



**HAL**  
open science

# La faculté des lettres de Bordeaux 1886-1968 : un siècle d'essor universitaire en province

Elsa Clavel

► **To cite this version:**

Elsa Clavel. La faculté des lettres de Bordeaux 1886-1968 : un siècle d'essor universitaire en province. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2016. Français. NNT : 2016BOR30040 . tel-01552307v1

**HAL Id: tel-01552307**

**<https://theses.hal.science/tel-01552307v1>**

Submitted on 2 Jul 2017 (v1), last revised 5 Jul 2017 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

Ecole doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THESE DE DOCTORAT

EN HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

**La faculté des lettres  
de Bordeaux  
1886-1968**

*Un siècle d'essor universitaire en province.*

Présentée et soutenue publiquement le 28 octobre 2016

Elsa CLAVEL

Sous la direction du professeur Bernard Lachaise

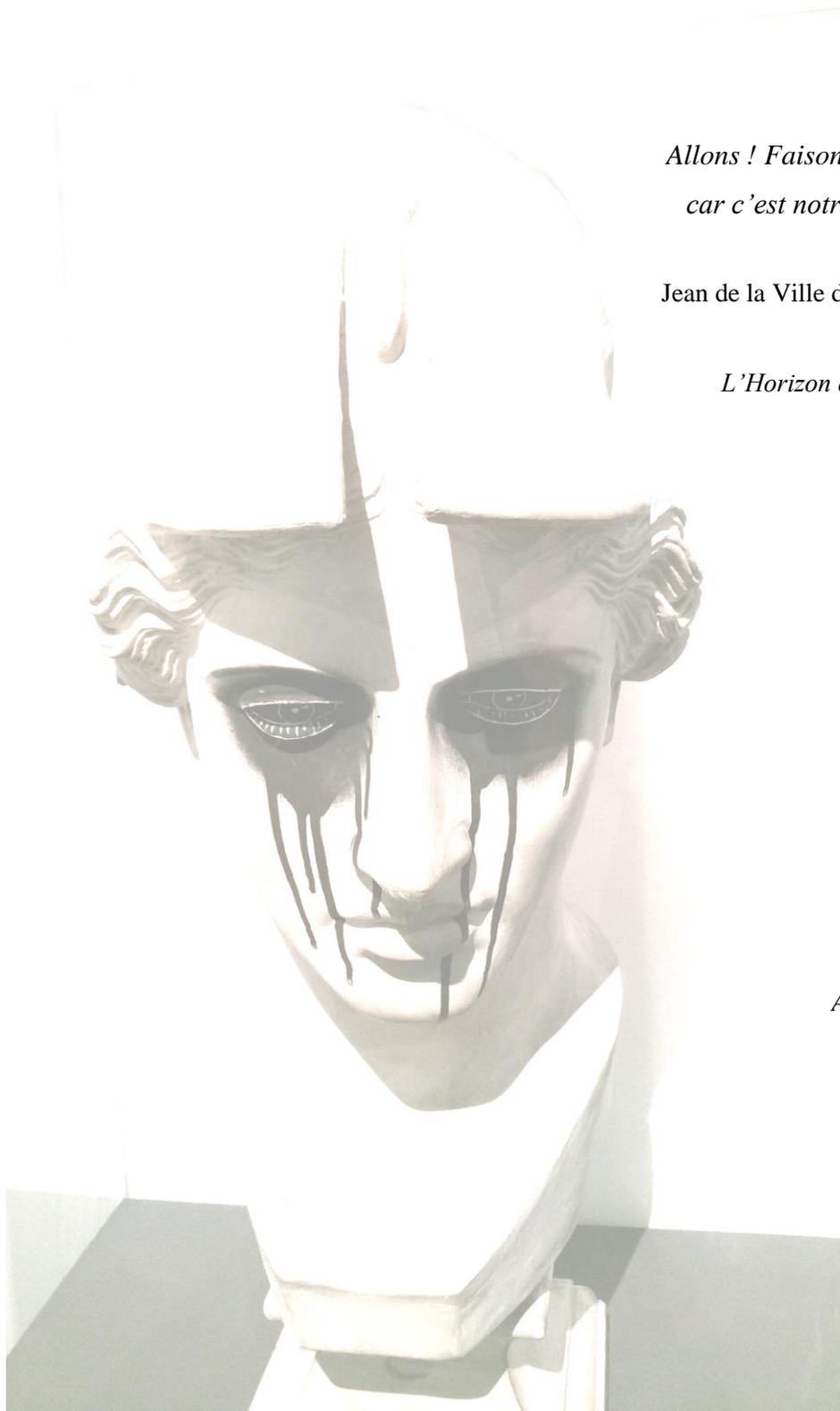
Membres du jury :

Bernard Lachaise, Professeur émérite d'histoire contemporaine. Université Bordeaux Montaigne. *Directeur*

Jean-François Condette, Professeur d'histoire contemporaine. Université d'Artois. *Rapporteur.*

Jean-Paul Jourdan, Professeur d'histoire contemporaine. Université Bordeaux Montaigne.

Bruno Poucet, Professeur en sciences de l'éducation. Université de Picardie Jules-Verne. *Rapporteur.*



*Allons ! Faisons les fous,  
car c'est notre sagesse.*

Jean de la Ville de Mirmont

1886-1914

*L'Horizon chimérique*

*A Marcelle,*

*A Paul.*

En filigrane : Athéna dite « Pallas de Velletri » - Photographie personnelle exposition « L'Art pour le Savoir ».

## REMERCIEMENTS

À Bernard Lachaise

L'écriture d'une thèse ne suffirait pas pour exprimer tous les remerciements que je souhaite adresser à Bernard Lachaise.

Je me souviens encore de votre appel téléphonique pour que je vous prête un exemplaire de mon mémoire de maîtrise qui avait disparu de l'UFR d'histoire et des discussions qui ont suivi grâce auxquelles vous m'avez fait renouer avec la recherche ! Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir constamment soutenue, malgré les années « blanches ». Merci pour vos conseils, votre émulation intellectuelle, votre attention permanente sur mon travail, votre bienveillance et, comme l'a écrit Thierry Truel, votre patience. La réalisation de cette thèse n'était pas gagnée et si elle est là aujourd'hui, c'est grâce à vous et pour vous,

À Jean-Claude Drouin qui m'a fait découvrir l'histoire contemporaine de la faculté des lettres de Bordeaux pour le mémoire de maîtrise. Merci d'avoir été du jury de la soutenance du mémoire de Master 2 et d'avoir, tout récemment encore, pensé à mes recherches en m'envoyant un précieux article,

À Matthieu Béra, Dominique Picco, Séverine Pacteau de Luze, Nicolas Champ, Emmanuel Filhol qui, en me demandant des contributions, m'ont donné conseils et confiance.

Merci à Matthieu pour tes encouragements réguliers !

À Mauricette Laprie et Anne Caverio pour qui archives ne riment pas avec « trésor à éloigner du public » !

À Claude Gaudy et Jean-Claude Duvignières qui, lorsqu'ils exerçaient à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux, m'ont donné accès aux archives,

À mes chefs d'établissements, Didier Malaval, Stéphane Allieux, Joseph Nelson, Patrick Delville, Laurent Dumont pour avoir, lorsqu'ils le pouvaient, rendu mon service compatible avec la préparation du doctorat.

À Cécile Bétermin, Inspecteur d'académie Inspecteur pédagogique régionale, pour sa compréhension.

À Paule et Jean, mes parents, mes « maîtres-assistants émérites »,

« *Alors cette thèse ?* »

À tous ceux qui m'ont soutenue,

Annie et Michel, Catherine et Filou, Dominique et Gabriel, Françoise et Jean-Marie, Joëlle et Jacques, Manu Jam et Thierry, Martine et Christophe, Pascale - les Pascaux, Thierry et Gaël, Wagi et Luc, Emmanuel B., Emmanuel P., Domy, Fabien C., Fabien L., Felipe7, Fifi, Florence, Françoise, Josette, Julien, Isabelle, Laïla, Léo, Maguelone, Marc, Marielle, Marie-Hélène, Mélissa, Michel, Ophélie, Rubens, Sophie, Véronique, Yanaël, Yann.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

AN : archives nationales

ADG : archives départementales Gironde

AMB : archives municipales Bordeaux

AR : archives du rectorat

ABM : archives université Montaigne

LE : Livret étudiant Bordeaux

# INTRODUCTION

« La vie d'une université s'étend sur trois cycles. J'aperçois, en premier lieu, le cycle de la vie interne, fait de l'enseignement de chaque jour, de l'autorité des maîtres sur leurs auditoires, de la fréquentation et de l'organisation des divers enseignements, des menus incidents qui troublent en l'égayant parfois et même en l'attristant l'atmosphère généralement calme d'une collectivité comme celle qu'abrite une Université. A cette vie interne, se superpose la vie régionale, second cycle du rayonnement de l'Université fait de la place qu'occupe celle-ci dans la région administrative coutumière, dont elle est le centre; cette place se ramène elle-même au rôle spécial que joue l'Université dans la région du fait de la personnalité de ses maîtres ou encore du fait de la seule considération qui s'attache à sa fonction et à son passé, sans oublier les fondations régionales dont elle est l'inspiratrice plus particulièrement sous la forme moderne d'Instituts de tous ordres. Encerclant la vie interne et la vie régionale, la vie nationale et internationale d'une Université porte au dehors la participation de celle-ci à l'activité intellectuelle générale du pays et met en relief son apport à la science ou à l'art sans distinction de nationalité. Cette vie nationale et cette vie internationale résident en effet, à mon avis, dans l'œuvre scientifique émanée des maîtres des diverses facultés, des tendances qu'elle révèle, de la contribution qu'elle apporte à la somme des connaissances d'une époque et, par suite, de la marque spéciale qu'elle imprime pour sa part à une étape de l'évolution historique de la science française et aussi de ses applications, comme aussi de l'art français »<sup>1</sup>. Telle est la définition du rôle de l'université que donne, au début des années 1930, Julien Bonnecase<sup>2</sup>. Son analyse révèle, non seulement les fonctions nombreuses et multiscalaires que l'on attendait d'un établissement d'enseignement supérieur depuis la fin XIXe siècle, mais aussi, même si les « idées originales » de ce professeur à la faculté de droit de Bordeaux « étaient exposées avec une grande clarté et marquaient profondément ses étudiants »<sup>3</sup>, l'absence significative de référence aux étudiants, qui restent

---

<sup>1</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, comptes rendus des travaux des facultés de droit, de médecine et de pharmacie, des sciences et des lettres, Julien Bonnecase, 1930-1931, p. 11-12.

<sup>2</sup> Julien Bonnecase (1878–1950), professeur à la faculté de droit de Bordeaux de 1913 à 1941.

<sup>3</sup> MALHERBE Marc, *La Faculté de droit de Bordeaux (1870 1970)*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1996, p. 278.

soixante-dix ans plus tard, contrairement aux enseignants « *"les soldats inconnus"* de *l'histoire de l'enseignement supérieur* »<sup>4</sup> comme l'indique Jean-François Condette dans sa présentation de l'historiographie de l'enseignement supérieur. Le commentaire de Julien Bonnecase permet, de plus, d'observer qu'« *étudier l'Alma mater* »<sup>5</sup>, c'est se trouver à la confluence ambitieuse de l'histoire de l'éducation avec l'histoire sociale, économique, politique et, enfin, culturelle, mais c'est aussi, comme le soulignait Christophe Charle, en 2005, se confronter, à « *la dynamique des recherches du côté des disciplines voisines, la sociologie, les sciences de l'éducation, la psychologie, l'ethnologie, voire la science politique* »<sup>6</sup> et, comme le suggère Jean-Noël Luc plus récemment, considérer que « *les apports respectifs de la sociologie, de la science politique, de la géographie ou du droit [...] à l'étude des destinées de l'enseignement supérieur ou des universités au cours des dernières décennies sont irremplaçables* »<sup>7</sup>. Jean-François Condette n'en appelle-t-il pas à « *une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine* »<sup>8</sup>, alors que, jusqu'à la fin du XXe siècle, il fut « *un parent pauvre de l'histoire de l'éducation française* »<sup>9</sup>.

Si l'université de Bordeaux pour l'époque contemporaine, est fondée, avec quatorze autres, par la loi du 10 juillet 1896, chacune des facultés qui la composent, possède déjà une identité propre et affirmée. Parmi les quatre facultés de l'université bordelaise, celle des lettres peut s'honorer d'être, aux XIXe et XXe siècles, le plus vieil établissement à porter le nom de « faculté » à Bordeaux. Le décret du 17 mars 1808<sup>10</sup>, crée, en effet, à travers le pays, vingt-

---

<sup>4</sup> CONDETTE Jean-François, « Etudier l'Alma mater, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » dans CONDETTE Jean-François, FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l'éducation..., Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2014, p. 185.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> ATTAL Frédéric, GARRIGUES Jean, KOUAME Thierry, VITTU Jean-Pierre, *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours, espaces, modèles et fonctions*, Actes du colloque international d'Orléans 16 et 17 octobre 2003, Paris, publications de la Sorbonne, 2005, p. 283.

<sup>7</sup> LUC Jean-Noël, MECHINE Stéphanie, PICARD Emmanuelle, *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche*, Actes de la journée d'étude organisée à la Sorbonne le 8 juin 2011 par la Chancellerie des universités de Paris et l'Université Paris-Sorbonne, CHXIX, 2014. Editions du centre du XIXe siècle. Université Paris I – Université Paris IV, janvier 2014, p. 13.

<sup>8</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater, », *op.cit.*, p. 178.

<sup>9</sup> LUC J-N, MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur..., op. cit.* p. 11

<sup>10</sup> Le décret du 17 mars 1808 fonde cinq ordres de facultés (théologie, droit, médecine, sciences mathématiques et physique, lettres) administrées par l'Etat, mais qui n'ont pas de relations entre elles.

sept facultés des lettres et des sciences près de chaque lycée du chef-lieu d'une académie. À Bordeaux, seule la faculté des lettres fonctionne alors. Supprimée en 1816, elle est rétablie avec celle de sciences par les ordonnances des 24 avril et 24 août 1838<sup>11</sup>. Françoise Mayeur explique que les facultés provinciales ne sont alors que de « *simples machines à examens* »<sup>12</sup>. Même si une volonté réformatrice apparaît dès le Second Empire au cours des années 1860, les facultés n'entament de profonds changements qu'avec la Troisième République : la loi du 12 juillet 1875 institue la liberté de l'enseignement supérieur, deux décrets du 25 juillet 1885 leur donnent la personnalité civile. Désormais elles peuvent, en plus des subsides officiels et des inscriptions, recevoir dons et legs, subventions des organismes locaux et, aussi, posséder. A Bordeaux, les premiers fruits d'une collaboration entre l'Etat et la municipalité aboutissent à la construction du « Palais des Facultés »<sup>13</sup> achevé en 1886 dans lequel s'installent les deux facultés de lettres et des sciences de Bordeaux. Après Grenoble, mais avant Paris, Toulouse, Lille ou Lyon, il marque concrètement dans l'espace urbain, au centre-ville, les aspirations et les ambitions des réformateurs républicains en matière d'éducation. Et l'un de ses représentants les plus célèbres, « ancien bordelais », est présent lors de son inauguration le 17 janvier 1886 ; professeur de philosophie de la faculté des lettres de Bordeaux de 1874 à 1880, membre du conseil municipal de Bordeaux et adjoint au maire délégué à l'Instruction publique de 1878 à 1881, désormais devenu, depuis 1884, directeur de l'enseignement supérieur : Louis Liard. Le « Palais des Facultés » accueille et consacre un enseignement qui connaît déjà une émulation importante : spécialisation des chaires, accueil d'une des premières chaires de géographie en France en 1876 et en novembre 1887 d'Emile Durkheim qui donnent à la faculté des lettres de Bordeaux une relative spécificité. Si « *entre 1896 et 1897, la loi, consacrant une évolution irréversible, reconnut à l'ensemble des facultés d'un même ressort académique le nom d'université avec un conseil universitaire chargé d'assister le recteur dans la gestion de l'université, tandis que le conseil académique l'assiste pour ses tâches administratives générales* »<sup>14</sup>, cela ne constitue en rien pour la faculté des lettres de Bordeaux une rupture. Comme l'écrit Antoine Prost, « *la loi du 10 juillet 1896, généralement saluée comme l'acte de naissance des universités est donc au contraire leur acte de décès.*

---

<sup>11</sup> CADILHON François, LACHAISE Bernard, LEBIGRE Jean-Michel, *Histoire d'une université bordelaise : Michel de Montaigne, facultés des arts, facultés des lettres (1441-1999)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999, p. 56.

<sup>12</sup> MAYEUR Françoise, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation III 1789-1930*, Paris, Edition Perrin Tempus, 2004, p. 466.

<sup>13</sup> Actuel musée d'Aquitaine.

<sup>14</sup> CHARMASSON Thérèse, *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2005.

*Elle ne crée rien de neuf : elle change seulement une étiquette. Les corps des facultés s'appellent désormais universités* »<sup>15</sup>. Néanmoins ces dernières ont acquis la possibilité d'employer leurs fonds particuliers afin de créer des cours spécifiques, et la loi du 10 juillet 1896 « *donne aux universités nouvelles un statut administratif qui n'évoluera pas de manière significative jusqu'à la loi Faure de 1968* »<sup>16</sup>.

À la fin des années 1870, la Troisième République n'omet pas d'inclure dans ses réformes de l'éducation, nécessaires à l'enracinement du nouveau régime, l'enseignement supérieur. Ce dernier « *joue un rôle majeur dans le possible renouvellement des cadres de la nation* »<sup>17</sup>. Il s'agit de doter la Troisième République d'une élite et de répondre aux besoins de la fonction publique et des professions « intellectuelles » particulièrement celles de l'enseignement, mais aussi de participer au développement économique de la fin du XIXe siècle. L'enseignement supérieur doit également contribuer à l'émergence d'un sentiment national. Jean-François Condette montre comment Louis Liard, insiste sur cet objectif en s'inspirant et s'opposant tout à la fois aux universités allemandes : « *L'Allemagne vaincue a trouvé dans ses universités des alliés considérables, grands acteurs de la revanche. La France, humiliée en 1870 doit faire de même et transformer ses facultés en foyers dynamiques de diffusion des valeurs républicaines et nationales [...] Toutes les facultés doivent participer à cet effort idéologique mais celles des lettres sont certainement les mieux placées pour enseigner les valeurs nouvelles de la république* »<sup>18</sup>. Françoise Mayeur note, néanmoins, que « *dès les débuts du XXe siècle [...], la fascination exercée par le modèle universitaire allemand s'atténue, à mesure que les universitaires découvrent que de fortes organisations sont impuissantes devant la fragmentation des connaissances, l'émiettement des nouvelles spécialisations* »<sup>19</sup>. La succession des réformes et la multiplicité des objectifs expliquent donc, les transformations essentielles de l'enseignement supérieur signalées par George Weisz dans un ouvrage majeur sur l'histoire des universités<sup>20</sup> : « *Au total, voilà décrite une mutation fondamentale de notre système d'enseignement supérieur, réelle en dépit de l'observation de Durkheim au début de*

---

<sup>15</sup> PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France, L'Ecole et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Tome 3, Paris, réédition, Tempus, 2004, p. 239-240.

<sup>16</sup> VERGER Jacques (dir.), *Histoire des Universités en France*, bibliothèque historique Privat, 1986, p. 333.

<sup>17</sup> CONDETTE Jean-François., « Facultés, universitaires et étudiants, une élite culturelle et ses caractéristiques majeures » HDR, *Éducation et engagements. Les acteurs éducatifs entre l'espace local et la nation dans la France des XIXe-XXe siècles*, Université Paris IV-Sorbonne, 2007.

<sup>18</sup> CONDETTE Jean-François, *La faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945, une faculté dans l'histoire*, Ville d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 34-35.

<sup>19</sup> MAYEUR Françoise, *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 634.

<sup>20</sup> WEISZ George, *The emergence of Modern University in France 1863-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

ce siècle, dans les cours de sciences de l'éducation qu'il professait à la Sorbonne : bien des traits et des dénominations restaient hérités du Moyen Âge. Aussi bien, cette mutation s'inscrit-elle dans une longue durée. Elle n'abolit pas le réseau parallèle des grandes écoles qui s'est constitué depuis la fin du XVIIIe siècle et demeure encore. Tout au plus modifie-t-elle l'équilibre entre les deux systèmes concurrents, au bénéfice d'une influence grandissante des universités nouvelles. Mais avec un bonheur inégal selon les secteurs, lieux et les disciplines »<sup>21</sup>. Seules les études à l'échelle locale permettent d'observer la véracité de la phrase précédente et l'application des réformes républicaines. Ce type de recherche ne s'est développée qu'à la fin du XXe siècle comme le constate Emmanuelle Picard en 2009 : « Depuis une quinzaine d'années, c'est une approche plus territorialisée qui domine, avec la prise en compte des logiques régionales, locales, voire micro-locales »<sup>22</sup>. Jean-François Condette considère cette échelle d'analyse comme primordiale : « S'il est vrai que nous connaissons bien l'évolution générale du monde universitaire français par la multiplication des ouvrages de référence, si les institutions parisiennes et les écoles de prestige ont été également étudiées, il n'en demeure pas moins que les études de cas restent encore très rares pour les facultés provinciales qui furent pourtant au cœur du renouveau universitaire entrepris par les dirigeants de la Troisième République après 1880 »<sup>23</sup>. Il fait alors référence respectivement aux ouvrages majeurs de Jacques Verger<sup>24</sup> et Christophe Charle<sup>25</sup>, puis aux travaux de Jean-François Sirinelli<sup>26</sup> et d'André Tuilier<sup>27</sup>. Pour les « facultés provinciales », il s'agit de l'étude de John E. Craig<sup>28</sup> pour Strasbourg, de John M. Burney pour Toulouse<sup>29</sup>, et

---

<sup>21</sup> MAYEUR François, « Une réforme réussie de l'enseignement supérieur en France », *Histoire de l'éducation*, n°22, mai 1984, p. 16. à propos de l'ouvrage de George Weisz, *The emergence...*, *op.cit.*

<sup>22</sup> PICARD Emmanuelle, « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l'éducation* [en ligne], 122/2009, <http://histoire-education.revues.org/1938> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1938.

<sup>23</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.11.

<sup>24</sup> VERGER Jacques (dir.), *Histoire des Universités en France*, bibliothèque historique Privat, 1986.

<sup>25</sup> CHARLE Christophe, *Les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, 1809-1939*, Paris, CNRS-INRP, 2 volumes, 1985-1986.

<sup>26</sup> SIRINELLI Jean-François, *Ecole Normale Supérieure : le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994.

<sup>27</sup> TUILIER André, *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 2 volumes, 1995.

<sup>28</sup> CRAIG John E., *Scholarship and Nation Building. The University of Strasbourg and Alsatian Society, 1870-1939*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 1984.

<sup>29</sup> BURNEY John M., *Toulouse et son université. Facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXe siècle*, Toulouse/Paris, Presses Universitaires du Mirail/CNRS, 1988.

celle de Marc Malherbe concernant la faculté de droit de Bordeaux<sup>30</sup>. La thèse de Jean-François Condette, dont a été tirée la citation précédente, soutenue en 1997 et publiée deux ans plus tard, marque le début, pour son auteur, de nombreux travaux sur l'enseignement supérieur et participe à ce « *nouvel intérêt pour les universités et pour leur histoire à partir de la fin des années 1980* »<sup>31</sup> défini par Jean-Noël Luc. En effet, tandis que Marc Malherbe, juriste, travaille sur la faculté de droit de Bordeaux de sa date de fondation en 1870<sup>32</sup> à 1970 - thèse éditée en 1996 - Jean-Claude Drouin, alors maître de conférences à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III, propose, pour l'année universitaire 1992-1993, à Edith Joseph et moi-même de réaliser un mémoire de maîtrise respectivement sur la faculté des sciences<sup>33</sup> et « la faculté des lettres de Bordeaux de 1896 à 1940 »<sup>34</sup>.

Pendant les quinze années écoulées, avant que Bernard Lachaise, pour qui l'histoire de l'enseignement supérieur devient un champ de recherche à explorer, ne m'incite à réaliser un master de recherche puis un doctorat sur ce thème, plusieurs monographies<sup>35</sup> ont été publiées.

---

<sup>30</sup> MALHERBE Marc, *La Faculté de droit de Bordeaux (1870 1970)*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1996.

<sup>31</sup> LUC J-N, MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur....*, op. cit. p. 12.

<sup>32</sup> Les facultés mixtes de médecine et de pharmacie de Bordeaux sont fondées entre 1874 et 1878

<sup>33</sup> JOSEPH Edith, *La faculté des sciences de Bordeaux sous la IIIe République, les joies et les peines d'une faculté de province*, TER d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1993

<sup>34</sup> CLAVEL Elsa, *La faculté des lettres de Bordeaux (1886-1940)*, TER d'histoire contemporaine, dir. Jean-Claude Drouin, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1993

<sup>35</sup> BARRERA Caroline (dir.), *Etudiants d'ailleurs : histoire des étudiants étrangers, coloniaux et français de la faculté de droit de Toulouse XIXe siècle-1944*, Presse du centre universitaire Champollion, Albi, 2007 ; BAYON-TOLLET Jacqueline et Mathieu Guillaume (éd.), *La force de la volonté. Naissance et affirmation d'une Université : Saint-Etienne 1960-1978*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009 ; BINIZET Brigitte, *L'Université d'Avignon, Naissance et renaissance (1303-2003)*, Paris, Actes Sud, 2003 ; BISCHOFF Georges, KLEINSCHMAGER Richard, *L'Université de Strasbourg. Cinq siècles d'enseignement et de recherche*, La nuée bleue, 2010 ; CARMIGNANI Paul. (dir.), *L'Université de Perpignan, tradition humaniste et modernité scientifique de 1350 à 2000*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2001 ; CONSTANT Jean Marie, *Histoire de l'Université du Maine*, Presse universitaire de Rennes, 2007 ; EMPTOZ Gérard dir. *Histoire de l'Université de Nantes (1460-1993)*, Presses Universitaires de Rennes, 2002 ; GIRAULT Jacques, LESCURE Jean-Claude, VADELORGE Loïc (dir.), *Paris XIII – Histoire d'une université de banlieue (1970-2010)*, Berg International 2012, ; HENWOOD Annie, MICHAUD-FREJAVILLE Françoise, VULLIEZ Charles, *Sept cents (700) ans d'université à Orléans*, Orléans : Conseil général du Loiret, 2006 ; LATOUILLE Jean Jacques, *histoire de l'université de Valence (1452-200) – Entre intention pédagogique et volonté politique*, Collection Historique dirigée par Bruno PEQUIGNOL et Denis Rolland, L'Harmattan, Paris, 2012 ; POU CET Bruno (dir.), *Histoire de l'enseignement supérieur en Picardie (1894-1970)*, Amiens, Encrage, 2015 ; QUELLIEN Jean,

L'histoire du monde universitaire bordelais est complétée par *L'histoire d'une université bordelaise, Michel de Montaigne, faculté des arts, facultés des lettres, 1441-1999* rédigée par François Cadilhon, Bernard Lachaise et Jean-Michel Lebigre<sup>36</sup>. Des travaux sur les universités d'Angers, d'Avignon, de Caen, d'Orléans, du Maine, de Perpignan, de Picardie, de Poitiers, de Saint-Etienne, de Strasbourg, de Valence sont aussi réalisés. Ainsi Jean-François Condette peut-il écrire en 2014 : « Si le travail de John M. Burney sur Toulouse et son université au 19<sup>e</sup> siècle fut longtemps pionnier, les travaux se sont multipliés dans ce champ. Deux récentes publications, *Le dictionnaire de l'Université de Poitiers*<sup>37</sup> dirigé par Joël Dalançon et *l'Histoire de l'Université d'Angers*<sup>38</sup> dirigée par Yves Denéchère et Jean-Michel Matz » - auquel on peut ajouter la publication en 2016 de l'ouvrage *Une université idéale ?, histoire de l'Université de Strasbourg 1919-1939* de Françoise Olivier-Utard<sup>39</sup> -, « démontrent l'intérêt de telles études de cas »<sup>40</sup>. Pourquoi, dès lors, entreprendre une thèse sur la faculté des lettres de Bordeaux de 1886 à 1968 ? Sept des monographies réalisées portent sur une période très vaste, de la date de naissance - souvent de l'époque médiévale - de l'établissement universitaire à l'époque contemporaine. La faculté des lettres est généralement envisagée comme la partie d'un tout et moins dans sa spécificité. Elle concerne pour les travaux les plus récents des villes - hormis le cas particulier de Strasbourg - qui n'étaient pas siège d'université en 1896. Les recherches sur la faculté des lettres de Bordeaux de 1886 à 1968 peuvent apporter une modeste pierre à la construction de l'édifice d'« une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » déterminée par Jean-François Condette. La période envisagée 1886-1968, de l'installation de la faculté des lettres de Bordeaux dans le « Palais des Facultés » aux manifestations de « Mai 1968 » qui, d'après Didier Fischer, possède une certaine spécificité à Bordeaux<sup>41</sup>, permet de compléter non seulement les études concernant la mise en place des réformes républicaines à

---

TOULORGE Dominique, DAVID Serge, *Histoire de l'Université de Caen (1432-2012)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012 ; STOSKOPF Nicolas, *Université de Haute-Alsace. La longue histoire d'une jeune université*, Strasbourg : La Nuée Bleue, 2005

<sup>36</sup> CADILHON François, LACHAISE Bernard, LEBIGRE Jean-Michel, *Histoire d'une université bordelaise : Michel de Montaigne, facultés des arts, facultés des lettres (1441-1999)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999.

<sup>37</sup> DALANÇON Joël, *Le dictionnaire de l'Université de Poitiers*, Poitiers, Geste, 2012

<sup>38</sup> DENECHERE Yves et MATZ Jean-Michel (dir.), *Histoire de l'université d'Angers du Moyen-âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2012

<sup>39</sup> OLIVIER-UTARD Françoise, *Une université idéale ? histoire de l'Université de Strasbourg 1919-1939*, presses universitaires de Strasbourg, 2016, 548 p.

<sup>40</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater, », *op.cit.*, p. 178-179

<sup>41</sup> FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, p. 404

la fin du XIXe siècle, mais aussi d'appréhender le second XXe siècle moins étudié, alors même qu'il constitue une rupture. Lors des années 1950 à 1968, les facultés des lettres font face, selon la formule de Bruno Poucet à une « véritable "révolution du nombre" »<sup>42</sup> et les années 1960 font partie d'une période fondamentale comme le détermine Emmanuelle Picard : « les 40 dernières années (1960-2000) constituent, dans l'histoire des universités françaises, une période de transformations rapides, voire brutales, qui entraînent la modification en profondeur d'un monde académique resté globalement stable depuis le milieu du XIXe »<sup>43</sup> avec la « transformation morphologique des corps universitaires (étudiants et enseignants) »<sup>44</sup>. Les « acteurs pluriels »<sup>45</sup> du monde universitaire sont ainsi étudiés. Christophe Charle<sup>46</sup>, Jean-François Condette<sup>47</sup>, Boris Noguès, Françoise Huguet, Emmanuelle Picard et Claire Lemerrier<sup>48</sup> ont réalisé d'importants travaux de prosopographie. Un des objectifs du travail portant sur la faculté des lettres de Bordeaux est de proposer une base pour les enseignants de 1886 à 1940 puis pour les professeurs à partir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à 1968, et d'appréhender ainsi la faible féminisation du corps enseignant littéraire. Un autre dessein a été d'« aller au-delà des chiffres ou de la figure du bohème révolté » pour reprendre l'expression de Jean-François Condette<sup>49</sup> en tentant de mieux connaître les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux. Julien Bonnacase au début des années 1930 soulignait l'insertion de l'université dans son environnement local ou régional : la construction du « Palais des Facultés » cours des Fossés à Bordeaux et du campus comme la mise en place d'enseignements ont permis d'observer les relations avec d'autres acteurs de la vie universitaire qui peuvent être incarnés par les maires de Bordeaux Alfred Daney ou

---

<sup>42</sup> POUCKET Bruno (dir.), *Histoire de l'enseignement supérieur en Picardie (1894-1970)*, Amiens, Encrage, 2015, p. p. 162.

<sup>43</sup> LUC J-N, MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur...*, *op. cit.*, p. 21

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 182

<sup>46</sup> CHARLE Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 1 (1809-1908), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1985, 182 p. ; *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 2 (1909-1939), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1986, 218 p.

<sup>47</sup> CONDETTE J.-F., *Les lettrés de la République, Les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940) Dictionnaire biographique*, Université de Lille III, 2006, 238 p.

<sup>48</sup> Un travail collectif important de prosopographie des enseignants des facultés des lettres et des sciences de province (1808-1880) est lancé depuis 2003 sous l'égide de Boris Noguès, Françoise Huguet, Emmanuelle Picard et Claire Lemerrier <http://facultes19.ish-lyon.cnrs.fr/>

<sup>49</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 185

encore Jacques Chaban Delmas. Les « *territoires universitaires* »<sup>50</sup> à explorer sont multiples. Dans le domaine de l'enseignement, si l'apport d'Emile Durkheim est incontournable à la fin du XIXe siècle, la « science sociale » doit aussi à d'autres professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux comme Gaston Richard, la « géographie coloniale » fut aussi privilégiée à Bordeaux plus qu'à Paris comme le montre Colette Zytnicki dans l'ouvrage de Pierre Singaravélou<sup>51</sup> ce qui permet d'envisager la spécificité de la faculté des lettres de Bordeaux dans ses relations, entre autres, avec l'Outre-mer ; autre « territoire », le domaine des publications, et pour donner cette-fois-ci un exemple de la fin de la période étudiée, la monumentale *Histoire de Bordeaux* sous la direction de Charles Higounet est inédite dans son temps. Le « Palais des Facultés » fut aussi marqué par les engagements du siècle, le combat pour la justice avec le doyen Paul Stapfer lors de l'affaire Dreyfus, le pacifisme avec le professeur Théodore Ruysen, acteur des guerres en devenant le siège des ministères au début des deux conflits mondiaux. Ces quelques exemples témoignent de l'intérêt à observer plus précisément la faculté des lettres de Bordeaux de la mise en place des grandes réformes républicaines avec la création en 1877 des bourses de licence et des maîtrises de conférences aux grands bouleversements du second vingtième siècle, massification et diversification des statuts des enseignants. Tout en étant le lieu d'évolutions communes aux autres facultés, elle n'en est pas moins le lieu de spécificités. Comment la faculté des lettres de Bordeaux s'inscrit-elle en tant que faculté provinciale dans les changements fondamentaux que connaît l'enseignement supérieur en France de la fin du XIXe siècle à 1968 ? Par quels acteurs, réalisations, la faculté des lettres de Bordeaux se singularise-t-elle ? Ainsi, dans le cadre d'un des premiers « Palais des Facultés » construit en France se développe un véritable cursus universitaire initié par les républicains avec des enseignements de plus en plus nombreux et parfois innovants (première partie). Ceux qui font vivre le « Palais des Facultés », enseignants et étudiants présentent chacun des caractéristiques de « corps », mais gagnent en près d'un siècle en diversité (deuxième partie). Enfin, l'insertion de la faculté des lettres de Bordeaux dans son environnement et son temps se traduit par la participation plus ou moins prononcée aux grands débats et enjeux nationaux et une implication régionale et internationale indéniables (troisième partie).

Le commentaire suivant de Thérèse Charmasson « *les sources de l'histoire de l'enseignement constituent un ensemble très important comportant des documents de nature et de statuts très*

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 189

<sup>51</sup> SINGARAVELOU Pierre, *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 2008, 288 p.

*divers, conservés dans des lieux différents suivant leurs modes de production et de collecte* »<sup>52</sup> s'adapte tout à fait aux matériaux utilisés pour tenter de construire une histoire de la faculté des lettres de Bordeaux de 1886 à 1968. Et les deux difficultés auxquelles a été confrontée Françoise Olivier-Utard pour l'histoire de l'université de Strasbourg pendant l'entre-deux-guerres ont été bien présentes : « *L'histoire d'une institution d'Etat présente des difficultés que je me permets de rappeler. Elle repose sur l'utilisation d'archives écrites, souvent incomplètes et qui taisent l'essentiel des tractations orales, en privé ou en conseil, ayant abouti aux prises de décisions. On peut y suppléer partiellement par les souvenirs écrits ou oraux des survivants, mais comme tout souvenir, ceux-ci sont biaisés ; [...] Le second point a trait au choix du sujet. Une institution comme l'Université [...] livre peu de documents en prise directe avec les évènements politiques, économiques et sociaux. On sait bien pourtant que ceux-ci influent sur elle et sur le comportement de ses acteurs, enseignants et étudiants. Mais cela, souvent se ne voit que dans des évènements extra-universitaires, manifestations, pétitions, articles de journaux. Il est difficile de savoir à quel point l'institution elle-même s'y trouve impliquée et s'en trouve modifiée* »<sup>53</sup>. Nos recherches se sont avant tout appuyées sur des sources locales. Les Archives départementales de la Gironde - série T - et municipales de Bordeaux - séries R et M - sont riches sur les institutions universitaires. Ont aussi été consultées pour les premières des archives de la série M (administration générale, contrôle de l'esprit public) et pour la seconde de la série I (rapports de police, faits divers...). Certains articles des journaux locaux ont pu être étudiés aussi. Il est à noter, qu'au cours de la période de recherche, les Archives départementales de la Gironde et les Archives municipales de Bordeaux ont déménagé. Enfin, la période antérieure à la Seconde Guerre mondiale est surtout concernée. Les documents conservés par l'université Bordeaux Montaigne ont pu être en partie observés : parmi eux, 10529 dossiers<sup>54</sup> d'inscription des étudiants. Leur exploitation est inédite. Jean-François Condette souligne, en effet, le caractère prometteur pour un historien d'un tel vivier en faisant référence aux versements réalisés aux Archives départementales du Nord en 2010 : « *Divers versements de registres ou de fiches d'inscription permettent d'espérer des recherches sur les caractéristiques sociales et professionnelles des étudiants des XIXe et XXe siècles. L'Université de Lille 3 a ainsi versé aux Archives départementales du Nord, en 2010, de nombreuses fiches individuelles des étudiants inscrits entre 1887 et 1971. [...] On perçoit ici les usages multiples que l'historien peut faire de ces données pour une meilleure connaissance du public étudiant d'une faculté*

---

<sup>52</sup> CHARMASSON Thérèse, *op.cit.*, p. 156

<sup>53</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 6

<sup>54</sup> Annexe 65 Synthèse des informations exploitées dans les dossiers étudiants.

*des lettres de province sur la longue durée et dans la mesure relative du processus de démocratisation et de féminisation. Près de 6200 fiches avec des informations similaires avaient été versées en 2006 couvrant la période 1931-1967, un échantillonnage ayant été fait. [...]. Des sources similaires doivent être conservées ailleurs dans les autres académies »<sup>55</sup>. Là encore, si la rénovation des locaux de l'université Bordeaux-Montaigne a permis de retrouver ces dossiers - la formule de Jean-François Condette peut totalement s'y appliquer qui évoque « "Les catacombes manuscrites"<sup>56</sup> des universités septentrionales : archives en souffrance mais archives d'importance »<sup>57</sup> - elle a aussi entraîné des modifications. Les archives de Rectorat de l'Académie de Bordeaux ont été aussi accessibles grâce au dynamisme de Mauricette Laprie. Elles ont permis de travailler sur des sources postérieures à la Seconde Guerre mondiale essentiellement les procès-verbaux du conseil de l'université de Bordeaux. Certaines sources de la sous-série F17 des Archives nationales ont été aussi consultées. Plusieurs remarques sur l'ensemble de ces sources s'imposent. Elles sont « éparpillées », le plus souvent d'origine institutionnelle. Elles ne portent pas toujours sur la longue durée ou elles sont incomplètes pour certaines périodes. Et la confrontation avec le phénomène décrit par Jean-François Condette a été donc récurrente : « Si les sources manuscrites sont abondantes jusqu'en 1940 pour le moins et permettent de reconstituer le passé de ces institutions, le "gibier de l'historien"<sup>58</sup> semble se raréfier ensuite pour qui travaille sur l'après 1945 et l'ogre historien se retrouve alors mis en difficulté dans la recherche de sa nourriture documentaire. Une situation paradoxale se crée. Alors que les institutions universitaires connaissent un développement accéléré par la massification de leurs effectifs et la complexification de leurs structures internes, alors que se met en place une géographie universitaire marquée par une atomisation en cellules multiples liée à la multiplication des universités sur le territoire, on perçoit une forme évidente de désintérêt voire de "dégoût" de l'archive désormais démultipliée »<sup>59</sup>. Pour tempérer et enrichir quelques peu l'aspect officiel ou administratif des sources écrites locales, ont été réalisés des entretiens avec des enseignants qui étaient assistants ou maîtres assistants de la faculté des lettres de Bordeaux pendant les années 1950 et 1960. Certains d'entre eux ont aussi été étudiants à Bordeaux avant d'y exercer. Certaines précautions propres à l'exercice de la source orale sont à envisager. Le témoignage est postérieur de plus de cinquante ans. De plus, l'exercice de la*

---

<sup>55</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 187.

<sup>56</sup> La formule est de Jules Michelet (1840)

<sup>57</sup> LUC J.-N., MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur...*, *op.cit.*, p. 59

<sup>58</sup> L'expression est de Marc Bloch

<sup>59</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 180

mémoire est réalisé par des hommes et des femmes qui ont travaillé pendant des années dans le monde universitaire et se sont parfois documentés sur les événements et les enjeux éducatifs qu'ils ont vécus. Leur regard est donc érudit et scientifique. Cela reste néanmoins un apport enrichissant ; Bruno Poucet n'écrit-il pas « *C'est bien entendu le risque de l'histoire du temps présent notamment parce qu'il faut travailler avec la mémoire des témoins. Mais ce risque est en même temps une richesse : la mémoire des témoins vivants met de la chair et de la vie, de l'action, là où les historiens tentent de mettre du sens* »<sup>60</sup>. De plus, il indique à propos de la période postérieure à 1968 surtout : « *une campagne d'archives orales pourrait enfin être menée auprès des anciens directeurs de laboratoire, des administrateurs ou des responsables de filières et de diplômés : la mémoire pourrait ainsi contribuer à la fabrication de l'histoire* »<sup>61</sup>. Enfin les écrits autobiographiques de Jean Balde<sup>62</sup>, François Mauriac et Chantal Thomas<sup>63</sup> ont pu aussi enrichir notre propos. Ainsi a pu se construire une histoire de la faculté de lettres de Bordeaux de 1886 à 1968. La tempérance bordelaise s'y traduit-elle au cours d'un siècle d'essor universitaire en province ?

---

<sup>60</sup> POUCKET Bruno, VALENCE David (dir.), *La loi Edgar Faure, Réformer l'université après 1968*, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 194

<sup>61</sup> LUC J-N, MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur...*, *op. cit.*, p. 82

<sup>62</sup> Jean Balde est le pseudonyme de Jeanne Alleman (1885-1938) choisi en hommage à son grand-oncle Jean-François Balde. Née à Bordeaux, elle grandit entre la maison de la place de la Bourse et celle de Latresnes. Elle est professeur de lettres dans l'institution « le cours Ruello » où elle fut élève. « *Une carrière d'écrivain en demi-teinte : ni obscure (le prix Femina-Northcliffe couronne en 1922 La Vigne et la Maison, le Grand Prix du Roman de l'Académie française va en 1928 à Reine d'Arbieux) ni glorieuse : dans le même temps l'astre Mauriac s'envole au firmament* » Préface de Jean-Marie Planes, BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve, Souvenirs bordelais*, Le festin, Bordeaux, 2014, p.5-6.

<sup>63</sup> Chantal Tomas est née à Lyon en 1945. Elle passe son enfance à Arcachon avant de s'installer à Bordeaux où elle poursuit des études de philosophie à la faculté des lettres, puis à Paris. Philosophe, directrice de recherche au CNRS, elle est spécialiste de la littérature du XVIIIe siècle, essayiste, auteur dramatique et romancière.

# PREMIERE PARTIE

## Le « Palais des Facultés » pour répondre aux nouvelles missions de l'enseignement supérieur dans une ville de province

Le développement de l'enseignement supérieur initié par les réformes de la Troisième République se traduit à l'échelle locale à la fois par une inscription visible des bâtiments des différentes facultés qui composent l'Université de Bordeaux dans le centre de ville de Bordeaux, mais aussi par une offre disciplinaire plus étoffée qui permet l'émergence d'un cursus complet dans une ville de province. De la fin du XIXe siècle aux années soixante, les facultés des lettres et de sciences de Bordeaux partagent le même édifice au 20, cours Pasteur (anciennement cours des Fossés jusqu'en 1906). Ce bâtiment est surnommé le « Palais des Facultés » : il doit, en effet, incarner le nouveau souffle de l'enseignement supérieur. A quelques centaines de mètres, la faculté de médecine et de pharmacie se situe au 3, place de la Victoire (précédemment Place d'Aquitaine jusqu'en 1918), celle de droit, 35, place Pey Berland. Cet élan local est à souligner : « *Au moment où Paris entreprend le chantier universitaire majeur du moment, la reconstruction de la Sorbonne, que l'architecte Paul-Henri Nénot va mener à partir de 1882, Bordeaux a déjà défini les programmes et étudié les types architecturaux de son projet universitaire* »<sup>64</sup>. Dans ce cadre, la faculté des lettres dispense progressivement un enseignement d'ampleur nationale, mais tente également d'innover et de se singulariser par diverses collaborations, afin de satisfaire des aspirations régionales et son ouverture au « monde ». Ainsi, un *cursus* universitaire complet se met en

---

<sup>64</sup> LAROCHE Claude, « *Pro Scientia Urbe et Patria : l'architecture de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922* », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 24 janvier 2012, URL : <http://insitu.revues.org/1126> ; DOI : 10.4000/insitu.1126 p. 5.

place pour répondre aux réformes républicaines et se distinguer aussi à l'échelle nationale par des diplômes plus spécifiques et la réussite aux concours.

## **CHAPITRE 1**

### **De « l'écrin » aux insuffisances du « Palais des Facultés »**

De 1886 jusque dans les années soixante, les facultés des lettres et des sciences s'installent dans le « Palais des Facultés » qui symbolise, alors, la volonté de créer un véritable enseignement supérieur dans un mouvement qui touche Paris avec les travaux de la « nouvelle » Sorbonne en 1889<sup>65</sup>, mais aussi la province avec Grenoble (1879), Toulouse (1892)<sup>66</sup>, Lille (1895) ou Lyon (1896).

#### **A - La construction du « Palais des Facultés » : incarner, en province, les réformes de la Troisième République**

##### **1. Quitter l'aile gauche de l'hôtel de ville de Bordeaux inadaptée aux desseins de l'enseignement supérieur républicain**

De 1838 à 1886, les facultés des lettres et des sciences occupent, au centre-ville de Bordeaux, l'aile gauche de l'hôtel de ville installé depuis 1835 dans le Palais Rohan qui longe la rue Montbazou. Celles-ci disposaient alors chacune d'un amphithéâtre, qualifiés à la fin du

---

<sup>65</sup> Les travaux furent achevés en 1901.

<sup>66</sup> En 1892, la faculté des lettres est construite à côté de celle de droit autour de Saint Sernin. Parallèlement est édifié un nouveau quartier universitaire sur les allées Saint-Michel avec la faculté des Sciences (1885-1889) et la faculté de Médecine (1891).

XIXe siècle de « *lourds et mal agencés* »<sup>67</sup>, de quelques salles « *basses et obscures* »<sup>68</sup> dont trois pour les cours théoriques de la faculté des lettres<sup>69</sup> et de laboratoires. « *Étroite prison* »<sup>70</sup>, « *locaux provisoires sans air et sans soleil* »<sup>71</sup> sont les qualificatifs employés par le Maire de Bordeaux Alfred Daney<sup>72</sup> lors du discours d'inauguration<sup>73</sup> du « Palais des Facultés » en 1886, bien qu'il faille ne pas sous-estimer l'exagération probable pour mettre en valeur l'édification du nouvel et imposant édifice. Au premier étage se trouvait la bibliothèque. Ces locaux apparurent, en effet, rapidement trop exigus - ainsi « *Laurent, premier tenant de la chaire de physique organique, préfère mener ses expériences à son domicile* »<sup>74</sup> - surtout avec les premières mesures de la Troisième République à partir des années 1870 qui entraînaient progressivement l'accroissement des enseignements et des étudiants. Ils ne correspondaient pas non plus à l'image nouvelle que les pouvoirs publics désiraient donner de l'enseignement supérieur.

Désormais, ces établissements devaient, non seulement accueillir le grand public pour qui étaient prévus de vastes amphithéâtres, mais aussi préparer aux différents grades. Pour cela, il fallait des pièces plus nombreuses et fonctionnelles. C'est ce que l'on perçoit chez Philippe-Jacques Roux<sup>75</sup>, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1875 qui, alors que le déménagement des deux facultés est déjà fixé, « *fait parvenir au maire de Bordeaux un courrier daté du 31 mars 1879 indiquant les besoins de la faculté des lettres. Il souligne que l'enseignement des lettres s'est complexifié et qu'il ne peut plus se contenter d'un petit*

---

<sup>67</sup> Bordeaux, aperçu historique, sol, population, industrie, commerce, administration, municipalité bordelaise, 1892, p. 84.

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., (2011), « Le Musée archéologique de la faculté des lettres de Bordeaux (1886) », *In Situ*, 17, [en ligne le 29 novembre 2011], disponible sur <http://insitu.revues.org/920>, p. 3.

<sup>70</sup> *Inauguration des Facultés des Sciences et des Lettres de Bordeaux (17 janvier 1886) et comptes-rendus des travaux des Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacies, des Sciences et des Lettres*, année scolaire 1884-1885, Bordeaux Cadoret, imprimeur de l'académie, 1886, p. 13.

<sup>71</sup> Ibid., p. 9-10.

<sup>72</sup> Alfred Daney fut élu maire de Bordeaux de 1884 à 1888, de 1892 à 1896, de 1904 à 1908.

<sup>73</sup> Annexe 1

<sup>74</sup> RATOUIS Olivier, « Bordeaux : les échelles urbaines d'une université en quête d'unité », *Les annales de la recherche urbaine*, n°109, mars 2015, p. 122

<sup>75</sup> Philippe-Jacques Roux, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1838 devient doyen de l'établissement en 1875. Paul Courteault le décrit ainsi : « *âgé de soixante et onze ans [en 1879], un normalien de l'École préparatoire instituée en 1826 par Mgr Frayssinous, humaniste de vieille roche, qui ne publia que des fragments de son cours, en dehors de ses thèses de doctorat soutenues à Toulouse en 1846* », Courteault Paul. « Les origines de la « Revue des Études anciennes » (1879-1899). In *Revue des Études Anciennes*. Tome 49, 1947, p.8.

*amphithéâtre et de quelques salles de cours. Roux souhaite disposer d'un amphithéâtre de six cents personnes, de trois salles de cours et trois salles d'examens, de deux musées pour les collections de géographie et les collections archéologiques. Ces nouveaux espaces, qui apparaissent pour la première fois dans les documents officiels, montrent que l'enseignement des lettres prend modèle sur celui des sciences »<sup>76</sup>. La concurrence intellectuelle et universitaire avec l'Allemagne victorieuse n'est pas non plus à négliger pour expliquer le changement de lieu. Frédéric-Gaston Lespiault<sup>77</sup>, professeur d'astronomie et de mécanique de la faculté des sciences, membre du Conseil municipal bordelais, n'indique-il pas en 1876, dans sa quête pour la construction d'un nouveau bâtiment universitaire : « Il faut à un établissement scientifique des bibliothèques, des collections, de vastes laboratoires, [...] irai-je encore prendre des exemples en Allemagne ? Vous parlerais-je du palais universitaire de Berlin, qui fait le pendant du palais impérial ; des millions jetés par vingtaines dans les laboratoires de cette ville, dans ceux de Bonn et, faut-il le dire, dans ceux de Strasbourg ? »<sup>78</sup>. Après la défaite de la France, en effet, Berlin avait décidé de créer une université impériale à Strasbourg ce qui est effectif dès 1872. Mais « la question des locaux se posait » là aussi à cause des destructions liées au siège de 1870 et leur inaptitude pour un enseignement en plein essor. Sur de nouveaux espaces est édifiée une nouvelle université en 1884 qui : « occupait une place symboliquement privilégiée. Elle se situait dans l'axe du Palais impérial, face à celui-ci, au cœur de la nouvelle ville construite après l'arasement des fortifications de Vauban. L'ensemble architectural était, en surface, le plus grand d'Europe [...] La façade de l'Université s'inspirait de la façade de l'Université de Berlin. [...] Une immense bibliothèque, bâtie en 1895 sur la place impériale, alimentée par toutes les bibliothèques allemandes, était reliée à l'université par un large boulevard. [...] Les directeurs d'instituts, tous allemands, avaient été consultés pour dresser les plans de locaux adaptés à une triple fonction. Pour l'enseignement, on avait prévu des salles de cours, des salles de séminaires ainsi que des bibliothèques, voire des musées ou des salles de collections. Pour la recherche, des laboratoires et des bureaux de professeurs, Pour l'administration, des logements destinés aux directeurs d'instituts »<sup>79</sup>. On comprend dès lors la charge symbolique des constructions universitaires en France comme en Allemagne qui*

---

<sup>76</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op.cit.*, p. 5.

<sup>77</sup> 1823-1904, Professeur d'astronomie et de mécanique. « Il fut professeur titulaire à partir de 1861 et doyen de la faculté de Bordeaux de 1886 à 1893. Homme du monde, causeur aimable, Lespiault a été conseiller municipal de Bordeaux, pendant 22 ans consécutifs (1874-1896), et comme tel il s'est occupé de la création de l'Observatoire de Floirac en 1879 ». <http://www.u-bordeaux.fr/Bibliotheque/Le-patrimoine-documentaire>

<sup>78</sup> RATOUIS O., *op.cit.*, p. 122.

<sup>79</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 18-19.

doivent, non seulement, répondre aux buts de l'enseignement supérieur, mais tout autant incarner la puissance de ce dernier, d'un simple regard, au cœur de l'espace urbain. Les références à la défaite de 1871 et à la rivalité avec l'Allemagne s'observent encore lors de l'inauguration du « Palais des Facultés » en 1886 lorsque René Marie Goblet, Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts souligne dans un premier temps que « *ce n'est pas seulement, en effet, la satisfaction de consacrer l'achèvement de ce superbe édifice qui nous réunit aujourd'hui. Et cependant, cette satisfaction n'est pas de médiocre importance. Lorsqu'après nos désastres, l'attention se portera d'un élan unanime vers la nécessité de réformer tout notre système d'instruction publique ; en même temps qu'on élevait partout des écoles populaires, on n'hésita pas à comprendre que la première condition d'un relèvement véritable, c'était la régénération de notre enseignement supérieur, et qu'il fallait, avant toutes choses, donner à cet enseignement les installations et l'outillage qui lui faisaient si complètement défaut* »<sup>80</sup>. Il poursuit « *chaque fois que nous faisons un pas vers la liberté, c'est en réalité à nos anciennes traditions que nous revenons ; et nos vieilles Universités ont servi de modèles à celles qu'ont fondées plus tard les nations étrangères, notamment l'Allemagne, et dont on a si souvent opposé la situation florissante à l'état d'indigence et d'abandon où étaient tombées nos Facultés. Sans doute dans ce parallèle, nous avons, comme il nous arrive trop souvent, apporté quelque exagération [...] N'oublions pas que si, sous la rapport des installations et de l'outillage, et aussi, il faut bien le dire, de l'étendue et de la variété de l'enseignement, nous ne pouvons soutenir la comparaison, cependant la France a toujours tenu glorieusement sa place dans le mouvement scientifique et littéraire de ce siècle, et que nos grands établissements d'enseignement supérieur ont abrité plus d'un savant ou d'un lettré, que nous peuvent envier les Universités les plus célèbres* »<sup>81</sup>.

Le contexte protéiforme précédemment exposé explique que le déménagement des facultés des lettres et des sciences de l'aile gauche de l'hôtel de ville de Bordeaux est arrêté dès les années 1870, dans la foulée des réformes de la Troisième République qui donnent, entre autres, aux collectivités locales le droit au financement partiel de l'activité universitaire.

---

<sup>80</sup> *Inauguration des Facultés...*, op. cit., p. 25 Annexe 1.

<sup>81</sup> *Ibid.* p. 27.

## 2. La réalisation du « Palais des Facultés »

Un premier projet pour le nouvel édifice voit le jour : « Assurée de l'aide de l'État, la ville de Bordeaux peut alors véritablement s'engager dans la construction d'un vaste bâtiment destiné à accueillir les facultés de théologie, des sciences et des lettres. En 1875, ce projet d'installation dans un nouveau bâtiment rue Vital-Carles est réalisé par l'architecte municipal Charles Burguet<sup>82</sup>. Un devis est fixé à 1 650 000 francs en fonction de la superficie du bâtiment [...]. Il reste sans suite. »<sup>83</sup>. Cette initiative traduit, d'après Claude Laroche, les tiraillements de la municipalité entre ambitions - la volonté de traduire architecturalement l'essor de l'enseignement supérieur - et contraintes d'urbanisme : « Cherchant les emplacements propices à l'établissement des nombreux équipements éducatifs ou culturels dont elle se dote, la ville ne concevra d'autre politique pour cette période que celle des « chaises musicales » : quelques sites disponibles, en nombre insuffisant, accueillent tour à tour de provisoires décisions d'implantation. Ainsi de quelques emplacements des abords de la cathédrale (parmi lesquels celui de l'ancienne caserne municipale de la rue Vital-Carles), sur lesquels tourneront un temps les avant-projets des facultés, bibliothèque, musée, école des beaux-arts, etc., jusqu'à ce que le coup de sifflet annonçant la fin de la partie révèle l'impossibilité d'y faire tout tenir. Loin de la politique urbaine ambitieuse du XVIIIe siècle, loin même de la confrontation grandiose de l'hôpital Saint-André et du palais de justice, quelques décennies plus tôt - loin aussi des desseins d'Hausmann conçus lors de son éphémère passage bordelais - la ville ne semble avoir d'autre ambition urbaine en cette fin de siècle que de combler des vides ou de réutiliser des emplacements désaffectés. Les facultés bordelaises se ressentiront au premier chef de cette situation. Aucun des trois édifices construits alors - droit, médecine et pharmacie, sciences et lettres - ne bénéficiera d'un emplacement un tant soit peu avantageux, aucun n'aura droit à la perspective frontale que réclame le système architectural dont il relève »<sup>84</sup>. En dépit de cette intention avortée, Frédéric-Gaston Lespialt « obtient de la ville en 1876 le financement de la construction de la

---

<sup>82</sup> « Et après un projet et un concours avorté, Burguet présente, en octobre 1875, un avant-projet bien avancé composé d'un immense édifice, à la distribution intérieure complexe, organisé autour de soixante-deux pièces, d'une terrasse d'astronomie et de météorologie ainsi que de cours intérieures [...] Certes un peu confus et complexe, cet avant-projet révèle pourtant la très grande implication de l'architecte Burguet dans le dessein de rénovation de l'université bordelaise ». <http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/facultes-au-XIXe.php>

<sup>83</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op. cit.*, p.4.

<sup>84</sup> LAROCHE Claude, « Pro Scientia Urbe... », *op. cit.*, p 3-4.

*faculté des sciences et des lettres de Bordeaux* »<sup>85</sup>. Sa « double culture » de professeur d'astronomie et de conseiller municipal de Bordeaux « lui permet d'inscrire les exigences de l'enseignement et de la recherche universitaire dans une vision globale des transformations urbaines »<sup>86</sup>.

Le déplacement des facultés des lettres et des sciences est définitivement décidé lors de la délibération du 6 novembre 1876. Par un financement commun de l'Etat et de la ville de Bordeaux qui souhaitait ainsi s'investir pleinement dans le « renouveau » de l'enseignement supérieur, un édifice de 5000 m<sup>2</sup> se construit à partir de la fin de l'année 1880, sur l'emplacement de l'ancien lycée de Bordeaux qui avait subi un incendie en 1872 et occupait le bâtiment du couvent des Feuillantines<sup>87</sup>. Le lycée est, lui, transféré dans l'ancien collège des Jésuites. La volonté de participation de la municipalité bordelaise est d'autant plus forte que, lors de la phase préparatoire à la construction, l'adjoint au Maire de Bordeaux, délégué à l'Instruction publique n'est autre que Louis Liard<sup>88</sup>, futur directeur de l'Enseignement supérieur de 1884 à 1902, et un des grands instigateurs de la réforme de cet enseignement. Son influence est grande : « *La construction ex-nihilo d'un vaste édifice pour accueillir les facultés des lettres et des sciences avait conduit Liard à mettre en œuvre un programme attestant d'une nouvelle conception de l'enseignement universitaire : « À ma connaissance - écrit-il à l'architecte municipal Charles Durand - il n'est en France aucun édifice que vous puissiez prendre pour modèle. Les plans de nos anciennes Facultés des Sciences et des Lettres, dérivent sans exception, d'une conception de l'Enseignement supérieur qui commence à disparaître. Jusqu'à ces dernières années, les leçons [...] s'adressaient exclusivement au grand public, mélange de savants et de lettrés, et de curieux et d'oisifs, sans cesse renouvelés. De là ces vastes amphithéâtres, ouverts à tout venant. De là aussi l'absence de laboratoires d'études ; à peine quelques salles étroites de recherches pour les professeurs ; peu ou pas de collections et de bibliothèques. Aujourd'hui [...] les efforts communs de l'administration centrale de l'Autorité académique, et des professeurs, tendent de plus en plus à grouper autour de chaque chaire de véritables étudiants. [...] Cela vous fournira l'idée directrice de votre œuvre. On l'a dit avec justesse, une faculté doit être désormais un atelier ; de là, pour les lettres, des salles de conférences intimes, pour les sciences des laboratoires de*

---

<sup>85</sup> RATOUIS O., *op. cit.*, p. 122.

<sup>86</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op. cit.*, p.4.

<sup>87</sup> En 1876, le lycée est installé cours des Fossés (qui fut rebaptisé cours Napoléon de 1808 aux années 1870, mais la dénomination précédente perdue) ou cours Victor-Hugo depuis 1885 (actuel lycée Montaigne).

<sup>88</sup> Louis Liard fut professeur de philosophie de la faculté des lettres de Bordeaux de 1874 à 1880. Il est aussi membre du conseil municipal de la ville de Bordeaux et adjoint au maire délégué à l'Instruction publique de 1878 à 1881.

recherches pour les professeurs, des laboratoires d'études pour les étudiants, des salles de collections voisines des laboratoires, des salles de cours aussi nombreuses que les divers enseignements de la Faculté ; enfin une vaste bibliothèque »<sup>89</sup>. Louis Liard affiche, délibérément, un programme ambitieux en partie réitéré en 1888 pour l'organisation de la faculté des lettres et de droit de Lille dans une lettre adressée au Recteur<sup>90</sup>. Le rôle de Louis Liard n'est pas omis dans le discours d'inauguration<sup>91</sup> du « Palais des Facultés » en 1886 par le Recteur Henri Ouvré<sup>92</sup> « *Aujourd'hui, après cinq années de travail assidu, nous fêtons l'installation nouvelle des Facultés de sciences et des lettres. Pour engager et décider cette importante création, il a fallu, au début, plus que de l'initiative, mais un vigoureux effort. L'éminent et sympathique collaborateur qui siège en ce moment à vos côtés, Monsieur le Ministre, a plus que personne qualité pour vous le dire. Ces souvenirs de la première heure sont maintenant effacés et doivent l'être, mais vous m'excuserez de les avoir indiqués d'un mot. Dans cette ville, où il ne compte que des amis, nul n'ignore que ce n'est pas seulement par l'honorariat que le nom de M. Liard restera attaché à l'œuvre des Facultés reconstruites et rajeunies* »<sup>93</sup>. L'édification du nouveau bâtiment est prise en charge, après le décès en 1879 de Charles Burguet, par le nouvel architecte des constructions communales Pierre-Charles Durand dont les plans sont acceptés par le Conseil municipal de Bordeaux sous la présidence d'Albert Brandenburg<sup>94</sup> lors des séances des 13 mai 1879 et 20 juillet 1880. Ces négociations difficiles s'observent encore plus fortement dans le nord de la France avec le « délicat transfert » de la faculté des lettres de Douai à Lille qui aboutissent à l'inauguration du « palais universitaire » (pour les facultés des lettres et de droit) en 1895 : « *La construction de la faculté des Lettres, rue Gauthier de Châtillon, n'est en réalité qu'un des maillons d'une longue chaîne de construction réalisées par la municipalité lilloise dans ces années 1880-1914 en vue de doter la métropole d'un équipement scolaire et universitaire de qualité. Les projets sont clairement définis par la convention que signent à Lille Louis Liard et Géry Legrand le 12 mars [1887]. La construction de la faculté des Lettres est intégrée à un ensemble plus vaste qui doit permettre l'émergence d'un quartier latin [...]. On définit donc par la convention les obligations futures de l'Etat et de la municipalité* »<sup>95</sup>. Pour Bordeaux, la lecture du numéro de *La Gironde* daté du 10 août 1886 permet de saisir une partie du montage

---

<sup>89</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op. cit.*, p.4.

<sup>90</sup> CONDETTE J.-F. *La faculté...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>91</sup> Annexe 1.

<sup>92</sup> Henri Ouvré Recteur de l'académie de Bordeaux 1879-1890.

<sup>93</sup> *Inauguration des Facultés...* *op. cit.*, p. 17-18.

<sup>94</sup> Albert Brandenburg est maire de Bordeaux de 1878 à 1884.

<sup>95</sup> CONDETTE J.-F., *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 44.

financier : « En 1870, la ville de Bordeaux avait emprunté 5,5 millions de francs pour collaborer à la défense nationale, et elle en dépense 33,5 millions pour cette œuvre patriotique. Ayant obtenu de l'Etat le remboursement de cette somme, elle s'empresse de l'affecter à la réorganisation du casernement militaire, à l'installation du lycée de garçons, aux écoles primaires et enfin, à la construction des nouvelles facultés des sciences et des lettres. Pour ce dernier projet, on prélevait une somme de 1 million de francs. D'autre part, le 14 mai 1877, le ministre de l'instruction publique prenait l'engagement de contribuer au nouvel édifice pour 300 000 francs. Ce n'était pas encore suffisant, ainsi sur le rapport Liard, alors adjoint au maire pour l'instruction publique, le conseil municipal vota 1 836 000 francs pour le déplacement et la construction des nouvelles facultés. Pour parfaire cette somme, on ajoute 500 000 francs prélevés sur l'emprunt de 5.5 millions opéré en 1877 au million déjà voté sur l'emprunt de 1870 et aux 300 000 francs accordés par l'Etat. En outre, pour compléter le paiement des dépenses faites, 150 000 francs ont été fournis sur le budget ordinaire et 40 000 francs ont été ajoutés au laboratoire de physiologie »<sup>96</sup>. Au total, on aboutit donc à une somme de 1 990 000 francs à laquelle il faut ajouter la valeur du terrain adjoint par la ville, soit un million de francs. Le coût définitif s'élève ainsi à environ 3 millions de francs. L'engagement de la ville de Bordeaux est primordial puisqu'il représente 90% du financement.

La construction prévue pour les facultés des sciences et des lettres mais aussi de théologie, débute en 1880 et s'achève en 1885, année de la suppression des facultés de théologie. L'inauguration du « Palais des Facultés » se déroule le dimanche 17 janvier 1886 dans l'amphithéâtre de la faculté des lettres. Y assistent, entre autres, René Marie Goblet Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, Louis Liard devenu directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, des inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur comme Jules Zeller<sup>97</sup>, Michel Bréal<sup>98</sup>, Marcellin Berthelot<sup>99</sup>, et Louis Pasteur. Le Recteur Henri Ouvré, le maire de Bordeaux Alfred Daney, les doyens et professeurs des différentes facultés « *en costume officiel* », « *un grand nombre de dames* », les « *étudiants des diverses facultés qui occupaient les places qui leur avaient été réservées dans l'amphithéâtre* »<sup>100</sup> sont aussi présents. Pour l'inauguration de la faculté des lettres de

---

<sup>96</sup> *Bordeaux, aperçu historique, ... op.cit.*, p. 65-66.

<sup>97</sup> Jules Zeller (1820-1900), agrégé d'histoire, inspecteur général de l'enseignement supérieur de 1876 à 1888.

<sup>98</sup> Michel Bréal (1832-1915), agrégé de lettres inspecteur général de l'enseignement supérieur de 1879 à 1888.

<sup>99</sup> Marcellin Berthelot (1827-1907), docteur ès sciences, inspecteur général de l'enseignement supérieur en 1876, ministre de l'Instruction publique en 1886.

<sup>100</sup> *Inauguration des Facultés...*, *op.cit.*, p. 8 Annexe 1.

Lille en 1895, l'assemblée réunie est plus fournie<sup>101</sup> même si le Ministre de l'Instruction Publique est remplacé pour cause maladie, mais « *il s'agit d'inaugurer les premier et deux juin 1895, les facultés de Droit et de Lettres, l'institut de chimie, ceux de Physique et de sciences Naturelles mais aussi le musée d'archéologie et d'Histoire de l'Art* » Les festivités, les discours du Ministre de l'Instruction publique, du Recteur et du Maire de Bordeaux<sup>102</sup> mettent en perspective l'édification du « Palais des Facultés » avec les objectifs nationaux de la Troisième République et leurs implications locales : sont ainsi mis en exergue l'importance de l'éducation dans la construction d'une république démocratique « [...] nous avons appris que l'instruction est la plus solide des alliées de la démocratie, et que les sacrifices faits en faveur de l'enseignement supérieur ne manquent jamais de profiter à tous les degrés de l'enseignement »<sup>103</sup> « *La démocratie républicaine [...] généreuse, mais prévoyante aussi et noblement inspirée, a senti que la France ne pouvait rester, pour les hautes études en arrière des autres pays* »<sup>104</sup>, mais aussi le rôle des villes et des centres universitaires provinciaux dans la diffusion des aspirations républicaines « [...] je sais plus d'une Faculté d'autrefois qui tiendrait dans un laboratoire de la Faculté nouvelle. Ce sont là de précieux, d'indispensables éléments de décentralisation intellectuelle. [...] C'est sur place et avec les ressources locales que la décentralisation s'accomplira. [...] Si toutes les Facultés sont égales aux yeux de l'Etat, la puissance financière des villes où elles siègent ne saurait être partout la même ; et ce n'est offenser personne que de mettre Bordeaux au rang des privilégiées [...] A coup sûr, l'enseignement supérieur tient une place honorable dans cette intelligente cité de Bordeaux où près du quart du Conseil municipal est recruté parmi ses membres. Nous avons pourtant le souci d'être, non plus appréciés, mais plus familièrement connus, en contact plus direct et plus intime avec l'opinion publique, sans laquelle rien de ce qui touche à l'esprit ne saurait grandir ni même tenir son rang. [...] Notre installation nouvelle y aidera puissamment, Monsieur le Ministre »<sup>105</sup>. La même comparaison s'observe à Lille : « *fêtes de Lille et promotion de l'université septentrionale, ces cérémonies sont aussi l'occasion de célébrer le régime républicain. On chante Marianne au pouvoir et l'on scelle la convivialité entre les nations étudiantes du monde. Il faut cependant noter que les universitaires et étudiants allemands sont exclus des festivités* »<sup>106</sup>.

---

<sup>101</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 44.

<sup>102</sup> Annexe 1.

<sup>103</sup> Discours du Maire de Bordeaux Alfred Daney, *Inauguration des Facultés...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>104</sup> Discours du Recteur de Bordeaux Henri Ouvré, *Inauguration des Facultés...*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 19-21.

<sup>106</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ...op. cit.*, p. 53.

<sup>106</sup> Henri Ouvré Recteur de l'académie de Bordeaux 1879-1890.

En 1886, les facultés des lettres et des sciences s'installent officiellement dans les locaux du cours des fossés futur cours Pasteur : la première pour une durée de quatre-vingt-un ans, et la seconde pour plus de soixante-dix ans.

### **3. « C'est un monument et non un bâtiment sans caractère que la Ville a voulu pour y installer les sciences et les lettres »<sup>107</sup>**

*« C'est un monument et non un bâtiment sans caractère que la Ville a voulu pour y installer les sciences et les lettres ; et je pense que nul ne s'en plaindra. Quelle meilleure occasion de faire appel aux beaux-arts et d'ajouter à la décoration d'une grande et belle cité ! Pourquoi ne pas le dire aussi ? On n'attache souvent tout leur prix aux choses qu'en raison des sacrifices qu'on fait pour elles. Il est bon qu'en passant devant cet édifice, élevé par un homme d'autant de conscience que de talent, on sache que c'est la science qui l'habite. Il fallait être un initié pour aller la chercher dans les dépendances de l'hôtel de Rohan, où les facultés des sciences et des lettres ont attendu pendant un demi-siècle le jour qui s'est enfin levé pour elles »<sup>108</sup>. C'est ainsi que le Recteur Henri Ouvré présente, lors de son inauguration en 1886<sup>109</sup>, le « Palais des Facultés » qui doit donc son surnom autant à la charge symbolique qui lui est attribué - incarner le renouveau de l'enseignement supérieur - qu'à son aspect apparemment monumental au centre-ville de Bordeaux dont la municipalité a été la principale source de financement. Pierre-Charles Durand, l'architecte des constructions communales, « formé en province par un père néo-classique et qui n'a pas connu le creuset – le moule, dira Viollet-le-Duc – de l'École des beaux-arts, historien et archéologue à l'occasion, mais sur les seuls monuments de Bordeaux et de sa région »<sup>110</sup> répond à une commande directe de la mairie ce qui le rend « volontiers tributaire de modèles locaux - l'ordonnance de la Place royale de Gabriel inspire celle de la faculté des sciences et des lettres »<sup>111</sup>. Il a plusieurs fois remanié ses plans et prend appui sur l'exemple de Charles Burguet architecte de la faculté de droit de Bordeaux.*

Au moment de l'édification, cependant, certaines difficultés sont apparues du fait du dénivellement du terrain, d'un « îlot déjà partiellement bâti » et de l'« obligation de

<sup>107</sup> *Inauguration des Facultés...*, op. cit., p. 18 Annexe 1.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>109</sup> Annexe 1.

<sup>110</sup> LAROCHE Claude, « *Pro Scientia Urbe...* », op. cit., p 24.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p 27.

*conserver quelques éléments de l'ancien lycée* »<sup>112</sup>. Le futur « Palais des Facultés » doit être construit sur « *la portion du lycée compris entre le cours des Fossés et la rue Saint Antoine, accrue de la surface occupée par l'ancienne chapelle du lycée et les maisons n°14, rue Saint Antoine, n°17, 19, 21, 23, 25 rue Montaigne. L'école primaire serait conservée sur la partie nord, la synagogue selon un accord avec le consistoire israélite, devait occuper un emplacement au-delà du cours des fossés près de la rue Sainte Catherine (son emplacement actuel)* »<sup>113</sup>. Ces contraintes empêchent au nouveau bâtiment d'acquérir un aspect monumental sur toutes ses faces, ainsi qu'une harmonie parfaite puisque les quatre ailes de l'édifice sont irrégulières<sup>114</sup> ce qui le dissocie par exemple du « *palais littéraire* » lillois qui « *laisse une impression de grand classicisme, de rigueur et de symétrie* »<sup>115</sup>.

Pierre-Charles Durand prend en compte le contexte local et s'inspire « *pour la façade principale, de l'ordonnance de l'ancienne Place royale*<sup>116</sup> *caractérisée par ses bossages à refends et ses baies cintrées* »<sup>117</sup>. Celle-ci, située cours des Fossés puis cours Pasteur, comprend une partie centrale et deux ailes sur 80 mètres. Les trois portes d'entrée sont ornées d'autant de bas-reliefs de cinq mètres de long sur deux de hauteur, œuvres de Pierre Granet, Louis-André de Coëffard de Mazerolles et Edmond Prévot représentant les sciences, les lettres et la ville de Bordeaux les accueillant<sup>118</sup> : le rôle de la municipalité est délibérément souligné. D'après Marion Lagrange<sup>119</sup>, en effet, « *les trois bas-reliefs situés au-dessus de l'entrée illustrent le triomphe de la Ville sur l'État dans la polémique qui les opposa sur le choix des artistes et de l'iconographie. Les propositions nationales, sur les thèmes de la Science, des Lettres et de la Théologie, déplurent autant aux édiles bordelais qui s'offusquèrent de la nudité des figures représentées qu'à l'architecte, qui souhaitait une rigueur plus "antique"* »<sup>120</sup>. Le bas-relief central réalisé par Pierre Granet, correspondant à l'étage de la bibliothèque, propose, par conséquent, une représentation de la ville de Bordeaux : « *Cette puissante jeune femme porte une couronne composée de tours et tient dans*

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, p 27.

<sup>113</sup> POUX Ludovic., *La construction des palais universitaires à Bordeaux au XIXe siècle*, TER d'histoire contemporaine, dir. Pierre Guillaume, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1993, p. 111.

<sup>114</sup> Annexe 2.

<sup>115</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...* *op. cit.*, p. 54.

<sup>116</sup> La place royale devient place de la Bourse en 1848. Elle a été conçue par l'architecte Ange-Jacques Gabriel au XVIIIe siècle.

<sup>117</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., [http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/promenades\\_universitaires.pdf](http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/promenades_universitaires.pdf)

<sup>118</sup> Annexe 3.

<sup>119</sup> Marion Lagrange, maître de conférences en histoire de l'art contemporain (Université Bordeaux Montaigne).

<sup>120</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

sa main un blason aux armes de la ville, qui confirment l'allégorie. Les bras largement ouverts, elle accueille à gauche de futurs étudiants, que lui présente la déesse Athéna et assiste, à droite, à l'inscription des noms des lauréats par une figure féminine qui représente, elle, une allégorie de la République »<sup>121</sup>. A droite sur le panneau sculpté par Louis-André de Coëffard de Mazerolles figurent plusieurs personnages diversement habillés se dirigeant vers le bas-relief central : « Au milieu d'eux, on distingue un sphinx. Le premier homme porte une lyre, l'instrument du poète grec. Un autre tient une plaque gravée de textes hébraïques, probablement en référence aux auteurs des textes sacrés. Enfin le dernier porte un couvre-chef, sorte de bonnet florentin, qui fait penser à celui traditionnellement porté par Dante dans la peinture, depuis la fin du Moyen-âge. Tous ces écrivains, représentent bien évidemment les Lettres »<sup>122</sup>. Cependant « une curieuse malfaçon a conduit à inverser l'ordre logique des panneaux : celui des Sciences est placé du côté de la faculté des Lettres et inversement »<sup>123</sup>. Les thèmes des décors sculptés « complète[nt] un ensemble qui a été voulu comme une création authentiquement bordelaise et qui affirme ostensiblement que l'université, héritière de celle de l'antique Burdigala, se donnait pour mission de transmettre aux jeunes générations les valeurs fondamentales de la culture des Romains et des Grecs »<sup>124</sup>. Même si d'importantes querelles ont existé entre le ministère de l'Instruction Publique et l'architecte municipal<sup>125</sup>, les bas-reliefs ont vu malgré tout le jour sur la façade du Palais, ce qui n'est pas le cas pour la faculté des lettres de Lille qui partage le palais universitaire avec celle de droit. Inauguré en 1895, l'édifice présente un fronton sans motif sculpté. Jean-François Condette explique que « des années 1895-1914, l'affaire revient comme un leitmotiv Les projets et les devis sont nombreux mais rien de bougé » et en 1914, « le fronton est toujours sans visage »<sup>126</sup>. L'architecture de la « nouvelle Sorbonne » est inspirée de la même façon par l'Antiquité comme le souligne André Tuilier : « L'œuvre sera confiée à un jeune architecte qui avait séjourné à Rome, en Grèce et au Proche-Orient, Henri-Paul Nénot ; l'influence de

---

<sup>121</sup> Les facultés de Bordeaux *intra-muros* au XIXe siècle <http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/facultes-au-XIXe.php>

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> COUSTET Robert. « Les bas-reliefs de la façade de l'ancienne faculté des Sciences et Lettres de Bordeaux ou la ville de Bordeaux dispensant ses trésors à l'instruction publique ». Dans : *Revue des Études Anciennes*. Tome 95, 1993, n°1-2. Hommage à Jean Marcadé. pp. 333-334.

<sup>124</sup> *Ibid.* p. 334.

<sup>125</sup> *Ibid.* pp. 323-334.

<sup>126</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 55 -56.

*l'art antique sur l'œuvre de Nénot apparaît dans la partie la plus ancienne de l'édifice dont la première pierre sera posée le 3 août 1885 par le président Grévy »<sup>127</sup>.*

Dans le vestibule rectangulaire de la faculté des lettres bordelaise de 30 mètres de long sur 13 mètres de large, aux extrémités duquel partent deux imposants escaliers, et dénommé « salle des pas perdus », est placé le cénotaphe de Montaigne<sup>128</sup>, restauré par le sculpteur bordelais C. Venturini auquel ont aussi été confiés « *les travaux intérieurs (les chapiteaux ioniques du vestibule) et de façade (les modillons, les chapiteaux, les clés et lettre en saillie)* »<sup>129</sup>. Il avait été, en effet, sérieusement endommagé par un incendie de la chapelle de l'ancien lycée en 1871. La photographie du tombeau<sup>130</sup> illustre encore le livret de l'étudiant de 1967-1968 alors que le déménagement des locaux vers le domaine universitaire est programmé<sup>131</sup>. Le rez-de-chaussée est donc composé de deux amphithéâtres et du vestibule. Au-dessus de ce dernier, se trouve la bibliothèque<sup>132</sup> comme l'avait souhaité Louis Liard, et plus particulièrement la section centrale<sup>133</sup>, lettres et sciences qui « *occupe, en majeure partie, le premier étage*<sup>134</sup>, *donnant sur le cours Pasteur, de l'immeuble où sont installées la Faculté des Lettres et celle des Sciences. La grande salle de lecture où cent personnes sont au large pour travailler, est situé sous le dôme central* »<sup>135</sup>. Cette « pièce » peut sembler évidente pour tout enseignement supérieur en développement, et pourtant, à Lille, il faut attendre 1907 « *soit près de vingt ans après les décrets organisant le transfert* » pour que la faculté des Lettres en acquière une. Pierre Lelièvre<sup>136</sup>, inspecteur général des bibliothèques, considère, en effet, que les efforts de la IIIe République concernant la constitution de bibliothèques universitaires ont été bien trop

---

<sup>127</sup> TUILIER André (directeur honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne), *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne*, Paris, Nouvelle Librairie de France, deux tomes, 1994. Tome 2 : *De Louis XIV à la crise de 1968*, p. 411.

<sup>128</sup> Le cénotaphe de Montaigne occupe cette place jusqu'en 1984. Il est aujourd'hui présent dans les salles d'exposition.

<sup>129</sup> POUX L., *op. cit.*, p. 178.

<sup>130</sup> Annexe 4.

<sup>131</sup> Les liens entre « Montaigne » et la faculté des lettres bordelaise ont toujours été forts. Sous la présidence de Régis Ritz de 1989 à 1994, l'Université Bordeaux III devient, en 1990, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Depuis 2014, avec la fusion de Bordeaux 1, 2 et 4 en Université de Bordeaux, l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 devient Université Bordeaux Montaigne.

<sup>132</sup> La Bibliothèque universitaire est créée par arrêté ministériel di 23 août 1879 comme les autres bibliothèques universitaires de France.

<sup>133</sup> Les facultés de droit et de médecine possèdent chacun une section dans leurs murs.

<sup>134</sup> Annexe 5.

<sup>135</sup> *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest.*, Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 1923 ; p.280

<sup>136</sup> Pierre Lelièvre (1903-2005), Archiviste-paléographe (1927), docteur ès-lettres, inspecteur général des bibliothèques.

faibles : « C'est un article de la loi de finances de 1874 qui établit un droit de dix francs « destiné à créer un fonds commun pour les bibliothèques de facultés ». Encore n'est-il pas fait expressément mention de la bibliothèque universitaire que nous trouvons définie toutefois par un décret du 28 décembre 1885 comme un de ces services communs par lesquels doivent se rapprocher et s'unir les Facultés d'un même centre. Ainsi nos bibliothèques universitaires n'ont-elles ni un très long passé, ni une tradition. [...] En fait, les bibliothèques universitaires françaises eussent fort bien pu se remettre de leur infirmité congénitale si le Ministère de l'Instruction publique et l'Université elle-même avaient eu une vue claire de l'ampleur de la tâche à entreprendre et les moyens nécessaires pour la mener à bien »<sup>137</sup>. A Strasbourg, bien que la bibliothèque ait été détruite en 1870, « un comité de libraires, éditeurs et bibliothécaires allemands avait appelé le monde entier à envoyer des doubles, grâce à quoi, en 1871, la bibliothèque comptait déjà 200 000 volumes »<sup>138</sup>. A la veille de la Première Guerre mondiale, la Bibliothèque nationale universitaire strasbourgeoise « était riche de 1 002 550 volumes dont 12 210 manuscrits »<sup>139</sup>, celle de Bordeaux, visiblement bien moins dotée, comptait en 1923 « 194 manuscrits, 5 incunables, 350 510 volumes ou brochures et 1972 collections ou périodiques »<sup>140</sup>.

A la naissance du XXe siècle, le « Palais des facultés » bordelais est ainsi décrit : « Il y avait encore à signaler la salle des actes avec sa cheminée monumentale et le tableau d'Henri Martin 'Chacun sa chimère', le musée d'archéologie [...] Enfin deux grands amphithéâtres comptent, chacun, 30 bancs et tablettes pouvant contenir 300 auditeurs, même 400 pour les grands cours publics ; chaque amphithéâtre est éclairé par quatre lustres artistiques et des appliques. Celui de la faculté des lettres est orné d'une copie de la 'messe de Bolsène' par Raphaël. On peut y faire à volonté l'obscurité pour les projections. Quatre autres amphithéâtres plus petits sont réservés aux conférences [...] L'édifice dans son entier se compose de 204 pièces séparées par 5 grandes cours<sup>141</sup> ». Au total, la faculté des lettres dispose donc de deux amphithéâtres pour 400 personnes environ<sup>142</sup>, d'une salle de cours pour 60 à 80 personnes, de salles de conférence pour 30 étudiants, de deux salles d'examen avec une petite salle de délibération entre les deux, de trois cabinets de professeurs dont un attenant au grand amphithéâtre, d'une salle pour les collections d'archéologie, et du cabinet du doyen

---

<sup>137</sup> LELIEVRE Pierre, « Bibliothèques universitaires d'aujourd'hui et de demain », *L'Architecture française*, n°251-252, juillet-août 1963, p. 5-7 (numéro publié sous le titre Bibliothèques).

<sup>138</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 56.

<sup>139</sup> *Ibid*, p. 56.

<sup>140</sup> *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest...*, *op. cit.*, p.281.

<sup>141</sup> L'Université de Bordeaux en 1900 / Fascicule rattaché à l'annuaire de l'Université de Bordeaux – pages 65-66.

<sup>142</sup> Annexe 6.

avec antichambre. En 2016, l'exposition « *L'Art pour le savoir, l'Université dévoile ses collections* »<sup>143</sup> a entrepris, entre autres, la reconstitution du bureau de Pierre Paris titulaire de la première chaire d'archéologie et d'histoire de l'art de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>144</sup>. Ce dernier joue un rôle majeur dans la création inédite dans le monde universitaire français du XIXe siècle d'un musée archéologique : « *La faculté des sciences et lettres accorda par ailleurs une place importante à l'histoire de l'art et à l'archéologie. Peu après son inauguration en 1886, l'architecte aménagea l'une des cours carrées afin qu'elle puisse recevoir le premier musée archéologique universitaire français. Pierre Paris, tout juste nommé maître de conférences en archéologie et en institutions grecques, y installa notamment des collections qui se composaient de moulages et de photographies représentant la statuaire grecque classique. Deux cariatides, aujourd'hui placées au rez-de-chaussée, de part et d'autre du vestibule, témoignent de ce musée disparu* »<sup>145</sup>. Bien que les artisans locaux aient été sollicités par Pierre-Charles Durand, ce dernier « *ne paraissait pas bénéficier d'un courant d'opinion favorable. [...] l'architecte écrivait*<sup>146</sup> « *nos Bordelais ne sont pas contents, on me reproche de ne pas les avoir soutenus sans savoir ce que j'ai vraiment fait* »<sup>147</sup>.

Le « Palais des Facultés », enfin, n'est pas seulement un lieu d'enseignement et de recherche, mais aussi le cadre de la gestion administrative de l'enseignement supérieur naissant à Bordeaux. A partir de 1886 se tient, en effet, dans la salle des actes de la faculté des lettres et des sciences, le conseil des facultés (au départ le premier mardi de chaque mois, puis les vendredis)<sup>148</sup>, puis à partir de 1896, le conseil de l'Université. Il s'y déroule jusqu'en 1943, année au cours de laquelle il fut transféré à la Faculté de Droit<sup>149</sup> : « *M. Le Recteur, en raison de l'état de délabrement de la Salle des actes des facultés des Sciences et des Lettres, propose d'accepter l'offre aimable de M. le Doyen de la Faculté de Droit d'utiliser la salle des actes de ladite faculté pour les séances du conseil de l'Université. Le conseil, en remerciant MM. les doyens des facultés des Sciences et des lettres pour une hospitalité vieille de soixante-six ans, accepte cette proposition, et décide que les séances du conseil de l'Université se*

---

<sup>143</sup> *L'Art pour le savoir, l'Université dévoile ses collections*. Exposition au Musée d'Aquitaine du 6 février au 6 mars 2016 organisée par Marion Lagrange, directrice du programme de recherches « Patrimoine artistique universitaire de Bordeaux ».

<sup>144</sup> Annexe 7.

<sup>145</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op.cit.*

<sup>146</sup> Délibération du conseil municipal de Bordeaux 17 avril 1888 dans POUX L., *op. cit.*, p. 182.

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>148</sup> AR R 23 séance du 3 février 1886.

<sup>149</sup> AR R 29 séance du 12 janvier 1943.

*tiendront définitivement dans les salles des actes de la Faculté de Droit.* » A partir de mars 1950, le conseil de l'Université se réunit au Rectorat de Bordeaux.

A la fin du XIXe siècle, le « Palais des Facultés » devait par sa modernité et sa monumentalité incarner et symboliser l'essor nouveau de la faculté des lettres et de celle des sciences dans le développement intellectuel de la nation républicaine, et la volonté d'une ville de province d'y être associée. Il s'inscrit en plein centre-ville comme la concrétisation d'une nouvelle page de l'histoire bordelais. Ainsi François Mauriac, étudiant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1904 à 1907, évoque-t-il dans une des œuvres autobiographiques qu'« *au retour de la faculté des lettres, il manquait rarement de traverser la cathédrale. Telle fut la place qu'occupe dans vie d'alors, cette Primatiale Saint André qu'il lui arrive aujourd'hui encore de s'étonner lorsque les spécialistes ne lui assignent pas un rang parmi les plus belles de France* »<sup>150</sup>. Les objectifs républicains et municipaux se retrouvent dans les autres constructions bordelaises dévolues à l'enseignement supérieur, elles aussi imposantes, antérieure pour la faculté de droit édifiée de 1872 à 1874<sup>151</sup> et conjointe pour la faculté de médecine et de pharmacie bâtie entre 1876 et 1888<sup>152</sup> qui « *placent les bâtiments universitaires au centre de la ville et les intègrent comme des éléments structurants des transformations urbaines de la fin du XIXe siècle, sur les cours nouvellement ouverts de la ville "haussmannisée"* »<sup>153</sup>. A ces édifices doivent être ajoutés ceux de la bibliothèque municipale (1886-1891), de l'École principale du service de santé de la Marine (1890-1895) et de l'école des beaux-arts (1890). En 1888, le Maire de Bordeaux Alfred Daney<sup>154</sup> met ainsi en exergue, en la liant à la construction de la démocratie par la République, la création municipale universitaire « *née de cette nécessité imposée aux sociétés démocratiques qui veulent vivre, non seulement de répandre partout et de développer l'instruction à tous les degrés, mais aussi d'en élever le niveau, afin d'en faire surgir, au service de la nation, une*

---

<sup>150</sup> MAURIAC François, *Commencements d'une vie*, Bernard Grasset, Paris, 1932. Version numérique.

<sup>151</sup> La construction de la faculté de droit est réalisée selon les plans de l'architecte Charles Burguet. « *La faculté de droit, instituée par décret du 15 décembre 1870, est installée dans un bâtiment au programme moins ambitieux que celui des deux autres futures facultés. L'élément central du plan est un grand amphithéâtre : c'est encore, comme le programme le commande, la conception du cours magistral qui domine et qui fixe l'économie du bâtiment* » LAROCHE Claude, « *Pro Scientia Urbe...* », *op. cit.*

<sup>152</sup> La construction de la faculté de médecine et de pharmacie est réalisée selon les plans de l'architecte Jean-Louis Pascal.

<sup>153</sup> RATOUIS O., *op. cit.*, p. 122.

<sup>154</sup> Alfred Daney est maire de Bordeaux de 1884 à 1888, de 1892 à 1896 et de 1904 à 1908.

*élite d'hommes et de citoyens capables de la diriger et de la préserver des écueils redoutables du despotisme et de l'anarchie »<sup>155</sup>.*

## **B - L'utilisation et les insuffisances du « Palais des Facultés » : gérer l'exiguïté progressive des locaux et la cohabitation avec la faculté des sciences**

### **1. Les aménagements du « Palais des Facultés » jusqu'à la Seconde Guerre mondiale**

De 1886 à la fin des années 1940, les locaux de la faculté des lettres et des sciences subissent des modifications qui correspondent d'abord à des améliorations mais aussi aux réponses liées à des contraintes de plus en plus fortes.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, à quelques exceptions près, les « acteurs » de la Faculté des Lettres de Bordeaux sont satisfaits des locaux qui connaissent néanmoins des aménagements ponctuels et s'adaptent aux progrès d'une civilisation désormais industrielle. Le premier changement correspond à la création du Musée archéologique : « *en juin 1886, à peine la faculté des Sciences et des Lettres est-elle inaugurée que de nouveaux travaux sont engagés afin de couvrir la cour donnant sur le grand amphithéâtre des lettres pour en faire une galerie pour les collections de moulages. C'est la naissance du Musée d'archéologie* »<sup>156</sup>. Suite à des discussions commencées dès 1891, le « Palais des Facultés » est doté d'un téléphone dans le secrétariat le 1<sup>er</sup> janvier 1899<sup>157</sup>. Les domiciles des doyens situés au centre-ville de Bordeaux pour Georges Radet<sup>158</sup> 9 bis rue de Cheverus<sup>159</sup> et Joseph Dresch<sup>160</sup> 19 rue

---

<sup>155</sup> Alfred Daney, discours prononcé lors de l'inauguration de la faculté de médecine, cité par Péry, Dr G. *Histoire de la faculté de médecine de Bordeaux et de l'enseignement médical dans cette ville, 1441-1888*. Paris : O. Doin, 1888, p. 348 dans LAROCHE Claude, « *Pro Scientia Urbe...* », *op. cit.*, p. 4.

<sup>156</sup> Les facultés de Bordeaux *intra-muros...*, *op. cit.*

<sup>157</sup> L'accès à la « modernité » reste un aspect récurrent. Ainsi le rapport du conseil de l'Université du 2 février 1968 mentionne la volonté de l'installation d'un ordinateur à la faculté des sciences sur le campus. AR R 36.

<sup>158</sup> Doyen de 1899 à 1919.

<sup>159</sup> Programme des enseignements, Université de Bordeaux, Imprimerie Cadoret, 1907, p. 51.

<sup>160</sup> Doyen de 1919 à 1922.

de Strasbourg<sup>161</sup> y furent reliés en 1905. En 1907, l'Institut de géographie quitte une pièce étroite et enfumée pour disposer alors d'une grande salle claire et vaste. De plus, est aménagé un laboratoire de photographie. L'année suivante, l'éclairage électrique se substitue à l'éclairage au gaz dans le grand amphithéâtre. Ensuite, le cabinet du doyen de la faculté des lettres est rénové. On procède également à la réfection des calorifères. Cependant, en 1910, certains d'entre eux, à air chaud, sont remplacés par un chauffage à vapeur d'eau à basse pression. Les moulages, en effet, sont empoussiérés et abîmés. On craint le même sort pour les outils scientifiques de l'Institut de géographie : « *Vous savez mieux que personne, à quel point nos collections d'antiques ont été salies et détériorées par les poussières et fumées de calorifères [.../...] Pour que rien de notre matériel scientifique n'eût à souffrir nous avons fait obstruer les bouches à chaleur [.../...] Nous nous condamnons à nous chauffer mal ou à ne pas nous chauffer du tout afin de préserver ce que nous avons acquis au prix de tant d'argent et de soins* »<sup>162</sup>. Le doyen demande même, si les réparations ne sont pas effectuées, un ordre écrit pour rouvrir les bouches de chaleur. Enfin, l'année suivante, une salle de réunion est aménagée pour l'Association des étudiants. La faculté des lettres de Lille connaît aussi des aménagements au début du XXe siècle : agrandissement du grand amphithéâtre, extension de l'institut histoire de l'art<sup>163</sup>.

Par la suite s'ouvre une période « creuse ». Les plaintes accentuées de l'après-guerre illustrent le reflux des rénovations ou innovations. Au début des années trente, cependant, la faculté des sciences puis celle des lettres sont équipées d'un chauffage central efficace. Il y avait, en effet, urgence. Au cours de l'année universitaire 1934-1935, le grand amphithéâtre est nettoyé, les salles de conférences mises à neuf ainsi que tout l'éclairage électrique « *improvisé pendant la guerre* »<sup>164</sup>. Les « *canalisations électriques* » des facultés des lettres et des sciences font aussi l'objet d'une réfection en 1935 liée à leur « *mauvaise état* »<sup>165</sup>. La même année, « *en raison de l'urgence* », ce sont « *les WC de l'aile gauche du bâtiment des Facultés des Sciences et des Lettres, cours Pasteur* »<sup>166</sup> qui sont refaits. En 1936, enfin, un petit amphithéâtre et l'institut de géographie font aussi une toilette complète. Deux salles, réservées aux professeurs, sont meublées et tapissées.

---

<sup>161</sup> *Annuaire de l'Université de Bordeaux 1921- 1922*, Bordeaux, Goudaud, p 222.

<sup>162</sup> AMB 1054 RS – Lettre du doyen Georges Radet au maire de Bordeaux Jean Bouche (1908-1912) datée du 13 octobre 1910.

<sup>163</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ...op. cit.*, p. 55.

<sup>164</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Cirot, 1934-1935, p. 204.

<sup>165</sup> AR R 28 séance du 25 mars 1935.

<sup>166</sup> *Ibid.*

Après la Seconde Guerre mondiale, sont engagés des travaux pour agrandir les facultés des lettres et des sciences par une surélévation des bâtiments<sup>167</sup>, mais ils sont à considérer comme des pis-aller dans la mesure où la vétusté et le manque de place sont de plus en plus criants, et que les esprits sont plutôt tournés vers le départ de la faculté des sciences du « Palais des Facultés ». Celui-ci envisagé dès l'entre-deux-guerres et conjugué aux difficultés économiques semble avoir limité l'ampleur des travaux comme le laisse envisager la remarque suivante du Conseil de l'Université à propos de la réfection de l'électricité « *quel que soit l'intérêt d'un tel projet, il a paru qu'au moment où le transfert de tous les services de la Faculté des Sciences allait déterminer une nouvelle distribution des locaux du cours Pasteur et par suite un nouvel aménagement des canalisations électriques, il convenait de s'en tenir aux travaux reconnus tristement indispensables* »<sup>168</sup>.

Pendant l'entre-deux-guerres, enfin, l'Université de Bordeaux se dote avec la construction d'un stadium universitaire d'une nouvelle infrastructure qui peut concerner les étudiants de la faculté des lettres. Dans les rapports des Conseils de l'Université bordelaise, la prise en compte d'aménagements sportifs apparaît pour la première fois en 1932. Il est, alors, décidé « *qu'il convient de doter les étudiants de terrains de jeux* »<sup>169</sup>. Le choix du lieu se porte en 1933 sur le domaine Phénix à Pessac. Les plans, devis, et cahiers de charges sont adoptés par les différentes autorités au cours de l'année 1934, et l'inauguration de l'espace sportif a lieu le 2 juin 1935. Au 1<sup>er</sup> janvier 1936, il porte désormais le nom de « Stadium universitaire de l'Académie de Bordeaux » et devient un « *organisme spécial* » doté d'une autonomie administrative et financière qui le rapproche d'un Institut d'Université. Ainsi « *après la création du premier Institut d'Education Physique de France en 1927, le Recteur*<sup>170</sup> *déclare au cours de la réunion inaugurale et constitutive de la Commission Administrative du Stadium que « l'Université de Bordeaux vient d'achever l'institution d'un organisme encore unique en France »*<sup>171</sup>. Le stadium universitaire pessacais connaît rapidement le même sort que les bâtiments universitaires : le Recteur Adolphe Terracher souligne, ainsi, en 1935 que

---

<sup>167</sup> AR R 30 séances des 4 novembre et 9 décembre 1949.

<sup>168</sup> AR R 28 séance du 25 mars 1935.

<sup>169</sup> Séance du conseil de l'Université du 19 janvier 1932 cité dans Dartial Frédéric, *Les projets d'aménagements et réalisations d'équipements sportifs de l'Université de Bordeaux de 1932 à 1945*. Parcours enseignement, Master 2, Histoire des Mondes modernes et contemporains, sous la direction de Bernard Lachaise.

<sup>170</sup> Adolphe Terracher recteur de l'Académie de Bordeaux de 1932 à 1938.

<sup>171</sup> DARTIAL Frédéric, *Les projets d'aménagements et réalisations d'équipements sportifs de l'Université de Bordeaux de 1932 à 1945*. Parcours enseignement, Master 2, Histoire des Mondes modernes et contemporains, p.14.

« malgré son ampleur, notre terrain est à peine suffisant pour les jours d'affluence (jeudis et dimanches) » puisqu'il accueille lycéens et étudiants. Différents équipements complètent jusqu'à la fin des années 1930 la première structure : une salle d'éducation physique, un préau couvert, un fronton de pelote basque...

## 2. L'exiguïté du « Palais des Facultés »

Les adaptations à la modernité et les aménagements précédemment évoqués ne doivent pas, en effet, cacher le fait que le « Palais des Facultés » n'en n'est pas moins progressivement confronté à divers problèmes comme le manque d'espace, conséquences des objectifs qu'il devait symboliser. Du coup, les desseins intellectuels affichés se heurtent, finalement assez rapidement, à des difficultés matérielles importantes.

Au tout début du XXe siècle, par exemple durant l'année universitaire 1905-1906, commencent à poindre dans les rapports des doyens de la faculté des lettres quelques remarques concernant l'étroitesse des locaux tout en soulignant que la faculté est, cependant, mieux lotie en comparaison avec les autres établissements supérieurs de Bordeaux comme la faculté des sciences ou de médecine. Ainsi, au cours de l'année universitaire 1909-1910, toutes les facultés protestent contre la vétusté et l'exiguïté, sauf celle des Lettres. Dès 1897<sup>172</sup>, en effet, peut être observée dans les procès-verbaux du conseil de l'Université la volonté d'agrandir la faculté des Sciences, mais aussi celle de médecine. Force est de constater qu'il faut attendre deux décennies depuis l'achèvement de l'édifice du cours Pasteur pour l'émergence de réelles plaintes. Le même délai est observé pour la « nouvelle Sorbonne » : « Vingt ans après l'achèvement des travaux, les bâtiments seront trop étroits pour recevoir les élèves qu'ils devaient abriter dans leurs murs. Cette situation n'était pas due à l'imprévoyance des universitaires et des hommes politiques qui avaient eu le mérite d'entreprendre la reconstruction de la Sorbonne. Elle attestait tout simplement le succès des réformes démocratiques, qui avaient permis l'essor de l'enseignement supérieur scientifique et littéraire dans le pays »<sup>173</sup>. La situation est différente pour la faculté des lettres lilloise car, dès la première année universitaire, le doyen Moy expose ainsi la situation « *La faculté s'installe présentement dans les nouveaux locaux de la rue Gauthier de Châtillon. Une*

---

<sup>172</sup> AR R 23 séances du 8 novembre 1897, du 15 novembre 1898, du 14 avril 1899.

<sup>173</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 414.

*remarque s'impose : les locaux sont trop petits... »<sup>174</sup>. L'après Première Guerre mondiale s'avère être une rupture pour le « Palais des Facultés » dans sa totalité : « *Le Palais des Facultés, qui pouvait être suffisant au moment où il fut construit, abrite difficilement tous les services qui doivent y trouver place* »<sup>175</sup> souligne le rapport présenté au ministre de l'Instruction publique. Le manque d'espace lié à des locaux qui n'apparaissent plus aussi monumentaux qu'en 1886 face au développement de l'enseignement et à la cohabitation avec la faculté des sciences est l'un des griefs les plus évoqués. De façon récurrente, chaque année de la décennie 1920-1930, la faculté des lettres, lors de son rapport annuel, se plaint du manque d'espace, d'autant plus qu'après la « Grande Guerre », le ministère de l'Instruction Publique demande annuellement les *desiderata* des différentes facultés. Ainsi en 1922, la faculté des lettres souhaitait que, par voie d'achat ou d'expropriation, la ville se rende acquéreur de toutes les maisons du cours Pasteur situées entre le « Palais des Facultés » et la rue des Ayres. Dans le bâtiment potentiellement construit sur cet emplacement trouveraient place des magasins pour la bibliothèque, un petit amphithéâtre et des salles de travail, un musée des moulages, un Institut de géographie plus largement installé, un office de l'histoire de Bordeaux et du Sud Ouest, un office d'étudiants étrangers avec une salle de conférence et de lecture<sup>176</sup>. De l'entre-deux-guerres jusqu'au déménagement à Talence-Pessac, toute possibilité d'acquérir des immeubles - proches ou non du « Palais des Facultés » (legs, vente...) - pour accueillir divers services qui permettraient de donner de l'espace aux facultés des Sciences et des Lettres sont régulièrement les bienvenues, mais connaissent des fortunes diverses. En 1923, lorsque les facultés de pharmacie et de médecine aménagent dans de nouveaux bâtiments, on peut considérer alors, que la situation est l'inverse de celle du début du XX<sup>ème</sup> siècle, où ces dernières étaient les parents pauvres des facultés par rapport à celle des lettres à Bordeaux. L'exiguïté des locaux est vivement et toujours soulignée dans les rapports annuels envoyés au ministre de l'Instruction publique : « *Je ne reviendrai pas sur les récriminations si justifiées que l'on trouve chaque année dans les rapports des doyens des facultés des sciences et des lettres, car chacun sait que, dans les facultés, on utilise jusqu'aux couloirs et aux caves pour loger les élèves [.../...] La faculté des lettres est aussi mesquinement installée, les professeurs n'ont pas de cabinets personnels et leur salle commune est des plus modestes. Contre mauvaise fortune, ils savent faire bon cœur et travailler quand même. Mais ils se sentent parfois quelque peu humiliés, lorsque des visiteurs**

---

<sup>174</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ...op. cit.*, p. 55.

<sup>175</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Ferron, 1922-1923.

<sup>176</sup> Séance du Conseil de l'Université – 27 novembre 1921.

*étrangers marquent leur surprise de les voir dénués du plus élémentaire confort »<sup>177</sup> ». Peut être reprise l'expression de Jean-François Condette pour le « Palais lillois », « le Sisyphes facultaire tient désormais son rocher »<sup>178</sup>. Pendant les années trente, si les protestations ne cessent pas, elles sont atténuées par l'espoir que fonde la faculté des lettres sur le départ du cours Pasteur de la faculté des sciences qui semble comme la seule solution pour alléger les problèmes, comme le souligne Paul Laumonier professeur à la faculté des Lettres<sup>179</sup> : « Monsieur le Ministre, En décembre 1922, à la fin du rapport dont m'avait chargé le Conseil de l'Université de Bordeaux, j'exposais la grande pitié de certaines de nos facultés, trop à l'étroit et à l'ombre dans leurs locaux et l'effet lamentable de cet état de choses, non seulement sur nos étudiants, mais encore sur ceux qui nous viennent de l'étranger, alors que les pouvoirs publics semblaient se préoccuper de ceux-ci peut-être plus encore que de ceux-là. Ces doléances ayant été reprises à peu près chaque année par les rapporteurs du Conseil et la situation s'aggravant avec l'augmentation de nos effectifs et de nos besoins, le nouveau directeur de l'Enseignement supérieur, homme d'énergie et de sens pratique, a voulu se rendre compte par lui-même du mal signalé et des remèdes possibles, et c'est par sa visite bienveillante que commence l'histoire de notre dernière année scolaire. Guidé par notre recteur et accompagné des doyens, il jugea bien vite le bien-fondé de nos réclamations, et d'accord avec le maire-député de Bordeaux qui sait combien la ville a d'intérêt au prestige de son université, il établit divers projets qui ne manqueront pas d'apporter à celle-ci l'élargissement et confort, notamment la création d'une université réservée aux étudiants et le transfert de la faculté en un plus vaste domaine permettant à celle des Lettres de se donner de l'air et du jeu [.../...] Les étudiants sont devenus si nombreux en sciences et en lettres que les locaux ne peuvent plus les contenir; pour les cours de chimie notamment, et chez nous pour les conférences de littérature française où se trouvent réunis les étudiants de langue étrangère, ceux des lettres classiques et ceux qui préparent les certificats pour l'enseignement primaire supérieur et les écoles normales primaires, les salles ordinaires sont très insuffisantes, et les grands amphithéâtres réservés d'habitude au public sont maintenant remplis par eux. ». Cet espoir est renouvelé l'année universitaire suivante : « En ce qui concerne les Facultés des Sciences et des Lettres, la question de l'exiguïté des locaux ne pourrait être résolue que par la construction de la nouvelle Faculté des Sciences »<sup>180</sup>. Le projet, qui fut donc évoqué lors d'une visite du directeur de l'enseignement supérieur au cours*

<sup>177</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Paul Courteault, 1924-1925, p. 27.

<sup>178</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté*,...*op. cit.*, p. 55.

<sup>179</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, 1929-1930.

<sup>180</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Louis Villemin (faculté de médecine et de pharmacie), 1931-1932, p. 18.

de l'année universitaire 1929-1930, avait largement pris corps en 1933 puisqu'un financement avait même été prévu pour édifier la nouvelle faculté sur un terrain, cours Barbey, appartenant à la ville. Pourtant le plan, fourni avec retard, n'est pas accepté par le ministère. De plus, il s'agit d'une période de restrictions budgétaires. De projets en modifications, de reports en reports, les difficultés subsistent.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le manque de place revient dans les différents rapports présentés au ministre de l'Education Nationale. Ainsi, pour l'année universitaire 1945-1946, Jean Loiseau, professeur à la faculté des lettres, souligne à nouveau cet aspect, même si on ne peut occulter les difficultés inhérentes à l'après-guerre<sup>181</sup> : « *Les enseignements ont été assurés [.../...] non sans se heurter à des difficultés matérielles sérieuses. Partout par suite du développement des enseignements et de l'accroissement du nombre des étudiants, le problème des locaux et du personnel se pose de façon croissante. La Faculté de Médecine se trouve à l'étroit pour l'organisation des travaux pratiques. La Faculté des Sciences manque de laboratoires et ses amphithéâtres sont trop petits. La Faculté de Droit et la Faculté des Lettres sont obligées d'établir des horaires minutieux pour que tous les cours puissent avoir lieu, et la Faculté des Lettres en particulier, bien involontairement comprimée par la Faculté des Sciences, souffre d'un embouteillage permanent. Il y a trop de cours pour trop peu de salles* ». L'année suivante, on peut aussi lire dans le rapport de Marcel Laborde-Lacoste, professeur de droit : « *La Faculté des Sciences est, elle aussi, de plus en plus resserrée. Le projet d'une nouvelle construction est toujours à l'étude [.../...]. Sa réalisation permettrait enfin à la Faculté des Lettres de ne plus être la plus mal logée de France comme l'indique le doyen Renouard* »<sup>182</sup>. La moindre place est nécessaire. Ainsi en 1946, le doyen de la faculté des lettres demande la restitution du local occupé par l'Association des étudiantes<sup>183</sup>. Enfin, Bernard Guillemain, maître de conférence de la faculté des lettres, met encore en avant le problème de l'exiguïté des locaux lors de la Rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux en 1963 au Grand théâtre<sup>184</sup> : « *L'Université ne sépare pas la salle de cours du laboratoire, l'exposé du savoir de son approfondissement. [.../...] Pourtant nous ne cachons point nos inquiétudes. Il nous faut évidemment de façon urgente des locaux plus spacieux, mieux adaptés, du matériel, du personnel, car l'ingéniosité et la bonne volonté ne suffisent pas à*

---

<sup>181</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit.,, 1945-1946.

<sup>182</sup> Page 19 du rapport à M le ministre de l'Education Nationale au nom du conseil de l'Université de Bordeaux 1946-1947.

<sup>183</sup> AR R 30 séance du 2 novembre 1946.

<sup>184</sup> AR, Rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux lundi 18 novembre 1963, imprimerie Delmas.

*tout* ». Roger Navarri <sup>185</sup>, étudiant cours Pasteur, puis assistant à partir de 1967, décrit aussi, près de cinquante plus tard, la surpopulation du « Palais des Facultés » : « *J'ai été nommé d'ailleurs une année en 67 où il y a eu un afflux massif d'étudiants dans les facs. Une démocratisation de l'enseignement supérieur qui a été, qui a fait que les facs ont dû s'agrandir. Au Cours pasteur, il n'y avait plus de places* »<sup>186</sup>. Régis Ritz <sup>187</sup> entré à la faculté des lettres de Bordeaux comme assistant en 1966 possède le même sentiment : « *J'ai dû faire cours quelques mois dans la fac de lettres dans le cours Pasteur. On était dans des locaux en ville, certes historiques mais beaucoup trop petits !* »<sup>188</sup>.

### **3. Les autres critiques à l'encontre du « Palais des Facultés »**

A l'inconfort engendré par le manque d'espace s'ajoute le problème récurrent de chauffage dans les rapports des doyens. Deux difficultés s'observent : celle du coût et de l'efficacité des installations. De manière chronique de la fin du XIXe siècle aux années trente, le financement du chauffage dépendant du cours du charbon est évoqué dans les procès-verbaux du conseil de l'Université : « *Adjudication des charbons : M. le Recteur donne lecture d'une lettre de M. le Doyen de la Faculté de Médecine demandant s'il n'y aurait pas lieu vu la cherté du charbon de faire procéder à une adjudication pour la fourniture à faire aux quatre facultés pour la prochaine saison d'hiver.*

*M. le Recteur pense qu'il y aura lieu de renvoyer la question en novembre le charbon étant trop cher à cette époque.*

*La question est remise*<sup>189</sup> »

« *Charbons : Le ministère a prévenu de prendre des précautions pour l'établissement des budgets au sujet des chauffages vu l'augmentation des charbons.*

---

<sup>185</sup> Roger Navarri, littérature, étudiant cours Pasteur, assistant en 1967, maître-assistant, maître de conférences en 1979.

<sup>186</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>187</sup> Régis Ritz, étude d'anglais, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1966, maître-assistant de 1970 à 1973, maître de conférences jusqu'en 1977, professeur, président de l'Université Bordeaux Michel de Montaigne Bordeaux 3 de 1989 à 1994.

<sup>188</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>189</sup> AR R 2 séance du 17 juillet 1900.

*M. le Recteur se demande si les prix ne baisseront pas. L'adjudication produirait lors des effets désastreux. A l'amiable on obtiendrait peut-être mieux.*

*D'ailleurs les facultés brûlent des charbons de types différents d'où des difficultés d'établir des prix moyens, bases de l'adjudication.*

*Le conseil délibère que l'adjudication générale est repoussée pour cette année au moins et que les doyens traitent de gré à gré chacun pour sa faculté.<sup>190</sup> »*

*« Chauffage central des Facultés des sciences et des lettres : dépense supplémentaire Accordée<sup>191</sup> ».*

De nombreuses récriminations liées au froid régnant dans les locaux apparaissent dans les années trente dans les rapports envoyés au ministre de l'Instruction publique : *« J'ignore à quelle époque nous verrons s'élargir nos locaux. Pour le moment, nous songeons surtout à chauffer ceux dont nous disposons. Nous avons dû supporter pendant les sessions du baccalauréat et de licence d'octobre dernier et de novembre courant, une température qui conviendrait plutôt à des salles de gymnastique qu'à des salles d'examens ou de conférences<sup>192</sup> »* ou encore *« M. Darbon professeur à la Faculté des Lettres s'associant aux observations de M. le doyen Cirot rappelle les conditions difficiles de température dans lesquelles ont eu lieu certains cours et conférences à la Faculté des Lettres durant plusieurs jours de l'hiver 1931 1932. M. Chainé, professeur à la Faculté des Sciences, expose au conseil que l'Institut de zoologie a eu lui aussi à souffrir de l'insuffisance du chauffage au cours de l'hiver écoulé et demande l'inscription de ses observations au procès-verbal »<sup>193</sup>. Le « Palais des Facultés » cumule donc à partir des années trente de nombreuses difficultés de toutes natures que résume avec une pointe d'humour le doyen G. Cirot<sup>194</sup>: *« En attendant, nous sommes de plus en plus à l'étroit dans les deux petits amphithéâtres et les quatre salles de conférence dont nous disposons, avec le grand amphithéâtre, pour tous nos cours, pour ceux de l'Institut colonial, pour les quatre cours libres, pour les cours de langues vivantes aux officiers, pour les conférences faites aux officiers de réserve, pour mainte et mainte conférence qui, pour une raison ou une autre, ne peut se faire à l'Athénée .../... Ce qui peut nous consoler d'être à l'étroit, c'est que nous aurons moins froid cet hiver »*. Un nouveau*

---

<sup>190</sup> AR R 23 séance 13 novembre 1900.

<sup>191</sup> ADG série T fonds du Rectorat conseil de l'université, séance du vendredi 11 décembre 1931.

<sup>192</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Cirot, 1930-1931.

<sup>193</sup> ADG série T fonds du Rectorat conseil de l'université, séance du vendredi 30 septembre 1932.

<sup>194</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Cirot, 1929-1930.

système est mis en place au cours des années trente comme il a été observé précédemment. Mais, dès 1949, il faut à nouveau envisager la réfection du chauffage central<sup>195</sup>.

La bibliothèque de la section centrale qui se trouve dans le « Palais des Facultés » n'est pas épargnée par les difficultés. Son personnel doit user de stratagèmes divers pour ranger les livres et une collection précieuse de moulages est dispersée en trois endroits différents dans les locaux. La faculté n'a de cesse de réclamer pour cette dernière et durant la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle la création d'un véritable musée. Là encore, de manière régulière, les souhaits d'aménagement ou d'agrandissement sont à observer de 1900 à l'après Seconde Guerre mondiale, tout particulièrement durant les années trente. Le recteur François Dumas<sup>196</sup>, en 1930, demande, ainsi, au ministère de l'Instruction publique des crédits pour l'aménagement de la bibliothèque : « *J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, un devis détaillé des travaux à effectuer à la Bibliothèque universitaire (sections Sciences-Lettres). Une somme globale de 398.745,05 francs serait nécessaire pour opérer, dans de bonnes conditions, les travaux de transformation et d'agrandissement qui sont devenus indispensables* »<sup>197</sup>. Les rapports des conseils de l'Université comportent, eux aussi, des mentions récurrentes des difficultés :

« *Bibliothèque*

*M. Bouvy signale l'accroissement des dépôts et la nécessité d'augmenter les emplacements. Il demande pour établir des rayons dans les sections du Droit des sciences et des Lettres 2 945, 56 F*

*Renvoyé à la commission des finances. »*<sup>198</sup>

« *Bibliothèque locaux*

*M. le Recteur invite M le Bibliothécaire en chef à exposer au conseil la question des locaux de la bibliothèque universitaire*

*L'insuffisance de ces locaux a été reconnue depuis longtemps.*

*Au cours d'une récente visite dans le but de rechercher les moyens d'agrandissement M l'architecte de la ville a constaté leur insécurité et les dangers qui peuvent en résulter. Ces dangers ont été jugés tels qu'on a dû procéder de toute urgence au dégagement de rayonnages trop chargés. Malheureusement faute de place, on a dû entasser presque toute la*

---

<sup>195</sup> AR R 30 séance du 8 juillet 1949.

<sup>196</sup> François Dumas recteur de l'Académie de Bordeaux de 1922 à 1932.

<sup>197</sup> AN F1714491, Bibliothèque universitaire 1930-1943, 10 décembre 1930.

<sup>198</sup> AR R 23 séance du 13 novembre 1900.

*collection des thèses étrangères dans les escaliers où leur consultation est pratiquement impossible »*<sup>199</sup>

Ces diverses constatations ont pour conséquence la réalisation de travaux au cœur des années trente : l'Etat et la Ville de Bordeaux les financent<sup>200</sup>. Cette dernière est particulièrement remerciée par le Conseil de l'Université une fois les aménagements achevés : « *il serait injuste de ne pas reconnaître toute la partie qui en revient à la Ville de Bordeaux et à sa municipalité [...] [Le Recteur] donne connaissance à l'assemblée de la lettre, en date du 15 janvier, qu'il a adressée à cet effet à M le Maire et à son Conseil municipal* »<sup>201</sup>. Et momentanément ce dernier semble montrer une certaine satisfaction sur la situation de la bibliothèque : « *Actuellement, tous les travaux d'agrandissement et d'aménagement qui avaient été prévus sont achevés. Ils ont eu pour principale conséquences :*

- a) de porter de 100 à 166 le nombre de places réservées aux lecteurs de la salle commune*
- b) de leur assurer de meilleures conditions d'éclairage ;*
- c) de créer une salle spéciale réservée à la lecture sur place des périodiques courants et des bibliographies le plus importantes*
- d) d'améliorer considérablement les conditions de travail et la discipline générale de la salle par l'installation des fichiers à l'entrée de la salle.*
- e) d'augmenter de 2000 mètres environ les rayonnages disponibles [...]*
- f) d'augmenter les conditions de sécurité par une révision complète de la canalisation électrique et l'installation d'un poste incendie :*
- g) enfin l'acquisition d'un coffre-fort mettra désormais à l'abri du feu et du vol les documents les plus précieux.*

*Il n'est certainement pas exagéré de dire qu'à l'heure actuelle la bibliothèque de l'Université de Bordeaux est une de celles qui sont les mieux adaptées à leur destination ».*<sup>202</sup> La liste ainsi établie permet de comprendre toutes les insuffisances de la bibliothèque au début des années trente, mais il est probable que ces bénéfices furent rapidement caduques. En 1949, à nouveau les procès-verbaux portent mention de nouveaux aménagements nécessaires : « *Travaux d'agrandissement dans la section centrale de la bibliothèque universitaire. Plans et devis pour agrandissements* »<sup>203</sup>

---

<sup>199</sup> ADG série T fonds du Rectorat conseil de l'université, séance du 1<sup>er</sup> décembre 1932.

<sup>200</sup> La contribution totale de l'Etat s'élève à 130 000 francs, celle de la ville de Bordeaux 200 000 francs. AR R 27 Conseil de l'Université 1933 1934 séance du 6 février 1934.

<sup>201</sup> AR R 27 séance du 6 février 1934.

<sup>202</sup> AR R 27 séance du 6 février 1934.

<sup>203</sup> AR R 30 séance du 4 novembre 1949.

Bordeaux ne semble donc pas sur le long terme déparé dans le paysage national. En 1963, Pierre Lelièvre, inspecteur général des Bibliothèques, dénonce, en effet, l'absence de réelles politiques pour les bibliothèques universitaires : *« Reconstituées au début de la IIIe République, les bibliothèques universitaires ont eu des débuts modestes. [...] Dernière venue dans l'Université, la bibliothèque, en France, devait bien souvent se contenter d'installations précaires et faussement réputées provisoires, dans des bâtiments mal adaptés et souvent impossibles à aménager correctement du fait de leur destination première et de leur construction. [...] Il est vrai que, bien souvent, les amphithéâtres, les salles d'enseignement, les laboratoires étaient eux aussi installés de façon médiocre et généralement mesquine. Que peut-on citer, pour la période qui va de 1871 à 1940 comme construction importante ? La bibliothèque de Nancy, celles de Lille, Clermont, la Sorbonne... il est difficile de les présenter comme des exemples »*<sup>204</sup>.

Le « Palais de Facultés » et son entretien constituent donc une des préoccupations majeures de ceux qui font vivre la faculté des lettres et, comme cela est logique par la cohabitation au sein des mêmes lieux, la faculté des sciences. En attendant un déménagement de cette dernière - hypothétique jusqu'aux années 1950 - il faut faire face aux mêmes problèmes durant l'entre-deux-guerres d'autant plus que la faculté des sciences abrite aussi un laboratoire de chimie appliquée à l'industrie des résines, un laboratoire d'essais des produits coloniaux, une station agronomique et œnologique, une école de chimie appliquée à l'industrie et à l'agriculture<sup>205</sup> : *« M. le Doyen est encore plus pessimiste et c'est un véritable cri de douleur qu'exhale son âme décanale accompagné heureusement d'un hommage de reconnaissance pour M. le Recteur : "la question des bâtiments, écrit-il, est pour notre Faculté des Sciences, de plus en plus inquiétante par suite de l'accroissement toujours plus grand du nombre de nos étudiants. La création de notre nouveau certificat MPC par exemple a rendu nécessaire la création d'un service supplémentaire de nuit pour nettoyer et dégager les laboratoires de chimie tenus jusqu'à 18 heures, le mercredi, par 70 étudiants et mettre en place le matériel utilisé pour les manipulations de 70 à 80 autres étudiants le jeudi matin »*<sup>206</sup>

*« Faculté des sciences : attribution de locaux*

*L'Assemblée de la Faculté des Sciences a proposé l'attribution à M. Daguin professeur pour annexer à son laboratoire, un couloir attenant à ce laboratoire et dont le passage est utilisé par aucun autre service.*

---

<sup>204</sup> LELIEVRE Pierre, « Bibliothèques universitaires... », *op. cit.*, p. 5-7.

<sup>205</sup> *L'Université de Bordeaux, livret guide*, Imprimerie de l'Université, Bordeaux, 1913.

*Rapport présenté à M. le Ministre...*, *op.cit.*, Julien Bonnacase, professeur à la faculté de droit, 1930-1931.

Accepté »<sup>207</sup>.

Les divers aménagements ou réparations qui ont été réalisés pour améliorer le fonctionnement d'un bâtiment qui semble trop étroit et froid en période hivernale, ont, de plus, témoigné de la collaboration entre l'Etat - représenté par l'Université de Bordeaux - et la ville de Bordeaux.

Déjà, à l'origine, la construction du « Palais des Facultés » entraîna un financement commun, ce qui peut peut-être servir de modèle pour la suite. L'installation de l'Institut de géographie nécessita aussi la coopération de l'Etat (le directeur de l'enseignement supérieur Bayet accorda une première subvention de 5 000 francs, puis une seconde de 2 000 francs) et de la ville. Le 24 novembre 1904, avant les travaux, le Doyen écrit au Recteur expliquant qu'il « *est dans la nature des choses, que d'une part la ville se charge de l'installation matérielle et mobilière, que d'autre part le pouvoir central assure les frais de l'organisation scientifique et technique* »<sup>208</sup>. Ainsi, par des tractations et négociations, les deux parties se partagent pour tel ou tel projet le financement. Cependant les discussions ne sont pas toujours faciles. Dans les séances du Conseil de l'Université (mardi 28 janvier 1908 et le 20 mai 1910), on évoque les « *pénibles* » négociations avec la municipalité pour le remplacement du chauffage. Accord et partage tacites ne se font donc pas sans difficultés allant jusqu'à l'anecdotique parfois. Ainsi le tableau "à chacun sa chimère" est même l'objet de tensions : « *Le président donne communication d'une lettre de M. l'Adjoint aux Beaux arts de la Mairie de Bordeaux qui demande, à charge d'échange, le transfert au musée du tableau de Henri Martin "à chacun sa chimère" actuellement en dépôt dans la salle des actes des facultés des sciences et des lettres. Le conseil ne se reconnaît pas le droit de trancher la question puisque la toile de M. H Martin est en dépôt. De plus, ce tableau est bien placé, l'autorisation de le voir n'a jamais été refusée à personne, on ne saisit donc pas bien les raisons qu'il y aurait de l'échanger* »<sup>209</sup>. Les rapports entre les deux institutions sont, en fait, soumis à évolution. Ils sont peut-être facilités à la fin du XIXe siècle par le fait que les universitaires sont fortement présents au Conseil municipal. Le Recteur Henri Ouvré n'indique-t-il pas dans le discours d'inauguration<sup>210</sup> du « Palais des « Facultés » en 1886 que « *près du quart du Conseil municipal est recruté parmi ses membres* »<sup>211</sup>. Au début du siècle, Henri de la ville de Mirmont, professeur de latin à la faculté des lettres de Bordeaux, est adjoint au maire pour l'instruction publique. Pour déterminer la part respective de chaque partenaire dans les travaux de construction et

---

<sup>207</sup> ADG série T fonds du Rectorat conseil de l'université, séance du 3 juillet 1931.

<sup>208</sup> AMB – 1054 R5.

<sup>209</sup> AR R 23 séance du 17 janvier 1899.

<sup>210</sup> Annexe 1.

<sup>211</sup> Discours du Recteur de Bordeaux Henri Ouvré, *Inauguration des Facultés...*, *op. cit.*, p. 21.

d'aménagement des locaux de l'enseignement supérieur, il faut attendre 1936 pour aboutir à une convention définitive exprimée en ces termes :

« *Article premier* : Sauf les dérogations prévues dans les articles suivants, sont à la charge de la ville tous les travaux de réparation des immeubles, tels que les doivent les propriétaires à leurs locataires au terme de l'article 1720 du code civil.

*Article deux* : Sont à la charge de l'université toutes les réparations dont sont tenus les locataires, en vertu de l'article 1754 du code civil et, en outre, tous les travaux d'entretien des installations existant à l'intérieur des locaux »<sup>212</sup>.

Ce texte provoque la réaction suivante : « Cette convention a heureusement défini une situation qui, pour nous, demeurait obscure et incertaine »<sup>213</sup>. Ce secteur de la collaboration entre la ville de Bordeaux et les facultés est donc désormais éclairci. Ces échanges plus ou moins faciles se perpétuent après la Seconde Guerre mondiale et s'accroissent avec le déménagement vers Talence-Pessac-Gradignan.

Dès l'entre-deux-guerres et plus encore après la Seconde Guerre mondiale avec l'accroissement des effectifs étudiants, « les bâtiments universitaires situés dans le centre ancien de Bordeaux sont au bord de l'asphyxie. [...] Cela fait longtemps que les facultés aux architectures prestigieuses et monumentales édifiées place de la Victoire par Jean-Louis Pascal de 1876 à 1888 (médecine et pharmacie) et cours Pasteur par Charles Durand de 1880 à 1886 (sciences et lettres), ne remplissent plus correctement leur rôle. La faculté de médecine avait pu, en 1922, s'agrandir sur des terrains adjacents, « mais le nombre croissant des étudiants dans toutes les villes universitaires, la vétusté des anciens bâtiments, les rapides progrès de la science, exigèrent la création de nouveaux édifices et le rééquipement des anciens »<sup>214</sup>. L'insuffisance des locaux universitaires s'observent de la même façon à l'échelle nationale « Les amphithéâtres bondés ne sont pas l'apanage des établissements parisiens. Les facultés de province connaissent, au moins depuis le milieu des années 1950, les mêmes problèmes. En 1955, l'Université de Strasbourg, avec ses 6000 étudiants se dit « resserrée jusqu'à l'étouffement dans ses immeubles ». A Lille, au début des années 1960, les rédacteurs du journal de l'AGE (Associations générales d'étudiants) dénoncent sur le mode du dessin humoristique « la compressibilité des corps ». [...] Partout les étudiants sont à l'étroit. [...] A Montpellier, la faculté des Lettres, initialement construite pour 600 étudiants, en accueille

<sup>212</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., op.cit., André Darbon, 1933-1934.

<sup>213</sup> Ibid.

<sup>214</sup> DELORME Franck, « Faculté des sciences de Bordeaux, René-André Coulon architecte », *In Situ* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 26 janvier 2012. URL : <http://insitu.revues.org/932> ; DOI : 10.4000/insitu.932.

plus de 4000. Pour faire face au flux, et attendant de « pousser les murs », les doyens tentent partout d'utiliser au mieux les locaux »<sup>215</sup>. Les années cinquante et soixante sont dominées pour l'Université bordelaise et la faculté des lettres, nous l'étudierons ultérieurement, par la perspective des déménagements. Cependant, le bâtiment du cours Pasteur reste toujours aussi impressionnant même pour une étudiante en philosophie des années 1960. Chantal Thomas écrit en effet : « La faculté des lettres et sciences était un "Palais universitaire". Avec son large escalier, son fronton, son hall de marbre, l'immeuble était imposant. J'étais impressionnée à l'idée d'étudier dans un palais [...] Au milieu, dans le hall où nous attendions l'ouverture du secrétariat, il y avait le cénotaphe de Michel de Montaigne, sa sculpture en gisant entourée d'une barrière métallique »<sup>216</sup>.

Mais si la fonction première du « Palais des Facultés » est évidemment d'abriter professeurs, étudiants et cours, et si travaux et aménagements ne peuvent cacher le manque d'espace, des circonstances exceptionnelles ont amené ces locaux à « servir » dans un tout autre domaine.

## **C - Des circonstances exceptionnelles : les locaux du « Palais des Facultés » pendant les deux guerres mondiales**

Face à l'avancée des armées allemandes sur le territoire français, le gouvernement est amené à se replier à Bordeaux de décembre 1870 à mars 1871, puis de septembre à décembre 1914, et enfin au cours du mois de juin 1940. Au début des deux guerres mondiales, les bâtiments universitaires bordelais sont alors réquisitionnés afin d'accueillir certains ministères venus de Paris.

---

<sup>215</sup> GRUEL Louis, GALLAND Olivier, HOUZEL Guillaume, *Les étudiants en France, histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, presses universitaires de Rennes, 2009, p. 25.

<sup>216</sup> THOMAS Chantal, *Cafés de la mémoire*, Seuil, 2008, p. 147-148.

## 1. Le « Palais des Facultés » pendant la Première Guerre mondiale : de l'accueil du « ministère de la Guerre » à un édifice vidé de ses étudiants.

Le mois d'août 1914 fut sans doute l'un des moments les plus désastreux de toute l'histoire militaire de la France et aussi l'un des plus meurtriers<sup>217</sup>. » Au cours du mois d'août 1914, la retraite des armées françaises est si grave que la ville de Paris est menacée, obligeant le gouvernement français à « s'exiler », une nouvelle fois, à Bordeaux, le 3 septembre 1914<sup>218</sup>. « *C'est un train qui transfère ces personnalités de Paris à Bordeaux, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1914 : "nous partons par le train du gouvernement, ce soir, à 23h10"*<sup>219</sup>. La cité abrite par conséquence le cœur du processus de décision au sein du ministère de la Guerre, du moins pour tout ce qui ne concerne pas la tactique du champ de bataille elle-même »<sup>220</sup>. Le ministère de l'Instruction publique s'installe, ainsi, dans les locaux de la faculté de droit place Pey Berland, celui des Finances dans ceux de la faculté de médecine et de pharmacie place d'Aquitaine<sup>221</sup>, et l'essentiel du ministère de la Guerre investit le « Palais des Facultés ». Dans un premier temps, dès le début du conflit en août 1914, il accueille des troupes coloniales, ce qui inspire, en 1918, à Paul Courteault<sup>222</sup>, professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France à la faculté des lettres, une description précise et, parfois, pittoresque : « *Le dimanche 2 août, à cinq heures du matin, le 2<sup>e</sup> bataillon et du 7<sup>e</sup> colonial prenaient possession des facultés des sciences et des lettres. Il partit dans la nuit du 7 au 8, au milieu de l'émotion qui partout accompagna le départ de nos soldats à la frontière. Les coloniaux furent remplacés, du 15 août au 1<sup>er</sup> septembre, par des bataillons de zouaves arrivant du Maroc et par des territoriaux de la région [...]. Les hommes couchaient sur la paille, dans les vestibules, les couloirs, les amphithéâtres. Ils faisaient leur toilette et leur*

---

<sup>217</sup> BEAUPRE Nicolas, *1914-1945, les Grandes Guerres*, Paris, Belin (Histoire de France dirigée par Joël Cornette), 2012, p. 46.

<sup>218</sup> Le Président de la République Raymond Poincaré s'installe dans les locaux de la Préfecture, la présidence du Conseil à la mairie de Bordeaux.

<sup>219</sup> Carnets Buat, Bibliothèque de l'Institut de France, Mss 53900, livret 1, 2 septembre 1914. Le lieutenant-colonel, puis colonel, Edmond Buat a été appelé par Alexandre Millerand auprès de lui le 28 août 1914.

<sup>220</sup> BONIN Hubert, « Bordeaux, capitale de la mobilisation industrielle (20 septembre 1914) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 3/2014 (n° 255) , p. 81-98.

<sup>221</sup> La place d'Aquitaine devient la place de la Victoire après la Première Guerre mondiale.

<sup>222</sup> Paul Courteault, historien, est chargé de cours à la faculté des lettres de Bordeaux de 1907 à 1910, puis professeur de 1910 à 1937.

*cuisine dans les cours. Un bœuf fut dépecé devant le tombeau de Montaigne<sup>223</sup>. Les zouaves mirent dans nos paisibles locaux la note vibrante de leurs chéchias et de leurs clairons. Il y avait parmi eux des Basques : il leur arriva de danser dans notre institut de géographie de frénétiques fandangos. Montaigne, réveillé de son sommeil par tout ce fracas, n'en fut pas étonné »<sup>224</sup>.*

Aux soldats succède, dans un second temps, le 6 septembre 1914, le ministère de la Guerre qui occupe le « Palais des Facultés »<sup>225</sup>. Comme pour les autres bâtiments universitaires, l'arrivée précipitée des structures gouvernementales implique une nouvelle organisation des lieux. Paul Courteault dresse un tableau des transformations multiples que connaissent les facultés des sciences et des lettres dans lesquelles se déploie, désormais, l'essentiel des services de la Guerre<sup>226</sup> : « *Sur le cours Pasteur, des deux côtés du perron, deux guérites et deux sentinelles annonçaient la destination nouvelle de l'édifice. La salle des Pas-Perdus était livrée toute entière aux scribes affairés à trier des lettres et aux plantons chargés de donner des renseignements. Une barrière en fermait l'entrée ; pour la franchir, un laissez-passer était nécessaire [...]. Les cabinets du doyen et des professeurs des lettres, l'amphithéâtre dit « de théologie », la salle de conférences n° 1 étaient le domaine du secrétaire général. Dans le grand amphithéâtre des lettres, on avait installé le service des recherches des morts et des blessés. Le 2<sup>ème</sup> bureau du cabinet du ministre occupait les salles de conférences n° 2 et 3 et le cabinet attenant. La salle de conférences n°4 et le cabinet de l'appariteur avaient reçu les bureaux de la direction du ravitaillement. Enfin dans le Musée de moulages, au milieu des antiques, siégeait le service du matériel [...]. Au premier étage, l'Institut de géographie et les deux salles de conférences des sciences avaient reçu le service de la censure télégraphique, le bulletin des armées et le bureau de la presse »<sup>227</sup>.*

La bibliothèque, divisée en box, était aussi à la disposition du ministère de la Guerre. Ainsi, le service du prêt de la bibliothèque universitaire avait lieu... dans le couloir du premier étage où avaient été déplacés les fichiers. Bordeaux et tous les locaux qui accueillent les services du gouvernement français furent largement chamboulés. Un sentiment de chaos organisé ressort,

---

<sup>223</sup> Dans la « salle des pas perdus » du « Palais des Facultés » est placé, à l'issue de la construction de l'édifice, le tombeau de Montaigne, restauré par le sculpteur bordelais Venturini. Il avait été, en effet, sérieusement endommagé par un incendie de la chapelle de l'ancien lycée en 1871.

<sup>224</sup> COURTEAULT P., « L'Université de Bordeaux et la guerre », *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, janvier-février 1918, p. 52-53.

<sup>225</sup> Le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, s'installe rue Vital-Carles où se trouve le siège du quartier général de l'armée.

<sup>226</sup> Les locaux de la faculté de médecine et de l'Institut de géologie accueillent d'autres services du ministère de la Guerre.

<sup>227</sup> COURTEAULT P., *art. cit.* p. 56-57.

au bout du compte, de la description des locaux universitaires que poursuit ainsi Paul Courteault : « *Pour compléter le tableau, il faut se représenter les couloirs, les dessous d'escalier, les moindres recoins occupés par des secrétaires, des plantons, des permanences de nuit. Des cloisons en planches sectionnaient les couloirs, les divisaient en compartiments, où, dès le 1<sup>er</sup> novembre des poêles entretenirent la chaleur traditionnelle des bureaux. Jamais nos Facultés ne furent chauffées comme alors ; la fraîcheur a pris depuis sa revanche, mais qui songeait à s'en plaindre?* »<sup>228</sup> . Le professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France qui parcourt la faculté des lettres depuis près de vingt ans, fait, ici, malgré les circonstances, allusion aux insuffisances du « Palais des facultés », particulièrement dans le domaine du chauffage, qui apparaissent de manière récurrente dans les rapports officiels depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les communiqués à la presse sont donnés, au moment de l'installation des différents ministères<sup>229</sup>, de l'Institut de géographie. C'est dans ce lieu que les journalistes français et internationaux sont mis au courant du « miracle de la Marne » en septembre 1914<sup>230</sup> pour reprendre l'expression qui a cours à l'époque. Paul Courteault sort, alors, de son rôle d'historien en commentant l'évènement dans ces termes : « *C'est dans un modeste corridor de notre faculté des lettres qu'a été d'abord connue du monde cette victoire de la Marne, que le Boche a voulu nier avec cette puissance de mensonge qui caractérise la race*<sup>231</sup> ». Même si ce dernier s'éloigne parfois d'un compte-rendu objectif des faits, et qu'il est toujours prompt à mettre en exergue Bordeaux<sup>232</sup>, son récit s'attarde aussi sur un autre moment important qui se déroule, cette fois-ci, dans la salle des actes du « Palais des facultés » alors même qu'une guerre courte était encore espérée. La mise en place de l'économie de guerre, et plus particulièrement la mobilisation de l'industrie, fut décidée lors d'une réunion « secrète », le dimanche 20 septembre 1914, à laquelle assistaient, principalement, Alexandre Millerand, ministre de la Guerre, le général Adrien Gaudin de Villaine, Emmanuel Rousseau, secrétaire général du ministère, le lieutenant-colonel Edmond Buat, des industriels tels que François de Wendel, Louis Renault en tant que président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, Robert Pinot - « *secrétaire général du Comité des Forges, l'un des personnalités les plus influentes du groupe de représentation des intérêts de la*

---

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>229</sup> Les communiqués à la presse sont ensuite donnés deux fois par jour depuis l'amphithéâtre des sciences.

<sup>230</sup> Le samedi 12 septembre à vingt-deux heures d'après COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 59.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>232</sup> L'introduction de l'article « L'Université de Bordeaux et la guerre » s'achève par cette constatation à propos de la demande de contribution de la *Revue philomathique* : « Vous vous êtes adressés pour cela au professeur d'histoire de Bordeaux », (Courteault P., *art. cit.*, p. 52).

*métallurgie* »<sup>233</sup> - et les représentants des Établissements Schneider et C<sup>ie</sup>, des chantiers navals de Penhoët<sup>234</sup>. La composition de la rencontre permet de comprendre comment le ministre de la Guerre a « *très largement laissé les rênes de l'économie de guerre aux industriels, et aux militaires. Le grand quartier général (le GQG), par exemple, n'hésitait pas, en dehors de toute règle comptable, à passer parfois les commandes de matériels directement auprès des industriels* »<sup>235</sup>. Hubert Bonin n'hésite pas à écrire du 20 septembre 1914 que « *sans être, bien entendu, l'une des grandes dates de l'Histoire, cette réunion bordelaise n'en est pas moins emblématique d'un tournant de l'histoire de la Guerre de 14/18* »<sup>236</sup>. Il poursuit : « *c'est ainsi que, à Bordeaux, à cause des hasards des événements de la guerre, éclôt ce qui est destiné à devenir une "machine de guerre", "un autre front", celui des usines, dans le cadre d'un immense programme de mobilisation industrielle* »<sup>237</sup>.

Les édifices de l'Université bordelaise et, parmi eux, les locaux des facultés des lettres et des sciences constituent pendant près de quatre mois, un des centres de décisions politiques névralgiques de la France. La période riche en transformations est résumée de la sorte par Henri Lorin<sup>238</sup> dans son rapport fait au Ministre de l'Instruction publique : « *Les besoins de la mobilisation, puis le séjour du gouvernement à Bordeaux ont bouleversé les usages accoutumés de nos locaux universitaires. Nos salles de cours, nos laboratoires, nos bibliothèques et parfois jusqu'à nos pas perdus ont été tour à tour des cantonnements, des bureaux, de cabinets des ministres. Cette appropriation provisoire n'a pas posé seulement des problèmes d'architecture ; on ne saurait trop dire ce qu'elle exigea de patience et d'ingéniosité des doyens, des secrétariats et de tout le personnel auxiliaire ; grâce à un concours chaleureux de bonnes volontés, on peut d'abord tout organiser pour nos hôtes temporaires, puis, après leur départ, tout remettre en ordre* »<sup>239</sup>.

Pour ce qui est du rythme universitaire, il faut, alors, habilement jouer avec l'absence des professeurs, la réquisition des bâtiments et des salles ordinaires de cours pour que ces derniers puissent avoir lieu. Henri Lorin ajoute que « *d'habiles combinaisons d'horaires et la parfaite complaisance de tous, maîtres et auditeurs ont eu raison de toutes les difficultés ; pas un seul*

---

<sup>233</sup> BONIN H., *op. cit.*

<sup>234</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 60.

<sup>235</sup> BEAUPRE N., *op. cit.*, p. 158.

<sup>236</sup> BONIN H., *op. cit.*

<sup>237</sup> *Ibid.*

<sup>238</sup> Henri Lorin, géographe, enseigne à la faculté des lettres de Bordeaux de 1897 à 1930 comme chargé de cours puis professeur de géographie coloniale. Député en 1919.

<sup>239</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Henri Lorin, 1914-1915, p. 7.

*cours n'est resté en souffrance* »<sup>240</sup>. Lorsque le gouvernement français retourne à Paris durant une période qui s'écoule principalement de fin novembre au 10 décembre 1914<sup>241</sup>, les facultés retrouvent un calme apparemment propice aux études, mais en fait trompeur, car les conditions universitaires ont profondément changé avec un conflit qui, désormais, s'enlise. La Première Guerre mondiale achevée, l'Université de Bordeaux rend hommage par des cérémonies, des plaques ou monuments<sup>242</sup> aux membres de la communauté éducative qui ont participé au conflit. Par exemple, les noms des trois enseignants disparus de la faculté des lettres, Henri Alline, Gabriel Leroux et Jacques Rambaud, sont inscrits au-dessus des salles où ils ont enseigné. Des tableaux sont affichés dans les salles de conférences et donnent la liste des étudiants morts au champ d'honneur. En 1920, deux plaques de marbre, une pour la faculté des sciences, une pour la faculté des lettres sur lesquelles sont gravés en lettres d'or les noms des étudiants et professeurs disparus (trois enseignants et cinquante-six étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux), sont placées de part et d'autre du tombeau de Montaigne. Enfin, trois photographies des professeurs morts sont accrochées dans la salle des actes en 1921. Le « Palais des Facultés », bien qu'éloigné du front, a donc « vécu » le conflit.

## **2. Le « Palais des Facultés » pendant la Seconde Guerre mondiale : de l'accueil ministériel à l'occupation allemande**

Après la « drôle de guerre », Bordeaux subit les conséquences de la percée des troupes allemandes à partir du mois de mai 1940. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin, à la veille de la première épreuve du baccalauréat, la ville est bombardée. L'offensive allemande du 5 juin et ses conséquences poussent le gouvernement de la République française à quitter Paris le 10 et à se replier, une nouvelle fois, dans la capitale girondine à partir du 14. Le « Palais des Facultés » est sollicité derechef, et accueille, alors, le vice-président du Conseil Camille Chautemps qui soutient la solution de l'armistice, et de nombreux sous-secrétaires. À l'entresol du bâtiment, un bureau porte la mention « *Général de Gaulle*<sup>243</sup> » sous-secrétaire

---

<sup>240</sup> *Ibid.*

<sup>241</sup> Le ministère de la Guerre reste à Bordeaux jusqu'au début du mois de janvier 1915.

<sup>242</sup> C'est le choix de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

<sup>243</sup> Entretien réalisé par Gaëlle Mornet avec Robert et Renée Etienne au Bouscat le 16 novembre 1999 cité dans son mémoire de maîtrise dans MORNET Gaëlle, *Le monde universitaire bordelais pendant la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945*, TER Maîtrise d'histoire sous la direction de Bernard Lachaise, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 2000 ; p. 16.

d'État au ministère de la Défense Nationale et de la Guerre dans le gouvernement de Paul Reynaud. La faculté de droit sert de point d'attache au ministère des Affaires étrangères. Le bibliothécaire en chef de l'Université de Bordeaux, Jacques Guinard, souligne les transformations qui animent, en juin 1940, les différents bâtiments universitaires bordelais : « *Le 15 juin, les bureaux des ministères repliés de Paris envahissaient les facultés des lettres, des sciences et de droit. La Section Centrale échappait à la réquisition ; par contre la section de droit devait fermer ses portes aux lecteurs pour recevoir le Ministère des Affaires étrangères, qui, du 19 juin au 2 juillet, y a occupé tous les locaux sauf les magasins de livres. Pour soustraire au risque "d'emprunts" tout à fait irréguliers les périodiques exposés dans les salles de lecture et une partie des "usuels", il a fallu les déménager d'urgence et les remettre dans les dépôts à la place que leur assignait leur cote : ils ont d'ailleurs retrouvé leur emplacement habituel après le départ du ministère des Affaires étrangères et n'ont plus eu à en bouger*<sup>244</sup> ». La réquisition des édifices des facultés pour le gouvernement français en 1940 ne peut être comparée à celle de 1914, d'une part, parce qu'elle ne dure qu'une quinzaine de jours contre quatre mois, et que, d'autre part, la France est rapidement et profondément vaincue. Conséquence de la débâcle et de la signature de l'armistice le 22 juin 1940, Bordeaux se situe dans la zone occupée dès le 1<sup>er</sup> juillet.

C'est désormais la présence allemande qui se remarque dans les bâtiments universitaires<sup>245</sup>. Quotidiennement, devant l'imposante bâtisse du cours Pasteur, la *Wehrmacht* défile<sup>246</sup>. Renée Étienne<sup>247</sup>, étudiante à la faculté des lettres, constate « *de temps en temps, l'irruption d'un Allemand qui venait s'installer au premier rang de certains cours, auquel cas nous désertions complètement le premier rang et le second, de façon à le laisser tout seul, ce qui n'avait pas l'air de la déranger. Il venait en uniforme, ce qui était évidemment très pénible*<sup>248</sup>. » Certains cours se déroulent dans des amphithéâtres dans lesquels le portrait du maréchal Pétain a été suspendu suivant ainsi les consignes du préfet dès octobre 1940. Le « Palais des Facultés » sert aussi de solution de repli pour la faculté de droit dont certaines salles sont réquisitionnées

---

<sup>244</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, 1939-1940, p. 62.

<sup>245</sup> La cité universitaire, rue Budos, devient, ainsi, le siège de la *Feldkommandantur* 529, autorité militaire de la région.

<sup>246</sup> Témoignage de Simone Mathieu (future M<sup>me</sup> Lasserre, professeur d'histoire-géographie, lycée Camille Jullian), étudiante à la faculté des lettres pendant la Seconde Guerre mondiale recueilli en janvier 2000 par Gaëlle Mornet (MORNET G., *Le monde universitaire bordelais...*, *op. cit.*).

<sup>247</sup> Témoignage de Robert et Renée Étienne, respectivement professeur émérite de l'Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux 3 et professeur retraitée de l'enseignement secondaire, recueilli en 1999 par MORNET G. (*Ibid.*).

<sup>248</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 27.

par les Allemands<sup>249</sup>. Son doyen, Henri Vizioz<sup>250</sup>, le souligne ainsi : « *des locaux de fortune [furent] obligamment prêtés par MM. les doyens des Lettres et des Sciences et par M. le Proviseur du Lycée Michel de Montaigne qui ont droit à nos vifs remerciements pour leur cordiale et précieuse hospitalité*<sup>251</sup> ». Les difficultés de la vie matérielle s'observent aussi au sein du « Palais des Facultés » : si le problème de chauffage récurrent depuis la fin du XIXe siècle s'accroît de façon difficilement supportable - il est coupé plusieurs jours par semaine - avec le rationnement du charbon, d'autres apparaissent comme le souligne le doyen de la faculté Émile Delage dans son allocation de rentrée du 3 septembre 1942 : « *À mesure que la guerre se prolonge, elle absorbe peu à peu toutes nos ressources et crée une disette générale : vivres, vêtements, moyens de transport, matières premières, objets fabriqués, tout devient rare ou disparaît. Cette année, le chauffage de la faculté sera encore réduit et vous connaîtrez une nouvelle restriction, celle du papier*<sup>252</sup>. » Les murs du « Palais des Facultés » traduisent aussi les bouleversements de la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Par deux fois les locaux du « Palais des Facultés » accueillent une partie du gouvernement français replié à Bordeaux, ce qui signifie, par-delà ces quelques semaines de transformations, aussi l'entrée en guerre pour les membres de la faculté des lettres de Bordeaux. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les difficultés observées avant le conflit n'ont évidemment pas disparu, elles s'accroissent avec l'augmentation des étudiants et le déménagement vers le futur « domaine universitaire » est inéluctable.

## **D - Le déménagement obligé vers le « domaine universitaire » de Talence-Pessac-Gradignan.**

*« La Faculté ne faisait qu'une avec la vie en ville. Étudier, c'était être en interaction, nous pensions que la vie étudiante durerait toujours. Le campus, c'est exactement l'inverse, une parenthèse, qui revendique son provisoire, c'est dommage. Tout était merveilleusement*

---

<sup>249</sup> Les réquisitions concernent aussi la faculté de médecine et de pharmacie.

<sup>250</sup> Henri Vizioz est le doyen de la faculté de droit de Bordeaux de 1934 à 1948.

<sup>251</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, 1943-1944, p. 223.

<sup>252</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, 1941-1942, p. 199.

vivant. *Seule la parole en chaire nous laissait seuls* »<sup>253</sup> : ce sont par ces mots que l'essayiste et romancière Chantal Thomas décrit le passage du cours Pasteur au domaine universitaire. En prenant en compte les projets - très nombreux - et leur concrétisation - soumise à des « rebondissements » multiples, la réalisation du « domaine universitaire » de Talence-Pessac-Gradignan, qui concerne les facultés des sciences, de droit, puis des lettres et sciences humaines, s'effectue de l'après Seconde Guerre mondiale au début des années 1970, plus particulièrement de 1959 à 1967. Elle « *n'a rien à voir avec la mise en place rationnelle, et notamment anticipée, d'un projet urbain et pédagogique cohérent autour duquel un consensus aurait été rapidement réuni* »<sup>254</sup>. La constitution de ce nouveau territoire universitaire, « *l'un des plus vastes de France, plus grand que le centre historique de Bordeaux compris entre cours et Garonne [.../...] ne résulte pas d'un plan concerté, mais de l'addition d'opportunités foncières, d'une succession de demandes formalisées au fil des besoins des facultés, et d'un jeu de chaises musicales qui témoigne des rapports de forces entre tous les acteurs* »<sup>255</sup>. Ce n'est donc pas la simplicité et la clarté qui émanent de la création de ce vaste espace ce qui diffère de la relative « rapidité » des années 1870. Mais sa nécessité apparaît dès 1949 pour l'Inspection générale de l'Éducation nationale comme pour le député de Gironde depuis 1946 et Maire de Bordeaux depuis 1947 Jacques Chaban-Delmas. Un point commun émerge avec la construction du « Palais des Facultés » à Bordeaux. Elle s'était inscrite dans un mouvement national avec l'implication de la ville de Bordeaux. C'est ce même processus qui est lancé dans les années cinquante, mais avec un changement d'échelle lié à la massification de l'enseignement supérieur. Lors de la rentrée solennelle de 1966, Yves Lefèvre<sup>256</sup> n'utilise-t-il pas l'expression de « *déluge démographique* »<sup>257</sup> ? Les autorités de l'Université de Bordeaux sont, par exemple, conviées en 1957 à l'inauguration des facultés de Caen et de Dijon (pour cette dernière, faculté des Sciences et pose de la première pierre de la faculté de Droit)<sup>258</sup>. Didier Fischer souligne l'idée suivante : « *Construire est devenue une ardente obligation. Dès 1963, que cela soit à Strasbourg, Toulouse, Rennes ou Montpellier, de nouveaux bâtiments*

---

<sup>253</sup> THOMAS C. *op.cit.*

<sup>254</sup> SEMBEL Nicolas, "La naissance du campus de Talence-Pessac-Gradignan dans la banlieue de Bordeaux : les étapes d'une innovation institutionnelle (1946-1967)", *Eduquer, instruire et former à Bordeaux et en Bordelais de l'Ancien Régime à nos jours, Revue historique de Bordeaux et du Département de la Gironde*, 2009.

<sup>255</sup> RAGOT Gilles, *Genèse du domaine universitaire de Bordeaux*, <http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/domaine-universitaire.php>

<sup>256</sup> Yves Lefèvre est professeur de langue et littérature du Sud-Ouest de la France à la fac des lettres et de sciences humaines de Bordeaux.

<sup>257</sup> AR, Rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux 1966, au Grand théâtre, lundi 17 octobre 1966, Discours de M Yves Lefèvre

<sup>258</sup> AR R 32, séances des 22 février et 29 mars 1957.

sont livrés pour désengorger les anciennes facultés. A Paris, la décision de construire une annexe à la faculté des lettres est enfin prise. L'année 1963 voit la concrétisation de ce projet dans la banlieue parisienne de Nanterre<sup>259</sup> ». A Toulouse, la faculté des Sciences s'installe à partir de 1962 dans un vaste campus à Rangueil ; l'installation de la faculté des lettres dans le quartier du Mirail est approuvée en 1968. A Bordeaux, entre 1960 et 1971, les facultés, à l'exception de celles de médecine et pharmacie<sup>260</sup>, quittent le centre-ville pour un très vaste « domaine universitaire » de 250 hectares situé sur les communes de Pessac et Talence. Les facultés des sciences en 1960, de droit en 1966-1967 et des lettres entre 1966 et 1971 s'installent progressivement sur le plus grand campus de France et aujourd'hui encore un des plus vastes d'Europe. Toutefois, « les bâtiments occupent [.../...] moins de 10% du terrain, le reste étant dédié aux espaces verts »<sup>261</sup>.

## **1. Le « Palais des Facultés » insuffisant pour la faculté des lettres malgré le déménagement de la faculté des sciences**

Dès l'entre-deux-guerres, la cohabitation entre les facultés des lettres et des sciences au sein du « Palais des Facultés », de plus en plus inadapté aux missions universitaires, est difficile, et le déménagement de la faculté des sciences est dès lors envisagé. Dans un premier temps, ce dernier doit être réalisé à Bordeaux : « Pendant vingt ans, la Ville, l'Université et les architectes, convaincus que le prestige d'une faculté exige une implantation en centre-ville, s'obstinent à y faire entrer au chausse-pied un établissement en perpétuelle évolution »<sup>262</sup>. Près de sept projets marqués par l'empreinte de l'architecte Roger Henri Expert prennent corps des années trente aux années quarante, mais ils n'aboutissent pas. La Seconde Guerre mondiale à peine achevée et malgré les difficultés de l'immédiat après-guerre, le doyen Georges Brus<sup>263</sup> de la faculté des sciences relance les demandes auprès du

---

<sup>259</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 26.

<sup>260</sup> La loi Debré de 1958 demande à toutes les facultés de médecine d'intégrer un complexe hospitalier. L'Université de médecine de Bordeaux est alors construite sur le domaine de Carrère proche de l'hôpital Pellegrin. Le « dispositif » du XIXe siècle suivant lequel les « palais » universitaires étaient proches les uns des autres n'existe plus un siècle plus tard.

<sup>261</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>262</sup> RAGOT G., *op.cit.*

<sup>263</sup> Georges Brus (chimie), doyen de la faculté des sciences de Bordeaux de 1944 à 1962.

Recteur André Marchaud<sup>264</sup> : « *La construction d'une nouvelle Faculté des Sciences est une nécessité dont vous avez reconnu l'extrême urgence dès votre première visite des locaux, si insuffisante de la Faculté actuelle. Aucun des projets successifs, étudiés depuis de longues années, n'a pu être réalisé jusqu'ici, à cause de l'exiguïté du terrain affecté à cette construction par la Ville de Bordeaux* »<sup>265</sup>. Cette lettre est envoyée avec le commentaire suivant par le Recteur à M Vial du service de l'Architecture de l'Enseignement supérieur, rue de Grenelle, à Paris « *Au cours de l'audience qu'il nous a accordée, à M le Doyen de la Faculté des Sciences et à moi-même Mercredi dernier, 6 juin, M. Le Directeur de l'enseignement supérieur m'a prié de vous adresser directement, vu l'urgence, l'évaluation approximative du montant des travaux de construction de la nouvelle Faculté des Sciences de l'Université de Bordeaux, ceci, en vue de l'inscription de ce projet dans la tranche de travaux envisagée par M. le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme* »<sup>266</sup>. Dès l'entre-deux-guerres, en effet, avait été envisagé le transfert de la faculté des sciences du « Palais des Facultés » vers le cours Barbey. L'idée persiste jusqu'au début des années 1950. Il faut attendre le 8 juin 1951 pour que « *l'Université de Bordeaux décide de transférer toute la faculté des sciences à Talence. Aussitôt informée, la Ville de Bordeaux donne son accord de principe. Une page était enfin tournée* »<sup>267</sup>.

Les terrains furent acquis par la ville de Bordeaux et l'Université sur d'anciennes propriétés viticoles de Pessac et Gradignan, et une partie très rurale de Talence : « *Lors de ces acquisitions, le faible coût de ces grandes réserves foncières qui n'étaient jusqu'alors pas destinées à être aménagées, est mis en avant. Le plan directeur du premier petit segment est prêt dès 1953, avec la réunion des propriétés Beaumartin & Promis [...]. L'architecte René-André Coulon et le doyen Brus annoncent y édifier la « faculté de l'an 2000 » (Delorme, 2011), érigée de 1956 à 1958. Coulon, architecte de campus, conçoit celui de HEC à Jouy-en-Josas en 1961, reprenant l'organisation de la faculté de sciences de Bordeaux. En 1958, l'État fait l'acquisition de plusieurs terrains situés dans le prolongement à l'ouest, vers Pessac. Louis Sainsaulieu, spécialiste des constructions scolaires, est nommé architecte en chef de l'ensemble du domaine universitaire, assisté du Bordelais Pierre Mathieu. Il dresse en 1959 le plan de masse du complexe universitaire. Approuvé en juillet 1963, le plan répartit*

---

<sup>264</sup> André Marchaud recteur de 1944 à 1950.

<sup>265</sup> 12 juin 1945, lettre du doyen de la faculté des sciences au Recteur de l'Académie de Bordeaux, AN F1714491 construction faculté 1935-1945.

<sup>266</sup> AN F1714491 construction faculté 1935-1945, 12 juin 1945, lettre du Recteur de l'Académie de Bordeaux au service de l'Architecture de l'Enseignement supérieur.

<sup>267</sup> RAGOT G., *op. cit.*

les principaux bâtiments le long d'un axe est-ouest, l'avenue des Facultés »<sup>268</sup>. Jacques Chaban-Delmas prend, de plus, à cœur, ces transformations et la nécessité d'un changement d'échelle avec les bouleversements de l'enseignement supérieur. Peut-être peut-on rapprocher son action de celle d'Alfred Daney au XIXe siècle ? Le Recteur Jean Babin en ouvrant la séance du Conseil de l'Université le 17 décembre 1962 dont l'ordre du jour est principalement consacré aux constructions universitaires s'adresse en ces termes au député-maire de Bordeaux : « *Et nous savons, et je sais personnellement, quel accueil vous réservez à chacune de nos démarches et aussi tout ce que cette Université vous doit ; si aujourd'hui elle commence à respirer un air un peu plus pur dans un horizon élargi, si son extension ne nous cause plus de soucis majeurs, c'est, Monsieur le Président, à vous que nous le devons, à votre sens de la prospective et ni nous, ni ceux qui nous succéderont, ne sauraient l'oublier. C'est que vous ne séparez pas l'expansion de cette Université de celle de la ville que vous administrez et de la région du Sud-ouest au réveil et à la résurrection de laquelle vous vous êtes passionnément attaché* »<sup>269</sup>. L'après Seconde Guerre mondiale voit, en effet, sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, le lancement de nombreuses réalisations, par exemple, la Cité de la Benaugue en 1948, la Cité Carreire en 1951, Mériadeck en 1952, le groupe scolaire de la Benaugue en 1953. Marc Saboya indique que « *Chaban le bâtisseur* » pense « *déjà, en 1953, à inscrire la nouvelle faculté comme une composante essentielle du programme de développement de Bordeaux à l'échelle de l'agglomération* »<sup>270</sup>. Comme au cours des années 1870, les jeux de pouvoir s'observent entre l'Etat et les autorités municipales : « *À la demande de la Ville de Bordeaux, Mathieu*<sup>271</sup> *est désigné architecte adjoint à l'université pour l'établissement du plan masse des constructions intéressant tous les services de l'Éducation nationale à Talence, à l'exception de la faculté des Sciences confiée à Coulon. En imposant Mathieu qui a toute sa confiance, Chaban-Delmas souhaite conserver un contrôle sur une opération relevant désormais essentiellement de l'État. Les lignes directrices fixées par Coulon seront adoptées par Louis Sainsaulieu, lorsqu'il sera chargé du plan directeur de l'extension du campus, en 1958. La mission partielle que Sainsaulieu reçoit à Bordeaux s'inscrit dans la continuité du travail de Mathieu, à moins qu'elle ne vienne s'y substituer. Sa nomination peut être interprétée comme l'expression de la volonté ministérielle de reprendre le contrôle du processus de fabrication de ce campus*

---

<sup>268</sup> RATOUIS O., *op. cit.*, p. 124.

<sup>269</sup> AR R 34 séance du vendredi 17 décembre 1962. Annexe 9 B.

<sup>270</sup> SABOYA Marc, *Chaban le bâtisseur, 50 ans d'architecture et d'urbanisme à Bordeaux*, la mémoire de Bordeaux métropole, le festin, 2015, p. 46.

<sup>271</sup> Pierre Mathieu est aussi avec Pierre Calmon à l'origine de la cité administrative de Bordeaux.

*jusque-là confié à des architectes locaux* »<sup>272</sup>. Jacques Chaban-Delmas impose alors l'architecte René Coulon<sup>273</sup> « *homme d'une nouvelle génération mais surtout celle d'une méthode de projet rationaliste* »<sup>274</sup> qui est accepté par l'Université en 1952. L'engagement dans cette direction d'une ampleur inédite s'observe au sein de conseil de l'Université en 1957 :

*« Rétrocession à la ville de Bordeaux du terrain des anciens abattoirs du cours Barbey et du cours de la Marne.*

*M. le Recteur rappelle au Conseil qu'après étude en 1950 on reconnut que l'édification de la nouvelle faculté des sciences sur le terrain des abattoirs du cours Barbey et du cours de la Marne soulèverait de grandes difficultés et qu'il convenait de chercher des terrains plus vastes et répondant mieux à cette affectation. Aucun emplacement susceptible de convenir ne se trouvant disponible sur le territoire de la ville de Bordeaux, la décision fut prise alors de bâtir à Talence. La ville de Bordeaux se trouva donc amenée à modifier son offre de concours et à substituer au terrain des anciens abattoirs du cours Barbey et du cours de la Marne cédés à l'Université en 1949 les terrains acquis par elle à Talence : domaine du Castel-terrefort et immeuble Gabas.*

*Il s'agit aujourd'hui pour le Conseil de l'Université d'approuver la délibération du Conseil municipal de Bordeaux en date du 1<sup>er</sup> avril 1957, qui consacre la rétrocession à la ville de Bordeaux des immeubles du cours Barbey, de la place de l'Abattoir et du cours de la Marne et en échange l'affectation à l'Université des immeubles acquis à Talence pour la ville de Bordeaux.*

*M. le Recteur donne lecture de cette délibération. L'accord est complet entre les deux administrations intéressées au sujet des conséquences financières de la rétrocession et de la compensation des créances réciproques.*

*Le conseil de l'Université après avoir délibéré approuve la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 1957. Il approuve l'acte qui constate les accords intervenus entre l'administration municipale et l'Université et autorise M. le Recteur à le signer au nom de l'Université sous réserve de quelques légères modifications de rédaction indiquées par M. le Doyen de la faculté des sciences et qui seront demandées à l'administration municipale*<sup>275</sup> ».

Ainsi sous l'impulsion des recteurs Emile Delage, puis Jean Babin<sup>276</sup>, en 1958, l'architecte

---

<sup>272</sup> RAGOT G., *op. cit.*

<sup>273</sup> Sous sa direction, les architectes, Jean-Louis Ludinart, ainsi que Robert et Jacques Touzin ont pour mission d'édifier la nouvelle faculté des sciences sur le domaine de Talence.

<sup>274</sup> RAGOT G., *op. cit.*

<sup>275</sup> AR R 32, séance du vendredi 10 mai 1957.

<sup>276</sup> Emile Delage recteur de 1950 à 1960, Jean Babin de 1960 à 1972

Louis Sainsaulieu fut chargé de « *dresser le plan-masse d'un domaine universitaire destiné à accueillir l'ensemble des facultés ainsi que les instituts d'enseignement supérieur* »<sup>277</sup>.

De « rebondissement » en « rebondissement » depuis l'entre-deux-guerres liés à l'acquisition ou rétrocession de terrains et aux difficiles négociations entre les différents protagonistes, la faculté des Sciences s'installe - enfin - sur le campus naissant au début des années soixante, définitivement en 1962, mais les travaux s'échelonnent jusqu'à 1968. Si le sous-secrétaire d'Etat de 1940 n'avait probablement pas fréquenté le « Palais des Facultés » lors de la Seconde Guerre mondiale, le 15 avril 1961, le président de la République Charles de Gaulle à l'occasion d'une visite officielle à Bordeaux, parcourt la faculté des sciences largement pavoisée pour l'occasion<sup>278</sup>. Le nouveau domaine universitaire, qui est enrichi de la faculté de droit et au sein duquel la faculté des lettres débute son déménagement en 1966, est inauguré le 23 octobre 1967 (une répétition a lieu en septembre 1967<sup>279</sup>) par Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, et président de l'Assemblée Nationale en présence du ministre de l'Education Nationale Alain Peyrefitte, de Léopold Sedar Senghor alors président de la République du Sénégal. Le maire de Bordeaux déclare alors « *Voici, en effet, vingt ans, à quelques jours près, vingt ans. C'était en octobre 1947 qu'a été pris le virage en direction de Talence* »<sup>280</sup>. De telles constructions voient le jour dans toute la France comme le remarque Didier Fischer : « *Ces facultés [...] s'édifient la plupart du temps en périphérie des agglomérations là où l'espace est suffisant et le terrain meilleur marché. On s'achemine donc au fil des constructions récentes vers une nouvelle géographie universitaire. D'une université en centre-ville, intégrée au tissu traditionnel urbain, on passe à l'implantation de bâtiments excentrés qui sont souvent les premiers signes d'une urbanisation en zone* »<sup>281</sup>.

## **2. Du centre-ville de Bordeaux au domaine universitaire : un déménagement devenu inévitable pour la faculté des lettres**

La faculté des lettres de Bordeaux ne trouve finalement pas, après la « libération » progressive des locaux du cours Pasteur par la faculté des sciences, le nouveau souffle tant attendu et la place tant espérée nécessaire à son épanouissement. François Crouzet, arrivé de

---

<sup>277</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>278</sup> AR R 34, séance du 26 mai 1961.

<sup>279</sup> AR R 33, séance du vendredi 8 janvier 1960.

<sup>280</sup> SABOYA M., *op. cit.*, p. 45.

<sup>281</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 26.

Paris comme professeur d'histoire en 1956, décrit ainsi ses conditions matérielles de travail : « *La faculté des lettres était installée en centre-ville dans un bâtiment imposant de la fin du XIXe siècle, à la façade ornée de sculptures [...] l'Histoire n'avait droit qu'à une seule salle, assez grande et récemment refaite, mais qui pouvait contenir au plus une centaine de personnes* »<sup>282</sup>. Au cours de l'année universitaire 1959-1960, alors que le déménagement « des sciences » n'est pas achevé, les autorités de la faculté des lettres demandent une extension sur le vaste « domaine universitaire » où, désormais, se construit à son tour la nouvelle faculté de droit. Jean Loiseau, doyen, évoque, en effet, lors du Conseil de l'Université de janvier 1960 « *les besoins de la faculté des lettres et la nécessité de son extension même lorsque la faculté des sciences aura totalement libéré les locaux du Cours Pasteur. Une implantation partielle à Talence doit être envisagée comme il avait été primitivement prévu. Un emplacement pourrait lui être réservé entre la faculté de droit et le stadium* »<sup>283</sup>. Le sujet est à nouveau étudié quelques semaines plus tard dans les termes suivants : « *M le Recteur*<sup>284</sup> *soumet au conseil les propositions de M le doyen de la faculté de lettres concernant la construction d'une faculté des lettres dans le complexe des constructions universitaires de Talence-Pessac après utilisation des locaux qui doivent être libérés dans le bâtiment actuel du Cours Pasteur par la faculté des sciences. Il résulte de ces propositions qu'il y a lieu de prévoir la construction à TALENCE de bâtiments pour abriter plusieurs services de la faculté des lettres qui comprendront toute la propédeutique et les enseignements des sciences humaines (philosophie, psychologie, pédagogie, histoire, géographie, archéologie et histoire de l'Art, institut d'études psychologique et psychosociale). La réservation à cet effet à Talence d'un terrain de 7 à 8 hectares au moins sera nécessaire. Il paraît souhaitable que ces services soient logés dans plusieurs bâtiments séparés et qu'il soit prévu un espace suffisant pour des extensions futures si elles se révèlent nécessaires. Il serait bon également que ce terrain fut le plus rapproché de la Bibliothèque Universitaire et du restaurant des étudiants. Le conseil approuve à l'unanimité les conclusions de M le Doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines* »<sup>285</sup>. Mais il est peu aisé d'établir une logique claire tant les démarches sont heurtées. Là encore, les difficultés sont nombreuses. Elles portent sur le choix de l'emplacement par rapport aux bâtiments universitaires déjà construits ou en construction, le style architectural de la future faculté des lettres et des sciences humaines. Elles sont exposées par le doyen Papy devant Jacques Chaban-Delmas en 1962 au cours d'un Conseil de

---

<sup>282</sup> CROUZET François, *De mémoire d'historien - chroniques d'un XXe siècle disparu*, Histoire Payot, 2012, p. 163.

<sup>283</sup> AR R 36, séance du vendredi 22 septembre 1967.

<sup>284</sup> Emile Delage.

<sup>285</sup> AR R 33, séance du vendredi 29 avril 1960.

l'Université : « *M. le Doyen Papy de la faculté des lettres et sciences humaines prend ensuite la parole pour exposer au Conseil la situation de sa faculté et les projets de construction de la nouvelle faculté des lettres. Bien que la situation de cette faculté soit moins critique qu'il y a deux ans en raison du dépannage que constitue le lycée de Talence et l'appoint d'un bâtiment préfabriqué où fonctionnent les services de propédeutique et l'Institut d'études ibériques, la question de l'implantation à Talence d'une nouvelle faculté des lettres est à l'étude. M. le Doyen Papy pense [...] qu'il faut veiller attentivement à la qualité des futures constructions et qu'il est absolument impossible d'accepter des bâtiments de style HLM prévoyant seulement 4 m<sup>2</sup> par étudiant (alors que pour la faculté des sciences la moyenne est d'environ 9 m<sup>2</sup>) ou des constructions de qualité médiocre. M. le Doyen Papy déplore le manque de personnel administratif et aussi d'agents de service qui rend impossible l'entretien convenable des nouvelles réalisations* »<sup>286</sup>. Au bout du compte, l'édification de la nouvelle faculté des lettres fait partie d'un « *projet commun d'urbanisme et d'architecte nourri par les théories modernes du rationalisme et du fonctionnalisme* »<sup>287</sup>. L'architecte Pierre Mathieu, auquel sont adjoints Paul Daurel, Roger Tagini et Louis Sainsaulieu, dirige la construction des facultés de droit et de lettres. Le premier « *n'est pas insensible aux principes de la démarche rationaliste dont il décline cependant une version moins dogmatique. L'esthétique du Mouvement moderne qui s'impose progressivement au Domaine universitaire de Bordeaux, comme sur l'ensemble des campus français, s'apparente à celle qui domine à la même époque à grande échelle et dans une version souvent appauvrie, pour les Grands ensembles* »<sup>288</sup>. Les bâtiments de la faculté de droit sortent de terre entre 1965 et 1967 à Pessac. Les travaux de la faculté des lettres débutent en 1965 pour s'achever en 1970. Les deux structures se font face, et elles « *présentent une division similaire de leur programme en trois blocs distincts comprenant l'administration, l'enseignement et les amphithéâtres. Elles affichent néanmoins quelques divergences de composition* »<sup>289</sup>.

D'après Marion Lagrange<sup>290</sup>, la démarche architecturale comporte des similarités avec celle opérée au XIXe siècle lors de la construction des palais universitaires : « *Le bâtiment central de l'administration, jouté par des édifices abritant salles d'enseignements et amphithéâtres, dessine ainsi une cour d'honneur. Rien ne permet d'appréhender, à l'examen de la façade « sur jardin » du bâtiment central, le volume du grand amphithéâtre auquel on accède depuis le*

<sup>286</sup> AR R 34, séance du 17 décembre 1962.

<sup>287</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>288</sup> RAGOT G., *op. cit.*

<sup>289</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>290</sup> Maître de conférences en histoire de l'art contemporain (Université Bordeaux Montaigne).

vestibule par un escalier d'honneur. De part et d'autre de cet axe, la faculté se développe sans adopter une stricte symétrie. Au sud-ouest, l'aile se referme sur une cour fermée tandis que l'aile nord-est revêt une forme de peigne sur lequel se greffent trois amphithéâtres. Corrigeant les variations de son plan, la faculté présente une certaine homogénéité dans son élévation. En effet, les bâtiments, dont les façades sont rythmées par des panneaux tantôt lisses, tantôt striés verticalement ou horizontalement, sont tous de simples parallélépipèdes à toits terrasses et à l'ossature de béton. Cependant, une condition primordiale est prise en compte : « Contrairement à ce qui s'est déroulé à la fin du XIXe siècle, la superficie totale du bâtiment fut calculée en fonction de la projection du nombre d'étudiants »<sup>291</sup>. Plusieurs amphithéâtres sont, en effet, édifiés dont « l'amphi 700 » : « A l'arrière, le grand amphithéâtre de 700 places offre une originale ordonnance de piliers de béton au profil triangulaire en pyramide inversée portant un avant-toit incliné vers l'intérieur de la salle. Ce parti pris plastique, fréquent dans l'architecture des années 1960, conjugué à une audace technique relative, justifie la place accordée à cette œuvre dans les premières histoires de l'architecture contemporaine française »<sup>292</sup>. Les décors sculptés sont rares, cela s'explique par les conceptions architecturales de la seconde moitié du XXe siècle pour les édifices. On observe, cependant, des décorations murales pour les intérieurs des constructions universitaires et à l'extérieur des sculptures. Ceci est la conséquence du « principe du 1% artistique » déterminé par « l'arrêté du 18 mai 1951 [qui] obligea [.../...] les maîtres d'ouvrages publiques à réserver cette part du budget de construction à la commande ou à l'acquisition d'œuvres conçues pour le bâtiment concerné »<sup>293</sup>. En face du bâtiment administratif de la faculté des lettres se trouvait « L'évolution humaine de l'origine à nos jours » dessiné par Roger Bissière mais réalisée par son fils en 1969 le peintre Marc Antoine Loutre : « A l'origine cette œuvre formait en ensemble unitaire composé d'un mur fait de fragments de galets, de brique et d'ardoise, symbolisant une végétation abondante ; Un bassin était accolé perpendiculairement à la paroi et l'on trouvait tout autour des pavés d'ardoise figurant de grands oiseaux et des plats de ciment blanc évoquant les étapes de l'évolution des espèces. Désormais le mur se trouve sous les arbres le long du bâtiment situé au sud-ouest »<sup>294</sup>. Le déménagement de cette œuvre d'art est dû à la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux services de la scolarité, de l'agence comptable et des relations internationales au début du XXe siècle. Le domaine universitaire s'enrichit, enfin, aussi entre

---

<sup>291</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>292</sup> SABOYA M., *op. cit.*, 158 p.

<sup>293</sup> LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>294</sup> *Ibid.*

1967 et 1968 de la bibliothèque universitaire de droit et de lettres<sup>295</sup> vaste bâtiment dominé par une tour de douze étages qui n'ouvre qu'en 1972. Les quinze années de transformations des espaces acquis sur les communes de Talence, Pessac et Gradignan mettent en exergue les logiques architecturales rationaliste et fonctionnaliste remises en cause lors des décennies suivantes<sup>296</sup>.

Dès 1966 - au bout d'un processus finalement très rapide en comparaison des autres facultés - la faculté des lettres commence son déménagement sur le « domaine universitaire ». Marie-Claire Rouyer-Daney, contemporaine de ces bouleversements, a été étudiante au cours des années cinquante à la faculté des lettres de Bordeaux au sein du « Palais des Facultés » et y est entrée en tant qu'assistante d'anglais en 1967 mais sur le campus : « *je n'ai jamais enseigné cours Pasteur parce que l'Anglais a été le premier à déménagé [...] j'ai été étudiante au cours Pasteur, mais quand j'étais enseignante, l'anglais avait déjà déménagé* »<sup>297</sup>. Néanmoins « *pendant plusieurs années, entre 1966 et 1971, la faculté fonctionna dans des conditions difficiles, en partie cours Pasteur, en partie sur le campus. L'ensemble du déménagement ne fut achevé qu'au moment de la naissance de Bordeaux 3* »<sup>298</sup>. Les plans présents dans le livret de l'étudiant de 1967-1968 témoignent de ces bouleversements avec deux plans, un des structures universitaires à Bordeaux et un autre du domaine universitaire en formation<sup>299</sup>. Deux photographies illustrent la cinquième section du livret consacrée aux lettres : une « traditionnelle » pour ces brochures celle de la façade, cours Pasteur, portant désormais la légende suivante « *Ancienne Faculté des Lettres et des Sciences humaines à Bordeaux* »<sup>300</sup>, l'autre intitulée « *Nouvelle Faculté des Lettres et Sciences humaines à Pessac : un amphithéâtre* »<sup>301</sup>. Le choix de cette pièce qui semble immense répond peut-être aux griefs récurrents qui portaient sur le manque de place. La partie « *administration* » du

---

<sup>295</sup> La bibliothèque universitaire est conçue par Louis Sainsaulieu et exécutée par Paul Daurel.

<sup>296</sup> « *L'ajout de bâtiments universitaires, tels l'ENSERB de Luc-Arsène Henry et la Maison des arts de Massimiliano Fuksas, construits en 1995, sont le reflet de conceptions architecturales très différentes. Passant de l'unité à la diversité, le campus bordelais a le mérite de présenter, tel un musée d'architecture en plein air, quelques-unes des tendances majeures de la seconde moitié du XXe siècle* ». LAGRANGE M., REDAUD M., *op. cit.*

<sup>297</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>298</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J-M., *op. cit.*, p.142.

<sup>299</sup> Annexe 8.

<sup>300</sup> *LE 1966-1967 Bordeaux, Pau, Antilles, Guyane*, Annuaire de l'Université de Bordeaux, Document mis à jour au 31 août 1967, imprimerie Delmas, 1967, p.690.

<sup>301</sup> Annexe 8.

même livret est localisé au « 20, cours pasteur, Bordeaux », mais, dans le détail, on constate quelques exceptions pour le secrétariat de la faculté situé « à Bordeaux, et à Pessac, avenue de la Paillère » et le premier cycle « chemin de Mégret, Talence »<sup>302</sup>. S'engagent, dès la fin des années 1960, les discussions sur le sort du « Palais des Facultés » que le Conseil de l'Université propose de nommer aussi « Palais de l'Université » en 1967<sup>303</sup> et que Jacques Chaban-Delmas<sup>304</sup> réclame, dès 1969, pour le musée d'Aquitaine<sup>305</sup>.

### 3. De nouveaux bâtiments à peine achevés et déjà critiqués

Lors de la séance du vendredi 15 décembre 1967, le conseil de l'Université « en attendant le classement des voies dans l'enceinte du camus estime que l'adresse des facultés et instituts de la Zone universitaire doit être libellée ainsi qu'il suit : domaine université de Talence-Pessac »<sup>306</sup>. Le « domaine universitaire » ainsi créé<sup>307</sup> suscite le commentaire « officiel » suivant d'Yves Lefèvre, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines, dans le livret de l'étudiant de 1967-1968 : « sans abandonner pour autant les immeubles situés au sein de la ville, où elles peuvent exercer leur rôle intellectuel dans la cité, la Faculté des Sciences est déjà installée, la Faculté de Droit et la Faculté des Lettres sont, elles, en voie d'installation sur ce que certains appellent le « Campus » et qu'on pourrait dénommer en français le « Domaine universitaire » avec ses bâtiments, ses dépendances diverses, son parc et ses terrains de jeux, où l'art des urbanistes et des architectes a contribué à utiliser l'espace sans sacrifier la verdure ni les agréments des sites naturels, dans une heureuse conjugaison de la beauté et de la commodité »<sup>308</sup>. Même si la dernière partie de la phrase semble être

---

<sup>302</sup> LE 1967-1968, op. cit., p. 700.

<sup>303</sup> AR R 35, séance du vendredi 15 décembre 1967.

<sup>304</sup> AR R 35, séance du vendredi 26 septembre 1966.

<sup>305</sup> « Le musée d'Aquitaine a été officiellement créé en 1962 à l'initiative du muséologue Georges Henri Rivière [...]. Dans un premier temps, le musée d'Aquitaine a partagé le bâtiment du musée des Beaux-arts dont il occupait l'aile nord. Dans les années 1970, il est décidé d'installer le musée d'Aquitaine cours Pasteur, dans les anciens locaux de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux [...]. Une ambitieuse politique d'acquisition est alors menée en parallèle aux travaux de rénovation du bâtiment qui ont lieu de 1982 à 1986 et le nouveau musée ouvre ses portes au public en 1987 » <http://www.musee-aquitaine-bordeaux.fr/fr/histoire-du-musee-daquitaine>

<sup>306</sup> AR R 35, séance du vendredi 15 décembre 1967.

<sup>307</sup> Annexe 9 A.

<sup>308</sup> LE 1967-1968, Université de Bordeaux, Delmas, p. 9.

positive, on perçoit le regret du « centre-ville ». Celui-ci est visible aussi chez Jean-Claude Drouin<sup>309</sup>, assistant cours Pasteur, puis maître de conférences sur le campus : « *Nous étions à cheval entre le campus de Talence qui venait juste d'ouvrir, mais l'histoire est restée jusqu'en 1971 cours Pasteur [...] Je regrette ces grands amphes du cours Pasteur, où on avait quand même un contact avec le centre-ville, les bibliothèques, les cafés... C'était un exil pour tout le monde* »<sup>310</sup>. S'il peut, en effet, satisfaire au départ au niveau de la pratique professionnelle, le nouvel espace entraîne aussi une série d'interrogations qui portent sur le logement, l'accès au campus, la présence de commerces ou de services publics et l'éloignement du centre-ville comme le souligne l'historien Charles Higounet : « *L'université a émigré dans des bâtiments évidemment beaucoup plus adaptés qu'autrefois à ses fonctions...mais situés...loin de l'irradiation culturelle qui émane de la vie urbaine* »<sup>311</sup>. Pourtant, d'après Didier Fischer, « *ce n'est d'ailleurs pas sans une certaine satisfaction que les édiles et la bourgeoisie des centres voient les étudiants s'éloigner. Ils pensent ainsi retrouver la tranquillité perdue depuis la fin du XIXe siècle* »<sup>312</sup>. Le doyen Papy s'inquiète en juin 1969 dans une séance du Conseil de l'Université de « *l'absence de toute police sur le campus. Il souhaiterait que puissent être recrutés des surveillants. Le problème devra être examiné et si possible résolu par les universités nouvelles* »<sup>313</sup>. Alors que le transfert des activités vers le campus s'opère, le « Palais des Facultés » a été un des théâtres du mai 68 bordelais. Les locaux de la faculté des lettres, et plus particulièrement l'amphithéâtre dénommé « Camille Julian », n'échappent pas à l'occupation des étudiants et porte les stigmates de l'effervescence : inscriptions « *occupation* », « *la révolution sera faite quand le dernier - der →* »<sup>314</sup>, dégradations des bancs<sup>315</sup>, d'une partie de la collection archéologique<sup>316</sup>.

Le style du nouvel édifice, quel qu'en soit l'architecte, n'échappe à une « *critique récurrente de style « H.LM » jugé contraire au prestige de l'université* ». Certains enseignants y voient, en effet, une « *architecture qui formalise sa mutation vers un enseignement de masse* »<sup>317</sup>. Le choix des expressions « *domaine universitaire* » ou « *campus* » soulignent, en outre, d'après

<sup>309</sup> Jean-Claude Drouin, histoire, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1963, doctorat en 1967, maître de conférences.

<sup>310</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>311</sup> LAJUGIE Joseph (dir), *Bordeaux au XXe siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1972, p.562.

<sup>312</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 26.

<sup>313</sup> AR R 36, séance du vendredi 6 juin 1969.

<sup>314</sup> Annexe 10.

<sup>315</sup> Annexe 10.

<sup>316</sup> Annexe 11.

<sup>317</sup> RAGOT G., *op. cit.*, p. 124.

Gilles Ragot<sup>318</sup>, les débats non seulement urbanistiques de l'époque mais aussi universitaires : « On désigne à Bordeaux cette zone universitaire par l'expression de « domaine universitaire », mais les urbanistes parlent de « campus ». Les auteurs ont relevé que si l'usage du terme apparaît aux États-Unis à la fin du XVIIIe siècle pour désigner les grands espaces regroupant les bâtiments universitaires, le modèle du collège anglais, implanté en ville, est ensuite déplacé hors des villes. C'est ce campus américain qui est cité comme modèle en France dans les années 1950 et 1960, le terme lui-même apparaissant en France dans les années 1930 (Vassal, 1987). Un urbanisme de campus est défini. À Strasbourg, où en 1957 le ministère de l'Éducation nationale achète 16 ha pour aménager un grand terrain dans le cadre du Fonds national d'aménagement du territoire(FNAT), l'architecte Gustave Stoskopf, Grand Prix de Rome en 1932, en donne une clé en décrivant son projet pour Strasbourg, comme celui d'un « vaste espace vert en position centrale ». Le 24 octobre 1967, Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, présente ainsi cet ensemble dans son discours d'inauguration du campus de Talence : « La notion même de campus nous vient d'ailleurs. Aujourd'hui, la chose est vôtre, en tout cas c'est à vous de faire, par votre action, qu'elle devienne vraiment vôtre. La notion même de campus a été, reste encore – si j'en crois des journaux – très controversée par les étudiants et les professeurs. Beaucoup d'entre vous pensent sans doute qu'en réalité, le modèle du campus n'est pas vraiment un modèle et qu'il nous a été tout simplement imposé. Imposé par les faits, imposé par les effets conjugués de la croissance universitaire et de l'encombrement urbain. C'était seulement aux frontières des villes que l'université pouvait trouver des terrains assez vastes pour construire librement, pour s'étendre et pour se regrouper. Il est exact que le campus répond d'abord aux besoins de l'expansion universitaire. Cependant, malgré le regret que l'on peut avoir d'une université mieux intégrée au centre des villes, il faut bien se persuader que les campus existent, qu'ils resteront et qu'ils deviendront non pas l'exception mais la règle »<sup>319</sup>. Aujourd'hui, si l'adresse de l'Université Bordeaux Montaigne conserve la dénomination « domaine universitaire », son site internet met largement à l'honneur le mot « campus ».

Paradoxalement les mêmes critiques du début du XXe siècle sont formulées à l'égard des nouveaux bâtiments et ce, très rapidement comme le souligne Didier Fischer : « Pourtant ce « blanc manteau » de facultés dont la France se couvre dans la première moitié des années 1960 ne fait que limiter temporairement les effets de la bombe démographique. A peine inaugurés, les nouveaux locaux sont pris d'assaut. La vague estudiantine se joue du béton,

---

<sup>318</sup> Professeur d'urbanisme à l'institut d'aménagement de l'université Bordeaux Montaigne (Iatu), et chercheur à l'UMR CNRS ADESS 5185.

<sup>319</sup> RATOUIS O., *op. cit.*, p. 124.

*emplit et déborde les amphithéâtres à mesure qu'ils s'édifient. Châteaux de sable impuissants, face aux marées démographiques annuelles, les universités comptent toujours sur la construction suivante pour enfin pouvoir trouver un peu d'aise et de sérénité »<sup>320</sup>. Cinquante plus tard, Régis Ritz, arrivé au sein de la faculté des lettres en 1966, dénote dans son témoignage par rapport aux regrets ou critiques émergents : « J'ai dû faire cours quelques mois dans la fac de lettres dans le Cours Pasteurs, et très vite on a déménagé. Alors, le déménagement sur le campus, c'était quelque chose d'extraordinaire ! On était dans des locaux en ville, certes historiques mais beaucoup trop petits ! On arrive sur le campus où ça sent le neuf, on a un bureau avec un téléphone, c'était le vrai bonheur ! On était complètement au large ! Durant mai 68, on s'installe dans des locaux tout neuf, assez verts, pas encore bien équipés mais qui nous faisaient plaisir »<sup>321</sup>. Même Jean-Claude Drouin nostalgique du centre-ville reconnaît que « c'était quand même beaucoup mieux là-bas, je parle de Pessac, on avait plus d'espace, une belle bibliothèque, des bureaux en grand nombre »<sup>322</sup>. Micheline Cassou-Mounat<sup>323</sup>, première maître-assistante en géographie cours Pasteur en 1964, évoque, pour sa part, le déménagement vers le campus de manière pittoresque, de ses souvenirs émerge une désorganisation d'où découle une certaine perception du métier d'universitaire : « Nous, nous avons fait le déménagement, en géographie du moins, ailleurs je ne sais pas. Les historiens n'ont pas déménagé en même temps que nous, je crois que c'était après. Mais en tout cas le Doyen Papy nous a convoqués début septembre pour qu'on fasse le déménagement. C'est moi qui suis allée choisir les meubles [...] On a été chez un marchand de meubles avec Pierre Barrère<sup>324</sup>, acheter les meubles. Nous avons dirigé les équipes pendant le déménagement, c'était très pittoresque, c'étaient des dockers qui venaient aider. Ils ne comprenaient pas comment ça marchait. Pendant deux mois on n'a pas enseigné [...]. Dans l'enseignement supérieur, on fait un peu tous les métiers, on est autonome, on s'occupe des étudiants, et quand on déménage, on déménage »<sup>325</sup>. Guy Mergoïl<sup>326</sup> assistant à partir de 1966, confirme les dires de Micheline*

<sup>320</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 27.

<sup>321</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>322</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>323</sup> Micheline Cassou-Mounat : première maître-assistante en géographie à la faculté des lettres de Bordeaux en 1964, professeur en 1981.

<sup>324</sup> Pierre Barrère (1921-2011) maître-assistant, puis maître de conférences, puis professeur à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

<sup>325</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Cassou-Mounat : « *Nous avions un temps d'avance dans la prise de possession des nouveaux locaux et dès 1967, on a « essuyé les plâtres » dans tous les sens du terme ! Que dire de l'ambiance bon enfant qui a présidé au transport des livres et des cartes ? Chacun y participait allégrement et je revois encore les couloirs encombrés de gravats où je m'activais entre le professeur Enjalbert maniant le balais et Mme Cassou-Mounat qui passait le chiffon à poussière ... Joyeux tohu-bohu propre à un chantier »<sup>327</sup>. Jean Dumas, quant à lui, a été étudiant en géographie dans l'enceinte du « Palais des Facultés » au début des années soixante : « *j'ai fait intégralement mes études à la faculté des lettres cours Pasteur* », puis est devenu maître-assistant au sein de la faculté des lettres de Bordeaux en 1969, professeur à l'IEP de Bordeaux en 1979. A la question suivante : « *et si vous deviez comparer la faculté des lettres cours Pasteur et le gigantesque campus Pessac, Talence Gradignan ?* », il ne répond pas en termes de bâtiments, d'espaces, de territoires, bien que géographe de formation, mais en terme de cours, d'effectifs : « *La comparaison est extrêmement difficile. Disons que ce sont deux mondes qui sont totalement différents. C'est évident, c'est une société différente, des effectifs qui étaient différents. Puisque pour certains cours, quand on était en géographie régionale, nous étions mêlés si on peut dire aux étudiants préparant l'agrégation. Et au total ça devait être un effectif, mettons de 25 personnes, puisqu'en géographie régionale nous devions être 12 ou 14* »<sup>328</sup>. Dans cette lignée, peut être considéré le témoignage d'Angel Perez<sup>329</sup>, assistant d'anglais depuis 1967, qui, à la question « *Sur ce déménagement, avez-vous ressenti un sentiment de nostalgie par rapport au cours Pasteur ?* », répond : « *Non, pas vraiment ! Pour moi peu importe le lieu, ce qui comptait c'était la réussite des étudiants* »<sup>330</sup>.*

Les discussions récurrentes sur le manque d'espace face à l'augmentation des effectifs des étudiants s'achèvent temporairement par le transfert de la faculté des lettres de Bordeaux à la fin des années 1960 sur le domaine universitaire en périphérie de Bordeaux. Les transformations du « Palais des Facultés » édifié en 1886 puis le déménagement vers de nouveaux bâtiments témoignent des débats et évolutions des politiques de l'enseignement

---

<sup>326</sup> Géographe, étudiant cours Pasteur, de 1954 à 1960, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1966-1972. Thèse intitulée : *Les transformations contemporaines de l'élevage en Haute Guyenne (Quercy et Rouergue)*. Directeur Henri Enjalbert.

<sup>327</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>328</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>329</sup> Angel Perez assistant en 1967, maître-assistant en 1970, maître de conférences.

<sup>330</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

supérieur en France mais aussi dans le monde. Christophe Charle et Jacques Verger n'écrivent-ils pas pour caractériser « *l'universalisation de l'Université depuis 1945* » jusqu'aux débuts des années 1980 : « *c'est une période d'intense construction de nouveaux bâtiments ou campus qui modifient le paysage des villes et de leurs environs* ». <sup>331</sup>

Des réformes de la Troisième République à la loi d'orientation de l'enseignement du 12 novembre 1968 ou « loi Edgar Faure », la faculté des lettres ne connaît quasi-exclusivement qu'un seul cadre « le Palais des Facultés » du cours Pasteur au centre-ville de Bordeaux, édifice imposant puis insuffisant, soumis aux soubresauts de l'histoire. Y sont progressivement dispensées des disciplines plus nombreuses pour répondre à la création d'un nouvel et véritable enseignement supérieur.

---

<sup>331</sup> CHARLE Christophe, VERGER Jacques, *Histoire des universités (XIIe-XXIe siècle)*, Paris, PUF, 2012, coll. "Quadrige manuels", p.198.

## CHAPITRE 2

# Offrir, dans une faculté de province, un *cursus* universitaire complet pour une qualification plus approfondie

Au cours des années 1870-1880, les réformes de la Troisième République concernent aussi l'enseignement supérieur. Pour les républicains, il incombe à celui-ci de former des cadres nécessaires au développement intellectuel, économique, politique de la France. Pour répondre à ces objectifs se met en place à la fin du XIXe siècle au sein de la faculté des lettres de Bordeaux un *cursus* universitaire complet, qui se manifeste par la multiplication des enseignements dispensés : il s'agit de répondre aux enjeux nationaux de la formation et de la recherche tout en affirmant les spécificités d'une faculté de province. Ces problématiques se rencontrent de façon continue à travers l'évolution du *cursus* au XXe siècle.

### **A - Répondre aux réformes nationales tout en recherchant à se distinguer des autres facultés : l'évolution des diplômes proposés à la faculté des lettres de Bordeaux**

Les réformes des débuts de la Troisième République induisent une rupture car elles transforment en partie les missions attribuées aux facultés des lettres et par conséquent à celle de Bordeaux. Jusqu'à la fin des années 1870, la faculté des lettres bordelaise est le lieu de la certification des bacheliers et de la tenue de « conférences mondaines ». Elle s'occupe avant tout de l'organisation du baccalauréat, et l'enseignement dispensé y est magistral. Celui-ci s'adresse à plusieurs auditoires qui comptent quelques rares candidats se présentant à la licence - ils ne suivent qu'exceptionnellement les cours car ils sont, le plus souvent, répétiteurs ou maîtres de collège - auquel s'ajoute un public varié. La licence ne constitue alors qu'un baccalauréat supérieur : « *Les programmes du secondaire et ceux de la licence sont longtemps assez proches [...]. On y retrouve la même dénomination des Humanités Classiques, grecques*

et latines avec la même absence de spécialisation et d'ouverture sur les enseignements modernes »<sup>332</sup> souligne Jean-François Condette. À l'écoute de cet enseignement magistral, donné par un corps professoral restreint, la vie de la faculté des lettres de Bordeaux s'anime parfois lors des « conférences mondaines ». Les décisions prises par la Troisième République à la fin des années 1870 et au cours des années 1880, avec plus particulièrement la création des maîtrises de conférence en 1877, attribuent aux facultés deux buts bien établis : préparer aux grades de l'enseignement supérieur et développer les connaissances par l'enseignement et la recherche ce qui modifie profondément l'activité universitaire. La volonté d'animer la vie intellectuelle locale n'est pas pour autant occultée. Le Recteur Henri Ouvré, lors de l'inauguration du « Palais des Facultés » en 1886<sup>333</sup>, souligne la transition des desseins de l'enseignement supérieur et par là même de la faculté des lettres de Bordeaux : « *Notre installation nouvelle y aidera puissamment, Monsieur le Ministre. Si nous avons eu l'intention de borner l'enseignement des facultés aux leçons intérieures qu'elles donnent avec tant de fruit, et à des fins si utiles, mais que le public ne connaît guère, puisqu'il n'y est point admis, nous n'aurions pas songé à construire ce vaste amphithéâtre, si brillamment occupé en ce moment. Et comprendrait-on que dans ce pays girondin, qui aime la parole et qui sait si bien s'en servir, on laissât muettes tant de voix autorisées qui sont prêtes à se faire entendre et qu'on est impatient d'écouter ? On ne conçoit guère, en France, l'enseignement supérieur sans des leçons publiques où les uns viennent apprendre et les autres se souvenir. S'il était regrettable qu'autrefois qu'elles occupassent tout le temps du professeur, il ne le serait pas moins de les voir disparaître sans retour ; et rien n'est plus facile de les associer, dans une mesure convenable, aux exercices pratiques qui demeureront désormais le fonds solide de l'enseignement supérieur et sa principale raison d'être. On peut être sûr que de quelque façon qu'ils enseignent les professeurs feront toujours preuve de ces qualités de précision, de clarté, de méthode et d'élégance dont on peut dire qu'elles ont toujours été le propre de l'esprit français »*<sup>334</sup>.

Du simple rôle de certification des bacheliers<sup>335</sup> - rôle qui perdure néanmoins et reste une mission très importante -, les facultés de lettres doivent désormais préparer véritablement aux différents grades de l'enseignement supérieur : licences, diplômes d'études supérieures, agrégations. Ce mouvement s'accompagne de la spécialisation des disciplines, et par là-même de l'accroissement des domaines de connaissances dont doit bénéficier le pays. Le *cursus* est

---

<sup>332</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p.151.

<sup>333</sup> Annexe 1.

<sup>334</sup> Discours du Recteur de Bordeaux Henri Ouvré, *Inauguration des Facultés...*, op. cit., p. 19-21.

<sup>335</sup> « A partir de 1956 la faculté de Bordeaux prépare à un nouveau diplôme qui donne l'équivalent du baccalauréat et permet donc de rentrer à la faculté ». *Histoire d'une université Bordelaise* p. 104.

ainsi établi à partir de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1948 : la licence s'obtient après une préparation d'un an ; une fois acquise, l'étudiant peut s'engager dans l'enseignement ; l'obtention du diplôme d'études supérieures demande une année supplémentaire d'études ; ce dernier est nécessaire pour préparer l'agrégation. Les diplômes proposés de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale au sein de la faculté des lettres de Bordeaux s'élèvent progressivement à cinq : la licence ès-lettres qui connaît une spécialisation progressive, le diplôme d'études supérieures, le doctorat d'Etat ou de l'Université, le diplôme d'études universitaires - créé à Bordeaux en 1908 - le certificat d'études françaises pour les étrangers fondé à Bordeaux en 1914. « *L'institution connaît donc un enrichissement progressif des cours proposés et une diversification importante des examens et concours préparés entre 1887 et 1914. Plus spécialisés, redéfinis dans les plus petits détails, les examens et les concours sont aussi plus variés* »<sup>336</sup> souligne ainsi Jean-François Condette. Les années 1948, et surtout 1966, modifient la structure précédemment décrite.

## 1. L'évolution de la licence au sein de la faculté des lettres de Bordeaux

La licence ès-lettres est un diplôme national. De la fin du XIXe siècle aux années 1940, son obtention montre tout à la fois l'élévation du niveau de qualification et l'accession possible à l'enseignement comme profession ce qui constitue une des priorités du régime républicain. Yves Verneuil souligne, en effet, que « *l'effort d'élévation du niveau des qualifications dans l'Université est manifeste. En 1876, la moitié des professeurs de l'enseignement secondaire n'a pas la licence. En 1909, la proportion tombe à 15%* »<sup>337</sup>. La licence connaît des modifications de la mise en place des réformes universitaires de la Troisième République jusqu'en 1920.

Avant 1880, la licence ès-lettres constituait un examen indifférencié. Elle se spécialise, ensuite, avec des « ordres » plus nombreux, de trois en 1880 à huit à partir de l'année universitaire 1930-1931, mais aussi des épreuves plus exigeantes et précises<sup>338</sup>. Elle s'obtient en un an. On y observe, entre autres, l'héritage de l'humanisme avec plus particulièrement, la spécialisation des langues et le maintien dans les épreuves de la référence à l'antiquité latine. Jusqu'en 1907, « *les étudiants doivent donc travailler leur spécialité propre mais aussi un*

---

<sup>336</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p.168.

<sup>337</sup> VERNEUIL Yves, *Les agrégés, histoire d'une exception française*, Belin, 2005, p. 77.

<sup>338</sup> Annexe 12.

*programme important de lettres et littératures grecques, latines et françaises. Les licenciés restent très imprégnés d'humanités classiques, de thèmes et versions latines* »<sup>339</sup>. Le décret du 25 décembre 1880 introduit, ainsi, des épreuves communes ; pour l'écrit une composition française et latine ; pour l'oral une explication française, latine et grecque, et des épreuves spécialisées qui définissent trois ordres de licence (lettre, philosophie, histoire), puis un quatrième en 1886<sup>340</sup> (langues vivantes). La spécialisation s'accroît encore, lorsque le décret du 8 juillet 1907 organise sept licences<sup>341</sup>, dont le seul point commun est de comprendre chacune une épreuve de version latine. C'est tout particulièrement le domaine des langues qui connaît le plus de modifications. Pour la licence avec mention « lettres », « histoire » ou « philosophie », le candidat, pour l'écrit comme pour l'oral, a la possibilité de choisir des matières à option proposées par d'autres facultés. Pour l'année universitaire 1909-1910, le cours de psychiatrie du professeur Régis<sup>342</sup> constitue un exemple de matière à option. Les étudiants de lettres peuvent donc ainsi suivre certains cours proposés par les facultés de droit, de médecine, voire des sciences.

Le décret du 20 septembre 1920 modifie durablement la licence jusqu'en 1948 et supprime la version latine obligatoire. Apparaît, en effet, le système des « certificats d'études supérieures » qui cohabite avec le précédent jusqu'à l'année universitaire 1925-1926. Deux types de licences sont mises en place : la « licence d'enseignement » et la « licence libre ». Chacune d'entre elles est constituée par la réunion de quatre certificats ; le quatrième déterminant la licence. On y retrouve progressivement les différents ordres précédemment cités. Un cinquième certificat d'« études littéraires classiques » est exigé pour la licence d'enseignement en langues vivantes, puis en 1932 pour l'histoire et la philosophie. A partir de 1933, si aucun des certificats passés ne concernait une langue étrangère, il fallait subir une épreuve orale de langue vivante pour obtenir la licence ès lettres. « *S'il ne voulait pas entrer dans l'enseignement, l'étudiant pouvait librement choisir ces quatre certificats sur une liste qui était proposée par chaque faculté. Après les avoir passés avec succès, il était titulaire d'une licence ès-lettres libre qui lui permettait de se présenter au doctorat dans cette discipline ou d'entrer dans l'administration* ». La réforme de 1920 « *améliora le niveau des*

---

<sup>339</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p.172.

<sup>340</sup> Décret du 26 juillet 1886.

<sup>341</sup> Lettres ou langues classiques, philosophie, histoire et géographie, anglais, allemand, espagnol, italien.

<sup>342</sup> Emmanuel Régis (1855-1918), a débuté ses cours en 1893 puis est nommé professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux en 1905. Il peut être considéré avec Albert Pitres comme l'un des fondateurs de l'école neuropsychiatrique de Bordeaux. Article "*Les Neurosciences à Bordeaux Des pionniers jusqu'à la Fédération "Bordeaux Neurosciences"* site de l'Université Bordeaux 2 <http://www.inb.u-bordeaux2.fr/siteneuro2/pages/archiindex/PlanSite/HistoireNeuroBordeaux.php>

*candidats en portant à deux ans la scolarité nécessaire à l'obtention de la licence qui n'exigeait qu'une année d'étude auparavant. Aux termes de la réglementation nouvelle, il était effectivement impossible de préparer plus de deux certificats au cours des deux premiers semestres en faculté »<sup>343</sup>. Elle permet un choix qui s'étoffe et qui est propre à chaque faculté : de 23 durant l'année universitaire 1922-1923, les certificats passent à 36 en 1938-1939 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>344</sup>. En 1923-1924, est, par exemple, introduit à Bordeaux un certificat de philologie arabe, l'année suivante un certificat de littérature arabe ainsi que d'études pratiques arabes et, au cours de l'année universitaire 1925-1926 apparaît une licence d'arabe. En 1927-1928, c'est le certificat d'études coloniales qui se met en place. La faculté des lettres de Bordeaux exprime donc, dans un cadre national, ses particularités et spécificités. La lettre de François Dumas, recteur, adressée au doyen Georges Cirot, en 1924, permet d'observer les discussions qui portent sur la nature et les programmes de la licence : « *Je vous transmets les observations présentées par le comité consultatif (commission des lettres) sur les projets de programmes pour la licence ès lettres établies par les facultés des lettres. D'une façon générale, ces programmes ont paru intéressants, mais le comité a été frappé de l'inégalité de certains d'entre eux. Les inégalités proviennent, semble-t-il, pour la plupart de conceptions différentes des certificats de licence. Certains facultés, ou plutôt, certains professeurs ont une tendance à oublier le caractère même de la licence, et plus encore celui des certificats. Les examens doivent être la preuve d'une formation générale et non des épreuves de pure érudition. Il est nécessaire de placer à des niveaux différents la licence et l'agrégation. Plusieurs programmes d'autre part, sont trop étendus, trop surchargés, tandis que d'autres, au contraire, sont apparus comme trop particuliers, trop restreints. Je rechercherai le moyen de faire connaître aux facultés l'ensemble des programmes adoptés, pour qu'elles puissent mieux se rendre compte de ces différences, qui risquent de donner une valeur trop inégale aux diplômes de licenciés décernés par elles. Ces remarques s'appliquent en particulier, aux programmes de philosophie, d'histoire-géographie et aux listes d'auteur »<sup>345</sup>. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, en 1948<sup>346</sup>, est introduite une année supplémentaire nommée « propédeutique » pour les licences littéraires puis scientifiques : « *un filtre supplémentaire était ainsi intercalé, entre le baccalauréat et des études supérieures***

---

<sup>343</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 491.

<sup>344</sup> Annexe 13.

<sup>345</sup> Lettre en date du 1<sup>er</sup> décembre 1924 du Recteur au doyen de la faculté des lettres. ADG, série T, liasse 60 Inventaire des archives des facultés des sciences et des lettres de Bordeaux par J. Clémens et B. Thomas (1978).

<sup>346</sup> Décret du 9 août 1948.

dont le remaniement devenait moins urgent »<sup>347</sup>. François Crouzet analyse l'instauration de la création d'une telle année : « Au lendemain de la guerre, les maîtres des facultés des lettres constatèrent que le niveau de beaucoup d'étudiants qui entraient en faculté n'était pas adéquat pour qu'ils commencent de suite les études spécialisées de licence. Pour les mettre à niveau, on institue donc une année « préparatoire »<sup>348</sup>. L'évolution de la licence montre que « la spécialisation progresse à pas de géant »<sup>349</sup> : les licences de psychologie, sociologie, histoire de l'art et archéologie sont ainsi créées à la fin des années 1950<sup>350</sup>.

Marie-Claire Rouyer-Daney<sup>351</sup> a été étudiante au cours des années cinquante à la faculté des lettres de Bordeaux sous Pasteur et évoque dans un entretien, près de soixante ans après, le cursus universitaire de cette période : « Pour entrer à l'université il y avait une sélection, la propédeutique était un examen général, il y avait trois matières, obligatoirement le français et deux autres matières au choix et il fallait être reçu à cet examen pour être admis à la faculté. Il fallait avoir la moyenne à 10 mais il y avait une note éliminatoire de 6 en Français. Si on avait moins de 6 en Français quelles que soient les études qu'on faisait. On n'avait droit de se présenter que 4 fois, il y avait deux sessions juin, octobre et on avait le droit de se présenter que quatre fois, et si on n'obtenait pas cet examen on ne pouvait pas entrer à la Faculté, la préparation durait un an que l'on pouvait faire en classe préparatoire, moi je l'ai fait en classe préparatoire dans un lycée. Il y avait le grand lycée de fille de Bordeaux qui est maintenant Camille Jullian qui s'appelait à l'époque lycée Mondenard. J'avais pris latin parce que j'ai fait du latin à partir de l'âge de 8 ans. [...] donc je faisais pour propédeutique : français, latin et anglais. Dans les trois matières forcément on choisissait la matière que l'on voulait ensuite étudier. Ensuite la licence se faisait en deux ans après cette année-là sous forme de 4 certificats et examens qu'on passait deux chaque année mais on pouvait les placer dans l'ordre qu'on voulait. Et quand on avait fini ça on avait une licence »<sup>352</sup>. Par exemple,

---

<sup>347</sup> PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France, L'Ecole et la Famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Tome 3, Paris, réédition, Tempus, 2004, p. 307

<sup>348</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 142.

<sup>349</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 332.

<sup>350</sup> En 1959, la licence de sciences économiques se dissocie de celle de droit.

<sup>351</sup> 1967-1972 : Assistante d'anglais, université de Bordeaux, 1972-79 : Maître-assistant d'anglais, université de Bordeaux 3, 1979-92 : Professeur 2<sup>e</sup> C., université de Bordeaux 3, 1992-2000 : Professeur 1<sup>er</sup> C., université de Bordeaux 3.

<sup>352</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Michel Mimiague<sup>353</sup>, pour obtenir une licence de sociologie au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, choisit, après la propédeutique, les certificats de sociologie et psychosociale durant l'année universitaire 1960-1961, puis ceux d'économie politique et sociale et celui d'anthropologie en 1961-1962. L'organisation des études universitaires des facultés des lettres et des sciences connaît, ensuite, une mutation profonde en 1966 avec la « *réforme décisive* »<sup>354</sup> du ministre de l'Education Nationale Christian Fouchet par l'institution de deux cycles successifs de deux ans chacun<sup>355</sup>. Le premier constitue une « *sorte de propédeutique allongée et spécialisée sanctionnée par un diplôme universitaire d'études littéraires* » et le second doit « *comporter une bifurcation, la licence conduisant en un an à l'enseignement et la maîtrise en deux ans à la recherche* »<sup>356</sup>. Le livret de l'étudiant 1967-1968 présente la nouvelle organisation, plutôt complexe, dans un « *schéma des études supérieures de lettres et sciences humaines* »<sup>357</sup>. Au sein de la faculté des lettres de Bordeaux cohabitent les neuf sections déterminées par la réforme dans lesquelles Antoine Prost voit « *l'avancée ultime de la spécialisation* »<sup>358</sup> pour le premier cycle : Lettres classiques, Lettres modernes, Langues vivantes étrangères, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Géographie, Philosophie, Psychologie, Sociologie. Il poursuit en indiquant que « *les programmes sont rigides : impossible d'étudier une discipline qui ne figure pas au menu de la section choisie. Le système aurait un sens pour former de futurs chercheurs. Il n'en a aucun pour des étudiants qui auront à trouver un métier, ou qui voudraient seulement satisfaire leur curiosité* »<sup>359</sup>. Chaque année du premier cycle « *est sanctionnée par un examen dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre de l'Education nationale [...] Un diplôme universitaire d'études littéraires*<sup>360</sup> *est délivré aux candidats ayant satisfait à l'examen de fin de deuxième année* »<sup>361</sup>. Quelles que soit les sections, des épreuves écrites, le plus souvent d'une durée de quatre heures, et orales ponctuent chacune des deux années du premier cycle. « *Commentaire composé d'un texte ou composition* », « *version* », « *thème* » pour les épreuves écrites

---

<sup>353</sup> Michel Mimiague a réalisé ses études au sein de la faculté des lettres de Bordeaux de 1959 à 1966, et a enseigné comme assistant, maître-assistant, puis maître de conférences en sociologie à Bordeaux II à partir de 1975.

<sup>354</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 307.

<sup>355</sup> Décrets du 22 juin 1966.

<sup>356</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 308.

<sup>357</sup> Annexe 14.

<sup>358</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 332.

<sup>359</sup> *Ibid*, p. 332-333.

<sup>360</sup> D.U.E.L.

<sup>361</sup> *Livret de l'étudiant 1966-1967 Bordeaux, Pau, Antilles, Guyane*, Annuaire de l'Université de Bordeaux, Document mis à jour au 31 août 1967, imprimerie Delmas, 1967, p.715.

littéraires et linguistiques, « *explication d'un texte* », « *interrogation de grammaire française* », « *traduction* » pour les oraux. « *Composition* » ou « *dissertation* » « *explication de texte* », « *commentaire de documents* » sont au programme de l'écrit des sections historique, géographique et philosophique avec des « *interrogations* » orales. Des évaluations portent aussi, à l'écrit comme à l'oral, sur les langues vivantes. Les sections de psychologie et de sociologie se distinguent par des examens de mathématiques, et pour la première de biologie<sup>362</sup>. Le D.U.E.L. auquel doivent s'ajouter un « *certificat de licence* » et un « *certificat de maîtrise* » nommé « C1 » permet l'obtention d'une « *licence d'enseignement* ». Elles sont au nombre de six au sein de la faculté des lettres de Bordeaux marquant le début du deuxième cycle : Lettres classiques, Lettres modernes, Langues vivantes étrangères<sup>363</sup>, Histoire, Géographie, Philosophie. Des études d'œuvres au programme ou non, « *dissertation* », « *commentaire composé* », « *version* », explication de texte ou de documents constituent les épreuves écrites fréquemment d'une durée de quatre heures. L'oral, devant un jury de deux personnes pour les langues étrangères, la géographie, et la philosophie<sup>364</sup> comportent des « *interrogations* » sur le programme ou hors programme, des « *exposés* »<sup>365</sup>, des « *études de documents* » travaillées en cours d'année ou non. D'autres licences, qui ne sont pas qualifiées « d'enseignement », sont proposées au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : Histoire de l'art et archéologie, Psychologie, Sociologie, Géographie physique, Géographie humaine, Science de l'éducation, Linguistique, Journalisme et information. Le changement d'échelle qui bouleverse l'enseignement supérieur entre la fin du XIXe siècle et les années 1960 s'observe au sein de la faculté des lettres bordelaise : Ainsi, si, au cours de l'année universitaire 1939-1940, la faculté des lettres de Bordeaux proposait, on l'a observé, 36 certificats, pour 1967-1968 ce sont - et seulement pour les licences d'enseignement - 14 « *certificats de licence* » et 68 « C1 » qui sont proposés<sup>366</sup>. L'année de maîtrise constitue la seconde année du deuxième cycle. Il existe des « *maîtrises d'enseignement* » correspondant aux « *licences d'enseignement* » auxquelles s'adjoignent une « *certificat de maîtrise* » intitulé « C2 » et un « *travail d'études et de recherches* » (T.E.R.). Les autres maîtrises sont constituées de la licence correspondante et de nouveaux « *certificats de maîtrise* » ou « *d'études supérieures* ». La maîtrise d'histoire de l'art et archéologie prévoit aussi la réalisation d'un mémoire mais la préparation de celui-ci dure deux ans. Antoine Prost indique

---

<sup>362</sup> Annexe 15.

<sup>363</sup> Anglais, espagnol, allemand, italien, arabe, chinois, portugais, russe.

<sup>364</sup> *LE, op.cit.*, p.772-773.

<sup>365</sup> Par exemple en géographie « *exposé de quinze minutes préparé en une heure avec l'aide éventuelle de documents cartographiques et statistiques* ». *LE, op.cit.*, p.773.

<sup>366</sup> *LE, op. cit.*, p.756-763.

que « ce sont les professeurs qui pèsent de tout leur poids au moment de la réforme Fouchet pour que la licence reste la première année de la maîtrise et non une formation autonome qui déboucherait sur l'enseignement ou, éventuellement, sur d'autres professions »<sup>367</sup>. Il conclut ainsi son analyse des modifications engendrées par la réforme de 1966 : « Mais le poids de la tradition, l'absence de toute perspective professionnelle autre que l'enseignement firent qu'en pratique la licence resta la première année de la maîtrise [...] Le sens de la réforme était clair : obligés d'accueillir des centaines, et non plus des dizaines de milliers d'étudiants, l'enseignement supérieur se faisait plus scolaire : il se secondarisait »<sup>368</sup>.

La répartition chronologique des dossiers étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux portant la mention « licence »<sup>369</sup> reflète non seulement l'augmentation des effectifs des étudiants avec une croissance très nette à partir de 1918, mais aussi la rupture dans le suivi des études des deux conflits mondiaux particulièrement le premier<sup>370</sup>. De la fin du XIXe siècle aux années soixante, les hommes ont été plus nombreux en licence que les femmes ; néanmoins l'écart d'environ 200 dossiers reste assez faible témoignant de la féminisation des effectifs de la faculté bordelaise. Si les étudiants inscrits en licence dominant de manière quasi-exclusive avant la Première Guerre mondiale, le rapport s'inverse à partir de 1940 – ce qui semble étonnant avec la politique familiale du régime de Vichy, mais peut s'expliquer aussi par les bouleversements liés à la situation de guerre et d'occupation - d'après les dossiers étudiés. Après 1945, les étudiantes inscrites en licence sont plus nombreuses que leurs homologues masculins. L'observation chronologique peut aussi prendre en compte comme date charnière celle des réformes de la licence évoquées ci-dessus. Elle permet d'affiner la progression des femmes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux ; une forte prépondérance des étudiants avant 1923 à laquelle succède une très légère prédominance des étudiantes jusqu'en 1948. La féminisation se concrétise après partir de 1949 jusqu'aux années 1960. Il faut néanmoins atténuer ce propos par un nombre de dossiers sans date parmi lesquelles les hommes sont plus nombreux<sup>371</sup>. L'étude de ces derniers permet aussi de remarquer quelques tendances dans le choix des ordres de licence par les étudiants de la fin du XIXe siècle aux années 1960<sup>372</sup>. La section « langues vivantes » est indéniablement la plus importante : l'anglais domine, et l'addition des autres langues, particulièrement l'allemand et

---

<sup>367</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 331.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>369</sup> Annexe 16.

<sup>370</sup> Annexe 16.

<sup>371</sup> Annexe 16.

<sup>372</sup> Annexe 16.

l'espagnol, permet à ce « pôle » de se placer en tête<sup>373</sup>. Puis la section « lettres » se détache. « L'histoire », enfin, reste une licence importante.

Pour l'attribution des licences, il est difficile de dégager une hiérarchie constante et précise de la fin du XIXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale<sup>374</sup>, même si elle reprend quelque peu celle des inscriptions précédemment évoquées. Il est vrai que, sur pratiquement toute la période, les « langues vivantes » dominant, mais elles regroupent trois ou quatre langues. Parmi elles, l'anglais est toujours placé en premier. Jusqu'en 1915, l'allemand occupe la deuxième position, mais la Première Guerre mondiale lui est fatale. Cette langue est, en effet, dépassée par l'espagnol dans l'entre-deux-guerres traduisant les liens que la faculté des lettres de Bordeaux tente alors de nouer puis de renforcer avec l'Espagne. L'attribution des licences d'italien puis d'arabe sont rares. Le même phénomène s'observe au sein de la faculté des lettres de Lille avant 1914 : « *les langues vivantes deviennent très vite la grande affaire de la faculté. En vingt-sept années, les étudiants sont 150 à obtenir la licence en langues vivantes* »<sup>375</sup>. Si les licences de langues ne sont pas regroupées ensemble, avant 1914, ce sont celles de « langues classiques » et d'« histoire-géographie » qui ont les préférences des étudiants. Après la Grande Guerre, la licence de philosophie gagne du terrain jusqu'au début des années trente au détriment des deux autres. Le système des certificats montre toujours la domination de l'anglais avec une augmentation de ceux d'études grecques latines et de littérature française. Les certificats « historiques » connaissent pour leur part un déclin. Il est, enfin, à remarquer l'essor du certificat d'études littéraires classiques conséquence de l'obligation en 1932 pour les futurs licenciés d'histoire et de géographie et de philosophie de passer un cinquième certificat. Ce dernier est désormais exigé car « *les licenciés pouvaient être appelés à enseigner dans de petits collèges où l'on était obligé de compléter leur service par des cours de français ou de latin* »<sup>376</sup>. Que ces différences de choix soient une question d'attrait, de réputation des professeurs, de débouchés offerts, elles ont fait apparaître un très net gonflement des licences attribuées tout au long de la période à la faculté des lettres de Bordeaux. L'annexe 18 permet de connaître le nombre total d'étudiants licenciés à la faculté des lettres de Bordeaux. 21 licences sont attribuées en 1906-1907, 124 en 1939-1940, soit une multiplication par six. Ceci illustre à la fois la progression des effectifs de la faculté et la concrétisation des objectifs des initiateurs de la réforme de l'enseignement supérieur qui souhaitaient une augmentation de la qualification. Les relevés de notes envoyés au Ministère

---

<sup>373</sup> Annexe 17.

<sup>374</sup> Annexe 17.

<sup>375</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, op. cit., p. 156.

<sup>376</sup> PROST Antoine, *L'enseignement en France*, Armand Colin, 1970, 523 p.

de l'Instruction Publique font, d'ailleurs, mention de la qualité des étudiants boursiers<sup>377</sup>. Jean-François Condette détermine au sein de la faculté des lettres de Lille pour la période 1887-1914 une « *moyenne théorique [...] d'environ 15 licences par an* »<sup>378</sup>. A Bordeaux de 1906 à 1914, près de 20<sup>379</sup> licences annuelles sont attribuées. Pour ce qui concerne les licences issues de la formule de 1907, les deux ruptures s'expliquent aisément : la première a pour cause le conflit mondial, la seconde la fin de ce système. De 1906 à 1916, la courbe « suit », après une augmentation en 1908-1909, la stagnation des effectifs étudiants. L'immédiat après-guerre voit s'accroître ce mouvement puisque le nombre de licences délivrées est supérieur à celui d'avant-guerre alors que le nombre d'étudiants est inférieur. L'interférence des licences, ancien et nouveau régime, semble néfaste pour l'acquisition de ce diplôme. Cependant, à partir de l'année universitaire 1922-1923, le nombre des étudiants licenciés croît progressivement mais de façon irrégulière et par paliers. Ils ne dépassent le nombre d'avant-guerre qu'en 1929-1930, alors que l'effectif total d'étudiants d'avant-guerre avait été dépassé dès 1924-1925. L'accroissement s'avère sensible, toutefois, dans les années 1930 malgré les accidents de 1935-1936 et 1936-1937. La forte croissance a lieu à l'instar de celle des effectifs d'étudiants dans les années qui précèdent la guerre. De 54 licences délivrées en 1937-1938 on passe à 124 en 1939-1940 soit une multiplication de 2.3 du nombre de licenciés. Le volume des certificats d'études supérieures attribués à partir de 1922 suit à peu près le même mouvement ascendant<sup>380</sup> (*courbe n° 8*) bien que les ruptures soient beaucoup moins marquées. Il faut cependant se méfier de l'aspect quantitatif puisque les étudiants sont censés passer trois voire quatre certificats différents. L'augmentation est pourtant réelle, soutenue par la multiplication des certificats. A leur instauration, 87 certificats furent délivrés, à la fin de la période étudiée 968, leur volume a donc plus que décuplé. Il apparaît que le nombre de licences complètes pourrait être plus élevé, si certains étudiants ne se contentaient pas de la simple acquisition de quelques certificats. Mais Georges Cirot n'établit pas pour autant une analyse négative ou pessimiste de la situation : « *Il est vrai que cette abondance numérique [des certificats] ne nous fait pas beaucoup plus de licenciés [...] s'il y a des déchets, je veux dire si les candidats s'arrêtent en cours de route après avoir cueilli deux ou trois certificats, ce sera toujours autant de gagner pour la culture* »<sup>381</sup>. Les résultats obtenus par les étudiants après la Seconde Guerre mondiale n'ont pas été observés car ils ne sont plus indiqués dans les comptes rendus des travaux de la faculté des lettres de Bordeaux. Cependant

---

<sup>377</sup> Annexe 61.

<sup>378</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 155.

<sup>379</sup> Annexe 18.

<sup>380</sup> Annexe 19.

<sup>381</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Cirot, 1922-1923.

les archives de l'Université Bordeaux Montaigne ont été en possession des résultats pour les années universitaires 1948-1949 et 1949-1950. Pour la première 101 licences ont été octroyés , pour la seconde 134. Comme la période précédente, la même répartition par disciplines avec une domination des licences de langues vivantes et encore des langues classiques s'observe.

## 2. Les autres diplômes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux

Le diplôme d'études supérieures (DES), situé entre la licence et l'agrégation, est institué en 1886 et demande une année de préparation. Ernest Lavisse<sup>382</sup> « son créateur [...] voulait d'une part, créer un titre dispensé sans examen sur attestation du professeur et d'autre part, sanctionner "l'aptitude à faire du nouveau" »<sup>383</sup>. Il doit ainsi traduire l'aspiration à développer la recherche au sein des facultés qui se serait amenuisée par l'importance de la préparation à l'agrégation. Yves Verneuil montre que « l'agrégation se voit reprocher de nuire au développement des sciences auxiliaires de la recherche, telles que, en histoire, la paléographie, l'épigraphie, la diplomatique, etc. Ainsi s'expliquerait le retard scientifique persistant de la France : le modèle allemand n'a pas été vraiment appliqué, du fait du rôle accordé par l'agrégation [...] Ernest Lavisse [...] cherche à remédier à ce problème. [...] il est à l'instigation de l'arrêté du 28 juillet 1894, qui institue pour les agrégatifs d'histoire un diplôme d'études supérieures. Passé après la licence, celui-ci ne consiste pas seulement en des examens de connaissances (examens orientés au demeurant vers la critique des documents ainsi que les sciences auxiliaires de l'histoire et de la géographie) ; il comporte aussi une initiation à la recherche sous forme d'un mémoire »<sup>384</sup>. En 1902, sont créés les diplômes d'études supérieures de philosophie, de langues classiques, de langues et littératures étrangères par un arrêté du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts ; deux ans plus tard<sup>385</sup>, ils sont indispensables pour présenter l'agrégation. Les premiers trouvés pour Bordeaux datent de l'année universitaire 1906-1907 ; probablement parce que, comme à la faculté des lettres de Lille, « le DES semble néanmoins avoir du mal à s'imposer, surtout dans les premières années »<sup>386</sup>. Il faut attendre l'obligation évoquée plus haut pour observer une augmentation significative. Ainsi, durant l'année universitaire 1906-1907, 15 diplômes

---

<sup>382</sup> Ernest Lavisse, agrégé d'histoire-géographie en 1865, professeur à la Sorbonne 1883.

<sup>383</sup> PROST A., *l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 233.

<sup>384</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 84.

<sup>385</sup> Arrêté du 18 juin 1904 ;

<sup>386</sup> CONDETTE J.-F., *la faculté...*, *op. cit.*, p. 158 ;

d'études supérieures ont été attribués en langues classiques, histoire et géographie, philosophie, anglais, allemand et espagnol au sein de la faculté des lettres bordelaise, chiffre identique pour la faculté des lettres lilloise<sup>387</sup>. Les « langues classiques » et « l'anglais » dominent les disciplines de recherche jusqu'à la Seconde Guerre mondiale alors qu'à Lille ce sont les langues vivantes qui s'imposent de 1906 à 1914. En juin 1914, Jean Sarrailh<sup>388</sup> propose à la faculté des lettres de Bordeaux un « *judicieux mémoire de diplôme d'études supérieures sur Antonio Linan y Vertugo [...]. Le professeur G. Cirot, qui siégeait au jury aux côtés d'E. Bourciez et d'Ernest Mérimée, estima qu'il valait la peine d'enregistrer l'apport de cette soutenance dans le Bulletin [hispanique] [...] L'essentiel du travail mérita d'être publié dans la Revista de Filologia Espanola en 1921* »<sup>389</sup>. Une originalité est à signaler : durant l'année universitaire 1927-1928, à la faculté des lettres de Bordeaux, un étudiant propose un diplôme d'études supérieures d'arabe ce qui est probablement une conséquence de l'existence de certificats dans ce domaine. Le nombre de diplômes d'études supérieures attribués apparaît très fluctuante et en dents de scie<sup>390</sup>. C'est seulement durant les années 1930 que la croissance se révèle assez forte. Les étudiants, qui suivent le cursus licence plus diplôme d'études supérieures, s'orientent essentiellement vers la préparation de l'agrégation. De 1919 à 1939 plus de 600 DES<sup>391</sup> ont été délivrés par la faculté des lettres de Bordeaux : il s'agit du même ordre de grandeur qu'à Strasbourg<sup>392</sup>. Cependant le but d'Ernest Lavisse n'est pas véritablement atteint puisque « *le DES n'ouvre pas, néanmoins, sur un cycle de formation doctorale, si bien que les facultés de lettres et de sciences ne se transforment pas en centres de recherche contrairement à leurs rivales germaniques ; Pouvait-il en être autrement en l'absence de fonctions d'assistant ?* »<sup>393</sup>. 31 DES ont été attribués en 1948-1949, 30 l'année universitaire suivante. L'arrêté du 25 mars 1950<sup>394</sup> institue six diplômes d'études supérieures dans les facultés des lettres : philosophie, langues classiques, langues et littératures étrangères

---

<sup>387</sup> *Ibid*, p. 159 ;

<sup>388</sup> Jean Sarrailh 1891-1964, professeur au lycée de Poitiers, en 1934 occupe la chaire de langue et littérature espagnol à la faculté des lettres de Poitiers. Recteur de Paris de 1947 à 1961 ;

<sup>389</sup> BATAILLON Marcel. SARRAILH Jean (1891-1964). Dans : *Bulletin Hispanique*, tome 65, n°3-4, 1963. pp. 465-471. [www.persee.fr/doc/hispa\\_0007-4640\\_1963\\_num\\_65\\_3\\_3790](http://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_1963_num_65_3_3790)

<sup>390</sup> Annexe 20.

<sup>391</sup> Annexe 20.

<sup>392</sup> « *En 1945, le doyen Maugain récapitule l'activité de la faculté depuis sa réouverture : [...] : 2 000 inscrits ou immatriculés, 300 reçus aux concours de l'enseignement secondaire, 432 DES délivrés, 35 thèses d'Etat soutenues, 34 thèses d'université, 140 volumes composant la collection des publications* » OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 327.

<sup>393</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 84.

<sup>394</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000000253441](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000253441)

vivantes, histoire, géographie, lettres modernes. La simplification engendrée est acceptée à la faculté des lettres de Bordeaux mais visiblement pas unanimement dans le monde universitaire si l'on en croit la lecture du rapport du Conseil de l'Université daté du vendredi 21 décembre 1956 : « *Le conseil en se rangeant à l'avis exprimé par l'Assemblée de la faculté des lettres ne croit pas devoir s'associer au vœu exprimé par la faculté des lettres et le conseil de l'Université de Lyon, vœu tendant à l'abrogation des dispositions restrictives de l'arrêté du 25 mars 1950 et du décret du 8 février 1954 concernant le diplôme d'études supérieures et le doctorat d'Université pour les facultés des Lettres* »<sup>395</sup>. Marie-Claire Rouyer-Daney, après avoir exposé l'obtention de la licence, évoque celle de son DES : « *Et quand on avait fini ça on avait une licence, ensuite ceux qui voulaient enseigner tout de suite pouvaient passer le CAPES mais si on voulait passer l'Agrégation, il fallait faire ce diplôme. Donc j'ai fait ce diplôme qui était un mémoire. Mais un mémoire de 100 pages*<sup>396</sup>. *Pour l'anglais il fallait rédiger en anglais, mais on pouvait le faire ailleurs, moi je l'ai fait en Angleterre, car à ce moment-là j'étais assistante dans le Yorkshire dans une Grammar school* »<sup>397</sup>. La réforme de 1966 entraîne la création de trois cycles, le deuxième s'achevant par une maîtrise qui peut amener à la recherche qui reste un objectif majeur de l'enseignement supérieur. Les maîtrises d'enseignement (Lettres classiques, Lettres modernes, Langue vivante étrangères, Histoire, Géographie, Philosophie) comportent, en plus de certificats à obtenir, un « *travail d'études et de recherches préparé sous la direction d'un professeur ou maître de conférences* »<sup>398</sup>. Pour les « *maîtrises spécialisées* » au nombre de treize (Etudes latines, Etudes grecques, Littérature générale et comparée, Littérature espagnole, Etudes latino-américaines, Civilisation musulmane, Histoire ancienne, Histoire du Moyen-âge, Histoire moderne et contemporaine, Géomorphologie, Géographie économique, Géographie régionale (pays tropicaux), Histoire de l'art et archéologie), et celle d'histoire de l'art et archéologie, un mémoire est exigé et préparé en deux ans. Pour la dernière maîtrise évoquée, il est placé « *sous la direction d'un professeur ou maître de conférences dans le cadre d'une conférence de recherche. Il porte sur un sujet approuvé par le directeur du mémoire* »<sup>399</sup>.

D'autres diplômes sont attribués par la faculté des lettres de Bordeaux comme les doctorats d'Etat et d'Université. Rares de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années vingt, ils deviennent

---

<sup>395</sup> AR R 32 Séance du vendredi 21 décembre 1956.

<sup>396</sup> DES : "Imagery in five novels by Virginia Woolf", université de Bordeaux (mention T.B.),1959.

<sup>397</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>398</sup> *LE, op. cit.*, p.754.

<sup>399</sup> *Ibid.*

plus nombreux à partir de 1925. Le Doctorat d'Etat comprend deux thèses dont l'une devait être composée en latin jusqu'en 1903. Il est devenu un « *travail d'érudition spécialisé* »<sup>400</sup>, « *une épreuve de longue haleine, difficile à poursuivre sans traitement. Mis à part, de rares cas (bénéficiaires de la fondation Thiers, pensionnaires des Ecoles de Rome et d'Athènes...), seuls en pratique les professeurs en fonction peuvent préparer un doctorat, et encore en étant pas trop éloignés de Paris, où se trouvent archives et bibliothèques* »<sup>401</sup>. Les étudiants soutiennent, en effet, le plus souvent à Paris. Toute soutenance « bordelaise » devient donc un événement hautement célébré, par exemple, par Georges Radet, doyen de la faculté des lettres de 1900 à 1918 : « *La vie intérieure de la Faculté a été marquée par un évènement dont la mention s'impose. Il s'agit de la soutenance de thèse qui eut lieu le 27 juin 1912 dans notre grand amphithéâtre* »<sup>402</sup>. Il poursuit avec une description précise du jury, du futur docteur et de ses travaux. Ainsi « *le doctorat "seul grand grade pouvant assumer le rôle de sélection des chercheurs", comme l'observe Karady, achève sa transformation en épreuve scientifique et permet aux universités de sortir du modèle imposé par Napoléon qui unifiait enseignement secondaire et enseignement supérieur et subordonnait celui-ci à celui-là* »<sup>403</sup>. Durant la période 1906-1940, quinze doctorats d'Etat ont été soutenus à Bordeaux<sup>404</sup> bien moins qu'à Strasbourg pour l'entre-deux-guerres (35)<sup>405</sup> qui semble une exception. A la faculté des lettres de Lille, en effet, huit soutenances d'Etat ont eu lieu de 1887 à 1914<sup>406</sup>, à Bordeaux quatre de 1907 à 1914<sup>407</sup>. Les docteurs en lettres « bordelais », avec mention très honorable pour cinq d'entre eux, sont issus de toutes origines professionnelles : M. Villepet (1908) et J. Brutails<sup>408</sup> (1912) étaient archivistes de formation, M. Dedieu (1909) et E. Bertrand (1913) professeurs, le premier à la faculté libre de Toulouse, le second à l'école nationale des arts et métiers d'Angers. A l'exception de Jean Brutails, aucun professeur de la faculté des lettres de Bordeaux n'a soutenu sa thèse à Bordeaux. Ainsi, à titre d'exemple, Fernand Chapouthier

<sup>400</sup> VERGER J. (dir.), *op. cit.*, p. 359.

<sup>401</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 84.

<sup>402</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Radet, 1911-1912.

<sup>403</sup> MAYEUR F., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 634.

<sup>404</sup> Annexe 21.

<sup>405</sup> « *En 1945, le doyen Maugain récapitule l'activité de la faculté depuis sa réouverture [...] : 2 000 inscrits ou immatriculés, 300 reçus aux concours de l'enseignement secondaire, 432 DES délivrés, 35 thèses d'Etat soutenues, 34 thèses d'université, 140 volumes composant la collection des publications* » OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 327.

<sup>406</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.167.

<sup>407</sup> Annexe 21.

<sup>408</sup> Jean-Auguste Brutails (1859-1926) paléo-archéologie, présent de 1900 à 1925 à la faculté des lettres de Bordeaux. Une salle porte son nom aux archives départementales de la Gironde.

alors maître de conférences de langue et littérature grecques à la faculté des lettres depuis quatre ans a obtenu, en 1935, mention « très honorable » en Sorbonne pour ses deux thèses. La même réflexion est établie par Jean-François Condette : « *sur les cinquante-trois enseignants que connaît la faculté des Lettres de Lille entre 1887 et 1914, seuls deux soutiennent leur doctorat sur place : Alexandre de Saint Léger et Léon Mis. Tous les autres ont soutenu leur thèse ailleurs, le plus souvent à la Sorbonne* »<sup>409</sup>. Georges Cirot fait d'ailleurs référence à cette situation dans son éloge de Jean Brutails au moment de son décès : « *Sa valeur et sa probité nous l'avaient fait aimer comme un collègue dont on est fier et un ami dont on est sûr. Il n'avait pas cru déchoir en présentant à la Faculté ses deux thèses : Etude archéologique sur les églises de la Gironde, thèse principale, 1912 ; Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde, 1912, thèse complémentaire* »<sup>410</sup>. La situation est différente à l'Université de Strasbourg refondée après la victoire française de 1918 avec de fortes ambitions intellectuelles : « *Les premières thèses d'Etat furent soutenues par les enseignants des facultés de Théologie [...], puis par des membres de la faculté des lettres en poste à Strasbourg, qui devinrent des savants réputés (Gaston Zeller, Félix Ponteil, André Grabar, Martial Guérault, Robert Leroux, Robert Minder, Jean Fourquet)* »<sup>411</sup>. A l'exception de cette dernière, il semble bien que « *si pour l'agrégation et les licences, le poids parisien tend à se réduire quelque peu, il n'en va pas de même pour le doctorat où les universités provinciales ont bien du mal à conserver quelques doctorants. La Sorbonne est bien devenue le lieu de consécration suprême* »<sup>412</sup>.

Grâce aux dispositions du décret du 21 juillet 1897, le Conseil de l'université de Bordeaux, lors de sa séance du 11 décembre 1900, institue un doctorat intitulé « *Doctorat de l'Université de Bordeaux, mention lettres* »<sup>413</sup>. De 1906 à 1940, neuf doctorats de l'Université furent soutenus<sup>414</sup>. Là encore, les origines professionnelles des candidats sont diverses à l'instar du capitaine du 74<sup>ème</sup> régiment d'infanterie Levainville, docteur de l'université de Bordeaux en 1908. L'article 2 du règlement stipule que la thèse peut être écrite dans une autre langue que le français. Ainsi, un étudiant « birman » soutient une thèse en anglais en 1924 : « *Il a été soutenu devant notre faculté une thèse de doctorat de l'université. Elle n'avait pas d'original que le sujet [...] Elle avait ceci de nouveau que, écrite en anglais, elle était présentée par un Birman dont la culture est anglaise et les affinités intellectuelles franchement*

<sup>409</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, op. cit., p.165.

<sup>410</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot, p. 150-151.

<sup>411</sup> OLIVIER-UTARD F., op.cit., p. 327.

<sup>412</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, op. cit., p.167.

<sup>413</sup> Annexe 22.

<sup>414</sup> Annexe 21.

françaises... »<sup>415</sup>. L'année suivante, un autre « Birman » est déclaré docteur de l'Université de Bordeaux. En 1937, pour la première fois à la faculté des lettres de Bordeaux, une femme soutient ce type de doctorat en obtenant la mention « très honorable ». Dans les dossiers des étudiants de Bordeaux figure celui de Jean Sarrailh<sup>416</sup>, futur Recteur de l'Académie de Paris, qui a soutenu en juin 1930 à Bordeaux son doctorat d'Etat, pour lequel il a obtenu la mention « très honorable », ainsi constitué : « *Un homme d'État espagnol : Martinez de la Rosa (1787-1862)* » et « *La Contre révolution dans la Régence de Madrid (mai-oct 1823)* »<sup>417</sup>. Parmi les membres jury figurait Augustin Renaudet<sup>418</sup>.

Moins nombreux et moins prestigieux que le doctorat d'Etat, les doctorats d'Université font partie des tentatives pour distinguer la faculté des lettres de Bordeaux au sein du monde universitaire en incarnant ouverture au monde et innovations. Ce type de doctorat n'est pas une spécificité bordelaise : « *A côté de ce doctorat d'Etat, la faculté crée un doctorat d'université de Lille, mention Lettres, validé par l'arrêté du 26 juin 1902. Son règlement est établi par la conseil de l'Université dans sa séance du 23 avril 1902 puis modifié à de nombreuses reprises* »<sup>419</sup>. L'Université de Strasbourg, refondée après la Première Guerre mondiale, institue aussi un doctorat de l'Université de Strasbourg qui « *s'adressait aux étrangers titulaires d'une licence ou de titres équivalents appréciés par la faculté et qui avaient suivi les cours pendant au moins huit trimestres* » et qui est, comme le doctorat d'Etat, bien plus attribué qu'à la faculté des lettres bordelaise<sup>420</sup>. L'organisation des diplômes précédemment évoquée est modifiée en 1958 : « *les scientifiques, puis les littéraires, imaginèrent entre le diplôme d'études supérieures et le doctorat, trop long à préparer et trop lourd un doctorat de 3<sup>e</sup> cycle imité des doctorats américains* »<sup>421</sup>, puis en 1966. Ainsi, en 1967-1968, peuvent être préparés au sein de la faculté des lettres de Bordeaux dans le cadre du troisième cycle : le doctorat d'Université, le doctorat de troisième cycle, et le doctorat ès lettres. Le premier est constitué d'une épreuve orale comprenant « *une interrogation et des*

---

<sup>415</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Cirot, 1923-1924.

<sup>416</sup> Jean Sarrailh 1891-1964, professeur au lycée de Poitiers, en 1934 occupe la chaire de langue et littérature espagnol à la faculté des lettres de Poitiers. Recteur de Paris de 1947 à 1961.

<sup>417</sup> Dossiers étudiants Ligne 8594 Colonne AD

<sup>418</sup> BATAILLON Marcel. SARRAILH Jean (1891-1964). In: *Bulletin Hispanique*, tome 65, n°3-4, 1963. pp. 465-471. [www.persee.fr/doc/hispa\\_0007-4640\\_1963\\_num\\_65\\_3\\_3790](http://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_1963_num_65_3_3790)

<sup>419</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.165-166

<sup>420</sup> « *En 1945, le doyen Maugain récapitule l'activité de la faculté depuis sa réouverture [...] : 2 000 inscrits ou immatriculés, 300 reçus aux concours de l'enseignement secondaire, 432 DES délivrés, 35 thèses d'Etat soutenues, 34 thèses d'université, 140 volumes composant la collection des publications* » OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 327.

<sup>421</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 307-308.

*exercices pratiques, et destinée à vérifier la possession par le candidat d'une initiation suffisante aux techniques de recherche et sa connaissance de la discipline spéciale à laquelle se rattache la thèse » et de la « soutenance d'une thèse inédite »<sup>422</sup>. Le doctorat de troisième cycle « a été créé dans l'enseignement supérieur des lettres en vue de donner aux étudiants des connaissances approfondies dans une spécialité et à les former au maniement des méthodes de recherches. La durée d'un troisième cycle est fixée au minimum à deux années consécutives ou non »<sup>423</sup>. Il s'obtient devant un jury d'au moins trois membres avec une soutenance de thèse « à la fin de la deuxième année ou postérieurement » qui est définie parmi 28 spécialités présentes à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux<sup>424</sup>. Le doctorat ès lettres, enfin, qui est un grade d'Etat, comprend la rédaction de deux thèses, l'une en français, l'autre en français ou « dans une des langues anciennes ou modernes enseignées à la Faculté »<sup>425</sup>. Le jury doit être composé d'au moins six membres dont au minimum trois docteurs ès lettres « chargés, dans une faculté d'Etat, de l'enseignement auquel chacune des thèses se rapporte »<sup>426</sup>. Le financement est un problème que l'on retrouve de manière ponctuelle lors de la lecture des comptes-rendus du conseil de l'Université. Ainsi le Conseil de l'Université dans sa séance du vendredi 17 juin 1949 transcrit le « vœu » suivant de la faculté des lettres : « Le conseil entend la lecture d'un vœu émis par l'Assemblée de la faculté des lettres au cours de la séance du 4 mai dernier et relatif à l'aide à apporter aux candidats au doctorat pour l'impression de leur thèse. Il s'associe à ce vœu. Il constate en outre que l'état des crédits de l'université ne permet pas de subventionner largement l'impression des thèses de doctorat »<sup>427</sup>. Presque dix ans plus tard, le 28 novembre 1958, le « conseil décide d'acquérir 50 exemplaires de la thèse complémentaire de M. Haury, Professeur à la Faculté des Lettres. Ces livres seront acquis au prix de 800 F. l'exemplaire. Ils seront mis à la disposition de M. le Conservateur de la Bibliothèque Universitaire pour les échanges. La participation de l'Université fera l'objet d'une subvention de 40.000 F. qui sera versée directement à M. Haury »<sup>428</sup>. Dans une note intitulée « publications de l'Université, Thèse de M. ROUCHETTE », le même principe s'observe « sur proposition du M le Doyen de la Faculté des Lettres<sup>429</sup>, le Conseil décide l'acquisition par l'Université de 50 exemplaire de la*

---

<sup>422</sup> LE, *op. cit.*, p.791.

<sup>423</sup> LE, *op. cit.*, p.791-792.

<sup>424</sup> Annexe 23.

<sup>425</sup> LE, *op. cit.*, p.794.

<sup>426</sup> *Ibid.*

<sup>427</sup> AR R 30.

<sup>428</sup> AR R 33.

<sup>429</sup> Jean Loiseau.

*thèse de M. ROUCHETTE, professeur de langue, littérature et civilisation italiennes, intitulée » la Renaissance qui nous a léguée Vasari ». Le Conseil décide en outre, une réunion de sa Commission des Publications qui examinera et classera les demandes. Pour les ouvrages déjà imprimés, l'Université pourrait acquérir un certain nombre d'exemplaires ; pour les ouvrages qui ne sont pas des thèses et pour les thèses non imprimées un accord serait à conclure avec la Librairie Plon »<sup>430</sup>.*

D'autres diplômes d'université sont mis en place depuis le début du XXe siècle. Le Conseil de l'Université de Bordeaux, lors de sa séance du 27 juillet 1909<sup>431</sup>, instaure, ainsi un diplôme d'études universitaires en philosophie, histoire et géographie, philologie accessible aux Français comme aux étrangers<sup>432</sup>. Au départ, il est institué en priorité pour les instituteurs et institutrices. Mais, progressivement, surtout dans les années 1930 ce sont les étrangers qui s'y présentent. En tout cas, de façon progressive, on constate qu'il a très peu de succès : seulement douze diplômes de ce type ont été délivrés de 1908 à 1939. Il est modifié par l'arrêté ministériel du 25 mars 1954. Il se présente sous deux formes : le diplôme d'études littéraires (composé d'un mémoire, puis de trois oraux dont la soutenance), les diplômes de russe, de polonais, de tchèque, de serbo-croate, de chinois, d'arabe moderne préparés en trois ans sauf pour le dernier ordre<sup>433</sup>.

Enfin, à la veille de la Première Guerre mondiale apparaît le certificat d'études françaises par arrêté ministériel<sup>434</sup> destiné aux étudiants d'origine étrangère qui remporte un succès plus important<sup>435</sup>. Il correspond au début de l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers à la faculté des lettres de Bordeaux qui peuvent l'utiliser dans leur pays d'origine. La faculté des lettres de Strasbourg suit le même principe en proposant « *le certificat d'études françaises modernes dont le programme portait sur les cours donnés à l'institut d'études françaises modernes (examen de 3 heures sans dictionnaire) mais aussi, pour ceux qui le désiraient sur des cours donnés dans l'une des sept facultés de l'Université de Strasbourg* »<sup>436</sup>. Trois arrêtés au début des années soixante<sup>437</sup> instituent les diplômes d'études françaises réservés aux étudiants étrangers. Ils se déclinent sous forme d'un « *certificat pratique de langue*

---

<sup>430</sup> AR R 33.

<sup>431</sup> Arrêté ministériel du 28 octobre 1908.

<sup>432</sup> Annexe 24.

<sup>433</sup> Le diplôme d'arabe moderne ne compte que deux années d'études.

<sup>434</sup> Arrêté ministériel du 27 juillet 1914.

<sup>435</sup> A l'origine du DEFLE / Département d'Etudes de Français Langue Etrangère.

<sup>436</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 326.

<sup>437</sup> Arrêtés du 25 octobre 1961, 9 octobre 1963, 8 avril 1964.

*française* » pour le premier degré, d'un « *diplôme d'études françaises* » pour le deuxième degré et d'un « *diplôme supérieur d'études françaises* » pour le troisième degré. Des épreuves écrites comme orales sont organisées en deux ou trois sessions en fonction du degré<sup>438</sup>.

Les différents diplômes proposés aux étudiants par la faculté des lettres de Bordeaux ont été pour la plupart d'entre eux ainsi décrits. Ils connaissent un succès variable suivant le niveau d'études proposés ou le public auxquels ils s'adressent. L'entre-deux-guerres constitue, cependant, une période significative puisque le volume des diplômes proposés augmente, répondant à une demande nationale tout en proposant quelques spécificités « locales ». Le phénomène se poursuit après la Seconde Guerre mondiale pendant que le public étudiant et la société se transforment. Cependant, après les examens de la licence, la préparation aux concours - et surtout l'agrégation - accaparent les activités de la faculté des lettres de Bordeaux.

## **B - Se distinguer aussi par la préparation et la réussite aux concours : l'agrégation au cœur des préparations**

### **1. L'importance de l'agrégation pour la faculté des lettres de Bordeaux**

La faculté des lettres de Bordeaux prépare à de nombreux concours : agrégations, certificats d'aptitude en langues (anglais, espagnol, allemand) pour l'enseignement secondaire, professorat des écoles normales primaires, certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires etc. Les femmes participent aussi au concours de certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles<sup>439</sup>, à celui de l'école normale supérieure de Fontenay aux Roses. L'importance à l'égard des concours s'observe par le fait que sont indiqués dans les *comptes rendus de la faculté des lettres* les noms des admissibles ou reçus, et aussi parfois les commentaires des doyens. Ainsi Georges Radet n'écrit-il pas « *les*

---

<sup>438</sup> *LE, op. cit.*, p.796 à 807.

<sup>439</sup> Les livrets d'étudiants et programmes d'enseignements montrent aussi que la faculté des lettres de Bordeaux prépare au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Six plages horaires sur 71 sont ainsi consacrées à ce concours durant l'année 1907-1908 principalement en littérature française, études hispaniques, géographie, sciences auxiliaires de l'histoire, science sociale. Programmes enseignements 1907 1908, université Bordeaux, Imprimerie Cadoret, 1907.

*candidats aux différents concours professionnels de l'enseignement secondaire choisissent volontiers la faculté des lettres de Bordeaux comme centre de préparation* »<sup>440</sup> alors que Pierre Camena d'Almeida met en avant la concurrence parisienne : « Malgré le prélèvement des meilleurs et des plus nombreux étudiants par l'Université de Paris, nos élèves actuels ou anciens parviennent encore à l'agrégation et aux certificats d'aptitude »<sup>441</sup>. On observe par ce biais une des conséquences des réformes républicaines des années 1870-1880 « *la transformation des facultés en centres de préparation aux fonctions professorales* »<sup>442</sup>. De plus, au cours des années 1880, sont mentionnés dans les comptes rendus les étudiants boursiers qui présentent le concours. Par exemple, pour les concours de 1885, peut être lu « Histoire. La faculté a présenté 4 boursiers, dont 2 de 1<sup>er</sup> année, et un chargé de cours du Lycée de Périgueux. Ce dernier, M Vergniol, ancien boursier, a été déclaré admissible, mais non admis définitivement »<sup>443</sup>. Il s'agit de souligner aussi le bienfondé des mesures républicaine. Presqu'un siècle plus tard, le livret de l'étudiant de 1967-1968 consacre encore une partie de neuf pages aux « *concours de recrutement des enseignants* »<sup>444</sup> démontrant si nécessaire la permanence de cet objectif depuis les réformes républicaines de la fin du XIXe siècle. Il s'agit toujours de préparer l'agrégation, mais aussi un autre concours sélectif, le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire C.A.P.E.S. Ce dernier « *né en 1950 (décret du 1<sup>er</sup> avril) de la transformation d'un concours fondé par Vichy [...] signalait son infériorité relative envers l'agrégation par des programmes plus proches de ceux qui s'enseignaient dans les classes et par l'obligation de passer ensuite une année de formation pédagogique dans un des Centres pédagogiques régionaux (décret du 17 janvier 1952) chargés d'organiser des stages pratiques auprès des professeurs chevronnés* »<sup>445</sup>. Ce concours national présente deux « *parties indépendantes* » : « *une partie théorique comportant des épreuves écrites et une épreuve orale* » et « *une partie pratique dont les épreuves sont subies dans les classes fréquentées par les candidats auprès de leurs conseillers pédagogiques* »<sup>446</sup>. La spécialité détermine la nature des épreuves. La préparation à l'agrégation et la réussite à ce concours constituent pour toute la période étudiée un de piliers du travail des universitaires et de leurs étudiants.

---

<sup>440</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Radet – 1910-1911.

<sup>441</sup> *Ibid.*, Pierre Camena d'Almeida, 1907-1908, p.13.

<sup>442</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 85.

<sup>443</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., 1884-1885, p. 87.

<sup>444</sup> LE, *op.cit.*, p.809-818.

<sup>445</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 324.

<sup>446</sup> LE, *op.cit.*, p.809-818.

Georges Cirot, professeur de grammaire et d'études hispaniques de la faculté des lettres de Bordeaux, estime, en effet, à la fin des années 1920 que « *les résultats de l'agrégation sont le thermomètre de nos études* »<sup>447</sup>. L'agrégation se spécialise durant deux vagues successives de 1824 à 1852, puis de 1857 à 1906<sup>448</sup>. Son statut est modifié en 1885<sup>449</sup>. Des compositions de quatre à sept heures avec, à l'oral, de grandes leçons, sont privilégiées. Il s'agit du résultat des mesures de la Troisième République. Comme la licence, elle est un témoin de l'accroissement du niveau des qualifications voulu par les républicains opportunistes : « *Les promotions d'agrégés littéraires étaient d'environ soixante dans les années 1860, d'environ quarante dans les années 1870. Entre 1885 et 1896, elles oscillent entre 75 et 95 agrégés. Une baisse survient entre 1897 et 1906 du fait de la crise des effectifs de l'enseignement secondaire, mais, en 1911, la centaine d'agrégés est dépassée. Sans doute les républicains sont-ils persuadés que l'élévation du niveau de qualification des professeurs de lycée et de collège est un atout face à la concurrence de l'enseignement congréganiste* »<sup>450</sup>. Yves Verneuil constate, en effet, que « *c'est Jules Ferry qui consacre la « républicanisation » du corps des agrégés en faisant du concours un emblème de la méritocratie et du savoir des agrégés une indication d'aptitude à la gestion de l'Université* »<sup>451</sup> ; Il poursuit « *la République veut relier le savoir des professeurs de l'enseignement secondaire à la science des professeurs de faculté. L'idée que le niveau du concours d'agrégation doit relever de l'enseignement supérieur plus que de l'enseignement secondaire se trouve consacrée* »<sup>452</sup>. Aux facultés est attribué un rôle important pour la préparation de l'agrégation. Et lorsque, Georges Radet, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, souligne à la fin des années 1910 que « *presque tous les professeurs ont doublé le nombre de leurs cours et conférences en fin d'année scolaire pour assurer la préparation de l'agrégation* »<sup>453</sup>, il traduit le paradoxe né des réformes républicaines de l'enseignement supérieur de la fin du XIXe siècle ainsi mis en avant par Yves Verneuil : « *On peut toutefois s'interroger sur l'idée de développer les facultés et de promouvoir la recherche scientifique, en donnant pour public aux facultés des jeunes gens préparant les concours et examens destinés à entrer dans la carrière de l'enseignement secondaire* ». Françoise Mayeur signale dans le même ordre d'idée qu'au cours des années trente Lucien Febvre dénonce cette omniprésence de l'agrégation dans les activités universitaires : « *Cette déviation est plus*

---

<sup>447</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Cirot, 1928-1929, p. 197.

<sup>448</sup> Annexe 25.

<sup>449</sup> Arrêté du 29 juillet 1885.

<sup>450</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 77-78.

<sup>451</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>452</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>453</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Radet, 1918-1919.

*prononcée dans les Facultés des lettres que dans celles des sciences. Lucien Febvre y voit un paradoxe énorme dans cette préparation par les professeurs de l'enseignement supérieur d'un concours de l'enseignement secondaire sur les modalités duquel ils ne sont jamais consultés. Il s'agit en fait d'exercices "purement scolaires", dissertations, thèmes, versions, leçons. Le travail de recherche auquel a pu s'adonner le professeur dans sa thèse ou ensuite n'a pas ou peu de part*<sup>454</sup> ». La même problématique existe au sein de l'institut d'études germaniques de la faculté des lettres de Strasbourg qui « acquit [...] la haute main sur les études germanistiques en France, au moins jusqu'en 1930 »<sup>455</sup> et qui connut d'importants succès aux examens et aux concours. Françoise Olivier-Utard note que « cette série de réussites eut paradoxalement une conséquence fâcheuse sur les orientations de l'institut. On se mit à privilégier la préparation du concours au détriment des autres travaux »<sup>456</sup>. Lors de l'année universitaire 1907-1908, 14 plages horaires sur 71 sont consacrées à la préparation de l'agrégation masculine comme féminine parfois en association avec celles de la licence ou du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire<sup>457</sup> : il s'agit de « conférences », mais aussi d'« exercices pratiques ou de correction de devoirs »<sup>458</sup>. En 1930-1931, ce sont 15 séquences sur 78 qui concernent l'agrégation : « cours », « Leçons préparées et explications improvisées » « préparation aux épreuves orales »<sup>459</sup>. Ces enjeux d'horaires s'observent, en effet, au sein même des délibérations du conseil de l'Université en 1935 : il s'agit, alors, de créer un cours complémentaire de littérature attribué à M Barrière professeur du lycée « destiné notamment à compléter par des exercices écrits, l'enseignement régulier des trois professeurs actuels MM Laumonier, Cherel et Guillaumie. Vu le nombre des étudiants de licence, et des candidats aux agrégations, la tâche de ces trois maîtres est devenue telle qu'ils ne peuvent pour ainsi dire plus se livrer à aucun travail personnel de recherche et de publication, non plus qu'assurer dans de bonnes conditions la préparation de leurs cours publics »<sup>460</sup>. Pourtant lors de l'année universitaire 1936-1937, ce ne sont plus que huit plages<sup>461</sup> qui sont consacrées sur 87 séquences « cours », « conférences » « leçons faites par

---

<sup>454</sup> MAYEUR F., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 632-633.

<sup>455</sup> OLIVIER-UTARD F., op. cit., p. 310.

<sup>456</sup> Ibid., p. 312.

<sup>457</sup> Annexe 26.

<sup>458</sup> Programmes enseignements 1907 1908, université Bordeaux, IMPRIMERIE Cadoret, 1907 p.33 à 39.

<sup>459</sup> Annuaires Bordeaux 1930-1931 p. 326 -332.

<sup>460</sup> AR R 28 séance du 25 mars 1935.

<sup>461</sup> Annexe 26.

*des étudiants* », « *exercices* »<sup>462</sup> : désaffection pour les concours ? Difficultés économiques ? sont peut-être quelques-unes des explications. Trente ans plus tard, a été observé le poids toujours présent pour ce concours dans le *livret de l'étudiant* de 1967-1968. Il se compose, alors, de deux parties, une théorique qui comprend des épreuves écrites et orales dont la nature varie en fonction de la spécialité et une pratique devant la classe.

## **2. La préparation et les résultats de l'agrégation à la faculté des lettres de Bordeaux**

De la mise en place des réformes républicaines à la Seconde Guerre mondiale, la faculté des lettres bordelaise propose une préparation pour les agrégations de philosophie, de lettres, de grammaire, d'histoire et de géographie, d'anglais, d'allemand, d'espagnol. Celles d'italien et d'arabe ne sont pas présentes bien qu'elles étaient instaurées en 1900. A la fin des années soixante, la formation s'est enrichie des agrégations de lettres classiques, lettres modernes, italien et russe<sup>463</sup>. Les dossiers des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux permettent d'observer quelques tendances - à prendre en compte avec précaution<sup>464</sup> - à propos des disciplines privilégiées par les agrégatifs. Des années 1880 aux années soixante, la section « lettres » (lettres, lettres classiques, grammaire) domine largement suivie par celle des langues vivantes avec l'anglais comme « fer de lance ». Par matière, en effet, c'est ce dernier qui arrive en tête<sup>465</sup>. Les dossiers portant mention de l'agrégation comme filière avec une année d'étude sont les plus nombreux pour la période 1919-1939<sup>466</sup> : nous ne pouvons guère en tirer de conclusion si ce n'est que ce phénomène correspond certainement à l'accroissement des effectifs durant l'entre-deux-guerres et à une représentation moindre des dossiers d'inscription après la Seconde Guerre mondiale. Si on retient comme date charnière l'ouverture des agrégations masculines aux femmes<sup>467</sup>, est constatée sans surprise une forte

---

<sup>462</sup> Annuaire officiel de l'Université de Bordeaux et livret guide de l'étudiant année scolaire 1936-1937 p 372-378.

<sup>463</sup> Annexe 25.

<sup>464</sup> 9 827 dossiers étudiants comportent une information sur la filière d'examen majeure pour les études suivies à Bordeaux. 7 072 d'entre eux comportent une année d'études. Sur ce total, seuls 338 dossiers indiquent l'agrégation comme filière (3.4% du total). 290 indiquent l'année d'études. De plus, des changements de dénomination ainsi que d'accès aux hommes ou/et femmes ont cours sur la période.

<sup>465</sup> Annexe 27.

<sup>466</sup> Annexe 27.

<sup>467</sup> Annexe 25.

augmentation du nombre d'agrégatifs après 1924. Une étude par sexe des dossiers portant mention de l'agrégation comme filière montre une domination masculine exclusive quelle que soit la période envisagée si on prend en compte comme rupture les guerres mondiales ; cette prédominance se fait logiquement extrême avant 1914<sup>468</sup>. L'entre-deux-guerres permet d'observer la percée des étudiantes. Cette évolution est plus visible avec le choix de 1924 : avant cette date la prépondérance masculine est très importante, après elle est beaucoup moins marquée<sup>469</sup>.

Pour la faculté des lettres de Bordeaux, le nombre des admissibles et des reçus aux différentes agrégations de 1906 à 1940 connaît de faibles variations - de 1914 à 1918 - avec quelques pointes en 1923 - 11 reçus sur 25 admissibles - et 1939 - 14 reçus sur 22 admissibles<sup>470</sup> - ce qui représente respectivement 5.6 % et 4 % de la totalité des admis au niveau national. Entre 1906 et 1914, 62 étudiants deviennent agrégés contre 47 à Lille, ce qui ne peut être minimisé. Tout est cependant question de relativité et de proportionnalité, même si le nombre de places offertes aux différentes agrégations est variable. L'évolution des reçus et des admissibles ne suit pas, en effet, celle des effectifs globaux de la faculté. Le poids de la faculté des lettres de Bordeaux s'affaiblit donc. Les remarques des différents doyens le signalent. Si en 1919, Joseph Dresch semble satisfait des résultats : « *Le succès de la faculté des lettres aux différentes agrégations a attiré vers elle un grand nombre de boursiers [...] issus des derniers concours, dans toutes les sections* »<sup>471</sup>. L'analyse de la situation ultérieure semble beaucoup plus pessimiste. Ainsi Georges Cirot écrit, à propos des résultats de l'agrégation en 1925 : « *Ce n'est pas tout ce que nous pouvions espérer. C'est encore assez pour ne pas interrompre la série brillante de nos succès. Une plus grande cohésion, encore, si possible entre nos enseignants, un peu plus d'attention lors des compositions, une préparation plus directe à l'épreuve redoutable qui consiste à traiter un sujet dans un temps donné, à la fois très long et très court, voilà ce qui nous ramènera aux grandes années, si les candidats ne font pas défaut, se détournant vers des carrières mieux rémunérées* »<sup>472</sup>. Cette même idée se retrouve, quelques années plus tard, toujours sous la plume de Georges Cirot : « *Si nous nous reportons à trente ans en arrière, nous constaterons la disparition progressive de ces candidats qui ont fait notre gloire et notre force, comme notre principale préoccupation. Peut-être faut-il nous adapter à des circonstances nouvelles et, sans renoncer au passé, entrer dans des voies plus*

---

<sup>468</sup> Annexe 27.

<sup>469</sup> Annexe 27.

<sup>470</sup> Annexe 28.

<sup>471</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Joseph Dresch, 918-1919.

<sup>472</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Cirot, 1924-1925.

*larges* »<sup>473</sup>. Des « grandes années » peuvent être relevées : 11 reçus en 1911, 16 en 1914, 11 en 1936, 12 en 1938 et 14 en 1939. La proportion des reçus par rapport aux admissibles est toujours très favorable (en général supérieure à 50%)<sup>474</sup>. L'admissibilité ou la réussite aux concours reconduit globalement la répartition des inscriptions évoquée plus haut. L'agrégation « phare » de la faculté des lettres de Bordeaux durant toute la période étudiée est celle de grammaire. Chaque année, la faculté des lettres de Bordeaux possède au moins un reçu dans cette discipline (sauf en 1912, 1913, 1920 et 1925, mais pour toutes ces années il y eut au moins un admissible). Ce fait peut certainement s'expliquer parce qu'au départ, les normaliens « boudaient » quelque peu cette agrégation jugée trop facile, mais aussi parce que cette matière « *a mis longtemps de nombreux postes à la disposition des agrégatifs* »<sup>475</sup>. En 1911, six agrégés de grammaire (sur 22 places proposées) ont Bordeaux pour faculté d'origine, en 1919 ils sont sept et à nouveau six en 1933, 1936 et 1938. Cette section est de loin la plus « performante » de Bordeaux : « *Chacun se dépense et s'ingénie pour que la section garde la réputation qu'elle a acquise* »<sup>476</sup>. De manière presque aussi continue, mais quantitativement moindre, les agrégations de lettres et d'anglais (la plus importante pour la faculté des lettres de Lille avant la Première Guerre mondiale<sup>477</sup>) connaissent un certain succès auprès des étudiants bordelais. Des agrégés d'espagnol apparaissent régulièrement à partir des années 1920 ; à l'inverse, les agrégés d'allemands présents avant la Première Guerre mondiale disparaissent pratiquement au début des années 1920 avec la baisse des effectifs. Ce même phénomène est constaté pour l'agrégation de philosophie. Enfin, le nombre de reçus et d'admissibles à l'agrégation d'histoire est assez irrégulier. Yves Verneuil propose une comparaison des taux de réussite pour l'agrégation d'histoire et de géographie de 1913 : les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux sont quatre à se présenter, aucun n'est reçu<sup>478</sup>. Cependant les années 1930 annoncent un cycle de réussite plus importante pour les étudiants bordelais de cette discipline. La faculté des lettres de Bordeaux grâce à des disciplines fortes comme la grammaire, les lettres ou l'anglais occupe une place, il est vrai modeste, mais régulière dans les concours d'agrégation qui créent un corps d'élite. Pendant l'entre-deux-guerres « *de fait, tout en constituant les deux tiers des professeurs de lycée, les agrégés sont rarement plus d'une douzaine par département - grandes métropoles exceptées (Paris en*

---

<sup>473</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Cirot, 1928-1929, p. 197.

<sup>474</sup> Annexe 28.

<sup>475</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.163.

<sup>476</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Radet, 1911-1912.

<sup>477</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.163.

<sup>478</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 86.

particulier, dont les lycées ont été réservées aux agrégés en 1913) »<sup>479</sup>. Cependant Jean-François Condette souligne - en le démontrant plus particulièrement pour l'année 1913 - qu'« écrasées par la domination parisienne, les facultés provinciales, affirment peu à peu leurs prétentions dans la distribution des grades et des titres universitaires mais la remise en cause du poids des établissements parisiens reste très limitée jusqu'en 1914 »<sup>480</sup>. Les fluctuations perdurent après la Seconde Guerre mondiale, puisqu'onze étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux ont obtenu l'agrégation durant l'année universitaire 1948-1949, mais seulement six l'année suivante<sup>481</sup>. Les agrégés « bordelais » de 1949 représentent 5% des admis de l'année<sup>482</sup>. Cependant, ce taux s'élève 17% pour l'espagnol et à 12% pour l'espagnol. Une nouvelle fois, les langues sont « à l'honneur ». Des grandes écoles sont parfois l'objectif de certains étudiants, mais les reçus sont extrêmement rares de la fin du XIXe siècle à 1940 : un reçu à l'École normale supérieure en 1912, un à l'école nationale des Chartes<sup>483</sup> en 1907, 1913, 1928, 1927, 1936. Les dossiers des étudiants permettent de déterminer que le lauréat de 1913 est Jean-Charles Marchand, la lauréate de 1936 Suzanne Dorelle pupille de la nation et boursière.

De 1903 à 1944, 25 femmes inscrites à la faculté des lettres de Bordeaux obtiennent une agrégation dont huit en anglais. Comme nous l'avions constaté pour le diplôme d'études supérieures, l'agrégation témoigne d'une progression discrète mais certaine des étudiantes. Néanmoins les candidates restent dans les années trente rares comme peut le laisser supposer le commentaire suivant dans l'annuaire de l'Université de Bordeaux de l'année scolaire 1936-1937 : « Une préparation à l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (section historique) sera organisée s'il y a un nombre suffisant de candidates »<sup>484</sup>. Le livret guide 1967-1968 précise que « les concours d'agrégation sont ouverts aux candidats des deux sexes. Les hommes et les femmes sont classés sur des listes distinctes. Le concours d'agrégation « d'histoire » est uniquement masculin, celui « d'histoire et géographie » uniquement féminin ». C'est, en effet, seulement entre 1967 et 1969 que se déroule la première phase d'une mise en place d'une réelle mixité au sien de l'agrégation comme le

<sup>479</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>480</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p.164-165.

<sup>481</sup> ABM 1948-1949 5 admis en anglais et 25 admissibles toute discipline confondue, 1949-1950 11 admissibles.

<sup>482</sup> Les calculs ont été réalisés à partir des statistiques de la note précédente et le répertoire en ligne d'André Chervel. CHERVEL André, «Les agrégés de l'enseignement secondaire. Répertoire 1809-1960», mars 2015 [en ligne] <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agregsecondaire>

<sup>483</sup> Le dossier de Maurice Oudot de Dainville est aussi présent, chartiste, inscrit à la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>484</sup> Annuaire officiel de l'Université de Bordeaux et livret-guide de l'étudiant, année scolaire 1936-1937, Delmas, 1936, p.372.

montre Yves Verneuil : « *les jurys des concours masculins et des concours féminins s'entendent pour donner des sujets d'écrits communs* ». Il faut attendre la période 1974-1976 pour le « *temps d'unification effective* »<sup>485</sup>.

L'observation de l'évolution des diplômes attribués et préparations effectuées au sein de la faculté des lettres de Bordeaux permettent de voir comment les objectifs nationaux donnés à l'enseignement supérieur par les Républicains à la fin du XIXe siècle - élévation du niveau de qualification avec une accession recommandée à l'enseignement et la recherche - perdurent à l'échelle des facultés de province jusqu'aux années 1960 alors que le public étudiant se fait de plus en plus important et que de nouvelles transformations de fond traversent la société. D'après Antoine Prost, les universitaires alors largement associés à la conception de la réforme de Christian Fouchet en 1966 « *refusent de tirer des conséquences pratiques du fait que leurs étudiants sont désormais trop nombreux pour pouvoir se destiner raisonnablement dans leur majorité à l'enseignement ou à la recherche* »<sup>486</sup>.

## **C - Fonder une année universitaire pour près d'un siècle**

A la fin du XIXe siècle se met en place une organisation de l'année universitaire qui constitue une rupture par rapport à la situation précédente. Mais ensuite, le « schéma » évolue relativement peu jusqu'aux années 1960 malgré l'augmentation du nombre des étudiants.

### **1. L'année universitaire de novembre à juillet au sein de la faculté des lettres de Bordeaux**

L'organisation de l'année universitaire, rythmée par ces préparations diverses, se met en place réellement à partir de 1889 et ce, pour près d'un siècle. Les cours débutent à la faculté des lettres de Bordeaux en novembre et s'achèvent en juin-juillet. Une rentrée solennelle de l'Université, qui ne correspond pas forcément au début des cours, est organisée le 26 janvier

---

<sup>485</sup> VERNEUIL Y., *op. cit.*, p. 242.

<sup>486</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 331.

1897 après la loi du 10 juillet 1896 qui institue les Universités. Puis le procédé tombe en désuétude. Ce n'est qu'en 1961 que le Recteur Jean Babin remet à l'honneur une telle cérémonie : « *Sur la proposition de M le Recteur et après délibérations et à l'unanimité, le Conseil décide d'instituer à Bordeaux une rentrée solennelle de l'Université qui se placera un samedi après-midi de préférence à la fin du mois d'octobre ou dans la première quinzaine de septembre. Cette cérémonie pourrait se dérouler au Grand Théâtre que M le Maire de Bordeaux serait sollicité de bien vouloir mettre à la disposition de l'Université. Des diplômes de Docteurs Honoris Causa seraient à cette occasion décernés à des savants étrangers* »<sup>487</sup>. Au bout du compte, elle a lieu le lundi 20 novembre 1961<sup>488</sup>. En 1966, le Conseil de l'Université « *propose de fixer cette date au 17 octobre. [...] La cérémonie aura lieu au Grand-théâtre de Bordeaux conformément à la tradition. La musique municipale prêtera son concours pour exécuter les hymnes nationaux. Une participation sera demandée à la chorale des étudiants ; En cas d'impossibilité, il sera fait appel à un orchestre de musique de chambre. Le discours d'usage sera prononcé par un professeur de la Faculté des Lettres*<sup>489</sup>, *proposé par M. Le Doyen de cette Faculté. Une délégation de professeurs des Universités de Gênes et de Madrid sera invitée à assister à la Rentrée Solennelle de l'Université* »<sup>490</sup>. Mais les événements de mai 68 rendent les rentrées solennelles une nouvelle fois caduques. Deux périodes de vacances d'une semaine sont prévues, dont le conseil de l'université instaure et confirme les dates chaque année - les rapports du Conseil de l'Université de la fin du XIXe siècle à la fin des années 1960 portent mention des décisions<sup>491</sup> - auxquels s'ajoutent deux journées de « *congés mobiles* » prévues au moment du jour de l'an et de Pâques.

Les étudiants procèdent à deux types d'inscription. Le *Livret guide* de 1913 indique que « *pour suivre les cours et exercices de l'Université, il faut être immatriculé ou inscrit dans une faculté. L'immatriculation est valable pour toute l'année scolaire. Elle peut être prise à n'importe quelle époque de l'année [...]. L'inscription est exigée pour les grades institués par l'Etat et pour certains diplômes de l'Université. Elle est prise trimestriellement. La première inscription n'est pas autorisée après le 1er décembre* »<sup>492</sup>. Le livret de l'étudiant 1967-1968 évoque l'inscription annuelle « *qui est une formalité obligatoire pour tous les étudiants en vue de l'accès aux Facultés et Etablissements d'enseignement supérieur. Même en l'absence de toute candidature ou présentation à examen, elle seule confère la qualité d'étudiant* » et

---

<sup>487</sup> AR R 34 Séance du 6 février 1961.

<sup>488</sup> AR R 34 Séance du 13 octobre 1961.

<sup>489</sup> Le professeur Yves Lefèvre est désigné lors de sa séance de septembre 1966.

<sup>490</sup> AR R 35 Séance du 17 juin 1965.

<sup>491</sup>. (AR)

<sup>492</sup> *L'Université de Bordeaux, livret guide*, Imprimerie de l'Université, Bordeaux, 1913.

l'« inscription aux examens » qui « est absolument distincte de l'inscription en Faculté prise en début d'année. Les inscriptions aux examens sont délivrées, pour la première session du 1<sup>er</sup> au 20 mars, pour la deuxième session du 1<sup>er</sup> au 15 juillet »<sup>493</sup>. Les droits d'inscription sont soumis à des changements. Ainsi, le Conseil de l'Université souligne en 1935 le « relèvement général » de ceux-ci pour les grades et titres d'Etat : « M le Recteur rappelle au Conseil qu'à la suite de la loi du 8 juin 1935 autorisant le Gouvernement à prendre, par décrets, toutes mesures ayant force de loi pour la défense du franc, un décret-loi du 10 août 1935 prévu un relèvement général des droits d'études dont recette est faite au budget des Universités »<sup>494</sup>. Dans les années soixante, le Conseil de l'Université de Bordeaux s'interroge sur la lourdeur du processus d'inscription : « le Conseil décide la mise à l'étude d'un système qui pourrait alléger les formalités d'inscription des étudiants au début de l'année universitaire. Ces formalités constituent actuellement une lourde charge pour le personnel administratif et une gêne certaine pour les étudiants. Une expérience vient d'être faite à la Faculté des Sciences de Paris. Le Conseil souhaite que cette expérience soit tentée à Bordeaux. Des renseignements seront demandés à ce sujet à la faculté de Paris et l'Agent Comptable de l'Université sera consulté en vue d'une simplification des formalités administratives concernant l'inscription des étudiants »<sup>495</sup>. Cependant, les rapports suivants du Conseil ne mentionnent pas de décisions prises dans ce domaine.

Deux sessions en plus de l'organisation du baccalauréat, enfin, sont proposées pour présenter les examens : la première en juin-juillet et la seconde en septembre. La mise en place du système des certificats en 1920 a changé brièvement la donne jusqu'à l'année universitaire 1930-1931 avec les deux sessions en février-mars. Les deux guerres mondiales modifient ponctuellement l'organisation de l'année universitaire. Si la Première Guerre mondiale transforme l'auditoire des amphithéâtres ou salles de cours dans ses effectifs et sa composition, l'activité universitaire semblerait se poursuivre même durant l'installation de certains services du gouvernement français de septembre à décembre 1914 et que comme l'indique Henri Lorin, professeur de géographie coloniale : « Il est superflu d'ajouter, que pendant cette période d'encombrement, les cours ne purent être donnés dans les salles ordinaire<sup>496</sup> ». Lors de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'au début de l'année 1940,

---

<sup>493</sup> LE, *op. cit.*, p.704.

<sup>494</sup> AR R 28 Séance du 8 novembre 1935.

<sup>495</sup> AR R 34 Séance du 5 novembre 1962.

<sup>496</sup> Lorin H., « Rapport fait à M. le Ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale au nom du conseil de l'Université », *Rapport du conseil de l'Université*, année scolaire 1914-1915, p. 7.

l'Université de Bordeaux garde un « *fonctionnement presque normal*<sup>497</sup> » malgré les changements évoqués par le Recteur Gabriel Boussagol : « *Entre notre séance actuelle et la dernière séance du conseil de l'Université, il y a eu la mobilisation générale et l'entrée en guerre de la France et de l'Empire britannique contre l'Allemagne hitlérienne. De si grands évènements ont sur la vie de nos Universités des répercussions profondes, mobilisation du personnel et des étudiants, modifications de l'effectif scolaire, et, partant, de l'assiette budgétaire, modifications du régime des examens et concours, évolutions des lois économiques avec tendance à la hausse de prix, compliquant notre gestion des deniers publics, tout cela alourdit notre tâche et réclame la plus vigilante attention. [...] Pour ma part, je ne saurais trop vous remercier de l'empressement avec lequel vous vous êtes mis à ma disposition ; tous, Maîtres et Elèves, nous avons à cœur d'entretenir, dans sa chaleur et dans sa flamme, ce foyer de rayonnement spirituel qu'est la grande Université de Bordeaux* »<sup>498</sup>. Ce n'est plus le cas avec l'offensive allemande du printemps 1940 et ses conséquences. Les progrès des troupes allemandes modifient à la fois le « rituel » des cours et examens qui sont retardés, par exemple pour la licence en lettres, mais aussi l'état d'esprit de la communauté universitaire comme le décrit Renée Étienne, alors étudiante : « *Ce qui nous a marqué, c'est quand nous avons passé l'oral d'ancienne ; c'était l'invasion de la Belgique. Je me souviens avec trois camarades, avoir travaillé l'oral pendant que l'on avait des préoccupations tout à fait extérieures : les Allemands envahissaient la Belgique, c'était le commencement de la fin. Nous avons aussi des professeurs remplaçants, parce que nos professeurs étaient partis au front. Nous n'avons plus Renouard, mais nous avons toujours Fawtier [...] ; Il n'y avait plus Seston ; à la place nous avons un vieux monsieur de quatre-vingt ans arrivant de Nancy, qui nous racontait l'histoire ancienne comme on la racontait au siècle passé ; mais ça permettait de passer les examens quand même*<sup>499</sup>. ». Le cours normal de la fin d'année universitaire 1939-1940 est bouleversé entre report des écrits, annulation de certains oraux...

## **2. La semaine de cours au sein de la faculté des lettres de Bordeaux**

La semaine de cours s'organise, de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale, du lundi au samedi. Des années universitaires 1889-1890 à 1939-1937, les séquences - le plus souvent d'une heure- réalisées à la faculté des lettres de Bordeaux passent

---

<sup>497</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 12.

<sup>498</sup> AR R 28 22 décembre 1939 : discours recteur 22 décembre 1939.

<sup>499</sup> Entretien réalisé par Gaëlle Mornet avec Robert et Renée Etienne au Bouscat le 16 novembre 1999 cité dans : MORNET G., *op. cit.*, p. 15.

de 55<sup>500</sup> à 87<sup>501</sup>. Elles s'élèvent à 74 en 1904-1905, 78 en 1907-1908 témoignant de l'accroissement de l'offre des établissements d'enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle. Le mouvement se poursuit après la Première Guerre mondiale mais avec une moindre ampleur : 87 séquences en 1936-1937. Pour les cinq années scolaires étudiées<sup>502</sup>, le jeudi est toujours la journée la plus chargée de 14 plages horaires en 1889-1890 à 29 dans les années trente ; la moins chargée le lundi ou le samedi avant le premier conflit, mondial, le samedi après. Ce dernier jour présente un nombre de séquences en diminution sur la période étudiée. Les après-midis sont généralement plus denses que les matinées. La tranche horaire 11h-14h est, sur toute la période étudiée, très peu utilisée. Comme pour la faculté des lettres de Lille « l'étude des emplois du temps confirme l'enrichissement des enseignements »<sup>503</sup> particulièrement des mesures républicaines à la Première Guerre mondiale. De grandes affiches permettent aussi aux étudiants de connaître le programme qui les attend : c'est encore le cas dans les années cinquante par exemple pour les cours préparatoires au Certificat d'études littéraires générales classiques et modernes<sup>504</sup>.

Le livret de l'étudiant 1967-1968 ne donne plus la répartition par jour mais le volume horaire pour chaque section à la suite de la mise en place de la réforme initiée par Christian Fouchet. Pour chacune des neuf sections, Lettres classiques, Lettres modernes, Langues vivantes étrangères, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Géographie, Philosophie, Psychologie, Sociologie, le volume horaire hebdomadaire de la première année comme de la seconde pour le premier cycle oscille entre 12 et 15 heures (sans compter les options et la section journalisme et information)<sup>505</sup>. Avec une approximation liée aux enseignements théoriques communs à plusieurs sections (qui réduit le nombre de plages), à la diversité des langues vivantes proposées (qui au contraire l'augmente), le nombre de séquences hebdomadaires proposées par la faculté des lettres et sciences humaines approcherait les 300 soit une multiplication de près de 3.5 par rapport aux années trente<sup>506</sup>. Michel Mimiague a le souvenir de journées peu chargées en heures de cours, mais d'une semaine « étirée » qui débutait le lundi à 8h30 avec un cours de sociologie industrielle dispensé par Jean-Paul Abribat maître-assistant en sociologie et qui s'achevait le samedi matin<sup>507</sup>. Chantal Thomas étudiante durant

---

<sup>500</sup> 48 à la faculté des lettres de Lille. CONDETTE, *la Faculté de Lille...*, op. cit., p. 171.

<sup>501</sup> Annexe 26.

<sup>502</sup> 1889-1890, 1904-1905, 1907-1908, 1922-1923, 1936-1937.

<sup>503</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, op. cit., p.171.

<sup>504</sup> Annexe 29.

<sup>505</sup> Annexe 30.

<sup>506</sup> Annexe 30.

<sup>507</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel

la même période évoque aussi ces cours matinaux : « *J'allais faire un tour à la faculté des lettres, cours Pasteur, pour me renseigner sur les horaires. Il avait été un temps où les professeurs de faculté faisaient afficher les titres, jours et horaires de leurs cours sur la façade de leur immeuble d'habitation. C'était peut-être toujours vrai pour les professeurs particulièrement conservateurs, mais je ne connaissais pas assez la ville ni le lien de mes enseignants avec la tradition pour aller à la porte d'une maison... J'ai bien noté les horaires des cours dont la plupart commençaient tôt le matin* »<sup>508</sup>. Elle poursuit : *Pourtant à me voir me presser tôt le matin, dans les rues encore sombres, presque courir, mon sac grec sur l'épaule, on aurait pu croire que je me hâtais que j'étais impatiente de m'instruire. [...] Dans le brouillard matinal, des commençants lavaient le trottoir à seaux d'eau, les épiciers disposaient leurs étals de fruits et légumes. Les oranges brillaient d'une manière particulière. Le cours Pasteur s'éveillait. Je montais quatre à quatre les marches de la faculté des lettres, saluais le profil de Michel de Montaigne, et poussais la porte entrebâillée du grand amphithéâtre. Il était plongé dans la nuit. Je distinguais quelques dos. Masculins pour la plupart. Il n'y avait pas un murmure* »<sup>509</sup>. L'organisation de la semaine de cours à la fin des années 1960 montre ainsi que l'enseignement supérieur se fait désormais à une autre échelle.

### 3. Les types de cours au sein de la faculté des lettres de Bordeaux

De la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale, chaque semaine s'organise généralement autour de deux types de cours comme le montre celle d'Emile Durkheim<sup>510</sup> lors de l'année universitaire de 1889-1890<sup>511</sup> ou de 1904-1905<sup>512</sup>. Lors des années 1880, en effet, s'institue la différence entre les cours dits « publics », successeurs des « conférences mondaines », et les cours dits « fermés » adressés à de véritables étudiants. Cette dissociation s'explique par les objectifs donnés à l'enseignement supérieur rappelés par Victor Karady : « *Pour satisfaire la demande de formation, [...] on introduit les cours fermés préparant aux examens et concours dans les facultés qui, auparavant, ne connaissaient que l'enseignement magistral destiné à tous les auditoires. On confie ces cours fermés à un nouveau corps de*

---

<sup>508</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 147-149.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 157

<sup>510</sup> Emile Durkheim enseigne à la faculté des lettres de Bordeaux de 1887 à 1902 d'abord en qualité de chargé de cours puis en tant que professeur titulaire de la chaire de science sociale.

<sup>511</sup> Annexe 31.

<sup>512</sup> Annexe 32.

titulaires de l'enseignement supérieur, aux maîtres de conférences. En même temps, de nouveaux enseignements spécialisés sont assumés par des chargés de cours »<sup>513</sup>. Le nombre de cours et conférences préparatoires aux grades par semaine s'accroît à la fin du XIXe siècle : de 44 lors de l'année universitaire 1888-1889, on passe à 52 dix plus tard, pour atteindre 69 en 1905-1906<sup>514</sup>. Emile Durkheim réalise ainsi un cours de philosophie sur « l'éducation morale »<sup>515</sup>. Pour ceux qui se préparent aux carrières de l'enseignement s'ajoutent aux cours spécialisés, un stage pédagogique divisé en stage théorique et stage pratique. Les formations de ce dernier sont assurées, par exemple, par Emile Durkheim qui traite alors de l'« Histoire de la pédagogie »<sup>516</sup>. En effet, « il faut rappeler que dès le printemps de l'année 1882 est créé à la faculté des lettres de Bordeaux un cours public destiné à compléter la formation universitaire des instituteurs. C'est Alfred Espinas qui le dispense sous l'intitulé suivant : « psychologie et morale civique ». L'expérience est reconduite l'année suivante avant que cette initiative locale soit refondue en 1884 dans une action nationale sous l'impulsion du ministère de l'Instruction publique. A son arrivée à Bordeaux, Durkheim prend la suite de cet enseignement. A son départ pour la Sorbonne, en 1902, son successeur Gaston Richard assure cet enseignement, peut-être réparti pour certains thèmes entre plusieurs collègues (Hamelin, Ruysen, Lapie) »<sup>517</sup>. Parfois des conférences y sont ajoutées. Par exemple, de 1906 à 1908, deux leçons spécialisées sur « l'hygiène mentale » et « l'hygiène scolaire » sont proposées par des professeurs de médecine respectivement Clément Sigalas<sup>518</sup> et Emmanuel Régis<sup>519</sup>. En 1906-1907, l'inspecteur d'académie Alliaud s'est chargé d'initier les jeunes stagiaires aux méthodes de l'enseignement primaire. De plus, des visites des écoles communales ont été organisées. En 1918-1919, cette formation pour le primaire s'officialise : « La Faculté des lettres de Bordeaux s'est toujours

---

<sup>513</sup> KARADY Victor, « Lettres et sciences. Effets de structure dans la sélection et la carrière des professeurs de faculté, 1810-1914 », dans *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, Actes du colloque organisé par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine et l'Ecole des hautes études en sciences sociales 25-26 juin 1984 présentés par CHARLE Christophe et FERRE Régine, Paris, Edition du CNRS, 1985, pp. 29-45.

<sup>514</sup> Annexe 33.

<sup>515</sup> Annexe 31.

<sup>516</sup> Annexe 31.

<sup>517</sup> CALLEDE Jean-Paul, « Contribution à l'étude des modalités de diffusion des sciences sociales en France (1880-1945) », *Revue française d'histoire du livre*, n°132, Société des bibliophiles de Guyenne (Bordeaux) et librairie Droz (Genève), 2011, p. 322-323.

<sup>518</sup> Clément Sigalas, doyen de la faculté de médecine de 1913 à 1934.

<sup>519</sup> Emmanuel Régis, a débuté ses cours en 1893 puis nommé professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux en 1905.

intéressée à l'enseignement primaire. M. Lapie, alors qu'il était professeur à notre faculté avait organisé un laboratoire de psychologie expérimentale principalement destiné aux instituteurs. M. Richard par ses leçons de pédagogie lui a servi de guide. Ces essais ont amené les ministres à choisir Bordeaux comme l'un des centres de préparation aux examens de l'enseignement primaire. M. Alliaud, inspecteur d'académie honoraire de la Gironde était tout désigné pour diriger ces études [...] Ainsi se réalise parmi nous le rapprochement de l'enseignement supérieur et primaire, de même que la fusion a déjà été faite avec le secondaire »<sup>520</sup>. L'inspecteur Alliaud poursuit seul cet enseignement jusqu'en 1931 au moins. En effet, à cette date, il est très malade et pense arrêter. Nous n'avons plus de renseignement jusqu'en 1934 où désormais trois hommes, Pierre Flottes, inspecteur d'académie à Périgueux, Max Bonnafous<sup>521</sup> et P Chamailard partagent « l'héritage ». Ainsi la faculté des lettres offre-t-elle en sus des enseignements traditionnels une préparation plus professionnelle.

Dans le livret guide de l'étudiant 1967-1968 apparaît clairement la distinction pour toutes les sections entre « enseignement théorique », « enseignement dirigé » ou encore pour l'histoire, la géographie, la philosophie, la psychologie, la sociologie « l'enseignement pratique »<sup>522</sup>. Les généralités sur le nouveau régime du même ouvrage soulignent « l'enseignement théorique est donné sous forme de cours magistraux et de conférence de recherches. L'enseignement dirigé comporte des exposés et des exercices »<sup>523</sup>. A l'exception des Lettres classiques, l'horaire de l'enseignement théorique est toujours inférieur à celui des enseignements dirigés et pratiques pour les deux années du premier cycle. Pour la première année, les sections historique et philosophie proposent le plus d'heures en enseignement pratique ou dirigé, 11, pour l'année suivante la psychologie avec 10h30 est en tête suivie de près par l'histoire et la sociologie avec 10. La plus grande différence entre les horaires de chacun des enseignements se pratique en langues vivantes étrangères, histoire et philosophie avec 7 heures lors de la première année, puis il s'agit de la psychologie en seconde année (6 heures de différences)<sup>524</sup>. Les « cours publics » ou « conférences ouvertes » ont disparu du guide officiel.

---

<sup>520</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., op.cit., Joseph Dresch, 1918-1919.

<sup>521</sup> Max Bonnafous 1900 1975 maître de conférences en sciences sociales. Proche de Marcel Déat. Directeur puis chef de cabinet au Ministère du travail (1934-1938). - Préfet. - Secrétaire d'état à l'agriculture et au ravitaillement (1942-1944).

<sup>522</sup> Annexe 15.

<sup>523</sup> LE, op. cit., p.719.

<sup>524</sup> Annexe 30.

Les cours publics, en effet, bien que de plus en plus minoritaires par rapport aux cours fermés compte tenu des réformes de la fin du siècle, font partie intégrante de l'enseignement de la faculté de Bordeaux, même s'ils ne préparent pas directement aux différents grades. Ils sont annoncés par voie de presse et présentés avec précision au public et aux étudiants comme le souligne régulièrement Georges Cirot, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, en 1924 : « *Notre faculté a toujours donné aux cours publics la place qui leur convient dans une ville aussi éprise de culture que Bordeaux* », puis en 1925 : « *En dehors de la préparation aux grades et concours, les facultés des lettres ont à remplir une tâche primordiale, la culture du public. Nous ne l'oublions pas* »<sup>525</sup>. L'année suivante, Paul Courteault souligne : « *Les cours publics sont une des plus anciennes et plus glorieuses traditions de la faculté des lettres. De décembre à juin, ils groupent des auditoires très attentifs et très fidèles* »<sup>526</sup>. Il rappelle ainsi les objectifs du Recteur Henri Ouvré lors de l'inauguration du « Palais des Facultés » en 1886<sup>527</sup>. Le nombre de séquences consacrées est stable jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; une dizaine par semaine. Mais comme les cours sont de plus en plus nombreux, on constate qu'en proportion ils perdent du poids : 10 pour 55 en 1889-1890, 12 pour 87 séquences en 1936-37<sup>528</sup>. Pour Jean-François Condette, ils « *ne sont plus désormais qu'une fonction annexe des facultés, un élément secondaire, presque ornemental de la vie des facultés, destiné à montrer le prestige et le travail de ses grands maîtres* »<sup>529</sup>. Des horaires attirés ne leur sont pas attribués, même s'ils sont plutôt - mais pas exclusivement - organisés l'après-midi. Ce principe s'observe aussi au sein de la faculté des lettres de Lille : « *l'habitude se prend de les situer en fin d'après-midi ou en début de soirée. Le but est double ; d'un côté, on garde ainsi les pages horaires normales aux étudiants ; d'un autre, cela permet aux notables régionaux de se déplacer en plus grand nombre après leur journée de travail* »<sup>530</sup>. Comme à la faculté des lettres de Lille, ce sont au départ quasi-exclusivement des professeurs « *titulaires* » et qui « *ont acquis une renommée importante* »<sup>531</sup> qui assurent ce type de cours. Camille Jullian, « *grand maître* » de la faculté des lettres de Bordeaux crée dans cette optique des cours publics intitulés « *Promenade archéologique et histoire de Bordeaux* ». Se succèdent, ainsi, différents quartiers comme ceux de Saint Michel et Sainte Croix (1895-1896), les allées et quartier de Tourny (1896-1897). Paul Courteault, qui lui succède, traite du « *Château-*

---

<sup>525</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Georges Cirot, 1923-1924 et 1924-1925.

<sup>526</sup> *Ibid.*, Paul Courteault, 1925-1926, p. 15.

<sup>527</sup> Annexe 1.

<sup>528</sup> Annexe 26.

<sup>529</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté ...*, *op. cit.*, p. 180.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 181.

*trompette et la place des Quinconces* »<sup>532</sup> (1910-1911). Ces « *problématiques locales ou régionales* »<sup>533</sup> développés sur plusieurs années sont présentes aussi à la faculté des lettres lilloise. Emile Durkheim anime, par exemple, des cours publics sur « *le suicide* »<sup>534</sup> (1889-1890) ou encore « *l'histoire du socialisme* » (1895-1896) qui témoignent de la nouveauté de son enseignement. Son successeur expose « *les transformations de la condition sociale de la femme* » (1907-1908)<sup>535</sup>, sujet novateur aussi. Les cours publics lillois sont aussi souvent « *spécialisés et très pointus* »<sup>536</sup>. Ils permettent donc de satisfaire autant le public que les étudiants. Ils constituent d'une part un des moyens pour les professeurs de témoigner de l'état de leurs recherches, et d'autre part d'acquérir ou d'accroître leur renommée d'autant plus que les journaux locaux y sont attentifs. L'activité intellectuelle de la faculté semble ainsi proposée à tous. Durant l'entre-deux-guerres, la faculté des lettres de Strasbourg connaît aussi ce principe d'ouverture. Nées des « réunions du samedi » initiées par « *l'indianiste Sylvain Levi, professeur au Collège de France* », des « *conférences organisées au Palais universitaire [...] accueillait des savants venus de Paris ou de l'étranger* »<sup>537</sup> sont organisées. Françoise Olivier-Utard poursuit « *les thèmes les plus fréquemment abordés restèrent ceux de la linguistique et de la littéraire, mais tout le monde y était convié* »<sup>538</sup>. Les cours publics bordelais perdurent après la Seconde Guerre mondiale. François Crouzet, qui arrive au sein de la faculté des lettres de Bordeaux en 1956, les évoque avec le professeur d'histoire régionale, au « *roulement des r* »<sup>539</sup> bien prononcé, Charles Dartigue-Peyrou « *le type même de la vieille bête. Il donnait chaque année un « cours public », c'est-à-dire ouvert aux non-étudiants ; chaque semaine, le sujet était annoncé dans la presse locale. On rapportait qu'une fois, l'annonce avait été : "Les premières rencontres d'Henri IV et Gabrielle d'Estrées (avec projections)" !* »<sup>540</sup>. La décennie suivante, « *douze cours publics et conférences ouvertes se tiennent chaque semaine [...] Ainsi, en 1964-1965, tout Bordelais épris de culture pouvait, par exemple, assister le mardi à 14 heures à une explication du troubadour Bertrand de Born par Yves Lefèvre et à 18h15 à un cours de Jacques Bernard sur « Bordeaux et les premiers*

<sup>532</sup> *Programmes des enseignements*, Université de Bordeaux, année scolaire 1910 1911, Bordeaux imprimerie de l'université, 1910 p. 36.

<sup>533</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>534</sup> Annexes 31 et 34.

<sup>535</sup> *Programmes des enseignements*, Université de Bordeaux, année scolaire 1907 1908, Bordeaux imprimerie de l'université, 1907, p 33.

<sup>536</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 181.

<sup>537</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 298.

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>539</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>540</sup> CROUZET F., *op.cit.*, p. 162.

*armements pour Terre-Neuve (1517-1550) » et le jeudi à 11 heures à une présentation par Auguste Haury de « Sénèque ou la philosophie du pouvoir » et à 17 heures à un cours de Pierre Flottes sur « Leconte de Lisle, poète du soleil et des dieux »<sup>541</sup>. Progressivement, à ces interventions se rajoutent ou se mêlent les « conférences du lundi » ou « lundi de l'Université » pour l'ensemble des facultés de Bordeaux dont les mentions sont régulières dans les séances du conseil de l'Université<sup>542</sup>. Elles s'ouvrent aussi à des personnalités qui n'appartiennent plus ou pas seulement à l'université bordelaise et qui sont proposées par les doyens de chaque faculté. Mais, si en 1949, le conseil de l'Université décide de « *cesser la publication des conférences universitaires du lundi* »<sup>543</sup>, le principe est toujours bien vivant des années cinquante à la fin des années soixante. Néanmoins le Conseil de l'Université précise dans sa séance du 2 février 1968 que « *la publicité faite avant les conférences soit intensifiée : affiches apposées le plus tôt possible, appel à la Télévision, article d'information sur le conférencier et sujet publié dans la presse régionale* »<sup>544</sup>. Ce souci témoigne peut-être d'une certaine désaffection mais aussi de l'importance pour les institutions de l'organisation de ces conférences. Les conférences débutent généralement en janvier. Pierre Grimal, désormais professeur honoraire de la faculté des lettres de Bordeaux, inaugure le cycle des conférences en janvier 1956<sup>545</sup>. L'année universitaire suivante, Yves Renouard professeur à la Sorbonne et ancien Bordelais est pressenti à son tour<sup>546</sup>. La fréquence peut être hebdomadaire ou bimensuelle. Les 28 janvier et 25 mars 1963, les professeurs d'histoire Charles Higounet et Jacques Coupry dispensent deux conférences d'histoire de la Musique prenant la forme de « *Conférences-Concerts* »<sup>547</sup>. Le lundi 16 janvier 1967, Jacques Barchilon, professeur de littérature française à l'Université du Colorado intervient sur « *l'esprit et l'humour dans les contes de Charles Perrault* », le 27 février de la même année Reto Bezzola, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Zurich présente « *chanson de geste, roman du Moyen-âge français et poème chevaleresque de la renaissance italienne* », le 20 mars, enfin, Jean-Louis Laugier, assistant à la faculté des lettres et de sciences humaines de Bordeaux intitule sa conférence « *théorie et instinct : le post-romantisme , avec concert* »<sup>548</sup>.*

---

<sup>541</sup> *Histoire d'une université bordelaise*, p. 104.

<sup>542</sup> AR R 29 séance du vendredi 11 octobre 1946 : « *Publication* », « *continuation* » « *quatre conférenciers par faculté* ».

<sup>543</sup> AR R 30 Séance du vendredi 17 juin 1949.

<sup>544</sup> AR R 36 Séance du vendredi 2 février 1968.

<sup>545</sup> AR R 32 Séance du vendredi 16 décembre 1955.

<sup>546</sup> AR R 32 Séance du lundi 5 novembre 1956.

<sup>547</sup> AR R 34 conseil de l'Université Séances du 5 juillet et 12 octobre 1962.

<sup>548</sup> Annexe 35.

Il existe aussi des cours libres dont le règlement est définitivement institué – bien qu'ils aient existé auparavant – lors de la séance du conseil d'université du 21 février 1905. Ce règlement contient quatorze articles dont il faut retenir que la personne désirant faire un tel cours doit tout d'abord s'adresser au doyen de la faculté concernée ; ensuite sa requête est acceptée, ou non, par l'assemblée de la faculté, puis le conseil de l'université. Le cours libre peut être public ou privé, gratuit ou payant. L'autorisation n'est valable que pour un an, mais peut être renouvelée en cas de demande. Il peut être annuel, semestriel ou trimestriel, mais doit comprendre au moins dix leçons par trimestre. Enfin l'article 13 stipule qu'il « *est interdit aux personnes autorisées à faire un cours libre dans une faculté de prendre les titres de professeur libre, de chargé de cours ou de chargé de conférences* ». Dans leur intitulé, ces cours sont spécifiques à Bordeaux dans la mesure où, règlement et autorisations sont directement arrêtés par le conseil de l'université de Bordeaux. Dans la pratique, les cours libres sont publics et gratuits. Ainsi, en 1911, un officier interprète, M. Martin, désire instaurer un cours libre d'arabe payant. L'assemblée de la faculté émet un avis défavorable, non seulement parce que l'arabe est déjà enseigné dans le cadre de l'institut colonial, mais aussi parce qu'il est payant. D'ailleurs, lors de la séance du conseil de l'université du 21 novembre 1911, on peut observer à quel point cette possibilité n'est pas utilisée puisque l'un des représentants de la faculté des lettres, P. Cameida D'Almeda, n'était pas au courant de son existence. En définitif, ce cours payant n'a jamais vu le jour. Ces cours sont, de plus, exceptionnellement rémunérés : les procès-verbaux des rapports des conseils de l'Université portent le plus souvent la mention de l'intervention sans contrepartie. Ainsi lors de la séance du 4 juin 1935 à propos du renouvellement du cours de patristique de M. le Dr Gorce et de polonais de M de Kulen Skawenski s'observe la mention suivante « *ces quatre<sup>549</sup> cours ne donneront lieu à aucune rétribution* »<sup>550</sup> ; c'est aussi le cas lors de la séance du 9 décembre 1949 pour un cours libre de sociologie assuré par M Falardeau professeur de sociologie à l'Université Laval de Québec : « *Aucune rétribution ne sera attachée à ce cours* »<sup>551</sup>. Quelques exceptions infirment, néanmoins, cette règle. Le cours de P. Dorville constitue l'une d'elle comme on peut le lire dans le compte-rendu de la séance du 28 novembre 1924 du Conseil de l'Université : « *La faculté des lettres exprime le désir qu'une subvention de 250 francs/an soit accordée à M. Dorville, consul honoraire qui, depuis deux ans, professe un cours libre de turc et de persan. Rétribuer M. Dorville, à titre rétroactif pour un cours qui ne*

---

<sup>549</sup> Deux autres cours libres sont aussi renouvelés à la faculté des sciences de Bordeaux, l'un d'histoire des sciences, l'autre de biochimie du vin.

<sup>550</sup> AR R 28 Séance du vendredi 4 juin 1935.

<sup>551</sup> AR R 30 Séance du vendredi 9 décembre 1949.

devait comporter aucune dépense, constituerait, semble-t-il une mesure quelque peu irrégulière. Toutefois, le conseil estime qu'à l'avenir et à titre exceptionnel, le cours libre dont il s'agit pourra être rémunéré à raison de 250 francs par an ». Cette indemnité est élevée à 500 francs lors de la séance du 31 mars 1925. Elle perdure donc, peut-être parce que son bénéficiaire est un personnage important. Un cours libre - et ceci constitue une autre exception - peut être rémunéré à la fois par l'Université et la municipalité de Bordeaux. Ainsi, le cours de basque d'A. Leon, professeur au lycée de Bayonne, reçoit, pendant deux années d'exercice (1920-1921/1921-1922) une subvention de 500 francs de la municipalité de Bordeaux après demande du doyen de la faculté des lettres et de l'intéressé : « *Le conseil de l'université de Bordeaux m'autorisant à donner en 1922 une série de leçons publiques à la faculté des lettres sur le thème 'théâtre populaire des Basques de la Soule', comme suite aux conférences sur 'la langue et la littérature basques' données par moi en 1921, j'ai l'honneur de solliciter de la municipalité une subvention comme elle a bien voulu m'en voter une en l'année 1921. Cette subvention est destinée à couvrir une partie des frais de déplacements et d'études que m'occasionne mon cours* »<sup>552</sup>. Le cours libre d'arabe de M. Feghali qui débute en 1908 est, également, subventionné, selon un montant variable, par l'Institut colonial. Après la Première Guerre mondiale, il ne s'agit plus d'un cours libre puisque, grâce aux financements de divers organismes, il devient une maîtrise de conférences. M Humbert, pour sa part, est patronné pour son cours libre, de 1907 à 1911, par la chambre de commerce de Bordeaux. Il est intéressant de remarquer qu'à la lecture du procès-verbal de la séance du 9 novembre 1909 du conseil de l'université, ce dernier souhaitait que la subvention fût versée à l'Université, ce qui aurait permis au cours de figurer sur l'affiche de l'université. Le procédé est refusé au vu des finances fragiles de la Chambre de commerce, mais il témoigne que si ces cours sont un moyen de reconnaissance, ce dernier est pour certain limité.

Les cours libres sont, en général, professés au minimum deux ans jusqu'à une dizaine d'années<sup>553</sup> avec interruption ou non. Il est rare qu'il ne dure qu'un an, ce qui tendrait à prouver qu'ils avaient un certain succès. D'autre part, plusieurs autorisations peuvent être données pour une année. A partir de 1905, il est courant de compter deux, voire trois (le maximum) cours libres par an jusqu'aux années trente. Ces cours libres sont donnés, pour leur grande majorité, par des professeurs du secondaire (P. Berger, B. Barraud, Humbert, Labroue, Laffargue, Guinaudeau, enseignants au lycée de Bordeaux, A. Leon au lycée de Bayonne...), mais ils coexistent avec des représentants de la diplomatie tel M. Dorville, ancien consul et le chancelier du consulat de Pologne à Bordeaux, M. de Kulen Slawenski, des « hommes » de

---

<sup>552</sup> AMB 1054 R6 – Lettre d'A. LEON au maire de Bordeaux le 28 décembre 1921 (P. PHILIPPART).

<sup>553</sup> Annexe 36.

bibliothèque tels J. Brutails, archiviste de la Gironde et le bibliothécaire de la section centrale de l'université Hahn, ou des représentants de l'éducation comme l'ancien inspecteur général de l'instruction publique Gourdon<sup>554</sup>. De la fin des années vingt jusqu'en 1939, peut être observé l'existence d'un cours libre de « *langue hébraïque* » autorisé par le Conseil de l'Université : il est dispensé par le Grand Rabbin de Bordeaux M Cohen<sup>555</sup>. Les cours libres sont aussi ouverts aux étrangers comme Kulen Slawenski déjà cité, l'espagnol Sagardoy et M. Feghali né au Liban. De tous ces orateurs, trois sont amenés à gravir les échelons de la faculté des lettres de Bordeaux. Il s'agit de J. Brutails, P. Berger et M. Feghali qui obtient la nationalité française. Les cours libres ne constituent pas véritablement un tremplin pour faire carrière par la suite au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. L'ascension de par J. Brutails et M. Feghali se justifie, peut-être, pour le premier par le besoin de spécialisation et pour le second par le succès de la matière qui correspond à un dessein de l'université de Bordeaux. Ces cours durent, en général, plus d'un an et ils existent tout au long de la période avec même une recrudescence dans les années 30. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la pratique des cours libres perdure avec aussi des intervenants issus de la faculté des lettres de Bordeaux. En janvier 1946, Pierre Barrière, maître de conférences en littérature française, assure un cours libre d'archéologie gallo-romaine<sup>556</sup>. Durant l'année 1949-1950, M Falardeau, professeur de sociologie à l'Université Laval de Québec, réalise un cours libre de sociologie<sup>557</sup>.

Enfin, les sujets abordés par ces cours méritent l'attention. Ils concernent fréquemment la découverte du monde par les langues (espagnol, anglais pour les plus communes, arabe, turc, persan, polonais, hébreu... pour les plus rares), et par des questions historiques et politiques comme par exemple « *Histoire et civilisation de l'Amérique latine* » ou « *Problèmes de l'extrême Orient et l'expansion japonaise* ». Cependant la littérature et la religion ne sont pas absentes. Comme ne sont pas oubliées les particularités sur lesquelles la faculté des lettres de Bordeaux peut jouer : la question coloniale avec l'arabe, les cours de Gourdon sur la civilisation en Indochine, et la spécificité régionale avec les cours de langue basque d'A. Leon. Lorsque le doyen Joseph Dresch écrit au maire de Bordeaux pour appuyer la demande de subvention d'A. Leon, il observe : « *les conférences de basque qu'il <A. Leon> a données l'année dernière ont eu un plein succès, l'enseignement du basque .../... propre à notre région mérite d'être encouragé par la ville de Bordeaux* »<sup>558</sup>. Les cours libres permettent ainsi de

---

<sup>554</sup> Dans les années trente ont lieu les cours libres de Denys Gorce de « patristique ».

<sup>555</sup> AR R 27 séance du vendredi 29 novembre 1929, vendredi 26 novembre 1930/ R 28 séance du 15 juillet 1938.

<sup>556</sup> AR R 29 séance du vendredi 18 janvier 1946.

<sup>557</sup> AR R 30 Séance du vendredi 9 décembre 1949.

<sup>558</sup> AMB 1054 R6 – lettre de J. DRESCH au maire F. PHILIPPART, 31 décembre 1921.

proposer de nouveaux centres d'intérêts et des innovations qui ne peuvent pas - par leur sujet trop précis ou trop rare - faire l'objet de cours complémentaire ou d'une maîtrise de conférences. Ils ont, cependant, révélé « l'archéologie », mais surtout la langue arabe qui devient l'un des enseignements à part entière de la faculté des lettres durant l'entre-deux-guerres. L'enseignement du basque connaît une transformation plus lente, puisqu'une décision de principe avait été prise par le conseil de l'université le 14 décembre 1933, relative à la création d'une chaire d'études basques. ni l'Etat, ni l'université (depuis la loi du 20 décembre 1930) ne peuvent la fonder. Il fallait donc compter, en vain, sur la seule participation des municipalités ou organismes locaux. Il faut attendre 1948 pour que soit créée par le ministère de l'Éducation Nationale au sein de la faculté des lettres de Bordeaux la chaire de langue et littérature basque, fondation inédite en France, occupée alors par René Lafon. Lors de l'année universitaire 1942-1943, ce dernier avait été, en effet, chargé du cours annuel de basque nouveauté financée sur le budget du centre d'études romanes et basques<sup>559</sup> : le cours libre avait donc été transformé.

Par la mise en place de ces cours libres, la recherche intellectuelle est ainsi stimulée puisque ce sont souvent des personnes extérieures à la faculté qui se proposent pour offrir les fruits de leurs connaissances ou de leurs recherches.

La possibilité de compléter l'enseignement reçu à la faculté des lettres par ceux des autres facultés est offerte grâce aux cours communs ou auxiliaires. Grâce à ceux-ci, les étudiants de lettres peuvent ainsi suivre certaines séquences proposées par les facultés de droit, de médecine, voire des sciences. Pour la licence avec mention lettres, histoire ou philosophie, le candidat, pour l'écrit comme pour l'oral, a donc la possibilité de choisir des matières à option proposées par d'autres facultés. En 1892, par exemple, les cours auxiliaires proposés sont constitués, pour la faculté de droit, de cours de droit constitutionnel, d'histoire du droit, de législation financière d'économie politique ; pour la faculté de médecine, d'un cours sur le fonctionnement du système nerveux ; pour la faculté des sciences, d'un cours sur la géologie régionale. En 1905-1906, ils sont encore plus nombreux : on retrouve les cours d'économie politique, d'histoire du droit auxquels s'ajoutent ceux de droit international public, de droit constitutionnel comparé. La faculté de médecine offre deux cours, l'un sur les maladies mentales et nerveuses et l'autre sur le système nerveux. Enfin, à la faculté des sciences, peuvent être suivis les cours de physique, chimie, zoologie, botanique et géologie. Par exemple pour l'année universitaire 1896-1898, l'un des choix est le cours de géologie et

---

<sup>559</sup> AR R 29 séance du mardi 25 mai 1943.

stratigraphie du géologue Emmanuel Fallot<sup>560</sup> de la faculté des sciences. La fréquentation de ces cours par les étudiants de la faculté des lettres n'est pas connue. Ces cours font l'objet d'une seule discussion lors des séances du conseil de l'université. Le 16 juillet 1889, on apprend que le cours du professeur Emmanuel Régis sur les maladies mentales est suivi par des étudiants de droit et de philosophie : « *Ce groupe d'élèves a été faire, sous la direction du savant docteur, une visite à l'asile des aliénés de Cadillac* ». Les enseignements de ce neuropsychiatre peuvent toujours être suivis durant l'année 1909-1910 par des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.

D'autres cours de nature différente ont lieu dans les locaux de la faculté des lettres mais aussi dans d'autres villes de la région : il s'agit des cours pour les étudiants étrangers patronnés par l'alliance française. Ils retrouvent une nouvelle vitalité en 1907 avec l'aide que leur accorde le Conseil de l'Université. Ces cours vivent grâce aux inscriptions et aux diverses subventions (ministère, alliance française, université, cercle international des étudiants...). Leur existence se précise, surtout avec l'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux comme maître de conférences d'anglais de Pierre Berger, qui les dirige et y participe. D'autres professeurs y apportent leur contribution, tels Henri Cavailles, Paul Courteault, René Galland, puis Gaston Guillaumie. Ces cours ont lieu en général trois fois par semaine durant l'année universitaire et permettent d'obtenir un certificat d'études françaises. Ils existent jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale sans problème. En 1928, cependant, les organisateurs se plaignaient de ne pouvoir offrir de cadres officiels aux étudiants étrangers, pendant les mois de juillet, août et septembre. Or, pour la première fois en 1929, des « cours de vacances pour étudiants étrangers à Saint-Jean-de-Luz » sont créés durant un mois sous la responsabilité de Gaston Guillaumie. L'année suivante, installés dans les locaux du musée basque du Ducontenia, et soutenus par la subvention du conseil de l'université de 5000 francs, ils se déroulent du 15 juillet au 15 septembre. Par la suite, ils fonctionnent grâce aux droits d'inscription et aux subventions de la municipalité de Saint-Jean-de-Luz. Cependant, la crise, puis la guerre civile espagnole ont pour conséquence une désaffection pour ces cours dont les effectifs ne cessent de décliner. Pourtant, en 1936, sous le patronage de l'université de Bordeaux, le même type de cours est créé à Pau. Même si Pierre Berger est décédé en 1933, le flambeau a été repris, dans des conditions certes difficiles, par Albert Farmer, Gaston Guillaumie et Madame Berger. Ce phénomène n'est cependant pas inédit dans le monde universitaire français. Ainsi la faculté des lettres de Strasbourg à partir de l'été 1923 « *voulut utiliser sa situation géographique et culturelle particulière en offrant aux étudiants étrangers des cours de vacances dans les deux*

---

<sup>560</sup> Emmanuel Fallot (1857-1929), professeur de géologie et doyen de la faculté des sciences.

*langues, française et allemande [...] toutefois le succès de l'entreprise ne fut pas aussi complet qu'on l'avait espéré* »<sup>561</sup>. Ce type de cours se prolonge jusque dans les années 1960 dans le centre d'études françaises pour étudiants étrangers<sup>562</sup>, fondé en 1953 par le doyen de la faculté des lettres Louis Papy, situé au 20 cours Pasteur, et pour les cours de vacances à Pau à la villa Formose, allées de Moorlaas<sup>563</sup>.

De la fin du XIXe siècle à la fin des années 1960, l'observation des examens ou concours préparés mais aussi de l'organisation et les types de cours mis en place au sein de la faculté des lettres de Bordeaux montre qu'un cursus universitaire complet et enrichi progressivement se met en place. La spécialisation des enseignements est réelle. Sans être original dans le panorama universitaire national, le cursus bordelais n'en présente pas moins des spécificités liées à la situation géographique de la ville, aux impulsions des municipalités et du conseil de l'Université ou à des initiatives personnelles.

---

<sup>561</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 328.

<sup>562</sup> Le centre d'études françaises pour étudiants étrangers devient le Département d'étude de français langue étrangère.

<sup>563</sup> LE, *op. cit.*, p.854.

## CHAPITRE 3

# Offrir des enseignements plus nombreux pour répondre à la création d'un véritable enseignement supérieur

Au XXe siècle, la Troisième République souhaite développer l'enseignement supérieur en fonction de plusieurs axes comme le souligne Françoise Mayeur : « *Dans l'ensemble des facultés, la diversification du corps magistral a été provoquée par l'institution des maîtres de conférences. La réforme pédagogique est première : l'arrêté du 5 novembre 1877 sur les conférences dans les facultés se propose de "fortifier par les répétitions et exercices pratiques les leçons des professeurs titulaires [...] et compléter par l'adjonction de nouveaux enseignements, le cadre des études de la faculté"* ; le but est donc double : il s'agit de favoriser une forme d'enseignement, il faut aussi mettre l'enseignement universitaire à jour en multipliant les objets proposés à la connaissance »<sup>564</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux, dans la lancée des réformes républicaines, a ainsi cherché à diversifier, innover et spécialiser les enseignements à partir de la fin du XIXe siècle. Ce phénomène, que Jean-François Condetto caractérise comme un « *étoffement progressif des cours*<sup>565</sup> » est manifeste dans le cas bordelais. Deux phases importantes durant lesquelles les enseignements proposés sont développés et précisés se dégagent. La première de la fin du XIXe siècle à la Grande Guerre qui voit la mise en œuvre des mesures de la Troisième République et la mise en place d'un cursus universitaire concerne alors essentiellement les disciplines historique et linguistique : « *les logiques disciplinaires, par l'apparition, l'essor, l'automatisation mais aussi parfois le déclin ou la disparition des champs disciplinaires sont fondamentales dans l'enseignement supérieur et ont des conséquences immédiates sur le nombre de postes ; On sait par exemple que l'important effort de rénovation de l'enseignement supérieur entrepris après 1879 débouche sur la création, jusqu'en 1900 pour le moins, de nombreuses chaires par spécialisation des anciennes très généralistes et apparition de disciplines nouvelles. C'est*

---

<sup>564</sup> MAYEUR Françoise « L'évolution des corps universitaires 1877-1968 », dans *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, op. cit., pp. 11-28.

<sup>565</sup> CONDETTO J.-F., *La faculté...* op. cit., p 143.

ainsi que la géographie s'individualise en se séparant de l'histoire ou que l'unique chaire de langue étrangère est divisée en chaires spécifiques selon la langue pratiquée. Le même phénomène se produit en histoire où chaque grande période s'individualise »<sup>566</sup>. La seconde phase correspond à l'après Seconde Guerre mondiale et touche plus spécifiquement le « français ».

## **A - Diversifier les enseignements pour répondre au développement de l'enseignement supérieur**

« *L'ouverture disciplinaire* »<sup>567</sup> de la faculté des lettres de Bordeaux se traduit dans un premier temps par la multiplication de différentes disciplines à partir des cinq branches d'études classiques héritages des facultés du début du XIXe siècle : philosophie, littérature française, histoire, littérature ancienne, littérature étrangère. La diversification de différentes disciplines concerne surtout les domaines de « l'histoire » et des « langues »<sup>568</sup>. Ce mouvement n'est pas spécifique à Bordeaux, il revêt, en effet, une ampleur nationale à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

### **1. Une « histoire en mouvement »**

L'histoire est la discipline qui a connu, des réformes de la Troisième République à 1940, le plus de changements sans que cela représente une spécificité locale. Jean-François Condette explique ainsi que « *dotées de moyens humains et financiers, les facultés se modernisent et développent leur enseignement en le diversifiant. L'histoire et la géographie*

---

<sup>566</sup> CONDETTE Jean-François, « Etudier l'*Alma mater*, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » dans CONDETTE Jean-François, FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l'éducation..., Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2014, p. 189.

<sup>567</sup> VERGER J. (dir.), *op.cit.*, p. 359.

<sup>568</sup> Annexe 37.

*profitent pleinement de ce contexte et affirment leur présence* »<sup>569</sup>. Son enseignement est, en effet, essentiel pour enraciner le régime républicain comme en témoigne Patrick Garcia : « *Parvenus au pouvoir, les républicains favorisent la constitution d'un récit national continuiste, vérifié et autorisé qui permette d'inscrire la République au débouché d'une histoire séculaire, espérant ainsi contribuer à asseoir le nouveau régime. Pour y parvenir, ils soutiennent la constitution d'un corps professionnel qui déplace le débat historique de la place publique vers les amphithéâtres et les séminaires des universités. La définition d'une méthode et d'un cursus sont les opérateurs essentiels de cette clôture* »<sup>570</sup>. D'une histoire qui pourrait être qualifiée d'« indifférenciée » durant les années 1870, on passe, avant la Seconde Guerre mondiale à des enseignements d'« Archéologie et d'histoire de l'art », d'« Histoire ancienne », d'« Histoire du Moyen Age », d'« Histoire moderne », de « Sciences auxiliaires de l'histoire ». Au cours des décennies précédentes ont pu être observés des cours complémentaires d'« Antiquités orientales »<sup>571</sup> et de « paléographie »<sup>572</sup>. A l'exception d'une « histoire » devenue « moderne et contemporaine » après la Première Guerre mondiale, les mêmes intitulés s'observent dans les années soixante : l'élargissement de la « gamme » concernant l'histoire s'opère donc véritablement avec la mise en place des réformes des débuts de la Troisième République<sup>573</sup> : « *chaque grande période s'individualise* »<sup>574</sup>.

Les créations de chaires<sup>575</sup>, de maîtrises de conférence, de cours complémentaires sont aussi un moyen d'analyser la diversification de la discipline. D'une unique chaire d'histoire en 1809, qualifiée par la faculté des lettres elle-même de « *non spécialisée* » détenue par Marcel Marion jusqu'en 1912<sup>576</sup>, on aboutit durant l'entre-deux-guerres à une chaire d'histoire du Moyen Age (1893 avec Pierre Imbart de la Tour), une chaire d'histoire ancienne (1895 avec Georges Radet)<sup>577</sup>, une chaire d'histoire moderne<sup>578</sup> réclamée durant plusieurs années car considérée comme indispensable pour toute faculté importante. Elle est obtenue en 1922 avec comme premier titulaire Augustin Renaudet, tout comme la chaire de sciences auxiliaires de

---

<sup>569</sup> CONDETTE J-F., « Les enseignants d'histoire et de géographie à la faculté des Lettres de Lille sous la Troisième République (1887-1940). », *Revue du Nord* 1/2001 (n° 339), p. 65-100.

<sup>570</sup> GARCIA Patrick, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 9 | 2003, mis en ligne le 05 septembre 2007. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/562>.

<sup>571</sup> 1898-1903.

<sup>572</sup> 1893-1917.

<sup>573</sup> Annexe 37.

<sup>574</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 189.

<sup>575</sup> Annexe 38.

<sup>576</sup> La chaire disparaît à l'issue de l'année 1912-1913 : Annexe 38 B.

<sup>577</sup> Supprimé en 1934 suite à la retraite de Georges Radet.

<sup>578</sup> Chaire détenue à la fin de la période d'étude par André-Jean Tudesq.

l'histoire occupée au départ par Louis Halphen<sup>579</sup>. Celles-ci sont toujours présentes en 1967-1968 auxquelles se sont rajoutées celles d'histoire romaine avec Robert Etienne depuis 1961, d'histoire moderne et contemporaine occupées par Maurice Braure et Georges Dupeux<sup>580</sup>. Existe aussi une chaire d'archéologie et d'histoire de l'art intitulée après la Seconde Guerre mondiale « archéologie classique et histoire de l'art »<sup>581</sup>, qui s'était substituée par un changement de titre significatif à une chaire d'antiquités grecques et latines en 1892. Cette multiplication s'accompagne - et est complétée - par de nombreux cours complémentaires qui, pour certains par leur nouveauté, ont précédé et du coup entraîné la création de chaires. C'est le cas des cours complémentaires d'histoire ancienne de 1888 à 1895, d'histoire et antiquité romaines. Ce dernier dure jusqu'en 1905 avant d'être rattaché à la chaire d'histoire, des sciences auxiliaires de l'histoire (de 1906 à 1922). Le cours complémentaire de paléographie est fondé par l'Université de Bordeaux. Il est financé pour moitié par cette dernière et pour l'autre par la société des amis de l'Université<sup>582</sup>. Il passe à la charge de l'Etat en 1905. Pour l'histoire, les maîtrises de conférence<sup>583</sup> représentent plutôt un « hall d'attente » à l'accession à une chaire, par exemple pour celles d'archéologie et d'institutions grecques ou d'histoire moderne (pour cette dernière elle est considérée seulement comme un « pis aller »).

L'enrichissement de l'enseignement de l'histoire prend aussi corps avec les intitulés des cours délivrés par les annuaires ou livrets d'étudiants. Une étude plus précise de ceux-ci permettrait d'appréhender le champ de l'historiographie et d'observer ainsi les débats qui traversent la finalité de l'histoire à laquelle les Républicains avaient assigné des missions civiques : « *C'est avec cette histoire, largement instrumentalisée, qu'entend rompre Lucien Febvre quand, lors de sa leçon d'ouverture à l'université de Strasbourg en 1919, il soutient "qu'une histoire qui sert est une histoire servie"* »<sup>584</sup>. En prenant en compte les programmes dispensés à la faculté des lettres de Bordeaux lors des années 1896-1897 / 1907-1908 / 1936-1937 / 1967-1968, l'histoire concerne, alors, quasi-exclusivement, l'aire européenne<sup>585</sup> à l'exception de

---

<sup>579</sup> Chaire détenue à la fin de la période d'étude par Charles Higounet.

<sup>580</sup> Georges Dupeux détient la chaire depuis 1963.

<sup>581</sup> Maîtrise de conférence en 1967-1968.

<sup>582</sup> Association fondée en 1890 afin de créer une "université" de Bordeaux - ce qui eut lieu en 1896 - mais son rôle continue ensuite bien qu'il décline progressivement .

<sup>583</sup> L'arrêté du 5 novembre 1877 fonde les maîtrises de conférence qui, à la Faculté des Lettres de Bordeaux, n'ont pas atteint l'ampleur décrite dans les ouvrages consacrés à l'enseignement supérieur.

<sup>584</sup> GARCIA Patrick, *op. cit.*

<sup>585</sup> Pour une approche plus précise de l'enseignement concernant l'Allemagne, voir aussi RUIZ Alain, *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la seconde guerre mondiale*. Hommage du Goethe-Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, 488 p.

l'Antiquité et de l'histoire contemporaine lorsqu'elle apparaît<sup>586</sup>. Les deux périodes privilégiées sont l'histoire antique et médiévale. Une des explications peut être trouvée dans l'importance donnée au travail sur les archives au cours du XIXe siècle : *« Le centre d'intérêt des historiens se déplace des Mémoires rédigés par les acteurs vers les sources imprimées et rapidement, au fur et à mesure qu'elles sont classées, vers les archives. C'est la familiarité avec l'archive et la dextérité à la manier qui confèrent la qualité d'historien. Or, la pratique des deux critiques à laquelle est soumise l'archive (la critique d'érudition dite « externe » et la critique d'interprétation dite « interne ») n'est véritablement discriminante que lorsque les sources sont anciennes, qu'elles nécessitent le recours à des sciences auxiliaires (diplomatique, philologie...) et, par voie de conséquence, une formation spécialisée. C'est pourquoi les études médiévales sont le champ où, par excellence, l'historien méthodique administre la preuve de sa capacité à intégrer la communauté savante quelle que soit plus tard la spécialisation qui sera sienne. Ainsi Charles Seignobos, Charles-Victor Langlois ou Ernest Lavisse consacrent leur thèse à la période médiévale, même si par la suite celle-ci n'est plus - loin s'en faut - le centre de leurs études »*<sup>587</sup>. L'histoire « contemporaine » n'est pas enseignée jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Dans les années vingt, elle est dispensée par le biais du programme de l'agrégation - ce principe est encore observé dans les années cinquante -, puis elle se distingue dans les programmes de la faculté des lettres bordelaise au cours des années trente. Néanmoins, durant l'année universitaire 1936-1937 par exemple, elle reste limitée à quatre questions et « s'arrête » en 1914 pour deux d'entre elles « *la Russie de 1815 à 1914* » et « *la politique internationale de 1871 à 1914* »<sup>588</sup>. L'après Seconde Guerre mondiale marque une évolution : dans le programme des années 1949-1950 à 1952-1953 du certificat d'histoire moderne et contemporaine est présente une « *histoire de l'Afrique de 1830 à 1948* » assurée par Gaston Martin professeur d'histoire moderne et contemporaine<sup>589</sup>. Après le départ de ce dernier et avant l'arrivée de Georges Dupeux en 1958, François Crouzet se retrouve « *seul pour enseigner l'histoire dite contemporaine (depuis 1789), sans même un assistant. En fonction des programmes d'agrégation, je dus*

<sup>586</sup> Annexe 39.

<sup>587</sup> GARCIA P., *op. cit.*

<sup>588</sup> Annexe 39.

<sup>589</sup> AN F17 / F17 13788. Les autres questions pour les années 1949-1950/ 1950-1951 sont ainsi formulées : « *Le Consulat : histoire intérieure, extérieure et coloniale* », « *l'ère victorienne* », « *Une question tirée du programme d'histoire contemporaine de l'agrégation* ».

Les autres questions pour les années 1951-1952/ 1952-1953 sont ainsi formulées : « *la Révolution française de la convocation des Etats Généraux à la chute de la Royauté* », « *L'Angleterre et l'Empire Britannique de l'avènement d'Edouard VII à 1939* », « *Une question tirée du programme d'histoire contemporaine de l'agrégation* ».

faire des cours sur des sujets qui m'étaient étrangers ; ainsi la Russie de 1856 à 1914, ou bien la Méditerranée et les problèmes au XIXe siècle. L'histoire moderne bénéficiait d'un professeur, Maurice Braure. L'histoire du Moyen Âge de deux professeurs, Charles Higounet et Bernard Guillemin, et d'un assistant. L'histoire ancienne revenait à deux professeurs, l'un pour l'histoire grecque<sup>590</sup>, l'autre pour l'histoire romaine<sup>591</sup>. Il y avait en plus un professeur d'histoire régionale, Charles Dartigue-Peyrou »<sup>592</sup>. A travers ce récit, on observe que l'histoire contemporaine reste, malgré tout, un « parent pauvre » au cours des années cinquante au sein de la faculté des lettres de Bordeaux et que le XIXe siècle est mis à l'honneur. Lors de l'année universitaire 1967-1968 (première année), en revanche, est présenté « le monde actuel (un ou plusieurs aspects du monde actuel en remontant suivant les cas à 1914, 1850 ou 1750) »<sup>593</sup>. Georges Dupeux, présent depuis 1958 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, publie *La société française 1789-1960*<sup>594</sup> dans une deuxième édition en 1965. Mais l'histoire contemporaine demeure encore associée dans l'intitulé des chaires, des enseignements, des certificats, à l'histoire moderne, même si se distinguent des professeurs d'histoire moderne et d'histoire contemporaine. Jusqu'à la fin des années 1970, si, dans le secondaire, peut être constatée une absence de considération concernant l'histoire du temps présent<sup>595</sup>, elle est donc plus relative dans le supérieur. De plus, au cours des années soixante, la faculté des lettres de Bordeaux participe grâce à André-Jean Tudesq, arrivé en 1961 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux soutenant sa thèse sur *Les Grands Notables en France* en 1963, à l'émergence de l'enseignement de l'histoire des médias : « Il avait été associé en 1966 à la création d'un enseignement de journalisme à l'Université de Bordeaux, où il avait mis en place en 1972 une maîtrise des sciences et techniques de l'information, avant de prendre la responsabilité en 1975 du premier troisième cycle en France en sciences de l'information et de la communication »<sup>596</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux permet d'observer de la fin du XIXe siècle aux années 1960 l'évolution de l'histoire. De plus, à la fin du XIXe siècle, la discipline acquiert aussi une dimension locale ce qui constitue alors une nouveauté qui sera étudiée ultérieurement<sup>597</sup>.

---

<sup>590</sup> Jacques Coupry (1909-1993).

<sup>591</sup> Robert Etienne (1921-2009).

<sup>592</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 162.

<sup>593</sup> Annexe 39.

<sup>594</sup> *La société française 1789-1960* [Texte imprimé] / Georges Dupeux,... / 2e éd. revue et corrigée / Paris : A. Colin, 1965.

<sup>595</sup> GARCIA Patrick, *op. cit.*

<sup>596</sup> VITALIS André, « André-Jean Tudesq (1927-2009), entre histoire et média », *Hermès* 566, 2010, p. 193.

<sup>597</sup> Voir 3).

## 2. Les « langues » autre discipline « en mouvement »

Le domaine des langues anciennes et surtout vivantes s'est, de la même manière que « l'histoire » étoffé à la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale principalement. Succèdent à l'intitulé de « littérature ancienne » les mentions « Langue et littérature grecques », « Langue et littérature latines », « Langue latine et grammaire comparée », « Littérature et civilisation hellénique ». La littérature dite étrangère disparaît au profit des « Langue et littérature germaniques », « Etudes hispaniques », « Langue et littérature anglaises », « Langue et littérature allemandes », « Langue et littérature italiennes », « Arabe »<sup>598</sup>.

Georges Radet, professeur d'histoire ancienne et doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, expose, de manière récurrente dès le début du XXe siècle, les objectifs auxquels doit tendre la spécialisation dans le domaine des langues vivantes : « *Il semblait qu'il fallait suivre les indications pressantes de l'opinion, aider résolument à la pénétration naturelle des civilisations européennes modernes et, par la suite, développer le rôle des professeurs de langues vivantes qui tiennent le pays au courant des lettres, idées, mœurs et de l'état social des peuples voisins* »<sup>599</sup>. Réactualiser un enseignement, lui donner de l'ampleur dans la formation pour répondre aux besoins de la société, tel semble être le but. Les objectifs nationaux associés à des personnalités impliquées comme Georges Cirot (espagnol), Joseph Dresch (allemand) qui furent aussi doyens - à la faculté des lettres de Lille ce fut le professeur Piquet<sup>600</sup> - expliquent en partie la diversification des langues vivantes à la faculté des lettres de Bordeaux. L'étude des langues subit pourtant des aléas. La Première Guerre mondiale n'est pas sans répercussion sur l'apprentissage de l'allemand. Joseph Dresch<sup>601</sup> constate une certaine désaffection et doit donc rappeler la nécessité de son enseignement : « *L'enseignement de l'allemand a subi un déclin pendant la guerre. On éprouvait pour la langue de l'ennemi une antipathie bien compréhensible [.../...] On commence à revenir à l'allemand non par goût*

---

<sup>598</sup> Annexe 37.

<sup>599</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op. cit., Georges Radet, 1909-1910.

<sup>600</sup> « *Le laboratoire de phonétique installé par le professeur Piquet renforce le dynamisme de la section* ». CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, op. cit., p. 148.

<sup>601</sup> Joseph Dresch enseigne l'allemand à la Faculté des Lettres de Bordeaux de 1909 à 1922, doyen de 1918 à 1922.

*mais par raisonnement. La France est en face d'une nation de soixante millions d'habitants, organisée et travailleuse dont la rivalité économique reste redoutable [.../...] Pour connaître l'Allemagne, pour la voir vivre, il faut connaître l'allemand. S'interdire l'étude de l'allemand, ce serait d'ailleurs se fermer une partie de la Suisse, de l'Autriche, du Luxembourg, se refuser à pénétrer dans la langue des pays flamands et scandinaves. L'enseignement de l'allemand ne peut et ne doit pas fléchir en France. Déjà les étudiants le comprennent et la section d'allemand se réforme dans les facultés* »<sup>602</sup>. Malgré la conclusion optimiste du professeur d'allemand et doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, le détachement se confirme avec l'étude des dossiers des étudiants<sup>603</sup>. Au sein de la faculté des lettres de Strasbourg au contraire « *l'institut d'études germaniques joua un rôle stratégique* » et « *acquiesça bientôt la haute main sur les études germanistiques en France au moins jusqu'en 1930* »<sup>604</sup> avec, entre autres, le professeur Edmond Vermeil qui fut l'élève de Julien Rouge<sup>605</sup> le premier détenteur de la chaire de « langues et littératures germaniques » à Bordeaux en 1906.

Pour les langues vivantes, le phénomène des créations de chaires est, cependant, moins spectaculaire qu'en « histoire » pour la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. De 1869 à 1899 existe une chaire unique de littérature étrangère détenue par Armand-Germain de Tréverret<sup>606</sup> : « *on a affaire à un homme de salon léger et brillant qui ne connaît en particulier aucune aire linguistique, mais qui s'intéresse plus particulièrement à la littérature italienne* »<sup>607</sup>. La chaire de littérature étrangère se transforme, en 1906, en chaire de « langues et littératures germaniques » (avec Julien Rouge précédemment évoqué) qui aboutit, en 1912, à un dédoublement : « langue et littérature anglaises » (avec Charles Cestre) d'une part et « langue et littérature allemandes » (Joseph Dresch) d'autre part. Michel Espagne montre que « *passant de Rouge à Dresch, le public des étudiants bordelais a pu se familiariser avec les deux principales composantes, l'une plus romantique et littéraire, l'autre plus politique et sociale, de la germanistique française du début du siècle* »<sup>608</sup>. Le monde ibérique est, comme il l'a été déjà observé, un centre d'intérêt, puisqu'une chaire d'études hispaniques naît en 1906

---

<sup>602</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, 1918-1919.

<sup>603</sup> Voir ci-dessous.

<sup>604</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 311-312.

<sup>605</sup> Julien Rouge part à la Sorbonne en 1909.

<sup>606</sup> Armand-Germain de Tréverret succède à Francisque Michel qui détient la chaire de 1839 à 1869.

<sup>607</sup> ESPAGNE Michel, « les études germaniques à l'université de Bordeaux » dans RUIZ Alain, *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Hommage du Goethe-Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, p. 244.

<sup>608</sup> *Ibid.*, p. 251.

occupée par Georges Cirot. La chaire de langue et littérature allemandes est transformée en 1922 en chaire de sciences auxiliaires de l'histoire, suite au départ de Joseph Dresch, avant d'exister à nouveau en 1929 et dont la dénomination devient « *littérature et civilisation allemandes* ». Enfin, en 1934, est créée celle de littérature et civilisation américaines qui témoigne de la fascination permanente qu'exercent les Etats-Unis sur la faculté des lettres de Bordeaux, depuis leur rôle au cours de la Grande Guerre. Cependant, là aussi et peut être d'une manière encore plus forte qu'en histoire, les maîtrises de conférences et autres cours complémentaires ou libres sont l'occasion d'apporter diversité et ouverture : les langues semblent dépasser le cadre de l'enseignement ou de la recherche pour servir véritablement la marche du pays. Les langues vivantes, enfin, soulèvent un cas particulier : les maîtrises de conférences fondées par l'Université. Un certain nombre d'enseignements (maîtrises de conférences, conférences et certains cours complémentaires, ainsi que les postes de lecteurs) sont, en effet, financés par l'université<sup>609</sup>. Ainsi, pour les langues vivantes comme anciennes, on trouve comme fondations de l'université, la maîtrise de conférences d'études hispaniques ainsi que celle de littérature grecque créée en 1899. Cependant, la première est transformée en 1906 en chaire (d'Etat), tandis que la seconde perdure jusqu'à la retraite de son titulaire en 1933. La maîtrise de conférences joue un rôle novateur par exemple en espagnol, et sert à compléter l'enseignement principal. Michel Espagne démontre ainsi que, pour l'allemand, une « *grande nouveauté tient [...] à l'apparition, à partir de 1878, de maîtres de conférence qui sont censés compléter l'enseignement du professeur dans les domaines où sa compétence est moindre* »<sup>610</sup>. Ainsi se succèdent Ernest Scheurer, Louis Ducros, Auguste Ehrhard, Ernest Denis, Paul Besson qui « *s'adresse fréquemment à son auditoire en allemand* », Jules Legras. Ces « *personnalités fort différentes [...] ont au moins en commun de présenter sur une vingtaine d'années un remarquable éventail de compétence en matière d'études germaniques. Ces chercheurs généralement en train d'achever leur thèse appartiennent à la première génération des germanistes universitaires au sens propre du terme. Le successeur immédiat de Jules Legras, Julien Rouge, deviendra le titulaire de la première chaire de littérature allemande à la faculté des lettres de Bordeaux* »<sup>611</sup>. L'italien a été d'abord présent à la faculté des lettres de Bordeaux avec un cours complémentaire fondé par l'Université intitulé « *cours complémentaire de langue et littérature italiennes* ». La finalité, enfin, d'un certain nombre de cours libres est de faire « *découvrir le monde* » particulièrement par l'étude des langues : arabe, turc, persan, polonais, hébreu sont ainsi enseignés à la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>609</sup> Depuis 1896, date de sa création, l'université de Bordeaux ayant acquis la personnalité civile peut gérer et recevoir des fonds propres.

<sup>610</sup> ESPAGNE M., *op.cit.*, p. 244.

<sup>611</sup> Ibid., p. 245.

Celui d'arabe créé à l'initiative de Georges Cirot – confirmant si l'en est l'action énergique de ce doyen - au début du XXe siècle est appelé à prendre un rôle important et à donner une connotation singulière à la faculté des lettres de Bordeaux<sup>612</sup>. A Lille, ce rôle fut donné au russe : « *la faculté innove également en proposant des cours de langue et littératures russe* »<sup>613</sup> conjointement à la création d'une chaire en 1897, à Strasbourg - à l'exclusion de l'allemand - aux « *études slaves* » à la « *destinée particulièrement brillante* »<sup>614</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux développe ainsi à l'issue des réformes républicaines un vaste champ de langues étudiées néanmoins centré sur l'anglais, l'espagnol et l'arabe. L'influence d'une langue peut aussi être mesurée par celle de sa culture, et par ce biais le rayonnement de l'Allemagne est plus fort: « *Il faut regarder au niveau des enseignements eux-mêmes pour percevoir l'impact de l'Allemagne. La création de cours de langue et littérature régionales dans les diverses universités françaises répond au souci de la romanistique allemande d'étudier l'espace roman dans ses infinies particularités et son substrat linguistique profond. Dans ses Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française (1879), Achille Luchaire, un des premiers représentants de ce type d'enseignement à Bordeaux, commence par rendre hommage l'œuvre de Wilhelm von Humboldt dont il se veut d'une certaine manière le continuateur. Certes Achille Luchaire n'a rien d'un germaniste, mais il prend position sur des conceptions de la langue qui sont au cœur des études germaniques. E. Bourciez, également enseignant de langues régionales à Bordeaux depuis 1894, ne procède guère autrement dans l'introduction à son livre important et constamment réédité Eléments de linguistique romane (1910) [...] A côté de l'enseignement des langues du Sud-Ouest, il existe une chaire d'enseignement de l'histoire du sud-ouest. Or le professeur qui occupe cette chaire [...] n'est autre que Camille Jullian* » qui a suivi à Berlin « *les cours de Theodor Mommsen* » et qui est « *l'un des premiers historiens à compléter son séjour à l'Ecole de Rome par des études à l'université de Berlin. Camille Jullian [...] n'est pas non plus un germaniste, mais son expérience de l'historiographie allemande fait tout de même de lui un médiateur* ». Emile Durkheim présent durant la même période à Bordeaux « *s'engage dans cette phase la plus productive de sa carrière à la suite d'un voyage en Allemagne* ». Enfin « *Théodore-Eugène César Ruysen, spécialiste de Kant et Schopenhauer [...], Fortunat Strowski, fils d'un professeur d'allemand venu du Pologne [...] incarnent après Durkheim ce même environnement germanisant de l'université de Bordeaux* »<sup>615</sup>.

---

<sup>612</sup> Voir 3 )

<sup>613</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>614</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 315.

<sup>615</sup> ESPAGNE M., *op. cit.*, p. 248-249.

Les chaires précédemment décrites perdurent jusqu'à la fin de la période étudiée, mais une nouvelle phase de diversification et d'enrichissement apparaît dans les années cinquante et soixante pour les langues vivantes, elle est cette fois-ci plus importante que l'évolution que connaît « l'histoire ». Dès l'année universitaire 1945-1946, la faculté des lettres de Bordeaux est autorisée à délivrer des certificats d'études supérieures valables pour la licence d'enseignement dans le domaine des langues slaves : russe, polonais, tchèque<sup>616</sup>. La création d'un cours complémentaire de russe d'une heure hebdomadaire permet de renforcer cette approche et démontre, comme en histoire, la valeur de ce type de cours pour renforcer telle ou telle perspective<sup>617</sup>. Au début des années cinquante apparaît enfin un certificat de langue et littérature scandinaves assuré par Pierre Brachin, maître de conférences de langue et littérature allemande, lors de deux heures complémentaire annuelles (une heure de suédois, une heure de danois)<sup>618</sup>. Ce dernier, qui assure ses cours au sein de la faculté des lettres de Bordeaux jusqu'en février 1953 date de son départ effectif à Paris<sup>619</sup>, devient en 1952 le titulaire d'une chaire de langue, littérature et de civilisation néerlandaises à la Sorbonne<sup>620</sup> inédite alors en France. Malgré cette expérience non aboutie pour la faculté des lettres de Bordeaux, lors de l'année scolaire 1967-1968, les « études hispaniques » sont devenues « *langue et littérature espagnole et de l'Amérique latine* » avec Noël Salomon, « *langue et civilisation espagnoles* » avec Maxime Chevalier, et une maîtrise de conférence s'intitule « *civilisation de l'Amérique latine* ». La section hispanique n'a cessé depuis le début du XXe siècle d'être dynamique au sein de la faculté des lettres de Bordeaux et d'assurer ainsi une partie de sa spécificité. Ainsi, « *on doit [...] à Noël Salomon d'avoir accueilli [...] dans le département d'espagnol de Bordeaux une autre grande figure de l'américanisme français, François Chevalier. Ancien chartiste, élève de Marc Bloch dont il était personnellement proche, François Chevalier, sur les conseils de son maître, avait entrepris et mené à bien, d'abord à Séville puis au Mexique, où il fut directeur de l'Institut Français d'Amérique Latine, une histoire agraire des grands domaines du nord du Mexique aux XVIe et XVIIe siècles. Les historiens bordelais n'ayant pas souhaité s'attacher alors ses services, Noël Salomon sut saisir l'occasion et le fit venir auprès de lui pour donner un tour plus historique aux enseignements de civilisation dispensés aux étudiants d'espagnol. Il s'agissait dans son esprit de contrebalancer (ou de compléter) par un volet d'histoire sociale, l'enseignement d'histoire littéraire et des idées que lui-même*

---

<sup>616</sup> AR R 29 séance du vendredi 18 janvier 1946.

<sup>617</sup> AR R 29 séance du vendredi 16 mars 1946.

<sup>618</sup> AN F17 137888 2 programmes licence 1951-1953.

<sup>619</sup> AR R 31 conseil de l'Université 1952 1953 séance du vendredi 9 janvier 1953.

<sup>620</sup> [http://www.dbnl.org/tekst/\\_sep001197401\\_01/\\_sep001197401\\_01\\_0042.php](http://www.dbnl.org/tekst/_sep001197401_01/_sep001197401_01_0042.php)

assurait »<sup>621</sup>. De plus, Georges Luciani occupe la chaire de « *Langues, littératures et civilisations slaves* » depuis la fin des années quarante<sup>622</sup> (une agrégation de russe est, en effet, créée en 1947), Jean Rouchette celle de « *Langue, littérature et civilisation italiennes* » depuis 1959 et, enfin, Yves Hervouet celle de « *langue et littérature chinoises* » depuis 1966<sup>623</sup>. Ce dernier enseignement est à l'époque la spécificité des seules facultés des lettres de Paris, Bordeaux et Aix-en-Provence. Les « *langues et civilisations arabes* », « *les études portugaises et brésiliennes* » sont aussi présentes.

L'importance accordée aux langues vivantes après la Seconde Guerre mondiale s'observe aussi par le biais de la mise en place à partir de l'année universitaire 1957-1958 jusqu'au moins 1962-1963 de « *cours de perfectionnement en langues vivante [...] destinés aux étudiants désireux de compléter leurs connaissances dans cette langue et de se familiariser avec les termes techniques, scientifiques juridiques et médicaux* »<sup>624</sup>. L'organisation est dévolue à « *M le Professeur Chamillard, directeur des cours. Les Professeurs et les Lecteurs appelés à le seconder, et placés sous sa direction, recevront une rémunération calculée sur la base des cours complémentaires. Ces dépenses seront prises en charge par le budget de l'Université* »<sup>625</sup>.

Les langues anciennes sont présentes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1968, mais elles sont particulièrement privilégiées à l'issue des réformes des débuts de la Troisième République, témoignant de l'héritage de l'humanisme. Elles avaient obtenu dès 1809 à Bordeaux deux chaires, une de « *littérature latine* », l'autre de « *littérature grecque* ». Cependant, en 1838, il n'existe plus qu'une chaire de « *littérature ancienne* ». A double titre, la création, en 1876, de deux chaires intitulées « *langue et littérature grecques* » et « *langue et littérature latines* » représente à nouveau le désir de spécialisation. Il y a, en effet, d'abord le dédoublement de la chaire initiale comme pour les langues vivantes, et de plus, le titre alors choisi « *langue et littérature* » dénote une volonté de connaissances plus précises. En 1898 est fondée une seconde chaire de « *langue et littérature latines* », occupées respectivement par Adolphe Waltz et Henri de la Ville de Mirmont<sup>626</sup>. Cependant en 1910, elle devient une chaire de « *langue latine et de grammaire comparée* », qui, elle-même, est transformée en 1929. Le

---

<sup>621</sup> LASSERRE Guy, « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer 1948-1997*, les cahiers de l'outre-mer, n°200, octobre-décembre 1997, p. 485.

<sup>622</sup> Chargé du service chaire langue et littérature slaves 1945 ; professeur 1949.

<sup>623</sup> Poste créé par transformation de la chaire littérature française moderne et contemporaine.

<sup>624</sup> AR R 32 séance du vendredi 18 janvier 1957.

<sup>625</sup> AR R 34 séance du vendredi 25 janvier 1963.

<sup>626</sup> Annexe 38.

« grec » n'est pas oublié, mais il n'obtient qu'une seule chaire dont le titulaire est Paul Masqueray de 1902 à 1931. En 1939 apparaît, enfin, une chaire de « littérature et civilisation helléniques » grâce à la transformation d'une des chaires de littérature française. Ces mutations s'expliquent en partie par la nature des épreuves que les étudiants doivent passer. Jusqu'en 1907, par exemple, pour obtenir une licence ; ils « *doivent [...] travailler leur spécialité propre mais aussi un programme important de lettres et littératures grecques, latines et françaises. Les licenciés restent très imprégnés d'humanités classiques, de thèmes et versions latines* »<sup>627</sup>. Cependant, le décret du 20 septembre 1920 modifie durablement la licence et supprime la version latine obligatoire<sup>628</sup>.

Si les langues anciennes constituent donc une composante importante de l'ensemble des chaires à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ce phénomène est moins présent à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Face à la multiplication des autres chaires, elles ne sont plus que deux des années 1950 à 1968, celles de « langue et littérature latines » détenues par Auguste Haury de 1953 à 1978 et de « philologie latine ». Cette dernière est occupée par Marie Desport qui est la première femme chargée de cours en 1940 et la première femme professeure en 1955<sup>629</sup> au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. La place du latin reste un enjeu au cours des décennies d'après-guerre. Jean-Louis Laugier, maître de conférences en latin en 1963 à la faculté des lettres de Bordeaux, témoigne, cinquante ans après, des débats qui traversent la discipline dans les années soixante : « *En 68, Edgar Faure avait rendu obligatoire le latin pour tout le monde, on avait été quelques-uns - il y avait les latinistes rouges, les latinistes pédagogiques - on voulait bien enseigner le latin à tout le monde, mais pas avec les méthodes rosa rosae, etc (il soupire), c'est tout faux de toute façon, le Gaffiot c'est tout ! la grammaire c'est tout faux ! On était des linguistes, nous, on se disait que les profs de latin devaient se tenir au courant des progrès de la linguistique ! On ne peut pas enseigner le latin comme avant, ce n'était pas possible. Je me suis toujours battu pour ça et en 70 on a fait un congrès du CNRS, mon collègue Charpin<sup>630</sup> et moi, on a été battu à plate couture par les latinistes traditionalistes. Mais on nous a accordé de faire un cours à Paris VII, j'ai pris le train jusqu'en 1983, jusqu'à ma crise cardiaque. C'était très libéral, il y avait l'enseignement du latin par la méthode traditionnelle, et puis il y avait un enseignement parallèle assuré par Charpin et moi ! Comment ça s'appelait ? je sais plus comment ils avaient appelé ça. On était des structuralistes, personne ne savait ce que ça voulait dire. J'ai*

<sup>627</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, op. cit., p.172.

<sup>628</sup> L'organisation de la licence connaît peu de modifications jusqu'en 1966.

<sup>629</sup> Chaire occupée de 1955 à 1979.

<sup>630</sup> François Charpin (1937-1997) Docteur ès lettres (Paris IV, 1975). - Professeur à l'Université de Paris VII - Denis Diderot.

*eu une engueulade avec André Mandouze<sup>631</sup>, il était prof à Alger. Il m'a reçu dans son bureau à Paris pour me dire que le latin c'était de la merde quoi. Je lui ai dit, pas ça, pas vous, non non ! Je l'ai traité d'obscurantiste et c'était fini »<sup>632</sup>. La chaire de « littérature et civilisation helléniques » n'existe plus, l'enseignement du grec est soutenu par une maîtrise de conférence de « littérature et civilisation helléniques ». Une particularité au sein de la faculté des lettres de Bordeaux est ici à remarquer. Le « grec », le « latin », le « français » (et l'histoire) sont les enseignements pour lesquels les maîtrises de conférences d'Etat ont été créées. Mais, elles ont rarement duré longtemps à Bordeaux. Elles ont plutôt existé par intermittence<sup>633</sup>. Seules, deux maîtrises de conférences intitulées « langue et littérature grecques » et « grammaire » sont occupées presque constamment de 1888 à 1940 (pour la première, il y a une interruption de cinq ans et deux de un an, pour la seconde, elle est ininterrompue de 1888 à 1933). La maîtrise de conférences « langue et littérature grecques » est certainement la seule à être un véritable complément à l'enseignement du professeur qui occupe la chaire correspondante. En effet, à la différence du latin ou d'une autre matière, le grec fut moins touché par les créations de chaires. La maîtrise de conférences d'Etat est donc d'autant plus indispensable et inéluctable lorsque la chaire n'existe plus. Une étude plus précise permettrait d'envisager les difficultés liées à l'enseignement du grec perceptibles dans la séance du Conseil de l'Université du 29 avril 1960 : « le 6 novembre 1959, le Conseil de l'Université a approuvé le principe de l'organisation de cours de grec pour les étudiants qui n'ont pas appris cette langue au cours de leur études secondaires et qui veulent s'orienter vers la licence ès-lettres classiques. Il a demandé à la Direction de l'Enseignement du Second degré de participer financièrement à cette dépense dont le but est de lui fournir des professeurs pour une discipline où le recrutement des maîtres devient difficile. Le 20 janvier 1960, la Direction intéressée a répondu négativement. Le Conseil de l'Université, dans l'intérêt des études, décide de créer 3 heures annuelles de cours complémentaires de grec à la Faculté des Lettres ; elles seront confiées à un professeur de lycée. Il décide également que si la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur ne peut prendre à la charge du budget le paiement de ces heures de cours, elles seront payées par l'Université sur son budget »<sup>634</sup>. L'évolution de l'enseignement des langues anciennes et vivantes atteste du dessein d'offrir des enseignements plus divers au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.*

---

<sup>631</sup> André Mandouze (1916-2006), 1946 professeur à l'Université d'Alger jusqu'en 1963, puis professeur de latin à la Sorbonne.

<sup>632</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>633</sup> Annexes 37 et 38.

<sup>634</sup> AR R 33 séance du vendredi 29 avril 1960.

### 3. La diversification du « français » après la Seconde Guerre mondiale

« L'histoire » et les « langues » constituent donc les disciplines les plus visiblement touchées par la diversification des enseignements à l'issue des réformes de la Troisième République. Pour le « français », celle-ci s'opère après la Seconde Guerre mondiale : elle s'explique très probablement avec la massification et la féminisation des étudiants. La chaire de « littérature française » est dédoublée en 1898 avec des titulaires importants tels que Fortunat Strowski de 1906 à 1911, André Lebreton de 1898 à 1922, Paul Chérel de 1923 à 1943, Paul Laumonier de 1914 à 1936<sup>635</sup>. Le jeune François Mauriac, étudiant à la faculté des lettres de Bordeaux, est marqué par Fortunat Strowski « *que j'aimais parce qu'il était un spécialiste de Pascal mais surtout parce qu'il avait osé nous lire, durant son cours, un poème de Francis Jammes. C'était, je m'en souviens, "le vieux village"* »<sup>636</sup>. Ce qui ressemble à une anecdote est aussi narrée par l'écrivaine Jean Balde : « *M. Strowski déroutait par ses audaces toutes les routines. Un jour - François Mauriac a lui-même raconté la scène -, il interrompait son cours pour lire à ses étudiants une élégie de Francis Jammes, faisant pénétrer dans la morne salle un éclat de feuilles, de ciel bleu et les odeurs d'un matin mouillé* »<sup>637</sup>. Jean de la Ville de Mirmont, fils du professeur Henri de la Ville de Mirmont est aussi un étudiant de Fortunat Strowski : « *Après, il a obtenu son bachot avec la mention « bien » et, contre l'avis de son père, s'est inscrit en même temps à la faculté de droit et à celle de lettres, où il a rédigé un mémoire sur Montaigne sous la direction de son professeur, Fortunat Strowski, un éminent spécialiste des Essais* »<sup>638</sup>. André Lebreton, « *très aimé des dames de Bordeaux bien qu'il fût infirme, et en dépit de ses béquilles* »<sup>639</sup>, fut aussi un des maîtres de François Mauriac. Cette situation perdure près de cinquante ans jusqu'aux années quarante. Une maîtrise de conférence de « grammaire » existe, en plus, de manière interrompue de 1888 au début des années trente avec Henry Fournier. Mais après la Seconde Guerre mondiale, la discipline

---

<sup>635</sup> Voir divers documents sur les chaires.

<sup>636</sup> MAURIAC François, *Œuvres romanesques et théâtrales complètes I*, bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1978, p. XCV.

<sup>637</sup> *La Maison au bord du fleuve, souvenirs bordelais* est édité une première fois en 1937. BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve, Souvenirs bordelais*, Le festin, Bordeaux, 2014, p. 184

<sup>638</sup> Jérôme Garcin rédige un roman sur Jean de la Ville de Mirmont très documenté. GARCIN Jérôme, *Bleus Horizons*, Folio, 2014, p. 137.

<sup>639</sup> MAURIAC François, *nouveaux mémoires intérieures*, Flammarion, 1965, p. 233.

connaît une très large diversification : elle est désormais représentée avec pas moins de six chaires : « littérature française » avec Pierre Barrière<sup>640</sup>, « linguistique et grammaire comparée » avec Henry Fournier<sup>641</sup>, « langues et Littérature comparée » avec Robert Escarpit<sup>642</sup>, « littérature française moderne et contemporaine » avec Paul Vernière<sup>643</sup> puis Simon Jeune<sup>644</sup>, « grammaire des langues classiques » avec Paul Burguière<sup>645</sup>, « langues et littératures françaises » avec Pierre Flottes<sup>646</sup>. La première, héritage du XIXe siècle, et la dernière ont disparu à la fin des années soixante au profit d'une chaire de « langue et littérature françaises classiques » avec Jean Mesnard<sup>647</sup>.

En ce qui concerne la philosophie, à la chaire de philosophie initiale datant de 1838 dont le titulaire est André Darbon durant l'entre-deux-guerres s'ajoute une chaire d' « histoire de la philosophie » fondée en 1901 occupée alors par Georges Rodier puis Théodore Ruysen. Elles sont toujours présentes dans les années cinquante : la première avec René Lacroze puis Maurice Dupuy, la deuxième devenue « l'histoire de la philosophie et des sciences. » avec Joseph Moreau. Roger Daval occupe la chaire de « logique et philosophie des sciences » assez brièvement. Force est de constater qu'une certaine permanence s'observe pour la philosophie des réformes de la Troisième République à 1968. Mais, dans les annuaires de l'université des années 1890, dans le thème « philosophie, outre les cours de « philosophie dogmatique » et « d'histoire de la philosophie », on y observe les cours de « science sociale et pédagogie ». Cette dernière s'émancipe de la philosophie avec Emile Durkheim et incarne alors l'innovation au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

#### **4. La diversification des enseignements s'observe dans le choix des étudiants**

Les conséquences de la diversification des enseignements peuvent aussi être observées par le biais des choix de disciplines opérés par les étudiants bordelais à partir de leurs dossiers

---

<sup>640</sup> Chaire occupée de 1947 à 1964.

<sup>641</sup> Chaire occupée de 1948 à 1973.

<sup>642</sup> Chaire occupée de 1955 à 1984.

<sup>643</sup> Chaire occupée de 1957 à 1964.

<sup>644</sup> Chaire occupée de 1967 à 1986.

<sup>645</sup> Chaire occupée de 1963 à 1985.

<sup>646</sup> Chaire occupée de 1957 à 1964.

<sup>647</sup> Chaire occupée de 1965 à 1969.

avec les précautions d'usage liées à l'exploitation de ceux-ci<sup>648</sup>. Ainsi, quels que soient la nature des études et la période chronologique prises en compte, les langues vivantes dominent très largement, et ce grâce, à l'anglais. Si l'allemand connaît une nette baisse d'intérêt après la Première Guerre mondiale - ce qui confirme les propos de Joseph Dresch cités plus haut -, l'espagnol au contraire ne cesse d'être en expansion. Cette dernière tendance s'explique à la fois par la proximité du monde hispanique et les efforts déployés par George Cirot. L'implication de ce dernier et de Michel Feghali s'observent avec l'émergence nette de l'arabe durant l'entre-deux-guerres dans les choix des étudiants. Les « lettres », constituent, ensuite, une autre section privilégiée. La prédominance des lettres classiques est sensible à partir de l'entre-deux-guerres mais s'atténue après 1945. L'histoire reste, quelle que soit la période envisagée, placée en troisième position dans le choix des étudiants, que ce soit par discipline derrière l'anglais et les lettres/lettres classiques ou après les regroupements langues vivantes / langues anciennes. La philosophie, quant à elle, occupe la quatrième position. Son attrait semble, néanmoins décliner à partir de l'entre-deux-guerres. Les études de psychologie, enfin, réalise une percée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Le choix de l'inscription varie-t-il en fonction du sexe ?<sup>649</sup> De la fin du XIXe siècle aux années soixante, cinq disciplines regroupent plus de 80% des effectifs des étudiantes pour 71 % de ceux des étudiants montrant une plus grande dispersion pour ces derniers. Ce dernier pourcentage concerne par ordre d'importance l'histoire, les lettres, l'anglais, les lettres classiques, la philosophie. Aucune discipline ne prédomine véritablement. Pour les femmes, la situation est un peu différente puisque l'anglais est en position de force avec près de 28% des inscriptions, suivi des lettres classiques (16%), des lettres, puis de l'histoire et enfin de l'espagnol. Ainsi ce classement révèle donc un choix qui diffère si l'on est un étudiant ou une étudiante : plus de variété chez les hommes avec les poids des langues et des lettres chez les femmes. Ceci explique en partie le fait que la première femme chargée de cours et professeure au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, Marie Desport, enseigne la « philologie latine ».

Diversifier les enseignements hérités des premières fondations apparaît primordial avec les réformes républicaines primordial, mais il s'agit aussi, on l'a observé dans la mise en place du cursus universitaire, d'innover. Ces nouveautés et les évolutions qu'elles manifestent révèlent que, si l'héritage de l'humanisme s'observe une nouvelle fois dans la multiplication

---

<sup>648</sup> Annexe 40.

<sup>649</sup> Annexe 41.

des « sous-disciplines » de l'histoire et des langues à partir de la fin du siècle, les « Humanités Classiques » apparaissent désormais moins dominantes.

## **B - Innover pour distinguer la faculté des lettres de Bordeaux**

« *L'ouverture disciplinaire* » s'observe aussi à la faculté des lettres de Bordeaux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à travers l'enseignement de nouvelles disciplines comme la géographie, ceci dans un mouvement national, ou la « science sociale » qui est alors inédite en France<sup>650</sup>. Elles traduisent la nécessité d'innover pour répondre au développement de la recherche et aux besoins de formation, mais aussi afin de se distinguer parmi les facultés de province.

### **1. La géographie : participer à une innovation nationale**

En 1877, six chaires de « géographie » existent au sein des universités françaises. La faculté des lettres de Bordeaux en accueille une, et ce, depuis 1876. Elle participe donc, dès le départ, à l'émergence de la géographie au niveau national. Cet essor s'explique par divers facteurs : la défaite de 1870 qui, d'après Paul Claval, « *suscite [...] la politique de promotion de la géographie* »<sup>651</sup> et active, sous l'impulsion du ministre de l'Instruction Publique Jules Simon<sup>652</sup>, l'enseignement de la géographie dans le primaire et secondaire au service d'un projet politique, la naissance de l'Ecole française de géographie en 1875 autour de Paul Vidal de La Blache<sup>653</sup> qui détermine le « *temps des écoles nationales de 1890 à 1950* »<sup>654</sup>. Comme celui-ci, les premiers titulaires de la chaire à Bordeaux sont des historiens de formation : Achille Luchaire jusqu'en 1885, puis Jacques Gebelin jusqu'en 1898. Ce dernier rédige, d'ailleurs, en 1888, un ouvrage intitulé *Eléments de géographie de la France à l'usage des*

---

<sup>650</sup> Annexe 37.

<sup>651</sup> CLAVAL Paul, *Histoire de la géographie*, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 2011, p. 78.

<sup>652</sup> Jules Simon Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts de 1870 à 1873.

<sup>653</sup> 1845-1918.

<sup>654</sup> CLAVAL P. *op. cit.*, p. 68.

*écoles normales primaires*. La géographie est, de plus, prise en compte à partir des années 1880 dans les ordres des licences et dans le diplôme d'études supérieures. En 1891 naissent les *Annales de la géographie*. La chaire de géographie est, après Jacques Gebelin, animée pendant trente-six ans<sup>655</sup> par Pierre Camena d'Almeida, disciple de Vidal de la Blache à l'Ecole Normale Supérieure. Il marque de son empreinte la faculté des lettres de Bordeaux : à sa retraite en 1935, ne lit-on pas dans *La Petite Gironde* : « *Camena, dit-on familièrement à la Faculté, c'est la géographie faite homme* »<sup>656</sup>. Des « lundis de la géographie » sont mis en place durant l'entre-deux-guerres « *destinés à présenter à tous, les pays et les hommes des quatre coins de la planète [...] Les Bordelais purent découvrir et apprécier la qualité de « l'école géographique bordelaise » dans toute sa diversité* »<sup>657</sup>. Louis Papy, figure marquante de la faculté des lettres de Bordeaux après la Seconde Guerre mondiale, détient de 1948 à 1975 la chaire de géographie. En 1961, et pour dix ans, il devient le premier doyen « géographe ». Il produit entre autres des études précises sur le Midi Atlantique et est à l'origine de la revue de géographie *Les Cahiers d'Outre-mer* fondée en 1948. Henri Enjalbert prend en charge la chaire de « géographie générale » fondée en 1957. Guy Lasserre qui compte parmi les premiers agrégés de géographie en 1946, un an après la création de l'agrégation du même nom, est titulaire d'une nouvelle chaire de « géographie tropicale » en 1963. Celle-ci s'est développée au cours des années 1930 non sans lien avec la « géographie coloniale ». Henri Enjalbert et Guy Lasserre travaillent particulièrement sur les Antilles. Alain Huetz de Lempis<sup>658</sup>, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1955, maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967 évoque dans son témoignage la place de la géographie coloniale et le rôle de Guy Lasserre : « *Après ma thèse*<sup>659</sup>, *j'ai continué à m'intéresser à l'Espagne, à y aller, mais il y a eu la création en 68, pratiquement 68-69, d'un centre du CNRS à Bordeaux, le Centre d'Étude de Géographie Tropicale, le CEGET, c'est ce qui est maintenant la maison des Sud. Il a été construit à ce moment-là. Alors comme j'avais une expérience tropicale si je puis dire, j'avais quand même passé pas mal de temps dans le Pacifique etc., donc je suis rentré dans le conseil de laboratoire. Le centre était dirigé par Guy Lasserre, qui a été le fondateur, et qui a lancé le Centre de Géographie Tropicale. Il a recruté des chercheurs du CNRS et ces chercheurs du CNRS travaillaient sur des pays d'Outre-Mer, des pays lointains etc. Il y avait des équipes qui se sont constituées à ce*

---

<sup>655</sup> Chaire occupée de 1899 à 1935.

<sup>656</sup> *La Petite Gironde* 27 mars 1935.

<sup>657</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op. cit.*, p. 115.

<sup>658</sup> Alain Huetz de Lempis, géographe, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1955, maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967, professeur en 1969.

<sup>659</sup> 1967 thèse sur *Vignobles et vins du Nord-Ouest de l'Espagne*.

moment-là »<sup>660</sup>. Yves Péhaut<sup>661</sup>, assistant à partir de 1959, relate aussi le développement de la géographie tropicale à Bordeaux : « on a créé aussi [...] un organisme tout à fait nouveau avec le CNRS, c'était le centre de géographie tropicale, le CEGET, Centre d'Etudes de Géographie Tropicale qui est devenu indépendant, enfin, qui a fonctionné, dans des conditions énormes. Il y a un grand bâtiment en face de la faculté Michel de Montaigne [...] Et ce centre était dirigé par des enseignants. [...] Guy Lasserre le créateur était le premier directeur de ce centre. Il dépendait du CNRS, avec des chercheurs qui travaillaient sur différents problèmes des pays tropicaux. On n'y enseignait pas, mais je faisais partie de la direction et on faisait beaucoup de choses, surtout on prenait en charge en partie à l'institut de géographie, les chercheurs du CEGET »<sup>662</sup>. L'observation ponctuelle – et non exhaustive – des intitulés des cours de géographie à la faculté des lettres de Bordeaux durant les années universitaires 1896-1897, 1907-1908, 1930-1931, 1967-1968<sup>663</sup> permet de percevoir le poids d'une géographie avant tout physique au début du XXe siècle. Si Jacques Gebelin traite de la « répartition géographique des grands produits commerciaux. Les produits de l'industrie extractive » à la fin du XIXe siècle, Pierre Camena d'Almeida développe, en effet, « la géographie physique générale », « le relief du sol », la « topographie » au début du XXe siècle. Alain Huetz de Lemps évoque le thème de son premier cours de préparation à l'agrégation en tant qu'assistant en 1955 : « [...] c'est-à-dire que dès que je suis arrivé, j'avais eu pratiquement l'obligation de faire au moins un cours d'agrégation. Ainsi le premier cours d'agrégation que j'ai fait quand je suis arrivé, fin 55, a été sur l'Afrique du Nord, parce que je venais justement d'y faire un séjour, et je connaissais bien le pays. Le doyen Papy m'avait donné donc à faire ce cours, mais il m'avait demandé beaucoup de travail »<sup>664</sup>. En 1967-1968, l'enseignement de la géographie s'est un peu diversifié : le premier cycle présente une « géographie générale » divisée en « géographie physique » et « géographie humaine », puis une « géographie régionale » présentant la France. Les certificats de maîtrise mettent en avant « la géomorphologie, la géographie des pays tropicaux, la géographie et économie urbaines, la géographie rurale, la climatologie et hydrographie, la géographie de la

---

<sup>660</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lemps, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>661</sup> Yves Péhaut, géographe, assistant de 1959, maître-assistant en 1964, maître de conférences en 1975, professeur à partir de 1977 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>662</sup> Entretien avec Yves Péhaut réalisé par Camille Groleau les 3 et 16 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>663</sup> Annexe 39.

<sup>664</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lemps, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*population, la géographie de la France* »<sup>665</sup>. La diversification ainsi entreprise prend corps avec, par exemple, en 1946 la fondation d'« *un cours complémentaire de géodésie d'une heure semestrielle à partir du 1<sup>er</sup> mars destiné à la préparation du certificat de cartographie qui compose la nouvelle licence de géographie rétribué par le budget de l'Université par prélèvements sur les droits des travaux pratiques de la faculté des lettres* »<sup>666</sup> ou encore l'organisation en mai 1958 d'une « *excursion interuniversitaire de géographie* » dans le Bordelais et le Pays basque<sup>667</sup>. A la fin des années soixante, se clôt, au sein de la faculté des lettres bordelaise aussi, la « phase classique » désignée Paul Claval qui comprend quelques refondations théoriques avant les mutations importantes des années 1970. Les débats que connaît alors la discipline géographique peuvent être appréhendés avec le témoignage de Micheline Cassou-Mounat<sup>668</sup> qui, arrivée comme maître-assistante en géographie - la première en 1964 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux – réalise des cours de géographie urbaine, et présente une thèse en 1975 sur *la vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne* : « *En fait, c'était l'aménagement de la côte Aquitaine à ce moment-là. Mais, si vous voulez, la géographie était, a toujours été d'ailleurs, comment dirais-je, rétrograde sur le plan des sujets, des thèmes. Et ce qui vraiment comptait à ce moment-là, c'était la morphologie, la géographie physique, et la géographie rurale. C'était comme s'il n'y avait pas de villes. Vraiment, et qu'il n'y ait pas de tourisme. La preuve, [...] quand j'ai déposé un sujet sur la côte Aquitaine, mes anciens professeurs, pas le Doyen Papy [...], qui était mon professeur de direction de thèse, mais Monsieur Enjalbert m'a dit : « vous avez tort parce que le tourisme ce n'est pas de la géographie ». Après j'ai fait beaucoup d'études commerciales, et il m'a dit « le commerce, ce n'est pas de la géographie ». A ce moment-là, ils avaient une vue, je vous dis, c'était la géographie physique et rurale, terminé, bon le reste... D'ailleurs j'ai su que ce n'était pas seulement à Bordeaux, parce que mes collègues, que je connais bien de Lille ou de Marseille, ils ont eu les mêmes réflexions quand ils ont voulu faire une thèse sur des problèmes de tourisme* »<sup>669</sup>. Guy Mergoil<sup>670</sup>, assistant à partir de

---

<sup>665</sup> LE, *op.cit.*, p.715.

<sup>666</sup> AR R 29 séance du vendredi 16 mars 1946 conseil de l'Université.

<sup>667</sup> AR R 29 séance du vendredi 16 mai 1958 conseil de l'Université. La faculté des lettres de Bordeaux dégage une subvention exceptionnelle de 200 000 francs à cette occasion.

<sup>668</sup> Micheline Cassou-Mounat : première maitre-assistante en géographie à la faculté des lettres de Bordeaux en 1964, professeur en 1981.

<sup>669</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>670</sup> Géographe, étudiant cours Pasteur, de 1954 à 1960, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1966-1972. Thèse intitulée : *Les transformations contemporaines de l'élevage en Haute Guyenne (Quercy et Rouergue)*. Directeur Henri Enjalbert

1966, insiste sur le poids de la géographie rurale et régionale : « Dans les années 1960, la recherche était encore très marquée par les schémas classiques, qu'il s'agisse de la « régionale » où l'on suivait volontiers les modèles légués par les grands maîtres (pour moi A. Meynier et son *Ségalas*<sup>671</sup>, P Marres et ses *Grands Causses*<sup>672</sup>, A. Durand et ses *Monts d'Auvergne*) ou de « l'agraire » où prévalait l'image traditionnelle des « travaux et des jours ». Il a bien fallu renoncer à ce visage passéiste »<sup>673</sup>. Les propos d'Alain Huetz de Lempis<sup>674</sup> traduisent, en 2013, les enjeux qui traversent la géographie à partir de la fin des années soixante : « C'était la période d'expansion de la géographie. Ces années 70 - début des années 80, ça a été la grande période. On a créé énormément de postes de géographes, dans les universités. Et j'étais moi, si vous voulez, dans ce vivier en quelque sorte, pour recruter des enseignants de géographie, à l'échelle nationale. C'était très intéressant. Je peux dire que je connaissais tout le monde, tous les géographes pratiquement ». Cette idée est à nouveau développée plus longuement au cours de l'entretien : « On a eu une période d'expansion considérable, je parle surtout pour la géographie, dans les années 70 et même 80. Après 80, on peut dire qu'il y a eu un déclin, pour la géographie. Déclin qui n'a pas eu lieu en histoire, l'histoire s'est beaucoup mieux maintenue. Mais nous, en géographie, on a eu incontestablement un déclin parce que les géographes n'ont plus voulu faire la géographie classique, mais innover ; et en particulier ils ont cessé d'être géographes dans beaucoup de cas. Ils ont fait de l'aménagement du territoire. Moi, j'appartiens à une vieille génération. Je trouve que cette évolution est allée beaucoup trop loin et a beaucoup nui à la géographie. Et en plus, l'évolution actuelle que je trouve catastrophique, c'est la coupure qui se fait de plus en plus, au point de vue enseignement supérieur, entre la géographie et l'histoire. Car c'est intimement lié. J'ai fait énormément d'histoire, ma thèse<sup>675</sup>, c'est une thèse qui est en grande partie l'histoire de ces vignobles. On ne peut pas comprendre la localisation de ces vignobles, leur évolution etc., sans faire beaucoup d'histoire »<sup>676</sup>. L'essor de la géographie comme une

---

<sup>671</sup> MEYNIER André, *Ségalas, Lévezou, Chataigneraie*, thèse 1931.

<sup>672</sup> MARRES Paul *les Grands Causses* 1936.

<sup>673</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>674</sup> Alain Huetz de Lempis, géographe, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1955, maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967, professeur en 1969.

<sup>675</sup> 1967 thèse sur *Vignobles et vins du Nord-Ouest de l'Espagne*.

<sup>676</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

discipline à part entière s'observe, de plus, dans le choix des étudiants<sup>677</sup> : après 1945 les inscriptions en géographie s'accroissent nettement<sup>678</sup>. La géographie se développe donc en phase avec le mouvement national au sein de la faculté des lettres de Bordeaux à partir des années 1870 alors qu'à Lille l'émergence ne s'amorce qu'à la fin du XIXe siècle. Au même moment se dégage, de plus, une spécificité bordelaise avec la géographie coloniale<sup>679</sup>.

## 2. De la « science sociale » à la sociologie : une innovation « bordelaise »

La création novatrice de la chaire de géographie en 1876 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux participe à un mouvement qui touche d'autres universités françaises. Tout différent est le cas de l'enseignement alors unique en France de la « science sociale » à partir de 1887 « *indissociable à ses débuts de la philosophie et de la pédagogie* »<sup>680</sup>.

Emile Durkheim est d'abord chargé, par Louis Liard directeur de l'Enseignement supérieur, d'un cours complémentaire. Puis il devient en juin 1896 professeur titulaire de la chaire de « science sociale » qui est fondée pour lui. Par cette ascension rapide, les autorités universitaires bordelaises essaient sans aucun doute de le retenir et de le récompenser ce qui souligne le caractère inédit et précurseur de son enseignement. La nouveauté de cette discipline a provoqué des débats houleux entre le doyen de la faculté de droit et celui des lettres au cours des conseils des facultés. Gabriel Baudry-Lacantinerie<sup>681</sup> et Alfred Espinas<sup>682</sup> s'affrontent, en effet, pour déterminer laquelle des deux institutions doit se voir attribuer la « science sociale ». Le Doyen de la faculté de droit n'est, en effet, pas satisfait que le cours complémentaire soit attaché à la faculté des lettres : « *Monsieur le doyen de la Faculté de Droit fait observer que par définition et par essence la science sociale appartient exclusivement au domaine des études juridiques. Monsieur le doyen de la Faculté des Lettres insiste au contraire sur la différence existant entre la science des sociétés et l'art du légiste* »

---

<sup>677</sup> Les conséquences de la diversification des enseignements peuvent aussi être observées par le biais des choix de disciplines opérés par les étudiants bordelais à partir de leurs dossiers avec les précautions d'usage liées à l'exploitation de ceux-ci.

<sup>678</sup> Annexe 40.

<sup>679</sup> Voir 3 )

<sup>680</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 289.

<sup>681</sup> Gabriel Baudry-Lacantinerie (1837-1913) est le doyen de la Faculté de Droit de Bordeaux de 1886 à 1903.

<sup>682</sup> Alfred Espinas est le doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux de 1887 à 1890.

<sup>683</sup>. C'est au bout du compte cette dernière qui reçoit la charge de cet enseignement et qui répond ainsi à « *l'ouverture disciplinaire* » souhaitée par les autorités républicaines. L'université bordelaise se fait ainsi l'écho des discussions qui agitent aussi le monde universitaire parisien comme le montre André Tuilier : « *C'est ainsi qu'en janvier 1894, malgré ses préventions pour une science qui n'était pas spécifiquement juridique, elle [la faculté de droit] était prête à accueillir la sociologie parce que la Sorbonne avait l'intention d'enseigner cette discipline et que les professeurs de droit voulaient priver l'institution rivale du bénéfice de l'opération. La faculté des lettres ayant momentanément renoncé à son projet, les juristes abandonnèrent aussitôt leurs prétentions. La sociologie ne les intéressait pas en elle-même. A la faveur de cette manœuvre parfaitement conduite, ils souhaitaient exclusivement soumettre les sciences sociales à l'enseignement du droit* »<sup>684</sup>. Emile Durkheim doit assurer au sein de la faculté des lettres de Bordeaux plusieurs heures : « *On peut reprendre la tripartition qui est présentée dans l'Annuaire de la faculté pour décrire son « service » : un cours de science sociale, une conférence de pédagogie et/ou de psychologie (qui sont des options à l'oral de licence) et les exercices pratiques pour les candidats à l'agrégation* »<sup>685</sup>. Un extrait du compte rendu du conseil des facultés de 1889 qui évoque l'assiduité des étudiants montre que, moins de deux ans après sa création, la notoriété du jeune professeur dépasse les murs du « Palais des facultés » : « *Les cours de science sociale professés par Monsieur Durkheim à la faculté des lettres ont été fréquentés par plusieurs étudiants de la faculté de droit et même par des professeurs de cette dernière faculté* »<sup>686</sup>. Gaston Richard, le successeur d'Emile Durkheim à Bordeaux, souligne aussi l'empreinte laissée par ce dernier : « *J'avais, dit-il, la ferme intention de réduire au minimum les regrets légitimes que son départ de Bordeaux pour Paris causait visiblement à ses élèves et à son public* »<sup>687</sup>. Les annuaires de la faculté ne donnent pas le contenu des enseignements mais leur intitulé<sup>688</sup> : « *concernant les thématiques de ses cours de science sociale, qui étaient le fruit de sa plus entière liberté, on peut distinguer quatre pôles de recherche : la sociologie du droit, la sociologie de la famille, la sociologie de la religion et les cours sur l'histoire des doctrines (du socialisme, de la sociologie)* »<sup>689</sup>. Ainsi les quinze années passées à la faculté des lettres de Bordeaux qui correspondent comme le souligne Matthieu Béra à « *la moitié de*

---

<sup>683</sup> AR, séance du 17 juillet 1888 du conseil des facultés.

<sup>684</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 426.

<sup>685</sup> BERA Matthieu, *Emile Durkheim à Bordeaux (1887-1902)*, éditions confluentes, 2014, p 86.

<sup>686</sup> AR, séance du 16 juillet 1889 du conseil des facultés.

<sup>687</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op. cit.*, p. 297.

<sup>688</sup> Annexe 34.

<sup>689</sup> BERA M., *op. cit.*, 2014, p 88.

*sa carrière universitaire* »<sup>690</sup> sont particulièrement fécondes pour Emile Durkheim. Il faut ajouter à la richesse de ses cours les quatre ouvrages<sup>691</sup> publiés au cours de « *la période bordelaise* » qui « *a été la plus productive de sa carrière en terme de production* »<sup>692</sup>, et le lancement de la revue *l'Année sociologique*. Il est alors « *reconnu comme le fondateur et chef de la sociologie française* »<sup>693</sup>. Autour de lui se crée un groupe actif : « *Hubert Bourgin, qui appartient au groupe des Durkheimiens, indique que le doyen Espinas considérait le groupe constitué autour de Durkheim comme « un petit bataillon discipliné », conçu « pour l'investissement et l'enlèvement des positions universitaires » fonctionnant « aussi comme une société secrète, une Sainte-Vehme, disait-il, ayant ses mystères pour couvrir ses ambitions, ses listes blanches et noire* »<sup>694</sup>. S'il postule en fin de compte, après de nombreuses hésitations, à la chaire de « science de l'éducation » de Ferdinand Buisson à Paris alors qu'il ne se sent pas « *aussi légitime sur ces questions qu'il pouvait l'être dans ses domaines de prédilections (religion, famille, droit)* », c'est en partie pour « *faire carrière* »<sup>695</sup>. Matthieu Béra met en avant quatre raisons de rejoindre la Sorbonne en 1902 : « *D'abord, il se rapprochera de sa famille [...] Ensuite son salaire pourra augmenter très nettement [...] De même la bibliothèque de Bordeaux a ses limites par rapport à celle de Paris qui sont bien mieux pourvues. Or les recherches de Durkheim sont avant tout livresques. Il a besoin de consulter des dizaines d'ouvrages. Enfin, Paris est le centre universitaire où se trouvent la plupart des collaborateurs de L'Année sociologique auxquels il est obligé d'écrire depuis des années. Il ressent la nécessité de se rapprocher de cet univers* »<sup>696</sup>. A travers la trajectoire d'Emile Durkheim, les difficultés d'une faculté de province face à l'attraction parisienne deviennent concrètes. Néanmoins, Jean-Paul Calède souligne qu'« *on pourrait penser qu'il ne s'est pas passé grand-chose à la faculté des lettres de bordeaux après le départ de Durkheim pour la Sorbonne, à la rentrée 1902-03. Or il n'en est rien* »<sup>697</sup>.

Après le départ d'Emile Durkheim, Gaston Richard devient le nouveau titulaire de la chaire à Bordeaux jusqu'à sa retraite en 1930. Après y avoir collaboré de 1898 à 1907, il « *quitte l'Année sociologique sur un différend théorique et religieux et devient un adversaire de*

---

<sup>690</sup> Ibid., p 9.

<sup>691</sup> *La thèse latine sur Montesquieu* (1892), *La division du travail social* (1893), *les règles de la méthode sociologique* (1895), *Le suicide, étude de sociologie* 1897.

<sup>692</sup> BERA M., *op. cit.*, p 92.

<sup>693</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 108.

<sup>694</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 307.

<sup>695</sup> BERA M., *op. cit.*, p 90.

<sup>696</sup> Ibid., p 58.

<sup>697</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op. cit.*, p. 289-290.

*Durkheim pendant l'entre-deux-guerres après la disparition de ce dernier »<sup>698</sup>. Cela n'enlève rien au dynamisme de la section « science sociale » de la faculté des lettres de Bordeaux : En France, il est d'usage de qualifier d'auteurs classiques les sociologues universitaires rassemblés autour d'Emile Durkheim [...] et investis dans la valorisation de l'œuvre du maître après son décès. Le groupe fut pourvu successivement des appellations suivantes : « Ecole bordelaise » (associant au début des philosophes universitaires enseignant à Bordeaux), puis « Ecole bordelaise de sociologie », jusqu'au départ de Durkheim pour la Sorbonne (1902), enfin « Ecole durkheimienne » ou « Ecole française de sociologie » en particulier durant l'entre-deux-guerres. Le rayonnement national du groupe [...] a occulté les mérites de cette autre « Ecole bordelaise » de sociologie qui comptait dans ses rangs Alfred Espinas, Gaston Richard, Guillaume-Léonce Duprat, Oscar Auriac, pour ne mentionner ici que ces quatre noms étroitement liés à l'Université de Bordeaux »<sup>699</sup>. Max Bonnafous assure à sa suite la maîtrise de conférence. Le jeune Raymond Aron le supplée de 1937 à 1938 comme chargé de cours. Ainsi, « à la faculté des lettres de Bordeaux, à la fin de l'année 1945 ; la sociologie est très loin d'avoir la visibilité qu'elle avait acquise progressivement, de la fin des années 1880 jusqu'au début des années 1930. Depuis la nomination de Max Bonnafous, en 1930, comme suppléant de Th. Ruysen, jusqu'au départ de Jean Belin Milleron, à la fin de l'année universitaire 1944-1945, plusieurs agrégés de philosophie ont été chargés de l'enseignement de science sociale : Bonnafous, Gurvitch, Aron, Dalbiez, Belin Milleron. Un autre facteur va jouer. Tout comme la Grande Guerre avait constitué une rupture, on peut considérer que la guerre de 1939-45 va opérer de même. A la Libération, une « génération » a quitté la scène universitaire. La précédente n'est plus »<sup>700</sup>. La chaire existe ensuite par intermittence : Jean Stoetzel<sup>701</sup> est titulaire de 1945 à 1955 après transformation de la chaire de grammaire comparée<sup>702</sup>, François Bourricaud<sup>703</sup> de 1963 à 1966 après avoir été maître de conférence à Bordeaux à partir de 1955. Tous ces enseignants avaient obtenu une agrégation de philosophie : la sociologie s'émancipe donc peu à peu de la philosophie. Il en est, de même, de la psychologie.*

Au cours des années trente apparaît, en effet, une cours complémentaire de psychologie pris en charge par l'Université dans les termes suivants : « Dans sa délibération du 19 décembre

---

<sup>698</sup> BERA M., *op. cit.*, p 125.

<sup>699</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op. cit.*, p. 293.

<sup>700</sup> *Ibid.*, p. 385.

<sup>701</sup> Jean Stoetzel fonde l'IFOP (Institut national d'opinion publique).

<sup>702</sup> AR R 29 séance du 11 octobre 1946.

<sup>703</sup> MCF Bx 1955 ; PR sans chaire 1962 ; titulaire sociologie 1963 (chaire de sciences sociales en remplacement de Stoetzel)

1933, le Conseil de l'Université avait émis un avis favorable à la création, à la faculté des lettres, d'un cours complémentaire annuel de deux heures de psychologie fait par M le Dr Quercy, médecin aliéniste, docteur ès lettres, et décidé de prendre à la charge de l'Université la moitié de la dépense. M Le Recteur<sup>704</sup> donne lecture d'une dépêche, en date du 30 décembre 1933, par laquelle M. le Ministre de l'Education Nationale<sup>705</sup> fait connaitre qu'il n'est pas possible, dans les circonstances actuelles, que l'Etat participe en aucune manière à la rétribution d'un enseignement nouveau, mais qu'il autorise, bien volontiers l'Université à prendre à sa charge la rémunération totale du cours dont il s'agit. Après avoir délibéré, le Conseil décide de prendre à la charge de l'Université la rémunération d'une seule heure pour l'année 1934. Il résulte d'ailleurs des renseignements complémentaires donnés, tant par M le Doyen<sup>706</sup> que M le Recteur, que M le Dr Quercy accepte, bien volontiers de donner cette année deux heures d'enseignement, même s'il n'est rémunéré que pour une heure »<sup>707</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, le Dr Quercy assure toujours un cours annuel de psychologie deux heures par semaine<sup>708</sup>. Jean Chateau, agrégé de philosophie, prend en charge la chaire de psychologie et pédagogie de 1953 à 1973.

Innové est nécessaire pour à la fois participer au mouvement de rénovation de l'enseignement supérieur initié au début de la Troisième République, mais aussi se distinguer parmi les autres facultés des lettres particulièrement de province : l'enseignement de la géographie et de la sociologie ont ainsi rempli ces missions à la faculté des lettres de Bordeaux à partir de la fin du XIXe siècle.

## **C - Spécialiser pour créer une identité propre à la faculté des lettres de Bordeaux**

La diversification des enseignements observée par le biais de l'enrichissement des disciplines et par l'innovation passe également par une spécialisation qui est à la fois

---

<sup>704</sup> Adolphe Terracher est Recteur de l'Académie de Bordeaux de 1932 à 1938.

<sup>705</sup> Anatole de Monzie.

<sup>706</sup> Georges Cirot

<sup>707</sup> AR R 27 séance du 6 février 1934.

<sup>708</sup> AR R 30 séance du 25 juin 1948.

régionale et mais aussi en adéquation avec l'histoire coloniale de Bordeaux. Paul Gerbod cité par Jean-François Condette n'écrit-il pas ? : « *Dans le champ des études historiques, la spécialisation ne se limite pas à une division toujours plus précise de la dimension diachronique mais s'étend à l'espace historique. L'histoire locale et régionale, longtemps monopolisée par les sociétés savantes et l'amateurisme érudit acquiert le droit de cité* »<sup>709</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux doit donc remplir deux grands rôles, l'un national et l'autre régional, qui, indissociables, permettent de susciter pleinement la recherche ainsi que par une meilleure implantation, une influence et une reconnaissance d'abord locale puis nationale. La réalisation de ces objectifs de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle est évoquée, en 1923, par Raymond Thamin, alors directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique, ancien Recteur de l'Académie de Bordeaux: « *Pour souligner et symboliser cette union de l'université, de la ville et de la région* ». S'en suit une énumération des créations dans laquelle est indiqué : [...] *A la Faculté des Lettres, l'enseignement de l'histoire de Bordeaux et du Sud-ouest, celui des langues et littératures du Sud-Ouest, de la géographie coloniale, l'enseignement de l'arabe et celui du basque, encore à l'état d'essai, procèdent de la même constante préoccupation qui est double : faire la science du coin de terre où nous vivons, et aider au développement de son industrie et de son commerce* »<sup>710</sup>.

## 1. Une spécialisation régionale

Dès la fin du XIXe siècle, la faculté des lettres de Bordeaux développe, en effet, des enseignements spécifiques aux échelles locales et régionales; mission ainsi définie par Ernest Denis<sup>711</sup>, professeur d'histoire, au nom de la commission de l'Instruction publique au conseil municipal en 1893 : « *Nos facultés diverses doivent, tout en conservant certains enseignements communs et sans rien abdiquer du grand rôle qui leur incombe dans la formation et le maintien de l'esprit national, se plier aux besoins des diverses régions, se mêler de plus près à la vie de leurs auditeurs ordinaires, se préoccuper des questions qui les intéressent. A cette condition seulement elles obtiendront, à côté du respect qui ne leur a jamais manqué, l'influence qu'elles ont le devoir de rechercher* »<sup>712</sup>. Ils prennent corps avec la

<sup>709</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, op. cit., p 148.

<sup>710</sup> En 1923 se déroule à Bordeaux le 47<sup>e</sup> congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. A cette occasion est publié un livre intitulé *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest...*, op. cit., p.257-258.

<sup>711</sup> Ernest Denis enseigne de 1886 à 1904 à la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>712</sup> AMB, *registre délibérations du conseil municipal de la ville de Bordeaux*, séance du 14 mars 1893.

création de deux chaires à la fin du XIXe siècle intitulée « histoire de Bordeaux et du Sud-ouest de la France », « langue et littérature du Sud-Ouest de la France ». Cette préoccupation d'ouverture sur l'environnement régional est toujours présente durant l'entre-deux-guerres au sein des rapports du conseil de l'Université : « *L'intérêt manifesté par le public bordelais pour les cours publics ne faiblit point, et ceci s'applique aussi bien aux cours de culture générale qu'à ceux qui traitent plus spécialement de questions régionales, cours auxquels l'université tend spécialement parce qu'ils sont l'expression vivante de son amour de la cité et de la province* »<sup>713</sup>. Elle se prolonge après la Seconde Guerre mondiale.

Bordeaux et sa région constituent les thèmes de la spécialisation régionale de la faculté des lettres de Bordeaux. Avec l'appui de la municipalité bordelaise, sont fondées, en 1891, la chaire d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France et en 1893 celle de langues et littérature du Sud-Ouest de la France. Comment est née la collaboration entre la ville et les autorités universitaires ? L'idée de participation de la ville de Bordeaux aux cours de la faculté des lettres ne date pas de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est autour de l'enseignement de l'histoire que se focalisent tout d'abord les projets. En septembre 1838, déjà, David Johnston, maire de Bordeaux, avait, en effet, effectué des démarches auprès du Ministre de l'Instruction publique<sup>714</sup> pour obtenir l'autorisation de créer une chaire d'histoire de Bordeaux, mais sans succès. Il faut, donc, attendre près de cinquante ans pour qu'apparaisse, à la faculté des lettres de Bordeaux, un cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France qui est pris en charge par Camille Jullian. Lors de sa délibération du 16 juillet 1886, le conseil municipal de Bordeaux en décide la création sur la proposition d'Henri-Auguste Couat<sup>715</sup>, alors adjoint à l'Instruction publique mais aussi doyen et professeur à la faculté des lettres. L'article 1 en expose les principes : « *Une somme annuelle de 4000 francs, prise sur les revenus du legs Godard sera mise par la ville à la disposition de la faculté des lettres, à la charge pour celle-ci d'organiser dans ses amphithéâtres une cours d'histoire de Bordeaux et de la région du Sud-Ouest* »<sup>716</sup>. Paul Courteault, qui assure cet enseignement après Camille Jullian, analyse, ainsi un demi-siècle plus tard, en 1937, cette fondation : « *cette initiative était en tous points conforme aux intentions de l'Etat de constituer en France de véritables universités*

---

<sup>713</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., 1923-1924.

<sup>714</sup> Narcisse-Achille de Salvandy.

<sup>715</sup> Henri-Auguste Couat doyen de la faculté des lettres de Bordeaux de 1881 à 1887, Recteur de l'Académie de Douai Lille de 1887 à 1890, Recteur de l'Académie de Bordeaux de 1890 à 1904.

<sup>716</sup> AMB 1054 R1.

*régionales* »<sup>717</sup>. Alors qu'une chaire d'histoire de la France méridionale est fondée à la faculté des Lettres de Toulouse en 1886, Paul Courteault toujours, reprenant la délibération du 16 juillet 1886, indique que la faculté des lettres de Bordeaux serait la première à initier un enseignement de ce type : « *Ce sera un honneur pour Bordeaux et un titre de reconnaissance des savants et des français qui aiment leur patrie, que d'avoir, le premier, fondé une école de ce genre* »<sup>718</sup>. La date de l'établissement de ce cours, 1886, correspond aussi à celle de l'installation des facultés des sciences et des lettres dans le « Palais de Facultés » édifié grâce aux faveurs de la ville ; ce qui n'est pas fortuit. L'instauration du cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France est le résultat de la volonté de collaboration entre la municipalité et les facultés. L'étape suivante, perpétuant l'initiative de David Johnson au début du XXe siècle, est, pour les autorités universitaires et municipales, d'obtenir la transformation du cours en chaire. Unies, elles peuvent plus efficacement influencer le Ministère de l'Instruction publique. Ainsi Henri-Auguste Couat, devenu Recteur de l'Académie de Bordeaux depuis 1890, écrit-il, au début de l'année 1891, au maire de Bordeaux Adrien Baysselance<sup>719</sup> en ces termes : « *Le conseil municipal a bien voulu fonder, il y a plus de quatre ans, un cours d'histoire locale qui a été confié à M Jullian, maître de conférences à la faculté des lettres. Le cours, pour lequel la ville de Bordeaux, inscrit chaque année à son budget une somme de 4000 francs, a été inauguré au mois de décembre 1886 et régulièrement fait depuis cette époque [...] Le succès a répondu aux espérances du conseil municipal. [...] Le temps paraît venu, après un stage de plus de quatre ans, d'attacher définitivement à la faculté des lettres et à la ville de Bordeaux, l'homme distingué qui leur a déjà rendu de si grands services. Le cours fondé par la ville devrait être transformé en chaire. J'ai lieu de croire que M le Ministre consentirait volontiers à cette transformation si le conseil municipal en exprimait le désir. La somme votée chaque année par la ville resterait la même ; mais M le Ministre considérant comme définitive l'institution du cours municipal de l'histoire de Bordeaux, pourrait assurer à M Jullian les prérogatives de professeur titulaire et la chaire d'histoire locale au nombre des chaires magistrales de la faculté des lettres* »<sup>720</sup>. De plus, si en 1886 le cours d'histoire locale était inédit parmi les institutions universitaires françaises, ce n'est plus le cas en 1891 comme le souligne Henri-Auguste Couat : « *J'espère, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien vous associer à ma demande et prier le conseil municipal de voter une délibération en ce sens [...] Ce vote sera tout à fait opportun au*

<sup>717</sup> P. COURTEAULT - La chaire d'histoire locale et régionale de la faculté des lettres de Bordeaux - 1886-1936 - Bordeaux 1937 - page 4.

<sup>718</sup> Ibid. - page 10.

<sup>719</sup> Adrien Baysselance est maire de Bordeaux de 1888 à 1892.

<sup>720</sup> Annexe 42.

moment où il est question de créer des universités dans les grandes villes universitaires de France. La ville de Bordeaux ne ferait que suivre, en ce point, l'exemple de Toulouse et de Paris où des cours municipaux ont été transformés en chaires »<sup>721</sup>. Il s'agit de ne surtout pas se laisser distancer par les facultés « concurrentes » provinciales et de ne pas accentuer le fossé avec Paris<sup>722</sup>. Henri-Auguste Couat obtient gain de cause puisque le décret du 17 avril 1891 transforme le cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France en chaire. Suivant le même ordre chronologique qu'à Bordeaux, est d'abord créé au sein de la faculté des lettres de Lille un cours d'histoire des provinces du Nord en 1901, puis une maîtrise de conférence grâce au Conseil Général, transformée en 1907 en chaire d'histoire de Lille et des Provinces du Nord de la France qui est confiée à Alexandre de Saint-Léger<sup>723</sup>. D'autres facultés développent le même type d'enseignement : « A Dijon, existe une chaire d'histoire de la Bourgogne et de l'art bourguignon [...]. A la faculté de Lyon, la chaire d'histoire de Lyon et de la région lyonnaise est très dynamique, confiée à Sébastien Charléty »<sup>724</sup>.

Pour la création de la chaire de langues et littérature du Sud-Ouest en 1893 qui n'a pas été précédée à la différence de l'histoire par un cours, l'initiative de la faculté des lettres de Bordeaux est prépondérante. C'est ce que l'on peut déduire des mots d'Ernest Denis<sup>725</sup> dans cet autre extrait de la délibération du conseil municipal du 14 mars 1893 : « La bonne grâce, j'oserais presque dire l'empressement avec lequel M. le Maire a accueilli la demande qui lui fut adressée par la faculté aussitôt que celle celle-ci eût été avisée des dispositions du ministre, la rapidité avec laquelle l'affaire a été conduite ont [...] vivement touché tous les professeurs »<sup>726</sup>. La nouvelle fondation d'une chaire au thème local fait, en effet, suite à une succession de projets qui, au départ, ne sont pas à proprement parler d'inspiration régionale. Depuis le succès d'une des premières maîtrises de conférences créées à Bordeaux et intitulée « langues du midi » (qui existe de 1877 à 1879 et qui ne reçoit plus de titulaire après le départ de A. Luchaire à Paris), la faculté des lettres n'a cessé de réclamer une chaire de « langues et littératures romanes » comprenant l'espagnol. Après des années de tractations, on aboutit à la création de la chaire de « langues et littérature du Sud-Ouest de la France », titre d'inspiration

---

<sup>721</sup> Annexe 42.

<sup>722</sup> BURNEY John, WOLFF Philippe, *Toulouse et son université : facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXe siècle*, Paris, Ed. du CNRS, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1989, 330 p.

<sup>723</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, op. cit., p 146.

<sup>724</sup> POU CET B. (dir.), op. cit., p. 37.

<sup>725</sup> Professeur d'histoire, au nom de la commission de l'Instruction publique au conseil municipal en 1893. Ernest Denis enseigne de 1886 à 1904 à la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>726</sup> AMB 1054 R2 – Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bordeaux au nom de la commission de l'instruction publique – DENIS – Séance du 14 mars 1883.

clairement locale, afin d'obtenir un financement municipal. L'Etat et la ville donnent, chacun 3000 francs. A l'instar de la chaire d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France, la faculté des lettres de Bordeaux ne souhaite pas être distancée comme faculté de province. Le professeur Ernest Denis indique ainsi que « *Bordeaux ne saurait oublier qu'elle est la capitale de toute la région du Sud-Ouest. Elle ne saurait faire moins que Lille ou Rennes ; il ne lui convient pas de laisser Toulouse ou Montpellier seules fonder des chaires de littérature méridionale* »<sup>727</sup>. Au sein de la faculté des lettres de Toulouse existe, en effet, depuis 1886 la chaire de langue et littérature méridionales. A Lille, Ernest Langlois assure les cours de langue et littérature picardes et wallonnes et la chaire du même nom lui est attribuée en 1892<sup>728</sup>. Si les dialectes et langues locales sont au programme, Ernest Denis précise que les enseignants peuvent, s'ils le désirent, donner des cours d'espagnol. Ce n'est, en fait, pas le cas puisque, au début du siècle, une maîtrise de conférences d'espagnol est fondée avec l'aide de la ville. Ainsi, après la délibération du conseil municipal bordelais du 14 mars 1893, le décret du 16 mai 1893 institue la chaire de langues et littérature du Sud-Ouest de la France. Au début des années 1890 la collaboration entre l'Université et la ville de Bordeaux permet la création de deux chaires d'Etat comme le souligne Henri-Auguste Couat en 1896 lorsqu'il écrit au Président de la Chambre de commerce à propos alors de la création de la chaire de géographie coloniale : « *L'Etat ne consent à créer une chaire nouvelle que lorsque le fondateur contribue au moins pour moitié à la création. C'est ainsi qu'ont été créées à Bordeaux les chaires [...] d'histoire de Bordeaux, de langues et littérature du Sud-Ouest* »<sup>729</sup>.

Le financement de telles créations s'est déroulé en général sans trop de problèmes. Pourtant quelques inquiétudes des institutions universitaires portant sur la pérennité des ressources financières et de la collaboration avec la ville de Bordeaux sont perceptibles ponctuellement<sup>730</sup>. En 1886, la municipalité fournit 4 000 francs à la faculté des lettres de Bordeaux pour la mise en place de cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest<sup>731</sup>. Lors des discussions pour la transformation en chaire, Henri-Auguste Couat écrit dans sa lettre du 2 avril 1891 adressée au maire « *Le conseil [municipal], sans prendre un engagement qu'il ne lui est pas possible de prendre, manifesterait seulement le désir de voir le cours d'histoire de*

---

<sup>727</sup> *Ibid.*

<sup>728</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, *op. cit.*, p 146.

<sup>729</sup> AMB 1054 R5 - 17 octobre 1896.

<sup>730</sup> Néanmoins, il est à préciser la difficulté de connaître exactement ce que désirait ou objectait Bordeaux dans la mesure où nous ne possédons, par l'intermédiaire des archives municipales principalement, que les réponses aux lettres de la municipalité.

<sup>731</sup> Article 1 évoqué précédemment.

*Bordeaux et de sa région transformé en chaire, désir qui impliquerait naturellement l'intention d'inscrire, chaque année, au budget un crédit régulier* ». Quelques semaines plus tard, le maire de Bordeaux Adrien Baysseance aurait indiqué, d'après le Recteur, verbalement que « *le vote de 1886 implique d'une façon définitive et non soumise au vote annuel du budget la mise à la disposition de la faculté la somme de 4 000 francs* »<sup>732</sup>. La faculté des lettres en désire une garantie écrite. La réponse d'Adrien Baysseance est donnée le 28 juillet 1891 : « *le vote de la somme de 4 000 francs destinée au cours de l'histoire de Bordeaux ne se renouvelle pas annuellement lors de la discussion du budget. En vertu de la délibération de 1886, elle est prélevée sur les revenus du legs Godard et il n'en est question qu'au compte d'ordre pour justifier l'emploi de ce legs* »<sup>733</sup>. Sur cette réponse satisfaisante mais ambiguë, l'accord est conclu. Le financement de la chaire de langues et littérature du Sud-Ouest est aussi prélevé sur le legs Godard à partir de 1893. « *Une somme annuelle de 3000 francs à prélever sur le crédit d'emploi des revenus du legs Godard sera mise à la disposition de la faculté des lettres à titre de concours de la ville à la création d'une chaire de langues et littérature du Sud-Ouest* »<sup>734</sup>. Pourtant le départ de Camille Jullian pour Paris en 1905 réveille quelques inquiétudes, puisqu'il est suivi, sans que les institutions universitaires n'en soient prévenues, par la suppression du montant de 4 000 francs : « *sans nous donner aucune explication, la municipalité rompit le contrat intervenu entre la ville et l'Etat et supprima les crédits nécessaires au maintien de la chaire* »<sup>735</sup>. Malheureusement, nous n'avons ni la réponse du maire, ni les termes du nouveau financement. Si la municipalité cesse ainsi de payer sa subvention, c'est parce qu'elle a déjà choisi le successeur de Camille Jullian en la personne de Paul Courteault. Or, ce dernier n'est pas immédiatement nommé puisqu'il ne possédait pas encore son doctorat. Il était donc inutile de payer la subvention en attendant cette nomination. Lorsqu'en 1907, Paul Courteault présente, à la Sorbonne, sa thèse sur Monluc, il est désigné chargé de cours d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France. La continuité de la subvention est toujours en jeu. Le Recteur Raymond Thamin<sup>736</sup> écrit à Alfred Daney<sup>737</sup> : « *Dans votre lettre du 31 octobre 1905, vous voulez bien me dire qu'en échange de la nomination par l'Etat de P. Courteault, vous demanderiez au conseil municipal de s'engager pour trente ans à concourir [...] à l'enseignement de l'histoire de Bordeaux* »<sup>738</sup>.

---

<sup>732</sup> AMB 1054 R1 – lettre du recteur au maire en date du 18 juillet 1891.

<sup>733</sup> AMB 1054 R1.

<sup>734</sup> Article 1 de la délibération du conseil municipal du 14 mars 1893 (déjà cité).

<sup>735</sup> AMB 1054 R1 – Lettre du 28 septembre 1905 du recteur au maire A. DANÉY.

<sup>736</sup> Raymond Thamin est Recteur de l'Académie de Bordeaux de 1904 à 1922

<sup>737</sup> Alfred Daney est maire de Bordeaux de 1904 au 15 mai 1908.

<sup>738</sup> AMB 1054 R1 – Lettre du 26 mars 1908 du recteur au maire.

Le Recteur demande la même sécurité pour la chaire de langues et littérature du Sud-Ouest. Cependant, en 1908, la municipalité donne à nouveau 4 000 francs sur le montant des disponibilités du legs Godard, mais nous ne savons pas si l'engagement de trente ans a été pris ; en tout cas, dans une lettre du 24 mai 1937, le Recteur Adolphe Terracher<sup>739</sup> annonce la retraite de Paul Courteault et demande que la somme, désormais portée à 8 000 francs, soit maintenue. Pendant quarante-six ans au moins, l'enseignement de l'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France est donc resté le fruit de la collaboration entre la ville et la faculté des lettres de Bordeaux. Le financement de la chaire de langues et littérature du Sud-Ouest a été, lui, maintenu de façon régulière (de 3 000 puis 8 000 francs) pour Edouard Bourciez et, à partir de 1927, pour Gaston Guillaumie. Cependant, de 1924 à 1927, alors qu'Emile Bourciez est officiellement en retraite, il continue les cours, peut-être faute de remplaçant. En 1933, est créé, sous l'impulsion de Gaston Guillaumie, un Institut des études gasconnes. La ville lui accorda une subvention de 1 000 francs, mais il faut pour cela que la demande soit réitérée chaque année. Gaston Guillaumie, avait, par exemple, omis de réclamer la somme en 1936 et, par conséquent, elle ne lui avait pas été versée<sup>740</sup>. Dans les différents annuaires ou livrets/guides étudiants, la mention « *fondation municipale* » accompagne l'annonce des intitulés des cours de l'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest et des langues et littérature du Sud-Ouest.

Les annuaires de la faculté des lettres de Bordeaux permettent de connaître les types de cours ainsi que leur intitulé. Camille Julian, d'abord comme chargé de cours puis comme titulaire de la chaire d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France de 1891 à 1905<sup>741</sup>, réalise des cours publics qui portent sur l'histoire de Bordeaux en général, et des conférences publiques qui développent le caractère topographique et architectural de la ville<sup>742</sup>. Le caractère public de cet enseignement constitue un cas particulier puisqu'il se trouve dans le cadre d'une chaire. De plus, à la différence des autres cours publics, il peut servir comme matière à option pour les diverses licences, ainsi que de thèmes pour les diplômes d'études supérieures. Les cours de Camille Jullian ont été aussi suivis par des étudiants des autres facultés comme ceux d'Emile Durkheim mais avec un peu moins de succès si l'on en croit les rapports du conseil général des facultés de 1889 : « *Les cours d'histoire du Moyen âge (Eglise et Etat) de M Imbart de la Tour à la faculté des lettres comptait également parmi ses auditeurs quelques étudiants en droit. Ceux de M Jullian sur les antiquités romaines et sur l'histoire de Bordeaux étaient un*

---

<sup>739</sup> Adolphe Terracher est Recteur de l'Académie de Bordeaux de 1932 à 1938.

<sup>740</sup> AMB 1054 R2 - Lettre du 5 février 1936.

<sup>741</sup> Annexe 38.

<sup>742</sup> Voir B )

*peu moins suivis* »<sup>743</sup>. La lettre d'Henri-Auguste Couat au maire de Bordeaux en 1891 pour la transformation du cours en chaire est très élogieuse à l'égard de Camille Jullian : « *L'enseignement de M Jullian est suivi par un grand nombre d'auditeurs réguliers et ses leçons ont provoqué un mouvement remarquable de curiosité scientifique et de recherches sur l'histoire de la région. M Jullian a en outre publié dans la collection des archives municipales de Bordeaux en deux volumes les inscriptions latines du département. Ce labeur fait un grand honneur au savant qui l'a accompli et à la ville qui en a payé l'impression. M Jullian a continué, en outre, ses études d'histoire générale [...] Enfin, il n'est pas douteux qu'il ne tire de son enseignement une histoire de Bordeaux qui manque encore* ». Sont ainsi saisis, à travers les mots d'un « *ardent républicain* »<sup>744</sup>, tous les desseins de l'enseignement supérieur par les Républicains : cours, avancement de la recherche, diversification, innovation, insertions à différentes échelles locales et nationales ; desseins qui s'inscrivent aussi dans la publication en 1895 de *l'Histoire de Bordeaux depuis ses origines jusqu'en 1895* par Camille Jullian. Ce travail d'historien est, en effet, en relation avec le tissu local et l'avancée scientifique nationale. Il est édité alors que se tient à Bordeaux pour la deuxième fois un congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences,<sup>745</sup> association créée dans le contexte de la défaite face à l'Allemagne. Jean Bergonié<sup>746</sup> et Paul Courteault<sup>747</sup> écrivent à propos de cet ouvrage : « *c'est à l'occasion du Congrès que le maire d'alors, Alfred Daney, confia à notre éminent ami commun, le professeur Caille Jullian, la mission d'écrire un livre qui devait être offert aux Congressistes. Ce livre était l'Histoire de Bordeaux depuis ses origines jusqu'en 1895. Il n'est pas exagéré de dire que cette œuvre puissante et belle, qui mit en lumière des documents dont la synthèse n'aurait jamais peut-être été accomplie sans cette circonstance heureuse, dut sa naissance au congrès de l'A.F.A.S. C'est pour l'Association française un titre de gloire : on ne pouvait le passer sous silence au moment où commence une troisième session dans notre ville* »<sup>748</sup>. L'écrivaine Jean Balde évoque avec émotion l'enseignement de Camille Jullian : « *Les maîtres contribuaient aussi à notre enrichissement. A la faculté des lettres, Camille Jullian m'avait révélé l'histoire*

---

<sup>743</sup> AR R 23 conseil général des facultés de Bordeaux Séance du mardi 16 juillet 1889.

<sup>744</sup> GRASSET Jean-Paul, JOURDAN Jean-Paul (dir.), *Histoire de l'académie de Bordeaux et de ses recteurs*, CRDP Aquitaine, 2008, p. 56.

<sup>745</sup> En 1872 est organisé à Bordeaux le premier congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, association créée dans le contexte de la défaite face à l'Allemagne.

<sup>746</sup> Professeur à la faculté de médecine de Bordeaux et président du comité local de l'AFAS.

<sup>747</sup> Paul Courteault Professeur à la faculté des lettres, Président de la commission du Livre.

<sup>748</sup> En 1923 se déroule à Bordeaux le 47<sup>e</sup> congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. A cette occasion est publié un livre intitulé *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest...*, *op. cit.*, p. 9.

girondine. Né à Marseille, de parents nîmois, le grand historien des Gaules considérait la capitale de la Guyenne comme sa cité d'adoption. Nommé professeur, à vingt-quatre ans, à la chaire d'histoire de Bordes [...] il y enseignait, avec ce don, extraordinaire de vie et d'évocation qui faisait ses leçons inoubliables. Une telle passion scandait le débit - véritable torrent d'érudition-- qu'en hiver même, nous le vîmes maintes fois enlever son binocle et éponger son front ruisselant. Cette histoire de nos pierres et de notre ville, il ne l'enseignait pas ... Il la vivait ! Son cours débordait de vues vives et originales. Pour dramatiser le débat, ne trouvait-il pas d'inépuisables ressources dans sa spontanéité, sa verve et même sa voix – cette voix tout à tour malicieuse, ardente, faite pour convaincre et, comme son style, tout ensoleillée d'allégresse »<sup>749</sup>. Le successeur de Camille Jullian, Paul Courteault, qui occupe la chaire de 1907 à sa retraite en 1937, poursuit son œuvre. Au cours de l'année universitaire 1930-1931, il produit, par exemple, des cours publics et conférences ouvertes qui servent aussi à l'obtention des grades sur « les quartiers des Chartrons et de Bacalan » et « les Gascons hors de France »<sup>750</sup>. Charles Dartigue-Peyrou succède à Paul Courteault et occupe la chaire jusqu'à sa retraite en 1960. Mais, sous le régime de Vichy et l'occupation allemande, le 24 octobre 1941, il est déclaré « démissionnaire et admis à la retraite »<sup>751</sup> victime des lois contre les francs-maçons. Jean Maubourguet, favorable au régime de Vichy, proche d'Albert Chérel, obtient alors la chaire d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest. Lors de la libération, en octobre 1944, Charles Dartigue-Peyrou est réintégré, et marque aussi la faculté des lettres de son empreinte jusqu'en 1960. Lui succède Jacques Bernard<sup>752</sup> dont « nombreux sont les étudiants qui gardent un excellent souvenir de son enseignement, de sa verve, de sa gouaille et de sa maîtrise sans pareille de la paléographie du Moyen Âge et des temps modernes, si redoutable »<sup>753</sup>.

Emile Bourciez anime pendant près de quarante-quatre ans l'enseignement de langue et littérature du Sud-Ouest de la France : il est titulaire de la chaire de 1893 à 1924 année de sa retraite mais il prolonge son activité jusqu'en 1927. Depuis 1906, le professeur présente trois cours dont deux, puis un, sont publics. Les cours fermés sont consacrés à l'étude syntaxique de textes d'ancien français et préparent à la licence et à l'agrégation; les cours publics sont consacrés aux différents dialectes. Gaston Guillaumie, titulaire de la chaire de 1930 à 1953,

---

<sup>749</sup> *La Maison au bord du fleuve...*, op. cit., p. 184.

<sup>750</sup> Annuaire officiel de l'Université de Bordeaux et livret-guide de l'étudiant, année scolaire 1930-1931, Delmas, 1931, p.331.

<sup>751</sup> AR R 29 Conseil de l'Université Séance du vendredi 19 juin 1942.

<sup>752</sup> Jacques Bernard présent au sein de la faculté des lettres de Bordeaux de 1960 à 1975.

<sup>753</sup> ARAGUAS Philippe, « L'histoire immobile de Jacques Bernard », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, Troisième série, n°21, 2015, p. 102.

intitule lors de l'année universitaire 1930-1931 son cours public du premier semestre « *la vie et l'œuvre de Jasmin* », sa conférence ouverte du deuxième semestre « *caractères distinctifs du dialecte gascon (phonétique et morphologie)* », sa conférence pour l'agrégation « *histoire de la langue, explications d'auteurs du Moyen-âge* », et celle pour la licence « *notions d'ancien français, explications des auteurs du Moyen-âge inscrits au programme* »<sup>754</sup>.

Passée les premières décennies qui succèdent aux réformes républicaines, les créations d'enseignements d'inspiration locale ou régionale se font plus rares. La partie précédente consacrée au cursus universitaire mis en place au sein de la faculté des lettres de Bordeaux avait permis d'observer l'introduction au début de l'entre-deux-guerres d'un cours libre de basque assurés par A Leon et subventionnés par la municipalité. Celui-ci avait été transformé en cours annuel de basque financée sur le budget du centre d'études romanes et basques pendant l'année universitaire 1942-1943<sup>755</sup>. Si la création d'une chaire est envisagée au cours des années trente, sa fondation par le ministère de l'Education Nationale n'intervient qu'en 1948. La chaire de langue et littérature basques est alors unique en France et confiée à René Lafon, agrégé de philosophie. Yves Renouard, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>756</sup> écrit dans son rapport pour le Comité consultatif des universités : « *Lafon reste préoccupé de cette langue basque qu'il parle depuis l'enfance [...] Il entreprend dans les années vingt d'utiliser ses connaissances de philosophe pour étudier le basque avec une méthode scientifique rigoureuse [...] Une chaire de langue et littérature basques vient d'être créée par le ministère [...] Lafon doit l'occuper* »<sup>757</sup>. Cette initiative au cœur de la faculté des lettres de Bordeaux « *allait amorcer un revirement dans le cursus universitaire des études basques : elle donnait en effet la possibilité à tout titulaire d'une Maîtrise de préparer un Diplôme Approfondi d'Etudes Basques puis un Doctorat d'Etudes Basques* »<sup>758</sup>. En 1969 Jean Haritschelhar succède à René Lafon.

La volonté d'enraciner l'enseignement supérieur dans le milieu régional par le biais de la création de cours d'histoire ou de langue transformés en chaire est très forte à la fin du XIXe siècle parmi les Républicains. Ainsi lorsque Strasbourg redevient français après la Première Guerre mondiale, Françoise Olivier-Utard constate que « *pour se démarquer des*

---

<sup>754</sup> Annuaire officiel de l'Université de Bordeaux et *LE*, année scolaire 1930-1931, Delmas, 1931, p.328.

<sup>755</sup> AR R 29 séance du mardi 25 mai 1943.

<sup>756</sup> Yves Renouard est doyen de 1946 à 1955.

<sup>757</sup> Rapport de Renouard devant le Comité consultatif des Universités 20 janvier 1948.

<sup>758</sup> Centre de recherche sur la langue et les textes basques IKER <http://www.iker.cnrs.fr/-historique-.html>

*Allemands qui n'avaient pas développé l'étude du français, on s'attacha à créer à l'inverse, un très important institut de langue, littérature et civilisation allemandes. Enfin, on mit en place des disciplines qui n'existaient pas dans l'université allemande, comme la géographie, l'histoire de l'art et l'histoire de l'Alsace* »<sup>759</sup>. En revanche « *la langue alsacienne ne fut pas traitée comme un domaine à part entière, mais intégrée dans divers instituts : l'Institut d'histoire où Fritz Kiener enseigna l'histoire de l'Alsace, l'institut d'allemand où s'enseignait l'histoire de la langue. Ce n'était pas une langue de culture* »<sup>760</sup>. A la faculté des lettres, les enseignements en contact avec l'environnement régional perdurent pour toute la période étudiée et s'enrichissent de la langue basque. La spécialisation passe aussi par le domaine colonial.

## **2. Une spécialisation coloniale**

Le contexte politique des débuts de la Troisième République - défaite face à la Prusse, difficile mise en place, développement de la démocratie libérale, importance attribuée à l'éducation - explique la diversification, l'innovation, la spécialisation des enseignements. La reprise de la colonisation européenne au XIXe siècle, les orientations dans ce domaine des gouvernements républicains pour y puiser une « nouvelle grandeur » de la France expliquent la mise en place d'un enseignement supérieur colonial étudié par Pierre Singaravelou<sup>761</sup>. Il est protéiforme et s'exerce, entre autres, dans les structures universitaires comme à Paris, les instituts coloniaux universitaires de province bordelais, nancéien, lyonnais. Les « sciences coloniales » se diffusent par exemple à travers des cours mis en place par les chambres de commerce à Lyon, Marseille, Bordeaux, la création de chaires au sein des facultés. Bordeaux et sa faculté des lettres n'échappent pas au mouvement et se distinguent même. Y sont fondées une chaire de géographie coloniale en 1899 et une autre d'arabe en 1936.

Si la faculté des lettres de Bordeaux désire remplir pleinement son rôle régional, elle est amenée, à l'image de la ville, à utiliser le passé et le présent coloniaux pour acquérir progressivement une particularité certaine au sein de l'enseignement supérieur français. La « géographie coloniale » devient un vecteur de cette singularité dans un contexte favorable

---

<sup>759</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p.292.

<sup>760</sup> *Ibid.*, p.314

<sup>761</sup> Pierre Singaravelou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 412 p.

depuis les années 1870 à l'essor de la géographie, et avec la création à la Sorbonne d'un cours de géographie coloniale à partir de 1885 puis d'une chaire en 1893 confiés à Marcel Dubois<sup>762</sup>. Colette Sytnicki montre que « la géographie coloniale » s'est, pourtant, bien plus développée à Bordeaux qu'à Paris entre 1890 et 1948<sup>763</sup>. L'initiative de la création de ce type d'enseignement à la faculté des lettres de Bordeaux revient, cependant, entièrement, comme à Lyon ou Marseille, à la Chambre de commerce. Cette dernière estime, en 1896, par le biais de son président s'adressant au maire de Bordeaux Camille Cousteau<sup>764</sup> que « *les intérêts de Bordeaux et l'importance de l'enseignement commandent la création d'une chaire spéciale* »<sup>765</sup>. C'est ce que l'on peut aussi percevoir avec la précision suivante de Paul Stapfer<sup>766</sup> quelques jours plus tard : « *Monsieur le doyen informe l'assemblée des démarches faites depuis assez longtemps par la chambre de commerce en vue d'obtenir la création d'un enseignement spécial de géographie coloniale à la faculté des lettres* »<sup>767</sup>. Ces démarches ouvrent des tractations financières à travers lesquelles peut s'observer une certaine retenue de la part des institutions de la faculté des lettres de Bordeaux. Celle-ci, dans son assemblée du 25 novembre 1896, exprime son accord, mais ne semble pas pour autant « pressée », tout du moins pour la création d'une chaire : « *La faculté ne peut être que favorable à la création d'un enseignement de géographie coloniale et prie le doyen de transmettre à Monsieur le Président de la Chambre de commerce l'expression de ses remerciements. Mais étant donné, d'autre part, que tous les enseignements nouveaux ont été introduits à la faculté sous forme de conférences et sont restés longtemps en cet état, que plusieurs des professeurs qui en sont chargés ne sont pas titulaires, la faculté des lettres émet le vœu que cet enseignement soit représenté d'abord par une conférence ou un cours complémentaire* »<sup>768</sup>. La faculté des lettres

---

<sup>762</sup> Marcel Dubois (1856-1916) était un représentant du « parti colonial ». « *Historien de formation, Marcel Dubois fonde avec Paul Vidal de La Blache les Annales de géographie (1891) puis devient le premier titulaire de la chaire de géographie coloniale à la Sorbonne (1893). Son intérêt pour les questions politiques et l'aménagement l'éloigne des vidaliens. La rupture est consommée quelques années plus tard, lorsque l'Affaire Dreyfus oppose Dubois, ardent nationaliste, et Vidal de La Blache, plutôt marqué à gauche* ». Des historiens sans histoire ? La construction de l'historiographie coloniale en France sous la Troisième République », *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2010 (n° 185), p. 30-43

<sup>763</sup> Pierre Singaravélou (ÉD.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 2008, 288 p.

<sup>764</sup> Camille Cousteau fut le premier maire « socialiste » de Bordeaux de 1896 à 1900.

<sup>765</sup> AMB 1054 R5 – Lettre du président de la chambre de commerce au maire de Bordeaux, C. COUSTEAU, 7 novembre 1896.

<sup>766</sup> Paul Stapfer, professeur de français, est doyen de la faculté des lettres de 1890 à 1899.

<sup>767</sup> AMB 1054 R56 Compte-rendu assemblée de la faculté des lettres du 25 novembre 1896.

<sup>768</sup> AMB 1054 R.5.

de Bordeaux vient de connaître, en effet, une vague de créations importantes qui constituent autant d'engagements financiers assez conséquents dans le cadre de la diversification des enseignements. Elle fait, ici, référence non seulement à la fondation des chaires d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest et de langues et littérature du Sud-Ouest respectivement en 1891 et 1893 mais aussi au fait que deux de ses professeurs André Le Breton<sup>769</sup> et Henri de La Ville de Mirmont<sup>770</sup> attendent, par ailleurs une chaire, qu'ils obtiennent en 1898. La chronologie suivante est la traduction des discussions précédentes. La Chambre de commerce demande l'aide de la ville de Bordeaux, qui sert, semble-t-il, d'intermédiaire avec la faculté, pour payer la somme de 3 000 francs qui correspond à la moitié du financement pour la création d'une chaire. Par la délibération du 14 août 1897, le Conseil municipal de Bordeaux accepte de donner une somme annuelle de 1 500 francs égale à la contribution de la Chambre de commerce. Ainsi durant deux années universitaires 1897-1898, 1898-1899, Henri Lorin, qui était professeur au lycée de Tunis, est chargé de cours de géographie coloniale. Et la chaire qui lui est confiée est fondée le 27 juin 1899. Malgré tout, la chaire de « géographie coloniale » n'est mise en place qu'après deux ans de cours alors qu'il avait fallu cinq pour l'histoire de Bordeaux et du Sud-ouest de la France. De la même façon que la mention « *fondation municipale* » figurait pour l'annonce des intitulés des cours de l'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest et des langues et littérature du Sud-Ouest dans les différents annuaires ou livrets/guides étudiants, l'expression « *fondation de la Chambre de commerce* » accompagne celle des enseignements de géographie coloniale. Durant cette période, Maurice Zimmermann<sup>771</sup> à la faculté des lettres de Lyon, Emile-Felix Gautier<sup>772</sup> à Alger étudient le fait colonial par le biais de la géographie<sup>773</sup>. Au sein de la Sorbonne, c'est à Augustin Bernard qu'est attribuée en 1902 une chaire de « *géographie et colonisation de l'Afrique du Nord* ». Au sein de la faculté des lettres de Strasbourg refondée après la Première Guerre mondiale, il était prévu une maîtrise de conférence de « géographie coloniale » mais elle ne fut pas pourvue, son titulaire Pierre Denis fut nommé secrétaire de la Société des Nations en

---

<sup>769</sup> Chaire de littérature française.

<sup>770</sup> Chaire de langue et littérature latines.

<sup>771</sup> Maurice Zimmermann 1869 – 1950 assure des cours de géographie coloniale à partir de 1899.

<sup>772</sup> Emile-Felix Gautier 1864-1940.

<sup>773</sup> « *Dans les facultés des lettres de province, les enseignements d'histoire coloniale sont rares à l'exception de Paul Masson à Aix-Marseille, Prosper Boissonnade à Poitiers, Georges Yver à Alger et des géographes Henri Lorin à Bordeaux, Maurice Zimmermann à Lyon, et Émile-Félix Gautier à Alger* ». Singaravélou Pierre, « Des historiens sans histoire ? La construction de l'historiographie coloniale en France sous la Troisième République », *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2010 (n° 185), p. 30-43.

décembre 1919<sup>774</sup>. Henri Lorin occupe la chaire de géographie coloniale de Bordeaux jusqu'à sa retraite en 1931. Comme les chaires d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France et de langues et littérature du Sud-Ouest, l'enseignement est constitué de cours publics et de cours fermés consacrés à des exercices pratiques. Durant l'année universitaire 1907-1908, par exemple, Henri Lorin traite de « *la colonisation française dans l'Afrique du Nord* » et de la « *géographie générale des colonies françaises* »<sup>775</sup>. Si l'on observe le choix des disciplines par les étudiants de la fin du XIXe siècle aux années soixante, les « études coloniales » restent marginales. En 1931, avec la retraite d'Henri Lorin ; l'intitulé de la chaire est modifié pour « *géographie économique et coloniale* ». Lorsqu'Henri Cavaillès prend la succession de Pierre Camena D'Almeida pour la chaire de géographie en 1934, la chaire de géographie économique et coloniale est transformée puisque cette matière est désormais intégrée à l'institut colonial. Ce transfert permet à la faculté des lettres de Bordeaux de créer une chaire de « littérature et civilisation américaines ». Les années trente présentent en effet un paradoxe puisqu'elles sont à la fois celles d'une crise de l'enseignement supérieur colonial due aux difficultés de financement même s'il produit des diplômés en « sciences coloniales » surtout juridiques, économiques, politiques, alors que les carrières coloniales sont attractives<sup>776</sup>. Mais, en mars 1939, à nouveau les rapports du Conseil de l'Université de Bordeaux portent mention de discussion sur le « *rétablissement d'un enseignement de Géographie Coloniale* » : « *M le Recteur*<sup>777</sup> *informa le conseil de la correspondance échangée avec les Ministères de l'Education Nationale et des Colonies, en vue d'un rétablissement d'un enseignement de Géographie coloniale à la Faculté des Lettres. Le Conseil à l'unanimité, donne un avis favorable à la création d'une maîtrise de conférences de géographie coloniale* »<sup>778</sup>. Quelques mois plus tard, en juillet 1939, l'avancement se précise avec la lecture d'une dépêche en date du 23 juin du Ministre des Colonies, Georges Mandel<sup>779</sup> - son ancrage girondin expliquant peut-être sa position - devant les membres du conseil de l'Université : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donnerai les instructions nécessaires pour que les crédits à cette fin soient mis régulièrement à la disposition de cette Université* ». Le Recteur « *propose donc que la maîtrise de conférence de géographie coloniale soit rétablie à la faculté des lettres sur les fonds de l'Université. Le Conseil, prenant acte de l'engagement de M Le Ministre des*

---

<sup>774</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 323.

<sup>775</sup> *Programme des enseignements, année scolaire 1907-1908*, Bordeaux imprimerie Y Cadoret, 1907, p. 36.

<sup>776</sup> Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 412 p.

<sup>777</sup> Gabriel Boussagol Recteur de 1938 à 1941.

<sup>778</sup> AR R 28 séance du 9 mars 1939.

<sup>779</sup> Député de la Gironde.

*Colonies, adopte cette proposition à l'unanimité, et charge son Président de demander à M le Ministre de bien vouloir l'appuyer d'un avis favorable auprès du Comité de réorganisation administrative* »<sup>780</sup>. La maîtrise de conférence de « géographie coloniale » fondée en 1939 perdure jusqu'au début des années 1950. Le dernier titulaire est Guy Lasserre nommé en octobre 1953 à la faculté des lettres de Bordeaux, et la modification de l'intitulé en « géographie tropicale » suit de très peu son arrivée. A partir de la fin des années trente, en effet, « les « sciences coloniales » sont remplacées par les « sciences d'outre-mer », la « géographie coloniale » devient « tropicale »<sup>781</sup>. La « géographie coloniale » n'est pas le seul aspect d'une spécialisation coloniale à la faculté des lettres de Bordeaux qui développe aussi l'enseignement de l'arabe alors presque unique en France.

La chaire de géographie coloniale, créée en 1899, a montré la curiosité de l'Université de Bordeaux, et plus particulièrement de la faculté des lettres, pour l'enseignement relatif à l'idée coloniale. Le cours d'arabe, qui apparaît dans les murs du « Palais des Facultés » en 1908, permet d'approfondir cet intérêt puisqu'il constitue les prémices d'un lien plus fort entre la faculté des lettres et l'Institut colonial de Bordeaux, dont les origines remontent à 1901. Dans quel contexte se développe l'enseignement de l'arabe ? Alain Messaoudi décrit l'environnement des débuts de la Troisième République comme étant peu favorable : « *alors que les études arabes se développent dans la nouvelle Reichsuniversität (université impériale) de Strasbourg, les tentatives pour créer un pôle concurrent à Nancy tournent court [...] Deux essais d'implantation à la faculté des lettres de Montpellier (1878-1888), puis à celle de Lyon (1911-1926) font long feu : les professeurs restent isolés sans trouver appui sur d'autres spécialités complémentaires et leurs étudiants n'atteignent pas la dizaine* ». Il poursuit ce qui s'applique à Bordeaux : « *C'est finalement hors de l'université, dans le cadre d'instituts coloniaux créés par des chambres de commerce soucieuses de briser le monopole de l'école coloniale de Paris et de se donner les moyens de mieux pénétrer les marchés ouverts par la colonisation, que s'organise en province un enseignement de l'arabe entre 1899 et 1940 : s'il s'inscrit dans une tradition à Marseille, cet enseignement est nouveau à Lyon, à Bordeaux et à Nancy* »<sup>782</sup>. C'est donc en 1908, à l'initiative de Georges Cirot, dynamique professeur d'études hispaniques depuis 1906, que prend naissance le cours libre d'arabe proposé par un jeune prêtre né au Liban Michel Feghali. A Bordeaux comme à Lyon,

<sup>780</sup> AR R 28 séance du 10 juillet 1939.

<sup>781</sup> SINGARAVELOU Pierre, « Des historiens sans histoire ? La construction de l'historiographie coloniale en France sous la Troisième République », *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2010 (n° 185), p. 30-43.

<sup>782</sup> MESSADOUI Alain, « les études arabes dans l'Université française en contexte colonial (1800-1950) », texte publié dans la revue *Ibla* (Tunis), n°197, janvier 2007, p.22-40.

ce sont en effet des « locuteurs natifs » qui sont chargés des cours : « *A Lyon, c'est un Oranais, ben Ali Fekkar, qui enseigne l'arabe à l'école de commerce tout en préparant son doctorat de droit ; à Bordeaux, Ahmed Chérif, lui aussi algérien, partira comme médecin de colonisation en Tunisie et laissera la place à un abbé maronite, Tenief Miche Feghali, futur professeur d'arabe oriental aux Langues orientales* »<sup>783</sup>. Pour un cours libre, il remporte un succès certain ; du coup, l'Institut colonial décide de la patronner et de le subventionner. Cette situation se prolonge jusqu'en 1913. Après la Première Guerre mondiale, s'ouvre une période de mutation. Les cours d'arabe apparaissent désormais indispensables aux yeux du doyen de la faculté des lettres : « *Un autre enseignement qui était autrefois donné dans nos salles de conférences sous les auspices de l'Institut colonial, mais que nous nous félicitons, cette année, de voir intimement rattaché à notre faculté est lui de l'arabe. Le protectorat de la République française au Maroc tient à s'unir à l'Institut colonial pour aider au développement de cet enseignement. Le général Lyautey s'intéresse particulièrement à cette fondation. Il a pensé, à juste titre, que Bordeaux notre grand port le plus proche du Maroc doit par son université initier le public à la langue et à la culture arabes. C'est le moyen le plus sûr d'unir étroitement la France et sa belle colonie* »<sup>784</sup>. On peut y voir aussi l'intérêt du linguiste germanisant qu'est Joseph Dresch<sup>785</sup>, qui utilise le terme « colonie » pour désigner le protectorat marocain. L'abbé Feghali devient donc en 1920 chargé de cours d'arabe, en 1921 chargé d'une conférence hebdomadaire sur la civilisation et littérature arabes. Il reçoit 3 000 francs comme indemnité du gouvernement marocain, 2 000 francs de l'Institut colonial, 1 000 francs de l'Etat et 1 000 francs de l'Université<sup>786</sup>. Le recteur Raymond Thamin demande, alors, à la ville de Bordeaux de participer au financement, puisque, désormais, le but de la faculté est de donner à cet enseignement un statut officiel, c'est-à-dire celui d'une maîtrise de conférences. Les négociations aboutissent à une indemnité municipale d'un montant de 1 000 francs. Entre 1924 et 1936, le montage financier se met en place pour créer une maîtrise de conférence sur le budget de l'Université. Le Recteur François Dumas le souligne en 1924 : « *A vrai dire, cette maîtrise de conférences existent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1921, mais avec un total d'émoluments (12 000 francs) représentant seulement le traitement d'un maître de conférences stagiaire. Afin de stabiliser l'enseignement de l'arabe à l'université de Bordeaux, il importe de porter ce chiffre de 12 000 à 18 000 francs, taux normal de traitement de début*

---

<sup>783</sup> Ibid., p.22-40

<sup>784</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Joseph Dresch, 1919-1920.

<sup>785</sup> Joseph Dresch doyen de la faculté des lettres de Bordeaux de 1919 à 1922.

<sup>786</sup> AMB 1054 R3 – lettre du Recteur au maire F. PHILIPPART datée du 10 novembre 1921.

*des maîtres de conférences titulaires de l'Etat* »<sup>787</sup>. Il s'efforce d'obtenir dans ce but 2 000 francs à la municipalité, somme promise si une véritable maîtrise de conférences était créée. La reconnaissance officielle ne tarde pas, elle a lieu en 1926 comme l'indique George Cirot qui avait vu « naître » l'enseignement de l'arabe et qui est désormais doyen de la faculté des lettres de Bordeaux : « *L'enseignement de l'arabe est arrivé enfin au palier officiel. Grâce à la générosité éclairée de la municipalité et de la chambre de commerce, grâce à M. Costedoat, adjoint à l'instruction publique, qui avait pris l'engagement de doubler la somme allouée de 1 000 francs si une maîtrise de conférences était constituée, grâce à M. Barres, président de la chambre de commerce, qui avait promis d'appuyer une demande de 1 000 francs sous la même condition, grâce enfin à M. de Jouvenel qui a bien voulu augmenter officiellement l'allocation jusque-là accordée au professeur sur le conseil de Cavallès, alors chargé de mission en Syrie, nous avons obtenu du conseil de l'université la création d'une maîtrise de conférences d'arabe* »<sup>788</sup>. Grâce à la collaboration des autorités des colonies, des collectivités de Bordeaux et de l'Université, l'enseignement de l'arabe est donc reconnu officiellement à Bordeaux. Dès 1924, trois certificats de licence – une licence complète en 1925 – étaient consacrés à l'arabe. Ce cours d'arabe s'est donc installé au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Michel Feghali devient maître de conférences en 1935, professeur en 1936. Dans les annuaires de la faculté des lettres de Bordeaux, par exemple pour l'année universitaire 1930-1931, le cours de « langue et littérature arabes » est présente comme une « *fondation du Protectorat de la République française au Maroc, de la Ville de Bordeaux, et de l'Institut colonial* »<sup>789</sup>. Les graphiques concernant la part des disciplines suivies par les étudiants à partir de leur dossier montrent que la part de l'arabe n'est pas négligeable si elle est comparée avec les études coloniales par exemple ou même l'italien. La période de l'entre-deux-guerres est la plus importante et correspond à l'investissement de Michel Feghali. Pour autant, Alain Messaoudi considère que l'enseignement de l'arabe « *n'obtiendra pas de véritable reconnaissance universitaire, bien qu'il ait été organisé de fait dans le cadre des facultés à Bordeaux et à Nancy* »<sup>790</sup>, ce qui tendrait à montrer qu'il n'y a pas de création de chaire. Le rapport de la séance du conseil de l'Université du 24 janvier 1949 mentionne, pour la première fois, néanmoins, une délibération à la faculté des lettres pour la « *transformation de*

---

<sup>787</sup> AMB 1054 R3 – Lettre du Recteur à l'adjoint du maire de Bordeaux délégué à l'instruction publique, COSTEDOAT.

<sup>788</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Georges Cirot, 1925-1926.

<sup>789</sup> *Annuaire officiel de l'Université de Bordeaux et livret – guide de l'étudiant*, année universitaire 1930-1931 Y Cadoret, p. 329.

<sup>790</sup> MESSADOUI A. , *op. cit.*, p.22-40.

*la chaire de langue et littérature arabes en chaire de langue et civilisation arabe* »<sup>791</sup> celui daté du 13 décembre 1957 « *le conseil donne un avis favorable à la transformation de la chaire de langue et civilisation arabes actuellement sans titulaire en chaire d'ethnologie* »<sup>792</sup>. Michel Feghali échappe à l'exclusion liée à la loi du 16 juillet 1940 relative à la déchéance de nationalité pour « services rendus ». Sont pris en considération ses « *services signalés à la cause française dans les milieux maronites du Levant* » mais aussi « *qu'au surplus par ses travaux et ses enseignements, Mgr Feghali s'est acquis une réputation qui dépasse notablement le cadre national* »<sup>793</sup>. En 1945, Robert Brunschvig dont le poste précédent était situé à la faculté des lettres d'Alger devient professeur de langue et littérature arabes à Bordeaux jusqu'en 1955. Après son départ pour Paris, l'enseignement de l'arabe est difficile à organiser. En 1956 le rapport du conseil de l'Université indique que : « *pour éviter une interruption dans l'enseignement de l'arabe à la faculté des lettres, le conseil de l'Université décide de rétribuer trois heures annuelles de cours complémentaires d'arabe à M ARNALDEZ professeur titulaire de cette chaire récemment nommé à la faculté des lettres de Lyon. M ARNALDEZ effectuera ce service en plus de celui qu'il assure à Lyon actuellement. Ces trois heures annuelles de cours seront payés sur le traitement disponible de la chaire d'Université anciennement occupée par M ARNALDEZ. Il est également décidé que M BORNAC lecteur d'arabe continuera à bénéficier sur les crédits de l'Université du remboursement de ses frais de déplacement de Jarnac à Bordeaux pour venir assurer son enseignement à la faculté des lettres (enseignement que M BORNAC assure à titre bénévole)* »<sup>794</sup>. Pour ce dernier sa situation particulière de lecteur est toujours évoquée en 1959<sup>795</sup>. La chaire d'histoire de l'Occident arabe d'Alger confiée à Hady-Roger Idris en 1957 est transférée à Bordeaux où il enseigne jusqu'en 1978. Cette opération scelle l'enseignement de l'arabe dans un contexte de colonisation.

En plus de la diversification, de l'innovation, la spécialisation régionale ou coloniale en collaboration avec la ville de Bordeaux, la Chambre de commerce montre la volonté

---

<sup>791</sup> AR R 30 séance du lundi 24 janvier 1949.

<sup>792</sup> « *Le conseil donne un avis favorable à la transformation de la chaire de langue et civilisation arabes actuellement sans titulaire en chaire d'ethnologie. Il se montre également favorable à l'attribution de la nouvelle chaire à Pierre METAIS actuellement professeur sans chaire à la faculté des lettres* ». La décision est effective en 1958. AR R 30 séance du vendredi 13 décembre 1957.

<sup>793</sup> ABM, registres du personnel.

<sup>794</sup> AR R 32 séance du vendredi 21 décembre 1956.

<sup>795</sup> AR R 33 séance du vendredi 3 juillet 1959.

d'ouverture disciplinaire de la faculté des lettres de Bordeaux mais aussi sa détermination d'ouverture vers les acteurs locaux.

En 1890, la faculté des lettres de Bordeaux compte neuf chaires, en 1968, trente-quatre, ce qui correspond pratiquement à un quadruplement sur près de quatre-vingt ans. La diversification est particulièrement forte à la fin du XIXe siècle, puisqu'en 1900 quinze chaires sont recensées : en 10 ans, la faculté des lettres en a donc gagné six. Louis Liard n'écrivait-il pas dans *Universités et facultés* « *Il y avait, en tout à la fin de l'Empire, 406 chaires et 60 cours complémentaires dans les facultés [...]. En 1890, le nombre des chaires est de 598 [...]. C'est 221 chaires nouvelles* »<sup>796</sup>. Pendant cinquante ans, le nombre de chaires reste stable au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : dix-huit en 1960, quinze en 1939, dix-huit à nouveau en 1950. Puis une très forte accélération s'opère au cœur des Trente Glorieuses et de la massification de nombre d'étudiants, puis en vingt ans on assiste à un doublement avec un « gain » de seize chaires. Le développement d'une gamme plus complète d'enseignements, particulièrement de la fin du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale et dans les années soixante, constitue ainsi un autre aspect qui traduit la mise en place d'un véritable enseignement supérieur au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Jean-Paul Callède le souligne à propos de la sociologie : « *Le rayonnement de la faculté des lettres de Bordeaux, compte tenu de l'éventail des disciplines enseignées et de la notoriété de plusieurs de ses professeurs, dont Emile Durkheim, a un effet stimulant sur d'autres universitaires et d'éminents experts bordelais* »<sup>797</sup>. Ces phénomènes s'observent ailleurs, à Paris, Lyon, Toulouse<sup>798</sup> d'après Victor Karady, mais également à la faculté des lettres de Lille : « *Ainsi de 1887 à 1914, l'enseignement proposé aux étudiants s'enrichit fortement au sein de la faculté des lettres de Lille [...] Les grandes périodes historiques sont individualisées ; des cours de méthodologie sont apparus et la géographie s'est constituée en discipline à part entière. Les langues vivantes se sont renforcées et diversifiées. La faculté apparaît comme pionnière dans la création de cours de russe, d'histoire de l'art. La science de l'éducation s'est imposée. [...] complétant le tableau de Victor Karady, nous pouvons dire que la faculté des lettres de Lille, dans les années 1887-1914, participe elle aussi au mouvement général de diversification des*

---

<sup>796</sup> Louis Liard, *Universités et facultés*, Paris, Armand Colin 262 p. cité dans CONDETTE Jean-François *Les lettrés de la République, les enseignants de la Faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940), dictionnaire biographique, Université de Lille III*, 2006, p. 7.

<sup>797</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 311.

<sup>798</sup> KARADY V., « Recherches sur la morphologie du corps universitaire littéraire sous la Troisième République », *Le Mouvement Social*, n°96, 1976, p 48.

*filières et des contenus de l'enseignement supérieur*<sup>799</sup> ». L'évolution des enseignements est la conséquence des combats professionnels de nombreux hommes qui animent la faculté des lettres de Bordeaux.

---

<sup>799</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, *op. cit.*, p 150.

## DEUXIEME PARTIE

# Au cœur du « Palais des Facultés » des professeurs et des étudiants de plus en plus nombreux

Pendant près d'un siècle, des années 1870 à 1968, le monde universitaire est bouleversé. Deux moments paraissent cruciaux. Les mesures républicaines et leurs conséquences statutaires, pédagogiques à la fin du XIXe constituent le premier d'entre eux. Le second correspond aux années 1950 et 1960 et se caractérise par une très forte augmentation des effectifs. La faculté des lettres de Bordeaux participe à ces ruptures. Ses enseignants sont de plus en plus nombreux et forment un corps avec un certain nombre de caractéristiques communes propres à Bordeaux mais aussi au corps professoral national. Jean-François Condette utilise l'expression de « *lettrés de la République* ». Ceux-ci sont en contact avec des étudiants qui connaissent une double révolution celle de leur statut - ils « étudient », Antoine Prost évoque une « *figure nouvelle* », celle de « *l'étudiant* » - et du nombre. Ainsi se nouent des relations propres à un milieu d'enseignement et de recherche traversé et réceptacle des évolutions de la société.

## CHAPITRE 1

# Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux

*« La démocratie républicaine, en cela généreuse, mais prévoyante aussi et noblement inspirée, a senti que la France ne pouvait rester, pour les hautes études, en arrière des autres pays. Elle a secoué l'enseignement supérieur comme les autres : tout a été entraîné d'un*

*mouvement peu à peu accéléré ; et ce mouvement dure encore. Les jeunes professeurs de nos Facultés sont y heureux : ils jouiront des ressources qui nous ont manqué et qu'ils doivent à la République. [...] On ne conçoit guère, en France, l'enseignement supérieur sans des leçons publiques où les uns viennent apprendre et les autres se souvenir. S'il était regrettable qu'autrefois elles occupassent tout le temps du professeur, il ne le serait pas moins de les voir disparaître sans retour ; et rien n'est plus facile que de les associer, dans une mesure convenable, aux exercices pratiques qui demeureront désormais le fonds solide de l'enseignement supérieur et sa principale raison d'être. On peut être sûr que de quelque façon qu'ils enseignent, les professeurs feront toujours preuve de ces qualités de précision, de clarté, de méthode et d'élégance dont on peut dire qu'elles ont toujours été le propre de l'esprit français. [...] Parlant devant vous, Monsieur le Ministre, au nom de l'enseignement supérieur de cette Académie, je ne saurais oublier que, par la force des choses, par voie d'accroissements successifs, qui certainement n'ont pas atteint leur terme, nous en sommes venus à compter une centaine de professeurs qui se pressent en ce moment autour de vous, tous familiers avec la haute culture intellectuelle, tous ayant leur originalité propre et leur notoriété dans le monde des sciences et des lettres, de la médecine et du droit. Quelle force locale, si elle est réunie en faisceau ! Quelle source de lumière pour la région ! Quelle contribution à la bonne renommée et à la grandeur de la patrie ! »<sup>800</sup>. Ce sont par ces mots qu'Henri Ouvré, Recteur de l'Académie de Bordeaux, s'adresse à l'auditoire présent pour l'inauguration du « Palais des Facultés » bordelais le 17 janvier 1886. Il y dresse un portrait de l'enseignant des facultés « républicaines » : un jeune homme - l'âge moyen d'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux à la fin du XIXe siècle est d'à peine 32 ans<sup>801</sup> -, de plus en plus entouré de collègues<sup>802</sup> - avec la mise en place des maîtrises de conférence - aux missions de recherche et d'enseignement dans un cadre à la fois local et national.*

Jean-François Condette, dans son article « Etudier l'*Alma mater*, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine »<sup>803</sup> décrit quelles études ont été réalisées sur les enseignants et enseignantes du supérieur en mettant en avant les travaux

<sup>800</sup> Discours du Recteur de Bordeaux (1879-1890) Henri Ouvré, *Inauguration des Facultés des Sciences et des Lettres de Bordeaux (17 janvier 1886) et comptes rendus des travaux des Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacies, des Sciences et des Lettres*, année scolaire 1884-1885, Bordeaux Cadoret, imprimeur de l'académie, 1886, p. 20-23.

<sup>801</sup> Annexe 43.

<sup>802</sup> Annexe 43.

<sup>803</sup> CONDETTE Jean-François, « Etudier l'*Alma mater*, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » p 177-197, dans CONDETTE Jean-François, FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l'éducation..., Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2014, 332 p.

de Victor Karady, Françoise Mayeur et Christophe Charle. Ce dernier lance au cours des années quatre-vingt une « *dynamique majeure par ses études sur les élites françaises* » et initie une « *logique prosopographique* » sur les « *spécificités et les engagements des professeurs* ». Les recherches existantes très centrées sur Paris et la période chronologique correspondant à la Troisième République « *doivent être désormais prolongées dans quatre directions* ». La première correspond, d'après Jean-François Condet, à l'extension de l'aire étudiée : « *il faut tout d'abord étendre spatialement le spectre des investigations aux enseignants des facultés et des universités de province* ». Ses propres travaux comme « *Les lettrés de la République, les enseignants de la Faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940), dictionnaire biographique* »<sup>804</sup>, le répertoire des professeurs des facultés des lettres et des sciences en France (1808-1880)<sup>805</sup> ont été réalisés dans cette optique. La réalisation et l'étude d'un corpus de 150 universitaires de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>806</sup> peuvent apporter une pierre à l'édifice construit par ces œuvres très précises. Le recensement n'est pas exhaustif surtout pour la période postérieure à 1945. Les lecteurs, les professeurs de lycées suppléants et les « orateurs » des cours libres n'ont pas été pris en compte, ni à partir des années cinquante soixante les assistants et maîtres-assistants (sources insuffisantes). Les rubriques suivantes sont renseignées en fonction des informations détenues : discipline, dates de naissance et de décès, lieu de naissance<sup>807</sup>, cursus scolaire et diplômes, poste(s) avant nomination à Bordeaux, âge à l'arrivée à Bordeaux<sup>808</sup>, date d'arrivée, de départ, chargé de cours, maître de conférences, professeur *titulaire de chaire*, cause du départ de Bordeaux<sup>809</sup>, durée d'exercice<sup>810</sup>. La deuxième direction à donner aux recherches doit porter sur le « *passage des approches collectives à la biographie* ». Le troisième axe porte sur « *l'élargissement chronologique au second XXe siècle [...] La césure de 1940 marque encore trop la recherche historique et, à ce niveau, il faut poursuivre l'étude d'Homo academicus après 1945 comme les sociologues l'ont fait* ». La date d'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux des 150 enseignants est renseignée : la période chronologique embrassée débute en 1869 avec Armand Germain de Treverret, alors chargé de cours de littérature

<sup>804</sup> CONDETTE Jean-François, *Les lettrés de la République, Les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940) Dictionnaire biographique*, Université de Lille III, 2006, 238 p.

<sup>805</sup> Lancé depuis 2003 par Boris Noguès, François Huguet, Emmanuelle Picard et Claire Lemercier <http://facultes19.ish-lyon.cnrs.fr/>

<sup>806</sup> Annexe 43.

<sup>807</sup> 139 dossiers renseignés sur 150.

<sup>808</sup> 141 dossiers renseignés sur 150.

<sup>809</sup> 136 dossiers renseignés sur 150.

<sup>810</sup> 145 dossiers renseignés sur 150.

étrangère et s'achève en 1967 avec le professeur de littérature française moderne et contemporaine, Simon Jeune. Une relative approche de la deuxième moitié du XXe siècle mais seulement de son début peut donc être envisagée. Enfin, « *le difficile accès des femmes à l'enseignement supérieur en tant qu'enseignantes, selon les disciplines mérite également des études complémentaires sur un monde professionnel qui leur fut longtemps fermé* »<sup>811</sup>. Deux professeures, seulement, sont présentes dans notre corpus d'enseignant : Marie Desport, arrivée en 1940 comme chargée de cours puis détentrice de la chaire de philologie latine en 1955, et Marguerite Roques, chargée de cours d'histoire de l'art du Moyen-âge en 1962, professeur en 1964. Lors de l'année universitaire 1967-1968, outre Marie Desport et Marguerite Roques, seules trois autres femmes Gracie Larrieu, Sylvaine Marandon et André Sobra ont un statut équivalent à une maîtrise de conférences en attente d'un poste de professeure. L'inégalité hommes-femmes est flagrante au cœur de la faculté des lettres de Bordeaux. Sous la houlette des doyens Alfred Espinas (philosophie, 1887-1890), Paul Stapfer (français, 1890-1899), Georges Radet (histoire ancienne, 1899-1919), Joseph Dresch (allemand, 1919-1922), Georges Cirot (grammaire et études hispaniques, 1922-1937), André Darbon (philosophie, 1937-1941), Emile Delage (grec, 1941-1946), Michel Lejeune (grammaire, 1946), Yves Renouard (histoire, 1946-1955), Jean Loiseau (anglais, 1955-1961), Louis Papy (géographie, 1961-1971), le corps enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux connaît des permanences mais aussi des mutations.

## **A - Des enseignants de plus en plus nombreux au sein de la faculté des lettres de Bordeaux**

### **1. Une croissance continue du nombre des enseignants au sein de la faculté des lettres de Bordeaux**

Sept enseignants à la faculté des lettres de Bordeaux en 1877, année de la création des maîtrises de conférence, 192 en 1967 à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux, sept ans après l'organisation du corps des maîtres-assistants. La comparaison

---

<sup>811</sup> Toutes les citations sont de Jean-François Condet. CONDETTE Jean-François, « Etudier l'*Alma mater*, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » p. 183 – 185.

chronologique est extrême, mais elle montre à quel point le nombre d'universitaires a explosé en presque un siècle. Deux phases de croissance apparaissent : la fin du XIXe siècle, les années cinquante et soixante<sup>812</sup>. En 1889, le nombre d'enseignants a triplé par rapport à 1877 pour atteindre 21. Aux seuls professeurs titulaires de chaire - même si les suppléants existaient déjà - s'ajoutent, désormais, les professeurs-adjoints<sup>813</sup>, les chargés de cours, les maîtres de conférences. C'est une conséquence des mesures de la Troisième République qui « *créent de toutes pièces une hiérarchie statutaire dans les facultés* »<sup>814</sup> et introduisent, comme le souligne Françoise Mayeur, un « *processus de différenciation des corps enseignants* »<sup>815</sup>. Une étape fondamentale a lieu avec l'arrêté du 3 novembre 1877 qui crée les maîtres de conférences. A ces derniers s'ajoutent désormais les chargés de cours. Une grille plus large est donc constituée. Normalement, tous doivent posséder leur doctorat ou être près de l'achever. La différence entre un professeur<sup>816</sup> et les maîtres de conférences se fonde sur l'âge et l'attente de la création ou de la vacance d'une chaire. Le même phénomène s'observe au sein de la faculté des lettres de Douai pour laquelle les années 1879-1893 sont « *fondamentales dans l'enrichissement du personnel* », mais « *cette réalité douaisienne n'est en rien spécifique et correspond [...] à une politique générale des républicains* »<sup>817</sup>. Du début du XXe siècle aux années vingt, le nombre d'universitaires pour la faculté des lettres de Bordeaux passent de 24 à 28, une augmentation de 4 à 8 personnes en comparaison avec les années 1890, alors qu'entre 1877 et 1896 la faculté en avait gagné 17 ! Comme à Lille, « *il n'y a donc pas, entre 1893 et 1914, de nouvelle « révolution » dans les effectifs enseignants, mais une évolution lente* »<sup>818</sup>. La trentaine est dépassée au cours des années trente. L'augmentation provient des chargés de cours dont le nombre double par rapport à 1930. Parmi les « nouveaux », Louis Papy se distingue. Il est chargé des « travaux pratiques de géographie » tout en étant professeur dans le secondaire à Bordeaux depuis 1931. Il correspond à « *une nouvelle*

---

<sup>812</sup> Annexe 44.

<sup>813</sup> Décret du 28 décembre 1885.

<sup>814</sup> KARADY V. "Les professeurs de la république, le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle" in Actes de la recherche en sciences sociales – 1947-1948 – Juin 1983, pages 90 à 112.

<sup>815</sup> MAYEUR Françoise « L'évolution des corps universitaires 1877-1968 », dans *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, op. cit., p.12.

<sup>816</sup> dont l'article 6 du décret du 22 août 1854, cité par F. Mayeur, établit pour cent dix ans une définition : « *Etre âgé de trente ans au moins, être docteur dans l'ordre de la faculté et avoir fait, pendant deux ans au moins, soit un cours dans un établissement de l'Etat, soit un cours particulier dûment autorisé analogues= à ceux qui sont proposés dans les facultés...* »).

<sup>817</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op. cit., p. 16.

<sup>818</sup> *Ibid.*, p. 20.

catégorie de personnel celle des chargés de travaux pratiques »<sup>819</sup>. Des débuts de la Troisième République à la Seconde Guerre mondiale, Jean-François Condette souligne qu'à la faculté des lettres lilloise « l'institution reste constamment une toute petite république des lettrés qui comprend de quinze à trente personnes »<sup>820</sup>. Cette analyse s'applique aussi à Bordeaux. Antoine Prost explique, qu'en 1940, à l'échelle de la France « les professeurs de l'enseignement supérieur étaient fort peu nombreux »<sup>821</sup>. Pour la faculté des lettres de Bordeaux, une nouvelle phase d'augmentation s'observe à partir de la fin des années cinquante, mais là encore elle ne se singularise pas par rapport au mouvement national : « en 1957-1958, au moment où va commencer la grande croissance du corps enseignant des universités »<sup>822</sup>. Les universitaires bordelais sont de plus en plus nombreux pour atteindre 192 membres lors de l'année universitaire 1967-1968. Mais 66 % d'entre eux sont des maîtres-assistants ou des assistants, un pourcentage équivalent à celui de l'ensemble des facultés des lettres et sciences humaines en 1966 qui s'établit à 64.3%<sup>823</sup> ; ce qui représente 3.6 assistants ou maîtres-assistants pour 1 professeur, cette fois-ci beaucoup plus qu'au niveau national pour les années 1960 : « on compte 1.8 assistant ou maître assistant en lettres, et 3.9 en sciences pour 1 professeur »<sup>824</sup>. En 1942, en effet, les assistants en lettres apparaissent. A la fin des années cinquante, de plus, « le gros de la croissance est [...] fourni par des assistants qui conservent leurs statuts juridiques hétérogènes, titulaires en sciences, contractuels en droit titulaires, mais détachés du second degré, en lettres. Pour leur donner des perspectives de carrière, le décret du 26 septembre 1960 crée le corps des maîtres-assistants »<sup>825</sup>. Alain Huetz de Lempis<sup>826</sup>, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1955, maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967, a toujours le souvenir, près de soixante plus tard, de l'arrivée des assistants et maîtres-assistants à cette époque : « En 1955 je suis arrivé à l'Institut de Géographie, j'avais déjà énormément voyagé. L'intégration s'est très bien passée. Mais l'Institut était tout petit, ce qu'on ne dit pas. A ce moment-là il y avait le professeur

---

<sup>819</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>820</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>821</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 317.

<sup>822</sup> *Ibid.*

<sup>823</sup> PROST A., *Du changement dans l'école, les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, L'univers historique, seuil, 2013, p. 171.

<sup>824</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 320.

<sup>825</sup> *Ibid.* p. 319-320.

<sup>826</sup> Alain Huetz de Lempis, géographe, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1955, maître-assistant en 1961, maître de conférences en 1967, professeur en 1969.

*Papy, le professeur Enjalbert et le professeur<sup>827</sup> Lasserre qui n'avait pas fini sa thèse d'ailleurs. Alors je suis arrivé comme assistant et je me suis intégré à l'Institut de Géographie de Bordeaux, petite structure, qui, au cours des années, s'est enrichi. Il y a eu des nominations, presque chaque année d'un ou deux autres assistants »<sup>828</sup>. Angel Perez<sup>829</sup>, assistant d'anglais depuis 1967, dans son témoignage en 2014, établit le même constat : « *Quand je suis rentré moi, ça a été massif ! Je ne parle pas des femmes, mais des assistants qui sont entrés en 1967 dans la section où j'étais, ça a été massif ! Il y avait d'un seul coup une dizaine ou une douzaine d'enseignants en plus ! Et donc là il y avait des collègues femmes d'emblée* »<sup>830</sup>. Ce point de vue est confirmé par Roger Navarri, assistant en 1967<sup>831</sup> : « *Cours pasteur, il n'y avait plus de places. Donc les professeurs qui étaient en place étaient débordés, ils ont recruté des assistants qui étaient déjà professeurs pour encadrer les nouveaux venus étudiants* »<sup>832</sup>. Marie-Claire Rouyer-Daney se rappelle les conditions d'accession au sein de la faculté des lettres dans laquelle elle entre en tant qu'assistante d'anglais en 1967 : « *Pour comprendre les conditions du recrutement, il faudrait que vous connaissiez la structure des carrières à l'université, avant et après 1968. A cette époque-là, tous les gens qui étaient recrutés à la faculté des lettres (maintenant Bordeaux III) étaient agrégés. Ce n'était pas obligatoire, mais c'était une garantie de niveau, et aussi d'emploi pour les enseignants. L'agrégé restait titulaire de son poste dans le secondaire et était détaché à la faculté. comme assistant. Il ou elle avait sept ans pour obtenir une titularisation dans l'enseignement supérieur. S'il n'y arrivait pas, il retrouvait un poste dans le secondaire. Pour obtenir la titularisation, il fallait avoir commencé une thèse de doctorat d'état et produire un début de recherche. Cette recherche était examinée par un Conseil National qui décidait de l'inscription du candidat sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant. Ensuite le candidat devait trouver un poste de maître assistant dans une université. Le grade de maître assistant était équivalent au grade de maître de conférences aujourd'hui. Tout**

---

<sup>827</sup> Alain Huetz de Lempis utilise le terme « professeur » pour Lasserre, mais dans la mesure où il ajoute qu'il n'a pas fini sa thèse, il n'est pas encore professeur « en titre ».

<sup>828</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1 Recherche

<sup>829</sup> Angel Perez assistant en 1967, maître-assistant en 1970, maître de conférences.

<sup>830</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>831</sup> Roger Navarri, littérature, étudiant cours Pasteur, assistant en 1967, maître-assistant, maître de conférences en 1979, professeur.

<sup>832</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*comme on peut rester maître de conférences toute sa vie aujourd'hui, on pouvait rester maître-assistant jusqu'à sa retraite. Mais dans le système du doctorat d'état, pour progresser, il fallait terminer cette thèse. Cela prenait en général une dizaine d'années. Il y avait trois étapes, et chaque étape était marquée par la production d'un morceau de la thèse. A chaque étape, le travail devait être accepté par le Conseil national, aujourd'hui le CNU, qui décernait une qualification »<sup>833</sup>. On observe chez Marie-Claire Rouyer-Daney la persistance du souvenir d'une hiérarchie très établie ; ce même sentiment est présent dans les propos de Jacques Monférier<sup>834</sup> assistant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1961 à 1966, puis maître-assistant : « les professeurs avaient un poids intellectuel et le pouvoir. Il n'y avait que quelques aides, appelés des assistants. C'était quelqu'un qu'on allait chercher dans le secondaire et qui avait un contrat de cinq ans. Très précaire. Si on voulait avoir espoir d'être titularisé pour devenir maître-assistant, il fallait faire une thèse. Ou du moins commencer à préparer une thèse. Il y avait deux générations [d'enseignants]. Les plus âgés, qui exerçaient le pouvoir et qui étaient admirés. Et les plus jeunes qui avaient une relation de camaraderie. On se sentait plus collègues avec les gens de son âge car nous n'étions pas les collègues des professeurs ». A la question : « Il y avait une véritable hiérarchie ? », il répond : « Considérable ! »<sup>835</sup>. Même constat pour Roger Navarri, étudiant dans le « Palais des Facultés » : « On avait des grands profs qui avaient écrit des livres. Je ne veux pas vous donner de noms parce que ce n'est vraiment pas et de loin votre génération mais ces grands profs ne faisaient pas de « travaux dirigés », ils travaillaient dans un amphi où ils déversaient leurs savoirs sur les auteurs dont ils étaient les spécialistes. Il y avait aussi déjà les maîtres de conférences et les assistants. Les maîtres assistants n'existaient pas encore. Il y avait aussi les assistants qui étaient parfois âgés parce qu'ils prenaient le poste après avoir été enseignant dans le secondaire »<sup>836</sup>. La perception est différente, par exemple, chez Joseph Pérez<sup>837</sup>, assistant en espagnol : « Si vous voulez l'université que j'ai connue, du moins celle*

---

<sup>833</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>834</sup> Jacques Monférier, lettres, assistant 1961-1966, maître-assistant 1966-1971, maître de conférences 1972-1974, Professeur titulaire de la chaire de littérature française moderne et contemporaine 1975, Président de l'université de Bordeaux-III. 1983-1989.

<sup>835</sup> Entretien avec Jacques Monférier réalisé par Simon Renou le 4 décembre 2013 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>836</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>837</sup> Joseph Pérez, espagnol, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1956-1957, service militaire, assistant à nouveau en 1959, 1961 départ comme assistant pour le collège universitaire de Pau (université en 1971), retour à Bordeaux en 1967.

où je suis arrivé en 1956 ici à Bordeaux était, en Lettres en tout cas, une université relativement accueillante. Il y avait les professeurs et les étudiants bien entendu, mais les assistants que nous étions, la plupart des assistants étaient déjà des agrégés, donc nos collègues professeurs ou maîtres de conférences nous considéraient un peu ou bien comme des égaux ou de futurs égaux, et moi je participais aux cours magistraux. Je n'ai jamais été écarté on m'a demandé à plusieurs reprises de faire des cours (pas souvent) pour la préparation de l'agrégation. [...] Les assistants professeurs étaient associés. En droit et en science, ce n'était pas pareil. Mais en Lettres, la plupart du temps, les assistants étaient associés aux tâches les plus nobles, qui n'étaient pas par ailleurs les moins pénibles. Et je ne râlais pas et mes collègues non plus. Et la catégorie professorale ; les « mandarins » comme on les appelait ne nous regardaient pas de haut parce qu'ils savaient que dans 3,4 ou 5 ans nous serions aussi probablement titulaires »<sup>838</sup> ; même appréhension pour chez Régis Ritz<sup>839</sup>, tout jeune assistant depuis 1966 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : « Vous savez, dans les commentaires que l'on fait sur 68, c'est le professeur « mandarin » qui revient le plus souvent, le professeur assez autoritaire, etc... mais ce n'est pas vrai, pas dans le domaine de la langue en tout cas. Moi, je n'ai jamais eu à me plaindre d'une façon quelconque de professeurs mandarins dans ma discipline. Jamais. Peut-être en histoire, en droit, mais chez moi je n'ai jamais senti ça. En 1967, on se sentait assez proche des étudiants, s'il y avait des professeurs fiers de leurs positions, on prenait le relais avec les étudiants »<sup>840</sup>. Philippe Rouyer<sup>841</sup> adopte une position nuancée, car, à l'interrogation « je me suis demandé si vous aviez ressenti cette forte hiérarchisation qui existait avant la réforme Edgar Faure en 68 », il répond « Ô combien, Ô combien ». Cependant, il poursuit « mais, j'ai eu de la chance, parce qu'en anglais, j'ai eu des professeurs, dont l'ancien doyen de la fac de lettres, Loiseau, qui était un dix-huitiémiste très bien, brillant, très fin, un observateur intelligent, et qui ne reconnaît que la valeur. Il savait très bien que je ne pensais pas nécessairement comme lui [...] J'ai été nommé au lycée Montaigne, je devais partir faire mon service militaire, j'ai heureusement été réformé, et en 65, Monsieur Loiseau m'a envoyé une lettre me disant « Mon

---

<sup>838</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>839</sup> Régis Ritz, étude d'anglais, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1966, maître-assistant de 1970 à 1973, maître de conférences jusqu'en 1977, professeur, président de l'Université Bordeaux Michel de Montaigne Bordeaux 3 de 1989 à 1994.

<sup>840</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>841</sup> Assistant d'anglais à la faculté des lettres de Bordeaux de 1966 à 1969, maître-assistant de 1969 à 1974, maître de conférences en 1972, 1977 professeur.

*cher ami, si vous le souhaitez, nous avons un poste d'assistant qui vous attend à la rentrée* »<sup>842</sup>. *J'ai mesuré ces termes et je les mesure toujours* ». L'analyse est similaire chez Guy Mergoïl<sup>843</sup>, assistant en géographie à partir de 1966 : *« professeur satisfait de ma nomination à Montaigne, je n'ai rien sollicité. Un jour, n'ayant pas encore le téléphone, j'ai lu sur mon casier de la salle des profs la mention « pli urgent ». C'était un télégramme du doyen Papy : « avons besoin d'un assistant pour étoffer notre équipe. Aimerions que ce soit vous. Réponse urgente ». Anecdote qui révèle bien le caractère encore « patriarcal » de la fac. Nos maîtres faisaient appel à ceux d'entre nous qu'ils jugeaient dignes. [...] J'ai commencé à la fac comme assistant et ce pendant plusieurs années (1966-1972). Je n'en ai pas conservé le souvenir d'une quelconque précarité, encore moins le sentiment d'une position de subordination humiliante liée à la stricte hiérarchie qui fut battue en brèche en 68... Sans doute est-ce lié à l'attitude très « humaine » de nos maîtres, à commencer par le Doyen Papy qui ne nous cantonnait pas dans des fonctions subalternes comme l'encadrement des TD mais nous confiait d'emblée des tâches valorisantes : cours magistraux de haut niveau (licence voire agrégation). A la réflexion, comportement « paternaliste » de mandarins ? Peut-être mais, à l'époque, je n'en souffrais pas* »<sup>844</sup>. Angel Perez<sup>845</sup>, assistant d'anglais depuis 1967, évoque, pour sa part, entre les deux statuts d'assistant et de maîtres-assistants quelques différences : *« La grosse différence entre assistant et maître assistant est la titularisation. Donc être maître assistant, j'ai vécu ça comme une libération ! Parce que avec tout ce que je faisais et j'en faisais trop et je me demandais si j'allais y arriver. Peut-être qu'une fois maître assistant on parle plus librement, les assistants se taisaient mais les maîtres-assistants s'exprimaient un peu plus, même si d'autres ne parlaient jamais (rires) ; enfin qui n'osaient jamais s'exprimer librement sauf quand ils défendaient leurs intérêts corporatistes* »<sup>846</sup>. La modification des statuts entraîne, d'après Antoine Prost *« une rupture de cohérence qui va peser très lourd en 1968. Maîtres-assistants et surtout assistants sont beaucoup plus jeunes que les professeurs et maîtres de conférences. [...] Dans la république universitaire, les assistants et les maîtres-assistants n'ont d'ailleurs pas droit de cité. [...] Entre les enseignants de rang magistral et les autres, le conflit de génération se double donc*

---

<sup>842</sup> Entretien avec Philippe Rouyer réalisé par Stéphane Lasternas dans les locaux de Radio-campus le 18 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>843</sup> Géographe, étudiant cours Pasteur, de 1954 à 1960, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1966-1972.

<sup>844</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>845</sup> Angel Perez assistant en 1967, maître-assistant en 1970, maître de conférences.

<sup>846</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*d'une lutte sourde autour d'un pouvoir dont la minorité titrée refuse le partage* »<sup>847</sup>. Pierre Debord<sup>848</sup>, étudiant à la faculté des lettres de Bordeaux, puis assistant à partir de 1967, perçoit dans son témoignage, près de cinquante plus tard, la période de bouleversements que traverse l'institution qui connaît, de plus, les conséquences de la réforme Fouchet depuis 1966 : « *La réforme Fouchet a eu comme conséquence d'amener pas mal de gens à reprendre leurs études ou à modifier leur système d'étude ce qui fait qu'en licence - il se trouve que j'ai enseigné dès la première année en licence - j'avais en face de moi deux tiers d'étudiants qui étaient plus âgés que moi...(rires) Ça crée donc une situation un peu paradoxale en quelque sorte - non pas que ça m'ait créé quelques soucis que ce soit - mais disons que j'étais perçu par les étudiants de façon un peu plus différente, par rapport à la plupart de mes collègues... J'ai été pendant longtemps le plus jeune des assistants, maîtres-assistants de cette maison* »<sup>849</sup>. Tous, néanmoins, considèrent l'entrée au cœur de la faculté des lettres comme une nouvelle aventure personnelle, professionnelle, intellectuelle à entreprendre à l'image de Jean-Claude Chantre, assistant d'allemand nommé en 1967 : « *On pourrait penser que les assistants ne servaient qu'à réexpliquer le cours du professeur, comme c'était parfois le cas dans d'autres disciplines. Mais pas du tout, en Lettres, j'avais mes propres cours. C'était une nouvelle vie* »<sup>850</sup>.

Parmi les 150 enseignants faisant partie du corpus, 122 ont été professeurs<sup>851</sup> entre 1869 et 1968<sup>852</sup>. Le corps professoral a été multiplié par douze entre ces deux bornes chronologiques de trois professeurs à 36, alors que le corps enseignant toutes catégories l'a été par 27<sup>853</sup> : une progression très nette dans les deux cas, mais plus forte pour les autres statuts que celui de

---

<sup>847</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 320-321.

<sup>848</sup> Pierre Debord, étudiant en histoire, 1967 assistant la faculté des lettres de Bordeaux, 1969 maître-assistant, 1978 maître de conférences, professeur d'histoire grecque.

<sup>849</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>850</sup> Entretien avec Jean-Claude Chantre réalisé par Sarah Godeau et Timothée Croisan-Cecina, le 6 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1

<sup>851</sup> Le nombre de 122 professeurs passés à la faculté des lettres de Bordeaux ne doit pas être trop éloigné de l'exhaustivité. Mais la distinction entre professeurs avec chaire, professeurs sans chaire, professeur n'est pas prise en compte.

<sup>852</sup> Annexe 43.

<sup>853</sup> Sept enseignants à la faculté des lettres de Bordeaux en 1877, année de la création des maîtrises de conférence, 192 en 1967 à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux, sept ans après l'organisation du corps des maîtres-assistants.

professeurs. Pour ces derniers, le tableau et le graphique<sup>854</sup> concernant l'évolution du nombre de professeurs à partir des 122 données biographiques permettent d'observer deux phases de croissance déjà connues pour d'autres phénomènes : la fin du XIXe siècle et le second XXe siècle. De la fin des années 1870 à 1900, la faculté des lettres de Bordeaux gagne treize professeurs soit un quintuplement des effectifs. En 1877, trois professeurs Henri-Auguste Couat (langue et littérature grecque), Achille Luchaire (histoire), Armand-Germain de Treverret sont présents à la faculté des lettres de Bordeaux. Au début du XXe siècle, Armand-Germain de Treverret fait toujours partie du corps professoral bordelais, mais officient désormais, cours Pasteur, Edouard Bourciez (langue et littérature du Sud-Ouest), Pierre Camena d'Almeida (géographie), Emile Durkheim (Science sociale), Octave Hamelin (philosophie), Pierre Imbart de la Tour (Histoire), Camille Jullian (histoire, histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France), André Lebreton (français), Henri Lorin (géographie), Paul Masqueray (grammaire grecque), Marcel Marion (histoire) , Pierre Paris (archéologie), Henri de la ville de Mirmont (latin), Paul Stapfer français) , Adolphe Waltz (latin). La liste précédente permet d'observer à nouveau la diversification de l'histoire, l'innovation (géographie, science sociale) et la spécialisation régionale (histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France, langue et littérature du Sud-Ouest)<sup>855</sup>. Les poids des « lettres modernes et classiques » est considérable avec six professeurs soit près de la moitié d'entre eux dont trois professeurs de langues anciennes. L'histoire n'a pas un poids négligeable avec quatre professeurs soit un quart de l'ensemble du corps professoral.

De 1900 à la veille de la Grande Guerre<sup>856</sup>, le nombre de professeurs oscille entre 17 et 20. En 1914, les professeurs sont largement majoritaires dans l'enceinte du « Palais des Facultés » puisqu'ils représentent 66 % du corps enseignant<sup>857</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux connaît une évolution similaire à celle de la faculté des lettres de Lille : « *la domination professorale va ensuite en s'alourdissant progressivement entre 1890 et 1920, la « Belle époque » marquant en quelque sorte l'apogée du mouvement* »<sup>858</sup>. Les années vingt voient une faible augmentation avec une stabilisation autour d'une vingtaine de professeurs. Deux décrets créent les professeurs sans chaire<sup>859</sup> et les professeurs titulaires à titre personnel<sup>860</sup>. La

---

<sup>854</sup> Annexe 45.

<sup>855</sup> Annexe 43.

<sup>856</sup> Annexe 46.

<sup>857</sup> Annexe 44.

<sup>858</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op.cit., p.27.

<sup>859</sup> Décret 4 janvier 1921 : « *substitution en fait des anciens professeurs adjoints, titre destiné surtout à des maîtres de conférences disposant de beaucoup d'ancienneté et d'une renommée scientifique forte mais dont l'avancement est bloqué par le moindre nombre des chaires et le ralentissement conséquent des carrières ou par*

fin de l'entre-deux-guerres correspond à une diminution puisque de 18 professeurs en 1930 on tombe à 15 en 1938, nombre inférieur à celui de 1900. La liste des professeurs pour l'année universitaire 1939-1940<sup>861</sup> montre, par rapport au début du siècle, l'émergence des langues vivantes avec six professeurs soit un tiers du corps professoral. Ceux-ci ne représentent plus 53% de l'ensemble des enseignants lors de l'année universitaire 1936-1937<sup>862</sup>. A Bordeaux, comme à Lille, la faculté des lettres « *recrute davantage de vacataires, non titulaires [...] Il ne faut donc pas exagérer le déclin. S'ils sont proportionnellement moins nombreux, ils n'en demeurent pas moins les figures emblématiques de l'institution qui structurent, par l'existence de leur chaire, toute l'organisation pédagogique* »<sup>863</sup>. Les difficultés économiques sont une des raisons principales à ce mouvement. La deuxième phase s'amorce dans les années cinquante : de 21 professeurs en 1950, on passe à 36 en 1968<sup>864</sup> : un gain de quinze professeurs en seize ans. Si l'augmentation en valeur absolue est plus forte qu'à la fin du XIXe siècle, il faut tempérer ce mouvement dans la mesure où la croissance des étudiants est massive et que, de plus, les assistants et maîtres - assistants arrivent en force au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Les professeurs ne représentent plus, en effet, que 34% du corps enseignant à cette date<sup>865</sup>. Les « langues vivantes » représentent le « contingent » le plus important avec dix professeurs soit plus du quart de l'ensemble : Maxime Chevalier, Jean Dulck, Yves Hervouet (chinois), Georges Luciani, Max Rouché, Jean Rouchette, Noël Salomon, Hady Roger Idris, Dominique Sourdel, René Lafon (basque). En 1900, celles-ci équivalaient à 6 % de l'effectif professoral ! Les « Lettres modernes et classiques » ne comptent pas moins de huit professeurs : Paul Burguière, Marie Desport, Robert Escarpit, Henry Fournier, Simon Jeune, Auguste Haury, Jean Mesnard, Yves Lefèvre. Pour autant, ceux-ci ne représentent « que » 22 % de l'ensemble des professeurs contre 40 % en 1900. De plus, les langues anciennes ne correspondent plus qu'à 5% du corps professoral bordelais contre 20 % en 1900. La section « histoire » est constituée de sept professeurs (un cinquième de l'ensemble, contre un quart en 1900) : Maurice Braure, George Dupeux, Robert Etienne,

---

*la spécificité trop grande de leur profil qui ne permet pas la création d'une chaire* ». CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.26.

<sup>860</sup> Décret du 1<sup>er</sup> août 1931 : « il faut être titulaire de son poste de maître de conférences et remplir des conditions à peu près similaires au professeur sans chaire. Il s'agit là encore d'un moyen pour résoudre le problème des débouchés de carrière des maîtres de conférences à une époque où les créations se sont fortement ralenties. » CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.26.

<sup>861</sup> Annexe 46.

<sup>862</sup> Annexe 44.

<sup>863</sup> Condette Jean-François, CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.27.

<sup>864</sup> Annexe 45.

<sup>865</sup> Annexe 44.

Bernard Guillemain, Charles Higounet, Pierre Tucoo-Chala, André-Jean Tudesq. Par ailleurs, Jean Marcadé, François-Georges Pariset, Marguerite Roques représentent l'histoire de l'art dans toute sa variété. Quatre géographes sont présents : Henri Enjalbert, Guy Lasserre, Serge Lerat, Louis Papy. Maurice Dupuy, Joseph Moreau sont professeurs de philosophie. Jean Château en psychologie et pédagogique, Pierre Metais en ethnologie complète l'ensemble<sup>866</sup>. L'évolution du nombre de professeurs est un baromètre de l'état de l'institution mais témoignent aussi des transformations disciplinaires de la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1968.

## **2. Une féminisation très relative au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : des assistantes à « Madame la professeure »**

Jean-François Condettes dresse le contexte général de la féminisation du corps universitaire en ces termes : « *Marie Curie succède à son mari décédé dans la chaire de physique générale à la faculté des sciences de Paris en 1906, mais elle est longtemps « l'arbre qui cache la forêt » de l'absence féminine et il faut attendre 1934 pour voir une femme accéder à une chaire dans une faculté des lettres de province et 1947 pour vivre le même événement à la Sorbonne. Le collège de France ne s'ouvre aux femmes qu'en 1973. Les femmes qui entrent dans le personnel enseignant des facultés dans les années 1960, profitant de la vague de recrutement massifs liés à l'explosion des effectifs étudiants, entrent par la « petite porte » pour occuper des emplois d'assistantes ou de maîtres-assistantes et de chargées de cours, l'accès aux chaires étant longtemps difficile* »<sup>867</sup>. Qu'en est-il de la faculté des lettres de Bordeaux et plus globalement de l'Université bordelaise ?<sup>868</sup> Au cours de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, en France, le nombre de femmes enseignant à l'Université est multiplié par cinquante en valeur absolue. Mais, même si elles représentent 27% des

---

<sup>866</sup> Annexe 46.

<sup>867</sup> CONDETTE Jean-François, « Etudier l'*Alma mater*, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » p. 185.

<sup>868</sup> Une grande partie des explications est tirée de l'article suivant : LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « *Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XXe siècle* », p. 139-151 dans LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, numéro spécial, n°15, 2009.

enseignants en 1992 contre 6.5% en 1946<sup>869</sup>, elles restent encore minoritaires. L'Université de Bordeaux participe à ce mouvement, en étant plutôt bien « placée » durant l'entre-deux-guerres. Par la suite, elle se trouve souvent en retrait par rapport aux moyennes nationales. De plus, à Bordeaux, comme en France, l'intégration des femmes s'effectue de façon « différentielle [...] celles-ci étant cantonnées aux tâches subalternes »<sup>870</sup>. Enfin, comme dans les autres universités, une distinction entre facultés est à constater : la faculté de droit ferme toujours la marche pour ce qui est de la représentation du personnel féminin. La faculté des lettres de Bordeaux, en revanche, se distingue puisque c'est la première à accueillir une femme, lectrice, lors de l'année 1919-1920, ainsi que la faculté des sciences, la même année, avec des préparatrices<sup>871</sup>.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir des années 1950, les femmes enseignantes sont de plus en plus nombreuses au sein de l'Université de Bordeaux. Jusqu'au début des années vingt, aucune femme n'est présente au sein de l'établissement d'enseignement supérieur bordelais, ce qui correspond bien au « degré zéro de l'intégration des femmes »<sup>872</sup> décrit par Jean-François Condette au niveau national, et qui est la conséquence de l'organisation du cursus scolaire et universitaire. Marie Curie, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, constitue alors l'exception célèbre de cette période. De l'entre-deux-guerres à la fin des années quarante, c'est le temps de l'arrivée des femmes dans le personnel participant à l'enseignement de l'Université de Bordeaux. Ainsi, au cours des années vingt, à Bordeaux, une lectrice en lettres, deux préparatrices en sciences, deux préparatrices ou démonstratrices techniques en médecine<sup>873</sup> apparaissent désormais dans les *Annuaire de l'Université*, dans lesquels doivent être « traquées » les « Mademoiselle » ou « Madame » puisqu'aucune statistique sexuée n'est

---

<sup>869</sup> CHARLE C., "Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamiques et freins d'une présence" (1946-1992), dans DUCLERT V., FABRE R., FRIDENSON P. (dir.), *Avenirs et avant-gardes en France, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Hommages à Madeleine Rebérioux*, Paris, la Découverte, 1999, p. 84-105.

<sup>870</sup> « Des cervelines aux professeurs : la difficile intégration des femmes dans le personnel enseignant des universités françaises au XX<sup>e</sup> siècle » dans BARRIERE Jean-Paul et GUIGNET Philippe (dir.), *Les Femmes au travail dans les villes en France et en Belgique du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 237-274.

<sup>871</sup> Annexe 47.

<sup>872</sup> « Des cervelines aux professeurs : la difficile intégration des femmes dans le personnel enseignant des universités françaises au XX<sup>e</sup> siècle » dans BARRIERE Jean-Paul et GUIGNET Philippe (dir.), *Les Femmes au travail dans les villes en France et en Belgique du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 237-274.

<sup>873</sup> Annexe 47.

réalisée jusqu'aux années 1990 au sein des établissements universitaires<sup>874</sup>. Mais cette présence n'est ni continue ni stable. Néanmoins, on remarque qu'à l'échelle nationale, quinze femmes pour l'année universitaire 1919-1920 sont comptabilisées, dont trois à Bordeaux<sup>875</sup>. Durant l'entre-deux-guerres se confirme la présence des femmes : elles sont dix à l'Université de Bordeaux à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Si cette présence a pu gagner une certaine régularité, elle reste, on le constate, infime et marginale. De plus, les femmes occupent toujours des postes considérés comme « subalternes » : assistance, lectrices, préparatrices, chef de travaux... Cependant, si la faculté de droit ne compte toujours aucune femme, le fait d'en trouver dans chacune des autres facultés semble plutôt inédit en France pour l'époque. Néanmoins, la faculté des lettres de Lille compte quatre femmes qui « enseignent durablement [...] entre 1870 et 1940 devant cependant constamment se contenter de places subalternes et provisoires »<sup>876</sup>, mais contrairement à la faculté bordelaise, ces dernières sont, malgré tout, chargées de conférence. Le début de la Seconde Guerre mondiale, enfin, correspond, pour Bordeaux, parfois à l'appel des femmes pour remplacer les hommes mobilisés ce qui est le cas pour la faculté des lettres avec Marie Desport qui est la première femme chargée de cours dans les murs du « Palais des Facultés », et même de manière quelque peu surprenante en droit. Le régime de Vichy n'est ensuite pas favorable à l'intégration féminine. Ainsi, à la fin des années 1940, comme le permet l'observation du graphique intitulé « évolution de la part des enseignantes dans les facultés de Bordeaux »<sup>877</sup>, le pourcentage des femmes parmi les enseignants reste faible à Bordeaux, mais se situe dans la moyenne nationale. Néanmoins, ce qui caractérise cette période, c'est le fait que les femmes commencent à occuper des postes plus importants, ainsi une maîtrise de conférence en sciences en 1945-1946 (Mlle Dusseau), une en lettres en 1948-1949 (Mlle Desport, philologie latine), et une en médecine en 1950-1951<sup>878</sup>, à travers laquelle Mlle Rougier poursuit son ascension puisqu'elle était assistante avant-guerre. Mais il n'y a toujours aucun professeur femme. Enfin, à part, la présence fugace en 1940-1941 d'une femme en droit, cette faculté est toujours exclusivement masculine (graphique n°2). Ainsi à Bordeaux, comme à l'échelle nationale, les décennies décrites précédemment correspondent à un « temps de ségrégation » et aux « pionnières »<sup>879</sup>. Ce phénomène s'explique autant par des causes structurelles des

---

<sup>874</sup> Delavault H., Boukhobza N., Hermann C, avec la collaboration de C. Konrad, *Les enseignantes-chercheuses à l'université, demain la parité ?*, Paris, L'Harmattan, 2002.

<sup>875</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté des lettres*, op.cit.

<sup>876</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op.cit., p.54.

<sup>877</sup> Annexe 47-C.

<sup>878</sup> Annexe 47.

<sup>879</sup> CONDETTE J-F., op.. cit.

institutions éducatives (cursus, concours séparés) que par les stéréotypes sociaux attachés aux femmes<sup>880</sup>. Cependant, de l'entre-deux-guerres à la fin des années 1940, les étudiantes connaissent une augmentation beaucoup plus sensible. Une nouvelle période décisive s'ouvre à partir des années 1950. Elle symbolise cette fois-ci le « *temps de l'intégration* »<sup>881</sup>. Si la progression des femmes dans la structure universitaire comme enseignantes est moins forte qu'au niveau national, l'Université de Bordeaux connaît, cependant, l'émergence certaine de celles-ci, puisqu'en 1968 elles représentent près de 17% des effectifs bordelais contre 5.6% en 1946<sup>882</sup>. Cette période est révélatrice à double titre. Les changements concernent tout d'abord la faculté de droit<sup>883</sup>. Ainsi, en 1952-1953, Mlle Fournier devient la première chargée de cours (droit privé). Elle quitte, en 1955, Bordeaux un peu « forcée » par ses pairs, car elle ne possède pas l'agrégation et ne désire pas la passer pour des raisons personnelles<sup>884</sup>. En 1962, toujours en droit, Catherine Lalumière est assistante jusqu'en 1968, date à laquelle elle devient maître-assistante stagiaire puis maître-assistante en 1969 jusqu'en 1971. Puis, le deuxième aspect significatif concerne la nature des postes occupés. Les premières femmes professeures à Bordeaux apparaissent au cours des années cinquante : une en sciences (Mlle Josien, professeur de chimie), une en lettres (Mlle Desport), une en médecine (Mlle Rougier, physiologie) qui continue à « gravir » les échelons à Bordeaux<sup>885</sup>. D'après cette dernière, elle est alors la seule femme en France dans ce cas, car, à l'époque, il n'y avait eu que deux femmes agrégées à Paris, l'une radiologue, l'autre en pharmacologie, donc n'ayant pas de cours magistraux à donner. Au cours des années soixante, Mlle Roques devient professeure d'histoire de l'art du Moyen Age<sup>886</sup> : à la même date, en 1964-1965, au niveau national, elles ne sont que trois à être professeures en histoire<sup>887</sup>. Et l'on compte désormais trois professeures en sciences<sup>888</sup>. Néanmoins, la croissance de postes de professeur pour les femmes ne se poursuit pas sur le même rythme dans les années 1970 à Bordeaux. L'intégration reste toujours différentielle et concerne principalement le nombre d'assistantes, de maîtres-

---

<sup>880</sup> CHARLE C., *op. cit.*, p 84-105.

<sup>881</sup> CONDETTE J-F., *op. cit.*

<sup>882</sup> Annexe 47 – C.

<sup>883</sup> Annexe 47.

<sup>884</sup> MALHERBE M., *op. cit.*

<sup>885</sup> Annexe 47.

<sup>886</sup> Annexe 47 – B.

<sup>887</sup> DUMOULIN O., "Archives au féminin, histoire au masculin les historiennes professionnelles en France 1920 1965", dans Sohm A.M.; Thelamon F., *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, p. 343-356.

<sup>888</sup> Mme Amice - calcul infinitésimal chimie organique et chimie analytique, Mlle Faure-Muret - géologie attachée à la faculté des Sciences du Maroc - chimie organique et chimie analytique, Mlle Lafitte - physique

assistantes... Les facteurs de ces évolutions sont divers. La féminisation des études<sup>889</sup>, la modification des concours, la massification et le besoin d'enseignants<sup>890</sup> doivent être mis en avant. Malgré les nuances évoquées précédemment, la progression des femmes est désormais assurée au sein des établissements universitaires, et s'accroît au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans les domaines de la Santé et des Lettres<sup>891</sup> comme cela a pu déjà être observé pour la période précédente<sup>892</sup>. Cependant, les femmes restent souvent encore minoritaires. Des distinctions s'opèrent toujours selon les corps, les disciplines et les Universités. L'Université de Bordeaux est traversée par ces mutations.

Pour la faculté des lettres de Bordeaux, Bernard Lachaise détermine « *le temps des demoiselles pionnières autour de la Seconde Guerre mondiale* »<sup>893</sup>. L'annexe intitulée « liste et fonction par année des enseignantes de la faculté des lettres » permet d'observer l'intégration progressive des femmes. Ce sont cinq lectrices qui arrivent à partir des années vingt au sein du « Palais des Facultés ; la première et la plus durable étant « Mme Vallois » en espagnol<sup>894</sup>. La Seconde Guerre mondiale ouvre un peu les portes de la faculté : en plus de deux lectrices - Melle Gray et Mme Carrive - deux professeures du lycée de jeunes filles sont recrutées provisoirement pour une charge d'enseignement en remplacement d'un universitaire mobilisé. Marie Desport supplée François Thomas en latin et, Melle David Jean Audiat en grec. Les seules qui demeurent durablement sont Marie Desport et Charlotte Carrive<sup>895</sup>. Mais cette dernière, en allemand, est toujours lectrice jusqu'au milieu des années 50, date à laquelle elle devient assistante puis maître-assistante dans les années 1960. Mademoiselle Marie Desport incarne le parcours est le plus remarquable et pionnier. Née en 1910, à Montmorillon (Vienne), elle a effectué ses études supérieures à Poitiers et a été reçue première à l'agrégation de Lettres en 1934. Elle est alors nommée professeure au lycée de jeunes filles de Bordeaux qu'elle quitte donc en 1940 pour le cours Pasteur. Chargée d'une maîtrise de

---

<sup>889</sup> CHARLE C., *op. cit.*, p. 84-105.

<sup>890</sup> « Des cervelines aux professeurs : la difficile intégration des femmes dans le personnel enseignant des universités françaises au XX<sup>e</sup> siècle » dans BARRIERE Jean-Paul et GUIGNET Philippe (dir.), *Les Femmes au travail dans les villes en France et en Belgique du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 237-274.

<sup>891</sup> Delavault H., Boukhobza N., Hermann C., *op. cit.*

<sup>892</sup> Annexe 47.

<sup>893</sup> LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « *Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XX<sup>e</sup> siècle* », p. 144 dans LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, numéro spécial, n°15, 2009.

<sup>894</sup> Annexe 47 – B.

<sup>895</sup> Annexe 47 – B.

conférences dès 1944, elle est nommée maître de conférences de philologie latine le 1<sup>er</sup> octobre 1948. Elle soutient en 1951 son doctorat d'Etat sous la direction de Pierre Boyancé sur « l'incantation virgilienne. Essai sur les mythes du poète enchanteur et leur influence dans l'œuvre de Virgile » et sa thèse est publiée chez Delmas en 1952. Elle est nommée professeur titulaire en 1955 et enseigne à la faculté de Lettres jusqu'à sa retraite en 1979. Ses enseignements ont laissé un excellent souvenir chez ses étudiants et, hommage lui a été rendu par les latinistes qui ont donné son nom à leur centre de recherche. La deuxième femme à accéder au professorat est une historienne, Mademoiselle Marguerite Roques, née à Paris en 1909, agrégée d'histoire-géographie en 1941. Professeure au lycée de Nice de 1942 à 1960, elle occupe pendant quelques années un poste d'assistante à la Sorbonne (1955-1959) avant d'être recrutée à Bordeaux, après son doctorat d'Etat soutenu en 1959. Elle est d'abord comme chargée de cours puis maître de conférences en histoire de l'art du Moyen-Age en 1962 et enfin professeure en 1964 jusqu'à sa retraite en 1969. La faculté des lettres bordelaise est en retard par rapport à celle de Lille dans laquelle « *les premières figures de femmes titulaires apparaissent en 1948 et 1949 avec les nominations de Jacqueline Beaujeu-Garnier<sup>896</sup> en géographie et Jacqueline de Romilly<sup>897</sup> en littérature grecque* »<sup>898</sup>. Celles-ci ont acquis grâce à leur carrière à Paris, leurs publications, l'appartenance pour Jacqueline de Romilly à l'Académie française une notoriété bien plus grande que leurs homologues bordelaises. Après la Seconde Guerre mondiale, on constate une timide entrée des femmes au sein du « Palais des Facultés » bordelais : Gracie Larrieu en espagnol (1948, assistante en 1949) et Jacqueline Hatinguais en latin (1950). Marie-Claire Rouyer-Daney, étudiante cours Pasteur avant d'y entrer comme assistante en 1967, se souvient près de soixante plus tard, du caractère masculin de l'environnement professoral lorsqu'elle répond à la question suivante : « *dans cette formation d'anglais justement est-ce qu'il y avait une figure qui vous a marquée qui vous a un peu inspirée ?* », « *Non, parce que, durant mes études supérieures, il n'y avait en anglais aucune femme enseignante* ». Puis elle rajoute : « *Ensuite, à l'université, il n'y avait que des enseignants-hommes, sauf au niveau de propédeutique. J'ai eu une vacataire, femme, qui était aussi professeur de lycée* »<sup>899</sup>. Les années 1960 sont celles de l'arrivée

---

<sup>896</sup> Jacqueline Beaujeu-Garnier devient ensuite professeure à la Sorbonne de 1960 à 1986.

<sup>897</sup> Jacqueline de Romilly devient ensuite professeure à la Sorbonne de 1957 à 1973. Il s'agit de la première femme professeure nommée au Collège de France en 1973. Elle a été aussi la première femme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1975 et elle est élue à l'Académie française en 1988.

<sup>898</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.53.

<sup>899</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

massive des assistants et du coup des assistantes<sup>900</sup>. Une quarantaine de femmes sont recrutées. Elles sont 26 en 1968 à avoir ce statut ce qui représente 28% du total des assistants. Les premières ont accédé à un poste de maître-assistante (7 soit 14% des maîtres-assistantes dont Micheline Cassou-Mounat, entrée en 1964) voire à un statut équivalent à une maîtrise de conférences en attente d'un poste de professeure (3 seulement soit 9% des maîtres de conférences : Gracie Larrieu, Andrée Sobra, Sylvaine Marandon. Cette dernière reçoit en 1968 le prix Broquette-Gonin prix de l'Académie Française<sup>901</sup> pour *L'Image de la France dans l'Angleterre victorienne*. Au moment des événements de mai 1968, les Lettres ne comptent encore que deux femmes professeures et... 34 enseignantes de statut inférieur<sup>902</sup>. Au sein de la faculté des lettres de Lille, la tendance est la même avec seulement trois professeures<sup>903</sup>. La progression est lente vers le professorat. Des maîtres-assistantes ou assistantes de 1968, seule une poignée est devenue professeure en 1981 parmi lesquelles Madeleine Blondel, Micheline Cassou-Mounat, Nadine Ly et Marie-Claire Rouyer. Et - selon les sources disponibles -, il semble que le moment clé se situe à l'extrême fin des années 1970 car onze des femmes professeures en poste en 1981 ont été promues à cette époque (Elisabeth Béranger et Anne-Marie Laulan en plus de Melle Cassou-Mounat, Nadine Ly, Marie-Claire Rouyer). Les disciplines les plus représentées après la Seconde Guerre mondiale auprès des enseignantes sont les langues principalement l'anglais puis les lettres modernes et anciennes. La présence d'Yvonne André comme assistante de chinois peut être notée lors de l'année universitaire 1967-1968. La moins féminisée reste la géographie où quatre femmes seulement ont exercé jusqu'aux années 1990<sup>904</sup>. Cette répartition correspond aux disciplines choisies par les étudiantes dans leur cursus universitaire comme cela a été observé dans la première partie<sup>905</sup>. Si, enfin, les premières enseignantes à la faculté des lettres de Bordeaux, sont toutes des « demoiselles », la situation change par la suite. Le nombre des célibataires diminue sensiblement d'un tiers dans les années 1960, il tombe à environ un cinquième dans les

---

<sup>900</sup> Annexe 47 – B.

<sup>901</sup> Le prix Broquette-Gonin est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage philosophique, politique ou littéraire, jugé susceptible d'inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien. Il a été décerné de 1918 à 1989. <http://www.academie-francaise.fr/prix-broquette-gonin-litterature>

<sup>902</sup> Annexe 47 – B.

<sup>903</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op.cit., p.53.

<sup>904</sup> Micheline Cassou-Mounat à partir de 1964 puis Annie Bonnelie (1970) et Marie-Claire Prat et Danièle Hays dans les années 1980.

<sup>905</sup> *Pour les femmes, la situation est un peu différente puisque l'anglais est en position de force avec près de 28% des inscriptions, suivi des lettres classiques (16%), des lettres, puis de l'histoire et enfin de l'espagnol. Ainsi ce classement révèle donc un choix qui diffère si l'on est un étudiant ou une étudiante : plus de variété chez les hommes avec les poids des langues et des lettres chez les femmes.*

années 1970-80<sup>906</sup>. Cette évolution est confirmée avec le témoignage de Marie-Claire Rouyer, arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux en 1967 comme assistante en anglais et, qui a un troisième enfant en 1969 : « *D'ailleurs, j'ai été, je crois la première femme de l'histoire de la faculté des lettres à avoir dû bénéficier d'un congé de maternité. Les femmes peu nombreuses étaient soit célibataires prolongées, soit des femmes d'âge mûr dont les enfants étaient déjà élevés. Je dois dire qu'à cette occasion, je ne me suis pas comportée de manière très féministe. Au contraire, j'ai cherché à minimiser mon absence, sans pour autant choisir de supprimer tout congé de maternité en accouchant au beau milieu des vacances d'été. J'aurais dû accoucher le 15 mai, pour ensuite pouvoir être facilement remplacée pour les examens. Je n'étais obligée de m'arrêter que 15 jours avant la naissance. J'ai fait cours jusqu'au 30 avril, et si le 1er mai n'avait pas été férié, j'aurais pu accoucher à la fac, car ma fille est née le 2 mai. Mais j'ai toujours été en très bonne forme pendant mes grossesses* »<sup>907</sup>. La féminisation des effectifs de la faculté des lettres de Bordeaux débute réellement au cours des années soixante au sein de la faculté des lettres, mais elle reste faible<sup>908</sup>. Bernard Lachaise le souligne : « *Trois dates et deux noms illustrent l'évolution de la place des femmes à la faculté des Lettres : 1940 avec Marie Desport, première femme chargée de cours ; 1955 quand Marie Desport devient la première femme professeure et 1994 quand une femme, Anne-Marie Cocula, accède à la tête de l'Université* »<sup>909</sup>.

Quel est le ressenti de ces rares femmes entrées à la faculté des lettres au cours des années soixante sur ce monde professionnel quasi-exclusivement masculin avec des étudiantes néanmoins de plus en plus nombreuses ? Elles sont généralement dotées d'une expérience professionnelle importante - professeure dans le secondaire - et d'un caractère bien trempé à

---

<sup>906</sup> Les chiffres des années 1980 et 1990 doivent être pris avec précaution car le déclin du mariage ne signifie pas célibat comme le montre, à partir de 1999, la multiplication des enseignantes ayant conclu un pacte civil de solidarité.

<sup>907</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>908</sup> De quelques-unes dans les années 1950, les femmes enseignantes sont devenues de plus en plus nombreuses au cours du demi-siècle : 38 en 1968, 83 en 1981 et 269 en 1999.

L'évolution de la féminisation jusqu'à la fin du XXe siècle peut s'observer dans LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « *Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XXe siècle* », p. 144 dans LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, numéro spécial, n°15, 2009.

<sup>909</sup> Une femme fait figure de pionnière : Anne-Marie Cocula, vice-présidente de l'Université de Bordeaux 3 (1984), directrice de l'UFR d'histoire (1986), présidente de l'Université de 1994 à 1999. En 2016, Hélène Vélasco-Graciet, géographe a été élue présidente de l'Université Bordeaux Montaigne.

l'image de la « pionnière » à la faculté de médecine bordelaise Gilberte Rougier : « *en ce qui concerne les étudiants, je n'ai jamais eu de problèmes avec eux, l'autorité et la pédagogie n'ayant rien à voir avec le sexe* »<sup>910</sup>. Certaines, comme Marie-Claire Rouyer Daney<sup>911</sup>, ont pu être marquées par l'absence d'enseignantes au cours de leurs études supérieures : « *A l'université, il n'y avait que des enseignants-hommes sauf au niveau de propédeutique. J'ai eu une vacataire, femme, qui était aussi professeure* »<sup>912</sup>. Micheline Cassou-Mounat, qui est la première maître-assistante à la faculté des lettres de Bordeaux dans la discipline la moins féminisée c'est-à-dire la géographie en 1964<sup>913</sup>, souligne ce fait plus de quarante ans après : « *et puis j'étais même toute seule. J'étais toute seule, il n'y avait que des hommes* »<sup>914</sup>. Si Régis Ritz, assistant fraîchement nommé en anglais, perçoit bien la présence quasi exclusive des enseignants, il évoque néanmoins Marie-Claire Rouyer Daney : « *Il y avait peu de femmes, c'est arrivé après, comme Mme Rouyer, qui sont fortes, intelligentes, qui pouvaient mener les choses* »<sup>915</sup>, Joseph Pérez<sup>916</sup>, présent depuis 1956, semble atténuer la « suprématie » masculine : « *Il y en avait déjà. Quand je suis arrivé, il y en avait. En espagnol, en latin le professeur était une femme*<sup>917</sup>, *en anglais il y en avait deux ou trois, en géographie il y en avait*<sup>918</sup>. *Ce n'était pas exceptionnel, il n'y en avait pas beaucoup, mais il y en avait et je crois que ça ne s'est pas mal passé* »<sup>919</sup>. Micheline Cassou-Mounat insiste sur le rôle de Louis Papy qui est fondamental dans son parcours de géographe puis sa carrière au sein de la faculté de lettres : « *C'est le Doyen Papy, qui m'a donné un sujet de diplôme d'études supérieures, et qui*

---

<sup>910</sup> LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « *Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XXe siècle* », p. 147 dans LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, numéro spécial, n°15, 2009.

<sup>911</sup> Marie-Claire Rouyer-Daney, étudiante cours Pasteur dans les années cinquante, assistante en anglais à partir de 1967 sur le campus jusqu'en 1972, maître-assistante 1972-1979, 1979 professeur.

<sup>912</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>913</sup> Professeur en 1981.

<sup>914</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>915</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>916</sup> Joseph Pérez, espagnol, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1956-1957, service militaire, assistant à nouveau en 1959, 1961 départ comme assistant pour le collège universitaire de Pau (université en 1971), retour à Bordeaux en 1967.

<sup>917</sup> Marie Desport

<sup>918</sup> Une à partir de 1964 Micheline Cassou-Mounat

<sup>919</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*a décidé que j'étais géographe. Comme je l'aimais bien, j'ai fait de la géographie et j'ai continué comme ça, mais en fait j'ai toujours considéré que j'étais historienne* ». Marie-Claire Rouyer-Daney, assistante en anglais à partir de 1967 sur le campus, souligne pour sa part le rôle déterminant de Jean Dulck<sup>920</sup> : *« le fait que je pouvais être dirigée par celui que je considérais comme mon maître, Jean Dulck.[...] je vous ai dit que je m'accommodais très bien du système paternaliste, parce que j'admirais et je respectais mon maître, mais je n'étais pas écrasée par la hiérarchie, parce que je n'étais pas impressionnée par les titres, mais seulement par la valeur des personnes [...] Cependant j'ai toujours eu un grand respect pour mon patron de thèse, qui a quitté Bordeaux pour Paris dès 1970. D'un côté, je détestais le système paternaliste ; et je n'étais pas impressionnée par les titres si la personne n'était pas estimable. De l'autre, je vénérais un père spirituel. Il est mort, maintenant, mais je continue à voir sa femme. Ce qui est curieux c'est que j'ai joué le rôle de mère spirituelle, après. J'ai encouragé et parfois protégé de jeunes collègues des deux sexes qui faisaient de la très bonne recherche, mais sans rien sacrifier de leur enseignement* ». Pour Micheline Cassou-Mounat, les raisons de sa nomination lui semblent mystérieuses, mais très probablement par modestie, alors qu'elle a eu l'agrégation rapidement *« j'ai moyennement aimé les études, je réussissais moyennement, ce que j'ai réussi le mieux c'est l'agrégation, que j'ai réussi tout de suite »* et qu'elle enseignait en classe préparatoire au lycée Camille Jullian de Bordeaux : *« Je pense que, je leur ai toujours dit [ ...] qu'il m'avait élue, vous savez que c'est par cooptation, j'ai toujours pensé qu'il m'avait élue par erreur. Parce que justement, ils n'aimaient pas, ils ne voulaient pas avoir de femmes, et je n'ai pas compris pourquoi. J'étais à ce moment-là professeure à Camille Julian, avec les classes préparatoires de Saint-Cloud, vous voyez, et vraiment c'était un poste très très bien. Je n'avais pas de vraies raisons de changer sauf que le Doyen Papy était un peu un père pour moi, vous voyez. Alors quand il m'a dit qu'il fallait que je vienne pour faire la propédeutique. Bon, moi j'ai dit d'accord, et avec lui j'aurai fait n'importe quoi de toute façon, je suis venue, je me suis faite engueulée comme il n'est pas possible par la Directrice de Camille Jullian qui m'a mise à la porte de son bureau en me disant que je regretterai un poste comme ça, qui était quand même un poste d'enseignement élevé [...] de préparation à Saint-Cloud et Fontenay et que si je venais lui redemander, elle ne me reprendrait pas. Elle a été très très méchante, elle m'a vraiment mise à la porte, je suis partie en pleurant et le Doyen Papy m'a dit de ne pas m'inquiéter, que ça lui passerait. Et je suis arrivée comme ça en géographie, mais je ne sais pas du tout [...] pourquoi ils m'avaient choisie, je ne l'ai jamais su bien entendu. Mais cela m'a tout de suite plu, parce qu'il se trouve que dans le personnel de l'Institut de Géographie à ce moment-là, il y avait tous mes anciens*

---

<sup>920</sup> Jean Dulck fut professeur à la faculté des lettres de Bordeaux de 1964 à 1968 avant sa mutation à Nanterre.

*copains* ». Bien que cela puisse paraître contradictoire avec une des phrases précédentes « *ils n'aimaient pas, ils ne voulaient pas avoir de femmes* », Micheline Cassou-Mounat considère qu'elle a été bien accueillie : « *Guy Lasserre<sup>921</sup>, Pierre Barrère<sup>922</sup>, tout ça c'étaient des copains d'études, donc bien entendu, j'étais la toute seule femme, ça manquait un peu de conversation sur les chiffons, ça oui, mais ceci dit c'était très agréable. Ils ont été extrêmement gentils, ils ne m'ont pas du tout fait sentir que j'étais assistante, parce que finalement je rétrogradais. Par rapport à professeur de Grandes Écoles, si vous voulez, je redevais assistante* ». Néanmoins, Guy Lasserre et Pierre Barrère qui sont, donc, de la même génération que Micheline Cassou-Mounat, sont déjà, lorsque cette dernière arrive comme maître-assistante, titulaire d'une chaire pour le premier, maître de conférences pour le deuxième. Micheline Cassou-Mounat ajoute : « *le Doyen Papy bien sûr, et Monsieur Enjalbert qui, tous les deux d'ailleurs, étaient mes anciens professeurs. Et puis, Pierre Barrère, Guy Lasserre, Jean Borde aussi, qui étaient mes anciens camarades de fac. [...] Ceux-là je les connaissais beaucoup. [...] Quand je suis arrivée pour faire la propédeutique, et après la première année de licence, ils avaient recruté une dizaine de [...] de jeunes professeurs. J'étais plus âgée qu'eux, relativement, puisque j'avais quand même quinze ans de secondaire, et eux ils commençaient. Mais enfin on s'est superbement bien entendu [...] Je suis restée - très - en relation avec eux et on a travaillé tout le temps ensemble. L'atmosphère était excellente, de ce point de vue-là, si vous voulez. On s'entendait très très bien pour travailler, pas de problèmes, il n'y a jamais eu de difficultés* ». Elle souligne l'aide de ses « *anciens copains* » pour le domaine de la recherche qu'elle ne connaissait pas après ses quatorze années passées dans le secondaire : « *A mes débuts, heureusement j'ai eu, je vous dis, Jean Borde et Pierre Barrère qui m'ont fait gagner beaucoup de temps parce qu'ils m'ont expliqué comment il fallait faire. Parce que c'est tout à fait autre chose, la recherche, je n'en faisais pas dans l'enseignement secondaire. Et une fois que vous y prenez goût, vous y prenez goût* ». Au bout du compte Micheline Cassou-Mounat fait à propos de l'atmosphère de travail un portrait bien plus flatteur de la faculté des lettres de Bordeaux avec l'environnement très masculin que du lycée où elle exerçait en tant que professeur de classes préparatoires : « *c'est que l'atmosphère, maintenant ça a dû changer parce que c'est mixte, mais moi quand j'étais dans le secondaire ce n'était pas mixte, et je vous assure que les bonnes femmes, elles sont moins sympas que les hommes. [...] moi ce que je leur ai reproché, c'est qu'elles avaient un sens de la hiérarchie, qui était extrêmement pénible, elles le faisaient sentir. Moi j'arrivais de*

<sup>921</sup> Guy Lasserre est nommé en octobre 1953 à la faculté des lettres de Bordeaux, il est en 1964 titulaire de la chaire de « géographie tropicale » en 1963.

<sup>922</sup> Pierre Barrère (1921-2011) maître-assistant, puis maître de conférences, puis professeur à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

*Limoges, je faisais mon service, elles ne me disaient pas bonjour. Les hommes ont toujours été très gentils. Elles avaient des critères de sélection des gens qu'elles fréquentaient, dans la salle des professeurs. En tête il y avait les agrégées mariées avec des médecins, après les professeurs agrégées mariées avec des directeurs, et celles mariées aux avocats, et ensuite les célibataires comme moi, suivies des personnes qui n'étaient pas agrégées. Alors celles-là, on ne les saluait même pas. [...] Je crois que c'était spécial à Camille Jullian, parce que j'avais des amis qui étaient à Talence et ce n'était pas comme ça. Mais là, il y avait ces bonnes femmes, pas toutes, il y en avait qui étaient très gentilles quand même, heureusement. Mais moi je n'allais pas en salle des professeurs. Elles ne me disaient pas bonjour, c'était décourageant, voyez, et ça j'ai vu tout de suite la différence entre cette atmosphère-là et les hommes quand je suis arrivée. Il aurait pu y avoir, je vous dis, des différences dans la mesure où j'étais redevenue assistante moi, bon on me l'a pas fait sentir du tout [...] J'ai été, je suis très très contente de mon parcours, j'ai eu beaucoup de chance, ça c'est très, très, bien passé »<sup>923</sup>. Marie-Claire Rouyer-Daney n'a pas le même sentiment de relative facilité pour son entrée comme assistante à la faculté des lettres en 1967. Elle met moins en cause la réticence des hommes à accueillir des enseignantes qu'un système qui permet difficilement à une femme mariée et jeune mère de famille de s'exprimer : « Je suis arrivée à la faculté des lettres en octobre 1967, dans le système du mandarinat. Le système était paternaliste, mais j'ai pris ce paternalisme dans le bon sens. J'ai inscrit mon sujet de thèse d'état, « Samuel Foote, dramaturge satirique (1721-1777) » avec le professeur Jean Dulck, spécialiste du théâtre anglais du 18<sup>ième</sup> siècle. J'avais suivi ses cours - excellents - en licence. Mais, à l'origine, ce n'était pas le sujet que j'avais choisi en premier. Et mon changement de sujet a été dû précisément au fait que j'étais déjà mariée et mère de famille. Cette situation m'avait déjà empêchée pendant plusieurs années d'envisager d'entrer dans le supérieur. Mon mari avait été recruté comme assistant en 1965. Il faisait une thèse sur le théâtre du 19<sup>ième</sup> siècle et passait tous les étés dans les bibliothèques en Angleterre. La recherche en anglais était beaucoup plus difficile avec une famille que, par exemple la faire en histoire locale, où les documents sont à proximité. Et internet n'existait pas à l'époque. Donc je me disais qu'une thèse dans la famille était déjà difficile, alors deux ! Mais je me sentais frustrée en voyant une femme et plusieurs hommes, reçus à l'agrégation, après moi, et dans un moins bon rang, recrutés à la fac. J'ai commencé par être candidate à un poste de vacataire en propédeutique, deux heures par semaine. Puis au début de l'année 1967, il y a eu plusieurs créations de postes pour l'année suivante. Et Jean Dulck m'en a proposé un. Mon mari m'a encouragée à*

---

<sup>923</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*accepter. Un poste d'assistant impliquait le choix d'un sujet de thèse ». Après avoir dû changer de sujet de thèse pour des raisons d'accès trop difficile aux sources qui se trouvaient principalement aux Etats-Unis, un véritable parcours du combattant attend Marie-Claire Rouyer-Daney qui demande abnégation et un grand sens de l'organisation : « J'ai choisi mon nouveau sujet pour plusieurs raisons. D'abord mon intérêt pour le théâtre du 18<sup>ième</sup> siècle et le fait que je pouvais être dirigée par celui que je considérais comme mon maître, Jean Dulck. Il avait développé la recherche dans ce domaine et la bibliothèque d'anglais était bien pourvue en ouvrages généraux. Il y avait aussi un centre de recherches sur le 18<sup>ième</sup> siècle et notamment sur le théâtre français avec le professeur Lagrave (qui a siégé à mon jury de thèse). Ensuite, parce que je pouvais acheter chez des bouquinistes anglais le texte des pièces. Donc je m'organisais ainsi : je passais l'été avec mes enfants, pendant que mon mari était en Angleterre. La rentrée universitaire n'était que le 1<sup>er</sup> octobre, et encore seulement pour les examens, et on pouvait se faire remplacer pour les surveillances. La rentrée des écoles primaires était mi-septembre et il était plus facile de faire garder mes enfants à ce moment-là. Donc je prenais une jeune fille au pair et ma mère s'occupait de mon troisième enfant, une fille qui est née en 1969. Je travaillais à la British Library, ou à la Bodleienne à Oxford pendant à peu près trois semaines. J'ai eu l'immense chance qu'à cette époque on puisse encore photocopier les ouvrages antérieurs à 1800. Donc je faisais des monceaux de photocopies qui me permettaient de travailler chez moi le reste du temps. Je me souviens qu'à mon retour, j'allais chercher mes enfants à l'école pour leur faire la surprise de mon arrivée. Et les mères qui attendaient à la sortie, me regardaient d'un sale œil. Certaines disaient même : « Ah, ces pauvres enfants doivent être bien contents de retrouver leur mère ». Il était tout à fait acceptable d'être professeur dans le secondaire, parce que les services étaient compatibles avec les horaires des enfants ». Dans ses propos, revient fréquemment le terme « mandarinat », autre critique porté au système qui est aussi qualifié de « jungle » : « Donc, dans le récit de ma carrière, j'en étais arrivée à ma nomination au grade de maître-assistant. Mais le plus important, précisément pour ma conscience féministe, c'est la manière dont j'y suis arrivée. Je vous ai dit que les assistants agrégés étaient détachés de l'enseignement secondaire pour une période maximum de 7 ans. En Anglais, et peut-être aussi dans d'autres disciplines, l'usage, une sorte de gentleman's agreement, voulait qu'on présente les fameuses 100 pages de thèse au bout de 4 ans. J'avais eu ma fille en mai 69. Il me restait donc 3 ans et j'ai commencé tranquillement mes recherches durant l'été 69. Or pendant mai 68, une femme, qui avait été recrutée en même temps que moi, avait complètement disparu de l'université, dès le début des événements. En fait, pendant que nous, nous faisons la révolution, elle, elle faisait sa thèse. En 69, j'apprends qu'elle allait présenter ses fameuses pages pour être*

qualifiée, donc seulement après deux ans d'assistantat. Et là, le monde s'est écroulé. Depuis ma plus tendre enfance, j'avais toujours travaillé consciencieusement, en suivant les règles, et j'avais toujours été récompensée selon mon mérite. J'ai compris que, en entrant dans l'enseignement supérieur, j'entrais dans la jungle où je devrais me battre. Mais, quand je regardais mon emploi du temps, je devais aller chercher les enfants à l'école, m'occuper d'eux, alors que mon mari faisait à la fois du théâtre et de la politique et considérait que ses journées lui appartenaient pour défendre de grandes causes. Donc le fait que je sois une mère ne me permettait pas de lutter à armes égales avec mes collègues qui étaient tous des rivaux en puissance. Et c'est à ce moment-là que je suis vraiment devenue féministe. Ce parcours continue à forger une grande force de caractère initial et développe une conscience féministe : « Et ensuite quand je suis parvenue à monter en grade, j'ai essayé d'encourager les femmes comme moi à ne pas rester maître-assistant ou plus tard maître de conférences. Mais j'ai moi-même dû attendre que mon mari ait soutenu sa thèse - et il a pris son temps - pour enfin terminer la mienne. Il a accepté de s'occuper des enfants tout un été, et là j'ai travaillé 16 heures par jour. J'ai quand même réussi à terminer mon doctorat d'état en 1978, à l'âge de 40 ans. Et j'ai eu la chance d'avoir un poste de professeur l'année suivante ». Le sentiment d'un combat permanent domine alors dans ses propos. A la question : « Et quel était le rapport entre votre groupe de femmes et d'autres enseignants ? », Marie-Claire Rouyer-Daney répond : « Ils étaient condescendants ; ils jugeaient que nous faisons du maternage. Mais aussi nous avons forcé le respect, parce que, parmi nous, il y avait des femmes irréprochables. Le problème des femmes, c'est qu'elles doivent être irréprochables. Mais il fallait un certain courage pour tenir tête aux mandarins »<sup>924</sup>. Avec Micheline Cassou-Mounat et Marie-Claire Rouyer-Daney deux approches de l'intégration des femmes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux à partir des années soixante, ont pu être observées : les différences de « vécu » ont aussi pour origine les personnalités très différentes des deux enseignantes<sup>925</sup>. Jean-Claude Drouin<sup>926</sup>, assistant cours Pasteur à partir de 1963, évoque dans son témoignage, près de cinquante ans, après l'arrivée des femmes : « Oui, j'ai vécu ça,

<sup>924</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>925</sup> Pour le regard des femmes sur leur intégration et leur parcours des années 1970 au début des années 2000 voir LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XXe siècle », p. 146-149 dans LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin*, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, numéro spécial, n°15, 2009.

<sup>926</sup> Jean-Claude Drouin, histoire, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1963, doctorat en 1967, maître de conférences.

*j'étais tout à fait favorable, et en histoire on était déjà habitué grâce à l'histoire<sup>927</sup> du Moyen-âge »<sup>928</sup>. Angel Perez<sup>929</sup>, assistant d'anglais depuis 1967, partage le même sentiment : « *Et donc là il y avait des collègues femmes d'emblée alors qu'autrement, [au sein de] la vieille faculté des lettres à Bordeaux, il n'y en avait presque pas. Pour moi, j'ai accepté les femmes et il ne me semble pas avoir vu de la discrimination envers elles. Non, je ne pense pas qu'il y en avait et en plus dans notre public il y avait surtout des femmes, donc on acceptait, et chez les collègues c'est pareil »<sup>930</sup>. Il n'est pas sans signification que la perception de l'arrivée des femmes à la faculté soit différemment perçue par une majorité de femmes et par les hommes.**

Pendant presque un siècle, et surtout lors des décennies 1880-1900, 1950-1970, le corps enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux s'est enrichi d'un personnel de plus en plus nombreux aux statuts différents. A partir du second XXe siècle, la féminisation débute mais reste encore très relative.

## **B - Les origines et la formation des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

### **1. Le lieu de naissance des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

139 lieux de naissance ont été renseignés parmi le corps des 150 enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux. Si leurs origines apparaissent très disparates, quelques grands axes peuvent, malgré tout, être dégagés<sup>931</sup>. En premier lieu, le recrutement est très faiblement local contrairement à l'image souvent véhiculée pour les universités de province, au moins pour la fin du XXe siècle. De la fin du XIXe siècle à 1968, près de 85 % des enseignants ne sont pas

---

<sup>927</sup> Marguerite Roques

<sup>928</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>929</sup> Angel Perez assistant en 1967, maître-assistant en 1970, maître de conférences.

<sup>930</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>931</sup> Annexe 48.

originaires de l'Aquitaine<sup>932</sup>. Le premier département dont sont issus les enseignants est la Seine (13.67 %). Dix-sept sont nés à Paris dont les professeurs Emile Delage, Pierre Grimal, Louis Halphen, Auguste Renaudet, Yves Renouard, Gaston Richard, Marguerite Roques, Paul Stapfer et aussi, le chargé de cours de 1937 à 1938, Raymond Aron. Georges Cirot et Bernard Guillemain sont de Neuilly sur Seine. Cinq d'entre eux, seulement, obtiennent une mutation à Paris après leur passage à Bordeaux. Le deuxième département d'où sont originaires les universitaires est la Gironde (10.07%). Seuls Max Bonnafous, Robert Brunschvig, Paul Burguière, Fernand Chapouthier, André Darbon, Georges Rodier et Pierre Tucoo-Chala sont nés à Bordeaux. Sept autres enseignants ont leurs racines en Gironde, Pierre Berger (Saint-Brice), François Bourricaud (Saint-Martin-du-Bois), Henri de la Ville de Mirmont (Caudéran), Robert Escarpit (Saint-Macaire), Robert Etienne (Mérignac), René Lafon (Mérignac), Jean Marcadé (Libourne). Hormis Max Bonnafous qui choisit une carrière politique, tous ces hommes ont été professeurs au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Peut-on y voir de leur part un attachement local qui les pousse à « réussir » dans la faculté de « leur » département de naissance, même si cinq d'entre eux<sup>933</sup> poursuivent leur carrière à Paris ?<sup>934</sup>. Sur les vingt-quatre enseignants qui débutèrent comme assistants à la faculté des lettres de Bordeaux au cours des années cinquante et soixante et dont les témoignages ont été recueillis<sup>935</sup>, cinq sont bordelais<sup>936</sup>, un natif du Bouscat<sup>937</sup> ce qui représente une proportion d'un quart : il faudrait une étude beaucoup plus exhaustive pour déterminer si le recrutement massif des assistants et maîtres-assistants au cours des années soixante a accru le nombre d'universitaires « locaux ». Certains d'entre eux notent leur attachement à Bordeaux. Jean Dumas<sup>938</sup> considère celui-ci comme un critère dans le déroulement de sa carrière : « *La raison, elle est fondamentale. J'étais Bordelais, je le suis toujours comme vous le voyez, je me trouvais bien à Bordeaux. J'avais ma famille bien sûr, mes amis et donc je me trouve naturellement à Bordeaux* »<sup>939</sup>. Roger Navarri<sup>940</sup> montre sa volonté de rester à Bordeaux : « *Je ne voulais pas partir de Bordeaux, je ne pouvais pas candidater partout pour des raisons*

<sup>932</sup> Aquitaine : Gironde, Dordogne, Landes, Pyrénées atlantiques, Lot et Garonne.

<sup>933</sup> Brunschvig, Chapouthier, Rodier, Bourricaud, Marcadé

<sup>934</sup> Pierre Tucoo-Chala est actif à l'université de Pau et des pays de l'Adour

<sup>935</sup> 2013/2014/2015 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>936</sup> Marie Claire Rouyer Daney, Jean Dumas, Roger Navarri, Yves Péhaut, Jean-Claude Chantre

<sup>937</sup> Guy Mergoil

<sup>938</sup> Jean Dumas, géographe, étudiant cours Pasteur, maître-assistant en 1969, professeur 1979.

<sup>939</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>940</sup> Roger Navarri, littérature, étudiant cours Pasteur, assistant en 1967, maître-assistant, maître de conférences en 1979.

*familiales* »<sup>941</sup>. Egalement, en élargissant l'aire d'observation à l'Aquitaine, les enseignants représentent 15.11% des données concernant le lieu de naissance : l'ancrage local reste, donc, faible. Henri Cavaillès, Paul Courteault sont originaires de Pau, Henri Lorin de Bayonne, Gaston Guillaumie, Guy Lasserre, Philippe Sagnac de la Dordogne (respectivement Atur, Salignac, Périgueux), Louis Papy de Mont de Marsan<sup>942</sup>. Quatre de ces enseignants sont des géographes éminents, Henri Cavaillès, Guy Lasserre, Henri Lorin, Louis Papy soit un tiers des universitaires géographes du corpus : doit-on y trouver un autre exemple de l'affection des géographes pour la faculté de la région dont ils sont issus ? Le lieu de naissance de quatre universitaires se situe en Charente : Jean Audiat, Pierre Barrière, Jean Château, Maurice Dupuy. Cinq enseignants, enfin, sont nés à Toulouse : Henri-Auguste Couat, Charles Higounet, Jean Loiseau, Paul Marres, Denis Saurat<sup>943</sup>.

Une observation chronologique des lieux de naissance confirme les axes déterminés précédemment. Avant 1918, de 1919 à 1945, après la Seconde Guerre mondiale, la Seine reste le département dans lequel est né le plus grand nombre d'enseignants. Quelle que soit la période prise en compte, le recrutement local reste peu important. Néanmoins sur ce dernier point, une nuance est à apporter. Les universitaires nés en Aquitaine représentent de 1918 à 1945, en effet, près de 22 % des enseignants plus que pour les autres périodes. Trois départements ont donné naissance chacun à quatre professeurs sur la totalité de la période. Les historiens ou géographes, Auguste Brutails, Pierre Camena d'Almeida, Pierre Paris, Henri Enjalbert sont Aveyronnais et, sont, en plus pour les trois premiers de la même génération, nés entre 1859 et 1865. La place de l'Aveyron est une constance à remarquer pour la faculté des lettres de Bordeaux. Guy Mergoïl<sup>944</sup>, né au Bouscat, assistant en géographie à partir de 1966 qui réalise une thèse sur « *les transformations contemporaines de l'élevage en Haute Guyenne (Quercy et Rouergue* », auteur d'un ouvrage sur le Rouergue<sup>945</sup> montre les liens existants - fortuits certes - avec cette région : « [...] *du Rouergue que j'ai découvert à l'occasion de mon mariage avec une infirmière paloise aux racines aveyronnais et sous l'influence du professeur Henri Enjalbert, lui aussi rouergat. En somme c'est par le cœur et l'esprit que le Rouergue est devenu ma « seconde patrie* »<sup>946</sup>. Autre particularité à signaler,

---

<sup>941</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>942</sup> Aucun enseignant du corpus n'est né dans le Lot et Garonne.

<sup>943</sup> Aucun lien n'a été trouvé au niveau de leurs études qui pourrait expliquer cette particularité.

<sup>944</sup> Géographe, étudiant cours Pasteur, de 1954 à 1960, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1966-1972.

<sup>945</sup> Guy Mergoïl, *Le Rouergue*, Privat, Toulouse, 1982.

<sup>946</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Jacques Rambaud, Jean Hatzfeld, Pierre Roussel, sont nés à Nancy respectivement en 1878, 1880, et 1881. Même si celle-ci n'appartient pas à l'Empire allemand après le traité de Francfort de 1871, elle en est proche : est-ce une conséquence de la situation politique de la région qui est ici à observer ? Une analyse identique peut, peut-être, être conduite pour Adolphe Waltz, né à Colmar en 1840, Maxime Collignon à Verdun en 1849, Emile Bréhier à Bar le Duc en 1876, villes proches de l'Empire. Alfred Espinas, Jules Le Gras, Charles Cestre, André Boulanger sont originaires du département de l'Yonne<sup>947</sup>.

Robert Fawtier (1885-1966), Georges Luciani (1903) sont nés dans des territoires, alors possessions françaises, ainsi que Pierre Gourou (1900-1999) ; les premiers en Algérie, le dernier à Tunis. Enfin, le lieu de naissance de René Lacroze est l'Argentine, de Julien Rouge la Suisse, d'Albert Farmer Manchester, de Michel Feghali le Liban. Albert Farmer et Michel Feghali sont naturalisés respectivement en 1924 et 1930. Ils ont failli être exclus de la fonction publique avec les lois mises en vigueur par le Régime de Vichy. L'étude des lieux de naissance montre, pour le corps enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux, des origines très diverses avec, toutefois, un ensemble important représenté par la région parisienne et quelques cas particuliers.

## **2. Les origines sociales des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux**

De la fin du XIXe siècle aux années soixante, la profession du père de 69 professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux a pu être déterminée<sup>948</sup>. Ces données restent non exhaustives et ponctuelles. Près de 60% d'entre eux, soit 41 enseignants, sont fils de fonctionnaires, pour près de la moitié de l'Education Nationale. Jean-François Condette désigne ce phénomène par l'expression de « *pépinière de l'Instruction publique* »<sup>949</sup> pour décrire l'importance de ce milieu pour les professeurs de la faculté de Lille de 1870 à 1940. Ainsi, Edouard Bourciez, Charles Cestre, François Chevalier, Henri Daudin, Pierre Flottes, Auguste Haury, Jean Loiseau et Pierre Paris ont, par exemple, un père professeur du secondaire ; celui de Joseph Dresch est professeur au Prytanée militaire, celui de François-Georges Pariset professeur à la faculté des lettres de Nancy. Le primaire est représenté : Jean Château, Robert Escarpit, Gaston Guillaumie, Noël Salomon et Paul Vernière ont des parents

---

<sup>947</sup> Aucun lien n'a été trouvé au niveau de leurs études qui pourrait expliquer cette particularité. Alfred Espinas, Jules Le Gras et Charles Cestre ont dû se croiser en tant qu'enseignants à La Sorbonne où ils ont été mutés.

<sup>948</sup> Annexe 49.

<sup>949</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.42.

instituteurs. Cette dernière fonction est celle des pères de Gaspard Delpy et de René Lafon. Les fonctionnaires des finances sont aussi représentés. Théodore Ruysen, Albert Cherel, Pierre Barrière, Charles Higounet, René Vallois sont respectivement les fils d'un sous-inspecteur des contributions directes, d'un contrôleur des contributions directes, d'un employé des contributions indirectes, d'un contrôleur des finances, d'un receveur des contributions indirectes. Les pères de Georges Radet, Jean Mesnard, Henri Lorin travaillent dans les postes et télégraphes. Cinq professeurs sont des fils de sous-officiers : Robert Etienne (cavalerie), Louis Halphen (chef d'escadron artillerie mais aussi mathématicien et membre de l'Académie des sciences), André Lebreton (sous-intendant), Edouard Morot-Sir (sergent au 29<sup>e</sup> RI), Eugène Revert (adjudant au 115<sup>e</sup> régiment d'infanterie). Christophe Charle a établi, comparant les périodes 1809-1908 et 1909-1939, pour les origines sociales des professeurs de la faculté des lettres de Paris que « *se confirme, si l'on met en parallèle ce déclin des professions libérales médicales et juridiques, la coupure entre l'Université au plus haut niveau et la bourgeoisie cultivée libérale, tandis que le recrutement se fait de plus en plus au sein des classes moyennes liées à l'Etat* »<sup>950</sup>.

Quatre professeurs sont issus du milieu agricole : Pierre Berger, François Bourricaud, Henri Enjalbert, Pierre Metais. Les pères de Paul Burguière, Pierre Camena d'Almeida, et Paul Courteault sont respectivement caissier à la Banque de France, employé des chemins de fer secrétaire de mairie de la ville de Pau. Fernand Chapouthier est le fils d'un ferblantier installé rue de Bègles à Bordeaux.

Huit universitaires font partie de la bourgeoisie moyenne : les pères de Robert Brunschvig, André Darbon (négociant à Bordeaux, cours du Chapeau Rouge), René Galland et Paul Masqueray étaient négociants, ce qui représente 5.8% du corpus, celui de Serge Lerat agent de change, de Michel Lejeune fabricant de broderie, de Maurice Braure ingénieur civil des mines, et de Pierre Brachin pharmacien. Enfin, seuls Bernard Pottier et Henry de Bouillane de Lacoste sont fils d'industriels.

Cette analyse à grand trait pour la faculté des lettres de Bordeaux semble correspondre à la description beaucoup plus précise que mène Jean-François Condette pour les origines sociales des professeurs de Lille de 1870 à 1940 : « *Quatre milieux privilégiés de recrutement semblent en fait se dégager de l'examen des données qui confirment surtout la réalité de l'autorecrutement au sein des milieux professionnels liés à la fonction publique et à l'enseignement, même s'il faut reconnaître une ouverture certaine aux classes moyennes, issues de l'univers de la boutique et du commerce. La moitié des familles de nos enseignants*

---

<sup>950</sup> Charle Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 2 (1909-1939), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1986, p. 4.

*lillois (45 sur 90) travaillent au sein des divers rouages de l'Etat avec une domination fort importante des personnels de l'Instruction publique »<sup>951</sup>.*

Sur les 24 enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux dont le témoignage a été recueilli, la profession du père voire de la mère ou le milieu familial sont connus pour quinze d'entre eux, ce qui permet seulement de faire quelques remarques. Cinq de ces assistants ou maîtres-assistants des années cinquante et soixante ont un père professeur. Marie-Claire Rouyer, assistante d'anglais en 1967, décrit l'influence familiale sur le choix de ses études : « *Pour que vous compreniez pourquoi j'ai choisi l'anglais, il faut vous dire que je suis issue d'une famille d'agrégés, père et mère [...] Mes parents n'étaient pas de famille très riche, ils ont donc travaillé pour financer leurs études et ma mère était vraiment une pionnière. Elle a passé l'agrégation d'histoire, (il n'y avait que neuf places pour toute la France) en 1929, l'année où Simone de Beauvoir a passé l'agrégation de philosophie, et, elle était avec elle à la Sorbonne. Elle était parisienne ma mère, et avait déjà été professeure pour gagner sa vie. Donc mes parents ont eu trois enfants, j'étais l'ainée et c'est sur moi qu'ont porté tous leurs désirs, les autres, bien sûr, étaient élevés strictement, mais beaucoup moins que moi. Quand je suis née, ils ont dit : elle sera agrégée, donc moi j'ai été élevée pour devenir agrégée, pour moi l'agreg. c'était obligatoire. Et quand je disais quelque chose, on me disait quand tu seras agrégée, tu feras ce que tu voudras. Et en particulier, tu ne te marieras pas avant d'être agrégée parce que si tu es mariée tu auras des enfants. [...] Depuis l'âge de six ans il fallait que je sois première, il y avait des prix, le prix d'excellence j'étais la meilleure élève, j'avais le prix d'excellence et j'ai été reçue au bac avec mention très bien à une époque où il y en avait très peu [...] Mon père était agrégé de lettres classiques, et il nous a tous appris le latin à partir de l'âge de 8 ans. Mais mon père a toujours rêvé des langues vivantes parce que lui avait fait latin et grec ; alors on a fait du latin bien sûr, mais on n'a pas fait du grec, on a fait une langue vivante et tout le monde faisait anglais première langue, et en deuxième langue, on a fait espagnol parce que mon père qui avait enseigné au Maroc, avait appris l'espagnol tout seul »<sup>952</sup>. La phrase utilisée par Régis Ritz, assistant d'anglais à la faculté des lettres de Bordeaux à partir de 1966, à propos de son parcours « *dans ma famille il y avait déjà des enseignants d'anglais, notamment mon père : il y a là une filiation* »<sup>953</sup>, pourrait être appliquée à Jean Mondot, fils de professeur d'allemand. Cinq de ces enseignants sont issus*

<sup>951</sup> CONDETTE J.F. *Les lettrés de la République...*, op. cit., p.42.

<sup>952</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>953</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

des classes moyennes ou modestes. Jean-Claude Drouin, assistant en histoire en 1963, décrit ainsi sa famille et les racines de quelques-uns de ses centres d'intérêt : « *Je suis né à Paris 16<sup>e</sup> dans les beaux quartiers et je suis issu d'une famille de Français moyens. Mon père était comptable dans une compagnie d'électricité et ma mère était chargée de l'état civil du premier arrondissement de Paris, juste en face la colonnade du Louvre et près de l'église Saint Germain l'Auxerrois. Je crois que ce fait a eu une influence ensuite sur mon orientation, puisque Saint Germain l'Auxerrois, vous le savez, est la chapelle et l'église des Rois de France. Ainsi toute mon enfance, je fréquentais déjà tous les registres d'état civil du premier arrondissement de Paris où il y avait tous les actes de naissance et de décès des membres des familles régnantes ou diplomatiques du premier arrondissement de Paris. Mes grands-parents sont des Parisiens, du côté de mon père trois ou quatre générations de gens venus du Morvan, et qui étaient descendus avec les fleuves vers la capitale. Et du côté de ma mère des familles du Sud-Ouest, de la Corrèze, et de la Dordogne qui étaient des petits propriétaires terriens et qui vendaient leurs produits, viandes dans des boucheries et, en particulier, à Ribérac. Donc un Français moyen et venu des quatre coins de la France* »<sup>954</sup>.

Guy Mergoïl, assistant en géographie à partir de 1966, fait aussi part de l'empreinte familiale : « *Milieu familial ; des salariés aux revenus modestes, employés, mais d'assez bon niveau culturel, goût pour la lecture, la musique, l'opéra, l'histoire* »<sup>955</sup>. Trois de ces universitaires décrivent un milieu familial aisé. A contrario, Joseph et Angel Perez sont enfants d'immigrés espagnols. Angel Perez, assistant en anglais à partir de 1967, témoigne de sa jeunesse : « *Je suis né en 1936 et mes parents sont issus de l'immigration espagnole. J'ai grandi à Bayonne, la ville étant très proche de la frontière, avec la guerre civile en Espagne, il y a eu un afflux d'étrangers, et j'ai eu une enfance marquée par certains problèmes d'intégrations. On m'a fait comprendre, notamment à l'école que j'étais un « étranger », j'ai été traité de « sale espagnol ». [...] Ma mère me disait de ne pas parler espagnol devant les filles (rires). Si aujourd'hui je maîtrise la langue espagnole, à l'époque ce n'était pas le cas, quand on me parlait espagnol je répondais en français. [...] Mes parents n'étaient pas riches. A l'époque de l'entrée en sixième, il y avait un concours pour y accéder et les professeurs, qui n'étaient pas des gens méchants, posaient la question « Que fait votre père ? ». Il y avait autour de moi des enfants dont le père était juge, médecin ou encore exerçait une profession libérale, alors que moi mon père était à l'époque ouvrier dans une usine, je m'en rappelle, ça m'avait marqué. Puis, en 1947, je suis entré au lycée de Bayonne et j'ai fait des études assez bonnes, j'ai eu le prix d'excellence*

---

<sup>954</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>955</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

deux fois et puis après j'ai passé mon bac en 1954 dont à l'époque par ailleurs on passait l'écrit à Bayonne même, et l'oral à Bordeaux ! Après le bac, je suis venu à Bordeaux (en 1955) tout comme mes parents qui ont déménagé dans la région bordelaise après avoir acheté à crédit une boulangerie, et j'ai fait hypokhâgne au lycée Montaigne jusqu'en 1956 »<sup>956</sup>. Des origines sociales diverses, marquées encore par l'enseignement, caractérisent les quelques cas décrits précédemment. Christophe Charle évoque les travaux de Pierre Bourdieu qui montrent pour la faculté des lettres de Paris que les « catégories les plus modestes n'accèdent à la consécration suprême qu'après la guerre du fait de l'atténuation de la coupure entre les deux ordres d'enseignement, primaire et secondaire, dans l'entre-deux-guerres »<sup>957</sup>.

### **3. Les établissements de formation des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

La possibilité d'enseigner dans les facultés est synonyme d'une formation universitaire poussée et variée. Sur le corpus de 150 enseignants, 139 ont un parcours d'études renseigné<sup>958</sup>. La première caractéristique est constituée par l'écrasante domination de l'Ecole Normale Supérieure : 77 enseignants<sup>959</sup> sont passés par celle-ci soit 55, 4 % entre la fin du XIXe siècle et 1968. Parmi eux, de nombreuses figures emblématiques de la faculté des lettres de Bordeaux : Henri-Auguste Couat, Henri de la Ville de Mirmont, Camille Jullian, Pierre Paris, Pierre Imbart de la Tour, Georges Radet, Emile Durkheim, Georges Cirot, Pierre Camena d'Almeida, Albert Dufourcq, Théodore Ruysen, Paul Courteault, Joseph Dresch, Auguste Renaudet, Yves Renouard, Jean Loiseau, René Lafon, Henri Enjalbert, Pierre Grimal, Robert Etienne, Yves Lefèvre, Guy Lasserre, Jean Marcadé, Robert Escarpit, François Crouzet... Le même phénomène s'observe dans les autres facultés. Un certain « esprit de corps » existe : « Nés la même année, en 1859, Pierre Paris, Camille Jullian et Georges Radet, en dehors de leurs parcours respectifs, forment à la faculté des lettres un groupe uni [...] Du trio, Georges Radet est le seul à rester à Bordeaux. [...] Malgré l'éloignement, Camille Jullian collabore avec dévouement à la Revue des Etudes Anciennes

---

<sup>956</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>957</sup> Charle Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 2 (1909-1939), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1986, p. 5.

<sup>958</sup> Annexe 50.

<sup>959</sup> Annexe 50.

dans laquelle, pendant plus de trente ans, il rédige les notes gallo-romaines dont il a la charge »<sup>960</sup>. Dans la même veine, François Crouzet, nommé en 1956 professeur au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, écrit : « *Je retrouvais à Bordeaux plusieurs camarades de l'Ecole, ainsi Jean Mesnard*<sup>961</sup>, *André Bertière (qui avait été aussi mon condisciple en classe quatrième à Versailles !). Ce dernier devait mourir prématurément [...] Particulièrement hospitalier fut Robert Etienne (promotion 1942) [...] Les Etienne étaient nos voisins du Bouscat, et nous nous voyions souvent* ». Pour autant, il poursuit : « *En revanche, je n'eus pratiquement aucune relation avec un autre archicube, plus ancien*<sup>962</sup>, *Robert Escarpit, qui était professeur d'anglais ; il écrivit pendant de longues années un "billet" quotidien dans Le Monde, qui me paraissait montrer que, tout en étant angliciste, le sens de l'humour lui était étranger* »<sup>963</sup>. Jean-Louis Laugier, normalien, évoque ses rapports avec Robert Etienne : « *Mais tenez ! il y a un type qui m'appréciait beaucoup, Etienne, Robert Etienne. Robert Etienne vous connaissez. Il avait l'air d'un facho, il était socialiste, il avait des moustaches on l'appelait le général Castagnetas. (rires). Ce qu'il a fait Etienne ? D'abord quand je suis arrivé, alors là j'étais "Le" normalien, il commençait une bibliothèque que vous connaissez maintenant, mais au départ c'étaient quelques bouquins dans son bureau cours Pasteur. Il me dit tenez, voilà la clef de mon bureau. Pour ça je dois beaucoup à Etienne. Il m'en a beaucoup voulu de faire de la musique. Et quand il a pris sa retraite il a demandé que l'orchestre universitaire joue pour son départ* »<sup>964</sup>. Sept des onze doyens de la faculté des lettres de Bordeaux de 1887 à 1971 étaient normaliens : Georges Radet, Joseph Dresch, Georges Cirot, Emile Delage, Michel Lejeune, Yves Renouard, Jean Loiseau. Douze d'entre eux ont aussi intégré l'Ecole Française d'Athènes : Maxime Collignon, Pierre Paris, Georges Radet, Henri Lorin, Paul Fournier, Gustave Mendel, Pierre Roussel, René Vallois, André Boulanger, Fernand Chapouthier, Jacques Couptry, Jean Marcadé. Neuf ont fait, en plus de l'ENS, leurs études à l'Ecole Française de Rome. Il s'agit de Camille Jullian, Pierre Imbart de la Tour, Albert Dufourcq, Pierre Boyancé, William Seston, Yves Renouard, Pierre Grimal, Robert Etienne, Yves Lefèvre. Sept normaliens sont aussi passés par la fondation Thiers, centre de recherches humanistes sous le patronage de l'Institut de France : Georges Cirot, Albert Dufourcq, Louis Cazamian, Théodore Ruysen, Henri Alline, Auguste Renaudet,

---

<sup>960</sup> Coulaud Stéphane, *Georges Radet : un Athénien bordelais*, TER de maîtrise d'histoire de l'art contemporain sous la direction de Dominique Jarrasse. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1999-2000, p. 10-11.

<sup>961</sup> Langue et littérature française.

<sup>962</sup> Promotion 1938.

<sup>963</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 163.

<sup>964</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Auguste Haury. Georges Cirot et Yves Lefèvre sont, enfin, passés par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Ainsi, trois professeurs reviennent à trois reprises : les normaliens, Georges Cirot (grammaire, études hispaniques), Albert Dufourcq (histoire), Yves Lefèvre (langues et littérature du Sud-Ouest) ont ajouté à leur cursus deux autres grandes écoles. Ces trois universitaires ont passé respectivement 41 ans à la faculté des lettres de Bordeaux (1896 à 1937), 37 ans (1900 à 1937) et 35 ans (1953 à 1984). Une telle durée montre que, si Paris pour un grand nombre d'enseignants du supérieur est un objectif, d'autres, très diplômés, se réalisent dans une faculté de province. Une telle analyse peut être cependant nuancée. Vingt-cinq normaliens ont, en effet, appartenu à une seconde école. Mais seulement sept d'entre eux réalisent une grande partie de leur carrière jusqu'à leur retraite au sein de la faculté de lettres de Bordeaux : Pierre Imbart de la Tour, Georges Radet, Henri Lorin, Paul Fournier, René Vallois, Robert Etienne, Auguste Haury.

Si les douze enseignants passés par l'Ecole d'Athènes sont normaliens, d'autres universitaires sont issus de grandes écoles sans avoir intégré l'ENS. C'est le cas pour la Fondation Thiers : Gabriel Leroux, Jean Audiat et André-Jean Tudesq doivent être rajoutés aux sept nommés ci-dessus. Neuf normaliens ont suivi l'Ecole Française de Rome mais aussi Robert Fawtier, Louis Halphen, Bernard Guillemain. Aux deux normaliens passés par l'EPHE se joignent Frédéric Plessis, Robert Fawtier, Louis Halphen et Gabriel Leroux. Ainsi, ce dernier maître de conférences en grec, mort en 1915 lors de la Grande Guerre, a cumulé Fondation Thiers et E.P.H.E. Robert Fawtier, en sciences auxiliaires de l'histoire, est passé par l'Ecole française de Rome et l'EPHE. Enfin, Louis Halphen, historien, est passé par l'EPHE, l'Ecole Française de Rome et celle des Chartes ! Cette dernière a aussi François Chevalier.

84 enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux sont donc passés au moins par une grande école ce qui constitue une caractéristique importante et témoigne de la qualité des enseignants de la faculté. C'est, en effet, 60,4% du corpus des enseignants, dont les études sont renseignées, qui ont fréquenté de tels lieux de formation. Cette proportion d'enseignants à être formés par une grande école est un atout d'excellence pour la faculté des lettres de Bordeaux. Si 19 poursuivent leur carrière à la Sorbonne comme, par exemple, Emile Durkheim, six dans des grandes écoles dont le collège de France avec Camille Jullian, 26 d'entre eux (dont vingt-quatre étaient titulaires d'une chaire), soit presque un tiers des enseignants passés par une grande école, restent jusqu'à la retraite au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Cela est significatif à double titre : le fait d'être appelé à Paris témoigne de la qualité des enseignants concernés, mais, le fait qu'un nombre équivalent d'universitaires reste à Bordeaux, permet de penser que cette ville ne constitue pas autant que l'on aurait pu le penser un pis-aller, en attendant une mutation pour la capitale. Sept enseignants ainsi formés sont décédés en cours

d'exercice à la faculté des lettres de Bordeaux dont Henri Alline et Gabriel Leroux morts au début de la Première Guerre mondiale.

Il est aussi intéressant de considérer la date des nominations à la faculté des lettres de Bordeaux des normaliens ou enseignants formés dans une grande école. 39 d'entre eux (46%) obtiennent leur poste à Bordeaux avant 1918 dont 23 avant 1900, 20 entre 1919 et 1945, 25 de 1946 à 1968. Ce déclin (peut-être amplifié par la non exhaustivité des renseignements pour tout le corpus enseignant) mérite, cependant, une explication. Jusqu'en 1910 a été remarqué le mouvement de développement accentué de l'enseignement supérieur. L'augmentation des effectifs qui devaient posséder une haute qualification n'avait été ni anticipée, ni préparée. Il fallait donc faire appel à l'organisme de formation de professeurs de qualité qu'était l'École Normale Supérieure (dont Napoléon 1<sup>er</sup> désirait, d'ailleurs, qu'elle fut l'unique centre de formation). Cette nécessité explique, en partie, la présence importante de normaliens. Par la suite, les facultés ayant pris leur essor et remplissant leur mission, des maîtres autres que normaliens arrivent sur le « marché » universitaire. De plus, la totalité des postes ne peut être pourvue par des normaliens. Ainsi s'expliquerait la baisse de la proportion des enseignants formés par les grandes écoles. Ces hautes écoles donnent à leurs membres le temps et les moyens de se consacrer à un doctorat.

Pour ce qui concerne la faculté des lettres fréquentée lors de leur formation par les enseignants de Bordeaux, celle de Paris reste de loin l'établissement de référence. 23 enseignants, au moins, sont passés par celle-ci dont Charles Cestre, Albert Cuny, Henri Daudin, Georges Dupeux, Paul Laumonier, Paul Masqueray, André-Jean Tudesq. Sept professeurs, une très faible part, ont fait leurs études et enseigné dans la faculté des lettres de Bordeaux : André Darbon (Philosophie) qui « fut l'élève de Durkheim et Hamelin »<sup>965</sup>, Gaston Martin (Histoire), Gaston Guillaumie (langue et civilisation), Louis Papy (géographie) qui sont nés en Aquitaine, mais aussi Charles Dartigue-Peyrou (histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest), Robert Escarpit (Littérature comparée), Michel Feghali (arabe) et Georges Rodier (philosophie). Sur les vingt-quatre enseignants qui débutèrent comme assistants à la faculté des lettres de Bordeaux au cours des années cinquante et soixante et dont les témoignages ont été recueillis<sup>966</sup>, plus de la moitié, quatorze exactement, ont fait leurs études cours Pasteur au sein du « Palais des facultés »<sup>967</sup>. Patrice Cambronne, Alain Huetz de Lemps, Jean-Claude

---

<sup>965</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 375.

<sup>966</sup> 2013/2014/2015 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>967</sup> Micheline Cassou-Mounat, Jean-Claude Chantre, Pierre Debord, Jean Dumas, Guy Mergoïl, Jean Mondot, Jacques Montferrier, Roger Navarri, Yves Pehaut, Angel Perez, Jean-Pierre Poussou, Philippe Roudié, Marie-Claire Rouyer-Daney, Philippe Rouyer.

Drouin, sont passés par la Sorbonne. Ce dernier reste marqué par la faculté parisienne : « *J'ai fait mes études à la Sorbonne jusqu'à la licence et DES d'histoire [...] J'ai eu la chance de connaître d'éminents professeurs [...] J'étais donc à la Sorbonne dans les années 1954 à 1958 avec des grands maîtres : William Seston, André Aymard, pour l'Histoire ancienne ; en Moyen-âge, je me souviens des cours d'Edouard Perroy, de Charles Edmond Perrin cours parfois très fastidieux sur la féodalité allemande en particulier ce qui était extrêmement ... difficile. Aussi de grands moments avec Victor Tapié en histoire moderne, Pierre Renouvin en histoire des relations internationales, Alphonse Dupront histoire des mentalités [...] J'en oublie certainement et des meilleurs !* »<sup>968</sup> : Quatre universitaires sont normaliens : Claude-Gilbert Dubois (Ulm), Pierre Guillaume (Saint-Cloud), Jean- Louis Laugier (Ulm), Joseph Perez (Saint-Cloud). Claude-Gilbert Dubois<sup>969</sup> décrit les rencontres fructueuses avec ces condisciples : « *Je suis entré ensuite à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm [...] où la vie était beaucoup plus douce [par rapport aux classes préparatoires], c'était assez cool. Là j'ai, comme camarades, des gens déjà connus, puis d'autres avec qui j'ai fait connaissance et auxquels je me suis lié plus longuement que pendant ces études. J'en suis sorti en 1958 et je suis entré dans la vie active. [...] Je ne peux parler que de l'ENS qui avait déjà une réputation considérable. Il y avait en particulier un groupe de philosophes qui était très actif dont le maître de pensée était Althusser [...] qui était ce qu'on appelle « caïman » c'est-à-dire répétiteur. C'étaient les philosophes qui tenaient le haut du pavé, mais il y avait également chez les littéraires, j'étais littéraire moi-même, des gens importants, en particulier Gérard Genette, qui s'est fait un nom dans la critique littéraire plus tard [...] J'ai connu des gens célèbres Gérard Genette [...] Jacques Derrida, philosophe et critique littéraire qui était également à l'Ecole Normale, Jacques Le Goff, le médiéviste qui était « caïman » à cette époque [...] Qu'est-ce qu'il y avait encore ? [...] j'avais pour camarade Raymond Boudon qui est un sociologue qui a lui aussi fait carrière, on l'appelle « l'anti-Bourdieu ». [...] Donc c'est pour vous dire que le milieu était quand même très « sélect » et l'avenir l'a prouvé* »<sup>970</sup>. Jean Louis Laugier<sup>971</sup> montre aussi au cours de son entretien la figure dominante de Louis Althusser : « *J'ai fait quatre années de philosophie à l'Ecole Normale... et [...] la philosophie à l'école normale, c'était le secrétaire général de l'Ecole qui s'appelait*

---

<sup>968</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>969</sup> Claude-Gilbert Dubois, lettres, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1964 à 1968, maître-assistant 1969-1974, professeur titulaire de littérature française.

<sup>970</sup> Entretien avec Claude-Gilbert Dubois réalisé par Romain Rouquié le mercredi 18 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>971</sup> maître de conférences en latin en 1963 à la faculté des lettres de Bordeaux.

*Althusser, [...] je me suis toujours dit que je faisais partie des althussériens, les élèves d'Althusser* »<sup>972</sup>.

Jean-François Condette le souligne : « *L'ensemble des enseignants des facultés représente [...] une république des bons élèves qui ont, depuis le début de leurs études, franchi avec succès les principales étapes du cursus honorum classique* »<sup>973</sup>.

## **C - La carrière des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

### **1. La période précédant l'entrée à la faculté des lettres de Bordeaux**

L'accès direct à la faculté des lettres de Bordeaux et le parcours avant d'y parvenir - lycées, autres facultés - sont connus pour 131 enseignants<sup>974</sup>. Les universitaires pour lesquels la faculté des lettres de Bordeaux constitue le premier poste sont très rares. Au nombre de cinq, Georges Cirot, Albert Dufourcq, Michel Feghali, Camille Jullian, Pierre Paris, ils représentent seulement 3.5% du corpus renseigné. A l'exception de Michel Feghali, ils sont tous nommés avant 1901 au moment du premier essor de l'enseignement supérieur. La quasi-totalité des enseignants (96.5%) n'accède donc pas directement à la faculté des lettres de Bordeaux, et encore moins à une faculté. François Mayeur le souligne : « *La carrière d'un professeur de faculté des lettres ou des sciences vient prolonger, le plus souvent, une carrière de professeur de lycée* »<sup>975</sup>. Enfin, l'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux peut parfois se faire en deux temps. C'est ainsi le cas de Robert Etienne : « *Membre de l'Ecole française de Rome de 1947 à 1949, il devient assistant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1949 à 1955. Après avoir passé une année au CNRS, puis une autre au lycée Montesquieu de Bordeaux, il revient à la faculté des lettres comme chargé d'enseignement puis, en 1958, comme maître de conférences*

---

<sup>972</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>973</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op.cit., p.57.

<sup>974</sup> Annexe 51.

<sup>975</sup> Actes publiés par C. Charles et R. Ferre – Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> siècles – 1985 (F. Mayeur).

*d'Histoire romaine et c'est au sein de cette faculté à laquelle il reste jusqu'au bout fidèle que se déroule la totalité de sa brillante carrière* »<sup>976</sup>. Si toutes les activités avant d'être nommé à la faculté des lettres de Bordeaux sont prises en compte, 68.7% des enseignants, soit 90 universitaires sont passés par, au moins, un lycée. Parmi eux, 48 soit 36.6% ont pu exercer dans deux, trois voire quatre lycées. De plus, il est à remarquer que pour 22 enseignants (16.8%), le dernier poste est un des lycées de Bordeaux. Le passage par une autre faculté concerne 43, 5% des universitaires ce qui représentent 57 personnes. Parmi elles, treize n'ont connu qu'une faculté avant d'arriver à Bordeaux. Le parcours d'André-Jean Tudesq est à distinguer puisqu'il vient directement - et il serait le seul - de la Sorbonne dans laquelle il a été assistant de 1957 à 1961. François Crouzet avait été, certes, de 1945 à 1949, assistant au sein de la faculté des lettres parisienne, mais il n'avait pas pu obtenir une prolongation en son sein. Il avait donc intégré le lycée Janson-de-Sailly tout en étant assurant deux heures de travaux dirigés à la Sorbonne et une conférence à Sciences Po avant sa nomination à Bordeaux. Les facultés de Grenoble, Rennes, Caen et Lyon sont les plus fréquentes<sup>977</sup>. Certains ont connu des établissements d'enseignement supérieur étrangers ou situés à l'étranger avant d'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux: Charles Cestre l'université d'Harvard (1897-1898), Denis Sarrat celle Glasgow, Robert Fawtier, de part ses origines britanniques, les Universités de Manchester et du Caire, Paul Burguière la faculté des lettres d'Istanbul... Yves Hervouet (chinois) a fréquenté l'école française d'Extrême-Orient d'Hanoi, Robert Escarpit l'Institut français de Mexico, Yves Renouard celui de Florence. Quelques rares personnalités n'étaient pas enseignants avant d'atteindre la faculté des lettres de Bordeaux : Eugène Bouvy (italien) bibliothécaire en chef, Jean-Auguste Brutails (archéologie) dirigeait les archives de la Gironde. Le traitement des données concernant la situation antérieure à l'arrivée à Bordeaux permet de connaître le poste occupé l'année précédant l'arrivée dans la capitale de l'Aquitaine. 56 enseignants sur 131 soit 42.75% occupaient une fonction dans une faculté. Dans la mesure où lorsque sont envisagés tous les postes occupés avant l'arrivée à Bordeaux, ce sont les lycées qui arrivent en tête : on peut en conclure que le cheminement le plus développé, sur la longue durée, de la fin du XIXe siècle aux années soixante est : un lycée puis une autre faculté de province et enfin la faculté de Bordeaux. Sur les 24 enseignants de la faculté des lettres dont le témoignage a été recueilli, 17 étaient passés par l'enseignement secondaire avant d'être nommés à la faculté des lettres de Bordeaux. L'étape « faculté de province » après le lycée n'est connue que par une seule personne. Les besoins face à l'augmentation exponentielle des étudiants, l'apparition de ces

---

<sup>976</sup> Roddaz Jean-Michel, « Robert Etienne (1921-2009), *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>977</sup> Grenoble 7, Rennes 6, Caen 5, Lyon 4, Toulouse 3, Montpellier 3, Lille 2.

statuts d'assistant et de maître-assistant expliquent ces parcours plus « courts » à partir du second vingtième siècle. Quelques cas particuliers sont à noter. Philippe Sagnac, professeur d'histoire moderne et contemporaine, est délégué à Bordeaux de 1915 à 1919<sup>978</sup>, car il ne peut plus exercer dans son établissement d'origine, la faculté de Lille qui se situe en territoire occupé par les Allemands pendant la Première Guerre mondiale. Pierre Berger, professeur d'anglais, pour sa part, était le seul à avoir parcouru les trois degrés d'enseignement. Il a été, en effet, instituteur à Bourg sur Gironde. Il a ensuite enseigné au lycée de Toulouse et de Bordeaux, avant de gravir les échelons à la faculté des lettres de Bordeaux, de chargé de cours à professeur en 1920. Un tel cheminement peut être considéré comme rare.

Les études longues et le parcours professionnel souvent bien rempli avant l'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux expliquent un âge moyen d'arrivée élevé - 38 ans - de la fin du XIXe siècle aux années soixante<sup>979</sup>. Une différence s'observe, cependant, suivant la période étudiée. L'âge moyen le plus « faible », de l'ordre de 32 ans, correspond à la période avant 1900. Cela s'explique par les mesures des Républicains pour favoriser l'émergence d'un véritable enseignement supérieur à partir de la fin des années 1870. Du début du XIXe siècle jusqu'à 1939, l'âge moyen d'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux s'accroît passant de 36 à 39 ans. Il s'agit de la probable conséquence de deux phénomènes conjugués : une certaine affluence de candidats sortant des facultés désormais développées et de la stagnation dans la création des postes d'enseignants. De ce fait, il faut attendre plus longtemps avant d'obtenir une affectation dans une faculté. L'âge moyen s'élève aussi pendant les deux guerres mondiales - 39 ans durant la première, 44 durant la seconde - ce qui s'explique par les mobilisations qui touchent les hommes jeunes, les possibles remplacements par des enseignants plus âgés. Pierre Sagnac avait, par exemple, 47 ans à son arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux en 1915. Henri Gouhier<sup>980</sup>, exilé de la faculté de Lille, qui remplace quelques temps Henri Daudin suspendu en 1940, est âgé de 42 ans. Charles Dartigue-Peyrou<sup>981</sup>, exclu car franc-maçon, est momentanément - avant l'arrivée de Jean Maubourguet - remplacé par Paul Courteault qui est professeur retraité<sup>982</sup>. L'après Seconde Guerre

---

<sup>978</sup> Philippe Sagnac (1868-1954) entré comme chargé de cours à la faculté de Lille en 1899. CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.208.

<sup>979</sup> Annexe 52.

<sup>980</sup> Henri Gouhier (1898-1994) philosophie, entré à la faculté des lettres de Lille en 1929, professeur de philosophie à partir de 1936. CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.176.

<sup>981</sup> Charles Dartigue-Peyrou fut d'abord remplacé par Paul Courteault professeur retraité, puis par une archiviste paléographe Masson, et enfin par l'archiviste départemental de la Gironde, G. Loirette.

<sup>982</sup> Voir Troisième partie – Chapitre 1.

mondiale est plus difficile à analyser dans la mesure où le corpus contient après cette date surtout des professeurs. Une dernière observation doit être donnée concernant les enseignants : s'il est normalien, l'âge moyen s'abaisse à un peu moins de 36 ans<sup>983</sup> contre 38 ans. L'entrée dans l'enseignement supérieur est donc plus précoce pour ceux-ci. Enfin, l'âge moyen d'arrivée des seuls professeurs parmi les enseignants s'élève à 43.5 ans de la fin du XIXe siècle à 1960<sup>984</sup>. Il est donc largement supérieur à celui de l'ensemble des enseignants ce qui est logique dans la mesure il est peu fréquent d'être nommé directement dans ce statut au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. L'âge s'accroît dans l'entre-deux-guerres pour les raisons évoquées plus haut, et atteint 44 ans après la Seconde Guerre mondiale contre 39 avant 1918. L'apparition des assistants, maîtres assistants explique peut-être ce phénomène. Les caractéristiques chiffrées du « nouvel arrivant » ainsi décrites ne peuvent remplacer la description de ses sentiments. Après la soutenance de sa thèse, François Crouzet raconte, ainsi, son entrée en tant que professeur au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : « *En 1956, il y eut deux vacances, à Bordeaux et à Montpellier. Robert Laurent, neveu de Georges Lefebvre [...] fut nommé à Montpellier, et moi-même à Bordeaux. Ce parachutage ne plut qu'à moitié aux Bordelais ; lors de ma première rencontre avec mon futur doyen<sup>985</sup>, au buffet de la gare d'Austerlitz, il me déclara tout de go que la faculté n'aurait pas accepté s'il y avait eu le moindre candidat valable sur place (en fait, il n'y avait qu'un ancien instituteur, non agrégé, qui avait fait, à Bordeaux, une thèse médiocre sur un aspect mineur de la Révolution dans cette ville). C'est donc à Bordeaux que je fis mes débuts comme « professeur » (de facto). Je n'en étais pas mécontent* »<sup>986</sup>.

## **2. L'évolution des statuts des enseignants au cours de leur carrière bordelaise**

Contrairement à François Crouzet, il est relativement peu fréquent de débiter sa carrière à la faculté des lettres de Bordeaux comme professeur<sup>987</sup>. 21 enseignants sont concernés soit 14 % du corpus : Emile Brehier, Robert Brunschvig, Pierre Camena d'Almeida, François Chevalier, Henri Auguste Couat, Charles Dartigue-Peyrou Ernest Denis,

---

<sup>983</sup> Annexe 52. L'âge d'arrivée de 76 normaliens sur 77 est connu. Age moyen d'arrivée 35.7 ans.

<sup>984</sup> Annexe 52.

<sup>985</sup> Jean Loiseau.

<sup>986</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 161-162.

<sup>987</sup> Annexe 53.

Jean Dulck, Maurice Dupuy, Pierre Gourou, Auguste Haury, Hady Roger Idris, Simon Jeune, Serge Lerat, Paul Marres, Max Rouché, Philippe Sagnac, Denis Saurat, Paul Stapfer, Jean Stoetzel, Adolphe Waltz. Le nouvel arrivant est, en effet, le plus souvent chargé de cours : c'est le cas pour 70 enseignants soit près de 47%. Mais il peut être aussi maître de conférences : cette situation concerne 43 enseignants soit 28.7 % de ceux qui arrivent à la faculté des lettres de Bordeaux. De la fin du XIXe siècle à 1940, si l'on calcule l'âge moyen pour l'accession à une chaire, on obtient 40.7 ans. Cette moyenne peut être dissociée suivant les disciplines : 42.3 pour la géographie, 40.11 pour le français, 42.3 pour les langues vivantes, 41.8 pour la philosophie, 40.5 pour le grec et 37.8 pour l'histoire. La différence avec l'âge moyen d'arrivée à la faculté des lettres de Bordeaux qui est de 36.5 ans pour la même période est donc significative. La durée d'attente entre une maîtrise de conférences et une chaire est d'un peu plus de cinq ans à la faculté des lettres de Bordeaux. Divers exemples peuvent être cités, comme Charles Cestre qui ne patiente qu'un an avant d'obtenir la chaire de langue et littératures germaniques, ou Henri de la Ville de Mirmont qui reste quatorze ans dans la maîtrise de conférences de littérature latine. Les parcours professionnels au sein de la faculté des lettres de Bordeaux sont donc divers.

Le nombre moyen d'années passées à la faculté des lettres de Bordeaux, calculé à partir de 144 dossiers renseignés<sup>988</sup>, est de 17.5 ans<sup>989</sup>. Mais cette moyenne recouvre une réalité beaucoup plus complexe. Un chargé de cours comme Raymond Aron qui écrit dans ses *Mémoires* : « au cours de l'année 1937-38, je fis l'aller-retour entre Paris et Bordeaux. Le ministre (Pierre Bertaux appartenant à son cabinet) m'avait nommé à l'université de Bordeaux en tant que remplaçant de Max Bonnafous (lui aussi, comme Déat, élève de C. Bouglé) qui remplit les fonctions de ministre du Ravitaillement à Vichy pendant quelques mois »<sup>990</sup>, un maître de conférences d'anglais comme Louis Cazamian restent seulement un an (respectivement les années universitaires 1937-1938, 1907-1908), alors que Georges Radet occupe ses postes de chargé de cours, puis de professeur titulaire d'une chaire durant 45 ans de 1888 à 1934... Il est même dépassé par Georges Cirot si l'on compte ses années « post-retraite », ce qui lui donne 49 ans de « bons et loyaux services ». Henri de la Ville de Mirmont, Paul Masqueray, Louis Papy, Georges Cirot, Edouard Bourciez, Georges Radet restent plus de 40 ans au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Le nombre d'enseignants passant moins de cinq ans essentiellement cours Pasteur et celui de ceux dépassant les trente

---

<sup>988</sup> en considérant la date de leur retraite officielle. Parfois certains comme E. Bourciez, G. Cirot et G. Radet, ont continué à enseigner après leur retraite.

<sup>989</sup> Annexe 54.

<sup>990</sup> ARON Raymond, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 152.

ans est quasiment similaire, respectivement 30 et 27 : la faculté des lettres de Bordeaux semble à la fois un lieu de passage mais aussi une institution de province au cœur de laquelle une carrière peut s'épanouir. Cet aspect est conforté par le fait que près de 55 % des 144 enseignants dont la durée a pu être calculé reste plus de 15 ans au sein du « Palais des Facultés ». Si la durée de passage à la faculté des lettres de Bordeaux est ainsi connue, il est intéressant pour 64 professeurs d'étudier les causes de départ de la faculté

### **3. Les causes des départs de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>991</sup>**

La cause principale de départ de la faculté des lettres de Bordeaux est une mutation vers un autre établissement d'enseignement supérieur qui concerne près de 41 % des enseignants soit 55 universitaires. Près de trente se dirigent vers la Sorbonne comme Charles Cestre, Pierre Grimal, Jean Marcadé, Yves Renouard, Emile Durkheim, Auguste Renaudet, trois au Collège de France. Il s'agit de Pierre Gourou ; Camille Jullian, Marcel Marion. Dix-huit se dirigent vers une faculté de province équivalente comme Caen, Montpellier, Strasbourg. La mutation peut concerner une autre fonction. Cinq enseignants deviennent, ainsi, recteurs : Albert Cherel, Emile Delage (Clermont-Ferrand), Henri-Auguste Couat (Douai-Lille), Paul Lapie (Toulouse), Joseph Dresch (Toulouse). François Chevalier devient directeur de la Casa Velázquez de Madrid, Louis Halphen directeur des études d'histoire de l'E.P.H.E. Ces changements de carrière ou ces mutations se réalisent donc dans une perspective de promotion. Devenir Recteur d'académie ou Directeur du département histoire de l'école des hautes études constitue un aboutissement certain. Paris constitue indéniablement un lieu attractif et de prestige où de plus, par l'existence de deux corps statutaires distincts jusqu'en 1961, les rémunérations sont plus élevées qu'en province. Jean-François Condette souligne ce pourcentage important de départ vers la capitale qui restreint – à tort - la faculté de province à un simple lieu de passage : *« Il n'en va pas de même pour les élites enseignantes provinciales qui ont peu retenu l'attention des chercheurs. On ne les connaît souvent que s'ils ont vécu la « consécration parisienne » par une nomination en Sorbonne ou dans une autre institution de prestige de la capitale. Les « provinciaux » dans la hiérarchie symbolique des pouvoirs universitaires sont alors souvent représentés comme des « Parisiens en puissance » passant quelques années de purgatoire dans la France profonde avant de retrouver le paradis sorbonnard, ou comme des enseignants de « seconde classe » attachés*

---

<sup>991</sup> Annexe 55.

leur petite patrie régionale. Le maintien jusqu'au décret du 7 septembre 1961 de deux cadres dans chaque corps ; celui des facultés de Paris et celui des facultés des Départements., à la fois rupture dans la hiérarchie symbolique du pouvoir intellectuel et dans la réalité même de la rémunération, ne peut mieux incarner cette vision longtemps dédoublée du monde universitaire »<sup>992</sup>. Si certains, comme Charle Cestre qui inaugure à la Sorbonne la chaire de civilisation et littérature américaines, Pierre Brachin celle de néerlandais, comme Camille Jullian qui occupe au collège de France la toute nouvelle chaire d'antiquités nationales ou encore Yves Renouard qui occupe la chaire d'histoire économique du Moyen-Age, trouvent à Paris un couronnement immédiat et prestigieux, d'autres occupent un « statut inférieur » lié à l'existence des deux corps : André Lebreton professeur sans chaire, Julien Rouge et Fortunat Strowski maîtres de conférences... Paris semble donc bien constituer le but suprême d'une carrière. Les mutations pour une faculté de province semblent être « une alternative au séjour prolongé dans l'enseignement secondaire »<sup>993</sup> et constituer une étape pour progresser statutairement avant d'atteindre ensuite Paris. Christophe Charle indique : « la répartition des facultés d'origine avant l'arrivée à un poste en Sorbonne montre que certaines universités sont de meilleures cartes de visite ... Lyon, Lille et Strasbourg surclassent nettement toutes les autres universités »<sup>994</sup>. La capitale et tous ses établissements d'enseignement supérieur sont évidemment incomparables. Henri-Auguste Couat regrette en 1886 l'attraction de Paris avec le départ d'Achille Luchaire : « M Luchaire [...] a été chargé d'un cours complémentaire d'histoire à la faculté des lettres de Paris. Par la sûreté de son enseignement autant que par l'autorité qui lui avaient acquise ses ouvrages, M Luchaire était une des forces de la faculté. La faculté de Paris nous l'enlève. Est-il possible que les centres universitaires conservent, comme les universités de l'Allemagne, des professeurs entourés d'une réputation légitime et n'ayant rien à envier aux plus renommés de Paris ? »<sup>995</sup>. Il ne faut pas cependant oublier que plus d'un tiers des enseignants - et non des moindres puisque certains sont normaliens - décident de rester à Bordeaux. 46 enseignants quittent, en effet, la faculté des lettres de Bordeaux pour cause de ... retraite. Parmi eux Pierre Camena d'Almeida, Georges Cirot, Paul Courteault, Marie Desport, Albert Dufourcq, Robert Escarpit, Robert Etienne, Pierre Imbart de la Tour, Paul Laumonier, Henri Lorin, Louis Papy, Georges Radet, Gaston Richard, Marguerite Roques et Albert Waltz. Est-ce à dire que leur qualité est moindre ? Il faudrait connaître leurs éventuelles candidatures à un poste parisien pour affirmer

<sup>992</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op.cit., p7.

<sup>993</sup> Charle Christophe, *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 2 (1909-1939), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1986, p. 9.

<sup>994</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>995</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université...., Henri-Auguste Couat,1884-1885, p. 85-86.

avec certitude que leur carrière bordelaise est totalement volontaire et pas un choix par défaut. Cependant, Yves Renouard, dans les premières phrases du discours réalisé à la mort de Georges Cirot, met en exergue le choix bordelais : « *Rien ne semblait prédisposer ce Parisien de souche normande à s'établir dans le Sud-Ouest, à s'y installer au point de ne plus vouloir le quitter, parce qu'il y avait fondé son foyer<sup>996</sup> et qu'il avait créé à Bordeaux l'enseignement des études hispaniques ? Que ne devons-nous pas à ce savant qui a préféré sa chaire provinciale aux grands auditoires parisiens et a fait de Bordeaux par ses qualités de savant et d'homme, par son inlassable dévouement, le centre vivant de l'hispanisme français ?*<sup>997</sup> Anne-Marie Laulan souligne la volonté farouche de Robert Escarpit, billettiste du journal *Le Monde* de 1949 à 1979, de rester au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : « *Contrairement à tant d'autres célèbres professeurs (E. Durkheim, Jean Stœtzel, R. Daval ; P. Grimal) pour qui Bordeaux ne fut jamais qu'une étape vers la consécration parisienne, ce grand voyageur, attaché au prestigieux journal du soir, correspondant actif à l'Unesco, revendait l'importance d'un enracinement provincial. Bien avant l'invention du terme par A. Mattelart, Robert Escarpit mettait en pratique une conception « glocale » de sa vie professionnelle* »<sup>998</sup>. Pierre Boyancé, qui devient maître de conférences à la faculté des lettres de Paris en janvier 1945, n'écrit-il pas la même année : « *Il y a mille instants où je maudis l'idée que j'ai eue de quitter Bordeaux, mes amis, ma chère Faculté. A la Sorbonne, on se sent bien isolé et il faut que l'ambition soit un mal bien redoutable pour faire passer sur tant d'inconvénients matériels et moraux* »<sup>999</sup>. Avec le risque d'un manque d'objectivité, ne peut-on pas affirmer que des universitaires comme Georges Cirot, Robert Etienne ou Louis Papy ont autant « compté » dans leur discipline que certains de leurs collègues professeurs en Sorbonne ? Un contexte politique particulier peut entraîner des situations exceptionnelles. C'est le cas de Paul Stapfer suspendu au moment de l'Affaire Dreyfus<sup>1000</sup>. La Première Guerre mondiale coûte la vie à trois enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux : Henri Alline, Gabriel Leroux, Jacques Rambaud<sup>1001</sup>. La Seconde Guerre mondiale entraîne des modifications dans la structure de la faculté des lettres de Bordeaux. La mise en place du régime de Vichy a pour

---

<sup>996</sup> Georges Cirot épouse Marguerite Gayon, fille d'un professeur de la faculté des sciences de Bordeaux Ulysse Gayon.

<sup>997</sup> AR R 30 conseil de l'Université séance du 26 novembre 1946.

<sup>998</sup> Anne-Marie Laulan (professeur émérite de sociologie), « Autour de Robert Escarpit : l'effervescence bordelaise 1960-1972 », HERMES 48, 2007, p. 95. « Glocal » est un concentré de globale et local faisant l'économie de l'échelon national ou même régional.

<sup>999</sup> Lettre de 1945 (destinataire inconnu). Source B. Lachaise

<sup>1000</sup> Voir troisième partie.

<sup>1001</sup> Voir Troisième partie – chapitre 1 : la faculté des lettres dans les guerres.

conséquence, en 1940, la suspension d'Henri Daudin, militant de gauche, l'exclusion des francs-maçons, Gaston Martin<sup>1002</sup> et Charles Dartigue-Peyrou<sup>1003</sup>, des lecteurs Charlotte Carrive (allemand) remplacée par le directeur de l'institut allemand le docteur Arthur Schwinkowski, et M de Kulen Slavinski (polonais) dont l'enseignement est supprimé. Henri Gouhier<sup>1004</sup>, exilé de la faculté des lettres de Lille, et Jean Maubourguet, favorable au régime de Vichy, remplacent respectivement Henri Daudin et Charles Dartigue-Peyrou<sup>1005</sup>. La faculté des lettres est l'un des établissements d'enseignement supérieur bordelais les plus touchés par les exclusions mises en place par le régime de Vichy. A la Libération, Pierre Flottes est suspendu en 1944 de ses fonctions.<sup>1006</sup>. Onze enseignants, enfin, ont été fauchés par la maladie dans l'exercice de leurs fonctions.

La faculté des lettres de Bordeaux n'est souvent pas le premier poste dans la carrière de ses enseignants ni le dernier, elle n'en reste pas moins un lieu important d'enseignement, de promotion, de recherches.

#### **4. Le lieu d'habitation des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux**

Les adresses personnelles des professeurs sont connues grâce aux annuaires ou livrets de l'Université de Bordeaux pour les années universitaires 1891-1892, 1900-1901, 1936-1937, 1957-1958, 1968-1969<sup>1007</sup>. L'étude de celles-ci montre que le logement des universitaires reste très largement bordelais quelle que soit la période étudiée. Des raisons administratives expliquent la situation : « *Un décret du 12 juillet 1901 est [...] venu rappeler que les membres des facultés et écoles assimilées sont tenus de résider dans la ville où siège la faculté ou l'école dont ils font partie, s'ils n'en ont pas été dispensés pour causes approuvées par le ministre. Une nouvelle circulaire du 13 juillet 1920 vient ensuite confirmer cette règle, mais il semble bien que son application réelle ait été de plus en plus lâche dans l'entre-deux-*

---

<sup>1002</sup> Député de Lot-et-Garonne entre 1932 et 1936, il est membre de la loge *La Vraie fraternité d'Agen*.

<sup>1003</sup> Il était professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest depuis 1937. Il est réintégré le 4 octobre 1944.

<sup>1004</sup> Henri Gouhier (1898-1994) philosophie, entré à la faculté des lettres de Lille en 1929, professeur de philosophie à partir de 1936. CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.176 ;

<sup>1005</sup> Charles Dartigue-Peyrou fut d'abord remplacé par Paul Courteault professeur retraité, puis par une archiviste paléographe Masson, et enfin par l'archiviste départemental de la Gironde, G. Loirette.

<sup>1006</sup> Troisième partie – chapitre 1.

<sup>1007</sup> Annexe 56.

guerres »<sup>1008</sup>. Avant la Seconde Guerre mondiale, entre 70 et 80 % des professeurs possèdent une adresse à Bordeaux. Ils logent plutôt au centre-ville ou dans des quartiers périphériques qui sont aujourd'hui considérés comme situés au centre-ville, mais sans être à proximité immédiate du « Palais des Facultés ». Seuls Edouard Bourciez qui habite cours Victor-Hugo et André Darbon, cours Pasteur, sont à quelques dizaines de mètres de la faculté des lettres. Un espace privilégié pour les domiciles peut être déterminé pour la fin du XIXe siècle, localisé à l'Ouest, entre la rue de Pessac et les rues adjacentes. Il permet d'atteindre le « Palais des Facultés » à pieds ou par le tramway. Matthieu Bera a, ainsi, étudié le cadre de vie d'Emile Durkheim et sa famille présents à Bordeaux de 1887 à 1902 : « *Les Durkheim se sont installés à la limite de Bordeaux, sur les boulevards, qui commençaient précisément à sortir de terre à cette époque [...] En avril 1897, au moment où Durkheim corrige les épreuves de son troisième ouvrage Le Suicide, la famille déménage. Ils restent sur le boulevard de Talence, mais le traversent. Du coup, ils se trouvent administrativement à Bordeaux. Ils passent au 218 [...] La nouvelle maison possède des avantages que celle du 179 n'avait pas, ce qui peut expliquer le déménagement. En principal, les Durkheim n'ont plus à partager une maison avec un autre foyer. C'est sans doute déterminant. Ils sont devenus locataires d'une maison de deux étages, avec 7 pièces habitables. [...] Au niveau de l'actuelle barrière Saint-Genès, où ont habité les Durkheim, se trouvait le dépôt de tramway à chevaux [...] La ligne de tramway allait directement à la faculté. Les tramways américains ont été peu à peu remplacés, à l'époque de Durkheim par les tramways électriques. Le trajet par la ligne 8 permettait d'arriver directement à la faculté des lettres »<sup>1009</sup>. Pour l'entre-deux guerres, les quartiers centraux compris entre le jardin public et la place Gambetta ont la préférence des universitaires. Après la Seconde Guerre mondiale, le pourcentage de professeurs domicilié à Bordeaux diminue. Il est désormais compris entre 56 et 61 %. Cette baisse ne signifie pas pour autant que les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux habiteraient des espaces lointains : ils sont fonctionnaires. Ce sont, en effet, les villes limitrophes qualifiées de banlieues qui attirent désormais les universitaires : Bègles, Caudéran, Gradignan, Le Bouscat, Pessac, Talence. Le phénomène, amorcé dans les années trente au cours desquelles 22 % des professeurs y sont déjà logés, s'affirme à la fin des années soixante avec un pourcentage s'élevant à 30.5 %. Trois raisons peuvent être envisagées : les progrès des moyens de communication, le transfert programmé du « Palais des Facultés » vers le campus, mais aussi la qualité du logement en centre-ville, et tout simplement l'extension des villes périphériques alors que Bordeaux perd des habitants. Ce mouvement n'est pas spécifique aux*

---

<sup>1008</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, op. cit., p.91.

<sup>1009</sup> BERA M., op. cit., p 13-22.

universitaires. François Crouzet met en avant ce critère pour expliquer une recherche de près d'un an : « *Je commençai à y enseigner à la rentrée de 1956, mais je passai presque toute l'année 1956-1957 à chercher un toit dans cette ville ou dans sa banlieue. Mes cours étaient le mercredi après-midi et le jeudi matin, chaque semaine je passais le jeudi après-midi en compagnie d'agents immobiliers à visiter des logements, avant de prendre le dernier train pour Paris. Cette quête fut pénible et frustrante, l'habitat bordelais d'il y a un demi-siècle étant plutôt médiocre (pour être modéré). Il fallut de longs mois pour trouver une villa agréable et de prix accessible au Bouscat. J'ai donc été non-résident pendant ma première année à Bordeaux et un gros client de la SNCF. Les trains normaux faisaient à l'époque Paris-Bordeaux en six heures, et le « Sud-Express » en cinq heures, sans arrêt* »<sup>1010</sup>.

Extrêmement rares sont donc ceux qui n'habitent pas Bordeaux ou ses banlieues. Ceux-ci restent la plupart du temps girondins comme Charles Dartigue-Peyrou à Bassens - mais il a habité jusqu'au début des années 1950 à Bordeaux, sa demeure de Bassens, le clos d'Antichan, lui est arrivée par héritage - ou René Lafon à Arcachon. Pierre Tucoo-Chala habite Pau puisqu'il participe à la création de l'université de Pau et des pays de l'Adour. La domiciliation parisienne s'explique le plus souvent par une situation professionnelle de transition comme pour Pierre Imbart de la Tour et Pierre Metais. Albert Dufourcq, qui proposa au début du siècle à l'étudiant François Mauriac de préparer une thèse sur « les origines du franciscanisme en France »<sup>1011</sup>, cependant, est parisien durant les années trente. Raymond Aron écrit que, pendant l'année universitaire 1937-1938, durant laquelle il est chargé de cours à la faculté des lettres, « *remplaçant du professeur Bonnafous, j'avais fait l'aller et retour de Bordeaux pendant la plus grande partie d'une année universitaire. Cette pratique, interdite sur le papier à moins de circonstances particulières (par exemple, la résidence de la femme – ou du mari – dans une autre ville), ne troublait ni l'administration, ni le doyen. D'après mes souvenirs, celui-ci qui m'invita à me porter candidat ne formula aucune exigence de résidence* »<sup>1012</sup>. L'attraction parisienne est plus forte pour les enseignants de la faculté de Lille puisque Paris concerne 22.2 % des domiciles déclarés en 1936-1937, mais la distance entre les deux métropoles est bien moins élevée qu'entre Bordeaux et la capitale. Une domiciliation dans la région bordelaise est sans aucun doute le résultat de questions administratives et « pratiques » - Raymond Aron n'écrit-il pas « *Répugnant à m'installer à Bordeaux, je répugnai aussi au va-et-vient entre la ville où je vivrais et celle où j'enseignerais. Donner un jour et demi par semaine à l'université, était-ce suffisant,*

---

<sup>1010</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 162.

<sup>1011</sup> MAURIAC F., *Œuvres romanesques...*, *op. cit.*, p. XCVI.

<sup>1012</sup> ARON R., *op. cit.*, p. 196.

*convenable ?* »<sup>1013</sup> - mais elle traduit aussi probablement un attachement à un territoire, voire elle est peut-être une des explications au fait qu'un tiers des enseignants ait achevé leur carrière à la faculté des lettres de Bordeaux.

Si l'on ne choisit pas son lieu de naissance (bien qu'être né à Paris ou dans sa région semble constituer un avantage), essayer d'effectuer ses études supérieures à Paris – si possible par l'intermédiaire d'une grande école ou du moins de la Sorbonne -, passer s'il est nécessaire quelque temps en province afin d'acquérir des lettres de noblesse au sein d'une faculté pas trop modeste, et être enfin nommé à Paris, tel semble être le cursus le plus répandu parmi les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux. L'attrait de la capitale apparaît important. Le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, Georges Cirot, comprend ou, au moins, tolère cette attraction. A propos de Constant Pitrou, Robert Fawtier et Henri Daudin qui attendent d'être titulaires d'une chaire à Bordeaux, n'écrit-il pas à la fin des années vingt : « *M. Fawtier nous quittera à cause de cela, et M. Pitrou a bien tenté d'en faire autant. Il y a là un état anormal qui transforme notre faculté en lieu de passage, en vestibule d'attente. Nous n'admettons point pour elle une pareille destinée. Il devrait d'ici y avoir qu'un départ : pour Paris. Celui-là est volontaire et tous, heureusement ne le désirent point* »<sup>1014</sup>. Ce dernier point, cela a été observé, n'est pas à négliger et la faculté des lettres de Bordeaux peut s'enorgueillir d'avoir connu des maîtres importants comme Georges Cirot, Paul Courteault, Robert Escarpit, Robert Etienne, Louis Papy, Georges Radet.

## **D - Les missions des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

Arthur-Louis-Alphonse Marandout<sup>1015</sup> décrit le rôle des enseignants du supérieur au début du XXe siècle : « *Les professeurs de nos diverses facultés ont comme les années précédentes, tout en conservant la plus grande partie de leur temps à l'enseignement et à*

---

<sup>1013</sup> *Ibid.*

<sup>1014</sup> ABM

*Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Georges Cirot, 1928-1929, p. 203-204.

<sup>1015</sup> Arthur, Louis, Alphonse Marandout (1843-1916), titulaire de la chaire de droit criminel à partir de 1879 au sein de la faculté de droit de Bordeaux où il reste jusqu'à sa retraite en 1913.

leurs autres devoirs professionnels, contribué par des travaux nombreux et remarquables aux progrès des diverses branches de la science et étendu ainsi [...] le renom de l'université de Bordeaux »<sup>1016</sup>. Ce professeur de droit exprime, par ces mots, les conséquences de l'apparition d'un véritable enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle comme le souligne Jacques Verger : « Les innovations institutionnelles que les républicains introduisirent dans les facultés [...] remodelèrent leur fonctionnement de manière décisive au point qu'on peut parler de la naissance d'un nouveau système d'enseignement supérieur [...] La fin du XIXe siècle représente donc un temps fort de l'histoire des universités françaises »<sup>1017</sup>. Jean-François Condette indique l'importance de la législation concernant l'université durant la période 1884- 1914 : « [...] le travail considérable d'A de Beauchamps<sup>1018</sup> [...] recense en sept tomes l'ensemble de la législation touchant l'enseignement supérieur français entre 1789 et 1914. Les quatre derniers tomes couvrent la période 1884-1914 et comptent près de 3 600 pages de décrets, de lois et de circulaires. [...] Aucun aspect n'échappe à l'œil organisateur et centralisateurs parisien. Les examens sont réorganisés : les programmes sont définis de façon précise, les conditions d'inscription sont strictement délimitées ; les budgets sont standardisés pour mettre fin au flou d'autrefois ; les rouages administratifs sont précisément définis »<sup>1019</sup>. L'universitaire doit, en effet, s'impliquer dans la marche de sa faculté à divers niveaux : l'assemblée de la faculté, pour certains le conseil de l'université et, à un degré supérieur, le comité consultatif. Si cette fonction de représentation ne constitue pas quantitativement le rôle le plus important, il en va tout autrement de l'enseignement et de la recherche. Le « professeur » a comme mission essentielle - et cela constitue un pléonasme - d'enseigner, tâche de plus en plus ardue car les effectifs des étudiants ne cessent de croître. Qui dit enseignement, dit également examens. Les enseignants du supérieur corrigent, non seulement le baccalauréat, mais ils sanctionnent aussi les études en faculté et peuvent, pour certains, appartenir aux jurys d'agrégation. Enfin, ils s'expriment au travers de conférences, de publications dans diverses revues, d'ouvrages... Ces trois rôles primordiaux impliquent des manières différentes pour aboutir à une certaine reconnaissance : thèmes abordés, succès envers le public, initiatives prises dans le cadre de la faculté.

---

<sup>1016</sup> Rapport du conseil de l'université au ministre de l'Instruction publique – M. Marandout – 1906-1907.

<sup>1017</sup> VERGER J. (dir.), *op. cit.*, p. 323, cité par CONDETTE, *Une faculté ...*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>1018</sup> Beauchamps A. de, Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur. Paris, A. Delalain, 7 tomes.

<sup>1019</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 61-62.

## 1. Les fonctions de représentation et de décision des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux

L'organisation interne et administrative des facultés est déterminée par le décret daté du 28 décembre 1885 établi par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, et ce pour plus de 80 ans : « *le système mise en place ne devait d'ailleurs plus évoluer de façon significative jusqu'en mai 1968* »<sup>10201021</sup>.

Un Conseil général des facultés<sup>1022</sup>, où siègent le Recteur, les doyens des différentes facultés (quatre pour Bordeaux), deux professeurs élus pour chaque faculté, discute des vœux, du maintien, de la vacance, de la suppression ou transformation des chaires, accepte ou non le programme des cours et des orateurs des cours libres, délibère sur le budget des facultés... A Bordeaux, ce conseil se réunit pour la première fois le 3 février 1886, dans la salle des actes de la faculté des sciences et des lettres. Les séances ordinaires ont lieu, généralement, un mardi ou un vendredi. Des séances extraordinaires peuvent être convoquées. Pour l'étude de certaines questions, des commissions sont créées. Enfin, la présence de la majorité de ses membres est nécessaire à l'adoption et au vote d'une délibération. En 1896, conséquence de la loi du 10 juillet 1896, le Conseil général des facultés de Bordeaux porte désormais le nom - avec la création de l'université de Bordeaux - de Conseil de l'université de Bordeaux. Il ne s'agit là que d'un changement d'intitulé puisque les attributions de cet ensemble restent pratiquement inchangées. Il se réunit dans le « Palais des facultés » de 1896 à 1943. Il est ensuite transféré à la faculté de droit jusqu'en mars 1950, date à partir de laquelle les séances ont lieu au Rectorat de Bordeaux. Celles-ci sont au nombre de dix durant l'année universitaire 1899-1900, de huit en 1967-1968<sup>1023</sup>. Elles sont le lieu, particulièrement pendant la période d'essor de l'enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle de débats qui ne devaient pas être feutrés. Ainsi, celui qui avait accompagné le choix de la faculté dans laquelle le cours d'Emile Durkheim s'inscrirait, avait été houleux<sup>1024</sup>. La séance du samedi 19 mars 1898 procède du même degré à propos du projet de création d'un cours d'orientalisme, projet qui n'aboutit pas à l'issue de la séance : « *M Brunel*<sup>1025</sup> rappelle que le conseil de l'Université a déjà eu à s'occuper de l'orientalisme ou plutôt de l'égyptologie. A cette époque, encore récente, il y

<sup>1020</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 61.

<sup>1021</sup> Un organigramme précis intitulé « Les rouages institutionnelles de la faculté » a été réalisé par Jean-François Condette dans *Une faculté ..., op. cit.*, p. 63.

<sup>1022</sup> Décret du 25 juillet 1885.

<sup>1023</sup> Archives du Rectorat.

<sup>1024</sup> Voir première partie.

<sup>1025</sup> Georges Brunel (1856-1900) faculté des sciences de Bordeaux.

avait seulement à la faculté des lettres une minorité pour cette création. C'est un enseignement de luxe, mieux vaut parer aux besoins urgents. M Stapfer<sup>1026</sup> répond, qu'en effet, la majorité de la faculté n'était pas autrefois favorable à ce cours, mais on n'avait pas assez étudié la question et depuis on a pu constater que l'Antiquité remonte plus haut que Rome et Athènes. D'ailleurs le caractère désintéressé de cet enseignement est une raison de plus de créer un cours répondant tout à fait aux intentions du Parlement et du directeur de l'enseignement supérieur et offrant aux étudiants non pas une nouvelle étiquette mais un nouvel aliment scientifique. M Jullian répond à l'objection que c'est là un enseignement de luxe : c'est peu exact, dit-il. A l'agrégation d'histoire, il est posé chaque année une question d'orientalisme. A la licence, on l'introduira parmi les matières à option. D'autre part, il faut considérer l'influence française dans l'Orient : les Allemands, les Anglais, les Américains reconnaissent la France comme créatrice de cette science. Les représentants les plus efficaces de l'influence française si menacée en Egypte sont les savants, et les découvertes des Maspero, des Lortet nous font estimer de tous les civilisés amoureux d'art et de littérature. En Perse, notre prestige a été conquis, et est maintenu par nos savants qui y ont obtenu le monopole des fouilles. Personne d'autre ne peut faire des recherches. Or, il faut fournir un personnel pour collaborer aux découvertes et l'Université de Bordeaux s'honorera en formant quelques élèves de cet ordre. M Duhem<sup>1027</sup> verrait avec plaisir cette création, mais il faut songer aux nécessités de l'enseignement français en physique et en chimie, et envisager les conséquences économiques de l'infériorité de ces enseignements. [...] M Jullian dit que l'on trouve partout les Américains sur les terrains des fouilles. En fondant une université, il commence précisément par créer des cours d'orientalisme. M Duhem répond que si on rencontre des étrangers sur les fouilles en Orient, sur notre propre sol les chimistes et les ingénieurs étrangers nous font concurrence, et dans les Alpes et dans les campagnes françaises. M Waltz et Stapfer font remarquer que ce sont des millions qu'il faudrait pour satisfaire aux besoins des sciences et que les lettres sollicitent à peine 4000 F. Cette somme serait une goutte d'eau pour les sciences et on peut dès lors l'abandonner aux lettres sans compromettre toutes les industries. M Saignat<sup>1028</sup> demande quelle sera la nature de l'enseignement de l'orientalisme. M Jullian explique que l'orientalisme est très vaste. Les 4000 F votés on mettra la conférence au concours et suivant les candidatures, l'enseignement sera plus particulièrement préféré du candidat qui donner en outre un enseignement public et

---

<sup>1026</sup> Doyen de la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>1027</sup> Pierre Duhem (1861-1906) 1894 il occupe la chaire de physique théorique à la faculté des sciences de Bordeaux ; forte personnalité en butte aux autorités universitaires.

<sup>1028</sup> Léo Saignat (1833-1916) professeur de droit civil à la faculté de droit de Bordeaux.

général. M le Recteur<sup>1029</sup> résume la question et la met aux voix. Pour 5, Contre 5. La création est repoussée, la majorité n'ayant pas réuni les 2/3 des voix »<sup>1030</sup>. Les rapports des séances sont de moins en moins précis sur la nature des discussions à partir de l'entre-deux-guerres, et ne présentent plus de manière exhaustive ces échanges qui devaient néanmoins exister : Est-ce un choix ? Est-ce un souci de synthèse devant des sujets à traiter de plus en plus nombreux ? De plus, le Conseil de l'université ne compte pas seulement les doyens et des professeurs. « Aux membres ainsi définis, se sont ajoutés quatre membres élus par le conseil et choisis parmi les notabilités de Bordeaux : ainsi, à la veille de la disparition de ce fonctionnement administratif, il s'agissait, dans les années 1960, du maire de la ville Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, du président du Conseil général, du président honoraire de la Chambre de commerce de Bordeaux et d'un professeur en activité ou honoraire »<sup>1031</sup>. La présence de ces personnalités extérieures est nécessaire pour la collaboration qui s'instaure pour la construction d'édifices et la fondation de cours, par exemple ceux d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France, de langues et littérature du Sud-Ouest, de géographie coloniale. Huit commissions sont issues du Conseil de l'université lors de l'année universitaire 1967-1968. « De cinq à huit membres », elles s'occupaient des finances, des affaires contentieuses et disciplinaires, des bâtiments et adjudications, des dispenses et exonérations, du legs Prevost « c'est-à-dire de nombreux immeubles reçus par l'université en 1940 »<sup>1032</sup>.

La faculté des lettres dispose aussi d'une Assemblée et d'un Conseil et propres. Louis Liard expose la composition de ces deux entités : « L'Assemblée, c'est la faculté enseignante et savante. Elle comprend donc tous les maîtres, titulaires et chargés de cours, agrégés et maîtres de conférences. Le Conseil, c'est l'établissement public, la personne morale ; par suite, il ne comprend que les professeurs titulaires, c'est-à-dire les pièces fixes et permanente »<sup>1033</sup>. Les comptes rendus des séances de ces deux organes n'ayant pas été retrouvés, il est difficile de connaître les débats disciplinaires, administratifs, budgétaires qui ont pu y avoir lieu. La connaissance partielle de ceux-ci n'existe que par le biais des sessions du Conseil général des facultés puis du Conseil de l'université. Ce dernier ne rapporte que de façon parcellaire ou édulcorée les conclusions émises au niveau de chaque faculté.

---

<sup>1029</sup> Auguste Couat.

<sup>1030</sup> AR R 23 séances de Conseil de l'Université 19 mars 1898.

<sup>1031</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 82.

<sup>1032</sup> *Ibid.*

<sup>1033</sup> Cité par A. Prost – L'enseignement en France 1800-1967 (A. Collin – 1970) – page 238.

« *Le doyen, professeur qui dirige une faculté, elle-même intégrée dans une université est une création pluricentenaire qui remonte aux universités médiévales et que la reconstruction napoléonienne de 1806-1808 relégitime. Mais il faut attendre les textes de 1885 et 1896 pour voir la fonction s'affirmer pleinement au sein de structures universitaires rénovées* »<sup>1034</sup>. Il constitue alors « *le dernier rouage institutionnel, mais son rôle est fondamental car il est à la fois le représentant de l'Etat dans son institution et le représentant de la faculté à l'extérieur* »<sup>1035</sup>. Il est élu pour trois ans comme les deux professeurs délégués au conseil des facultés - puis de l'université -. Après un vote au sein de l'Assemblée de la faculté concernée, les candidatures inscrites en première ou en deuxième ligne (pour les doyens) sont soumises au vote du Conseil de l'université. « *La IIIe République [...] restaure la pratique élective, même si c'est au final le ministre qui décide de la nomination* »<sup>1036</sup>. « *Entre 1887 et 1968, onze doyens se sont succédés à la tête de la faculté des lettres ce qui correspond en moyenne à un « septennat » par doyen* »<sup>1037</sup> : Alfred Espinas (philosophie, 1887-1890), Paul Stapfer (français, 1890-1899), Georges Radet (histoire ancienne, 1899-1919), Joseph Dresch (allemand, 1919-1922), Georges Cirot (grammaire et études hispaniques, 1922-1937), André Darbon (philosophie, 1937-1941), Emile Delage (grec, 1941-1946), Michel Lejeune (grammaire, 1946), Yves Renouard (histoire, 1946-1955), Jean Loiseau (anglais, 1955-1961), Louis Papy (géographie, 1961-1971)<sup>1038</sup>. Charles Higounet, lors de la cérémonie du départ d'Yves Renouard à la Sorbonne en mai 1955, décrit la triple tâche de celui qui fut doyen pendant neuf ans : « *Notre doyen, nous le savions tous, et il nous l'a dit, partageait son activité en trois tranches : la Faculté, l'enseignement, les travaux de l'historien* »<sup>1039</sup>. Les activités du doyen sont multiples : « *l'entrée en décanat a des points communs avec l'entrée en religion, tant la fonction envahit chaque instant du quotidien, ne laissant que très peu de temps pour soi, au nom du bien de la communauté. Il y a certes le travail de gestion des affaires de la faculté en elle-même, au contact des enseignants et des étudiants ou par la direction de l'assemblée et du conseil de la faculté, mais aussi de nombreux temps de participation aux instances extérieures (le conseil académique et le conseil de l'université).*

<sup>1034</sup> CONDETTE Jean-François « être doyen de faculté sous la IIIe République », dans CONDETTE Jean-François (dir), *Les chefs d'établissement, diriger une institution scolaire ou universitaire XVIIe-XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 292.

<sup>1035</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 65.

<sup>1036</sup> CONDETTE J.F. *Etre doyen de faculté...*, *op. cit.*, p. 293.

<sup>1037</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op. cit.*, p. 82.

<sup>1038</sup> Annexe 57. La première femme présidente de l'Université Bordeaux III fut Anne-Marie Cocula (histoire moderne) en 1994.

<sup>1039</sup> POUSSOU Jean-Pierre « La profonde amitié de deux très grands historiens : Charles Higounet et Yves Renouard » *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 85

*Au-delà de ces structures constituées, le doyen est sur le pont en permanence par la nécessité d'être présent aux réunions, fêtes et conférences multiples qui permettent de nouer des liens utiles avec les élites régionales. Dès lors, en l'absence de secrétariat étoffé, les journées sont très longues et les temps de pause, en dehors du week-end et des périodes de vacances, inexistantes. L'acceptation 'un tel poste signifie dès lors la fin ou le ralentissement considérable de l'activité de recherche et de publication »*<sup>1040</sup>. L'anecdote de François Crouzet portant sur sa rencontre à sa nomination en 1956 avec le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1041</sup> laisse donc perplexe : « *Quand je fis ma visite de politesse au doyen, peu après la rentrée, je lui demandais, pour nourrir la conversation, si ses fonctions n'étaient pas trop lourdes. "Non, me répondit-il, j'ai une bonne secrétaire et en deux après-midi tout est réglé" »*<sup>1042</sup> ; à moins que Jean Loiseau n'ait usé d'un trait d'humour dont il savait faire preuve : « *Il a été inhumé à Hossegor, parmi les fleurs du pays de Born, qu'il aimait tant, tout près de l'endroit ; où quelques jours plus tard, les américanistes de l'enseignement supérieur devaient tenir un colloque sur l'humour. Il eût aimé la rencontre. Un humour tendre et acéré, en éveil jusqu'au dernier moment était une des séductions discrètes de cet universitaire »*<sup>1043</sup>. « *Le doyen dispose d'une équipe administrative réduite. Les livrets de l'étudiant, année par année, permettent de saisir la faiblesse de l'équipe qui entoure le doyen, ce dernier devant réaliser beaucoup d'opérations lui-même [...] En lettres et en sciences , à la même date [ 1948-1949] les doyens disposaient d'un secrétaire , d'un rédacteur, d'une rédactrice, d'une « dame dactylographe comptable » mais les deux facultés se partagent ces personnels »*<sup>1044</sup> comme le souligne Jean-François Condette en prenant appui sur *Le livret de l'étudiant* de l'Université de Bordeaux. Quelques années plus tard, au cœur des années cinquante et jusqu'à la fin des années soixante, alors que les enseignants et les étudiants sont de plus en plus nombreux, une douzaine de personnes entoure les doyens des facultés des lettres et des sciences de la faculté des lettres et des sciences de Bordeaux<sup>1045</sup>. Lucette Brisseau, en effet, débute sa carrière comme auxiliaire en 1953, puis est titularisée deux ans plus tard comme sténodactylo dans le service du secrétaire général qui, à cette période, s'occupe non seulement des facultés des lettres et des sciences, mais aussi de la faculté de droit. Installée dans un bureau au rez-de chaussée du 20 cours Pasteur, dans lequel peuvent travailler jusqu'à cinq personnes avec la présence d'auxiliaires, elle est chargée, du lundi au samedi matin - le

<sup>1040</sup> CONDETTE J.F. *Etre doyen de faculté...*, op. cit., p. 314.

<sup>1041</sup> Jean Loiseau, doyen de 1955 à 1961.

<sup>1042</sup> CROUZET F., op. cit., p. 163.

<sup>1043</sup> « *Mort du l'angliciste Jean Loiseau* », *Le Monde*, 20 avril 1977.

<sup>1044</sup> CONDETTE J.F., *Etre doyen de faculté...*, op. cit., p. 303.

<sup>1045</sup> Annexe 58.

samedi après-midi pouvant être pris pour assurer des permanences -, de répondre au téléphone, du courrier, et de taper les documents administratifs. Elle est vêtue d'une blouse blanche comme les autres femmes de l'équipe probablement à cause de l'utilisation de la ronéotypie. L'équipe administrative est alors composée des secrétaires des doyens, du secrétaire général, de rédacteurs - un pour la faculté des lettres, un autre pour la faculté des sciences - d'un employé de bureau pour le service de scolarité, d'un appariteur chargé de ronéotyper les documents administratifs et les cours, d'un huissier s'occupant de faire entrer les étudiants au moins jusqu'en 1965 d'après Lucette Brisseau. S'ajoutent deux personnes chargées de la comptabilité pour le personnel, ou le matériel. Lucette Brisseau considère que la charge de travail était importante mais que les conditions pour le réaliser dans le « Palais des Facultés » étaient « bonnes »<sup>1046</sup>.

Georges Radet est, parmi les onze doyens, celui dont le mandat est le plus long - vingt ans -, durée explicable par le fait que la Première Guerre mondiale a suspendu toute forme de vote. Le mandat de Georges Radet fait partie des vingt-six décanats les plus longs - à la 26<sup>e</sup> place - repérés sous la troisième République, toutes facultés confondues, par Jean-François Condette<sup>1047</sup>. Georges Cirot reste quinze ans à la tête de la faculté des lettres de Bordeaux, Louis Papy dix ans, Yves Renouard neuf ans. Michel Lejeune effectue un mandat d'une durée de quelques mois le temps de la transition d'après Seconde Guerre mondiale. Les « langues » arrivent en tête pour les disciplines représentées par les doyens : Paul Stapfer, Michel Lejeune, Emile Delage pour les langues moderne et ancienne, Joseph Dresch, Georges Cirot, et Jean Loiseau étaient respectivement professeurs d'allemand, d'espagnol et d'anglais. Le premier « *apparemment déçu de ne pouvoir occuper une chaire à Paris [...] se tourne vers des fonctions administratives* »<sup>1048</sup>. Deux doyens sont des historiens Georges Radet et Yves Renouard, deux des philosophes, Alfred Espinas et André Darbon. Un seul géographe : Louis Papy, doyen de 1961 à 1971, témoigne probablement de l'émancipation de cette science humaine au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier est aussi l'unique natif de la région puisqu'il est né à Mont-de-Marsan. Georges Cirot et Yves Renouard étaient originaires de Paris<sup>1049</sup>. Sept d'entre eux, cela a été observé, étaient normaliens : Georges Radet, Joseph Dresch, Georges

---

<sup>1046</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1047</sup> Le décanat le plus long est détenu par Jérémy Abria à la tête de la faculté des sciences de Bordeaux pendant 41 ans. CONDETTE J.F. *Etre doyen de faculté...*, *op.cit.*, dans CONDETTE Jean-François (dir), *Les chefs d'établissement, diriger une institution scolaire ou universitaire XVIIe-XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 304.

<sup>1048</sup> ESPAGNE M., *op. cit.*, p. 251.

<sup>1049</sup> Annexe 48.

Cirot, Emile Delage, Michel Lejeune, Yves Renouard et Jean Loiseau<sup>1050</sup>. Seul Georges Cirot a eu comme premier poste de sa carrière la faculté des lettres de Bordeaux, les dix autres ont connu d'autres établissements. Ainsi, six d'entre eux provenaient d'une autre faculté de province à leur arrivée à Bordeaux : il s'agit d'André Darbon (Grenoble), Joseph Dresch (Nancy), Alfred Espinas (Douai), Michel Lejeune (Poitiers), Jean Loiseau (Rennes), Paul Stapfer (Grenoble). Six sont cinquantenaires ou s'en approchent, lorsqu'ils sont nommés doyens : Paul Stapfer, Joseph Dresch, Georges Cirot, Emile Delage, Jean Loiseau, le plus âgé étant Louis Papy 58 ans. Cinq atteignent presque quarante ans ou ont une « petite quarantaine » : Alfred Espinas, Georges Radet, André Darbon, Michel Lejeune, le plus jeune étant Yves Renouard 38 ans. Georges Radet, Georges Cirot, Louis Papy, André Darbon prennent leur retraite à Bordeaux en passant pour les trois premiers quarante ou plus à la faculté des lettres de Bordeaux. Alfred Espinas et Yves Renouard poursuivent leur carrière à la Sorbonne, Michel Lejeune à l'EPHE puis la Sorbonne. Joseph Dresch devient recteur de l'académie de Toulouse, Emile Delage, qui affiche pourtant au cours de la Seconde Guerre mondiale un pétainisme avéré, de Clermont-Ferrand en 1944 puis de Bordeaux en 1950. Enfin, Paul Stapfer est mis en congés dans le contexte de l'Affaire Dreyfus<sup>1051</sup>.

Chacun de ces doyens a marqué à sa façon la faculté des lettres de Bordeaux. Georges Radet a passé 45 ans à Bordeaux et 20 ans comme doyen. Il fait partie des « doyens professionnels » déterminés par Jean-François Condette à côté des « *hommes pressés* », des « *doyens de circonstance* », et des « *doyens de devoir* »<sup>1052</sup>. Même si l'exercice de l'éloge funèbre ne se prête guère à la critique, la lecture, le 18 juillet 1941, de celle-ci rédigée par Marcel Aubert, président de l'Académie des inscriptions et Belles-lettres, à laquelle il a été élu en novembre 1925 dans un des cinq fauteuils réservés aux savants résidents en province, permet d'observer l'ampleur de son investissement : « *Je voudrais enfin rappeler ici le rôle éminent qu'a joué Georges Radet dans une œuvre d'excellente décentralisation destinée à servir très efficacement la connaissance de l'Antiquité et la diffusion de la science française au dehors. Nommé dès 1888, après une année d'enseignement au lycée d'Alger, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, où il enseigna l'histoire ancienne et représenta avec une grande autorité les études relatives à l'antiquité grecque, Georges Radet décida de faire de son université un centre de culture à la fois générale et régionale, et on lui doit le succès éclatant de plusieurs fondations dont il fut le promoteur et l'infatigable soutien ; le Bulletin*

---

<sup>1050</sup> Annexe 50.

<sup>1051</sup> Pour Paul Stapfer et Emile Delage voir troisième partie.

<sup>1052</sup> CONDETTE Jean-François « être doyen de faculté sous la IIIe République », dans CONDETTE Jean-François (dir), *Les chefs d'établissement, diriger une institution scolaire ou universitaire XVIIe-XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 309.

*hispanique*, créé d'accord avec Pierre Paris et Morel-Fatio, qui assure la liaison scientifique entre Bordeaux et l'Espagne, la *Bibliothèque des Universités du Midi*, le *Bulletin italien* qui, après une fructueuse carrière à Bordeaux, fut continué à Paris, enfin la *Revue des Etudes anciennes*, qu'il dirigea dès sa fondation »<sup>1053</sup>. Le doyen André Darbon souligne, lors de la séance du Conseil de l'université du 21 juillet 1941, l'exceptionnelle longévité professionnelle de Georges Radet : « Pendant presque un demi-siècle un même maître a donné le même enseignement dans la même faculté. [...] ce long exemple de fidélité, cette persévérance dans la même tâche, méritent l'admiration au milieu de tant d'ambitions instables, de projets éphémères, d'agitations confuses » ainsi que son attachement à une faculté de province : « Il a écrit lui-même qu'il était "par goût un professeur d'université régionale, passionnément dévoué à son œuvre régionale et n'ayant d'autre ambition que sa pleine indépendance" »<sup>1054</sup>. Georges Cirot, doyen pendant quinze ans, passe près de cinquante ans au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. L'hommage d'Yves Renouard, qui peut être lu dans le compte-rendu du conseil de l'Université daté du 26 novembre 1946, revient, entre autres, sur ce « record inégalé »<sup>1055</sup> : « Pendant cinquante ans, année pour année, il enseignant à la faculté des lettres ; pendant cinquante ans, année pour année, il collabora au *Bulletin hispanique* comme secrétaire de la rédaction, comme codirecteur, puis comme directeur unique. Quelle faculté peut se vanter d'avoir suscité un tel dévouement ? [...] La faculté pour ne pas priver les étudiants d'un enseignement aussi prestigieux confia à son doyen honoraire deux heures de cours complémentaires qu'il assura jusqu'à la veille de sa mort continuant à contribuer au succès éclatant des étudiants bordelais aux concours d'espagnol dont il avait, si on peut dire, institué la règle », sur sa conception de la fonction d'enseignant du supérieur « Un professeur, aimait-il dire, n'est pas un fonctionnaire [...] Pas de recherche sans enseignement, il avait compris d'instinct cette grande vérité », et sur son influence sur les étudiants « Il suffit pour en être assuré de constater l'affection de ses anciens élèves qui se manifeste jusqu'à son lit de mort: une de ses anciennes étudiantes, professeur dans un lycée de Paris, abandonne vingt-quatre heures son bébé au berceau pour venir voir une dernière fois celui qui avait été son père intellectuel »<sup>1056</sup>. L'éloge de Charles-Vincent Aubrun<sup>1057</sup> rédigé dans le *Bulletin hispanique*, à la création duquel Georges Cirot avait

---

<sup>1053</sup> Aubert Marcel. Éloge funèbre de M. Georges Radet, académicien libre. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 85<sup>e</sup> année, N. 4, 1941. pp. 257-262.

<sup>1054</sup> AR R 29 séance du 21 juillet 1941.

<sup>1055</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 84.

<sup>1056</sup> AR R 30 conseil de l'Université séance du 26 novembre 1946.

<sup>1057</sup> Charles-Vincent Aubrun (1906-1993), agrégé en 1930, pensionnaire à la Casa Velázquez de 1935 à 1936, 1945 chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Bordeaux, 1951 professeur à la Sorbonne.

participé, montre aussi ce lien fort et fructueux qu'il entretenait avec ses étudiants : « *Il prenait la direction de l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques en 1933. Quel pensionnaire, littéraire, chartiste ou même architecte de la Casa Velázquez de Madrid, ne gardera un souvenir ému de ses visites à la rue Duplessy. On y allait pour prendre des ordres, un peu anxieux devant tant d'honneur et de responsabilité. Au premier contact, les nuages se dissipaient. A peine aviez-vous montré le bout de l'oreille, l'oreille de chimère que vous caressiez, que le visage du maître s'éclairait tout soudain. Et c'était alors un flot lumineux de bibliographie, accompagné des conseils pratiques les plus pertinents qui laissait pantelantes votre érudition d'amateur et votre ingénuité livresque. Après, au retour de la Casa, pour peu que vous ayez travaillé, c'était fait : vous étiez le poulain, l'un des nombreux poulains, Car cet homme était juste et bon : il savait découvrir le mérite, discerner qualité et travail, encourager et soutenir* »<sup>1058</sup>. Yves Renouard, lors du conseil de l'université de novembre 1946, montre aussi l'œuvre colossale de Georges Cirot pour la connaissance du monde hispanique avec des implications nationales et internationales pour une faculté de province : « *Il est donc bien vrai que Georges Cirot a fondé à Bordeaux l'enseignement le plus caractéristique de la faculté des lettres, celui des études hispaniques, puisque c'est pour lui et par lui qu'ont été créées et la maîtrise de conférence base de l'enseignement, et la revue la plus ancienne de l'hispanisme mondial la seule revue française consacrée à ces études à laquelle Bordeaux doit une bonne part de son prestige intellectuel* »<sup>1059</sup>. Joseph Pérez, assistant en espagnol à partir de 1955 au sein de la faculté des lettres de Bordeaux évoque cinquante plus tard l'œuvre de Georges Cirot : « *C'est aussi Bordeaux qui a lancé l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques [...] qui devait devenir plus tard une des parties intégrantes de la Casa Velasquez de Madrid, et à ce titre-là, comme siège des Hautes Etudes Hispaniques, il y avait une très importante bibliothèque à Bordeaux en espagnol. Le doyen Georges Cirot, qui est resté une quarantaine d'années à la tête de la faculté des Lettres*<sup>1060</sup>, a contribué aussi à alimenter cette bibliothèque. Bref il y avait toute une série de raisons qui faisait que, pour un hispanique, la faculté des lettres de Bordeaux et l'Institut d'études ibériques offraient pas mal de perspectives »<sup>1061</sup>. Yves Renouard, jeune doyen de 1946 à 1955, marque aussi le « Palais des Facultés » comme le souligne Arlette Higounet-Nadal<sup>1062</sup> : « *Il avait une haute idée de*

<sup>1058</sup> Aubrun Charles-V. Le doyen Georges Cirot (1870-1946). In: *Bulletin Hispanique*, tome 48, n°4, 1946. pp. 289-293.

<sup>1059</sup> AR R 30 séance du 26 novembre 1946.

<sup>1060</sup> La formulation est inexacte mais témoigne de la présence de Georges Cirot, professeur, doyen ...

<sup>1061</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence.

<sup>1062</sup> Arlette Higounet-Nadal (1912-2009), ingénieur de recherche au CNRS, 1990 première femme élue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Elle travaille notamment sur le Périgord, elle

*l'université et il s'est toujours attaché à défendre son image et à la représenter dignement. Il a su être présent partout où il estimait que l'université devait être représentée. Et il la représentait dans tous les sens du terme. Par sa prestance, par sa parfaite courtoisie, par l'attention portée aux autres, par la belle langue et la distinction de ses discours. De tout cela, ses étudiants étaient aussi très conscients. Ceux qui en, parlent aujourd'hui en témoignent. Ils ont conservé vivant le souvenir de la clarté de ses cours, de la façon magistrale et limpide dont il replaçait chaque sujet dans le contexte général avant de l'étudier en lui-même »*<sup>1063</sup>. Il se rend, cours Pasteur, coiffé d'un « *chapeau melon avec une canne à pommeau* »<sup>1064</sup>, croit se souvenir plus de soixante après, Lucette Brisseau qui a débuté sa carrière administrative en 1953<sup>1065</sup> au service du secrétaire général<sup>1066</sup>. Cette distinction imposante est confirmée par Pierre Tucoo-Chala dans la nécrologie qu'il réalise pour *Les cahiers de civilisation médiévale* : « *Tous les professeurs d'histoire et géographie qui ont fait leurs études à Bordeaux entre 1937 et 1955 ont subi son empreinte ; nous le revoions tous parcourant de son pas de sénateur les cours de la faculté. La canne, les gants, le chapeau à bords roulés, l'écharpe de soie blanche étaient les attributs indispensables d'un homme, qui sans affectation, eut toujours l'horreur de la vulgarité et du débraillé* »<sup>1067</sup>. Après sa nomination en février 1955 à la Sorbonne, la retranscription de la séance du Conseil de l'Université témoigne de remerciements sobres, qui expliquent aussi le sens qu'il donnait à sa fonction, de la part d'Yves Renouard : « *Il dit simplement avoir voulu servir de son mieux l'Université et, à travers elle, la France* »<sup>1068</sup>. Cette apparente distance devrait d'après Pierre Tucoo-Chala être tempérée : « *Les étudiants de diplôme ou d'agrégation avaient une dernière découverte à faire. Dans le cadre des réceptions multiples dont il confiait chez lui le soin à sa femme et à sa fille, il nouait des relations plus étroites, permettait à ses élèves de surmonter leur appréhension. Peu à peu on apprenait à mieux le connaître. Vu du fond de*

---

devient une spécialiste de la démographie médiévale, elle participe à une *Histoire mondiale de la femme* sous la direction de Pierre Grimal.

<sup>1063</sup> Extrait de « *Hommage aux pères fondateurs* », dans *Bordeaux et l'Aquitaine*. Actes du 50<sup>e</sup> Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1997, Bordeaux, 1998, p. 13, cité dans CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 85.

<sup>1064</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1065</sup> Lucette Brisseau débute comme auxiliaire administrative à la faculté des lettres de Bordeaux le 16 juin 1953 et y poursuit sa carrière jusqu'au début des années 2000.

<sup>1066</sup> Le secrétaire général M Artiguelongue s'occupait alors des facultés des lettres, des sciences mais aussi de droit.

<sup>1067</sup> Tucoo-Chala Pierre. « Yves Renouard (1908-1965) ». Dans : *Cahiers de civilisation médiévale*, 8e année (n°31-32), Juillet-décembre 1965. pp. 448-451. [www.persee.fr/doc/ccmed\\_0007-9731\\_1965\\_num\\_8\\_31\\_1576](http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1965_num_8_31_1576)

<sup>1068</sup> AR R 32 séance du vendredi 18 février 1955.

*l'amphithéâtre le professeur apparaissait comme un acteur sûr de sa maîtrise incomparable, réussissant grâce à d'étonnants dons naturels. En réalité on s'apercevait, peu à peu, que tout reposait sur un travail inlassable, qu'il y avait chez lui, à chaque instant, la hantise de n'être pas à la hauteur de toutes ses tâches »<sup>1069</sup>. Quelle est la place de ces doyens au cœur des élites bordelaises ? d'après François Crouzet, elle est à relativiser : « La bonne société, les "Chartrons" comme on dit, du nom du quartier où beaucoup de ses membres résident, ignorait les universitaires. On rapportait que le médiéviste Yves Renouard, qui avait été doyen avant ma venue à Bordeaux (et son propre départ pour la Sorbonne), fut une fois invité à dîner dans une "bonne famille". Son hôtesse, en l'accueillant, lui dit qu'elle présenterait aux autres convives comme "Monsieur Renouard" et non comme "le doyen Renouard", car cela ferait mauvaise impression »<sup>1070</sup>. Louis Papy, à la stature élancée, doyen pendant dix ans pendant les années soixante au cours d'une décennie de transition et bouleversements, a laissé, enfin, une empreinte profonde par son implication intellectuelle, sa compréhension, sa bienveillance. Bernadette Suau<sup>1071</sup>, directrice des Archives départementales de Landes, souligne toutes ses qualités humaines et professionnelles : « Tous ses anciens étudiants sont unanimes pour reconnaître en lui un Maître et dans l'art d'enseigner et dans l'art de bâtir un plan « simple et vigoureux », tout en exposant avec clarté les aspects « les plus complexes de la géographie physique et humaine ». Sa personnalité était selon Guy Lasserre, d'une dimension humaine exceptionnelle. A son élégance d'esprit et à sa distinction naturelle, le doyen Louis Papy associait de rares qualités de cœur. Pour ma part, écrit B. Suau, je ne suis pas près d'oublier le souvenir de sa haute silhouette, arrivant aux Archives départementales (des Landes), le matin dès l'ouverture, le béret landais sur la tête, le journal sous le bras. Il avait toujours une parole aimable pour chaque employé, et s'asseyait discrètement à la même place, ne voulant surtout pas importuner, ni le personnel ni le directeur, n'essayant pas de jouir de quelque privilège, presque gêné lorsqu'il demandait un renseignement ou un entretien, dépouillant à longueur de journée, registres et liasses d'archives. A sa courtoisie et à sa distinction naturelle s'ajoutait donc une grande simplicité qui impressionnait davantage et qui inspirait plus de respect que le paternalisme quelque peu méprisant et souverain de*

---

<sup>1069</sup> Tucoo-Chala Pierre. « Yves Renouard (1908-1965) ». Dans : *Cahiers de civilisation médiévale*, 8e année (n°31-32), Juillet-décembre 1965. pp. 448-451. [www.persee.fr/doc/ccmed\\_0007-9731\\_1965\\_num\\_8\\_31\\_1576](http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1965_num_8_31_1576)

<sup>1070</sup> CROUZET F., *op. cit.*, p. 164.

<sup>1071</sup> Bernadette Suau (1942-2013) directrice des Archives départementales des Landes et de Haute-Garonne, conservateur général honoraire du patrimoine.

*certaines grands « patrons » ... »<sup>1072</sup>. L'attention portée à tous quelle que soit sa mission est aussi soulignée par Lucette Brisseau. « Humain » « abordable » sont les qualificatifs qu'elle utilise, tout en expliquant qu'il lui envoie une « très gentille lettre » lorsqu'elle fut malade pendant près d'un an en 1962<sup>1073</sup>. Parmi les hommages nombreux rendus à sa mort en 1990, Pierre Barrère met en exergue l'immensité de la tâche réalisée par Louis Papy : « En fait, pour l'Université et pour sa propre discipline, il avait l'âme d'un missionnaire. Il en avait le dévouement sans limite, et s'il accumula, on dirait presque à l'envi, les charges et les responsabilités, c'était avec la certitude sereine qu'il était parfaitement capable d'assurer la bonne marche d'une institution, de faire triompher une éthique clairement exprimée et d'assurer à ceux qu'il en jugeait dignes le meilleur exercice de leurs fonctions. Directeur pendant seize ans de l'Institut de géographie, qui porte maintenant son nom, il en assura le développement matériel, mais surtout donna une orientation pédagogique faite de raison et d'équilibre. Il prêchait d'exemple, et c'est au sens doublement amical et respectueux que les étudiants des années 1950, soudés autour de lui à l'occasion d'excursions mémorables ou s'exerçaient sa science et sa verve, l'appelaient entre eux le Maître. Les étudiants d'agrégation qui, vingt ans, plus tard, bénéficièrent d'un magistral cours sur la Chine qu'il avait mis un point d'honneur à refondre intégralement l'année même où il prenait une retraite tardive, comprirent qu'un tel enseignant ne pouvait partir que par la grande porte. C'est la même certitude qu'il a laissée après dix ans de décanat. Il y fut bâtisseur en concevant et en assurant le transfert du cours Pasteur au domaine universitaire de Talence, Il y réalisa l'exploit de faire face sans dégâts aux rudes événements de 1968 ; homme de dialogue mais sans concession pour les extrémistes, il n'en fut pas moins respecté de tous, il put assurer lui-même la mutation vers les nouvelles structures »<sup>1074</sup>. Paul Fénelon<sup>1075</sup> souligne ses qualités : « Nous nous rappelons également les conseils et l'aide qu'il nous prodigua pendant un demi-siècle, et dont portent témoignage plus de 500 lettres classées dans mes archives. [...] Nous soulignerons surtout la grandeur d'âme, la générosité de celui qui dédia sa thèse à ses deux frères Raymond l'agronome et Roger le polytechnicien, disparus tout jeune : de celui qui, après le désastre de 1940, contribua à la lutte contre l'occupant, de celui*

---

<sup>1072</sup> Extrait de Mémoire des Landes, Dictionnaire biographique, publié sous la direction de Bernadette Suau, Mont-de-Marsan, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 1991, p 250-252, cité dans CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 85.

<sup>1073</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1074</sup> Barrère Pierre. Louis Papy, 1903-1990. In: *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 61, fascicule 3, 1990. Aperçus sur le Sud-Ouest européen, 2. pp. 409-414.

<sup>1075</sup> Paul Fénelon (1903-1993) 1948 université de Poitiers, 1963 création de l'Institut de géographie au Collège Universitaire de Tours qui devient la nouvelle Université.

*enfin qui fut pour des milliers d'étudiants le maître brillant et le conseiller compréhensif* »<sup>1076</sup>. Les témoignages des assistances ou maîtres assistants des années soixante abondent dans ce sens. Micheline Cassou-Mounat, en effet, est, nous l'avons observé précédemment, grâce à Louis Papy, la première femme à entrer comme enseignante dans la section géographie de la faculté des lettres de Bordeaux. Pour elle, il incarne une figure paternelle à l'image de formules récurrentes au cours de son entretien « *un père pour moi* », « *très, très, paternel* »<sup>1077</sup>. Son attitude bienveillante et constructive pendant mai 68<sup>1078</sup> est aussi une constante de ces entretiens qui permettent de confirmer le caractère de Louis Papy. Ainsi Jean Dumas évoque pour sa part le soutien du doyen : « *j'ai été très largement soutenu par la plupart d'entre eux ; en particulier par le doyen Papy qui m'a bien aidé à des moments où j'étais plus ou moins en délicatesse avec la police* »<sup>1079</sup>, Pierre Guillaume, sa volonté d'apaisement, son courage : « *A Bordeaux, il ne s'était pas passé grand-chose sauf que la fac était occupée, le doyen de l'époque, qui était le doyen Papy, géographe, un homme tout à fait extraordinaire. Je le vois encore sur le perron, cours Pasteur, faisant de grands discours aux étudiants en leur disant « faites attention, pas d'excès* »<sup>1080</sup>. Jean-Louis Laugier souligne aussi les débats houleux mais qui n'enlèvent rien à la considération qu'inspirait l'homme : « [...] *le doyen Papy et le doyen Lefèvre*<sup>1081</sup>. *C'étaient des gens d'une honnêteté tout à fait incroyable. J'étais secrétaire syndical tout de même et je m'engueulais avec Papy qui tapait du pied, il était marrant, je passais mon temps à m'engueuler avec lui* »<sup>1082</sup>. Louis Papy constitue, donc, un point d'orgue des doyens de la faculté des lettres de Bordeaux qui ont travaillé cours Pasteur. Peut être appliquée à ces hommes la phrase suivante concernant les doyens de la faculté des lettres de Lille : « *On ne peut comprendre le développement de la faculté sans saisir l'importance de ces quelques fortes individualités qui savent se battre constamment pour obtenir des moyens supplémentaires en hommes, en matériels et en crédits pour leur*

---

<sup>1076</sup> Fénelon Paul. Au géographe et à l'ami Louis Papy (1903-1990). In: *Norois*, n°146, Avril-Juin 1990. p. 1.

<sup>1077</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1078</sup> Voir troisième partie.

<sup>1079</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1080</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1081</sup> Yves Lefèvre (1918-1987), 1956 titulaire de la chaire de langues et littératures du Sud-Ouest de la France, assesseur du doyen Papy de 1961-1971, président de l'Université de Bordeaux III de 1971 à 1975.

<sup>1082</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*institution* »<sup>1083</sup>. Louis Papy, enfin, assure remarquablement la transition entre deux époques décrites par Jean-François Condette : « *Le doyen devait poursuivre ses missions jusqu'à la loi Faure de novembre 1968, son autorité étant mise à mort en mai 1968 comme symbole d'une université d'un autre âge, trop élitiste, alors que la hausse rapide des effectifs étudiants et des enseignants depuis 1955 multiplie les tensions au sein des facultés et la charge de travail de cet homme trop seul. La reconstruction post-soixante-huitarde devait faire disparaître le doyen, remplacé par un directeur d'UER (unité d'enseignement et de recherche)* »<sup>1084</sup>. Parmi les 24 assistants et maîtres-assistants des années cinquante et soixante dont le témoignage a été recueilli, trois deviennent Président d'Université, deux à Bordeaux Jacques Monférier de 1983 à 1989, Régis Ritz de 1989 à 1994, un de Paris IV, Jean-Pierre Poussou qui fut aussi Recteur de l'Académie de Bordeaux de 1986 à 1989. Bien qu'il s'agisse d'une autre époque et d'un enseignement supérieur qui a changé, leurs réflexions peuvent aider à comprendre l'ampleur de la tâche : « *Quand on est Président de l'Université, on ne peut quasiment faire que ça* »<sup>1085</sup> indique Jacques Monférier. Régis Ritz explique ainsi son rôle et le sens qu'il souhaite donner à sa fonction : « *c'est quelques chose qui m'est tombé dessus, je n'y pensais pas le matin en me rasant. Un jour, j'ai eu l'impression d'avoir reçu une grande claque dans le dos, et je me suis retrouvé sur le devant de la scène, et j'ai joué ce rôle ; d'autant plus que ça a duré que cinq ans. [...] Les responsabilités dans le milieu universitaire, je les ai prises très au sérieux car, encore une fois, je crois fondamentalement à l'université, philosophiquement car c'est un lieu de grande liberté, de fabrication intellectuelle où au mètre carré il y a le plus d'intelligence, plus ou moins bien utilisée, car il existe la mauvaise intelligence. Ce n'est pas le sommet d'une carrière, mais pour autant cela m'a passionné, car voir le fonctionnement intérieur d'une grosse boîte comme celle-ci, avec toutes les limites qui peut y avoir : c'était une mission que les collègues m'avait confiée par le biais d'une élection et il fallait que je la remplisse. J'ai fait du mieux que je pouvais, et ma plus grande fierté c'est d'avoir donné le nom de « Michel de Montaigne » à cette université et le reste ... je ne sais plus ce que j'ai fait, comme tous les boulots, j'ai fait ce qui fallait à faire... mais d'avoir donné ce nom ... Michel de Montaigne n'est pas n'importe qui, (et je suis « montaigniste » !), me paraît très important. Oui, il y a des hauts et des bas... des alertes à la bombe, la faculté fouillée de fond en comble par la police mais c'est anecdotique ! Ce qu'il faut, c'est avancer*

---

<sup>1083</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 77.

<sup>1084</sup> CONDETTE J.F. *Etre doyen de faculté...*, *op. cit.*, p. 309.

<sup>1085</sup> Entretien avec Jacques Monférier réalisé par Simon Renou le 4 décembre 2013 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*et on avance. Avancer à petit pas, et la politique de petit pas j'y crois. Et cette idée que l'étudiant doit être au centre du système reste pour moi une idée phare »<sup>1086</sup>.*

La faculté des lettres de Bordeaux est par ailleurs, représentée au Conseil de l'université par les deux professeurs qui épaulent le doyen. Paul Stapfer (avant qu'il ne soit doyen), Ernest Denis, Jacques Gebelin, Alfred Waltz (de 1894 à 1910), Edouard Bourciez, Camille Jullian (de 1897 à 1902), Pierre Camena d'Almeida, Henri Lorin, Paul Masqueray (de 1911 à 1926), André Lebreton, Paul Laumonier, Paul Courteault participent aux séances du conseil dans le « Palais des Facultés ». De la Seconde Guerre mondiale aux années soixante, René Lacroze, Jean Loiseau, Louis Papy, Yves Lefèvre (avant leur mandat de doyen), Max Rouché, Jean Dulck y collaborent activement. La faculté des lettres de Bordeaux doit également déléguer ses représentants dans des instances externes à l'université, tel le conseil académique. Grâce aux documents classés aux archives départementales<sup>1087</sup>, les participations de Gaston Richard de 1920 à 1930, puis d'André Darbon et d'Henri Daudin sont connues. La faculté des lettres de Bordeaux est aussi associée au vote pour le renouvellement du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ainsi qu'au Comité consultatif de l'enseignement supérieur pour une durée de trois ans. Pour ce dernier, il existe des représentants par catégories professionnelles et par disciplines : « *Les maîtres de conférences et chargés de cours ont été, à nouveau, convoqués pour participer à un deuxième tour de scrutin en vue de l'élection d'un représentant de cette catégorie au Comité consultatif de l'enseignement supérieur, la majorité absolue n'ayant pas été atteinte au premier tour* »<sup>1088</sup>. Ainsi, le doyen de la faculté des lettres reçoit-il une lettre de tel ou tel professeur d'une autre faculté qui se présente. De plus, si les professeurs, les maîtres de conférences, les chargés de cours de la faculté des lettres de Bordeaux votent, ils peuvent également se présenter - mais seulement depuis 1909 pour la province -, ainsi Georges Radet est élu au second tour le 16 janvier 1925 au titre de « l'histoire et archéologie ». Le Comité consultatif a un regard par exemple sur les programmes comme nous pouvons l'observer pour celui d'histoire proposé par la faculté des lettres de Bordeaux en 1936. Entre 1880 et 1883, une série de décrets a progressivement fait disparaître l'obligation de faire approuver le programme des cours par le Ministère. Toutefois, les listes des auteurs et des sujets sont présentées au Conseil de l'université et au Comité consultatif de

---

<sup>1086</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1087</sup> A.D. Bordeaux – Série T – Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux par J. Clemens et B. Thomas – Liasse 11 – 1928.

<sup>1088</sup> A.D. Bordeaux – Série T – Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux par J. Clemens et B. Thomas – Liasse 12 – Note au recteur pour le scrutin du 12 juillet 1929.

l'enseignement supérieur. Ainsi le Recteur de l'académie de Bordeaux<sup>1089</sup>, dans une lettre adressée au doyen de la faculté des lettres de Bordeaux Georges Cirot et datée du 23 juin 1936, s'exprime comme suit : « *J'ai examiné le nouveau programme établi par la faculté des lettres de Bordeaux pour le certificat d'études supérieures d'histoire du moyen-âge. Je tiens à vous signaler, conformément à l'avis du Comité consultatif, que la coupure à l'année 969 pour l'histoire de l'empire byzantin, manifestement inspirée des programmes d'agrégation de 1936, n'est pas heureuse. Il vaudrait mieux la reporter soit à l'avènement, soit à la fin de la dynastie macédonienne* »<sup>1090</sup>. « L'obligation » s'est donc transformée en « avis » et en « conditionnel ».

Le système reste très centralisé puisque la décision finale pour toutes modifications relève du ministère de l'Instruction publique ou du Directeur de l'enseignement supérieur. Toutefois, la concertation existe au travers de ces différentes instances et offre, ainsi, une structure élaborée et hiérarchisée.

## **2. L'enseignement, la participation aux examens et concours.**

La diversification, l'innovation, la spécialisation qui animent la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle à 1968 ont permis d'observer une part de l'évolution de l'enseignement dans les locaux du cours Pasteur. La description du *cursus*, des intitulés de cours, du corps enseignant et de ses choix a fait apparaître qu'une des missions essentielles de l'universitaire était l'enseignement. La place de celui-ci au sein des autres activités varie néanmoins, en fonction de la personnalité de chacun. De la fin du XIXe siècle à 1968 a été déterminée, à partir du corpus des 150 enseignants, la répartition suivante des enseignants en fonction de certaines disciplines ou ensemble de disciplines :

---

<sup>1089</sup> Adolphe-Louis Terracher, Recteur de l'Académie de Bordeaux 1932 à 1938.

<sup>1090</sup> A.D. Bordeaux – Série T – Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux par J. Clemens et B. Thomas – Liasse 40.

Discipline	Professeurs, maître de conférences, chargés de cours	Discipline	Professeurs, maître de conférences, chargés de cours
Histoire <sup>1091</sup>	31	Grec <sup>1092</sup>	17
Géographie <sup>1093</sup>	12	Latin <sup>1094</sup>	8
Langues vivantes	34	Philosophie <sup>1095</sup>	13
Français <sup>1096</sup>	15	Science sociale	5
Grammaire, métrique	5		

Ces chiffres confirment l'observation précédemment évoquée d'un enseignement offert de plus en plus diversifié par exemple dans le domaine de l'histoire, des langues vivantes - pour lesquelles n'a pas été pris en compte le nombre de lecteurs - de la géographie. Les enseignants de grec sont plus nombreux que ceux de latin de la fin du XIXe siècle à l'entre-deux-guerres, le rapport s'inverse après la Seconde Guerre mondiale. De plus, après 1945, les lettres classiques comptent moins de représentants. L'accroissement des universitaires géographes, mais aussi de français, se réalise particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. Certains enseignants ont dispensé deux matières - plutôt au cours de la période 1888-1940 - comme Georges Cirot (grammaire, études hispaniques), Ernest Denis qui « enseigna à Bordeaux, entre 1880 et 1890, l'histoire et, en partie la littérature allemande »<sup>1097</sup>, Paul Fournier (grec, grammaire), Auguste Renaudet (histoire, italien), Gaston Richard (Science sociale, philosophie), Adolphe Waltz (latin, métrique).

La « promotion de la recherche scientifique, si elle est évidente sous la Troisième République, n'entraîne pas cependant, chez la plupart des titulaires, un abandon ou une moindre considération pour leur mission pédagogique d'enseignant »<sup>1098</sup>. Ces mots de Jean-François Condette peuvent être, par exemple, appliqués à Jean-Auguste Brutails, Maxime Collignon et Pierre Paris dont les actions pour une meilleure diffusion et compréhension de l'archéologie et de l'histoire de l'art sont connues grâce aux travaux de Marion Lagrange. La faculté des

<sup>1091</sup> Histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine, de Bordeaux et du Sud-Ouest, archéologie, histoire de l'art, sciences auxiliaires de l'histoire.

<sup>1092</sup> Grec, langue et littérature grecques littérature et civilisation helléniques.

<sup>1093</sup> Géographie, géographie générale, géographie coloniale, géographie tropicale.

<sup>1094</sup> Latin, langue et littérature latines.

<sup>1095</sup> Philosophie, histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences, histoire de la philosophie et des sciences.

<sup>1096</sup> Français, littérature française, littérature française moderne et contemporaine, littérature comparée, langue et littérature du Sud-Ouest.

<sup>1097</sup> ESPAGNE M., *op.cit.*, p. 245.

<sup>1098</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p.67.

lettres de Bordeaux se trouve à la fin du XIXe siècle au cœur d'innovations pédagogiques importantes à l'image du cours de « science sociale » d'Emile Durkheim. A la fin du XIXe siècle, en effet, les sites antiques étaient alors essentiellement observés grâce à l'étude des lettres classiques et de l'épigraphie. Mais, en 1876, au début du mouvement d'essor et d'innovation initié par les républicains mais aussi dans un contexte de concurrence avec le modèle allemand, « *la nomination de Maxime Collignon [...] à Bordeaux, comme chargé de cours sur une chaire d'antiquités grecques et latines [...] eut indéniablement un rôle moteur dans la fondation de la méthodologie universitaire [...] Il est considéré comme l'un de ceux qui ont le plus accru et popularisé les explorations et les découvertes archéologiques. [...] Son enseignement d'une « histoire de l'art antique », ainsi qu'il la nomme, repose dès les premières années bordelaises sur l'étude des premiers moulages acquis sans doute à sa demande. L'enseignement généraliste s'accompagne de cours spécialisés sur les récentes découvertes (statuettes de Tanagra) et sur des domaines peut étudiés (céramiques grecques), tandis que le discours scientifique s'appuie sur des outils didactiques* »<sup>1099</sup>. Pierre Paris, normalien et membre de l'Ecole Française d'Athènes comme Maxime Collignon, maître de conférences en archéologie et institutions grecques à partir de 1886, accompagne la création inédite dans le monde universitaire français d'un musée archéologique<sup>1100</sup>, cours Pasteur, qui devient la « *matérialisation d'un enseignement* »<sup>1101</sup>. Alors âgé de seulement 27 ans, « *il partage avec Collignon une vision de l'archéologie comme système narratif devant s'appuyer sur l'étude des objets ainsi qu'un enseignement basé sur la pédagogie et la contribution des étudiants [...] La collection de moulages assure aux enseignants une dimension pratique et une vision concrète et critique de la sculpture* »<sup>1102</sup>. Faisant œuvre pédagogique, Pierre Paris amène aussi ses étudiants à rédiger sous sa houlette un catalogue, publié en 1892, la même année que sa titularisation sur la première chaire d'archéologie et d'histoire de l'art de la faculté des lettres de Bordeaux, sous le titre de *Catalogue méthodique des moulages des œuvres de sculpture grecque*. Pierre Paris qui souhaitait « *promouvoir un enseignement plus juste en termes de vérité historique, d'exercice du regard par l'expérience et d'ouverture chronologique et géographique* »<sup>1103</sup> permet aussi aux étudiants bordelais de réaliser des voyages d'étude grâce à la création, en 1909, de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques à

---

<sup>1099</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op. cit.*

<sup>1100</sup> Voir première partie A ).

<sup>1101</sup> LAGRANGE M., FLORENT M., *op. cit.*

<sup>1102</sup> *Ibid.*

<sup>1103</sup> Livret d'exposition « *l'Art pour le Savoir, l'Université dévoile ses collections* », 5 février-6 mars 2016 au Musée d'Aquitaine, p. 7.

Madrid<sup>1104</sup>. Jean-Auguste Brutails qui arrive à la faculté des lettres de Bordeaux en 1900 passé par l'Ecole des Chartes, paléographe, donne une nouvelle impulsion à l'enseignement de l'histoire de l'art grâce à l'étude des édifices girondins et « *au déchiffrement des textes* »<sup>1105</sup> médiévaux.

Grâce à leurs professeurs, les étudiants ont accès par le biais des cours ou en se rendant au musée archéologique du « Palais des Facultés » à des divers objets à la vertu pédagogique indéniable. En premier lieu sont soumis à leur observation de nombreux moulages en plâtre réalisés par des ateliers de renom, comme celui du Louvre, à partir des originaux grecs et romains. Ceux-ci ont l'avantage pédagogique de pouvoir être déstructurés afin d'étudier par exemple un bras ou une main<sup>1106</sup>. Le Moyen-âge et la Renaissance entrent aussi progressivement au sein du musée archéologique. Autre outil pédagogique chargé de forger le « regard » des étudiants : les photographies. En 1892, la collection compte, déjà, 2000 clichés. Les supports sont variés « *épreuves sur papier albuminé* », « *sur papier baryté* », « *photogravures* », « *positif sur plaque de verre* ». Elles ont été réalisées par des photographes éditeurs ou par les enseignants eux-mêmes car « *la faculté dispose d'un laboratoire photographique où les reproductions peuvent être réalisées* ». Les sujets des photographies balaient trois domaines « *les reproductions d'œuvres* » des musées européens d'Anvers, Naples, Athènes, Munich, Venise, Paris, « *les vues d'architecture et les paysages* »<sup>1107</sup> grecs, italiens, espagnols, français, moyen-orientaux (Égypte, Palestine, Turquie)<sup>1108</sup>. C'est un assistant qui est chargé de projeter les clichés pendant les cours. La faculté des lettres de Bordeaux se trouve à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle au cœur d'enseignements innovants grâce à la personnalité de trois professeurs Maxime Collignon, Pierre Paris et Jean-Auguste Brutails. Peut-être peut-on observer près d'un siècle plus tard leur héritage à travers Pierre Debord<sup>1109</sup> pour qui le contact avec le terrain est fondamental : « *Je me suis tourné plus spécifiquement vers l'Anatolie dans la mesure où j'avais une assez bonne formation au départ en épigraphie. Le professeur d'histoire grecque que j'ai eu ici, auquel j'ai succédé par la suite, était lui-même un épigraphiste : Jacques Coupry*<sup>1110</sup>. *Je me*

---

<sup>1104</sup> Voir troisième partie.

<sup>1105</sup> Livret d'exposition « *l'Art pour le Savoir ...* », *op.cit.*, p. 8.

<sup>1106</sup> Annexe 59.

<sup>1107</sup> Livret d'exposition « *l'Art pour le Savoir...* », *op. cit.*, p. 8.

<sup>1108</sup> Annexe 60.

<sup>1109</sup> Pierre Debord, étudiant en histoire, en 1967 assistant la faculté des lettres de Bordeaux, en 1969 maître-assistant, en 1978 maître de conférences, professeur d'histoire grecque.

<sup>1110</sup> Jacques Coupry (1909-1993) maître de conférences, puis professeur à la faculté des lettres de Bordeaux de 1945 à 1979.

*suis tourné vers l'Anatolie qui était, non pas inexplorée, mais qui, du moins, offrait de multiples perspectives pour une recherche portant sur ce type de sujet. Il y avait non seulement des inscriptions, sortes de textes littéraires, mais aussi des sources archéologiques [...] Je me suis préoccupé à ce moment-là de savoir comment accéder aux terrains...et les choses ne vont pas de soi, on ne peut pas travailler en Turquie comme ça, il faut des autorisations...[...] Il s'agissait de comprendre comment dans un terroir donné, les sociétés humaines ont pu évoluer, c'est-à-dire en l'occurrence là, passer de sociétés organisées sur des modes tribaux vers des structures copiées sur les Grecs et créer donc de véritables cités grecques dans l'espace donné. C'était donc une réflexion à la fois sur la tradition, en particulier dans le domaine religieux, qui est un peu un de mes dadas habituels, comment les dieux sont passés des systèmes autochtones ou quasi autochtones vers une hellénisation qui s'est produite, par exemple, telle divinité locale a été appelée Zeus ou Athéna mais naturellement c'est une très vieille divinité implantée localement sur laquelle on a mis une étiquette, qui est précisée dans la forme, mais qui dans le fond conserve des structures traditionnelles. Donc on peut essayer de comprendre la part de ce qui est traditionnel, et la part de l'apport grec puis romain sur ces sociétés. Cela ne peut se faire qu'en prenant les choses à une échelle sinon micro-régionale au moins régionale. C'est pour cela que l'on a travaillé sur quatre sites principaux sans compter les prospections qui se poursuivaient dans les territoires »<sup>1111</sup>.*

Ces moments passés sur le terrain ne peuvent qu'enrichir l'enseignement dans les amphithéâtres ou salles de classes, même si pour Pierre Debord toujours, les objectifs de l'enseignement sont de deux ordres : « Ça peut paraître grandiloquent de dire ça mais ma réflexion sur le métier d'enseignant, c'est un peu « A quoi ça sert ? » [...] Ça me paraît servir à deux choses : à aider les étudiants à réfléchir et à se former l'esprit, ce n'est pas un hasard si les régimes dictatoriaux matraquent deux disciplines qui sont essentiellement l'histoire et la philo... La formation de l'esprit critique me paraît fondamentale et j'ai toujours dit aux étudiants que je ne pensais pas qu'il y avait une histoire objective, mais qu'il y avait des façons d'approcher l'histoire, et que je serais tout à fait ravi que la contradiction vienne à condition que l'on se donne les moyens de cette contradiction, c'est-à-dire d'acquérir les connaissances et la réflexion suffisante pour pouvoir gérer cette contradiction. Il y a un deuxième aspect qui me paraît fondamental, c'est celui d'amener les générations successives d'étudiants vers une possibilité de métier, malheureusement toute une classe d'âge ne peut pas

---

<sup>1111</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

devenir membre de l'Institut, au moins leur permettre - ce qui est plus facile que maintenant - d'accéder à des concours de la fonction publique ou autre. Par exemple, j'ai retrouvé bon nombre de mes étudiants qui étaient devenus chefs de gare, officier des douanes, gérant de centre universitaire, etc... Parce que nous leur avons donné les bases nécessaires pour faire une synthèse, pour rédiger des travaux, etc... Il est évident que la fonction première - dans un système dirais-je d' « autoreproduction » - c'était de former de futurs professeurs d'histoire et de géographie dans l'enseignement secondaire, et cerise sur le gâteau dans la mesure du possible d'avoir quelques-uns qui vont déboucher sur l'enseignement supérieur, et devenir nos assistants, puis nos collègues, puis nos successeurs. J'ai la chance que dans cette maison, un assez grand nombre de professeurs d'histoire ancienne<sup>1112</sup>, des professeurs d'histoire en général, Bernard Lachaise et autres, aient été mes étudiants, Patrice Brun, qui a été il n'y a pas très longtemps président de l'université, avait été mon premier thésard. Je crois bien qu'il doit y avoir une dizaine de maîtres de conférences ou de professeurs dans d'autres universités qui ont été mes élèves ici à Bordeaux. C'est l'aspect que je juge positif de ma carrière universitaire. Dire que tout est toujours simple dans les relations avec les étudiants, certainement pas, mais c'est quelque chose que j'ai vécu comme la nécessité d'œuvrer dans le sens du service public »<sup>1113</sup>. Pierre Tucoo-Chala écrit dans la nécrologie consacrée à Yves Renouard combien le cours magistral de ce dernier l'avait marqué ainsi que les autres étudiants : « C'est dans l'irremplaçable cours magistral qu'Yves Renouard donnait toute sa mesure. Forme et fond se conjugaient pour subjuguier l'auditoire. Le cours d'agrégation du jeudi après-midi attirait toujours la grande foule. En une vingtaine d'années d'enseignement, il aborda tous les aspects de l'histoire du Moyen-âge devant ses étudiants bordelais ; la préparation minutieuse de ces cours, qui exigeait un travail presque comparable à celui que réclame la publication d'un livre, contribua à parfaire cette vaste culture historique qui lui permettait les comparaisons les plus séduisantes »<sup>1114</sup>. Parmi les vingt-quatre assistants et maîtres-assistants de la faculté des lettres de Bordeaux, Micheline Cassou-Mounat, Claude-Gilbert Dubois, Guy Mergoïl, Régis Ritz, Marie-Claire Rouyer-Daney insistent sur le plaisir d'enseigner. C'est aussi le cas de Micheline Cassou-Mounat même si son premier contact avec le public d'un amphithéâtre a été traumatisant : « Je me suis retrouvée dans le grand

---

1112 Pierre Debord a favorisé la création de nouveaux postes de professeurs d'histoire grecque à Bordeaux, quatre étant le record national selon Patrice Brun, dans *Scripta anatolica*, p.12.

1113 Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

1114 Tucoo-Chala Pierre. Yves Renouard (1908-1965). In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 8e année (n°31-32), Juillet-décembre 1965. pp. 448-451. [www.persee.fr/doc/ccmed\\_0007-9731\\_1965\\_num\\_8\\_31\\_1576](http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1965_num_8_31_1576)

*amphi, le premier cours que j'ai fait était dans l'amphi d'espagnol. A ce moment-là, pour faire de la propédeutique on utilisait [...] le grand amphi d'espagnol, un amphi de cinq cent places : je me suis retrouvée dans un amphi de cinq cents. Et je me suis dit que je n'y arriverais pas, que je ne pouvais pas le faire, vraiment... En plus, il faut dire que dans l'amphi d'espagnol, on faisait aussi du théâtre, alors il y avait un décor de théâtre, voyez, on entrait par une petite porte. On avait une carte de géographie, qui était grande comme ça pour un amphi de cinq cents, vous imaginez ce qu'ils pouvaient voir, au second rang on voyait déjà plus rien, et il a fallu que je fasse cours là. Je ne pouvais pas, je ne vais pas y arriver. Heureusement, je faisais cours tout de suite après Pierre Barrère, qui était vraiment un ancien ami de fac, il a vu tout de suite, il m'a dit : « non, ne le fais pas, je vais le faire, on verra plus tard ». Mais moi, je me suis dit, si je ne le fais pas maintenant, mardi prochain ce sera pire, c'était un mardi après-midi, ça va être pire, je ne pourrais pas y arriver, alors il faut que je le fasse. Je l'ai fait, mais je ne me suis même jamais rappelée ce que j'avais pu dire, tellement j'avais peur, j'étais terrorisée, absolument terrorisée, et si j'avais su en plus, que la fille du Doyen Papy était dans l'assistance, ça aurait été encore pire. Mais finalement, ils ne bougeaient pas les étudiants à ce moment-là, pas du tout, ils étaient très gentils, ils ne bougeaient pas. En tout cas à mes débuts, j'ai eu vraiment peur. C'est impressionnant, vous savez, un amphi [...] Je n'aurais pas aimé l'administration, pas du tout. Moi j'aimais enseigner, ça vraiment, j'aimais enseigner et je m'en suis rendue compte quand j'ai enseigné. Je crois que j'aurais pu enseigner n'importe quoi, d'ailleurs j'ai enseigné la géographie et je vous ai dit que j'étais historienne. C'est beaucoup plus facile d'enseigner l'histoire que la géographie, c'est très facile d'enseigner l'histoire, enfin, moi, je trouve »<sup>1115</sup>. Claude-Gilbert Dubois s'inspire du théâtre : « Beaucoup de plaisir à enseigner, notamment parce que j'ai toujours pensé que cela tenait du théâtre. Les cours que je dispensais à mes étudiants étaient de deux natures, D'une part les cours spécialisés sur la littérature, sur la civilisation du XVIème siècle. Alors à tous les niveaux notamment en licence, en cours magistral, et en agrégation où il y avait toujours un auteur, propre au XVIème siècle, et puis d'autre part la littérature vue sous son aspect de création imaginaire. [...] Je me suis efforcé d'associer un aspect de clarté -on m'a appris à faire des plans, à respecter un plan, faire suivre les idées en ordre, c'est ce que je me suis efforcé à faire dans mes cours- et un aspect d'attractivité, c'est-à-dire trouver les moyens pour retenir l'attention. Alors pour retenir l'attention c'est vrai que cela tient de l'art théâtral, il faut faire un bon départ, il faut arriver à trouver un truc qui accroche l'attention. C'est mon professeur de troisième qui m'a appris ça. Il m'a inspiré, il*

---

<sup>1115</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

commençait ses cours en chantant »<sup>1116</sup>. On retrouve chez Marie-Claire Rouyer-Daney ce souci méthodologique et une affection particulière pour l'enseignement : « *L'enseignement m'a donné de grandes satisfactions, en particulier la préparation aux concours. Mais j'ai tenu à conserver très longtemps un cours magistral de première année, qui était pourtant de moins en moins gratifiant parce que les étudiants sortant du lycée comprenaient de moins en moins l'anglais. Ils étaient inscrits en anglais souvent par choix négatif, parce qu'ils n'avaient pas pu s'inscrire ailleurs. Et je m'évertuais, par toutes sortes de moyens annexes, comme manuels ou photocopies, à leur transmettre un contenu qui s'amenuisait chaque année*<sup>1117</sup>. Pour Régis Ritz, le contact avec la jeunesse reste un moteur fondamental du métier d'enseignant : « *Dès ma jeunesse, je savais que j'allais me tourner vers l'enseignement, et notamment l'enseignement de l'anglais [...] Le métier d'enseignant, et ça sera toute ma vie comme ça, comprend le bonheur de retrouver de nouvelles générations, et de se retrouver constamment avec des jeunes. D'ailleurs à l'âge de la retraite, c'est quelque chose qui me manque car les jeunes ça vous pousse, ça vous stimule, ça vous bouscule, ça vous fait réfléchir, on se remet en question, et c'est un énorme privilège* »<sup>1118</sup>. Guy Mergoïl, enfin, indique : « *J'ai certainement accordé davantage (trop ?) de temps à l'enseignement au détriment de la recherche. Plus qu'un dévouement exceptionnel, c'était sans doute une façon un peu égoïste de me faire plaisir : l'élaboration d'un cours, la mise au point d'un TD, la parole devant un public étudiant m'ont toujours procuré les plus vives satisfactions* »<sup>1119</sup>.

Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux ne sont pas dépourvus de travaux de correction liées au suivi des étudiants et aux épreuves du baccalauréat, de la licence, du DES... La tâche devient de plus en plus éprouvante lorsque les effectifs de l'enseignement secondaire, comme ceux du supérieur, connaissent une forte augmentation.

A l'image d'Emile Durkheim détectant une fraude en 1896, les professeurs s'attèlent à la correction des copies de baccalauréat : « *A la session du baccalauréat de juillet dernier, M Durkheim en corrigeant la composition du candidat Lailheurgue constatant que quatre grandes pages, où était traité le point essentiel de la dissertation, avaient été empruntées à*

---

<sup>1116</sup> <sup>1116</sup> Entretien avec Claude-Glibert Dubois réalisé par Romain Rouquié le mercredi 18 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1117</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1118</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1119</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

peu près littéralement au cours de philosophie de M Boirac pages 245-248, il fut surpris également de retrouver le même passage reproduit presque intégralement dans la copie d'un autre candidat le jeune Blanc. Ces deux candidats ne pouvaient être soupçonnés d'avoir collaboré le premier ayant composé à Mont Marsan, le second à Pau. L'examen attentif du passage reproduit dans les deux copies et des modifications très légères qu'on y avait introduites n'ont laissé aucun doute dans l'esprit du correcteur. Il affirme sans hésitation que l'un et l'autre des candidats ont eu entre les mains pendant la composition le texte de M Boirac, et y ont copié à peu près littéralement la majeure partie de leur composition. "La fraude étant incontestable, dit-il dans un rapport du 25 juillet, je ne leur ai point donné de note". Les deux candidats furent donc informés officiellement par la voie ordinaire de leur élimination motivée. M Durkheim pensa que cette sanction était insuffisante »<sup>1120</sup>. Les facultés des lettres, en effet, « contrôlent [...] très étroitement l'organisation de l'examen du baccalauréat depuis le décret impérial du 17 mars 1808 ; les professeurs des facultés sont les membres du jury, assistés de proviseurs et de quelques enseignants du secondaire »<sup>1121</sup>. Les professeurs participent « à l'élaboration des sujets, à la surveillance des épreuves et à la correction des copies puis aux oraux de contrôle »<sup>1122</sup>. Jean Balde raconte les épreuves orales du baccalauréat passées, en 1882, par Fortunat Strowski futur professeur à la faculté des lettres de Bordeaux : « Fortunat Strowski avait pour Bordeaux beaucoup d'amitié. La première fois qu'il y était venu – il l'a raconté lui-même dans *La Grande Ville au bord du fleuve* - il avait seize ans : c'était pour passer son baccalauréat. Arrivé à la nuit et sans doute inquiet – les jeunes gens sont si enclins à faire du bachot un épouvantail ! – il roula en fiacre dans un quartier maussade et ne vit qu'un dos de cocher, une mèche de fouet et une queue de cheval. Le lendemain, il vit les examinateurs. Puis, comme il avait été reçu, son père le conduisit à l'Exposition Universelle, qui se tenait alors sur les Quinconces »<sup>1123</sup>. L'expérience de François Mauriac semble bien différente même s'il s'agit d'une œuvre romanesque : « Après les épreuves écrites, je dus fréquenter la faculté des lettres peuplée de blêmes candidats. Une mère s'absorbait en de jaculatoires oraisons. Un autre - pareille à celle du martyr Symphorien, qui, d'avance montrait à ce fils supplicié la palme céleste - une autre reconfortait son petit en lui décrivant la bicyclette à roue libre, juste récompense de sa victoire. Une odeur d'expériences chimiques et de latrines nous poursuivaient dans les salles sombres où nous nous bousculions autour de l'épreuve d'un camarade. S'il est vrai que certains mots ont une odeur, celle-ci est pour moi contenue toute entière dans les trois

<sup>1120</sup> AR R 23 séance du conseil de l'université mardi 10 novembre 1896.

<sup>1121</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 161.

<sup>1122</sup> *Ibid.*

<sup>1123</sup> BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve...*, *op.cit.* p. 185.

syllabes de ce petit mot : *laïque* . [...] Dans un grand silence, le professeur lut la liste des candidats triomphants. J'étais du petit nombre des élus. [...] Je me trouvais donc seul sur le grand escalier de la faculté des lettres, enveloppé d'un soleil terrible. Un père fuyait, le dos rond, « Tu n'auras pas ta bicyclette à roue libre », et l'enfant se mouchait et répondait : "J'avais tout repassé sauf le bassin du Rhône ; je me disais : on ne me le demandera pas...". Je m'éloignai de cet horrible endroit, la tête vide, inquiet de ne pas sentir ma joie. Un camarade passa, escorté de sa famille et pareil à un petit dieu acclamé »<sup>1124</sup>. La correction du baccalauréat est souvent décriée et la charge dénoncée comme trop lourde. A partir de 1959 jusqu'en 1969, « les réformes se succèdent »<sup>1125</sup> pour le baccalauréat qui était composé de deux parties depuis 1874 et qui avait été peu modifié depuis 1927. « Le baccalauréat posait trois problèmes : ceux de son organisation matérielle, de la structuration qu'il imposait au second cycle et de sa sélectivité. Le problème matériel était simple « le nombre des examinateurs croît moins vite que celui des candidats et [...] l'on va pour cette raison vers un embouteillage ». [...] Avec deux parties, comprenant chacune deux sessions en juin et octobre, et chaque fois un écrit et un oral, le baccalauréat constituait, en effet, une lourde machinerie, incapable d'absorber le flux montant des candidats »<sup>1126</sup>. Les enseignants du supérieur conservent la présidence des jurys. Alain Huetz de Lemps, professeur de géographie en 1969 au sein de la faculté des lettres au sein de laquelle il exerce depuis 1961, décrit cette mission réalisée dans les DOM : « Par exemple, une année, j'ai présidé le jury pour la Guadeloupe Lettres, parce que les Lettres étaient en Guadeloupe, alors les élèves, même de Martinique, venaient en Guadeloupe passer les épreuves orales ». Il évoque aussi la mort en 1962 de Jean Lartaut<sup>1127</sup>, qui intègre comme lui l'Institut de géographie de Bordeaux en 1960, dans « la catastrophe du Boeing où il avait pris place pour aller présider aux Antilles les jurys du baccalauréat »<sup>1128</sup> : « nous géographes nous avons eu un drame aussi<sup>1129</sup>, en 1962,

<sup>1124</sup> MAURIAC F., *La Robe prétexte, Œuvres romanesques...*, op.cit., p. 135-138.

<sup>1125</sup> PROST A., *Du changement dans l'école...*, op. cit., p. 113.

<sup>1126</sup> *Ibid.*

<sup>1127</sup> Jean Lartaut (1918-1962). Catastrophe aérienne du 22 juin 1962. Dans me livret-étudiant de 1967-1968, son nom est placé après ceux des professeurs disparus lors de la Première Guerre mondiale. « LARTAUT jean (1918-1962), assistant à la faculté des lettres et sciences humaines, disparu dans la catastrophe aérienne de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), le 22 juin 1962, alors qu'il se rendait aux Antilles pour y présider les jurys du baccalauréat ». p. 15. Pour la faculté de droit sont aussi signalées les disparitions d'Henri Vizioz et Joseph Bernard, « disparus en mer à bord du Latécoère-631 au retour de missions qu'ils avaient volontairement acceptées en vue d'étendre aux territoires d'outre-mer le bénéfice de la culture et de science françaises. Cités à l'ordre de la nation le 8 octobre 1948 ». p. 14.

<sup>1128</sup> Fenelon Paul. Jean Lartaut (1918-1962). In: *Noroi*, n°36, Octobre-Décembre 1962. pp. 385-386. [www.persee.fr/doc/noroi\\_0029-182x\\_1962\\_num\\_36\\_1\\_7214](http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1962_num_36_1_7214)

notre collègue Lartaut est parti pour présider le baccalauréat aux Antilles et il y a eu l'accident de la Guadeloupe ; il est mort dans cet accident »<sup>1130</sup>. De plus, depuis 1915, l'Université de Bordeaux organise les épreuves du baccalauréat au Maroc, puis en 1926 à Dakar. Elle y envoie, entre autres, deux membres de la faculté des lettres pour la session de juin, puis un seul pour la seconde session. Dans sa séance du 13 mai 1955, le Conseil de l'Université insiste sur la charge de travail liée au baccalauréat : « *La préparation des examens du bac en AOF qui incombe actuellement aux facultés des sciences et des lettres de Bordeaux constitue pour ces dernières une lourde charge* »<sup>1131</sup>. Si les modalités évoluent avec les indépendances, les liens dans l'organisation du baccalauréat perdurent jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Alain Huetz de Lempis évoque la persistance de ces liens : « *Et puis j'avais aussi avant un type de missions dont je ne vous ai pas encore parlé, j'avais fait des missions courtes de présidence du baccalauréat [...] Parce qu'avant l'indépendance, le baccalauréat dépendait de Bordeaux. Le Rectorat de Bordeaux dirigeait le baccalauréat, parce qu'il y avait des lycées français dans tous ces pays, et c'est Bordeaux qui était chargé de surveiller le bon fonctionnement pour l'Afrique noire [...]. On avait donc des missions de présidence de baccalauréat, alors ça c'est avant 1962 en général, mais cela a continué après l'indépendance en Afrique. Je suis allé au Maroc bien après l'indépendance (1975)* »<sup>1132</sup>.

Outre le baccalauréat, les travaux d'évaluation procèdent du suivi des étudiants et des examens de licence, du DES. Un certain regard peut être porté sur ceux-ci grâce aux rapports des doyens des facultés des sciences et des lettres « *sur la préparation aux grades* » que le Recteur envoyait à la Direction de l'Enseignement Supérieur<sup>1133</sup>. La nature de l'épreuve et les notes obtenues, ainsi que le nom du correcteur pour la préparation à l'agrégation, sont connus pour septembre et octobre 1894 : l'assiduité est à chaque fois évaluée mais aussi, par exemple, la composition française, la version latine, le thème grec, l'explication d'auteurs

---

<sup>1129</sup> Alain Huetz de Lempis fait ici référence à la catastrophe aérienne de l'hydravion Latécoère 631 du 31 juillet 1948 qui, parti de Fort de France, s'abîma en mer, et dans lequel se trouvait le doyen de la faculté de droit Henri Vizios et le professeur Antoine Bernard en mission aux Antilles.

<sup>1130</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1

<sup>1131</sup> Archives du Rectorat R32 séance du vendredi 13 mai 1955.

<sup>1132</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1. Les présidences de jury de baccalauréat à l'étranger - Afrique en particulier - existent toujours à l'Université Bordeaux Montaigne et selon Bernard Lachaise, ancien directeur de l'UFR Humanités (2011-2014), elles sont beaucoup moins considérées comme une charge et sont même très disputées...

<sup>1133</sup> Annexe 61.

pour l'agrégation des lettres<sup>1134</sup>, la composition française, l'histoire-géographie, l'explication d'auteurs pour la licence d'histoire<sup>1135</sup>. La remarque du doyen de la faculté des lettres de Bordeaux Paul Stapfer au début de l'année 1895 montre les difficultés pour les enseignants de mener toutes leurs missions de front : « *J'ai l'honneur de vous soumettre le tableau des notes obtenues par les étudiants de toutes catégories de la faculté des lettres de Bordeaux durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 1894-1895. Les notes de la composition latine font défaut, parce que le professeur de, M de la Ville de Mirmont, obligé de se rendre à Paris pour la soutenance de ses thèses de doctorat, n'a pas eu le temps de corriger les copies avant son départ. Elles ne peuvent donc figurer que dans le prochain tableau. Je n'ai par ailleurs par d'autres remarques à faire* »<sup>1136</sup>. Le suivi et l'évaluation du DES puis de la maîtrise font aussi partie des attributions des enseignants et constitue une charge de travail importante comme le souligne Jean-Claude Drouin : « *Le professeur Tudesq qui était grand spécialiste de la presse avait orienté ses étudiants sur la presse, et une de mes grandes obligations de fin d'année était de faire soutenir des mémoires de TER, ça s'appelait d'abord DES [...] qui étaient de bonne qualité. [...] Et on faisait soutenir des dizaines de mémoires sur les sujets les plus divers, qui étaient de véritables petites thèses [pour] certaines et de grande qualité. [...] J'ai pu lire et accumuler des dizaines et des centaines d'ouvrages sur les sujets les plus variées avec André-Jean Tudesq, ou Marc Agostino en histoire religieuse et culturelle* »<sup>1137</sup>.

Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux sont amenés, de plus, à participer aux jurys de plusieurs concours : agrégation ; entrée à l'École normale Supérieure, à Saint Cyr... Ainsi, les comptes rendus des travaux de la faculté des lettres mettent en valeur ces fonctions gratifiantes pour l'Institution et permettent de dégager de « grandes » années et d'autres plus décevantes. Entre 1910 et 1911, huit professeurs appartiennent à un jury. En 1910, Charles Cestre fait, ainsi, partie du jury d'agrégation d'anglais, Georges Cirot de celui d'espagnol, Eugène Bouvy d'italien, Paul Masqueray, Paul Lapie, Fortunat Strowski et Joseph Dresch de celui de l'ENS. Pierre Camena d'Almeida, pour sa part, est appelé par l'École spéciale militaire de Saint Cyr. Les années 1926 et 1927 sont moins « brillantes », puisque seul Pierre Berger appartient à un jury d'agrégation, Auguste Renaudet à celui de l'ENS et Constant Pitrou à celui de Saint Cyr. De 1906 à 1921, il y a toujours six représentants de la faculté des lettres de Bordeaux au concours d'entrée de l'ENS (P. Masqueray, P. Lapie, L. Cazamian, F.

---

<sup>1134</sup> Annexe 61.

<sup>1135</sup> Annexe 61.

<sup>1136</sup> Annexe 61.

<sup>1137</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Strowski, J. Dresch<sup>1138</sup> et T. Ruysen). Par la suite, ils sont moins nombreux. Georges Cirot, Charles Cestre, Pierre Berger, Joseph Dresch, Eugène Bouvy, André Darbon et Paul Fournier ont été membres, pendant plusieurs années, des jurys d'agrégation correspondant à leur discipline. Ces participations constituent une reconnaissance de la qualité des maîtres qui enseignent à la faculté des lettres de Bordeaux. Cette dernière en est consciente puisqu'elle exprime son mécontentement par l'intermédiaire de son doyen Georges Cirot lorsqu'elle estime que l'on ne fait pas assez appel à ses services : « *Il n'est pas déplacé de déclarer que Bordeaux a été un peu laissée de côté cette année* »<sup>1139</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, Paul Burguière appartient, à partir de 1962, au jury d'agrégation de grammaire dont il fut, par la suite, vice-président ; Jean Dulck à celui d'anglais de 1959 à 1965<sup>1140</sup>, Henri Enjalbert à celui d'histoire, puis à partir de 1971 il succède à Pierre George comme président de l'agrégation de géographie. Yves Renouard participe au jury de l'agrégation féminine et à partir de 1963, alors qu'il est à la Sorbonne depuis 1955, il devient président du jury d'agrégation d'histoire.

Les facettes des missions de l'enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux sont multiples entre travail pédagogique et évaluations au niveau local et national.

### **3. La recherche et les publications des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

La recherche et ses conséquences comme les publications constituent une autre facette primordiale du travail de l'universitaire. La thèse est un premier, long, moment de la recherche, et tous les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux n'ont pas adopté, à son propos, le point de vue de Camille Jullian à la fin du XIXe siècle : « *La thèse, c'est un ennui matériel, c'est une besogne administrative dont il faut se débarrasser le plus tôt possible. On n'arrive à rien dans l'université sans cela et, avec, toutes les portes vous sont ouvertes* »<sup>1141</sup>, ni l'application de ce point de vue soulignée par Louis Maurin à propos de Camille Jullian :

---

<sup>1138</sup> Joseph Dresch est membre du jury d'entrée à la rue d'Ulm de 1910 à 1923.

<sup>1139</sup> Compte-rendu des travaux ... de la faculté des lettres – Rapport G. Cirot – 1925-1926 – p. 154.

<sup>1140</sup> Jean Dulck préside le jury d'agrégation de 1970 à 1976, il est alors à Nanterre depuis 1963.

<sup>1141</sup> Lettre à son ami Rébelliau, le 28 juillet 1881 cité dans MAURIN Louis, « Camille Jullian et les Inscriptions romaines de Bordeaux », *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 42.

« Elles<sup>1142</sup> ont peu marqué ses recherches ultérieures »<sup>1143</sup>. Près de soixante ans plus tard, fort différent est le cas d'André-Jean Tudesq dont la thèse est à l'origine de publications majeures. Bien qu'arrivé au sein de la faculté des lettres de Bordeaux en 1961, il soutient, en 1963, à l'âge de 36 ans, à la Sorbonne « une monumentale thèse d'Etat<sup>1144</sup>, intitulée *Les Grands Notables en France (1840-1849). Etude historique d'une psychologie sociale*. Publiée aux Presses universitaires de France<sup>1145</sup>, cette thèse va devenir, par l'ampleur de son propos et son originalité, un ouvrage de référence »<sup>1146</sup>. Deux ans plus tard, en 1965 paraît l'ouvrage intitulé *L'Élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte*<sup>1147</sup>. Entre l'essor de l'enseignement supérieur dû aux Républicains et 1968, d'autres maîtres de la faculté des lettres de Bordeaux ont prolongé leurs premiers travaux. C'est le cas de Georges Cirot qui soutient en 1905, à 35 ans, ses thèses de doctorat sur *Mariana historien* et les *Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II* et se lance, d'après Yves Renouard, dans une série ininterrompue de publications liées à sa spécialité : « Il n'est pas une année où il ne publie quelque mémoire ou quelque article, guère d'années où il ne se rende en Espagne. Ses travaux continuent à porter sur l'historiographie espagnole du Moyen-âge et des Temps Modernes, où sa thèse avait prouvé sa compétence singulière ; il consacre de longs mémoires aux chroniques castillanes et léonaises »<sup>1148</sup>. Le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux de 1945 à 1966 a été professeur à l'Institut Français de Florence au début des années 1930 et « la première partie de sa carrière eut donc l'Italie pour cadre. C'est là qu'il prépara ses thèses<sup>1149</sup> consacrées à l'histoire de la Papauté dans ses rapports avec les mieux financiers italiens »<sup>1150</sup>. Lors du départ d'Yves Renouard pour la Sorbonne, Charles Higounet met en exergue le travail de l'historien au cours de son décanat : « Si Paris nous enlève M Renouard, ce n'est pas, croyez-le, le doyen qu'elle a choisi, c'est bien le professeur et l'historien. Je

---

<sup>1142</sup> Thèse principale de Camille Jullian : *Les transformations de l'Italie sous les empereurs romains (43 av. JC-330 ap. JC)*, Thèse secondaire en latin : *De protectoribus et domesticis Augustorum* soutenue en mars 1884 à Paris.

<sup>1143</sup> MAURIN L., *La revue historique...*, op. cit., p. 43.

<sup>1144</sup> Thèse réalisée sous la direction d'Ernest Labrousse,

<sup>1145</sup> *Les Grands Notables en France 1840 1849 Etude historique d'une psychologie sociale*, 2 vol., PUF 1964

<sup>1146</sup> VITALIS A., op. cit., p. 203-206.

<sup>1147</sup> *L'Élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte*, Armand Colin, 1965.

<sup>1148</sup> Archives Rectorat R 30 conseil de l'Université séance du 26 novembre 1946.

<sup>1149</sup> Yves Renouard. Thèses soutenues en 1941 à l'âge de 33 ans. Thèse principale : *Les relations des papes d'Avignon et des Compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, thèse complémentaire : *Recherches sur les Compagnies commerciales et bancaires utilisées par les Papes d'Avignon pendant le Grand Schisme*.

<sup>1150</sup> FOURQUIN Guy, RENOARD Yves, dans *Revue du Nord*, tome 47, n°184, Janvier-mars 1965. pp. 167-169.

n'aurai pas l'outrecuidance de parler de ses livres. En huit ans, il nous en a donné trois : ses *Hommes d'affaire italiens au Moyen-âge* d'abord qui l'ont désigné comme l'historien de l'économie d'échange médiévale, mais où l'humanisme de l'auteur est aussi intensément sous-jacent que l'était celui des acteurs ; la réédition de l'*Initiation aux études d'histoire du Moyen Âge*, de Louis Halphen, qui est la clef de toutes nos études ; récemment encore la *Papauté à Avignon*, résultat d'une méditation et d'un enseignement original de plusieurs années. Mais ce que l'on connaît moins, c'est, derrière ces ouvrages, le travail d'information, de critique et d'érudition que notre ami a continué à fournir - dans quel temps, je me le demande ? Recension périodique d'histoire de l'Eglise dans la *Revue historique*, recensions d'histoire économique dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, comptes rendus multiples où s'expriment, sous une forme toujours courtoise, les critiques constructives, signe du maître, dans les plus divers de nos bulletins et revues, du *Bulletin hispanique* aux *Cahiers d'outre-mer*, en passant par les revues britanniques et italiennes »<sup>1151</sup>. Parmi les assistants et maîtres assistants des années cinquante et soixante, Alain Huetz de Lempis soutient sa thèse principale en 1967 sur les *Vignobles et vins du Nord-Ouest de l'Espagne* et sa thèse secondaire sur les îles Canaries : « J'ai soutenu ma thèse en 1967, après avoir fait une thèse complémentaire, parce qu'à cette époque il y avait aussi la thèse dite secondaire. J'avais choisi comme sujet les îles Canaries. Nouveau voyage, parce que j'avais toujours l'idée de découvrir d'autres régions. C'est l'Espagne, mais c'est très différent. Alors j'ai fait une thèse secondaire sur le climat très original des îles Canaries »<sup>1152</sup>. C'est le point de départ de nombreux ouvrages consacrés à l'Espagne, aux îles et aux vignobles<sup>1153</sup>. La thèse lance donc pour certains des professeurs de la faculté des lettres un terrain de recherches nombreuses qui s'écrivent sur plusieurs années et qui fournissent la matière à de nombreuses publications.

Jean-François Condette souligne, ainsi, que « l'enseignant des facultés des lettres qui était autrefois essentiellement un conférencier, se transforme, sous la Troisième République, en un réel enseignant chercheur qui multiplie les écrits »<sup>1154</sup>. Peut être pris, à nouveau, l'exemple de Camille Jullian qui réalise un imposant travail, lors de sa présence au sein de la faculté des

<sup>1151</sup> POUSSOU J-P. « La profonde amitié de deux très grands historiens.. », *La revue historique...op.cit.*, p. 85.

<sup>1152</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1153</sup> 1969 *Le climat des Iles Canaries*, 1976 *L'Espagne*, 1983 *La canne à sucre en Espagne, au Pérou..., en Équateur*, avec Anne Collin-Delavaud, 1984 *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*, 1989 *L'économie de l'Espagne*, 1997 *Histoire du rhum*, 2009 *Les Vins d'Espagne*. La bibliographie d'Alain Huetz de Lempis n'est pas exhaustive.

<sup>1154</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, *op.cit.* p.71.

lettres, de 1885 à 1905, sur le Bordeaux antique que détaille Louis Maurin : « *Jullian était admirablement préparé sur le plan scientifique sur le plan professionnel et par son insertion dans le milieu bordelais. En abordant à 25 ans le corpus des inscriptions romaines de Bordeaux, il a procédé avec une méthode et une compétence acquises au cours d'une formation de haute qualité : admis à 18 ans, en 1877, à l'Ecole normale supérieure, en 1880 à l'Ecole française de Rome, il s'est signalé en postulant un séjour d'un an en 1882-1883 à Berlin ; il y a suivi les séminaires de Mommsen, fréquenté Dessau et, à Vienne Hirschfeld, acquis la pratique de l'allemand. [...] Toute sa formation l'orientait vers l'épigraphie, et ses recherches se situaient dans un renouveau des études dans cette discipline ; l'Allemagne en avait pris la tête - ce qui avait justifié séjour à Berlin. Jullian a donc pu et voulu donner une édition impeccable des inscriptions de Bordeaux, et elle constitue un apport définitif : les IRB sont la référence constante d'Hirschfeld dans le chapitre correspondant du Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL), XIII, publié en 1889 »<sup>1155</sup>. L'héritage de ses recherches perdure à Bordeaux malgré son départ au Collège de France et « les premières véritables remises en cause sont venues, en 1962, du Bordeaux antique de Robert Etienne ; elles sont fort limitées au total, et dans cet ouvrage transparait pour chaque thème, à chaque ligne, la dette à l'égard des IRB. Ce sont les progrès immenses de la recherche archéologique depuis un demi-siècle et, plus récemment encore, dans les vingt dernières années, avec le développement de l'archéologie préventive et celui de nombreuses disciplines annexes, qui réduisent à peu près en miettes le Bordeaux de Camille Jullian, Mais tous ont conscience qu'il a marqué profondément les études sur le Bordeaux gallo-romain et, plus largement, sur l'histoire de la Gaule »<sup>1156</sup>. Robert Etienne, en effet, arrivé au sein de la faculté des lettres de Bordeaux en 1949, est sollicité au début des années 1960 par Charles Higounet pour l'élaboration du premier volume de *l'Histoire de Bordeaux*, et Jean-Michel Roddaz montre que « cet ouvrage se situe dans la droite ligne des travaux de Camille Jullian, mais tout en lui empruntant souvent, il renouvelle complètement nos connaissances et se présente comme une nouvelle synthèse sur l'histoire de la cité antique. Avec relativement peu d'éléments nouveaux et notamment en ce qui concernait les découvertes archéologiques, Robert Etienne parvient à ressusciter la ville de l'époque impériale et à écrire une véritable histoire sociale de la cité. L'historien avait l'art de trouver les titres accrocheurs, d'inventer les formules suggestives, d'oser les hypothèses nouvelles et même si aujourd'hui certaines des idées avancées sont remises en cause, jamais sa démonstration ne manque de cohérence. Il a su notamment,*

---

<sup>1155</sup> Maurin Louis, « Camille Jullian et les *Inscriptions romaines de Bordeaux* », *La revue historique...*, op. cit, p. 42.

<sup>1156</sup> *Ibid.*, p. 51.

*mettre en évidence, le caractère cosmopolite de Burdigala »<sup>1157</sup>. Néanmoins marcher brillamment dans les traces de Camille Jullian, figure tutélaire de la faculté des lettres de Bordeaux, n'est pas la seule marque de Robert Etienne pour qui « L'Histoire, et tout particulièrement celle de l'Antiquité se nourrissent de découvertes archéologiques, et Robert Etienne avait très vite compris qu'il s'agissait là d'un investissement nécessaire si l'on veut parvenir à une enquête totale »<sup>1158</sup>. Ainsi la Garonne lui offre une opportunité : « Mais la grande affaire, celle qui le passionna et le mobilisa le plus fut sans nul doute la découverte du trésor de Garonne. [...] Ce fut une grande et belle aventure qui dura vingt ans. Elle avait commencé par un fait divers : la découverte fortuite de sesterces romains par les matelots d'un sableur-dragueur au cours des trois dragages fortuits dans le fleuve, au moins de novembre 1965. S'engage alors un véritable bras de fer qui mêla enquête policière et épisodes rocambolesques pour récupérer la plus grande partie des monnaies, mais aussi pour décourager les chasseurs de trésor. Robert Etienne déployant une énergie à toute épreuve pour mobiliser l'ensemble des autorités policières et judiciaires au service de sa cause et parvint à obtenir le soutien total de la Mairie de Bordeaux. L'enjeu scientifique en valait la peine : les sesterces recueillis permettaient de dater l'épisode du milieu du IIe siècle, exemple unique de naufrage fluvial à cette époque, et confirmait avec force ce lien économique entre la ville et la Garonne qu'il sut parfaitement mettre en évidence dans une communication délivrée un peu plus tard, lors d'une rencontre internationale à Strasbourg en 1971 »<sup>1159</sup>. L'histoire ancienne au sein de la faculté des lettres de Bordeaux est aussi marquée par les publications de Georges Radet actif en son sein de 1888 à 1934, doyen pendant vingt ans de 1899 à 1919 : « Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire-géographie en 1884, ancien élève de l'Ecole française d'Athènes, c'est un spécialiste reconnu de l'histoire de l'Asie qui a soutenu sa thèse en 1895 sur La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (587-546 avant JC). Il est très longtemps doyen de son institution avant de rentrer dans le rang en 1919 et de reprendre sa chaire, tout en travaillant à de nouveaux articles et ouvrages. Il publie en 1931 un Alexandre le Grand très apprécié, multipliant également les articles dans les revues spécialisées comme le Bulletin de correspondance hellénique, la Revue historique, la Revue des études anciennes »<sup>1160</sup>. L'histoire contemporaine est animée à partir des années 1960 au sein de la faculté des lettres par Georges Dupeux et André-Jean Tudesq. Ce dernier développe de nouveaux champs de recherches quitte à brouiller son « image » si l'on en croit le récit d'Annie Lenoble-Bart et de Jean-Jacques*

<sup>1157</sup> RODDAZ Jean-Michel, « Robert Etienne (1921-2009) », *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 62-63.

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>1159</sup> *Ibid.*, p. 65-66.

<sup>1160</sup> CONDETTE Jean-François « être doyen... », *op.cit.*, p. 309.

Cheval : « *A propos d'André-Jean Tudesq, une anecdote nous revient régulièrement en mémoire, comme nous avons pu la rapporter déjà par ailleurs : il y a quelques années, un jeune enseignant d'histoire breton préparant une thèse sur l'histoire de la presse pendant la Révolution de 1848 et la Deuxième République, nous interrogeait sur le degré de parenté entre les deux Tudesq qui s'illustraient à l'Université de Bordeaux. D'une part le Tudesq spécialiste de l'histoire du XIXe siècle et auteur d'une remarquable thèse sur les notables en France pendant la monarchie de Juillet, qu'il consultait et utilisait abondamment bien sûr, et, par ailleurs, le Tudesq auteur de nombreux travaux sur les médias en Afrique et, notamment, sur la radio, un sujet qui intéressait tout autant notre interlocuteur [...] Il se demandait si l'un était le fils ou le petit-fils de l'autre ? Un oncle ou un neveu ? Ce jeune collègue fut réellement surpris, mais admiratif aussi, d'apprendre qu'il s'agissait d'un seule et même homme : le Professeur André-Jean Tudesq* »<sup>1161</sup>. Avec ce domaine d'investigation inédit, « *il a été de ces pionniers qui ont valorisé les énormes corpus des moyens d'informations, jusque-là quelque peu délaissés, voire méprisés. Il a contribué aux ouvrages fondateurs de la presse écrite française* »<sup>1162</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux est, bien sûr, propice aux recherches et publications dans d'autres disciplines que l'histoire. Ainsi, Emile Durkheim « bordelais » est pour le moins productif : « *Il s'avère que Durkheim a beaucoup « produit » quand il était à Bordeaux. Son labeur étant sans relâche. Une force de travail quasiment inépuisable l'animait. Hors du travail, il ressentait un vide existentiel que seule l'étude lui permettait de repousser. Au fond, l'austérité de cette vie lui convenait, faite de lecteurs, de préparation de cours, de rédaction d'articles, de composition d'ouvrages* »<sup>1163</sup>. De 1887 à 1902, « *en l'espace de quinze ans, il a publié quatre*<sup>1164</sup> *de ses cinq ouvrages* »<sup>1165</sup>. Deux phases sont distinguées par Mathieu Béra : « *L'une est solitaire (1887-1897) : elle lui permet de rédiger ses thèses de 1887 à 1902, ses articles sur les règles de la méthode sociologique entre 1893 et 1894 et son ouvrage sur le suicide entre 1895 et 1896, le tout dans la foulée [...] La seconde phase est nettement plus « collective ». Elle est amorcée par le lancement de L'Année sociologique qui l'engage dans un tout autre type de travail et l'amène à rompre son isolement* »<sup>1166</sup>. Jean-Paul Callède souligne que le départ d'Emile Durkheim pour Paris

<sup>1161</sup> LENOBLE-BART Annie, CHEVAL Jean-Jacques (dir.), *Actualité d'André-Jean Tudesq*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2016, p. 13-14.

<sup>1162</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>1163</sup> BERA M., *op. cit.*, p 85.

<sup>1164</sup> La division du travail sociale en 1893, La thèse latine sur Montesquieu en 1892 les règles de la méthode sociologique en 1895, Le suicide, étude de sociologie en 1897.

<sup>1165</sup> BERA M., *op. cit.*, p 93.

<sup>1166</sup> *Ibid.*, p 85-86.

n'entrave en rien le dynamisme de la recherche au sein de la faculté des lettres : *Notre étude qui couvre de longues années (de 1880 à 1945) atteste du dynamisme dont ont fait preuve les enseignants en charge de la sociologie, de la pédagogie et de la science de l'éducation lorsqu'ils étaient en poste à la faculté des lettres de Bordeaux. De même, des anciens étudiants formés dans cette faculté ont-ils eu des carrières dans l'enseignement secondaire puis supérieur qui leur ont permis de produire des ouvrages importants. Bon nombre de ces livres sont des pièces maîtresses de l'histoire de la sociologie en France. Les « Bordelais » y occupent un rôle important. Certes les éditeurs sollicités sont essentiellement domiciliés à Paris, mais c'est bien ce « foyer » bordelais, au demeurant complexe, traversé par des lignes de force, des tensions, délimité aussi par des murs de silence, qui est pour partie à l'origine de cette émulation »<sup>1167</sup>. Gaston Martin, par exemple, publie en 1925 l'évolution des mœurs qui « peut être considéré comme fondamental, marquant un jalon majeur dans l'élaboration de sociologie formelle »<sup>1168</sup> Au cours des années 1960, le sociologue Raymond Boudon<sup>1169</sup>, qui enseigne à la faculté des lettres de Bordeaux de 1966 à 1968, lance un « type d'enquête alors inédite en France car longitudinale sur trois ans »<sup>1170</sup> dont le thème porte sur le choix professionnel des lycéens<sup>1171</sup>. L'esprit d'innovation d'Emile Durkheim est donc toujours bien présent dans les murs du « Palais des facultés ».*

Chaque année, de la fin du XIX à la Seconde Guerre mondiale, les publications de quelque nature qu'elles soient, ouvrages ou articles, sont, pour chacun des enseignants, inscrits dans les rapports des doyens. Si les revues locales - *Revue historique de Bordeaux*, *Revue philomathique de Bordeaux* - ou fondées par l'université de Bordeaux - *Bulletin hispanique*, *Revue des études anciennes*, *Bulletin italien*, *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* - sont largement citées, les revues nationales comme *la Revue internationale de l'enseignement*, voire internationales, ne sont pas à négliger. Ce phénomène n'est pas cantonné à Bordeaux. Ainsi, au sein de la faculté des lettres lilloise, « chaque année [...] à partir de 1894 le rapport du doyen de la faculté s'empresse de relever l'ensemble des articles et des ouvrages écrits par son personnel, car la mesure de cette activité scientifique est désormais devenue l'un des signes du dynamisme des institutions »<sup>1172</sup>.

---

<sup>1167</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op. cit.*, p. 389.

<sup>1168</sup> *Ibid.*, 321.

<sup>1169</sup> Raymond Boudon (1934-2013) professeur à la Sorbonne à partir de 1968.

<sup>1170</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1171</sup> De 1966 à 1969 les lycéens de 3000 lycée sont interrogés sur leurs choix d'orientation.

<sup>1172</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, . p.71.

Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux participent au mouvement de recherche qui se développe à la suite des mesures entreprises par la Troisième République pour donner une nouvelle ampleur à l'enseignement supérieur. Comme le souligne Jean-François Condette : « *La dictature du verbe se fait aussi de plus en plus forte, l'enseignant du supérieur se définissant de plus en plus comme un chercheur qui écrit et publie* »<sup>1173</sup>. Les travaux, les publications sont donc précieuses pour les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui reçoivent, en plus des promotions liées à la qualité de leurs publications, un certain nombre de distinctions.

#### **4. Les distinctions obtenues par les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

Les distinctions obtenues par les enseignants prennent diverses formes. L'une d'entre elles est la reconnaissance des académies de renommée nationale. Les universitaires bordelais sont récompensés par les différentes académies de l'Institut de France<sup>1174</sup>. 26 enseignants<sup>1175</sup> ont été, ainsi, couronnés au moins une fois par un des prix l'Académie Française ce qui représente en tout 48 prix. Pierre Flottes en a reçu sept<sup>1176</sup>, Albert Chérel<sup>1177</sup> et Paul

---

<sup>1173</sup> *Ibid.*

<sup>1174</sup> L'Institut de France est le regroupement de cinq académies : l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences morales et politiques.

<sup>1175</sup> Henri Alline, André Boulanger, Albert Chérel, Paul Courteault, Albert Dufourcq, Georges Dupeux, Robert Etienne, Pierre Flottes, Gaston Guillaumie, Bernard Guillemain, Henri Guillemain, Auguste Haury, Paul Laumonier, André Lebreton, Gabriel Leroux, Henri Lorin, Gaston Martin, Jean Mesnard, Georges Radet, Théodore Ruysen, Dominique Sourdel, Paul Stapfer, Fortunat Strowski, Pierre Tucoo-Chala, Paul Vernière, Henri de la Ville de Mirmont.

<sup>1176</sup> 1926 Prix Marcelin Guérin *Alfred de Vigny* 500 F, 1930 Prix d'Académie *Leconte de Lisle* 1 000 F, 1938 Prix d'Académie *Le drame intérieur de Pierre Loti* 1000 F, 1955 Prix Paul Teissonnière 10 000 F, 1958 Prix Georges Dupau 50 000 F, 1966 Prix Broquette-Gonin (littérature), *L'Histoire et l'Inconscient humain* 1 000 F, 1976 Prix de l'Essai *Histoire de la poésie politique et sociale en France de 1815 à 1939* 10 000 F.

<sup>1177</sup> 1912 Prix Saintour 600 F, 1919 Prix Bordin *Fénelon au XVIIIe siècle en France (17150820)* 1 500 F, 1936 Prix d'Académie *La pensée de Machiavel en France* 2 000 F, 1938 Prix d'Académie 2 000 F, 1940 Prix général Muteau *La Prose poétique française* 1 000 F.

Laumonier<sup>1178</sup> cinq, Paul Courteault quatre. Henri Alline et Gabriel Leroux, décédés au début de la Première Guerre mondiale, ont reçu, en 1916, respectivement, le Prix Bordin<sup>1179</sup> et le prix Charles Blanc<sup>1180</sup> de l'Académie Française, constituant si nécessaire une preuve d'une jeunesse prometteuse fauchée par le conflit. Les universitaires ont aussi été honorés par l'Académie des inscriptions et des belles-lettres. Ainsi, Michel Feghali est distingué cinq fois par celle-ci, en 1936 par exemple, pour ses *Contes, légendes et coutumes populaires du Liban et de la Syrie*. Louis Halphen est, pour sa part, honoré quatre fois, deux fois par l'Académie des sciences politiques et morales, deux fois par l'Académie des inscriptions et belles lettres. Ces prix apportent reconnaissance intellectuelle, mais aussi une certaine somme d'argent, ce qui permet de s'interroger sur le rapport à l'argent de l'institution. Les remarques oscillent entre présentation d'une situation critique et mise en valeur du désintéressement matériel qui serait consubstantiel à l'intellectuel. Georges Radet écrit ainsi à la fin de la Première Guerre mondiale : *La vie matérielle est difficile : elle le sera de plus en plus. Convient-il qu'un savant soit détourné de sa tâche par les soucis du pain quotidien ? Qui s'orientera maintenant vers une carrière où l'on débute avec des traitements de famine et où l'avancement est si lent ? Jadis rien ne paraissait plus enviable qu'une chaire de faculté. Demain, les mieux doués des jeunes gens au lieu d'ambitionner le professorat seront ingénieurs ou commerçants ou industriels. Attendons-nous, si l'on n'y remédie pas, à un abaissement du niveau intellectuel de la France »*<sup>1181</sup>. La dégradation souvent évoquée - à juste titre - de la position sociale des universitaires à partir de la fin du XXe siècle n'est décidément pas un fait nouveau... Puis quelques années plus tard, Georges Cirot précise que « *le travail est chez nous complètement désintéressé, il ne rapporte que de l'honneur et cet honneur est surtout pour notre université qui compte parmi ses membres des maîtres estimés dans le monde entier ; je veux dire dans le monde capable de les apprécier. Il y a un monde qui ne voit que les résultats matériels. Notre*

---

<sup>1178</sup> 1905 Prix Saintour *Œuvres poétiques de Jacques Péletier du Mans* 1 000 F, 1911 Prix Marcelin Guérin 500 F, 1913 *La vie de Pierre Ronsard, de Claude Binet* 500 F, 1920 Prix Saintour *Édition des Œuvres de Ronsard* 3 000 F, 1946 Prix Albéric Rocheron 2 000 F.

Pour le prix de 1913, le site de l'Académie Française orthographe Laumonier en Lemonnier ! Annexe 62.

<sup>1179</sup> Le Prix Bordin est un prix annuel, créé en 1835, consacré à *encourager la haute littérature*. Le dernier Lauréat date de 1988.

<sup>1180</sup> Le prix Charles Blanc est un prix annuel, fondé en 1898, attribué à *l'auteur ou aux auteurs d'ouvrages traitant, de préférence, de questions d'art*. Gabriel Leroux l'a reçu pour *les origines de l'architecture hypostyle*. Le dernier Lauréat date de 1994.

<sup>1181</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Radet, 1917-1918.

\* L'ajustement des salaires a lieu, notamment, en 1876, 1881, 1899, 1908, 1919, 1926.

*royaume n'est pas de ce monde-là [...] L'esprit de lucre et de réclame nous est étranger et nous pensons qu'il n'a rien de commun avec l'esprit de notre université »*<sup>1182</sup>.

Plusieurs universitaires font partie de différentes académies<sup>1183</sup>. 17 appartiennent, en effet, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres<sup>1184</sup> dont Edouard Bourciez, Robert Etienne, Louis Halphen, Charles Higounet, René Lafon, Jean Marcadé, Paul Masqueray, Georges Radet, René Vallois, 13 à l'Académie des sciences morales et politiques<sup>1185</sup> dont Paul Courteault, Alfred Espinas, Pierre Imbart de la Tour, Henri Lorin, Théodore Ruysen.

La reconnaissance passe aussi par les distinctions attribuées par l'Etat<sup>1186</sup>. Les doyens de la faculté des lettres de Bordeaux y sont attachés, particulièrement à la légion d'honneur. Il suffit de lire les réflexions de Georges Radet au début du XXe siècle pour s'en convaincre : « *La parcimonie avec laquelle on accorde de loin en loin le ruban rouge dans nos facultés des lettres jure vraiment trop avec la qualité des services rendus à titre universitaire ou extra-universitaire. La croix du légionnaire tend à devenir chez nous une chose aussi mythique que les pommes d'or du jardin des Hespérides »*<sup>1187</sup>. L'année suivante, le doyen de la faculté des lettres se fait encore plus cinglant : « *Que les maîtres éminents de nos facultés des lettres recueillent de temps à autre quelques-unes des miettes si libéralement prodiguées au menu fretin des aides de camp ministériel »*<sup>1188</sup>. Même après la Première Guerre mondiale, le mécontentement n'est pas apaisé, puisque Georges Cirot, en 1923, explique ainsi l'absence de décoration : « *La cause en est certainement l'embarras du choix »*<sup>1189</sup>. Cependant, régulièrement, les ministres de l'Instruction publique, puis de l'Education Nationale, et surtout les directeurs de l'enseignement supérieur qui se succèdent, sont remerciés par les doyens pour leurs différentes actions. La rancune n'est donc pas tenace. Au moins 56 enseignants<sup>1190</sup>,

---

<sup>1182</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges. Cirot – 1922-1923.

<sup>1183</sup> Annexe 63.

<sup>1184</sup> Edouard Bourciez, Pierre Boyancé, Maxime collignon, Alfred Cuny, Robert Etienne, Robert Fawtier, Pierre Grimal, Louis Halphen, Charles Higounet, Camille Jullian, René Lafon, Michel Lejeune, Jean Marcadé, Paul Masqueray, Joseph Moreau, Georges Radet, René Vallois

Camille Jullian fut élu à l'Académie française en 1924

<sup>1185</sup> Emile Bréhier, Albert Chérel, Paul Courteault, Alfred Espinas, Pierre Flottes, Pierre Imbart de la tour, René Lacroze, Henri Lorin, Achille Luchaire, Marcel Marion, Théodore Ruysen, Jean Stœtzel, Strowski Fortunat

<sup>1186</sup> Annexe 64.

<sup>1187</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Radet, 1909-1910.

<sup>1188</sup> *Ibid.*, 1910-1911.

<sup>1189</sup> *Ibid.*., Georges Cirot, 1923-1924.

<sup>1190</sup> Annexe 64.

soit 37% du corpus<sup>1191</sup>, ce qui est un chiffre considérable, ont, malgré tout, reçu la distinction suprême, même si cet honneur n'est pas forcément attribué au moment où ils exercent au sein de la faculté des lettres de Bordeaux. Parmi les maîtres qui ont réalisé principalement leur carrière à Bordeaux, Edouard Bourciez, Georges Cirot, Paul Courteault, Albert Cuny, André Darbon, Charles Dartigue-Peyrou, Robert Etienne, Michel Feghali, Auguste Haury, Charles Higounet, René Lafon, Paul Laumonier, Louis Papy sont distingués. Alfred Espinas, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres est distingué à la fin du XIXe siècle, et « lorsqu'il est fait Chevalier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1892, la presse locale s'en fait largement l'écho et rappelle que l'éminent universitaire a donné un certain nombre d'articles particulièrement appréciés dans la Gironde littéraire et scientifique »<sup>1192</sup>. Pierre Camena d'Almeida « bordelais » de 1899 à 1935, a été élevé au rang d'officier de la légion d'honneur en 1924 suite à ses actions pendant la Première Guerre mondiale. Deux ont été commandeurs. Il s'agit d'Emile Bréhier pour son rôle pendant la Première Guerre mondiale et Edouard Morot-Sir. Un fut Grand Officier, Camille Jullian.

A la légion d'honneur, s'ajoutent les décorations de l'Instruction publique puis de l'Education Nationale : officiers d'académie, officiers d'instruction publique, détenteurs des palmes académiques se succèdent du XIXe siècle aux années 1960. 70 % des universitaires ont été ainsi distingués au cours de leur carrière. Parmi eux se trouvent les doyens, mais aussi Paul Burguière, Pierre Camena d'Almeida, Paul Courteault, Georges Dupeux, Michel Feghali, Robert Escarpit, Robert Etienne, Pierre Paris, René Lacroze, Les distinctions nombreuses et variées participent à la constitution d'une identité du corps enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux.

De la mise en place des réformes républicaines à 1968, le corps enseignant bordelais n'a cessé de croître tout en connaissant une féminisation très relative. Il reste assez homogène dans le domaine des origines sociales tout comme dans celui des formations - marquées par le poids des normaliens - qui mènent à l'université. Un tiers des enseignants réalise la majeure partie de leur carrière au sein de la faculté des lettres de Bordeaux malgré l'attraction de l'univers parisien. Ces caractéristiques ne distinguent pas à proprement parler la faculté des lettres de Bordeaux des autres facultés de province. Ses spécificités sont à aller chercher dans la concrétisation des missions des universitaires que ce soit l'enseignement et la recherche avec, par exemple, les travaux d'Emile Durkheim, de Camille Jullian, d'Yves Renouard,

---

<sup>1191</sup> Des données concernant les distinctions ont pu être trouvées pour 94 enseignants.

<sup>1192</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 296.

d'André-Jean Tudesq. L'institution semble, enfin, s'attacher aux distinctions qui permettent de reconnaître l'implication de la faculté des lettres dans un mouvement national mais aussi de mettre en exergue ses particularités. La vie du « Palais des Facultés » est aussi riche du contact entre professeurs et étudiants.

## CHAPITRE 2

# Les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux

Antoine Prost, dans son ouvrage *L'enseignement en France 1800-1967*, publié en 1970, qualifie l'enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle de « *nouveau venu* »<sup>1193</sup> et l'étudiant de « *figure nouvelle* »<sup>1194</sup>. Pour illustrer sa démonstration, il s'appuie sur une description du *Littre*, dont la seconde édition paraît entre 1873 et 1877, qui ne donne pas d'existence à l'étudiant en lettres ou en sciences « *Littre en témoigne, qui cite comme exemples d'emploi du terme : "un étudiant en droit, un étudiant en médecine. Il y a peu d'étudiants à ce cours"* »<sup>1195</sup>. Il aurait pu aussi indiquer que la définition qui précède « *particulièrement, celui qui étudie dans une université, et, en France, dans une faculté* » n'est placée qu'en deuxième position, après celle du terme littéral « *celui qui étudie* »<sup>1196</sup>. Un fois les réformes de la Troisième république mises en place avec plus particulièrement la création des bourses de licence en 1877, *La Grande Encyclopédie* rédigée par Henry Bérenger à la fin du XIXe siècle souligne comme le montre Didier Fischer que « *l'étudiant est associé à la réorganisation de l'enseignement supérieur par la IIIe République qui vit désormais "les facultés se remplir, non plus de vénérables auditeurs de cours publics, mais de véritables élèves, jeunes hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, qui sentirent bientôt la nécessité de se grouper en corps pour défendre leurs droits et affirmer leur existence"* »<sup>1197</sup>. Presqu'un siècle plus tard, l'édition de 1962 du *Petit Larousse* propose de définir l'étudiant comme une « *personne qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté* » ce qui, comme l'écrit, Didier Fischer *ne « brille pas par son originalité »*<sup>1198</sup>. La version électronique du Larousse n'a guère variée : « *personne qui fait des études supérieures dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur, une grande école* ». Une nuance non négligeable

---

<sup>1193</sup> PROST Antoine, *l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 223.

<sup>1194</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>1195</sup> *Ibid.*

<sup>1196</sup> LITTRE Paul-Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica, Chicago, 1978, p. 2286.

<sup>1197</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>1198</sup> *Ibid.*

apparaît entre le XIXe siècle et les années soixante témoignant d'une évolution fondamentale dans la composition du corps étudiant. Dans le *Littre* et *La Grande Encyclopédie* l'étudiant est un homme « celui... » « jeunes hommes », mais avec le *Larousse* il est devenu une « personne ». Plus flagrant encore, le *Littre* dans sa troisième définition du terme indique « *Au féminin étudiante, dans un espèce d'argot, grisette du quartier latin* »<sup>1199</sup> ; ce qui entraîne le commentaire suivant de Jean-François Condette « *l'étudiante n'existe donc pas encore si ce n'est dans une définition purement péjorative de fille aux mœurs légères. Elle n'est en rien une femme qui suit des cours mais simplement celle qui « couche » avec l'étudiant* »<sup>1200</sup>. Si la fin du XIXe siècle est synonyme de l'apparition de l'étudiant, le cœur du XXe siècle correspond à celle de l'étudiante. La faculté des lettres de Bordeaux en est aussi le témoin.

Pour réaliser l'étude des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux, les observations suivantes de Jean-François Condette doivent être prises en compte : « *Les étudiants [...] au-delà de la mesure de leur nombre ou de leur image de jeunes insoumis, sont encore trop souvent les "soldats inconnus" de l'histoire de l'enseignement supérieur, même si l'on s'est davantage intéressé à leur engagement par leurs associations puis leurs syndicats. [...] De même, alors que l'on connaît bien les réformes opérées par Louis Liard et les réformateurs républicains après 1879 au niveau des études et des structures universitaires, des travaux sont à mener sur le public étudiant qui fréquente les facultés, dans la diversité de leur situations respectives, entre 1880 et 1939 pour en mesurer les caractéristiques sociales mais aussi le degré d'intégration dans les villes universitaires* »<sup>1201</sup>. Pour observer, dans un premier temps, l'évolution des effectifs des étudiants bordelais, plusieurs sources ont servi de support. Certaines sont spécifiques à l'Université de Bordeaux comme les *Rapports du conseil de l'Université au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts* (puis au ministre de l'Education nationale à partir des années trente) et les *procès-verbaux des conseils de l'Université*. Les travaux de Marc Malherbe pour la faculté de droit de Bordeaux et ceux d'Edith Joseph pour celle de Sciences ont été aussi utilisés. D'autres éléments, enfin, ont pu être tirés de statistiques « nationales » du *Bureau universitaire de statistiques*, du *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique*, de *L'Annuaire général de l'Université et de l'enseignement français*. Les données issues de ces documents sont à manier avec précaution pour plusieurs raisons. L'une d'elles tient aux nombreuses discordances entre les sources - toutes aussi officielles soient-elles - qui proviennent souvent des distinctions entre,

---

<sup>1199</sup> LITTRE Paul-Emile, *ibid.*

<sup>1200</sup> CONDETTE Jean-François, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables. L'étudiante dans la France des années 1880-1914 », *Carrefours de l'éducation* 1/2003 (n° 15), p. 38-61 URL : [www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2003-1-page-38.htm](http://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2003-1-page-38.htm). DOI : 10.3917/cdle.015.0038, p. 40-41.

<sup>1201</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'Alma mater », *op.cit.*, p. 185-186.

d'une part, étudiants « inscrits » et « immatriculés », puis d'autre part, entre « étudiants » et « inscriptions ». Le *Livret guide* de 1913 indique, par exemple, que « pour suivre les cours et exercices de l'Université, il faut être immatriculé ou inscrit dans une faculté. L'immatriculation est valable pour toute l'année scolaire. Elle peut être prise à n'importe quelle époque de l'année [...]. L'inscription est exigée pour les grades institués par l'Etat et pour certains diplômes de l'Université. Elle est prise trimestriellement. La première inscription n'est pas autorisée après le 1er décembre »<sup>1202</sup>. Ainsi, les autorités universitaires jouent-elles de cette nuance ; comme Xavier Arnozan<sup>1203</sup>, professeur de médecine, qui écrit : « Au mois de janvier 1910, les statistiques des diverses facultés de France ont été publiées. Il résulte de ces documents que pour le nombre des étudiants, l'Université de Bordeaux vient au quatrième rang, mais qu'elle occupe le second pour le nombre d'inscriptions. Or c'est ce chiffre qui indique véritablement le nombre des étudiants faisant acte de scolarité et suivant les cours dans le but d'obtenir un diplôme, c'est lui qui indique le mieux l'activité des enseignements ; nous ne pouvons donc que nous féliciter de ce point de vue de la prospérité de notre université »<sup>1204</sup>. La remarque établie par Marc Malherbe pour la faculté de droit de Bordeaux qui peut aussi s'appliquer à celle des lettres prend tout son sens : « Il faut reconnaître d'emblée qu'il est impossible de savoir avec certitude le chiffre exact des étudiants en droit, année après année. En effet, il ne faut pas confondre inscription et étudiant. Le décret du 22 novembre 1925 [...] autorisait dans son article 2 [le] regroupement des quatre inscriptions. Les étudiants n'envahirent plus le secrétariat que deux fois par an, et ce régime fonctionna à Bordeaux dès la rentrée de 1926. Ce système de l'inscription bisannuelle fut rapidement adopté et devint la règle, avec toutefois un retour aux quatre inscriptions pendant la Seconde Guerre mondiale (pour répondre aux impératifs de contrôle de la population estudiantine, très surveillée par le régime de Vichy). Mais dès la rentrée 1946-1947, on revint à la méthode de 1926 [...] On aura compris que ce n'est que peu à peu que le régime actuel de l'inscription annuelle unique fut mis en place. C'est le décret du 23 mars 1956 qui l'imposa [...] Nous savons que jusqu'en 1926 quatre inscriptions étaient nécessaires à chaque étudiant par année d'étude. Or, les doyens de la faculté de droit de Bordeaux jouaient de cette réalité dans leurs rapports annuels [...] il s'agissait en effet de montrer au recteur (et donc au ministre) que la faculté était florissante »<sup>1205</sup>. Ces perceptions différentes suivant les acteurs des institutions universitaires ne sont pas véritablement dissimulées. Dès la fin du XIXe siècle, en effet, Camille Jullian insiste dans son rapport sur

<sup>1202</sup> *L'Université de Bordeaux, livret guide*, Imprimerie de l'Université, Bordeaux, 1913.

<sup>1203</sup> Xavier Arnozan (1852-1923), professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.

<sup>1204</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Xavier Arnozan, 1909-1910, p. 11.

<sup>1205</sup> MALHERBE M., *op. cit.*, p. 165-166.

un fait qui lui semble nouveau : « *Les 2283 étudiants seraient cette fois, des unités de présence et de travail réelles, et c'est vraiment pour notre université un fort beau résultat* »<sup>1206</sup>. De plus, les rapporteurs considèrent, parfois, que les données officielles nationales concernant Bordeaux sont sous-évaluées. Pour finir, des variations dans la façon de comptabiliser les étudiants entre les différentes périodes d'études sont le résultat des réformes portant sur l'organisation du *cursus* et les droits d'inscription. Pour un travail statistique qui débute pour certains thèmes dans les années vingt et qui s'achève au cours des années 2000, Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann expliquent « *qu'il n'est pas rare de trouver des chiffres différents pour une même année, émanant du même service statistique, par exemple dans un des annuaires statistiques du ministère, les RERS (Repères et références statistiques), et dans une Note d'information parue quelques mois plus tôt ou tard* »<sup>1207</sup>. Toutes ces mises en garde développées ci-dessus montrent, si nécessaire, l'importance stratégique accordée au nombre d'étudiants pour les universités de province, mais n'empêchent pas de dégager différentes tendances dans l'évolution des effectifs. Les autres aspects de l'étude portant sur les étudiants sont tirés des dossiers retrouvés dans les sous-sols de l'Université Michel de Montaigne devenu l'Université Bordeaux Montaigne en 2014<sup>1208</sup>. Le dépouillement des 10529 dossiers<sup>1209</sup> a permis de faire ressortir des informations sur l'état civil, l'adresse des parents et de l'étudiant, la profession du père, les études, l'emploi de l'étudiant, les boursiers, des observations saisies sur certains d'entre eux. Il s'agit d'une exploitation inédite qui permet d'affiner la connaissance de la figure de l'étudiant pour aller « *au-delà des chiffres ou de la figure du bohème révolté* »<sup>1210</sup>. L'ensemble de ces sources permet de dresser un tableau de l'étudiant de la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années soixante.

---

<sup>1206</sup> ABM *Rapport présenté à M. le Ministre...*, *op.cit.*, Camille Jullian, 1898-1899, p. 11.

<sup>1207</sup> PROST Antoine, CYTERMANN Jean-Richard, « une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, octobre- décembre 2010, p. 32.

<sup>1208</sup> Les dossiers étudiants ont été dépouillés par G. Buffel, E. Chiocca, E. Clavel, I. Clavel, S. Holgado, J. Jacob, L. Margery, A. Scoarnec.

<sup>1209</sup> Annexe 65 Synthèse des informations exploitées dans les dossiers étudiants.

<sup>1210</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'*Alma mater*, », *op.cit.*, p. 185.

## **A - Une très forte croissance des effectifs des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux**

De la fin du XIXe siècle à 1968, l'Université bordelaise oscille entre le deuxième et le troisième rang des universités de province ; les « concurrentes » principales étant Lyon et Toulouse pour la première partie du siècle, puis à la fin de la période étudiée s'ajoutent Aix-Marseille et Lille. La domination de l'Université de Paris est toujours écrasante ; ainsi, pour les années universitaires 1897-1898 / 1911-1912 / 1955-1956<sup>1211</sup>, par exemple, le rapport est de 1 à 6 avec celle de Bordeaux, pour 1967-1968 de 1 à 5<sup>1212</sup>. Les annexes 66 à 78 permettent d'observer la forte croissance des étudiants au sein de la faculté des lettres et de l'Université de Bordeaux. Les annexes 66 à 71 ont été réalisées à partir des *Rapports du Conseil de l'Université au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts*, les suivantes, annexes 72 à 78, ont été établies à partir des *Procès-verbaux des conseils de l'Université*. Dans ces derniers sont indiquées les inscriptions trimestrielles<sup>1213</sup>, gratuites et payantes, pour la période 1897-1965, mais aussi, à partir de l'année 1931-1932 jusqu'en 1965, le nombre d'étudiants de chaque faculté d'après leurs représentants.

### **1. Une très forte augmentation du nombre des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux en plusieurs phases**

De la fin du XIXe siècle à 1968, le « *phénomène séculaire de la progression des effectifs étudiants* »<sup>1214</sup> que souligne Didier Fischer pour les universités françaises s'observe à l'échelle bordelaise. Il est cependant difficile - les fondements des statistiques n'étant pas toujours comparables - de donner un ordre de grandeur de l'explosion du nombre des étudiants à Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années 1960. Mais cette dernière peut s'observer sur des temps plus courts. Les annexes 65, 66, 73 permettent de constater que les

---

<sup>1211</sup> « Les effectifs d'étudiants dans les universités. Situation actuelle et perspectives, d'après le Bureau universitaire de statistique », In: *Population*, 12e année, n°3, 1957 p. 524.

<sup>1212</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op.cit.*, p.313-315.

<sup>1213</sup> Inscriptions semestrielles pour la faculté des lettres de Bordeaux de l'année universitaire 1926-1927 à 1930-1931.

<sup>1214</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., *op. cit.*, p. 22.

effectifs sont multipliés par 5.5 de 1896 à 1946, et quintuplent à nouveau de la fin des années 1940 à 1965. Mais lorsque l'on traduit cette augmentation en valeur absolue, la croissance observée change de dimension : si l'Université de Bordeaux gagne 5 101 étudiants pour la première période, ce sont 11 241 étudiants supplémentaires qui fréquentent l'enseignement supérieur bordelais de 1947 à 1965. A l'image de l'Université, la faculté des lettres de Bordeaux connaît une progression du nombre de ses étudiants qui n'est cependant pas linéaire même en occultant les cas exceptionnels constitués par les deux guerres mondiales<sup>1215</sup>. Elle vit, à quelques nuances près, les mêmes évolutions que les autres facultés littéraires françaises. De 1877-1878 à la veille de la Première Guerre mondiale, on passe ainsi de 28 à 302 étudiants soit une multiplication par 10.7 ; de 1919-1920 à 1938-1939, de 220 à 956 soit une multiplication par 4.3<sup>1216</sup>, de 1945-1946 à 1964-1965 de 457 à 5663 soit une multiplication par 12.4<sup>1217</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux n'échappe pas au phénomène de croissance de l'enseignement supérieur qui « *dans les années soixante, prend des proportions explosives* » comme le souligne Antoine Prost<sup>1218</sup>.

### « Une nouvelle figure : l'étudiant »<sup>1219</sup>

De la mise en application des mesures républicaines - création des bourses de licence en 1877, d'agrégation en 1880 - à la Première Guerre mondiale, les effectifs de la faculté des lettres de Bordeaux s'accroissent. L'ouvrage *Bordeaux, aperçu historique, sol, population, industrie, commerce, administration*<sup>1220</sup>, édité en 1892, indique que, jusqu'en 1876, il n'existe pas de réelles statistiques sur le nombre des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux. Il devait, cependant, osciller entre 10 et 20. De 28 pour l'année universitaire 1877-1878, le nombre d'étudiants s'élève à 302 en 1913-1914, il est donc décuplé<sup>1221</sup>. Jean-François Condette constate pour la faculté des lettres de Lille qu'« *il y a [...] bien augmentation du nombre d'étudiants de la faculté qui sont 2.47 fois plus nombreux à la veille de la guerre qu'au*

---

<sup>1215</sup> L'évolution des effectifs de la faculté des lettres de Bordeaux entre 1914-1918 et 1939-1945 est étudiée dans la partie consacrée aux deux guerres mondiales.

<sup>1216</sup> Annexe 69.

<sup>1217</sup> Annexes 72 B.

<sup>1218</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 306.

<sup>1219</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>1220</sup> *Bordeaux, aperçu historique...*, op. cit., p. 84.

<sup>1221</sup> Annexes 69 et 70.

*moment du transfert* »<sup>1222</sup>. Avec les mêmes bornes chronologiques, l'ordre d'accroissement, de 2.27, est similaire à Bordeaux. Au niveau national, les effectifs des étudiants en lettres ont alors doublé.

Ce phénomène est à mettre en relation avec le « *développement économique* » de la fin du XIXe siècle à 1914, les réformes de la Troisième République, les besoins de la fonction publique (instituteurs, professeurs...) et des professions intellectuelles, la « *renovation des études supérieures et la diversification des filières* » et « *l'apparition d'un public de boursiers* »<sup>1223</sup>. Jean-François Condette constate, en effet, que « *de 1880 à 1914, les réformes républicaines de l'enseignement secondaire et supérieur donnent enfin un public aux facultés dites académiques* »<sup>1224</sup>. La croissance durant cette période n'est cependant pas linéaire. Une diminution des effectifs de 1897-1898 à 1898-1899 s'observe, puis une oscillation irrégulière entre 200 et 220 étudiants jusqu'en 1905. Si ce recul n'est pas aussi marqué qu'au sein de la faculté des lettres de Lille, il s'explique en premier lieu par la « *réforme du régime scolaire et disciplinaire des universités* » et la modification des « *modalités de l'inscription à l'université, renforçant le contrôle et le paiement de certains droits* »<sup>1225</sup> en 1897. D'autres facteurs participent à ce mouvement comme les modifications des lois sur le service militaire, la réduction des postes aux concours de l'enseignement.

### **Une nouvelle phase de croissance mais plus irrégulière durant l'entre-deux-guerres**

L'entre-deux-guerres constitue une nouvelle phase de croissance, mais celle-ci est aussi irrégulière. De 1919-1920 à 1938-1939, la population étudiante de la faculté des lettres passe de 220 à 956<sup>1226</sup>. Elle est donc multipliée par quatre. Si cette augmentation est proportionnellement moindre que durant la période précédente 1877-1914 (multiplication par 10.8), elle est quantitativement (736 étudiants contre 274) beaucoup plus importante. Elle traduit l'arrivée d'un flux très fort, faisant entrer la faculté des lettres de Bordeaux dans les prémices d'un accueil de « masse ». Jean-François Condette établit la même évolution à Lille « *Les années 1919-1939 sont, pour la faculté, une période de crue après quatre années*

---

<sup>1222</sup> Il fait ici référence au déplacement de la faculté des lettres de Douai à Lille en 1887, CONDETTE J.F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>1223</sup> *Ibid.*, p. 123-126.

<sup>1224</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>1225</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>1226</sup> Annexes 69 et 70.

*d'étiage* »<sup>1227</sup>. La période précédant la Première Guerre mondiale a donc amorcé l'accroissement des effectifs qui est amplifié par les mouvements constatés au cours de l'entre-deux-guerres. Néanmoins ceux-ci sont contrastés.

Le retour à la « normale » est progressif. Le niveau des effectifs d'avant-guerre est dépassé au cours de l'année 1920-1921 - un peu plus rapidement qu'à Lille - et correspond, entre autres, au retour de ceux qui n'avaient pu terminer leurs études. Georges Ferron<sup>1228</sup> donne l'explication suivante « *Après le creux des années qui ont suivi la guerre, il nous est venu un grand nombre d'élèves qui, par suite de la mobilisation, avaient dû interrompre leurs études* »<sup>1229</sup>.

Des années universitaires 1924-1925 à 1933-1934 s'ouvre une période de progression régulière, le nombre des étudiants étant multiplié par 2.4. Les causes en sont diverses : l'essor économique une nouvelle fois, celui de l'enseignement secondaire masculin et féminin, la spécialisation des formations, l'apparition du système des certificats. Pour Jean-François Condet, « *il devient alors possible de compartimenter la licence en quatre certificats préparés successivement. On reste aussi plus longtemps à la faculté pour préparer la licence* »<sup>1230</sup>. Didier Fischer apporte, de plus, l'explication suivante : « *La féminisation des effectifs universitaires complète notre explication. De fait, dès la fin des années trente, les jeunes filles sont aussi nombreuses que les jeunes hommes à faire des études de lettres. Dans une société où les mentalités demeurent encore traditionnelles, une partie des jeunes filles qui entre à l'Université dans l'entre-deux-guerres, mais aussi dans l'immédiat après-guerre, ne se destinent pas obligatoirement à des carrières professionnelles. Elles savent que le mariage les conduira, après ce geste d'émancipation que furent les études supérieures, d'ailleurs pas toujours conduites à leur terme, vers un intérieur bourgeois dont il faudra s'occuper. Les études de lettres semblent à beaucoup d'entre elles, dans cette perspective, plus indiquées. Elles donnent au moins un certain vernis culturel appréciable pour l'éducation des enfants et pour tenir son rang en société. Mais cet aspect des choses joua de moins en moins par la suite* »<sup>1231</sup>.

Ce mouvement ascendant cède ensuite la place à quatre années en dents de scie. Deux diminutions des effectifs assez fortes - 136 étudiants de moins entre 1933-1934 et 1934-1935 ; 82 étudiants de moins entre 1935-1936 et 1936-1937 - non consécutives sont ainsi constatées et sont quelque peu rattrapées entre temps. Dans le *Rapport présenté au ministre de*

---

<sup>1227</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p. 268.

<sup>1228</sup> Georges Ferron (1864-1947) professeur à la faculté de droit de Bordeaux de 1914 à 1934.

<sup>1229</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op. cit., Georges Ferron, 1922-1923.

<sup>1230</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p. 268.

<sup>1231</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 27-28.

*l'Education nationale et des Beaux-Arts*, Henri Vizioz, doyen de la faculté de droit, donne les facteurs de ce recul qui ne touche pas seulement la faculté des lettres : « *Le développement de la population scolaire qui avait suscité, dans les précédents rapports, de légitimes inquiétudes marque un temps d'arrêt. Le déficit humain des années de guerre, jusqu'ici masqué par la ruée vers les carrières libérales ou administratives et vers les diplômés universitaires qui en conditionnent l'accès commence à se faire sentir* »<sup>1232</sup>. Au phénomène démographique des classes creuses issues de la Première Guerre mondiale s'additionnent, en outre, la dépression économique et « *le tarissement de l'immigration sous l'effet de la crise des années Trente* »<sup>1233</sup>. Ces difficultés n'empêchent pas une reprise de la croissance des effectifs à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

### **Une croissance quasi-exponentielle après la Seconde Guerre mondiale**

L'augmentation de la population des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux se poursuit à l'issue de la Seconde Guerre mondiale avec une ampleur inédite en valeur absolue comme en points d'augmentation : de l'année universitaire 1945-1946 à 1964-1965, elle gagne 5206 étudiants soit une multiplication par 12.4 de ses effectifs<sup>1234</sup>. L'accroissement peut être ainsi qualifié de « spectaculaire », et il a surtout lieu à partir de la fin des années cinquante. Durant l'année universitaire 1960-1961, la faculté des lettres compte déjà 2961 étudiants, cinq ans plus tard c'est plus du double avec 6256 unités<sup>1235</sup>. Le mouvement est identique à l'échelle nationale au sein des facultés des lettres<sup>1236</sup>. Bruno Poucet utilise la formule évocatrice de « *véritable "révolution du nombre"* »<sup>1237</sup> pour traduire le phénomène à l'échelle des facultés douaisiennes puis lilloises de 1955 à 1970. Laurent Jalabert indique qu'à Montpellier, « *la faculté des lettres accueille en 1967, 4 000 étudiants pour... 600 places* »<sup>1238</sup>. Si cette tendance est dans la continuité de celle amorcée et étudiée durant l'entre-deux-guerres, trois raisons principales apparaissent pour expliquer la très forte croissance des effectifs. L'allongement des *cursus* universitaires est l'une d'entre elles comme l'explique Antoine

---

<sup>1232</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Henri Vizioz, 1934-1935, p.13.

<sup>1233</sup> FISCHER D., *op. cit.*, p. 23.

<sup>1234</sup> Voir annexe 72

<sup>1235</sup> Voir annexes 72 B

<sup>1236</sup> 1960-1961 66814 étudiants, 1965-1966 137008 étudiants. PROST A., CYTERMANN J-R, *op. cit.*, p.34.

<sup>1237</sup> POUCKET B., *op. cit.*, p. 162.

<sup>1238</sup> JALABERT Laurent, « Transformer l'université, La politique pour l'enseignement supérieur avant la loi Faure (1958-1968) » dans POUCKET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 29.

Prost : « *Cela commence en 1948 avec l'institution d'une "propédeutique" au seuil des études littéraires (décret du 9 août), mesure bientôt imitée par les scientifiques* »<sup>1239</sup>. Mais la cause la plus importante est le développement de la scolarisation associé aux conséquences du baby-boom pour Didier Fischer : « *Le phénomène séculaire de la progression des effectifs étudiants se confirme et s'accélère dans des proportions qui remettent en cause toutes les prévisions. En fait, ce n'est pas tant le baby-boom, dont les premiers effets réels se font sentir dans l'année 1963, que la demande de scolarisation secondaire, puis supérieure, mal évaluée par les pouvoirs publics, qui reste le moteur essentiel de cette croissance* ». Il poursuit « *contrairement à une idée reçue, c'est toujours la progression de la demande de scolarisation qui conserve la part la plus importante dans l'augmentation des effectifs universitaires en France dans les années 1960. Cela ne changera pas d'ailleurs après. Il n'en demeure pas moins que sans le baby-boom nous n'aurions pas connu cette brusque accélération* »<sup>1240</sup>. La demande de professeurs pour le secondaire explique aussi, plus particulièrement, l'augmentation des effectifs en lettres. Augmentation ne signifie pas, d'après Chantal Thomas, diversification de l'apparence vestimentaire des étudiants de philosophie : « *Leurs vêtements aussi étaient nets et conclusifs : tailleurs pour les filles, costumes sombres pour les garçons. Des imperméables beiges pour tout le monde* »<sup>1241</sup>.

De la fin du XIXe siècle aux années soixante, la faculté des lettres de Bordeaux est bouleversée par une croissance très forte de ses effectifs qui se traduit à la fin de la période par une véritable « massification » à laquelle les contemporains sont sensibles. Ainsi s'exprime Bernard Guillemain, alors maître de conférence à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux, lors de la rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux en 1963 : « *L'élévation générale du niveau de vie, l'obligation de faire marcher de multiples machines de plus en plus compliquées, la participation croissante des femmes aux activités publiques ont soulevé une vague de fond qui se précipite vers nous* »<sup>1242</sup>.

---

<sup>1239</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 307.

<sup>1240</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>1241</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 159.

<sup>1242</sup> AR, Rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux lundi 18 novembre 1963, imprimerie Delmas.

## 2. L'augmentation du nombre des étudiants de la faculté des lettres au sein de l'Université bordelaise

De la fin du XIXe siècle à 1968, la domination de la faculté de médecine et de pharmacie et de celle de droit - à l'exclusion des années soixante pour cette dernière -, au sein de l'Université de Bordeaux doit être constatée<sup>1243</sup>. A l'exception des deux guerres mondiales, la faculté de médecine et de pharmacie représente, en effet, pratiquement constamment l'effectif le plus important, avec plus de 40% des étudiants de l'Université de Bordeaux et des « pics » supérieurs à 50%. En revanche, le nombre des futurs médecins, pharmaciens ou encore dentistes ne progresse pas de manière fulgurante : multiplication par deux de la création de l'Université bordelaise à 1945-1946<sup>1244</sup>, par 3.8 pour la fin de la période étudiée<sup>1245</sup>. La faculté de médecine et de pharmacie est concurrencée dans sa première position par la faculté de droit. La proportion de la faculté de droit par rapport aux effectifs globaux s'élève le plus souvent à plus de 30%<sup>1246</sup>. Le nombre d'étudiants en droit triple de 1896 à 1946 et de la fin des années 1940 à 1965. L'ancienneté, le prestige de ces institutions, la diversité des formations et la valeur donnée aux débouchés peuvent expliquer ces constatations.

Jusqu'à la fin des années cinquante, la faculté des sciences occupe, le plus souvent, la troisième place pour les effectifs de l'Université, la faculté des lettres la dernière<sup>1247</sup>. Cependant, la progression des facultés académiques est plus forte que celle des facultés professionnelles, surtout pour les lettres dont les effectifs sont multipliés par 5.8 de 1896 à 1946, puis par 12.4 de 1946 à 1965 (par quatre pour la faculté des sciences, puis 5.4). Néanmoins, les années 1930 représentent une période difficile pour la faculté des sciences, puisqu'à elle constitue la part la plus faible par rapport à la totalité des étudiants de l'Université. Edith Joseph explique ce phénomène par la place modeste des sciences appliquées<sup>1248</sup>. Mais la rupture s'observe, de manière significative, dans les années soixante puisque, d'une part, la faculté des lettres de Bordeaux gagne 1714 étudiants entre 1960 et 1965 passant avec près d'un quart des effectifs de l'université au deuxième rang, et d'autre part

---

<sup>1243</sup> Voir annexes 68, 71, 73

<sup>1244</sup> Voir annexes 66 et 67

<sup>1245</sup> Voir annexes 71 et 73

<sup>1246</sup> Voir annexes 68

<sup>1247</sup> Voir annexes 66, 67, 68, 71, 73

<sup>1248</sup> JOSEPH Edith, *La faculté des sciences de Bordeaux sous la IIIe République, les joies et les peines d'une faculté de province*, TER d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1993.

la population de celle de droit s'accroît de 1952 étudiants<sup>1249</sup>. Les facultés scientifiques ne vivent pas la même évolution. Si les effectifs de la faculté de médecine et de pharmacie s'accroissent de 1056 étudiants, ceux de la faculté des sciences en perdent 114. Ce bouleversement est national. Antoine Prost le souligne : « *La part des littéraires augmente : les facultés des lettres accueillait moins d'un étudiant sur quatre [...] en 1945-1946, mais elles se développent plus vite que le reste de l'université et comptent pour plus d'un tiers en 1967-1968* »<sup>1250</sup>. Didier Fischer confirme cette analyse : « *Dans les années 1960, la faculté de droit a triplé ses effectifs et la faculté des lettres les a multipliés par deux et demi, tandis que celles de sciences, de médecine et de pharmacie ont à peine doublé les leurs. De ce fait, la répartition des étudiants selon les différentes disciplines enseignées s'est modifiée : l'importance relative des facultés de sciences et de médecine se réduisant au profit des facultés des lettres et surtout de droit* »<sup>1251</sup>. La raison découle, d'après l'auteur, de l'organisation de l'enseignement secondaire : « *Il est clair que la sélection par les mathématiques dans l'enseignement secondaire a détourné nombre d'élèves et d'étudiants des carrières scientifiques [...]. Dans la mesure où l'élève qui ne manifeste pas d'aptitudes scientifiques de premier ordre n'a pratiquement plus que l'orientation littéraire dès le second degré pour poursuivre des études, nous n'avons donc pas à nous étonner de la croissance spectaculaire du nombre des étudiants en droit et en lettres* »<sup>1252</sup>.

De la fin du XIXe siècle aux années soixante, la place de la faculté des lettres au sein de l'Université de Bordeaux s'est accentuée particulièrement à la fin de la période étudiée s'inscrivant en cela dans un mouvement national.

### **3. L'augmentation du nombre des étudiantes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux**

Si l'augmentation du nombre total d'étudiants de la fin du XIXe siècle à 1968 est forte pour l'Université de Bordeaux, celle des jeunes femmes dans l'institution universitaire est plus impressionnante encore. Didier Fischer évoque à ce propos une « *mutation étudiante* »<sup>1253</sup>

---

<sup>1249</sup> Annexes 71 et 73.

<sup>1250</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op.cit.*, p. 307.

<sup>1251</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 23.

<sup>1252</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>1253</sup> *Ibid.*, p. 27.

remarquable à l'échelle nationale<sup>1254</sup>, même si l'Université parisienne regroupe « 51,64 % des étudiantes du pays »<sup>1255</sup>. A partir des annexes 75 et 76, on constate, en effet, que, de 1914-1915 à 1938-1939, les effectifs des étudiantes bordelaises sont multipliés par plus de 7.5, passant de moins de 200 à plus de 1200, alors que, dans le même temps, la multiplication du nombre d'étudiants de l'Université bordelaise n'est « que » de 3.1. L'étude des 10215 dossiers des étudiants révèle de la fin du XIXe siècle aux années 1960 la présence de 5334 hommes - soit 52.22% du total- pour 4881 femmes ce qui représente 47.78%<sup>1256</sup>.

L'analyse de Jean-François Condette pour la faculté des lettres de Lille peut s'appliquer à celle de Bordeaux : « *Presque qu'inexistante en 1887, la figure de l'étudiante s'affirme progressivement* »<sup>1257</sup>. Elles sont 22 fois plus nombreuses à la faculté des lettres de Bordeaux durant l'année universitaire 1938-1939 qu'en 1896-1897, 6.6 fois plus par rapport à 1914-1915<sup>1258</sup>. Leur présence, sensible dès le début du siècle, ne passe pas inaperçue dans le rapport du doyen Georges Radet en 1907, car elle modifie progressivement l'organisation des cours donnés à la faculté : « *Outre Monsieur Dufourcq qui traite à leur intention [des jeunes filles] les questions d'histoire inscrites au programme, elles ont eu Monsieur Bourciez pour la grammaire historique, Monsieur Strowski pour l'histoire de la littérature et les explications d'auteurs, Monsieur Richard pour la psychologie appliquée à l'éducation, Pierre Camena d'Almeida, Henri Lorin pour la géographie, Monsieur Rouge, Monsieur Cazamian, Monsieur Cirot pour l'allemand, l'anglais, l'espagnol. Cette organisation systématique de l'enseignement supérieur féminin aura été une des nouveautés de l'année* »<sup>1259</sup>. En ce début du XXIème siècle, en effet, avait été tranché le débat entre la création d'universités féminines à part entière ou la mixité. Cette dernière devient dès lors « *une réalité obligée de l'enseignement supérieur* »<sup>1260</sup>. La réflexion à ce propos était menée depuis une vingtaine d'années déjà dans *La Revue internationale de l'Enseignement*. Henri de la Ville de Mirmont, alors maître de conférence à la faculté des lettres de Bordeaux, y avait participé comme le démontre Jean-François Condette : « *En 1887, c'est ensuite Henri de la Ville de Mirmont, [...] qui donne à la revue un article sur l'enseignement supérieur des femmes constatant*

---

<sup>1254</sup> En France, les étudiantes correspondent à 3.2% des inscriptions pour 1899-1900, à 10 % à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

<sup>1255</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op. cit.*

<sup>1256</sup> Voir annexes 76.

<sup>1257</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté, ... op. cit.*, p. 137.

<sup>1258</sup> Voir annexes 74.

<sup>1259</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Radet, 1906-1907.

<sup>1260</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op. cit.*, p. 48.

qu'en France cet enseignement n'existe pas. Pour les jeunes filles qui se destinent au professorat, il y a l'École normale Supérieure de Sèvres ou les facultés des lettres et des sciences mais pour celles qui ne se destinent pas au professorat, il n'y a rien. Il faut donc organiser des cours spécifiques sur des thèmes qui intéressent les femmes et qui ne visent à aucun examen, loin de toute promiscuité avec les étudiants, comme tentent de le faire depuis décembre 1886 certains enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui proposent des cours libres au prix de 25 francs par mois. "C'est une sorte de faculté féminine mais une faculté élégante et choisie, plus voisine du salon que de l'école" »<sup>1261</sup>. A partir de la fin de la première décennie du XXe siècle, les étudiantes ne cessent de devenir de plus en plus nombreuses. Avec Paris, « les autres universités à connaître une forte affluence d'étudiantes sont celles de Montpellier, Nancy et Grenoble »<sup>1262</sup>. En conséquence, « avant la Grande Guerre, la France n'est devancée, pour le nombre d'étudiantes, que par la Suisse, pays pionnier de l'introduction de la mixité universitaire (1867), où les effectifs féminins forment près d'un quart des inscriptions dès le début du siècle »<sup>1263</sup>. Le nombre d'étudiantes de la faculté des lettres de Bordeaux quadruplent entre 1896-1914 - multiplication par 4.3 - et 1919-1939 (multiplication par 4.3). Mais en valeur absolue, la faculté des lettres gagne 70 étudiantes pour la première période, 358 pour la seconde<sup>1264</sup>. Néanmoins la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle sont essentiels comme le souligne Jean-François Condet : « À ce niveau, les années 1890-1914 marquent un tournant réel qu'il est intéressant d'étudier et les figures de « pionnières » qui avaient, au prix de sacrifices énormes, intégré les facultés dans les années 1870-1880, sont désormais rejointes par des étudiantes plus nombreuses [...] Ces années 1890-1914 sont donc bien des années charnières qui voient le démarrage d'un phénomène lent mais irrésistible de promotion de l'enseignement supérieur pour les femmes, mouvement que l'entre-deux-guerres, puis la vague de démocratisation postérieure à 1945, ne fait ensuite qu'accélérer»<sup>1265</sup>. La proportion de jeunes femmes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux progresse que l'on observe les données tirées des dossiers étudiants<sup>1266</sup> ou celles issues des rapports présentés au Ministre de l'Instruction publique et des beaux-

<sup>1261</sup> Henri de la Ville de Mirmont; « De l'enseignement supérieur des femmes », *RIE*, tome 1887, tome 1, p. 246-252 in CONDETTE J-F, dans CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*, p.46.

<sup>1262</sup> TIKHONOV SIGRIST Natalia, « Les femmes et l'université en France, 1860-1914 », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2014. URL : <http://histoire-education.revues.org/1940> ; DOI : 10.4000/histoire-education.1940.

<sup>1263</sup> *Ibid.*

<sup>1264</sup> Voir annexes 74.

<sup>1265</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>1266</sup> Voir annexes 76.

arts<sup>1267</sup>. D'après ces derniers, la part des étudiantes dans les effectifs de la faculté des lettres se situe autour de 27 % à la fin des années 1910<sup>1268</sup>, elle dépasse ensuite les 40 % des effectifs au milieu des années vingt pour atteindre près de la moitié de ceux-ci (49 %) à la fin des années 1930<sup>1269</sup>. En cela, la faculté des lettres de Bordeaux ne déroge pas à la progression nationale que met en exergue Didier Fischer : « *dès la fin des années trente les jeunes filles sont aussi nombreuses que les jeunes hommes à faire des études de lettres* »<sup>1270</sup>. Si durant la Première Guerre mondiale, les étudiantes sont majoritaires du fait de la mobilisation, celle-ci n'a pas déclenché la féminisation des effectifs, elle l'accélère plutôt comme le constatent les contemporains de ce changement avec le doyen de la faculté des lettres Georges Radet : « *Le nombre de jeunes filles qui fréquentent nos conférences s'accroît sans cesse. Cette féminisation de l'enseignement, commencée bien avant la guerre, se développe à bonds rapides, conjointement à la féminisation générale de tous les services du pays. Il y a là un phénomène social dont l'histoire doit suivre la marche et auquel il importe que le législateur assure les garanties d'expansion régulière* »<sup>1271</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement s'amplifie, les étudiantes constituent désormais 60% des effectifs de la faculté des lettres de Bordeaux dans les années cinquante, plus des deux tiers en 1968. Celle-ci ne se distingue pas pour autant de l'évolution nationale, puisque dans les années soixante « *la proportion des jeunes femmes en lettres est de 66 %* »<sup>1272</sup>, alors que pour les effectifs de l'Université le pourcentage n'atteint « que » les 44, 1 %<sup>1273</sup>. La période des Trente Glorieuses consacre ainsi les facultés littéraires comme les lieux où la féminisation est la plus poussée parmi le public étudiant. L'étude des 7072 dossiers des étudiants de la faculté des lettres ne donne pas des données chiffrées similaires<sup>1274</sup>, mais la présence de plus en plus forte des femmes dans les effectifs estudiantins est nettement visible : avant 1914 les dossiers concernant des étudiantes sont minoritaires autour de 20%, la progression est nette pendant l'entre-deux-guerres puisque l'on passe à près de 50%, pour devenir majoritaires après la Seconde Guerre mondiale avec 51.18%. Cette constatation n'est pas inédite à Bordeaux. L'annexe 77 permet, en effet, d'observer que les facultés de médecine et pharmacie et celle de

---

<sup>1267</sup> Voir annexes 77.

<sup>1268</sup> Jean-François Condette donne le pourcentage de 28 % pour la faculté des lettres de Lille en 1908.

<sup>1269</sup> En 1939, les étudiantes représentent 30.45% des effectifs des universités françaises.

<sup>1270</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 27.

<sup>1271</sup> Voir annexes 74.

<sup>1271</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op. cit., Georges Radet, 1915-1916, p. 118.

<sup>1272</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., op. cit., p. 28.

<sup>1273</sup> Les 50% seront atteints au cours des années soixante-dix.

<sup>1274</sup> Voir annexes 76.

lettres se distinguent et se disputent les « premières places » depuis la Première Guerre mondiale pour la proportion de jeunes femmes au sein de leurs effectifs. A Strasbourg, pendant l'entre-deux-guerres, « *la faculté la plus ouverte aux filles fut celle des lettres, où elles constituèrent rapidement près de la moitié des effectifs* »<sup>1275</sup>. Mais à Bordeaux, au sein de la faculté de médecine et de pharmacie, les étudiantes privilégient les études de pharmacie et de « dentisterie » pour utiliser la formulation de l'époque ce qui se distingue du mouvement national cette-fois ci pour le début du XXe siècle : « *Leur présence est par contre beaucoup plus faible en pharmacie (65 soit 01,91 % des 3 395 inscriptions) et en droit (5 soit 0,05 % des 9 709 inscriptions de la filière) où elles doivent faire face à un poids très important du conservatisme* »<sup>1276</sup>. Les mêmes constatations se confirment pour l'après Seconde Guerre mondiale.

La croissance des étudiantes dans les facultés des lettres s'explique essentiellement par le développement progressif de l'enseignement secondaire féminin, et en conséquence de la scolarisation des filles, depuis la loi Camille Sée en 1880 qui représente une « *œuvre longue et difficile* »<sup>1277</sup>. Mais « *l'enjeu de la loi est essentiellement politique et ne vise pas à une réelle promotion de la condition féminine* »<sup>1278</sup>. Au début du XXe siècle, de nouvelles réformes permettent à l'enseignement secondaire féminin de préparer un peu mieux les jeunes filles aux études supérieures. André Labat de la faculté de médecine et de pharmacie, en établissant l'analyse suivante à la fin de l'entre-deux-guerres, met en exergue le rôle des professions auxquelles préparent les facultés académiques : « *La proportion des femmes inscrites se maintient à un niveau très élevé. Cela s'explique pour les études littéraires et scientifiques destinées à former les futurs professeurs qui enseigneront dans les établissements d'instruction pour les jeunes filles* »<sup>1279</sup>. A ces raisons structurelles, la tradition selon laquelle ces études littéraires seraient « *jugées plus conformes à la « nature féminine », avide de littérature, de rêveries et de sensations* »<sup>1280</sup> persiste. Durant l'entre-deux-guerres, l'augmentation des effectifs féminins est rarement prise en compte par les autorités universitaires bordelaises comme le résultat d'une aspiration intellectuelle personnelle, mais elle est toujours subordonnée à une cause contre laquelle on ne pourrait lutter. Les rapporteurs

---

<sup>1275</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 75.

<sup>1276</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op. cit.*, p. 49.

<sup>1277</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, *op. cit.*, p. 138.

<sup>1278</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op. cit.*, p. 43.

<sup>1279</sup> Annexes 74.

<sup>1279</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, André Labat, 1939-1940, p. 9.

<sup>1280</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*, p. 49.

du conseil de l'Université expliquent, par exemple, cette présence par l'absence de mari potentiel et solvable : « *Les proportions montrent que, sans doute, la carence des épouseurs qui, faute sans doute de ressources suffisantes hésitent à fonder un foyer, les jeunes filles cherchent de plus en plus à se faire une situation leur permettant de vivre avec dignité* »<sup>1281</sup> ou par l'affaiblissement des valeurs familiales : « *Si l'on désire maintenir les femmes au foyer, il ne s'agit pas de leur interdire l'exercice de certaines professions, mais plutôt de prendre des mesures telles que toutes celles qui le voudront soient sûres de pouvoir fonder un foyer avec un mari capable de l'entretenir convenablement. Avant toute chose on doit remettre en honneur l'amour de la famille* »<sup>1282</sup>. Jean-François Condette caractérise ainsi la « *lente et sélective féminisation du public étudiant* » : « *L'étudiante est longtemps mal perçue dans l'opinion mais aussi dans le monde cultivé, car elle est considérée comme "contre nature", véritable "cerveline" qui menace l'ordre et le couple* »<sup>1283</sup>. Il y observe ainsi la « *vision androcentrique* » établie par Pierre Bourdieu dans la *domination masculine* « *qui ne fait exister la femme que dans l'ombre de l'homme* »<sup>1284</sup>. Plusieurs phénomènes s'additionnent donc qui mêlent l'évolution des besoins de la société et des aspirations plus personnelles des femmes : « *Le développement des établissements secondaires de jeunes filles, la montée des métiers du tertiaire qui demandent souvent un bon niveau d'études, créent un appel d'offre qui vient souvent rejoindre une volonté personnelle de s'instruire à l'égal des hommes* »<sup>1285</sup>. Enfin, l'augmentation du nombre des étudiantes participe et révèle à la fois le changement de la place de la femme dans la société au cours du XXe siècle comme le souligne Didier Fischer : « *La féminisation des effectifs universitaires est donc bien une donnée fondamentale de l'évolution sociologique du milieu étudiant depuis le début du siècle à mettre en relation avec l'évolution de la société française. En effet, les années soixante sont pour les femmes celles de la conquête de leur autonomie. [...] Si faire des études supérieures pour s'affranchir de cette domination masculine n'a peut-être pas été la motivation première de toutes celles qui entraient à l'Université, nombreuses furent ces étudiantes qui soutenaient ou rejoignaient les associations féministes. La croissance des effectifs féminins est régulière et les années soixante ne font que prolonger, à un rythme soutenu, la tendance séculaire* »<sup>1286</sup>. Chantal Thomas traduit par son témoignage ces mutations: « *Par rapport aux femmes de ma famille,*

---

<sup>1281</sup> Voir annexes 74.

<sup>1281</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, André Labat, 1935-1936, p.8.

<sup>1282</sup> *Ibid.*, 1939-1940, p. 9.

<sup>1283</sup> CONDETTE J.-F., « *Etudier l'Alma mater*, », *op.cit.*, p. 186.

<sup>1284</sup> CONDETTE J-F, « *" Les Cervelines" ou les femmes indésirables...* », *op.cit.*, p. 40-41.

<sup>1285</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>1286</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 278.

*ma grand-mère et ma mère, toutes deux rendues encore plus proches par le veuvage, j'avais le sentiment joyeux d'innover. Elles ne savaient pas exactement ce qu'était un lycée. Elles avaient encore moins notion de ce que pouvait signifier l'université. Sinon que c'était un terme intimidant. Il y avait du prestige à sortir de l'université. Y entrer ne permettait de présager de rien, mais c'était déjà un pas vers un avenir dont leurs parents n'auraient pas eu l'idée. Je n'appartenais pas à un milieu assez bourgeois, et dûment convaincu des valeurs correspondantes, pour que fût considéré comme une déchéance le fait qu'une femme veuille déterminer sa vie en fonction de ses études.*

*-Tu ne désires pas te marier, [...] interrogeait ma grand-mère ?*

*-Pas du tout. Ni maintenant ni plus tard.*

*-Pourtant un mariage heureux est une chose douce.*

*Ma grand-mère demeurait songeuse, les yeux embués de peine, puis elle concluait :*

*-Tu ne fais rien comme tout le monde, toi. Enfin, si tu y trouves ton bonheur...*

*Les femmes de ma famille ne savaient pas vers quoi je me dirigeais. J'en étais au même point. Cette ignorance ne me gênait pas. J'étais étudiante. Je débutais une nouvelle vie Il s'agissait d'un évènement considérable »<sup>1287</sup>.*

Les différentes sources étudiées permettent de faire émerger quelques constats sur les résultats obtenus par les étudiantes du début du XXe siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Jean-François Condette rappelle dans son article « "Les Cervelines" ou les femmes indésirables. L'étudiante dans la France des années 1880-1914 », que Julie-Victoire Daubié la première femme bachelière en 1861 doit attendre dix ans pour être autorisée à suivre les cours de la Sorbonne<sup>1288</sup>, que les deux premières soutenances d'une thèse de doctorat en lettres n'ont lieu qu'en 1914<sup>1289</sup>.

Avant la Première Guerre mondiale, au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, le pourcentage maximum des étudiantes parmi les licenciés est de 17.5%<sup>1290</sup>. Jean-François Condette souligne les « efforts inouïs que doivent réaliser les pionnières de l'enseignement supérieur pour se mettre au niveau dans les matières dites classiques afin d'obtenir le baccalauréat puis de pouvoir prétendre à la préparation à la licence »<sup>1291</sup>. Il note aussi que « l'intégration des femmes dans l'université a donc tendance à se faire par le bas, même s'il est vrai que l'entrée dans les filières plus nobles (licence, DES...) s'accélère nettement avant-

<sup>1287</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 137-138.

<sup>1288</sup> Elle obtient sa licence en 1871.

<sup>1289</sup> Mesdemoiselles Duportal et Zanta (13 et 19 mai 1914).

<sup>1290</sup> Voir annexes 78.

<sup>1291</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*, p. 44.

guerre »<sup>1292</sup>. L'enseignement secondaire, mis en place au début de la Troisième République, ne prépare que très mal aux grec et latin, à la philosophie. Après le conflit, pour ce qui est de nos connaissances, à l'exclusion de 1919-1920, le pourcentage des étudiants parmi les licenciés n'est jamais inférieur à 35%. Au cours des années universitaires suivantes 1925-1926, 1929-1930, 1930-1931, 1934-1935, les femmes représentent même la moitié des licenciés. Pour le diplôme d'études supérieures, dont nous avons observé précédemment et globalement une attribution fluctuante puis une croissance assez forte à partir des années trente, la présence de lauréates est rare avant 1914. Durant l'entre-deux-guerres, cette dernière s'accroît, et en 1938-1939, 18 diplômes d'études supérieures sur 31 ont été attribués à des jeunes filles. Les étudiantes ne semblent donc pas désormais se contenter d'acquiescer une licence, elles prolongent leurs études. Cependant, pour la période 1906-1940, aucun des quinze doctorats d'Etat soutenus à Bordeaux ne l'a été par une femme; seul un doctorat de l'Université sur neuf a été obtenu par une étudiante avec la mention « très honorable ». L'analyse des reçus à l'agrégation est aussi révélatrice de l'ouverture de l'enseignement supérieur aux femmes. « *Trois cas de figure* » sont possibles comme le souligne André Chervel : « *Premier cas : Les jeunes filles passent les mêmes concours que les jeunes gens, devant les mêmes jurys, sur les mêmes programmes et elles sont classées, à leur rang, sur la même liste que les jeunes gens [...] Au XXe siècle, et jusqu'en 1939, plusieurs concours mêlent parfois jeunes gens et jeunes filles dans un classement unique, la philosophie, les sciences naturelles, la grammaire et les langues vivantes. La tendance sera plutôt, après la Libération, à procéder dans le même concours à deux classements différents. [...] Deuxième cas : Les jeunes filles passent le même concours que les jeunes gens*<sup>1293</sup>, devant le même jury, et sur les mêmes programmes, mais elles ne sont pas classées avec eux. Le concours a donc donné lieu à deux classements [...] Troisième cas : Les jeunes filles passent des concours qui leur sont réservés<sup>1294</sup>, et qui ne sont pas ouverts aux jeunes gens [...] Dans plusieurs disciplines, aucun concours proprement féminin n'a jamais été créé. Outre les langues vivantes, il s'agit de la philosophie et des sciences naturelles : les jeunes filles ont été alors admises à participer aux concours masculins. Mais il est arrivé également à plusieurs reprises que les jeunes filles soient autorisées à se présenter à des concours masculins même dans les disciplines où un concours féminin leur était proposé. Cela s'est produit en physique (en 1913), en mathématiques (en 1920), en lettres (en 1926), en histoire et géographie (en

<sup>1292</sup> *Ibid.*

<sup>1293</sup> Toutes les agrégations leur sont ouvertes en 1924.

<sup>1294</sup> Deux agrégations spécifiques une en lettres, l'autre en sciences sont créées par le décret du 5 janvier 1884, L'arrêté du 31 juillet 1894, spécialisent ces agrégations en quatre domaines : lettres, histoire, mathématiques, sciences physiques et naturelles.

1927), pour ne mentionner que la première année où cette autorisation a été accordée<sup>1295</sup>. Les résultats des jeunes femmes inscrites à la faculté des lettres de Bordeaux ont été établis à partir de trois sources : les *Rapports présentés au Ministre de l'Instruction publique* qui ne signalent cependant pas nominativement les reçues mais leur nombre - de plus de manière irrégulière -, les dossiers étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux, et le répertoire numérique 1809-1960 des agrégés de l'enseignement secondaire<sup>1296</sup>. Avant la Première Guerre mondiale, cinq agrégées apparaissent. Berthe, Clotilde, Françoise<sup>1297</sup> Lorilleux illustre le deuxième cas de figure évoquée ci-dessus en étant reçue en 1903 à l'âge de 35 ans, première à l'agrégation d'anglais. Son dossier indique qu'elle était professeure avant et pendant son inscription à la faculté des lettres de Bordeaux. Elle initie une série importante pour l'anglais. Trois autres jeunes femmes sont lauréates du même concours avant la Grande Guerre. En 1911, Marie Julie Magnard, professeure, est reçue première à l'âge de 28 ans. En 1914, Marguerite Marie Van den Berg, née en Charente, professeure, est pour sa part reçue troisième à 26 ans. La même année, Mademoiselle ou Madame Castella<sup>1298</sup> apparaît comme « la major » de cette épreuve. Enfin, en 1910, âgée de 23 ans, Berthe Louise Schoell, professeure, est reçue première de l'agrégation d'allemand dans le classement réservé aux femmes. Elle épouse le 19 septembre 1911, à Paris, Henri Daudin, professeur de philosophie, nommé au lycée de Bordeaux en 1912, présent à partir de 1920 jusqu'en 1947 à la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1299</sup>. Ces réussites ont dû susciter les mêmes commentaires qu'à Lille : « En 1912, l'Université est en émoi après l'admission au concours masculin de grammaire de Jeanne Raison, étudiante lilloise, reçue première à l'issue des épreuves »<sup>1300</sup>. La période précédant la Première Guerre mondiale témoigne donc du fait que les grades et diplômes de l'enseignement supérieur peuvent être désormais acquis par des femmes, mais malgré cette « accélération »<sup>1301</sup> le nombre de licenciées ou d'agrégées restent faibles. Jean-François Condette en donne l'explication suivante : « En dehors de l'Ecole de Sèvres, la préparation à

<sup>1295</sup> CHERVEL André, « Les agrégés de l'enseignement secondaire. Répertoire 1809-1960 », mars 2015 [en ligne] <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agregsecondaire>

<sup>1296</sup> « Les agrégés de l'enseignement secondaire. Répertoire 1809-1960 », mars 2015 [en ligne] [http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agregsecondaire\\_laureats](http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=agregsecondaire_laureats)

<sup>1297</sup> Tous les prénoms des agrégées apparaissent car ils se sont pas toujours dans le même ordre en fonction des sources, voire ils ne sont présents que dans une seule source.

<sup>1298</sup> Le nom Castella apparaît sans prénom à la fois dans le dossier des étudiants et le répertoire des agrégés de l'enseignement secondaire. Une observation dans le dossier des étudiants apparaît « boursière nommée à Lille en 1910 ».

<sup>1299</sup> Annexe 43

<sup>1300</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op. cit.*, p. 52

<sup>1301</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 138

*l'agrégation reste très délicate pour les filles. Il en va de même pour la licence qui exige un bon niveau en latin et une grande maîtrise des humanités classiques. Les étudiantes sont par conséquent obligées de se remettre à niveau très vite. [...] on exige donc des "filles" qu'elles réussissent à combler des lacunes liées au système afin de poursuivre en licence. Nous avons ici l'une des causes principales du faible nombre de femmes inscrites en licence, DES et à l'agrégation avant 1914; Les filières dites classiques leur sont encore très fermées de part la spécificité de l'enseignement reçu dans leur lycée. Les femmes affirment par contre leur présence dans les formations annexes (certificats, concours d'inspections et des EPS) où le latin joue un rôle moindre »<sup>1302</sup>. Après la Première Guerre mondiale, pour la faculté des lettres de Bordeaux, l'anglais continue d'être une section de l'agrégation dans laquelle les femmes réussissent : en 1926, Charlotte, Louise, Marie Auriol dont le père était commis principal des postes, âgée de 26 ans est reçue troisième, en 1929 Germaine, Jeanne, Marie Aumeunier, âgée de 37 ans, septième<sup>1303</sup>, en 1931 Marcelle Henriette Balabaud à 30 ans, 18<sup>e</sup>, en 1937 Madeleine Fourmanoy, à 32 ans, professeure au collège de jeunes filles de Dax, cinquième. L'espagnol est aussi une discipline privilégiée puisque trois jeunes femmes deviennent agrégées et symbolisent le dynamisme de la section hispanique inspiré par Georges Cirot. En 1927, Jeanne Gally, professeur au collège de jeunes filles de Bayonne est, en effet, deuxième du classement des femmes, en 1930, Jeanne-Marie Cazes<sup>1304</sup> troisième à 31 ans, en 1939, Marie Angèle Louise Claire Dupuy, née à Pau d'un père représentant de commerce et professeur au lycée de jeunes filles de Bayonne, quatrième, à vingt-cinq ans. Le premier cas de figure expliqué par André Chervel est illustré à Bordeaux avant la Seconde Guerre mondiale par Madeleine, Marguerite Darbon âgée de 26 ans lorsqu'elle devient agrégée de philosophie en 1930 au 11<sup>e</sup> rang, l'année où Maurice Merleau-Ponty est reçu deuxième. En 1936, Odette Marie Thérèse Mazaubert, née en 1913 en Charente-Maritime et, Andrée Louise Dumas, née en 1911, d'un père commandant chef d'un bataillon d'infanterie coloniale, sont reçues à l'agrégation de grammaire. Les étudiantes présentent aussi l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles qui « gardent d'ailleurs longtemps la réputation d'être inférieures à celles des hommes »<sup>1305</sup>. Elles sont huit à être reçues entre 1927 et 1940. Dans la section lettres, on compte, en 1927, Jeanne Salmon âgée de 26 ans, professeur au collège de jeunes filles de Villeneuve sur Lot (10<sup>e</sup> rang), en 1932 Yvette Caubet<sup>1306</sup> née Beauvallet (2<sup>e</sup>), Louise Dubois fille de négociant à 22 ans (3<sup>e</sup>), en 1936 Anne*

<sup>1302</sup> *Ibid.* p. 139-140.

<sup>1303</sup> Il est aussi indiqué que son dossier a été transféré à Paris en 1924.

<sup>1304</sup> Jeanne-Marie Cazes née Serret.

<sup>1305</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*

<sup>1306</sup> Yvette Caubet née Beauvallet, ENS Sèvres, professeur titulaire du lycée Molière de Paris à partir de 1939.

Cécile Lucienne Cavayé<sup>1307</sup> dont le père était médecin vétérinaire, professeure de lettres, originaire du Lot et Garonne, au lycée de jeunes filles de Bordeaux à 34 ans (10<sup>e</sup>), en 1940 Marguerite Salles à 36 ans (19<sup>e</sup>). Dans le domaine section histoire, ce sont, en 1930, Marthe Georgette Parriel alors âgée de 33 ans et professeur au collège de Saintes (4<sup>e</sup>), en 1932, Thérèse Eugénie Claire Canet<sup>1308</sup> (2<sup>e</sup>), en 1937, enfin, Blanche Loret<sup>1309</sup>, 35 ans (8<sup>e</sup>). Deux caractéristiques communes à un grand nombre d'entre elles peuvent être déterminées : des femmes qui enseignent et qui sont trentenaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1942, Marie Solange Andrée Elisabeth Dupin, bordelaise et fille du substitut du procureur, âgée de 22 ans est reçue cinquième à l'agrégation de jeunes filles section lettres, deux ans plus tard, Andrée Marie Madeleine Oms<sup>1310</sup> professeure au collège de Barbezieux, fille d'un instituteur, est reçue, à 30 ans, 9<sup>e</sup> du classement des femmes de l'agrégation d'allemand. Si ces résultats montrent une progression de la qualification des femmes, ces dernières sont néanmoins toujours en butte à des inégalités de traitement jusqu'en 1910 comme l'explique précisément Yves Verneuil. Par exemple, « *les services féminins restent [...] globalement supérieurs. Le traitement des agrégées n'en est pas moins inférieur à celui de leur collègues masculins* »<sup>1311</sup>. En 1924 « *l'égalité des traitements est arrachée et le principe de fusion des concours admis* »<sup>1312</sup>. Après 1945, les dossiers étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux contiennent cinq noms d'agrégées<sup>1313</sup>. Marie-Claire Rouyer devient ainsi agrégée d'anglais en 1961 (3<sup>e</sup> rang). Elle évoque les conditions de sa préparation : « *Je l'ai préparée à Bordeaux et la deuxième année à Bristol parce que j'avais obtenu un poste de lectrice* », puis l'environnement masculin « *au niveau de l'agrégation, il y avait beaucoup plus d'hommes. La plupart des candidats à l'agrégation étaient déjà titulaires du CAPES. Ils étaient professeurs certifiés dans un lycée de la région et ils venaient à Bordeaux suivre la préparation à l'agrégation qui avait lieu surtout le jeudi. C'était le jour de liberté dans le*

<sup>1307</sup> Anne Cécile Lucienne Cavayé, épouse Chamoux, ENS Sèvres.

<sup>1308</sup> Thérèse Eugénie Claire Canet, ENS sèvres.

<sup>1309</sup> Blanche Loret ancienne élève de Fontenay.

<sup>1310</sup> Andrée Marie Madeleine Oms née Viennet.

<sup>1311</sup> VERNEUIL Yves, *op. cit.*, p. 194.

<sup>1312</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>1313</sup> Yvette Carbonell, née Lamothe, obtient l'agrégation de jeunes fille section histoire en 1957 (5<sup>e</sup>), Gracieuse Jacqueline Cazetou, née Rueda, obtient l'agrégation de jeunes filles section lettres en 1958 (32<sup>e</sup>), Georgette Jeanne Henriette Durlin obtient l'agrégation de jeunes filles section histoire en 1952 (10<sup>e</sup>), Sarah Leibovici, née 1921, victime des mesures antijuives pendant la Seconde Guerre mondiale, obtient l'agrégation d'espagnol en 1957 (12<sup>e</sup> dans le classement des femmes), spécialisée en histoire du judaïsme séfaraïde espagnol et nord-africain auteure de *Christophe Colomb juif, défense et illustrations* paru en 1986 aux éditions Maisonneuve Larose, Marie-Christiane Mitout est reçue à l'agrégation de grammaire en 19858 au 25<sup>e</sup> rang.

*secondaire, au lieu du mercredi aujourd'hui. J'ai été une des rares en anglais à Bordeaux à être reçue à l'agrégation sans avoir passé le CAPES. [...] Je n'avais pas de rivaux masculins. J'ai toujours considéré en anglais que les garçons étaient intellectuellement inférieurs à moi. J'avais 21 ans quand je suis arrivée à mon premier cours d'agrégation à Bordeaux, en 1959 ; l'année avant mon poste de lectrice à Bristol (1960-61) et mon succès à l'agrégation en 1961. En 1959, nous étions trois étudiantes. Nous nous connaissions depuis la licence. Les autres étaient presque tous des hommes que nous appelions "les vieux", parce qu'ils étaient professeurs certifiés depuis plusieurs années et qu'ils avaient tenté l'agrégation plusieurs fois. Ils nous ont regardées avec condescendance. Ils se disaient: "les petites, vous ne savez pas ce qui vous attend. L'agrégation, il faut la mériter. On ne l'a pas comme ça" », et enfin la difficulté du concours : « A Bordeaux, il n'y avait eu que deux garçons reçus au cours des deux années précédentes. Il y avait très peu de postes, et très peu de reçus en province, même si Bordeaux avait une bonne réputation en anglais. A l'agrégation féminine d'anglais, en 1961, il y avait 45 places. En 1929, quand ma mère a été reçue à l'agrégation d'histoire, il y avait 9 places »<sup>1314</sup>. Marie-Claire Rouyer et Micheline Cassou Mounat<sup>1315</sup>, « j'ai l'agrégation féminine d'Histoire-Géographie »<sup>1316</sup>, sont les témoins de la différence hommes-femmes dans les concours d'agrégation. La première souligne ainsi « J'ai oublié de vous dire que depuis les origines, il y avait des concours de recrutement distincts pour les hommes et les femmes. Jusqu'en 1975, avec le ministère de la condition féminine de Françoise Giroud sous Giscard d'Estaing, parmi les 101 mesures pour les femmes, les concours de recrutement sont devenus mixtes »<sup>1317</sup>.*

La progression des étudiantes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux suscitent une gamme variée de commentaires de la part des autorités universitaires - masculines -. Ce processus est observé, compris mais rarement loué : « L'étudiante cumule en fait deux handicaps. Elle est tout d'abord une femme dans une société dominée par les hommes qui voient essentiellement en elle une épouse et une mère. Elle est ensuite une « intellectuelle », dans le sens où non seulement elle veut dépasser sa mission traditionnelle au sein de la famille, mais aussi défier l'homme dans ce qui lui apparaît souvent comme un domaine réservé, celui du savoir et de la culture scientifique. À ce titre, elle apparaît à certains comme

---

<sup>1314</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1315</sup> Agrégée en 1949 (4<sup>e</sup> rang).

<sup>1316</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1317</sup> C'est en 1976 que tous les concours d'agrégation se rallieront à la formule du classement unique.

*doublement hérétique puisqu'elle remet en cause à la fois l'ordre social et familial mais aussi l'ordre universitaire et culturel* »<sup>1318</sup>. De la simple constatation à la veille du premier conflit mondial au sein des Institutions de l'Université bordelaise « *Les femmes éprouvent de plus en plus le besoin, la nécessité de se procurer des ressources, d'assurer leur existence ou celle de leur famille par un travail indépendant. Ce n'était guère autrefois que dans la classe ouvrière que les jeunes filles apprenaient un métier [...] Aujourd'hui presque toutes les professions deviennent l'objet d'une concurrence entre les deux sexes. Il fallait par conséquent s'attendre à voir les jeunes filles pénétrer dans les amphithéâtres [...] La présence d'une femme à un cours de faculté [...] était il y a dix ans à peine un objet de curiosité du moins en province. Aujourd'hui elle passe inaperçue tant le cas est devenu fréquent, dans certains auditoires l'élément féminin constitue même la majorité. Est-ce un bien, est-ce un mal ? L'avenir nous l'apprendra [...] Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un phénomène social qu'il ne sera pas possible de négliger* »<sup>1319</sup>, on passe aux interrogations face à la présence plus visible des étudiantes durant la Grande Guerre « *Il faut se demander si les études secondaires des jeunes filles les préparent d'une façon suffisante à notre enseignement supérieur et si travaillant à côté de nos étudiants, elles pourront dans les examens concourir avec eux à chances égales* »<sup>1320</sup>, puis à des appréciations beaucoup moins nuancées « *Soyons certains, en effet, que lorsque nos jeunes soldats seront rentrés dans leur foyer, ils y seront rejoints comme cela est naturel par plus d'une de nos étudiantes qui sont aujourd'hui les plus passionnées par l'étude. Nos facultés reprendraient ainsi peu à peu leur aspect viril d'avant-guerre. Et celles qui accourent aujourd'hui chez nous seront peut-être les dernières à se plaindre de nous quitter* »<sup>1321</sup>. De tels propos ne sont pas exclusifs à Bordeaux. Didier Fischer fait part du point de vue de Gustave Cohen, professeur à la faculté des lettres de Paris, dans *Les Nouvelles littéraires* du 4 janvier 1930 qui « *considère que "la plus grande révolution depuis la guerre", c'est "l'invasion de l'Université par les femmes", et se demande avec inquiétude "si, après avoir été jadis, nos maîtresses, elles ne vont pas devenir nos maîtres"* »<sup>1322</sup>. Le doyen de la faculté des lettres de Strasbourg Gabriel Maugain<sup>1323</sup> dans le rapport annuel de 1933-1934 présente aussi des réserves : « *La répartition de nos effectifs me suggère une autre remarque.*

---

<sup>1318</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*

<sup>1319</sup> Voir annexes 74

<sup>1319</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Ferron, 1913-1914, p. 17.

<sup>1320</sup> *Ibid.*, 1915-1916, p. 13.

<sup>1321</sup> *Ibid.*, 1916-1917, p.7.

<sup>1322</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 24.

<sup>1323</sup> Gabriel Maugain, professeur de langue et littérature italiennes, doyen de la faculté des lettres de Strasbourg 1927-1945.

*Les femmes y figurent pour près de 27%. Elles sont représentées dans chacune de nos sept facultés, mais nombreuses surtout aux Lettres, à la Médecine, à la Pharmacie. Leur immatriculation, toujours plus dense à nos divers secrétariats, dans la France entière, n'est pas sans exciter la méfiance de certains observateurs contre les études supérieures coupables de faciliter à la femme un exode regrettable loin des préoccupations familiales. Sa place, disent-ils, se trouve à la maison. Epouse, mère, fille, elle est la flamme et le ciment du foyer [...] La sagesse même, reconnaissons-le, s'exprime par la voix de ceux qui parlent ainsi. Mais d'autre part, si nous cherchons à quelle date remonte cette fréquentation féminine des Universités, nous voyons qu'elle s'est développée surtout depuis 1914, concomitante à des temps nouveaux, où la femme a conçu la crainte légitime de n'avoir plus à compter que sur elle-même pour assurer la dignité de son existence. D'ailleurs, ne fonde pas un foyer qui veut. [...] En un mot, le problème ne manque ni de complexité, ni certes d'actualité. Il ne laisse pas indifférents les éducateurs plus que les économistes ou les hommes d'Etat. Nous l'avons posé, mais ce n'est pas ici le lieu de la résoudre. Faisons confiance au bon sens »<sup>1324</sup>. Rares sont les professeurs comme Gabriel Baudry Lacantinerie<sup>1325</sup> qui défend à l'aube du XXe siècle dans son rapport au nom du conseil de l'Université l'égalité des salaires et semble ouvert à l'acquisition du droit de vote, ou encore Théodore Ruysen, professeur de l'histoire de la philosophie de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1326</sup>, au cours des années 1910. Emmanuel Filhol souligne que « les revendications d'égalité, d'autonomie et de liberté que promeuvent différentes associations de femmes sont entièrement partagées par Ruysen. Au point que ce dernier, conscient de l'importance des actions menées par les féministes dont la lutte est celle qui vise à l'affranchissement, ce qui signifie l'émancipation intellectuelle, civile, politique et économique, autrement dit l'effort pour échapper à la tutelle sexuelle de l'homme, écrit : " Beaucoup plus que le XIXe siècle n'a été "le siècle de la question sociale", le XXe siècle sera, on peut l'assurer hardiment, le siècle de la femme" »<sup>1327</sup>. Théodore Ruysen préside « en 1912 une réunion organisée à l'Athénée de Bordeaux en faveur du suffrage des femmes »<sup>1328</sup>. D'autres professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux sont engagés dans*

---

<sup>1324</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 75.

<sup>1325</sup> Gabriel Baudry-Lacantinerie (1837-1913) est le doyen de la faculté de droit de Bordeaux de 1886 à 1903.

<sup>1326</sup> Chargé de cours en 1908, titulaire de la chaire d'histoire de la philosophie de la faculté des lettres de Bordeaux de 1909 à 1921. Annexe 46.

<sup>1327</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967) : un philosophe pacifiste à Bordeaux avant et pendant la Grande Guerre », *Cahiers de L'Institut Aquitain d'Etudes Sociales*, n° 99, juin 2016.

<sup>1328</sup> *Ibid.*

l'étude de la place des femmes dans la société<sup>1329</sup>. Ainsi, en 1908, *Paul Lapie publie la femme dans la famille*. Il signe le livre en qualité de « professeur à la faculté des lettres de Bordeaux » [...] Il n'est pas certain qu'un large public, au moment de la parution du livre, ait été disposé à entendre cette analyse qui atteste de l'évolution du statut de la femme dans le cadre d'une « désagrégation de la famille »<sup>1330</sup>. Un an plus tard, « Gaston Richard fait paraître dans la même collection *la femme dans l'histoire* qu'il signe en qualité de « professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux »<sup>1331</sup>. Ainsi « Richard et Lapie se côtoient à la faculté des lettres de Bordeaux de 1903 à 1911. Ils examinent la condition domestique des femmes »<sup>1332</sup>. Mais quel que soit le constat, la progression du nombre des étudiantes est inévitable. Qu'en est-il du point de vue des étudiants sur leurs condisciples ? Si Jean-François Condette décrit la manifestation d'étudiants en Sorbonne en janvier 1893 « contre "l'invasion des femmes" dans les études de Lettres », il poursuit « mais il s'agit là, dans l'ensemble, d'événements exceptionnels et la cohabitation semble s'être déroulée sans trop de difficulté. Il n'en demeure pas moins que les associations générales d'étudiants qui se créent à partir des années 1880-1890 dans le but de fédérer la jeunesse autour d'un idéal commun, adoptent toutes des statuts très sexistes qui excluent les femmes de leurs activités »<sup>1333</sup>. Parmi les assistants, maîtres-assistants de la faculté des lettres de Bordeaux qui ont été étudié cours Pasteur, Philippe Rouyer se remémore, plus d'un demi-siècle après, la présence importante des étudiantes : « La féminisation, c'est intéressant [...] quand j'étais étudiant et quand je passais l'agrégation ; il y avait des concours séparés hommes-femmes. Je ne sais plus depuis quand, et dieu merci, les concours d'entrée dans l'enseignement n'ont plus été séparés entre les hommes et les femmes. Mais si ça avait été le cas de mon temps, comme disent les autres, je ne suis pas sûr que j'aurais été reçu, les filles étant supérieures, très souvent excellentes étudiantes. [...] La féminisation de l'université s'est faite lentement, mais beaucoup plus vite dans le domaine des langues et dans le monde anglo-saxon, parce qu'il y a une grande histoire du féminisme anglais et américain [...] donc la féminisation n'a pas été mal ressentie ; le nombre d'étudiantes qui sont entrées à l'université a été très important et différent suivant les sections. En langues en particulier, il y avait beaucoup plus de filles que de garçons. C'est très chouette pour les étudiants, on pouvait papillonner tant

---

<sup>1329</sup> L'éditeur Octave Doin initie une *Encyclopédie scientifique*. « Paul Lapie et Gaston Richard, sont en charge chacun d'un ouvrage parmi les quinze que composent la collection. Traitant du thèse de la femme et de l'évolution de son statut dans la société ... » CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 327.

<sup>1330</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 327.

<sup>1331</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>1332</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>1333</sup> CONDETTE J-F, « " Les Cervelines" ou les femmes indésirables... », *op.cit.*, p. 54.

*qu'on voulait, ça nous laisse de très bon souvenirs ; Mais c'est vrai que les deux phénomènes massification, féminisation, à mon avis ont fait du bien »*<sup>1334</sup>. La différence selon les sections est aussi observée par Michel Mimiague qui a le souvenir d'un « Palais des Facultés » globalement fréquenté par des étudiantes, mais beaucoup moins dans les cours de sociologie : « *sur un groupe d'une vingtaine, une ou deux étudiantes tout au plus* »<sup>1335</sup> au début des années soixante.

Comme le souligne Bernard Lachaise, de la première décennie du XXe siècle à 1968, « *en un peu plus d'un demi-siècle, les étudiantes sont passées d'une situation très minoritaire à une position dominante et très majoritaire* »<sup>1336</sup> au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

De la fin du XIXe siècle avec les réformes de la Troisième République aux années 1960, la faculté des lettres de Bordeaux connaît une explosion de ses effectifs traduisant à l'échelle locale les transformations nationales initiées ou subies de l'éducation et de l'enseignement. Le public étudiant de plus en plus féminin reste néanmoins assez homogène dans ses origines géographiques.

## **B - Les origines géographiques et spatiales des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux**

Jean-François Condette déplorait, à la fin du XXe siècle, pour déterminer l'origine géographique des étudiants de la faculté des lettres de Lille la lacune suivante : « *l'absence de dossiers individuels d'inscription pose ici un sérieux problème : les sources sont éclatées et ne livrent que des indices* »<sup>1337</sup>. Les dossiers des étudiants, présentés en introduction de cette partie, constituent un réel apport pour connaître le recrutement spatial de la faculté des lettres de Bordeaux à travers le lieu de naissance et de résidence des étudiants ainsi que celle des parents.

---

<sup>1334</sup> Entretien avec Philippe Rouyer réalisé par Stéphane Lasternas dans les locaux de Radio-campus le 18 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1335</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1336</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 91.

<sup>1337</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 140.

Si l'on prend en considération le lieu de naissance, 91 %<sup>1338</sup> des dossiers individuels concernent des étudiants nés en métropole, dans les territoires d'outre-mer<sup>1339</sup> et dans les possessions françaises<sup>1340</sup>. La part des étudiants nés à l'étranger et inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux est par conséquent très faible avec 9% des dossiers.

## **1. Les étudiants nés en France métropolitaine très majoritaires, les étudiants girondins les plus nombreux**

La très large domination des étudiants originaires de la France métropolitaine s'observe puisqu'ils représentent 80.3% de la totalité des dossiers exploités pour l'occurrence « lieu de naissance ». Les étudiants nés dans des possessions françaises constituent 9.4% d'entre eux, ceux nés dans les territoires d'outre-mer une infime partie 1.28%<sup>1341</sup>.

Si la base d'étude prise en compte est désormais la France dans son acceptation la plus large<sup>1342</sup>, 89 % des dossiers concernent des étudiants issus des départements métropolitains<sup>1343</sup>. L'observation du lieu de naissance<sup>1344</sup> révèle alors une origine géographique très largement régionale et locale : le graphique de **l'annexe 79 B** met cette constatation en exergue. Sur les 8822 dossiers renseignés, en effet, 44 % d'entre-deux montrent que le lieu de naissance est situé dans la région Aquitaine<sup>1344</sup>. Ainsi, un quart des étudiants nés en France<sup>1345</sup> sont originaires de la Gironde<sup>1346</sup>. La domination de ce département est écrasante : le deuxième territoire d'origine, les Pyrénées-Atlantiques, n'équivaut qu'à 6.8 % des dossiers des étudiants nés en France<sup>1347</sup>. Le poids primordial de la Gironde peut aussi être mis en avant

---

<sup>1338</sup> Annexe 79 A Répartition globale des lieux de naissance.

<sup>1339</sup> L'expression « territoires d'outre-mer » recouvre pour notre étude les « DOM-TOM ».

<sup>1340</sup> L'expression « possessions françaises » recouvre pour notre étude les départements algériens, les protectorats, les colonies françaises, les mandats français au Liban et en Syrie.

<sup>1341</sup> Annexe 79 A Répartition globale des lieux de naissance.

<sup>1342</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (8822 dossiers).

<sup>1343</sup> Annexe 79 B Lieux de naissance : détail des origines France.

<sup>1344</sup> La région Aquitaine regroupe pour notre étude la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot et Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Elle correspond à la dénomination qui a eu cours jusqu'en 2015. 3890 dossiers.

<sup>1345</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (8822 dossiers).

<sup>1346</sup> Annexe 79 C détail répartition des origines des étudiants pour les départements métropolitains et d'outre-mer  
Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (2207 sur 8822 dossiers).

<sup>1347</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (607 sur 8822 dossiers).  
Annexes 79 C.

avec une observation à l'échelle de l'Aquitaine. Le graphique de l'annexe 79 D indique que 57% des étudiants issus de l'Aquitaine sont des Girondins. Près de 65% de ces derniers sont nés à Bordeaux-Caudéran<sup>1348</sup> ce qui correspond tout de même à 15% des dossiers des étudiants nés en France<sup>1349</sup>. Les Pyrénées-Atlantiques (6.8 % du total, 16 % des Aquitains) et la Dordogne (4.8 du total<sup>1350</sup>, 11 % des Aquitains) constituent, après la Gironde, les viviers de la faculté académique<sup>1351</sup>. Il est à remarquer que le département de la Seine est le troisième département pour le lieu de naissance des étudiants<sup>1352</sup>. Ainsi seuls trois départements, la Gironde, les Pyrénées Atlantiques et la Seine comptent chacun plus de 5% d'étudiants nés en ces lieux.

En écartant les départements de l'Aquitaine et la Seine, on constate que l'Aveyron, la Charente, la Charente-Maritime, la Haute-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Vienne, la Vienne atteignent ou dépassent les 1% chacun. Ainsi l'ensemble « Poitou-Charentes »<sup>1353</sup> devient-il la deuxième région de recrutement pour la faculté des lettres de Bordeaux avec 8.3 % étudiants nés en France<sup>1354</sup>. La « Nouvelle Aquitaine »<sup>1355</sup> constitue le lieu de naissance de 55 % des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux nés en France. Les étudiants non-aquitains sont originaires principalement des territoires contigus de l'Aquitaine; une exception néanmoins, l'Île de France, avec 7 % des dossiers renseignés.

L'observation des lieux de naissance de tous les dossiers renseignés confirme donc un recrutement pour la faculté des lettres de Bordeaux avant tout local (Bordeaux, la Gironde) et régional (l'Aquitaine). Près de 60 % des étudiants sont nés soit en Aquitaine soit dans les régions limitrophes (Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Limousin).

Une analyse par sexe<sup>1356</sup> des lieux de naissance pour une inscription comprise entre la fin du XIXe siècle et les années cinquante apporte un éclairage supplémentaire à la description précédente. Sur les 8809 dossiers dont les occurrences « lieu de naissance » et « sexe » sont

---

<sup>1348</sup> Annexe 79 E.

<sup>1349</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (1341 sur 8822 dossiers).

<sup>1350</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises (426 sur 8822 dossiers).

<sup>1351</sup> Annexe 79 D détail répartition par départements aquitains.

<sup>1352</sup> Annexe 79 C détail répartition des origines des étudiants pour les départements métropolitains et d'outre-mer. La Seine représente 455 dossiers sur les 8822 dossiers d'étudiants nés en France soit 5.15 %.

<sup>1353</sup> La région Poitou-Charentes regroupe pour notre étude la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vienne. Elle correspond à la dénomination qui a eu cours jusqu'en 2015.

<sup>1354</sup> Annexe 79 B (Charente 262 dossiers Charente Maritime 331 dossiers Vienne 78 dossiers Deux Sèvres 62 dossiers).

<sup>1355</sup> Dénomination de la nouvelle région : Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin.

<sup>1356</sup> Annexe 79 F.

renseignées, 51.58% concernent des hommes, 48.42 % des femmes. Or ce rapport est inversé pour les étudiants nés en Aquitaine puisque 51.58 % des étudiants nés en Aquitaine sont des femmes. De plus ce rapport inversé est dû aux départements de la Gironde et des Landes dans lesquels près de 55% des étudiants sont des femmes<sup>1357</sup>. Enfin, 46, 68 % des étudiants nés en France<sup>1358</sup> sont des femmes originaires de l'Aquitaine, 41.13 % des étudiants nés en France sont issus de l'Aquitaine<sup>1359</sup>. Le recrutement de la faculté des lettres de Bordeaux s'avère donc être pour les étudiantes « plus local et régional » que pour les étudiants. Doit-on en déduire que la mobilité des femmes est freinée par la place qui leur est dévolue dans la société au début du XXe siècle ? La distance entre le lieu de naissance et le lieu des études semble un obstacle plus important pour les femmes que pour les hommes autant dans la possibilité de la mobilité que dans l'acceptation par la société de cette mobilité. Pour les autres départements, l'approche sexuée ne fait guère apparaître de tendances significatives.

Une approche chronologique des lieux de naissance des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux peut aussi être envisagée pour compléter l'étude. Pour cela il a été décidé de croiser l'occurrence « lieu de naissance » pour la France au sens large<sup>1360</sup> avec celle de la « première année d'inscription ». Le nombre de dossiers exploités s'élève alors à 6201<sup>1361</sup>. Quelle que soit la période étudiée, les étudiants nés en France métropolitaine dominent très largement. Néanmoins leur part ne cesse de diminuer entre la fin du XIXe siècle et les années soixante : ainsi 97.7 % des étudiants inscrits avant 1914 sont nés en France métropolitaine alors que 80.2 % des étudiants inscrits après 1945 sont nés en France métropolitaine. La part des étudiants originaires des possessions françaises s'accroît à partir de l'entre-deux-guerres : ils représentent 10.3% des étudiants inscrits entre 1919 et 1939 et 17.1% des étudiants inscrits après la Seconde Guerre mondiale.

Quelle que soit la période considérée, la prédominance de l'Aquitaine et de la Gironde pour le lieu de naissance des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux ne se dément pas. Quelques nuances sont à dégager cependant. Entre la fin du XIXe siècle et la veille de la Seconde Guerre mondiale, la régionalisation du recrutement s'accroît : 45 % des étudiants inscrits avant la Grande Guerre sont ainsi nés en Aquitaine, presque la moitié durant l'entre-deux-guerres<sup>1362</sup>. L'augmentation est principalement due à l'arrivée d'étudiants issus des

---

<sup>1357</sup> Annexe 79 F premier tableau.

<sup>1358</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises.

<sup>1359</sup> Annexe 79 F deuxième tableau.

<sup>1360</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises.

<sup>1361</sup> Annexe 79 G.

<sup>1362</sup> Annexe 79 H.

Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Les conséquences des réformes républicaines engagées, la spécialisation des enseignements prodigués ont peut-être contribué à enraciner la faculté des lettres et à affirmer sa réputation dans son environnement proche en même temps que les communications progressent. L'enracinement régional de l'université bordelaise en général est perçu par les autorités durant cette période comme le montre Raymond Thamin, alors directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique, ancien Recteur de l'Académie de Bordeaux: « *Les départements qui composent le ressort académique de Bordeaux sont, avec la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Basses-Pyrénées. Ces départements ont fourni à l'université en 1919-1920 le plus grand nombre de ses étudiants, cela va sans dire* »<sup>1363</sup>. Après le deuxième conflit mondial semble, au contraire, s'engager une décélération relative vraisemblablement liée à l'accentuation de la mobilité et au développement de nouveaux pôles universitaires à l'échelle nationale. On pourrait penser que la fondation, en 1958, de l'Institut des lettres et sciences humaines de Pau dans les locaux de la villa Formose devenu, en 1961, le Collège littéraire universitaire, soit responsable de la diminution mais ce n'est pas le cas puisque le pourcentage des étudiants nés dans les Pyrénées Atlantiques augmente encore par rapport à l'entre-deux-guerres. C'est le pourcentage des étudiants nés en Gironde qui décroît : relative désaffection des lycéens girondins pour la faculté des lettres de Bordeaux au profit d'autres établissements supérieurs, attractivité pour Paris sont autant de possibilités à envisager. Le même phénomène s'observe pour les régions limitrophes<sup>1364</sup>. Si Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Limousin constituent, en effet, le lieu de naissance de 26.36% des étudiants inscrits avant la Grande Guerre, ce chiffre tombe à 18 % durant l'entre-deux-guerres et à 14.82% après la Seconde Guerre mondiale. Ce phénomène est certainement dû au renforcement des universités de chacune de ces régions. Il peut être aussi noté que la région Poitou-Charentes n'accède à la deuxième place qu'à partir de la Première Guerre mondiale. Raymond Thamin souligne alors l'attrait de l'université bordelaise auprès des départements de cette région au début des années vingt : « *Mais ce sont surtout la Charente-Inférieure et la Charente qui nous apportent un contingent important [...] Ces départements qui ne sont pas du ressort académique de Bordeaux, sont, en partie du moins, dans le rayonnement de son Université* »<sup>1365</sup>. La faculté des lettres de Toulouse devient certainement plus attractive au cours de l'entre-deux-guerres pour les natifs de la région Midi-Pyrénées. La concurrence au niveau de l'attractivité régionale s'observe au début des années vingt dans la présentation de l'université réalisée par Raymond Thamin : « *Il faut reconnaître*

---

<sup>1363</sup> Bordeaux, métropole du Sud-Ouest..., op.cit. p.252.

<sup>1364</sup> Annexe 79 H.

<sup>1365</sup> Bordeaux, métropole du Sud-Ouest..., op.cit. p.252.

que l'université de Toulouse entame légèrement le Lot-et-Garonne et les Basses Pyrénées, à un moindre degré les Landes et la Dordogne. Nous lui rendons la pareille pour quelques-uns de ses départements »<sup>1366</sup>. L'approche chronologique permet aussi de saisir la croissance de la présence d'étudiants nés dans les départements et territoires d'outre-mer après 1945 : ils représentent désormais 2.7% des dossiers d'inscription<sup>1367</sup>. Ces dossiers concernent principalement des étudiants guadeloupéens<sup>1368</sup> et martiniquais<sup>1369</sup>. Durant l'année universitaire 1953-1954, 25 Guadeloupéens et 15 Martiniquais sont inscrits au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, en 1967-1968 66 pour la première île évoquée et 84 pour la seconde<sup>1370</sup>.

La proportion d'étudiants nés à Bordeaux ou en Aquitaine se renforce durant les deux guerres mondiales qui modifient l'organisation spatiale et politique de la France. Lors de la Grande Guerre, les étudiants de tout le territoire sont mobilisés et cèdent momentanément la place aux étudiantes au recrutement plus régional nous l'avons observé précédemment. Le phénomène est amplifié lors de la Seconde Guerre mondiale, 55 % d'étudiants sont, en effet, originaires de l'Aquitaine et plus particulièrement de la Gironde (35%)<sup>1371</sup>. La légère diminution des étudiants nés en Dordogne et dans le Lot et Garonne s'explique probablement par la position de la ligne de démarcation.

L'étude de chacun de ces temps a fait émerger la nuance suivante : l'origine régionale des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux inscrits après 1945 semble légèrement s'effriter pour devenir plus variée.

L'étude du lieu de résidence des parents<sup>1372</sup> apporte un autre regard sur l'origine géographique de ceux qui se sont inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années cinquante. Il faut au préalable considérer que le nombre de dossiers renseignés avec le lieu de résidence des parents est moitié moindre que ceux indiquant le lieu de naissance<sup>1373</sup>. Treize départements, seulement, regroupent 96.4% des domiciles des parents. 87.7 % des adresses des parents des étudiants inscrits à la faculté des lettres Bordeaux sont situés en Aquitaine et dans les régions limitrophes. Près des trois quarts des étudiants ont des parents

---

<sup>1366</sup> *Ibid.*

<sup>1367</sup> Annexe 79 H

<sup>1368</sup> 35 dossiers.

<sup>1369</sup> 23 dossiers..

<sup>1370</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 93-94.

<sup>1371</sup> Annexe 79 H.

<sup>1372</sup> Annexe 80.

<sup>1373</sup> Annexe 80 A.

qui résident en Aquitaine<sup>1374</sup> ; parmi eux 51.73 % en Gironde dont 34.7% à Bordeaux<sup>1375</sup>. Comme pour le lieu de naissance, c'est le département des Pyrénées-Atlantiques qui se situe en deuxième position, mais avec un taux qui ne s'élève « qu'à » 8.23 %. Le critère de l'habitation des parents souligne donc - de façon bien plus appuyée que le lieu de naissance - l'enracinement régional et local de la faculté des lettres de Bordeaux. Le lieu de résidence des parents correspond, de plus, à un environnement urbain. En Gironde, en effet, près de 80 % des parents logent à Bordeaux, en périphérie avec Caudéran, Le Bouscat, Talence, et à Libourne<sup>1376</sup>. Si le phénomène est moins marqué dans les Pyrénées-Atlantiques, ce sont tout de même 60.5 % des parents qui habitent Pau, Bayonne, Biarritz ou Anglet<sup>1377</sup>. Avec toutes les précautions nécessaires liées au dépouillement des dossiers, peut-être peut-on penser que les étudiants inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux sont issus de milieux urbains dans une France qui ne devient majoritairement citadine qu'au début des années trente ?

Quelles que soient les variables utilisées, les dossiers d'inscription des étudiants démontrent que le recrutement de la faculté des lettres de Bordeaux est essentiellement aquitain et plus particulièrement girondin. Même si on ne peut rejeter l'idée d'une certaine attractivité, la faculté littéraire bordelaise est, certes, une institution de province, mais c'est aussi parce que la Gironde et Bordeaux sont le siège d'une Université que les étudiants de ces territoires y sont surreprésentés. Ce phénomène explique aussi le taux de scolarisation étudié par Alfred Sauvy en 1960 : « *La scolarisation supérieure est donc particulièrement élevée dans les départements méditerranéens et alpestres et dans les départements sièges d'université; par contre, elle est faible en Normandie-Bretagne agricoles, ainsi que dans la région agricole de l'Est champenois. Une autre tache se distingue au nord de la France, le département du Nord, faisant seule exception, parce qu'il est favorisé par la présence d'une université* »<sup>1378</sup>. Le recrutement régional s'observe aussi pour les facultés lilloises : « *Etudiants et étudiantes sont, pour la plupart, originaires des départements septentrionaux, en particulier du Nord et du Pas-de-Calais* »<sup>1379</sup>.

---

<sup>1374</sup> Annexe 80 A.

<sup>1375</sup> Annexe 80 B.

<sup>1376</sup> Les adresses des parents localisées dans l'agglomération bordelaise et à Libourne représentent près de 40% de la totalité des dossiers.

<sup>1377</sup> Annexe 80 B.

<sup>1378</sup> SAUVY Alfred. « L'origine sociale et géographique des étudiants français ». In: *Population*, 15<sup>e</sup> année, n°5, 1960. pp. 869-871.

<sup>1379</sup> POUCKET B., *op.cit.*, p. 163.

## 2. Les étudiants nés dans les possessions françaises, la prépondérance marocaine

909 dossiers d'inscription de la faculté des lettres de Bordeaux ce qui représente 9.4% de la totalité des dossiers renseignés avec le lieu de naissance<sup>1380</sup> portent mention d'un lieu de naissance situés dans une des possessions françaises<sup>1381</sup>. La terminologie de la « naissance » sera utilisée et non seule de la nationalité<sup>1382</sup> car comme l'indique Didier Fischer « *la décolonisation de l'Afrique fait d'une partie des étudiants de l'ancienne communauté des étrangers [...] Il est [...] difficile, faute de statistiques précises, d'évaluer le nombre exact d'étudiants concernés par ce changement de statut* »<sup>1383</sup>. Premier constat : 62.4 % des inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux nés dans les possessions françaises sont des hommes<sup>1384</sup>. La part des étudiants nés au Maghreb, en Afrique Occidentale Française, ou en Indochine s'est accrue entre les inscriptions d'avant 1914 et celle d'après 1945. Les étudiants originaires des possessions françaises représentent 10.3% des étudiants inscrits entre 1919 et 1939 et, 17.1% des étudiants inscrits après la Seconde Guerre mondiale<sup>1385</sup>. 80 % des 909 dossiers concernent des étudiants nés au Maghreb et plus particulièrement au Maroc<sup>1386</sup>.

Près de la moitié des étudiants sont, en effet, originaires du Maroc ce qui traduit bien « *les liens privilégiés* »<sup>1387</sup> de l'Université de Bordeaux avec ce territoire. Les liens des facultés académiques bordelaises avec cet espace de l'Afrique du nord sont étroits. Une approche chronologique peut être réalisée avec le choix de l'occurrence « lieu de naissance » et « date de la première année d'inscription ». L'évolution concernant le Maroc est remarquable<sup>1388</sup>. Aucun étudiant inscrit à la faculté des lettres de Bordeaux avant 1914 est né au Maroc. Le protectorat marocain est mis en place par la France en 1912. Durant l'entre-deux-guerres, la donne change : 28 % des étudiants nés dans des possessions françaises inscrits entre 1919 et 1939 sont originaires du Maroc, le pourcentage s'élève à 62.5% après la Seconde Guerre mondiale. Les facteurs en sont multiples. Nous avons observé que le doyen de la faculté des lettres de Bordeaux Joseph Dresch, après la Première Guerre mondiale, avait souligné la

---

<sup>1380</sup> Annexe 79 A.

<sup>1381</sup> Annexes 79 G.

<sup>1382</sup> De plus les dossiers d'inscription ne portent pas la mention de la nationalité. Annexe 65.

<sup>1383</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 279.

<sup>1384</sup> Sur les 909 dossiers, 896 donnent une indication sur le sexe : 559 étudiants, 337 étudiantes.

<sup>1385</sup> Annexes 79 G.

<sup>1386</sup> Annexes 79 I.

<sup>1387</sup> LASSERRE G. *op.cit.*, p. 451.

<sup>1388</sup> Annexes 79 J (doc 36 annexe partie étudiant).

volonté d'Hubert Lyautey, résident général du protectorat français, de développer les liens entre le Maroc et l'université bordelaise<sup>1389</sup>. Les facultés des sciences et des lettres y organisent le baccalauréat. L'accroissement des liens s'affirme donc, et il concerne tout autant les étudiants de nationalité marocaine et que ceux qui sont nés au Maroc, mais d'origine européenne, et qui décident de réaliser leurs études à Bordeaux après l'indépendance du royaume en 1956. L'évolution est inverse pour l'Algérie. 83 % des étudiants nés dans des possessions françaises et inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux avant la Grande Guerre sont nés en Algérie - cinq dossiers seulement cependant-, ce pourcentage tombe à 16% après 1945. Ce phénomène a pour explication principale la création en 1909 d'une université à Alger à partir de quatre Ecoles supérieures spécialisées fondées en 1851. Les 70 dossiers d'inscription après 1945 d'étudiants nés en Algérie doivent concerner ceux que les autorités universitaires nomment « *les étudiants musulmans algériens* ». Les craintes liées aux répercussions possibles de la Guerre d'Algérie, apparaissent, en effet, deux ans après le début du conflit, dans les procès-verbaux des conseils de l'Université en 1956, ce qui montre que ces étudiants forment certainement un groupe important : « *Grève des étudiants musulmans algériens : M le Recteur évoque devant le conseil la décision de grève des examens prise par l'Union générale des étudiants musulmans algériens. Il demande à MM les doyens de bien vouloir le tenir informé à ce sujet* »<sup>1390</sup>. Mais parmi les 70 étudiants, il y a aussi certainement des étudiants nés en Algérie d'origine européenne qui viennent en métropole en raison de la guerre. Enfin peuvent être remarqués les étudiants nés au Sénégal néanmoins leur poids reste faible. Le groupe des étudiants d'Afrique subsaharienne - mais à nouveau se pose le problème de la nationalité exposée ci-dessus de la nationalité - est, néanmoins, identifiable au sein de l'Université, et plus particulièrement de la faculté des lettres de Bordeaux, comme le procès-verbal de la séance du conseil de l'Université du 25 janvier 1957 en témoigne : « *M le professeur Papy informe le conseil d'une visite qu'il a reçue en qualité de membre du comité de patronage des étudiants d'outre-mer le 13 décembre 1956 en l'absence de M le Recteur appelé en mission à Paris. M Kergomard, délégué général de l'AOF à Paris et M Picandet son adjoint ont demandé M le professeur Papy de réunir les étudiant africains de Bordeaux à l'institut de géographie de la faculté des Lettres. La conversation a porté principalement sur la question du foyer pour les étudiants africains. M le délégué général a annoncé aux étudiants qu'il allait obtenir un crédit de 1 500 000 F pour leur foyer. M Papy pense qu'avec cette somme il sera possible de trouver un local provisoire où ces étudiants puissent se réunir. Le conseil à l'unanimité estime que des recherches doivent être faites dès à présent pour*

---

<sup>1389</sup> Voir Première partie Chapitre 3 C 2.

<sup>1390</sup> AR. R 32 séance du mercredi 4 juillet 1956.

trouver un immeuble où sera installé le foyer des étudiants africains »<sup>1391</sup>. Enfin des étudiants nés en Indochine sont présents dans les dossiers mais leur présence n'est pas très importante. L'observation des lieux de naissance des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux confirme les liens de celles-ci avec le Maroc.

### 3. Les étudiants étrangers, les Européens majoritaires

Les précautions prises précédemment dans le cadre de l'analyse des effectifs des étudiants s'appliquent à l'étude des étudiants étrangers comme le souligne Pierre Moulinier : « *Durant une bonne partie du XIXe siècle, le dénombrement des étudiants est un exercice difficile et approximatif : les données que l'on peut recueillir ne cessent pas de poser problème, faute de définition stable et sûre de la population prise en compte et de régularité dans les conditions de récolte des données, au point qu'un des rapports annuels sur la situation de l'université de Paris estime qu'on "ne peut trouver dans aucune statistique le chiffre réel des étudiants". Si c'est vrai en ce qui concerne les étudiants français, ce l'est encore plus à propos des étrangers dont la présence n'est que tardivement prise en compte* »<sup>1392</sup>. A cette difficulté s'ajoute celle évoquée précédemment des étudiants nés dans des territoires décolonisés au cours de leur vie. Pour réaliser l'étude sont utilisées les données issues des *Rapports du Conseil de l'Université au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts* et des dossiers étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux. Ces derniers sont au nombre de 872 à concerner des étudiants nés dans un pays autre que la France<sup>1393</sup>, ce qui représente 9% de l'ensemble des dossiers renseignés pour le lieu de naissance<sup>1394</sup>.

Du début du XXe siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les données issues des *Rapports du conseil de l'Université* montrent que les étudiants étrangers ne représentent pas un groupe important au cœur de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1395</sup>. La part de ces derniers par rapport aux effectifs totaux ne dépasse, en effet, qu'à quelques rares exceptions les 9 %. Elle est, de plus, très fluctuante d'une année à l'autre. « *Les étrangers commencent à compter dans les effectifs en 1913-1914 : ils sont alors 19 (soit 4.9% du total) [...] C'est le début*

---

<sup>1391</sup> AR. R 32 Séance du vendredi 25 janvier 1957.

<sup>1392</sup> MOULINIER Pierre, *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 2011, p. 20.

<sup>1393</sup> Départements métropolitains, territoires d'outre-mer, possessions françaises.

<sup>1394</sup> L'étudiant ne possède pas forcément la nationalité du pays où il est né. Annexe 81 A.

<sup>1395</sup> Annexe 81 B.

*d'une tradition qui n'a jamais disparu* »<sup>1396</sup>. Les dossiers étudiants confirment cette constatation. Les étudiants nés à l'étranger représentent 4.4 % de tous les dossiers d'inscription dont le lieu de naissance a été renseigné avant 1914, 12.4% pour l'entre-deux-guerres<sup>1397</sup>. De 1918 à la fin de la Seconde Guerre mondiale, deux points doivent être soulignés. En premier lieu, le pic de l'année universitaire 1918-1919 avec 28 étudiants étrangers, dont 20 sont américains, est à remarquer. Il est la conséquence du choix de l'armée américaine d'établir à Bordeaux une de ses bases pendant la Grande Guerre<sup>1398</sup>. Cet afflux éphémère dans l'immédiat après-guerre est apprécié par les autorités universitaires : « *Ces excellentes relations établies entre l'université de Bordeaux et les universités américaines n'ont pas été sans profit déjà pour nos étudiants* »<sup>1399</sup>. L'université de Toulouse connaît le même phénomène avec l'accueil en 1919 de plus de 1000 étudiants-soldats étasuniens<sup>1400</sup>. Dans un deuxième temps, enfin, la présence des étudiants étrangers s'accroît du milieu des années vingt au début des années trente. De 1926 à 1932, leur nombre a, en effet, doublé. Le point culminant est atteint lors de l'année universitaire 1931-1932 avec 71 étudiants étrangers au sein de la faculté des lettres bordelaise. Une des explications de ce phénomène résiderait, d'après les doyens, dans le fait que les étudiants étrangers se seraient détournés, après-guerre, de l'Allemagne : « *Cette catégorie d'étudiants est digne de toute notre attention, surtout ceux dont les aînés ne connaissaient avant la guerre que les universités allemandes. Nous ne ferons jamais assez pour les attirer, pour leur faciliter l'existence parmi nous et leur assurer une partie au moins du confort qu'ils auraient pu trouver au-delà du Rhin* »<sup>1401</sup>. Cependant, à la fin des années 1930, des derniers déplorent une diminution des effectifs, conséquence probable des vicissitudes de la situation économique et politique internationale, particulièrement du repli et nationalisme pratiqués par certains pays. Henri Vizioz, professeur à la faculté de droit résume, ainsi, ce sentiment : « *La crise qui sévit durement dans certains pays, le rapport des changes, les mesures de défense monétaire, les progrès de l'esprit nationaliste sont responsables de la situation* »<sup>1402</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, les étudiants nés à l'étranger représentent 9.2% des dossiers d'inscription à la faculté des lettres

---

<sup>1396</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op. cit.*, p. 91.

<sup>1397</sup> Annexes 79 G.

<sup>1398</sup> JOSEPH E., *op. cit.*

<sup>1399</sup> Voir annexes 74.

<sup>1399</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, 1918-1919.

<sup>1400</sup> Université de Toulouse <https://www.univ-toulouse.fr/sites/default/files/KakemonoUniv3.pdf>

<sup>1401</sup> Voir annexes 74.

<sup>1401</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, 1921-1922 ; -p. 18.

<sup>1402</sup> *Ibid.*, 1934-1935.

de Bordeaux<sup>1403</sup>. Il doit être remarqué que ce pourcentage concerne surtout des étudiants nés à l'étranger inscrits avant 1960<sup>1404</sup>. Une « *statistique spéciale des étudiants étrangers au 31 juillet 1949* »<sup>1405</sup> montre que 136 étudiants étrangers fréquentaient la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1406</sup>. Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann indiquent dans *une histoire en chiffre de l'enseignement supérieur en France* que la proportion d'étrangers dans les facultés des lettres nationales s'élève à 7.5% durant l'année universitaire 1965-66 et à 6.6 % en 1967-1968<sup>1407</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux se situe en deçà dans la mesure où, à la fin des années soixante, le pourcentage d'étudiants étrangers inscrits oscille entre 3 et 4% de l'effectif total<sup>1408</sup>. Didier Fischer confirme, en effet, cette tendance en soulignant que la part des étudiants étrangers au sein de l'Université française diminue entre les années trente (16.5 % de la population étudiante française) et la fin des années soixante (7 % en 1967). Une des explications données à la diminution observée serait la « *forte croissance démographique de l'enseignement supérieur en France* » qui fait donc diminuer la proportion d'étudiants étrangers et non forcément « *le signe évident de la perte de prestige international de l'Université française* »<sup>1409</sup>. Par rapport aux effectifs des étudiants étrangers de l'Université de Bordeaux, ceux issus de la faculté des lettres ne se distinguent pas particulièrement de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale<sup>1410</sup>. Ils sont souvent les plus nombreux au sein de la faculté de médecine et pharmacie, puis en sciences. Mais les proportions fluctuent beaucoup, et si les facultés des lettres et de droit ferment souvent le ban, il demeure, néanmoins, quelques exceptions chronologiques. Après la Seconde Guerre mondiale, au contraire, les étudiants étrangers privilégient au niveau national les facultés des lettres : « *près de 40 % des étudiants étrangers suivent en France des études de lettres. Croient-ils plus que les étudiants français dans le prestige et la pérennité d'une culture classique française ou est-ce, simplement, la confirmation d'une dévalorisation de cette filière de formation ?* »<sup>1411</sup>.

---

<sup>1403</sup> Annexes 79 G.

<sup>1404</sup> 60 dossiers sur les 262 concernant les étudiants étrangers inscrits après la Seconde Guerre mondiale portent sur une inscription prise à partir de 1960. La dernière date d'inscription est 1967 et concerne une étudiante née en Autriche.

<sup>1405</sup> ABM

<sup>1406</sup> Annexes 81 F.

<sup>1407</sup> PROST A., CYTERMANN J-R, *op.cit.*, p. 38.

<sup>1408</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 91.

<sup>1409</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 279-280.

<sup>1410</sup> Annexes 81 C.

<sup>1411</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 280.

L'origine géographique des étudiants étrangers est d'une grande variété<sup>1412</sup>. Ce phénomène s'observe autant dans les *Rapports du conseil de l'Université de Bordeaux* que dans les dossiers étudiants. Il est cependant plus marqué dans ces derniers. Même si la constatation précédente peut être atténuée par les bouleversements frontaliers liés aux événements géopolitiques européens et mondiaux avec la disparition des empires et la création de nouveaux Etats au cours du XXe siècle, le nombre de territoires localisés comme lieux de naissance est, en effet, de 17 avant la Grande Guerre, 41 au cours de l'entre-deux-guerres, 45 après la Seconde Guerre mondiale<sup>1413</sup>. Plus le nombre total d'étudiants étrangers ou non s'élève, plus les nationalités se multiplient. L'origine des étudiants étrangers se diversifie, donc, au cours de la période étudiée. De la fin du XIXe siècle aux années soixante, les étudiants nés en Europe sont, néanmoins, les plus nombreux au sein de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1414</sup>. Près des trois-quarts des étudiants nés à l'étranger sont originaires d'un pays européen. Ce phénomène est aussi constaté dans les facultés parisiennes par Pierre Moulinier qui montre : « *la constante suprématie des Européens, Turquie exclue, dans les facultés de la capitale durant le tiers de siècle qui précède la Grande Guerre* »<sup>1415</sup>. Deux Etats se détachent nettement pour la faculté des lettres de Bordeaux sur l'ensemble de la période : le Royaume-Uni<sup>1416</sup> et l'Allemagne, un troisième se distingue, à un degré moindre, l'Espagne<sup>1417</sup>. Ces données sont confirmées par les rapports du conseil de l'Université de la fin du XIXe siècle à l'issue de la Seconde Guerre mondiale : Les Européens y sont aussi majoritaires. Les deux sources montrent que la présence des Britanniques est relativement constante quelle que soit la période envisagée et s'accroît après la Première Guerre Mondiale. Les données officielles signalent, par exemple, six étudiants britanniques durant l'année universitaire 1913-1914, onze en 1930-1931. 18.22% des étudiants nés à l'étranger et inscrits durant l'entre-deux-guerres au sein de la faculté des lettres de Bordeaux – ce qui constitue le premier groupe – sont nés au Royaume-Uni<sup>1418</sup>. Durant l'année universitaire 1948-1949, 106 étudiants viennent du Royaume-Uni soit 91% des effectifs<sup>1419</sup>. Il en est différemment des ressortissants allemands

---

<sup>1412</sup> Annexes 81 A et B.

<sup>1413</sup> Annexes 81 B.

<sup>1414</sup> Annexes 79 A.

<sup>1415</sup> MOULINIER Pierre, « les étudiants étrangers à Paris : origines géographiques et cursus scolaire », *L'étudiant étranger*. Préactes de la journée d'études du 8 février 2002, Ecole normale supérieure. <http://barthes.ens.fr/clio/seminaires/himmig/etud.html>

<sup>1416</sup> Les lieux de naissance en Inde, Egypte, Soudan et autres territoires de l'Empire britannique ont été individualisés bien que certains des étudiants nés dans ces espaces avaient sans doute la nationalité britannique.

<sup>1417</sup> Annexes 81 A.

<sup>1418</sup> Annexes 81 A.

<sup>1419</sup> Annexes 81 F.

qui fréquentent la faculté des lettres de Bordeaux principalement avant la Première Guerre mondiale. Le nombre d'Allemands est alors pratiquement équivalent à celui des Britanniques d'après les rapports du conseil de l'Université : en 1909-1910, trois Britanniques et deux Allemands ; en 1911-1912, cinq Britanniques et quatre Allemands ; en 1912-1913, trois Britanniques et quatre Allemands ; en 1913-1914, six Britanniques et quatre Allemands. Ces deux nationalités représentent alors la majorité des étudiants étrangers de la faculté des lettres. Si l'observation des lieux de naissance à l'étranger confirme la domination de ces deux pays, les étudiants à être inscrits avant la Première Guerre mondiale nés dans l'Empire allemand sont plus nombreux que ceux nés en Grande-Bretagne<sup>1420</sup>. Le rôle de la Grande Guerre explique un déclin pour la présence des étudiants allemands jusqu'au milieu des années vingt. Ce phénomène s'observe dans les lieux de naissance à l'étranger. Entre 1919 et 1939 les étudiants nés en Allemagne ne représentent plus que 9.67 % des dossiers<sup>1421</sup>. Le « retour » de ceux-ci ne s'effectue qu'à la fin qu'à la fin des années vingt, ils sont sept à être signalés dans les rapports du conseil de l'Université durant l'année universitaire 1930-1931. Pierre-Paul Sagave<sup>1422</sup>, étudiant allemand, inscrit à la faculté des lettres de Bordeaux de 1931 à 1933 pour préparer une licence de lettres classiques<sup>1423</sup> écrit : « *J'étais alors un des très rares étudiants étudiants allemands à la facultés des lettrres, et de surcroît l'unique Berlinois* ». La Seconde Guerre mondiale constitue une particularité puisque le pourcentage d'étudiants nés en Allemagne s'élève à 24.1%. Les Espagnols commencent aussi à apparaître avant 1914 d'après les *Rapports du Conseil de l'Université* - mais il n'y pas de dossiers d'étudiants né en Espagne avant cette date - ce qui est la conséquence des relations nouées grâce à l'Ecole des hautes études hispaniques. Leur présence est qualifiée de discrète, trop discrète d'après les doyens. Pendant l'entre-deux-guerres, les étudiants dont le lieu de naissance est situé en Espagne représentent 11.52 % des dossiers de ceux nés à l'étranger. Après la Seconde Guerre mondiale est mis en place un système d'échanges avec l'Université de Saragosse ce qui s'observent grâce aux procès-verbaux des conseils de l'Université : « *M le Recteur donne*

---

<sup>1420</sup> Annexes 81 A.

<sup>1421</sup> Annexes 81 A

<sup>1422</sup> Pierre-Paul Sagave (1913-2006) Né en Allemagne. Après son *Abitur*, il se rend à Bordeaux où il étudie à la faculté des lettres de Bordeaux de 1931 à 1933 (licence de lettres classiques). En 1933, il devient lecteur allemand à l'université d'Aix-Marseille, et obtient la nationalité française. Il fait la guerre contre l'Allemagne, entre dans la résistance. Après la Seconde Guerre mondiale, il occupe plusieurs postes dont le chaire d'allemand à l'université d'Aix-Marseille, et est nommé en 1964 dans la nouvelle faculté de Paris X-Nanterre.

<sup>1423</sup> SAGAVE Pierre-Paul, « Un étudiant berlinois à Bordeaux (1931-1933). Souvenirs autobiographiques », dans RUIZ Alain, *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Hommage du Goethe-Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, p. 387.

lecture au conseil d'un rapport de M le Doyen de la faculté des lettres<sup>1424</sup> relatif à l'échange de boursiers pratiqué depuis 1948 par les universités de Bordeaux et de Saragosse. En 1948-1949, les deux universités ont échangé réciproquement un étudiant. En 1949-1950, seul l'étudiant français a pu se rendre à Saragosse. Le conseil décide à l'unanimité que pour l'année 1950-1951 deux étudiants de Saragosse seront reçus par l'Université de Bordeaux. Ils seront hébergés à la cité universitaire »<sup>1425</sup>. Les ressortissants britanniques, allemands et espagnols dominent donc la communauté des étudiants étrangers de la faculté des lettres de Bordeaux. Cependant avant la Première Guerre mondiale, 9.7% des étudiants nés à l'étranger le sont en Russie autant que les Britanniques. Les *Rapports du conseil de l'Université* mentionnent en plus des étudiants russes des ressortissants de l'empire austro-hongrois, serbes et bulgares. Pour cette période la faculté des lettres de Bordeaux rejoint, donc, un mouvement qui touche l'ensemble de l'enseignement supérieur français. Au début du XXe siècle, en effet, les universités françaises accueillent plutôt des ressortissants d'Europe centrale et balkanique<sup>1426</sup>, l'Université parisienne, qui en reçoit le plus grand nombre, compte surtout des étudiants russes, turcs, roumains ou allemands<sup>1427</sup>. Après 1918, ce mouvement perdure au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, mais à un degré moindre, surtout avec les représentants serbes, bulgares, tchécoslovaques et polonais.

De la fin du XIXe siècle aux années soixante, c'est le continent américain qui domine, après l'Europe, parmi les dossiers des étudiants nés à l'étranger puisqu'ils en représentent 17.2%.<sup>1428</sup>. L'Amérique du Nord se distingue avec plus particulièrement les Etats-Unis. La Première Guerre mondiale semble introduire une nouvelle nationalité au sein de la faculté des lettres de Bordeaux avec l'arrivée en masse d'étudiants américains. Ce phénomène était beaucoup plus précoce à Paris<sup>1429</sup>. Si les vingt représentants étatsuniens de l'année universitaire 1918-1919 signalés dans le rapport du conseil de l'Université constitue une

---

<sup>1424</sup> Yves Renouard.

<sup>1425</sup> AR R 30 séance du mercredi 4 juillet 1956 et Séance du vendredi 2 juin 1950.

<sup>1426</sup> SCHOR Ralph, « Yasmina BETTAHAR et Françoise BIRK, *Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XXe siècle* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 27 - n°3 | 2011, mis en ligne le 17 avril 2012, URL : <http://remi.revues.org/5579>.

<sup>1427</sup> MOULINIER Pierre, « Les étudiants étrangers à Paris en 1900 », *Hommes & Migrations*, 2014/4, n° 1308, p. 119 – 127.

<sup>1428</sup> Annexes 79 A, 872 dossiers.

<sup>1429</sup> « On sait grâce aux recherches d'Américains intéressés par les voyages de leurs compatriotes en Europe l'attrait exercé par l'Ecole clinique de Paris sur les étudiants et les docteurs du Nouveau Monde entre 1810 et 1850. Les Américains constituent une colonie alors relativement importante et très organisée, plutôt attirée par les études médicales, mais parfois aussi par les sciences, les lettres ou le droit ». MOULINIER Pierre, « les étudiants étrangers à Paris : origines géographiques et cursus scolaire », *L'étudiant étranger...*, *op.cit.*

exception, ils restent, cependant, présents de façon permanente par la suite : deux en 1920-1921, six en 1921-1922, sept en 1922-1923, deux en 1923-1924, six en 1930-1931. Ceci est confirmé par les dossiers étudiants puisque 9.3% de ceux-ci concernent pendant l'entre-deux-guerres des étudiants nés aux Etats-Unis. Ce pourcentage s'élève à 13.2 pour la période après 1945, le temps de la guerre froide ayant débuté. La part des autres ensembles géographiques dans les dossiers d'inscription est plus réduite. Le poids de l'Amérique Latine semble, par exemple, décliner entre le début du XXe siècle et les années soixante d'après les dossiers d'inscription. La présence de l'Asie orientale et méridionale est faible dans les dossiers étudiants. Après la décolonisation française de 1954 à 1962, en 1968 « *ce sont les étudiants marocains qui constituent le pôle le plus nombreux parmi les étrangers inscrits à la faculté des lettres* »<sup>1430</sup> de Bordeaux.

Une approche sexuée des dossiers d'étudiants montre une quasi-parité entre étudiants et étudiantes nés à l'étranger sur la totalité de la période. Les premiers représentent 51.2% de l'ensemble. Les étudiantes nées à l'étranger n'ont donc pas un poids négligeable et constituent un autre marqueur de la féminisation de la faculté des lettres de Bordeaux. Elles sont même majoritaires par rapport à leurs homologues masculins d'après les *Rapports du Conseil de l'Université* au début des années vingt<sup>1431</sup>. En revanche, la présence féminine semble moins marquée au tournant des XIXe et XXe siècles à Bordeaux que dans d'autres établissements supérieurs français : « *Mais à partir de la fin de la décennie 1900, cette proportion [de la présence féminine dans l'ensemble des universités françaises] se rapproche déjà des 10 %. [...] Cette population étudiante féminine est composée en grande partie d'étrangères, venues en France en quête d'une formation universitaire inaccessible dans leur pays ou attirées par le prestige de la métropole culturelle. Si ces étrangères restent majoritaires durant les deux premières décennies de l'ouverture des universités aux femmes, leur proportion recule pourtant au profit des Françaises dès les années 1890. Désormais les étudiantes nationales représentent, selon les années, entre 50 et 68 % des inscriptions féminines à l'échelle du pays. L'académie de Paris, qui compte à elle seule près de la moitié des effectifs féminins de l'enseignement supérieur français, est également la plus fréquentée par les étrangers des deux sexes. Le nombre d'étudiantes françaises y est toutefois, en général, moins élevé que celui des étrangères. Ces dernières forment plus de la moitié du public féminin des facultés de la capitale jusqu'en 1893, et à nouveau à partir de 1900, mais les deux effectifs s'égalisent à la veille des hostilités* »<sup>1432</sup>. Durant l'année universitaire 1948-1949, le nombre d'étudiants et

---

<sup>1430</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 92.

<sup>1431</sup> Annexe 81 B.

<sup>1432</sup> TIKHONOV SIGRIST Natalia, *op.cit.*

d'étudiantes étrangers se valent confirmant une quasi-parité<sup>1433</sup>. Il résulte de l'étude précédente que les étudiants étrangers présents au sein de la faculté des lettres de Bordeaux sont majoritairement européens.

Dès le développement de l'enseignement supérieur à la fin du XIXe siècle, les autorités universitaires bordelaises sont attachées à la présence des étudiants étrangers. Cette dernière est, en effet, considérée comme une « mesure » de la qualité du travail engagé et de l'attractivité de l'Institution universitaire. Pierre Camena d'Almeida, professeur de géographie pour la faculté des lettres, considère, dans cette perspective, que les étudiants étrangers ne sont pas assez nombreux à la fin des années 1910 : « *Le nombre de ces étudiants est certainement limité. Nous comptons pour les accroître sur les relations cordiales qui viennent de s'établir entre les universités espagnoles et la nôtre et sur la propagande faite dans l'Amérique Latine. Bordeaux, point de débarquement des lignes de paquebots venant de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale pourrait attirer une clientèle de ces pays, si celle-ci connaissait mieux les ressources qu'elle peut y trouver et si Paris n'exerçait une attraction toute spéciale* »<sup>1434</sup>. Durant la même période, des craintes, récurrentes, exprimées ici par le professeur de médecine Xavier Arnoz, sont liées à la « concurrence » des autres universités, particulièrement allemandes : « *Il faut bien avouer que la concurrence est difficile avec des nations voisines où les laboratoires mieux aménagés, les crédits plus largement distribués, la publicité (je ne dis pas la réclame) plus habilement faite, attirent les étudiants. Les Anglo-saxons viennent peu chez nous, mais la clientèle des races hispano-américaines qui nous est restée si longtemps fidèle menace si nous n'y veillons, d'être détournées vers les Universités d'outre Rhin* »<sup>1435</sup>. La Première Guerre mondiale change la donne par rapport aux étudiants britanniques et surtout américains. Ces inquiétudes ne concernent pas seulement les facultés bordelaises : « *Quant aux autorités françaises, elles souhaitent attirer des étrangers pour concurrencer l'attraction ancienne exercée par les universités allemandes. Autre préoccupation constante et complémentaire : former des cadres allogènes "à la française" pour accroître le rayonnement du pays d'accueil, amener les anciens étudiants à rester fidèles aux méthodes, aux idées, aux produits, aux brevets découverts en France* »<sup>1436</sup>. Le début de la Grande Guerre durant laquelle le « Palais des Facultés » a servi de quartier général cosmopolite<sup>1437</sup> suscite des espoirs : « *comme dans les grandes universités avant la guerre,*

---

<sup>1433</sup> Annexes 81 F.

<sup>1434</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Pierre Camena d'Almeida, 1907-1908, p. 17.

<sup>1435</sup> *Ibid.*, 1909-1910, Xavier Arnoz, p. 13.

<sup>1436</sup> SCHOR Ralph, op.cit.

<sup>1437</sup> Première Partie Chapitre 1 C 1.

celle de Paris notamment et celle aussi de Berlin, on y a entendu parler bien des langues de notre globe [...] il va falloir envisager désormais la composition future de notre public scolaire. On viendra chez nous de tous les points du monde [...] Il y va de la gloire durable de notre pays [...], mais aussi des progrès intellectuels des autres peuples »<sup>1438</sup>. L'importance des étudiants étrangers au sein d'une université est à nouveau soulignée après la Première Guerre mondiale, au début des années 1920, par Georges Ferron<sup>1439</sup> : « *Le chiffre des étudiants étrangers dans une université constitue dans une certaine mesure un critère de la valeur de son enseignement. Il nous est particulièrement agréable de constater que nos anciens élèves restent volontiers en rapport avec nous après le retour au pays natal et qu'ainsi la ville de Bordeaux et son université prennent une juste part à la diffusion de la culture française dans le monde. Et on peut bien dire le monde, car nos statistiques montrent une origine très variée* »<sup>1440</sup>. Néanmoins les espoirs restent encore déçus – à nouveau particulièrement vis à vis du monde hispanique - aux yeux de Raymond Thamin lorsqu'il écrit dans le fascicule de présentation de Bordeaux en 1923 à propos de l'attractivité de l'université bordelaise : « *L'université de Bordeaux n'a pas, en revanche, la clientèle d'étudiants étrangers à laquelle elle a droit. Cela tient à ce que le pays voisin et ami qui devrait la fournir ne la fournit pas. Les études secondaires finissent plus tôt en Espagne que chez nous. Et on est, en Espagne, étudiant à un âge où, chez nous, on est, pour plusieurs années encore collégien. Il n'y a donc pas de raccord facile entre les études secondaires espagnoles et notre enseignement supérieur à nous. Voilà une des raisons pour lesquelles l'université de Bordeaux n'a eu l'an passé, que huit étudiants espagnols [...]. A défaut d'Espagnols, les relations ne sont pas faciles entre Bordeaux et les pays étrangers. Quelques Américains du sud, mais la grande masse, une fois lancée, ne s'arrête pas au port de débarquement, même quand ce port est Bordeaux, et va jusqu'à Paris. Une autre espérance nous était suggérée hier du côté des pays détachés de la Russie. Le Maroc envoie à nos facultés, celle de Droit surtout, les fils de fonctionnaires ; il y a là, à coup sûr, un avenir à préparer avec prudence et avec méthode. Mais si le total des étudiants a été encore l'an passé de 158, cela tient aux Serbes qui ont fourni une bonne moitié de ce total*<sup>1441</sup>. C'est une conséquence, heureuse celle-

---

<sup>1438</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., 1916-1917.

<sup>1439</sup> Georges Ferron (1864-1947) professeur à la faculté de droit de Bordeaux de 1914 à 1934.

<sup>1440</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Ferron, 1923-1924.

<sup>1441</sup> Raymond Thamin signale qu'une grande partie d'entre eux sont en médecine. La présence des étudiants de l'Europe de l'est et de la Russie s'observe, en effet, particulièrement au sein des facultés des sciences et de droit comme l'explique Marc Malherbe : « *A partir de la guerre 1914-1918 ; le nombre d'étrangers va considérablement augmenter à la faculté de droit. Une grande majorité d'entre eux est originaire des pays*

là, de la guerre et des malheurs passés de la Serbie. [...] Il nous faudrait des relations suivies avec un ou deux pays comme celui-là. Car nous ne désirons pas une clientèle étrangère trop nombreuses qui détournerait notre Université de ses fins propres »<sup>1442</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, les institutions universitaires sont toujours aussi vigilantes sur la présence des étudiants étrangers. Ainsi la séance du 7 octobre 1963 revient sur l'accueil des étudiants étrangers : « le conseil sur la proposition de la Commission chargée d'organiser l'accueil des étudiants étrangers décide de demander aux facultés d'établir une note très simple de renseignements qui permette d'établir un document succinct, commun aux quatre facultés, à l'usage des étudiants étrangers et qui leur sera remis au moment de leur arrivée à Bordeaux »<sup>1443</sup>. Jean-Claude Drouin, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux à partir de 1963 en histoire, constate : « Dès le début, je me suis occupé des étudiants allemands [...] L'Allemagne nous envoyait leurs très bons étudiants, des étudiants américains de Californie, du Colorado. [...] Je me suis occupé plus spécialement de ces étrangers qui assistaient à nos cours et qui passaient leurs examens. J'ai gardé quelques contacts avec des étudiants devenus maintenant professeurs à l'étranger aux Etats-Unis ou en Allemagne. Quant aux étrangers du monde africain, c'est vous le savez une tradition à Bordeaux III [...] Je ne les considérais pas comme des étrangers, c'étaient des étudiants francophones, et ils se sont fondus dans la masse sans aucun problème. Et un peu plus tard il y a eu des étudiants chinois aussi »<sup>1444</sup>. Philippe Rouyer, angliciste, est aussi attaché aux étudiants étrangers : « Pour moi les étudiants étrangers étaient un bienfait de même que les étudiants plus âgés. [...] C'était fascinant parce que ces gens plus âgés comme ces gens étrangers apportaient nécessairement leur culture, leur vision, et c'était fascinant »<sup>1445</sup>. Un regard attentif est donc porté sur les étudiants étrangers par les cadres de l'université comme de la faculté des lettres de Bordeaux des années 1940 à la fin des années 1960.

L'étudiant étranger incarne pour les universitaires une part du prestige de chacune des facultés. L'Institution tente, alors, de le « choyer », avec, cependant, les « moyens du bord ». En effet, les étudiants étrangers ne sont pas toujours boursiers comme l'explique, en 1908

---

*d'Europe central et balkanique. Certes le renom du doyen Duguin y était pour beaucoup, mais les désastres de la guerre aussi* ». MALHERBE M., *op.cit.*, p. 175.

<sup>1442</sup> Bordeaux, métropole du Sud-Ouest..., *op.cit.* p.252.

<sup>1443</sup> AR R 34 séance du 7 octobre 1963.

<sup>1444</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1445</sup> Entretien avec Philippe Rouyer réalisé par Stéphane Lasternas dans les locaux de Radio-campus le 18 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Pierre Camena d'Almeida : « *Ces étudiants ne sont pas groupés, ils vivent individuellement avec les ressources que leur famille leur procure* »<sup>1446</sup>. Ainsi, au début du XXe siècle sont créés par le conseil de l'Université des « *consuls universitaires* » dont la mission est de « *patronner et guider les étudiants étrangers* ». Cette tâche est dévolue, en fonction des nationalités, au doyen Georges Radet, à Julien Rouge (allemand), à George Cirot (espagnol), à Pierre Camena d'Almeida, tous, professeurs à la faculté des lettres de Bordeaux, et à Clément Sigalas<sup>1447</sup> doyen de la faculté de médecine<sup>1448</sup>. Sur l'initiative de ce dernier, quelques années plus tard est fondé un « *comité de patronage et un office d'étudiants étrangers* »<sup>1449</sup>. La Première Guerre Mondiale constitue une période durant laquelle de nombreux étudiants étrangers viennent à Bordeaux. Des exemptions de droits d'inscription sont prévues pour les Belges, les Serbes. Ces derniers sont particulièrement protégés : logement, nourriture à Talence au château Verdout et subventions votées par le conseil de l'Université. Les Américains sont aussi « choyés » (cours spéciaux, bourses)<sup>1450</sup>. L'espoir est toujours grand d'attirer ensuite de nouveaux étudiants étrangers grâce aux témoignages de ceux qui sont « passés » par Bordeaux. Ensuite, sous l'impulsion de Léon Duguit<sup>1451</sup> doyen de la faculté de droit et de Louis Halphen de la faculté des lettres, un « *office de logement et de renseignement universitaire* » est mise en place après la Première Guerre mondiale, dont le but est de tenir un répertoire de tous les logements libres dans « *les familles de la bonne bourgeoisie ou chez des logeurs de profession présentant les meilleures garanties* »<sup>1452</sup>. Ce système semble encore perdurer jusqu'aux années trente aux dires de Paul Laumonier professeur à la faculté des lettres « *C'est toujours à Pierre Berger<sup>1453</sup>, professeur de la faculté des lettres, qu'incombe le soin d'accueillir cette troupe hétérogène quelque peu désorientée dans les débuts et de veiller avec l'office des logements au confort de leur vie matérielle* »<sup>1454</sup>, mais des difficultés financières sont perceptibles. Un « comité de patronage des étudiants d'outre-mer » existe aussi après la Seconde Guerre mondiale. Des bourses, enfin, peuvent être octroyées spécialement, en dehors des démarches classiques : « *Le doyen des lettres a pu obtenir du comité de rapprochement franco-espagnol une somme de 1000 F pour un étudiant*

---

<sup>1446</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*., Pierre Camena d'Almeida, 1907-1908, p.17.

<sup>1447</sup> Clément Sigalas, doyen de la faculté de médecine de 1913 à 1934

<sup>1448</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*., Arthur, Louis, Alphonse Marandout, 1906-1907.

<sup>1449</sup> *Ibid.*, 1912-1913, p. 10.

<sup>1450</sup> *Ibid.*, 1915-1916, 1918-1919.

<sup>1451</sup> Léon Duguit (1859-1928) est doyen de la faculté de droit de 1909 à 1928.

<sup>1452</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Paul Laumonier, 1921-1922, p. 20.

<sup>1453</sup> Pierre Berger est professeur d'anglais. Annexe 43.

<sup>1454</sup> *Ibid.*

*espagnol et de la société des amis de l'université 1000F pour un étudiant anglais* »<sup>1455</sup>. Pierre-Paul Sagave<sup>1456</sup>, étudiant allemand, inscrit à la faculté des lettres de Bordeaux de 1931 à 1933 pour préparer une licence de lettres classiques témoigne de son arrivée dans la capitale girondine : « *Grâce aux gens du bureau d'adresses de l'association des étudiants, je pus me caser le jour même de mon arrivée. Trois catégories de chambres meublées étaient proposées sur une longue liste : locations "avec liberté totale", ou bien "avec liberté discrète", ou enfin "sans liberté". Les prix des loyers correspondaient à cette classification, un peu comme les étoiles dans le guide Michelin. En concordance avec mon tempérament, je choisis la "liberté discrète". Aussitôt, je fus abordé par un monsieur d'un certain âge qui me proposa de m'accueillir chez lui. Marché conclu. Il m'emmena rue de la Rousselle, une voie étroite bordée de vieilles pierres assez hautes dont les rez-de-chaussée servaient d'échoppes à des artisans. L'escalier était sombre, mais, dans l'entrée, une douzaine de boutons électriques nominatifs (un par appartement) étaient destinées à répandre une vague lueur ; il ne fallait surtout pas se tromper de bouton, sinon l'on s'attirait les reproches du voisin dont on volait le courant. Je mis cette bizarrerie sur le compte du fameux individualisme français. Ma chambre était convenable et la famille de mon propriétaire, marchand de vin, fort sympathique. [...] Mon dépaysement était complet. Sorti de Berlin, métropole hypermoderne des années folles, je me trouvais transporté dans un environnement vieux de plusieurs siècles. [...] Pour financer mon séjour, j'ai assez facilement trouvé des lycéens auxquels je donnais des leçons d'allemand en vue de luer baccalauréat ; j'ai aussi fait beaucoup de traductions, allant de contrats de mariage jusqu'à des recettes de produits cosmétiques* »<sup>1457</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, les procès-verbaux des conseils de l'Université portent régulièrement mention d'attributions de bourses à des étudiants étrangers ce qui permet d'observer une nouvelle fois la variété des origines : Allemagne, Italie, Yougoslavie, pays scandinaves, URSS, Chili, Pérou<sup>1458</sup>. Se détachent particulièrement les étudiants yougoslaves, héritiers de l'accueil de la décennie 1910. Enfin, la faculté des lettres de Bordeaux est aussi à l'origine de cours pour les étrangers. Toutes ces démarches peuvent être perçues comme la traduction de la volonté de promouvoir l'image de l'Université bordelaise. A Toulouse, un comité de patronage des

<sup>1455</sup> *Ibid.*, Paul Courteault, 1925-1926.

<sup>1456</sup> Pierre-Paul Sagave (1913-2006) Né en Allemagne. Après son *Abitur*, il se rend à Bordeaux où il étudie à la faculté des lettres de Bordeaux de 1931 à 1933 (licence de lettres classiques). En 1933, il devient lecteur allemand à l'université d'Aix-Marseille, et obtient la nationalité française. Il fait la guerre contre l'Allemagne, entre dans la résistance. Après la Seconde Guerre mondiale, il occupe plusieurs postes dont le chaire d'allemand à l'université d'Aix-Marseille, et est nommé en 1964 dans la nouvelle faculté de Paris X-Nanterre.

<sup>1457</sup> SAGAVE Pierre-Paul, « Un étudiant berlinois à Bordeaux (1931-1933).. », *op. cit.*, p. 386-387.

<sup>1458</sup> Annexe 81 E.

Étudiants étrangers et coloniaux est créé au début du XXe siècle. A Strasbourg, aussi « *l'appel aux étrangers fut conçu dès la réouverture, délibérément, et dans toutes les disciplines, comme une condition du rayonnement de l'université* »<sup>1459</sup>. Comme à Bordeaux, le professeur de lettres Fernand Baldensperger « *qui avait lui-même beaucoup voyagé dans sa carrière, dirigea dès 1920 un bureau d'accueil des étudiants étrangers et se préoccupa de faire connaître l'université de Strasbourg aux nouveaux arrivants par un bulletin d'une centaine de pages destiné à aider les étudiants dans leur démarches, leurs cursus et leurs loisirs* »<sup>1460</sup>.

Ce ne sont pas seulement les différentes facultés qui considèrent la présence des étudiants comme nécessaire, mais aussi d'autres institutions : l'Institut colonial, la municipalité, le bureau du tourisme du port, quelques représentants du négoce sont appelés à participer à divers financements<sup>1461</sup>. Toute une ville semble, finalement, impliquée dans cette démarche comme le soulignent les rapporteurs du conseil de l'Université, une première fois à l'issue de la Première Guerre mondiale : « *Nous nous sommes laissés dire que les étudiants américains étaient partis enchantés non seulement de l'Université mais de la ville de Bordeaux [...] Le public bordelais s'est montré des plus accueillants [...] D'excellentes familles de notre bourgeoisie s'offrant d'elle-même à les recevoir [...], le maire de Bordeaux, M Gruet<sup>1462</sup>, a tenu à leur offrir une fête* »<sup>1463</sup>, mais aussi cinq ans plus tard : « *Il nous est particulièrement agréable de constater que nos anciens élèves restent volontiers en rapport avec nous après le retour au pays natal et qu'ainsi la ville de Bordeaux et son université prennent une juste part à la diffusion de la culture française dans le monde. Et on peut bien dire le monde car nos statistiques montrent une origine très variée* »<sup>1464</sup>.

Les étudiants étrangers, même s'ils occupent une place modeste au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, font toutefois l'objet de toutes les attentions puisqu'ils constituent un des éléments fondamentaux de la renommée de l'Université. La réussite de certains d'entre eux est soulignée par les institutions universitaires à l'image d'un étudiant anglais qui, en 1920-1921, obtient sa licence avec mention « bien »<sup>1465</sup>. L'étude des étudiants participe de l'histoire de l'éducation, mais aussi, comme le souligne Nicolas Manidakis, de l'histoire des migrations :

---

<sup>1459</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 66.

<sup>1460</sup> *Ibid.* p. 71.

<sup>1461</sup> JOSEPH E., *op. cit.*

<sup>1462</sup> Charles Gruet (1844-1928), maire de Bordeaux 1912-1919.

<sup>1463</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, 1918-1919.

<sup>1464</sup> *Ibid.*, Georges Ferron, 1923-1924.

<sup>1465</sup> Les sources manquent pour réaliser un panorama des réussites des étudiants étrangers.

« Nous pouvons dire que les étudiants étrangers font pleinement partie de la catégorie des immigrés. Les autorités publiques françaises elles-mêmes ont fini par reconnaître cette réalité. Considérés comme des résidents temporaires, les étudiants étrangers sont soumis, à partir de 1945, à l'obligation de disposer d'une carte de séjour étudiant. Dans les faits, c'est depuis la fin du XIXe siècle qu'ils doivent légaliser leur séjour en procédant à une déclaration de résidence à la mairie ou à la Préfecture de Police, et, à partir de 1917, en se dotant d'une carte d'identité d'étranger de « non travailleur ». Pourtant, encore dans l'entre-deux-guerres, des juristes français, qui distinguaient les étrangers en deux principales catégories, les "immigrants" et les "touristes", persistaient à classer les étudiants parmi les seconds. On s'est trouvé ainsi face au paradoxe suivant. Traités en réalité par l'administration comme des immigrés, les étudiants allochènes étaient considérés, notamment par les spécialistes de l'immigration, comme des touristes. Dans les années 1930, sous l'effet de la crise économique et de la vaste polémique qu'a suscitée à cette époque la présence étrangère dans l'enseignement supérieur français, on assiste progressivement à une prise de conscience de cette contradiction. En témoigne, entre autres, l'institution dans les faits d'un visa étudiant. Ainsi, les étrangers qui déclaraient au personnel consulaire français comme but de leur voyage en France l'entreprise d'études supérieures ne se verraient plus attribuer un visa de courte durée (deux mois), mais un visa de longue durée (dix mois). Cette prise de conscience du caractère résidentiel du séjour des étudiants est le point de départ de la clarification qu'apporteront les Ordonnances de juin 1945 »<sup>1466</sup>.

De la fin du XIXe siècle aux années 1960, le nombre d'étudiants a explosé au sein de la faculté des lettres de Bordeaux et, si des continuités peuvent s'observer dans la composition géographique de ce public - un enracinement régional prononcé -, la diversité se fait néanmoins de plus en plus forte. Ces deux aspects principaux des étudiants ont des conséquences sur les conditions de vie des étudiants.

---

<sup>1466</sup> MANITAKIS Nicolas « L'histoire des étudiants étrangers un défi pour l'histoire de l'immigration », *L'étudiant étranger...*, *op.cit.* Nicolas Manitakis est l'auteur d'une thèse intitulée « Les migrations d'études en Europe de l'internationalisation des connaissances à l'appropriation nationale des compétences. Une étude de cas : les étudiants grecs en France (1880 -1940) » soutenue en 2004.

## C - Les conditions de vie des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.

L'observation des dossiers des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années 1960 a permis de constater que les effectifs étaient de plus en plus nombreux et féminins, mais aussi d'horizons divers, à l'image, le plus souvent, des mutations de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale. Il est nécessaire de s'interroger désormais sur les origines sociales des étudiants comme le font Christophe Charle et Jacques Verger : « *L'une des justifications présentées par les réformateurs était, outre le rattrapage de l'Allemagne, le souci démocratique de renouveler les élites françaises en élargissant la base sociale de l'enseignement supérieur. Cet objectif a-t-il été atteint ?* »<sup>1467</sup>. Une problématique complémentaire peut être soulevée avec Jean-François Condette : « *La figure générique de l'étudiant doit aussi être précisée entre les étudiants libres - souvent les plus aisés - les salariés, très nombreux, ou la figure du boursier. Une sociologie historique est à mener pour mieux connaître les origines sociales de ces étudiants et leurs conditions d'existence* »<sup>1468</sup>. L'étude des dossiers confirmera-t-elle ce que précise Françoise Olivier-Utard pour l'Université de Strasbourg durant l'entre-deux-guerres : « *Pour avoir une idée précise de l'origine sociale des étudiantes, il faudrait examiner les dossiers matricules. C'est un travail de titan auquel nous avons renoncé car il ne nous apprendrait sans doute rien de nouveau : ce sont forcément des enfants de familles aisées ou très aisées qui ont pu passer le baccalauréat. L'ascenseur social n'était pas encore en marche, et la sélection sociale était encore plus forte pour les filles que les garçons* »<sup>1469</sup>. Les origines sociales des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux seront étudiées grâce à leurs dossiers qui fournissent pour 3051 d'entre eux des informations sur la catégorie socio-professionnelle du père. Parmi eux, 2190 présentent des références chronologiques explicites<sup>1470</sup>. Après l'observation des dépouillements, les catégories suivantes ont été déterminées : agriculteurs, artisans, commerçants, négociants, représentants de commerce, artistes, cadres, chefs d'entreprise, élus, employés, fonctionnaires de l'enseignement, autres fonctionnaires, marine, ouvriers, professions libérales, propriétaires, rentiers retraités, sans profession. La mention « clergé » a pu apparaître de façon surprenante sans que l'on puisse déterminer précisément ce que cela

---

<sup>1467</sup> CHARLE C., VERGER J., *op.cit.*, p. 112.

<sup>1468</sup> CONDETTE J.-F., « Etudier l'*Alma mater*, », *op.cit.*, p. 186.

<sup>1469</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 81.

<sup>1470</sup> Annexe 82.

signifiait : tuteur, pasteur... ? Elles seront comparées à des données nationales dont les sociologues ou historiens soulignent fréquemment l'imperfection. Alfred Sauvy précise : « *ces chiffres ne peuvent être utilisés sans précautions [...] Ces imperfections réduisent malheureusement la portée sociale de cet important travail* »<sup>1471</sup>, mais aussi Christophe Charle et Jacques Verger : « *les données statistiques disponibles, très imparfaites, obligent à être prudent* »<sup>1472</sup>. L'exploitation de ces dossiers permettra néanmoins d'affiner certaines connaissances. Une dernière précaution est, enfin, à prendre en compte avant d'étudier les origines sociales des étudiants soulignée une nouvelle fois par Christophe Charle et Jacques Verger : « *La part de la classe d'âge qui effectue des études supérieures reste très faible comme dans les autres pays européens : 0.5 % du groupe d'âge 19-22 ans en 1875-1976, 2.9% en 1930-1931* »<sup>1473</sup>, puis par Didier Fischer « *en 1966, le taux moyen [de scolarisation dans le supérieur] pour l'ensemble de la population est de l'ordre de 13%. Il atteint 57% pour les professions libérales, seulement 3.4% chez les ouvriers* »<sup>1474</sup>.

## **1. Les origines sociales des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux**

L'incontestable domination de la fonction publique du début du XXe siècle aux années 1960 transparaît dans les 3051 dossiers étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux dont la catégorie socio-professionnelle est renseignée : 34.9 % des pères des étudiants en sont issus<sup>1475</sup>. Au sein de ce groupe, 47 % proviennent de l'enseignement. En troisième position émerge la catégorie des employés avec 11% des dossiers<sup>1476</sup>. Les professions liées au commerce possèdent aussi un poids qui ne peut être négligé avec une part de 14.36 % voire 20.2 % si on y ajoute les artisans. On peut observer la proportion des CSP à responsabilité, les cadres, chefs d'entreprise et professions libérales représentent, en effet, près de 17.5 % d'entre elles. Si, enfin, les enfants d'agriculteurs sont faiblement présents, ceux issus de familles ouvrières sont quasiment absents avec 1.77% des dossiers exploitables. La domination des fonctionnaires est constante quelle que soit l'époque étudiée. De 35.37 % des dossiers avec une référence chronologique exploitable avant 1914, on passe à 40.75 % durant l'entre-deux-

---

<sup>1471</sup> SAUVY A., *op. cit.*, p 869.

<sup>1472</sup> CHARLE C., VERGER J., *op. cit.*, p112.

<sup>1473</sup> *Ibid.*

<sup>1474</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*,p. 281.

<sup>1475</sup> Annexe 82 A, B ,C.

<sup>1476</sup> Annexe 82 C.

guerres. Après la Seconde Guerre mondiale, il s'agit d'une catégorie dont la proportion diminue tout en correspondant encore à près d'un tiers des groupes étudiés<sup>1477</sup>. Seuls les étudiants enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers connaissent une sérieuse progression de la fin du XIXe siècle aux années 1950, même si, malgré ce phénomène, leur présence reste minoritaire, surtout pour les ouvriers. Ainsi avant 1914, les enfants d'agriculteurs représentent 5.85% des étudiants, les ouvriers 0.27%, après la Seconde Guerre mondiale, les premiers correspondent à 10.8 %, les seconds à 3%<sup>1478</sup>. Les autres catégories sont relativement stables quelle que soit l'époque envisagée. Sur la longue durée, les étudiants comme les étudiantes ont des pères fonctionnaires ou employés à 45.37% pour les premiers, 46.18% pour les secondes<sup>1479</sup>. Les divergences s'observent pour les CSP suivantes : en quatrième position pour les étudiants les agriculteurs (8.3%), pour les étudiantes les professions libérales (8%). Peut être remarqué aussi que les étudiants dont le père est agriculteur ou propriétaire sont très majoritairement des hommes, alors que ceux issus des catégories « négociants », « cadres », « fonctionnaires » sont majoritairement des femmes. Doit-on y voir la représentation de la place de la femme dans la société par ces professions mais aussi la constatation établie par Françoise Olivier-Utard « *la sélection sociale était encore plus forte pour les filles que les garçons* »<sup>1480</sup> ? Pas ou peu de dissociations sexuées pour les ouvriers apparaissent.

Que nous enseigne une comparaison par période de la fin du XIXe siècle à l'après Seconde Guerre mondiale ?<sup>1481</sup> Avant la Première Guerre mondiale, les pères des étudiants sont à plus d'un tiers des fonctionnaires avec un taux de 35.37%. Si on y ajoute les employés, près de 42 % des étudiants sont issus des « nouvelles classes moyennes ». Avec la précaution nécessaire née des imprécisions des catégories indiquées dans les dossiers, presque un tiers des étudiants proviendraient d'un milieu « bourgeois ». Il est à noter, enfin, une relative importance des métiers liés au commerce avec 17% des dossiers renseignés. Cette répartition semble correspondre aux activités de l'Aquitaine, et plus particulièrement de la Gironde, dont sont issus majoritairement les étudiants. Et si l'étudiant « bourgeois » est présent confortant une réalité du milieu étudiant du début du XXe siècle, l'émergence des classes moyennes - apparemment dès le début du XXe siècle à Bordeaux - doit être soulignée. L'évolution suivante constatée par Didier Fischer : « *L'entre-deux-guerres a remis en cause l'image de l'étudiant favorisé, issu des classes dirigeantes de la société. Aussi à la Libération, l'Université est-elle déjà statistiquement dominée par les classes moyennes de la*

---

<sup>1477</sup> Annexe 82 B, C.

<sup>1478</sup> Annexe 82 B, C.

<sup>1479</sup> Annexe 82 D.

<sup>1480</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 81.

<sup>1481</sup> Annexe 82 B, C.

*population* »<sup>1482</sup> débute-t-elle avant la Première Guerre mondiale au sein de la faculté des lettres de Bordeaux ? Dans les observations notées dans les dossiers des étudiants, on retrouve 129 fois la mention « étudiant libre » pour des inscriptions avant la Première Guerre mondiale : tout calcul de proportion serait trop aléatoire ; néanmoins la phrase de Jean-François Condette concernant la faculté des lettres de Lille doit s'appliquer aussi à Bordeaux : « *Le public étudiant de la faculté est donc varié. Les étudiants libres constituent l'élite bourgeoise de l'institution alors que les salariés représentent presque un étudiant sur deux. Les boursiers sont dans cet ensemble un élément d'appoint qui fournit souvent des étudiants brillants* »<sup>1483</sup>. « *L'élargissement social du recrutement universitaire* »<sup>1484</sup> se confirme, en tout cas, nettement entre les deux conflits mondiaux, puisque les étudiants dont le père est fonctionnaire dépassent les 40 % et ceux issus d'employés les 10%<sup>1485</sup>. Si l'on compare les données de la faculté des lettres de Bordeaux avec celles du ministère de l'Éducation nationale présentées par Alfred Sauvy en 1960 pour l'année 1939, on constate non seulement que les étudiants issus des classes moyennes sont surreprésentés à la faculté des lettres de Bordeaux - 39 % au niveau national-, mais aussi ceux issus de parents fonctionnaires - 25 % au niveau national -<sup>1486</sup>. Cela est la probable conséquence des mesures de la Troisième République pour l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi peut-être une « reproduction sociale », les enfants de fonctionnaires étant déjà très présents au sein de la faculté des lettres de Bordeaux avant 1914. Peut-on y reprendre la figure construite par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron de « *l'étudiant-héritier* » pour lequel « *le "capital culturel" constitue une dimension essentielle* »<sup>1487</sup>. Pour les autres catégories, il faudrait être certain qu'elles correspondent aux mêmes problématiques que les dossiers étudiés. L'après Seconde Guerre mondiale montre au sein de la faculté des lettres une diversification des origines sociales et, en cela, la faculté des lettres de Bordeaux ne semble pas se dissocier du mouvement national : « *La Seconde Guerre mondiale marque la fin d'une époque sans pour autant constituer une rupture décisive : elle accompagne et accélère plutôt des évolutions*

<sup>1482</sup> FISCHER Didier « les étudiants et l'université française entre intégration et contestation de 1945 à nos jours » dans ATTAL Frédéric, GARRIGUES Jean, KOUAME Thierry, VITTU Jean-Pierre, *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours, espaces, modèles et fonctions*, Actes du colloque international d'Orléans 16 et 17 octobre 2003, Paris, publications de la Sorbonne, 2005, p. 79.

<sup>1483</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p.137.

<sup>1484</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 29.

<sup>1485</sup> Annexe 82 B, C.

<sup>1486</sup> SAUVY A., op. cit.

<sup>1487</sup> FAVE-BONNET Marie-Françoise, CLERC Nicole. « Des « Héritiers » aux « nouveau étudiants » : 35 ans de recherches ». dans : *Revue française de pédagogie*, volume 136, 2001. Entrer, étudier, réussir à l'université. pp. 9-19. doi : 10.3406/rfp.2001.2821 [http://www.persee.fr/doc/rfp\\_0556-7807\\_2001\\_num\\_136\\_1\\_2821](http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2001_num_136_1_2821)

*amorcées pendant l'entre-deux-guerres. Dans les années trente, le milieu universitaire n'est déjà plus celui du début du siècle. Le nombre des étudiants a plus que triplé, tandis que les classes moyennes commencent à faire massivement leur entrée à l'Université. L'image même de l'étudiant s'en trouve profondément modifiée. Ce jeune homme de bonne famille, insouciant et pilier des maisons closes, que toute une littérature du XIXe siècle a immortalisé, correspond de moins en moins à la réalité [...] Ainsi ce milieu étudiant dont les effectifs poursuivent leur progression à la Libération, est-il marqué par une diversité sociologique plus importante qu'on ne le croit souvent et par des difficultés matérielles et sanitaires qui peuvent prendre des aspects extrêmes dans certaines circonstances »<sup>1488</sup>. Les constatations établies par l'étude des dossiers sont confirmées par celle de la statistique établie par la faculté des lettres de Bordeaux au 31 juillet 1949 : une plus grande diversité, une domination des enfants de fonctionnaires, l'émergence de nouvelles catégories<sup>1489</sup>. La progression de deux catégories est, dans un premier temps, à mettre en exergue, celle des étudiants dont le père est agriculteur de 5.6 % durant l'entre deux guerre à 10.4 % et celle des étudiants dont la profession paternelle est « ouvrier » de 0.90 % à 3 %<sup>1490</sup>. Si la première n'est pas en adéquation par son importance avec les évolutions nationales de l'enseignement supérieur, c'est le cas de la seconde : 3% aussi des étudiants en France en 1959. Mais si on suit la corrélation établie par Alfred Sauvy en 1960 entre présence des enfants d'ouvriers et l'industrialisation des régions : « il est néanmoins légitime de surligner la modicité du nombre des étudiants dont le père était ouvrier d'industrie. Malgré une progression notable de 1949 à 1959, la proportion reste très basse. Selon les universités, elle s'élève, pour les ouvriers d'industrie, de 14 pour mille à Poitiers à 111 pour mille à Besançon, les régions industrielles donnant naturellement des chiffres plus élevés que les autres »<sup>1491</sup>, la place de ces étudiants est donc importante au sein de la faculté des lettres. Mais elle est bien plus faible qu'à Lille, sur 100 étudiants de propédeutique durant l'année universitaire 1961-1962, 18.7% sont enfants d'ouvriers<sup>1492</sup>. Ainsi, Bruno Poucet explique que « longtemps issus prioritairement de mieux sociaux privilégiés, les étudiants lillois se caractérisent assez vite par un recrutement social plus ouvert que dans d'autres universités, en lien avec la composition socio-professionnelle de la région [...] La démocratisation de l'accès aux études supérieures,*

---

<sup>1488</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 21.

<sup>1489</sup> Annexe 82 D. Au 31 juillet 1949, 23 % des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux ont des parents fonctionnaires, 17% des parents issus de professions libérales, 12.9% ont des parents propriétaires agricoles, 3 % des parents ouvriers d'industrie.

<sup>1490</sup> Annexe 82 B, C.

<sup>1491</sup> SAUVY A., op. cit.

<sup>1492</sup> POUCKET B., op. cit., p. 153.

accentuée après 1955, renforce la présence des fils et filles d'ouvriers ou d'employés modestes, tout du moins dans les premières années universitaires »<sup>1493</sup>. Mais ce phénomène n'est pas spécifique à la faculté des lettres de Bordeaux si nous suivons l'exposé de Didier Fischer : « *L'augmentation en part relative et en valeur absolue des étudiants issus du milieu ouvrier se constate dans chaque faculté. Mais c'est dans les facultés de lettres et de sciences qu'elle est la plus forte* »<sup>1494</sup>. On peut l'analyser comme une ouverture sociale de l'enseignement supérieur. Mais Didier Fischer n'y observe pas que cela. Il poursuit en effet : « *Cette progression, notamment en lettres, ne s'explique pas par des aptitudes littéraires particulièrement prononcées. Au contraire, pour eux, le handicap culturel est plus grand et représente souvent un obstacle de taille pour faire de bonnes études. C'est, en fait, le déclassement de la filière lettres [...] qui explique leur présence proportionnellement plus nombreuse : les familles des milieux aisés, qui ont souvent une meilleure connaissance du système scolaire et universitaire, poussent leurs enfants plutôt vers les études scientifiques, juridiques ou médicales* »<sup>1495</sup>. Dans un deuxième temps, se confirme la progression des étudiants issus des classes moyennes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, et cela ne déroge pas à ce qui se déroule à l'échelle nationale : « *A la fin des années cinquante, elles [les classes moyennes] constituaient désormais la majorité absolue des étudiants de l'Université française* »<sup>1496</sup>. Une surreprésentation des fonctionnaires est toujours présente, mais elle est moins forte - une augmentation de 5 points - que durant l'entre-deux-guerres - 16 points -<sup>1497</sup>. Si leur proportion reste stable, les catégories dites intermédiaires sont aussi, comme dans les autres établissements de l'enseignement supérieur français, importantes : cadres, enseignants, artisans, commerçants. Ainsi « *sans être réunies, les conditions d'une démocratisation de l'enseignement supérieur existeraient bien après la guerre. La croissance de l'enseignement secondaire, le besoin d'une main d'œuvre formée liée à la reconstruction du pays et au débit de l'expansion, la nécessité qui en découle d'un personnel d'encadrement plus nombreux nous font penser qu'une ouverture plus large de l'Université est tout autant une réalité qu'une nécessité. Cependant un certain nombre de facteurs freinent ce mouvement. Ils*

---

<sup>1493</sup> *Ibid.*, p 163.

<sup>1494</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., *op. cit.*, p. 30.

<sup>1495</sup> *Ibid.* Didier Fischer explique ainsi la part des étudiants issus de parents ouvriers dans les facultés des Sciences : « *Dans ces conditions, nous devrions en sciences constater un taux d'étudiants issus du milieu ouvrier inférieur à celui qu'il est en réalité. Le paradoxe n'est qu'apparent car les études scientifiques intrinsèquement nécessitent moins d'acquis culturels que les études littéraires. Le facteur social qui conditionne en partie la réussite joue donc moins* ».

<sup>1496</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>1497</sup> Annexe 82 B C.

*tiennent pour l'essentiel à la force d'inertie du système universitaire, à la résistance du corps professoral et l'absence d'une réelle politique universitaire »*<sup>1498</sup>. Si la Seconde Guerre mondiale ne se traduit pas par une modification profonde du recrutement social des étudiants, c'est moins le cas de la Première où s'observe un renforcement des étudiants dont le père est fonctionnaire et une diminution des étudiants enfants d'agriculteurs, artisans, employés, négociants. Dans un environnement où le nombre d'étudiants a chuté, ceux et celles qui peuvent continuer leurs études doivent probablement avoir des parents dont la régularité des revenus est assuré ce qui n'est pas le cas par exemple des agriculteurs partis combattre.

L'annexe 82 D qui privilégie une approche sexuée des catégories socio-professionnelles des pères des étudiants, permet d'observer une diversification des origines sociales. 61% des étudiantes - peu nombreuses avant 1914 - ont un père fonctionnaire ou employé alors que 33.45% des étudiants sont « seulement » dans ce cas. Les fils de négociants ou de professions libérales représentent 18.5% des étudiants. Durant l'entre-deux-guerres, ce dernier pourcentage décline alors que 50 % des pères des hommes qui suivent leur cursus à la faculté des lettres de Bordeaux sont fonctionnaires ou employés. Pour les étudiantes, une diversification probablement liée à l'augmentation des effectifs féminins, s'opère puisque les catégories précédemment évoquées sont passées de 61% à 36%. Après la Seconde Guerre mondiale, si pour les deux sexes dominant toujours comme fonction paternelle « fonctionnaires » ou « employés », l'émergence des enfants d'agriculteurs s'observent : 12 % des étudiants (contre 8% durant l'entre-deux-guerres), 9% des étudiantes (contre 3.2% de 1919 à 1939), mais c'est aussi les cas pour les ouvriers : 3.83% des étudiants (1% avant la Seconde Guerre mondiale), 2.7 % des étudiantes (0.8% avant 1939).

Si elle n'est pas spectaculaire, une démocratisation de l'origine sociale du milieu étudiant a bien lieu au sein de la faculté des lettres de Bordeaux et semble - car les comparaisons restent difficiles, soit parce que les statistiques nationales n'existent pas, soit parce qu'elles concernent l'Université en général, soit parce que les catégories sociales ne recourent pas forcément les mêmes réalités - s'observer dès le début du XXe siècle et non durant l'entre-deux-guerres. Néanmoins, pour toutes les étapes envisagées, la répartition des groupes sociaux au sein de la faculté des lettres de Bordeaux ne correspond pas à celle de la société et montre un inégal accès aux études supérieures. Ainsi Alfred Sauvy n'écrit-il pas en 1960 dans son article intitulé « L'origine sociale et géographique que des étudiants français » : « *connue et suivie depuis plusieurs années, la répartition des étudiants français selon leur origine sociale fait apparaître une inégalité considérable entre les diverses classes de la société* »<sup>1499</sup>.

---

<sup>1498</sup> *Ibid.*

<sup>1499</sup> SAUVY A., *op. cit.*

Didier Fischer rappelle que « *Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron* faisaient remarquer en 1964 qu'un fils de cadre supérieur avait quatre-vingts fois plus de chances d'entrer à l'Université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois plus qu'un fils d'ouvrier. Cette démocratisation de l'accès à l'Université reste donc bien relative »<sup>1500</sup>. Les deux phénomènes sont donc à prendre en compte pour l'accès à la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années 1960, et plus globalement à l'enseignement supérieur : « *la massification serait l'ennemie de la démocratisation. Pourtant force est de constater qu'en ce qui concerne le recrutement de l'enseignement la diversification sociale s'est accentuée dans les années 1960* »<sup>1501</sup>.

L'étude des origines sociales des étudiants peut être complétée par une approche des conditions de vie qui en découle à travers la présence de boursiers et les emplois occupés en parallèle des études. Les professeurs des différentes facultés mettent régulièrement en exergue les difficultés que peuvent rencontrer les étudiants au cours de leur scolarité. Ce phénomène est surtout souligné après la Première Guerre mondiale lorsque les effectifs s'accroissent, et plus particulièrement au cours des années trente avec la dépression qui touche l'ensemble du pays. Ainsi pour l'année université 1919-1920, « *l'Université ne s'est départie en rien de sa sollicitude pour les étudiants. Elle leur a témoigné tout l'intérêt qu'elle leur porte en particulier au moment de leur congrès international, M. le Recteur*<sup>1502</sup> *qui dirige avec tant de zèle, de prudence, [...] de cœur notre Université, a obtenu pour eux des subventions précises destinées à leur faciliter l'existence* »<sup>1503</sup>, cinq ans plus tard « *non moins grande est celle [misère] de nos étudiants de lettres. La vie qu'ils sont obligés de mener devient de plus en plus dure. Ce sont pour la plupart des boursiers. On a légèrement relevé les taux des bourses, [...] mais les mesures sont insuffisantes* »<sup>1504</sup>, et encore en 1926-1927, « *Nos étudiants eux-mêmes ont des ressources souvent très modestes qui leur interdisent soit l'achat de livres étrangers et même français soit un voyage d'études* »<sup>1505</sup>. Chaque faculté réitère ces constats. Pour la faculté des lettres, Georges Cirot précise en 1925-1926 : « *Je voudrais montrer maintenant un aspect moins brillant de notre vie universitaire. Il s'agit de la vie matérielle de nos étudiants en lettres. Imagine-t-on seulement ce qu'elle est ? [...] Les bourses d'Etat sont*

---

<sup>1500</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 29.

<sup>1501</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>1502</sup> Raymond Thamin.

<sup>1503</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, M Ferre (professeur à la faculté de médecine, médecine expérimentale), 1919-1920, p. 13.

<sup>1504</sup> *Ibid.*, Paul Courteault, 1925-1926.

<sup>1505</sup> *Ibid.*, André Ferradou, (professeur à la faculté de droit, histoire du droit), 1926-1927, p.28.

*réduites à peu de choses, comparées au prix de la vie. Le maximum en est de 4000 francs. Un étudiant ou une étudiante ne peut plus vivre et travailler avec cela [...] la vie est dure, soit. Il ne faut pas qu'elle devienne impossible aux jeunes gens qui se destinent à la carrière de l'enseignement [...] Des étudiants misérables, pour devenir des professeurs besogneux, non ! [...] Il y a des prêts d'honneur, mais ceux qui les contractent auront une dette, une hypothèque sur leur avenir [...] Je suis, comme doyen, en face de bien des situations navrantes et ce n'est pas sans inquiétude que je vois se débattre en ce moment cette jeunesse d'élite que hante la tristesse pécuniaire »<sup>1506</sup>. Ces constats pessimistes peuvent-ils être confirmés par l'exploitation des dossiers étudiants ? Joseph Pérez<sup>1507</sup> résume ainsi ses années étudiantes à Paris : « Je suis, si vous voulez, ce que l'on n'appelait pas à l'époque un fils de travailleur immigré. A l'époque ça ne s'appelait pas comme ça, mais en fait c'était ça. Il y a un livre un classique de Thibaudet vers 1930, La république des professeurs où il explique une scène qui se passe aux Jardins du Luxembourg. Il y a une sorte de dialogue, et un des intervenants dit à peu près cela : "il est midi, voilà les étudiants qui sortent, ceux-là qui sont bien habillés, ce sont les héritiers, ils viennent de la faculté de droit et de médecine. Les autres ils sont un peu plus empotés, ils sont mal habillés, ça ce sont les boursiers, ils étudient les lettres". Et bien finalement ce que Bourdieu résumera et retiendra avec "les héritiers" ce n'est pas si bête que ça. Et de ce point de vue, je ne suis pas un héritier »<sup>1508</sup>. Le portrait de la condition sociale de l'étudiant de la faculté des lettres de Bordeaux s'approche-t-il de cette description ?*

La mention « boursier » est renseignée sur 898 dossiers des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux (dont 40 sans références chronologiques), « non boursier » sur 382<sup>1509</sup>. Sont-ils boursiers d'Etat ou d'une municipalité ? boursiers de licence ? d'agrégation ? d'études ? de doctorat ? La rubrique « observation » de 165 dossiers de boursiers est complétée : « bourse d'Etat », « agrégé/d'agrégation », « boursier de la Ville », « boursier communal », « bourse pupille », « boursier colonial » sont les mentions les plus fréquentes. L'annotation suivante « a bénéficié d'une bourse d'un particulier souhaitant rester anonyme » peut être aussi relevée. Des références à des récipiendaires internationaux<sup>1510</sup> particulièrement étasuniennes

<sup>1506</sup> *Ibid.*, Georges Cirot, 1925-1926, p. 152.

<sup>1507</sup> Joseph Pérez, espagnol, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1956-1957, service militaire, assistant à nouveau en 1959, 1961 départ comme assistant pour le collège universitaire de Pau (université en 1971), retour à Bordeaux en 1967.

<sup>1508</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1509</sup> Annexe 83 A.

<sup>1510</sup> 1 « bourse de l'institut d'études slaves », une « bourse syrienne pour étudier en France ».

sont à observer : « boursière de l'université de Bordeaux pour les étudiants américains », « bourse américaine ». Quatre étudiants dont au moins une femme ont bénéficié du programme « Fulbright » qui « a été créé aux Etats-Unis en 1946 dans l'espoir que, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les échanges culturels contribueraient à asseoir durablement la paix. Grâce aux sommes récupérées de la vente des surplus militaires et à l'initiative de J. William Fulbright, qui souhaitait offrir "aux jeunes gens les plus méritants venus de différents pays la possibilité de se rencontrer pour une meilleure connaissance réciproque", le gouvernement américain a pu mettre en place ce programme d'échanges culturels et éducatifs avec les pays désireux d'y participer. Un protocole d'accord entre la France et les Etats-Unis, signé le 22 octobre 1948, a été à l'origine de la création de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels (Fulbright Commission) »<sup>1511</sup>. Gilles Marcel Cachin<sup>1512</sup> est boursier lorsqu'il étudie la philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux en 1890. Dans son dossier est notée la remarque suivante « fait du socialisme ». Daniel Essertier<sup>1513</sup> « étudiant boursier à la faculté des lettres de Bordeaux de 1908 à 1911, a suivi les cours de Richard et Ruysen, qui ont eu une certaine influence sur ses propres recherches »<sup>1514</sup>. Son dossier mentionne qu'il est orphelin. Aucune indication, enfin, n'est donnée pour 6614 dossiers : les étudiants sont-ils alors non boursiers ? y-a-t-il une omission de l'administration ? lors du dépouillement ? Il est donc difficile d'établir des proportions réelles et précises ; seules quelques constatations et suppositions peuvent être réalisées et avec beaucoup de précautions. Le nombre de boursiers augmente à la faculté des lettres de Bordeaux de la fin du XIXe siècle aux années 1960 passant de 200 à 302<sup>1515</sup>. Cette progression est, cependant, bien moins importante que celles des effectifs : peut-on y lire la traduction de la volonté de renouvellement des élites par les réformateurs de la Troisième République à la fin du XIXe siècle ? L'effort d'ouverture sociale est-il plus important aux moments des réformes de la Troisième République en faveur de l'enseignement supérieur ? L'apparition d'un « nouvel et véritable » étudiant est, effectivement, conjoint pour la fin du XIXe siècle de la création des bourses de licence en 1877, d'agrégation en 1880, d'études en 1886 qui sont alors surtout fondées pour les facultés des lettres et sciences. Ce système est complété en 1904<sup>1516</sup>. Comme le souligne Jean-François Condette, l'objectif des institutions

---

<sup>1511</sup> Site Fulbright commission <http://www.fulbright-france.org/gene/main.php?uni=1&base=112>.

<sup>1512</sup> Gilles Marcel Cachin (1869-1958), membre du parti ouvrier français, puis de la SFIO, puis du PCF. Mandats à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des députés de 1914 à 1932, de 1945 à 1958.

<sup>1513</sup> Daniel Essertier (1888-1931) auteur de Physiologie et sociologie. Essai de bibliographie critique en 1927.

<sup>1514</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 309-310.

<sup>1515</sup> Annexe 83 A.

<sup>1516</sup> Les conditions d'attribution des bourses de licence sont durcies.

universitaires peut sembler paradoxal : « *Il s'agit de donner un vrai public d'étudiants à ces facultés qui ne soient pas déjà salariés et donc peu présents dans les amphithéâtres, L'autre objectif, prioritaire, est de pré-recruter de futurs licenciés et agrégés qui deviendront enseignants du secondaire, alimentant ainsi la politique ambitieuse de requalification du personnel que souhaite le ministère. Les bourses sont ici une arme au service du recrutement d'enseignants. Dès lors, le système des bourses est constamment tiraillé entre son souci prioritaire de sélectionner par concours une élite scolaire et universitaire et sa volonté de tenir compte des critères sociaux et des revenus de la famille* »<sup>1517</sup>. Le système d'attribution des bourses est organisé selon un double processus : « *Les boursiers existent donc bien dans les facultés, élite sur-sélectionnée par le concours bien plus que par les critères sociaux même si ceux-ci sont aussi observés* »<sup>1518</sup>. Pour la faculté des lettres de Lille, les boursiers représentent 14.6% au maximum des effectifs avant la Première Guerre mondiale<sup>1519</sup>. Sur l'ensemble de la période, les boursiers de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1520</sup> sont plus nombreux que les boursières<sup>1521</sup>, mais une évolution intéressante s'observe par phase chronologique. Ainsi, 134 étudiantes bénéficient d'une bourse contre 109 étudiants durant l'entre-deux-guerres : c'est une autre façon d'observer l'arrivée importante des femmes dans les facultés. L'augmentation des boursières - multiplication par 7 - entre la période d'avant la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres est à l'image de celle des effectifs des étudiantes qui ont sextuplé. Peut-être bénéficient-elles aussi des modifications de 1925 qui mettent en place « *un dispositif plus égalitaire [...] permettant à tous les étudiants, qui ont le baccalauréat et des revenus inférieurs à un niveau donné, de prétendre à une bourse* »<sup>1522</sup>. Après 1945, une quasi-parité s'observe entre boursiers<sup>1523</sup> et boursières<sup>1524</sup> alors que les étudiantes représentent progressivement près de 60% des effectifs de la faculté des lettres de Bordeaux. Une explication possible se trouve peut-être dans le fait que les étudiantes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux sont issues de milieux sociaux plus favorisés que les étudiants<sup>1525</sup>. Ce constat, établi sur une longue durée, peut être tempéré par l'étude de cahiers comptables tenus manuellement par le service des bourses des facultés de lettres et de

---

<sup>1517</sup> CONDETTE Jean-François (dir), *Le coût des études. Modalités, acteurs et implications sociales (XVIe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2012, p. 34.

<sup>1518</sup> *Ibid.*

<sup>1519</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 134.

<sup>1520</sup> 511 dossiers.

<sup>1521</sup> 384 dossiers.

<sup>1522</sup> Informations empruntées à : CROUS LORRAINE <http://www.crous-lorraine.fr/bourses/un-peu-dhistoire/>

<sup>1523</sup> 151 dossiers.

<sup>1524</sup> 149 dossiers.

<sup>1525</sup> Deuxième partie. Chapitre 2. C. Les conditions de vie des étudiants 1 Les origines sociales. Annexe 82 B

sciences<sup>1526</sup>, situé au premier étage du « Palais des Facultés »<sup>1527</sup>, de l'année universitaire 1953-1954 à 1964-1965<sup>1528</sup>. Il en résulte que le nombre de boursiers ne cesse d'augmenter : de 265 en 1953-1954, ils passent à 892 onze ans plus tard. Ils ont donc presque quadruplé, mais les effectifs de la faculté des lettres ont dans le même temps été multipliés par dix. De plus, pour un temps court, les étudiantes forment la très grande majorité des boursiers. En cela ce phénomène correspond à la féminisation de la population étudiante littéraire. Chantal Thomas correspond à ce cas de figure : « *Ni élégante, ni ménagère : étudiante. J'en possédais la carte qui permettait d'aller au restaurant universitaire et au cinéma à tarif réduit. Surtout, j'avais une bourse. Grâce à cette bourse, je n'aurais pas de problèmes d'argent, l'argent resterait pour moi une donnée irréaliste* »<sup>1529</sup>. Enfin, les boursiers représentent, avec toutes les précautions d'usage liées aux statistiques des effectifs globaux, entre 15 et 18 % des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux. Ce pourcentage est inférieur à celui annoncé pour l'université française indiqué par Didier Fischer. Ce dernier a travaillé sur le numéro de la revue *Recherches universitaires* éditée par la MNEF qui réalise un numéro en 1964 consacré au « budget étudiant ». Entre autres conclusions, il fait ressortir de cette enquête que « 26% des étudiants percevaient une bourse et que près de 32% d'entre eux complétaient leurs revenus par un travail salarié. En tenant compte du facteur géographique, nous constatons que ces taux recouvrent des réalités très différentes : la part des boursiers est de 29.8 % en province, et seulement 17.7% à Paris, et celle des salariés de 25.5% et 42.6% »<sup>1530</sup>. Le public de la faculté des lettres de Bordeaux serait-il plus favorisé que dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur ?

A qui sont attribuées les bourses ? Sur les 898 dossiers d'étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux qui portent la mention « boursiers », 532 voient la catégorie socio-professionnelle renseignée. De la fin du XIXe siècle aux années 1960, 41.2 % des bénéficiaires ont un père fonctionnaire, 11.8% employé<sup>1531</sup>. La domination de ces deux catégories s'observe au sein de la faculté des lettres de Bordeaux particulièrement au cours de l'entre-deux-guerres respectivement 56,6 % et 7.7%. Cette répartition correspond à celle déterminée nationalement. Jean-François Condette apporte, pour la période précédant la Première Guerre

---

<sup>1526</sup> ABM Cahiers comptables, tenus manuellement par les facultés de lettres et de sciences jusqu'en 1960, puis par la seule faculté des lettres, permettant l'émargement de chaque étudiant lors du retrait de ses chèques de bourses d'Etat (un chèque par « terme »).

<sup>1527</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1528</sup> Annexe 83 B.

<sup>1529</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 145-146.

<sup>1530</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 263.

<sup>1531</sup> Annexe 83 A.

mondiale, une explication liée à la façon dont sont octroyées les aides à partir de la fin du XIXe siècle : « *L'examen des origines sociales des boursiers, à partir des registres conservés aux Archives nationales, montre une surreprésentation des « enfants du sérail » fils d'instituteurs, d'enseignants du secondaire et du supérieur ou d'administrateur de l'Instruction publique, les plus à même de saisir les attentes de ce type de concours et de disposer du capital culturel nécessaire à la réussite des épreuves. On note aussi l'importance des orphelins de père et des milieux de classes moyennes d'employés*<sup>1532</sup> ». Pour la faculté des lettres de Bordeaux, un changement s'opère après 1945 : les enfants d'employés correspondent désormais à 20 % des dossiers de bourses, ceux des artisans à 11.8 % comme pour les enseignants, ceux des agriculteurs à 10%<sup>1533</sup>. Même si la catégorie « fonctionnaires » domine encore, cette évolution assez nette illustre très probablement les modifications dans l'octroi des bourses d'abord en 1925, puis à partir des années 1950 le passage de l'attribution de bourses liée surtout au mérite à celle liée aux conditions de ressources. Le livret de l'étudiant 1967-1968 présente, ainsi, les conditions d'attribution des bourses : « *des bourses nationales peuvent être accordées dans les Facultés, Instituts d'Universités et Instituts de Facultés et dans les établissements supérieurs* »<sup>1534</sup>. Les pièces à fournir sont spécifiées, et entre autres, l'étudiant demandeur doit se munir d'« *un extrait du rôle de toutes les contributions payées par la famille et certifié exact et complet par le percepteur* », d'« *un certificat de salaire annuel (toutes indemnités comprises sauf les prestations familiales) pour chacun des salariés de la famille* », « *pour les agriculteurs, surface et régime de l'exploitation (propriétaire, fermier ou métayer), déclaration des récoltes, répartition des cultures (terres labourables, vignes, bois, prés, etc.) ; détail et valeur du cheptel vif et rapport annuel, Importance du matériel et de la main d'œuvre, pour les industriels, artisans, commerçants, attestations relatives au chiffre d'affaires annuel et au bénéfice [...] annuel réalisés au cours des trois dernières années ; un certificat indiquant le montant des allocations familiales et de salaire unique, d'allocations logement perçues au cours de l'année précédente* »<sup>1535</sup>. Existente aussi des bourses octroyées par les facultés académiques. La faculté des lettres peut ainsi accorder des « *bourses sur titres* » – bourses de licence<sup>1536</sup>, bourses de DES<sup>1537</sup>, bourses d'agrégation et de certificat d'aptitude au professorat de

---

<sup>1532</sup> CONDETTE J-F (dir). *Le coût des études... op.cit.*, p. 34.

<sup>1533</sup> Annexe 83 A.

<sup>1534</sup> *LE 1967-1968, op. cit.*, p. 978.

<sup>1535</sup> *Ibid.* p.979.

<sup>1536</sup> Arrêté ministériel du 16 mai 1949 modifié par arrêté du 12 mars 1956.

<sup>1537</sup> Décret du 13 juillet 1946 art.20.

l'enseignement du second degré<sup>1538</sup> - et des « *bourses de licence* »<sup>1539</sup> attribuées à l'issue du concours d'admission à l'École normale supérieure et des bourses de licences<sup>1540</sup>. Le premier cas de figure peut être illustré par Roger Navarri<sup>1541</sup> : « *J'étais toujours étudiant communiste en étant instituteur, je séparais ma vie en deux. J'étais instituteur communiste et étudiant communiste à Bordeaux, et là j'ai fini ma licence. J'ai ensuite, toujours en travaillant, passé le CAPES, en prenant je dois dire une année de congés, de congés sans solde, mais avec une bourse de CAPES* »<sup>1542</sup>. L'exonération totale ou partielle des droits d'inscription peut aussi être évoquée pour observer la prise en compte par les institutions universitaires des difficultés économiques des étudiants. A partir de l'année universitaire 1931-1932 jusqu'aux années 1960, le conseil de l'Université de Bordeaux consacre, chaque année, une de ses séances à une récapitulation des dispenses totales ou partielles des droits avec une présentation chiffrée du nombre d'étudiants bénéficiaires<sup>1543</sup>. Les dossiers d'étudiants montrent aussi des demandes d'exonérations parce que le père est mutilé de guerre.

Si la faculté des lettres de Bordeaux s'ouvre aux boursiers, qu'en est-il de l'emploi des étudiants pendant leurs études ? 1698 dossiers permettent de connaître les emplois qu'occupaient les étudiants inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux<sup>1544</sup>. Il est impossible de calculer une proportion par rapport aux effectifs totaux : la non mention d'un métier signifie-t-il absolument l'absence d'emploi ? Jean-François Condette montre qu'entre 1887 et 1914, les salariés constituent une catégorie très importante du public étudiant dans la faculté des lettres de Lille avec près de 40% des effectifs. De la fin du XIXe siècle aux années 1960 et quelle que soit la période prise en compte, un trait incontestable se distingue pour l'établissement universitaire bordelais : 94.5% des étudiants possèdent une fonction liée à l'éducation. 66.4% étaient soit instituteurs soit professeurs, 22% répétiteurs ou surveillants ;

---

<sup>1538</sup> Décret du 15 juin 1956 et décision ministérielle du 25 juillet 1961.

<sup>1539</sup> *LE 1967-1968*, op. cit., p. 981-982.

<sup>1540</sup> Décret du 13 juillet 1946, du 29 août 1946 modifié par les décrets des 17 mai 1949 et 31 août 1959, arrêté du 20 août 1960, du 22 juin 1966 et du 11 juillet 1966.

<sup>1541</sup> Roger Navarri, littérature, étudiant cours Pasteur, assistant en 1967, maître-assistant, maître de conférences en 1979.

<sup>1542</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1543</sup> Le décret du 22 novembre 1925 fixe les conditions dans lesquelles sont accordées les dispenses de droits universitaires (articles 1 et 2) pour les étudiants issus de familles nombreuses. La circulaire ministérielle du 2 février 1936, modifiée par le télégramme du 13 novembre 1944, fixe les conditions dans lesquelles sont accordées les gratuités totales ou partielles des droits d'inscription, celles-ci sont proportionnelles à l'effectif des étudiants.

<sup>1544</sup> Annexe 84 A.

une observation sexuée ne modifie pas la tendance<sup>1545</sup>. Ces catégories préparent sans doute des concours de la fonction publique, de l'enseignement, de l'inspection. Cette idée peut être confirmée par l'étude de 194 dossiers des étudiants qui indiquent l'exercice d'un emploi avant l'inscription à la faculté. A 96.4%, ils occupaient une fonction dans le domaine de l'éducation, 76, 3% étaient professeur ou instituteur. L'entrée à la faculté correspond bien à une volonté de perfectionnement. La répartition précédemment établie se retrouve au sein de la faculté des lettres lilloise avant 1914<sup>1546</sup>. Comme à Lille très probablement, « *le public étudiant de la faculté est donc varié. Les étudiants libres constituent l'élite bourgeoise de l'institution alors que les salariés représentent presque un étudiant sur deux. Les boursiers sont dans cet ensemble un élément d'appoint qui fournit souvent des étudiants brillants* »<sup>1547</sup>. Avant la Première Guerre mondiale si les professeurs dominent les fonctions occupées par les étudiants, une inversion s'observe après 1918, les instituteurs correspondant à la principale profession occupée. Le poids des enseignants du primaire et secondaire s'accroît durant l'entre-deux-guerres durant laquelle ils correspondent à 68.5 % des emplois contre 59.2 avant la Grande Guerre. Dans le même temps, la proportion de répétiteurs et surveillants passe de 30% avant 1914 à 19% après 1945. Bien d'autres cas de figure existent à l'image de Pierre Debord qui qualifie ses conditions de vie d'étudiant comme « *Pas extrêmement faciles...dans la mesure où ma famille était modeste. Ma mère m'a élevé seule et donc je me suis retrouvé assez vite obligé de trouver un moyen de subsistance en effectuant des petits boulots, par exemple guide touristique. Donc contrairement à une majorité de mes condisciples de l'époque qui étaient issus des classes relativement aisées, ce n'était pas mon cas* »<sup>1548</sup>. Les dossiers renseignés montrent, enfin, que les étudiants sont plus nombreux à occuper un emploi que les étudiantes, et ce, à une exception près, quelle que soit la période étudiée<sup>1549</sup>. La proportion d'étudiantes travaillant pendant leurs études s'accroît entre le début du XXe siècle et l'entre-deux-guerres. Néanmoins dans les dossiers renseignés, les étudiants occupant un emploi restent largement plus nombreux que les étudiantes : 64% des étudiants salariés sont des hommes après 1945<sup>1550</sup>. L'exception concerne la Seconde Guerre mondiale ce qui peut sembler détonner par rapport à la politique familiale du régime de Vichy.

---

<sup>1545</sup> Annexe 84 B.

<sup>1546</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, op. cit., p. 134.

<sup>1547</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>1548</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1549</sup> Annexe 84 C.

<sup>1550</sup> Annexe 84 C.

La description suivante de Bruno Poucet à propos des facultés lilloises peut convenir pour caractériser l'évolution de la population étudiante au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : « *Même si les milieux aisés ou de classes moyennes constituent la majorité des étudiants, boursiers et étudiants salariés témoignent d'une ouverture sociale réelle* »<sup>1551</sup>.

## 2. Le lieu de résidence des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux

L'observation du lieu de résidence des étudiants peut débuter par les indications données par les dossiers étudiants<sup>1552</sup>. De la fin du XIXe siècle aux années soixante, près de 91% des étudiants inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux, dont l'adresse est située en France, logent en Aquitaine. 79 % ont, de plus, un lieu de résidence en Gironde<sup>1553</sup>. Le poids de Bordeaux est considérable puisque 62.5 % des étudiants y habitent<sup>1554</sup>. Si on ajoute la périphérie de Bordeaux, c'est-à-dire les communes de Caudéran, Talence, Le Bouscat, Pessac, Mérignac et Bègles, le pourcentage de 70 % est atteint<sup>1555</sup>. La résidence des étudiants est donc, sans surprise, essentiellement bordelaise<sup>1556</sup>. Cette constatation est à mettre en relation avec le recrutement régional et local de la faculté des lettres de Bordeaux puisque 44% des étudiants inscrits sont nés en Aquitaine, un quart en Gironde, 15 % à Bordeaux- Caudéran<sup>1557</sup>. L'exploitation des dossiers ne permet pas de réaliser de correspondance entre l'adresse des parents et celle des étudiants. Cependant, dans la mesure où près de 52 % des étudiants ont des parents domiciliés en Gironde dont 34.7% à Bordeaux, on peut considérer qu'une partie

---

<sup>1551</sup> POUCKET Bruno (dir.), *Histoire de l'enseignement supérieur en Picardie...*, op.cit., p. 163.

<sup>1552</sup> Annexe 65 - 7 580 dossiers avec l'adresse des étudiants dont 6576 avec une adresse située en France.

<sup>1553</sup> Annexe 79 I.

<sup>1554</sup> 88.6 % des étudiants domiciliés en Gironde le sont dans l'agglomération bordelaise. Pour la faculté des lettres de Lille, Jean-François Condette utilise - tout en indiquant les limites de cette source - une enquête rectorale de février 1908 qui donne pour chaque étudiant la localisation de son logement. Celle-ci pose le constat suivant : « *Sur les 294 étudiants repris par l'enquête, 67 résident à Lille, soit 22.7 % du total ce qui montre une faculté bien enracinée dans sa ville. [...] Si l'on ajoute les étudiants résidant à Lille, ceux qui habitent dans les grandes villes du Nord et ceux qui viennent des autres localités du département du Nord (communes plus petites), on obtient le chiffre de 204 étudiants soit 69.3% du total. La faculté a donc bien un recrutement départemental fondamental* ». Le poids de Bordeaux est, donc, plus marqué que celui de Lille. CONDETTE J.F., *La Faculté...*, op. cit., p. 140-141.

<sup>1555</sup> Annexe 79 I.

<sup>1556</sup> L'exploitation des dossiers ne donne pas l'adresse précise des étudiants. Une localisation précise au sein de l'agglomération bordelaise par quartier ne peut donc pas être réalisée.

<sup>1557</sup> Annexe 79.

des étudiants bordelais devaient habiter chez leurs parents<sup>1558</sup>. Parmi les autres possibilités de logement, se trouve la location d'une chambre. A Lille avant 1914, si « *nombre d'étudiants n'ont pas besoin de louer une chambre car beaucoup sont en effet originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing et rentrent chez eux le soir. [...] ils sont cependant plusieurs centaines à devoir louer une chambre pour l'année scolaire* »<sup>1559</sup>. La décennie 1910 correspond, avec l'augmentation des effectifs au sein des facultés, à une prise de conscience en France des besoins des étudiants pour le logements. Ainsi, en 1919, est créé le « *premier foyer d'hébergement d'étudiants à Toulon* »<sup>1560</sup>. Le 7 juin 1920 fut fondé à Strasbourg le « *foyer universitaire* » géré sous l'autorité de l'Université : *Un grand immeuble de rapport ayant appartenu à la société d'assurance allemande Germania et situé dans les alentours immédiats du Palais universitaire fut acquis par l'université grâce à 50 000 F de crédits pris sur le fonds des jeux du pari mutuel. Il fut immédiatement baptisé Gallia, nom d'autant plus symbolique qu'il remplaçait celui de Germania. Les appartements de trois à huit pièces furent transformés, au fur et à mesure du départ des locataires, en chambres pour étudiants et étudiantes [...] Le Foyer fut progressivement en mesure d'accueillir 200 étudiants et 18 étudiantes en chambre individuelle. Une chambre coûtait 1 500 francs par an en 1924 (sans le charbon pour le fourneau de la chambre). Un restaurant privé, installé dans le même bâtiment, offrait deux repas par jour pour 150 francs par mois ou des repas par abonnement au tarif intéressant de 3 francs par repas : 165 petits déjeuners, 135 repas de midi, 90 repas du soir étaient servis quotidiennement. Les étudiants devaient se présenter à un horaire réservé (11h-14h30, 18h-23h) [...] La gestion du foyer, confiée aux étudiants par le Conseil d'Université, connut des vicissitudes liées au manque d'expérience ou à l'insouciance des jeunes gestionnaires* »<sup>1561</sup>. Raymond Thamin, Recteur de l'Académie de Bordeaux jusqu'en 1922, et nouveau Directeur de l'enseignement secondaire auprès du ministère de l'Instruction publique dresse un panorama de la situation matérielle des étudiants bordelais en 1923 tout en faisant écho aux enjeux de l'époque : « *Nous avons laissé entendre, à diverses reprises, que, quels qu'aient été les efforts et les progrès accomplis par notre Université, il restait, sur certains points, quelque chose à faire. Il reste à faire en particulier dans ce que nous devons aux étudiants, non à leur instruction, mais à leur vie matérielle. C'est un devoir de tutelle dont les universités ont pris récemment conscience, trop soucieuses, jusqu'ici, de respecter la susceptible indépendance de la jeunesse. Mais le besoin est venu, et la vie chère l'a rendu pressant. Bordeaux, comme cela arrive trop souvent, a eu une initiative, mais qu'il a laissé le*

<sup>1558</sup> Annexe 80.

<sup>1559</sup> CONDETTE J.-F. *La faculté...*, *op. cit.*, p. 195-196.

<sup>1560</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 190.

<sup>1561</sup> OLIVIER-UTARD F., *op. cit.*, p. 128-129.

soin à d'autres villes d'imiter et de poursuivre. Nous avons eu une maison d'étudiants, alors qu'aucune autre université n'en avait. On venait la voir de loin. Mais elle ne se compose que de douze chambres. C'était un type que le Conseil de l'Université avait créé, pour qu'il fût reproduit à Bordeaux. Et d'autres universités nous ont maintenant singulièrement devancés »<sup>1562</sup>. A partir de 1923-1924, dans les annuaires de l'Université de Bordeaux une rubrique intitulée « œuvres s'occupant du logement »<sup>1563</sup> apparaît néanmoins. Celles-ci se déclinent en cinq parties. La première est constituée par « l'office universitaire de logement et de renseignements » situé au numéro 16 de la place de la Bourse. Il a été « fondé en 1922 par "l'association du personnel enseignant de l'Université de Bordeaux" avec le concours de "l'Institut colonial de Bordeaux" et du "Bureau de tourisme du port" [...] La direction de l'Office visite les locaux offerts, retient (de préférence dans les milieux de la bonne bourgeoisie bordelaise), ceux qui lui paraissent répondre le mieux aux besoins des étudiants et étudiantes français et étrangers, discute les prix et répond à toutes les demandes écrites ou orales de renseignements qui lui sont adressées »<sup>1564</sup>. Il existe aussi une « maison des étudiants<sup>1565</sup> [...] comptant 12 chambres (sans la pension) réservées à des étudiants particulièrement dignes d'intérêt et louées à des prix très réduits (60 à 70 francs par mois suivant la chambre »<sup>1566</sup>. La demande doit être adressée au doyen de la faculté de droit qui est président du conseil de la surveillance de la maison des étudiants. Trois foyers sont aussi indiqués dans l'Annuaire : le « foyer de l'étudiante<sup>1567</sup> [...] qui assure le logement et la nourriture à 23 étudiantes au prix moyen de 225 francs par mois », un « foyer de famille pour les étudiantes<sup>1568</sup> [...] (prix : chambre avec pension, 165 francs par mois, adresser une demande à Mme Gounouilhou, 8 rue de Cheverus) »<sup>1569</sup>, et enfin un « foyer pour tous<sup>1570</sup> (pour les étudiants) [...] (de la Société des Foyers protestants)<sup>1571</sup> où les prix par mois sont de 60 à 100 francs pour la chambre seule (nourriture facultative en plus, environ 300 francs) »<sup>1572</sup>. On y observe, de façon récurrente, les préoccupations de prix et de « respectabilité », l'absence de mixité. Ce système perdure jusqu'au début des années trente,

<sup>1562</sup> Bordeaux, métropole du Sud-Ouest..., op. cit., p. 258-259.

<sup>1563</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1923-1924 p. 14.

<sup>1564</sup> Ibid. p. 14-15.

<sup>1565</sup> 1 rue du Commandant Arnoult Bordeaux.

<sup>1566</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1923-1924 p. 15.

<sup>1567</sup> 25 allée des Chartres, disparaît du livre en 1928-1929.

<sup>1568</sup> 16, rue Margaux Bordeaux.

<sup>1569</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1923-1924 p. 15.

<sup>1570</sup> 10 rue Voltaire Bordeaux.

<sup>1571</sup> Il devient un foyer des associations chrétiennes de jeunes gens en 1928.

<sup>1572</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1923-1924 p. 15.

et dans le livret de 1931-1932 apparaît une « *commission du logement de l'AG des étudiants* » qui « *enregistre les chambres à louer, les pensions signalées par les propriétaires ; elle donne à l'étudiant tous les renseignements désirables. Le livre des chambres et pensions est tenu à jour avec une rigoureuse exactitude* »<sup>1573</sup>. L'exploitation des dossiers des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux n'indique pas si la domiciliation correspond à un de ces foyers ni à une « *résidence universitaire* ». Depuis le milieu des années vingt, en effet, les projets de « *maison des étudiantes* » et de « *cité universitaire* » progressent à Bordeaux.

Le logement étudiant peut être, en effet, envisagé par le biais de l'aménagement, à Bordeaux au début des années trente, de deux « *résidences* » pour étudiants afin de faire face non seulement à l'augmentation des effectifs et leur féminisation, mais aussi à la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie. Le débat sur leur existence est, en effet, en France, constant depuis la Première Guerre mondiale. A Paris, face à l'afflux des étudiants de province et étrangers, « *des solutions qui s'imposaient déjà avant la guerre devaient être prises* »<sup>1574</sup> pour le logement. « *C'est pourquoi, sans attendre la fin des hostilités, un premier projet de cité jardin pour accueillir des étudiants à Sceaux avait été présenté en 1917 "au Recteur Liard et au Doyen Paul Appell, qui s'étaient particulièrement préoccupés de la question". Mais la poursuite des opérations militaires en avait empêché la réalisation. Dès 1919, un député des Basses-Alpes, André Honnorat, qui sera bientôt ministre de l'Instruction publique, reprenait ce projet. Il décidait de créer à Paris même une cité universitaire pour les étudiants de la province et de l'étranger [...] La Cité Universitaire et les pavillons qu'elle comprenait et qui étaient affectés respectivement aux étudiants des provinces françaises et des pays étrangers devinrent des fondations autonomes, tout en étant placés sous le contrôle de l'Université de Paris. Les sept premiers bâtiments furent édifiés à partir de 1923 par l'architecte Lucien Bechmann et ils furent inaugurés le 10 juillet 1925. Ils constituent la fondation Emile et Louis Deutsch de la Meurthe, dont les libéralités permirent la création de la Cité universitaire. Mais les constructions se poursuivront pendant plusieurs décennies. Au total une trentaine de pavillons français et étrangers seront construits boulevard Jourdan pour recevoir des étudiants de toutes origines. Pour administrer l'ensemble sous la tutelle de l'Université de Paris, le recteur Appell créa en 1925 la Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire de Paris* »<sup>1575</sup>. Didier Fischer ajoute à la catégorie des étudiants de province et étrangers celle des « *étudiants de revenus modestes* », et indique

---

<sup>1573</sup> *Ibid.*

<sup>1574</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 473.

<sup>1575</sup> *Ibid.*, 473-474.

qu'en « 1936, la première période de construction est close. Le marasme économique et l'Occupation ne permettent pas de poursuivre l'extension »<sup>1576</sup>. Lille dispose à partir de 1930 d'une cité qui « se compose en fait de deux maisons. La maison Georges Lyon, porte de Valenciennes, est réservée aux étudiants. [...] La maison des étudiantes, dite maison Georges Lefèvre, est ouverte depuis le premier novembre 1930 à l'extrémité du boulevard Louis XIV »<sup>1577</sup>. A la fin des années 1920, la correspondance entre le Recteur de l'Académie de Bordeaux, François Dumas, et le Ministre de l'Instruction Publique<sup>1578</sup> traduit la mise en place à Bordeaux de diverses actions dont le but est d'édifier une cité universitaire : « Par votre dépêche du 11 septembre dernier [1928], vous avez bien voulu me demander d'étudier l'organisation à Bordeaux d'une Cité Universitaire. J'ai immédiatement constitué une commission composée des doyens des facultés. Cette commission, chargée de recueillir tous les renseignements utiles pour la réalisation du projet, s'est réunie à plusieurs reprises au Rectorat et elle a décidé de vous soumettre le projet [...] qui répond à tous les besoins de l'Université de Bordeaux »<sup>1579</sup>. L'implication des institutions universitaires se traduit aussi dans les rapports annuels du Conseil de l'Université : « Le nouveau directeur de l'enseignement supérieur, homme d'énergie, [...] guidé par notre Recteur et accompagné des doyens [...] établit divers projets [...] notamment la création d'une cité universitaire réservée aux étudiants »<sup>1580</sup>. La construction est réalisée sur un terrain municipal comme l'indique le maire de Bordeaux Adrien Marquet<sup>1581</sup> « la ville de Bordeaux a fait donation, à son office d'habitations à bon marché<sup>1582</sup> du terrain de Budos, d'une valeur de 1.250.000 francs, sur lequel sera édifiée la cité universitaire »<sup>1583</sup>. En 1933, la fin des travaux engagés rue Budos, près de la barrière de Pessac sous la direction de l'architecte en chef de la ville Jacques d'Welles<sup>1584</sup> est envisagée : « La Cité Universitaire sera bientôt achevée rue de Budos. Construite par la ville de Bordeaux, elle sera gérée par l'Université »<sup>1585</sup>. La convention engagée entre l'Université, l'Office public d'habitations à bon marché en date du 30 juin 1932 pose les règles pour la « construction », l'« aménagement », le « fonctionnement » de la « cité

<sup>1576</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 558.

<sup>1577</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, op. cit., p. 316-317.

<sup>1578</sup> Pierre Marraud est ministre de l'Instruction publique de novembre 1928 à février 1930.

<sup>1579</sup> AN F17 14 493 Lettre du Recteur de l'Académie de Bordeaux adressé au Ministre de l'Instruction Publique datée du 27 octobre 1928.

<sup>1580</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op. cit., 1929-1930.

<sup>1581</sup> Adrien Marquet est maire de Bordeaux de 1925 à 1944.

<sup>1582</sup> 16 juin 1920 création de l'office public d'habitations à bon marché de la ville de Bordeaux OPHBM

<sup>1583</sup> AN F17 14 493 Lettre d'Adrien Marquet au ministre de l'Instruction publique en date du 3 mai 1931.

<sup>1584</sup> Annexe 85 B.

<sup>1585</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op. cit., 1932-1933, p.11.

*universitaire* »<sup>1586</sup>. S'inspirant de la Cité Universitaire parisienne et des modalités architecturales de l'époque - espaces aérés et hygiénisme -, les bâtiments sont divisés en pavillons de formes différentes. La Cité Universitaire de Bordeaux est ouverte le 1<sup>er</sup> février 1934. L'*Annuaire de l'Université de Bordeaux* peut se faire désormais l'écho de la réalisation : « *La Cité Universitaire des étudiants, rue de Budos, près du Tribunal militaire, est construite au point le plus élevé de la ville. Beaucoup d'air, de lumière et de calme. A 15 minutes à pied du centre de la ville, à 5 minutes par les trams. Cinq pavillons bien séparés entourent les jardins de la cité et comprennent : 270 chambres confortables et gaies<sup>1587</sup> ; des salles de douches et des salles de bains. Un pavillon central, le Foyer, contient : un vaste restaurant et un bar au rez-de-chaussée, une très belle salle des fêtes, des salles de lecture, de musique, de jeux, au premier ; deux grandes terrasses surmontant ce bâtiment dominant toute la ville et les environs ; une salle de culture physique avec portique et agrès divers, jeux de ping-pong etc., s'ouvre sur les jardins dans lesquels peuvent être pratiqués les sports de plein air (courses, cyclisme, tennis, etc.). La Direction, l'administration et l'assistant en médecine occupent un septième pavillon. Le huitième pavillon contient les services : concierge, téléphone, messageries, lingerie. Le restaurant est ouvert aux étudiants et aux universitaires ne logeant pas à la Cité. Pour tous renseignements et conditions s'adresser au directeur de la cité universitaire [...] en joignant un timbre pour la réponse<sup>1588</sup>. La description de l'ensemble peut être complétée par une note réalisée par M Brouste, chargé des rapports sur le fonctionnement de la cité et Directeur, à l'intention du Recteur<sup>1589</sup> en 1935 : « *Un sixième pavillon central, le foyer, comprend : un grand restaurant de 300 places [...] Rien n'est négligé dans l'installation pour donner aux étudiants le maximum de bien être (deux prises de courant avec lampes portatives et éclairage au plafond dans chaque chambre, chauffage central au mazout, eau courante chaude et froide, salles de douche dans tous les bâtiments etc.). Les étudiants logés à la cité universitaire ont un comité de fêtes et sports qui organise à la cité même, d'accord avec la direction, des bals, fêtes et matchs sportifs divers (tennis-ping-pong etc.)* »<sup>1590</sup>. Modernité, confort, espaces sportifs, convivialité, accessibilité au centre-ville où sont situées les Palais universitaires sont ainsi mis en avant comme cela était le cas pour la Cité Universitaire de Paris : « *Comme les pavillons édifiés par Lucien Bechmann, le régime des étudiants de la Cité Universitaire était conçu sur le modèle anglo-saxon. C'est ainsi que**

---

<sup>1586</sup> Annexe 85 B.

<sup>1587</sup> La maison Georges Lyon à Lille dispose de 200 chambres. CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, op. cit., p. 316.

<sup>1588</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1934 1935 p 16 17.

<sup>1589</sup> Adolphe Terracher.

<sup>1590</sup> AR non classé. Notice réalisée par le Directeur de la cité universitaire à monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux 1935.

le sport et la vie associative étaient encouragés de toute manière pour les résidents »<sup>1591</sup>. M Brouste, indique, qu'à son ouverture, la cité comptait 45 chambres dont l'ameublement est à la charge de l'Université. Un an plus tard, ce sont cent cinquante chambres<sup>1592</sup>, qualifiées par le gérant de « *chambres avec confort* »<sup>1593</sup>, qui sont à disposition des étudiants. Les occupants sont dénombrés pour les premiers mois d'occupation : de 28 pensionnaires en février 1934, on passe à 40 en octobre et « *les inscriptions reçues laissent prévoir 70 pensionnaires complets le 1<sup>er</sup> novembre et 130 pour le 15 (il est à remarquer que 70% sont des étudiants en médecine ou en P.C.B.)* »<sup>1594</sup>. La progression est aussi annuelle : ainsi durant l'année universitaire la moyenne de locataires est de 118, l'année suivante de 135, en 1936-1937 de 175, en 1937-1938 de 195<sup>1595</sup>. Le prix de la location est compris entre 590 et 700 Francs par mois pour l'année 1939-1940. Dès le départ, le fonctionnement de la cité a pour conséquence des difficultés financières clairement indiquées dans les rapports du directeur. Le déficit s'élèverait à 8000F en 1937. Sont mis en cause l'inflation générale et le peu de soutien des élus. Des conflits, malgré la convention de 1932, existent entre l'OPHBM et l'université : « *M le Recteur*<sup>1596</sup> rappelle le différend qui s'est élevé entre l'Office municipal d'habitations à bon marché et l'Université au sujet de la répartition entre l'Université et l'Office de certaines dépenses d'installation »<sup>1597</sup>. Le fronton de pelote basque est achevé au cours de l'année universitaire 1936-1937. Le directeur de la cité donne quelques indications sur l'atmosphère durant les premières années. Les rapports mentionnent avec fierté les bons résultats scolaires obtenus par les étudiants logés dans la cité - il s'agit d'indiquer que les conditions sont favorables au travail -, le pourcentage de 80% de réussite est ainsi donné. A l'occasion de l'organisation de bals, une certaine agitation est perceptible : M. Brouste, demande un peu plus de tranquillité. Si l'ambiance décrite semble bonne enfant, il n'hésite pas à critiquer les « *habitudes individualistes et l'humeur migratrice des étudiants* »<sup>1598</sup>, les bruits qualifiés de

---

<sup>1591</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 474.

<sup>1592</sup> Le chiffre de 270 annoncé dans l'annuaire de l'université est donc une donnée concernant la cité une fois son achèvement réalisé.

<sup>1593</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Rapport sur l'activité de la cité universitaire, 1935-1936

<sup>1594</sup> AR R 27 séance du 30 octobre 1934. En février 1934, 28 pensionnaires complets et 32 convives au restaurant, en mars 36 et 38, en avril 38 et 40, en mai 41 et 44, en juin 34 et 36, en juillet 18 et 24, en septembre 32 et 38, en octobre 40.

<sup>1595</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Rapport sur l'activité de la cité universitaire, 1936-1937, p.271, 1939-1940.

<sup>1596</sup> Adolphe Terracher.

<sup>1597</sup> AR R 27 séance du 30 octobre 1934.

<sup>1598</sup> *Ibid.*, 1934-1935.

« *tendancieux* » qui semblent courir sur la discipline de fer réglant la vie de la cité<sup>1599</sup>, le mécontentement de certains « *gamins de la première année de droit ignorants de tout et toujours prêts à la critique parce que c'est la première fois qu'on leur donne la possibilité de critiquer des choses auxquelles ils ne connaissent rien* »<sup>1600</sup>. La construction de la cité universitaire s'inscrit dans un mouvement national puisque la Cité Canot à Besançon sort de terre en 1932, la Cité des Arceaux à Montpellier en 1933. Il faut attendre 1940 pour la création de la Cité de Papus à Toulouse à partir de bâtiments déjà existants<sup>1601</sup>. Avec la fin de la « drôle de guerre » et l'avancée rapide des troupes allemandes durant le printemps 1940, les conséquences du conflit se ressentent de plus en plus fortement à Bordeaux : arrivée, dès avril, de réfugiés français, belges et hollandais. On compte, parmi les Français, des professeurs et étudiants du nord et de l'est du territoire. Ces derniers sont accueillis au sein de la Cité Universitaire rue de Budos. « 230 à 240 »<sup>1602</sup> chambres sont occupées lors du premier semestre de l'année 1940. Avec la défaite, les bâtiments de la Cité Universitaire sont occupés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1940 par les Allemands et devient le siège de la *Feldkommandantur* 529, autorité militaire de la région qui fait construire au milieu de la cour un blockhaus<sup>1603</sup>. La Cité de Budos est libérée le 25 août 1944, puis ensuite utilisée par les FFI : « *la Cité Universitaire est entièrement réquisitionnée au profit des troupes d'occupation, puis des Forces Françaises de l'Intérieur* » du deuxième semestre de 1940 au 28 septembre 1944<sup>1604</sup>. Elle a été pavoisée le 27 août<sup>1605</sup>.

Autre exemple de logement étudiant ou plutôt d'étudiantes, la Maison des étudiantes, rue Ligier à Bordeaux qui fonctionne à partir de novembre 1932. Les statuts sont déterminés dès 1925<sup>1606</sup>. Ils permettent d'observer que les « actionnaires » principaux en sont l'Université, l'Association Générale des étudiantes de l'Université de Bordeaux représentée par « *Madame*

---

<sup>1599</sup> *Ibid.*, 1936-1937.

<sup>1600</sup> *Ibid.*, 1939-1940.

<sup>1601</sup> La cité fut détruite par les Allemands en juillet 1944. Informations empruntées au site de Gérard Périé, auteur d'un Master 2 en histoire « loger les étudiants. Histoire des résidences universitaires toulousaines » sous la direction de Jacques Cantier et Caroline Berrera. <https://citesuniversitaires.wordpress.com/>

<sup>1602</sup> AN F17 14479 Rapport de l'Académie de Bordeaux « cité universitaire et maison des étudiantes » du 3 juillet demandé par circulaire ministérielle du 23 avril 1945.

<sup>1603</sup> Il est détruit au cours de la rénovation de l'ensemble dans les années 1990. La cité de Budos est toujours une « cité U » gérée par le CROUS de Bordeaux.

<sup>1604</sup> *Ibid.*

<sup>1605</sup> AR 370 Cité universitaire.

<sup>1606</sup> Annexe 85 A.

Madeleine Joubert<sup>1607</sup>, présidente de l'Association générale des étudiantes de l'université de Bordeaux, épouse assistée et autorisée de M Maurice Vèzes<sup>1608</sup>, Professeur à l'université de Bordeaux »<sup>1609</sup>, la ville de Bordeaux avec l'OPHBM, la Caisse d'épargne, des personnalités du commerce et de l'industrie. La « maison des étudiantes » s'installe rue Ligier et cours du Maréchal Pétain<sup>1610</sup> dans un bâtiment qui propose quatre-vingt chambres individuelles, puis à partir de 1934 quatre-vingt-seize grâce à l'annexe située dans un immeuble voisin. La présentation dans l'Annuaire insiste, comme pour la cité universitaire de Budos, sur le confort, l'hygiène, la convivialité : « *La Maison des étudiantes, 18-20 cours du Maréchal Pétain et 50 rue Ligier, situation unique à proximité des Facultés. Trois façades ensoleillées sur rue, quatre étages avec ascenseur, terrasse avec pergola et vue splendide sur la ville ; quatre-vingts chambres individuelles avec eau courante, chaude et froide, et chauffage central ; quatre salles de douche ; trois salles de bain ; une buanderie. Salle de travail, hall-salon, salle de restaurant. Prix de pension au mois (logement et nourriture) chambre sur rue, 500 francs, chambre sur cour 425 francs. Le restaurant coopératif est ouvert aux Etudiantes ne logeant pas dans la Maison des étudiantes. Pour tout renseignement complémentaire et inscription, écrire en joignant un timbre pour la réponse, à Madame la directrice de la maison des étudiantes qui enverra les feuilles d'inscription et le règlement intérieur de la maison* »<sup>1611</sup>. L'insistance dans la présentation des deux « résidences » universitaires sur l'existence d'espaces aérés et sur l'hygiène est peut-être la conséquence de la propagation parmi les étudiants de la tuberculose. Le coût de la location en pension complète augmente, entre 495 et 595 francs, pour l'année universitaire 1936-1937<sup>1612</sup>. Il faut compter, en effet, sur la présence d'une concierge, de deux cuisinières et de neuf femmes de chambre. Le travail n'est pas oublié : salles de travail, bibliothèque de 327 livres, mais aussi une bibliothèque qualifiée de « récréative » contenant 278 volumes. Les résultats aux examens sont là encore mis en exergue : le taux de réussite serait de 90 %. « *Le règlement intérieur [...] ferme, mais établi dans un esprit très large, oblige les jeunes filles à mener une vie extrêmement régulière indispensable à un travail sérieux* »<sup>1613</sup>. Malgré cette ambiance studieuse soulignée, un salon

---

<sup>1607</sup> Madeleine Vèzes née Joubert est un élément déterminant de l'Association générale des étudiantes créée en 1911 et est reconnue d'utilité publique en 1927.

<sup>1608</sup> Maurice Vèzes (1864-1935) est professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.

<sup>1609</sup> Annexe 85 A.

<sup>1610</sup> Annexe 85 A. Le cours du Maréchal Pétain est devenu le cours de la Libération.

<sup>1611</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux 1934 1935 p 17.

<sup>1612</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Rapport sur l'activité de la maison des étudiantes par Marcelle Barrad, 1936-1937.

<sup>1613</sup> *Ibid.*

pour recevoir « *amis et camarades étudiants* » existe aussi. Enfin, sur les 96 étudiantes que compte la « maison » durant l'année universitaire 1936-1937 puis 1937-1938, les plus nombreuses - près de 55 % - poursuivent des études médicales<sup>1614</sup> ; les étudiantes en lettres<sup>1615</sup> forment le deuxième groupe avec 30% de l'ensemble, ce qui correspond à la domination des facultés de médecine, pharmacie et lettres dans les effectifs des étudiantes<sup>1616</sup>. La Seconde Guerre mondiale modifie le fonctionnement de l'établissement. La Maison des étudiantes a, en effet, « *reçu, à partir d'avril, des étudiants étrangers, en mai et juin, au moment de l'exode, sur le demande M le Recteur, des membres de l'Institut, de la recherche scientifique, etc.* »<sup>1617</sup>. La « *grande maison* » de la maison des étudiantes « *a été réquisitionnée du 8 juillet 1940 au 9 septembre 1944* »<sup>1618</sup>, et seule l'annexe peut accueillir seize étudiantes pendant l'occupation jusqu'au 8 juillet 1944<sup>1619</sup>.

La réalisation de la Cité Universitaire, rue de Budos, et de la Maison des étudiantes, rue Ligier, participent à un mouvement national de préoccupation du logement des étudiants mais aussi des ouvriers. Didier Fischer le souligne en indiquant que « *le principe des cités universitaires n'est [...] pas récent. Il remonte aux années vingt où l'on a commencé à s'intéresser réellement au logement des étudiants les plus défavorisés. L'esprit est d'ailleurs assez proche de lui qui anime au même moment la réflexion sur le logement ouvrier. Les premières cités universitaires sont contemporaines des premières cités jardins* »<sup>1620</sup>. Il s'accompagne au cours des années 1930 d'une attention plus globale portant sur les conditions de vie des étudiants à travers la création par Jean Zay en 1936 d'un Comité Supérieur des œuvres en faveur de la Jeunesse Scolaire et Universitaire : « *Sa mission est de promouvoir la politique sociale en faveur des étudiants à l'université, de proposer les inscriptions budgétaires, de répartir les moyens correspondants et d'en contrôler l'utilisation. Il ne lui manque plus qu'un statut qui lui donne une forme juridique consacrée* »<sup>1621</sup>. Les réalisations bordelaises de l'entre-deux-guerres, comme celle par exemple de Montpellier, restent utilisées, après rénovation, de nos jours et, constituent les seules résidences universitaires de leur ville respective jusqu'aux années 1950.

---

<sup>1614</sup> 46 en 1936-1937, 54 en 1938-1939.

<sup>1615</sup> 26 en 1936-1937, 29 en 1938-1939.

<sup>1616</sup> Annexes 74 à 78.

<sup>1617</sup> *Ibid.*

<sup>1618</sup> AN F17 14479 Rapport de l'Académie de Bordeaux « cité universitaire et maison des étudiantes » du 3 juillet demandé par circulaire ministérielle du 23 avril 1945.

<sup>1619</sup> *Ibid.*

<sup>1620</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 284.

<sup>1621</sup> Informations empruntées à la brochure réalisée par le CROUS de Montpellier pour les 50 ans de la naissance des CROUS <http://www.crous-montpellier.fr/wp-content/uploads/sites/20/2014/07/50ans-def.pdf>

Après la Seconde Guerre mondiale, le contexte décrit par Didier Fischer est difficile pour le logement des étudiants dont le nombre s'accroît fortement à partir des années 1950 : « *Dans toutes les villes universitaires, la question est posée face à la conjonction de trois phénomènes : les destructions de la guerre, l'accroissement du nombre d'étudiants et le peu de places disponibles dans les cités universitaires. La presse nationale et régionale se fait le relais des inquiétudes auprès de ses lecteurs et leur demande de bien vouloir mettre des chambres à la disposition des étudiants [...]. En France, d'une manière générale, 14 % des étudiants sont logés dans les cités universitaires ou les maisons d'étudiants, 20 % le sont dans des chambres meublées de particulier et 3 % sont hébergés à l'hôtel. Il ne faut pas non plus craindre la vétusté et l'absence quelquefois totale de confort* »<sup>1622</sup>. Chantal Thomas témoigne de la recherche du logement pour une étudiante des années 1960 : « *S'il était vrai que l'étudiante habitait seule, dans sa chambre à soi, la question du logement n'était pas à négliger, pourtant c'est ce que je fis. J'avais loué, sans la visiter, une chambre très bien située, près du Jardin public. Au premier coup d'œil, cette chambre et sa propriétaire, dans un effet global, me firent horreur* »<sup>1623</sup>. Il lui fallut donc en trouver une autre : « *Dans les annonces de Sud-Ouest, j'ai trouvé exactement ce que je désirais. J'appelai. La chambre était libre. Elle coûtait soixante francs... La chambre était un peu obscure, mais sympathique, grande, peinte en bleu, décorée de papillons sur les murs. Il y avait un inconvénient : pour me rendre à la salle de bains, je devais traverser la chambre du propriétaire, un homme d'une trentaine d'année, timide. Il parlait en évitant de croiser les yeux de son interlocuteur. Une Martiniquaise, étudiante en médecine, avait loué la chambre à côté de celle qui m'était proposée. A ma question : "ce n'est pas gênant, ce détour", elle a répondu : "pas du tout. Le monsieur est discret. Il n'est jamais là dans la journée et le matin on ne le voit pas. Il est ou bien déjà levé ou bien caché sous ses couvertures". Elle m'a convaincue. Je me souciais moins de l'éventualité d'un voyeur que de la surveillance d'une bourgeoise. Et ma voisine était aussi jolie que sympathique. J'avais ma clef en poche, je pouvais entrer et sortir à ma guise. Alors seulement j'ai senti que ma vie d'étudiante commençait vraiment. Une étudiante de la rue Sainte-Catherine* »<sup>1624</sup>. Les observations précédentes de Didier Fischer se retrouvent à Bordeaux pour le domaine des résidences universitaires. Le procès-verbal du Conseil de l'Université précise, en effet, en septembre 1944 que, pour la Cité de Budos, « *les dégâts sont*

---

<sup>1622</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 36.

<sup>1623</sup> THOMAS C. op.cit., p. 138-139

<sup>1624</sup> *Ibid.*, p. 141-143

*moins importants qu'on aurait pu le supposer* »<sup>1625</sup>. En décembre 1944, est indiqué que de « *nouvelles chambres pourront être mises à la disposition des étudiants à la rentrée de janvier ce qui portera à 110 environ le nombre des chambres remises en état, mais pour les nouvelles chambres, on ne disposera ni de draps ni de couverture* »<sup>1626</sup>. Dès février 1945, le ton change et se fait plus pessimiste à la suite d'un état des lieux réalisé le 20 par le Recteur André Marchaud, un représentant de l'OPHBM et l'architecte Jacques Touzin : « *M le Recteur rend compte au conseil de la visite qu'il a faite à la cité universitaire avec les membres de la commission de la cité et ceux de la commission des bâtiments. De cette visite qui a causé à tous une impression pénible, il ressort qu'il est urgent de mettre à la tête de la cité un directeur pour préparer une bonne rentrée en octobre prochain. De grosses dépenses sont à prévoir tant pour les bâtiments que pour le matériel* »<sup>1627</sup>. Est ajouté que « *le directeur de l'office des HBM veut que l'université paie les travaux. Le conseil considère que l'on doit s'en tenir à l'application de la convention de 1936* »<sup>1628</sup>. Du 16 novembre 1944 au 15 juillet 1945, 120 chambres ont été occupées et « *trois pavillons ont pu seulement être remis en état et meublés[...]* La Cité Universitaire pourra être ouverte entièrement au 1<sup>er</sup> octobre prochain »<sup>1629</sup>. Le montant de la location des chambres ne cesse d'augmenter à la fin des années 1940 et au début des années cinquante<sup>1630</sup>. Lors de la séance du Conseil de l'Université du 13 octobre 1961 est évoqué un article du journal *Sud-Ouest* : « *Le conseil prend connaissance d'un article publié dans le journal Sud-Ouest du 11 octobre par un employé de la Cité Universitaire dans lequel il est écrit que "la Cité universitaire était longtemps restée dans un quasi abandon". Le Conseil se montre ému par cette affirmation absolument contraire à la vérité, il la trouve injuste et blessante à la fois. Il estime que le*

---

<sup>1625</sup> AR R 29 séance du 29 septembre 1944.

<sup>1626</sup> AR R 29 séance du 20 décembre 1944.

<sup>1627</sup> AR R 29 séance du 28 février 1955.

<sup>1628</sup> *Ibid.*

<sup>1629</sup> AN F17 14479 Rapport de l'Académie de Bordeaux « cité universitaire et maison des étudiantes » du 3 juillet demandé par circulaire ministérielle du 23 avril 1945. Par la maison des étudiantes, « *le matériel détruit par sabotage du fait de l'ennemi* » est le suivant : « *ascenseur et son moteur, monte-plats (très fortement endommagé), serrures bloquées, perte de clé (serrures Fichet ayant demandé de coûteuses réparations), chaudière du chauffage central, brûleur au mazout, très endommagés* ». ; suit une longue liste du « *matériel soustrait pas les Allemands* ».

<sup>1630</sup> Références annuelles dans les procès-verbaux des conseils de l'université. De plus, la séance du vendredi 24 juin 1955 mentionne un « *Incident survenu à la cité universitaire entre un étudiant grec et des étudiants nord africains. M le Recteur informe le conseil d'un incident survenu à la cité universitaire le dimanche 19 juin 1955 vers 14 heures incident au cours duquel un étudiant grec [...] a été attaqué et frappé dans sa chambre par plusieurs étudiants nord africains. Le conseil engage contre ces étudiants l'action disciplinaire* ». AR R 32.

*rédacteur de l'article est devenu indésirable, qu'il ne peut plus avoir la confiance de l'administration qui l'emploie en raison du jugement qu'il porte sur elle. De plus, ce jugement se dit inspiré par les employés de la cité et restaurant universitaire alors que ceux-ci ont affirmé, au contraire par écrit et individuellement, n'avoir jamais été consultés au préalable par l'auteur de l'article »<sup>1631</sup>. Quelle que soit la réalité de la situation, dès la fin des années quarante, la question du logement des étudiants est prise en compte à l'échelle nationale : « A la libération, la question du logement est si préoccupante qu'elle constitue une activité spécifique du Centre National des Œuvres universitaires. [...] Aussi la section logement du CNO a-t-elle développé une politique directe du logement étudiant, soit comme propriétaire, soit comme locataire, soit encore comme gérant d'immeuble. Un programme de construction est entamé à la fin des années quarante dont l'élément essentiel fut la résidence universitaire d'Antony. En province, 1600 chambres étaient en chantier dans les villes de Poitiers, Marseille, Alger, Grenoble et Rennes. A partir de 1951, sont édifiées les cités universitaires de Strasbourg et de Bullier (à Paris boulevard Saint Michel), de Nancy et de Lyon, tandis que de vastes agrandissements sont prévus pour Montpellier »<sup>1632</sup>. Didier Fischer poursuit : « Depuis la moitié des années cinquante, de vastes chantiers de cités universitaires, un peu partout en France, se sont ouverts. Certains, comme ceux de Toulouse, de Strasbourg ou encore d'Anthony sont même achevés avant les années soixante »<sup>1633</sup>. Les autorités universitaires de Bordeaux sont, par exemple, conviées à « l'inauguration de la faculté des Sciences et à la pose de la première pierre de la faculté de Droit et de la nouvelle cité universitaire de Dijon le 12 octobre 1957 »<sup>1634</sup>. A Bordeaux, le doyen de la faculté des lettres Yves Renouard met en exergue dès 1950 au sein du Conseil de l'Université les besoins dans ce domaine : « Le conseil entend la lecture d'un rapport en date du 8 mai 1950 par lequel M le Doyen de la faculté des lettres demande que soit examinée la question de la construction d'une nouvelle cité universitaire. La nécessité d'une telle construction est rendue de plus en plus impérieuse par l'accroissement constant du nombre d'étudiants qui fréquentent l'Université de Bordeaux et surtout par l'importance de l'effectif que l'Université est appelée à recevoir à très bref délai des territoires d'outre-mer et des pays étrangers d'outre atlantique »<sup>1635</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux, qui connaît, en effet, une forte augmentation de ses effectifs à la fin des années cinquante, semble à la tête du mouvement pour que soit prise en compte, avec les discussions liées à l'aménagement du campus, la*

---

<sup>1631</sup> AR R 34 séance du 13 octobre 1961.

<sup>1632</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 37.

<sup>1633</sup> *Ibid.*, p. 285. Toulouse 1855, Anthony 1956, Strasbourg 1957.

<sup>1634</sup> AR R 33 séance du 22 février 1957.

<sup>1635</sup> AR R 30 séance du 2 juin 1950.

création d'une nouvelle cité : « *Le conseil entend lecture d'une délibération de l'Assemblée de la faculté des lettres dont le texte est le suivant : "l'Assemblée décide à l'unanimité de demander au conseil de l'Université d'examiner de toute urgence le problème de la construction d'une nouvelle cité universitaire dont l'afflux d'étudiants étrangers et d'étudiants des territoires d'Outre-mer, et la construction de cités universitaires dans les universités voisines, rendent la solution positive rapide, d'une nécessité primordiale pour l'université de Bordeaux. Les excellentes dispositions de la municipalité de Bordeaux permettent de penser que cette construction pourrait être réalisée sans trop de délai". Le conseil confie à M le Recteur*<sup>1636</sup> *le soin de poursuivre ses négociations en vue de la réalisation de conditions favorables à l'exécution du projet* »<sup>1637</sup>. Les demandes sont prises en compte, et la construction des nouvelles cités, appelées désormais villages, sont entreprises. Néanmoins, les discussions mises en avant dans les procès-verbaux du Conseil de l'Université montrent que les différents partenaires des constructions semblent submerger par l'accroissement de la demande liée à une augmentation - on l'a observée - quasi exponentielle à partir de la fin des années cinquante du nombre des étudiants : « *M le Recteur présente ensuite, en le commentant le plan masse des réalisations et projets de constructions universitaires à Talence [...] Il explique les difficultés provisoires que rencontre le Restaurant Universitaire fonctionnant à Talence du fait que, faute de logements, beaucoup d'étudiants résident encore en ville et qu'ainsi les possibilités de cet Etablissement ne sont que très imparfaitement exploitées, d'où la nécessité d'envisager de loger à Talence, un nombre beaucoup plus important d'étudiants (5000 pour l'avenir) [...] M le Président Chaban-Delmas, très intéressé par cette idée, demande s'il ne serait pas possible de trouver sur Talence, un vaste terrain pour y financer la construction de logement HLM dont la gestion pourrait être confiée à l'Office des HLM et qui seraient réservés en priorité aux étudiants. Ce projet qui permettrait de retenir à Talence un nombre important d'étudiants et de ménages d'étudiants devrait porter sur 3 à 4 000 logements assortis de centres commerciaux* »<sup>1638</sup>. Dans la lignée des mesures prises par Jean Zay, puis à la Libération, sont aussi créés, en 1955, les CROUS<sup>1639</sup>. Ainsi son directeur intervient-il dans certaines séances du Conseil de

---

<sup>1636</sup> Emile Delage.

<sup>1637</sup> AR R 31 séance du 30 janvier 1951.

<sup>1638</sup> AR R 34 séance du vendredi 17 décembre 1962.

<sup>1639</sup> Extrait de la loi du 16 avril 1955 / Art. 5 (modifié par le décret n° 87-155 du 5 mars 1987). « Les centres régionaux des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire sont transformés en centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires. Ils sont constitués en établissements publics dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Les centres régionaux sont placés sous la tutelle du ministre de l'Education nationale et fonctionnent au siège de chaque académie. (...) Les centres régionaux des œuvres universitaires et

l'Université ; M Léger indique ainsi en janvier 1966 « *l'ouverture de 1 800 chambres nouvelles pour les étudiants* »<sup>1640</sup>. Les années 1960 sont cruciales pour Bordeaux. Sur le campus sont construits entre en 1961 et 1963 les bâtiments du village 1, en 1962 le village 2, en 1966 le village 4, en 1969 le village 5<sup>1641</sup>. Ainsi, en 1970, en plus de la Cité Universitaire de Budos qui compte toujours 275 chambres et la Maison des étudiantes, désormais baptisée « la Cité des étudiantes », avec 100 chambres, le domaine universitaire est désormais doté de cinq villages<sup>1642</sup> : le « *village de jeunes gens I* » près de la faculté des sciences comptent 722 chambres, le « *village de jeunes filles II* »<sup>1643</sup> entre les établissements de droit et de sciences 445 chambres, le « *village de jeunes gens III* » 900 chambres près de la faculté de droit, le « *village de jeunes filles IV* » 620 chambres près du stadium, le village V près de la bibliothèque et de la faculté des lettres<sup>1644</sup>. L'appellation de ces nouvelles cités universitaires est significative d'après Olivier Ratouis : « *les campus français forment un univers, expression d'une modernité, qui ne doit rien au campus américain. Sur ce plan, les dénominations des espaces sont particulièrement intéressantes. A Bordeaux, les bâtiments se nomment A, B, C, D, E, F, G, etc. ; les « villages » : 1,2,3, comme les restaurants universitaires : RU 1, RU 2... On est bien loin de l'urbanité ancienne et de ses rues aux noms dérivés des anciens propriétaires des terrains ou des activités locales, abstraction territoriale caractéristique du modernisme* »<sup>1645</sup>. Didier Fischer conclut sur l'idée qu'en « *1968, toutes les villes universitaires*<sup>1646</sup>, quand ce n'est pas sur les campus mêmes comme à Nanterre, ont leurs résidences pour loger une partie de leurs étudiants ; Cependant malgré un effort certain, il manque chaque année plusieurs milliers de chambres pour faire face aux

---

*scolaires sont chargés de gérer les services propres à satisfaire les besoins des étudiants et, par délégation du Centre national, de gérer les œuvres nationales situées dans leur circonscription géographique.* »  
<http://www.crous-montpellier.fr/wp-content/uploads/sites/20/2014/07/50ans-def.pdf>

<sup>1640</sup> AR R 35 séance du 14 janvier 1966.

<sup>1641</sup> Les renseignements concernant les dates de construction des résidences universitaires ont été pris auprès du service du patrimoine du CROUS de Bordeaux. Village 1 : 1961 pour les bâtiments C, D, E, 1962 pour les bâtiments A et G, 1962-1963 pour le bâtiment B. Ce service ne dispose d'aucun renseignement sur le village 3.

<sup>1642</sup> « *Depuis 1970 [...] le paysage du campus a beaucoup changé : aux deux restaurants et aux cinq villages universitaires se sont rajoutés un restaurant, plusieurs cafétérias, un village* ». CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 146.

<sup>1643</sup> Ce village possède 9 chambres situées au rez-de-chaussée aménagées pour accueillir des étudiants ou étudiantes handicapées.

<sup>1644</sup> Annexe 85.

<sup>1645</sup> RATOUIS O., *op.cit.*, p.124-125.

<sup>1646</sup> Cités universitaires : Montpellier Boutonnet de 1960 à 1965, Triolet en 1962, Colombière et Vert-Bois en 1968 ; Nîmes Voie Domitienne et Matisse en 1966 ; Perpignan Moulin à Vent à Perpignan en 1970.

besoins »<sup>1647</sup>. Et « si l'immense majorité des étudiants ne vit pas dans les cités universitaires, c'est tout de même ce mode de logement qui est l'objet de toutes les attentions du mouvement étudiant »<sup>1648</sup>. Ainsi, à Bordeaux, dans les années 1930 comme 1960 ont été édifiées des résidences universitaires témoins non seulement des évolutions et ruptures sociales, mais aussi architecturales de leur temps.

### 3. La santé des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux

Les conditions de vie des étudiants peuvent être observées par le biais de la santé, du régime alimentaire et du sport. Si les témoignages sont peu nombreux sur le premier point, les procès-verbaux des Conseils de l'Université de Bordeaux mentionnent, cependant, durant l'entre-deux-guerres, la tuberculose qui constitue un indice fondamental des conditions sanitaires des étudiants. Le doyen de la faculté de droit, Henri Vizioz indique le projet de création d'un « *centre antituberculeux à l'usage des étudiants* »<sup>1649</sup>. Il est précisé qu'en attendant sa réalisation, un « *service de prévention* »<sup>1650</sup> existe à l'hôpital Saint André. En France, en effet, « *dès les années vingt s'étaient multipliés, dans les villes universitaires, les dispensaires destinés aux étudiants* »<sup>1651</sup>. Pourtant, en 1936-1937, M Brouste qui réalise son rapport sur l'activité de la cité universitaire indique qu'il y a eu « *un nombre infime de malades* » - une méningite, deux rougeoles sans suite semble-t-il<sup>1652</sup> - pour certainement démontrer que la résidence est un espace privilégié. On a observé combien la présentation de la Cité Universitaire de Budos et de la maison des étudiantes insistait sur l'hygiène et l'aspect sain des lieux. Pour Didier Fischer, en effet, la tuberculose est un « *un fléau majeur [qui] guette les étudiants les plus fragiles [...]. Dès 1940, une recrudescence spectaculaire de la maladie dans la population française est constatée [...] La tuberculose n'est pas une maladie récente en milieu étudiant. Elle inquiétait déjà suffisamment les responsables étudiants dans l'entre-deux-guerres pour que ces derniers prennent l'initiative en 1923*<sup>1653</sup> de la construction

---

<sup>1647</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 285.

<sup>1648</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>1649</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Henri Vizioz, 1934-1935.

<sup>1650</sup> *Ibid.*

<sup>1651</sup> FISCHER Didier, « Les étudiants, la tuberculose et le sanatorium, de la Libération à la fin des années cinquante », *Revue historique* 1999/4 (n° 123), p. 811.

<sup>1652</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Rapport sur l'activité de la cité universitaire, 1936-1937, p.271.

<sup>1653</sup> Décision prise lors du congrès de l'UNEF à Clermont-Ferrand en mai 1923.

*d'un sanatorium chargé d'accueillir la "jeunesse des écoles" [...] le sanatorium étudiant de Saint-Hilaire-du-Touvet »*<sup>1654</sup>. Didier Fischer utilise le journal de l'AGE de Bordeaux de novembre 1924 qui rend compte de cette décision : « *Il faut aux étudiants tuberculeux une maison à eux ! Une maison où il mèneront leur cure dans une atmosphère morale qui en favorisera les résultats, où ils trouveront les ressources leur permettant de concilier avec leur état et son traitement la continuation au moins partielle de leurs études, où ils jouiront même de ce commerce si désirable des disciplines intellectuelles différentes dont l'organisation de la vie universitaire normale ne leur permet guère de bénéficier. Il y a plus : pour certains d'entre eux, les étudiants en médecine, le sanatorium en leur rendant la santé, leur donnera les moyens d'apprendre à la rendre à autrui ; il sera une école et un levier d'orientation professionnelle »*<sup>1655</sup>. Il faut, néanmoins, attendre 1933 pour l'ouverture du premier sanatorium étudiant à Saint-Hilaire-du-Touvet près de Grenoble dans le département de l'Isère. « *L'assistance médicale gratuite était accordée aux étudiants sans ressources affiliés à l'Union nationale des étudiantes de France »*<sup>1656</sup>. Françoise Olivier-Utard remarque dans le fonctionnement du sanatorium un nouvel exemple des inégalités hommes-femmes : « *L'esprit machiste fit cependant que les 180 lits furent réservés pendant longtemps aux seuls garçons alors qu'un tiers aurait dû être distribué aux jeunes filles »*<sup>1657</sup>. Durant la Seconde Guerre mondiale, les personnes touchées par la tuberculose sont de plus en plus nombreuses et « *les étudiants ne furent pas épargnés par ce fléau. Il semble même que le tribut payé fut plus lourd dans leurs rangs que dans le reste de la population française »*<sup>1658</sup>. Didier Fischer souligne aussi que ce sont les ravages de la tuberculose qui sont à l'origine non seulement de la multiplication des sanatoriums pour les étudiants<sup>1659</sup> à partir de 1942 jusqu'en 1950, mais aussi après la Seconde Guerre mondiale d'une « *véritable filière de soins adaptées à la spécificité étudiante »*<sup>1660</sup> : en 1946, création de la Direction de l'hygiène scolaire et universitaire, ouverture des centres de médecine préventive dans toutes les villes universitaires. Les procès-verbaux des séances du Conseil de l'Université de Bordeaux montrent que l'Université a accordé, de 1943 jusqu'en 1960, des subventions à « *la maison de postcure de Paris »*<sup>1661</sup>, à « *l'association générale des étudiants en sanatorium à Saint-*

<sup>1654</sup> FISCHER D., « les étudiants et l'université française... », *op.cit.*, p. 81-82.

<sup>1655</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op.cit.*, p. 813.

<sup>1656</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 134.

<sup>1657</sup> *Ibid.*

<sup>1658</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op.cit.*, p. 809

<sup>1659</sup> Ces sanatoriums peuvent être des sanatoriums de cure, mais aussi de pré-cure ou de postcure.

<sup>1660</sup> *Ibid.*

<sup>1661</sup> AR R 29 séance du 12 janvier 1943.

*Hilaire-du-Touvet* »<sup>1662</sup>. Le conseil de l'Université est aussi à l'origine de « *colis de Noël* » ; il est ainsi « *mis au courant des nombreuses lettres de remerciements écrites à M le Recteur par les étudiants de l'Université de Bordeaux en traitement dans des sanatoriums ou autres établissements de cure qui ont reçu le colis de Noël de l'Université* »<sup>1663</sup>. Ce type d'établissements possède un double rôle : « *il doit procurer les soins indispensables tout en permettant aux malades de poursuivre leurs études* »<sup>1664</sup>. Ainsi le conseil de l'Université de Bordeaux reçoit en février 1945 une « *demande pour les études et les bibliothèques du sanatorium des étudiants émanant du président de l'association "les étudiants au sanatorium" transmise par le Directeur du sanatorium des étudiants de France* »<sup>1665</sup>. La subvention de 3000 francs est accordée. « *La bibliothèque est [...] un enjeu de taille pour le développement des études dans les maisons de la fondation* »<sup>1666</sup>. En 1949, le Recteur de l'Académie de Bordeaux, André Marchaud, « *qui a fait une visite au sanatorium des étudiants au cours des grandes vacances propose qu'un service gratuit des publications de l'Université et des facultés soit assuré à l'association des étudiants* »<sup>1667</sup>. Une correspondance épistolaire entre le sanatorium d'Aire sur l'Adour, « *centre universitaire et scolaire de cure pour les non contagieux* » et la faculté des lettres de Bordeaux pour demander l'intervention des professeurs sous forme de conférences, mais aussi l'envoi de livres<sup>1668</sup>, participe au même ordre d'idée. Seuls trois dossiers étudiants<sup>1669</sup> de la faculté des lettres de Bordeaux ont une mention concernant un séjour dans un sanatorium : l'un pour une inscription durant l'entre-deux-guerres, deux pour le second vingtième siècle. L'un de ces étudiants demande le transfert de son dossier à Paris où les structures d'accompagnement sont plus développées. Didier Fischer le souligne : le séjour en sanatorium est « *source de graves angoisses qui s'expliquent par deux raisons essentielles. La première évidente : la cure est une rupture fondamentale dans la vie de tous ces jeunes. L'acceptation de la maladie ne va pas de soi ; à plus forte raison quand elle s'accompagne d'un véritable déracinement ; la seconde, peut-être la plus traumatisante, est le travail du deuil des projets professionnels qui débute dès les*

---

<sup>1662</sup> AR R 30 séance du 20 mai 1949.

<sup>1663</sup> AR R 31 séance du 8 février 1952. Ces colis sont individuels et remis par le comité régional des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire.

<sup>1664</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op.cit.*, p. 809.

<sup>1665</sup> AR R 29 séance du 28 février 1945.

<sup>1666</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op.cit.*, p. 819.

<sup>1667</sup> AR R 29 séance du 4 novembre 1949.

<sup>1668</sup> ABM, correspondance de 1950-1955.

<sup>1669</sup> Ce faible nombre n'est pas significatif (incertitude de l'exploitation, dossier incomplet...).

*premiers jours de l'hospitalisation* »<sup>1670</sup> même si les bibliothèques, la possibilité de s'inscrire à Grenoble existent. Les subventions du Conseil de l'Université de Bordeaux ne cessent cependant de décliner à la fin des années 1950 et disparaissent à partir de l'année universitaire 1959 -1960. En 1955, en effet, « *il n'y a plus de liste d'attente à l'entrée de la Fondation et tous les lits ne sont déjà plus occupés* »<sup>1671</sup>. Cependant le *livret de l'étudiant* de 1967-1968 indique toujours les centres de cure. Françoise Olivier-Utard montre qu'à Strasbourg « *la santé des étudiants fut l'objet de préoccupation constantes d'autant que la tuberculose et les séquelles de la guerre handicapèrent certains étudiants et faisaient planer sur tous une menace permanente* »<sup>1672</sup>. Les conséquences de la Première Guerre mondiale ne sont pas mesurables à Bordeaux : un seul dossier évoque le fait que l'étudiant soit mutilé. Les conditions de vie des étudiants peuvent aussi être étudiées par le biais de l'accès à la nourriture.

La mise en place d'une information pour le logement puis l'édification de la Cité Universitaire et de la Maison des étudiantes ont toujours été accompagnées de références aux repas, à leur prix et, parfois, à leur composition signe de l'importance de cet aspect aux yeux des étudiants. Une minute datée de février 1920 trouvée dans les archives du Rectorat de Bordeaux décrit « *la vie matérielle* » en indiquant non seulement que « *plusieurs œuvres universitaires s'occupent à Bordeaux de faciliter et d'améliorer la vie matérielle des étudiants* »<sup>1673</sup>, mais aussi que l'AGE « *vient d'ouvrir dans les locaux du n° 31 de la rue de Cursol, un restaurant pour les étudiants "A l'escuelle de Rabelais". Prix du repas 3 francs vin compris; 2.70 francs sans vin. Seuls les membres de l'association générale sont admis; cependant ils peuvent amener des invités pour lesquels le prix est porté à 3.25 francs* »<sup>1674</sup>. Le choix de l'enseigne du restaurant cherche à développer l'idée de convivialité que les étudiants des années 1950-1960 ont continué à trouver dans la « cafeteria » de l'UNEF et les cafés proches du « Palais des Facultés » comme le New-York ou le Régent - le midi autour d'un café -, mais aussi, place de la Victoire, à l'Oriental ou au Gaulois<sup>1675</sup>. Chantal Thomas, pour sa part, évoque aussi le Bar des Facultés : « *J'ai traversé le cours Pasteur et suis entrée dans le Bar des Facultés. Il était vers six heures du soir. J'ai éprouvé une sensation de couleur orange et de cris. Sur les murs des posters des équipes de football, d'autres héros. Tout cet*

---

<sup>1670</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op.cit.*, p. 816.

<sup>1671</sup> *Ibid.* p. 831.

<sup>1672</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 129.

<sup>1673</sup> AR non classée.

<sup>1674</sup> *Ibid.*

<sup>1675</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel.

*orange, ce bruit, ces sportifs ne me firent pas un excellent effet. [...] Les étudiants habitués du Bar des Facultés explosaient de bonne humeur. Ils étaient dans leur espace. [...] De là, on pouvait revenir à la table de départ, se lancer dans une partie de babyfoot, sortir des cartes, un journal, ou bien s'agglutiner au bar. C'était là où les voix montaient le plus haut. Le barman s'appelait Dany. [...] La suite était inaudible, couverte par des hurlements de rire. Quand j'ai pu à nouveau entendre, la politique locale, c'est-à-dire Chaban-Delmas, avait gagné sur le rire. [...] Jusqu'à ce que le football, moteur habituel de la conversation, reprenne le dessus. Exit Chaban-Delmas, grand joueur de rugby [...] Sans me sentir complètement chez moi au Bar des Facultés, j'y étais bien »<sup>1676</sup>. A Lille, le « premier restaurant universitaire, aménagé dans les locaux de la maison des étudiants »<sup>1677</sup> ouvre en 1922.*

Les créations de la Cité Universitaire et de la maison des étudiantes ont permis l'existence de réels lieux de restauration pour les étudiants bordelais à partir des années 1930. La Seconde Guerre mondiale représente un coup d'arrêt puisque la Cité de Budos et la Maison des étudiantes sont réquisitionnées par l'occupant. Le constat établi par Didier Fischer ne peut donc pas s'appliquer à Bordeaux : « *La malnutrition ne fut pourtant pas spécifiquement le lot des étudiants français. Cette jeunesse s'est nourrie pendant tout le conflit dans les restaurants universitaires. On y mangeait certes mal, mais on y mangeait tout de même* »<sup>1678</sup>. Cependant l'activité de restauration des deux résidences reprend en octobre 1944, et Didier Fischer énonce alors le paradoxe suivant : « *Lorsqu'au congrès de l'UNEF à Grenoble en 1946, le président demande à chaque AGE de faire le point sur la situation des restaurants, ce tour d'horizon s'annonce moins dramatique qu'on pouvait le craindre. Le prix moyen des repas reste très abordable. Il y a même des délégués pour trouver la qualité de la nourriture servie « très bonne » voire « excellente ». La situation étudiante apparaît dès lors bien paradoxale : les étudiants, qui bénéficient de structures particulières pour se nourrir, étaient ceux qui souffraient le plus de la tuberculose à la Libération* »<sup>1679</sup>. Malgré tout « *la nourriture est pour les étudiants une question préoccupante* »<sup>1680</sup>. Les procès-verbaux du Conseil de l'Université de Bordeaux montrent que le prix des repas comme celui des chambres universitaires ne cesse d'être relevé à la fin des années 1940, le rationnement perdurant jusqu'en 1949. La composition de l'offre est soulignée, par exemple, en novembre 1949 : « *pris des repas avec*

---

<sup>1676</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 167-170.

<sup>1677</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 316.

<sup>1678</sup> FISCHER D., « Les étudiants, la tuberculose... », *op. cit.*, p. 811.

<sup>1679</sup> *Ibid.*

<sup>1680</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*, p. 34.

*fourniture de pain au déjeuner et au dîner, du vin au déjeuner, 70 francs* »<sup>1681</sup>. A la fin des années 1960, les restaurants des deux premières résidences étudiantes fonctionnent toujours avec 264 places pour celui de la Cité Universitaire de Budos et 100 pour la Cité des Etudiantes. Mais Bordeaux s'est dotée, au cours des années 1950 pour faire face à l'afflux des étudiants, d'un troisième restaurant géré par le CROUS le « restaurant central » situé près de la place de la Victoire qui propose 1150 places<sup>1682</sup>. Deux autres établissements existent sur le domaine universitaire le « *restaurant de la première résidence universitaire (800 places)* » et le « *restaurant de la deuxième, troisième, quatrième résidence (1000 places)* »<sup>1683</sup>. Existente aussi deux restaurants agréées par le CROUS, celui du Bordeaux-Etudiants-Club avec 350 places, rue de Cursol, et celui du « foyer pour tous » avec 140 places, 10 rue Voltaire, tous deux héritiers de l'histoire des étudiants bordelais depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Le récurrent et éternel débat parmi les usagers d'une cuisine collective sur la qualité de la nourriture est-il aussi présent au sein de conseil de l'Université ? On pourrait presque le croire lors de l'intervention de Raymond Calas en janvier 1966 : « *M Léger expose ensuite les résultats du compte financier de l'exercice 1964 qui a présenté un léger boni. M le doyen de la faculté des sciences, sans critiquer, le régime alimentaire, exprime le vœu que l'on utilise ce boni à l'amélioration des menus. Ce vœu est adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Université* »<sup>1684</sup>.

La vie sportive, présente aussi dans les descriptions de la Cité Universitaire dans laquelle tout forme de convivialité est encouragée, est un autre élément à la fois de la sociabilité des étudiants et de leur santé. Marc Malherbe met en avant cette autre facette de la vie étudiante : « *Un autre aspect non négligeable des activités de l'étudiant bordelais (toutes disciplines confondues) est le sport. Ici encore il convient de souligner toute la part que prit la faculté de droit de Bordeaux dans le développement du sport universitaire. C'est au début du siècle, en 1903, que fut fondé le Bordeaux-étudiants-club (B.E.C.) qui s'installa [...] non loin de la faculté de droit* ». Cependant, c'est à l'initiative d'un étudiant de médecine, Paul Fournial<sup>1685</sup>, que naît en 1897 le Bordeaux Université Club ou BUC transformé en BEC en 1903 : celui-ci est donc le « *doyen des clubs universitaires français* »<sup>1686</sup>. Il dépend de l'A.G.E. Pour le

---

<sup>1681</sup> AR R 29 séance du 4 novembre 1949.

<sup>1682</sup> Paris possède quinze restaurants universitaires à la fin des années quarante.

<sup>1683</sup> LE 1967-1968, op.cit., p. 1029.

<sup>1684</sup> AR R 35 séance du 14 janvier 1966.

<sup>1685</sup> AR non classé et informations empruntées à site du BEC <http://anciensbec-bordeaux.fr/historique-2/>

<sup>1686</sup> informations empruntées à site du BEC <http://anciensbec-bordeaux.fr/historique-2/>

définir, les membres du Bec aiment à citer ce poème d'André Delage<sup>1687</sup>, étudiant au BEC en 1923 :

*« Ce que c'est que le BEC ? l'Idéal magnifique  
Qui veut dans un corps sain un esprit éclectique.  
Le BEC c'est un éphèbe au front lourd de lauriers  
Qui sait chanter les vers et vaincre un lévrier;  
C'est la fête du muscle au rythme des cithares.  
C'est Milon de Crotonne ..et c'est aussi Pindare.  
Le BEC c'est la gaité narguant les noirs destins.  
Un hymne glorieux au son des tambourins.  
C'est le flambeau sacré et c'est l'enthousiasme  
C'est la fine satire et jamais le sarcasme.  
Le BEC, mais c'est un peu notre pays natal  
Truculente Gascogne et son vin triomphal;  
C'est le beau fandango des idylles champêtres  
A l'ombre du fronton, le dimanche après vêpres.  
C'est le beau ciel de Pau par d'or catalan.  
C'est le calme de la Charente et ses pampres ardents.  
C'est les gars charpentés des côtes morbihanes  
Chantant pour s'étourdir des danses korriganes.  
C'est tout cela le BEC et quelque chose encore.  
Notre richesse, à nous, qui n'avons jamais d'or,  
Notre orgueilleux blason, balaféré, mais sans tâche,  
Le BEC, mes chers amis, pour nous c'est un panache »<sup>1688</sup>*

La première section créée fut celle du rugby et, en 1968, le BEC en compte quinze<sup>1689</sup>. Au cours des années 1930, il compte « cinq équipes de rugby, trois équipes de football, deux de hockey, huit de basket [...] et de brillantes sections de natation, de tennis, de pelote basque ainsi qu'une section féminine [...] les records français du triple saut et du 110 mètres haies appartiennent à des Bécistes : Rousset et Sempé<sup>1690</sup> »<sup>1691</sup>. La place des étudiants de la faculté

---

<sup>1687</sup> La faculté de l'étudiant André Delage n'est pas connue.

<sup>1688</sup> AR non classé et informations empruntées à site du BEC <http://anciensbec-bordeaux.fr/historique-2/>

<sup>1689</sup> Rugby, athlétisme, natation et waterpolo, football, pelote basque, tennis, hockey sur gazon, cyclisme, basket-ball, escrime, volley-ball, ski, hand-ball, judo, pentathlon moderne.

<sup>1690</sup> Gabriel Sempé (1901-1990) étudiant à la faculté de médecine, de nombreux titres. Il fut aussi sélectionné aux jeux olympiques. Roger Rousset détenteur du record de France en 1923.

<sup>1691</sup> AR non classée.

des lettres de Bordeaux est difficile à préciser. Le BEC est aussi connu pour ses canulars : les anciens n'hésitent pas à les narrer : « *Rencontre de rugby Université de Bordeaux contre Université d'Edimbourg programmée le 1 avril 1963 à Bergerac. Les protagonistes sont tous bécistes et étudiants bordelais, photos sur Sud-ouest de l'arrivée des écossais en kilt à l'aéroport de Mérignac, puis réception d'après match organisée par les édiles locaux au Château de Monbazillac discours franco-anglais... Le canular est dévoilé lors du banquet par les pseudo-écossais entonnant des chants gascons !* »<sup>1692</sup>. Le BEC n'est pas la seule association sportive universitaire. Est, en effet, créé au niveau national, en 1932, l'office sportif universitaire qui devient, en 1961, l'Association du sport scolaire et universitaire<sup>1693</sup>. Ces diverses entités s'appuient sur les équipements sportifs développés durant l'entre-deux-guerres avec l'ouverture en 1935 du stadium universitaire. Les infrastructures sportives ainsi établies donnent à l'Université bordelaise une place importante au niveau national. Ainsi Françoise Olivier-Utard transcrit la demande en 1937 du Strasbourg Etudiant club de créer un stade : « *Notre projet, facilement réalisable [...] demanderait un appui financier sérieux, permettant à Strasbourg de posséder un stade digne des deux mille étudiants français et étrangers, hôtes de notre ville, et digne de supporter la comparaison avec ceux de Dijon et Bordeaux* »<sup>1694</sup>. A la fin des années 1960, les installations sportives universitaires comprennent le stadium universitaire de 1935, et deux gymnases. Celui du cours Barbey date de février 1958, celui de la rue Pauline Kergomard de 1961.

Les conditions de vie des étudiants ont pu être abordées grâce à l'étude des origines sociales des étudiants de plus en plus diverses, de leur lieu de résidence essentiellement bordelais mais aux formes multiples, et par le biais de leur santé. Il reste, néanmoins, difficile de résumer la vie des étudiants de lettres en dehors du « Palais des facultés ».

De la fin du XIXe siècle aux années 1960, trois grandes mutations secouent l'univers universitaire et plus particulièrement celui de la faculté des lettres de Bordeaux : des étudiants et étudiantes de plus en plus nombreux et divers socialement. Bernard Guillemain, alors maître de conférence à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux fait part de ces bouleversements lors de la rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux le 18 novembre 1963 au Grand théâtre de Bordeaux : « *L'enseignement, enfin, n'a plus la même clientèle.*

---

<sup>1692</sup> informations empruntées à site du BEC <http://anciensbec-bordeaux.fr/historique-2/>

<sup>1693</sup> En 1975 l'ASSU devient l'UNSS.

<sup>1694</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 134

*Jusqu'à une époque récente, au-delà d'un degré élémentaire plus ou moins soigné, il n'a cherché à former qu'une élite [...]. Une statistique récente a révélé qu'en 1962-1963, l'enseignement du second degré a été distribué à 2 883 000 élèves et qu'il en accueille plus de 3 000 000 cette année. Les établissements d'enseignement supérieur ont été fréquentés par 309 000 étudiants dont 277 000 pour les Universités et ils en attendent 334 000 en 1963-1964. [...] A la hausse des effectifs a correspondu l'ouverture du recrutement : en dix ans la proportion des enfants de salariés agricoles de cultivateurs exploitants et d'ouvriers admis en classe de 6<sup>e</sup> a plus que doublé. N'est-il pas heureux, mesdames et messieurs, que les perfectionnements matériels soient liés à une immense promotion intellectuelle ? L'Université est donc tenue de faire face à des exigences neuves. C'est à elle d'abord qu'il revient de former les cadres nombreux et spécialisés que réclame la civilisation moderne, puisqu'elle reçoit dix fois plus d'étudiants que les grandes écoles »<sup>1695</sup>. Des attitudes communes se dégagent parmi les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux mais aussi beaucoup des différences. Ainsi peut-on reprendre l'analyse de Bruno Poucet à propos de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur de Picardie : « cette condition étudiante qui distinguait un "âge de classe" réservé à une élite sociale, sauf exceptions sévèrement sélectionnées, devient progressivement presque une "classe d'âge" au cours du second vingtième siècle par la massification des études supérieures. Ce que le monde étudiant a gagné en nombre, il l'a, du fait même de sa généralisation, perdu en spécificité pour devenir une "condition presque normale" mais temporaire de la jeunesse »<sup>1696</sup>.*

## **D - Regards réciproques entre étudiants et enseignants**

### **« bordelais »**

Les mesures de la Troisième République en faveur de l'enseignement supérieur de la fin des années 1870 au début des 1890 se traduisent par une forte augmentation du nombre des professeurs et des étudiants. De nouveaux rapports s'établissent donc entre les deux « corps » dont la composition a été profondément modifiée à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la création des maîtres de conférences d'un côté et l'apparition des boursiers de l'autre. C'est la teneur de l'allocution du ministre de l'Instruction Publique, René Goblet, lors de l'inauguration du « Palais des facultés » en 1886 : « *La situation s'est singulièrement*

---

<sup>1695</sup> AR, brochure rentrée solennelle de l'Université de Bordeaux 1963.

<sup>1696</sup> POUCKET B., *op.cit.*, p. 163.

*transformée. Nos facultés ne sont plus désertes ; nous ne sommes plus au temps où les chaires semblaient faites pour la curiosité d'un public étranger plutôt que pour l'instruction des étudiants [...] Elles ont aujourd'hui plus d'élèves que de simples auditeurs* »<sup>1697</sup>. Les commentaires qui accompagnent la création de l'Université de Bordeaux en 1896 montrent aussi les nouveaux rapports, les attentes réciproques qui s'instaurent progressivement entre professeurs et étudiants : « *Ces cérémonies inaugurales ne s'oublieront pas de sitôt. Nos jeunes élèves désiraient tous prendre part à ces fêtes et s'y montrer individuellement. Le nombre de nos étudiants était si considérable qu'il n'a pas été possible malheureusement de pouvoir les réunir tous dans un même local ce qui a eu pour conséquence la manifestation un peu bruyante des mécontents* »<sup>1698</sup>. Un an plus tard, l'observation de Barthélemy de Nabias, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, peut s'appliquer aux étudiants de la faculté des lettres : « *C'est à vous maintenant étudiants d'hier et étudiants d'aujourd'hui que nous confions l'honneur de notre faculté, son avenir est entre vos mains; Ne trompez pas notre attente* »<sup>1699</sup>. Et l'attente des réformateurs était forte. Quelles relations s'instaurent entre enseignants et professeurs dans le cadre d'un projet national de modernisation de l'enseignement supérieur ? Comment évoluent-elles avec la « massification » que connaît l'Université ?

## 1. De la distance respectueuse à l'estime

L'attente des réformateurs de la Troisième République était donc forte. Jean-François Condette évoque, en effet, « *l'habile plaidoyer pro domo [qui] repose en grande partie sur des réalités démontrées* » de Louis Liard, alors directeur de l'enseignement supérieur, qui aime à raconter son passage à la faculté des lettres de Bordeaux de 1874 à 1880 pour montrer *a contrario* l'ampleur de la tâche républicaine et ses résultats : « *Jamais je n'oublierai la mésaventure qui m'advint, il y a quinze ans à mes débuts [...] à Bordeaux. Suivant l'usage du lieu, je dus faire mon cours, le soir à 8 heures. L'hiver tout alla bien, les auditeurs étaient nombreux et semblaient attentifs. Au printemps, ils ne diminuèrent pas trop. Mais avec l'été reparaisait dans la rue la retraite militaire. Elle passait devant la faculté. A peine clairons et*

<sup>1697</sup> *Inauguration des Facultés...*, *op. cit.*, p. 31-32 Annexe 1.

<sup>1698</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Charles Blarez, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie, 1896-1897, p. 13-14.

<sup>1699</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Barthélémy de Nabias, doyen de la faculté de médecine et de pharmacie, 1897-1898, p.47.

*tambours raisonnaient-ils au loin, que l'auditoire sortait à la file, suivant la musique, et ne reparaisait plus* »<sup>1700</sup>. Il s'agissait bien de créer un univers propice à l'étude, à la recherche avec des maîtres érudits, novateurs et des étudiants « qui étudient ». Pas de trace pour la faculté des lettres de Bordeaux, d'un incident du type de celui qui frappe la faculté qui partage avec elle les locaux du Cours Pasteur pendant les années 1930. Le Commissaire central rapporte, en effet, en 1935, les faits suivants concernant la faculté des sciences : « *Une centaine d'étudiants se sont formés en monômes à la sortie de la faculté des sciences [...] en conspuant M Arribeau, professeur de chimie, qui n'avait pas fait son cours* »<sup>1701</sup>. Ainsi, comment peut-on étudier les liens qui se créent à partir de la fin du XIXe siècle entre enseignants et étudiants sans tomber dans les lieux communs, des poncifs ? Il y a bien un cadre plutôt strict qui court pendant près d'un siècle et qui règle la vie de la communauté de la faculté des lettres comme celle des autres facultés. Mais il n'en reste pas moins que l'enseignement et la recherche restent une question de contacts entre des individualités, de rencontre entre un enseignant et un groupe plus ou moins important. Il est donc difficile de trouver à la fois l'exhaustivité et la vérité. Quelques témoignages serviront pour tenter de saisir ponctuellement « l'air du temps » des rapports entre professeurs et étudiants au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

Lucette Brisseau, administrative, se souvient aujourd'hui encore du « *décorum* »<sup>1702</sup> qui accompagne l'organisation de certains cours en amphithéâtre dans le « Palais des Facultés ». Un « *huissier en queue de pie, pantalon rayé, grande chaîne autour du cou* » est chargé de « *faire entrer les étudiants* »<sup>1703</sup>. Si ce dispositif, qui perdure au sein de la faculté de droit dans les années 1970, semble avoir disparu avant 1968 cours Pasteur, il était encore de mise, d'après elle, jusqu'en 1965. Jean-Claude Chantre, étudiant en allemand de 1957 à 1962, se remémore aussi ce cérémonial à propos du professeur de langue et littérature françaises Pierre Flottes qu'il caractérise de « *professeur de faculté par excellence. A l'époque, il n'était pas rare que les cours commencent par un véritable cérémonial. En effet, des huissiers, portant une chaîne en or, attendaient en bas des amphithéâtres l'arrivée du professeur, puis l'annonçaient avec solennité. La présence des huissiers donnait une grande importance aux professeurs, leur conférant une aura de puissance mais les rendant terriblement*

---

<sup>1700</sup> CONDETTE Jean-François, « La naissance et le difficile développement des facultés des lettres en France au XIXe siècle (1808-1914) », dans POU CET B. *op.cit.*, p. 17.

<sup>1701</sup> ADG, série M / 1 M 605 mouvements et manifestations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet daté du 30 janvier 1935.

<sup>1702</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1703</sup> *Ibid.*

*impressionnants. Les étudiants n'osaient les approcher* »<sup>1704</sup>. Chantal Thomas témoigne dans ce sens avec son premier cours d'histoire de la philosophie : « *Le premier à entrer fut l'appariteur. Il était court et bedonnant. Le teint rouge brique. Il était habillé d'une jaquette noire et portait sur le ventre une chaîne à l'emblème de la faculté des lettres. Il a ouvert la porte brusquement et allumé l'électricité. Cette lumière soudaine avait quelque chose de violent. Pour le professeur aussi, semblait-il. Il est arrivé, les yeux clignotants, l'air mécontent d'avoir été arraché à son cabinet d'études. Nous nous sommes levés. Le professeur s'est avancé. [...] L'appariteur a pris le bras du professeur pour l'aider à monter sur l'estrade. Il a tapoté sur le micro et fait lui-même l'essai de voix [...] Il a chuchoté un mot au professeur qui, en réponse, a fait signe que non. Il a eu un geste du menton pour indiquer au bedonnant la direction à prendre. L'appariteur est sorti, plié et replié de modestie. [...] [Le professeur] a considéré le micro, l'a repoussé à sa droite et, après s'être raclé la gorge, mouché, a prononcé avec force un "Très honorés messieurs" qui nous a tous et toutes fait nous asseoir sur nos bancs* »<sup>1705</sup>. Pourtant Michel Mimiague, contemporain de Jean-Claude Chantre et Chantal Thomas, mais en sociologie, n'a pas de souvenir de la présence du ou des huissiers<sup>1706</sup>. Cet environnement imposant n'empêche pas, de la fin du XIXe siècle aux années 1960, des relations plus simples, apparemment harmonieuses, entre enseignants et étudiants. C'est ainsi que Jean Balde décrit la présence, cours Pasteur, de Jean Strowski : « *Quand M Strowski revint à Bordeaux*<sup>1707</sup> *c'était comme professeur à la faculté des lettres. [...] Nul professeur n'était plus dépouillé de tout pédantisme ! A ses étudiants, vers lesquels il se tournait avec le sourire de l'amitié, Fortunat Strowski donnait l'impression qu'il avait des secrets à leur découvrir. Son enseignement avait le charme d'une causerie pleine de vues fécondes et ingénieuses. De la séduisante et chevaleresque Pologne, il avait hérité le don de plaire. Il en avait gardé aussi la générosité, le désintéressement et l'idéalisme. Comment s'étonner, après cela, que l'historien du Sentiment religieux en France nous suggérât par son exemple de travailler avec ce que saint François de Sales appelle des "pensées généreuses et magnifiques" ? Et avec cette chaleur d'enthousiasme, tant d'équilibre, relevé d'une fine pointe de gaieté et même d'humour ! Il avait plus que nous-mêmes, malgré nos vingt ans, confiance dans la vie* »<sup>1708</sup>. L'expression « le sourire de l'amitié » n'est pas utilisée par hasard par l'écrivaine qui s'appuie, entre autres, sur l'accueil à son domicile de certains des étudiants

<sup>1704</sup> Entretien avec Jean-Claude Chantre réalisé par Sarah Godeau et Timothée Croisan-Cecina, le 6 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1705</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 150-151.

<sup>1706</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel.

<sup>1707</sup> Il y avait passé quelques années auparavant les épreuves orales de son baccalauréat.

<sup>1708</sup> BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve...*, *op.cit.* p. 185-186.

de ce professeur accaparé par l'étude scientifique des *Essais* de Montaigne : « *Par quel prodige trouvait-il le temps de nous accueillir avec tant d'affectueuse sollicitude, et de garder son esprit alerte et joyeux ? Toujours souriant, généreux de lui-même, ouvrant sa maison de la route de Toulouse à ses étudiants, il recevait avec une prédilection marquée les jeunes écrivains bordelais qui ébauchaient leurs premiers vers : Jean de la Ville de Mirmont, François Mauriac, Louis Gendreau, Louis et Martial Piéchaud, Olivier Hourcade... Dans son beau jardin, aux jours d'été, de ravissantes petites filles blondes jouaient au croquet ou se poursuivaient sous les arbres* »<sup>1709</sup>. François Mauriac, qui a étudié à la faculté des lettres de Bordeaux de 1904 à 1907, reçoit les conseils d'Albert Dufourcq, alors jeune professeur d'histoire<sup>1710</sup> : « *Sauf, dis-je à tout hasard, si à la rentrée mon travail m'oblige d'aller à Paris. Quel travail ? Ma thèse. Toi, une thèse ? Quelle thèse ? Mais je t'en ai parlé. Tu n'écoutes jamais quand je parle de mon travail. C'est sur la naissance du mouvement franciscain en France. Mon professeur, Albert Dufourcq, me l'a conseillé* »<sup>1711</sup>. Emmanuel Filhol écrit de Théodore Ruysen, professeur d'histoire de la philosophie en 1909 qu'il se caractérisait « *par une ouverture d'esprit, un sens humain de la proximité et de l'empathie avec ses étudiants : « [...] j'aimais l'enseignement et j'arrivai dans ma chaire résolu à faire de mes élèves des amis. Je conquis leur confiance dès la première heure en leur annonçant : "Je ne punis pas ; tant pis pour vous si vous travaillez mal". J'inaugurai le service des activités extra-scolaires, visites du musée, promenades en commun, excursions archéologiques. On savait aussi qu'on me trouvait chez moi le dimanche après-midi et qu'une tasse de thé accueillait les visiteurs ; bref, comme Michelet, je fis de l'école un foyer d'amitié ; j'en fus récompensé par la gentille docilité de mes élèves. Au cours de ma longue carrière, j'en ai rencontré plus d'un et reçu le témoignage émouvant de leur reconnaissance* »<sup>1712</sup>. Pierre-Paul Sagave<sup>1713</sup>, étudiant allemand, inscrit à la faculté des lettres

---

<sup>1709</sup> *Ibid.* p. 186-187.

<sup>1710</sup> Annexe 43.

<sup>1711</sup> MAURIAC François, *Un adolescent d'autrefois*, le cercle du nouveau livre, Imprimerie Oberthur, Rennes, 1969, p. 19. « *Cette thèse ne fut jamais qu'un projet auquel Mauriac « travaille » la dernière année qu'il passe à Bordeaux ; il y revient plus tard, mais d'une manière toute théorique, lorsque sa mère s'inquiète, après sa démission de l'Ecole des chartes, de ce qu'il va faire* ». MAURIAC François, *Œuvres romanesques et théâtrales complètes IV*, bibliothèque de la pléiade, Gallimard, 1985, p. 1482.

<sup>1712</sup> Théodore Ruysen, *Itinéraire spirituel. Histoire d'une conscience*, p. 30. Cité par FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>1713</sup> SAGAVE Pierre-Paul (1913-2006) Né en Allemagne. Après son *Abitur*, il se rend à Bordeaux où il étudie à la faculté des lettres de Bordeaux de 1931 à 1933 (licence de lettres classiques). En 1933, il devient lecteur allemand à l'université d'Aix-Marseille, et obtient la nationalité française. Il fait la guerre contre l'Allemagne,

de Bordeaux de 1931 à 1933 pour préparer une licence de lettres classiques souligne l'accueil chaleureux de Constant Pitrou et Fernand Chapouthier : « *Pour ces deux professeurs, j'avais sur moi des lettres d'introduction. Constant Pitrou [...] habitait face à l'église Saint-Michel et il me reçut avec une chaleur toute paternelle ; il me présenta même à ses disciples, une trentaine d'étudiants germanistes. Quant à Fernand Chapouthier, il m'accueillit chez ses parents qui me retinrent à dîner. Je me croyais dans un conte de fées. Le père, très disert, tenait, contigu à son appartement, un magasin d'accessoires pour bateaux à voile. Il y avait des cordages, des fanaux, des rouleaux de toile, des vergues, des ancres et filets de pêche, bref, un petit univers marin qui semblait appartenir à un autre âge. Son épouse, fille d'un capitaine au long cours, était pleine de charme et de finesse ; elle s'exprimait dans un français très élégant. Son fils, le professeur si érudit, me dit qu'il ne publiait jamais un texte sans l'avoir soumis au préalable à sa mère qui lui conseillait alors des corrections de style. Fernand Chapouthier [...] me fit l'honneur de son amitié* »<sup>1714</sup>. La construction de relations privilégiées et de confiance intellectuelle peut aussi être observée avec le discours de Charles Higounet pour le départ d'Yves Renouard à la Sorbonne en 1955 : « *Activité prodigieuse qui a su également grouper autour d'elle une véritable école, puisque cinq ou six de ses anciens élèves, aujourd'hui agrégés, préparent sous sa direction une thèse de doctorat* »<sup>1715</sup>. Une correspondance entre ces deux hommes en 1943 montre l'attachement d'Yves Renouard à la préparation de ses étudiants alors qu'il recherche un suppléant à Bordeaux parce qu'il est appelé pour quelques mois à Paris : « *Je viens d'être chargé d'une suppléance à Paris du 15 novembre au 15 février [...] Mon enseignement n'est pas encore assuré à Bordeaux [...] Accepteriez-vous de venir enseigner l'histoire du Moyen-âge à la faculté des lettres de Bordeaux ? Vous m'obligeriez en m'adressant à mon domicile [...] une assez prompte réponse, car je suis navré de voir mes étudiants sans enseignement depuis une semaine déjà, et je ne voudrais pas que la situation se prolongeât* »<sup>1716</sup>. Alors même que les cadres instaurés à la fin du XIXe siècle se font trop étroits au cours du second vingtième siècle et sont progressivement inadaptés à l'évolution de la société, la faculté des lettres de Bordeaux est encore traversée par des relations de confiance entre enseignants et étudiants. Philippe Roudié, étudiant en géographie puis enseignant au sein de la faculté des lettres de Bordeaux au cours des années 1960, souligne le rôle fondamental - une nouvelle fois - de Louis Papy, alors doyen : « *Un jour, le doyen Papy m'a dit : "il y a un sujet qui m'intéressait beaucoup,*

---

entre dans la résistance. Après la Seconde Guerre mondiale, il occupe plusieurs postes dont le chaire d'allemand à l'université d'Aix-Marseille, et est nommé en 1964 dans la nouvelle faculté de Paris X-Nanterre.

<sup>1714</sup> SAGAVE Pierre-Paul, « Un étudiant berlinois à Bordeaux (1931-1933).. », *op. cit.*, p. 387.

<sup>1715</sup> POUSSOU J-P. « La profonde amitié de deux très grands historiens.. », *La revue historique...op.cit.*, p. 86.

<sup>1716</sup> *Ibid.* p. 82-83. Lettre datée du 1<sup>er</sup> décembre 1943.

mais je n'ai pas le temps. Tout le monde s'occupe des vignes en bordelais, les agronomes, les juristes, les historiens, etc. Mais il n'a pas de géographie, alors allez-y !" C'est incroyable comment naissent les vocations ! C'était de sa part un signe de confiance, Alors je suis rentré dedans, je n'y connaissais rien »<sup>1717</sup>. Jean Dumas et Pierre Debord, qui connaissent le même parcours que Philippe Roudié au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, précisent pour le premier : « Je pense au professeur Dupeux, au professeur Etienne, en particulier. C'était un personnage, mais il m'a bien aidé. J'avais d'excellents rapports avec les professeurs »<sup>1718</sup>, pour le second : « Sur les professeurs, il y a des personnes qui ont marqué mes études : je pense à des gens comme Dupeux par exemple, qui a été professeur d'histoire contemporaine dans cette maison et dont le nom est bien connu des spécialistes d'histoire contemporaine. Dans cette maison, toujours, j'ai été l'élève de Rolland Etienne... de Robert Etienne, pardon, Rolland c'est son fils... (sourires). J'ai donc été l'élève de Robert Etienne qui a créé le centre de recherches sur l'Antiquité... En effet, j'ai eu un certain nombre de professeurs qui ont compté dans cette scolarité »<sup>1719</sup>. Chantal Thomas ne porte pas le même regard sur ses professeurs : « Le professeur de logique, lui, avait un esprit de destruction précisément appliqué à son auditoire. Sa seule façon d'entrer en scène filait des frissons. Encore jeune, maigre, la taille cambrée, il abordait l'assistance à la manière d'un torero son taureau. Après un tour de piste, il remplissait en un temps record le tableau noir de formules. Très vite par manque de place, il était obligé d'aligner ses équations genoux pliés, tordu, griffonnant dans un angle inférieur du tableau noir. Quand il menaçait d'effacer, nous le supplions qu'il nous donne encore du temps pour copier. Il faisait semblant de céder et puis de quelques coups d'éponge il effaçait. Affolement dans les rangs, panique parmi les étudiants-carbones »<sup>1720</sup>. Le sentiment est le même vis-à-vis du professeur d'histoire de la philosophie qui prononce le discours suivant lors de son premier cours : « Quant aux titres étrangers, pour la plupart allemands, il va sans dire, et encore mieux en le disant, que je les traduirai point. Ceux d'entre vous qui ont des difficultés avec cette langue, l'allemand, la langue philosophique par excellence, feraient mieux de quitter à l'instant l'amphithéâtre. Je n'ai pas l'intention de faire un cours sur Georg Wilhelm Friedrich Hegel à des étudiants qui ne

<sup>1717</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1718</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1719</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1720</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 164-165.

*comprennent point l'allemand. Je fais une pause, profitez-en pour vous en aller, les germanophobes. Cela en me dérange pas de parler devant un amphithéâtre vide. Je ne peux qu'y gagner en matière de malentendus* »<sup>1721</sup>.

Qu'en est-il de l'assiduité en cours, qui est difficile à mesurer, pour la faculté des lettres de Bordeaux ? Marc Malherbe expose la situation de la fin du XIXe siècle : « *Il faut admettre que ce mal n'était propre ni à Bordeaux, ni aux étudiants de droit : il était quasiment général. A la fin du XIXe siècle, toutes les facultés luttaienent contre l'absentéisme, et les littéraires ne faisaient pas mieux que les juristes. A preuve, cette aventure survenue en 1875 à Louis Liard* »<sup>1722</sup>. On remarquera que, durant les années 1890, le relevé des notes envoyé au Ministère de l'Instruction publique présente une colonne « assiduité »<sup>1723</sup> pour la préparation à la licence comme à l'agrégation, elles sont d'ailleurs plutôt élevées. Ce n'est que durant l'entre-deux-guerres, par un « *changement dans les méthodes d'enseignement et une complexité grandissante des matières juridiques* »<sup>1724</sup>, plus que par des méthodes coercitives, que le problème se résorbe progressivement à la faculté de droit de Bordeaux. Quarante ans après la mésaventure arrivée à Louis Liard, Jean-Claude Drouin, assistant dans le Palais des Facultés, ne note pas d'absentéisme particulier au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, même le samedi matin : « *J'étais, d'abord, spécialiste des cours de première année où les gens venaient quand même le samedi matin. Au début, avec Dupeux, on faisait cours le samedi matin, cours Pasteur. Même le samedi matin, il y avait du monde. Heureusement il y avait une pâtisserie de l'autre côté du cours Pasteur*<sup>1725</sup>. Dans les années 60-68, mes cours étaient suivis. Et les TD étaient suivis par la force des choses »<sup>1726</sup>. Michel Mimiague, pour sa part, n'a ni le souvenir d'appel en TD et encore moins en cours<sup>1727</sup>.

Les différents témoignages exposés ci-dessus montre l'existence de liens profonds qui se tissent entre enseignants et professeurs quelle que soit l'époque. Cependant, après la proximité et l'émulation intellectuelles, l'évaluation et ses conséquences, autre facette des regards réciproques, peuvent être envisagées. Guy Mergoïl au cœur d'une section - la

---

<sup>1721</sup> *Ibid.*, p. 152

<sup>1722</sup> M. Malherbe, *op. cit.*, p.190-191.

<sup>1723</sup> Annexe 61.

<sup>1724</sup> *Ibid.*

<sup>1725</sup> Jean-Claude Drouin fait ici référence à la célèbre pâtisserie Buck qui ferme à la fin des années 1980 après plus de trente ans d'existence. Lucette Brisseau l'évoque aussi autant pour le plaisir de chacun que pour l'organisation des réceptions au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>1726</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1727</sup> Entretien avec Michel Mimiague réalisé le 21 juillet 2016 par Elsa Clavel.

géographie - dans laquelle la convivialité n'est pas un vain mot, présente, met en avant, en effet, l'interrogation suivante : « *D'anciens étudiants m'ont depuis confirmé ce que je pressentais déjà : l'image d'un enseignant très sérieux, très (trop ?) sévère, mais juste et efficace. En fait, du moins en géographie, ces rapports étaient complexes, le plus souvent empreints de réserve, beaucoup plus détendus lors des sorties sur le terrain surtout les plus longues qui nous menaient vers les Pyrénées espagnols ou l'Auvergne. Là pendant huit jours, les barrières tombaient, mais le retour à la faculté pouvait engendrer des états d'âme : comme redevenir un juge rigoureux après tant de pique-niques, de veillées en chansons autour d'une guitare ?* »<sup>1728</sup>

## 2. L'évaluation chiffrée et commentée

« *Puis je passai ma licence : j'obtins 18/20 pour la dissertation. Le thème en était : "la pensée de la mort nous trompe car elle nous fait oublier vivre". J'en avais pris le contrepied pour déverser dans ces quelques pages tout ce que je savais de Pascal. Un zéro en grec me fit refuser à l'oral. Je fus repêché en octobre* »<sup>1729</sup>. Si l'on s'en tient au récit de François Mauriac concernant sa licence passée en 1906, les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux savent user de tout l'éventail possible de la notation. Jean Lacouture dans sa biographie de François Mauriac ajoute qu'en « *lui annonçant son succès, son professeur d'histoire qu'il l'aimait ajoutait dans un grand rire : "Dire que vous avez désormais le droit d'enseigner la géographie !"* »<sup>1730</sup>. L'exigence des professeurs peut être – partiellement - connue avec les relevés de notes concernant la préparation aux différents grades des années universitaires 1890-1891 à 1894-1895 envoyés au Ministère de l'Instruction publique<sup>1731</sup>. L'éventail des notes semble assez large. Lors de l'année universitaire 1890-1891, Marcel Cachin se révèle un étudiant de licence de philosophie assidu - 20/20 - obtenant des notes parmi les meilleures pour la composition française et la leçon avec... Marcel Mauss, étudiant libre, neveu d'Emile

---

<sup>1728</sup> Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>1729</sup> MAURIAC F., *Nouveaux mémoires intérieurs*, Flammarion, 1965, p. 233., p. 233.

<sup>1730</sup> LACOUTURE Jean, François Mauriac, I, *Le sondeur d'abîmes 1885-1933*, Paris, Le Seuil, Collection Points, 1980, p. 80.

<sup>1731</sup> Annexe 61 AN F17 4589 4591 Une analyse approfondie du nombre de devoirs et de la moyenne pourrait être réalisée.

Durkheim<sup>1732</sup>. Ce dernier est « *l'étudiant le plus célèbre de Durkheim [...] Un conseil de famille décida que Marcel, brillant élève au lycée d'Epinal, pouvait tenter sa chance dans l'enseignement, sur les traces de son oncle [...] A 18 ans, une fois son Baccalauréat en poche, il partit le rejoindre à Bordeaux, renonçant à préparer le concours de l'ENS, sans doute déconseillé par Durkheim qui n'y voyait qu'un détour inutile pour obtenir l'agrégation. En septembre 1890, Mauss s'inscrivit en licence de philosophie à la faculté des lettres où enseignait Durkheim depuis trois ans. Il suivit ses cours de science sociale [...] et de pédagogie* »<sup>1733</sup>. Quatre ans plus tard, Marcel Cachin et Marcel Mauss préparent désormais l'agrégation, un certain écart se creusant entre eux au profit du deuxième<sup>1734</sup>. Les enseignants traitent aussi bien des travaux écrits que des leçons orales. C'est ainsi que François Mauriac présente, dans cet exercice, Henri de la Ville de Mirmont en évoquant le fils de ce dernier Jean : « *Ce garçon bordelais s'asseyait sur les mêmes bancs que moi à la faculté [...] Jean de La Ville de Mirmont était le fils d'un latiniste fameux qui occupait une chaire à l'Université et qui, au conseil municipal, siégeait à gauche. Aux examens, cet homme éminent se divertissait à taquiner (avec gentillesse) les Abbés rougissants et les élèves des Jésuites par des questions insidieuses ; et je craignais que son fils Jean n'eût hérité de sa malice* »<sup>1735</sup>. Au-delà de l'évaluation chiffrée, les appréciations, qui peuvent être trouvées dans les rapports des doyens ou professeurs de toutes les facultés bordelaises, sont souvent extrêmement exigeantes. Au début des années 1920, Henri Vizioz de la faculté de droit est critique : « *Non seulement nos étudiants ne semblent plus se soucier de l'élégance, mais ils ne prennent même plus la peine d'écrire correctement [...] gaucherie dans l'art de l'exposition [...] dès qu'il faut s'évader des cadres tracés par leurs maîtres, ils se montrent gênés et souvent même impuissants [...] absence d'une culture classique*<sup>1736</sup> ». Les représentants des facultés des lettres et de médecine lui emboîtent le pas en adressant aux étudiants deux reproches principaux et chroniques. L'un concerne l'expression, « *beaucoup de thèses, même parmi les bonnes, sont mal écrites*<sup>1737</sup> », l'autre l'absence d'une « *culture classique* » qui permet à Paul Laumonier, professeur de littérature française, de se lancer dans une digression plus générale contre la réforme de la

<sup>1732</sup> Annexe 61.

<sup>1733</sup> BERA M., *op. cit.*, 2014, p 69.

<sup>1734</sup> Annexe 61. Marcel Mauss obtient l'agrégation de philosophie en 1895.

<sup>1735</sup> DE LA VILLE DE MIRMONT Jean, *Les dimanches de Jean Désert suivi de L'horizon chimérique et contes*, Paris, Editions La Table Ronde, 2013. Préface de François Mauriac, p. 9.

<sup>1736</sup> ADG *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Henri Vizioz, professeur à la faculté de droit, à, propos des prix attribués aux étudiants de la faculté de droit. Archives départementales, 1921-1922.

<sup>1737</sup> ADG *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Georges Dubreuil, professeur à la Faculté de Médecine, à, propos des prix attribués aux étudiants de la faculté de médecine et de pharmacie 1921-1922,. Archives départementales.

licence : « A d'honorables exceptions, elle n'est pas brillante, faute de culture fondamentale et par le fait d'une spécialisation prématurée et outrancière; elle le sera de moins en moins avec les programmes actuels de l'enseignement secondaire qui tarissent fatalement la section des humanistes classiques avec le système actuel du baccalauréat, les équivalences multipliées de ce diplôme, [...] le système actuel de nos licences ès-lettres par certificats échelonnés, abaissant le niveau des agrégations du secondaire et par suite du personnel de nos lycées, enfin le système regrettable des nominations du personnel des collèges et des petits lycées qui permet à n'importe qui d'enseigner n'importe quoi. Vraiment l'augmentation des effectifs cache mal une faiblesse foncière que seule ferait disparaître une réforme profonde et immédiate des régimes de 1920 et de 1926 [...]. Et je n'en veux pour preuve que ces lignes si justes de M. le Doyen Ferron<sup>1738</sup> "nos étudiants nous arrivent avec une culture secondaire très insuffisante ; ils ne savent ni composer, ni écrire, ont un dédain marqué pour l'orthographe et des connaissances historiques plus que vagues" »<sup>1739</sup>. Cette impression de baisse de niveau est accentuée par l'affluence des étudiants dans les années 1930 ainsi que le souligne André Darbon, doyen de la faculté des lettres : « Nous constatons que beaucoup de jeunes gens nous arrivent sans préparation suffisante, et sans vocation particulière. Ils font des études ternes et réussissent aux examens qu'après un stage trop long [...] Nous avons aussi, heureusement d'excellents sujets [...] Mais la masse nous inquiète : quel usage fera-t-elle des diplômes obtenus ? Jusqu'ici aucun organe régulateur ne modère le flot et ne proportionne le volume aux besoins de l'enseignement public »<sup>1740</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle les résultats du baccalauréat sont jugés trop bons, le jugement reste sévère : « La proportion des éléments de valeur aux éléments médiocres paraît de même inchangée. A côté d'une élite dont les succès aux concours prouvent le niveau intellectuel élevé (tant à la faculté des Sciences, qu'à la faculté des lettres, des résultats très satisfaisants ont été acquis aux agrégations et aux certificats d'aptitude à l'enseignement dans les collèges), la masse des étudiants subit encore le lourd handicap des années de guerre et ne se rend qu'imparfaitement compte de l'effort nécessaire. Les statistiques des examens sont éloquentes : à la faculté des lettres par exemple sur 1724 candidats aux différents certificats de licence, 639 seulement ont pu être admis. Il semble néanmoins qu'un redressement soit en cours »<sup>1741</sup>. Quelques expressions mélioratives ont pu être observées dans ces appréciations, mais elles concernent toujours une minorité d'étudiants. Henri Vizioz, par exemple, en même temps qu'il critique le niveau général écrit : « L'examen attentif des travaux accomplis par

<sup>1738</sup> Doyen de la faculté de droit.

<sup>1739</sup> ABM, *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Paul Laumonier, 1929-1930.

<sup>1740</sup> Compte-rendu des travaux ... de la faculté des lettres – Rapport A. Darbon – 1936-1937 (page 200).

<sup>1741</sup> ADG *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., 1944- 1945.

*l'élite de nos étudiants permet [...] d'apprécier la valeur de cette élite [...] de mesurer l'influence exercée par les enseignements qu'elle reçoit [...] l'impression qui se dégage [...] est réconfortante [...] qui dément tout au moins en qui concerne nos facultés, certains pronostics pessimistes sur l'avenir de l'intelligence française comme aussi certaines conclusions hâtives su l'utilitarisme excessif, l'indifférence scientifique voire le laisser aller de la génération d'après-guerre »<sup>1742</sup>. Une décennie plus tard, André Labat semble vouloir modérer les propos de ces collègues : « Les jeunes ne sont pas inférieurs à leurs aînés, ils sont différents simplement »<sup>1743</sup>. Ainsi, de façon récurrente, les autorités universitaires montrent qu'il y a toujours des très bons éléments qui s'améliorent, mais la « masse » est jugée plutôt moyenne, voire « médiocre », pour utiliser les termes de l'époque. Chantal Thomas traduit la persistance de propos condescendants d'un professeur au cours des années 1960 qui, de plus, nie la présence des étudiantes dans son auditoire : « Alors que nous étions encore hébétés à force de nous appliquer à transcrire correctement, il a affirmé qu'il n'avait aucune estime pour les faibles têtes tout juste susceptibles de répéter. Il n'avait pas besoin de perroquets. "Je vous dirais donc, messieurs, pour conclure et vous donner quelque chose à méditer : l'érudition consiste à connaître une foule de choses inutiles, c'est-à-dire des choses qui en soi n'ont ni valeur ni intérêt, si ce n'est d'en avoir connaissance. Un philosophe pense par lui-même. Ceux qui ne sont pas à la hauteur de cette autonomie du Geist feraient mieux d'aller se faire pendre ailleurs". Il a esquissé un sourire de mépris auquel a répondu un imperceptible affaissement de nos jeunes corps dispersés sur les travées de bois »<sup>1744</sup>. Elle poursuit avec son incompréhension devant les annotations inscrites sur ces copies : « Dans la marge de mes copies, écrites au stylo-bille rouge, d'une main rapide, les notations du professeur étaient : "à justifier, à développer, discutable, superficiel, obscur, pourquoi ?..." Cette main n'était pas celle de l'antique bonhomme chargé de nous transmettre la philosophie de Hegel, c'est-à-dire la philosophie du Tout. La main était jeune, celle d'une secrétaire. Une fois, la main avait tracé de son écriture impatiente : "aller plus loin". D'accord, mais où ? »<sup>1745</sup>. Ces constats largement sévères, et qui rentrent peut-être dans une sorte de rituel récurrent et répétitif propres aux institutions scolaires, sont tempérés par les récompenses que reçoivent les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.*

---

<sup>1742</sup> ADG *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Henri Vizioz, professeur à la faculté de droit, à, propos des prix attribués aux étudiants de la faculté de droit. Archives départementales, 1921-1922.

<sup>1743</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, André Labat, professeur à la faculté de médecine, 1935-1935.

<sup>1744</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 153.

<sup>1745</sup> *Ibid.*, p. 191

Aux étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux sont attribuées, pour la qualité de leur travail, des récompenses proposées par des organismes ou des particuliers allant de la simple médaille à une somme d'argent. Si jusqu'en 1925, deux types de prix sont décernés, les années suivantes connaissent une diversification et une multiplication des distinctions possibles. Les prix reçus de la part de la Société des Amis de l'Université de Bordeaux font partie, pour la période étudiée, des plus anciens. Dans une lettre datée du 15 mai 1893, le président de Société des Amis de l'Université de Bordeaux exprime au Recteur Henri-Auguste Couat ses intentions : « *Nous avons l'honneur de vous faire savoir que, dans sa séance du 2 mai dernier, le conseil d'administration de la Société des Amis de l'Université de Bordeaux a mis à la disposition du conseil de la faculté des lettres une somme de 200 francs pour être employée, ainsi qu'il le jugera convenable, en prix et en médailles à décerner aux élèves des cours de lettres. La société aurait voulu pouvoir manifester d'une façon plus libérale l'intérêt qu'elle porte au développement des facultés dans notre académie* »<sup>1746</sup>. Après un vote au sein du conseil de la faculté et avec l'accord du Ministère de l'Instruction publique, les prix peuvent être attribués après le choix établi par la faculté : « *La Société des Amis de l'Université de Bordeaux a décidé, en 1893, d'offrir annuellement à la faculté des lettres une somme de 200 francs, pour être répartie en prix ; la faculté a accepté cette générosité et a délibéré que ces prix seraient donnés, sous forme d'ouvrages, aux deux élèves admis avec les meilleures notes aux examens d'une licence ès-lettres quelconque. De plus la Société des Amis de l'Université offre à chacun des lauréats une médaille d'argent frappée aux frais de la Société* »<sup>1747</sup>. De plus, « *Les amis de l'université sanctionnent par anticipation le choix des lauréats* »<sup>1748</sup>. La somme d'argent de 200 francs, partagée en deux prix de 100 francs distribués sous forme de livres, est remise de façon certaine jusqu'en 1900. De 1900 à 1906, aucun renseignement n'a été trouvé. En 1906, Société des Amis de l'Université de Bordeaux ne distribue plus que des médailles d'argent et de bronze. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, quatre médailles sont octroyées : deux d'argent et deux en bronze par année. Cette société était alors en proie à des difficultés financières. Jusqu'en 1926, il n'existe à nouveau aucune trace de prix décernés par la Société des Amis de l'Université de Bordeaux. En 1927, pourtant, le rapport du doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux nous indique qu'un étudiant en lettres s'est vu remettre le prix de 1000 francs par celle-ci. Le prix d'un même montant est renouvelé l'année suivante pour un

---

<sup>1746</sup> ADG Série T Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux (par J. Clemens et B. Thomas -1978) liasse n° 1.

<sup>1747</sup> ABM, Annuaire de l'Université de Bordeaux, 1896-1897, p. 172.

<sup>1748</sup> ADG Série T Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux (par J. Clemens et B. Thomas -1978) liasse n° 1 ; Lettre du président de la société des amis de l'université au doyen de la faculté des lettres, 9 mars 1897.

étudiant en allemand. Toujours décerné en 1928, 1929 et 1930 - mais d'une valeur moindre - il semble avoir cessé, par la suite, d'être distribué.

Des particuliers peuvent aussi décider d'offrir une certaine somme à un étudiant pour récompenser ses mérites. C'est le cas de Pierre Imbart de la Tour qui est professeur d'histoire de la faculté des lettres de Bordeaux de 1885 à 1910. Il explique sa démarche dans une lettre du 29 juin 1898 adressée au doyen Paul Stapfer : « *Je suis heureux de pouvoir mettre à la disposition de la faculté une somme de 100 francs destinée à donner un prix aux étudiants d'histoire. Je compte assurer cette somme pour l'avenir. Le prix ainsi fondé serait décerné, chaque année le 25 novembre, soit à un étudiant en licence, soit à un étudiant d'agrégation par les professeurs d'histoire et géographie réunis. Toutefois, la commission aurait la possibilité de réserver le prix s'il ne trouvait pas d'élève digne d'une récompense. Le prix lui-même consistera en un don de livres d'histoire, ou de cartes ou d'ouvrages de géographie au choix du lauréat. Je prie la faculté d'agréer cette donation à une preuve des sentiments qui m'unissent à elle et à mes étudiants d'histoire* »<sup>1749</sup>. Ce prix, d'un montant toujours égal à 100 francs, a été décerné au moins jusqu'en 1935, soit plus de dix ans après la mort de son fondateur. Comme l'avait suggéré Pierre Imbart de la Tour, il ne fut pas attribué certaines années. Suivant son exemple, des particuliers s'engagent. De 1928 à 1932, Roger Cruse d'une famille de négociant en vins<sup>1750</sup> offre un prix de 1 000 francs pour l'encouragement à l'étude de la littérature française,. Un anonyme propose 500 francs en 1935 pour un étudiant arabe. Souvent, en effet, les particuliers imposent la discipline dans laquelle ils souhaitent voir récompenser un étudiant. A partir de 1928, les récompenses et distinctions toujours destinées à un seul étudiant ou étudiante se multiplient et sont régulièrement attribuées. Le comité de rapprochement franco-espagnol, l'union de l'université, de l'industrie et du commerce, l'association radiophonique de la « Côte d'argent », l'Institut colonial, pour ne citer que les plus importants, offrent des prix variant de 500 à 1 000 francs, témoignant de l'intérêt que dégage la faculté des lettres de Bordeaux ainsi que de l'ouverture qui la caractérise. Ainsi, l'Annuaire de l'année universitaire 1930-1931 indique les « prix et médailles » reçus : « *Chaque année, la faculté attribue des prix et des médailles aux étudiants qui se sont distingués par leur travail et leur succès. Outre le prix Imbart de la Tour, il a été attribué en 1930 : 1 prix de mille francs à un étudiant d'espagnol ; 1 prix de mille francs à un étudiant d'anglais ; 1 prix de cinq cents francs à un étudiant de grec ; 1 prix de mille francs à un étudiants de français ; 1 prix de deux cents francs à un étudiant s'étant distingué dans l'étude*

---

<sup>1749</sup> ADG Série T Inventaire des archives de la faculté des sciences et des lettres de Bordeaux (par J. Clemens et B. Thomas -1978) liasse n° 1.

<sup>1750</sup> Roger Cruse a publié en 1929 *l'hypertrophie de l'Etat* préfacé par Léon Duguit doyen de la faculté de droit.

*des questions coloniales* »<sup>1751</sup>. Ces différents prix et récompenses apportent reconnaissance et certainement soulagement financier aux étudiants ou étudiantes lauréats. Ils sont aussi le symbole de la volonté de mettre en avant le mérite des étudiants comme le souhaitaient les républicains de la fin du XIXe siècle.

### **3. Les affaires disciplinaires : la faculté des lettres de Bordeaux exemplaire ?**

Les rapports et les procès-verbaux du Conseil de l'Université de Bordeaux comme ceux du commissariat central montrent l'existence de plusieurs affaires concernant les étudiants des quatre facultés qui requièrent des mesures disciplinaires. Les causes en sont multiples, principalement des fraudes aux examens, mais aussi des actions en ville. Quelle est la place de la faculté des lettres de Bordeaux parmi ses affaires disciplinaires ?

Le Conseil de l'Université se penche de la fin du XIXe siècle à 1967 sur des affaires de fraudes concernant le baccalauréat - ainsi en 1896 Emile Durkheim détecte, à cause de la teneur des copies, deux candidats ayant plagié un manuel - mais aussi les examens des études supérieures. La procédure devant le Conseil de l'Université, après un travail préparatoire réalisé par la Commission de discipline, s'organise le plus souvent en cinq étapes : présentation de l'étudiant puis de la fraude pour laquelle l'étudiant comparait, la parole est ensuite donnée à la défense : l'étudiant peut être présent, enfin le vote est réalisé sur la culpabilité et, si nécessaire, sur la sanction à prendre. Celle-ci comporte trois degrés : réprimande, interdiction d'inscription, exclusion des facultés. Les fraudes durant les épreuves du baccalauréat sont les plus nombreuses de 1920 à 1967 : 115 procédures ont lieu, celles touchant des épreuves de l'enseignement supérieur concernent 51 étudiants. Parmi celles-ci, quatre, seulement, mettent en cause des étudiants de faculté des lettres soit à peine 8%<sup>1752</sup> : l'étudiant en lettres semble donc bien sage !<sup>1753</sup>

La première affaire concerne un étudiant en philosophie et maître d'internat stagiaire au collège de Libourne. M C. est accusé de tentative de fraude durant l'épreuve d'une matière à

---

<sup>1751</sup> ABM Annuaire de l'université de Bordeaux 1930-1931 , p. 324.

<sup>1752</sup> Annexe 86.

<sup>1753</sup> Annexe 86 Plus de la moitié des procédures disciplinaires touche des étudiants de médecine. Il est vrai qu'il s'agit de la faculté qui compte le plus d'étudiants au sein de l'université de Bordeaux.

option, en vue de la licence ès lettres - philosophie - le 29 juin 1922. Un cahier de notes manuscrites, ouvert, fut trouvé par l'enseignant en grec M. Regard, chargé de la surveillance. Il concernait exactement l'épreuve en cours. L'étudiant impliqué déclare qu'il a révisé avant la composition dans la salle d'examens et qu'il a alors oublié de ranger son cahier. A cette faute, s'ajoute une altercation assez violente avec M Regard, dont l'étudiant ne se rappelle pas les paroles lorsqu'il comparait devant le Recteur et la Commission de discipline le 13 octobre 1922. Le 20 octobre 1922, après avoir été introduit devant le Conseil de l'Université et avoir déclaré qu'il n'avait rien à ajouter, à part un témoignage écrit de sa voisine à l'examen, l'étudiant se retire pour attendre la délibération. Le Conseil de l'Université le déclare, à l'unanimité, coupable de fraude, qui apparaît d'autant plus grave du fait de sa qualité de maître d'internat stagiaire, et se prononce pour son exclusion de toutes les facultés et écoles d'enseignement supérieur publiques et libres pendant un an, ce qui constitue la sanction la plus lourde sur les trois possibles. La deuxième affaire concerne une étudiante Mlle L. et date de l'année 1945. Il s'agit d'une tentative de fraude aux épreuves écrites du certificat d'histoire moderne « *Le 25 janvier, vers 17h30, le professeur Braure qui remplaçait M Martin eut son attention appelée par l'attitude, qu'il qualifie de bizarre, de Mlle L., celle - ci passant à plusieurs reprises la main sous la table pour chercher sur ses genoux un objet qu'elle était manifestement inquiète de ne pas y trouver. M Braure s'approcha d'elle et vit aux pieds de la candidate une petite feuille de papier couverte de notes d'une écriture serrée. Il attendit le retour de M Martin et lui fit part de sa découverte. M Martin ramassa la feuille de papier sur laquelle étaient rédigées des notes relatives à Washington. Le trouble de la candidate était visible. Mlle L. a d'ailleurs avoué que les notes trouvées étaient de sa main, qu'elle les avait consultées avec l'espoir d'y trouver des renseignements sur le sujet à traiter. Il n'existe aucun doute sur la culpabilité de M. L. dont la tentative de fraude a été préméditée* »<sup>1754</sup>. Elle ne se présente pas devant le Conseil de l'Université. Bien que son avocat « *rappelle le passé de résistance de Mlle L qui, à ce titre, a été autorisée à la session spéciale de janvier-février* »<sup>1755</sup>, le Conseil prononce contre elle, par 10 voix sur 11, la peine d'interdiction de se présenter à un examen devant aucune faculté des lettres pendant deux ans. Dix ans plus tard, le Conseil de l'Université statue, lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril 1955, sur le cas d'un étudiant qui a subi trois échecs pour le certificat d'études littéraires générales modernes. La faculté des lettres de Paris l'autorisait à se présenter une quatrième et dernière fois en juin 1952. Mais M A. « *était ajourné avec une moyenne de 30 sur 80. Ce dernier échec lui interdisait d'être*

---

<sup>1754</sup> AR R 29 27 avril 1945.

<sup>1755</sup> *Ibid.*

*dorénavant candidat à ce certificat devant aucune faculté* »<sup>1756</sup>. Cependant, « *auparavant M A. avait constitué un second dossier et s'était fait inscrire à la faculté des lettres de Bordeaux ; Bien entendu, il n'indiquait pas à la faculté des lettres de Bordeaux son curriculum scholarum* »<sup>1757</sup>. Il y passe deux fois le certificat une fois sans succès et, en juin 1953, il est « *déclaré admis avec une moyenne de 42 sur 80* »<sup>1758</sup>. Une demande de prêt d'honneur permet d'observer les incohérences du parcours universitaire. Présent avec son avocate, il est reconnu coupable et la peine de la réprimande est prononcée à son encontre. « *Le Conseil croit, en outre, devoir demander à M le Ministre de décider si l'examen subi avec succès par M A. en violation des dispositions du décret du 20 juin 1949, doit ou on être annulé* »<sup>1759</sup>. La dernière affaire concerne en 1963 une étudiante qui ne remplit pas ses obligations dans le cadre de l'Institut de Préparation aux Enseignements du Second Degré : « *Après deux années d'études dans le cadre de l'IPES, Mlle R. a obtenu, par arrêté du 19 décembre 1961, un congé destiné à lui permettre de faire un séjour d'études en Angleterre. A l'issue de son congé, elle n'avait obtenu aux sessions de 1961 aucun certificat. Mlle R. tombait donc sous le coup de l'article 5 du décret du 8 mai 1961, selon lequel les élèves-professeurs qui n'ont pas satisfait aux obligations [...] sont d'office en congés sans traitement pour une année. A l'expiration de ce congé, Mlle R. devait donc revenir à l'IPES et y passer un an à condition tout au moins d'avoir obtenu un certificat en 1962. M. le Professeur Lefèvre, directeur de l'IPES a appris qu'au cours de l'année universitaire 1961/1962, l'intéressée n'avait pris aucune inscription à la faculté* »<sup>1760</sup>. A l'issue des délibérations du Conseil, elle est exclue définitivement de l'IPES de la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux « *avec toutes les conséquences qu'entraîne pour l'intéressée une pareille sanction* ». Pour chacun des étudiants, la peine est affichée à l'intérieur de la faculté avec néanmoins préservation de l'anonymat.

Trois autres affaires disciplinaires de nature un peu différente concernent la faculté des lettres. Durant les années vingt, le Conseil de l'Université doit s'exprimer sur un contentieux mettant en cause un étudiant des facultés des lettres et de médecine de Bordeaux. Le 26 novembre 1924, un étudiant de la faculté des lettres, M. G. dépose une plainte auprès du Recteur de l'académie, François Dumas, contre M S. un étudiant de médecine. Ce même jour, au cours d'une préparation militaire supérieure proposée à la faculté de droit par le capitaine Soubrier,

---

<sup>1756</sup> AR R32 1<sup>er</sup> avril 1955.

<sup>1757</sup> *Ibid.*

<sup>1758</sup> *Ibid.*

<sup>1759</sup> *Ibid.*

<sup>1760</sup> AR R 34 26 novembre 1963.

le plaignant a fait comprendre aux étudiants de médecine présents qu'il les jugeait trop bruyants. A la fin du cours, un de ces étudiants M. a porté quelques coups sur la personne de l'étudiant en lettres M. G. : « *M. S. reconnaît que, le 26 novembre dernier, au commencement du cours de préparation militaire, quelques-uns de ses camarades et lui-même ont fait du tapage, que M. G. et plusieurs autres ont protesté, qu'il leur a adressé, et spécialement à M. G. des paroles grossières, qu'il l'a notamment traité de "m...", qu'à la fin de la leçon, il s'est approché de M. G. et l'a repoussé violemment en arrière, le couchant sur la table à laquelle il était appuyé* »<sup>1761</sup>. La suite du récit varie selon la version de l'un ou de l'autre des deux protagonistes. L'étudiant en médecine considère avoir donné les coups à la tête seulement parce que l'étudiant en lettres avait tenté de le gifler. Le conseil de l'université considère qu'en « *en admettant même, comme le prétend M. S. que les coups à la figure n'ont été portés par lui qu'après que M. G. a esquissé le geste d'une gifle, il est établi que M. S., après avoir adressé des paroles grossières et ordurières à son camarade, une demi-heure après s'est livré à une véritable agression* »<sup>1762</sup>, d'autant plus que M. S. est d'un aspect physique beaucoup plus fort que M. G.. Cependant, l'étudiant en médecine qui jouit d'une bonne réputation au sein de ses camarades, a exprimé ses regrets. Le Conseil de l'Université par 9 voix contre 5, le déclare coupable d'une faute disciplinaire et le sanctionne de la peine la plus légère qu'il puisse lui infliger, la réprimande. Le déroulement de la journée de « la faluche » est évoquée dans les procès-verbaux du Conseil de l'Université en 1951 1952 1954 et 1955 pour des débordements. Il n'y a pas mention d'étudiants de lettres mêlés à ceux-ci, mais le 23 juillet 1954, quatre étudiants – deux sont étudiants en droit, un en médecine, un autre en sciences - sont présentés devant le Conseil pour « *désobéissance à l'interdiction formelle pris par M le Recteur de toute manifestation pour la journée de la Faluche, Invasion de locaux d'enseignement par des individus étrangers aux établissements intéressés et troublant le libre exercice de l'enseignement public* »<sup>1763</sup>. Ces étudiants s'étaient rendus dans le « Palais des Facultés ». Deux d'entre eux ont eu une « *réponse insolente envers le doyen de la faculté des lettres* »<sup>1764</sup>. Dans le compte-rendu de la séance, le doyen de la faculté des sciences « *regrette d'avoir à constater une sorte d'hostilité de la part de certains manifestants à l'égard de leurs maîtres* »<sup>1765</sup>. Les quatre étudiants sont sanctionnés par une réprimande. Enfin, la dernière affaire concernant la faculté des lettres de Bordeaux concerne l'année 1965. Le 23 septembre, le Conseil de l'Université prend connaissance d'un rapport du doyen de la faculté des lettres

---

<sup>1761</sup> AR R 26 Séance du conseil de l'université – 17 février 1925.

<sup>1762</sup> Séance du conseil de l'université – 17 février 1925.

<sup>1763</sup> AR R 32 23 juillet 1954.

<sup>1764</sup> *Ibid.*

<sup>1765</sup> *Ibid.*

Louis Papy concernant « *l'établissement d'un faux diplôme [...] de licence ès-lettres délivré par la faculté des lettres de Bordeaux le 5 mai 1965* »<sup>1766</sup>. Il est décidé de porter plainte auprès du Parquet. En excluant les affaires « politiques » - plus graves, par exemple, ont été les agissements des étudiants de lettres au moment de « l'affaire Ruysen » - , force est de constater que l'étudiant de lettres semble avoir été discret dans les affaires disciplinaires au cours du XXe siècle.

De la fin du XIXe siècle aux années 1960, les relations entre enseignants et étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux sont un autre moyen d'observer l'évolution des missions attribuées à l'enseignement supérieur avec particulièrement une émulation intellectuelle et les bouleversements du monde universitaire comme de la société face à des cadres qui ne sont plus forcément adaptés.

De la fin du XIXe siècle à 1968, la faculté des lettres de Bordeaux correspond à une élite. Les enseignants surtout, mais les étudiants aussi, constituent par leur situation intellectuelle, leur formation, comme leur position de la société, une minorité d'hommes globalement privilégiés. Néanmoins, ils vivent des mutations profondes : de plus en plus nombreux, de plus en plus féminisés, de plus en plus divers. Si l'on peut utiliser le terme de modifications pour le corps universitaire, c'est plutôt celui de bouleversements qui sied aux étudiants de la faculté des lettres : parallèlement à une augmentation presque exponentielle, les femmes deviennent majoritaires et les origines sociales plus variées. Ces hommes et ces femmes font de la faculté des lettres de Bordeaux un lieu d'innovation en province aux répercussions nationales dans le domaine de la sociologie d'Emile Durkheim à Raymond Boudon en passant par Gaston Martin, des langues vivantes avec Georges Cirot, mais aussi de l'histoire de Camille Jullian à André-Jean Tudesq en passant par Yves Renouard, Robert Etienne. Et ceux-ci ne sont que des exemples. Une « sociabilité universitaire » se dégage même si la diversité semble de plus en plus forte. Par ses mutations, le « *petit monde* »<sup>1767</sup> en empruntant l'expression à Jean-François Condet, de la faculté des lettres de Bordeaux traduit les évolutions propres à l'enseignement supérieur mais aussi celles-ci de la société. Il ne peut donc aussi que vouloir s'y inscrire tout en reflétant les turbulences de l'histoire.

---

<sup>1766</sup> AR R 35 23 septembre 1965.

<sup>1767</sup> CONDETTE J.-F. *Une faculté...*, *op. cit.*, p. 90.

# TROISIEME PARTIE

## Une faculté de province dans son environnement et dans son temps

Jean-François Condette caractérise la faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945 par le sous-titre suivant « *une faculté dans l'histoire* ». Les décisions gouvernementales en matière d'éducation, la situation géographique, le contexte de politique intérieure et de géopolitique, la personnalité du personnel influencent le développement de l'institution lilloise. Comment la faculté des lettres de Bordeaux, faculté de province de l'ouest de la France, réagit-elle aux enjeux intellectuels et aux épreuves politiques du XXe siècle ? Comment s'inscrit-elle aux échelles régionale et internationale ?

### CHAPITRE 1

## L'engagement de la faculté des lettres de Bordeaux dans la vie politique et sociale nationale

La mise en place d'un véritable enseignement supérieur par les républicains à partir de la fin des années 1870 correspond à un projet politique qui ne peut qu'imprégner les enseignants et les étudiants qui construisent la nouvelle Université. L'affaire Dreyfus qui implique une nécessaire interrogation sur les fondements de régime républicain se traduit par l'engagement de certains universitaires de la faculté des lettres de Bordeaux comme Emile Durkheim et Paul Stapfer qui incarnent alors aussi l'innovation, l'émulation intellectuelles. Né de la défaite face à l'Allemagne et de la concurrence avec son modèle, l'enseignement supérieur dont la faculté des lettres de Bordeaux est un exemple, ne peut être que bouleversé

par les actions et paroles de Théodore Ruysen, professeur d'histoire de la philosophie, apôtre de la paix à la veille de la Première Guerre mondiale. Les enseignants et les étudiants « bordelais » sont donc engagés dans les débats nationaux comme les deux conflits mondiaux les entraînent dans les turbulences du XXe siècle. Après 1945, comme au niveau national, les étudiants, plus particulièrement, s'engagent dans les questions idéologiques et les différents projets de société.

## **A - La faculté des lettres de Bordeaux et les deux guerres mondiales**

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, les effectifs des enseignants et des étudiants se sont accrus, les enseignements se sont largement diversifiés depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La période de l'entre-deux-guerres correspond, quant à elle, plutôt à une période de gestion des acquis. Néanmoins, au moment où la Seconde Guerre mondiale débute, la faculté des lettres de Bordeaux est traversée par des difficultés de fonctionnement qui se sont révélées au cours des années trente et dont les origines sont souvent extérieures à l'Institution universitaire. La faculté des lettres de Bordeaux vit « dans ses murs », partagés avec celle des sciences, les deux conflits servant de refuge à une partie du gouvernement exilé depuis Paris en 1914 et 1940. Les conséquences d'un monde en guerre s'observent dans une communauté universitaire bordelaise éloignée du front entre 1914 et 1918, puis située en zone occupée de 1940 à 1944. La vie universitaire y est transformée mais s'organise malgré tout.

### **1. La faculté des lettres de Bordeaux « en guerre »**

L'ensemble du monde universitaire participe aux deux guerres mondiales. Les deux conflits de nature différente n'impliquent pas les mêmes effets et conséquences sur le personnel et les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.

## Pendant la Première Guerre mondiale, une « Université au front »<sup>1768</sup>.

Des années 1890 à la Première Guerre mondiale, la faculté des lettres de Bordeaux connaît, à l'image de l'enseignement supérieur français, un essor considérable. La Première Guerre mondiale constitue une rupture imposée qui peut s'observer avec l'accueil des services du ministère de la Guerre déjà décrit, mais aussi avec l'annonce du conflit et le départ des enseignants et étudiants mobilisés. Les classes 1892-1895 sont mobilisées dès 1914 puis celles de 1889-1891. Les travaux des historiens<sup>1769</sup> montrent que l'entrée en guerre en août 1914 est, malgré les très nombreuses tensions et débats la précédant, dans une large mesure, une surprise pour la population française : « *On comprend alors que, une fois la guerre déclarée, le sentiment dominant fut la surprise* »<sup>1770</sup>. L'étude minutieuse de Jean-François Condette sur la faculté des lettres de Lille rejoint cette perception : « *La Faculté ne cherche donc pas à entrer en guerre contre quiconque, et l'on ne peut affirmer que la période 1905-1914 soit pour elle une longue veillée d'armes. Pour la Faculté aussi, la surprise devait jouer à plein en août 1914* »<sup>1771</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux ne semble pas déroger à l'état d'esprit dominant. C'est le même sentiment que retrace Paul Courteault trois ans et demi après la déclaration de guerre : « *Quand survint la catastrophe, [elle] [...] surprit même ceux qui l'attendait avec angoisse* »<sup>1772</sup>. Elle n'est pas, pour autant, restée à l'écart des turbulences du début du XX<sup>e</sup> siècle. Jean-François Condette choisit, entre autres, comme mesure de la montée des périls dans la faculté des lettres de Lille les débats à propos des lois militaires de la Troisième République, qui supprime, par exemple, les exemptions dont bénéficiaient les étudiants. Le raisonnement peut être aussi appliqué à Bordeaux. Paul Courteault, en effet, débute son article en 1918 par ce sujet, preuve s'il en est, des débats qui ont dû agiter l'Université bordelaise : « *Le devoir militaire imposé aux étudiants et à ceux de leurs maîtres en état de le remplir est un fait tout récent dans notre histoire universitaire. Il ne date pas de trente ans. [...] Le service obligatoire et égal pour tous les Français était devenu une nécessité de fait. Sans doute les avis étaient partagés sur la manière de l'entendre. Les uns pensaient que l'on pouvait sans inconvénient alléger la charge en abrégeant la durée du service et travailler à réaliser dans tous les pays l'idéal démocratique des milices nationales. Les autres estimaient que ce temps, s'il devait jamais venir, n'était pas encore venu et qu'il*

---

<sup>1768</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Paul Masqueray, 1916-1917, p. 1.

<sup>1769</sup> Les travaux de Jean-Jacques Becker *1914, comment les Français sont entrés dans la guerre* (1977) et de l'historien allemand Thomas Raithel.

<sup>1770</sup> BEAUPRE N., *op. cit.*, p. 38.

<sup>1771</sup> CONDETTE J.F., *La Faculté...*, *op. cit.*, p. 227.

<sup>1772</sup> COURTEAULT P., « L'Université de Bordeaux et la guerre », *art. cit.*, p. 50.

*fallait tendre tous les efforts en vue d'une lutte prochaine* »<sup>1773</sup>. La contribution de Paul Courteault à la *Revue philomathique* permet aussi d'observer, à l'échelle de l'Université de Bordeaux, la palette des sentiments qui suit la mobilisation et que souligne nombre d'historiens : « À cette stupéfaction succédèrent des émotions mêlées : enthousiasme pour certains, résignation ou résolution pour la majorité »<sup>1774</sup>. Le professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest met en avant « la résolution du devoir à accomplir »<sup>1775</sup> : « Mais tous étaient d'accord pour proclamer la nécessité du devoir commun; les idéalistes, par la bouche d'un de leurs chefs les plus illustres tenaient le même langage que les réalistes : "si notre pays était menacé, nous serons des premiers à la frontière pour défendre la France dont le sang coule dans nos veines, et dont le fier génie est ce qu'il y a de meilleur en nous". Cet engagement, que Jean Jaurès prenait en 1911, la France entière l'a tenu »<sup>1776</sup>. On perçoit ici la construction de l'union au début de la guerre. Jean de la Ville de Mirmont, ancien étudiant de la faculté des lettres de Bordeaux, incarne sous la plume de Jérôme Garcin le sens du devoir exprimé par Paul Courteault : « Paris découvrait qu'elle avait un ciel étoilé et une lune au-dessus d'elle. Autrefois, c'est un spectacle qui eût ravi le poète Jean de la Ville de Mirmont. Mais aujourd'hui, il n'en supportait plus la douceur. "Comprends-tu ? me disait-il, j'étais las à en crever de n'offrir mon courage qu'à l'administration et au civisme. Je bouillais. Je m'exaspérais. Je me détestais". Enfin, l'heure de la délivrance sonna. Comble de l'ironie, elle arriva au moment même où, cédant aux commandements du généralissime Joffre, le gouvernement abandonna la capitale pour se replier dans la ville natale de Jean et où le président du Conseil René Viviani, les ministres, les corps diplomatiques, les députés et les sénateurs embarquèrent dans une dizaine de trains spéciaux affrétés en garde d'Auteuil-la-Muette. L'Etat fuyait à Bordeaux, où il avait grandi, tandis que le jeune Bordelais s'en allait au front, où il allait mourir<sup>1777</sup>. Si ça n'était pas un signe du ciel ! »<sup>1778</sup>. La suite de la description rédigée par Paul Courteault met aussi en avant la dualité de son exposé. Il participe à la fois à la construction d'une image d'union et, en même temps, certes, très succinctement, sa qualité d'historien ne peut l'empêcher d'évoquer l'illusion de celle-ci particulièrement à partir de 1917 : « À Bordeaux, comme partout le même frisson sacré courut le jour de la mobilisation. Je me souviens comme si c'était d'hier - qui pourrait l'oublier ? -

---

<sup>1773</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

<sup>1774</sup> BEAUPRE N., *op. cit.*, p. 38.

<sup>1775</sup> BECKER Jean-Jacques et BERNSTEIN Serge, *Victoire et frustrations*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 26 cité dans : CONDETTE J.-F., *La faculté ...*, *op. cit.*, p. 230.

<sup>1776</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 50.

<sup>1777</sup> Le 28 ou 29 novembre 1914.

<sup>1778</sup> GARCIN Jérôme, *op. cit.*, p. 70-71.

*de ce samedi 1<sup>er</sup> août 1914 qui devait être une des grandes dates de l'histoire du monde. [...] Paysans, ouvriers, étudiants, professeurs, partout l'âme de France, à cette heure, rendit le même son sublime et pur. Ah ! mes amis, n'oublions jamais ces inoubliables journées, où fut scellée l'union de tous les Français. Qu'aux heures de lassitude et de trouble, leur souvenir nous soit présent. C'est le meilleur réconfort, la promesse la plus sûre de la victoire »<sup>1779</sup>.*

L'utilisation des locaux pour accueillir, d'abord, des troupes en partance pour le front en août 1914, puis de septembre à décembre, une partie du ministère de la Guerre<sup>1780</sup> constitue un premier pas dans l'entrée en guerre pour la faculté des lettres. Très rapidement, la mobilisation et les premières disparitions marquent profondément l'Université.

En 1920, les noms des professeurs et étudiants<sup>1781</sup> de la faculté des lettres de Bordeaux, décédés au cours de la Première Guerre mondiale, sont gravés en lettres d'or sur une plaque de marbre dressée à côté du tombeau de Montaigne dans le « Palais des facultés »<sup>1782</sup> :

ALLINE – LEROUX - RAMBAUD

D'ABBADIE D'ARRATS – AMALRIC – ANDREOSI  
 BACHERE – BARBANT – BARTHE – BAUDOIN  
 BELOUET – BESSE – CAILLAUD – CAMBOURS  
 CAVALIE – CESAIRE – CHAMBARIERE – CHAZOTTES  
 CHOPIS – COMMENGE – COSTES – DABADIE  
 DELFOUR - DEPLANQUES – DUJARDIN – DUPEYRON  
 ETIENNE – FAVAREILLE – GERAUD – GRANDGIENS  
 DE GRANENEUVE – GRE – JACQUIN – LAFITTE  
 LAMBINET – DE LA VILLE DE MIRMONT – LEBEAU  
 LEVESQUE – MARCERON – MATHIEU – MAURY  
 MAZIERE – METIVIER – MONOD – MONTEIL  
 NESI – PANCOL – PERRET – PEYRALBE  
 PINET – PLANE – RATINAUD – ROBERT  
 SALINIER – SEGUES – SENELLE – SIREYGEOL  
 TROMELIN – VEDRINES

1783

<sup>1779</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 50-52.

<sup>1780</sup> Première partie ; Chapitre 1. C des circonstances exceptionnelles.

<sup>1781</sup> Les noms des étudiants correspondent à des étudiants qui étaient inscrits à la faculté des lettres de Bordeaux ou qui y avaient fait leurs études à Bordeaux avant la Première Guerre mondiale.

<sup>1782</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Joseph Dresch, 1919-1920, p.112.

Les trois premiers noms inscrits désignent les enseignants<sup>1784</sup>, les cinquante-six autres les étudiants, auxquels il faut ajouter Leméteyer et Viaud « *trop longtemps disparus l'un et l'autre pour que nous puissions espérer leur retour* »<sup>1785</sup>. Le bilan humain très lourd<sup>1786</sup> reflète la durée et la dureté de la Grande Guerre que les instances de la faculté, comme d'autres, avaient espéré pourtant courte : « *Elle [notre Université] est prête à recevoir les étudiants, qui, après la victoire que nous espérons prochaine, nous viendront de France et de l'étranger plus nombreux sans doute que par le passé* »<sup>1787</sup> ou encore « *Autrefois - cela remonte déjà à 4 ans - nous avons coutume de commencer ce rapport général par la mention de nos collègues décédés pendant l'année. La guerre, qui se prolonge au-delà de toutes les prévisions, nous force à modifier nos habitudes* »<sup>1788</sup>. Les rapports des professeurs des facultés dressent, chaque année que dure le conflit, un portrait des disparus et blessés. Au départ, la hiérarchie « maîtres » et « élèves » est instaurée, puis au fur et à mesure que la guerre s'enlise, une certaine fraternité dans l'adversité apparaît sous la plume de Paul Masqueray au nom des autorités universitaires : « *Comme chacun, selon ses forces, s'est*

---

<sup>1783</sup> Des noms d'étudiants inscrits sur la plaque commémorative de la faculté des lettres de Bordeaux ne sont pas évoqués dans les rapports du Conseil de l'Université. La recherche parmi les dossiers des étudiants a pu donner quelques indications. Mais celles-ci n'ont pas été corroborées par d'autres sources.

Joseph Cambours, né à Bordeaux en 1883, fils de négociant en vin, inscrit en 1900-1902 en licence d'allemand  
Antoine Dabadie né en 1892 à Bordeaux, fils d'un gérant d'immeubles, étudiant libre en philosophie de 1909 à 1913, le dossier fait mention d'une mobilisation.

Alexandre Dupeyron né en 1892 à Libourne d'un père « commis principal », étudiant boursier en langues classiques et répétiteur au collège de Blaye entre 1911 et 1914. [il y a aussi un dossier portant le nom de Georges Dupeyron, probablement son frère car on trouve le même lieu de naissance, la même profession du père, boursier, il fut mobilisé entre 1917 et 1919, et survit à la guerre puisque son dossier est transféré à Poitiers en 1921].

Joseph, Roger, Favareille né en 1893 à Sainte Alvére orphelin de père, fils d'une mère institutrice, est inscrit en 1913-1914 en anglais.

Emile, André, Vincent Maury est né en 1898 à Bordeaux, poursuit des études de philosophie de 1908 à 1910, est instituteur.

Henri Métivier né en 1896 à Villeneuve- sur- Comtesse est inscrit en 1915 en allemand.

Maurice Plane né en 1887 à Chenonceau, fils d'un instituteur, étudiant boursier en lettres classiques est inscrit en 1907-1911.

<sup>1784</sup> Annexe 87

<sup>1785</sup> *ABM Rapport du Conseil de l'Université*, Joseph Dresch, 1919-1920, p.112.

<sup>1786</sup> 72 étudiants de la faculté de droit, 181 pour la faculté de médecine et de pharmacie, 33 en sciences ont perdu la vie.

<sup>1787</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université*, P. Cousin, professeur à la faculté des sciences, 1915-1916, p. 17.

<sup>1788</sup> *Ibid.* Paul Masqueray, « Rapport fait à M. le Ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale au nom du conseil de l'Université », 1915-1916, p. 1.

*consacré au service de la patrie, je mentionnerai, sans les distinguer, les maîtres et les élèves, puisqu'aussi bien ils sont tous confondus dans les rangs de nos armées, où chacun, suivant ses aptitudes, contribue à la défense de notre sol* »<sup>1789</sup>.

Les différentes phases des combats et leur durée expliquent les très nombreux décès. Les premiers mois de la Première Guerre mondiale furent particulièrement meurtriers comme le souligne Stéphane Audoin-Rouzeau : « *Précisément parce que le champ de bataille était plus meurtrier que jamais, il fallait que la guerre soit courte, pensait-on ; et à cette fin, des modalités de combat très offensives devaient malgré tout prévaloir. C'est en fonction de cet imaginaire que s'engagèrent les vastes affrontements des mois d'août et septembre 1914, au cours desquels la sous-estimation des effets du feu fut déterminante. Les pertes effroyables des premières semaines de combat en rendent compte : du 20 au 23 août 1914 par exemple, l'armée française compta 40 000 tués* »<sup>1790</sup>. Les soldats issus de la faculté des lettres de Bordeaux n'échappent pas au « *temps de soldats couchés* »<sup>1791</sup>. Georges Radet, doyen de la faculté des lettres, est frappé, dès son premier rapport rédigé « en temps de la guerre », par le bilan humain terrible : « *La guerre [...] n'a pas moins douloureusement éclairci la vaillante phalange de nos étudiants et anciens étudiants. Un livre d'or, destiné à commémorer les morts glorieuses et les actions d'éclat, est affiché dans nos Pas Perdus. Le tableau ne suffit déjà plus à contenir les noms. Senelle, agrégé de grammaire, tombé près de Bapaume en août 1914, a disparu. Comme pour Rambaud, le temps qui s'écoule ne laisse plus guère de marge à l'espoir. Ont péri : Chazottes, lui aussi agrégé de grammaire, notre brave Nesi*<sup>1792</sup>, agrégé d'histoire ; Cavalié<sup>1793</sup>, agrégé de philosophie ; Étienne, Dujardin<sup>1794</sup> et Jacquin, boursiers d'agrégation ; des philosophes en activité de service : Barthe<sup>1795</sup>, professeur de lycée, et

---

<sup>1789</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>1790</sup> AUDOIN-ROUZEAU Stéphane., « Le temps des soldats couchés », dans : « 14-18, la catastrophe », *Les collections de L'Histoire*, n° 61, octobre-décembre 2013, p. 34.

<sup>1791</sup> *Ibid.*

<sup>1792</sup> Mort en janvier 1915. Le dossier de Marcel Nesi est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né à Bordeaux d'un père chapelier italien naturalisé français. Marcel Nesi était boursier, étudiant en histoire, inscrit à la faculté des lettres en 1906 et 1907.

<sup>1793</sup> Le dossier d'Ernest Cavalié est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né en 1885 à Luzech d'un père propriétaire. Etudiant boursier. Il part à Paris en 1910.

<sup>1794</sup> Le dossier de Roger Dujardin est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né en 1893 à Condom de parents enseignants. Etudiant boursier en lettres classiques.

<sup>1795</sup> Probablement Léopold Barthe né en 1894 à Monségur, mort le 20 décembre 1914 à Mesnil le Hurlus « *tué à l'ennemi* ». MASANTE Agnès, *Les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux morts pour la France durant la guerre de 1914-1918*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2004, p. 6-7.

Marceron<sup>1796</sup>, professeur de collège ; des répétiteurs : Chopis et Perret<sup>1797</sup> ; un certifié d'anglais : Déplanques ; des diplômés d'études supérieures : Césaire ; un étudiant de licence : Seguès ; Chambarière<sup>1798</sup>, Commenge, Laffite, Lebeau, licenciés : Antoine d'Abbadie d'Arrast<sup>1799</sup>, Besse<sup>1800</sup>, Marcel Géraud, Gaston Monod, Georges Pancol, Sireygeol, et parmi eux, un nom qui nous touche de près, déjà promis à l'éclat littéraire<sup>1801</sup> : Jean de la Ville de Mirmont »<sup>1802</sup>. À cette liste déjà longue composée des noms de vingt-cinq étudiants, il en faut ajouter sept autres qui avaient « échappé », dans le rapport de 1914-1915, aux autorités universitaires, témoignage supplémentaire de l'ampleur des pertes et du temps nécessaire afin de récupérer les informations les plus sûres possibles : « Nos deuils ne s'arrêtent malheureusement pas là. Des informations complémentaires ont grossi le tableau que je dressais l'an dernier. Un de nos licenciés d'histoire Pierre Mazière<sup>1803</sup>, sous-lieutenant au 107<sup>e</sup> de ligne, est tombé pour la défense du sol dès le début de la guerre le 8 septembre 1914 à Châtelraould sur la Marne. C'est à la bataille des Hurlus, le 30 décembre 1914, qu'a péri le sous-lieutenant René Delfour. Reçu à Bordeaux licencié de langues classiques, il avait brillamment conquis à Paris son diplôme d'études supérieures. Delfour, comme Mazière, était titulaire de la croix de guerre. À son tour, Jean Robert, licencié de langues classiques, fut mortellement frappé sur le plateau de Paissy, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1915. Huit mois plus tard, le sergent Peyralbe licencié d'allemand et Grangiens licencié de langues classiques succombaient le même jour (25 septembre 1915), le premier à Neuville-Saint-Vaast, le second à Ville-sur-Tourbe. Enfin Adrien Levesque, diplômé de philosophie, blessé le 11 mai 1915 à Roclincourt en Artois, succombait en août à l'hôpital du Lycée Louis le Grand après avoir subi l'amputation de la jambe. Nous avons fait en vain des recherches pour

<sup>1796</sup> Le dossier d'André Marceron est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né en 1881 à Laforce. Etudiant boursier réalisant son service militaire en 1901. Inscrit à la faculté de 1899 à 1902.

<sup>1797</sup> Mort en 1915. Le dossier de Charles Perret est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né en 1883 à Rochefort, étudiant en histoire. Son dossier porte mention « mort au champ d'honneur en 1915 ».

<sup>1798</sup> Famille de notaires connue à Bordeaux.

<sup>1799</sup> Le dossier d'Antoine d'Abbadie d'Arrast est présent parmi les dossiers des étudiants. Il y a très peu d'informations. Inscrit en 1903-1904.

<sup>1800</sup> Probablement Jean Besse né en 1895 à Castillon la Bataille d'un père pharmacien. Mort le 29 août 1914 à Origny dans l'Aisne. « tué à l'ennemi ». MASANTE A., *op.cit.*, p. 5.

<sup>1801</sup> Jean de la Ville de Mirmont, fils du professeur de langue et littérature latines Henri de la Ville de Mirmont, est l'auteur du roman *Les Dimanches de Jean Désert* et d'un recueil de poèmes *L'Horizon chimérique*. Il meurt le 28 novembre 1914 devant Verneuil. Jérôme Garcin, en 2013, lui consacre un roman *Bleus Horizons* (Gallimard).

<sup>1802</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université*, Georges Radet, 1914-1915, p.100-101

<sup>1803</sup> Le dossier de Pierre Mazière est présent parmi les dossiers des étudiants. Né en 1890, à Saint-Amant-de-Boixe, fils d'un père appartenant à un régiment d'infanterie, il est inscrit en 1910-1911 en histoire.

retrouver la trace d'un de nos meilleurs agrégés de grammaire, Amalric, caporal au 142<sup>e</sup> de ligne, tombé le 22 août 1914, aux environs de Lunéville. Tout espoir s'évanouit dans le temps »<sup>1804</sup>. Ce sont ainsi trente-deux étudiants sur les cinquante-neuf décédés à l'issue de la Première Guerre mondiale qui disparaissent entre 1914 et septembre 1915, soit 54 % d'entre eux.

Durant la même année universitaire, deux enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux - sur les trois qui perdent la vie - meurent au combat, Jacques Rambaud et Gabriel Leroux<sup>1805</sup>. Tous deux furent blessés une première fois en août 1914, ce qui souligne, à nouveau, la violence du début du conflit, le premier « lieutenant au 226<sup>e</sup> RI, [...] fut blessé le 29 août 1914<sup>1806</sup>, de plusieurs balles à la terrible affaire de Courbesseaux »<sup>1807</sup>, le second « blessé le 31 août 1914 sur la Meuse, à Stenay, le jour même où un fils lui naissait à Bordeaux, [...] fut dirigé sur un des hôpitaux de notre ville. La balle de shrapnell qui lui avait fracassé l'épaule droite étant mal placée, on ne put l'extraire »<sup>1808</sup>. Jacques Rambaud, chargé de cours en histoire à Bordeaux depuis 1912<sup>1809</sup>, est tué, à l'âge de 36 ans, en octobre 1914 dans les circonstances suivantes relatées par le doyen de la faculté de lettres qui démontrent, si nécessaire, les incertitudes liées aux disparitions et les espoirs souvent déçus au cours de la Grande Guerre : « On ne tarda pas à l'expédier sur un point tactique d'une importance vitale : la frontière de l'Artois et la Flandre. Le 2 octobre, dans les environs de Vimy, il fut chargé de garder "jusqu'à nouvel ordre" le Bois-Bernard, et de couvrir la retraite d'un autre régiment. Il tient, avec sa compagnie, durant plusieurs heures, contre des forces considérables et la position ne put être emportée tant qu'il resta debout. Mais, après une lutte acharnée, il tomba, frappé à la poitrine et les Allemands occupèrent le terrain. Du témoignage d'un de ses hommes qui, blessé lui-même, réussit à se traîner jusqu'à l'ambulance, il résulte que Rambaud, lors de l'assaut du bois, ne donnait plus signe de vie. Il a été porté comme disparu. Le champ de bataille n'ayant pu être repris à l'ennemi, on se demande si, recueilli et soigné dans les lignes allemandes, notre héroïque collègue ne se retrouvait pas comme maint autre. Grâce au dévouement de la Croix-Rouge de Genève, d'actives recherches furent multipliées. Le 5 janvier 1915, j'eus une fausse joie. Un télégramme de Suisse m'annonçait : "Rambaud interné Paderborn". Vérification faite, il

---

<sup>1804</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet ; 1915-1916, p. 115-116

<sup>1805</sup> Annexe 87.

<sup>1806</sup> COURTEAULT P., art. cit., p. 124.

<sup>1807</sup> Ibid.

<sup>1808</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet ; 1914-1915, p. 98-99

<sup>1809</sup> Annexe 43.

s'agissait d'un homonyme. Depuis, rien ! Après plus d'un an, il faut sans doute renoncer à toute espérance »<sup>1810</sup>. Gabriel Leroux, maître de conférences en langue et littérature grecques à Bordeaux depuis 1913<sup>1811</sup>, est tué - il a 35 ans - sur un autre théâtre d'opération, ouvert par les Alliés au début de l'année 1915 afin de sortir du blocage du front occidental, celui des Dardanelles. Après sa blessure déjà évoquée, il est envoyé à Fontainebleau pour entraîner et former réservistes et recrues. Georges Radet décrit ainsi les dernières étapes de sa carrière de militaire et de sa vie : « *Mais ce rôle sédentaire ne lui convenait pas. Sa connaissance du grec moderne le désignait pour aller aux Dardanelles. Il me confiait gaîment le 11 mars 1915 son désir d'entrer un jour "chez les Teurs" à la tête d'une compagnie : "sans parler de l'extraordinaire plaisir que peut faire à un ancien Athénien ce retour imprévu au pays de nos nostalgies, c'est la seule manière que j'aie pour le moment de sortir de mon indisponibilité. Grâce à mes intrigues, je serai probablement nommé d'office à l'armée d'Orient. Je ne suis évidemment pas encore très apte à gesticuler, mais une fois embarqué, on m'utilisera comme on pourra". Leroux fut envoyé dans la presqu'île de Gallipoli : "Nous avons eu au début", écrivait-il, "des combats très durs qui ont fort dépité ceux qui croyaient venir ici pour une opération de tout repos. Les premiers jours nous ont coûté beaucoup de monde et, le hasard m'ayant fait survivre, j'ai été nommé capitaine". Il n'exerça pas longtemps son nouveau grade. Le 9 juin 1915, je l'avisais que la faculté s'était réunie la veille et avait été unanime à demander pour lui le titre de professeur adjoint. Ce même jour, un projectile turc mettait fin à une existence si brillamment remplie* »<sup>1812</sup>. Pour le personnel enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux, la suite du conflit est moins meurtrière jusqu'au décès, en août 1918, d'Henri Alline, maître de conférences en langue et littérature grecques depuis 1913<sup>1813</sup>. Le destin de ce dernier est lié en partie à celui d'Émile Bréhier, professeur de philosophie à Bordeaux depuis 1911<sup>1814</sup>. Tous deux sont blessés sur le front de Verdun à la fin du mois d'août 1916 : « *Criblé d'éclats de projectiles, M Brehier, après deux mois de fièvre et de souffrance, pendant lesquels son état nous inspira les plus vives angoisses, dut subir l'amputation de son bras gauche. C'est à la cuisse et au pied gauches que fut atteint M Alline. Mais l'os métatarsien qui avait brisé un des fragments d'obus, s'est assez vite ressoudé et, plus heureux que son compagnon de lutte toujours immobilisé à Vitry-le -Français, il a pu être évacué sur un des hôpitaux de l'arrière où sa guérison est en bonne voie* »<sup>1815</sup>. Ce sont

---

<sup>1810</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet ; 1914-1915, p. 97-98.

<sup>1811</sup> Annexe 43.

<sup>1812</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet ; 1914-1915, p. 99.

<sup>1813</sup> Annexe 43.

<sup>1814</sup> Annexe 43 À l'issue de la guerre, Émile Bréhier est nommé à la Sorbonne.

<sup>1815</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet, 1914-1915, p. 110.

plusieurs mois qu'il faut à Henri Alline pour être à nouveau valide. « *L'enfer de Verdun* » soude les deux enseignants de la faculté des lettres : « Je suis particulièrement fier [...] que le destin m'ait associé, dans les derniers événements à un homme comme M Bréhier, dont l'héroïsme honore notre corps tout entier »<sup>1816</sup>. Tous deux continuent à travailler leur discipline universitaire alors qu'ils sont soldats. Émile Bréhier publie, par exemple, *Pendant la Guerre* en 1917, et la même année, « divers aspects de la notion d'humanité » dans la *Revue de métaphysique et de morale*. Henri Alline, quant à lui, achève en 1916 une *Histoire du texte de Platon* et collabore toujours à la *Revue des Études anciennes*. Il échange de manière épistolaire, à ce propos, avec Georges Radet qui lui a envoyé les épreuves d'un article sur Aristophane : « J'ai eu grand plaisir, croyez-le bien, à voir arriver cette tâche si différente de celles que je dois accomplir d'ordinaire et presque paradoxale en ces jours-ci. Grand plaisir, parce que j'ai renoué pour un instant ma vie intellectuelle de maintenant à celle de jadis, et senti que, même pendant que j'étais sur le front, je pouvais continuer à agir ailleurs. J'ai corrigé ces épreuves aussi bien que possible, dans une casemate, à 800 mètres de la ligne de feu, pendant la période d'accalmie qui vient de succéder, pour notre régiment, au glorieux effort qu'il a donné entre Noël et le jour de l'An, et sur lequel je ne puis naturellement vous fournir aucun détail »<sup>1817</sup>. Tous deux, enfin, participent à un « allègre petit journal des tranchées »<sup>1818</sup>, *Le Poilu déchaîné*, édité de 1915 à 1916, comme de nombreux autres : « Les journaux de tranchées apparaissent à la fin de l'année 1914, lorsque la guerre de position succède à la guerre de mouvement. [...] Ils sont rédigés par les poilus eux-mêmes pour les poilus, au cours des moments de répit. Plus de la moitié d'entre eux sont écrits en première ligne entre une attaque, un bombardement ou une alerte aux gaz, dans des abris de fortune ; les autres au repos entre deux montées en lignes. Ils sont soigneusement calligraphiés ou laborieusement dactylographiés, puis décorés, et illustrés malgré le froid, la pluie et la fatigue qui brouillent la vue et engourdissent les doigts, avant d'être dupliqués à la gélatine, ronéotés ou imprimés avec des moyens de fortune. Leur nombre croît rapidement à partir de 1915. On évalue à environ cinq cents le nombre de titres sortis durant le conflit au sein de l'armée française : *Rigolboche*, *L'Écho des Tranchées*, *La Roulante*, *Le Poilu déchaîné*, *Le Canard du boyau*, *L'Écho des gourbis*, *Marmita*, *La Guerre joviale*... Mais leur diffusion reste limitée en raison de l'isolement des unités et de leurs fréquents déplacements »<sup>1819</sup>. Henri Alline, dans la correspondance qu'il entretient avec George Radet, évoque la création du *Poilu Déchaîné* : « Nous avons passé les mois de janvier et de février en

<sup>1816</sup> *Ibid.* 1917-1918, p. 127 Georges Radet cite une lettre du 15 avril 1917.

<sup>1817</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>1818</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 127.

<sup>1819</sup> Informations empruntées à : <http://www.bdic.fr/vivre-en-collectivite/les-journaux-de-tranchees>.

Woëvre, près de Flirey ; notre régiment s'y est vaillamment conduit et y a perdu un assez grand nombre d'hommes. C'est dans ce dur secteur que Bréhier est venu nous rejoindre. Il collabore avec verve à un petit journal du 344<sup>e</sup>, que nous avons fondé tout récemment et dont j'espère pouvoir vous envoyer bientôt quelques exemplaires »<sup>1820</sup>. Le doyen de la faculté des lettres poursuit ainsi : « Le petit journal en question était le Poilu déchaîné, une de ces feuilles pleines de bonne humeur vaillante qui ont si puissamment contribué, durant toute l'interminable période de la guerre de taupes, à chasser le cafard et à maintenir l'entrain. Après avoir mis sur pied onze numéros, le Poilu Déchaîné, pour des raisons d'ordre militaire supérieur, dut suspendre sa publication. Mais il la reprit au début de 1916 »<sup>1821</sup>. La suspension de la publication doit-elle s'expliquer par la teneur des textes et illustrations ou plus simplement par une incapacité à « publier » liée aux combats ? Il semble, en effet, que : « Les journaux de tranchées sont encouragés et contrôlés par les autorités militaires qui procurent le matériel nécessaire à leur fabrication. [...] Ils apparaissent comme un moyen de soutenir le moral des soldats et de lutter contre le cafard et l'ennui qui les guettent. Ils contiennent des articles, des jeux de mots, des parodies, des récits fantaisistes, des poèmes et des chansons. Certains sont abondamment illustrés [...] Le cynisme rigolard, la verve gouailleuse et l'humour noir de leurs propos révèlent un certain "état d'esprit poilu" et renforcent la cohésion de groupe. Malgré une apparente liberté de ton, ils ne remettent pas ouvertement en cause la situation de guerre. Ils traduisent, cependant, la volonté d'échapper à l'enfer des combats par l'écriture et le rire et constituent un témoignage unique sur les conditions de vie et les mentalités de combattants »<sup>1822</sup>. C'est dans ce sens que Paul Courteault analyse *Le Poilu déchaîné* en définissant la « sagesse poilue » dans un article de *La Petite Gironde* : « Elle recommande la mesure, la patience, l'acceptation virile de la destinée, la maîtrise de soi, la sérénité, le sang-froid, la confiance. Elle ne prêche nullement l'indifférence à la tâche nécessaire, la négligence irréfléchie du péril ou l'arrogant dédain de l'opinion, mais le mépris du danger comme des fanfaronnades... Aux pessimistes, elle répond par un sourire narquois. Elle aide à supporter les petites privations et à s'abstenir des plaintes inutiles. À toute difficulté, à tout embarras, elle oppose la certitude de se tirer d'affaire... Ah ! les jolies choses, d'un sens, d'un goût et d'un tour si français, et qui méritent d'être proposées aux méditations de l'arrière ! Le directeur du *Poilu Déchaîné* est le sergent-brancardier H. Alline, dans le civil maître de conférences à notre faculté des lettres. Il s'efforce, dans son petit journal, de présenter une image sincère de nos cadets de Gascogne

---

<sup>1820</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet, 1917-1918, p. 122-123. Lettre du 19 mai 1915.

<sup>1821</sup> *Ibid.*

<sup>1822</sup> Informations empruntées à : <http://www.bdic.fr/vivre-en-collectivite/les-journaux-de-tranchees>

de la grande guerre, si différents des types faux et conventionnels du poilu du café-concert et du poilu tragique, qui fait des mots à la Corneille. Félicitons-le, lui et ses camarades, d'y réussir si bien »<sup>1823</sup>. De nombreuses fois dans sa correspondance avec George Radet, Henri Alline souligne qu'il a croisé ou qu'il s'associe à Émile Bréhier. Mais si son activité intellectuelle et ses permissions sont décrites, c'est bien la guerre de position qui occupe une partie de ses lettres : « *Je reviens de permission. J'avais obtenu six jours que j'ai passés à La Roche-Vineuse, près de Milly, parmi les paysages lamartiniens. J'ai fait la connaissance de mon petit bébé, qui a maintenant presque cinq mois, et qui est vraiment très sage, comme sa mère me l'avait dit, tout en étant très vif de gestes et de physionomie, en commençant à montrer pour toutes choses (surtout pour tout ce qui bouge) une curiosité qui promet. Et, après cette semaine de bonheur, je suis reparti. Malgré le regret de l'absence, j'ai le sentiment d'avoir acquis, grâce à cette diversion, à cette détente de la vie familiale, un réconfort durable, dont la provision n'est pas près de s'épuiser. J'ai vu tout récemment mon collègue Bréhier, que je peux rencontrer à peu près tous les huit jours, au cours de mes tournées aux avant-postes, où je vais inspecter mes brancardiers, me rendre compte de l'hygiène des cantonnements, etc. Car, depuis six ou sept mois, on ne se bat pas dans notre secteur : on tient des avant-postes [...]; les combattants sont devenus, avant tout terrassiers, charpentiers, maçons, et les brancardiers se sont transformés en cantonniers, en installateurs d'eau stérilisée et de douches [...]* Nous jouissons, depuis une dizaine de jours d'un temps magnifique ; les matinées et les soirées sont froides ; mais le reste de la journée, le soleil est très doux, l'air très limpide, et les bois, qui sont fort nombreux par ici, nous présentent une verdure qui commence à se dorner et à resplendir dans cette lumière limpide et douce (22 septembre 1915) »<sup>1824</sup>. Après différents événements et étapes plus ou moins subis par Henri Alline, il est nommé sous-lieutenant dans le secteur difficile d'Oulchy-le Château au début de l'été 1918 au cours duquel il trouve la mort à 32 ans : « *Au sortir de ces attaques, Alline écrivait : "Tout s'est bien passé. Le régiment a atteint ses objectifs. Je me porte à merveille, sans une égratignure. J'ai vécu là une journée bien curieuse, mais d'action plutôt que d'émotion : je me demande comment on peut avoir le loisir de sentir (consciemment) quand on a tant à faire. C'était mon baptême d'officier, et dans de bonnes conditions : ma section a été la moins éprouvée de la compagnie. Affaire de chance, naturellement, mais qui me donne une sorte de plaisir personnel."* (31 juillet 1918). *La chance ne devait pas se prolonger au-delà de la semaine. Au soir du 3 août 1918, après une magnifique journée d'offensive (on*

---

<sup>1823</sup> COURTEAULT P., *La Petite Gironde*, 25 juillet 1916.

<sup>1824</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Georges Radet, 1917-1918, p. 124-125. Lettre du 22 septembre 1915.

avait avancé de 20 kilomètres), non loin du village de Cerseuil, un violent tir de barrage, exécuté par l'artillerie allemande, provoqua chez les nôtres une certaine confusion. Toujours calme, Alline rassembla sa troupe et, se portant en avant d'elle, il lui désigna un petit bois qu'elle avait arraché à l'ennemi et où elle souffrirait moins des projectiles : "La 17<sup>e</sup> compagnie par-là", cria-t-il. Ce fut à ce moment qu'il tomba, mortellement frappé par des éclats d'obus »<sup>1825</sup>. Jacques Rambaud, chargé de cours d'histoire, Gabriel Leroux et Henri Alline, maîtres de conférences en langue et littérature grecques, perdent la vie pour les deux premiers au début de la Première Guerre mondiale lors de la guerre de mouvement, pour le dernier à la fin du conflit, ce qui représente plus de 10 % du corps enseignant de la faculté des lettres<sup>1826</sup>. Cette dernière est aussi la plus touchée par rapport aux autres établissements universitaires bordelais<sup>1827</sup>.

D'autres enseignants sont mobilisés : la section d'histoire-géographie avec Pierre Camena d'Almeida, Albert Dufourcq, Augustin Fliche, et Henri Lorin, celle des langues vivantes avec Pierre Berger, Charles Cestre, Georges Cirot, et Joseph Dresch, et celle de langues classiques avec Paul Fournier<sup>1828</sup>. Capitaine au 144<sup>e</sup> territorial, Albert Dufourcq est ensuite promu chef de bataillon. Augustin Fliche est sous les ordres du chef de laboratoire municipal de Paris. Pierre Camena d'Almeida, quant à lui, est devenu officier-interprète et travaille au deuxième bureau de l'armée. Michel Espagne indique que le professeur de géographie de la faculté des lettres de Bordeaux est attaché à la compréhension de monde germanique : « son intérêt pour l'armée allemande est constant ; il publie « la nouvelle répartition de l'armée allemande » dans la *Revue géographique* de 1898. En 1907-1908, il donne avec l'histoire Marcel Marion, des cours destinés aux officiers dans le cadre de la préparation à l'École de guerre ; il s'agit d'une initiative du recteur Thamin qui entend favoriser les liens entre l'Université et l'Armée. Mobilisé pendant la Grande Guerre, Camena d'Almeida publie en 1919 *L'armée allemande avant et pendant la guerre de 1914-1918* »<sup>1829</sup>. Henri Lorin<sup>1830</sup> s'occupe, pour sa part, des questions relatives à l'Amérique du sud au ministère des Affaires étrangères. Charles Cestre fut envoyé à Dieppe pour les opérations de contrôle postal puis à Paris pour le service de la propagande nord-américaine. Le doyen de la faculté des lettres poursuit la description des

---

<sup>1825</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>1826</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 119.

<sup>1827</sup> Le personnel mort aux combats dans les autres facultés bordelaises : en droit Cheneaux, en médecine et pharmacie Fieux, en sciences le préparateur de chimie Labatut, le préparateur à la station agronomique Peltier.

<sup>1828</sup> Annexe 43.

<sup>1829</sup> ESPAGNE M., *op.cit.*, p. 261.

<sup>1830</sup> Henri Lorin devient député de la Gironde à l'issue de la Première Guerre mondiale (1919-1924 et 1928-1932).

activités des membres du corps enseignant : « M. Dresch<sup>1831</sup>, qui s'était fait particulièrement apprécier sur le front, a été réclamé par le grand quartier général où sa compétence trouve le plus utile emploi. [...] Au poste spécial militaire d'Hendaye, M. Cirot déploya une si utile activité que pour mieux en élargir le cercle, nos services de la défense nationale l'ont appelé à Paris. En arrivant à Salonique comme sous-lieutenant de zouaves, M. Fournier a payé son tribut au climat. Il est actuellement guéri. Sa remarquable connaissance du grec moderne et de ceux qui le parlent l'a fait préposer à la censure télégraphique : les qualités qu'il déploie dans ces fonctions délicates lui ont valu l'estime du général Sarrail commandant les armées d'Orient »<sup>1832</sup>. Comme le fait Jean François Condette pour la faculté des lettres de Lille, « il faut noter le très faible nombre d'enseignants de la faculté qui vécurent la guerre en tant que soldats combattants. [...] Le monde de la faculté est alors un monde d'adultes assez âgés »<sup>1833</sup>.

Ce constat explique aussi que la guerre soit plus meurtrière pour les étudiants. Si plus de la moitié de ceux de la faculté des lettres tués au combat le sont au cours de la première année de guerre, vingt autres décèdent entre la fin de l'année 1915 et novembre 1918. Les rapports du conseil de l'Université s'attachent à décrire aussi précisément que possible leurs vie et actions, comme cela était fait pour les enseignants. La quête d'informations observée pour ces derniers est aussi active et tenace pour les étudiants; en témoigne la description suivante : « Nous avons fait en vain des recherches pour retrouver la trace d'un de nos meilleurs agrégés de grammaire, Amalric, caporal au 142<sup>e</sup> de ligne, tombé le 22 août 1914, aux environs de Lunéville. Tout espoir s'évanouit dans le temps. Le cas n'est pas le même avec Henri Pinet, diplômé d'histoire, qui, le 20 juillet 1916, prit part, avec le 26<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais, où il était sergent, à l'attaque des tranchées allemandes de Barleux sur la Somme. On l'a porté comme disparu ; mais les hasards de la guerre nous réservent peut-être une heureuse surprise. C'est une de ce genre que nous avons éprouvée avec Gorceix. Ce dernier avait été inscrit, l'année dernière, sur la liste de nos morts, d'après le témoignage de ses compagnons d'armes. En réalité, il avait été ramassé sur le champ de bataille et transféré à Wurzburg. Il y a quelques semaines, je recevais, de ce camp d'internement une petite revue, *l'Intermède* rédigée par les prisonniers français, et, sur l'enveloppe, avec l'aide de paléographes experts ou improvisés, je déchiffrais, tracée au crayon et à peine lisible la signature de Gorceix. Peu s'en est fallu que notre "rescapé" ne vînt lui-même nous conter sa

<sup>1831</sup> Joseph Dresch y fait fonction d'interprète.

<sup>1832</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Radet, 1915-1916, p. 111-112.

<sup>1833</sup> CONDETTE J.-F., *La Faculté ...*, op. cit., p. 255 et annexe 52 pour l'âge des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux.

*résurrection. Il avait en effet réussi à s'évader. Mais après une marche de 17 jours, il fut repris dans le Tyrol, la nuit même où il allait passer en Suisse »*<sup>1834</sup>. L'Université dans son ensemble et la faculté des lettres bordelaises n'hésitent pas non plus à incorporer dans leurs publications les distinctions reçues par les combattants (citations, croix de guerre, légions d'honneur...). Ainsi, Paul Courteault dresse le bilan suivant à l'été 1918 : « *48 chevaliers de la Légion d'honneur, 42 médailles militaires, 563 citations et croix de guerre, c'est à ce jour et sauf erreur, le compte de notre gloire »*<sup>1835</sup>. Au début du conflit, le Conseil de l'Université s'attache aussi à penser aux soldats prisonniers : « *Le Conseil de l'Université, ému à la pensée de nos pauvres étudiants qui subissent en Allemagne un exil momentané, a décidé de créer un Comité de patronage des étudiants prisonniers de guerre. Ce comité est composé de M. le doyen Sigalas*<sup>1836</sup>, *de MM. Ferron*<sup>1837</sup>, *Masqueray et Cousin*<sup>1838</sup> ; *il s'efforce de prêter un appui moral et, au besoin, matériel aux étudiants prisonniers appartenant à l'Université de Bordeaux. Dans un esprit de solidarité, notre Conseil a envoyé une somme de 300 francs destinée aux étudiants français des diverses universités »*<sup>1839</sup>. La transcription des citations, des échanges épistolaires, le récit des combats auxquels « maîtres » et « élèves » participent permettent non seulement de constater le nombre important de victimes, mais aussi la gravité des terribles blessures infligées par une guerre désormais « industrielle ». Les futures « gueules cassées »<sup>1840</sup> ne cessent de surgir à la lecture de ces sources : « *Le lieutenant François Thomas, professeur d'histoire au Lycée de La Roche-sur-Yon, est l'émule de Salinier*<sup>1841</sup> *au combat comme il l'avait été aux cours de leur cher maître le capitaine Camena d'Almeida ; En août 1914, il était à Pau, au dépôt du 18<sup>e</sup> RI enrageant parce qu'on l'oubliait là. Il partit à son tour laissant sa jeune femme et un bébé de quelques semaines. Des tranchées de Paissy, il m'annonçait qu'il avait découvert des armes préhistoriques, voisinant dans le sol avec des boulets de 1814, des monnaies et des poteries romaines. En même temps, il se révélait un chef ; une première citation à l'ordre de l'armée le distinguait aussitôt. Devant Douaumont, il en méritait une seconde, dont voici le texte : "A fait preuve d'une bravoure exceptionnelle pendant la journée du 24 mai 1916. À la tête des éléments épars de*

<sup>1834</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Georges Radet, 1915-1916, p. 116.

<sup>1835</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 122.

<sup>1836</sup> Clément Sigalas, doyen de la faculté de médecine de 1913 à 1934.

<sup>1837</sup> Georges Ferron (1864-1947) professeur à la faculté de droit de Bordeaux de 1914 à 1934.

<sup>1838</sup> P. Cousin professeur à la faculté des sciences.

<sup>1839</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, P. Cousin, 1915-1916, p. 3.

<sup>1840</sup> 10 000 à 15 000 soldats ont été défigurés en France.

<sup>1841</sup> Le dossier d'Antonin Salinier est présent parmi les dossiers des étudiants. Il est né à Charolles en 1887 d'un père instituteur. Il a poursuivi ses études à Bordeaux de 1907 à 1913 et a été boursier d'agrégation. Il part à Paris en 1913. Il est mort au combat en 1916. Croix de guerre.

plusieurs univers, s'est jeté au-devant de l'ennemi et a arrêté sa progression. Blessé très grièvement au moment où il entraînait un groupe de grenadiers" [...] Thomas [...] fut blessé horriblement au visage. Il m'écrivait du Val-de-Grâce : "en dépit d'une fracture des os de la tempe, de la destruction de l'orbite gauche, de l'œil qu'elle protégeait, de la racine du nez et d'une blessure à l'œil droit, j'ai survécu : il est vrai que je suis Breton" »<sup>1842</sup>. Il est difficile d'évaluer à l'échelle de l'Université la mortalité des blessés et mutilés après la fin du conflit. Elle ne doit pas être négligeable si l'on en croit les premiers mots de docteur Ferré, rédacteur de son rapport au ministre de l'Instruction publique pour l'année universitaire 1919-1920 : « L'ère des années terribles est encore trop près de nous pour que le fonctionnement de notre Université soit revenu absolument à la normale. Nous sommes encore à la période où nous voyons disparaître quelques-uns des nôtres qui ont été frappés pour des années et pour ainsi dire condamnés à la mort à longue échéance, suprême horreur des conséquences de la guerre »<sup>1843</sup>. A contrario, Marcel Mauss, neveu et étudiant d'Emile Durkheim à Bordeaux, reste sur le front durant tout le conflit et écrit à sa mère « Plutôt la guerre que L'Année ! »<sup>1844</sup>.

La Première Guerre mondiale constitue donc une rupture qui impose de profonds bouleversements dans le fonctionnement de l'institution universitaire bordelaise, et on peut reprendre, pour caractériser cette période, l'expression d'« Université au front » que Paul Masqueray, professeur de lettres, utilise dans son rapport au ministre de l'Instruction publique<sup>1845</sup>. Au 31 juillet 1918, 818 étudiants bordelais, toutes facultés confondues, ont été mobilisés ce qui fait de Bordeaux la deuxième université la plus touchée par le conflit après Paris<sup>1846</sup>. 31 dossiers étudiants indiquent une participation à la Grande Guerre dont 18<sup>1847</sup> étaient inscrits en 1913, 1914 ou 1915<sup>1848</sup>. Si la Première Guerre mondiale est déclenchée dans un contexte d'expansion pour la faculté des lettres de Bordeaux, il en est tout autrement pour la Seconde. Après la Grande Guerre, les années vingt sont synonymes de consolidation

<sup>1842</sup> COURTEAULT P., *art. cit.*, p. 129-130.

<sup>1843</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, M. Ferré M., 1919-1920, p. 1.

<sup>1844</sup> LACHAISE Bernard, « Les Universités françaises dans la Grande Guerre » conférence UTL de Bayonne 15 mai 2015.

<sup>1845</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Paul Masqueray, 1916-1917, p. 1

<sup>1846</sup> Au 31 juillet 1918, 12566 étudiants dans les Universités soit un tiers des effectifs de janvier 1914. Paris 4569. Lyon 796. LACHAISE Bernard, « Les Universités françaises dans la Grande Guerre » conférence UTL de Bayonne 15 mai 2015.

<sup>1847</sup> Hippolyte Audemard, François Capmartin, Henri Castan, Gérard Cazenave, Albin Duffau-Lagarasse, Robert Dufourd, Fernand Furt, Ludovic Klingebiel, René Lago, Achille Laherrre, Théodore Maydieu, Yves Nicolai, Victor Oulamar, Jean Pestourié, André Petiteau, Bernard Pourverelle, Henri Sarrau, Henri Vallée.

<sup>1848</sup> Les 13 autres étudiants étaient inscrits avant ou après la Première Guerre mondiale.

et de gestion des acquis du début du siècle. La dernière partie de l'entre-deux-guerres, au contraire, se caractérise par une amplification des problèmes : la saturation des locaux du « Palais des facultés » en lien avec l'augmentation des effectifs des étudiants, la quasi-stagnation du nombre d'enseignants et une ouverture au monde compromise par les confits d'ordre politique.

### **Pendant la Seconde Guerre mondiale une Université divisée**

L'entrée en guerre de la France le 3 septembre 1939 se traduit par la mobilisation d'une partie de la communauté éducative de la faculté des lettres de Bordeaux. Neuf enseignants sur vingt-trois ne peuvent assurer la rentrée universitaire : Jean Audiat (grec), Max Bonnafous (science sociale), Émile Delage (grec), Michel Lejeune (lettres), Jean Loiseau (anglais), Paul Marres (géographie), Yves Renouard (histoire), François Thomas (latin) et William Seston (histoire)<sup>1849</sup>. Ce dernier était un proche de Raymond Aron lorsque celui-ci fut chargé de cours : « *En 1938, j'avais respecté et estimé le doyen André Darbon avec lequel j'avais causé brièvement, en juin 1940, à la veille de prendre le bateau pour l'Angleterre ; je fréquentais régulièrement William Seston, historien de Rome, protestant, avec lequel je sympathisai* »<sup>1850</sup>. Émile Delage est mobilisé à Bordeaux comme officier chargé des questions de presse à l'état-major de la XVIII<sup>e</sup> région. Gaëlle Mornet, dans son mémoire consacré au monde universitaire bordelais pendant la Seconde Guerre mondiale indique qu'il est difficile de mesurer l'ampleur des étudiants qui sont partis entre 1939 et le début de l'année 1940. Neuf dossiers étudiants portent mention d'une mobilisation en 1939 ou/et 1940 avec une inscription en cours à la faculté des lettres de Bordeaux. Les bâtiments des facultés s'adaptent à ces temps de guerre avec, par exemple, l'aménagement d'abris dans les caves, ou encore la protection des livres des bibliothèques. Avec, en mai 1940, la fin de la « drôle de guerre » et la percée des troupes allemandes, les conséquences du conflit sont très fortes à Bordeaux. L'exode se traduit par l'arrivée, dès avril, de réfugiés français, belges et hollandais mais aussi parmi les Français, des professeurs et étudiants du nord et de l'est du territoire. Ces derniers sont accueillis dans la Cité universitaire et la Maison des étudiantes. Le gouvernement français, replié une nouvelle fois dans la capitale girondine, occupe une partie des bâtiments universitaires au mois de juin 1940. Plusieurs membres de l'Université, comme François Thomas de la faculté des lettres<sup>1851</sup>, sont faits prisonniers au cours de la défaite militaire

---

<sup>1849</sup> Annexe 43.

<sup>1850</sup> ARON R., *op. cit.*, p. 196.

<sup>1851</sup> François Thomas est maître de conférences de langue et littérature latines à Bordeaux depuis 1938.

française et envoyés en Allemagne. Robert Dudrut, instituteur inscrit en 1938-1939 en littérature est mort le 6 juin 1940 au champ d'honneur dans la somme<sup>1852</sup>. Raymond Aron dépeint l'atmosphère régnant à l'avant-veille de l'armistice : « *Nous nous trouvâmes, vers le 20 juin [1940] près de Bordeaux, au sud de la ville. Je me souviens d'avoir traversé la ville ; j'y allai voir, à l'université, Darbon, le doyen de la Faculté des lettres que j'avais connu pendant les mois où je remplaçais le titulaire, Max Bonnafous. Nous étions tous frappés de stupeur par la soudaineté de la catastrophe. André Darbon, un de ces professeurs de vieux style qui faisaient l'honneur et la conscience de l'Université, accomplissait sa tâche comme à l'accoutumée tout en participant de tout son être au malheur de sa patrie* »<sup>1853</sup>. Conséquence de la signature de l'armistice, l'Université de Bordeaux se trouve en zone occupée et dépend, à partir du 10 juillet 1940, du régime de Vichy.

Si les combats ont cessé, la défaite et la présence allemande créent à la fois une nouvelle rupture pour les institutions universitaires, mais aussi une implication dans la guerre différente de celle engendrée par la Première Guerre mondiale. Après l'armistice du 22 juin 1940, certains membres de l'Université sont encore prisonniers en Allemagne, d'autres sont démobilisés pendant l'été 1940. L'étudiant André Magentie, inscrit en licence d'histoire en 1939, est mobilisé la même année, grièvement blessé en 1940, fait prisonnier et libéré en octobre 1940. Il bénéficie alors de l'exonération totale des frais d'inscription et de sessions spéciales<sup>1854</sup>. Dans un livre d'or est aussi célébré le courage des combattants. On y trouve, ainsi, la citation de Jean Loiseau, professeur de langue et littérature anglaises<sup>1855</sup> : « *Au cours des combats du 5 au 15 juin, malgré un état de santé déficient, il a fait preuve de la plus grande énergie et du dévouement le plus absolu, en assurant, dans les conditions les plus difficiles, de nombreuses missions de liaison avec les divers organes de ravitaillement du service de l'artillerie, dans la zone de combat soumise au bombardement de l'aviation ennemie* »<sup>1856</sup>.

Mais ces témoignages ne peuvent cacher la défaite dont l'occupation allemande est le signe le plus tangible tant elle se traduit de multiples façons. Elle est ainsi visible au cœur des bâtiments universitaires, pour certains réquisitionnés. Quotidiennement, devant l'imposante

---

<sup>1852</sup> Dossiers étudiants. Il était aspirant au 53<sup>e</sup> RICMS.

<sup>1853</sup> ARON R., *op. cit.*, p. 163-164.

<sup>1854</sup> Dossier étudiants.

<sup>1855</sup> Jean Loiseau est arrivé à la faculté des lettres de Bordeaux en 1938. Annexe 42.

<sup>1856</sup> ADG, versement 97/034, 157, cité dans : MORNET G., *op. cit.*, p. 16.

bâtisse du cours Pasteur, la *Wehrmacht* défilait<sup>1857</sup>. Renée Étienne<sup>1858</sup>, étudiante à la faculté des lettres, constate « *de temps en temps, l'irruption d'un Allemand qui venait s'installer au premier rang de certains cours, auquel cas nous désertions complètement le premier rang et le second, de façon à le laisser tout seul, ce qui n'avait pas l'air de le déranger. Il venait en uniforme, ce qui était évidemment très pénible* »<sup>1859</sup>. Jean Lacouture, qui est inscrit durant l'année universitaire 1942- 1943 à la fois à en droit et en lettres à Bordeaux, n'a pas le même sentiment : « *La présence des Allemands se faisait beaucoup sentir dans la ville, mais je dois dire qu'à la faculté, il n'y avait rien qui manifeste l'Occupation* »<sup>1860</sup>. La présence allemande s'exerce aussi par le contrôle du personnel universitaire. La *Feldkommandantur* exige régulièrement des fiches concernant les professeurs dont le contenu est précisé par la lettre du *SS Hauptsturmführer Nährich*<sup>1861</sup> envoyé au recteur le 26 octobre 1943 : « *L'administration académique est priée de faire parvenir à notre service un annuaire complet de tout le personnel enseignant de l'Université de Bordeaux : professeurs, chargés de cours, maître de conférences, [...] Elle voudra bien y ajouter les indications suivantes : adresse complète, date et lieu de naissance, nationalité, race, confession, situation de famille, titres scientifiques et enseignement donné, activité à l'étranger, éventuellement captivité de guerre* »<sup>1862</sup>. Les déplacements sont aussi l'objet d'une surveillance accrue. Si Bordeaux est localisée en zone occupée, une partie de la Gironde est située en zone libre. Les étudiants et leurs familles peuvent donc être séparés par la ligne de démarcation. L'obtention d'un *Ausweiss* pour la franchir est extrêmement difficile, et le règlement imposé par les autorités d'occupation fluctuant. Le 28 novembre 1941, le Recteur André Lirondelle précise aux doyens : « *La Feldkommandantur de Bordeaux fait connaître que des laissez-passer individuels spéciaux seront accordés aux étudiants et étudiantes à l'occasion de Noël pour se rendre dans leur famille jusqu'à 25 ans uniquement pour voir les parents (père, mère) sauf si un des deux est en zone occupée* »<sup>1863</sup>. Mais le 16 décembre, l'âge est abaissé à 15 ans, donc aucun laisser-

---

<sup>1857</sup> Témoignage de Simone Mathieu (future M<sup>me</sup> Lasserre professeur d'histoire-géographie, lycée Camille Jullian), étudiante à la faculté des lettres pendant la Seconde Guerre mondiale recueilli en janvier 2000 par Gaëlle Mornet (MORNET G., *op. cit.*).

<sup>1858</sup> Témoignage de Robert et Renée Étienne, respectivement professeur émérite de l'Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux 3 et professeur retraitée de l'enseignement secondaire, recueilli en 1999 par Gaëlle Mornet (*Ibid.*).

<sup>1859</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 27.

<sup>1860</sup> Entretien avec Jean Lacouture réalisé par Gaëlle Mornet le 29 octobre 1999.

<sup>1861</sup> Officier adjoint du *Kommando der sicherheitspolizei und des Sicherheitsdienst* (KDS) de Bordeaux chargé de garantir la sécurité des troupes d'occupation et de réprimer tout acte antiallemand.

<sup>1862</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 34.

<sup>1863</sup> *Ibid.*

passer ne peut être délivré aux étudiants. Lorsque ceux-ci parviennent néanmoins à obtenir le droit de se rendre en zone libre, le contrôle est encore et toujours présent, comme le montre la péripétie connue par Renée Étienne : « *En 1941 j'ai passé la ligne de démarcation; on m'a déshabillée en entier, et dans mon carnet, il y avait un devoir que M Renouard nous avait donné, qui portait sur les relations entre la France et l'Angleterre, de 1270 à 1300 et quelque. Alors là, ça a jeté un froid terrible ; les Allemands m'ont regardée, m'ont posé des questions. Finalement on nous a laissé passer* »<sup>1864</sup>.

Les demandes de l'occupant s'accroissent au fur et à mesure que la guerre se fait plus dure. Le Service du Travail Obligatoire est, ainsi, mis en place en 1942, et il est étendu aux étudiants au début de l'année 1943. L'évaluation précise des effectifs de l'Université de Bordeaux partant travailler en Allemagne est difficile à établir. Gaëlle Mornet s'appuie sur les statistiques du Centre de médecine préventive de l'Université de Bordeaux pour déterminer un ordre de grandeur<sup>1865</sup> : « *On a examiné environ 500 étudiants de moins que l'année précédente du fait des départs en Allemagne ou ailleurs* »<sup>1866</sup>. Treize dossiers d'étudiants indiquent le STO : ainsi Louis Dulcire, étudiant en histoire, se trouve de 1943 à 1945 au camp de Kassel en Hesse. Différents systèmes sont, alors, mis en place pour échapper au STO : « *Pour ceux qui n'étudiaient pas la médecine et ne pouvaient donc servir sur place dans les hôpitaux, la solution la plus adoptée fut de s'inscrire à la surveillance des voies et télécommunications comme garde-voies. Ce moyen d'échapper à la réquisition semble avoir été très développé parmi les étudiants bordelais. En effet, Pierre Jaubert*<sup>1867</sup>, qui tenait alors le registre d'inscription parle de 700 voire 800 de ses condisciples employés en tant que garde-voies. Des professeurs, et notamment les doyens Émile Delage de la faculté des lettres, et Roger Bonnard, de la faculté de droit, ainsi que le professeur de philosophie Lacroze auraient largement favorisé cette organisation et aidé les étudiants. Différents témoignages confirment cette impression : ils mettent également l'accent sur la possibilité de continuer les études puisque, se relayant de jour comme de nuit sur les voies ferrées, les étudiants ainsi réquisitionnés se partageaient ensuite les cours auxquels avaient pu assister le ou les "coéquipiers" »<sup>1868</sup>. C'est la situation de Guy Lasserre<sup>1869</sup> qui « *rentré à Bordeaux en 1942,*

---

<sup>1864</sup> *Ibid.* p. 30.

<sup>1865</sup> Les étudiants réquisitionnés par le STO pouvaient continuer à s'inscrire.

<sup>1866</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université*, André Labat, 1943-1944, p. 22

<sup>1867</sup> Témoignage de Pierre Jaubert, doyen honoraire de la faculté de droit de Bordeaux, étudiant durant la Seconde Guerre mondiale, recueilli en 2000 par Gaëlle Mornet G., *op. cit.*,).

<sup>1868</sup> *Ibid.* p. 26.

<sup>1869</sup> Guy Lasserre est nommé en octobre 1953 à la faculté des lettres de Bordeaux, il est en 1964 titulaire de la chaire de « géographie tropicale » en 1963.

[...] s'inscrit à l'Institut de Géographie de la faculté des lettres, où enseignent Pierre Gourou et Louis Papy ; avec ses camarades Pierre Barrère et Paul Pélissier, il réussit à échapper au travail obligatoire en Allemagne (STO) en devenant garde-voie à la gare de Bordeaux »<sup>1870</sup>. La situation est identique de juillet 1943 à août 1944 pour Jean Chabrier étudiant en anglais<sup>1871</sup>. Stanislas Dailedouze effectue aussi en France le « contrôle de la garde des communications »<sup>1872</sup> dans le cadre du STO. Deux dossiers étudiants portent aussi mention « STO en France ». Ce phénomène n'est pas propre à Bordeaux ; il est aussi présent à Lille : « Face au STO, les facultés résistent et organisent tout une série de filières qui permettent aux étudiants d'échapper au départ vers l'Allemagne »<sup>1873</sup>. Certains réfractaires, enfin, se cachent dans les campagnes ou entrent en résistance. On retrouve dans deux dossiers sans nom l'information « réfractaire au STO ». Jean Lacouture est dans ce cas « j'ai fini mon droit à Bordeaux et j'ai fait en même temps les lettres : histoire moderne, histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest et géographie, les trois diplômes, que j'ai terminés fin juin 1943. Après je suis parti à la campagne pour échapper au STO »<sup>1874</sup>. Pour Didier Fischer la mise en place du STO « n'implique pas obligatoirement que les étudiants qui refusent le STO, rejoignent immédiatement et systématiquement les rangs de la résistance. Pour cela, faut-il en avoir réellement la volonté et trouver le contact avec les réseaux. Beaucoup, tous comme les autres jeunes concernés, ne firent que se cacher pour échapper au départ en Allemagne, et ce n'est souvent qu'au bout de longs mois, que certains prirent les armes dans les différents maquis de France »<sup>1875</sup>. La répression des autorités allemandes se ressent aussi au sein des établissements universitaires. Elle est en relation avec l'attitude des membres de la communauté éducative face au nouvel ordre engendré par la défaite et l'occupation.

On peut, en effet, se demander comme André Gueslin « Comment ont réagi face à Vichy et à l'Occupation, les Universitaires, les maîtres et les élèves ? Comment ont réagi les institutions ? »<sup>1876</sup>. La palette des réactions des professeurs et étudiants face à la présence

<sup>1870</sup> HUETZ DE LEMPS Alain, « Guy Lasserre (1920–2001) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Octobre-Décembre 2001, mis en ligne le 13 février 2008, <http://com.revues.org/1172>

<sup>1871</sup> Dossiers des étudiants.

<sup>1872</sup> Dossiers des étudiants.

<sup>1873</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, op. cit., p. 397.

<sup>1874</sup> Entretien avec Jean Lacouture réalisé par Gaëlle Mornet le 29 octobre 1999.

<sup>1875</sup> FISCHER D., « Les étudiants et la Résistance », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74, 2004. Jeunesses et engagements : d'un mai à l'autre (France : 1936-1968) p. 28.

<sup>1876</sup> GUESLIN André (dir.), *Les facs sous Vichy. Étudiants, Universitaires et Universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Institut d'Études du Massif Central. Université Blaise Pascal (Clermont II), 1994, p. 3.

allemande est très large à l'image de celle de la population française : « *Résistance et Collaboration ont longtemps été opposées dans une bonne partie du discours scientifique, moins toutefois que dans la pensée commune, produit de la construction d'une mémoire nationale friande de simplifications. Non que cette opposition ne reposât point sur de réels fondements, à propos d'engagements caractérisés et incontournables, d'un côté comme de l'autre, mais on sait aujourd'hui que pour le plus grand nombre des Françaises et des Français, l'affaire fut autrement compliquée* »<sup>1877</sup>. Comment évaluer, malgré tout, le poids des résistances et des collaborations au sein de l'Université, et plus particulièrement de la faculté des lettres de Bordeaux ?

Didier Fischer indique, plus spécialement pour les étudiants parisiens, que « *l'intérêt dont fit preuve le régime de Vichy à l'égard des étudiants ne put toutefois empêcher qu'une minorité d'entre eux rejoignent les rangs de la Résistance. Ils le firent toujours à titre individuel, dans la mesure où les grandes associations étudiantes à l'exemple de l'UNEF ou de la JEC choisirent, au moins jusqu'en 1943, dans un réflexe de survie, de proposer leurs services aux nouvelles autorités françaises. Aussi est-il difficile de parler d'une résistance étudiante puisque les étudiants résistants entrèrent le plus souvent dans des mouvements et des réseaux dont ils n'étaient pas à l'origine. Ils n'en constituèrent pas moins des forces vives appréciées pour leur détermination dans la lutte contre l'occupant et pour la libération du pays* »<sup>1878</sup>.

Certains étudiants bordelais, dès l'automne 1940, sont à l'origine d'actes de résistance spontanés dans les différentes facultés qui sont connus grâce aux nombreuses plaintes du Recteur ou des doyens : « *inscriptions gaullistes sur les murs, affichages de tracts ou distribution de "lettres ouvertes" dans les boîtes aux lettres de professeurs suspectés de maréchalisme* »<sup>1879</sup>. En juin 1941, la faculté des lettres de Bordeaux est le lieu d'une démonstration collective contre les Allemands qui a pour conséquence le courrier suivant à l'adresse du recteur écrit par le chef de l'administration de la région de Bordeaux, Wenner : « *Le 21 juin 1941, vers 8 heures du matin, le poste de garde de l'armée allemande est passé devant la faculté des lettres cours Pasteur. Nous avons remarqué que les étudiants et les étudiantes ont pris une attitude démonstrative; au moment où est apparu, en effet, le corps de garde, ceux-ci lui ont tourné le dos d'une manière ostentatoire. J'attire votre attention sur le fait qu'une telle attitude ne saurait être tolérée. Je prendrai, à l'égard des étudiants et étudiantes de l'Université, les mesures dont je dispose si de pareils incidents devaient se*

---

<sup>1877</sup> ROUQUET François., « *Mon cher Collègue et Ami* », *l'épuration des universitaires (1940-1953)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 15.

<sup>1878</sup> FISCHER D., « Les étudiants et la Résistance », *art. cit.*, p. 20.

<sup>1879</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 88-89.

*reproduire* »<sup>1880</sup>. La résistance d'une manière générale, mais aussi pour les étudiants de Bordeaux, s'organise progressivement, et prend la forme de groupes d'actions purement étudiants ou de participation à des réseaux plus larges, plus particulièrement au sein des facultés des sciences et surtout de médecine. L'attitude des étudiants qui ne semble pas toujours conforme à une bonne entente avec les autorités d'occupation leur vaut de larges rappels à l'ordre de la part des doyens. En témoigne l'allocution de rentrée du 3 novembre 1942 du doyen de la faculté des lettres Émile Delage<sup>1881</sup>: « *De nombreux étrangers, civils et militaires, séjournent parmi nous, et nous les rencontrons partout, à tout instant. Soyez à leur égard d'une correction parfaite, à la Faculté comme au dehors : évitez tout geste ou propos qui puisse les offenser et vous rabaisser à leurs yeux ; gardez-vous de l'incorrection comme de la servilité. Soyez prudents et maîtres de vous, malgré votre jeunesse : résistez à toute provocation, méfiez-vous de l'infâme délation qui sévit, hélas, partout. Par une attitude digne et correcte, vous forcerez l'estime du vainqueur, vous justifierez le libéralisme avec lequel il a accordé vos laissez-passer scolaires, vous éviterez les conséquences graves que le moindre incident peut entraîner pour vous et vos camarades, dans une période troublée ; vous empêcherez de s'éteindre ce foyer de pensée française qu'est une Faculté en zone occupée* »<sup>1882</sup>. Plus grave encore, les étudiants n'échappent ni aux dénonciations ni à la répression : arrestations, exécutions. Parmi les otages fusillés au camp de Souges durant l'occupation se trouvent Pierre Grassat, étudiant en espagnol arrêté en mars 1942, Robert Jacob, étudiant en anglais fusillé le 28 juillet 1942, Alain Domecq, étudiant en lettres classiques arrêté en septembre 1943 et fusillé le 26 janvier 1944. Le dossier de ce dernier<sup>1883</sup> qui contient une lettre du doyen à la mère d'Alain Domecq de février 1944 indique qu'il était inscrit depuis 1940 à la faculté des lettres de Bordeaux, pupille de la nation et boursier. Un autre dossier d'un étudiant inscrit à partir de 1943 en philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux fait apparaître la notion de résistance : il s'agit de Gérard Duffort et il est indiqué que son frère est « *tué en résistance le 7 juillet 1944* »<sup>1884</sup>. Jacques Gardelles, étudiant de la faculté des lettres

<sup>1880</sup> ADG, versement 97/034, 151 (*Ibid.*).

<sup>1881</sup> Émile Delage est nommé comme maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux en 1929, il y devient professeur de langue et littératures grecques en 1932, puis doyen de 1941 à 1946. Après la Seconde Guerre mondiale, il accède au poste de recteur à Clermont-Ferrand, puis à Bordeaux. Annexe 43.

<sup>1882</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Emile Delage, 1942-1943, p. 200.

<sup>1883</sup> Dossiers des étudiants

<sup>1884</sup> Parmi les dossiers des étudiants se trouve celui d'Etienne Léger. Inscrit à la faculté des lettres de Bordeaux de 1938 à 1942, il est indiqué qu'il « *arrête ses études car interné en Espagne en 1943* ». Fait-il partie des internés en Espagne suite à la demande de François Piétri ? : « Informé des passages massifs dès le 10 novembre 1942, l'ambassadeur de Vichy à Madrid, François Piétri, intervient directement le 14 novembre auprès de Jordana, ministre espagnol des Affaires étrangères, afin d'obtenir que les Français ne soient pas refoulés mais

et futur professeur d'histoire de l'art et du Moyen-âge est déporté<sup>1885</sup>. Les universitaires qui entrent en résistance - à des degrés divers là aussi - sont très peu nombreux en tout cas dans les enseignants en poste depuis plusieurs années à Bordeaux. Des exemples peuvent être observés dans chacune des facultés, plus particulièrement en sciences et médecine. Très rares sont les participations à des réseaux de résistance<sup>1886</sup>. À la faculté des lettres, se dégage la figure du professeur de sciences auxiliaires de l'histoire, Robert Fawtier : « *Habitant à Paris, il entra en résistance dès le mois de juin 1940 au sein du groupe du Musée de l'homme, l'un des tout premiers réseaux gaullistes à voir le jour en France. Le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, il est désigné agent P2, et il n'hésite pas à déclarer ses sentiments lors de ses cours à Bordeaux, comme à Paris, où il supplée à partir de 1941 le professeur d'histoire du Moyen-Âge à la Sorbonne, Louis Halphen, que la loi oblige alors à se tenir éloigné de sa chaire. Arrêté une première fois en février 1941, et relâché fautes de preuves, il reprend son activité clandestine. Mais il est arrêté de nouveau le 29 avril 1942, mis au secret pendant un an à la prison de Fresnes. En septembre 1943, il est transféré à Romainville puis à Sarrebrück. Finalement déporté à Mauthausen, il parvient malgré ses 58 ans à rester en vie jusqu'à la libération du camp le 20 avril 1945 par le Comité international de la Croix-Rouge. Les épreuves qu'il a subies ne l'empêchent pas de donner sans aucune note, quelques semaines plus tard une conférence sur Sainte Catherine de Sienne à l'Université de Genève* »<sup>1887</sup>. Henri Guillemin, professeur de langue et littérature française, doit quitter la France en 1942 pour la Suisse sur les conseils du recteur quand il se sent menacé et avec l'aide d'un officier allemand - professeur à Hambourg - rencontré à Bordeaux l'hiver précédent<sup>1888</sup>. Jean-Paul Callède évoque le cas de Jean Belin Milleron. Nommé en 1942 maître de conférences en charge des enseignements de Science sociale<sup>1889</sup>, il « *est de ceux qui ont su résister à « Vichy » et à l'occupant allemand. [...] D'ailleurs, les informations qui figurent en avant-propos d'un ouvrage de Belin Milleron, paru à la Libération, confirment cette "indiscipline". [...] Cet*

---

seulement internés ». CATALA Michel. « L'exil français en Espagne pendant la Seconde Guerre mondiale 1940-1945 », dans : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002. Pour une histoire de l'Exil français et belge, sous la direction de Robert Frank. p. 80.

<sup>1885</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 125.

<sup>1886</sup> En sciences : le professeur Genevois est membre du réseau CND Castille, puis il entre dans les FFI, le maître de conférences zoologiste Robert Weill devient en 1944 un des chefs FFI dans l'Ardèche et le Rhône ; en médecine, Jean Auriac jeune agrégé de physique médicale et pharmaceutique s'engage avec les partisans communistes, mais est également lié par la faculté des sciences au réseau CND.

<sup>1887</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 100.

<sup>1888</sup> BERTHIER Patrick., *Le cas Guillemin*, Paris, Gallimard, 1979, p. 17.

<sup>1889</sup> Jean Belin Milleron exerce à la faculté des lettres de Bordeaux de l'année universitaire 1942-1943 à l'année 1944-1945 inclus.

ouvrage rassemble les trois livres antérieurs [...] « imprimés clandestinement » pendant l'Occupation, "qui furent communiqués alors en tout ou partie à mes maîtres et à plusieurs membres de l'Université". Pendant les années de l'Occupation, rappelle l'auteur, la documentation indispensable rassemblée à partir de 1934 et le manuscrit de l'ouvrage ont pu échapper à la désorganisation de l'exode, puis à l'entrée des Allemands en zone libre et à l'occupant lui-même, récemment lors d'une visite domiciliaire à ma maison de Bordeaux". Belin Milleron a bénéficié de la complicité de "postiers et ambulants qui ont retrouvé à Lyon le manuscrit égaré" engagés par ailleurs dans la résistance ; ceci explique aussi la visite impromptue de la police allemande au domicile de l'auteur »<sup>1890</sup>. Jean Lacouture évoque Gaëtan Picon<sup>1891</sup> qui enseigne durant l'année 1942- 1943 la philosophie au sein de la faculté des lettres de Bordeaux et rejoint le maquis ensuite. D'autres, comme le philosophe et militant de gauche, Henri Daudin, qui avait été suspendu le 9 décembre 1940, et l'historien, Gaston Martin, furent internés pendant différentes périodes sur décision du gouvernement de Vichy<sup>1892</sup>. Jean-Paul Callède précise que Henri Daudin « dépossédé de sa chaire par le gouvernement de Vichy en novembre 1941 et deux fois interné, il retrouve son poste en octobre 1944. Peu après, ce dernier va rassembler des Lettres rédigées pendant ses années de "loisirs forcés". "Ce petit écrit est l'œuvre d'un vieil universitaire que la vigilance éclairée du gouvernement de Vichy a réduit, pendant près de quatre ans, à une inaction professionnelle qui lui a été pénible". Dans sa "Lettre aux universitaires français [...] fin 1942-mars/avril 1944", il déplore l'apathie des enseignants face au régime politique en place. Homme de gauche et d'envergure, Daudin pose un regard lucide sur la société du moment »<sup>1893</sup>.

L'engagement dans la collaboration voire le collaborationnisme - là aussi dans une grande diversité - a existé au sein de l'Université bordelaise. Celui des étudiants est difficile à évaluer d'après Gaëlle Mornet, mais elle ajoute qu'il a existé. Pour Didier Fischer, « la collaboration avec l'occupant est largement rejetée par la très grande majorité des étudiants français »<sup>1894</sup>. Pour les universitaires, il peut être observé avec, par exemple, en lettres Constant Pitrou, Albert Cherel, Jean Maubourguet<sup>1895</sup>. Le premier est maître de conférences puis professeur d'allemand depuis 1922 : il entretient donc une affection « professionnelle » pour l'Allemagne. Partisan d'un rapprochement entre les cultures française et allemande, il s'attache à faire connaître des auteurs, artistes allemands par le biais de conférences, de

<sup>1890</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p.381-383.

<sup>1891</sup> Gaëtan Picon (1915-1976) ami d'André Malraux.

<sup>1892</sup> Gaston Martin fut interné à Evaux-Les-Bains de mars 1943 à juin 1944.

<sup>1893</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 384.

<sup>1894</sup> FISCHER D., « Les étudiants et la Résistance », *art. cit.*, p.27.

<sup>1895</sup> En droit, Maurice Bouvier-Ajam, Maurice Duverger et en médecine, Charles Wangermez.

contributions au journal collaborationniste *La Gerbe* et à l'*Anthologie de la poésie allemande*, réalisée de 1940 à 1943 par un Français René Lasn et un Autrichien Georg Rabuse. Cette dernière représente, selon Pascal Ory, le sommet d'un mouvement d'ouverture des éditeurs universitaires à la *Deutsche Kultur und Literatur*, « *contribuant plus ou moins consciemment à l'alimentation du répertoire de la collaboration intellectuelle, [chantant] à tous vents les bienfaits de la "collaboration poétique" »*<sup>1896</sup>. La présentation par Michel Espagne du rôle de Constant Pitrou pendant la Seconde Guerre mondiale est plus nuancée : « *Que se passa-t-il dans l'esprit de Pitrou lorsqu'en juin 1940 l'armée allemande entra dans Bordeaux, commandée par le descendant d'une vieille famille de huguenots landais, le général Moritz von Faver du Faur ? On ne sait. Contrairement à Maurice Boucher à la Sorbonne, Pitrou, à Bordeaux n'a jamais été expressément soupçonné de connivences coupables avec l'armée d'occupation. Alors que de rares représentants de l'ancienne colonie germanique de Bordeaux ont milité dans des groupes de collaboration, ce ne fut pas le cas de Robert Pitrou. Certes le lecteur allemand de l'époque de la faculté des lettres n'était autre que le directeur de l'institut allemand de Bordeaux, un certain Schwinkowski , mais Pitrou se cantonna résolument dans l'étude de la musique »*<sup>1897</sup>. Les articles d'Albert Cherel, professeur de littérature française présent à la faculté des lettres depuis 1920<sup>1898</sup>, dans *La Liberté du Sud-Ouest*, quotidien catholique et maréchaliste, montrent à la fois une admiration pour le modèle nazi - « *On ignore trop en France, même en France occupée, ce qu'est en Allemagne , un guide, un Führer. Faute de l'avoir connu, on n'a pu mesurer la puissance d'enthousiasme, et la puissance tout court, que ce mot trahit, condense, fait rayonner. L'une des grandes forces d'Hitler a été vraiment de se trouver, de se faire capable de toutes les énergies dont ce mot était déjà, et depuis 1913, le symbole aux yeux de toute la jeunesse allemande »*<sup>1899</sup> - et un engagement pour la collaboration intellectuelle - « *tous les ressentiments du monde ne sauraient ôter des réalités de la pensée allemande, complexe, diverse; non plus que la pensée française. Que celle-ci prenne donc à tâche, à cœur, de mieux connaître celle-là; qu'elle y discerne, y choisisse tout ce qui pourra lui être l'occasion à une loyale collaboration intellectuelle : loyale comme tout ce que veut notre Maréchal, loyale comme tout ce qui veut vivre*<sup>1900</sup> ». Ses prises de positions lui valent un avancement au sein de l'administration : il est nommé recteur à Poitiers en 1943. Son successeur à Bordeaux est Pierre Flottes. Le doyen de

<sup>1896</sup> ORY Pascal, *Les collaborateurs 1940-1945*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 218-219.

<sup>1897</sup> ESPAGNE M., *op. cit.*, p. 253.

<sup>1898</sup> Annexe 42.

<sup>1899</sup> « Instruction et Éducation », *La Liberté du Sud-Ouest*, 15 septembre 1940.

<sup>1900</sup> « De la possibilité de la collaboration dans le domaine de l'éducation », *La Liberté du Sud-Ouest*, 12 mars 1941.

la faculté des lettres de Clermont fait le commentaire suivant à son propos « *des étudiants disent que Flottes croyait à la victoire de l'Allemagne et pensait qu'il fallait s'entendre avec elle* »<sup>1901</sup> alors qu'il occupait son poste précédent comme chargé de conférence de langues française. Jean Maubourguet, proche d'Albert Chérel, obtient la chaire d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest car le titulaire Charles Dartigue-Peyrou<sup>1902</sup> en avait été exclu, victime des lois contre les francs-maçons. Claude Singer indique qu'« en province certains universitaires s'affichaient aussi avec les occupants en assistant aux conférences organisées par l'Ambassade ou l'Institut allemand. Organisées dans différentes villes, ces conférences avaient notamment comme principaux orateurs le professeur George Claude et le docteur Friedrich Grimm. Elles étaient suivies par Gabriel Boussagol, Augustin Boutaric et Michel Lhéritier à Dijon, Jean Feytaud et Jean Maubourguet à Bordeaux, Gabriel Duch à Lyon ... »<sup>1903</sup>. Le rapport du commissaire divisionnaire de Bordeaux réalisé le 28 novembre 1944 indique que Jean Maubourguet « *collabo notoire, envisageait avec un plaisir certain une victoire de l'Allemagne [...] Toutefois à la faculté, Maubourguet ne semble pas avoir fait de propagande ouverte. Cependant, il ne cachait pas ses opinions* »<sup>1904</sup>. C'est le sentiment de Jean Lacouture à son propos : « *c'est que nous nous sommes aperçus, au bout de quelques temps mes amis et moi, que le professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest, M Maubourguet, était acquis à la collaboration. Cela ne se sentait pas dans ses cours. [...] En tout cas il n'y avait rien dans l'enseignement..., non je ne me souviens pas* »<sup>1905</sup>. Jacques Ellul, membre du conseil d'enquête académique lors de la mise en place de l'épuration, souligne pour sa part son rôle comme directeur départemental du PPF, comme collecteur de *Je suis partout*, mais il précise que l'appartenance à la collaboration n'est pas attestée<sup>1906</sup>. Enfin peut être évoqué le cas de Jean-Philippe Larrose qui reflète la complexité de l'époque si l'on suit l'exposé de Jacques Ellul : « *Jean Philippe Larrose, jeune enseignant d'allemand au lycée Montaigne, et nommé professeur-interprète des autorités universitaires en 1940, [...] a entretenu des relations cordiales avec les Allemands, en raison de son poste, et pour assurer auprès de l'occupant la représentation des intérêts de l'Université, où il est assistant à partir de 1943. [...] Il fut amené à recueillir les confidences de nombreux professeurs ou étudiants aux prises avec l'occupant. Se trouvant lui-même dans une position ambiguë, liée à son*

---

<sup>1901</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 104.

<sup>1902</sup> Il est « *déclaré démissionnaire d'office le 24 octobre 1941 avec retraite à jouissance immédiate* ».

<sup>1903</sup> SINGER Claude, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. 272.

<sup>1904</sup> AN F 17 16 905. Dossier Maubourguet Jean, n° 1564, 30 avril 1945.

<sup>1905</sup> Entretien avec Jean Lacouture réalisé par Gaëlle Mornet le 29 octobre 1999.

<sup>1906</sup> *Ibid.*

*amitié pour la civilisation, pour la culture germanique, il assumait, avec les contradictions et les hésitations qui en découlent, un rôle de relais entre les Allemands et les universitaires bordelais. Par ailleurs, il fut lecteur à l'Université de Göttingen de 1931 à 1933 et il y connut l'étudiant Helmut Knochen futur SS et chef du Service de sécurité SD Sicherheits-Dienst à Paris de 1940 à 1944. JP Larrose retrouve Knochen à Paris en 1942 et devient pour cette raison l'interprète officiel du maire de Bordeaux Adrien Marquet. Participant donc indirectement par son poste et l'amitié qu'il conserve à Knochen, à la collaboration prônée par le maire de Bordeaux, il intervient également à de nombreuses reprises en faveur d'étudiants ou enseignants résistants arrêtés par les Allemands en tentant de négocier la vie ou la libération des victimes. Révoqué [...] de l'enseignement supérieur en 1944, il reçut néanmoins le soutien d'une partie du corps enseignant »<sup>1907</sup>. La conclusion du rapport de Jacques Ellul est implacable : « Larrose a eu des sentiments collabo ; pro-allemand, pronazi ; il s'est plu à fréquenter les autorités occupantes ; il a voulu le triomphe du national-socialisme en France. Mais, services rendus en 1943-1944 »<sup>1908</sup>. Claude Singer écrit à propos de Jean-Philippe Larrose : « Cet homme est particulièrement engagé dans la collaboration avec l'Allemagne. Ami personnel de Knochen, un des chefs de la Gestapo à Paris, il devient, pendant l'occupation, interprète des autorités allemandes à Bordeaux. A ce titre, il a l'occasion d'effectuer plusieurs "voyages d'études" en Allemagne »<sup>1909</sup>. Mais plus généralement, la formule de François Rouquet, « face au régime, l'aveuglement n'épargna pas l'Université et le silence y fut fréquent ; sans doute trop fréquent dans un monde où règne la parole, pour que l'on n'y soupçonne pas une pointe de cynisme ou de lâcheté »<sup>1910</sup>, s'applique à l'immense majorité des universitaires bordelais.*

L'exposé précédant entre résistances et collaborations conforte aussi l'image noire de Bordeaux, plus collaboratrice que résistante<sup>1911</sup>. Cet aspect différencie plus particulièrement Bordeaux de Lille pour laquelle Jean-François Condette écrit : « Dans l'ensemble, le petit monde de la faculté des lettres de Lille n'est pas entré en masse dans la résistance active au régime de Vichy et à la domination allemande. La germanophobie est cependant une

<sup>1907</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 95.

<sup>1908</sup> AN F 17 16 832. Dossier Jean-Philippe Larrose. 22O51951 Rapport de J. Ellul pour le conseil d'enquête académique.

<sup>1909</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, *op. cit.*, p. 193.

<sup>1910</sup> ROUQUET F., « L'épuration des universitaires : défense et justification », dans : BARUCH Marc-Olivier (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, p. 242.

<sup>1911</sup> LACHAISE B., « Université et universitaires bordelais sous l'occupation », communication présentée lors du colloque international *Villes et culture sous l'occupation, Expériences françaises et perspectives comparées*, 4 décembre 2010, Sciences-Po Bordeaux.

constante [...]. *Entre Résistance et Collaboration, la faculté semble avoir choisi la voie d'un attentisme critique qui se transforme en une réelle fronde intellectuelle. [...] La résistance passive est une constante de ces années noires. [...] Quand sonne l'heure de la Libération, les universitaires lillois n'ont donc pas à rougir de leurs années d'occupation allemande* »<sup>1912</sup>. Les différentes attitudes par rapport à l'occupation allemande décrites précédemment, s'observent dans d'autres facultés<sup>1913</sup>.

La « guerre » est présente au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : le monde enseignant et étudiant se recompose ainsi que le fonctionnement de l'institution. Mais si la Première Guerre mondiale se traduit par l'unité, la Seconde est plutôt signe de divisions.

## **2. La vie universitaire de la faculté des lettres de Bordeaux pendant la guerre**

De 1914 à 1918, puis de 1939 à 1945, la vie universitaire a continué avec des modifications liées à l'état de guerre. Pendant la Première Guerre mondiale, le corps universitaire et étudiantin est recomposé du fait de la mobilisation des enseignants et des étudiants pendant plus de quatre ans. L'occupation allemande de 1940 à 1944 et les décisions du régime de Vichy entraînent des bouleversements dans l'organisation des cours.

### **Pendant la Première Guerre mondiale, un monde recomposé**

L'utilisation des locaux du « Palais des facultés » pour accueillir, d'abord, des troupes en partance pour le front en août 1914, puis de septembre à décembre, le ministère de la Guerre constitue un premier bouleversement de courte durée dans le fonctionnement de la faculté des lettres de Bordeaux, mais la mobilisation et l'appel successif des différentes classes au combat transforment encore plus la vie universitaire durant la Grande Guerre, comme le souligne Paul Masqueray : « *Notre Université, comme toutes ses sœurs de France, est divisée, depuis le mois d'août 1914, en deux parties inégales : une qui est allée au front, l'autre qui est restée à l'arrière. Et si dans la seconde, surtout par l'effet de l'âge et suivant le*

---

<sup>1912</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté ...*, op. cit., p. 397.

<sup>1913</sup> GUESLIN A. (dir.), *Les facts sous Vichy...*, op. cit.

*cours fatal des choses, nos pertes cette année-ci ont été nombreuses*<sup>1914</sup>, sur le front elles sont encore infiniment plus affligeantes et plus profondes. Suivons donc d'abord notre Université aux armées. Nous reviendrons ensuite à Bordeaux pour étudier son activité, celle du moins que la guerre lui laisse encore »<sup>1915</sup>.

La Première Guerre mondiale transforme - momentanément - l'auditoire des amphithéâtres ou salles de cours dans ses effectifs et sa composition. La Première Guerre mondiale interrompt, premièrement, de manière brutale la croissance du nombre des étudiants depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les effectifs s'effondrent dès 1914 : on passe de 302 étudiants en 1913-1914 à seulement 122 en 1914-1915<sup>1916</sup>. Durant les quatre années du conflit, la faculté des lettres de Bordeaux accueille en moyenne 154 étudiants contre 295 de 1905 à 1914. Une deuxième modification s'observe : les étudiants sont désormais majoritairement des étudiantes comme le souligne Georges Radet : « *La guerre qui a creusé tant de vides dans les rangs de nos étudiants multiplie, au contraire, le nombre des étudiantes, celles-ci nous arrivent en foule, pleines de zèle et d'ardeur, mais souvent avec une grande inexpérience de la vie scientifique. Pour le latin en particulier, bien que les insuffisances d'autrefois s'atténue, il y a beaucoup à faire* »<sup>1917</sup>. Ainsi, en 1916-1917, elles sont 115 sur 150 soit 76,7 % de l'effectif total. Mais ce mouvement n'existe qu'en continuité avec la tendance née une dizaine d'années auparavant. Le mouvement ne faiblit pas après 1918, il se renforce même sans que la Première Guerre mondiale en soit responsable. Malgré les quelques réserves exprimées<sup>1918</sup>, les rapports du doyen de la faculté de Bordeaux, Georges Radet, soulignent les succès universitaires des étudiantes : « *En ce moment, il se rencontre des jeunes gens qui se présentent aux examens universitaires. Mais pour les concours, il n'y a que les jeunes filles qui les passent. Nous avons à mentionner sous ce rapport quelques résultats heureux. M<sup>lle</sup> Pourésy*<sup>1919</sup>, déjà pourvue d'une licence et de deux diplômes d'études supérieures, a été aussi reçue au certificat d'anglais, et M<sup>lle</sup> Marre, une des élèves les plus distinguées de la section d'histoire, est entrée à l'école normale de Sèvres »<sup>1920</sup>. Le groupe des étudiants est donc profondément modifié.

---

<sup>1914</sup> Paul Masqueray fait référence aux décès de Louis Liard, Maxime Collignon et Paul Stapfer

<sup>1915</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Paul Masqueray, 1916-1917, p. 1

<sup>1916</sup> Annexe 69

<sup>1917</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Georges Radet, 1915-1916, p. 107.

<sup>1918</sup> Deuxième partie. Chapitre 2. A Une très forte croissance des étudiants. 3.

<sup>1919</sup> Madeleine Pourésy née en 1893 à Papeete. Etudiante libre 1912-1916. Dossier des étudiants.

<sup>1920</sup> *Ibid.*, 1916-1917, p. 142.

Après le départ des services du ministère de la Guerre et avec le début de la guerre de position, il faut aussi faire face à la mobilisation d'une partie des enseignants. Plusieurs solutions sont mises en place. Des professeurs issus d'autres établissements universitaires peuvent suppléer l'absence de ceux qui sont appelés à servir le pays. C'est ainsi le cas de Philippe Sagnac, qui est né à Périgueux, pour le département d'histoire fortement touché par les départs<sup>1921</sup>. Ce dernier, spécialiste de la Révolution française, est professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté de Lille depuis 1899<sup>1922</sup>. Mais « *Lille subit la loi allemande* »<sup>1923</sup> depuis octobre 1914. Un arrêté ministériel du 22 octobre 1915 le nomme à la faculté des lettres de Bordeaux : il y développe son domaine de prédilection, mais aussi la géographie pour laquelle il choisit d'étudier, par exemple, « *l'Europe centrale et l'Orient* ». Il ne déroge pas non plus à la tradition des cours publics hérités du XIX<sup>e</sup> siècle, qui perdurent pendant le conflit, en traitant le « *Rhin français pendant la Révolution et l'Empire* ». En 1917, Max Sorre, réformé, professeur à l'École normale de Montpellier renforce la section de géographie. À la toute fin du conflit, enfin, en septembre 1918, Reyer de la faculté des lettres de Nancy, transféré dans un premier temps à la Sorbonne, a été attaché à celle de Bordeaux pour l'enseignement de l'allemand. Une autre solution est aussi de faire appel, dès 1916, à un professeur honoraire de la faculté des lettres de Bordeaux, Adolphe Waltz, latiniste, en retraite depuis 1910. Des enseignants du secondaire peuvent aussi se substituer aux absents comme M Mérite du lycée de Bordeaux, chargé dès le début de l'année universitaire 1915, d'assurer l'enseignement de Joseph Dresch en allemand, « *un enseignement devenu ingrat* »<sup>1924</sup> d'après George Radet. La réciproque est aussi vraie : certains universitaires comme Gaston Richard, Paul Courteault, Paul Laumonier, et Georges Radet s'occupent au lycée de Bordeaux des classes de première supérieure. Les activités de la faculté des lettres se poursuivent ainsi avec les transformations et les limites précédemment décrites. Ce nouvel état de fait n'empêche pas l'innovation ; ainsi peut être observée l'apparition d'une heure de portugais comme annexe à l'enseignement d'espagnol pour l'année universitaire 1917-1918. La justification est liée, néanmoins, à la guerre : « *Le Portugal est notre allié. Il possède une riche et belle littérature* »<sup>1925</sup>.

Avant la Grande Guerre, l'accueil des étudiants étrangers comptait beaucoup aux yeux des autorités de la faculté des lettres de Bordeaux car il est un symbole de la renommée scientifique de l'établissement supérieur. Cet attachement se poursuit avec une préférence

---

<sup>1921</sup> MM. Dufourcq, Rambaud, Fliche, Leroux, Camena d'Almeida et Lorin.

<sup>1922</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté ...*, op. cit., p. 102-103.

<sup>1923</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>1924</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Georges Radet, 1916-1917, p. 139.

<sup>1925</sup> *Ibid.*, 1917-1918, p. 138.

pour les « alliés » de la France. Georges Radet, pour l'année universitaire 1916-1917, évoque, dans cette perspective, les étudiants serbes : « *La colonie serbe de Bordeaux est importante. Elle compte de nombreux réfugiés et parmi eux des étudiants qu'il sied d'initier le plus complètement possible à la culture française. Telle est l'idée qui a motivé l'organisation de cours de vacances en leur faveur. À la faculté des lettres, ces cours ont été donnés par M. Berger pour la langue et la littérature, par M. Halphen pour l'histoire et la géographie. Commencés au mois d'août, ils ont duré jusqu'aux premiers jours d'octobre. Ils ont été régulièrement suivis par une trentaine de jeunes gens et par quelques jeunes filles* »<sup>1926</sup>. Il est à noter que l'immédiat après-guerre se traduit par l'arrivée en nombre d'étudiants américains.

L'objectivité, comme nous avons pu déjà l'observer, n'est pas de mise dans les rapports des autorités universitaires. Et si les activités d'avant-guerre, bien que transformées, se poursuivent comme celle des interventions d'universitaires étrangers, elles sont prétextes à des prises de position par rapport aux belligérants et à l'évolution du conflit : « *La tradition des conférences étrangères faites à la faculté des lettres par des savants appartenant à des nations amies s'est poursuivie. Un professeur de l'Université de Harvard, que nous avons déjà entendu l'année dernière, M Woods, est revenu prendre la parole au milieu de nous. Le 20 avril 1918, il exposa les motifs, d'ordre général et particulier, qui avaient déterminé les États-Unis à entrer dans la guerre. Il a défini, en historien et en philosophe, l'idéalisme américain, aussi opposé à l'internationalisme russe, vide et anarchique, qu'à l'égoïsme national de l'Allemagne, brutal, féroce et destructeur de l'humanité. Puis, ce fut un Écossais, professeur à l'Université de Glasgow, bien connu par ses travaux d'humaniste, M. Phillimore, qui, le 7 octobre 1918, traita, en français et non plus en anglais, avec autant d'humour que d'éloquence, un problème dont la solution intéresse également les deux peuples riverains de la Manche : la Grande-Bretagne ; latine ou teutonique ? C'est qu'en effet, pendant plusieurs générations, le virus teutonique fut injecté dans les veines du corps anglais. Il ne faut pas que cette germanisation, dont Thomas Carlyle fut un des néfastes apôtres, se continue après la guerre. M. Phillimore a indiqué les moyens qui doivent prémunir la culture latine contre un retour offensif de la "kultur" allemande* »<sup>1927</sup>. Et pourtant, le nouveau doyen de la faculté des lettres Joseph Dresch, certes professeur d'allemand, souligne, une fois la guerre terminée, l'importance de cette discipline, tout en y ajoutant une dose de patriotisme : « *L'enseignement de l'allemand a subi un déclin pendant cette guerre. On éprouvait pour la langue de l'ennemi une antipathie bien compréhensible ; les classes*

---

<sup>1926</sup> *Ibid.*, 1916-1917, p. 110.

<sup>1927</sup> *ABM Rapport du Conseil de l'Université*, Georges Radet, 1916-1917, p. 138- 139.

*d'allemand se vidaient dans les lycées ; les étudiants se détournent de la langue de Bismarck et de Bernhardi. On commence aujourd'hui à revenir à l'allemand, non par goût, je crois, mais par raisonnement. La France est en face d'une nation de 60 millions d'habitants, organisée et travailleuse, dont la rivalité économique reste redoutable, dont les recherches scientifiques doivent être suivies de près, dont la politique intérieure et extérieure doit être surveillée. Pour connaître l'Allemagne, pour la voir vivre, il faut savoir l'allemand ; il faut donc bien se résoudre à l'apprendre. [...] L'enseignement de l'allemand ne peut et ne doit pas fléchir en France. Déjà les étudiants le comprennent, et les sections d'allemand se reforment dans les facultés ; la nôtre a eu plaisir à recevoir comme lecteur un jeune Alsacien, M. Bleicher, qui vient de conquérir, à l'Université de Strasbourg redevenue française, le doctorat d'Université. Il est le premier à établir un lien nouveau entre deux belles Universités qui nous sont chères, celle du nord-est et celle du sud-ouest de la France »<sup>1928</sup>.*

Même si elle est ralentie, irrégulière ou différente, la vie universitaire - cours, organisation du baccalauréat, examens, concours, conférences - se poursuit globalement de 1914 à 1918. La faculté des sciences qui partage les mêmes locaux que la faculté des lettres subit les mêmes difficultés particulièrement en 1917 lorsque l'usure de la guerre se fait sentir : « *Vers 18h45, une quarantaine d'étudiants en chimie sont allés manifester devant le Rectorat pour protester contre la non ouverture des laboratoires de chimie [...] en quittant le Rectorat, les étudiants sont allés faire une manifestation sympathique chez M. Cisneros, bouquiniste rue Dauphine, leur fournisseur de livres habituel* »<sup>1929</sup>.

### **Pendant la Seconde Guerre mondiale, un monde complexe et une atmosphère pesante**

La Seconde Guerre mondiale modifie également le cours de la vie universitaire de la faculté des lettres de Bordeaux. Dès la « drôle de guerre », des changements interviennent dans l'organisation du monde universitaire. L'absence du personnel une nouvelle fois mobilisé, en effet, se ressent lors de la rentrée à l'automne 1939 alors que la France est en guerre depuis septembre. Comme pendant la Première Guerre mondiale, on supplée les départs par le rappel de professeurs retraités: Albert Cuny remplace, ainsi, Michel Lejeune en lettres, Henri Cavaillès Marres en géographie. Des professeurs du secondaire sont aussi

---

<sup>1928</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Joseph Dresch, 1918-1919, p. 105-106.

<sup>1929</sup> ADG série M 1 M 605 mouvements et manifestations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet daté du 15 novembre 1917.

présents. M Léger et Marie Desport s'occupent du latin. Cette dernière devient la première femme - hormis les lectrices de langues - à enseigner à la faculté des lettres de Bordeaux, elle y poursuit ensuite sa carrière<sup>1930</sup>. Ces suppléances se poursuivent durant la totalité du conflit. Des membres du Collège de France sont amenés à enseigner cours Pasteur comme le souligne une lettre de M Faral, l'administrateur, au maire de Bordeaux, Adrien Marquet, en avril 1940 : « *Les conditions nouvelles du travail, même intellectuel, que la guerre devait inévitablement créer nous ont amenés, au début de la présente année académique, à faire en sorte que certains professeurs du Collège de France fissent leur enseignement hors de Paris, en des centres où leur parole aurait des chances, en l'état actuel des choses de s'exercer avec le plus d'efficacité. C'est dans ces conditions que M. Edmond Chassigneux, professeur d'histoire de la colonisation a enseigné à la faculté des lettres de Bordeaux, parce que nous connaissons les intérêts multiples de Bordeaux dans le domaine colonial. C'est dans ses conditions que M. Henri Breuil, professeur de préhistoire, a également enseigné à la faculté des lettres de Bordeaux, parce que nous savions Bordeaux située dans une région où abondent les monuments des civilisations préhistoriques et où ne manquent point les personnes curieuses de les étudier. Notre expérience semble avoir porté ses fruits. La rencontre imprévue de maîtres parisiens avec de nouveaux groupes d'auditeurs, dont beaucoup étaient fort cultivés et avertis, a contribué, pour sa modeste part, à resserrer les liens de solidarité intellectuelle qui, depuis quatre siècles, ont traditionnellement uni Paris et Bordeaux* »<sup>1931</sup>. Certains étudiants, nés avant 1920, sont aussi absents des salles de cours pour cause de mobilisation. Gaëlle Mornet indique que, malgré tout, jusqu'au début de l'année 1940, l'Université de Bordeaux garde un « *fonctionnement presque normal* »<sup>1932</sup>.

Ce n'est plus le cas avec l'offensive allemande du printemps 1940 et ses conséquences. L'exode qui bouleverse alors la France concerne aussi les « maîtres et les élèves » de l'Université. Les effectifs de la faculté des lettres augmentent avec l'arrivée d'étudiants du nord et de l'est de la France<sup>1933</sup> comme le souligne l'allocution du recteur Gabriel Boussagol : « *Des étudiants repliés sur notre terre girondine grossissent les auditoires de nos amphithéâtres : nous leur souhaitons une cordiale bienvenue. Et si des universités frontalières sont obligées un jour de chercher asile chez nous, elles trouveront ici l'accueil le plus chaleureux* »<sup>1934</sup>. La situation explique aussi le détachement en 1940 de Lille à Bordeaux de

---

<sup>1930</sup> Annexes 43 et 47.

<sup>1931</sup> AMB, 1054 R 4, procès-verbaux des séances du conseil municipal de Bordeaux, séance du vendredi 10 mai 1940.

<sup>1932</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 12.

<sup>1933</sup> Annexe 72 On passe de 956 inscrits pour 1938-1939 à 1150 en 1939-1940.

<sup>1934</sup> AR R 28 séance du 22 décembre 1939.

Maurice Braure professeur d'histoire moderne et contemporaine. Les progrès des troupes allemandes modifient à la fois le « rituel » des cours et examens qui sont retardés, par exemple pour la licence, mais aussi l'état d'esprit de la communauté universitaire comme le décrit Renée Étienne, alors étudiante : « *Ce qui nous a marqué, c'est quand nous avons passé l'oral d'ancienne; c'était l'invasion de la Belgique. Je me souviens avec trois camarades, avoir travaillé l'oral pendant que l'on avait des préoccupations tout à fait extérieures : les Allemands envahissaient la Belgique, c'était le commencement de la fin. Nous avons aussi des professeurs remplaçants, parce que nos professeurs étaient partis au front. Nous n'avons plus Renouard, mais nous avons toujours Fawtier [...] ; Il n'y avait plus Seston ; à la place nous avons un vieux monsieur de quatre-vingt ans arrivant de Nancy, qui nous racontait l'histoire ancienne comme on la racontait au siècle passé ; mais ça permettait de passer les examens quand même* »<sup>1935</sup>. Le cours normal d'une fin d'année universitaire est bouleversé entre report des écrits, annulation de certains oraux... Les perturbations se prolongent, et elles s'amplifient avec la signature de l'armistice et ses clauses : Bordeaux fait désormais partie de la zone occupée au 1<sup>er</sup> juillet 1940.

La présence allemande et l'établissement du Régime de Vichy rejaillissent sur les universitaires de la faculté des lettres de Bordeaux. Le personnel enseignant du « Palais des Facultés » n'échappe pas, dès l'été 1940 jusqu'en 1941, à la volonté du régime de Vichy de poursuivre ceux qu'il considère comme des ennemis : « *Vichy cibla d'emblée trois principales "factions" à combattre avec la plus grande dureté. Les Républicains, qui, de manière réelle ou putative, refusaient de se conformer à l'ordre nouveau, furent la cible du régime. [...] Ensuite, les francs-maçons, enfin, les communistes représentèrent également des ennemis politiques à extirper du corps de la nation* »<sup>1936</sup>. La loi du 17 juillet 1940 relative à la réglementation et à l'accès aux emplois dans les administrations publiques vise, en conséquence, les « agitateurs politiques » : le philosophe Henri Daudin, militant de gauche à la SFIO et à la CGTU, est suspendu le 9 décembre 1940 et déchu de sa chaire en 1941. La loi du 13 août de la même année qui s'en prend aux francs-maçons provoque l'exclusion des historiens, Gaston Martin<sup>1937</sup> et Charles Dartigue-Peyrou<sup>1938</sup>, ce dernier étant « *déclaré démissionnaire d'office le 24 octobre 1941 avec retraite à jouissance immédiate* »<sup>1939</sup>. Henri

---

<sup>1935</sup> Entretien réalisé par Gaëlle Mornet avec Robert et Renée Etienne au Bouscat le 16 novembre 1999 cité dans : MORNET G., *op. cit.*, p. 15.

<sup>1936</sup> BEAUPRE N., *op. cit.*, p. 840-841.

<sup>1937</sup> Député de Lot-et-Garonne entre 1932 et 1936, il est membre de la loge *La Vraie fraternité d'Agen*.

<sup>1938</sup> Il était professeur d'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest depuis 1937. Il est réintégré le 4 octobre 1944.

<sup>1939</sup> LACHAISE B., « Université et universitaires bordelais sous l'occupation », conférence.

Gouhier, exilé de la faculté des lettres de Lille, et Jean Maubourguet, favorable au régime de Vichy, remplacent respectivement Henri Daudin et Charles Dartigue-Peyrou<sup>1940</sup>. Cependant Claude Singer indique que « *la liste des universitaires exclus par Vichy pour d'autres motifs est plus délicate à établir [...] contrairement aux mesures antijuives (appliquées de manière immédiates et « définitive »), la situation a constamment évolué. Non seulement les exclusions se sont poursuivies tout au long de l'occupation, parfois même au-delà, et, [...] certains exclus [...] ont pu être réintégrés par Vichy avant même la Libération* »<sup>1941</sup>. L'Université bordelaise connaît aussi l'exclusion des « *exogroupes, c'est-à-dire tous ceux qu'il [Vichy] considérait comme étrangers. En effet, simultanément à la lutte contre ses ennemis politiques, l'État français produisit tout un arsenal législatif excluant tous ceux qu'il considérait comme n'appartenant pas à la communauté nationale et au corps social. Ces mesures frappèrent avant tous les étrangers, les Tsiganes et les Juifs* »<sup>1942</sup>. Si la loi du 16 juillet 1940 relative à la déchéance<sup>1943</sup> de la nationalité française conduit à la révocation du jeune chargé de cours en Droit, Jacques Ellul, né de père anglais<sup>1944</sup>, deux professeurs de la faculté des lettres, Albert Farmer<sup>1945</sup> - d'origine anglaise - et Michel Feghali<sup>1946</sup> - d'origine libanaise -, naturalisés respectivement en 1924 et 1930, échappent cependant à l'exclusion pour « *services rendus* ». Le premier a su montrer que, malgré son engagement dans l'armée anglaise en 1914, il a fait la campagne de France dans une unité combattante et épousé une Française. Pour le deuxième sont pris en considération ses « *services signalés à la cause française dans les milieux maronites du Levant* » mais aussi « *qu'au surplus par ses travaux et ses enseignements, Mgr Feghali s'est acquis une réputation qui dépasse notablement le cadre national* »<sup>1947</sup>. Le premier statut des juifs d'octobre 1940 touche, enfin, deux universitaires : le professeur honoraire de la faculté de droit Joseph Benzacar<sup>1948</sup> et le maître de conférences en sciences Robert Weill, mis d'office à la retraite le 20 décembre 1940. La faculté des lettres est l'un des

---

<sup>1940</sup> Charles Dartigue-Peyrou fut d'abord remplacé par Paul Courteault professeur retraité, puis par une archiviste paléographe Masson, et enfin par l'archiviste départemental de la Gironde, G. Loirette.

<sup>1941</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, op. cit., p. 134.

<sup>1942</sup> BEAUPRE N., op. cit., p. 846.

<sup>1943</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, op. cit., p. 134.

<sup>1944</sup> Réintégré en 1941, il peut reprendre son enseignement.

<sup>1945</sup> Albert John Farmer est présent à la faculté de lettres de Bordeaux depuis 1931 ; il y devient professeur titulaire de littérature et civilisation anglaises et américaines en 1935. Il poursuit sa carrière à la Sorbonne en 1945. Annexes 42 et 88.

<sup>1946</sup> Michel Feghali, né au Liban, prêtre, est chargé de l'enseignement de l'arabe à la faculté des lettres depuis 1920. Il y devient professeur en 1936. Annexes 42 et 88.

<sup>1947</sup> ABM, registres du personnel.

<sup>1948</sup> Décédé à Auschwitz.

établissements d'enseignement supérieur bordelais les plus touchés par les exclusions mises en place par le régime de Vichy. Il faut aussi noter l'exclusion de Charlotte Carrive lectrice d'allemand remplacée par le directeur de l'institut allemand le docteur Arthur Schwinkowski, et de Kulen Slavinski, lecteur polonais dont l'enseignement est supprimé.

Le régime instauré par Pétain suscite l'adhésion à des degrés divers d'une partie du personnel universitaire. Ce phénomène peut être observé à travers des témoignages d'affection<sup>1949</sup>, mais aussi la participation aux instances de Vichy. Max Bonnafous, qui fut chef de cabinet d'Adrien Marquet, ministre en juin 1940, occupe le poste de secrétaire d'État du 18 avril 1942 au 11 septembre 1942 puis est à l'agriculture et au ravitaillement jusqu'en 1943<sup>1950</sup>. À la faculté des lettres, Émile Delage et Pierre Flottes affichent un pétainisme avéré par des discours et actes divers. Ainsi, le doyen de la faculté des lettres déclare devant les étudiants et le personnel de la faculté le 10 novembre 1941 : « *La France, assomée par un coup violent, reprend ses esprits et, à l'appel du Maréchal Pétain, ce grand chef chargé d'ans et de gloire, rassemble ses forces, se remet au travail, médite ses erreurs et s'efforce de les corriger, affirmant avec une indomptable énergie sa volonté de ne pas mourir. Cet effort tenace et douloureux, qui seul peut sauver notre Patrie, vous devez y participer en accomplissant sans arrière pensée des devoirs que je résumerai dans cette formule : travail, patience, union, correction [...] En restant corrects, loin d'être humiliés, vous garderez toute votre dignité ; vos montrerez que vous êtes bien élevés, civilisés, maîtres de vous, disciplinés et vous forcerez le respect du vainqueur. Vous agirez ainsi en bons Français [...] La faute commise par un seul d'entre vous peut retomber sur des camarades innocents et sur la faculté toute entière* »<sup>1951</sup>. En comparaison, les universitaires des facultés de médecine, pharmacie sont encore plus engagés dans cette voie. La promotion de la Révolution Nationale s'observe par la mise en exergue des valeurs à défendre. Le professeur de latin Pierre Boyancé insiste, par exemple, à l'automne 1941, sur l'importance du travail : « *Le premier devoir de l'étudiant, son devoir essentiel envers le pays comme envers lui-même, est d'abord de faire de bonnes études, que nulle autre forme d'activité, si recommandable soit-elle, ne doit passer avant celle qui fera de lui un homme utile à l'État par sa culture générale et sa compétence technique. Nous avons trop souffert du laisser-aller, de l'à-peu-près dans tous les domaines, pour que nous ne soulignons pas la nécessité impérieuse d'accorder à l'essentiel le soin exact et*

---

<sup>1949</sup> Le doyen de la faculté de médecine Pierre Mauriac en est un des principaux animateurs.

<sup>1950</sup> Le professeur de médecine Georges Portmann est nommé secrétaire général à l'Information le 4 janvier 1941 ; le juriste Henri Vizios entre au cabinet de Jacques Chevalier, ministre de l'Instruction publique.

<sup>1951</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 124.

*jaloux qu'il réclame* »<sup>1952</sup>. Cette perspective est aussi relayée par le doyen Émile Delage le 3 novembre 1942 auprès de ses étudiants : « *Le travail [leur] est plus nécessaire que jamais au moment où, seule, la voie difficile des concours vous conduit à une situation stable, il ne l'est pas moins dans un pays qui, pour se relever, doit recruter avec soin les futurs maîtres de sa jeunesse et maintenir le niveau de ses élites. Je vous l'ai dit et vous le répète : nos diplômes ne s'obtiennent ni au rabais, ni à l'ancienneté; nous n'avons jamais suivi, dans nos examens, la funeste politique de la facilité* »<sup>1953</sup>. Il poursuit en s'appesantissant, sur les valeurs du sport : « *Que le travail nécessaire ne nuise pas à votre santé ; ne devenez pas semblables aux disciples de Socrate, pâles et émaciés, que nous présente Aristophane ; prenez part aux diverses activités de l'éducation générale et sportive, que son directeur, le professeur Coll de Carrera, avec sa compétence de médecine, d'universitaire et de sportif, a définie en ces termes heureux : "l'éducation générale doit être comprise, en fait, comme un allègement à la fatigue intellectuelle, qui n'apportera pas, grâce au soin avec lequel elle sera aménagée un surmenage physique". Allez donc passer le mercredi après-midi au Stadium ou au Parc de Suzon : vous ne ferez pas d'acrobatie, vous ne battrez pas de record, vous ne gagnerez sans doute pas de championnat, mais vous goûterez les saines joies d'une récréation en plein air, vous assouplirez vos muscles de sédentaires, et vous aurez des poumons plus solides, ce qui n'est pas à dédaigner pour de futurs professeurs* »<sup>1954</sup>. L'adhésion des étudiants au mouvement sportif est, cependant, au bout du compte à nuancer. Autre pilier de la Révolution Nationale, l'attachement à la famille, s'observe, dans la presse régionale, de la part du professeur de littérature française à la faculté des lettres Albert Chérel : « *L'esprit familial doit présider à la formation de la jeunesse, si nous voulons que cette jeunesse soit ou redevienne équilibrée, laborieuse, joyeuse et tenace à la fois, prête au risque, armée pour l'effort. [...] Surtout, que dans les groupements de travail et de sport qui sont à l'étude, le sens familial ne soit pas omis : que l'établissement d'un foyer soit toujours montré comme le terme souhaitable de cet apprentissage collectif et fraternel de l'effort utile* »<sup>1955</sup>. Plus visible au cœur des facultés de médecine et de droit, l'influence du Régime de Vichy mais aussi de la collaboration peuvent être révélées par le développement et l'intitulé de certains de certains cours. Jean Feytaud, professeur à la faculté des sciences, dans son rapport général au conseil de l'Université pour l'année universitaire 1940-1941 souligne l'émergence d'un enseignement artistique : « *Si les leçons d'éducation générale, dont il fut beaucoup question, n'ont pu être organisées pendant cette année scolaire et si l'éducation physique n'a pas occupé dans les*

<sup>1952</sup> ABM Rapport du Conseil de l'Université, 1941-1942, p. 9.

<sup>1953</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>1954</sup> *Ibid.*, p. 198-199.

<sup>1955</sup> « Jeunesse et famille », *La Liberté du Sud-Ouest*, 11 août 1940.

horaires la place que lui est promise, il convient de noter la création d'un cours d'histoire de la musique professé par M. Pitrou à la faculté des lettres, avec le concours d'un pianiste de talent, M<sup>lle</sup> Dupont, et du Trigintuor bordelais dirigé par M. Lucien Moral, ainsi que la fondation d'une chorale des étudiants et étudiantes des facultés des sciences et des lettres. Ainsi le programme éducatif dont le Maréchal a pris la sage initiative a-t-il eu déjà, dans le domaine artistique, un commencement d'application au cours de cette première année »<sup>1956</sup>. L'administration de l'Université, et celle de la faculté des lettres, représente un soutien du régime de Vichy. Certains enseignants participent à ce mouvement en étant ouvertement « maréchalistes ». Ce sentiment imprègne la vie de l'Université.

Les étudiants sont tout autant concernés par les modifications liées au conflit. Les effectifs de la faculté des lettres diminuent, en effet, en 1940-1941 : les réfugiés sont pour une part repartis dans leur région d'origine ou en zone libre. Mais, dès 1941-1942, ils sont à la hausse - une moyenne de 1 050 étudiants inscrits jusqu'à la libération du territoire - et ils sont même supérieurs à ceux d'avant-guerre<sup>1957</sup>. Cependant « les circonstances ont provoqué une chute des activités de la faculté : alors qu'en 1939-1940, la faculté fait passer 8 766 examens - du baccalauréat au doctorat -, elle n'examine plus que 4 514 candidats en 1940-1940 et 5 012 en 1943-1944 »<sup>1958</sup>. La catégorie « d'élèves » qui a tendance à disparaître - victime du conflit et des dispositions en cours - est celle des étudiants étrangers : de 46 la première année universitaire durant le conflit, ils passent à 19 l'année suivante pour atteindre un en 1942-1943 et 1944-1945 (3 pour l'année intermédiaire)<sup>1959</sup>. Cette tendance montre un retournement de la politique des instances universitaires si ferventes dans l'exaltation d'une ouverture au monde signe de la vivacité intellectuelle depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nombre d'étudiantes fléchit légèrement et leur part passe de plus de 40 % à moins de 35 % des effectifs de la faculté des lettres<sup>1960</sup>. Les turbulences du conflit et la politique gouvernementale ne sont certainement pas étrangères à cette tendance. L'antisémitisme et la xénophobie du régime de Vichy atteignent aussi la communauté estudiantine. Lors de l'inscription dans les facultés, les étudiants doivent fournir un imprimé attestant qu'ils ne sont pas de confession israélite<sup>1961</sup>. 244 dossiers d'étudiants comportent une attestation de non appartenance à la « religion

---

<sup>1956</sup> ABM Rapport du Conseil de l'Université, 1940-1941, p. 10-11.

<sup>1957</sup> Annexe 72.

<sup>1958</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 123.

<sup>1959</sup> Annexe 81.

<sup>1960</sup> Annexe 74.

<sup>1961</sup> Annexe 89.

israélite »<sup>1962</sup>. Après le second statut des Juifs du 2 juin 1941, une loi, établie dix-neuf jours plus tard, impose que les étudiants juifs ne doivent pas dépasser 3 % du nombre total des étudiants. La réunion de commissions de professeurs qui donnent la priorité aux enfants de militaires morts pour la France et non à ceux qui présenteraient des qualités universitaires, un contrôle détaillé de l'administration réduisent très rapidement le nombre d'étudiants juifs au sein de l'Université de Bordeaux. Jean Lacouture précise : « *à la faculté aucun des jeunes gens ou jeunes filles qui étaient là ne portait l'étoile. Est-ce que leur famille les avait mis à l'abri ? les avait passés en zone libre ? En tout cas, je n'ai aucun souvenir d'une personne jeune, d'un étudiant portant l'étoile Bordeaux, aucun. Cela m'aurait même probablement rendu la présence à l'université difficile. J'étais si choqué quand je voyais... Tous les gens qui portaient l'étoile dans Bordeaux étaient des gens âgés* »<sup>1963</sup>.

L'AGE relaye aussi les thèmes du gouvernement de Vichy. Georges Lamirand, le secrétaire général à la jeunesse, est ainsi accueilli le 22 avril 1941 dans les locaux de l'association, 14 cours Pasteur, par le recteur Gabriel Boussagol et Henri Vizioz. Elle convie les étudiants bordelais à assister le 27 avril 1942 à une conférence des « lundis littéraires » consacré à « l'Étudiant et la Révolution Nationale ». Mais les étudiants sont frappés par les difficultés et les privations liées à la guerre. Ils souffrent, par exemple, comme une partie de la population française de sous-nutrition : « *Progressivement, la pénurie alimentaire s'accroissait. Les associations d'étudiants, conscientes des difficultés dans ce domaine, procédaient à des distributions de rations de nouilles (pour l'Association catholique) ou de sandwiches (pour l'Association générale). Oserais-je avouer que c'est pour cette raison que j'étais inscrit à l'une et à l'autre ?* »<sup>1964</sup>. D'après Didier Fischer, le manque de réception des thèmes de la révolution nationale auprès des étudiants implique que « *Vichy décide alors de porter son effort sur les problèmes matériels des étudiants* »<sup>1965</sup>. Signe que ce problème n'est pas anecdotique et passager, les étudiants peuvent avoir accès à une carte de rationnement un peu plus favorable que celle des adultes et recevoir quelque mansuétude des professeurs pendant les examens. La Cité universitaire de Budos et la Maison des étudiantes étant réquisitionnées, d'autres lieux sont proposés aux étudiants pour se restaurer comme le souligne Pierre Boyancé en rendant compte de l'action de l'Université de Bordeaux au ministre de l'Éducation nationale : « *L'Université patronne deux restaurants universitaires. L'un, réservé aux jeunes gens, fonctionne au Lycée Michel-Montaigne, où il est géré par l'Économat.*

---

<sup>1962</sup> Annexe 89.

<sup>1963</sup> Entretien avec Jean Lacouture réalisé par Gaëlle Mornet le 29 octobre 1999.

<sup>1964</sup> Témoignage écrit de Claude Masse (Quinsac) le 2 février 2000 recueilli par G. Mornet. MORNET G., *op. cit.*, p. 43.

<sup>1965</sup> FISCHER D., « Les étudiants et la Résistance », *art. cit.*, p.25.

*L'autre, ouvert aussi aux jeunes filles a ses locaux dans une annexe de la faculté des sciences. Organisé par l'Association générale des étudiants, ce dernier reçoit son ravitaillement du Secours de Solidarité bordelaise. Tous deux ont l'appui du Secours national »*<sup>1966</sup>. Avec l'appui de ce dernier, à partir de novembre 1943, six dragées vitaminées sont distribués aux étudiants de moins de 21 ans. La vie de la faculté des lettres, qu'elle s'observe par le biais des enseignants ou des étudiants, est largement bouleversée par le régime de Vichy et l'occupation.

D'autres aspects concernant la communauté universitaire dans sa totalité confirment ce constat. À partir de l'année 1940-1941, les cours ont repris progressivement à la faculté des lettres de Bordeaux. Certains d'entre eux se déroulent dans des amphithéâtres dans lesquels le portrait du maréchal Pétain a été suspendu suivant ainsi les consignes du préfet dès octobre 1940. Le contrôle de leur contenu est visible : « *Quelques mois après leur arrivée à Bordeaux, le 31 octobre 1940, les officiers allemands demandent ainsi au préfet le programme des cours, pour l'année en cours et pour l'année passée »*<sup>1967</sup> Cette influence se remarque, aussi, à travers, par exemple, le programme du certificat d'études pratiques de la licence d'allemand consacré au « *National-socialisme : théories éducatives, organisation économiques »*<sup>1968</sup>. Restant deux années consécutives, cette question est remplacée, pour 1943-44, par « *La réforme agraire dans le III<sup>e</sup> Reich »* et « *Les lois sociales en Allemagne de Bismarck à 1939 »*. Pour la même année, le certificat d'études pratiques en langue italienne se consacre au « *fascisme : doctrine, histoire, réalisations »*. Deux disciplines « disparaissent » l'une, le basque, parce que le professeur Henri Gavel<sup>1969</sup> est en zone libre, l'autre « la Science sociale » n'est presque plus visible alors qu'elle incarnait une des spécificités de Bordeaux. Jean-Paul Callède note que l'enseignement de Roland Dalbiez nommé maître de conférence en Science sociale en 1941 « *laisse à vrai dire peu de place à la sociologie pour ne pas dire aucune. [...] Faut-il considérer que cet effacement de la sociologie s'accorde avec les vues du pouvoir pétainiste ? Il n'est pas possible de trancher »*<sup>1970</sup>. Il poursuit « *Avec le régime de Vichy, la sociologie universitaire, et a fortiori la "sociologie politique" n'était pas au goût du jour, mais Jean Belin Milleron est de ceux qui pratiquèrent la résistance intellectuelle »*<sup>1971</sup>. Jean Lacouture qui est présent au cours de l'année 1942-1943 n'a pas le souvenir d'un

---

<sup>1966</sup> ABM Rapport du Conseil de l'Université, Pierre Boyancé, 1942-1943, p. 10-11.

<sup>1967</sup> MORNET G., *op. cit.*, p. 33.

<sup>1968</sup> Université de Bordeaux. Livret de l'étudiant, année scolaire 1941 1942, Bordeaux, Delmas, 1941, p. 307.

<sup>1969</sup> Henri Gavel (1880-1960) est à la faculté des lettres de Bordeaux de 1936 à 1939.

<sup>1970</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 379-380.

<sup>1971</sup> *Ibid.* p. 383.

enseignement vraiment orienté dans un sens ou dans un autre : « *Le professeur de géographie était l'illustre Pierre Gourou. Il était assez notoirement à gauche, mais il n'y avait pas d'allusion dans son cours. C'était un cours sur les océans ; c'est vrai que pour les océans il aurait pu parler de l'Angleterre... Mais, plus j'essaie de me souvenir, moins je vois de trace de la guerre dans l'enseignement [...] Il y a le cas Maubourguet, qu'on trouvait très antipathique parce qu'il était collabo, notoirement, on le savait. Il écrivait des notes dans un journal collaborationniste de Bordeaux. Mais son cours... je ne crois pas qu'il essayait de glisser des allusions* »<sup>1972</sup>. Il a le souvenir de l'enseignement de Gaëtan Picon « *De cette époque, je ne garde le souvenir que d'un seul enseignement, qui ne relevait pas de ma discipline, si l'on peut dire, c'était l'enseignement que Gaëtan Picon [...] a donné pendant un an. Gaëtan Picon enseignant la philosophie, il faisait un cours sur l'éthique de Spinoza et l'éthique en général [...] On ne manquait pas un de ses cours que je ne comprenais pas trop d'ailleurs. L'éthique de Spinoza, franchement, c'était difficile pour moi. Mais enfin, j'étais fasciné par ce type. [ ; ; ] Je me suis lié à lui notamment par un type qui enseignait dans un lycée, et qui était secrètement communiste, qui s'appelait Pierre Tellier [...] et c'est lui qui nous avait dit : "Vous savez à l'Université, il y a, au milieu de vos cours à la con, d'histoire, etc., un type qui est formidable, dont j'ai lu le premier livre, qui est Gaëtan Picon"* ». L'occupation se traduit également par une censure sur les activités intellectuelles de l'Université. Sont ainsi interdits progressivement les publications anglo-saxonnes, certains manuels scolaires d'histoire et d'apprentissage de la langue allemande<sup>1973</sup>, les ouvrages français portant atteinte à l'honneur du peuple allemand ou écrits par des auteurs juifs<sup>1974</sup>. Une inspection sévère et régulière de la bibliothèque universitaire est réalisée, et cette dernière doit acquérir, par exemple, des thèses ou périodiques allemands. Le « Palais des Facultés » accueille, aussi, des conférences consacrées aux thèmes révélateurs de la période vécue. Le 19 janvier 1942, dans le grand amphithéâtre de sciences, se déroule une conférence consacrée à la politique familiale du gouvernement réalisée par Raymond Laurent chargé de mission du secrétariat général à la famille. Dans celui des lettres, le 11 mai 1943 Henri Massis, un des idéologues maurassiens membre du Conseil national et chargé de mission au secrétariat à la jeunesse<sup>1975</sup>, intervient le 11 mai 1943 en présentant un exposé sur « la Russie contre l'Occident ». La situation politique de la France s'observe donc dans la vie intellectuelle de la

<sup>1972</sup> Entretien avec Jean Lacouture réalisé par Gaëlle Mornet le 29 octobre 1999.

<sup>1973</sup> Parmi lesquels on peut trouver *La deuxième année d'histoire de France, Histoire ancienne, Histoire générale* d'E. Lavis (Arch. dép. Gironde, versement 97/034, 151, ordonnance du 30 août 1940).

<sup>1974</sup> ADG, versement 97/034, 151, « Liste Otto », octobre 1940.

<sup>1975</sup> JULLIARD Jacques et WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 766.

faculté des lettres mais aussi dans la vie matérielle. Les restrictions sont, en effet, importantes ; si le problème de chauffage récurrent s'accroît de façon difficilement supportable - il est coupé plusieurs jours par semaine - avec le rationnement du charbon, d'autres apparaissent comme le souligne le doyen de la faculté Émile Delage dans son allocation de rentrée du 3 septembre 1942 : « À mesure que la guerre se prolonge, elle absorbe peu à peu toutes nos ressources et crée une disette générale : vivres, vêtements, moyens de transport, matières premières, objets fabriqués, tout devient rare ou disparaît. Cette année, le chauffage de la faculté sera encore réduit et vous connaîtrez une nouvelle restriction, celle du papier »<sup>1976</sup>. Durant l'année 1941, il est, ainsi, conseillé de récupérer les vieux papiers. À partir de 1942, les étudiants, comme les élèves, se voient attribués une carte à points personnel pour obtenir « cahier et copies d'écoliers ». Est-ce cette pénurie qui explique que le diplôme de licencié ès-lettres réalisé en 1943<sup>1977</sup> soit « estampillé » « République française » ? Le quotidien de la faculté des lettres de Bordeaux est largement ébranlé par une activité intellectuelle limitée et contrôlée, ainsi que par les privations lors de la Seconde Guerre mondiale.

Les Première et Seconde Guerres mondiales ont constitué des ruptures importantes et différentes pour la faculté des lettres de Bordeaux au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La vie de ses membres, étudiants et enseignants, a été particulièrement et profondément bouleversée par les répercussions humaines des décisions politiques, militaires et administratives. Si l'héritage de la Grande Guerre est relativement simple à percevoir - la faculté des lettres est traumatisée par l'hécatombe qu'elle subit - , celui de la Seconde Guerre mondiale est plus à difficile à appréhender par la complexité des attitudes.

### **3. Des lendemains bien différents**

Si la facultés des lettres participent à la célébration de la victoire et des morts tombés pour la France en 1918, la Libération s'y traduit de façon plus complexe.

#### **Après la Première Guerre mondiale, la célébration de la victoire et la « vénération des noms »**

---

<sup>1976</sup> ABM Rapport du Conseil de l'Université, 1941-1942, p. 199.

<sup>1977</sup> Annexe 90.

L'immédiat après-guerre de la « der des der », bien que marqué par la perte d'universitaires et de nombreux étudiants, connaît le retour progressif des enseignants mobilisés, le départ des enseignants qui avaient été attachés momentanément à la faculté des lettres de Bordeaux, le remplacement de ceux qui ont perdu la vie. La démobilisation engendre un regain d'activités. Le niveau des effectifs des étudiants d'avant-guerre est dépassé au cours de l'année 1920-1921. Parmi eux, se trouvent ceux dont les études avaient été interrompues. Par exemple Bernard Pourverelle est inscrit en anglais de 1909 à 1913, puis à nouveau de 1919 à 1921 ; Ludovic Klingebiel inscrit en 1914 puis de 1919 à 1923 en philosophie. D'autres<sup>1978</sup> ont participé au conflit et s'inscrivent après-guerre. Ainsi, Antoine Pagès est mobilisé de 1912 à 1917, en convalescence jusqu'au début de l'année 1919, puis présent, cours Pasteur, de 1919 à 1920. Il obtient ensuite une bourse pour se rendre aux Etats-Unis. Signe d'un « retour à la normale », dès la fin du conflit et les premières années de l'après-guerre, apparaissent, à nouveau, les soucis récurrents de la vie de la faculté des lettres : tout d'abord, le manque de reconnaissance de l'institution d'après Georges Radet : « *Les promotions de classe dans notre enseignement supérieur tendent à devenir des choses mythiques. Depuis quatre ans, le jeu des mises à la retraite est raréfié ou suspendu. Aucun des maîtres de notre faculté n'a obtenu la récompense due à leurs services et à leurs travaux. Il y a là une situation qui menace de ruiner l'avenir de la recherche désintéressée.* »<sup>1979</sup>, puis l'insuffisance des locaux pour le nouveau doyen de la faculté des lettres de Bordeaux : « *Nous rougissons, dit M Dresch, doyen de la Faculté des Lettres, devant les Américains, devant les Anglais, de l'étroitesse, de l'obscurité de nos salles de cours, nous devons regretter pour nos propres étudiants de ne pouvoir leur faire goûter la science dans un cadre plus aimable* »<sup>1980</sup>. L'armistice du 11 novembre 1918 permet aux autorités de la faculté des lettres de Bordeaux de saluer la victoire et les morts pour la France. Théodore Ruysen, professeur d'histoire de la philosophie, pacifiste convaincu, « *saluait avec une joie profonde la victoire de la France au service du droit vainqueur, non sans que cette allégresse soit teintée de remords humains : "Regret indicible d'existences innombrables pour lesquelles il y avait place sur la terre maternelle ; pitié pour les victimes, pour toutes les victimes, et même pour les bourreaux !"* »<sup>1981</sup>. La Première Guerre mondiale achevée, l'Université de Bordeaux rend hommage par des cérémonies, des plaques ou monuments<sup>1982</sup> aux membres de la communauté

<sup>1978</sup> 11 dossiers étudiants présentent ce cas de figure.

<sup>1979</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Georges Radet, 1916-1917, p. 136.

<sup>1980</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Charles de Boeck, professeur de la faculté de droit, 1918-1919, p. 19.

<sup>1981</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>1982</sup> C'est le choix de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

éducative qui ont participé au conflit. Par exemple, les noms des trois enseignants disparus de la faculté des lettres sont inscrits au-dessus des salles où ils ont enseigné. Des tableaux sont affichés dans les salles de conférences et donnent la liste des étudiants morts au champ d'honneur. On l'a observé précédemment, deux plaques de marbre - une pour la faculté des sciences, une pour la faculté des lettres - sur lesquelles les noms des étudiants et professeurs disparus sont gravés en lettres d'or, sont placées de part et d'autre du tombeau de Montaigne à l'entrée du « Palais des facultés ». La faculté des lettres participe ainsi à la « *vénération des noms, sous la forme de listes de morts sur des monuments, constituant un espace sacré* »<sup>1983</sup> dont la forme la plus aboutie est constituée par les monuments aux morts<sup>1984</sup>. 26 noms d'étudiants de la faculté des lettres figurent sur le monument aux morts de Bordeaux près de l'église Saint Bruno. Un hommage solennel est aussi rendu aux disparus dans la salle des pas perdus au cours d'une cérémonie, le 16 décembre 1920, intime et simple après qu'une très grande célébration eût été envisagée. Enfin, trois photographies des professeurs morts sont accrochées dans la salle des actes en 1921<sup>1985</sup>. Le souvenir conflit est aussi bien présent avec les étudiants et les enseignants blessés. Ainsi Emile Bréhier est amputé d'un bras mais il est nommé à Paris en 1918, et André Darbon, arrivé cours Pasteur en 1919, est aussi un blessé de guerre. Enfin, la faculté de médecine crée un cours complémentaire intitulé « *orthopédie chez l'adulte, pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes* »<sup>1986</sup>. L'annuaire de l'Université de Bordeaux indique le nom des professeurs et étudiants morts pour la France jusqu'à l'année universitaire 1965-1964.

### **Après la Seconde Guerre mondiale, la mise en valeur de la résistance et l'épuration**

La libération de la France et celle de Bordeaux au cours de l'année 1944 a des répercussions sur le monde universitaire. Il y participe plus ou moins activement. La libération de la capitale girondine le 28 août 1944 s'opère au prix de nombreux affrontements. Des étudiants sont présents lors des combats de rue à Bordeaux qui opposent résistants aux

---

<sup>1983</sup> « Le culte de la mémoire a ainsi dû pallier l'absence des corps. Il a pris deux aspects particulièrement innovants : d'une part, la création d'un culte au soldat inconnu, et ce dans tous les pays ; d'autre part, la vénération des noms, sous la forme de listes de morts sur des monuments, constituant un espace sacré » (WINTER J., « Idées reçues sur une hécatombe », dans : « 14-18, la catastrophe », *Les collections de L'Histoire*, n°61, octobre-décembre 2013, p. 70).

<sup>1984</sup> 38 000 monuments aux morts en France.

<sup>1985</sup> Annexe 86.

<sup>1986</sup> Annuaire 1930-1931 p. 113.

Allemands et à la milice. Le doyen de la facultés des lettres, qui est toujours Emile Delage<sup>1987</sup>, déclare à la rentrée 1944 : « *Les grandes vacances nous ayant apporté la libération tant attendue, l'année scolaire 1943-1944 aura été la dernière de l'occupation ennemie. Mais les combats continuent, et plusieurs de nos professeurs et étudiants sont encore mobilisés, prisonniers ou déportés. C'est seulement à leur retour que nous connaissons leurs exploits et leurs sacrifices. Nous espérons que ce retour n'est pas éloigné et que nous pourrons, l'an prochain, après la défaite totale de l'ennemi, dire la part que la faculté des lettres a pris à la Résistance et à la Victoire* »<sup>1988</sup>. Comme le souligne Bernard Lachaise : « *C'est la première fois que le mot "résistance" apparaît sous la plume du doyen...* »<sup>1989</sup>. Le 11 novembre 1944, Emile Delage et le doyen de la faculté des sciences Georges Brus nommé en 1944, rendent hommage aux morts, - depuis quatre ans la commémoration de l'armistice ne pouvait avoir lieu - en déposant « *une gerbe de fleurs devant les deux plaques portant les noms des étudiants morts en 1914-1918 et [unissent] dans un même hommage les morts des deux guerres et ceux de la résistance. L'après-midi, professeurs et étudiants de langues classiques se recueillaient devant la tombe d'Alain Domecq, fusillé par les Allemands* »<sup>1990</sup>. Le résistancialisme déterminé par Henri Rousso se met en place. Ils célèbrent aussi le 20 avril 1945 la mémoire des morts du maquis de Saucats -14 juillet 1944 - parmi lesquels se trouvaient douze étudiants et lycéens. Jacques Ellul de la faculté de droit, René Lacroze et Pierre Gourou de la faculté des lettres prennent aussi part à la nouvelle organisation administrative de Bordeaux. René Lacroze, professeur de philosophie, entre à l'état-major de la XVIII<sup>e</sup> région ; Pierre Gourou, géographe, devient vice-président du Comité départemental de Libération de Bordeaux jusqu'à son départ pour les États-Unis à la fin de l'année 1944. D'autres étudiants et universitaires se sont engagés dans les FFI sur plusieurs fronts. Jacques Omann, étudiant d'allemand, est tué le 14 avril 1945 lors des affrontements de la poche du Médoc et de la Pointe de Grave. Devant Belfort, ce sont deux étudiants de lettres classiques de la faculté des lettres de Bordeaux, Paul Haguet et Robert Lesportes<sup>1991</sup>, qui perdent la vie. La capitulation du 8 mai 1945 est aussi célébrée dans la salle des pas perdus du « Palais des facultés » dans laquelle furent installés des hauts parleurs : « *Professeurs et étudiants, en présence de M. le Recteur, écoutèrent ensemble le discours du général de Gaulle annonçant la victoire en Europe et, dans le même enthousiasme magnifique, chantèrent une vibrante*

---

<sup>1987</sup> « *Plus du tiers des doyens de 1943 sont encore doyens en 1947 dans leur faculté* ». SINGER C., *L'Université libérée...*, *op.cit.*, p. 300.

<sup>1988</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 124.

<sup>1989</sup> *Ibid.*

<sup>1990</sup> *ABM Rapport du Conseil de l'Université*, 1944-1945, p. 188.

<sup>1991</sup> Son dossier est présent. Inscrit à la faculté des lettres de 1939 à 1943.

*Marseillaise* »<sup>1992</sup>. Si les professeurs exclus en 1940 – Henri Daudin et Charles Dartigue-Peyrou en octobre 1944<sup>1993</sup> - et certains prisonniers ou déportés reviennent au sein de l'Université bordelaise, le bilan humain s'assombrit encore avec la disparition à Auschwitz de Joseph Benzacar professeur honoraire de la faculté de droit, de plusieurs étudiants de la faculté de lettres dont M. Ach mort dans un camp d'extermination, d'Henri Cornut (philosophie) et Suzanne Mugnier (allemand) morts en déportation<sup>1994</sup>. Dans une France où l'univers concentrationnaire est encore difficilement appréhendé dans sa brutalité et sa diversité, se tient dans le « Palais des facultés » le 1<sup>er</sup> juin 1945 une conférence durant laquelle ceux qui sont « *revenus de ces enfers méthodiquement organisés ont, dans un émouvant exposé fait à la faculté des Lettres, dépeint à un auditoire angoissé les souffrances endurées dans ces camps, et le courage avec lequel a été accepté l'ultime sacrifice par ceux que nous ne reverrons plus* »<sup>1995</sup>. La faculté des lettres, en 1945, compte moins de morts qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale, mais le bilan n'en est pas moins terrible par la diversité des raisons des décès. Si aucun de ses enseignants ne disparaît, dix-sept étudiants ont perdu la vie entre 1939 et 1945, soit près de 2 % de ses effectifs d'avant-guerre<sup>1996</sup>.

La libération s'accompagne aussi de l'épuration des universitaires vichystes prônant la collaboration. L'Université de Bordeaux est une des plus sanctionnées après Paris, Montpellier et Alger<sup>1997</sup>. Claude Singer indique que 24 sanctions concernent Paris, 14 Montpellier, 12 Alger, 10 Bordeaux sur un total de 120<sup>1998</sup>. La procédure débute avec l'examen des dossiers par un conseil d'enquête académique, créé par l'arrêté du 26 octobre 1944, composé de dix membres dont trois universitaires : son président, le géographe Pierre Gourou, son secrétaire le juriste Jacques Ellul et un des suppléants, le doyen de la faculté des sciences, Georges Brus. Jacques Ellul a laissé un intéressant témoignage sur cette instance : « *il est vrai que j'ai "couvert", ou, plus exactement, j'ai essayé de montrer le peu d'importance qu'avaient eue les convictions d'un certain nombre de collègues. Mais nous avons sanctionné un professeur de médecine qui avait déclaré à plusieurs reprises à ses étudiants : "il ne faut pas suivre le Maréchal les yeux fermés, il faut le suivre les yeux crevés"* ».

---

<sup>1992</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>1993</sup> Annexe 88.

<sup>1994</sup> Jean d'Archambaud, étudiant en philosophie, prisonnier en Allemagne, est tué au cours d'un bombardement de son camp en février 1944.

<sup>1995</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, 1944-1945, p. 6.

<sup>1996</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 125.

<sup>1997</sup> ROUQUET F., « L'épuration des universitaires : défense et justification », *art. cit.*, p. 231.

<sup>1998</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, *op.cit.*, p. 295

*Pour le reste, soit il s'agissait d'universitaires s'étant réfugiés dans une abstention prudente, soit nous manquions de preuves* »<sup>1999</sup>. Cela confirme ce qu'écrit Claude Singer sur l'épuration : *« En définitive, c'est le comportement de chaque universitaire qui était déterminant. Les sanctions ont frappé ceux qui s'étaient engagés, d'une manière ou d'une autre mais nettement , en faveur de la Révolution nationale de Vichy ou de la politique de collaboration avec l'Allemagne. C'est cet engagement - et lui seul - qui a été pris en compte »*<sup>2000</sup>. Le second niveau est la commission nationale d'épuration ; elle sanctionne finalement dix universitaires bordelais dont quatre pour la faculté des lettres<sup>2001</sup>. Pourtant, au moment où les universitaires bordelais doivent remplir des fiches individuelles - nature de leurs activités, engagement éventuel sous l'occupation<sup>2002</sup> - à la rentrée de 1944, les autorités n'avaient de cesse de présenter un tableau « flatteur » de la période de l'occupation si l'on lit l'allocation d'Émile Delage lors du départ du recteur Lirondelle le 29 septembre 1944 : *« L'université de Bordeaux a réussi à maintenir sans interruption son enseignement, sans se compromettre avec l'envahisseur, après avoir connu toutes les formes de l'occupation ennemie, depuis les appels doucereux à la collaboration jusqu'à la plus cruelle barbarie »*<sup>2003</sup>. L'épuration<sup>2004</sup> aboutit à l'annulation de la nomination d'Albert Chérel comme recteur à Poitiers ; il est ensuite révoqué avec pension et l'interdiction d'enseigner<sup>2005</sup>. Il est admis à la retraite en 1945. Jean Maubourguet, Pierre Flottes et Jean-Philippe Larrose sont suspendus par arrêté ministériel du 21 novembre 1944. Claude Singer suggère que l'on *« enregistre des sanctions particulièrement sévères pour [...] Pierre Flottes, Albert Chérel »*<sup>2006</sup>. Jean Maubourguet est révoqué sans pension<sup>2007</sup> et rétrogradé dans l'enseignement secondaire dans un lycée parisien. Cependant, il quitte l'Éducation nationale pour entrer aux éditions Bordas au sein desquelles il réalise toute sa carrière. Pierre Flottes est remis à la disposition de l'enseignement secondaire<sup>2008</sup>, mais dès 1949 il retrouve la faculté des lettres de Bordeaux comme chargé de cours. Jean-Philippe Larrose est, quant à lui, révoqué avec interdiction d'enseignement<sup>2009</sup>, puis réintégré comme professeur agrégé d'allemand après des actions judiciaires à la fin des

<sup>1999</sup> CHASTENET Patrick, *Entretiens avec Jacques Ellul*, Paris, La Table Ronde, p. 122.

<sup>2000</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, *op.cit.*, p. 300

<sup>2001</sup> Quatre en médecine, un en Sciences et un en Droit.

<sup>2002</sup> ADG, versement 96/099, 17 : registres des procès-verbaux de séances du Conseil de Faculté; 1941-1955.

<sup>2003</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, 1943-1944, p. 7.

<sup>2004</sup> Annexe 88.

<sup>2005</sup> Arrêté ministériel du 24 juillet 1945.

<sup>2006</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, *op.cit.*, p. 299.

<sup>2007</sup> Arrêté ministériel du 19 juillet 1945.

<sup>2008</sup> Arrêté ministériel du 24 juillet 1945.

<sup>2009</sup> AN., F17 16 905. Dossier Maubourguet Jean, n° 1564, 30 avril 1945.

années 1950. Claude Singer explique l'évolution de ces carrières : « *En dépit des protestations, ces réintégrations et d'autres encore se sont effectuées entre décembre 1945 et mars 1947. Cette précision chronologique souligne que nombre de sanctions administratives, présentées comme "définitives" ont été temporaires. Elle montre également qu'avant l'adoption des premières mesures d'amnisties, des grâces avaient été accordées à titre individuel. [...] Les amnisties qui se sont succédé pendant six années (août 1947 - août 1953) ont de facto complètement remis en question l'épuration . La première amnistie (loi du 16 août 1947) était seulement partielle [...] a cependant permis à nombre d'universitaires d'être complètement absous, voire réintégrés. C'est ainsi que Michel Lhéritier, Pierre Flottes, Pierre Lombard et Edouard Delebecque ont été être réintégrés avant 1950. [...] Pierre Couissin, Jean Maubourguet et Louis Née profitent ainsi de l'amnistie de 1951 [...] Plusieurs années encore après l'amnistie du 6 août 1953 quelques universitaires en bénéficient, notamment Jean-Philippe Larrose (1954) »<sup>2010</sup>. La question du rôle joué durant la Seconde Guerre mondiale touche aussi les étudiants. Ainsi plusieurs dossiers d'étudiants qui s'inscrivent à partir de 1946 indiquent les actions réalisées au cours du conflit (FFI, résistance). Le Conseil de l'Université doit, enfin, se prononcer le 8 juillet 1949 sur la demande d'inscription d'un étudiant qui souhaite reprendre à Bordeaux ses études de pharmacie qu'il avait commencées à Toulouse en 1941 alors qu'il a été condamné en mars 1946 pour « *crime de trahison* » à « *la dégradation à vie, à vingt ans de travaux forcés et à la confiscation de ces biens* »<sup>2011</sup>, peine allégée par la suite puisqu'il est définitivement libéré en décembre 1948. Le Conseil refuse la réintégration et fait preuve de sévérité en votant la peine de l'exclusion de toutes les facultés.*

La Seconde Guerre mondiale constitue une nouvelle rupture pour la faculté des lettres de Bordeaux et plus globalement l'Université bordelaise. Mais si, en 1918, un sentiment de concorde et de fierté semblait animer le monde universitaire, il en va différemment en 1945. Il s'agit, derrière la célébration de la résistance et de la participation à la victoire, d'oublier les divisions liées à l'occupation allemande et à Vichy et ce, jusqu'aux années 1990.

Les transformations qu'entraîne « la guerre » au cours de ces années de conflit n'ont cependant pas de conséquences sur le long terme pour la faculté des lettres de Bordeaux. Les modifications du monde universitaire que l'on observe au cours du XX<sup>e</sup> siècle dépassent le

---

<sup>2010</sup> SINGER C., *L'Université libérée...*, op.cit., p. 331 -332.

<sup>2011</sup> AR R 30 séance du 8 juillet 1949.

cadre des deux guerres mondiales qui représentent deux moments aux caractéristiques particulières. Après l'expansion de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle initiée par les mesures de la Troisième République, la gestion de l'entre-deux-guerres, les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale correspondent à une nouvelle phase pour l'Université qui connaît un accroissement sans précédent de ses effectifs dans le cadre de structures héritées de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La faculté des lettres de Bordeaux vit aussi l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle à travers l'engagement dans le mouvement des idées.

## **B - L'implication de la faculté des lettres de Bordeaux dans le mouvement des idées du début du XX<sup>e</sup> siècle**

La faculté des lettres de Bordeaux participe aux turbulences du début du XX<sup>e</sup> siècle. Au tournant du siècle, « L'affaire Dreyfus » divise enseignants et étudiants. Les positions en faveur de la paix du professeur d'histoire de la philosophie Théodore Ruysen suscitent, en 1913, de violentes réactions d'étudiants au sein du « Palais des facultés », mais aussi dans la ville de Bordeaux. Les étudiants dont les effectifs s'accroissent, sont traversés, pour certains d'entre eux, par des fractures politiques qui s'amplifient dans les années 1930, moment où les associations qui les regroupent s'expriment de plus en plus.

### **1. De « l'affaire Dreyfus » à la faculté des lettres de Bordeaux...**

« L'affaire Dreyfus » peut s'observer plus particulièrement à travers les actions d'Emile Durkheim et le discours prononcé par le doyen de la faculté des lettres, Paul Stapfer, lors des obsèques du Recteur Henri-Auguste Couat<sup>2012</sup> le 23 juillet 1898. Ces dernières représentent l'acmé de la crise au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

Emile Durkheim est en poste à Bordeaux depuis six ans lorsque Alfred Dreyfus est condamné en 1894, et qu'apparaissent progressivement différentes formes de soutien à sa cause. Emmanuel Naquet pose dans ses termes le contexte de l'engagement du précurseur de la « science sociale » au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, Emile Durkheim : « *Alors que l'affaire Dreyfus éclate et que le capitaine Dreyfus vit son martyre, Emile Durkheim*

---

<sup>2012</sup> Annexe 53.

travaille avec son neveu Marcel Mauss et Henri Hubert à la question du sacrifice [...] Peut-on dire dès lors que l'engagement d'Emile Durkheim a affaire/à faire avec le martyre que le capitaine Dreyfus est en train de vivre ? »<sup>2013</sup>. Emmanuel Naquet poursuit, en s'appuyant sur les travaux de Jean-Claude Filloux<sup>2014</sup> qu'Emile Durkheim est « dreyfusard depuis l'article du *Matin* de novembre 1896 et fait publiquement allusion à l'innocence du capitaine lors d'un discours à la faculté des lettres de Bordeaux fin décembre 1896. Mais contrairement à ce que Jean-Claude Filloux avance, le sociologue signe la première « protestation » (7<sup>e</sup> liste), condamnant "la violation des formes juridiques au procès de 1894 et [...] les mystères qui ont entouré l'affaire Esterhazy" et demandant la "révision". Ce texte, très bref et exclusivement légaliste, dont on ne sait qui en a eu l'initiative, seuls étant évoqués "quelques professeurs de l'Université, hommes de lettres, internes des hôpitaux, avocats et étudiants », ne mentionne pas le nom du capitaine Dreyfus, [...] mais il est publié dans *L'Aurore* [...] au lendemain de "J'accuse... !" »<sup>2015</sup>. La Lettre au Président de la République d'Emile Zola, diffusée le 13 janvier, suscite à Bordeaux plusieurs manifestations auxquelles participent des étudiants de différentes facultés. Une première se déroule le 18 janvier 1898 : « On parlait beaucoup à Bordeaux, depuis quelques jours d'une manifestation que la jeunesse de nos écoles devait faire à l'instar de celle de Paris, de Toulouse, de Lyon, de Marseille etc. [...], relative à la lettre ouverte de Monsieur E. Zola [...] C'est hier soir, lundi, que la manifestation a eu lieu »<sup>2016</sup>. Le rapport du Commissaire central a comptabilisé « environ quatre cents personnes dont un certain nombre d'étudiants »<sup>2017</sup>. Deux jours plus tard, sous l'impulsion des étudiants en pharmacie - peut-être déjà agités par les préparatifs d'une loi qui « décidait la suppression des pharmaciens de seconde classe et l'unification du diplôme professionnel [...] et favorisera tout particulièrement l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris »<sup>2018</sup>, un nouveau cortège s'organise : « Ce soir, vers six heures, un groupe d'environ cinquante étudiants en pharmacie s'est formée à la sortie des facultés [...] entraînant à sa suite deux cents étudiants des diverses facultés »<sup>2019</sup>. Parmi eux, certains furent arrêtés. Le 30 janvier 1898, des étudiants assistent aussi à une conférence sur « le péril national » de M. Millevoeye à

---

<sup>2013</sup> NAQUET Emmanuel, « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme à Bordeaux au temps de l'affaire Dreyfus », dans BERA M., *op. cit.*, p. 39

<sup>2014</sup> Participation de Jean-Claude Filloux à l'ouvrage DROUIN Michel (dir.), *L'affaire Dreyfus de A à Z*, Flammarion, 2006.

<sup>2015</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 40.

<sup>2016</sup> ADG *La petite Girande* datée du 19 janvier 1898.

<sup>2017</sup> ADG, série M 1 M 431, rapport du Commissaire central au préfet daté du 18 janvier 1898.

<sup>2018</sup> TUILIER A., *op. cit.*, p. 431-432. La loi date du 19 avril 1898.

<sup>2019</sup> ADG, série M 1 M 431, rapport du Commissaire central au préfet daté du 20 janvier 1898.

l'Athénée. Christophe Charle indique la rupture qu'impliquent ces manifestations dans l'histoire des mouvements étudiants parisiens : « *Au départ, les étudiants apparaissent comme les éléments les plus en pointe du combat antidreyfusard puisqu'ils forment une partie des troupes des premiers manifestants contre Zola pendant et après le procès de celui-ci en janvier 1898. Il ne s'agit pas là d'une nouveauté puisque la tradition des troubles étudiants est ancienne. L'inédit, c'est la naissance d'une tradition étudiante de droite violente qui ne cessera jusqu'au-delà de la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'alors les incidents de rue où étaient impliqués les étudiants avaient plutôt une orientation de gauche ou de combat de l'autorité établie. Avec l'Affaire, se développe une contestation du régime au nom d'un autoritarisme plus grand. Zola et son intervention "scandaleuse" ne sont pas seuls en cause, pour la première fois aussi, ces manifestations qui émaillent le déroulement de l'Affaire sont l'occasion de dénoncer certains professeurs qui se sont déclarés en faveur de la cause de la Révision* »<sup>2020</sup>. Il poursuit : « *Si à Paris le prosélytisme réciproque des étudiants et des professeurs est aisé du fait de la concentration des établissements, de la plus grande liberté politique et du déracinement des étudiants, en province le conformisme plus pesant oblige les professeurs dreyfusards à tenter d'être le ferment des conversions de leurs élèves a priori plutôt hostiles comme l'ont montré les événements qui ont suivi le procès de Zola* »<sup>2021</sup>. C'est ce que sous-entend *Le Nouvelliste*, journal antidreyfusard de Bordeaux, pour Emile Durkheim : « *L'action de ce "sergent recruteur" du dreyfusisme, selon la formule de Charles Péguy, le projette sur la scène publique : il est accusé par Le Nouvelliste "d'avoir sollicité des signatures d'étudiants", ce qu'il dément, mais reconnaît qu'interrogé par deux étudiants, le 21 janvier 1898, il avait souligné les illégalités du procès de 1894, sans pour autant les "conseiller sur la conduite à prendre"* »<sup>2022</sup>. Emmanuel Naquet précise qu'« *à Bordeaux, Emile Durkheim avoue être un "exilé de l'intérieur" et se retirer "presque complètement" de vie de la faculté, parce que le spectacle est trop "pénible". Et le sociologue de pointer l'historien du Moyen Age, Pierre Imbart de la Tour, cheville ouvrière d'un comité concurrent "aux airs tout à fait gouvernementaux". Mais la ville est quand même happée par l'évènement comme le montre "l'appel à la population" du maire Camille Cousteau. De fait, après la condamnation d'Emile Zola, La Petite Gironde demande le 25 février 1898 aux "bons citoyens" et aux "patriotes sincères" de "s'incliner respectueusement [...] et de faire enfin le silence et l'oubli autour d'une affaire désormais vidée, qui n'a que trop affolé les esprits [...] et semé dans notre malheureux pays des ferments de haines individuelles et de discordes*

---

<sup>2020</sup> CHARLE Christophe, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus » dans *Cahiers Georges Sorel*, n°4, 1986. p. 73.

<sup>2021</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>2022</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 41.

*civiles" »<sup>2023</sup>. Les esprits ne sont pourtant guère apaisés et l'engagement dans l'Affaire anime Bordeaux, mêle professeurs et étudiants. *Le Nouvelliste*, une nouvelle fois, entraîne la réponse de trois professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux qu'il a qualifié d'« *amis du syndicat* », Georges Rodier, maître de conférences d'histoire de la philosophie, Octave Hamelin en philosophie et Emile Durkheim, ce dernier s'engageant dans la mise en place de la Ligue des Droits de l'Homme : « *Il y a dans l'affaire Dreyfus, quoiqu'on pense du fond de l'affaire, des illégalités que personne ne conteste plus. C'est contre cette violation des formes que nous avons cru devoir protester. Vous nous blâmez de l'avoir fait. Cela peut nous causer ni colère, ni surprise. Mais l'expression d' "amis du syndicat" est de trop dans votre entrefilet, car nous ignorons absolument s'il existe un syndicat et sur une question qui relève de la conscience, nous n'avons de mot d'ordre à recevoir de personne* »<sup>2024</sup>. Emmanuel Naquet indique que « *se côtoient sur les différents listes [de protestation, soutien] Henri Ouvré, spécialiste de la philosophie grecque et Georges Rodier [...] ou le philosophe Octave Hamelin, et des étudiants bordelais (Stanislas Felsenhardt, Albert Abadie, Etienne Lapoyade, A Achinard, Numa Duclaud<sup>2025</sup>), certains en droit (H. Delafargue, membre de l'AGE de Bordeaux), d'autres élèves de rhétorique supérieure (E Gigon, H. Coffre, Emile Despaz, M. Guignard, Paul Lafon, R. Larnaudie, Henry Caquet, Charles Derennes, Georges Favre), ou de philosophie (Georges-L. Duchêne), voire de mathématiques élémentaires (Jules Emeri), sans oublier de simples lycéens (Louis Lamaud)* »<sup>2026</sup>. Il faut aussi y ajouter, au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, les enseignants de langues anciennes, Adolphe Waltz et Ernest Zyromski, père d'un des dirigeants de la future SFIO Jean Zyromski. Pourtant, le Dr Elie Pécaut « *déplore qu'il y ait "trop peu de dreyfusistes" dans la capitale de la Gironde, avec cependant "d'ardents révisionnistes" comme le recteur Auguste Couat* »<sup>2027</sup>. Avec les manifestations des étudiants, les polémiques lancées par *Le Nouvelliste*, et en se rappelant qu'Emile Durkheim initie à Bordeaux l'enseignement de la « science sociale », peut-on certainement appliquer au milieu bordelais l'analyse de Christophe Charle pour Paris : « *A travers l'hostilité au dreyfusisme, s'exprime l'inimitié à l'égard des professeurs dreyfusards qui se recrutent le plus souvent parmi les enseignants les plus novateurs ou les plus acquis à la réforme universitaire. Ce côté passionnel des réactions "ad hominem" est certes typique d'une époque où la violence verbale domine dans les polémiques même parlementaires, mais il souligne combien l'évolution des rapports entre professeurs et étudiants a approfondi la**

<sup>2023</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>2024</sup> A.D. Bordeaux – SERIE M – 1 M 431 – Lettre du 3 février 1898 (n° du *Nouvelliste* daté du 5 février 1898).

<sup>2025</sup> Aucun d'entre eux ne figure parmi les dossiers étudiants.

<sup>2026</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 45.

<sup>2027</sup> *Ibid.*

relation pédagogique autrefois distante. En focalisant ainsi leur attention sur les positions de leurs professeurs, ces étudiants indiquent que ceux-ci ne sont pas seulement pour eux des enseignants mais également des maîtres dont on attend des lignes de conduite au-delà de leur spécialité. Quoiqu'ils leur contestent le droit d'être des "intellectuels" (c'est-à-dire des dreyfusards), ils reconnaissent ainsi implicitement leur nouvelle fonction intellectuelle au sens large »<sup>2028</sup>. Conjointement à ces événements, Emile Durkheim participe à la mise en place de la ligue des droits de l'homme. Le sénateur de la Gironde Ludovic Trarieux « démissionna du barreau de Paris pour se consacrer à sa fonction sénatoriale au moment de l'affaire Dreyfus. Convaincu de l'innocence du capitaine, il s'engagea auprès des Dreyfusards, milita pour la révision, participa au Conseil de défense d'Emile Zola. En 1898, il lança le projet d'une association de sauvegarde des libertés des citoyens et fonda "la ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen" dont il devint Président jusqu'en 1903 »<sup>2029</sup>. Ainsi Emile Durkheim, son « ami très cher »<sup>2030</sup> Octave Hamelin, Georges Rodier « ligueur de la première heure »<sup>2031</sup>, Paul Stapfer doyen de la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1890, font partie des « quelque trois cents premiers ligueurs »<sup>2032</sup> dont *L'Aurore* publie la liste le 1<sup>er</sup> avril 1898.

Les prises de position exprimées en privé, au sein de la facultés des lettres de Bordeaux, par les publications des journaux locaux ou nationaux créent à un climat propice aux tensions qui se révèlent à nouveau lors des obsèques du recteur Couat le 23 juillet 1898. Le jour même, une dépêche de la préfecture aux ministères de l'Instruction publique et de l'Intérieur est ainsi rédigée : « Un incident, qui peut n'être pas sans conséquence, s'est produit aujourd'hui aux obsèques de Monsieur le Recteur Couat »<sup>2033</sup>. Paul Stapfer, titulaire de la chaire de langue et littérature françaises, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, prononce, après deux autres orateurs, un discours, dont l'extrait suivant, reproduit dans *Le Nouvelliste*, *La France* et *La Petite Gironde* du 24 juillet 1898<sup>2034</sup>, crée l'incident : « Détaché de toutes les religions positives, son culte pour la science était vraiment religieux, il avait une foi ardente et

---

<sup>2028</sup> CHARLE Christophe, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *art. cit.*, p. 74-75.

<sup>2029</sup> Ludovic Trarieux (1840-1904). Notice de Jacqueline Herpin dans GUILLAUME Sylvie et LACHAISE Bernard, *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Presses universitaires de Bordeaux, 1998, p. 357.

<sup>2030</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 44.

<sup>2031</sup> *Ibid.*

<sup>2032</sup> *Ibid.*

<sup>2033</sup> ADG Série M 1 M 431.

<sup>2034</sup> ADG.

*profonde dans sa vertu moralisatrice [...] A son ancienne affliction de famille, s'était ajoutée, ces dernières années de sa vie, une souffrance patriotique. Lui, l'homme de la justice et de la logique, il éprouvait une véritable horreur devant les violences sectaires, devant la confusion et le désarroi de toutes les idées égarées par un vent de déraison furieuse. Je ne dois pas m'étendre sur ce sujet et je n'en dis rien de peur d'en dire trop. Mais il faut que l'on sache que cet homme saintement passionné prenait à cœur jusqu'à en être malade les maux et les hontes du pays, et s'il n'est pas permis d'indiquer plus clairement de quel côté était la grande âme de cet "intellectuel", disons seulement, puisque ce langage n'est une offense ni pour l'un, ni pour l'autre parti, que la profonde blessure de son patriotisme avait aussi atteint les sources de sa vie. Messieurs, la justice se trouve parfois éclipsée par les nuages de la passion. Si aujourd'hui nous ne savons plus où elle est, suivons les pas de ce juste, nous serons certains d'être dans la vérité ».* D'après *La France*, un professeur de la faculté des sciences se serait alors écrié « Assez ! ». Ce même journal et *La Petite Gironde*, toujours datés du 24 juillet 1898, ainsi que la dépêche télégraphique de la préfecture du 23 juillet 1898, indiquent qu'un groupe de professeurs des facultés des sciences et des lettres, ainsi que le vice-président de l'Université de Bordeaux, ont rejoint et discuté longuement avec le général Varaigne, présent aux obsèques. Pour comprendre la polémique engendrée par le discours de Paul Stapfer, « *il faut redire l'impossibilité pour les fonctionnaires de s'affirmer publiquement ligueurs, si l'on songe au « grand Grimaux [qui, malgré le soutien de quarante professeurs de la Société de biologie], pour avoir témoigné au procès Zola, privé de son laboratoire »*<sup>2035</sup>. La tension s'accroît avec la réaction d'Emile Durkheim : « *le 26 juillet, prenant la défense de Paul Stapfer, contre la majorité de l'assemblée générale des professeurs de la facultés des lettres qui s'est désolidarisée de lui, il écrit au Temps pour indiquer qu'il s'agissait simplement pour Paul Stapfer de ne pas gêner les enseignants en désaccord »*<sup>2036</sup>. Ces interventions entraînent les réactions de certains collègues d'Emile Durkheim. Le 29 juillet suivant, en effet, *Le Nouvelliste* et *Le Temps* publient une lettre de sept professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux ainsi rédigée : « *En voulant dissiper une équivoque, notre collègue Durkheim dans la lettre de rectification qu'il vous a adressée le 26 juillet, nous semble en créer une autre. Sur la question de forme, la faculté des lettres de Bordeaux a été unanime à réprover la manifestation inopportune de son doyen. Sur le fond du débat, si comme l'affirme Durkheim le sentiment de Stapfer est aussi celui de plusieurs d'entre nous, les soussignés, en l'absence de leurs collègues qui pourront joindre ultérieurement leurs noms aux leurs, tiennent à se dégager catégoriquement de cette formule trop compréhensive ».* Edouard Bourciez, - langue

<sup>2035</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 45-46.

<sup>2036</sup> *Ibid.* p. 46.

et littérature du Sud-Ouest -, Georges Cirot - études hispaniques -, Jacques Gebelin – géographie -, Henri de la Ville de Mirmont - latin -, Pierre Paris – archéologie -, Georges Radet - histoire -, Armand de Treverret - littérature étrangères - sont les sept signataires de cette lettre. A ces noms peut être rajouté celui d'André Lebreton présent au sein de la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1893 et nommé à la Sorbonne en 1922. Il est, en effet, classé par Christophe Charle comme « *antidreyfusard* » dans son dictionnaire des professeurs de la faculté des lettres de Paris. L'affaire Stapfer laisse aussi des traces entre Emile Durkheim et Camille Jullian : « *Cela ne l'empêche pas d'être écœuré quand l'historien Camille Jullian, qui ne le laisse pas "indifférent" ne le soutient pas, ce qui lui cause "un chagrin [...] toute la première partie de ses vacances". Les explications qu'il cherche - boulangisme clérical, antisémitisme, antiprotestantisme - , ne le convainquent pas* »<sup>2037</sup>. Ainsi, le corps enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux est véritablement divisé autour de l'attitude du doyen et probablement de l'affaire Dreyfus. Des positions exprimées ci-dessus, on peut constater qu'autour d'Emile Durkheim sont présents des enseignants de philosophie Georges Rodier, Octave Hamelin, et que s'opposent à lui des enseignants d'histoire. La section « lettres » semble divisée entre Paul Stapfer, Adolphe Waltz, Ernest Zyromski d'un côté et Edouard Bourciez, Henri de la Ville de Mirmont de l'autre.

Emmanuel Naquet évoque aussi la correspondance entre Paul Stapfer et Camille Jullian : « *Hostile à tout "esprit de corps", mais plus encore à ce "boulangisme clérical" mêlé d'antisémitisme et d'antiprotestantisme, - Paul Stapfer est protestant -, il écrit à l'historien Camille Jullian [...] le 24 octobre 1898, que pour « tout esprit libéral, la question de la légalité eût dû primé » et s'attend à un blâme du ministre de l'Instruction publique* »<sup>2038</sup>. Par l'arrêté ministériel du 28 juillet 1898, Léon Bourgeois, en effet, a suspendu, pour une durée de six mois, Paul Stapfer de ses fonctions de doyen. Ce dernier inscrit alors sur ses cartes de visites « *doyen suspendu de la faculté des lettres de Bordeaux* ». Toutefois, la reprise de ses cours, alors que Georges Radet lui succède en 1899 comme doyen, ne se fait pas sans heurts. Le lendemain, le 11 janvier 1899, le préfet, Maurice Berniquet, reçoit, un compte-rendu de cette journée mouvementée : « *Aucun incident ne se déroule tant que le professeur ne s'est pas assis pour commencer son cours, mais un certain nombre d'étudiants avaient résolu de manifester contre lui. A ses premières paroles, une partie des assistants ont alors crié : "A bas Stapfer ! Vive l'armée ! A bas le juif !". Devant l'impossibilité de poursuivre son cours, Paul Stapfer décide de regagner son domicile. Les manifestants se sont regroupés cours Victor Hugo et ont parcouru la rue Sainte Catherine en prononçant toujours les mêmes injures. Ils*

<sup>2037</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p. 48.

<sup>2038</sup> Ibid.

furent dispersés à la place Saint-Projet »<sup>2039</sup>. Comme le corps enseignant, les étudiants bordelais sont divisés et une partie d'entre eux - la proportion est difficile à définir - hostiles à Paul Stapfer. Les événements liés au discours du doyen lors des obsèques d'Henri-Auguste Couat font écho à Grenoble en novembre 1898 lorsqu'un professeur de droit romain « *et cas rarissime, dreyfusard* »<sup>2040</sup>, Edouard Beaudouin, prononce un discours, très largement orienté, lors de la rentrée solennelle de sa faculté. Christophe Charle écrit qu'en réaction : « *Non seulement les collègues hostiles s'émeuvent mais également les autorités locales de tous ordres : "Le recteur me fait savoir que le général de division a trouvé l'armée effrayée. Le doyen m'apprend que deux ou trois de mes collègues sont très animés et veulent rédiger une protestation. Finalement le texte publié du discours n'est pas censuré à condition que l'auteur s'engage à ne pas ébruiter l'affaire dans les journaux dreyfusards qui auraient pu s'en servir pour leur cause, comme ils l'ont fait pour la suspension du doyen Stapfer à Bordeaux"* »<sup>2041</sup>. La faculté des lettres de Lille est aussi touchée par l'affaire Dreyfus qui « *est donc bien un révélateur des sentiments profonds du monde universitaire lillois [...] En fin de compte, l'impression dominante est celle d'une faculté où le sentiment de fidélité à la République et à la démocratie libérale semble l'emporter* »<sup>2042</sup>.

La faculté des lettres de Bordeaux n'est pas épargnée par les conséquences de l'affaire Dreyfus. Celle-ci et « l'affaire Stapfer » laissent une faculté particulièrement divisée. Et pourtant, à la mort de Paul Stapfer en 1917, Georges Radet écrit : « *Je l'avais remplacé comme doyen et nous n'étions pas du même bord. Il aurait pu goûter un certain plaisir à voir son successeur aux prises avec une situation difficile. Ce que je trouvais au contraire auprès de lui, ce fut une aide sans arrière-pensée* »<sup>2043</sup>. Emile Durkheim continue son combat au travers de *l'Année sociologique* et fonde la section bordelaise de la ligue des droits de l'homme. Au moment de son départ à Paris, elle compte près de 300 membres et « *est très active autour de dirigeant investis, à l'instar de Lucien Victor-Meunier, rédacteur en chef de La France de Bordeaux, Théodore Ruysen*<sup>2044</sup>, [...] Léon Baylet, cacique de la SFIO et futur député »<sup>2045</sup>. Une décennie plus tard, à la veille de la Première Guerre mondiale, la faculté des

---

<sup>2039</sup> A.D. Bordeaux – 1 M 431.

<sup>2040</sup> CHARLE Christophe, « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », *art. cit.*, p. 76

<sup>2041</sup> *Ibid.*, p.77.

<sup>2042</sup> CONDETTE J-F., *La Faculté....*, *op.cit.*, p. 125.

<sup>2043</sup> ABM *Rapport du Conseil de l'Université*, Georges Radet, 1916-1917.

<sup>2044</sup> Théodore Ruysen fait un premier passage à Bordeaux de 1900 à 1903 au lycée, puis en 1908 il est chargé de cours à la faculté des lettres de Bordeaux.

<sup>2045</sup> NAQUET E., « Emile Durkheim et la naissance de la Ligue des Droits de l'Homme... », *op. cit.*, p.79.

lettres de Bordeaux est à nouveau agitée par de fortes tensions liées à l'action de Théodore Ruysen.

## 2. .... à « l'affaire Ruysen » au cœur du « Palais des Facultés »

Les manifestations qui ont lieu contre le professeur d'histoire de la philosophie Théodore Ruysen au cours de l'année 1913 témoignent de l'émergence parmi les étudiants de groupes liés à l'Action Française et aux Camelots du Roi. Théodore Ruysen, présent au sein de la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1908, et titulaire de la chaire d'histoire de la philosophie depuis 1909<sup>2046</sup>, est non seulement un spécialiste d'Emmanuel Kant, mais aussi un homme engagé « *en faveur de la Paix internationale* »<sup>2047</sup>. Son engagement est protéiforme : publications, conférences, membre de la ligue des droits de l'homme depuis 1900, président de l'Association de la Paix par le Droit depuis 1896<sup>2048</sup>. Emmanuel Filhol, auteur d'un article intitulé « Théodore Ruysen : un philosophe pacifiste à Bordeaux avant et pendant la Grande Guerre », explique que « *réfléchissant sur le phénomène de la guerre, Ruysen estime que la guerre est absurde, car elle est l'abdication de l'esprit même en face de la force. [...] Ce pacifisme juridique a pour corollaire la proposition selon laquelle il ne suffit pas de stigmatiser la guerre pour pouvoir l'enrayer. Pas plus, note-t-il, que les « bellicistes » ne risquent de faire éclater la guerre en la déclarant sublime, pas plus les « pacifistes » ne réussiront à l'éviter en la dépeignant dans sa laideur cruelle* »<sup>2049</sup>. Il retranscrit aussi les appréciations de Raymond Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux à propos de l'enseignant Théodore Ruysen : « *Une intelligence très étendue servie par un grand talent de parole. Mène de front le labeur scientifique et professionnel, où il excelle, avec le dévouement aux œuvres sociales. Un apôtre. Parfois gênant pour l'administration. Mais en même temps un savant et un maître excellent* »<sup>2050</sup>.

---

<sup>2046</sup> Annexes 38 et 53.

<sup>2047</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 351.

<sup>2048</sup> Il en est président jusqu'en 1950. « *Cette association incarne le pacifisme protestant. Elle va accompagner l'expression du pacifisme français tout au long de la Troisième République, en proposant, selon la formule de l'histoire Patrick Cabanel, « une quintessence de la sociologie et de l'esprit de cette dernière ».* CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*, p. 350.

<sup>2049</sup> ADG 111 W 237, Faculté des Lettres de Bordeaux, Dossiers de carrière, Royres à Saignac. FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2050</sup> *Ibid.*

Plusieurs manifestations concernant Théodore Ruysen émaillent les mois de février et mars 1913. Les 1<sup>er</sup>, 3 et 4 février 1913, Théodore Ruysen effectue, en effet, une série de conférences à Colmar, Mulhouse et Strasbourg, villes allemandes depuis le traité de Francfort. Il s'y rend, convié par les Sociétés alsaciennes de la paix. Il y expose, entre autres, que, si 1871 n'est pas effacé de sa mémoire, la revanche n'est plus concevable. Cette prise de position n'est pas sans répercussion au sein des milieux nationalistes de la ville où il exerce. Les étudiants de l'Action française se transforment en porte-parole des actions menées contre Théodore Ruysen. Le 11 février 1913, son cours public est perturbé : *« Les dirigeants du groupe royaliste "les étudiants d'Action française", profitant de la reprise des cours publics de Ruysen, avaient depuis quelques jours répandu, parmi les étudiants des différentes facultés, une sorte de proclamation critiquant les idées de "pacifisme" [sic] de Ruysen, et invitaient leurs camarades à manifester en guise de protestation, autrement dit à faire obstruction au cours public de ce professeur. Le groupe d'étudiants d'Action française [...] a effectivement commencé le tapage dès la venue dans la salle de Ruysen qui n'a pu faire cours qu'après l'expulsion des plus violents [...] Cette manifestation n'a pas eu, semble-t-il, tout le succès qu'escomptaient les organisateurs agissant surtout dans une pensée politique [...] Il y a lieu d'ajouter que ce journal [le Nouvelliste] est le seul des quotidiens qui se soit fait l'écho de cette manifestation qui n'a pas dépassé les portes de la faculté des lettres »*<sup>2051</sup>. Le tract évoqué dans ce rapport du Commissaire spécial à la Préfecture se terminait, après avoir retracé de façon déformée les propos de Théodore Ruysen, comme suit *« Nous les livrons aux étudiants de Bordeaux, en nous adressant à leurs sentiments français qui dominent toutes les considérations de parti. Si nous les convions à protester, ce n'est pas tant contre la personnalité de M. Ruysen qui n'a peut-être pas saisi, dans son amour de la paix, la portée de son intervention en Alsace-Lorraine, que pour faire savoir aux Français de là-bas que, si les professeurs perdent le sens et la mémoire, les élèves réfléchissent et se souviennent. Il importe qu'au pays où la force prime le droit, on ne désespère pas de la France et des Français. Il s'en trouve encore et de plus en plus, qui veulent aussi la force, pour la mettre au service du droit. Vive la France ! Vive l'Alsace-Lorraine ! »*<sup>2052</sup>. A l'issue de ces premiers heurts, *« trois étudiants sont traduits devant leurs doyens respectifs, mais aucune sanction n'est prise contre eux »*<sup>2053</sup>. Emmanuel Filhol met en perspective ce harcèlement avec celui *« déployé contre Amédée Thalamas, de décembre 1908 à mars 1909, appelé à prononcer quelques conférences en Sorbonne. N'avait-il pas suscité antérieurement la vindicte de*

---

<sup>2051</sup> ADG 1 M 431 Rapport du commissaire spécial à la Préfecture de la Gironde 15 février 1913.

<sup>2052</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2053</sup> *Ibid.*

nationalistes et de catholiques en parlant des « hallucinations auditives » de Jeanne d'Arc devant les élèves du lycée Condorcet en 1904 ? Chaque mercredi, jour de la conférence, la Sorbonne fut agitée par la jeunesse gravitant autour de l'Action française »<sup>2054</sup>. L'apaisement n'est pas encore de mise au sein de la capitale girondine puisque les attaques orchestrées par l'Action française et le *Nouvelliste*, relayées désormais au niveau national par le quotidien *l'Action Française* qui titre sur le « scandale Ruysen », sont toujours plus virulentes. Un nouvel appel à manifester est lancé pour le 25 février. Entre-temps des affiches ont été placardées, signées d'« un groupe d'étudiants » protestant contre l'introduction de la politique à l'université. Et « de leur côté, des étudiants qui soutiennent Ruysen rédigent un texte de protestation qu'ils vont placarder aux abords des facultés. Ceux-ci protestent contre les méthodes violentes auxquelles les « patriotes » de l'Action française ont recours et tiennent à contester la prétention de leur « nationalisme intégral » à détenir le monopole du patriotisme : "Ce monopole, nous le contestons, et nous flétrissons cette politique qui consiste à mettre toujours et partout la France entre soi et ses adversaires pour avoir droit à tous les chahuts, à toutes les intolérances. Le public doit savoir que la manifestation du 11 février est le fait d'une minorité tapageuse, elle n'est pas une manifestation des étudiants français" »<sup>2055</sup>. Le 25 février, une soixantaine d'étudiants d'Action Française et des Camelots du roi se massent devant la faculté des lettres de Bordeaux. L'entrée au cours de Théodore Ruysen a été, cette fois-ci, sérieusement filtrée. Seule, une trentaine d'étudiants, candidats à la licence, munis d'une carte spéciale, assistent au cours. A son entrée Théodore Ruysen est applaudi à son entrée. Au dehors, le groupe d'étudiants de l'Action française lançaient des cris divers à l'encontre du professeur : « "Conspuez Ruysen !", "A Berlin !", "Trahison !" ". On ne pensait pas que Ruysen, son cours terminé, quitterait la faculté par la rue Duffour Dubergier, ainsi sa venue sur le perron a-t-elle été plutôt une surprise. Th. Ruysen, immédiatement entouré par ses élèves et de nombreux amis s'est dirigé à pied vers son domicile [...] suivi d'une foule de 3 à 400 personnes. Sur tout le parcours, les étudiants d'Action française ont crié "A bas Ruysen, conspuez Ruysen", cris auxquels répondaient "Vive Ruysen" poussés par les élèves et les professeurs qui l'entouraient"<sup>2056</sup>, parmi lesquels se trouvaient le doyen Georges Radet, Henri Lorin professeur de géographie et Léon Baylet le président de la Ligue des Droits de l'Homme de la Gironde. Ainsi certains étudiants de la faculté des lettres s'opposent donc à ceux de l'Action française. Mais la proportion d'étudiants des lettres parmi ce groupe d'extrême droite nous échappe. « Le commissaire de police s'est joint au cortège, "pour éviter

---

<sup>2054</sup> *Ibid.*

<sup>2055</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2056</sup> ADG Bordeaux 1 M 431 Rapport du commissaire spécial à la Préfecture daté du 15 février 1913.

que M. Ruysen, qui est de très faible complexion, soit l'objet de violences, ce qui n'aurait pas manqué de se produire étant donné l'effervescence des esprits et la présence des Camelots du roi" [...]. La manifestation prend fin à dix-huit heures. Des contraventions sont dressées contre deux étudiants nationalistes. Par mesure de précaution, un barrage avait été établi rue de Lyon de façon à en interdire l'accès pour protéger la demeure de Ruysen »<sup>2057</sup>.

En réaction, le 28 février, Théodore Ruysen fait une conférence dont le thème est « l'Alsace et la Lorraine en paix » qui se tient à l'Athénée, organisée et parrainée par la Ligue des Droits de l'Homme. Emmanuel Filhol explique que « dans le quotidien La France de Bordeaux et du Sud-Ouest, de tendance radicale-socialiste, anticlérical, l'un des tirages les plus importants de la presse locale avec La Petite Gironde, organe des républicains modérés, la Ligue publie un texte, qui demande à "tous les républicains, les membres des syndicats ouvriers d'assister à cette manifestation". De son côté, la section bordelaise du Parti socialiste invite tous ses adhérents ainsi que les syndicalistes à assister nombreux à cette réunion et "à protester contre la guerre, pour la paix universelle". Le troisième signataire de l'appel est l'Union des syndicats ouvriers fédérés, hostile à la guerre »<sup>2058</sup>. Le *Nouvelliste* poursuit, dans le même temps, ses attaques contre Théodore Ruysen : « Ces manifestations n'en resteront pas là. La jeunesse des écoles, à Paris, a fait jadis les célèbres "mercredis de Thalamas". La jeunesse universitaire de Bordeaux fortement unie [...] fera à son tour les "mardis de Ruysen", et elle les continuera jusqu'à complète satisfaction, c'est-à-dire jusqu'à ce que le gouvernement ait pris contre un professeur, indigne de sa haute fonction d'éducateur de la jeunesse française, la sanction qui s'impose »<sup>2059</sup>. Théodore Ruysen, lors de la conférence du 28 février, explique plus précisément sa position : « Appelé de l'autre côté des Vosges par un groupe alsacien, il a profité des vacances [...] pour se rendre à cet appel [...] Nos frères d'Alsace ne pouvant être français et ne voulant être allemands veulent être alsaciens. Mais leur autonomie ne se fera que dans la paix. Ils ne désirent pas la guerre. Serrée entre deux puissances qui se menacent du poing au lieu de se tendre la main, l'Alsace qui a été le fossé voudrait être le pont »<sup>2060</sup>. Peu de réactions violentes - malgré la présence des Camelots du roi - eurent lieu à l'intérieur de la salle. Emmanuel Filhol souligne qu' « à la suite de son intervention, des étudiants en droit déclarent que les explications fournies par Ruysen ont complètement dissipé dans leur esprit l'erreur qu'avaient fait naître les interprétations malveillantes de l'Action française. La Ligue propose alors l'adoption d'une motion affirmant ses sympathies et l'affection de tous les Français pour l'Alsace-Lorraine et appelant

<sup>2057</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*.

<sup>2058</sup> *Ibid.*

<sup>2059</sup> *Le Nouvelliste de Bordeaux*, « Le cas Ruysen », 27 février 1913.

<sup>2060</sup> A.D. Bordeaux – 1 M 431 – Rapport du commissaire de police Coultare - 28 février 1913.

*l'institution d'un régime international qui assure la paix des nations et la réalisation des revendications des opprimés ; la séance s'achève par les cris de « Guerre à la guerre », « Vive la République sociale et démocratique », « Vive l'Alsace », « Vive la France ». Devant l'Athénée et aux abords, les socialistes et syndicalistes chantent l'Internationale et la Carmagnole, tandis que les groupes d'Action française et les Camelots du roi conspuent Ruysen qui rentre chez lui à pied, protégé par des forces de police et ses amis. Malgré l'excitation qui règne tout au long du trajet, aucune bagarre, ni la moindre des altercations, ne se produisent »<sup>2061</sup>.*

Dorénavant des réunions régulières des étudiants de l'Action française se tiennent au café de la Paix, rue Porte Dijéaux. Avec des étudiants de « tout parti », ils reprochent à Théodore Ruysen de s'être allié aux socialistes et aux syndicalistes. La réunion du 3 mars 1913 est le lieu d'une vive discussion. L'entente ne semble pas parfaite entre les quatre-vingts étudiants présents : *La discussion a été vive et confuse, quelques assistants expriment en même temps les opinions les plus contradictoires [...] Un étudiant est venu protester au nom de ses camarades contre l'usage abusif qui a été fait de leur titre d'étudiants républicains dans une affiche placardée ce matin [...] et reproduite dans Le Nouvelliste ; il a également dégagé la responsabilité de ces derniers pour les incidents qui pourraient survenir dans les prochaines manifestations »<sup>2062</sup>. Le 4 mars, 80 à 100 étudiants se regroupent à nouveau près de la faculté des sciences et des lettres. Le départ de Théodore Ruysen, qui a pu donner son cours sans problèmes, passe inaperçu. Devant le « Palais des Facultés », de graves échauffourées ont lieu, plusieurs blessés sont comptés. Un groupe de Camelots du roi et d'étudiants se rendent alors au domicile de Théodore Ruysen, où quelques coups de cannes sont donnés aux volets de son habitation. Le commissaire signale aussi « *que les deux jeunes enfants de Ruysen avaient été molestés à leur école par leurs camarades* »<sup>2063</sup> Suite à cette manifestation, les réunions du café de la Paix sont encore plus houleuses. *La France de Bordeaux*, en date du 7 mars, indique que 300 étudiants républicains sont réunis pour protester contre les actions royalistes. Dans une nouvelle assemblée du café de la Paix, le 6 mars, les étudiants adressent une lettre au professeur Ruysen<sup>2064</sup> publié dans *Le Nouvelliste*. Pour les étudiants « républicains et plébiscitaires », une réponse positive aux deux questions posées est jugée satisfaisante ; ceux de l'Action française souhaitent si ce n'est la suspension du professeur, celle du cours. La lettre n'eut pas de réponse. Une nouvelle et dernière manifestation, de près de 200 étudiants, se déroule le 11 mars, pour protester contre l'avancement « au choix » dont*

<sup>2061</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2062</sup> A.D. Bordeaux – 1 M 431 – Rapport du commissaire spécial à la Préfecture daté du 3 mars 1913.

<sup>2063</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2064</sup> Annexe 91.

aurait bénéficié le professeur Ruysen. Les six arrestations qui s'en suivent, suite à des échanges de coups, se soldent, pour deux d'entre elles, par une condamnation à un mois de prison. Emmanuel Filhol indique la violence inouïe des mots adressés à l'intention de Théodore Ruysen : « *Quelques jours après, une lettre de menace parvint au "germanophile" et "mèteque" Ruysen : "Une bombe chez Ruysen, samedi matin, fera sauter sa maison, Ruysen l'assassin, le bandit, la canaille, sa femme bandite ! Tuons Ruysen ! Tuons ce cochon ! Faisons sauter sa maison ! À Samedi !"* » (orthographe respectée) »<sup>2065</sup>. Néanmoins, cette manifestation sonne le glas des actions contre Théodore Ruysen, les réunions du café de la Paix se faisant plus rares et réunissant de moins en moins de participants.

Ces manifestations violentes à tous les niveaux n'entravent pas la poursuite de la carrière de Théodore Ruysen ni de son action pour la paix. La Première Guerre mondiale multiplie ses interventions et prises de position, à tel point qu'il se plaint « *auprès du préfet d'être l'objet depuis plusieurs mois d'une surveillance étroite, s'insurgeant contre le traitement qui l'assimile à un espion, car ses lettres sont retenues "deux, trois ou même quatre jours" et certaines d'entre elles sont "ouvertes et refermées avec plus ou moins de soin et d'habileté"* »<sup>2066</sup>. Après le conflit, il devient de 1921 à 1939 « *secrétaire général de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations. Sa présence à la faculté des lettres de Bordeaux, durant cette période, n'est que ponctuelle jusqu'en 1930. Ensuite, Ruysen bénéficie d'un détachement complet qui l'éloigne de cette ville universitaire. Il s'installe d'abord à Bruxelles puis à Genève où il assure le secrétariat général de plusieurs organismes qui œuvrent en faveur de la SDN* »<sup>2067</sup>. La réflexion, les actions, l'œuvre de Théodore Ruysen font écrire à Emmanuel Filhol qu'« *à n'en pas douter, la trajectoire universitaire et militante de Théodore Ruysen donne à voir une personnalité qui fut pourvue de nombreuses qualités, humaines, morales et intellectuelles. Toutes ces raisons devraient suffire pour que la ville de Bordeaux lui rende hommage. Ne pourrait-on pas honorer la mémoire de ce philosophe engagé, défenseur des droits de l'homme, pacifiste et républicain, par une rue dédiée à son nom ?* »<sup>2068</sup>.

Les évènements qui secouent la faculté des lettres de Bordeaux mais aussi la ville de Bordeaux au début de l'année 1913 ont montré l'émergence au sein des étudiants de groupes politisés voire extrémistes. Ceux-ci s'expriment encore au cours de l'entre-deux-guerres.

---

<sup>2065</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

<sup>2066</sup> *Ibid.*

<sup>2067</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op.cit.*

<sup>2068</sup> FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967)... », *art.cit.*

### 3. Un entre-deux-guerres tumultueux

L'affaire Dreyfus à la fin du XIXe siècle, les heurts contre le professeur Théodore Ruysen au début du XXe siècle, la prise en compte des conditions de vie des étudiants particulièrement de logement à partir de la fin de la Première Guerre mondiale, ont témoigné à la fois de l'existence d'associations étudiantes plus ou moins politisées et de la présence au sein de groupes politiques d'étudiants. Cependant, peut être appliquée à Bordeaux la phrase de Jean Garrigues pour le début du XXe siècle : « *En somme, il n'existe à la Belle Epoque aucun mouvement politique d'envergure issu du monde étudiant* »<sup>2069</sup>. L'entre-deux-guerres permet plus que les périodes précédentes de dresser un tableau de la présence et de l'action de ces différents regroupements à Bordeaux car l'augmentation des effectifs, les tensions nationales et internationales les mettent en exergue. Il est néanmoins difficile de chiffrer le phénomène et de mesurer l'implication des étudiants de lettres à Bordeaux.

#### L'Association générale des étudiants de Bordeaux

A partir de l'année universitaire 1889-1890, l'Annuaire *des facultés de Bordeaux* prend en compte, ce qui montre le caractère officiel acquis par l'organisation, l'existence de l'Association Générale des Etudiants : A.G.E. ou A.G. ou encore A.G.B., les trois dénominations sont utilisées. Elle a été, en effet, autorisée par un arrêté préfectoral du 24 mars 1888. Fondée deux ans plutôt, elle succède au Cercle des étudiants, « *le plus ancien de France* »<sup>2070</sup> d'après les annuaires, qui avait eu une existence brève de 1880 à 1885. Pourtant les étudiants lillois « *pour mieux se défendre mais aussi pour organiser leurs loisirs [...] créent en 1881, l'Union des Etudiants de l'Etat* »<sup>2071</sup>. L'A.G. des étudiants de Bordeaux est déclarée le 26 janvier 1907 et inscrite au *Journal Officiel* le 6 février 1907. Georges Laffite, président de l'AG au début des années 1930 et étudiant à la faculté de médecine, relate avec un style très emphatique, la création de l'association : « *bientôt une propagande active faite par un groupe d'étudiants obtient un plein succès et, en décembre 1886, des Comités élus dans les quatre facultés se réunissaient et nommaient un premier bureau où nous retrouvons*

---

<sup>2069</sup> GARRIGUES Jean, « Le Quartier Latin à la Belle Epoque », 2005, dans ATTAL F., GARRIGUES J., KOUAME T., VITTU J-P, *op.cit.*, p. 145.

<sup>2070</sup> *Annuaire de l'Université de Bordeaux*, 1896-1897, p. 58.

<sup>2071</sup> CONDETTE J-F. , *La Faculté.*, *op. cit.*, p. 188.

*entre autres le professeur Benzacar de la faculté de droit de Bordeaux. Durant l'année 1887, après des séances orageuses tenues un peu partout, et qui alternaient avec des conspirations, le soir, dans une petite salle du quartier Saint Pierre ou une chambre d'internat de l'hôpital Saint-André, à la lueur fumeuse d'une bougie, furent élaborés, puis votés, les statuts de l'Association Générale des Etudiants de Bordeaux. Il faudrait citer tous les camarades qui fondèrent ainsi notre œuvre ; mais nommons les plus actifs, les plus épris de l'idéal étudiantin. Nous voulons parler de Benzacar, de Coquet, Laparra, Beille, etc. Bientôt l'Association prend une grande extension. Les Pouvoirs publics s'intéressent à elle ; les subventions pleuvent, les membres honoraires affluent [...] Jusqu'à l'année 1900, Laparra, Vergely, Verger, Sarrabezoles, président à ses destinées»<sup>2072</sup>. L'A.G.E., qui perçoit, dès 1890, des subventions de la municipalité, du Conseil général et de la Société des Amis de l'Université, s'installe tout d'abord cours Victor Hugo, puis rue du maréchal Joffre et enfin, dans les années vingt, au 14, cours Pasteur « à deux pas de la faculté des lettres, en plein centre universitaire »<sup>2073</sup>. Cette association est donc reconnue par l'Université et la ville. Elle doit participer à leur représentation et à leur rayonnement, par exemple, en organisant en 1907 à Bordeaux le cinquième congrès international des étudiants « les différents groupements de province considérant que l'Université de Paris a toutes les occasions de réunir les groupements étrangers et français, il leur paraît intéressant et indispensable de décentraliser ces groupements dans l'intérêt même des universités de province »<sup>2074</sup>. Au même moment a lieu l'exposition maritime internationale : les deux événements doivent donc valoriser la ville. Entre les deux guerres, les liens perdurent : « au mois de mai dernier se sont déroulées durant trois jours les fêtes pour le cinquantenaire de la fondation de leur association générale [...] la séance d'ouverture eut lieu dans le grand amphithéâtre de la faculté des lettres »<sup>2075</sup>.*

Les buts de l'Association Générale des Etudiants de Bordeaux sont résumés dans l'article n°1 de ses statuts : « établir des liens de solidarités entre ses membres par la création d'un centre de réunion d'une bibliothèque, d'un service de secours mutuel, de conférences propres à favoriser les études [...] et par une communauté de distraction »<sup>2076</sup>. La bibliothèque compte, en 1897, 2500 volumes, et l'A.G. reçoit des revues et journaux. L'A.G. se considère avant

---

<sup>2072</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933. Aucun des noms cités par Georges Laffite n'apparaît dans les dossiers des étudiants.

<sup>2073</sup> *Ibid.*

<sup>2074</sup> ADG série M / 1 M 431, rapport à MM les membres du comité de l'A.G.E. mai 1901.

<sup>2075</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université*, Paul Laumonier, 1929-1930.

<sup>2076</sup> ADG série M 1 M 431, rapport du Commissaire central au préfet daté du 3 novembre 1938. Le Commissaire reprend les explications figurant dans les annuaires de l'Université de Bordeaux.

tout concernée par les problèmes des étudiants. Ainsi, en 1919, à l'issue d'une conférence du professeur Jean-René Cruchet<sup>2077</sup> sur « *l'étudiant aujourd'hui* », elle émet les vœux suivants « *qu'il soit créé une grande commission d'étude concernant la vie matérielle, économique, hygiénique, sportive, sociale de l'étudiant sous le haut patronage des autorités bordelaise* »<sup>2078</sup>. A partir de l'année universitaire 1931-1932, est souligné dans *l'Annuaire de l'Université de Bordeaux* que « *les étudiantes sont reçues au même titre que les étudiants. Association corporative qui groupe la majorité des étudiantes et des étudiants, sans distinction de classe, d'opinions ou de de croyances. L'étudiant trouve là un nouveau foyer : des salles de jeu, de travail, de lecture, un salon de coiffure, très bien installés, aérés et chauffés, où il peut, durant les heures disponibles de la journée, travailler et se distraire et surtout éviter les promiscuités dangereuses de la rue ou du café* »<sup>2079</sup>. Il faut y voir les conséquences de l'instabilité économique et politique de l'entre-deux-guerres ainsi que les tensions entre l'Association des étudiants et l'Association des étudiantes. En 1938, le bulletin d'inscription à l'AG, qui met en valeur l'existence d'une permanence, est ainsi formulé « *Etudiants, étudiantes [...] Si tu veux voir tes droits et intérêts défendus par une association [...] seule association d'Etudiants reconnue d'utilité publique, tu trouveras dans son immeuble, 14, cours Pasteur, des salles de jeu, un salon de coiffure, une bibliothèque, des salles de travail [...] Tu viendras danser cet hiver à nos bals(prix de la carte 25F)* »<sup>2080</sup>. Comme pour la fondation des « résidences » universitaires, la convivialité, le confort, le travail sont mis en avant. Différentes sections - par faculté - sont issues de l'AGE. De 1921 à 1928, L'AG publie aussi le *Bordeaux étudiant*<sup>2081</sup>.

L'AGE ne se veut visiblement pas politique. Elle souhaite officiellement s'occuper des conditions de vie des étudiants : « *de cette époque, en effet, les bureaux qui se succèdent n'ont en vue que d'assurer le redressement financier de l'Association, de payer la maison, puis d'organiser des œuvres d'assistance et de secours aux étudiants* »<sup>2082</sup>. Cependant, elle ne peut échapper à une certaine politisation durant l'entre-deux-guerres. Sa présence est observée dans certains mouvements de mécontentements comme la manifestation des médecins en 1935, mais aussi parce qu'apparaissent des associations d'étudiants plus politisées dans les années trente. Elle ne peut pas non plus empêcher les dissensions en son sein liées au

---

<sup>2077</sup> Jean-René Cruchet (1875-1959) professeur de la faculté de médecine.

<sup>2078</sup> ADG série M 1 M 431.

<sup>2079</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux, 1931-1932, p. 13.

<sup>2080</sup> *Ibid.*

<sup>2081</sup> Annexe 92 A.

<sup>2082</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

mouvement largement national des idées : « *Une certaine agitation politique se manifeste parmi les étudiants des facultés de Bordeaux, et spécialement au sein de l'AGE, entre les groupements d'Action Française et de jeunesses patriotes (phalanges universitaires) d'une part, et les membres du groupe des étudiants socialistes et de l'Union Fédérale* »<sup>2083</sup>. Les étudiants mécontents n'hésitent pas à manifester devant les locaux de l'AG dans les années 1930. Enfin à l'issue des manifestations de 1935, le préfet indique dans son rapport pour le ministre de l'Education nationale qu'il entretient de bons rapports avec l'AGE. En 1930, L'AG s'associe aussi avec l'Union Nationale des Etudiants : « *Elle fait partie d'un vaste organisme qui défend les intérêts estudiantins* »<sup>2084</sup>. « *Le 03 septembre 1906, c'est à Lille qu'est créée l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France, ancêtre de l'UNEF. Elle regroupe en fait la plupart des associations universitaires régionales* »<sup>2085</sup>. L'UNEF a su « *après la Première Guerre mondiale, développer de nombreux services en direction des étudiants. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, un ensemble étoffé de réalisations sociales peut être mis à son actif : Cités universitaires, restaurants universitaires, sanatorium...* »<sup>2086</sup>.

Les annuaires des facultés puis de l'Université de Bordeaux donnent, des années universitaires 1889-1890 à 1897-1898, le nombre de membres actifs par faculté<sup>2087</sup>. En dix ans, le nombre d'adhérents évoluent peu, autour de 400, ce qui représenterait 18 % des effectifs globaux. Ce sont alors les facultés de médecine et de pharmacie, et de droit qui fournissent le plus grand nombre d'étudiants au sein de l'AG. La faculté des lettres est peu présente. Mais cette répartition correspond aux proportions de la fin du XIXe siècle des facultés dans l'ensemble de l'Université<sup>2088</sup>. Georges Laffite annonce 900 étudiants en 1930 et 1100 en octobre 1932 membres de l'AG<sup>2089</sup>. La faible part des étudiants en lettres peut s'observer avec la composition du bureau de l'AG où, à la différence des étudiants de médecine, pharmacie et de droit, il n'y a que rarement des représentants de la faculté des lettres - aucun président - surtout à partir de l'entre-deux-guerres. Le vice-président de l'AG

---

<sup>2083</sup> ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 25 mai 1932.

<sup>2084</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

<sup>2085</sup> CONDETTE J-F. , *La Faculté.*, *op. cit.*, p. 190.

<sup>2086</sup> FISCHER D. , « Les étudiants et la Résistance », *art. cit.*, p. 24.

<sup>2087</sup> 1889-1890 Médecine 149, pharmacie 93, Lettres 41, Droit 40, Sciences 38, Notariat 12 ; 1897-1898 Médecine 160, pharmacie 60, Lettres 30, Droit 170, Sciences 32, Notariat 15.

<sup>2088</sup> Annexe 68.

<sup>2089</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

pour les années 1898-1899/1899-1900 est un étudiant en lettre Eugène, Auguste Lafaix<sup>2090</sup>. En 1926-1927, un est des vice-présidents est une vice-présidente Mlle Bulay étudiante en lettres ; c'est aussi le cas en 1928-1929 puis l'année suivante avec Marthe Pointivy<sup>2091</sup>. Lors de l'année 1931-1932, le secrétaire général est André, Dominique Schaffhäuser<sup>2092</sup>. L'année suivante, il est remplacé au même poste par M Rusterholz. En 1934-1935, Jacques Bouchaud est trésorier adjoint. La première femme membre du bureau de l'A.G. est Manon Cormier en 1918. L'A.G. crée une section féminine en 1925. Dans *l'Annuaire de l'Université de Bordeaux* pour l'année universitaire 1926-1927 apparaît pour le première fois l'expression « *Association Générale des Etudiantes et Etudiants de Bordeaux* ». Georges Lafitte salue le rôle de Mlle Costes étudiante en droit : « *sans oublier Mlle Costes, président de la section féminine, qui a su donner une impulsion toute nouvelle au développement de cette section* »<sup>2093</sup>. Cette dénomination conciliante puis ce commentaire positif cachent en fait de très fortes tensions avec... l'Association Générale des Etudiantes. La présence des femmes au sein de l'A.G. est, en effet, à l'origine de très fortes tensions durant l'entre-deux-guerres.

### **Les autres associations étudiantes à Bordeaux**

En 1911 est créée l'Association Générale des Etudiantes qui siège au 20, cours Pasteur. Dans les annuaires il est indiqué dans un premier temps que le siège est « *à la faculté des lettres* » puis dans une deuxième temps « *à la faculté des sciences et des lettres* ». Cette fondation est la conséquence directe de l'augmentation des effectifs féminins au sein des établissements universitaire et de la volonté de certaines étudiantes de s'affirmer. C'est ce qui ressort du compte-rendu moral de l'association pour l'année 1926-1927, réalisée par Mlle Barraud, présidente de l'A.G. des étudiantes, lorsqu'elle évoque la naissance de l'association : « *Née en 1911, comme vous le savez (sans que les étudiants lui aient offert asile), l'A.G. des étudiantes a groupé, tout d'abord, le petit nombre d'étudiantes fréquentant alors les*

---

<sup>2090</sup> Son dossier est présent dans les dossiers-étudiants. Né en 1874 dans le cher, étudiant en lettres, fils de négociant.

<sup>2091</sup> Son dossier est présent parmi les dossiers des étudiants. Née en 1906 à Bordeaux, elle est inscrite en philosophie.

<sup>2092</sup> Son dossier est présent dans les dossiers-étudiants. Né en 1908, à Angers, inscrit en allemand. Dossier transféré à Paris en 1935.

<sup>2093</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

*facultés* »<sup>2094</sup>. Il a fallu toute l'opiniâtreté de Madeleine Vèzes - née Joubert - pour développer l'association à partir de la Première Guerre mondiale : « *une femme n'a jamais cessé de veiller sur l'AG, Madame Vèzes a su ranimer l'A.G. [...] et je me souviens encore l'accueil que moi-même je reçus, en novembre 1916, ainsi que mes camarades de promotion de l'Ecole de Chimie. Je tiens à vous le dire... car c'est peut-être parce que j'ai été bien accueillie, que vous me voyez encore ici aujourd'hui. En novembre 1915, deux jeunes filles avaient pu enfoncer les portes de l'Ecole de chimie, grâce à l'influence de l'A.G., sur le directeur. Mais les étudiants, en ce temps-là, accueillait avec moins d'empressement les camarades étudiantes, qu'ils le font aujourd'hui* »<sup>2095</sup>. Madeleine Joubert est l'épouse d'un professeur de sciences. Elle signe en qualité de présidente les statuts de la Maison des étudiantes en 1925. D'autres animent avec passion l'AG : « *J'ai la grande satisfaction de constater que notre A.G. est florissante et que le mal que je me suis donné, ainsi que celles qui m'ont secondée avec dévouement, comme les Alice Hillon, les M Lanusse, les Marie d'Encausse les Odette Marchal*<sup>2096</sup>, *les Madeleine Serin, les A Juge*<sup>2097</sup> *et tout le comité actuel, et j'en oublie peut-être bien involontairement, le mal, dis-je, que nous nous sommes donné, est récompensé maintenant par le décret du 23 juillet 1927, reconnaissant d'utilité publique, l'Association générale des Etudiantes de l'Université de Bordeaux* »<sup>2098</sup>. Le résultat du travail de ces pionnières est, en effet, le décret du 23 juillet 1927 qui reconnaît d'utilité l'Association Générale des Etudiantes. Le compte-rendu moral de l'association de l'année 1936-1927 insiste sur le rôle des autorités dans l'obtention de cette reconnaissance : « *Je remercie tous ceux qui nous ont aidées et encouragées, Monsieur le Recteur Dumas, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Messieurs les Doyens, Monsieur Bonnecase qui nous aida à constituer notre dossier, Madame Vèzes qui a fait plusieurs démarches en notre faveur* »<sup>2099</sup>.

D'après le compte-rendu moral, l'A.G. des étudiantes compte 170 membres pour l'année universitaire 1926-1927<sup>2100</sup>, un autre rapport de cette association pour 1931-1932 donne 257

---

<sup>2094</sup> ADG 151 T 4. « Association générale des Etudiantes de l'Université de Bordeaux ». Compte-rendu moral année 1926-1927.

<sup>2095</sup> *Ibid.*

<sup>2096</sup> Le dossier d'Odette Marchal est présent par les dossiers des étudiants mais il comporte peu d'information. Née en 1904 à Lunéville, elle est institutrice.

<sup>2097</sup> Un dossier porte le nom de Anne Juge. Née en 1883, inscrite en 1907 /1908, professeure. Anne Juge peut sembler « âgée », mais si les dirigeantes de l'AG doivent à partir des années vingt être étudiantes, il peut avoir des soutiens ou d'anciennes étudiantes qui aident.

<sup>2098</sup> ADG 151 T 4. « Association générale des Etudiantes de l'Université de Bordeaux ». Compte-rendu moral année 1926-1927.

<sup>2099</sup> *Ibid.*

<sup>2100</sup> *Ibid.*

membres actifs pour 1931-1932, 245 pour l'année universitaire suivante<sup>2101</sup> : « *C'est à vous toutes de faire de la propagande en faveur de l'A.G.E* »<sup>2102</sup>. Les buts de l'association sont avant tout de favoriser le travail. Une salle est ainsi aménagée avec une « *belle bibliothèque* »<sup>2103</sup>. Une nouvelle fois est soulignée l'aide du recteur François Dumas. Au début des années 1930-1931, sont, non seulement mises en exergue la modernité des lieux « *système d'éclairage moderne et rationnel; les tapisseries ont été changées et les peintures refaites* », mais aussi la convivialité avec l'enrichissement du matériel avec « *tasses, cuillères, théières, sucriers* »<sup>2104</sup>. Cependant la discipline interne n'est apparemment pas totalement respectée : « *Mais par pitié Mesdemoiselles, prenez en soin. Evitez de renverser du thé sur les tables [...] Ayez un peu d'ordre [...] Mettez en ordre les objets que vous avez déplacés - j'insiste tout particulièrement sur les livres - vous simplifierez le travail de la bibliothécaire qui, vous en conviendrez, n'est pas votre femme de chambre* »<sup>2105</sup>. Enfin dès les années vingt, l'autre cheval de bataille est le logement. En 1925 sont signés les statuts de la future Maison des étudiantes. En 1927, il est indiqué qu'il ne faut pas renoncer à ce projet et son existence est un enjeu capital : « *Dites partout que nous ne voulez pas aller à Paris, et qu'il est inadmissible que la province ne facilite pas la fréquentation de ses universités par la création de foyers pour étudiantes. Dites partout que les immeubles sont payés et qu'il ne s'agit plus que d'en tirer 60 chambres, salles de réunion et de travail., salle de restaurant, qui seront mises à la disposition des étudiantes dans des conditions modiques. Dites que l'Université, la Ville de Bordeaux, les banques, la caisse d'épargne et beaucoup de particuliers ont déjà souscrit mais qu'il faut encore beaucoup d'argent. Ne dites pas après moi le déluge* »<sup>2106</sup>. Combat de longue haleine réussi puisque la Maison des étudiantes, rue Ligier, ouvre ses portes en novembre 1932. Il est difficile de connaître la part des étudiantes de lettres au sein des membres de l'association. Contrairement à l'A.G. des étudiants, l'indication de la faculté n'apparaît pas. Mlle Massenet, trésorière durant les années universitaires 1930-1931 et 1931-1932, correspond peut-être à Simone, Henriette Massenet, né en 1908 à Paris, étudiante en anglais<sup>2107</sup>.

---

<sup>2101</sup> ADG série M / 1 M 687, Associations d'étudiants.

<sup>2102</sup> *Ibid.*

<sup>2103</sup> *Ibid.*

<sup>2104</sup> *Ibid.*

<sup>2105</sup> *Ibid.*

<sup>2106</sup> ADG 151 T 4. « Asso générale des Etudiantes de l'Université de Bordeaux ». Compte-rendu moral année 1926-1927.

<sup>2107</sup> Dossier étudiants.

L'acquisition de la reconnaissance d'utilité publique en 1927 pour l'A.G. des étudiantes est, en fait, l'acmé d'un « combat » avec l'A.G. des étudiants dans laquelle, non seulement depuis 1918 et Manon Cormier, des femmes sont présentes au bureau, mais aussi a été créée en 1925 une section féminine. Les tensions avec l'AG des étudiants sont, si on suit le récit de Mlle Barraud, très fortes. Le rapport moral de 1926-1927 ne cesse de revenir sur les obstacles dressés par l'A.G. des étudiants : « *les Etudiants ont tout fait pour entraver le fonctionnement de notre groupement, pour empêcher les étudiantes de venir jusqu'à nous. Ils ont pris, sans autorisation le titre d'AG des étudiants et des Etudiantes, afin de créer une confusion* »<sup>2108</sup>, allant même jusqu'à accuser les étudiants d'avoir fait un « *faux, dans l'annuaire de l'université, en corrigeant notre note habituelle, et sous le titre « A.G. des étudiantes » figurent l'adresse, la cotisation et le bureau de la section féminine de l'A.G. des Etudiants* »<sup>2109</sup>. Et Mlle Barraud de poursuivre : « *Et vous imaginez le nombre de soirées de travail, le nombre de démarches, le nombre de réclamations, de lettres, de rapports qui se sont amoncelés depuis deux ans, la fatigue morale qu'entraînait chaque nouvel assaut des étudiants, la résistance qu'il fallait opposer au découragement* »<sup>2110</sup>. L'observation des annuaires de l'Université de Bordeaux montre les éléments suivants. Jusqu'à l'année universitaire 1925-1926, est inscrite en premier l'A.G. des étudiants, puis ensuite l'A.G. des étudiantes. Pour 1926-1927, apparaît pour la première fois l'intitulé « *Association Générale des Etudiantes et Etudiants, 14, cours Pasteur* », suivi par « *Association Générale des Etudiantes, 20, cours Pasteur* ». La composition du bureau de chacune est décrite et, est différente. L'affaire se complique pour l'annuaire de 1927-1928 dans lequel les deux A.G. sont bien distinctes, mais le nom de Mlle Ferry, étudiante en chimie, apparaît comme étant un des vice-présidents de l'A.G. des étudiants, et la présidente de l'A.G. des étudiantes. Pour cette dernière, Mlle Pointivy apparaît comme trésorière. C'est peut-être à cela que Mlle Barraud fait allusion dans son compte-rendu moral dans lequel elle indique que la reconnaissance d'utilité publique permet qu'il n'y ait plus à Bordeaux « *que l'AG des Etudiants d'une part et l'AG des Etudiantes d'autre part* »<sup>2111</sup>. L'annuaire de l'année 1928-1929, en effet, ne mentionne plus que l'A.G. des « *étudiants* » avec comme vice-président Mlle Pointivy qui était signalée l'année précédente comme trésorière de l'A.G. des étudiantes - est-elle passée à « l'ennemi » ou était-ce une erreur volontaire ?- et l'A.G. des « *étudiantes* » avec comme président Mlle Barraud. Dans l'annuaire 1929-1930, pas de confusion mais en dessous du titre « *Association Générale des Etudiants* » il est spécifié ; « *Les étudiantes sont*

---

<sup>2108</sup> *Ibid.*

<sup>2109</sup> *Ibid.*

<sup>2110</sup> *Ibid.*

<sup>2111</sup> *Ibid.*

reçues au même titre que les étudiants »<sup>2112</sup>. Un rapprochement a pu être envisagé entre les deux A.G.E. « *Il faut espérer que les futurs dirigeants de l'AG seront plus intelligents que leurs prédécesseurs et comprendront la nécessité d'une Fédération à Bordeaux* » écrit Mlle Barraud. Mais dans le rapport de l'A.G. des étudiantes de 1931- 1932 , on observe qu'il n'est toujours pas acquis : « *Je vous dirai que de nouvelles tentatives de rapprochement entre notre association et l'A.G.E n'ont pu aboutir. Nos points de vue sont trop différents et il serait à craindre que nous disparaissions dans le nombre* »<sup>2113</sup>. Il faut, donc, attendre l'annuaire de 1936-1937 pour lire : « *Association générale des Etudiantes et des Etudiants. Depuis cette année, l'A.G. des étudiants, 14 cours Pasteur et l'AG des étudiantes 20, cours Pasteur, ont fusionné. Le siège de cette nouvelle association est 14, cours Pasteur. Les étudiantes conservent leurs locaux, 20 cours Pasteur ; d'autres part trois salles au 14 cours Pasteur leur sont spécialement réservées* »<sup>2114</sup>. L'entre-deux-guerres constitue une période de relation tumultueuse entre les associations d'étudiants et d'étudiantes ce qui est un autre moyen d'observer une nouvelle fois que, l'opposition aux femmes se trouve moins dans leur entrée comme étudiantes que dans leur volonté d'acquiescer indépendance et des positions de responsabilité.

L'entre-deux-guerres, comme on a pu le percevoir déjà, correspond à une éclosion de mouvements étudiants ainsi que l'observe Marc Malherbe à partir des annuaires de l'Université de Bordeaux : « *On en comptait une bonne demi-douzaine, comme par exemple, l'Association internationale des étudiants, l'Association catholique des étudiants, l'Association catholique des étudiantes, l'Association chrétienne des étudiants (tendance protestante)* »<sup>2115</sup>. Cette dernière organise par exemple des conférences. En 1923, un rapport du commissaire central nous apprend l'existence d'une « *ligue d'action universitaire républicaine et socialiste* » qui tient un « *meeting* » au cours duquel des affrontements ont lieu avec les Camelots du roi : « *Le but de cette société est d'unir tous les étudiants professant des opinions politiques de gauche* »<sup>2116</sup>. George Laffite, dans son compte-rendu pour l'année 1931-1932, en appelle à plus d'union : « *N'avais-je point raison de dire que l'AG était une magnifique œuvre sociale ? C'est pour cela que je ne comprends point que tous les étudiants d'une Université n'en fassent point partie, comme je déplore que tous les organismes*

<sup>2112</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux, 1929-1930, p. 13.

<sup>2113</sup> ADG série M / 1 M 687, Associations d'étudiants.

<sup>2114</sup> Annuaire de l'Université de Bordeaux, 1936-1937, p. 18.

<sup>2115</sup> MALHERBE M., *op. cit.*, p.215 ; Ces associations sont inscrites dans les annuaires de l'université de Bordeaux à partir des années vingt.

<sup>2116</sup> A.D. Bordeaux – 1 M 525 – Rapport du commissaire central à la préfecture de la Gironde – 15 février 1923.

représentatifs de tous les étudiants des divers universités françaises ne soient pas unis dans le cadre d'une union nationale pourtant nécessaire »<sup>2117</sup>. Des groupes, plus engagés politiquement, naissent. En 1931 est créée l'Union fédérale des étudiants, déjà représentée à Paris, proche du communisme, ce qui semble ne pas passer inaperçu à Bordeaux : « L'organisation de l'Union fédérale des étudiants à Bordeaux a provoqué une certaine effervescence dans les milieux étudiants »<sup>2118</sup>. Didier Fischer souligne que « cette organisation étudiante, née en 1926, proche du parti communiste à partir de 1928, et concurrente de l'UNEF, fit de la lutte contre le colonialisme un thème de son action en milieu étudiant »<sup>2119</sup>. Une telle démarche est extrêmement rare à l'époque. Le siège se trouve au café du Palais, cours d'Albret. Au début de l'année 1935 apparaît à Bordeaux, après Toulouse, l'« Union syndicale des étudiants ». Après de longues discussions et votes serrés, les deux organisations fusionnent en décembre 1935<sup>2120</sup>. Bernard Lachaise souligne la présence de « l'étudiant Robert Escarpit<sup>2121</sup>, engagé à la SFIO et rédacteur à partir de 1934 de L'Unité socialiste de Bordeaux »<sup>2122</sup>. L'étudiant allemand Pierre-Paul Sagave, inscrit entre 1931 et 1933, indique : « Très vite, je me suis fait aussi des amis parmi les étudiants d'allemand et de lettres classiques. Plusieurs d'entre eux étaient des militants socialistes qui m'ont accepté comme un camarade, parce qu'à Berlin, j'avais été membre du bureau du Sozialistischer Schûlerbund, l'association des lycéens socialistes »<sup>2123</sup>.

## Les revendications des étudiants à Bordeaux

Quelles que soient les associations d'étudiants, les cadres ou les membres sont le plus souvent issus des facultés de médecine ou de droit. Les combats menés par ces unions sont assez nombreux. Les années 1930 semblent propices à une agitation importante révélant les fractures nationales observées par exemple le 6 février 1934 ou en 1936. L'Union fédérale des

---

<sup>2117</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

<sup>2118</sup> ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 1<sup>er</sup> janvier 1932

<sup>2119</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p. 186.

<sup>2120</sup> Annexe 92 B2 ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 25 mars 1935.

<sup>2121</sup> Le dossier de Robert Escarpit est présente parmi les dossiers des étudiants, mais il n'apporte pas d'informations.

<sup>2122</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., op.cit., p. 121.

<sup>2123</sup> SAGAVE Pierre-Paul, « Un étudiant berlinois à Bordeaux (1931-1933).. », op. cit., p. 388.

étudiants tente de créer un restaurant coopératif en 1932<sup>2124</sup>. Cette dernière, associée à l'Union syndicale des étudiants, demande une réduction des droits universitaires, puis proteste à partir de 1935, contre leur augmentation. Ce sont donc les effets de la crise économique qui sont dénoncés<sup>2125</sup>. Elles s'insurgent aussi contre la « montée des périls ». Enfin, au début de l'année 1937, l'Union fédérale a récolté assez de fonds pour envoyer une ambulance (voiture "retapée") et des médicaments en Espagne. Enfin l'A.G.E. est souvent critiquée, par l'intermédiaire de tracts, par ces deux organisations<sup>2126</sup>. Il est difficile de mesurer l'audience de ces groupes au sein de l'université bordelaise et entre les facultés qui la composent.

Au cours des années 1930, l'AGE se manifeste aussi. Georges Laffite n'écrit-il pas : « *défendre les intérêts moraux des étudiants, nous l'avons fait en ce qui concerne les études. Les atteintes portées aux droits imprescriptibles de l'éducation supérieure, en pharmacie, en chirurgie dentaire, en lettres et surtout en droit, ont immédiatement suscité notre vigilance. Nous avons protesté de diverses manières par la réunion, la pétition, les manifestations diverses. Toujours dignement, mais avec fermeté, comme doivent savoir le faire des étudiants qui ont conscience de leurs droits et de leur situation morale et intellectuelle. Nos réclamations ont porté leurs fruits ; directement ou par l'intermédiaire de l'Union Nationale, lien normal et supérieur de toutes les AG de France, nous avons obtenu, en particulier, que ne soient pas brimés les étudiants en lettres en cours d'étude ou les étudiants en droit qui préparent leur licence* »<sup>2127</sup>. En 1937, des étudiants de droit, menés par le président de la section droit de l'Association Générale des étudiants, protestent régulièrement contre la fermeture de la bibliothèque de la faculté pour cause de travaux. Le 11 janvier, « *les étudiants se sont mis en grève ce matin pour protester contre la lenteur des travaux de réparation effectués à la bibliothèque de la faculté* »<sup>2128</sup>. A la craie sur la porte, on pouvait lire « *GREVE, à 11h30 défilé dans les rues de la cité, porteurs de nos revendications justes et légitimes. Rendez l'argent ou les bouquins* ». Un tract est diffusé « *ETUDIANTS, ETUDIANTES ! [...] La bibliothèque devait ouvrir le 1<sup>er</sup> janvier; Pourquoi cela n'est-il pas ? [...] la préparation du concours général et des thèses de droit est impossible. Cette année, est pour beaucoup*

<sup>2124</sup> Annexe 82 B4 ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 16 janvier 1935.

<sup>2125</sup> Annexe 92 B1 ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 17 janvier 1935.

<sup>2126</sup> Annexe 92 C ADG série M 1 M 687, Associations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet, 15 novembre 1935.

<sup>2127</sup> ADG 151 T 4 « L'AG de Bordeaux, historique, sa vie pendant l'année 1931-32 » Fascicule « AGEB » Annales 1932-1933.

<sup>2128</sup> ADG série M 1 M 605 mouvements et manifestations d'étudiants, rapport du Commissaire central au préfet daté du 11 janvier 1937, du 12 janvier 1937, du 1<sup>er</sup> février 1937, 7 décembre 1937.

*d'entre nous, perdue* »<sup>2129</sup>. La manifestation a donc lieu, et sur les pancartes sont inscrites les revendications suivantes « *Nous voulons le pain intellectuel* », « *Nous voulons la liberté de nos bouquins* », « *Les étudiants en droit réclament la bibliothèque* »<sup>2130</sup>. Deux caricatures de professeurs de la faculté sont de la même façon remarquées. Des cris sont lancés aussi « *Remboursez les droits* », « *Rasez le doyen* »<sup>2131</sup>. Les cours n'ont toujours pas repris le 12 janvier. Le lendemain, probablement, le calme revient. Mais, à nouveau, le 1<sup>er</sup> février, les étudiants récidivent : « *Les étudiants en droit se sont mis en grève cet après-midi à la reprise des cours pour protester contre le retard de l'ouverture de la bibliothèque* »<sup>2132</sup>. Une cinquantaine d'étudiants ont « *stationné* » devant la porte de la faculté jusqu'en milieu d'après-midi. En décembre à nouveau, le Commissaire central de Bordeaux évoque l'existence d'un tract diffusé toujours sur le même thème<sup>2133</sup>.

Enfin, comme cela a été remarqué pour l'Action Française, les étudiants peuvent appartenir à d'autres mouvements politiques. Ainsi une section de la « *Ligue universitaire républicaine et socialiste de la Gironde* » est dirigée par un étudiant de la faculté de droit en 1933. Le rapport du Commissaire souligne aussi qu'une section d'étudiants « *socialistes* » a à sa tête un étudiant en médecine<sup>2134</sup>. Une partie des étudiants bordelais semble donc bien politisée.

Malgré les difficultés de mesure, on peut constater qu'il existe bien à Bordeaux différentes organisations étudiantes et que leur influence s'accroît au cours de l'entre-deux-guerres. À côté de la très officielle Association Générale des Etudiants de Bordeaux qui appartient à partir de 1930 à l'UNEF, dont le congrès de 1927 « *qui eut lieu [...] à Strasbourg marque [...] durablement la vie associative* »<sup>2135</sup>, gravitent des organisations plus politisées qui s'affrontent souvent entre elles. Ce sont particulièrement les étudiants des facultés de droit, de médecine et de pharmacie les plus impliqués. Au début de la Seconde Guerre mondiale, Didier Fischer indique le positionnement de ces associations au niveau national dans la France occupée : « [...] *les grandes associations étudiantes à l'exemple de l'UNEF ou de la JEC choisirent, au moins jusqu'en 1943, dans un réflexe de survie, de proposer leurs services aux nouvelles autorités françaises* »<sup>2136</sup>.

---

<sup>2129</sup> *Ibid.*

<sup>2130</sup> *Ibid.*

<sup>2131</sup> *Ibid.*

<sup>2132</sup> *Ibid.*

<sup>2133</sup> *Ibid.*

<sup>2134</sup> ADG série M / 1 M 525.

<sup>2135</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 128.

<sup>2136</sup> FISCHER D., « *Les étudiants et la Résistance* », *art. cit.*, p. 20.

Enseignants et étudiants sont touchés par les différents questionnements qui traversent la société française et l'Europe de « l'affaire Dreyfus » aux années 1930. Emile Durkheim, Théodore Ruysen marquent, de leur empreinte intellectuelle, et par leur engagement, le « Palais des Facultés ». A la fin du XIXe siècle, certains étudiants bordelais adhèrent à l'A.G. des étudiants qui reste une structure importante jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En son sein apparaissent des divisions, et autour d'elle d'autres mouvements. Mais la proportion des étudiants concernés, et encore plus la part de la faculté des lettres dans ces différentes entités, restent à déterminer.

## **C - L'engagement de la faculté des lettres dans les questions sociales et politiques du second vingtième siècle**

Depuis la fin du XIXe siècle, certains enseignants et étudiants se sont engagés dans les débats politiques et sociétaux. Le mouvement se poursuit après la Seconde Guerre mondiale comme le montre Bernard Lachaise : *« A côté d'une majorité d'étudiants et d'enseignants non politisés, certains se sont engagés du côté du communisme en plein essor à la Libération. D'autres ont choisi le gaullisme, au temps du RPF, et ont bataillé pour permettre le retour au pouvoir du Général en 1958. D'autres encore ont été séduits par la personnalité et la politique de Pierre Mendès France et sont venus grossir les rangs du mendésisme. Mais l'histoire de ces engagements reste à écrire. Il en va de même pour l'attitude de la faculté du cours Pasteur face aux événements de mai 1958, à la guerre d'Algérie et aux nouvelles institutions de la Cinquième République, mises en place en 1958 et 1962. Une certitude toutefois : la faculté des lettres est, plus marquée à gauche que les autres facultés de l'université de Bordeaux, comme le prouvent la présence d'un noyau actif de l'UEC (Union des étudiants communistes) dès la fin des années 1950, puis le succès des mouvements "gauchistes" à partir du milieu des années 1960 »*<sup>2137</sup>.

---

<sup>2137</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 115.

## 1. La guerre d'Algérie au sein de la faculté des lettres de Bordeaux symbole des changements du milieu étudiant

La décolonisation et la Guerre froide ont des implications sur le monde universitaire. Le milieu militant étudiant s'en trouve transformé. La guerre d'Algérie, plus particulièrement, a des implications majeures. La faculté des lettres de Bordeaux se fait l'écho de ces changements.

Joseph Pérez<sup>2138</sup>, jeune assistant de 25 ans à la faculté des lettres de Bordeaux à partir de 1956, témoigne de l'importance de la période qui succède à la Seconde Guerre mondiale : « *J'appartiens à cette génération qui a été confrontée aux épisodes coloniaux : la fin de la guerre d'Indochine d'une part et le déclenchement de la guerre d'Algérie d'autre part. Les deux ont marqué indiscutablement les milieux étudiants. Il y avait des discussions très vives entre les partisans de l'Algérie française et les gens qui considéraient que tôt ou tard il faudrait tourner la page, et le plus tôt serait le mieux. Le thème principal c'était ça, les guerres coloniales. Mais il y avait le contexte international de Guerre froide* »<sup>2139</sup>. En évoquant la Guerre froide, mais en indiquant que le thème principal portait sur les « *guerres coloniales* » - même si les deux phénomènes ont des liens indéniables - , Joseph Pérez rejoint l'analyse de Didier Fischer sur la place de celle-ci parmi les étudiants : « *Les étudiants se trouvèrent ainsi impliqués dans les « disputes » intellectuelles de la guerre froide. Mais contrairement à ce qui se passait pour l'intelligentsia, l'hégémonie communiste était sérieusement battue en brèche à l'Université. Une majorité d'étudiants refusaient de monter à leur créneau pour défendre l'URSS, tout comme ce fut une minorité qui fit de l'anticommunisme son cheval de bataille. Les étudiants communistes avaient beau dépenser leur énergie sans compter pour convaincre un large public du bien-fondé de leurs positions, ils ne rencontraient souvent que scepticisme ou indifférence. La modération, même en pleine guerre froide, était une attitude plus courante qu'on pourrait le croire dans un milieu réputé très réactif à la politique. Les lecteurs des Lettres françaises, d'Esprit, des Temps modernes, de Preuves, de Liberté de l'esprit, pour ne citer que les principales revues du début des années cinquante, ne sont pas majoritairement issus du monde universitaire. Cela ne veut pas*

---

<sup>2138</sup> Joseph Pérez, espagnol, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux 1956-1957, service militaire, assistant à nouveau en 1959, 1961 départ comme assistant pour le collège universitaire de Pau (université en 1971), retour à Bordeaux en 1967.

<sup>2139</sup> Annexe 99. Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

dire pour autant que les étudiants ne les lisent pas. [...] Il reste toutefois limité à un frange d'étudiants les plus engagés sur le plan civique ou politique »<sup>2140</sup>. Joseph Pérez indique aussi la présence de débats au sein de l'Université à la fin des années quarante sur la politique extérieure française : « Nous vivions à une époque où le parti communiste avait 120 ou 150 députés à l'Assemblée nationale. 25 % du corps électoral votait communiste. Et il y avait des débats très acharnés dans la société dans tous les milieux y compris dans les universités sur le retour de l'Alliance atlantique. On se posait la question de savoir si la France devait entrer dans l'Alliance Atlantique. [...] L'atmosphère de la guerre froide était très prenante politiquement. Les débuts de la fondation européenne aussi, fallait-il ou ne fallait-il pas adhérer ? C'est une période qui était très politisée il n'y a pas de doute<sup>2141</sup>. La « paix impossible, guerre improbable », définie par Raymond Aron, anime certains débats au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, d'autant plus que Roger Navarri, étudiant cours Pasteur<sup>2142</sup>, devient le secrétaire de la section bordelaise de l'Union des Etudiants Communistes en 1957. L'UEC est, en effet, née un an plus tôt. Elle est « une organisation communiste dite de masse, dans la dépendance étroite du Parti communiste, avec pour objectif essentiel de gagner la jeunesse étudiante aux vues communistes, et le cas échéant être un vivier de cadres [...] La guerre d'Algérie et la déstalinisation fournirent les thèmes principaux de la discorde entre le PCF et l'UEC<sup>2143</sup>. Chantal Thomas témoigne de ces dissensions : « Simon n'arrivait pas les mains vides, ni seul. Il était toujours chargé de tracts et de journaux. Et en vive discussion avec son copain Arnaud, un militant de l'UEC [...] Arnaud m'était familier depuis mon premier jour à la fac. Il me semblait l'avoir toujours vu en train de vendre Clarté en haut des escaliers. Simon ne quittait plus Arnaud, parce qu'Arnaud traversait la pire crise existentielle de sa vie. [...] La crise tenait en ceci : les étudiants de l'UEC étaient en conflit avec le PCF [...] Ils prétendaient introduire de la liberté, le droit à la critique dans le fonctionnement du PCF. Avec optimisme, Arnaud ne doutait pas du bon droit et par conséquent de la victoire de leur revendication »<sup>2144</sup>. De plus souligne Didier Fischer, « l'anticolonialisme des étudiants communistes ne pouvait être dissocié de l'anti-impérialisme développé par l'Internationale qui visait essentiellement les Etats-Unis »<sup>2145</sup>. Roger Navarri évoque non seulement le militantisme : « Les manifs, les distributions de tracts, les bagarres avec les "fachos", j'en ai

---

<sup>2140</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p.153.

<sup>2141</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2142</sup> Annexe 99 . Il devient assistant à la faculté des lettres de Bordeaux en 1967.

<sup>2143</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., op. cit., p. 44 .

<sup>2144</sup> THOMAS C. op.cit., p. 213

<sup>2145</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 196.

*vu de toutes les couleurs. Ensuite, j'avais des responsabilités, c'est-à-dire que je devais montrer l'exemple, quand il y avait des distributions de tracts, quand il y avait quelque chose à faire, j'étais là forcément* »<sup>2146</sup>, mais aussi l'importance de la décolonisation et de la question algérienne : « *C'est la guerre d'Algérie qui nous a mobilisés et la guerre du Vietnam américaine. On s'opposait énormément à l'extrême droite. On les avait face à face sur les marches des facultés. Ici, surtout dans les réunions, ou bien c'est nous qui y allions, ou c'est eux qui venaient. Donc ça ne se finissait pas seulement par des mots* »<sup>2147</sup>. Chantal Thomas se remémore qu'un des thèmes de discussion au sein du Bar des Facultés est la guerre au Vietnam : « *Le dimanche soir tout était mort et le lundi ça reprenait. Des soirées, des nuits entières à boire du punch, à jouer au 421, au bridge, et tout à coup, érupté d'un groupe de types, montait l'hymne basque. Au milieu de ce chaos, des militants de l'UNEF s'étaient réunis pour préparer le prochain congrès dont le thème était : "la solitude en milieu étudiant". Tout le monde avait rigolé, eux compris. Et le Vietnam ? Vous n'allez pas en discuter ? Mais si, ils allaient en discuter, c'était même la seule chose qui les intéressait* »<sup>2148</sup>. Ainsi, comme l'écrit Didier Fischer, si « *la Guerre froide n'épargna donc pas les étudiants français, [...] un autre débat avait cours dans le milieu étudiant de cette époque, celui sur le colonialisme, il prit avec la guerre d'Algérie un tour paroxystique* »<sup>2149</sup>.

La question coloniale n'est pas un sujet très présent dans les milieux étudiants avant la guerre d'Algérie. Au début des années 1930, est créée la section bordelaise de l'Union Fédérale des Etudiants, proche du PCF, qui est la première des organisations étudiantes à évoquer, avant la Seconde Guerre mondiale, la question coloniale. Didier Fischer souligne : « *Avec la guerre froide, la question coloniale domina le débat politique de l'après-guerre. La décolonisation, qui vit la destruction plus ou moins violente des grands empires coloniaux, eut dans le monde étudiant des conséquences importantes mais qui furent longues à se dessiner. Et cela, d'autant plus que la réflexion en matière coloniale était récente et particulièrement ambiguë. Après les évènements de Sétif du 8 mai 1945 et la répression disproportionnée qui suivit, après les débuts de la guerre d'Indochine, en novembre 1946, et l'insurrection de Madagascar en 1947, il y a peu d'étudiants, à l'exception des étudiants communistes, pour se prononcer en faveur des peuples colonisés. Les dirigeants de l'UNEF [...] demeurent très prudents sur la question. [...] En fait, les étudiants français ne se distinguent guère de*

<sup>2146</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2147</sup> *Ibid.*

<sup>2148</sup> THOMAS C. *op.cit.*, p. 171

<sup>2149</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op. cit.*, p.183.

*l'ensemble de la nation. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ils ne se sentent pas réellement concernés par les problèmes de décolonisation. Seule une minorité d'entre eux y attache de l'importance et essaie de placer le thème colonial "au cœur du monde étudiant" »<sup>2150</sup>. L'engagement des enseignants et des étudiants qu'entraîne la guerre d'Algérie n'est, en effet, pas immédiat : « Contrairement à ce que l'on a pu écrire quelquefois, les premiers échos de la guerre d'Algérie n'ont pas trouvé un milieu étudiant très réceptif. [...] Jacques Bertherat, membre de l'équipe universitaire de la JEC, remarquait dans un article d'ACE de février 1956 que le monde étudiant n'était pas particulièrement plus sensible qu'un autre aux problèmes d'outre-mer »<sup>2151</sup>. Mais, à partir de la fin des années 1950, le débat est plus vif au niveau national comme local. Toutes les tendances s'observent, en effet, chez les étudiants bordelais, même s'il est difficile de dire quelle est la proportion concernée par telle ou telle position. Certains sont impliqués dans le mouvement des idées et participent aux manifestations qui se déroulent à Bordeaux. Angel Pérez par exemple, étudiant cours Pasteur au début des années soixante<sup>2152</sup>, indique tout l'intérêt suscité par la guerre d'Algérie : « J'ai lu dès qu'elle est parue, La question d'Henri Alleg<sup>2153</sup>, qui dirigeait un journal à Alger, qui s'appelait L'Alger Républicain. L'ouvrage raconte la mort de Maurice Audin, un grand mathématicien, mort sous la torture. Donc la guerre d'Algérie, ça m'a beaucoup, beaucoup, marqué. Après le 17 octobre 1961 et le véritable massacre à Paris, j'ai participé aux manifestations »<sup>2154</sup>. Jean Dumas<sup>2155</sup>, aussi, membre de l'UNEF, évoque sa participation aux cortèges liés à la guerre d'Algérie : « j'ai été très engagé, j'ai été un des organisateurs des grandes manifestations au moment de Charonne »<sup>2156</sup>. Guy Mergoïl se souvient de l'attitude de Louis Papy, doyen de la faculté des lettres pendant les manifestations : « Une image au passage : celle du doyen Papy ouvrant les portes du 20 cours Pasteur pour offrir refuge à ceux qui criaient « Paix en Algérie ! » au nez des CRS »<sup>2157</sup>. Michel Mimiague<sup>2158</sup>, un des*

---

<sup>2150</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 185-186.

<sup>2151</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 1217.

<sup>2152</sup> Annexe 99.

<sup>2153</sup> La Question d'Henri Alleg est publiée en 1958.

<sup>2154</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2155</sup> Annexe 99.

<sup>2156</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2157</sup> Annexe 99. Entretien avec Guy Mergoïl réalisé par Quentin Bretaudeau, Vincent Dentinger, en décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

responsables de la JEC à Bordeaux, trésorier de l'organisation, indique l'implication du mouvement dans les manifestations tout en nuanciant celle des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux dans leur globalité. Il reflète ce qu'écrit Didier Fischer sur la JEC qui « *occupe encore au début des années 1960 une place de choix en milieu étudiant : plus de 2000 étudiants se déclarent jécistes. Elle exerce surtout par son dynamisme militant une influence déterminante sur le syndicalisme étudiant. Depuis 1956, les bureaux nationaux de l'UNEF sont composés de nombreux jécistes et la présidence de l'organisation revient presque systématiquement à l'un d'entre eux* »<sup>2159</sup> ». D'autres étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux, sans participer aux manifestations, ne vont pas dans le sens de partisans de la décolonisation. Ainsi Pierre Debord relate-t-il son sentiment : « *Je n'étais pas extrêmement politisé et surtout pas très bien informé de ce qui se passait réellement là-bas. C'est-à-dire qu'à un moment, j'ai cru à l'Algérie française, de façon complètement naïve, dans ce sens que je pensais qu'"Algérie française = droit pour tous", y compris pour les populations arabes, aux mêmes droits que les colons Européens, ce qui était une utopie complète dans la mesure où je n'étais pas du tout informé de la réalité* »<sup>2160</sup>. Christian Huetz de Lempes est plus tranché dans son opinion : « *J'étais plutôt, je dirai très franchement, Algérie française. Je ne pardonne pas, même maintenant, ça m'indigne, c'est l'abandon volontaire des harkis qui ont été massacrés. Ça me révulse. Je vous avouerai, je considérais que la France se déshonorait. Cela vous explique que je n'ai pas de révérence particulière pour la figure du général De Gaulle* »<sup>2161</sup>. Enfin Philippe Roudier<sup>2162</sup>, tout en côtoyant des étudiants engagés, montre une autre attitude possible par rapport à la guerre d'Algérie et le militantisme des étudiants : « *Pour être honnête, je n'avais pas d'engagement ferme, mais dès que j'ai été étudiant, j'étais très indépendant : ce qu'on va appeler apolitique, mais pas apolitique de droite ; mais en particulier avec plusieurs amis contre l'UNEF qui était en pointe contre la guerre d'Algérie. Moi je n'étais pas pour, loin de là, mais je suis pour un syndicalisme neutre, mais c'est difficile, car si vous militez pour un syndicalisme neutre, on vous traite inévitablement de*

---

<sup>2158</sup> Michel Mimiague a réalisé ses études au sein de la faculté des lettres de Bordeaux de 1959 à 1966, et a enseigné comme assistant, maître-assistant, puis maître de conférences en sociologie à Bordeaux II à partir de 1975.

<sup>2159</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 43.

<sup>2160</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2161</sup> Entretien avec Christian Huetz de Lempes, réalisé par Maxime Chaigneau le 26 Novembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2162</sup> Annexe 99.

*fasciste, car les syndicats dans l'ensemble se sont politisés en France* »<sup>2163</sup>. Parmi les enseignants de la faculté de Bordeaux, les débats sont aussi présents. C'est le sens du témoignage du jeune assistant Joseph Pérez : « *C'était quand même le sujet, le thème d'actualité. On ne voyait pas comment ça allait finir. Il y avait des discussions très vives entre les partisans de l'Algérie Française et les gens qui considéraient que tôt ou tard il faudrait tourner la page et le plus tôt serait le mieux* »<sup>2164</sup>. Robert Escarpit<sup>2165</sup>, est un des professeurs engagés de la faculté des lettres de Bordeaux. Le plastiquage du domicile du billettiste au *Monde*, chroniqueur au *Canard Enchaîné* pendant la guerre d'Algérie, mais aussi signataire du manifeste des « *121 écrivains, universitaires et artistes [qui] ont signé une pétition sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie* »<sup>2166</sup> en 1960, entraîne une manifestation de soutien à Bordeaux à laquelle participent des étudiants selon Michel Mimiague. Le logement de Noël Salomon, professeur de langue et littérature espagnoles a été aussi plastiqué d'après Jean-Louis Laugier<sup>2167</sup>. D'autres sont pour l'Algérie française sans que cela se traduise forcément par un engagement public. Ainsi Jean-Claude Drouin <sup>2168</sup>indique-t-il : « *J'aurais été très embêté de prendre parti puisque fondamentalement j'étais pour l'Algérie française* »<sup>2169</sup>. Alain Huetz de Lempst<sup>2170</sup> : « *J'ai été comme la plupart d'ailleurs des Français qui ont vécu en Algérie, pour l'Algérie française. Mais je me suis rendu compte comme beaucoup, que la solution évidemment ne pouvait pas être le statut quo, qu'il fallait*

---

<sup>2163</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2164</sup> Annexe 99. Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2165</sup> Annexe 43.

<sup>2166</sup> RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, éditions complexe, 1999, p. 289. « *Outre les dirigeants des différentes composantes de la FEN, Daniel Mayer pour la Ligue des droits de l'homme, Pierre Gaudes pour l'UNEF, de nombreux universitaires ont donné leur signature, notamment Roland Barthes, Georges Canguilhem, Jean Cassou, Jean Dresch, Jean Duvignaud, Robert Escarpit, René Etiemble, Maurice Candillac, Pierre George, Jean Guéhenno, Vladimir Jankélévitch, Ernest Labrousse, George Lavau, Claude Lefort, Jacques Le Goff, Maurice Merleau-Ponty, Edgar Morin, Paul Ricœur* ». p. 296.

<sup>2167</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2168</sup> Annexe 99.

<sup>2169</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2170</sup> Annexe 99.

évoluer. Mais j'étais Algérie française et, je crois, qu'on a gâché nos relations avec les Algériens »<sup>2171</sup>.

L'impact de la guerre d'Algérie sur le monde universitaire s'explique par plusieurs facteurs mis en exergue par Didier Fischer que l'on retrouve à Bordeaux. Ce dernier met en avant le fait qu'une « *présence plus importante des étudiants d'outre-mer dans les universités françaises à la fin des années quarante contribua à développer le sentiment du "caractère périmé de la domination coloniale". Il n'est pourtant pas évident que ces premières années de l'après-guerre aient été marquées en milieu étudiant par un rejet massif du fait colonial. [...] Après la Libération, quatre mille étudiants d'outre-mer fréquentèrent les facultés métropolitaines. Une majorité d'entre eux vivent à Paris. [...] Les étudiants coloniaux, membres du parti communiste, furent donc les fers de lance de la contestation anticoloniale en milieu étudiant. Leur capacité de mobilisation était forte dans leurs propres rangs et pouvait, à l'occasion, toucher plus largement l'Université grâce aux relais qu'offraient les organisations étudiantes communistes, ainsi que leur presse* »<sup>2172</sup>. Si Didier Fischer indique l'importance du phénomène pour Paris, l'exploitation des dossiers des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux montre l'augmentation des étudiants d'outre-mer après la Seconde Guerre mondiale<sup>2173</sup>. Angel Pérez évoque l'importance du contact avec les hommes venus des colonies même si, pour lui, il a lieu dans le secondaire ou en classe préparatoire : « *Ça a commencé en 1954, en cette même année je commençais hypokhâgne après avoir eu mon bac. Enfin, déjà, au lycée, j'avais pour des raisons d'identifications, été ami avec les premiers Africains noirs venus en France, des Camerounais. Après, vers la terminale, il y avait quelques vietnamiens qui, devant moi, avaient reçu plus que des injures terribles. Je me sentais assez proche d'eux* »<sup>2174</sup>. Une autre raison évoquée par Didier Fischer est la montée en puissance de l'UNEF : « *L'UNEF, à la veille de son engagement algérien, peut présenter un bilan des plus honorables dans ce domaine. Son action en matière de santé a été couronnée de succès. A la suite du développement des structures de soins (sanatorium notamment), elle a pu obtenir la mise en place d'une véritable médecine préventive universitaire, ainsi que l'affiliation des étudiants à la Sécurité Sociale dont la gestion est confiée à la MNEF dès 1948* »<sup>2175</sup>. En effet, le congrès de Grenoble en 1946 a été déterminant : « *Le "jeune*

---

<sup>2171</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lemps, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2172</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p. 194-195.

<sup>2173</sup> Annexe 79 G.

<sup>2174</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2175</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., op. cit., p. 38.

travailleur intellectuel" de la charte de Grenoble a donné naissance à un syndicalisme de réalisation qui a permis la reconnaissance et l'intégration de l'étudiant dans la nation »<sup>2176</sup>. La guerre d'Algérie, tout en fracturant l'UNEF, lui donne aussi un souffle supplémentaire : « A partir de 1956, la guerre d'Algérie oblige progressivement l'organisation étudiante à prendre position. Les soubresauts de la Guerre froide avaient déjà provoqué des remous à la fin des années quarante. Les dirigeants issus de la Résistance avaient été obligés de laisser la place à une nouvelle génération beaucoup plus marquée à droite et en faveur de la rupture avec l'UIE (Union internationale des étudiants) tombée aux mains de communistes. Sans renier l'esprit de Grenoble, cette nouvelle majorité (les majos) défendait une vision plus corporative de l'action syndicale. En revanche, la minorité (les minos) souhaitait liée l'action syndicale à l'évolution politique et sociale du pays. A partir de mai 1956, au moment où la guerre d'Algérie prend un tour particulièrement dramatique, le débat au sein de l'UNEF se focalise sur les relations à entretenir avec l'UGEMA (Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens), dont la section d'Alger à la surprise générale avait appelé en mai à rejoindre les maquis de l'ALN (Armée de Libération Nationale) et était passée dans la clandestinité. [...] La démission au même moment pour raisons de santé du président de l'UNEF, le majo Jacques Raffoux, permet un renversement de majorité avec l'élection du mino Michel de la Fournière à la tête du syndicat étudiant. Les nouveaux dirigeants, avec prudence dénoncèrent les ratonnades qui s'étaient produites au début de l'année à Montpellier contre les étudiants algériens, mais refusèrent de "suivre la nationaliste UGEMA dans sa revendication indépendantiste". Ils savent que les étudiants français ne se sentent pas très concernés par le conflit algérien. La rencontre en les dirigeants de l'UNEF et le sentiment général des étudiants se fait à partir de 1959 quand le gouvernement [...] supprime tout report d'incorporation après vingt-cinq ans et n'autorise qu'un renouvellement pour le seul achèvement d'un cycle d'études déjà entrepris au moment de la demande de l'octroi<sup>2177</sup> ». Ainsi, Jean Dumas<sup>2178</sup>, évoque le contact des étudiants avec l'UGEMA : « J'étais président de l'AG de Bordeaux. J'étais un des présidents d'AG de province et de Paris, on était sept ou huit parmi les plus engagés. Début 1961 on a repris contact, on était les premiers, avec l'union fédérale des étudiants musulmans d'Algérie, c'est-à-dire avec le FLN en clair »<sup>2179</sup>. Et, en effet, la question du service militaire est déterminante pour les jeunes hommes depuis la décision de Guy Mollet, en 1957, d'envoyer le contingent en

---

<sup>2176</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>2177</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 39-40.

<sup>2178</sup> Annexe 99.

<sup>2179</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

Algérie, et ce pour plusieurs raisons. Les étudiants ou enseignants bordelais n'échappent pas à la règle. Joseph Pérez a réalisé son service militaire en Algérie ce qui laisse des traces profondes, et permet de comprendre son engagement : *« L'UNEF de l'époque était très engagée, surtout contre la guerre d'Algérie, dans la mesure où la guerre d'Indochine était plutôt l'affaire des professionnels. L'Algérie était beaucoup plus proche d'une part, et d'autre part on y envoyait le contingent. Alors là ça changeait tout. Moi j'ai deux ans de service militaire en Algérie. Certains de mes camarades y ont fait 27 mois ou d'autres 30 mois. Donc c'est quelque chose qui est marqué avec tous les problèmes de conscience qui vont avec. Les gens étaient sensibilisés indiscutablement. L'arrivée en Algérie pour moi a été un choc. On nous avait raconté l'Algérie c'est la France, et puis je m'aperçois que ce n'était pas vrai ; les timbres n'étaient pas les mêmes, il y avait une monnaie spéciale, le choc était immédiat. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que les militaires aient très bien compris l'inquiétude que ça créait chez les soldats du contingent. Énormément de militantisme donc surtout sur ce sujet »*<sup>2180</sup>. Les témoignages d'amis ou de parents qui sont allés faire le service militaire en Algérie, la volonté de ne pas interrompre ses études ou son début de carrière donne au sursis une importance capitale. En témoigne l'inquiétude de Jean-Claude Drouin : *« Est-ce un manque de courage ? C'était pour moi un problème... Je voulais faire mon service militaire, mais aussi je pensais à ma carrière universitaire en 1959-1960, d'où le sursis »*<sup>2181</sup>. La décision du gouvernement, en 1959, de durcir les conditions d'accès au sursis, évoquée par Didier Fischer, entraîne donc une mobilisation nationale et locale. Michel Mimiague, étudiant en sociologie, est témoin de manifestations bordelaises à ce propos ; il trouve là aussi peut-être une explication au calme que, finalement, connaît la faculté des lettres, dans le fait que les étudiants sont de plus en plus des étudiantes. L'UNEF se trouve renforcée avec le combat contre la décision gouvernementale : *« A la rentrée universitaire, la mobilisation des étudiants est forte Et l'UNEF en prend la tête pour faire reculer le gouvernement. [...] Elle organisa un véritable service d'assistance juridique pour aider les étudiants à attenter des recours devant les Conseils de révision. [...] Sur les 20 000 étudiants que devait dégager pour la guerre d'Algérie la réforme des sursis moins d'un millier sont effectivement partis. Le 17 mars 1960, après plusieurs mois d'action et deux jours de grèves et de manifestations massivement suivies dans toute la France, le gouvernement cédait »*<sup>2182</sup>. Non seulement l'UNEF est désormais incontournable, *« Au début des années soixante, les positions de*

---

<sup>2180</sup> Annexe 99. Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2181</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2182</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., *op. cit.*, p. 40.

*l'UNEF en faveur de la paix en Algérie lui valurent la sympathie d'une grande majorité des étudiants. A tel point que leur histoire se confond un temps avec celle de la principale organisation étudiante. Près de 50 % d'entre eux n'avaient-ils pas en poche leur carte UNEF »<sup>2183</sup>, mais la « rupture [est] irrémédiable avec le pouvoir gaulliste »<sup>2184</sup>. Jean Dumas résume ce sentiment pour Bordeaux : « Je souligne quand même pour donner une petite note quantitative qui explique le rôle que nous avons pu avoir à ce moment-là en 1961. Il y avait à Bordeaux à ce moment-là environ 14000 étudiants. Sur les 14000 étudiants, il y en avait 7000 qui avaient leur carte de l'association générale des étudiants... Donc on représentait quelque chose. J'ai été convoqué, si l'on peut dire, j'ai négocié avec le préfet, je me suis retrouvé dans le bureau de Chaban. On existait voilà ! ».*

La fin de la guerre d'Algérie se concrétise aussi au sein de la faculté des lettres de Bordeaux par l'arrivée très probable d'étudiants pieds-noirs mais aussi du professeur Hady-Roger Idris. Dominique Sourdel<sup>2185</sup> explique ainsi ce fait : « *les évènements politiques de 1962 entraînent ensuite son départ d'Alger tandis que sa chaire était transférée à l'Université de Bordeaux où il enseigna et demeura responsable de la section d'études arabes et islamiques jusqu'à sa mort, le 29 avril 1978, après avoir surmonté avec courage le choc pénible qu'avait été pour lui, en plein milieu de sa carrière, l'abandon de son précédent milieu de vie. La peine qu'il avait eue d'abord à s'adapter à la région bordelaise dont le climat, trop humide, ne lui convenait pas aussi bien que le climat méditerranéen, s'était ajoutée aux conséquences de ce brutal déracinement* »<sup>2186</sup>. Jean-Louis Laugier entre à la faculté des lettres de Bordeaux comme maître de conférences en latin en 1963. Normalien, il est né à Oran, et exprime ses déchirements personnels comme ceux de sa famille pendant ses études à Paris et son service militaire réalisé en Algérie : « *Pendant les évènements de la guerre d'Algérie, j'étais à Paris, je refusais de mettre les pieds en Algérie parce qu'il y avait trop de gens... nationalistes, disons, comment on les appelait... ce n'était pas encore l'OAS mais enfin... Le terme d'Algérie française ne me plaisait pas, je leur disais c'est moi qui suis Algérie française ce n'est pas vous ! Vous, vous allez la perdre l'Algérie avec vos conneries... Et on était beaucoup à dire ça ! [...] Oui j'ai déraillé en en sens très simple, c'est que j'ai consacré la plus grande partie de ma réflexion et de mon temps au problème algérien. Et moi, je n'étais pas, je n'étais pas nécessairement pour l'Algérie indépendante, pour l'indépendance. [...]*

<sup>2183</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op.cit., p.183.

<sup>2184</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., op. cit., p. 40.

<sup>2185</sup> Annexe 43.

<sup>2186</sup> SOURDEL Dominique, Hady-Roger IDRIS (1912-1978), *Revue des études islamiques* XLVI/2, 1978, p. 156.

Pourtant moi, le 1<sup>er</sup> novembre 54, je me suis fait faire une belle pancarte... peu après peut être... que je transportais sur ma moto toujours... Et alors « Cessez le feu. Négociations, négociations », [...] Oui mon service militaire ! Ben ça tient à ma ligne très précise, je n'étais pas pour l'indépendance, je n'étais pas contre non plus, enfin on sait jamais ! Mais moi c'est très simple, j'étais ravi des accords d'Evian. Et je me suis promené pendant des années dans Paris avec une pancarte « Cessez le feu. Négociations ». Mais j'étais, au fond, j'étais très modéré »<sup>2187</sup>. Il évoque aussi son arrivée au sein de la faculté des lettres de Bordeaux en 1963, ce qui permet d'observer que les enseignants sont traversés par diverses tendances politiques : « On arrivait à Bordeaux, j'étais catalogué. A Bordeaux, il y avait une antenne de l'OAS qui était importante, il y a eu des plasticages à Bordeaux. Mon voisin, le grand professeur, "l'espagnol" Salomon a été plastiqué. J'arrive à Bordeaux, il fallait me loger, et mon patron, le professeur de latin, (assez "facho") envoie un mot disant qu'il cherche un logement pour moi. Salomon, communiste, grand chercheur incontesté lui dit, c'est mon assistant, j'ai eu le tuyau comme ça. Mes rapports avec le professeur Haury n'étaient pas mauvais du tout. Il voulait me présenter à son collègue Luciani, professeur de russe, un crypto-KGB, mais il refusa de me rencontrer. [...] J'étais un antistalinien farouche, ceux de normal' sup on les appelait les termites. Luciani défendait Staline »<sup>2188</sup>. Même si ses analyses politiques restent marquées par sa propre histoire, Jean-Louis Laugier permet de percevoir que le milieu enseignant de la faculté des lettres de Bordeaux est divisé, et loin d'être immuable face aux turbulences du second vingtième siècle.

La fin des années 1950 et le début de la décennie suivante sont fondamentaux pour l'engagement de certains enseignants, mais surtout pour celui des étudiants. Didier Fischer décrit ainsi la situation à l'issue de la guerre d'Algérie : « La pugnacité des dirigeants de l'UNEF sur la question de la réforme des sursis surprit le pouvoir guère habitué à se voir opposer de la part des étudiants une telle résistance. De la même manière, quand l'UNEF prit position pour une paix négociée avec le FLN, le général de Gaulle considéré que décidément ces étudiants se mêlaient de ce qui ne les regardait pas. Il était clair dès lors que l'UNEF devait faire l'objet d'un traitement spécial [...] En définitive, ce "traitement de faveur" que le gouvernement infligea à l'UNEF au début des années 1960 n'entama pas le crédit dont disposait l'organisation étudiante dans un milieu acquis majoritairement à ses thèses sur la paix négociée avec le FLN. Il produisit même l'effet inverse à celui escompté

---

<sup>2187</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2188</sup> *Ibid.*

*puisque ces attaques contribueraient à souder un plus les militants entre eux tandis que le pouvoir gaulliste acquiert une impopularité durable auprès des étudiants. La fin de la guerre d'Algérie et l'isolement de l'UNEF, la poursuite des transformations syndicales d'une nouvelle génération d'étudiants offre un terrain favorable à une contestation radicale. L'extrême gauche, essentielle trotskiste et libertaire, prend pied dans les facultés »<sup>2189</sup>. La description générale s'applique à la faculté des lettres de Bordeaux qui participe à Mai 68, *L'évènement Janus*, titre de l'ouvrage de Jean-François Sirinelli.*

## **2. Mai 1968 point d'orgue pour la faculté des lettres de Bordeaux héritière du XIXe siècle**

Des implications de l'affaire Dreyfus à « Mai 68 », le monde universitaire, et à son image la faculté des lettres de Bordeaux, a changé. Enseignants et étudiants sont de plus en plus nombreux et divers dans leur recrutement comme pour leurs aspirations, et ce particulièrement à partir des années 1960. Comme le souligne Didier Fischer : « *les événements internationaux, et surtout l'épisode douloureux de la décolonisation, ébranlaient plus qu'on a pu l'imaginer jusqu'ici un milieu déjà fragilisé par son évolution sociologique et politique. Le temps des nouvelles mutations et des crises s'ouvrait. Ces dernières devaient prendre au faite des Trente Glorieuses un caractère particulièrement aigu. La question politique était bien devenue le fond du problème pour une minorité active d'étudiants. S'unir au mouvement ouvrier, partir à l'assaut de cette "université de classes", ébranler une société "oppressante et profondément inégalitaire", autant d'objectifs que s'assignait désormais cette génération militante de l'extrême gauche étudiante. Nous étions loin des revendications d'intégration de l'étudiant à la nation développés dans l'immédiat après-guerre et dont la charte de Grenoble était porteuse »<sup>2190</sup>. Lorsque « Mai 68 » éclate, Didier Fischer dissocie les événements qui touchent les villes universitaires de Nantes, Bordeaux et Rouen pour leur donner leur propre singularité par rapport à Paris : « *Les exemples de Nantes et de Bordeaux, nuancés il est vrai par le témoignage de Gérard Filoche pour Rouen, tendent à démontrer que si la révolte étudiante du Quartier latin s'étendit à la province, cela ne se fit pas toujours sur des bases strictement parisiennes »<sup>2191</sup>. Au sein de la capitale girondine, enfin, Bernard**

---

<sup>2189</sup> GRUEL L., GALLAND O. , HOUZEL G., *op. cit.*, p. 41.

<sup>2190</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, *op.cit.*,p. 259.

<sup>2191</sup> FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, p. 404.

Lachaise souligne que « *la faculté des lettres fut le pôle majeur de la contestation étudiante* »<sup>2192</sup>.

Laurent Jalabert décrit la situation du monde universitaire avant la Loi Edgar Faure de 1968 : « *Le monde étudiant est en ébullition tout au long des années 1960. Il grouille, se montre revendicatif et attend du pouvoir des réponses qui tardent à se dessiner* »<sup>2193</sup>. Bordeaux n'échappe pas à la règle et Didier Fischer indique les contraintes qui pèsent sur les étudiants bordelais : « *A Bordeaux, à la veille de Mai 68, le nombre des étudiants a cru considérablement. Dans l'année 1967, ils sont près de 30 000 à se bousculer dans les différentes facultés de la ville. Cette croissance fulgurante a d'ailleurs rendu nécessaire la construction d'un nouveau campus. Ce dernier se situe à Talence, à dix kilomètres de la ville. Les étudiants interprètent ce rejet de l'activité universitaire à la périphérie comme une volonté politique de les écarter du centre-ville. Après avoir manifesté contre les règlements contraignants de leur cité universitaire, les étudiants bordelais se sont dès le 6 mai mis en grève par solidarité avec les étudiants parisiens, mais aussi pour faire avancer leurs revendications locales* »<sup>2194</sup>. L'Université de Bordeaux a, en effet, gagné près de 11 500 étudiants entre 1945 et 1965, la faculté des lettres, pour sa part, a vu ses effectifs multiplié par 12 pour la même période<sup>2195</sup>. Antoine Prost souligne que « *la croissance massive du système éducatif est une cause majeure des événements de 1968 [...] Le propre de cette croissance ce qui la rend explosive c'est de se réaliser à l'intérieur de structures inchangées* »<sup>2196</sup>. Le déménagement pour les facultés des sciences, de droit, puis des lettres et sciences humaines du cœur de Bordeaux vers le domaine universitaire est envisagé à partir des années cinquante, et se réalise pour les premières citées entre 1959 et 1967. La faculté des lettres est encore en « transit » entre le cours Pasteur et le campus en 1968. Jean-Pierre Labroille, étudiant en géographie depuis 1966, et résidant au « village III » qui vient de sortir de terre, ressent l'éloignement du centre-ville : il le définit comme un « *exil* » d'autant plus que les liaisons en bus sont rares<sup>2197</sup>. Rien n'est prévu pour rendre le campus « *agréable à vivre* ». Il considère, en fin, que « *les étudiants étaient confrontés à un règlement universitaire trop "rétrograde" et "humiliant". Ainsi, une des "animations" était l'envahissement des locaux réservés aux jeunes*

---

<sup>2192</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 128.

<sup>2193</sup> JALABERT Laurent, « Transformer l'université... », *op. cit.*, p. 29.

<sup>2194</sup> FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000, p. 403.

<sup>2195</sup> Annexe 66 à 78.

<sup>2196</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, *op. cit.*, p. 311.

<sup>2197</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

*filles par les garçons ! »*<sup>2198</sup>. Au niveau national, les délégués, dont Jean-Pierre Labroille, des Associations des Résidences Universitaires de France, réunis à Antony, ont fixé la date d'une mobilisation nationale pour protester contre l'archaïsme des règlements intérieurs. Le 13 février 1968, les garçons envahissent les locaux des filles. Ces dernières ouvrent, en effet, les fenêtres. Jean-Pierre Labroille souligne que *« la grande majorité des résidents participèrent à cette manifestation, assimilée à un moment de grande fête, une fête dont les mobiles étaient très sérieux : faire accepter "l'égalité de traitement garçons-filles" »*<sup>2199</sup>.

Les souvenirs des assistants ou maîtres assistants de la faculté des lettres de Bordeaux permet aussi d'envisager les autres causes de « Mai 68 ». Les structures universitaires sont critiquées de toute part, mais pas toujours pour les mêmes raisons en fonction de la place acquise dans l'institution. Marie-Claire Rouyet-Daney<sup>2200</sup> se fait, par exemple, l'écho de l'écart qui se creuse entre les assistants, maîtres-assistants et les professeurs dans la gestion de la faculté des lettres de Bordeaux : *« Lorsque, à la mi-mai [1968], les premières manifestations sont apparues à la faculté des lettres à Bordeaux, il y a eu de nombreuses réunions. Les enseignants se réunissaient entre eux, en réunions de section, et en réunions plénières dans l'amphi A 200. C'était la première fois qu'on voyait tout le personnel enseignant ensemble, en dehors de quelques cocktails offerts par la présidence. L'université était administrée par le Conseil de Faculté, où ne siégeaient que les professeurs. A partir du recrutement plus important des années 66 et 67, les assistants étaient environ une trentaine, toutes disciplines confondues, et avaient créé une association. Nous faisons des sorties, des repas, c'était très convivial. Mais nous n'avions aucun contact avec l'organe de direction. Le pouvoir que nous connaissions s'exerçait au niveau de la section (ancien nom des départements). Et là, tout d'un coup on contemplait et on écoutait les mandarins jusque-là invisibles et aussi les maîtres-assistants et les - rares - assistants qui prenaient la parole »*<sup>2201</sup>. Antoine Prost résume ainsi ces difficultés : *« En 1963, une réforme plus que timide avait introduit dans l'assemblée de faculté, à titre purement consultatif, un maître-assistant par discipline, et deux assistants pour toute la faculté. Beaucoup de professeurs les considéraient comme des intrus, et leurs avis n'avaient aucun poids. Le conflit de génération entre l'aristocratie des professeurs et la plèbe des assistants et maîtres-assistants se doublait donc d'une lutte sourde pour le partage du pouvoir, d'autant que certains "patrons", scientifique dépassés, avaient*

---

<sup>2198</sup> *Ibid.*

<sup>2199</sup> *Ibid.*

<sup>2200</sup> Annexe 99.

<sup>2201</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*perdu leur légitimité aux yeux des assistants et étudiants »<sup>2202</sup>. Pour Laurent Jalabert, en effet, « la question de la gestion de l'université est posée par le biais de son organisation, jusqu'alors très hiérarchique, pyramidale, jacobine et rigide »<sup>2203</sup>. Pour autant, Régis Ritz<sup>2204</sup> n'a pas cette perception plus de cinquante après les faits : « Vous savez, dans les commentaires que l'on fait sur 68, c'est le professeur "mandarin" qui revient le plus souvent, le professeur assez autoritaire, etc... mais ce n'est pas vrai , pas dans le domaine des langues en tout cas. Moi, je n'ai jamais eu à me plaindre d'une façon quelconque de professeurs mandarins dans ma discipline »<sup>2205</sup>. La représentation des étudiants au sein des instances universitaires pose aussi des problèmes, et lorsque qu'apparaissent des projets de loi pour que ces derniers soient mieux représentés, le Conseil de l'Université de Bordeaux se fait particulièrement méfiant et conservateur. Ainsi en janvier 1957, « Le Conseil de l'Université ayant pris connaissance du texte de la proposition de loi n°1490 votée sans débat à l'Assemblée Nationale relative à la représentation des étudiants au sein des conseils de l'Université et des conseils des facultés, considérant que dès maintenant les étudiants ont des représentants dans les commissions des bourses, de prêts d'honneur, et dans les conseils d'Université lorsqu'ils statuent en matière disciplinaire, sans parler de leurs représentations dans les organes de gestion des œuvres, considérant que les organes délibérant des universités et des facultés ont toujours le droit -qu'ils exercent souvent - de recueillir l'avis des étudiants sur les problèmes les concernant, considérant que la présence permanente et générale de délégués étudiants au sein de ces organes ne peut qu'avoir les conséquences les plus graves pour l'accomplissement de la mission confiée aux Universités [...], considérant qu'il n'est ni utile ni souhaitable que des étudiants soient appelés à participer à des délibérations qui concernent directement ou indirectement leurs maîtres ; qu'il n'y a aucune assimilation à faire entre la situation respective des professeurs et des étudiants et celle des patrons et des salariés, considérant que la présence des représentants des étudiants dans les conseils des facultés est absolument inadmissible alors que ni les maîtres de conférences , ni les agrégés , ni les chargés de cours , ni les chefs de travaux ne font partie de ces conseils, considérant qu'il serait anti-démocratique de faire désigner les représentants des étudiants par des associations soi-disant les plus représentatives, alors que très souvent ces associations ne groupent qu'une minorité d'étudiants des facultés, attire respectueusement l'attention de M le Ministre de l'Education Nationale sur le danger que représenterait - pour*

---

<sup>2202</sup> PROST A., *Du changement dans l'école...*, op. cit., p. 172.

<sup>2203</sup> JALABERT L. , « Transformer l'université... », op. cit., p. 31.

<sup>2204</sup> Annexe 99.

<sup>2205</sup> Entretien avec Régis Ritz réalisé par Somian Kasbal et Antoine Duneau à Bordeaux le jeudi 12 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

le bon fonctionnement et la paix de l'Université - l'adoption du texte de loi votée par l'Assemblée Nationale et s'en remet à lui avec confiance pour défendre l'indépendance de l'Université et ses prérogatives et s'opposer à ce qu'elle soit dangereusement atteinte par l'adoption définitive du projet de loi »<sup>2206</sup>. Jean-Pierre Labroille, étudiant en deuxième année de géographie, et membre de l'UEC, évoque les critiques de certains étudiants à propos du contenu des cours : « non seulement l'organisation mais les contenus étaient remis en question. C'était le cas à la faculté de géographie tropicale où les jeunes contestaient une vision du monde "colonialiste" »<sup>2207</sup>. Laurent Jalabert montre, en effet, que « les mouvements étudiants expriment aussi leurs inquiétudes sur le contenu des formations dispensées à l'Université, notamment dans les disciplines littéraires »<sup>2208</sup>. Bruno Poucet explique, de plus, le contexte de réflexion à propos des changements nécessaires dans le monde universitaire : « Si l'Université dans les années 1960 attire assez peu l'attention des chercheurs, les interrogations jaillissent de ceux qui la mettent en lien avec la société civile. Les interrogations ne manquent donc pas, émanant la plupart du temps de la société civile ou d'universitaires qui s'interrogent sur le devenir des institutions. On se rappellera, la parution en 1964 des Héritiers, les étudiants et la culture des sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Il avait été précédé ou suivi de biens d'autres livres, tels ceux de Georges Gusdorf en 1964 L'Université en question où il plaide pour l'autonomie, l'interdisciplinarité, le choix d'une haute culture ou celui du directeur de l'enseignement supérieur Raymond Aigrain, de Gérald Antoine et Jean-Claude Passeron La Réforme de l'université, réforme ou renaissance de l'Université, conservatisme et novation (1966) mais aussi le numéro spécial de la revue Esprit en mai 1964 « Faire l'université, dossier pour la réforme de l'enseignement supérieur » ou celui de la Revue de l'enseignement supérieur « L'Université face à sa réforme » (1966). [...] Ces universitaires et ces chercheurs lancent ainsi des signaux d'alerte de plus en plus forts : une réforme des structures est urgente puisque l'université de masse est là. Faute d'avoir entendu ces appels, malgré les tentatives de réformes lancées par Christian Fouchet qui inquiètent plus qu'elles ne fixent un cap nouveau, les conditions seront réunies pour faire craquer les vieilles structures : il ne manquait qu'une étincelle. Ce sera 1968 »<sup>2209</sup>. Ainsi Pierre Debord insiste-t-il sur les conséquences de la réforme de Christian Fouchet : « Je me suis trouvé tout jeune enseignant dans cette maison, et comme vous le savez - ce n'est pas la seule cause - un des déclencheurs de cette action universitaire a été la réforme Fouchet dans l'enseignement supérieur qui a assez largement

<sup>2206</sup> AR R 32 séance du 25 janvier 1957.

<sup>2207</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

<sup>2208</sup> JALABERT L. , « Transformer l'université... », *op. cit.*, p. 29.

<sup>2209</sup> dans POUCKET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 18.

ouvert les portes de l'enseignement supérieur, qui a modifié les règles du jeu dans ce domaine et qui, par conséquent, a créé une espèce d'appel d'air, me semble-t-il, assez important qui a été un des déclencheurs, à mon sens, de cette affaire »<sup>2210</sup>. Pour Laurent Jalabert, en effet, « les réponses du monde universitaire [à la réforme Fouchet] sont inégales, mais globalement plutôt négatives. Sur les moyens quantitatifs, les universitaires sont plutôt satisfaits de l'accroissement des moyens, même s'ils déplorent que les enseignants soient souvent des assistants et que le renouvellement des chaires soit bien lent. Mais la réforme Fouchet pose surtout une question centrale, celle de la sélection par l'orientation, jugée trop autoritaire et contraire aux usages universitaires français. [...] Dès lors, se dessine une incompréhension entre le pouvoir et la majorité des syndicats étudiants ou enseignants au nom de vieux principes universitaires et républicains : la sélection existe dans l'enseignement supérieur français, elle se fait au mérite, selon les résultats à l'issue des examens et non de façon autoritaire, a priori »<sup>2211</sup>. Ainsi s'accumule, à Bordeaux, d'après Jean-Pierre Labroille un série de contestations : « Il ne faut pas négliger les manifestations contre la guerre d'Algérie. [...] Dès l'année universitaire 1965-66, Bordeaux a connu des manifestations contre le plan Fouchet (mars 1966, des manifestations place Pey-Berland). Fin novembre 1967, il y eut une manifestation nationale à Paris, contre la guerre du Vietnam, à cette occasion beaucoup d'étudiants bordelais communistes avaient fait le déplacement. Les étudiants avaient pris conscience de leur capacité à se mobiliser « à faire parler d'eux », de leur pouvoir, celui de bloquer le centre-ville »<sup>2212</sup>. Il évoque aussi une pétition adressée par certains étudiants aux autorités de la faculté des lettres concernant les conditions de travail. De plus Bernard Lachaise souligne des divisions au sein des étudiants militants bordelais : « A partir de 1961-1962, l'UEC se divise, secouée par les retombées de la déstalinisation et la dégradation des relations entre l'URSS et la Chine. La plupart des étudiants communistes s'éloigne du PCF, tandis que les trotskystes puis les maoïstes s'affirment et s'organisent à partir de 1965. L'UEC reste toutefois majoritaire au sein de l'AGEB-UNEF dont elle assure la direction. La campagne contre la guerre du Vietnam devient le principal combat des étudiants militants : des Comités Vietnam de base se sont formés en 1967. L'essor d'une autre gauche, non communiste, ne se limite pas à la naissance de mouvements maoïstes tels l'UJCFMI (Union des jeunes communistes marxistes-léninistes) ou le PCMLF (Parti communiste marxiste-léniniste de France) nés à Bordeaux en 1967. La naissance et l'essor du PSU, à partir de

---

<sup>2210</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2211</sup> JALABERT L. , « Transformer l'université... », *op. cit.*, p. 34.

<sup>2212</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

1960, en sont les preuves »<sup>2213</sup>. Les comptes rendus de Conseil de l'université étant plutôt avariés - sauf situation jugée grave - de retranscription de débats portant sur les relations avec les étudiants se font pourtant l'écho lors de la séance du 21 novembre 1966 de demande récurrente désormais des étudiants concernant l'organisation de réunions : « *MM les Doyens et Chefs d'Établissement d'enseignement supérieur reçoivent de plus en plus fréquemment, de groupe d'étudiants des demandes en vue de disposer d'amphithéâtres ou de salles de cours des facultés pour organiser des réunions, des rencontres ou des conférences* ». La décision est la suivante « *Si ces réunions groupent exclusivement des étudiants, avec admission sur présentation de la carte d'étudiant, les locaux pourront être mis à leur disposition par décision du doyen ou du directeur de l'établissement. Si la réunion est publique, elle devra se tenir hors des locaux universitaires* »<sup>2214</sup>. Lors de la même séance sont évoquées les « *manifestations d'étudiants sur la voie publique* ». Après des « incidents survenus le 13 octobre 1966 », une « *lettre de M Le Préfet rappelle les termes du décret du 23 octobre 1935 qui soumet les manifestations au régime de la déclaration préalable adressée au Préfet* ». Le Conseil « *souhaite donc que les recommandations [...] soient rappelées aux facultés* »<sup>2215</sup>.

Ainsi, à Bordeaux, toutes les conditions sont réunies autant parmi les étudiants que parmi les enseignants pour que Mai 68 s'y déroule sans n'être seulement, comme l'indique Didier Fischer, qu'une faible réplique des événements parisiens. Enfin, Bruno Poucet souligne qu'entre de Gaulle et l'université, une « *certaine distance* »<sup>2216</sup> existe : « *Les étudiants français lui sont largement étrangers. [...] Désormais la différence d'âge est certes très importante [...] néanmoins, la distance culturelle l'est bien plus encore : pour lui, notamment ceux de 1968 sont des « gamins, des rigolos », des adolescents attardés ; [...] Dans son esprit, il faut éviter que les étudiants n'aillent « bambocher » selon un vocable militaire qu'il affectionne* »<sup>2217</sup>. Didier Fischer résume ainsi ce qui conduit à « Mai 68 » : « *Une réforme de l'enseignement supérieur qui heurte les étudiants et une partie du corps professoral, une contestation endémique alimentée dans les universités par la guerre du Vietnam, un règlement jugé archaïque par les résidents des cités universitaires, autant d'éléments autour desquels se noue la crise universitaire. Une crise originale qui trouve ses fondements dans la déferlante démographique des années 1960, dans la demande démocratique d'une jeunesse qui refuse l'autorité traditionnelle, dans les contradictions du développement universitaire. Il*

<sup>2213</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 126-127.

<sup>2214</sup> AR R 35 séance du 21 novembre 1966.

<sup>2215</sup> *Ibid.*

<sup>2216</sup> POU CET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 39.

<sup>2217</sup> *Ibid.*, p. 41 42

*fallut néanmoins un certain nombre d'événements contingents pour ce qui n'était qu'une agitation endémique se transforme, du moins dans les apparences, en révolte »<sup>2218</sup>.*

Les événements à Bordeaux se déroulent du 6 mai au 17 juin 1968 avec le 25 mai « *l'apogée de l'agitation étudiante* »<sup>2219</sup>. La faculté des lettres de Bordeaux, qui est le fer de lance de la contestation, est touchée à la fois dans ses « anciens » bâtiments cours Pasteur, mais aussi dans les « nouveaux » sur le domaine universitaire en cours d'aménagement.

Au cœur de la capitale girondine, la première manifestation a lieu le 7 mai : 4000 étudiants défilent à l'appel de l'AGEB-UNEF<sup>2220</sup>, mais « *la FGEB-FNEF d'une part et la "corpo de lettres" d'autre part ne soutiennent pas cette initiative dont ils accusent les meneurs d'être des "agitateurs extrémistes" ou des "individus irresponsable" »* <sup>2221</sup>. Le même jour, sur le campus - le déménagement de la faculté des lettres a débuté en 1966, il s'achève en 1971 - le cours de Robert Escarpit est perturbé. La cause principale en est le billet paru dans *Le Monde* du samedi précédent, le 4 mai :

*Ils ont fermé Nanterre, est-ce la faute à Voltaire ? Dans la mesure où le nom de Voltaire symbolise ici - bien imparfaitement d'ailleurs - une certaine forme de la contestation révolutionnaire et du " mauvais esprit " politique, il semble qu'on doive le mettre hors de cause.*

*Rien n'est moins révolutionnaire, rien n'est plus conformiste que la pseudo-colère d'un casseur de carreaux, même s'il habille sa mandarinoclastie d'un langage marxiste ou situationniste.*

*A vrai dire, ce sont les jeunes gens en colère qui font les meilleurs mandarins. Les autres, qui veulent vraiment changer l'état des choses et bouleverser la règle du jeu, ont besoin de tout leur sang-froid et de toute leur énergie, surtout s'ils doivent ensuite continuer à désirer le changement.*

*Lorsque, dans dix ou vingt ans, M. Daniel Cohn-Bendit et ses amis seront doyens, recteurs, ministres ou l'équivalent sous quelque autre nom, je leur souhaite d'affronter la révolte de leurs propres étudiants avec autant de modération qu'on en fait preuve à leur égard, aujourd'hui, à Nanterre<sup>2222</sup>.*

<sup>2218</sup> GRUEL L., GALLAND O., HOUZEL G., *op. cit.*, p. 52.

<sup>2219</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op. cit.*, p. 128.

<sup>2220</sup> FENOULLAT Sylvie, *Les événements de mai-juin 1968 à Bordeaux*, TER d'histoire contemporaine, dir. André-Jean Tudesq, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1986.

<sup>2221</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 127.

<sup>2222</sup> Archives numériques du journal *Le Monde*.

Au bout du compte, « Robert Escarpit laissa les étudiants s'exprimer, et ce fut le début d'une série de cours transformés en "assemblées libres" »<sup>2223</sup>. Son billet du *Monde* daté du 30 juin 1968 n'exprime-t-il pas son attachement à la discussion ? :

*M. Pompidou songe à confier une mission d'information sur l'Université à d'éminents universitaires. Pourquoi diable éminents ? D'abord tous les universitaires sont éminents, comme les serviteurs sont dévoués et les considérations distinguées.*

*Ensuite, n'avons-nous pas eu assez d'éminences grises, rouges ou noires au cours des dernières années ? En un temps où l'initiative vient de la base, au niveau commun où se presse la foule, et non du tertre lointain des états-majors, est-ce bien avisé d'attendre encore et toujours que la loi et la vérité nous descendent d'une taupinière ?*

Roger Navarri<sup>2224</sup> est témoin de cette séquence : « Robert Escarpit était un homme de gauche. Et ce n'était pas un homme autoritaire. Je l'ai vu dans des amphis se faire insulter sans se départir de son calme. C'était l'époque où les maoïstes commençaient à faire ce que Mao leur disait de faire au moment de la révolution culturelle, à savoir cracher sur des élites »<sup>2225</sup>. Jean-Pierre Labroille, étudiant en deuxième année de géographie, membre de l'UEC, détermine à partir du 7 mai deux phases : la première jusqu'au 10 mai correspondrait à une période de « flottement », d'interrogations sur la direction à prendre, la deuxième du 11 au 20 mai<sup>2226</sup> à la mise en place de « commissions tripartites (professeurs, personnel administratif, et étudiants) chargées de négocier et, par d'interminables discussions, pour poser les jalons d'une nouvelle université et plus largement rêver d'un monde meilleur »<sup>2227</sup>. Le « Palais des Facultés » comme les amphithéâtres du domaine universitaire est occupé. Par exemple, le 17 mai, c'est au tour du bureau de doyen de la faculté des lettres Louis Papy d'être envahi. Lucette Brisseau, administrative, a le souvenir d'une atmosphère « sans agressivité »<sup>2228</sup>. L'occupation des locaux, cours Pasteur, ne laisse cependant par les mêmes traces que l'on soit, si ce n'est en accord, en tout cas pas opposé au mouvement, ou au

---

<sup>2223</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 128.

<sup>2224</sup> Annexe 99.

<sup>2225</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2226</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

<sup>2227</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 129.

<sup>2228</sup> Entretien avec Lucette Brisseau réalisé le 14 février 2016 par Elsa Clavel.

contraire que l'on soit plus réticent. Micheline Cassou-Mounat<sup>2229</sup> qui garde d' « excellents souvenirs »<sup>2230</sup> de « Mai 68 », retrace en ces termes les événements dans le « Palais des Facultés » : « *Les étudiants ont, par exemple, occupé la faculté du cours Pasteur. Le Doyen Papy, qui était très paternel, ne voulait pas que les étudiants restent, parce qu'il avait peur que la police vienne les déloger. Comme c'est plein de petits escaliers, il avait peur qu'il y ait des blessés. Alors il nous convoquait, trois ou quatre de mes collègues et moi, pour qu'on aille cours Pasteur, le soir, pour faire sortir les étudiants. C'est tout ce qu'il demandait, qu'on les fasse sortir, mais eux ils ne voulaient pas sortir, et lui, il avait peur. Il s'entendait très bien le Doyen Papy avec le Préfet Delaunay. Il correspondait tout le temps avec lui ; il savait quand la police risquait de rentrer dans la faculté des lettres. Il nous demandait d'y aller, mais alors, c'était des soirées ! On y est allé plusieurs soirs pour essayer de vider le cours Pasteur. Il fallait prendre des étudiants, les convaincre de bien vouloir nous suivre et de sortir, et les amener, parce qu'il y avait des CRS place de la Victoire, il fallait les amener au-delà du cordon de CRS. Mais eux, ils avaient peur que les CRS leur tapent dessus, alors il fallait qu'on les amène au-delà, autrement ils ne voulaient pas sortir. C'était pittoresque... J'en garde le souvenir d'une période extraordinaire, parce qu'on ne s'ennuyait pas, mais on ne travaillait pas beaucoup non plus. Ça avait été très drôle un soir : nous avons réussi à faire sortir un garçon qui n'était pas sympathique d'ailleurs, qui était bizarre, un petit maigrelet ; têtu comme tout, qui ne voulait absolument pas sortir, et qui nous avait dit finalement "je sortirai si vous m'amenez à Pessac". Alors on l'avait emmené dans la voiture à Pessac, et on l'avait laissé pour qu'il aille occuper la faculté de Pessac. Voyez, c'était pittoresque comme genre de choses »<sup>2231</sup>. Pierre Guillaume<sup>2232</sup> décrit l'entrée du « Palais des Facultés » : « *Le doyen Papy a très bien géré les choses. Je rentre dans le hall et je vois trois filles en train de balayer le hall autour de la statue, c'était le tombeau de Montaigne à l'époque, sous la conduite d'une autre étudiante qui les menait à la baguette, et elle était en train de remettre de l'ordre physiquement dans l'université. L'allure des événements de 68 ne ressemblait pas du tout à celle de Paris. Il n'y avait pas encore eu de barricades à Bordeaux »<sup>2233</sup>. Alain Huetz de Lempis pour sa part est plus nuancé : « *Je n'ai pas du tout été engagé au côté des étudiants. Étant donné que les étudiants très vite se sont radicalisés, au***

---

<sup>2229</sup> Annexe 99

<sup>2230</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2231</sup> *Ibid.*

<sup>2232</sup> Annexe 99.

<sup>2233</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

contraire, on avait organisé un cordon sanitaire de protection de la bibliothèque. [...] Il y avait une menace de dégradation, ils avaient dit qu'ils allaient brûler la bibliothèque. Alors les étudiants d'ici, que dans l'ensemble, je connaissais, disaient : "ce sont des parisiens de Nanterre qui viennent dégrader, qui viennent faire le bazar" »<sup>2234</sup>. Sur le campus, l'amphi 700 de la faculté des lettres de Bordeaux est occupé. Jean-Claude Drouin témoigne d'évènements qui se déroulent sur les deux « théâtres » : « Nous étions à cheval entre le campus de Talence qui venait juste d'ouvrir. J'ai connu donc des journées très agitées, journées et soirées souvent jusqu'à 10, 11 heures du soir »<sup>2235</sup>.

La triple crise, universitaire, sociale et politique se poursuit et Bordeaux connaît des manifestations qui répondent à des mots d'ordre nationaux comme celle du 13 mai 1968. Pour Jean-Pierre Labroille celle-ci est emblématique car elle rassemble étudiants et ouvriers<sup>2236</sup>. Cette période est l'occasion de montrer que la vie de certains enseignants se partage entre la capitale et Bordeaux. Ainsi Pierre Guillaume raconte-t-il cet épisode qui permet aussi d'observer les perturbations que connaît la France : « J'ai vécu les événements de Mai 68 de manière d'ailleurs très particulière, parce que je préparais un bouquin qui était le Manuel de démographie historique de la Collection U. Et j'étais allé travailler à la bibliothèque de l'INED, à Paris. Je travaillais tranquillement à la bibliothèque de l'INED, et puis le soir j'allais faire un tour au quartier latin pour voir le folklore du quartier latin, et là j'étais servi, j'ai vu les barricades etc. Et puis le 13 mai, j'ai voulu rentrer à Bordeaux, ou alors c'était le 12 mai, non c'était le 13 mai ! Je me rends à la gare d'Austerlitz, je monte dans le train, j'attends un moment. Et là j'entends qu'on annonçait que le train ne partait pas parce qu'il y avait grève et que le trafic était interrompu. Je me suis retrouvé sur le quai de la gare d'Austerlitz avec deux autres personnes qui souhaitaient aussi aller à Bordeaux, dont Robert Escarpit l'universitaire-écrivain, et un monsieur qui était ingénieur en Dordogne, et on s'est dit "qu'est-ce qu'on fait ?". On a pris une grande décision, "on va louer un taxi et on va rentrer à Bordeaux en taxi". Alors on saute sur un chauffeur de taxi, et on lui dit "Vous pouvez nous emmener à Bordeaux ?". Il répond "Oui je peux vous emmener à Bordeaux", et on trouve un quatrième monsieur qui se joint à nous. Donc on saute dans un taxi, on était donc Escarpit, moi et ce monsieur, on était quatre clients, et on part vers Bordeaux. On arrive sans encombre. Le monsieur qui s'était joint à nous, c'était un jeune type qui était particulièrement muet, alors, dans l'espace restreint de la voiture, on lui dit "nous on est

---

<sup>2234</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lemps, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2235</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2236</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

universitaires, on rentre à Bordeaux, et vous, qu'est-ce que vous faites ?". Alors il a eu un air extraordinairement gêné pour nous dire "Vous savez, je suis capitaine de CRS (rires), j'ai une permission et je rejoins ma famille en Dordogne". Le pauvre homme était mort de honte d'avouer qu'il était capitaine de CRS ! Voilà comment je suis rentré à Bordeaux »<sup>2237</sup>. Jean Dumas traduit la diversité de « Mai 68 » : « Je l'ai vécu de manière à la fois difficile et très bien, parce que là encore j'étais bien connu à l'université. J'étais un des leaders, un des responsables régionaux de la CFDT. J'étais responsable économique de la CFDT. J'ai rencontré Mai 68 en partie à travers la CFDT ; c'est-à-dire que j'ai eu une double vie du point de vue des réunions. J'ai participé largement aux réunions avec les étudiants, assemblées générales et autres, mais j'étais en même temps très pris parce que je participais surtout en tant que CFDT aux réunions qui étaient intersyndicales, avec la CGT, avec la fédération de l'Education nationale, avec l'UNEF, avec les organisations étudiantes. Et donc j'ai vu les choses de deux manières un peu différentes. Je n'ai pas été totalement immergé là-dedans, mais pour le reste j'étais assistant. Une bonne partie des revendications des demandes qui étaient portées, je les ai portées moi-même déjà, puisque j'étais militant CFDT. J'étais au SGEN également, donc les choses se passaient dans la foulée de ce que nous espérions, plus de démocratie, le paritarisme, l'éclatement des vieux conseils d'université qui étaient strictement repliés sur les mandarins, c'était bien clair »<sup>2238</sup>.

Durant la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mai, les événements prennent une autre tournure à Bordeaux comme le souligne Bernard Lachaise: « Si, pendant quelques jours, le "mai ouvrier" prit le dessus sur le "mai étudiant", la reprise de l'agitation étudiante se fit le 25 mai et Bordeaux connut alors sa « nuit des barricades » en réaction à la réponse proposée par de Gaulle à la crise, à savoir organiser un référendum sur la participation. [...] Un des points chauds de la nuit fut la faculté des lettres et le cours Pasteur, où il fallut tout le courage et la diplomatie du doyen Papy mais aussi les appels au calme d'enseignants pourtant proches des gauchistes, mais inquiets de la tournure prise par les événements, tels Jean-Paul Aribat ou Jean-Louis Laugier, pour éviter de trop graves incidents »<sup>2239</sup>. Le 25 mai, sur un mot d'ordre de l'UNEF, un cortège de 4 à 5 000 personnes, étudiants et travailleurs, se réunissent vers 17 heures place Saint-Michel et atteignent le cœur de Bordeaux place Pey Berland. Certains manifestants arborent des drapeaux rouges et escaladent les grilles du Palais Rohan<sup>2240</sup>. Les

---

<sup>2237</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2238</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par ThomasThillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2239</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 128.

<sup>2240</sup> Annexe 93.

CRS venant de la rue des Remparts entrent en contact avec la foule. La suite est évoquée par le journal *Sud-Ouest* dans son édition du dimanche 26 mai en titrant, en Une, « *après un début de manifestation calme et un premier affrontement à la faculté des lettres, cours Pasteur, NUIT DE BARRICADES A BORDEAUX* » : « *Alors qu'à Paris, qu'à Strasbourg, à Lyon et à Nantes, on était hier à l'heure des bilans après une nuit d'émeutes, Bordeaux a vécu à son tour des heures particulièrement brûlantes. D'abord partie dans le calme la manifestation devait suivre le processus désormais solidement établi et dégénérer très vite aux affrontements directs avec les forces de l'ordre. Ce document (ci-dessous) pris à 19 heures par notre collaborateur Vincent Olivar, entre la cathédrale Saint-André et les portes de la mairie exprime d'ailleurs avec éloquence l'ardeur des manifestants. Le « front » se déplaçait ensuite vers la faculté des lettres cours Pasteur (photo ci-contre), rue de Cursol (photo du bas à droite), cours Victor Hugo, rue Sainte-Catherine, place de la Victoire. Quelque deux mille manifestants qui, pour la plupart, n'étaient pas des étudiants, dépavaient les rues, érigeaient des barricades et faisaient face aux CRS qui chargeaient et ripostaient à coups de grenade. A deux heures du matin, on comptait une centaine de blessés* »<sup>2241</sup>. Le centre-ville de Bordeaux connaît une onde de choc de la fin de l'après midi au cours de la nuit<sup>2242</sup>. La faculté des lettres devient un nouveau théâtre d'action : « *Retour au cours Pasteur où un trafic inhabituel était en cours : depuis le bâtiment on transporta chaises et bureaux qui allaient s'entasser sur les barricades, tandis qu'on amena depuis la rue vers le bâtiment des pavés qui serviront de munitions. La faculté ressemblait désormais à une scène de guerre avec ses pavés éparpillés sur chaque mètre carré ; au rez-de-chaussée l'air devint irrespirable à cause des gaz lacrymogènes dont l'effet fut peu atténué par les seaux d'eau déversés par terre. Enfin, événement insolite, dans un amphithéâtre une fille joua quelques valses de Chopin sur un piano pour un public restreint. Pendant ce temps-là, les pavés continuèrent à tomber sur les forces de l'ordre* »<sup>2243</sup>. Les jeunes assistants ou maîtres-assistants se souviennent de cette nuit. C'est le cas de Philippe Roudié : « *Il y a eu une nuit pénible qui s'est passée cours Pasteur. C'est la seule nuit où véritablement il y a eu un conflit avec les forces de l'ordre qui avaient encerclé le quartier et les étudiants - beaucoup de voyous d'un peu partout ainsi que des révolutionnaires professionnels qui venaient de Paris - qui s'étaient laissés enfermer dans l'amphithéâtre de la faculté des lettres. Les flics ont donc commencé à « canonner » avec des fumigènes. C'était un peu pénible, et puis le doyen Papy a obtenu du préfet Delaunay - ils*

---

<sup>2241</sup> Annexe 93.

<sup>2242</sup> Annexe 93.

<sup>2243</sup> « La nuit des barricades de mai 1968 et le champ de bataille de Bordeaux » Blog de Tim Pike « lebordeaux invisible ». Article en ligne réalisé à partir des articles du journal *Sud-Ouest* de mai 1968 <http://lebordeauxinvisible.blogspot.fr/2016/05/la-nuit-des-barricades-de-mai-1968-et.html>

étaient très copains depuis longtemps - que les troupes se retirent. Mais on a frisé le gros incident notamment avec un blessé au sein des forces de police. Si vous voulez que je vous fasse rire parce que je m'en souviendrai toute ma vie : on était un peu énervé, même si on n'était pas très nombreux enfermés à l'intérieur avec le doyen. Il y avait une fille - étudiante ou pas, je n'en sais rien - à moitié nue qui chevauchait le gisant de Montaigne en criant : "Camarade, la révolution est perdue mais on peut faire la révolution sexuelle". Et puis, il y avait un vieux type qui criait aussi : "c'est Verdun, c'est Verdun !" La nuit s'est passée comme ça, et le lendemain il y a eu quelques dégâts à la faculté. Il fallait ranger les tables et les chaises qui étaient sur le parvis... »<sup>2244</sup>. Jean-Pierre Labroille, membre de l'UEC, indique : « Lors de la nuit du 25-26 mai, la manifestation a été organisée par des éléments qui cherchaient le conflit. Ne participant pas à l'émeute, mais étant dans le quartier, il y avait beaucoup de bruits (cris, grenades lacrymogènes, pavés...). A 4 heures du matin, les rues étaient défoncées, mais il y avait beaucoup moins d'étudiants que la veille »<sup>2245</sup>. Lorsque Charles Higounet dirige l'équipe qui réalise la version illustrée de l'*Histoire de Bordeaux* parue en 1983, une seule vignette évoque Mai 68 : elle met en exergue le Palais de Faculté et Louis Papy<sup>2246</sup>. Jean-Pierre Labroille indique : « Dès la fin mai, début juin, il n'y avait plus grand monde »<sup>2247</sup>. A partir du 4 juin, en effet, on peut parler de « reflux » après la décision de Général de Gaulle de dissoudre l'Assemblée nationale ; décision que l'universitaire Robert Escarpit égratigne dans son billet du *Monde* « Et, quand lui tombe de la chaire des ondes l'éloquence sans réplique d'un cours d'histoire de l'art sacré digne de l'Université d'arrière-grand-papa, la France continue à s'ennuyer »<sup>2248</sup>. Jean-Paul Abribat, maître de conférences en sociologie depuis 1964 et proche des étudiants contestataires déclare pour sa part : « Les élections n'ont jamais été le moyen de donner la parole au peuple [...] le gaullisme s'appuie sur les sentiments les plus bas, à savoir la peur des possédants, le chauvinisme et le racisme. Le gaullisme n'est rien d'autre qu'une figure du fascisme de notre temps »<sup>2249</sup>. Bernard

<sup>2244</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2245</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

<sup>2246</sup> Annexe 93 Jean-Pierre Poussou précise à propos de la version illustrée de la monumentale *Histoire de Bordeaux* : « ouvrage qui tenait beaucoup de la bande dessinée et pour cela édité par Dargaud, conjointement à la mairie de Bordeaux. Ce fut pour beaucoup un grand étonnement lorsque l'on apprit que Charles Higounet avait pris l'initiative d'une bande dessinée mais le pari fut tenu et elle également beaucoup ». POUSSOU Jean-Pierre « Charles Higounet, directeur de l'Histoire de Bordeaux », *La revue historique...op. cit.*, p. 26.

<sup>2247</sup> *Ibid.*

<sup>2248</sup> « Qui veut faire l'ange... », *Le Monde*, 9-10 juin 1968. Annexe 93.

<sup>2249</sup> FENOULLAT Sylvie, *Les événements de mai-juin 1968 à Bordeaux*, TER d'histoire contemporaine, dir. André-Jean Tudesq, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1986 p. 55-56.

Lachaise indique que la question des examens se pose aussi : « Elle fut un des points de désaccord au sein du corps professoral : finalement, une assemblée des professeurs décida, le 4 juin, à une large majorité de reporter les examens en septembre et le doyen fit appliquer avec fermeté cette décision »<sup>2250</sup>. Marie-Claire Rouyer-Daney<sup>2251</sup> explique la situation qui découle de cette décision : « Les examens ont été supprimés en juin 68, sauf pour les boursiers et les étudiants sursitaires (qui pouvaient attendre la fin de leurs études avant de faire leur service militaire) qui devaient impérativement passer leurs examens en juin. Pour cette session spéciale de juin, comme pour celle d'octobre, les étudiants avaient exigé que les oraux se passent en présence d'observateurs étudiants et avec un jury de deux enseignants au lieu d'un seul. J'en garde un très bon souvenir. Il m'arrivait de demander leur avis aux observateurs étudiants et ils étaient parfois plus sévères que moi »<sup>2252</sup>.

La faculté des lettres de Bordeaux participe pendant plusieurs semaines aux événements de « Mai 68 ». Pour Jean-Pierre Labroille, la mobilisation a été variable, mais très forte entre le 10 et 20 mai<sup>2253</sup>. Les enseignants et étudiants qui prennent une part active à ceux-ci sont minoritaires : « Si beaucoup d'étudiants de la faculté restèrent à l'écart parce qu'ils n'adhéraient pas au mouvement ou parce qu'ils furent éloignés par leurs parents des lieux de la contestation, si un certain nombre d'enseignants choisirent eux-aussi le repli par conviction ou par peur, les minorités qui ont continué à venir cours Pasteur ou sur le campus furent très actives »<sup>2254</sup>. Les relations entre ces deux minorités connaissent toute la gamme des « sentiments », d'apaisées à houleuses et violentes verbalement. Pierre Debord traduit l'ambivalence de l'époque : « J'ai cru, avec peut-être un peu de naïveté, qu'on pouvait concilier le mouvement qui était en train de naître et une université traditionnelle dans laquelle j'avais été élevé. C'était un peu essayer de rassembler des positions qui étaient inconciliables, ne serait-ce que parce qu'il y avait un problème de génération... Je me rappelle un certain nombre des vieux professeurs, je pense à un vieux géographe de cette maison qui était en train d'expliquer à un étudiant très engagé qu'il avait lui-même été - pour ne pas aller en Allemagne pour le S.T.O. - dans la résistance, et l'autre lui répondant "Qu'est-ce que j'en ai à foutre !". Il y avait une incompréhension complète qui était sans doute une affaire de génération et moi je suis retrouvé en quelque sorte au milieu : j'étais plutôt dans

---

<sup>2250</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 130.

<sup>2251</sup> Annexe 99.

<sup>2252</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2253</sup> Entretien avec Jean Pierre Labroille réalisé par B. Hernandez en 1998.

<sup>2254</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 128.

*l'âge de la génération des jeunes et par ma formation, ma structure, ma position à l'époque j'étais également de l'autre côté, donc juste à la charnière des deux »<sup>2255</sup>. Micheline Cassou-Mounat évoque aussi des rapports plus simples entre étudiants et enseignants de géographie : « On a eu la chance en géographie, on sortait beaucoup avec nos étudiants, on faisait des voyages tout le temps. Deux ou trois par an, on allait en Espagne, on était avec eux, alors on les connaissait bien. Si bien que, lorsque les événements de 1968 ont éclaté, on était très bien avec eux. Ils n'avaient pas de contestations si vous voulez à faire. Et il y avait des réunions d'amphi, on ne faisait plus rien, c'était la pagaille, noire absolument. Ils adoraient les réunions d'amphi, ils en faisaient beaucoup. Et ils auraient voulu qu'on aille avec eux aux réunions d'amphi, mais nous ce n'était pas notre problème. Ils étaient en train de refaire le monde, et de refaire en particulier l'enseignement complètement, c'était très, ça a été très passionnant l'époque 68 »<sup>2256</sup>. Patrice Cambronne<sup>2257</sup> indique que « sur le campus, j'ai tenté (risqué ?) de faire le "tampon" entre les dits "mandarins" et les "révolutionnaires" ; Pas très confortable, mais, à terme, très fructueux ; pour ma part, j'ai toujours, comme je l'ai pu, tenté de rester aussi proche que je le pouvais des étudiants ; je n'ai donc rigoureusement rien changé de mon comportement (on me considérait comme "démagogue", avant 68 (j'ai dû avaler des couleuvres !), et "vieux jeu" après les années 80 !) »<sup>2258</sup>. Roger Navarri<sup>2259</sup>, désormais assistant à la faculté des lettres après y avoir été étudiant et alors secrétaire de la section bordelaise de l'UE, traduit à la fois les difficultés entre enseignants et étudiants, mais aussi la position singulière du PCF : « En 68, je me suis trouvé dans une situation contradictoire parce que j'étais communiste et que je n'étais pas toujours en phase avec les contestataires. Le PC a commencé par être méfiant parce que la contestation était menée par de jeunes bourgeois, de jeunes gens qui n'avaient pas de problèmes manifestement pécuniaires, sociaux pour faire leurs études et qui justement, à cause de ça, avaient une liberté intellectuelle par rapport aux structures que je n'avais jamais eues comme ceux qui ont gravi lentement les marches et qui doivent réussir absolument parce que, c'est leur gagne-pain à venir. Les étudiants en lettres, beaucoup sont là en attendant que papa, maman*

---

<sup>2255</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2256</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2257</sup> Annexe 99.

<sup>2258</sup> Entretien avec Patrice Cambronne réalisé par Quentin Courcelas et Charles Mallet en janvier 2015 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2259</sup> Annexe 99.

ou que le hasard leur permette de trouver un meilleur métier que celui d'enseignant. Dans la mesure où certains de ces "révoltés" étaient les plus bruyants, les plus instables, ma première réaction d'enseignant a été "Je ne vais pas leur laisser saboter mon travail !" c'est à dire que je ne tolérais pas les interventions dans les salles de cours, les chahuts pour empêcher les professeurs d'enseigner, les perturbations dans les salles d'examen au moment des examens dont les plus pauvres avaient besoin pour continuer, les dégradations matérielles dans les salles etc.»<sup>2260</sup>. Au-delà des rapports entre les enseignants et les étudiants, Bernard Lachaise précise, en effet, qu'« il ne faudrait pas imaginer une unité étudiante qui n'a jamais existé chez les contestataires pas plus qu'une unité des enseignants<sup>2261</sup>.

Parmi les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux, « ce sont les gauchistes qui sont de loin les plus nombreux et les étudiants de l'UEC ont du mal à faire entendre leur voix : L'Humanité est brûlée sur l'esplanade des Antilles à Talence. En réponse les communistes dénoncent le gauchisme comme l'expression d'une jeunesse petite bourgeoise qui réintègrera vite sa classe après la fête et surtout accusent « "les révolutionnaires à la Cohn-Bendit ou à la Geismar [...] d'entraîner les jeunes dans des aventures et des provocations que de Gaulle mettrait à profit pour recourir à d'autres moyens que la légalité" »<sup>2262</sup>. Joëlle Dusseau, étudiante en histoire, évoque un « délire verbal créatif »<sup>2263</sup>. Elle est remarquée par Pierre Debord : « Il y avait une étudiante qui s'appelait Joëlle Dusseau qui était très fortement engagée, très véhémement, qui par la suite est devenue membre important du PS, sénateur et rocardienne à ce moment-là »<sup>2264</sup>. Les enseignants contemporains des événements présentent leur appréhension de ce monde étudiant en ébullition. Alain Huetz de Lempis décrit ainsi les différents courants : « En réalité il y avait des groupes différents, en particulier il y avait des trotskistes, situationnistes etc. Il y avait des assemblées générales, j'ai assisté d'ailleurs à quelques assemblées générales étonnantes »<sup>2265</sup>. Marie-Claire Rouyer qui participe à certaines assemblées présente ainsi les débats entre étudiants : « Les étudiants se réunissaient de leur côté et, de temps en temps des émissaires étaient envoyés à l'extérieur de l'amphi pour recevoir leurs revendications. Les étudiants communistes étaient très actifs. Les gauchistes

<sup>2260</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2261</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 129.

<sup>2262</sup> *Ibid.*

<sup>2263</sup> *Ibid.* p. 130.

<sup>2264</sup> Joëlle Dusseau, Sénatrice socialiste puis radicale de gauche dans les années 1990. Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2265</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

(situationnistes, gauche prolétarienne, maoïste) étaient aussi présents, mais j'ai mis longtemps à comprendre ce qui les distinguait. Les discussions portaient sur l'organisation de l'université et des études. J'ai découvert le système des unités de valeur qui devaient remplacer les certificats. Les critiques des étudiants sur la pédagogie, relayées par les assistants et maitres assistants de gauche, syndiqués au SnesSup, ou au SGEN-CFDT ou membres du PSU, portaient sur l'enseignement magistral, les cours d'amphi. Les TD n'existaient pratiquement pas en anglais, sauf pour les cours de traduction. Ce qui m'a stupéfaite, moi qui toute l'année, avait fait consciencieusement mon travail dans mon coin, sans trop sentir le poids du mandarinate parce que la section d'anglais, dirigée par Jean Dulck, était plus démocratique que beaucoup d'autres, ce qui m'a stupéfaite, c'est d'entendre soudain, cette expression publique, dans cet amphi, ces arguments, visiblement préparés de longue date. Les réformes réclamées n'étaient pas improvisées. Et aussi d'entendre, de la part de mes voisins, identifier chaque orateur selon son appartenance syndicale ou politique, en fonction du vocabulaire qu'il employait »<sup>2266</sup>. Philippe Roudié perçoit différemment les choses : « C'était à la fois inquiétant parce qu'il y avait une vague anarchisante très forte dans le milieu étudiant et même partout et puis, en même temps, il y avait une atmosphère de liberté intellectuelle qui était curieuse »<sup>2267</sup>. A l'apogée de la contestation, « une des nombreuses affiches de l'époque apposée le 25 mai à la section de philosophie à Talence, traduit l'état d'esprit d'une partie des contestataires : les idées gauchistes tiennent en peu de mots ; "Cette société est pourrie. Il faut la foutre en l'air pour en construire une autre" »<sup>2268</sup>. Le monde des enseignants est incontestablement divisé. Jean Dumas décrit la situation de cette manière : « Et 1968 c'est quoi ? C'est à la fois un certain nombre d'enseignants qui sont tout à fait favorables à 68, j'en fais partie, on est minoritaire. Un certain nombre, qui sans partager totalement 68, joue le jeu, et voit ce qui est en train de se passer. Et en même temps un noyau d'irréductibles qui considèrent que le monde s'est arrêté, et qui vont durcir les relations. Il va falloir gérer ça »<sup>2269</sup>. Philippe Roudié semble sur la même longueur d'onde que Jean Dumas dans l'analyse de la situation de l'époque : « Au niveau des enseignants, il y a eu des traumatismes de part et d'autre : il y a des enseignants qui ont complètement "pété les plombs" comme quoi c'était le grand jour, et d'autres qui ont considéré que c'était la fin

---

<sup>2266</sup> Entretien avec Marie-Claire ROUYER-DANEY Réalisé par Sophie MARROCCO et Ellen WALSH à Bordeaux le 9 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2267</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2268</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 129.

<sup>2269</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

du monde. Et là il y a eu des affrontements ; je le dis d'autant plus que je n'en étais pas personnellement. Il y a eu de forts affrontements entre enseignants dans certaines séances même s'ils se sont réconciliés par la suite. Et là je dois rendre un hommage très fort à celui qui fut mon maître en tout, Louis Papy. Il a été un modérateur exceptionnel »<sup>2270</sup>. Jean-Claude Drouin décrit la fracture visible au niveau des instances de la faculté : « J'étais membre souvent du bureau des grandes réunions où je représentais donc la tendance réactionnaire alors que d'autres collègues, M. Laugier représentait l'autre tendance. Il fallait un membre de chaque tendance dans les bureaux et j'étais à l'époque membre du syndicat autonome qui était la branche dure. [...] Cela a été un choc quand même sur le plan universitaire pour tout le monde, moi ça ne m'a pas tellement étonné. Mais les gens comme le professeur Dupeux, qui était considéré plutôt comme un homme de gauche, a migré à ce moment-là plutôt dans l'autre aile »<sup>2271</sup>. Jean-Louis Laugier fait partie des enseignants qui « se rangent franchement du côté des étudiants »<sup>2272</sup>. Pour autant la description qu'il fait de certains de ses collègues montre que le jugement ne peut être manichéen : « En 68, j'étais vraiment le porte-drapeau au départ ! Les gens, en général, ont dit que j'étais un fou. Mais tous ces professeurs de droite n'ont pas hésité une seconde à dire que j'étais un bon chercheur, un type sérieux et puis c'est tout et voilà. Ils n'en ont pas démordu, autrement j'aurais été viré de l'université... Un ami m'a raconté qu'à un repas, en 68, mon patron "facho" s'était mis à dire que j'étais fou, que je n'étais pas sérieux, et tout le monde était à table... il y avait une grande table, et le professeur Pariset s'est levé et lui a dit « Ah non ! Ça, je ne vous permets pas. Monsieur Laugier est un maître » et il s'est rassis. J'étais couvert sur le plan scientifique par les gens de droite. Quand mon patron a demandé ma mise à la porte de l'université, le doyen Papy est entré dans une telle colère que c'est moi qui ait dû intervenir ! »<sup>2273</sup>. Jean-Paul Aribat devient un « maître à penser de beaucoup d'étudiants »<sup>2274</sup>. Jacques Montférier décrit l'influence et le parcours de cet homme: « Il y avait des enseignants qui pilotaient des activités vraiment révolutionnaires. Je pense à quelqu'un comme... un homme qui était un philosophe, qui était une puissance intellectuelle comme on n'en croise rarement mais qui s'est usé dans la révolution en somme. Quand il était à l'Ecole Normale Supérieure, il était

---

<sup>2270</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2271</sup> Entretien de Jean-Claude Drouin, réalisé par Jean-Baptiste Barbier le 11 décembre 2012 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2272</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 129.

<sup>2273</sup> Entretien avec Jean-Louis Laugier réalisé par Eva Fontenau et Sophie Pandellé le 17 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2274</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p. 129.

responsable des étudiants radicaux, et après il a basculé dans le Stalinisme le plus extrême et en 68, il s'est lancé alors dans une sorte de trotskysme terrible. C'était un rhéteur, un débateur extraordinairement habile. Son objectif était de faire la révolution sociale. Puis il est retombé dans le communisme et il a fini comme psychanalyste ». Michel Mimiague, qui quitte Bordeaux pour son service militaire de 1966 à 1968, indique que Jean-Paul Aribat a été métamorphosé par Mai 68 et qu'il ne le reconnaît pas à son retour en juillet 68 intellectuellement et même physiquement, dans la façon de s'habiller<sup>2275</sup>. Les sections de géographie et de littérature semblent les plus divisées, et dans une moindre mesure celle d'histoire. Ainsi Micheline Cassou-Mounat XE "CASSOU-MOUNAT Micheline", première enseignante géographe à la faculté des lettres de Bordeaux décrit-elle Mai 68 entre ses collègues : « *Il se trouve qu'à ce moment-là, cela a entraîné des fractures à l'intérieur des professeurs, du monde professoral si vous voulez. Il y a eu les gens qui ont été violemment contre, et les gens qui n'ont pas de raison, comme moi par exemple et la plupart de mes amis collègues, d'être contre. [...] Je vous dis cela a entraîné une très grosse fracture du monde enseignant, et sur les vingt que nous étions à peu près à l'Institut de Géographie c'était à peu près moitié/moitié ; c'est à dire qu'il y avait une dizaine qui était très violemment contre, et une dizaine qui acceptait très bien d'aller discuter avec les étudiants, mais qui ne voyait pas les choses de la même façon, pas du tout. Ça a été très, très, violent à ce moment-là, y compris à l'intérieur du corps enseignant. Et moi, alors que j'avais très bien supporté, si vous voulez, jusqu'en 1968 de travailler avec des hommes, j'ai compris que l'inconvénient des hommes c'est que quand ils se disputent, ça peut être très violent. Et j'avais peur, et je ne trouvais pas ça drôle du tout. C'était d'une violence extrême. Le Doyen Papy était de notre côté, mais il y avait Monsieur Enjalbert qui était de l'autre, mais violemment, très violemment si vous voulez. [...] C'était violent entre les professeurs, nous avons eu des crises très violentes avec le professeur Dupeux, dont vous avez connu au moins le nom et qui était un excellent professeur d'Histoire Contemporaine, mais très violemment contre le mouvement de 68. Ça a laissé des traces. Par la suite ça ne s'est jamais vraiment estompé, on a gardé, si vous voulez, entre ceux qui étaient pour et ceux qui étaient contre des, des séquelles »<sup>2276</sup>. Alain Huetz de Lempes est moins tranché, mais perçoit des tensions : « *Je dirais presque que les problèmes ont été plus souvent au niveau des professeurs que des étudiants. Il y a eu des dissensions entre professeurs. Oui, finalement 1968, a un peu révélé des rancœurs latentes.**

---

<sup>2275</sup> Entretien avec Jacques Monfrier réalisé par Simon Renou le 4 décembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2276</sup> Entretien avec Micheline Cassou-Mounat réalisé par Léa Surplie à Bordeaux le 27 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

*Moi je n'ai pas eu de gros problèmes, ni avec les collègues, ni avec les étudiants* »<sup>2277</sup>. Claude-Gilbert Dubois décrit à la fois sa propre évolution au cours du mouvement et les différents points de vue qu'il a pu rencontrer : « *Je ne peux partir que de mon point de vue subjectif. Alors j'étais dans la section de français. La section de français était culturellement et politiquement très conservatrice. Et la section de littérature comparée où j'enseignais aussi, dirigé par le professeur Robert Escarpit, qui elle était très progressiste. Alors j'étais à cheval sur les deux, dans une situation un peu difficile. Au départ j'ai suivi le mouvement étudiant en tant qu'assistant car je pensais que leurs revendications étaient parfaitement acceptables et même bienvenues. Je n'ai plus suivi lorsqu'il y a eu une politisation extrême de ces mouvements avec des groupes de casseurs trotskystes, maoïstes, que sais-je... C'est arrivé en 1969 ça, mais au départ quand il y a eu ce mouvement essentiellement culture et universitaire, j'étais partant avec eux* »<sup>2278</sup>. Pierre Guillaume montre les nuances d'interprétation dans les réformes à effectuer : « *Je vais vous choquer très profondément : pour moi ça été une période de franche réjouissance ! Ça m'a valu d'ailleurs des difficultés avec des collègues qui prenaient ça très, très, au sérieux. Ça m'a fâché avec une collègue qui était comme moi assistante en histoire, Christiane Mora - qui a ensuite fait une carrière au Parti Socialiste - moi je lui ai dit tout de suite, « écoute on ne confond pas, on réforme l'université qui en a bien besoin, j'en suis d'accord, de là à faire la révolution, ce n'est pas fait pour moi* »<sup>2279</sup>. André-Jean Tudesq « *a connu deux université différentes et a assuré la jonction entre les deux : l'une, élitiste et enfermée dans la tour d'ivoire du savoir, avant les évènements de mai 68 ; l'autre plus démocratique et ouverte sur l'extérieur, après ces évènements. Malgré ses défauts c'est cette dernière qui avait sa préférence* »<sup>2280</sup>. A ce propos, Jean-Claude Drouin dans son hommage d'André-Jean Tudesq intitulé « *maître, collègue et ami* » écrit : « *Dans cette longue collaboration intellectuelle, nous n'avons jamais eu de conflits personnels. Le seul sujet sur lequel nous avons divergé a été l'interprétation de Mai 68. Mais ceci est une autre histoire impossible à résumer en quelques mots* »<sup>2281</sup>. A l'image d'autres évènements, on a pu observer les multiples nuances d'implication qui évoluent aussi au fur à mesure des évènements parmi les enseignants comme les étudiants. Le conseil de

<sup>2277</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lempis, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2278</sup> Claude-Gilbert Dubois, lettres, assistant à la faculté des lettres de Bordeaux de 1964 à 1968, maître-assistant 1969-1974, professeur titulaire de littérature française.

<sup>2279</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2280</sup> « André-Jean Tudesq (1927-2009) entre histoire et médias » Hermès 56, 2010 p.195.

<sup>2281</sup> LENOBLE-BART A., CHEVAL J-J (dir.), *op. cit.*, p. 180.

l'Université de Bordeaux se tient le 27 mars 1938 – aucune mention de difficultés n'est observée dans les procès-verbaux depuis septembre 1967 – , la séance suivante date du 24 juin . Le Recteur Jean Babin en ouvrant la séance « rappelle que la précédente séance s'est tenue le 27 mars 1968. Depuis cette date beaucoup d'évènements sont survenus : en mai 1968 l'université de Bordeaux a connu des heures particulièrement dramatiques. M le Recteur remercie MM les doyens et les membres du Conseil de l'Université de leur efficace concours. Il félicite MM les doyens qui ont su maintenir leur autorité avec beaucoup de bonheur. Il remercie M le doyen Papy, qui, la nuit du samedi 25 mai avec plusieurs de ses collègues de la faculté, n'a pas hésité à aller au-devant des barricades et grâce à leur action persuasive et courageuse et à leur prestige personnel ont réussi à ramener les exaltés au calme et à mettre fin à l'affrontement. L'Université après ces évènements ne sera plus la même. Elle devra subir de profondes modifications, le "corset" de législation et de règlement qui l'enserme a éclaté »<sup>2282</sup>. Bernard Lachaise souligne que « Quoiqu'il en soit, les évènements de mai-juin 1968 auront constitué à Bordeaux comme dans les autres facultés françaises un temps d'exceptionnelle effervescence et d'agitation comme jamais auparavant »<sup>2283</sup>. Pour la faculté des lettres de Bordeaux, et quelle que soit la nature du témoignage, le rôle du doyen Louis Papy a été fondamental pour les évènements se déroulent au mieux.

Si les analyses forcément subjectives dressent un tableau dont la gamme des couleurs utilisée est très large, une certaine unanimité se dégage néanmoins pour considérer que les années qui ont succédé à 1968 restent traversées parmi les étudiants par des courants de contestations très importants. Ainsi Roger Navarri indique-t-il qu'« après 69-70 jusqu'aux années 75, il y avait perpétuellement des contestations, des interruptions qui n'étaient pas toutes inintéressantes »<sup>2284</sup>. Pierre Debord constate les mêmes faits : « paradoxalement les mouvements un peu plus durs se sont déroulés plus tard, au début des années 1970, il y a eu des grèves un peu vives, ça s'est passé toujours sans problèmes majeurs »<sup>2285</sup>. Pierre Guillaume renchérit : « Ce qui a été pénible c'est les années 1970 par contre, où il y a eu des étudiants gauchistes purs et durs qui vraiment cherchaient à faire la loi à l'université et parfois y arrivaient. C'est les années 1970 qui ont été dures, 1968 c'était de la rigolade

---

<sup>2282</sup> AR R 36 séance du 27 juin 1968.

<sup>2283</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op. cit.*, p. 130.

<sup>2284</sup> Entretien avec M. Roger Navarri réalisé par Alice Perard à Gradignan le 22 novembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2285</sup> Entretien avec Pierre Debord, professeur émérite de Bordeaux 3, réalisé par Adrien Corre, à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 le jeudi 5 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

vraiment »<sup>2286</sup>. Angel Pérez, enfin, précise : « *ces irrptions en amphi ont duré jusqu'en 1976, époque des dernières grandes manifestations [...] Mais souvent ce qui débordait avec les milieux ultragauchistes de ces étudiants, c'était l'idée de grève générale indéfinie !* »<sup>2287</sup>.

Le procès-verbal du 27 juin du Conseil de l'Université de Bordeaux indique une prise de conscience des bouleversements à venir : « *Une situation nouvelle naîtra de ces évènements tragiques et douloureux. M le Ministre Ortoli<sup>2288</sup> désire recueillir une très simple information et organiser une vaste consultation de la base. Tous les vœux, toutes les motions émises ou délibérés dans les facultés, devront faire l'objet d'un dépouillement au niveau de chaque Rectorat. Il faut resserrer les liens qui unissent les universitaires et renforcer l'amitié réciproque qui les unit de manière à réaliser les réformes nécessaires* »<sup>2289</sup>. Le changement est lié à son successeur Edgar Faure. « *L'élaboration de la loi Faure est un cas d'école exceptionnel* » souligne Antoine Prost. En effet, « *Rarement projet gouvernemental aura été élaboré dans des délais aussi brefs : six semaines, soit quarante-deux jours. Le Ministère de Maurice Couve de Murville avait été formé le 12 juillet 1968. Le 24, dans un discours très remarqué, le nouveau ministre de l'Education nationale, Edgar Faure annonça aux députés une loi et présenta les principes sur lesquels elle reposerait. Un calendrier serré fut défini le 7 août suivant : il prévoyait l'adoption définitive du projet par le conseil des ministres le 18 septembre après consultation des conseils de l'Education nationale et du Conseil d'Etat. Il le fut le 19. A un jour près, le délai avait été respecté* »<sup>2290</sup>.

Si les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux participent aux évènements politiques du second XXe siècle, une partie des étudiants y est de plus en plus impliquée. La Guerre froide, la guerre d'Algérie, les mécontentements liés à une structure vieillissante et obsolète de l'Université sont autant d'éléments propices à des manifestations écrites ou orales dans les bâtiments universitaires comme dans les rues de Bordeaux. Didier Fischer montre que « *pour le monde étudiant plus que tout autre évènement, Mai 68, c'est l'irruption par la grande porte des étudiants dans l'Histoire. Jusque-là embarqués un peu par hasard dans une*

---

<sup>2286</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2287</sup> Entretien avec Angel Perez réalisé par Justine Carrut et Thomas Dandin le 11 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2288</sup> François-Xavier Ortoli, Ministre de l'Education nationale du 30 mai 1968 au 10 juillet 1968.

<sup>2289</sup> AR R 36 séance du 27 juin 1968.

<sup>2290</sup> PROST A., « La loi Faure, de Matignon à l'Elysée », dans POUCKET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 61.

*histoire [...] qui ne les avait pas ménagés depuis 1945, ils ont pour la première fois, en tant qu'étudiants, le sentiment de dominer leur sujet et de pouvoir peser sur les destins politique et social du pays. La mobilisation de la guerre d'Algérie [...] avait montré un chemin. Mai 68, dans l'esprit de biens des militants, devait concrétiser les aspirations révolutionnaires d'une génération née à la politique entre 1961 et 1965. On sait ce qu'il en advient. L'imagination n'a jamais atteint le pouvoir. En revanche, elle infiltre la société et contribue à l'accomplissement d'une mutation culturelle sans précédent »<sup>2291</sup>.*

De la fin du XIXe siècle à 1968, la faculté des lettres de Bordeaux est engagée dans la vie politique nationale. « L'affaire Dreyfus » montre l'implication des institutions dans le mouvement des idées, et les tensions qui peuvent en résulter auprès d'enseignants en pleine émulation intellectuelle au sein d'une faculté des lettres en développement. « L'affaire Ruysen », en 1913, témoigne de l'influence de la parole d'un universitaire sur un sujet national et international, la paix, auprès d'étudiants bordelais dont la conscience politique collective est encore à des balbutiements. Les deux guerres mondiales sont les signes d'un engagement des maîtres et élèves, mais la faculté des lettres de Bordeaux est bien un résumé de l'unité apparente dégagée par la Grande Guerre et des déchirements de la Seconde Guerre mondiale. Le second vingtième siècle voit, enfin, l'émergence dans la société des étudiants dont une partie, certes minoritaire, mais forcément plus visible car les effectifs augmentent, milite.

---

<sup>2291</sup> FISCHER D., *L'histoire des étudiants...*, op. cit., p 417.

## **CHAPITRE 2**

# **Les rapports de la faculté des lettres avec Bordeaux, sa région et le monde**

Même si le recrutement des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux est loin d'être régional, l'étude des enseignements proposés, du parcours des universitaires, de l'édification de bâtiments universitaires a pu montrer un intérêt de la part de la faculté pour son environnement immédiat. L'émergence de liens entre la faculté des lettres et l'Aquitaine est indéniable. La nature des rapports peut être observée, en partie, à travers l'engagement politique et scientifique des acteurs de la faculté.

## **A - L'engagement politique limité des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux**

Si l'engagement dans le mouvement des idées de certains enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux a été observé lors des débats ou événements depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à 1968, l'implication dans la vie politique par la participation à des élections, à des organes comme le conseil municipal ou le parlement est largement limitée. La défense des idées du corps universitaire littéraire bordelais passe très peu souvent par une implication publique dans la vie politique.

### **1. Rares sont les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui ont appartenu au conseil municipal de Bordeaux**

Si les liens avec la municipalité de Bordeaux sont forts pour la construction des bâtiments, la mise en place d'enseignements comme par exemple « l'histoire de Bordeaux et du Sud-

Ouest » ou « langue et littérature du Sud-Ouest », l'organisation d'évènements, la présence de membres de la faculté des lettres de Bordeaux au sein du conseil municipal est beaucoup plus rare pour se tarir à la fin de la période étudiée.

En 1886, lors du discours d'inauguration du « Palais des Facultés », le recteur Henri Ouvré peut dire que « *près du quart du Conseil municipal* »<sup>2292</sup> est issu de l'université de Bordeaux. Il fait référence pour la faculté des lettres à son doyen Henri-Auguste Couat<sup>2293</sup>. Ce dernier, républicain convaincu, est, en effet, conseiller municipal et adjoint du maire de Bordeaux Alfred Daney<sup>2294</sup>. Ces fonctions ont connu un illustre prédécesseur en la personne de Louis Liard qui a été membre du conseil municipal de la ville de Bordeaux et adjoint au maire délégué à l'Instruction publique de 1878 à 1881.

Pour retrouver à un tel poste un professeur de la faculté des lettres de Bordeaux, il faut attendre la « Belle Epoque » et Henri de la Ville de Mirmont adjoint au maire à partir de 1908<sup>2295</sup>. Jérôme Garcin décrit ainsi le père de Jean de la Ville de Mirmont : « [...] *mort [...] à soixante-six ans, dans cette ville qu'il avait en même temps gouvernée et instruite. On me raconta que, pour ses funérailles, les drapeaux avaient été mis en berne et qu'un détachement de fantassins avait rendu les honneurs sur le parvis du temple des Chartrons, où ses élèves se mêlaient à ses administrés sans qu'on sût lequel des deux groupes était le plus reconnaissant. Normalien, ancien professeur de rhétorique aux lycées de Bayonne et de Pau, il avait enseigné la langue et la littérature latines à la faculté de Bordeaux, tout en acceptant la lourde charge d'adjoint au maire. Le fauteuil de Michel de Montaigne était alors occupé par un Belge, Fernand Philippart*<sup>2296</sup>, qui dirigeait la plus grosse huilerie girondine et jugeait sinon précieux, du moins avantageux, d'être assisté, dans la gestion de la ville, par un protestant rigoureux, doublé d'un spécialiste reconnu du droit romain. [...] *Jean était donc le fils d'une autorité, dont l'empire s'étendait de l'université à la mairie, et montait jusqu'à Paris, où l'on éditait ses traductions avec une manière de vénération* »<sup>2297</sup>. Durant l'entre-deux-guerres toujours, Max Bonnafous<sup>2298</sup>, maître de conférences en sciences sociales depuis 1930 siège au conseil municipal de Bordeaux « où il était un des proches du maire d'Adrien

---

<sup>2292</sup> Annexe 1.

<sup>2293</sup> Annexe 57 Henri-Auguste Couat est nommé recteur de l'Académie de Lille en octobre 1887.

<sup>2294</sup> Alfred Daney fut élu maire de Bordeaux de 1884 à 1888, de 1892 à 1896, de 1904 à 1908.

<sup>2295</sup> De 1908 à 1912 Jean Bouche est maire de Bordeaux, de 1912 à 1919 Charles Gruet.

<sup>2296</sup> Maire de Bordeaux de 1919 à 1925.

<sup>2297</sup> GARCIN Jérôme, *op. cit.*, p. 132.

<sup>2298</sup> Annexe 43 Max Bonnafous occupe le poste de secrétaire d'État du 18 avril 1942 au 11 septembre 1942 puis est à l'agriculture et au ravitaillement jusqu'en 1943.

*Marquet*<sup>2299</sup> ». Il le suit en 1933 au Parti socialiste de France et devient son chef de cabinet lorsqu'Adrien Marquet est nommé ministre du travail en 1934.

L'engagement politique auprès des instances locales des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux est peu répandu d'autant plus qu'il implique une charge de travail importante. Il concerne essentiellement des hommes qui construisent l'enseignement supérieur au début de la Troisième République et qui doivent s'appuyer sur les autorités locales pour développer les ambitions républicaines dans le domaine de l'éducation.

## **2. Rares sont les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui furent parlementaires**

De la fin du XIXe siècle à 1968, la faculté des lettres de Bordeaux ne compte que deux enseignants à avoir été députés. Seul, Henri Lorin<sup>2300</sup>, titulaire de la chaire de géographie coloniale de 1899 à 1930, occupe une fonction représentative alors qu'il est rattaché à la faculté des lettres de Bordeaux. Il débute « *une carrière politique après la Première Guerre mondiale durant laquelle il s'est engagé volontairement comme interprète ; il fut secrétaire général du bureau d'études économiques de la Présidence du Conseil et participa à la préparation des traités de paix et aux commissions interalliées pour les questions coloniales dont il était spécialiste* »<sup>2301</sup>. Il devient député de la Gironde lors de deux législatures qui ne se succèdent pas, celle de 1919-1924 puis celle de 1928-1932. En 1919, il fait, en effet, partie de la liste d'Union républicaine « clémenciste »<sup>2302</sup>, de Georges Mandel<sup>2303</sup> dans la première circonscription de Bordeaux. En 1928, il se réclame de l'Alliance démocratique dans la deuxième circonscription de Bordeaux, et mène un combat de longue haleine, puisqu'il s'était déjà présenté sans succès en 1914, et qu'il avait été battu en 1924. Il meurt, soudainement, en 1932 d'une hémorragie cérébrale, entre les deux tours des élections législatives auxquelles il participe une nouvelle fois, et alors qu'il était devancé au premier tour. Lors de ses législatures, sa profession explique sa participation aux « *commissions de l'Algérie, des*

---

<sup>2299</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 121.

<sup>2300</sup> Annexe 43.

<sup>2301</sup> Notice de Christine Bonneau dans GUILLAUME S. et LACHAISE B., *op.cit.*, p. 293.

<sup>2302</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 121.

<sup>2303</sup> Georges Mandel (1885 -1944) a été député de la Gironde pendant 17 ans, conseiller général du canton de Lesparre et maire de Soulac pendant vingt ans. Il a aussi exercé des fonctions ministérielles des années 1930 au 16 juin 1940. Il est assassiné par la milice en 1944.

*colonies et des protectorats* »<sup>2304</sup>. Ses activités politiques expliquent aussi les suppléances fréquentes d'Henri Cavailles au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.

Le cas de Gaston Martin<sup>2305</sup>, historien, diffère un peu. Il arrive, en effet, en 1937 cours Pasteur, après avoir été député du Lot et Garonne de 1932 à 1936 pour la circonscription d'Agen. Il est battu alors qu'il se représentait aux élections législatives de 1936. Malgré cet échec, « *il n'oublie pas la politique et ses regards se tournent vers le Sénat. Cependant au cours de cette même année, il est une nouvelle fois battu à une élection sénatoriale dans le Lot et Garonne. Il appartient au Palais Bourbon au groupe radical-socialiste* »<sup>2306</sup>. Parallèlement à son activité à la faculté des lettres de Bordeaux, il est « *chargé de mission au cabinet du ministre des Travaux Publics* »<sup>2307</sup>. Ses activités au sein de la franc-maçonnerie lui valent d'être exclu par les lois de Vichy de la faculté des lettres de Bordeaux. « *Résistant, [...] arrêté par les autorités de Vichy* »<sup>2308</sup>, il est à nouveau candidat à la députation en novembre 1945 sur « *la liste du parti radical conduite par une figure emblématique de la Résistance, Pierre Chaumié* »<sup>2309</sup>. Réintégré à la Libération, il exerce au sein de la faculté des lettres de Bordeaux jusqu'en 1956.

Durant les années soixante, Maurice Carmona, maître-assistant en histoire à la faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux, est un des dirigeants du PSU créé en 1960. Il est candidat, sans succès, avec Christiane Mora, assistante en histoire aussi, aux élections législatives de 1962 et 1967.

D'autres enseignants ont évolué dans les sphères politiques et gouvernementales. Les philosophes Henri Daudin et Théodore Ruysen sont ainsi actifs. Le premier milite au sein de la SFIO et de la CGTU ce qui lui vaut d'être exclu de la faculté des lettres durant la Seconde Guerre mondiale. Le second occupe des fonctions au sein de la SDN à partir de 1930. René Galland, professeur d'anglais de 1923 à 1938, a accompagné le président du conseil André Tardieu en Amérique. Emile Delage, mais il n'est pas encore nommé à la faculté des lettres, a été détaché en 1920 au ministère des Affaires étrangères. Henri Labroue, qui dispense des cours libres à la faculté des lettres de Bordeaux au début du siècle<sup>2310</sup>, est élu député de la Gironde de 1914 à 1919 et de 1928 à 1932. Sylvie Guillaume indique que, pendant la Seconde

---

<sup>2304</sup> Notice de Christine Bonneau dans GUILLAUME S. et LACHAISE B., op.cit., p. 293.

<sup>2305</sup> Annexe 43.

<sup>2306</sup> *Ibid.* Notice d'Emmanuel Sallée. p. 490.

<sup>2307</sup> *Ibid.*

<sup>2308</sup> *Ibid.*

<sup>2309</sup> *Ibid.*

<sup>2310</sup> Annexe 36.

Guerre mondiale, « *il adhère pleinement à l'idéologie de la Révolution nationale sous Vichy [...] Le 12 novembre 1942, la chaire d'histoire du judaïsme est attribuée à Henri Labroue* »<sup>2311</sup>. Pierre Gourou, géographe, qui n'est présent à la faculté des lettres de Bordeaux que de 1943 à 1946, est actif dans les comités liés à la Libération et à l'épuration. Enfin, François Bourricaud<sup>2312</sup> professeur en sciences sociales, est membre du cabinet d'Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, comme conseiller technique de 1967 à 1968.

Comme pour les instances locales, les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux sont peu impliqués dans la vie politique à travers, par exemple, la volonté de devenir parlementaire. De plus, Bernard Lachaise souligne qu'« *une recherche sur les élites régionales confirme le très faible rôle des lettres : aucun parlementaire d'Aquitaine avant 1968 n'a étudié cours Pasteur. Sous la Troisième République, ce sont les facultés de droit (« la République des avocats ») et de médecine qui ont formé l'essentiel des élus. La « République des professeurs » n'a que peu de représentants dans la région : ceux qui portent le titre sont soit des médecins (Pozzo ou Portmann), soit des littéraires formés à Paris (Dejean ou Delbos)* »<sup>2313</sup>.

Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux ne se distinguent pas de ceux de Lille de la fin du XIXe siècle à 1940. Jean-François Condette explique, en effet, qu'« *un examen attentif des itinéraires personnels des enseignants de la faculté permet sans conteste de conclure à un faible degré d'engagement en politique sous la Troisième République [...] Il ne sont que six à exercer réellement un mandat politique qui, le plus souvent, reste d'ailleurs très local par la participation au conseil municipal de leur commune* »<sup>2314</sup>. Il donne trois raisons à cette faible participation. En premier lieu, « *il est très important, pour le postulant aux carrières parisiennes, de ne pas heurter les sensibilités et de ne pas se faire remarquer par la défense de combats trop partisans* »<sup>2315</sup>, en second lieu « *il semble que le milieu universitaire [...] se soit fortement méfié de l'agitation politique et de ses tentations propagandistes* »<sup>2316</sup>, enfin, « *beaucoup d'universitaires, partageant les grandes idées héritées de la philosophie des Lumières, estiment ne pas s'engager en politique lorsqu'ils*

---

<sup>2311</sup> GUILLAUME S. et LACHAISE B., *op.cit.*, p. 275.

<sup>2312</sup> Annexe 43.

<sup>2313</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 109.

<sup>2314</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p. 113.

<sup>2315</sup> CONDETTE J-F, *Les lettrés de la République...*, *op.cit.*, p. 117.

<sup>2316</sup> *Ibid.* p. 118.

"prêchent" les valeurs universelles de Justice, de Liberté et d'Égalité incarnées par la République »<sup>2317</sup>. La situation est identique à Strasbourg pendant l'entre-deux-guerres, où Françoise Olivier-Utard note que « les universitaires strasbourgeois furent relativement peu impliqués dans la vie politique locale »<sup>2318</sup>. Seul, pour la faculté des lettres de Strasbourg, « Fritz Kiener [...] fut élu conseiller général de Sultz-sous-Forêts »<sup>2319</sup>. Pour Bordeaux, l'implication dans le combat politique ne s'accélère pas après la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1968.

## **B - La place des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux dans la vie intellectuelle de Bordeaux et sa région**

Jean Balde, à travers l'évocation du rôle fondamental tenu dans son éducation par son professeure Mlle Merle à la fin du XIXe siècle, montre non seulement la place importante que les professeurs de la faculté des lettres ont acquis au sein de la communauté bordelaise, mais aussi la portée de leur choix dans le milieu bordelais : « Telle était la réputation de son cours que les plus brillants professeurs de notre faculté des lettres, M Camille Jullian, M Fortunat Strowski, M Laumonier - le scrupuleux biographe de Ronsard -, M Paul Courteault, érudit passionnément dévoué à nos vieilles pierres bordelaises et à l'histoire de la Guyenne, lui avait confié leurs filles. Et aussi des maîtres de la faculté de médecine ! [...] Rue Guynemer, dans le salon de Mme Jullian, où la fleur des Girondins de Paris se réunissait chaque mercredi, son nom était prononcé avec affection et admiration »<sup>2320</sup>. La description de la construction des bâtiments universitaires, de la mise en place des enseignements, de l'existence de cours publics et des publications des enseignants ont permis d'observer les liens de l'université de Bordeaux avec la municipalité, mais aussi plus globalement avec une partie de la population bordelaise. Quelle est la place de la faculté des lettres de Bordeaux et de ses représentants dans la capitale girondine et en Aquitaine ? Pour répondre à cette question, deux perspectives ont été choisies celle de l'autorité scientifique que peuvent

---

<sup>2317</sup> *Ibid.*

<sup>2318</sup> OLIVIER-UTARD F., *op.cit.*, p. 112.

<sup>2319</sup> *Ibid.* p. 113

<sup>2320</sup> BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve...*, *op.cit.* p. 46.

incarner les enseignants et celle de la contribution de la faculté des lettres de Bordeaux dans l'écriture de l'histoire de la cité.

## 1. L'autorité scientifique des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux

Si la place de la faculté des lettres de Bordeaux dans la capitale girondine et sa région est difficilement quantifiable, elle est indéniable de la fin du XIXe siècle aux années 1960. L'étude est loin d'être exhaustive, mais quelques exemples permettent de comprendre que les enseignants de la faculté des lettres représentent une autorité scientifique au sein de la ville. Ils sont écoutés, sollicités, parfois critiqués, et initient des actions qui suscitent un regard curieux d'une partie de la communauté.

Le contact de certains enseignants avec le monde bordelais, et le plus souvent ses élites, est fonction de la volonté de l'institution universitaire, mais aussi de la personnalité de chacun. Alfred Espinas<sup>2321</sup>, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres de Bordeaux de 1887 à 1890, est, comme le souligne Jean-Paul Callède, « *très impliqué dans la vie de la cité bordelaise. Il est l'un des membres fondateurs de la Ligue girondine de l'Education physique et préside le 2<sup>e</sup> Congrès national de l'Education physique qui se tient à Bordeaux au mois d'octobre 1893. [...] Lorsqu'il est fait chevalier de la légion d'honneur le 30 décembre 1892, la presse locale s'en fait largement l'écho et rappelle que l'éminent universitaire a donné un certain nombre d'articles particulièrement appréciés dans la Gironde littéraire et scientifique »<sup>2322</sup>. Louis Maurin décrit aussi la place acquise par Camille Jullian à Bordeaux à la fin du XIXe siècle : « *Pour approcher le patrimoine épigraphique bordelais et, plus généralement connaître intimement la ville, il est nécessaire de fréquenter les hommes qui, à des titres divers, s'y intéressaient. Avec le même élan, la même minutie et un naturel sans calcul, Jullian fit la conquête du milieu local ; elle était facilitée par son amabilité, sa courtoisie, une certaine faconde, le sens du ton juste, son activité débordante. A l'université d'abord, où ses liens sont multiples avec ses collègues et sa maîtrise reconnue. Dans la ville, parmi les connaisseurs ou les amateurs d'Antiquités ; viennent ici au premier rang les membres de la jeune Société archéologique de Bordeaux et parmi eux, Camille de Mensignac,**

---

<sup>2321</sup> Annexes 43 et 57.

<sup>2322</sup> CALLEDE Jean-Paul, *op. cit.*, p. 296.

responsable du *Dépôt d'Antiques* »<sup>2323</sup>. A Lille, Jean-François Condette souligne que « la plupart des universitaires de la faculté deviennent des membres très actifs des multiples sociétés savantes lilloises. La Société de Géographie de Lille est l'un des plus puissantes »<sup>2324</sup>. Dans les années 1930, l'écrivaine Jean Balde montre la place et le rôle de Fortunat Strowski dans le milieu de la culture bordelaise au début du XXe siècle : « Quelques temps après - c'était en 1909 - il annonçait à ses confrères qu'il donnerait bientôt une conférence sur deux poètes bordelais ! "Ausone sans doute" affirmaient les doctes universitaires. Mais quel était l'autre ? Et Fortunat Strowski de rire dans sa barbe blonde, en feuilletant deux minces recueils signés de noms inconnus. Un répétiteur au lycée de Bordeaux et une jeune fille non moins obscure, tels étaient les poètes qu'il avait élus. Ce n'était certes pas hiérarchique et beaucoup devaient le blâmer. Il ne s'en inquiétait pas. « Ah ! Mes enfants, comme vous avez bien fait de réussir ! » avouait-il pourtant, quelques années plus tard, en se remémorant des rumeurs hostiles. Mais dans la presse bordelaise, son initiative ne trouvait que des sympathies. Avec Paul Berthelot<sup>2325</sup>, le puissant appui de *La Petite Gironde* était assuré aux néophytes. La conférence eut lieu à l'Athénée. Fortunat Strowski l'avait intitulée : "Les Etoiles qui se lèvent". Une fille récita plusieurs extraits des *Poèmes provinciaux d'André Lafon et de mes Ames d'artistes*. Il pleuvait beaucoup. Retenu au lycée jusqu'à neuf heures, André Lafon n'avait pas dîné. Je revois sa figure pâle émergeant de l'ombre »<sup>2326</sup>. Les conférences, les cours publics sont autant de liens avec le monde bordelais. Cette place ou autorité « scientifique » perdue durant l'entre-deux-guerres, elle peut, par exemple, être observée à l'occasion du 47<sup>e</sup> congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se tient à Bordeaux en 1923. Pour l'occasion, un fascicule est publié *Bordeaux, métropole du sud-ouest*. Cinquante personnes sont sollicitées pour y dresser par leur contribution un portrait économique, scientifique, intellectuel de la capitale girondine au début de l'entre-deux-guerres. Parmi les collaborateurs se trouvent 21 professeurs de l'université dont cinq de la faculté des lettres. Paul Courteault rédige la préface avec Jean-Alban Bergonié de la faculté de médecine, et un article consacré à la « formation topographique de Bordeaux ». Pierre Camena d'Almeida décrit « *Bordeaux et sa région* », Jean-Auguste Brutails les « *sites pittoresques et monuments de Bordeaux* », Edouard Bourcier

---

<sup>2323</sup> MAURIN Louis, « Camille Jullian et les *Inscriptions romaines de Bordeaux* », *La revue historique...*, op. cit., p. 44.

<sup>2324</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, op. cit., p. 185.

<sup>2325</sup> Paul Berthelot (1863-1932), journaliste, librettiste et auteur dramatique, secrétaire général de rédaction de *La Petite Gironde*.

<sup>2326</sup> *La Maison au bord du fleuve, souvenirs bordelais* est édité une première fois en 1937. BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve, Souvenirs bordelais*, Le festin, Bordeaux, 2014, p. 187-188.

« *l'idiome gascon à Bordeaux* » et Pierre Paris « *l'École des Hautes Etudes Hispaniques* »<sup>2327</sup>. Les représentants de l'université bordelaise sont donc conviés et considérés comme de interlocuteurs indispensables au même titre que le maire de Bordeaux Fernand Philippart, le président de l'office départemental agricole de la Gironde James E.P. Maxwell, le vice-président de l'Union syndicale des négociants en vin de Bordeaux, membre de la Chambre de commerce pour n'en citer que quelques-uns... Au début des années vingt, en effet, s'observe une volonté de collaboration entre les facultés et les représentants des différents secteurs d'activité comme le montre Paul Courteault dans son rapport : « *Au début de l'année 1926, dans les salons de la chambre de commerce, au cours d'une séance où se pressaient nombreux les représentants du haut commerce et de la grande industrie de notre ville, ainsi que les professeurs des quatre facultés et que présidaient, dans une union symbolique, le président de la Chambre de commerce et le Recteur [...], étaient jetées les bases d'une association destinée à unir dans la poursuite d'un but commun hommes d'affaires et universitaires [...] L'université peut faire confiance aux hommes d'action et de dévouement qui se sont groupés pour l'aider à vivre une vie plus large et lui fournir les moyens de mieux remplir le rôle régional ce pourquoi elle a été créée* »<sup>2328</sup>. Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux peuvent être conviés aussi à réaliser des exposés dans la région. Ainsi, René Galland et Paul Courteault sont invités par la société des amis de Libourne en 1927. En 1930, Albert Dufourcq se rend à Bayonne, René Galland à Biarritz... A la fin des années soixante, enfin, un autre exemple peut être choisi pour montrer la place des enseignants de la faculté des lettres à Bordeaux dans le monde bordelais avec le travail de Charles Higounet souligné par Jean-Pierre Poussou : « *L'œuvre de Charles Higounet médiéviste a été considérable et innovante, [...] mais, pour l'ensemble des historiens comme du plus large public, pour les bordelais plus encore, son œuvre capitale est bien cette remarquable Histoire de Bordeaux en huit volumes, parue de novembre 1962 à mars 1974, dont il a eu l'idée, qu'il a mise sur pied, dirigée et publiée avec une étonnante réussite. Pendant quelques années, Bordeaux a été la seule grande ville française à bénéficier d'une telle œuvre monumentale et même si, par la suite, avec 17 volumes publiés de 1970 à 2003, la Nouvelle Histoire de Paris a doté notre capitale d'un ensemble encore plus considérable, Bordeaux reste la seule grande ville provinciale non seulement française mais encore européenne à pouvoir montrer un tel*

<sup>2327</sup> *Bordeaux, métropole du Sud-Ouest.*, Bordeaux, imprimerie Gounouilh, 1923 ; p. 367-369.

<sup>2328</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Paul Courteault, 1925-1926, p. 34.

monument »<sup>2329</sup>. Qu'ils initient ou qu'ils soient sollicités, les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux constituent des références intellectuelles dans le monde bordelais.

Louis Maurin poursuit la description du rôle exercé par Camille Jullian à Bordeaux : « *La part que Jullian prend aux travaux et à la vie de la Société [archéologique de Bordeaux], jointe à sa notoriété scientifique, lui a assuré l'accès le plus complet aux collections archéologiques de la ville. Le succès qu'il connut fut couronné en 1888 par son accession, à moins de trente ans, à l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux. Il est vrai que les Bordelais lui étaient reconnaissant non seulement de la qualité de l'ouvrage, mais aussi de la sensibilité qu'il fit grandir dans son auditoire universitaire comme dans la société cultivée pour ces monuments de l'histoire ancienne de la ville en révélant très souvent leur intérêt, mais aussi en contribuant à leur sauvegarde* »<sup>2330</sup>. La réception à l'Académie Nationale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux, créée en 1712 et reconnue d'utilité publique en 1894, est, en effet, un des signes de la vitalité intellectuelle des facultés. Bernard Lachaise souligne, en effet, que « *la présence d'un nombre croissant d'universitaires dans les académies bordelaises témoigne également de la place occupée par la faculté des lettres dans les activités intellectuelles de la ville* »<sup>2331</sup>. La liste des professeurs d'histoire membres de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux est importante. Séverine Pacteau de Luze, secrétaire perpétuel, la dresse à propos d'André-Jean Tudesq reçu comme membre résidant en 1994 : « *L'élection d'André-Jean Tudesq à l'Académie, grâce aux efforts de son collègue et ami le professeur Robert Etienne, est en soi un évènement, car elle marque l'entrée dans la vénérable institution d'un type d'historien qui jusque-là n'y avait pas trouvé sa place. André-Jean Tudesq est, en effet, le premier contemporain élu à l'Académie qui, jusque-là, réservait ses fauteuils aux antiquisants (Camille Jullian, Robert Etienne), aux médiévistes (Yves Renouard, Charles Higounet et Arlette Higounet-Nadal), aux modernistes (Marcel Marion ou Paul Courteault) ou aux historiens de l'art tels François-Georges Pariset ou Paul Roudié* »<sup>2332</sup>. Les géographes Pierre Camena d'Almeida et Louis Papy, le littéraire Pierre Barrière, l'angliciste Jean Loiseau ont aussi fait partie de l'Académie<sup>2333</sup>. Camille Jullian, Paul Courteault, Robert Etienne, Yves Renouard, Charles Higounet s'illustrent, en

---

<sup>2329</sup> POUSSOU J-P. « Charles Higounet, fondateur et directeur de l'Histoire de Bordeaux », *La revue historique...op.cit.*, p. 14.

<sup>2330</sup> MAURIN Louis, « Camille Jullian et les *Inscriptions romaines de Bordeaux* », *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>2331</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 115.

<sup>2332</sup> LENOBLE-BART A., CHEVAL J-J (dir.), *op. cit.*, p. 66.

<sup>2333</sup> Annexe 63.

autres, par l'écriture de l'histoire de Bordeaux autre témoignage du rôle des universitaires dans la vie intellectuelle de Bordeaux et de sa région.

## 2. Ecrire l'histoire de Bordeaux

Pour la période étudiée, de la fin du XIXe siècle aux années 1960, les enseignants d'histoire de la faculté des lettres de Bordeaux se sont attachés à écrire l'histoire de Bordeaux soit dans sa totalité soit sur certaines périodes. Le numéro spécial 21 de la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde* publié en 2015 est, en grande partie, consacré aux « histoires et historiens de Bordeaux ». La réalisation d'un tel recueil montre - tout en s'interrogeant sur l'écriture de l'histoire - , s'il en est, la place des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux dans la vie intellectuelle de Bordeaux. Camille Jullian, Paul Courteault, Robert Etienne, Charles Higounet, se sont illustrés dans leur écriture de l'histoire de la ville de Bordeaux. Les publications de Camille Jullian et Charles Higounet embrassent l'histoire de la ville depuis ses origines. Le premier, qui répond à une demande de la municipalité, ne cesse pas de proclamer son indépendance intellectuelle comme le montre Bernard Lachaise : « *Il en développe les raisons dans la lettre "A Monsieur Alfred Daney, Maire de Bordeaux" publiée en préface : "Enfin, je tiens à vous rappeler qu'en écrivant ce livre, j'ai désiré par-dessus tout : que nul parti, politique ou religieux, ne vint dicter mes jugements [...] Un historien [...] n'appartient à aucun parti et il n'est d'aucune époque". Par cette formulation, C. Jullian affirme l'indépendance de l'historien face aux autorités municipales, qui, à la veille des élections de 1896, auraient peut-être souhaité un texte plus engagé au service de l'idéologie de la majorité républicaine* »<sup>2334</sup>. L'ouvrage de Camille Jullian n'a cessé d'être réédité et s'arrache à prix d'or aujourd'hui chez les bouquinistes pour les versions originales. L'œuvre lancée par Charles Higounet, unique en son genre, témoigne aussi de tous les acteurs qui font partie intégrante de l'aventure. Jean-Pierre Poussou montre que « *celui-ci avait en effet besoin du soutien financier de la mairie de Bordeaux, de celui du Conseil général et donc à cette époque de la préfecture de la Gironde, et à un degré moindre des autorités universitaires. Il fallait en outre persuader les libraires qu'il y avait là des ouvrages pouvant se vendre. Il était donc indispensable que la nouvelle Histoire de Bordeaux, malgré ses huit volumes, soit à la fois inspirée par les approches et méthodes les plus récentes, bien écrite et convenablement illustrée, susceptible enfin de permettre de comprendre l'histoire de Bordeaux considérée sous tous ses aspects, des traces et des réalités*

---

<sup>2334</sup> LACHAISE B., « Ecrire l'histoire de Bordeaux au XXe siècle », *La revue historique... op. cit.*, p. 162.

de l'Antiquité jusqu'à la métropole provinciale contemporaine. Sa force de persuasion, celle également de Robert Etienne, l'aide extrêmement précieuse par leurs rôles et fonctions de Louis Desgraves, directeur de la bibliothèque municipale ; et celle de Joseph Lajugie qui avait été adjoint au maire et qui avait fondé l'Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest, celle qui fut peut-être la plus décisive, de Jean Deymes, adjoint chargé de l'Instruction publique, aidèrent à faire accepter le projet que Charles Higounet vint présenter à Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux le 25 juin 1960. Comme c'était souvent le cas avec le maire lorsqu'il était déjà bien renseigné, l'audience fut courte, ne durant que "sept minutes". Mais elle fut totalement positive puisque Jacques Chaban-Delmas, qui avait été très bien informé par son adjoint, accorda le "patronage de la Ville de Bordeaux", lequel comportait "les subventions nécessaires à la municipalité" »<sup>2335</sup>. Cette entreprise, inédite en France et en Europe, qui se poursuit après la fin de la période étudiée, montre le rôle moteur des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux dans la cité et la connaissance de son passé. Jean-Pierre Poussou cite Charles Higounet qui écrit dans « L'histoire d'un livre : l'Histoire de Bordeaux » que s'était « formée à l'occasion et autour de notre histoire, une véritable « Ecole » historique de Bordeaux »<sup>2336</sup>.

De plus, si le travail de Robert Etienne, qui participe à la nouvelle *Histoire de Bordeaux*, étudie de nombreux sujets et territoires, Jean-Michel Roddaz souligne que « lorsque l'on fait le bilan, on s'aperçoit que c'est en définitive à Bordeaux et à l'Aquitaine plus généralement, que durant les quarante années de sa carrière, il a donné le meilleur de lui-même, soucieux, notamment, d'apparaître comme le digne successeur de Camille Jullian et d'assurer la continuité dans la tradition des études des antiquités bordelaises »<sup>2337</sup>. Il poursuit : « En ce qui concerne Bordeaux et l'Aquitaine, il fut, à la cité et à la province, un peu à l'image de celui qui fut sans doute sinon un modèle, du moins une référence, Ausone, constamment fidèle »<sup>2338</sup>. Mais, comme l'indique Bernard Lachaise, la contribution à l'histoire de Bordeaux ne fut pas seulement le fait d'historiens de la faculté des lettres de Bordeaux : « De nombreux géographes - en plus de Philippe Roudié -, comme Jean Dumas, Serge Lerat, Pierre Barrère, Jean-Pierre Augustin, ont participé à l'écriture de Bordeaux au XXe siècle dans leur domaine respectif de spécialité »<sup>2339</sup>. L'écriture de l'histoire de Bordeaux constitue, donc, un autre

---

<sup>2335</sup> POUSSOU J-P. « Charles Higounet, fondateur et directeur de l'Histoire de Bordeaux », *La revue historique...op.cit.*, p. 17.

<sup>2336</sup> *Ibid.* p. 13.

<sup>2337</sup> RODDAZ Jean-Michel, « Robert Etienne (1921-2009) », *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 61-62.

<sup>2338</sup> *Ibid.* p. 67.

<sup>2339</sup> LACHAISE B., « Ecrire l'histoire de Bordeaux au XXe siècle », *La revue historique...*, *op. cit.*, p. 162.

exemple de l'influence de la faculté des lettres de Bordeaux sur la vie intellectuelle et culturelle de l'Aquitaine.

L'étude du rapport de la faculté des lettres de Bordeaux avec son environnement passe aussi par celle de la place des enseignants dans la ville et sa région. On a pu constater qu'elle est indéniablement importante de la mise en place d'un nouvel enseignement supérieur aux années 1960, qu'elle s'exprime par des conférences, des publications. A travers celles-ci, la recherche, une des missions, n'est jamais loin et participe aussi au rôle de la faculté littéraire à Bordeaux et dans sa région.

## **C - Le rôle des enseignants pour que la faculté des lettres de Bordeaux devienne un pôle dans la recherche à l'échelle régionale**

Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux sont prolifiques, que ce soit au tournant du XXe siècle ou après la Seconde Guerre mondiale, dans la création de revues, bulletins ou regroupements qui favorisent la recherche et particulièrement à l'échelle régionale.

### **1. La création de revues et de bulletins par les enseignants de la faculté de Bordeaux**

La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle sont propices à la création par la faculté des lettres de Bordeaux de nombreuses revues symbole à la fois de la volonté de recherche et d'inscription dans l'environnement immédiat ou plus lointain. Une nouvelle fois, le dynamisme de la faculté des lettres de Bordeaux peut s'observer durant cette période. Des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* à la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde* en passant par le *Bulletin hispanique*, le *Bulletin italien*, la *Revue des études anciennes*, la faculté des lettres de Bordeaux est l'initiative de nombreuses publications, mais toutes n'ont pas le même destin. Bien que le *Bulletin hispanique* et le

*Bulletin italien* ne concernent pas l'insertion de la faculté des lettres de Bordeaux dans son environnement immédiat, ils sont évoqués, car indissociables de la création des autres revues.

Au sein de la faculté des lettres de Bordeaux, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe professorale dynamique et pétrie des ambitions républicaines, constituée d'Henri-Auguste Couat, titulaire de la chaire de langue et littérature grecques de 1876 à 1887 puis recteur de l'Académie de Bordeaux de 1890 à 1898, de Louis Liard, titulaire de la chaire de philosophie de 1874 à 1880, puis directeur de l'enseignement supérieur, d'Achille Luchaire, titulaire de la chaire de géographie de 1879 à 1890 et de Maxime Collignon, titulaire de la chaire d'antiquités grecques et latines de 1876 à 1892, naissent, en 1879, les *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. L'objectif est triple : « rendre manifeste l'activité des professeurs en publiant les résultats de leurs recherches, établir des liens plus intimes entre le corps enseignant et le milieu bordelais, en réservant une partie du recueil aux communications des érudits locaux ; affirmer la solidarité intellectuelle qui doit unir les divers foyers de la science en accueillant les mémoires venus du reste de la province, de Paris et de l'étranger »<sup>2340</sup>. Progressivement, la participation des professeurs de Toulouse et de Montpellier étant de plus en plus active à tous les niveaux, et les fondateurs « bordelais » étant appelés à d'autres fonctions, les *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* se transforment en 1885 en *Revue des Universités du midi*. Bernard Lachaise souligne que « ce changement ne constitue pas un signe de vitalité pour Bordeaux »<sup>2341</sup>. Pourtant, par la suite, le premier titre ne s'efface pas, par tradition, mais aussi par nécessité, du côté bordelais, de rappeler le rôle fondateur de la faculté des lettres. Ainsi, un recueil, intitulé Tables des années I à XX (1878-1898) des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* et *Revue des Universités du midi*, publié en 1900 présente un « tableau de concordance » ainsi ordonné :

I - *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. Tome 1. 1879 ...

VI - *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. Tome 1. 1884 NOUVELLE SERIE ...

XVII - *Revue des universités du midi* - 3<sup>ème</sup> série des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. Tome 1. 1895 ...

XX - *Revue des universités du midi* - 3<sup>ème</sup> série des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. 1898

---

<sup>2340</sup> DESGRAVES Louis, DUPEUX Georges. (dir.), *Bordeaux au XIXe siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1969, Livre IV – Chapitre 1<sup>er</sup> : le mouvement intellectuel et musical Bordeaux 1969.

<sup>2341</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 112.

Dans le fascicule *L'Université en 1900*, on peut encore lire : « *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux et des universités du midi* »<sup>2342</sup>. Enfin, en 1934-1935, dans son rapport le doyen de la faculté des lettres, Georges Cirot, évoque la situation des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*. En 1898, « conformément au principe de la spécialisation »<sup>2343</sup> et au désir d'ouverture, sont créées deux sections des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* : la *Revue des études anciennes* et le *Bulletin hispanique*<sup>2344</sup>. L'apparition de ces deux publications suit la création d'une chaire d'histoire ancienne à Bordeaux en 1895, occupée par Georges Radet, et coïncide avec la fondation d'une maîtrise de conférences d'études hispaniques, confiée à Georges Cirot. Ces deux hommes sont désormais les grands animateurs de ces revues, le premier étant président des *Annales*, le second secrétaire du *Bulletin hispanique*. Une troisième section est créée en 1900. Il s'agit du *Bulletin italien*. Là encore, en 1899, avait été ouvert un cours complémentaire de langue et littérature italiennes dont Eugène Bouvy était chargé. Ce dernier devient secrétaire-rédacteur du *Bulletin italien*. En 1901-1902, l'*Annuaire de l'université de Bordeaux* résume ainsi les missions assignées à ces publications. La *Revue des études anciennes* doit « montrer l'étroite solidarité qui unit tous les pays et toutes les périodes du monde ancien [...] et pousser à l'étude de nos Antiquités nationales »; le *Bulletin hispanique* doit « répandre dans le monde espagnol résultat des recherches effectuées en France à son sujet [...] et faire connaître en France l'activité scientifique des pays de langue castillane, catalane ou portugaise »<sup>2345</sup>, le *Bulletin italien* est défini par les mêmes directives. Pourtant, la Première Guerre mondiale - et les difficultés financières et matérielles qu'elle crée - sont fatales au *Bulletin italien*. Georges Radet indique, en effet, que « le papier atteint des majorations fantastiques. Nous avons beau diminuer l'étendue de nos fascicules, il est des restrictions au-dessous desquelles on ne peut pas descendre. Mieux vaut, par l'amputation d'un membre, sauver un corps en souffrance que de le laisser végéter à l'état de squelette. Telle est la raison qui nous accule à un difficile sacrifice : celui de la suppression du bulletin italien »<sup>2346</sup>. Cependant, l'esprit ne disparaît pas puisque le *Bulletin italien* quitte, certes, Bordeaux, mais renaît à Paris sous le titre d'*Etudes italiennes*. Hormis les questions financières et matérielles, le fait que Eugène Bouvy, « l'âme » du *Bulletin italien*, soit nommé bibliothécaire en chef à Paris en 1918 a certainement dû accélérer le mouvement.

<sup>2342</sup> L'Université de Bordeaux en 1900 / Fascicule rattaché à l'annuaire de l'Université de Bordeaux p. 81.

<sup>2343</sup> Histoire de Bordeaux au 19<sup>ème</sup> siècle – déjà citée – Livre IV. Chapitre I.

<sup>2344</sup> Dans le livret de l'étudiant de 1967-1968, c'est la présentation de Georges Cirot qui domine encore. Le titre *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* est inscrit, et sont indiquées les deux sections *Revue des Etudes anciennes* et *Bulletin hispanique*. (op.cit. p. 31-32).

<sup>2345</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., op.cit., Georges Radet, 1917-1918.

<sup>2346</sup> Ibid.

En 1908, Paul Courteault et Jean-Auguste Brutails participent à la création de la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*.

La faculté des lettres de Bordeaux est le centre de décision et de gestion des différents bulletins, pouvoir qu'elle revendique d'une manière continue. Ces diverses publications vivent des abonnements, mais aussi des subventions qui leur sont adressées. Ainsi l'Etat, les conseils des universités de Bordeaux, Montpellier et Toulouse, la municipalité de Bordeaux leur attribuent tous les ans, chacun, une indemnité. Cependant, il n'y a pas de certitude sur la pérennité de ces versements. Pour ce qui concerne l'Etat, les universités de Bordeaux, Montpellier et Toulouse, des indications sont fournies dans les rapports des doyens de 1913-1914 et 1922-1923, les subventions étant alors présentées comme habituelles. La participation du conseil des universités de Montpellier et Toulouse est souvent sous tendue par une amitié ou un lien avec la faculté des lettres de Bordeaux. Ainsi en 1915-1916, le doyen Georges Radet rappelle que le recteur de Montpellier, Antoine Benoist<sup>2347</sup>, fut un des parrains des *Annales*. De plus, en 1911, l'ancien professeur d'histoire de la philosophie de Bordeaux, Paul Lapie<sup>2348</sup>, est nommé recteur de l'académie de Toulouse. Le financement dû au conseil municipal de la ville de Bordeaux est continu de 1896 et 1940. La subvention s'élève à 500 francs de 1896 à 1928 et de 1 000 francs de 1928 à 1940. Mais, dès le départ, la ville de Bordeaux a soutenu les *Annales*. Il y eut une courte interruption qui sert rétrospectivement à mieux démontrer la volonté de reconnaissance de la faculté des lettres de Bordeaux : « *Les Annales de la faculté des lettres de Bordeaux [...] ont obtenu dès l'origine le bienveillant appui de la municipalité bordelaise. Tant que le recueil fut imprimé et édité à Bordeaux - c'est-à-dire pendant cinq ans (1879-1883) - un crédit lui fut alloué par le conseil municipal [...] De 1884 à 1894, l'éditeur parisien Leroux ayant pris le périodique à son compte, toute allocation cessa d'être demandée au conseil. A l'expiration du traité Leroux, il nous sembla que pour la cause de l'université bordelaise, comme pour celle de la décentralisation provinciale, il y ait un intérêt de premier ordre à faire de Bordeaux le siège exclusif de la publication [...] La nouvelle série fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1895, elle a publié ses quatre fascicules annuels [...] Nous espérons que le conseil municipal de Bordeaux, si soucieux de ce qui touche au rayonnement intellectuel de notre ville voudra nous allouer un crédit* »<sup>2349</sup>. La Société des amis de l'université de Bordeaux subventionne aussi les *Annales*. Il semble que ce versement soit à peu près continu de 1890 à la Première Guerre mondiale,

---

<sup>2347</sup> Antoine Benoist (1846-1922), maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux en 1878, recteur de l'Académie de Montpellier de 1898 à 1919.

<sup>2348</sup> Annexe 43.

<sup>2349</sup> AMB – 1054 R4 – Lettre du doyen P. Stapfer au maire de Bordeaux A. Daney – 24 décembre 1895.

mais la somme passe de 200 francs à 100 francs en 1902<sup>2350</sup>. En 1922-1923, Georges Cirot se plaint du peu d'activités de la société comparée à celle de Montpellier qui, pour sa part, a donné une subvention. Enfin les différentes publications reçoivent des indemnités exceptionnelles. Par exemple, 3 000 francs du comité de rapprochement franco-espagnol en 1922 sont attribués au *Bulletin hispanique* grâce à la pression de Pierre Imbart de la Tour. Ainsi, Camille Jullian, pour la *Revue des études anciennes*, et Arthur Engel pour le *Bulletin hispanique* versent au moins, de 1907 à 1914, une allocation annuelle. Ce type de subvention est nécessaire. Ainsi, en 1906-1907, Arthur Marandout, professeur de droit, explique que l'équilibre budgétaire peut être maintenu grâce à la libéralité d'Arthur Engel. Pareilles difficultés se rencontrent après la Première Guerre mondiale et entravent - aux dires des doyens - un développement plein d'avenir. Cependant, la diversité des sources de financement montre que, non seulement la faculté des lettres a tenté et réussi à élargir le mouvement de recherche qu'elle désire exprimer, mais aussi que les *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* n'étaient pas confinées à un rayonnement confidentiel, à l'image du comportement de Camille Jullian qui, bien que nommé à la Sorbonne, continue à soutenir la *Revue des études anciennes*. D'ailleurs, Georges Radet n'écrit-il pas dans son rapport de 1911-1912 : « *Nous disposions aussi de Camille Jullian, toujours fidèle à sa faculté d'origine, toujours soucieux du bon renom intellectuel de l'université de Bordeaux, toujours prompt à faire concourir les forces les plus diverses au rayonnement de la vie provinciale* »<sup>2351</sup>.

Quel est le succès de ces revues ? Le lectorat se développe-t-il ? Il est difficile de le mesurer véritablement puisque les observations proviennent des animateurs de la publication : « *La Revue des études anciennes soutient victorieusement la comparaison avec les plus célèbres des revues similaires et les meilleurs juges se plaisent à louer le vivant esprit de recherche qui l'anime. Le Bulletin italien reste le seul périodique de ce genre existant en France [...] Le Bulletin hispanique, depuis qu'il est l'organe attitré de l'Institut français d'Espagne a étendu son champ d'action* »<sup>2352</sup>. Les échanges sont nombreux d'après le professeur de droit Arthur Marandout : « *Je crois, cependant, devoir consacrer une mention spéciale aux Annales de la faculté des lettres. Ce recueil, qui comprend trois parties : la Revue des études anciennes, le Bulletin hispanique, le Bulletin italien, occupe une place de plus en plus importante dans la littérature scientifique de notre pays. Il est particulièrement apprécié à l'étranger où son succès va toujours croissant, on en trouve la preuve, ainsi que le constate le doyen Radet,*

<sup>2350</sup> ADG – Série T – Liasse n° 3 : inventaire des archives des facultés des sciences et des lettres de Bordeaux par J. CLEMENS et B. THOMAS – 1978.

<sup>2351</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université..., *op.cit.*, Georges Radet, 1911-1912.

<sup>2352</sup> *Ibid.*

dans les demandes d'échanges de plus en plus nombreuses »<sup>2353</sup>. Vingt-neuf ans plus tard, le doyen Georges Cirot reprend la même idée avec cette fois-ci des données chiffrées : « *Les échanges avec les publications similaires s'élèvent à un chiffre de 88 périodiques pour la revue des études anciennes, et 93 pour le bulletin hispanique. Grâce aux versements qui lui sont faits, notre bibliothèque universitaire s'enrichit d'instruments de travail d'une haute valeur scientifique en même temps qu'elle réalise une économie considérable. Si elle devait se les procurer à prix d'argent, la dépense serait de plusieurs milliers de francs* »<sup>2354</sup>. Un autre indice peut être constitué par le nombre d'abonnements souscrits, mais nous ne possédons cette information que pour l'année 1935-1936 où ils s'élevaient à 158 pour la *Revue des études anciennes*, et à 148 pour le *Bulletin hispanique*. Enfin, les quatre fascicules qui constituent le Tome VI en 1889 contiennent, au total, 636 pages. Le rapport du doyen Georges Cirot indique qu'en 1936, il est vrai trente-huit ans plus tard, la *Revue des études anciennes* compte 504 pages, le *Bulletin hispanique*, 560. Le progrès est donc considérable. 152 auteurs collaborent au moins une fois aux *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* et *Revue des universités du midi*<sup>2355</sup>. Les plus féconds en articles sont les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux. Mais, déjà, de futurs professeurs de Bordeaux y écrivent comme Paul Courteault en 1898. Les professeurs d'autres facultés de Bordeaux y sont représentés comme Henri Barckhausen, professeur de droit. Mais des personnes extérieures à Bordeaux y participent, à l'image de Michel Bréal, célèbre linguiste du Collège de France. Les étrangers, plus rares, ne sont pas cependant totalement absents. De plus, les membres de l'école des hautes études hispaniques, créée en 1909, peuvent s'exprimer au travers du *Bulletin hispanique*, à l'image de Gabriel Leroux, futur professeur de la faculté des lettres mort à la guerre.

La faculté des lettres a donc réussi à construire de manière pérenne plusieurs revues témoignant des différentes pensées et différents travaux des hommes de recherche. La spécialisation décidée en 1898 et 1908 montre à la fois la volonté d'un ancrage régional avec par exemple la *Revue des études anciennes* et la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, mais aussi le souci d'ouverture de la faculté vers des thèmes consacrés à l'étranger avec le *Bulletin hispanique* et le *Bulletin italien*. L'après Seconde Guerre mondiale ne voit pas disparaître ces publications. Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux participent aussi aux *Annales du midi* créées à Toulouse en 1889 par Antoine Thomas. Bernard Lachaise explique que ce n'est « *qu'à partir de 1948 que la*

<sup>2353</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Arthur Marandout, 1906-1907.

<sup>2354</sup> Compte-rendu des travaux ... Faculté des lettres – Rapport G. CIROT – 1935-1936.

<sup>2355</sup> Tables des années 1879 à 1898 dressées par E. BOUVY, chargé de cours à la faculté des lettres et bibliothécaire de l'université de Bordeaux (Felret 1900).

direction de la revue devient bicéphale, Bordeaux étant désormais associé sur un pied d'égalité à Toulouse. L'animation de la revue est placée sous la tutelle des universitaires : les professeurs Yves Renouard (de 1948 à 1957) et Charles Higounet (à partir de 1958) assument la co-direction du côté bordelais. Si elle limite son regard aux recherches historiques concernant le grand "sud-ouest", la revue les Annales du Midi a acquis au fil des ans une réputation nationale et internationale assez exceptionnelle »<sup>2356</sup>. L'expression de la recherche par la création ou la participation à des revues et bulletins n'est pas la seule choisie par la faculté des lettres de Bordeaux pour être un pôle de recherche à l'échelle régionale.

## **2. La création de la fédération historique du Sud-Ouest et d'établissements d'étude et de recherche.**

« Une attention particulière doit être accordée à la Fédération historique du Sud-Ouest pour le rôle considérable qu'elle a rempli dans la vie culturelle régionale »<sup>2357</sup>. La Fédération historique du Sud-Ouest est fondée en 1947 par la réunion de huit sociétés savantes qui sont la Société académique des sciences, lettres et arts d'Agen, Société archéologique de Bordeaux, Société de Borda, Société de sciences, lettres et arts de Bayonne, Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Emilion, société historique et archéologique de Libourne, Société historique et archéologique du Périgord. Son siège initial se situe au 20, cours Pasteur dans le « Palais des Facultés ». Lors de sa fondation, le président est Yves Renouard et le secrétaire général Charles Higounet. Le rôle de ce dernier est souligné par Jean-Bernard Marquette : « Il était convaincu de la place que ces sociétés occupaient dans la vie culturelle et scientifique et du rôle que les universitaires avaient à jouer en aidant leurs membres de leurs conseils. Il mit au point la formule des Congrès et, en 1955, la publication des actes. Cette année-là, il en devint président, fonction qu'il assura jusqu'en 1972. Il me chargea en 1960 d'organiser un congrès à Bazas. Comme je lui avais fait observer qu'il n'y avait pas de société savante dans cette petite ville, il me répondit : Vous n'avez qu'à en créer une et publier une revue »<sup>2358</sup>. Robert Etienne devient secrétaire général sous la présidence de Charles Higounet. En 1968, ce sont désormais seize sociétés savantes qui font partie de la fédération soit un doublement par

---

<sup>2356</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p 113.

<sup>2357</sup> *Ibid.* p. 116.

<sup>2358</sup> MARQUETTE Jean-Bernard, « Charles Higounet (1911-1988), historien du Moyen-âge », *La revue historique... op. cit.* p. 72.

rapport à 1947. Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux par la création de la fédération historique du Sud-Ouest participent une nouvelle fois à l'exercice et l'expression de la recherche à une échelle régionale. Charles Higounet est aussi à l'initiative en 1954 du premier laboratoire de recherches historiques qui se transforme en 1968 en Centre de recherche sur l'occupation du sol (CROS) « dont l'archéologie médiévale de l'Aquitaine constitue la priorité »<sup>2359</sup>.

Les autres disciplines de la faculté des lettres de Bordeaux sont aussi à l'origine de fondations d'«établissement d'études et de recherche de l'université de Bordeaux ». Les philosophes créent, en effet, en 1952 l'Institut d'études psychologiques et psychosociales. Bernard Lachaise souligne que « si cet établissement est commun aux quatre faculté de l'université de Bordeaux et s'il a pour mission d'enseigner les méthodes de l'investigation psychologique et psychosociale, il dispose aussi de laboratoire de recherche en psychologie génétique et comparée en psychologie sociale »<sup>2360</sup>. Situé sur le domaine universitaire, il est dirigé par Jean Château. Sur 28 enseignants durant l'année universitaire 1967-1968, onze sont issus de la faculté des lettres de Bordeaux<sup>2361</sup>.

En 1965 est créé l'Institut de littérature et de techniques artistiques de masse (ILTAM) dont l'adresse est, encore en 1968, 20, cours Pasteur. Le directeur est Robert Escarpit. L'ILTAM est divisé en différentes unités de recherche et d'enseignement ; l'une d'elle s'intitule « centre de formation des journalistes ». Y interviennent André-Jean Tudesq de la faculté des lettres de Bordeaux et Henri Amouroux, rédacteur en chef du journal *Sud-Ouest*.

A la fin des années 1940, enfin, est fondé l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux qui dépend de la faculté de droit. Mais « plusieurs professeurs de la faculté des lettres, Yves Renouard, Maurice Braure, Gaston Martin, Louis Papy et Jean Stoezel, ont aussi participé à [sa] création, aux côtés des juristes Maurice Duverger, Jacques Ellul, André Garrigou-Lagrange, ou Joseph Lajugie »<sup>2362</sup>. Lors de l'année universitaire 1967-1968, y interviennent, pour la faculté des lettres, Maurice Braure, Georges Dupeux, Henri Enjalbert, Robert Escarpit, Pierre Flottes, Alain Huetz de Lemps, André-Jean Tudesq.

Enfin, peut-être évoqué, même s'il s'agit avant tout d'enseignement et non de recherche, la création du Collège littéraire universitaire de Pau. Il montre, néanmoins, le rôle de la faculté des lettres de Bordeaux en Aquitaine. Si « les racines de l'enseignement supérieur existent

---

<sup>2359</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p 114.

<sup>2360</sup> *Ibid.*

<sup>2361</sup> LE 1967-1968, *op.cit.* , p. 843.

<sup>2362</sup> CADILHON F. LACHAISE B., LEBIGRE J-M, *op.cit.*, p 114-115.

dès le XVI<sup>e</sup> siècle à Pau »<sup>2363</sup>, il n'existait plus d'établissement universitaire depuis 1814. Sylvaine Guinle-Lorinet explique qu'il est « *amusant de constater que l'enseignement supérieur est ici d'abord lié à l'accueil d'étudiants étrangers en périodes estivale et non à une demande vraiment locale de formation de longue durée* »<sup>2364</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, naît en 1946 un Institut de droit par convention avec l'université de Bordeaux. De nombreuses séances du conseil de l'Université de Bordeaux de 1957 comptent, parmi les thèmes discutés, la création d'une année de propédeutique à Pau sur la demande de la mairie de Pau : « *M le Recteur*<sup>2365</sup> *donne lecture au conseil d'une lettre de M le Maire de Pau*<sup>2366</sup> *en date du 4 janvier 1957 relative à la création dans cette ville de cours d'enseignement supérieur (propédeutique lettres) dépendant de l'Université de Bordeaux. L'Assemblée de la faculté des lettres consultée, s'est montrée favorable par 17 voix contre 2 et 4 absentions. M le Recteur indique, qu'au cours d'un récent voyage à Paris, il a fait part de ce projet à M le directeur général de l'enseignement supérieur qui s'y est montré très favorable. La ville de Pau serait disposée à acquérir une grande villa avec parc pour y installer cet enseignement de propédeutique. M le Doyen de la faculté des sciences précise qu'il donne son accord de principe à la création d'une propédeutique littéraire à Pau confiée à un personnel de l'enseignement supérieur. Il donnerait ultérieurement le même accord pour un enseignement de propédeutique scientifique assorti des mêmes réserves c'est-à-dire avec un personnel d'enseignement supérieur disposant de ses laboratoires spéciaux et de sa bibliothèque indépendante. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de donner un avis favorable à la création immédiate d'un enseignement de propédeutique lettres à Pau à la condition que cet enseignement soit dispensé par un personnel authentique d'enseignement supérieur* »<sup>2367</sup>. Le résultat de ces tractations est la fondation en mai 1958 du « Collège littéraire universitaire » qui dépend plus particulièrement de la faculté des lettres de Bordeaux. En 1967-1968, il assure les deux premières années du premier cycle pour l'histoire, la géographie, les lettres modernes, l'anglais, l'espagnol. À la fin des années 1960, le directeur des études est Pierre Tucoo-Chala. En 1959, est créé le collège scientifique et, dix ans plus tard, conséquence de la loi d'Edgar Faure, naît l'université de Pau et des pays de l'Adour.

---

<sup>2363</sup> GUINLE-LORINET Sylvaine, « université de Pau et des Pays de l'Adour » dans FIGEAC-MONTHUS Marguerite (dir.), *Atlas de l'éducation en Aquitaine du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, PUB, 2014, p. 179.

<sup>2364</sup> *Ibid.*

<sup>2365</sup> Emile Delage. Annexe 57.

<sup>2366</sup> Louis Sallenave, maire de 1947 à 1971.

<sup>2367</sup> AR R 32 séance du 25 janvier 1957.

La création de la fédération historique du Sud-Ouest après la Seconde Guerre mondiale puis d'autres instituts au cours des années 1950 et 1960, perpétue non seulement l'esprit d'innovation mis en place après les réformes républicaines de la fin du XIXe siècle, mais aussi la volonté d'insertion dans le tissu bordelais et aquitain. En retour, la faculté des lettres de Bordeaux obtient un certain écho dans la vie culturelle et intellectuelle de la région.

Les rapports de la faculté des lettres avec Bordeaux et sa région sont importants de la fin du XIXe siècle aux années 1960. Ils sont protéiformes, et passent surtout par les sociétés savantes, les publications, les instituts, et non par l'engagement politique. Des personnalités fortes incarnent la faculté des lettres de Bordeaux comme, par exemple, Camille Jullian, Charles Higounet. Cependant, comme à Lille, « *la faculté est bien insérée dans le tissu régional, mais elle s'intègre par le haut témoignant par là même de sa nature intrinsèquement privilégiée* »<sup>2368</sup>. Malgré tout, l'insertion dans l'échelle régionale n'est pas le seul objectif des représentants de la faculté des lettres de Bordeaux. Et l'on a pu constater avec l'évolution des *Annales de la faculté des lettres*, mais aussi la nature même des travaux, qu'une autre échelle était visée : l'échelle internationale.

## **D - Les rapports de la faculté des Lettres de Bordeaux avec le monde**

Yves Lefèvre, assesseur du doyen de la faculté des lettres et sciences humaines et professeur de langue et littérature du Sud-Ouest, souligne, en 1967, la tradition d'ouverture au monde que posséderait l'Université de Bordeaux depuis sa création au XVe siècle : « *"Porte océane", lieu de passage et intermédiaire privilégié entre la France, l'Europe même et les immenses horizons de l'Afrique et les Amériques, Bordeaux et son Université voient sans cesse s'élargir leurs possibilités d'action dans un monde en expansion continue. Les considérants de la bulle pontificale qui, en 1441, créait une Université à Bordeaux, restent vrais : "l'air y est bon et tempéré, la vie matérielle plantureuse, le fleuve est navigable, la marée y remonte. Tout y concourt à attirer les hommes d'étude et par terre et par mer". Nous*

---

<sup>2368</sup> CONDETTE J.-F., *La faculté...*, op. cit., p. 188.

y ajouterions seulement : "et par air" »<sup>2369</sup>. De la fin du XIXe siècle aux années 1960, la faculté des lettres de Bordeaux crée sous des formes multiples, et entretient des profonds contacts avec le monde, mais plus particulièrement avec l'Europe, l'Afrique francophone, les Antilles et le monde hispanique.

## **1. Des colonies à l'indépendance : une tutelle de la faculté des lettres de Bordeaux ?**

Bernard Lachaise écrit qu'«une des originalités de Bordeaux tient à ses liens universitaires anciens avec l'Outre-Mer»<sup>2370</sup>. De la fin du XIXe siècle au début des années 1950, l'expression de ces liens avec les territoires africains passent non seulement par la collaboration avec l'Institut colonial de Bordeaux fondé en 1901, mais aussi par l'organisation du baccalauréat. Cette dernière pratique perdure avec la décolonisation, concerne désormais les Antilles et va jusqu'à la participation à la mise en place des fondements d'un enseignement supérieur.

### **De l'organisation du baccalauréat aux prémices d'un enseignement supérieur**

#### **En Afrique**

Les facultés des lettres et des sciences de Bordeaux ont la charge de l'organisation du baccalauréat dans certains pays d'Afrique. Le mouvement débute en 1915 au Maroc : deux professeurs y sont envoyés pour la session de juin et un pour la session d'octobre. En 1926, le même principe est étendu au Sénégal : « Une nouveauté très intéressante est à signaler. A la demande de M le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, les facultés des sciences et des lettres ont été appelées à faire passer les examens du baccalauréat au Sénégal »<sup>2371</sup>. Le professeur de latin, André Boulanger<sup>2372</sup> pour la faculté des lettres et Eugène Aubel<sup>2373</sup> pour celle des sciences, sont chargés de se rendre en Afrique. Le doyen de la faculté

---

<sup>2369</sup> Communication Bernard Lachaise « pour une histoire des relations internationales des universités. Etude de cas : Bordeaux au XXe siècle ».

<sup>2370</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op. cit.*, p. 103.

<sup>2371</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, *op. cit.*, Paul Courteault, 1925-1926, p. 20.

<sup>2372</sup> Annexe 53.

<sup>2373</sup> Eugène Aubel (1884-1952) Professeur de chimie et de biologie.

des lettres de Bordeaux, Georges Cirot, qui reprend le récit de ces deux hommes<sup>2374</sup>, achève son compte-rendu par un paragraphe qui reflète l'esprit colonialiste du temps et qui ne laisse aucune place aux autochtones : « *L'accueil fait aux deux professeurs de Bordeaux a été à la fois cordial et splendide. Ils ont pu pousser une pointe jusqu'au Niger et n'ont pas eu à se plaindre du climat, très supportable à cette époque de l'année. [...] Ils sont revenus dispos et ravis, convaincus surtout de l'intérêt qu'il y a à ce que le baccalauréat fonctionne. Il entraîne, en effet, le développement du Lycée de Saint-Louis, qui a déjà 200 élèves, et celui de Dakar. Ce sera une grande satisfaction pour nos concitoyens établis au Sénégal, quand ils sauront qu'ils peuvent y garder leur enfants au lieu de les envoyer en France faire leurs études ; cette perspective ne sera pas sans attirer les colons et même les fonctionnaires, dont le recrutement ne peut qu'être par-là facilité. C'est donc pour l'intérêt de la France et non seulement pour une vaine satisfaction d'expansion universitaire que nous irons au Sénégal comme nous allons au Maroc* »<sup>2375</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement s'amplifie avec l'organisation du baccalauréat dans d'autres territoires africains qui font partie de l'« Union française » qui, ensuite, deviennent indépendants. Guy Lasserre explique qu'une des missions données à l'université bordelaise et plus particulièrement à la faculté des lettres de Bordeaux, est d'« assurer la présidence des jurys du baccalauréat, aux sessions de juin et de septembre. Ainsi, au début des années 1960, l'Académie de Bordeaux devait assurer les présidences dans les centres d'examen des pays suivants : Maroc, Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad, Togo [...] Il y avait ensuite partage entre les diverses facultés. Par exemple, en 1963, la faculté des lettres a envoyé six présidents outre-mer, 3 au Maroc, 1 aux Antilles, et 2 en Afrique tropicale ; où ; parfois, le président devait successivement aller dans plusieurs pays ; ainsi, en 1961, la même personne a assuré les présidences à Fort-Lamy (Ndjamena), Bangui et Lomé, en passant par Douala, Lagos et Cotonou »<sup>2376</sup>. Si les mouvements d'indépendance changent donc peu la donne, ce n'est pas le cas du Togo. La séance du conseil de l'université de Bordeaux du 14 janvier 1966 fait état de la décision suivante : « *M le Recteur*<sup>2377</sup> *donne connaissance au conseil d'une lettre de M le Ministre de l'Education Nationale*<sup>2378</sup> *en date du 20 décembre 1965 par laquelle M le Ministre de l'Education Nationale l'informe de sa décision de mettre fin au rattachement, en matière d'examen, de la République togolaise à*

<sup>2374</sup> Annexe 94 A.

<sup>2375</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot., 1925-1926, p. 159-160.

<sup>2376</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », op.cit., p. 449.

<sup>2377</sup> Jean Babin..

<sup>2378</sup> Christian fouchet..

*l'Académie de Bordeaux ; ceci à la suite du désir exprimé par le gouvernement de la république togolaise d'être désormais rattaché à l'université de Dakar en ce qui concerne l'organisation du baccalauréat et du brevet du premier cycle »<sup>2379</sup>. La deuxième mission des enseignants de l'Université est d'« organiser sur place les enseignements, qui constituèrent souvent une première esquisse de la création des Universités outre-mer »<sup>2380</sup>. Au Maroc, en 1931, avaient été mis en place à Rabat des jurys d'examen de droit en collaboration avec les universités de Toulouse et d'Alger. Guy Lasserre indique que : « le développement d'un centre universitaire à Rabat dans les années 1950 amena les universitaires bordelais à se relayer pour assurer leur enseignement au cours de missions de trois semaines environ et pour faire passer les examens de fin d'année. Après l'indépendance du Maroc en 1956, l'Université Mohamed V est créée dès l'année suivante à Rabat avec des annexes à Casablanca, Fez, Tétouan, Marrakech, qui deviendront ultérieurement des universités à part entière. Mais dans ces années 1960, la majorité des enseignants de la nouvelle université marocaine sont encore des Français souvent des Bordelais »<sup>2381</sup>. L'Afrique subsaharienne est aussi un champ d'action. Guy Lasserre poursuit : « les universitaires bordelais jouèrent un rôle particulièrement important dans les créations des universités des pays nouvellement indépendants de l'Afrique francophone »<sup>2382</sup>. Ce sont, néanmoins, surtout les professeurs de la faculté de droit et de sciences qui ont un rôle moteur. Ainsi, peut être observé « l'ouverture d'un Institut à Dakar avec une école de lettres en 1950 »<sup>2383</sup> et à Abidjan, les écoles supérieures fondées deviennent « des facultés, les sciences en 1966, la médecine en 1967, le droit en 1969, les lettres en 1971 »<sup>2384</sup>. De plus est créé, en 1966 et 1967, un centre universitaire de recherche et développement dans lequel se trouve un département consacré à la géographie tropicale. De la Première Guerre mondiale aux années 1960, les liens de l'université de Bordeaux, et dans celle-ci de la faculté des lettres, avec les colonies puis les territoires devenus indépendants - hormis l'Algérie - sont donc importants.*

---

<sup>2379</sup> AR R35 séance du 14 janvier 1966.

<sup>2380</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...* », *op.cit.*, p. 449.

<sup>2381</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...*, p. 452.

<sup>2382</sup> *Ibid.*, p. 453.

<sup>2383</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op. cit.*, p. 103.

<sup>2384</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...* », p. 453.

## Aux Antilles

Les deux missions déterminées par Guy Lasserre pour les enseignants de l'Université de Bordeaux pour l'outre-mer concernent aussi les Antilles qui sont rattachées à l'Université de Bordeaux par un décret du 27 juin 1947. Ainsi jusqu'aux années 1960, les facultés des lettres et des sciences de Bordeaux sont chargées de l'organisation du baccalauréat. De plus, « *les Antilles françaises, qui, devenues Départements d'outre-mer en 1946, sont progressivement dotées d'une autonomie universitaire avec l'aide des facultés de Bordeaux* »<sup>2385</sup>. En 1949 est fondé à Fort-de-France un Institut d'Etudes juridiques, politiques et économiques, l'Institut Henri Vizioz. Des annexes sont créées en Guadeloupe et Guyane en 1960. Le 21 février 1964, le recteur Jean Babin informe le conseil de l'université que « *les propositions d'un enseignement de propédeutique aux Antilles sont acceptées sans réserve par la Section Permanente du conseil de l'enseignement supérieur* »<sup>2386</sup>. Le procès-verbal du 12 juin 1964 expose le compte-rendu de la mission du Recteur aux Antilles et en Guyane qui « *a coïncidé avec la visite du M Le Président de la République à ces départements d'outre-mer* »<sup>2387</sup> : plusieurs centres doivent compléter ceux qui existent. Ainsi, « *par arrêté du 3 septembre 1964, un centre d'enseignement supérieur scientifique organise la propédeutique-sciences en Martinique et un centre d'enseignement supérieur littéraire analogue est créé en Guadeloupe* »<sup>2388</sup>. Le doyen Louis Papy a un rôle moteur. Par la suite se posent des questions récurrentes dont le sujet porte sur la représentation du recteur dans les DOM, le financement des missions, la présence des enseignants. Ainsi le 9 juillet 1966, Jean Babin informe le Conseil « *qu'il a reçu de N. Moulin, préfet des départements d'outre-mer, l'assurance que les frais de voyage et de mission des professeurs se rendant aux Antilles pour y donner l'enseignement de propédeutique scientifique et littéraire seront pris en charge par le budget de son service* »<sup>2389</sup>. Lors de la même séance du conseil de l'université, « *M le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines demande la désignation hors-contingent d'un maître-assistant pour donner l'enseignement propédeutique littéraire aux Antilles. Le Conseil à l'unanimité s'associe à cette proposition* »<sup>2390</sup>. En 1966, enfin, « *le Centre de Guadeloupe est complété par un « "Centre International d'Etudes Françaises destiné à offrir la culture française aux étudiants des Amériques" ; le directeur en est Louis Papy [...] le directeur*

---

<sup>2385</sup> *Ibid.* p. 448.

<sup>2386</sup> AR R34 séance du 21 février 1964.

<sup>2387</sup> AR R34 séance du 12 juin 1964.

<sup>2388</sup> *Ibid.*, p. 450.

<sup>2389</sup> AR R35 séance du 23 septembre 1966.

<sup>2390</sup> *Ibid.*

*pédagogique est Raoul Pelmont. L'enseignement de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises dure quatre semaines au moins, en juillet-août ; les étudiants viennent surtout de Trinidad, de Santo Domingo et du Venezuela »*<sup>2391</sup>. Le conseil de l'université est satisfait de cette création : « *La mise en place de ce service a connu au départ quelques difficultés qui ont été surmontées grâce à la confiante collaboration de la Direction Régionale d'Air France, de l'Office du Tourisme, de la Préfecture, et de représentants de l'Université. Le nombre important des étudiants, 128 pour la première année, a dépassé les prévisions qui fixaient ce nombre à 60 environ. Ce cours ont connu un très vif succès. Il est maintenant tout à fait évident que ce centre international répond à un besoin dans cette partie du monde et qu'il est susceptible d'un développement considérable »*<sup>2392</sup>. Après la loi d'Edgar Faure est fondé, en 1970, le Centre Universitaire Antilles-Guyane ce qui « *lui donne, avec la création d'unités d'enseignement et de recherche, une plus grande autonomie d'administration et de fonctionnement »*<sup>2393</sup>.

### **La faculté des lettres de Bordeaux est liée à l'Institut colonial**

Le rôle « colonial » de la faculté des lettres ne se réduit pas à la mise en place de la chaire de géographie coloniale en 1899 - détenue principalement par Henri Lorin - et d'une maîtrise de conférences d'arabe avec Michel Feghali. Les liens entre la faculté des lettres de Bordeaux et l'Institut colonial sont aussi à observer. L'Institut colonial de Bordeaux « *dont la vocation est de "mettre en relations, en vue de promouvoir les recherches coloniales et d'unir étroitement l'action et la science, les commerçants et les industriels bordelais, les administrations publiques, les facultés" »*<sup>2394</sup>, date de 1901. Il est fondé dans la lignée de l'Ecole coloniale de Paris créée par le gouvernement en 1889. L'Institut colonial de Bordeaux est d'origine municipale comme à Lyon et à Marseille. Les cours publics de celui-ci se déroulent dans le « Palais des Facultés ». Par exemple, le procureur général Maxwell, vice-président de l'Institut, y décrit la civilisation arabe. En 1927, une nouvelle étape est franchie. L'Institut colonial est, en effet, rattaché à la faculté des lettres de Bordeaux par une convention signée entre le maire de Bordeaux et président du conseil d'administration de

---

<sup>2391</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...* », p. 450.

<sup>2392</sup> AR R35 séance du 23 septembre 1966

<sup>2393</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...* », p. 450.

<sup>2394</sup> *Ibid.*, p. 449.

l'Institut, Adrien Marquet, et Georges Cirot<sup>2395</sup>. Le rapport d'activité écrit par le doyen de la faculté des lettres est instructif<sup>2396</sup>. Les cours répondent désormais à deux missions : instruire le public, mais aussi donner une formation ; il s'agit des objectifs de l'enseignement supérieur. Georges Cirot va même jusqu'à utiliser l'expression de « culture » coloniale : « *C'est que nous avons vu dans l'enseignement colonial une culture non seulement utile, nécessaire, indispensable à la formation de nos fondations d'Outre-Mer, mais une des formes de culture qui s'impose à un Français* »<sup>2397</sup>. Il faut, en effet, se remémorer le contexte, l'esprit colonial - même si l'entre-guerre correspond à l'origine des premières contestations - est en « vogue » à l'instar de l'exposition coloniale alors en préparation. A Bordeaux, le trafic colonial, surtout à destination de l'Afrique du nord, est, pendant les années 1920, en augmentation. De plus, à partir de 1930-1931, apparaissent à la foire de Bordeaux des pavillons érigés dans le style de chaque groupe de colonies.

Les cours de l'Institut colonial sont, par ailleurs et comme auparavant, donnés par des personnes extérieures au monde universitaire, mais aussi, désormais, par des professeurs des quatre facultés qui constituent le noyau des enseignants réguliers et formateurs. La faculté des lettres est représentée par ses professeurs de géographie, de géographie coloniale jusqu'en 1934 et d'arabe. L'Institut colonial constitue donc un organisme original, ayant à la fois son propre enseignement et diplôme et ce, grâce à l'apport des enseignants des différentes facultés, mais s'intégrant aussi dans les enseignements de la faculté des lettres par un certificat d'études coloniales. Cette participation est reconnue puisque le ministre des colonies, Léon Perrier, a consacré cette situation en se rendant à Bordeaux le 16 juin 1927. L'enseignement dispensé par les professeurs de la faculté des lettres est plutôt théorique. Dans son rapport de 1934-1935, Georges Cirot compare Bordeaux à l'Institut de Marseille qui, lui, se consacre aux « *manipulations de laboratoire* ». Jusqu'en 1940, la faculté des lettres revendique sa satisfaction quant au fonctionnement de l'Institut colonial de Bordeaux, bien que ce dernier « *garde son individualité et sa personnalité comme il est de règle pour les instituts rattachés aux facultés* »<sup>2398</sup>. Dans les années 1930, la faculté des lettres de Bordeaux, qui s'est déjà illustrée dans le développement de la géographie coloniale, s'investit de plus en plus dans l'idée coloniale, peut-être au détriment de sa vocation régionale. En tout cas, elle nourrit de grandes ambitions : « *Cet institut est en train de faire quelque chose : il contribue à changer la mentalité française touchant les colonies. Des bordelais, il fait des coloniaux, du moins*

---

<sup>2395</sup> Annexe 94 B.

<sup>2396</sup> Annexe 94 B.

<sup>2397</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot., 1926-1927, p. 153.

<sup>2398</sup> *Ibid.*, p 152.

*d'esprit sinon de fait, et de proche en proche, il atteindra tous les replis du pays les plus réfractaires à l'idée coloniale »*<sup>2399</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, un arrêté du 26 juillet 1947 permet à la faculté des lettres de Bordeaux, qui s'appuie sur l'Institut colonial, de décerner un « diplôme d'études coloniales » qui se prépare en un an et « *comprend essentiellement de la géographie et de l'histoire des colonies françaises* »<sup>2400</sup>. Guy Lasserre poursuit : « *Le mot colonial ayant pris dans les années 1950 un sens de plus en plus péjoratif, il disparaît au début des années 1960 : ainsi, l'Institut colonial devient l'Institut d'Outre-mer et le certificat d'études coloniales des géographes, qui faisait partie d'une licence libre, et remplacé par un certificat de « géographie tropicale et des pays d'outre-mer »*<sup>2401</sup>.

La faculté des lettres de Bordeaux participe au processus d'institutionnalisation des « sciences coloniales » défini par Pierre Singaravélou qui a cours en France depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les liens de la faculté, et plus globalement de l'université de Bordeaux, le protectorat marocain et les colonies africaines ainsi que les Antilles sont, en effet, importants et laissent peu de prise à une autonomie de ces territoires. A partir de la décolonisation, ils perdurent en prenant d'autres formes, et l'indépendance ne signifie pas toujours la disparition d'une certaine tutelle...

## **2. Une ouverture vers le monde hispanique et tropical**

L'héritage de la période coloniale se traduit par un intérêt continu porté par la faculté des lettres de Bordeaux pour les mondes africain et antillais. Mais il faut ajouter à ces aires celle de l'hispanisme dont l'attrait s'observe dès la fin du XIXe siècle et se concrétise par la fondation de plusieurs regroupements.

---

<sup>2399</sup> *Ibid.*, 1929-1930, p.171-172.

<sup>2400</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...* », p. 449.

<sup>2401</sup> *Ibid.*

## De l'École des hautes études hispaniques à l'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines

La spécialisation progressive à partir de la chaire de littérature étrangère a donné naissance en 1906 à la chaire d'études hispaniques<sup>2402</sup> détenue par Georges Cirot ce qui montrait, alors, l'intérêt de la faculté des lettres pour l'Espagne. Ce mouvement n'est pas propre à Bordeaux - Toulouse, Montpellier et Paris y participent aussi - mais, déjà, en 1898, Pierre Paris<sup>2403</sup>, titulaire de la première chaire d'archéologie et d'histoire de l'art de la faculté de Bordeaux et qui avait été membre de l'École française d'Athènes, influencé par Ernest Mérimée, professeur à Toulouse, adresse au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts un rapport sur l'opportunité de créer un « institut » en Espagne. A la fin de la première décennie du XXe siècle, deux faits poussent la faculté des lettres de Bordeaux - soutenue par l'université toute entière - à émettre à nouveau le projet de la création d'un « institut » situé à Madrid. Premièrement, en parrainant une « école », un établissement d'enseignement supérieur renforce sa réputation par sa capacité à stimuler la recherche. Deuxièmement, à proximité de Bordeaux, l'Espagne apparaît aux yeux de la faculté, comme peu explorée : elle peut être un terrain favorable à la réalisation de travaux universitaires. Le conseil de l'université s'exprime dans ce sens en 1909 : *« Cette école serait un établissement du genre des écoles françaises d'Athènes et de Rome, y iraient des historiens, des archéologues, des artistes. L'Espagne est une terre pratiquement vierge pour la recherche. Elle contient des richesses considérables. L'Institut d'études hispaniques à Madrid donnerait le moyen de les faire connaître. Aussi, le projet de création de cette école a-t-il été hautement approuvé par M. Revoil, ambassadeur de France à Madrid, par le ministère, par M. Liard et les corps savants »*<sup>2404</sup>. Lors de la séance du 23 juillet 1909 est portée à la connaissance des membres du conseil de l'université une convention constituant le fondement de l'École des Hautes Etudes Hispaniques (EHEH). Elle met, tout d'abord, un terme à la querelle engagée avec l'université de Toulouse. En effet, lors de la séance du 4 mai 1909, le recteur Raymond Thamin fait part de la réception de plusieurs lettres d'Ernest Mérimée, toujours professeur d'espagnol à la faculté de Toulouse, qui considère le projet de l'EHEH comme une concurrence déloyale à l'Union des étudiants français et espagnols, fondée en 1908 par l'université de Toulouse. Décidée, dans un premier temps, à ne pas répondre, l'université de Bordeaux souligne finalement qu'en « choisissant un terrain d'action très différent de celui où

---

<sup>2402</sup> Annexe 38.

<sup>2403</sup> Annexe 43.

<sup>2404</sup> AR R24 Séance du 4 mai 1909.

s'était manifestée jusqu'ici l'action de l'université de Toulouse, l'université de Bordeaux a montré qu'elle tenait, tout en marquant sa place dans l'œuvre de l'extension universitaire française en Espagne, à éviter même l'apparence d'une rivalité, qu'en pays étranger surtout il trouverait lui-même des plus regrettables »<sup>2405</sup>. La convention du 23 juillet 1909<sup>2406</sup> rédigée à la suite de la rencontre entre le recteur de l'université de Bordeaux Raymond Thamin, l'ambassadeur de France à Madrid et les deux délégués de l'université de Toulouse, MM Dumas et Mérimée, clarifie les positions. Elle organise donc un Institut français qui est constitué de l'Union des étudiants français et espagnols et de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques. Si la dernière devient un lieu de recherche dont le contrôle scientifique est assuré par l'université de Bordeaux, le premier fait la part belle aux cours et aux conférences. Dès novembre 1909, bien que modestement installée *Plaza de la Villa* à Madrid, l'EHEH accueille ses premiers membres. Son premier directeur est Pierre Paris. En 1913, l'Institut français s'installe dans un bâtiment spécialement construit à cet effet *calla Marqués de la Ensenada*. Ce ne fut pas le dernier déménagement de l'EHEH. En 1919, elle s'installe à la *Casa de Velasquez*, grâce à un accord entre l'Académie des beaux-arts de Bordeaux et l'université de Bordeaux, en présence du roi Alphonse XIII : « Dès lors les membres de l'école des hautes études hispaniques vécurent en communauté avec les artistes pourvus de bourses par l'académie des beaux-arts, et par la ville de Bordeaux »<sup>2407</sup>. Georges Cirot en devient le directeur en 1933 et ce jusqu'en 1946. L'emplacement à la *Casa de Velasquez* devait être définitive, mais la guerre civile espagnole de 1936 à 1939, entraîne le départ de l'école à Fez au Maroc en 1937 et la ruine de la *Casa Vélasquez* qui a été transformée en « forteresse »<sup>2408</sup>. A la fin de la guerre civile, l'EHEH retourne à Madrid dans un autre bâtiment près de la bibliothèque nationale, puis réintègre la *Casa de Velasquez*. Son budget, constitué de différentes subventions principalement de l'université et de la ville de Bordeaux, du ministère de l'Instruction publique, du département de la Gironde, de l'Académie des inscriptions et des belles lettres, est indépendant, mais surveillé par l'université de Bordeaux, comme le montre le problème rencontré en 1934 : « Après l'examen du budget de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, l'université a cherché, en vain, à faire disparaître l'anomalie que représente le versement de la subvention du ministre des affaires étrangères à la Casa Vélasquez au lieu de son ordonnancement au nom de l'agent comptable de l'université. Cette attitude que rien ne

---

<sup>2405</sup> *Ibid.*

<sup>2406</sup> Annexe 95.

<sup>2407</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Rapport sur le fonctionnement de l'EHEH par Georges Cirot, 1940-1941, p.222.

<sup>2408</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, J. Mercier.

*justifie ne permet ni d'exercer un contrôle, ni d'établir un budget régulier* »<sup>2409</sup>. L'école des hautes études hispaniques a connu quelques crises financières surtout au milieu des années 1920, à cause notamment de problèmes de change. Bien que parrainée par l'université de Bordeaux, l'EHEH a su acquérir indépendance et existence propre. Ainsi, jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale, le compte-rendu des travaux de l'école est intégré à celui de la faculté des lettres de Bordeaux. A partir de 1914, il constitue un chapitre spécial rédigé par son propre directeur. L'établissement survit, tant bien que mal, à la Seconde Guerre mondiale, et prolonge ses activités lors des années cinquante et soixante désormais sous la direction du doyen de la faculté des lettres, « *en accueillant de jeunes savants, qui se consacrent à des recherches érudites sur la langue, la littérature, l'histoire, la géographie ou l'un des aspects quelconques de la civilisation espagnole et ibéro-américaine* »<sup>2410</sup>.

L'EHEH donne une large place aux recherches et travaux sur lesquels se concentre l'activité des membres de l'Ecole, dont le nombre s'élève de 1919 à 1939 de 3 à 6 - variable selon les années - hommes ou femmes. Leur séjour dure normalement trois ans. Le nombre de six est atteint au début des années 1930. L'école accueille des boursiers de différentes institutions du ministère de l'Instruction publique, des Affaires étrangères, de l'université de Paris. Pierre Paris se plaint d'ailleurs que les pensionnaires de l'école ne soient pas assimilés aux élèves de Rome ou d'Athènes, par exemple pour leur situation matérielle. Le recrutement de l'Ecole est large, Bordeaux n'est pas la seule faculté d'origine. Enfin, des membres libres peuvent y être accueillis, comme ce fut le cas en 1910. Les thèmes de travail sont divers, mais ils portent surtout sur l'archéologie grâce à des fouilles et voyages à travers l'Espagne. Lorsqu'ils sont publiés, ces travaux le sont le plus souvent dans le *Bulletin hispanique* qui a pour objet une vaste aire d'étude : « *Une des caractéristiques du jeune hispanisme bordelais fut précisément d'inclure dès l'origine dans ses préoccupations les pays américains de langue espagnole. Ainsi le premier numéro du Bulletin Hispanique offrait une analyse de Frantz Despagne sur le traité qui venait de mettre fin à la guerre de Cuba et des Philippines entre l'Espagne et les Etats-Unis [...] Par la suite, la revue accueillit des études signées d'intellectuels latino-américains, ou espagnols de renom* »<sup>2411</sup>. Différentes personnalités se détachent au sein de l'E.H.E.H : Gabriel Leroux, ancien élève de l'école normale supérieure et qui fut professeur à la faculté des lettres en 1913, le directeur Pierre Paris qui effectue, pour sa part, de nombreuses pérégrinations à travers l'Espagne qui seront autant de sources d'articles et d'ouvrages nombreux. D'octobre 1953 à septembre 1955, la *Casa de Velasquez* « accueille »

<sup>2409</sup> ABM *Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., 1934-1935.

<sup>2410</sup> LE 1967-1968, op.cit., p. 850.

<sup>2411</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...*, op.cit.

Alain Huetz de Lemps<sup>2412</sup> dans le cadre de sa thèse : « *Roger Dion*<sup>2413</sup> *et le doyen de Bordeaux qui était Monsieur Renouard à cette époque m'ont fait détacher pour deux ans à la Casa de Velázquez. La Casa de Velázquez est un établissement français installé à Madrid, c'est un peu comme l'école française de Rome, mais son équivalent pour l'Espagne ; c'est-à-dire qu'il y a à la fois des artistes, des peintres, des sculpteurs etc. et des chercheurs. Ils m'ont envoyé faire ma thèse sur les vignobles espagnols à la Casa de Velázquez. Et j'ai commencé ma thèse à ce moment-là. Mais à la Casa de Velázquez, on peut y rester deux ans, à la rigueur trois ans, mais pas plus ; en fait c'était comme une bourse d'étude. Donc j'ai commencé à travailler à la Casa Velázquez, et en même temps comme j'avais fait des articles sur l'Océanie, sur le Pacifique, pendant que j'y étais, j'ai fait trois Que sais-je ? sur l'Australie et l'Océanie »<sup>2414</sup>. L'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques n'atteint malgré tout certainement pas « l'aura » des Ecoles françaises d'Athènes - créée en 1845 pour perfectionner l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques - et de Rome - fondée en 1874, comme école archéologique, section romaine de l'école française d'Athènes -, parce que, non seulement ces dernières sont nées antérieurement, mais aussi parce qu'elles sont contrôlées par la Sorbonne et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qu'elles accueillent les « meilleurs » agrégés. Cependant, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne fut pas indifférente à l'école des hautes études hispaniques.*

L'EHEH, même si la guerre civile espagnole puis la Seconde Guerre mondiale l'ont affaiblie - deux membres seulement en 1940 -, a le mérite d'avoir ouvert des perspectives en explorant l'Espagne. En 1941, Georges Cirot écrit : « *Peut-être un jour verra-t-on à Bordeaux s'organiser un Institut d'études ibériques qui s'intéresserait aux choses du Portugal comme à celle de l'Espagne* »<sup>2415</sup>. Ce vœu fut exaucé puisqu'en 1943 est fondé, à Bordeaux, l'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines. Il faut cependant attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que l'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines, qui est rattaché à la faculté des lettres de Bordeaux, fonctionne réellement : à partir de 1948, « *sa cheville ouvrière fut un jeune universitaire breton, formé aux études anciennes, conquis par l'hispanisme lors de la guerre d'Espagne, et arrivé à Bordeaux après un détour lyonnais. Il s'agit de Noël*

---

<sup>2412</sup> Annexe 99.

<sup>2413</sup> Roger Dion (1886–1981), professeur de géographie à Lille puis à la Sorbonne, et enfin au Collège de France

<sup>2414</sup> Entretien du professeur Alain Huetz de Lemps, réalisé par Sophie Berassen, à Bordeaux, le 4 décembre 2013, dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2415</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, *op.cit.*, Rapport sur le fonctionnement de l'EHEH par Georges Cirot, 1940-1941, p. 223.

Salomon<sup>2416</sup> »<sup>2417</sup>. L'Institut a pour but « *de coordonner et de développer les études relatives aux langues et civilisations de l'Espagne, du Portugal et des pays de langue espagnole et portugaise en Amérique latine* »<sup>2418</sup>, mais aussi de faciliter pour les Français la connaissance de ces cultures et inversement de « *faire connaître aux étudiants et professeurs originaires de ces nation la connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises* »<sup>2419</sup>, enfin « *de grouper tous les efforts en vue d'étendre et de resserrer les liens intellectuels entre la France d'une part, et d'autre part, l'Espagne, le Portugal, et le pays de langue espagnole ou portugaise d'Amérique Latine* »<sup>2420</sup>. Le personnel enseignant est composé essentiellement de professeurs de la faculté des lettres mais aussi de la faculté de droit.

De la fin du XIXe siècle aux années 1960, l'intérêt de la faculté des lettres pour le monde hispanique dont le « territoire » étudié ne cesse de s'élargir est indéniable : diversification des enseignements des langues, création du *Bulletin hispanique*, de l'EHEH puis de l'Institut d'études ibériques et ibéro-américaines. Cet attrait dépasse le cadre de ces réalisations. Robert Etienne, par exemple, « *donne un nouvel essor aux recherches sur la péninsule ibérique antique, en particulier au Portugal, avec les fouilles d'une petite cité luso-romaine, Conimbriga* »<sup>2421</sup>. L'Institut de géographie organise aussi des sorties en Catalogne, Aragon et Navarre<sup>2422</sup> comme s'en souvient Philippe Roudié, étudiant à la fin des années 1950, puis enseignant à la faculté des lettres de Bordeaux : « *en géographie, à Bordeaux, on faisait beaucoup de sortie avec les étudiants, beaucoup en Espagne et au Portugal, avec le professeur Barrère* »<sup>2423</sup> ; mais aussi Christian Huetz de Lempis : « *Quand je préparais les concours, ou même en licence, les géographes, en particulier, organisaient ce qu'on appelait les "excursions", c'est à dire qu'on travaillait beaucoup sur le terrain, on allait en Espagne ou dans la région bordelaise* »<sup>2424</sup>. Ces excursions ne représentent qu'une part des vastes activités de l'Institut de géographie.

---

<sup>2416</sup> Annexe 43.

<sup>2417</sup> LASSERRE G., « Les relations des universités et centres de formation de Bordeaux avec l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...*, p. 484.

<sup>2418</sup> LE 1967-1968, op.cit., p. 852.

<sup>2419</sup> *Ibid.*

<sup>2420</sup> *Ibid.* p. 853.

<sup>2421</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., op.cit., p. 114.

<sup>2422</sup> Annexe 96.

<sup>2423</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2424</sup> Entretien avec Christian Huetz de Lempis, réalisé par Maxime Chaigneau le 26 Novembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

## **Le « rôle moteur de l'Institut de Géographie »<sup>2425</sup> et du centre d'études de géographie tropicale**

Alain Huetz de Lemps, à qui est emprunté le titre de cette partie, écrit : « *l'essor de la géographie tropicale à Bordeaux a constitué l'une des caractéristiques essentielles de l'évolution des cinquante dernières années, mais ce développement a connu plusieurs phases successives et s'est déroulé dans le cadre de plusieurs organismes* »<sup>2426</sup>.

Un de ces organismes est l'Institut de géographie de la faculté des lettres de Bordeaux. De 1945 à 1967, « *une puissante équipe* » se met en place et élargit « *les relations avec l'outre-mer, surtout avec l'Afrique, les Antilles et l'Amérique latine* »<sup>2427</sup>. Louis Papy, présent à la faculté des lettres de Bordeaux depuis 1935 et professeur depuis 1948 développe l'Institut de géographie en s'entourant dans un premier temps de Paul Arqué, professeur au lycée Montaigne et chargé de cours à la faculté jusqu'en 1957, Henri Enjalbert et Guy Lasserre. Puis l'équipe s'enrichit au cours des années 1950 et 1960 avec, par exemple, Yves Péhaut, Serge Lerat, Micheline Cassou-Mounat, Christian Huetz de Lemps, Jean Dumas et Philippe Roudié. Certains d'entre eux se rendent en Amérique latine pour des missions d'enseignement et de recherche : Louis Papy au Brésil, et en Guyane, Henri Enjalbert en Argentine et au Mexique, Guy Lasserre aux Antilles et en Amérique centrale. Alain Huetz de Lemps souligne que « *des collègues argentins (MM Zamorano, Capitanelli), chiliens (R. Santana, S. Sepulveda, R. Salinas) viennent travailler à l'Institut de géographie pour préparer leur thèse ou passer des examens. Le professeur nord-américain Coulter passe l'année 1958 à l'Institut de Géographie* »<sup>2428</sup>. L'Afrique reste aussi un champ d'investigation important pour de multiples missions : Louis Papy au Maroc et au Sénégal, Henri Enjalbert au Togo, Guy Lasserre au Gabon, Yves Péhaut<sup>2429</sup> au Sénégal et au Burkina Faso. Ce dernier, professeur au lycée de Pau, puis comme assistant étudie, par exemple, le système de production de riz par l'irrigation à partir du Sourou, et réalise, sur la proposition de Guy Lasserre, sa thèse sur

---

<sup>2425</sup> HUETZ de LEMPS Alain, « Les géographes de Bordeaux et de l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...*, p. 541.

<sup>2426</sup> *Ibid.*

<sup>2427</sup> *Ibid.*

<sup>2428</sup> *Ibid.* p. 542.

<sup>2429</sup> Annexe 99.

l'arachide<sup>2430</sup>. Ainsi « *les géographes participent aux études préliminaires à la réalisation des grands projets hydro-agricoles du Service de l'Hydraulique de l'AOF : la mission d'Aménagement du Sénégal, la Mission d'étude et d'aménagement du Niger et la mission du Sourou (Haute Volta) donnent la possibilité à plusieurs professeurs et à des étudiants de mener des enquêtes sur le terrain, comportant en particulier des monographies de villages* »<sup>2431</sup>. Philippe Roudié, étudiant à la fin des années 1950, puis enseignant à la faculté des lettres de Bordeaux, décrit avec passion la découverte des Antilles, de l'Afrique : « *Vous savez qu'à Bordeaux il y a une tradition d'enseignement, de mission notamment en Afrique noire et au Maghreb qui dépendaient encore de la faculté de Bordeaux, et on a très vite été mis dans le coup : On se retrouvait parfois à 26 ans pour aller passer un mois au Burkina, trois mois aux Antilles. J'en ai gardé des souvenirs extraordinaires, je suis allé au Togo, au Niger, au Mali, en Centre Afrique [...] Je me souviens d'une ballade de 8 heures sur le littoral marocain* »<sup>2432</sup>.

Parallèlement au développement de l'Institut de géographie, Louis Papy et Henri Enjalbert fondent en 1948 une revue, les *Cahiers d'Outre-mer*, « *création purement bordelaise* »<sup>2433</sup>. Ils sont ainsi les héritiers d'Henri-Auguste Couat, Louis Liard, Achille Luchaire, Maxime Collignon, Georges Radet, Georges Cirot, Paul Courteault, Jean-Auguste Brutails qui avaient créé entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle des revues. De plus, ils participent au dynamisme de la faculté des lettres de la fin des années quarante. Au même moment en effet, en 1947, Yves Renouard et Charles Higounet sont à l'origine de la Fédération historique du Sud-Ouest. A la fin du XXe siècle, les *Cahiers d'Outre-mer* « *demeure la seule publication de géographie presque exclusivement consacrée aux régions intertropicales* »<sup>2434</sup>. Les géographes bordelais y écrivent mais aussi ceux qui appartiennent à d'autres institutions françaises et étrangères. Le champ géographique des *Cahiers d'Outre-mer* est très vaste : « *le monde méditerranéen (Sahara compris)* »<sup>2435</sup>, l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine, les Antilles dans leur globalité sont privilégiés.

---

<sup>2430</sup> Entretien avec Yves Pehaut réalisé par Camille Groleau les 3 et 16 décembre 2014 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2431</sup> *Ibid.* p. 542-543.

<sup>2432</sup> Entretien avec Philippe Roudié réalisé par Hamza Bouali et Antoine Balayer, le 23 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2433</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J.-M., *op.cit.*, p. 113.

<sup>2434</sup> *Ibid.*

<sup>2435</sup> HUETZ de LEMPS Alain, « Les géographes de Bordeaux et de l'outre-mer », *Bordeaux et l'outre-mer...*, p. 577.

Fort de ces succès, et avec « *l'appui sans réserve du Directeur scientifique du CNRS, Pierre Monbeig* », Louis Papy propose « *la création à Bordeaux d'un laboratoire du CNRS spécialement consacré à la géographie tropicale* »<sup>2436</sup>. En 1966, Louis Papy, Henri Enjalbert, Guy Lasserre, Marc Boyé, Alain et Christian Huetz de Lemps, Yves Péhaut composent un groupe de travail qui aboutit à la création du Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CEGET) dont le nom, sur proposition du groupe, est adopté par le CNRS. Ainsi « *grâce aux crédits accordés par le CNRS, la construction du bâtiment destiné au centre eut lieu sur le nouveau campus en cours d'installation, à l'emplacement d'une vigne du château Rocquencourt ; les travaux commencèrent dès avril 1966 et furent achevés en septembre 1968* »<sup>2437</sup>. C'est Guy Lasserre qui prend la tête du CEGET en octobre 1967. Alain Huetz de Lemps évoque cette période d'émulation : « *Après ma thèse, j'ai continué à m'intéresser à l'Espagne, mais il y a eu la création d'un centre du CNRS à Bordeaux, le CEGET, c'est ce qui est maintenant la Maison des Sud. Alors comme j'avais une expérience tropicale si je puis dire, j'avais quand même passé pas mal de temps dans le Pacifique etc., je suis rentré dans le conseil de laboratoire. Le centre était dirigé par Guy Lasserre [...] qui a recruté des chercheurs du CNRS qui travaillaient sur des pays d'outre-mer, des pays lointains* »<sup>2438</sup>. Ce centre prend réellement son ampleur à partir des années 1970<sup>2439</sup>.

L'Institut de géographie et le CEGET font partie des organismes cités par Alain Huetz de Lemps. Ils traduisent la volonté d'ouverture de la faculté des lettres de Bordeaux après la Seconde Guerre mondiale. L'Afrique est aussi un domaine d'études pour les historiens avec, par exemple à partir des années 1980, André-Jean Tudesq qui s'intéresse plus particulièrement à ses médias.

La faculté des lettres de Bordeaux par la création d'une école (l'EHEH), d'un institut (Institut d'études ibériques et ibéro-américaines), d'un centre (CEGET), et de publications, mais aussi par l'organisation de missions d'enseignement ou de recherche par exemple dans le cadre de l'Institut de géographie de ces enseignants, témoigne d'un intérêt profond, de la fin du XXe siècle aux années 1960, pour les mondes hispaniques et lusophones, les Antilles,

---

<sup>2436</sup> *Ibid.*, p. 552.

<sup>2437</sup> *Ibid.*

<sup>2438</sup> *Ibid.*

<sup>2439</sup> Le CEGET disparaît en 1993.

l'Afrique du nord ou subsaharienne. Ces principales aires d'attraction n'excluent pas, cependant, d'autres pôles d'intérêt ou d'échanges.

### 3. Les échanges de la faculté des lettres de Bordeaux avec le monde

Les échanges de la faculté des lettres de Bordeaux avec le monde ont pu être observés à travers la mobilité étudiante : accueil des étudiants étrangers, étudiants français à l'étranger... Une autre mobilité, déjà envisagée par le biais des relations avec le monde hispanique et l'Outre-mer, celle des enseignants, peut être aussi étudiée avec les échanges réalisés entre la faculté des lettres de Bordeaux et les universités étrangères. Le compte-rendu des cérémonies liées au demi-millénaire de l'université de Bordeaux en 1947<sup>2440</sup> est significatif. Il montre le rôle des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux Charles Dartigue-Peyrou, Pierre Barrière et René Lacroze, et souligne l'importance des relations avec les universités étrangères en concluant : « *Ces cérémonies ont permis, en outre, de fructueux échanges entre professeurs français et étrangers et ont certainement favorisé, comme le souhaitait à Biarritz M le Recteur dans son allocution de clôture, par le développement de l'entente des élites intellectuelles du monde entier, l'affermissement de la paix* »<sup>2441</sup>.

Dès la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1960, les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux proposent à l'auditoire bordelais - souvent avec entrain - des cours publics qui se transforment en conférences. Ce goût des exposés se poursuit hors des murs de la faculté des lettres de Bordeaux, afin de toucher le plus grand nombre de personnes, mais aussi parce que cela est perçu - à juste titre - comme une reconnaissance du travail effectué.

De la fin du XIXe siècle à 1940, les rapports du conseil de l'université adressés au ministère de l'Instruction publique puis de l'Education nationale ne manquent pas de faire référence aux conférences données par les universitaires soit parce qu'elles évoquent des Etats soit parce qu'elles ont lieu à l'étranger. A Bordeaux, le géographe Pierre Camena d'Almeida donne en 1935 à l'Athénée municipal ses « *Impressions de voyage en Pologne* ». Les invitations pour l'étranger sont significatives. Augustin Renaudet<sup>2442</sup>, professeur d'histoire, est appelé, non seulement, durant trois années régulièrement par l'Institut des hautes études de Belgique à

---

<sup>2440</sup> Annexe 97.

<sup>2441</sup> Annexe 97 AR R30 séance du 13 juin 1947.

<sup>2442</sup> Annexe 43.

Bruxelles, mais aussi à Louvain où il donne cinq conférences. Charles Cestre, fort des contacts noués pendant la Première Guerre mondiale, effectue de fréquents passages aux Etats-Unis. Le Royaume Uni et l'Ecosse constituent un pôle d'attraction assez important pour André Lebreton, Paul Laumonier, Denis Saurat, Louis Halphen, Augustin Renaudet et René Galland. Les professeurs participent également à des congrès internationaux comme Pierre Camena d'Almeida en 1907 au Congrès international de Genève, ou Albert Cuny en 1936 à Copenhague au IV<sup>ème</sup> congrès des linguistes au cours duquel il affronte Emile Benveniste<sup>2443</sup>. Georges Cirot écrit, en 1928, à propos de la conférence d'un professeur d'écossais à Bordeaux : « *La place que prend ainsi parmi nous l'Ecosse n'a rien d'anormal. C'est de tradition et c'est réciproque* »<sup>2444</sup>. A ces interventions de professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux - qui apparaissent surtout attirés par les pays anglo-saxons ou l'Espagne, et moins par l'Est de l'Europe (si ce n'est la Belgique) de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1940 - répondent, en effet, les conférences de professeurs venus de l'étranger. Celles-ci témoignent de l'ouverture des professeurs de Bordeaux à d'autres conceptions. La réciproque existe puisque les pays anglo-saxons, l'Espagne et la Belgique sont le plus représentés. Cependant, les professeurs américains se rendent en grand nombre à Bordeaux dans le cadre de la fondation Hyde dont l'objectif est d'initier la France aux idées et à la civilisation américaines. Georges Cirot souligne que « *la fondation Hyde est un hommage rendu à la France. Elle a été établie dans cette idée que l'estime du public français est une chose précieuse pour le professorat américain. Il ne s'agit pas seulement du public parisien, mais du public provincial dont il serait au moins léger de méconnaître la compétence* »<sup>2445</sup>. Ainsi, en 1907, 1917, 1922, 1927, 1933, des professeurs de l'université d'Harvard proposent différentes conférences. Cependant, ce mouvement n'est pas spécifique à Bordeaux et a une ampleur nationale. Plus particulier à Bordeaux semble son attachement aux professeurs espagnols - accueillis en 1910, 1912, 1920, 1922 - qui fait écho à la création de l'EHEH, et aux professeurs belges. Lors de la Première Guerre mondiale, en effet, la faculté des lettres de Bordeaux avait accueilli le professeur Wilmotte : « [...] *qu'ils [les professeurs belges] viennent en nombre, qu'ils viennent chaque année ! Il devrait y avoir à Bordeaux une chaire belge [...]* »<sup>2446</sup> écrit Georges Cirot. Des professeurs des universités de Louvain et de Gand se rendent à Bordeaux. Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement se perpétue, et les liens se font généralement dans le cadre de l'université de Bordeaux avec les quatre facultés, et constitue souvent un des aspects d'accords bilatéraux signés par la France. Une étude plus approfondie

<sup>2443</sup> Emile Benveniste (1902-1976) linguiste.

<sup>2444</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot., 1926-1927, p. 164.

<sup>2445</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot., 1924-1925.

<sup>2446</sup> *ABM Rapport du conseil de l'Université...*, op.cit., Georges Cirot., 1925-1926, p.163.

pourrait peut-être confirmer ce qu'écrit Christophe Charle pour Paris : « *La Sorbonne, dans sa politique d'invitations, reproduit les tropismes du Quai d'Orsay* »<sup>2447</sup>. Des liens existent, par exemple, avec les universités britanniques essentiellement celle de Bristol dans le cadre des « *échanges franco-britanniques* »<sup>2448</sup>. Pierre Grimal est invité par l'Université de Glasgow en 1950<sup>2449</sup>. En 1955, M. W.L. Renwick, professeur de lettres à l'université d'Edimbourg et docteur *honoris causa* de l'université de Bordeaux de 1934 – la tradition écossaise perdue – se rend à Bordeaux<sup>2450</sup>. Les échanges avec la Belgique sont toujours présents, puisque Bordeaux accueille Fernand Vercauteren, professeur d'histoire du Moyen Age à la faculté des lettres de Liège, directeur de la revue *Le Moyen Age* en 1950<sup>2451</sup>. A partir de 1962, des échanges réguliers de professeurs ont lieu avec les universités de Santa Barbara de Californie et du Colorado<sup>2452</sup>. Des jumelages sont aussi mis en place. Burghart Schmidt décrit, en 2007, les cinquante ans de jumelage universitaire entre Bordeaux et Hambourg : « *les relations entre les universités de Hambourg et de Bordeaux remontent aux années 1957-1959. Elles trouvent leur origine dans le cadre de la réconciliation franco-allemande* »<sup>2453</sup>. Les recteurs Emile Delage, Jean Babin, M Sieverts, Helmut Thielicke, les professeurs Charles Higounet, François-Georges Pariset, Max Rouché, Berthold Spuler sont à l'origine du jumelage. Celui-ci se traduit par des manifestations, rencontres, mais surtout des échanges d'étudiants et de professeurs : « *d'après l'état des sources qui ne sont pas exhaustives, et en partie contradictoires, l'échange de professeurs, à part quelques petites exceptions, a été réalisé presque sans interruptions depuis le semestre de 1959/1960. En général, un professeur de Hambourg a passé le semestre d'hiver à Bordeaux et un professeur de Bordeaux le semestre d'été à Hambourg. Temporairement, surtout au début du jumelage, plusieurs professeurs bordelais se sont partagés un poste de professeur invité, parce qu'ils n'ont pas pu être libérés par leur université pour un semestre entier* »<sup>2454</sup>. En 1966 c'est au tour de l'université de Gênes d'être jumelée avec celle de Bordeaux : « *Le conseil de l'Université accepte la date du 6 mai 1966 pour la célébration à Gênes du jumelage des universités de Gênes et de Bordeaux. [...] Le Conseil approuve également la liste des professeurs qui seront invités à*

<sup>2447</sup> CHARLE Christophe, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1994, 506 p. 350 cité dans CONDETTE J.-F., « Etudier l'*Alma mater*, », *op.cit.*, p. 194.

<sup>2448</sup> AR R 30 séance du 7 novembre 1950.

<sup>2449</sup> *Ibid.*

<sup>2450</sup> AR R32 séance du 21 mars 1955.

<sup>2451</sup> AR R 30 séance du 7 novembre 1950.

<sup>2452</sup> 1978 accords avec Santiago de Cuba, 1990 avec Montréal.

<sup>2453</sup> LACHAISE Bernard, SCHMIDT Burghart, *Hamburg-Bordeaux Zwei Städte und ihre Geschichte, Bordeaux-Hamburg Deux villes dans l'histoire*, Band II, DOBU Verlag, Hamburg, 2007, p. 66.

<sup>2454</sup> *Ibid.* p. 76.

donner des conférences à l'Université de Gênes [...] M Moreau pour les lettres. Il accepte également la liste des professeurs italiens qui viendront à Bordeaux »<sup>2455</sup>. La participation à des congrès se poursuit : En 1955, représentant l'Université et la faculté des lettres, Charles Higounet se rend au quatrième congrès d'histoire de la couronne d'Aragon qui se tient à Palma de Majorque du 25 septembre au 2 octobre, Max Rouché au premier congrès international des germanistes à Vienne du 5 au 10 septembre, François-Georges Pariset au congrès international d'histoire de l'Art à Venise du 11 au 18 septembre 1955, Charles Higounet et Maurice Braure à Rome pour le 10<sup>e</sup> congrès international des sciences historiques du 4 au 11 septembre 1955<sup>2456</sup>. Ces échanges et ces participations plutôt européens s'ajoutent à ceux évoqués dans le cadre du monde hispanique et de l'Outre-mer.

Outre la mobilité enseignante, l'attribution du titre de docteur *honoris causa* peut être intéressante pour observer les rapports de l'université bordelaise avec le monde. Si les données sont exhaustives pour ceux que Bordeaux a distingués, ce n'est pas le cas pour la réciproque. De 1923 à 1966, 38 enseignants – une seule femme Rita Lejeune professeur à l'université de Liège – ont été honorés par la faculté des lettres de Bordeaux<sup>2457</sup>, soit 28 % de l'ensemble distingués par Bordeaux. 31 sont européens principalement britanniques - 6 -, espagnols - 5 - et belges -5 -. François-Georges Pariset est devenu docteur *honoris causa* de l'université d'Hambourg en 1969.

A partir de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1960, les enseignants de l'université de Bordeaux et dans celle-ci de la faculté des lettres de Bordeaux multiplient les conférences, les échanges avec des universités étrangères. Ceux-ci sont parfois doublés par les mobilités étudiantes. Ces liens, symboles d'une ouverture, toujours souhaitées, restent essentiellement européens, même si le continent américain constitue un espace qui ne peut être négligé.

Les rapports de la faculté des lettres de Bordeaux avec le monde sont indéniables depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et s'accroissent en deux temps, durant l'entre-deux-guerres, puis à partir de la fin des années 1940. Qu'ils s'agissent des politiques institutionnelles, des mobilités enseignantes, des attributions de titre de docteurs *honoris causa*, l'aire de la faculté des lettres de Bordeaux s'accroît de manière concomitante avec l'extension des moyens de

---

<sup>2455</sup> AR R 35 Séance du 4 mars 1966.

<sup>2456</sup> AR R32 séance du 18 février 1955.

<sup>2457</sup> Annexe 98.

communications. L'Europe, plutôt anglo-saxonne et latine, mais aussi l'Outre-mer africain ou antillais, l'Amérique ont la préférence des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui doivent aussi faire face aux contraintes de politique internationales.

La faculté des lettres de Bordeaux, même éloignée de la capitale, est impliquée dans les grands enjeux intellectuels, idéologiques du XXe siècle : « l'affaire Dreyfus » avec Emile Durkheim et Paul Stapfer, le pacifisme avec Théodore Ryussen, la colonisation, la décolonisation avec l'évolution des enseignements - la disparition du terme « colonial » - et les manifestations lors de la guerre d'Algérie, les transformations de la société dans les années 1960 avec mai 68, entraînent des fractures, des débats parmi les enseignants et les étudiants. Les deux guerres mondiales n'épargnent pas le « petit monde » de la faculté accélérant des évolutions et reflétant les interrogations ou déchirures nationales. A chaque fois, les objectifs premiers de l'enseignement supérieur mis en avant par les républicains - la formation et la recherche - sont présents, mais en filigrane dans ces moments qui dépassent le cadre de la faculté. Ils reviennent, cependant, au premier plan quand il s'agit de représenter un autorité scientifique au sein d'une région, de la création des *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* à celle de la fédération historique du Sud-Ouest, en passant par l'écriture de l'histoire de Bordeaux avec Camille Jullian ou Charles Higounet. L'échelle internationale n'est jamais oubliée que ce soit au début du XXe siècle avec l'attrait pour le monde hispanique et la fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques ou à la fin des années 1940 avec le dynamisme de l'Institut de géographie incarné par Louis Papy. Les mobilités enseignantes et étudiantes constituent un autre aspect de l'ouverture internationale de la faculté des lettres de Bordeaux qui s'accélère au cours du siècle.

# CONCLUSION

Si Pierre Guillaume caractérise dans l'*Histoire de Bordeaux* sous la direction de Charles Higounet publiée en 1980, la période 1815-1939 comme étant celle du « *temps de l'immobilisme* »<sup>2458</sup>, la faculté des lettres de Bordeaux fait exception. Les noms issus des enseignants de la faculté des lettres donnés aux places et rues sont essentiellement ceux de professeurs de cette période : place Camille Jullian, rue du doyen Cirot, rue du doyen Radet, rue Auguste Brutails, rue Camena d'Almeida, rue Auguste Couat, rue Paul Courteault, rue Ernest Denis, rue Louis Liard, rue de la Ville de Mirmont<sup>2459</sup>. Le conseil de l'université montre son attachement à ces marques de reconnaissance, en témoigne l'extrait du procès-verbal de sa séance du 14 décembre 1951 : « *Monsieur le Recteur*<sup>2460</sup> *informe le conseil de la décision de l'administration municipale de donner à diverses voies de Bordeaux le nom d'universitaires à savoir : les professeurs Jean Auriac, Joseph Benzacar, Paul Courteault, l'inspecteur Oscar Auriac, les doyens Georges Radet, Clément Sigalas, et Henri Vizioz. Le conseil exprime ses remerciements à la ville de Bordeaux et souhaite que soient ajoutés à cette liste les noms du professeur Victor Pachon et du doyen Georges Cirot*<sup>2461</sup> »<sup>2462</sup>. En 2010, une résidence universitaire Emile Durkheim du CROUS a été inaugurée. Une rue Charles Higounet existe aussi à Bordeaux. On peut regretter, comme Emmanuel Filhol, l'absence de rues attribuées à Théodore Ruysen ou encore à Louis Papy qui a été honoré à Mont-de-Marsan sa ville natale.

Des années 1880, symbolisées par la construction du « Palais des Facultés » en 1886, à la Première Guerre mondiale sont apparues, à la faculté des lettres de Bordeaux, les caractéristiques d'un véritable enseignement supérieur. L'institution littéraire a mis en place, à son échelle, l'impulsion nationale donnée par les réformes républicaines d'après 1877, alors que Paris et la Sorbonne apparaissent, en tous points, inaccessibles et attractives pour un certain nombre d'enseignants « bordelais ». Néanmoins, les années précédant la Grande Guerre semblent extrêmement novatrices. Les thèmes et les fondements autour desquels se

---

<sup>2458</sup> HIGOUNET Charles, *Histoire de Bordeaux*, Toulouse, Privat, 1980, p. 255.

<sup>2459</sup> Annexe 100.

<sup>2460</sup> Emile Delage.

<sup>2461</sup> En 1954 une rue porte le nom du doyen Cirot.

<sup>2462</sup> AR R 31 séance du 14 décembre 1951.

développe la faculté des lettres de Bordeaux sont fondés. Le nombre de chaires a ainsi doublé, traduisant la spécialisation et l'innovation des enseignements dans les domaines de la « science sociale » avec Emile Durkheim et Gaston Richard, de la géographie avec Pierre Camena d'Almeida à la géographie coloniale avec Henri Lorin, de l'histoire locale incarnée par Camille Jullian, de la littérature avec Fortunat Strowski. Le corps professoral s'est hiérarchisé. Le niveau de formation s'étant accru, les professeurs s'expriment de plus en plus par l'intermédiaire d'ouvrages et de revues comme le *Bulletin Hispanique* ou la *Revue des études anciennes* fondées par la faculté. Les effectifs des étudiants ont amorcé un mouvement de croissance impressionnant. Leur nombre est multiplié par dix, alors que les étudiantes font leur apparition. Le volume des diplômes délivrés s'intensifie. De plus, la faculté des lettres de Bordeaux, que ce soit pour l'enseignement ou pour la recherche, n'hésite pas à s'ouvrir aux autres établissements supérieurs, aux organismes locaux, aux pays étrangers par le biais de la création de cours spécifiques et de l'Ecole de Hautes Etudes Hispaniques, et au travers de conférences comme de l'accueil des étudiants étrangers. L'engagement des enseignants dans les débats intellectuels – Emile Durkheim, Paul Stapfer, Théodore Ruysen - et la vie de la cité – Camille Jullian, Henri de la ville de Mirmont - sont importants. Les trente années qui s'écoulent à la suite des réformes républicaines peuvent être considérées comme des années « phare » pour la faculté des lettres de Bordeaux. L'entre-deux-guerres apparaît surtout synonyme de consolidation et de gestion de ces acquis. Le logement des étudiants, dont la croissance se poursuit devient, cependant, un objectif avec la création de la Cité universitaire de Budos et la Maison des étudiantes rue Ligier. L'aspect colonial de la faculté des lettres de Bordeaux s'accroît aux avec la perpétuation de l'enseignement de la géographie coloniale, l'insertion de l'Institut colonial au sein de la faculté des lettres, et l'organisation de missions au Maroc et en AOF. Les certificats qui composent désormais la licence soulignent les traits spécifiques mais aussi le rôle national qu'entend jouer la faculté. Pourtant, certains problèmes, jusque-là latents, s'amplifient surtout durant les années 1930. Les locaux qui rassemblent la faculté des sciences et des lettres sont saturés devant les effectifs de plus en plus importants des étudiants. Le mouvement est aggravé par la quasi-stagnation du nombre des professeurs. Enfin, l'ouverture au monde est compromise et fragilisée par les conflits d'ordre politique. Ainsi sont apparus des problèmes encore très contemporains : étroitesse des locaux, étudiants nombreux, surcharge de travail pour les professeurs... Les questions d'ordre matériel prennent désormais une place croissante comme le souligne le doyen de la faculté des lettres Georges Cirot : « *Mon rapport [...] contient non pas certes des récriminations, car nous savons très bien qu'on ne demande qu'à nous satisfaire, mais des appels que nous ne craignons pas de faire pressants. Nous ne sommes jamais plaints de notre situation personnelle et matérielle,*

malgré des moments bien difficiles économiquement, nous savons bien que l'on ne fait pas fortune dans les facultés des lettres. Il ne s'agit pas de nous, mais de notre faculté elle-même : d'une part son recrutement qui exige certaines conditions minima, sinon de sécurité du moins d'avenir et de moyens de travail ; d'une part de son logement, trop à l'étroit vraiment puisque malgré l'accroissement du nombre d'étudiants et de cours, il n'a pas été ajoutée une salle, pas une pierre depuis cinquante ans [...] Cependant, je finirai par un allegro, car je suis certain que notre enseignement supérieur attirera de plus en plus la jeunesse et gardera par sa tenue, par ses productions, par son esprit, la haute réputation qu'il a acquise dans le monde. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les hommes, le "personnel enseignant", c'est-à-dire ce qui nécessite pour sa formation des générations, de longues traditions, c'est le matériel, ce qui s'improvise, ce qui s'achète »<sup>2463</sup>. Les années 1950 et 1960 constituent celles de l'explosion quasi-exponentielle des étudiants dont les effectifs sont multipliés par douze de 1945 à 1965, de leur féminisation et de l'accroissement des maîtres-assistants et assistants. Néanmoins, elles ne doivent pas être réduites à l'image d'un système à « bout de souffle ». Les premières femmes professeures, Marie Desport et Marguerite Roques sont présentes. L'enseignement, la recherche s'incarnent dans des personnalités aussi diverses que Robert Etienne, Robert Escarpit, Charles Higounet, Louis Papy, Yves Renouard, Noël Salomon, Jean Stœtzl. Les publications comme *l'Histoire de Bordeaux* ou les *Cahiers d'outre-mer* témoignent de la place importante de la faculté des lettres de Bordeaux. Si l'origine géographique régionale des étudiants perdure, leur recrutement social connaît une certaine diversification. Une minorité d'étudiants montre que les débats politiques ne restent pas aux portes du « Palais des Facultés ». L'ouverture de la faculté des lettres de Bordeaux sur le monde hispanique, les Antilles, l'Afrique par le biais des enseignants comme des étudiants se développe. Les structures issues de la fin du XIXe siècle sont néanmoins en difficulté : le déménagement sur le domaine universitaire hors de Bordeaux est décidé puis débute à la fin des années 1960, et « Mai 68 » accélère la mise en place de nouveaux cadres.

En 1970, la faculté des lettres de Bordeaux « disparaît » et devient, sous l'autorité de Louis Papy, l'université de Bordeaux 3. Si Antoine Prost considère, en effet, que la loi du 10 juillet 1896 est un « acte de décès »<sup>2464</sup> pour l'université, il écrit qu'en revanche « l'importance de la loi d'orientation [d'Edgar Faure] est considérable. Ce qui compte, ce sont moins les principes d'autonomie, de participation et de pluridisciplinarité qui président à la réorganisation universitaire, que la création même d'universités. Jusque-là, en effet, le mot

<sup>2463</sup> ABM Rapport du conseil de l'Université, Georges Cirot, 1928-1929, p. 206-207.

<sup>2464</sup> PROST A., *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 239.

existait bien en France, mais non la chose »<sup>2465</sup>. Il indique les objectifs d'Edgar Faure : « dès son discours du 24 juillet, il en a fixé les principes : sa "loi-cadre" laisserait une grande liberté aux établissements "quant à la définition de leur organisation juridique et administrative, de leur vocation disciplinaire et pluridisciplinaire, de la forme et de la sanction de leurs enseignements" (JO, p. 2528). "La conception napoléonienne de l'Université centralisée et autoritaire est morte" (p. 2525). Il annonçait clairement le refus de la sélection et la participation non seulement des enseignants, mais aussi des autres personnels et des étudiants. Il posait la question de l'ouverture au monde économique et social, comme celle des structures, chaires et facultés. Deux traits devaient définir les nouveaux établissements : "autonomie, personnalité" (p. 2529). Les idées maîtresses de la loi sont déjà assumées publiquement devant la représentation nationale »<sup>2466</sup>. Bruno Poucet fait émerger des contributions à l'ouvrage qu'il a dirigé avec David Valence *La loi Edgar Faure, Réformer l'université après 1968*, un contexte « qui rendait parfaitement improbable le vote d'une telle loi »<sup>2467</sup>, plusieurs acteurs - Charles de Gaulle, Edgar Faure « très habile parlementaire, à l'intelligence vive, pétri d'humanités et à l'humour ravageur, rompu aux arcanes des chausses trappes politiques, universitaire, professeur agrégé de droit romain »<sup>2468</sup> et son équipe, les cabinets présidentiels et ministériels, les hauts fonctionnaires, la « galaxie des organisations syndicales, enseignantes et étudiantes »<sup>2469</sup> - , et enfin des circonstances : « Mai 68 a tout fait basculer. Certes, les événements n'ont pas inventé les réformes qui avaient été imaginées, réfléchies, discutées dans des cercles restreints dont le rôle est fondamental, bien avant, mais ce fut un accélérateur de solutions, décisif que certains acteurs ont su cristalliser et précipiter. Il y avait, en effet au fond, deux solutions possibles en septembre 1968 : soit faire l'impasse sur l'évènement, faire le gros dos, attendre que les choses se passent, soit réformer en profondeur. C'est le choix du ministre et de son équipe, soutenu sans que l'on puisse encore savoir exactement pourquoi, par de Gaulle »<sup>2470</sup>. La loi du 12 novembre 1968 d'Edgar Faure qui fut, écrit Antoine Prost, « vraiment "sa" loi »<sup>2471</sup> se traduit pour la faculté des lettres de bordeaux, outre la disparition de son nom, de différentes manières. Des Unités d'enseignement et de recherche (UER) sont créées qui correspondent en lettres à des départements disciplinaires. Bernard Lachaise explique que « dans la

---

<sup>2465</sup> *Ibid.*, p. 350.

<sup>2466</sup> PROST A., « La loi Faure... », *op. cit.*, p. 63.

<sup>2467</sup> POUCKET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 194.

<sup>2468</sup> *Ibid.*

<sup>2469</sup> *Ibid.*

<sup>2470</sup> *Ibid.* p. 194-195.

<sup>2471</sup> PROST A., « La loi Faure... », *op. cit.*, p. 64.

restructuration, les sciences sociales ont quitté les lettres pour se rattacher à Bordeaux 2, mais Bordeaux 3 gagne la géologie »<sup>2472</sup>. Joseph Pérez<sup>2473</sup>, alors maître-assistant, n'est pas satisfait de ce processus : « Je considère que pour l'université ce fut une catastrophe [...] Ce fut une mascarade, le droit et les sciences se sont alliés pour faire Bordeaux 1, ensuite médecine et pharmacie. Mais pour être pluridisciplinaire, il a fallu leur accoler autre chose, alors d'autorité, le Recteur y a mis un UER de sciences sociales contenant la psychologie et la sociologie. Et à Bordeaux 3, on nous a donné la géologie pour assurer la pluridisciplinarité. Je n'ai rien contre les géologues, mais les sociologues avaient toujours été associés aux sciences humaines et ne l'étaient plus »<sup>2474</sup>. Christian Huetz de Lempis<sup>2475</sup> est sur la même longueur d'ondes : « La loi Edgar Faure a été très néfaste pour l'université, je ne dis pas que le système avant été idéal... »<sup>2476</sup>. Bernard Lachaise cite un extrait de *La France de 1945 à 1969* de Georges Dupeux, publié en 1969, dans lequel on mesure l'hostilité de ce dernier à la loi Faure qui « aboutit essentiellement à introduire à l'université le régime d'assemblée, ce régime dont précisément la Ve République se flattant d'avoir débarrassé le pays. Livrées à une autonomie qui camoufle le plus souvent l'incertitude et la faiblesse des autorités (démunies, au demeurant, de tout moyen de coercition), les nouvelles universités sombrent dans une agitation et un désordre endémiques »<sup>2477</sup>. Claude Gilbert Dubois maître-assistant transcrit la gamme des opinions ressenties à propos de la loi Faure : « Il y eu la réforme d'Edgar Faure, très mal perçue par une partie des universitaires, bien perçue par d'autres. Personnellement, ça m'a fait ni chaud ni froid. D'une manière générale, j'ai toujours pensé que ces réformes administratives n'étaient pas l'essentiel de notre activité ; [...] Il y a les conseils d'université qui accordaient une part à la vie étudiante, mais je trouve ça tout à fait normal. C'est un rattrapage qui était à faire »<sup>2478</sup>. Jean Dumas<sup>2479</sup>, pour sa part, explique à propos des réformes : « Je les ai vécues en bon citoyen français. C'était des lois, elles étaient votées, il fallait voir leur application ». De plus, la loi « officialise la

<sup>2472</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J-M., *op. cit.*, p.132.

<sup>2473</sup> Annexe 99.

<sup>2474</sup> Entretien de Joseph Pérez par Stanislas Sauvanier le 6 décembre 2014 à Talence dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2475</sup> Annexe 99.

<sup>2476</sup> Entretien avec Christian Huetz de Lempis, réalisé par Maxime Chaigneau le 26 Novembre 2013 à Bordeaux dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2477</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J-M., *op. cit.*, p.134.

<sup>2478</sup> Entretien avec Claude-Gilbert Dubois réalisé par Romain Rouquié le mercredi 18 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2479</sup> Entretien avec Jean Dumas réalisé par Thomas Thillet le 4 décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

naissance de l'université de Pau qui prend aussitôt le nom d'université de Pau et des pays de l'Adour »<sup>2480</sup>. Les universités possèdent une plus large autonomie en matière de crédits, de postes et d'ouverture d'enseignements. Ainsi, « c'est au cours de l'année 1969-1970 que l'ensemble des nouvelles structures de l'université fut mis en place : achèvement de l'installation des UER, l'élaboration des statuts de l'université et l'élection des conseils de gestion de l'université »<sup>2481</sup>. Comme le souligne Bruno Poucet, « l'entreprise était hasardeuse, risquée et semble-t-il, si l'on se fiait à l'histoire, vouée à l'échec : à la fin du XIXe siècle, Louis Liard avait échoué à créer des universités. On n'avait eu que des facultés. Avec Edgar Faure et les réformateurs, il s'agissait de passer de l'Université aux universités, chacune rompant avec le modèle napoléonien et dessinant une coloration et une orientation propre »<sup>2482</sup>. Bernard Lachaise, explique que « la réforme est d'importance car, malgré la nouvelle loi votée en 1984, elle n'a pas été véritablement modifiée et reste à la base du fonctionnement de l'université à la fin du XXe siècle »<sup>2483</sup>. Pierre Guillaume expose sa perception de la loi Faure et de ses conséquences à long terme : « La loi Faure, on s'est pas rendu compte tout de suite de ce qu'elle représentait, c'était une loi parmi bien d'autres, et puis de toute façon l'université avait besoin de réformes. C'était une pagaille noire, donc a priori l'idée d'une réforme universitaire n'était pas faite pour choquer. On s'est rendu compte par la suite que cette loi avait quand même très largement désarticulé l'université, dispersant l'autorité. Ses effets ont été négatifs, et sont apparus négatifs après coup. Mais sur le moment, une réforme il en fallait une. Ça ne pouvait pas durer, l'université de « grand papa » ! Et encore, en lettres c'était assez banal, mais en droit et en médecine, c'était encore des filières où l'hérédité jouait un rôle énorme. Pour faire carrière en médecine il était recommandé d'être fils de médecin, et pour faire carrière d'avocat d'être fils d'avocat, ça allait de soi. Donc il y avait un aspect très conservateur dans ces disciplines. En Lettres beaucoup moins »<sup>2484</sup>. Peut être retenue la conclusion de la contribution d'Antoine Prost sur la loi Faure : « où il apparaît qu'une loi peut modifier les structures et la répartition des pouvoirs au sein d'une organisation, non les mentalités et les usages d'un milieu »<sup>2485</sup>.

---

<sup>2480</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J-M., *op. cit.*, p.132.

<sup>2481</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>2482</sup> POU CET B., VALENCE D. (dir.), *op. cit.*, p. 195.

<sup>2483</sup> CADILHON F., LACHAISE B., LEBIGRE J-M., *op. cit.*, p.131.

<sup>2484</sup> Entretien avec Pierre Guillaume réalisé par Olivier Chauve et Marie Milandou en décembre 2013 dans le cadre de l'UE Méthodologie et Sciences, Master 1.

<sup>2485</sup> PROST A., « La loi Faure... », *op. cit.*, p. 77.

Le travail proposé sur la faculté des lettres de Bordeaux de 1886 à 1968 possède plusieurs limites. Ces dernières sont non seulement liées à l'ampleur et à la « masse » des sources, mais aussi à la diversité des champs disciplinaires que traverse l'écriture de l'histoire d'une faculté. Le premier domaine sur lequel portent les limites concerne des thèmes envisagés par notre étude. Les analyses auraient pu être plus abouties encore. L'étude des dossiers des étudiants, par exemple, est à l'origine d'une exploitation précise, mais on peut regretter, par manque de temps et de maîtrise des outils, de ne pas avoir complété et mis en valeur certains graphiques par des représentations cartographiques. Les observations tirées de l'exploitation des dossiers auraient pu certainement aussi pu être plus approfondies. Au bout du compte, une nouvelle exploitation des dossiers pourrait avoir lieu qui pourrait être guidée par la première et enrichie à l'aune de ce qui a été réalisé. La réalisation des cours, l'évolution des thèmes des cours, la pratique pédagogique des enseignants ainsi que leur sociabilité mériteraient aussi d'autres éclairages. Les relations avec l'étranger, enfin, pourraient être développées par un relevé plus régulier des congrès, conférences réalisés par les professeurs dans les procès-verbaux du conseil de l'université. A travers cet exposé non exhaustif, le sentiment qui prédomine au moment d'achever ce travail, c'est l'ouverture d'une multitude de portes vers des pièces à explorer encore et encore. Le deuxième domaine sur lequel portent les limites est constitué par des thèmes non explorés. Même si a pu être utilisé le témoignage de Lucette Brisseau, l'administration de la faculté des lettres de Bordeaux n'a pas été étudiée. Et on ne peut que suivre la constatation de Loïc Vadelorge : « *au sein du front pionnier que constitue la recherche sur l'histoire récente des universités, le champ de l'histoire des personnels administratifs constitue une friche quasi-totale* »<sup>2486</sup>. Le travail administratif des enseignants manque aussi. Les caractéristiques de la faculté des lettres de Bordeaux auraient pu être enrichies par l'étude de son budget présent dans les comptes rendus des séances des conseils de l'université. L'effort des républicains dans ce domaine fut, en effet, important pour soutenir leurs réformes. Le budget ordinaire d'une faculté était constitué pour une large part des subventions de l'Etat, alors que les dotations extraordinaires (dons, emprunts) augmentaient régulièrement. Les relations avec le pouvoir, les rémunérations des professeurs auraient ainsi pu être plus précisément abordées.

Si la conclusion de mon mémoire de maîtrise en 1993, « *l'étude comparative entre les différentes facultés de lettres de province pourrait ramener à sa juste mesure l'évolution*

---

<sup>2486</sup> LUC J-N, MECHINE S., PICARD E., *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur...*, *op. cit.* p. 111

*propre à chaque faculté et prouver plus précisément leurs spécificités* »<sup>2487</sup> est désormais dépassée, et si sur certains aspects une comparaison avec les autres établissements de l'université bordelaise a pu être établie avec des thèmes ponctuels, l'horizon de la recherche porte désormais vers une histoire élargie à l'ensemble des facultés de Bordeaux, en particulier médecine - jamais étudiée - et sciences - à compléter - et une histoire étendue dans le temps de la fin du XIXe siècle au début du XXIe siècle.

---

<sup>2487</sup> CLAVEL Elsa, *La faculté des lettres de Bordeaux (1886-1940)*, TER d'histoire contemporaine, dir. Jean-Claude Drouin, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1993, p. 161

# BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE

✓ **L'éducation et l'enseignement en Aquitaine, l'Université de Bordeaux, Bordeaux.**

⇒ Ouvrages

AZAM Eugène, *De la décentralisation universitaire et pourquoi Bordeaux doit avoir son université*, Bordeaux, Féret, 1871

BARCKHAUSEN Henri, *Statuts et règlements de l'ancienne université de Bordeaux*, Bordeaux, G. Bouchon, 1886

BERA Matthieu, *Emile Durkheim à Bordeaux (1887-1902)*, éditions confluences, 2014

CADILHON François, LACHAISE Bernard, LEBIGRE Jean-Michel, *Histoire d'une université bordelaise : Michel de Montaigne, facultés des arts, facultés des lettres (1441-1999)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999, 221 p. (réimpression en 2004)

DESCAS Annick, *Dictionnaire des Rues de Bordeaux*, édition Sud-Ouest, 2008, 717 p.

DESGRAVES Louis, DUPEUX Georges. (dir.), *Bordeaux au XIXe siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1969, 580 p.

FIGEAC-MONTHUS Marguerite (dir.), *Atlas de l'éducation en Aquitaine du XVIe siècle à nos jours*, PUB, 2014, 191 p.

dont

CADILHON François, « L'université de Bordeaux de l'Ancien Régime à la fin du XIXe siècle », p. 154-161

MERCIER Charles, « L'université en Aquitaine aux XXe et XXIe siècles », p.162-175

FIGEAC Michel, GUILLAUME Pierre, *Histoire des Bordelais*, Bordeaux Mollat, Fédération historique du Sud-Ouest, 2002.

- Tome 1 : *La modernité triomphante 1715-1815*, 344 p.
- Tome 2 : *Une modernité attachée au passé 1815-2002*, 351 p.

GRASSET Jean-Paul, JOURDAN Jean-Paul (dir.), *Histoire de l'académie de Bordeaux et de ses recteurs*, CRDP Aquitaine, 2008, 123 p.

HIGOUNET Charles, *Histoire de Bordeaux*, Toulouse, Privat, 1980, 418 p.

LACHAISE Bernard, SCHMIDT Burghart, *Hamburg-Bordeaux Zwei Städte und ihre Geschichte, Bordeaux-Hambourg Deux villes dans l'histoire*, Band II, DOBU Verlag, Hamburg, 2007, 665 p.

LAJUGIE Joseph (dir.), *Bordeaux au XXe siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1972

LASCOMBE Jean, *La Faculté des sciences de Bordeaux ou l'Université « Bordeaux I » et les pays en voie de développement*, Presses universitaires de Bordeaux, 2009

LENOBLE-BART Annie, CHEVAL Jean-Jacques (dir.), *Actualité d'André-Jean Tudesq*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2016, 284 p.

MALHERBE Marc, *La Faculté de Droit de Bordeaux (1870-1970)*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1996, 492 p.

RAGOT Gilles, *Genèse. Campus Talence-Pessac-Gradignan*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2014, 141 p.

RENAUDAT Christine, *Les étudiants africains à Bordeaux*, Talence, centre d'étude d'Afrique noire, 1998, 112 p.

RUIZ Alain, *Présence de l'Allemagne à Bordeaux du siècle de Montaigne à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Hommage du Goethe-Institut de Bordeaux à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, 488 p.

dont

ESPAGNE Michel, « les études germaniques à l'université de Bordeaux », p. 243-256

GUILLAUME Sylvie, « La place de l'Allemagne dans l'enseignement de l'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux (1880-1939) », p. 257-265.

⇒ Revue

*Eduquer, instruire et former à Bordeaux et en Bordelais de l'Ancien Régime à nos jours*,  
Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, numéro spécial n°13-14,  
2008

dont

CLAVEL Elsa « Eduquer, instruire et former à l'Université de Bordeaux au début du  
XXe siècle à travers l'exemple de la Faculté des Lettres de Bordeaux », p. 141-155

CUIN Charles-Henry, Emile Durkheim à Bordeaux (1887-1902) « Un fécond mais  
pénible exil », p. 171-179

SEMBEL Nicolas, « La naissance du campus de Talence-Pessac-Gradignan dans la  
banlieue de Bordeaux : les étapes d'une innovation institutionnelle (1946-1967) », p.  
157-170

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, Troisième série, n°21, 2015

dont

*Histoires et historiens de Bordeaux*, p. 11- 175

FILHOL Emmanuel, « Théodore Ruysen (1868-1967) : un philosophe pacifiste à Bordeaux  
avant et pendant la Grande Guerre », *Cahiers de L'Institut Aquitain d'Etudes Sociales*, n° 99,  
juin 2016

⇒ Articles

CLAVEL Elsa

« La Faculté des Lettres de Bordeaux et la mise en place d'un nouvel enseignement  
supérieur à Bordeaux des années 1880 à l'entre-deux-guerres », dans *Essais*, revue  
interdisciplinaire d'Humanités, *Education et humanisme*, Etudes réunies par Nicole Pelletier  
et Dominique Picco, numéro 4, Ecole doctorale Montaigne-Humanités, 2014, p. 111-131

« La Faculté des Lettres de Bordeaux au cours des deux guerres mondiales », *Revue  
historique de Bordeaux et du département de la Gironde, L'expérience de la guerre à  
Bordeaux et en Gironde*, n°20, 2014, p. 135-177

COUSTET Robert. « Les bas-reliefs de la façade de l'ancienne faculté des Sciences et Lettres  
de Bordeaux ou la ville de Bordeaux dispensant ses trésors à l'instruction publique ». In:  
*Revue des Études Anciennes*. Tome 95, 1993, n°1-2. Hommage à Jean Marcadé. pp. 323-334.

DUSSOL Dominique et LAROCHE Claude, « Les facultés de Bordeaux », dans Rivé Philippe (dir.). *La Sorbonne et sa reconstruction*. Paris, La Manufacture, 1987, p. 201-222.

LE MAO Caroline (dir.), *L'Aquitaine au féminin*, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, numéro spécial, n°15, 2009,

dont

LACHAISE Bernard, CLAVEL Elsa, « *Les femmes enseignantes à l'Université de Bordeaux au XXe siècle* », p. 139-151

MALHERBE Marc, « La faculté de droit de Bordeaux : état des lieux historiographique », in Nélidoff Philippe (dir.), « Les facultés de droit de province au XIXe siècle. Bilan et perspectives de la recherche », *Études d'Histoire du Droit et des Idées Politiques*, Toulouse, PU Toulouse 1, n° 13/2009.

⇒ Travaux universitaires sur l'Université de Bordeaux

CLAVEL Elsa,

*La faculté des lettres de Bordeaux (1886-1940)*, TER d'histoire contemporaine, dir. Jean-Claude Drouin, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1993

*L'Université de Bordeaux du XIXe siècle au XXe siècle (1896-1968)*, Mémoire Master deuxième année, dir. Bernard Lachaise, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2007

COCHET A. , *Histoire du syndicalisme étudiant à Bordeaux et en France (1950-1960)*. TER d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne 3, 1997

COULAUD Stéphane, *Georges Radet : un Athénien bordelais*, TER d'histoire de l'art contemporain sous la direction de Dominique Jarrasse. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 1999-2000

DARTIAL Frédéric, *Les projets d'aménagements et réalisations d'équipement sportifs de l'Université de Bordeaux de 1932 à 1945. La création du Stadium Universitaire de l'Université de Bordeaux*. Master deux Histoire des Mondes modernes et contemporaines parcours enseignement, dir. Bernard Lachaise, Université Michel de Montaigne Bordeaux III

FENOILLAT Sylvie, *Les événements de mai-juin 1968 à Bordeaux*, TER d'histoire contemporaine, dir. André-Jean Tudesq, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1986

GOT Claire, *Les fraudes étudiantes à Bordeaux de 1920 à 1940*, Master deux, enseignement parcours histoire moderne - contemporaine, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2011

H'MIDA O., *Les étudiants étrangers dans les Universités de Bordeaux*, TER de géographie, Université de Montaigne-Bordeaux III, 1977

JOSEPH Edith, *La Faculté des Sciences de Bordeaux sous la IIIe République, les joies et les peines d'une faculté de province*, TER d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1993

LAGO Danielle, *Le recrutement des étudiants à la faculté des lettres de Bordeaux*, TER de géographie, dir. Jean Borde, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1970

MASANTE Agnès, *Les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux morts pour la France durant la guerre de 1914-1918*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2004

MORNET Gaëlle, *Le monde universitaire bordelais pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)*, TER d'histoire contemporaine, dir. Bernard Lachaise, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2000

POUX Ludovic., *La construction des palais universitaires à Bordeaux au XIXe siècle*, TER d'histoire contemporaine, dir. Pierre Guillaume, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1993

STUT Clément, *Les universitaires bordelais au travail pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, Master enseignement, Université Michel de Montaigne Bordeaux, 2011

TRIC Estelle, *Les fraudes étudiantes à Bordeaux de 1940 à 1951*, Master deux, enseignement parcours histoire moderne – contemporaine, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2011

### ✓ **Autres universités en France**

BARRERA Caroline (dir.), *Etudiants d'ailleurs : histoire des étudiants étrangers, coloniaux et français de la faculté de droit de Toulouse XIXe siècle-1944*, Presse du centre universitaire Champollion, Albi, 2007, 240 p.

BAYON-TOLLET Jacqueline et Mathieu Guillaume (éd.), *La force de la volonté. Naissance et affirmation d'une Université : Saint-Etienne 1960-1978*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009.

BINIZET Brigitte, *L'Université d'Avignon, Naissance et renaissance (1303-2003)*, Paris, Actes Sud, 2003

BISCHOFF Georges, KLEINSCHMAGER Richard, *L'Université de Strasbourg. Cinq siècles d'enseignement et de recherche*, La nuée bleue, 2010, 300 p.

BURNEY John, WOLFF Philippe, *Toulouse et son université : facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXe siècle*, Paris, Ed. du CNRS, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1989, 330 p.

CARMIGNANI Paul. (dir.), *L'Université de Perpignan, tradition humaniste et modernité scientifique de 1350 à 2000*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2001, 503 p.

CHARLE Christophe,

*Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 1 (1809-1908), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1985, 182 p.

*Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris, dictionnaire biographique*, volume 2 (1909-1939), Paris, Editions du CNRS-INRP, 1986, 218 p.

CHOLVY Gérard, *De la faculté des arts à l'Université Paul Valéry (1242-1992)*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1994.

COLLIN Jean et HEINTZ André, *La vie quotidienne des étudiants à Caen de 1939 à 1955*, Caen : Presses universitaires, 1994.

CONDETTE Jean-François,

*Une faculté dans l'histoire : La faculté des lettres de Lille (1887-1945)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 430 p.

*Histoire de la Faculté des Lettres de Lille de 1887 à 1974. Les métamorphoses d'une institution universitaire française*, Lille, ANRT, 1997, 3 volumes.

*Les lettrés de la République, Les enseignants de la faculté des lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940) Dictionnaire biographique*, Université de Lille III, 2006, 238 p.

- CONSTANT Jean Marie, *Histoire de l'Université du Maine*, Presse universitaire de Rennes, 2007.
- DALANÇON Joël, *Le dictionnaire de l'Université de Poitiers*, Poitiers, Geste, 2012
- DENECHERE Yves et MATZ Jean-Michel (dir.), *Histoire de l'université d'Angers du Moyen-âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2012
- DREYFUS Paul, *La faculté de médecine de Grenoble (1939 à 1990)*, Presses de la SIA, 1990, 172 p.
- EMPTOZ Gérard dir. *Histoire de l'Université de Nantes (1460-1993)*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- GEORGES Mathieu, *La Sorbonne en guerre, 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, 2011, 275 p .
- GIRAULT Jacques, LESCURE Jean-Claude, VADELORGE Loïc (dir.), *Paris XIII. Histoire d'une université de banlieue (1970-2010)*. Berg International, 2012, 303 p.
- GRESSET Maurice, LASSUS François, *Institutions et vie universitaire dans l'Europe d'hier et aujourd'hui*, Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 27-28 septembre 1991, Paris, les Belles Lettres, 1992, 304 p.
- dont
- CICHOCKI C. , "L'enseignement universitaire à Dijon aux XIXe et XXe siècles" p. 113-126
- MARCOT François , "L'Université de Besançon à l'époque de l'occupation" p. 127-143
- HENWOOD Annie, MICHAUD-FREJAVILLE Françoise, VULLIEZ Charles, *Sept cents (700) ans d'université à Orléans*, Orléans : Conseil général du Loiret, 2006, 71 p.
- HOTTIN Christian (dir.), *Universités et grands écoles à Paris. Les palais de la science*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1999
- HUGUET Françoise, *Les professeurs de la faculté de médecine de Paris, dictionnaire biographique (1794-1939)*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, CNRS, 1978, 753 p.

- KERGOMARD Alain, *La mutation universitaire à Clermont (1948-1993)*, Paris, L'Harmattan, 1995, 277 p.
- LATOUILLE Jean Jacques, *histoire de l'université de Valence (1452-2000) – Entre intention pédagogique et volonté politique*, Collection Historique dirigée par Bruno PEQUIGNOL et Denis Rolland, L'Harmattan, Paris, 2012, 230 p.
- LIVET Georges,  
*L'Université de Strasbourg de la révolution française à la guerre de 1870*, Strasbourg, 1996  
*Cinquante années à l'Université de Strasbourg 1948-1998*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 1998, 442 p.
- OLIVIER-UTARD Françoise, *Une université idéale ?, histoire de l'Université de Strasbourg 1919-1939*, presses universitaires de Strasbourg, 2016, 548 p.
- PECHEUR Claire, *L'Université dans la ville : les facultés dijonnaises 1806-1914*, mémoire de Master, université de Dijon, 2009
- POUCET Bruno (dir.), *Histoire de l'enseignement supérieur en Picardie (1894-1970)*, Amiens, Encrage, 2015
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Ecole normale supérieure, le livre du bicentenaire*, Paris, Presses de l'ENS, 1994
- SOULIE Charles, *Un mythe à détruire, Vincennes, Faculté ouverte à tous*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2012
- dont  
CHARLE Christophe, «réinventer l'histoire des universités»
- QUELLIEN Jean, TOULORGE Dominique, DAVID Serge, *Histoire de l'Université de Caen (1432-2012)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2012
- STOSKOPF Nicolas, *Université de Haute-Alsace. La longue histoire d'une jeune université*, Strasbourg : La Nuée Bleue, 2005
- TUILIER André (directeur honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne), *Histoire de l'Université de Paris et de la Sorbonne*, Paris, Nouvelle Librairie de France, deux tomes, 1994.  
- Tome 1 : *Des origines à Richelieu*, 620 p.

- Tome 2 : *De Louis XIV à la crise de 1968*, 657 p.

VANDENBUSSCHE Robert éd., 1896-1996, *Cent ans d'Université lilloise, Actes du colloque organisé à Lille, 6 et 7 décembre 1996*, Villeneuve d'Ascq, 2000

« Les Universités de Nancy », *Le pays lorrain : journal de la société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain*, 2003.

*Les engagements résistants au sein des facultés lyonnaises de lettres et de droit. Cinquante longs mois de Résistance : du 17 juin 1940 au 20 août 1944*, Lyon, Université Jean Moulin, 2007.

### ✓ **L'éducation, l'enseignement, l'enseignement supérieur :**

⇒ Ouvrages

ALBERTINI Pierre, *L'école en France. XIXe-XXe siècles. De la maternelle à l'université*, Paris, Hachette université, 1992, « Carré-Histoire ».

ALLAIRE Martine, FRANK Marie-Thérèse, MIGNAVAL Pierre, *Témoins et acteurs des politiques de l'Éducation depuis la libération*, Lyon, INRP, 2008

ANDERSON Robert D. , *European Universities from the Enlightenment to 1914*, Oxford, Oxford University, Press, 2004

ANTOINE Gérald, PASSERON Jean-Claude, *La réforme de l'Université*, Paris, Calmann-Lévy, 1966

ATTAL Frédéric, GARRIGUES Jean, KOUAME Thierry, VITTU Jean-Pierre, *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours, espaces, modèles et fonctions*, Actes du colloque international d'Orléans 16 et 17 octobre 2003, Paris, publications de la Sorbonne, 2005, 294 p.

dont

FISCHER Didier, « Les étudiants et l'université française entre intégration et contestation de 1945 à nos jours » p 77-96

GARRIGUES Jean, « Le quartier latin à la Belle Epoque : un lieu privilégié de l'engagement » p 139-154

- CHARLE Christophe, « Essai de bilan de l'histoire de l'enseignement supérieur à l'époque contemporaine », p. 283-292
- BAECHLER Christian, IGERSEIM François et RACINE Pierre, *Les Reichuniversitäten de Strasbourg et Poznan et les résistances universitaires, 1941-1944*, Presses universitaires de Strasbourg, 2005.
- BARTHELEMY Pascale, *Africaines et diplômés à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, PUR, 2010
- BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, *Allez les filles*, réédition Le Seuil, 2006
- BETTAHAR Yasmina et BIRK Françoise, *Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XXe siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009, 130 p
- BERTHIER Patrick., *Le cas Guillemin*, Paris, Gallimard, 1979, 248 p.
- BOMPAIRE-EVESQUE Claire-Françoise, *Un débat sur l'université au temps de la Troisième République. La lutte contre la nouvelle Sorbonne*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1988
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude,  
*Les Etudiants et leurs études*, Paris, La Haye, Mouton, 1964  
*Les Héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, éditions de Minuit, 1964  
*La Reproduction*, Paris, éditions de Minuit, 1970
- BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984
- CACOUAULT Marlaine,  
*Les femmes professeurs à l'ère de la féminisation. Positions, situations, itinéraires (1965-1980)*, thèse de sociologie, Paris VIII, 1986  
*Intellectuelle...mais pas trop. Vies et Carrières des femmes professeurs au XXe*, Paris, La Découverte, 2007
- CARON Jean-Claude, *Génération romantique, Les étudiants de Paris et le Quartier Latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p.
- CHARLE Christophe,  
*Les intellectuels en Europe au XXIème siècle*, Paris, Le Seuil, 1996, 379 p.

*La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1994, 506 p.

*Les professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, Dictionnaire biographique*,

- Volume 1 1809-1908, Paris, INRP/CNRS, 1985

- Volume 2 1909-1939, Paris, INRP/CNRS, 1986

CHARLE Christophe, FERRE Régine, *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris, CNRS, 1985, 284 p.

dont

MAYEUR Françoise, "l'évolution des corps universitaires (1877-1968)" p. 11-28

CHARLE Christophe, KEINER Edwin, SCHRIEWER Jürgen (ed.), *Sozialer Raum und akademische Kulturen / A la recherche de l'espace universitaire européen*, Francfort/M, Peter Lang, 1993

CHARLE Christophe, SCHRIEWER Jürgen, WAGNER Peter (ed.), *Transnational Intellectual Networks. Forms of academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort/Main, Campus Verlag, 2004

CHARLE Christophe, TELKES Eva,

*Les Professeurs du Collège de France (1901-1939). Dictionnaire biographique*, Paris, INRP/CNRS, 1988

*Les Professeurs de la Faculté des Sciences de Paris (1901-1939). Dictionnaire biographique*, Paris, INRP/CNRS, 1989

CHARLE Christophe, VERGER Jacques,

*Histoire des universités*, Paris, PUF, 1994, 128 p.

*Histoire des universités (XIIIe-XXIe siècle)*, Paris, PUF, 2012, coll. "Quadrige manuels", 331 p.

CHARMASSON Thérèse, *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Paris, éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2005, 391 p.

dont

CHARMASSON Thérèse, « Les sources de l'histoire de l'enseignement en France aux XIXe et XXe siècles » p. 155-180

MARCHAND M-L. , DUCHEIN M. , « Les archives de l'enseignement en France » p. 317-341

CHASTENET Patrick, *Entretiens avec Jacques Ellul*, Paris, La Table Ronde

CHERVEL André, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, Kimé, 1993

CHEVALLIER Pierre, GROSPERRIN Bernard, MAILLET Jean, *L'enseignement français de la Révolution à nos jours*, Paris, Mouton, 1968-1971, 2 vol.

COMPÈRE M-M. , *L'histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*, Paris et Berne, INRP, 1995, 300 p.

CONDETTE Jean-François, HDR, *Éducation et engagements. Les acteurs éducatifs entre l'espace local et la nation dans la France des XIXe-XXe siècles*, Université Paris IV - Sorbonne, 2007

CONDETTE Jean-François,

*Les lettrés de la République. Les enseignants de la Faculté des Lettres de Douai puis Lille sous la Troisième République (1870-1940). Dictionnaire biographique*, Université de Lille 3, 2006.

*Albert Chatelet : la République par l'École (1882-1960)*, Arras, Artois Presses Université, 2009, 606 p.

*Les Recteurs d'académie en France de 1808 à 1940*, Lyon, INRP, 2006-2009

Tome I : *La formation d'une élite administrative de l'Instruction publique*

Tome II : *Dictionnaire biographique*

Tome III: *Le Recteur, l'École, la Nation. Entre réalités scolaires locales et politiques éducatives nationales*

*Le coût des études. Modalités, acteurs et implications sociales (XVIe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2012

dont « Le bon levain : les étudiants boursiers en France de 1877 à 1914 », p. 333-388

CONDETTE Jean-François (dir), *Les chefs d'établissement, diriger une institution scolaire ou universitaire XVIIe-XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 362 p.

CONDETTE Jean-François, FIGEAC-MONTHUS Marguerite, *Sur les traces du passé de l'éducation..., Patrimoines et territoires de la recherche en éducation dans l'espace français*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2014, 332 p.

dont

CONDETTE Jean-François, « Etudier l'Alma mater, pour une histoire renouvelée de l'enseignement supérieur en France à l'époque contemporaine » p. 176- 197

CRAWFORD Elisabeth et OLFF-NATHAN Josiane (dir.), *La science sous influence. L'université de Strasbourg, enjeu des conflits franco-allemands, 1872-1945*, Strasbourg : La Nuée Bleue, 2005.

CROUZET François, *De mémoire d'historien - chroniques d'un XXe siècle disparu*, Histoire Payot, 2012, 319 p.

DELAUNAY Jean-Marc, *Des palais en Espagne. L'école des hautes études hispaniques et la Casa de Velazquez au cœur des relations franco-espagnoles du XXe siècles (1898-1979)*, Madrid : Casa de Velazquez, 1994.

DEPREST Florence, *Géographes en Algérie. La géographie universitaire en situation coloniale (1880-1950)*, Paris :Belin, 2009.

DREYFUS-ARMAND Geneviève, GERVEREAU Laurent, *Mai 68 : les mouvements étudiants en France et dans le monde*, Paris, Nanterre, BIDC, 1988

ERLICH Valérie, *Les Nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998

ESPAGNE Michel, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIXe siècle*, Paris, Editions du Cerf, 1993

FELOUZIS Georges, *La condition étudiante, sociologie des étudiants de l'université*, Paris, PUF, 2001

FERTE Patrick, BARBERA Caroline, *Etudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVIe-XXe siècles)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2010

FISCHER Didier, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, 612 p.

FOX Robert, WEISZ George (éd.), *The organization of science and technology in France 1808-1914*, Cambridge, CUP, Paris, Ed. De la MSH, 1980

GALLAND Olivier, *Le Monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995

GERALD Antoine, PASSERON Jean-Claude, *La réforme de l'Université*, Calmann-Lévy, 1966

GERBOD Paul,

*La condition universitaire en France au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1967, 724p.

*Les enseignants et la politique*, Paris, PUF, 1969

GUESLIN André (dir.), *Les facs sous Vichy, Etudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Actes du colloque de Clermont Ferrand, IHMC, 1994, 371 p.

GUIMONT Fabienne, *Les étudiants africains en France (1950-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2001

GUIRAL Pierre, THUILLIER Guy, *La vie quotidienne des professeurs en France de 1870 à 1940*, Paris, Hachette, coll. La vie quotidienne, 1982.

GRUEL Louis, GALLAND Olivier, HOUZEL Guillaume, *Les Etudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, 2009, 427 p.

HEURDIER Lydie, PROST Antoine, *Les politiques de l'éducation en France*, Collection Doc'en poche –regard d'expert, La documentation française, 556 p.

HOTTIN Christian (dir.), *Universités et grandes écoles à Paris. Les palais de la science*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1999

HUGUET Françoise, *Les Professeurs de la faculté de médecine de Paris, Dictionnaire biographique (1794-1939)*, Paris, INRP/CNRS, 1991

HULIN Nicole, *Les femmes et l'enseignement scientifique*, PUF, 2002, 227 p.

IRSAY Stephen (d'), *Histoire des universités françaises et étrangères à nos jours*, 2 vol., Paris, Picard, 1933-1935

L'étude s'achève en 1860

ISRAEL Stéphane, *Les études et la guerre, les normaliens dans la tourmente (1939-1945)*, Editions Rue d'Ulm, 333 p.

JARAUSCH KONRAD H. (ed.), *The transformation of Higher Learning (1850-1930)*, Stuttgart, Klette Cotta, 1984

- JULIA Dominique, REVEL Jacques, *Les Universités européennes du XVIe au XVIIIe siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris, EHESS, 1986 et 1988, 2 volumes
- JULLIARD Jacques et WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil, 1996
- LE GOFF Armelle, *Les Hommes et les femmes de l'Université. Deux siècles d'archives*, Paris, ARCHIVES nationales-Direction des Archives de France/INRP, 2009
- LEGOIS Jean-Philippe, MONCHABLON Alain, MORDER Robi (dir.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007
- LELIEVRE Claude et Françoise, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991
- LIARD Louis,  
*L'enseignement supérieur en France en France*, tome 1, (1789-1889), Paris, Armand Colin, 1888, tome 2 1889- 1893, Paris, Armand Colin, 1894.  
*Universités et facultés*, Paris, Armand Colin, 1890
- LUC Jean-Noël, MECHINE Stéphanie, PICARD Emmanuelle, *De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche*, Actes de la journée d'étude organisée à la Sorbonne le 8 juin 2011 par la Chancellerie des universités de Paris et l'Université Paris-Sorbonne, CHXIX, 2014. Editions du centre du XIXe siècle. Université Paris I – Université Paris IV, janvier 2014
- MARCHAND Philippe (dir.), *Le Baccalauréat (1808-2008). Certification française ou pratique européenne ?*, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord-INRP, 2010
- MAYEUR Françoise, *De la Révolution à l'école républicaine*, Tome 3, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, réédition, Tempus, 2004
- MERCIER Charles, *Autonomie, autonomies : René Rémond et la politique universitaire aux lendemains de mai 68*. Publication de la Sorbonne, 2015, 283 p.
- MINOT Jacques, *Histoire des Universités françaises*, Paris, PUF, 1991, 127 p.
- MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, 205 p.
- MOULINIER Pierre,

- La naissance de l'étudiant moderne, XIXe siècle*, Paris 2002
- Les Etudiants étrangers à Paris au XIXe siècle. Migrations et formation des élites*, Rennes, PUR, 2012
- Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle*, Rennes, PUR, 2011, 425 p.
- MORDER Robi (dir.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepses, 2006
- MORDER Robi, ROLLAND-DIAMOND Caroline, *Etudiant(e)s du monde en mouvement. Migrations, cosmopolitisme et internationales étudiantes*, Paris, Syllepse, 2012
- MUSSELIN Christine,
- La longue marche des universités françaises*, Paris, PUF, 2001, 218 p.
- Le marché des universitaires. France, Allemagne, Etats-Unis*, Paris, Presses de Science Po, 2005
- Les Universitaires*, Paris, La Découverte, 2008
- PARIAS L.H. , *Histoire générale de l'enseignement en France*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1981, 680 p.
- dont
- PASSERON Jean-Claude, « 1950-1980, l'Université mise à la question : changement de décor ou changement de cap ? » p. 367-419
- PERVILLE Guy, *Les étudiants algériens de l'Université française (1880-1962), populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française*, Paris, CNRS, 1984
- POUCET Bruno, VALENCE David (dir.), *La loi Edgar Faure, Réformer l'université après 1968*, Presses universitaires de Rennes, 2016, 254 p.
- POURPRIX Marie-Thérèse, *Des mathématiciens à la faculté des sciences de Lille (1854-1971)*, Paris, L'Harmattan, 2009
- PROST Antoine,
- L'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1970, 523 p.
- L'Ecole et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, tome 4, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, réédition, Tempus, 2004 Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981

*Education, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Edition du Seuil, 1992, 226 p

*Du changement dans l'école, les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, L'univers historique, seuil, 2013, 385 p.

RACINE Nicole, TREBISCH Michel dir., *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuelles*, IHTP/CNRS, Editions Complexe coll. « histoire du temps présent », 2004.

REGE-COLET Nicole, ROMAINVILLE Marc (dir.), *La Pratique enseignante en mutation à l'université*, Bruxelles, De Boeck, 2006

RENNES Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige. 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007, « L'espace du politique ».

RINGER FRIZ K. ,

*Fields of Knowledge, French Academic Culture in Comparative Perspective*, Cambridge, Paris, Cambridge UP, Editions de la MSH, 1992

*Education and Society in Moderne Europe*, Bloomington, Indian UP, 1979

ROBERT André, *L'Ecole en France de 1945 à nos jours*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010

ROLLET Laurent, dir., *Memoire et culture materielle de l'université*, Presses universitaires de Nancy, 2008

ROUQUET François, *Mon cher Collègue et Ami, L'épuration des universitaires (1940-1953)*, Presses universitaires de Rennes, 2010

RUEGG Walter,

*Geschichte der Universität in Europa, Bad III. Vom 19. Jahrhundert zum zweiten Weltkrieg (1800-1945)*, Verlag C.H.Beck, München, 2004, 607 p.

*Geschichte der Universität in Europa, Bad IV. Vom Zweiten Weltkrieg bis zum Ende des 20 Jahrhunderts*, Verlag C.H.Beck, München, 2010

RUEGG Walter (dir), *A history of the university in Europe*, Cambridge University Press, 2004.

- Vol 3, *Universities in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries (1800-1945)*

- Vol 4, *Universities since 1945*, Cambridge University Press ,2011

SABOT Jean-Yves, *Le Syndicalisme étudiant et la Guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1995

SCHOUKENS Cathy (éd.), *Archives, universités, monde étudiant. Une mémoire en construction*, Académia-Bruylant, Archives de l'Université catholique de Louvain, 2003

SINGARAVELOU Pierre,

*L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 2008, 288 p.

*Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la IIIe République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 412 p.

SINGER Claude,

*Vichy, L'Université et les juifs, les silences et la mémoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1992, 437 p.

*L'Université libérée, l'Université épurée (1943-1947)*, Paris, Les Belles Lettres, 1997, 430 p.

SIRINELLI Jean François, ORY Pascal,

*Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF Quadrige, 1994

SOT Michel (dir.), *Etudiants africains en France, 1951-2001 : cinquante ans de relations France-Afrique : quel avenir ?*, Paris, Ed. Karthala, 2002

TOURNIER Michèle, *L'Accès des femmes aux études universitaires en France et en Allemagne de 1861 à 1967; Contribution à l'étude du féminisme en France et en Allemagne durant ces cent dernières années*, doctorat en Sciences de l'éducation, Paris V, 1972

VERGER Jacques et collaborateurs, *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, 432 p.

dont

KARADY Victor

« *De Napoléon à Duruy : les origines et la naissance de l'Université contemporaine* »  
p. 261-322

« *Les universités de la IIIe République* » p. 323-366

VERNEUIL Yves, *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin, 2005, 367 p.

VIRY Laurence, *Le Monde vécu des universitaires ou la république des Egos*, Rennes, PUR, 2006

WEISZ George, *The Emergence of Modern Universities in France (1863-1914)*, Princeton, 1983

WINDOLF Paul, *Die Expansion der Universitäten (1870-1985)*, Stuttgart, Enke, 1990

⇒ Revues

*Histoire de l'éducation*

dont

BARTELEMY Pascale, PICARD Emmanuelle, ROGERS Rebecca (dir.), *L'enseignement dans l'Empire colonial français (XIXe-XXe siècles)*, Lyon, ENS, Histoire de l'éducation, n°128, octobre-décembre 2011

CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël, ROGERS Rebecca (dir.), *L'Education des filles (XVIIIe-XXIe siècles). Hommage à Françoise Mayeur*, Histoire de l'éducation, n° 115-116, septembre 2007.

PICARD Emmanuelle (dir.), *L'Enseignement supérieur. Bilan et perspectives historiographiques*, Histoire de l'éducation, n°122, avril-juin 2009

*History of Universities*, depuis 1982, revue annuelle puis bi-annuelle, Oxford University Press.

*Higher Education*, revue publiée depuis 1971, Springer

*Les cahiers d'outre-mer*

« Bordeaux et l'outre-mer 1948-1997 », n°200, octobre - décembre 1997

HUETZ DE LEMPS Alain, « Guy Lasserre (1920–2001) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Octobre-Décembre 2001

⇒ Articles

- BARRERA Caroline « Les étudiants-soldats américains en France au sortir de la Première Guerre mondiale », *Histoire de l'éducation* n° 125, janvier-mars 2010, p. 27-48.
- BIDOIS Anne, *L'Université de Rouen*, Rouen : Publications de l'Agglomération de Rouen, coll. Histoire(s) d'Agglo, n° 28, septembre 2006.
- BONIN Hubert, « Bordeaux, capitale de la mobilisation industrielle (20 septembre 1914) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 3/2014 (n° 255) , p. 81-98
- BRUTER Annie (dir.),  
 «Le cours magistral (XV-XXe siècles)», Lyon, INRP, *Histoire de l'éducation*, n°120, octobre-décembre 2008  
 «Le cours magistral (XV-XXe siècles). Le cadre institutionnel et matériel», Lyon, ENS, *Histoire de l'éducation*, n°130, avril-juin 2011
- CACOUAULT Marlaine, « Prof, c'est bien ...pour une femme », *Le Mouvement social*, n°140, juillet –septembre 1987, p. 107-119
- CALLEDE Jean-Paul, « Contribution à l'étude des modalités de diffusion des sciences sociales en France (1880-1945) », *Revue française d'histoire du livre*, n°132, Société des bibliophiles de Guyenne (Bordeaux) et libraire Droz (Genève), 2011
- CHAPOULIE Jean-Michel, FRIDENSON Patrick, PROST Antoine (dir.), « Mutations de la science et des universités en France depuis 1945 », *Le Mouvement social*, n°233, décembre 2010, 2010-4, pp. 127-142
- CHARLE Christophe,  
 « Les femmes dans l'enseignement supérieur 1946-1992, dynamiques et freins d'une présence », dans V. Duclert, R. Fabre et P. Fridenson dir., *Avenir et Avant-gardes, mélanges en l'honneur de Madeleine Rebérioux*, Paris, 1999, p. 84-105  
 « Les références étrangères des universitaires. Essai de comparaison entre la France et l'Allemagne 1870-1970 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 148, juin 2003, p.8-19
- CHARLE Christophe. « Les étudiants et l'affaire Dreyfus », In: *Cahiers Georges Sorel*, n°4, 1986. pp. 61-78.
- CHATELET Anne-Marie et LE CŒUR Marc (dir.), «L'Architecture scolaire ; Essai d'historiographie internationale», *Histoire de l'éducation*, n°102, mai 2004

CHICHOCKI Christophe, « L'enseignement universitaire à Dijon aux XIXe et XXe siècles », in Gresset Maurice et Lassus François (éd.), *Institutions et vie universitaire dans l'Europe d'hier et d'aujourd'hui*, Paris : Diffusion Les Belles Lettres, 1992

CONDETTE Jean-François,

« L'enseignement de l'histoire-géographie à la faculté des lettres de Lille de 1887 à 1914 », *Revue du Nord*, avril-juin 1999, n°330, p. 329-361

« L'université de Lille dans la Première Guerre mondiale », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, n° 197, 2000, pp. 83-102.

« Les enseignants d'histoire et de géographie à la faculté des Lettres de Lille sous la Troisième République (1887-1940). », *Revue du Nord* 1/2001 (n° 339), p. 65-100

« La Création et le développement du laboratoire de géographie de l'Université de Lille (1898-1939) », in Guy Baudelle, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Marie-Claire Robic (dir.), *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*, Rennes : PUR, 2001.

« Les « cervelines » ou les femmes indésirables. L'étudiante dans la France des années 1880-1914 », *carrefours de l'éducation*, n°14, juillet-décembre 2002, p. 39-62

« Autour de mai 1968 : de la faculté des lettres de Lille à l'Université de Lille III : une mutation accélérée », *Revue du Nord*, janvier-mars 2005, n°330, p. 139-176

« Les associations générales d'étudiants et le politique de 1880 à 1914 : les espoirs déçus du régime républicain », *carrefours de l'Education*, n°23, janvier-juin 2007, p 67-83 et n°24, juillet-décembre 2007, p 149-158

« Des cervelines aux professeurs : la difficile intégration des femmes dans le personnel enseignant des universités françaises au XXe siècle » dans BARRIERE Jean-Paul et GUIGNET Philippe (dir.), *Les Femmes au travail dans les villes en France et en Belgique du XVIIIe siècle au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 237-274

« Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours . », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 4/2012 (n° 119-4), p. 145-146

« Financer le développement de l'Université de Lille sous la Troisième République : ente tutelle étatique et soutiens locaux », dans HIRAUX française et MIRGUET Françoise (éds.), *Finances, mobilités et projets d'éducation universitaires. Le regard des historiens*, Louvain-La-Neuve, Académia/L'Harmattan, Publication des Archives de l'Université catholique de Louvain, n°29, 2013, p. 67-108

« Etudier et enseigner dans les facultés et les lycées lillois sous l'occupation allemande (1914-1918), *Revue du Nord* 2014/1-2 (n° 404-405), p. 207-239

COUSTET Robert, « *Les bas-reliefs de la façade de l'ancienne faculté des Sciences et Lettres de Bordeaux ou la ville de Bordeaux dispensant ses trésors à l'instruction publique* », In: *Revue des Études Anciennes*. Tome 95, 1993, n°1-2. Hommage à Jean Marcadé. pp. 323-334.

DASTUGUE P. et WAGNER Nicolas, « L'université de Strasbourg à Clermont, 1939-1944 », *Revue d'Auvergne*, n° 490, 1982.

FAVE -BONNET Marie-Françoise, CLERC Nicole. « Des « Héritiers » aux « nouveaux étudiants » : 35 ans de recherches ». In *Revue française de pédagogie*, volume 136, 2001. Entrer, étudier, réussir à l'université. pp. 9-19.

FISCHER Didier,

« Les étudiants, la tuberculose et le sanatorium, de la Libération à la fin des années cinquante », *Revue historique* 1999/4 (n° 123), p. 809-832

« L'Unef et l'Union internationale des étudiants (1945-1965). », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2/2007 (N° 86), p. 84-105

« Les étudiants et la Résistance », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, volume 74, p. 20-28

GARCIA Patrick, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 9 | 2003, mis en ligne le 05 septembre 2007, URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/562>

GERBOD Paul,

« La sociabilité étudiante depuis 1870 », *The making of Frenchmen. Historical reflections*, été-aut. 1980, vol.7, n°2-3, p. 507-517

« Le monde étudiant français depuis un siècle : attitudes confessionnelles, idéologiques et politiques », *Sciences de l'Homme et de son environnement Cahiers de Clio*, Bruxelles/Lüttich, 1980

« Les étudiants et leurs études depuis 1870 », *Revue française de pédagogie*, juillet-sept. 1980, n°52, p.47-56

« La catégorie étudiante en France depuis 1870 », *Paedagogica historica*, Gand, 1981, t.21, n°1

GODECHOT Jacques, « 1968 à la Faculté des Lettres de Toulouse » In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 90, N°138-139, 1978. Hommage à Philippe Wolff. pp. 473-496.

HIRAUX Françoise et MIRGUET Françoise (éds), *Finances, mobilités et projet d'éducation universitaires. Le regard des historiens*, Louvain-La-Neuve, Academia/l'Harmattan, Archives de l'Université catholique de Louvain, n°29

KARADY Victor

« Recherches sur la morphologie du corps enseignant universitaire littéraire sous la Troisième République », Paris, *Le Mouvement Social*, juillet-septembre 1976, p. 47 à 79

« Les professeurs de la République, le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du XIXe siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1983, p. 90 à 112

« La migration internationale d'étudiants en Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, décembre 2002, p.47-60

LECUYER Carole,

« Une nouvelle figure de la jeune fille sous la Troisième République : l'étudiant », *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, n°4, 1995, p. 166-176  
« Les premières étudiantes de l'Université de Paris », *Travail, genre et société. Les cahiers du MAGE*, 4, 2000

LEGOIS Jean-Philippe, « Mai 1968 : « grand soir » d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant ? », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2004, p. 74-78

LELIEVRE Pierre, « Bibliothèques universitaires d'aujourd'hui et de demain », *L'Architecture française*, n°251-252, juillet-août 1963, p. 5-7 (numéro publié sous le titre *Bibliothèques*)

LUTZ Raphael, « Navigieren zwischen Anpassung und Attentismus : die pariser Universität unter deutscher Besatzung (1940-1944) », in Vaïsse Maurice et Martens Stefan (dir.), *Frankreich und Deutschland im Krieg (November 1942-Herbst 1944) : Okkupation, Kollaboration, Résistance. Akten des deutsch-französischen Kolloquiums, La France et l'Allemagne en guerre (novembre 1942-automne 1944) : occupation, collaboration, Résistance*, Bonn : Bouvier, 2000

MAIRE R. , « Un cas d'école : l'évolution de la géographie bordelaise depuis 1876 – contexte historique, divorce nature/société, impact de la l'hypermodernité » , *Dynamiques environnementales*, n°27, Pessac, LGPA/PUB, 2011

- MARCHAND Philippe, « La Faculté des Lettres de Lille en 1888, puis 1908, vue par Jules Zeller et Achille Luchaire », *Revue du Nord* 2012/1 (n° 394) p. 71-89
- MARCOT François, « L'université de Besançon à l'époque de l'Occupation (1940-1944) », in Gresset Maurice et Lassus François (éd.), *Institutions et vie universitaire dans l'Europe d'hier et d'aujourd'hui*, Paris : Diffusion Les Belles Lettres, 1992.
- MAYEUR Françoise, « *Les carrières de l'enseignement supérieur en France depuis 1968* » dans BRELOT Claude-Isabelle et MAYEUR Jean-Luc (dir.), *Voyages en histoire. Mélanges offerts à Paul Gerbod*, Paris, Les belles Lettres, 1995, p. 71-88
- MERLLIE Dominique, « *Une nomenclature et sa mise en œuvre [Les statistiques sur l'origine sociale des étudiants]* », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 50, novembre 1983. Qu'est-ce que classer ? pp. 3-47.
- MOULINIER Pierre, « Les étudiants étrangers à Paris en 1900 », *Hommes & Migrations*, 2014/4, n° 1308, p. 119 - 127
- MORANDO Laurent, « L'enseignement colonial en province (1899-1940) : "impérialisme municipal" ou réussites locales ? », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 2004-1, pp. 273-294.
- NOGUES Boris, « La maîtrise ès-arts en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Rites universitaires, épreuves scolaires et usages sociaux d'un grade », *Histoire de l'éducation*, n°124, octobre-décembre 2009, pp. 95-135
- OLIVIER-UTARD Françoise, « Information et propagande : le cas des universitaires de Strasbourg dans l'entre-deux-guerres », dans J.M. UTARD et D. GEORGAKAKIS(dir), *Sciences et médias*, L'Harmattan, p. 61-75
- PERVILLE Guy, « Pour une histoire de l'UNEF et des associations générales d'étudiants », *Regards sur les classes moyennes XIX-XXe siècles*, textes réunis par Pierre Guillaume, Talence, MSHA, 1995
- RATOUIS Olivier, « Bordeaux : les échelles urbaines d'une université en quête d'unité », *Les annales de la recherche urbaine*, n°109, mars 2015, p. 121-135
- RENAUT Alain, « Une philosophie française de l'université allemande : le cas de Louis Liard », *Romantisme* n°88, Armand Colin, 1995

ROBIC Marie-Claude, « Des services et laboratoires de la Sorbonne à l'Institut de géographie de la rue Saint-Jacques (1885-1930) : divergences et non convergences », in Baudelle Guy, Ozouf-Marignier Marie-Vic et Robic Marie-Claire (dir.), *Géographes en pratique (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*, Rennes : PUR, 2001.

SAUVY Alfred. « L'origine sociale et géographique des étudiants français », In: *Population*, 15<sup>e</sup> année, n°5, 1960. pp. 869-871.

SCHNEIDER Jean, FEBVRE Lucien, VOILLIARD Odette, LIVET Georges, LESOURD Jean-Alain, DARMOIS Marcel, TREHEUX Jacques, « Centenaire de la faculté des lettres de Nancy 1854-1954 », *Annales de l'est*, n° 3, 1954.

TIKHONOV-SIGRIST Natalia, «Les femmes et l'université en France (1860-1914). Pour une historiographie comparée», *Histoire de l'éducation* n°122, p. 53-70

WEISZ George, « Associations et manifestations : les étudiants français de la Belle Epoque », *Le Mouvement social*, n°120, juillet-septembre 1982, p. 31-44

YAGUES Antoine, « L'évolution des effectifs et l'origine géographique et socioprofessionnelle des étudiants de faculté de droit et de sciences économiques de Bordeaux (1954-1962) », *Revue juridique et économique du Sud-Ouest, série économique n°1*, Bordeaux, Ed. Brière, 1965, 16 p.

### ✓ **Autres ouvrages**

BEAUPRE Nicolas, *1914-1945, les Grandes Guerres*, Paris, Belin (Histoire de France dirigée par Joël Cornette), 2012,

GUILLAUME Sylvie et LACHAISE Bernard, *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, presses universitaires de Bordeaux, 1998

ORY Pascal, *Les collaborateurs 1940 1945*, Paris, Le Seuil, 1976

RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, éditions complexe, 1999

SABOYA Marc, *Chaban le bâtisseur, 50 ans d'architecture et d'urbanisme à Bordeaux*, la mémoire de Bordeaux métropole, le festin, 2015, 158 p.

SCHWEITZER Sylvie, *Femmes de pouvoir. Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIX-XXe siècles)*, Paris, Payot, 2010

SIRINELLI Jean-François,

*Mai 68 L'évènement Janus*, Fayard, 2008

*Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1990

SIRINELLI Jean François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995,

dont

MONCHABLON Alain. , "étudiants et politique" p.344-347

MONCHABLON Alain, "UNEF" p. 1036-1038

SIRINELLI Jean François, ORY Pascal,

*Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A-Colin, 1992, 272 p.

VANDENBUSSCHE Robert (dir.), *L'engagement dans la Résistance (France du Nord-Belgique)*, Lille, Université de Lille 3, CRHEN-O-CEGES, 2003, p. 31-70

WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1997

ZANCANARI-FOURNEL Michelle, *Le moment 68 : une histoire contestée*, Paris, Le Seuil, 2008

⇒ Autobiographie ou romans

BALDE Jean, *La Maison au bord du fleuve, Souvenirs bordelais, Le festin*, Bordeaux, 2014, 188 p.

GARCIN Jérôme, *Bleus Horizons*, Folio, 2014, 207 p.

DE LA VILLE DE MIRMONT Jean, *Les dimanches de Jean Dézert suivi de L'horizon chimérique et contes*, Paris, Editions La Table Ronde, 2013.

MAURIAC François,

*Commencements d'une vie*, Bernard Grasset, Paris, 1932.

*Un adolescent d'autrefois*, le cercle du nouveau livre, Imprimerie Oberthur, Rennes, 1969

*Œuvres romanesques et théâtrales complètes I*, bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1978  
*Nouveaux mémoires intérieurs*, Flammarion, Imprimerie E. Grevin et fils, Lagny sur Marne, 1965.

THOMAS Chantal, *Cafés de la mémoire*, Seuil, 2008, 352 p.

## ✓ Sitographie

« Comparative and International Education: A bibliography » dans *Comparative Education Review*, consultable en ligne (un numéro par an)

<http://www.jstor.org/stable/10.1086/341156>

PICARD Emmanuelle,

« L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale »,

<http://histoire-education.revues.org/1938>

Texte intégral en libre accès disponible depuis le 26 octobre 2009

GERME : Groupe d'étude et de recherche sur les mouvements étudiants

<http://www.germe-inform.fr/>

C'était il y a cent cinquante ans : 1865, le premier congrès international des étudiants.

<http://www.germe-inform.fr/?p=1653>

75e anniversaire de la manifestation du 11 novembre 1940

<http://www.germe-inform.fr/?p=1541>

Le CNOUS a 60 ANS : Citoyennetés étudiantes, cogestion, gestion.

Un travail collectif important de prosopographie des enseignants des facultés des lettres et des sciences de province (1808-1880) est lancé depuis 2003 sous l'égide de Boris Noguès, Françoise Huguet, Emmanuelle Picard et Claire Lemercier

<http://facultes19.ish-lyon.cnrs.fr/>

Lagrange M. , Florent M. , (2011), « Le Musée archéologique de la faculté des lettres de Bordeaux(1886) », *In Situ*, 17, [en ligne le 29 novembre 2011], disponible sur <http://insitu.revues.org/920>

Institut national de recherche pédagogique

<http://www.inrp.fr/>

Histoire de l'éducation

<http://histoire-education.revues.org/>

Depuis 1978, publie un volume annuel de bibliographie, consultable en ligne.

Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

Patrimoine artistique de l'Université de Bordeaux

<http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/index.php>

Les facultés de Bordeaux *intra-muros* au XIXe siècle

<http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/facultes-au-XIXe.php>

Genèse du domaine universitaire

<http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/domaine-universitaire.php>

Promenades universitaires

[http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/promenades\\_universitaires.pdf](http://patrimoine-artistique.u-bordeaux3.fr/promenades_universitaires.pdf)

Revue *Essais*

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/la-revue-essais/numeros-de-la-revue-1.html>

Blog de Tim Pike « le Bordeaux invisible »

<http://lebordeauxinvisible.blogspot.fr/2016/05/la-nuit-des-barricades-de-mai-1968-et.html>

# SOURCES

## Les fonds d'archives

### ✓ Archives municipales de Bordeaux

#### Série R (Instruction publique, sciences, lettres et Arts)

##### - 1030 R : Facultés – Affaires générales

1030 R 4 : Historique de l'enseignement supérieur à Bordeaux (1865-1924)

1030 R 5 : Conseil de l'Université (1925-1928)

##### - 1050 - 1057 R : Facultés des lettres et des sciences

1050 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Historique

1051 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Pièces constitutives, inauguration (1886)

1053 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Enseignement (mais sur la période 1874-1880)

1054 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Créations de chaires (1886-1947)

1056 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Locaux, matériel, mobilier

1057 R : Facultés des Lettres et des Sciences - Budgets, comptes, crédits, dépenses

#### Série M

*Sur les locaux, les expropriations, les aménagements ....*

6846 M 1 - M 8 : Faculté des Sciences (1896-1950)

6889 M 1 - M 34 : Facultés des Lettres et des Sciences (1864-1975)

#### Série I

*Rapports de police, faits divers....* dont, entre autres,

500 I : Cérémonies - I 2 Translation des restes de Montaigne à la Faculté des Sciences et des Lettres

3300 I : Manifestations - I 1 monômes étudiants (1882-1949), I 2 manifestations antisémites, journaux 1898, I 3 consulat d'Angleterre

3405 I : I 1 à 25 Police des réunions – rapports

3408 I : Associations générales des étudiants, I 1 AGE 1882-1914 / 1917-1926

3511 I : Police politique

✓ **Archives départementales de la Gironde**

**Série T** (Enseignement, affaires culturelles, sports)

- I03 T I : Affaires générales, facultés et divers, 1811-1890

- I07 T I A : Facultés des Sciences, Lettres, Droit : construction, achats de terrain 1820-1887

- **Fonds du Rectorat**

T 88 : fonds du Rectorat : peines disciplinaires aux étudiants

T fonds du Rectorat 106 : Faculté des Sciences, études et discipline, personnel 1871-1895

T fonds du Rectorat 108 : Faculté des Lettres 1876-1895

- **Inventaire des archives de la Faculté des Lettres et des Sciences de Bordeaux, sous la direction de C. H. HIGOUNET, par J CLEMENS et B. THOMAS, Pessac, 1978**

Deuxième partie : enseignement, personnel, centres de recherches

dont

60 : Enseignement, programmes, circulaires, programmes d'agrégation, licence 1882-1958

61 : Personnel 1944-1954 : recensement du personnel 1944, grève 31 mars 1954

62 : Travaux et publications des professeurs, Faculté des Lettres, 1951-1953

64-66 : Notes-correspondance du professeur R. Vallois (1882-1962)

Troisième partie : Etudiants

dont

67-69 : Faculté des Lettres, Registres d'immatriculation 1948-1950

78-97 : Dossiers étudiants (dont 85-97 : dossiers individuels non classés - 13 liasses)

98 : étudiants étrangers 1951-1952 - 1 liasse

Quatrième partie : Divers

dont

118 : Rapports du conseil de l'Université : compte-rendu des travaux des Facultés de Droit, Médecine, Pharmacie, Sciences et Lettres (14 volumes)

**Série M** (administration générale du département)

- **1 M administration générale / contrôle de l'esprit public**

1 M 431 : Affaire Dreyfus

... incidents dreyfusards aux obsèques du recteur Couat, suspension de Stapfer doyen de la Faculté des Lettres ...

1 M 435-438 : Propagande pacifiste / 1 M 437 : dossiers individuels et professeur Ryussen  
1 M 460-461 : Censure de la correspondance 1914 -1918 / 1 M 460 Saisies de correspondances diverses (un dossier Ryussen)  
1 M 520 : Mouvements confessionnels / Association chrétienne des étudiants  
1 M 557-563 : Royalistes / 1 M 558 Action Française ...Manifestation contre Ryussen 1913  
1 M 603-607 : Fonctionnaires de l'Etat / 1 M 605 mouvements et manifestations d'étudiants 1896-1938  
1 M 687 : Associations d'étudiants 1931-1936  
- 1 M administration générale – fêtes et cérémonies  
1 M 710 : 1902 mort du professeur Bergonié  
- 10 M Travail et main d'œuvre  
10 M 153 : Enseignement : 1904

✓ **Archives de l'Université Bordeaux Montaigne**

Dans les locaux de la présidence :

*Annuaire des facultés de Bordeaux 1888-1896*

*Annuaire de l'Université de Bordeaux 1896-1906*

*Université de Bordeaux : Rapport du conseil de l'université, comptes rendus des travaux des facultés de médecine et de pharmacie, de droit, des sciences et des lettres 1906-1964*

Divers imprimeries (université, Delmas...)

Sur le personnel enseignant :

Dossiers personnel enseignant

Personnel 1954-1968

Elections des présidents 1934-1949

Docteurs *honoris causa* 1930-1978

Légions d'honneur, palmes 1926-1949

Sur le fonctionnement général :

Archives secrétariat général (scolarité) 1967-1973

Archives secrétariat général, budget d'investissement 1967-1972

Archives secrétariat général 1941-1977

Archives secrétariat général 1947-1977

Archives Loiseau

Archives Doyen Papy

Affaires générales 1954-1960 (*dont, malgré les dates indiquées, des documents sur épuration*)

Correspondance années 1959-1977

Réformes et enseignements supérieurs 1966-1967  
Enseignements / étudiants / publications étranger / années 1960  
Renouvellement des cours complémentaires 1926-1957  
Cours complémentaires facultés des lettres (1953-1968)  
Grèves 1966  
Budget 1967-1972-1980

Sur les étudiants :

Morts pour la France 1940-1945 (étudiants)  
Œuvres en faveur des étudiants 1954-1971  
Livret de l'étudiant 1963/1964 ; 1967/1968  
Affaires diverses étudiants, années 1960  
Dossiers d'inscriptions des étudiants nés de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1938.

Sur les organismes liés à la faculté des lettres et sur les relations avec l'étranger :

Instituts rattachés à l'Université / congés / personnel  
Relations avec les autres universités et instituts rattachés à l'université 1949-1971  
Sections et centres années 1960-1970  
Sections années 1960-1970  
Création du CPAG en 1966  
Relations avec les autres établissements de l'académie, années 1930-1960  
Publications Bibliothèque 1928-1974  
Archives secrétariat général : Rapport avec le centre des Antilles années 1960-1970 / Maroc  
Antilles 1966-1974

Sur les commémorations :

Commémorations, années 1950-1960  
Manifestations diverses et commémorations 1952-1972

Sur les textes de Loi :

*Bulletin officiel du ministère de l'Education nationale (B.O.M.E.N)*  
*Le journal officiel de la République Française*

Histoire de l'université manuscrite 1919 ? (quelques pages, écriture fine pour une publication future ?)

Dans les sous-sols de la présidence ont été retrouvés par Bernard Lachaise les dossiers étudiants dont les inscriptions à la Faculté des Lettres s'étendent de la fin du XIXe siècle aux années 1960.

Une partie des archives de l'Université Bordeaux Montaigne a été versée aux archives départementales de la Gironde.

### ✓ Archives du Rectorat de l'Académie de Bordeaux

Mauricette Laprie a entrepris un remarquable travail de conservation et de classements (utilisé ci-dessous) des archives du Rectorat de Bordeaux, aujourd'hui prolongé par Anne Caverro. Certaines de ces archives ont été versées aux ADG.

- **10** Faculté des Lettres : personnel, tableaux 1950-1955, 1966
- **18** Conseil académique de Bordeaux : sessions juin, décembre : congés extraordinaires, rapports baccalauréat, situation de l'enseignement secondaire, certificats de stage 1912 1913
- **21 Académie de Bordeaux**. Dossier de **M. DELAGE** : correspondance, coupures de presse, congrès, déplacements, légion d'honneur octobre 1953, (1927, 1956)
- **22 Académie de Bordeaux**. Dossier de **M. DELAGE** : correspondance, coupures de presse, congrès, déplacements : Hambourg 1957, Leningrad 1957, Inauguration de la Faculté de Droit et de la Cité Université de Rabat au Maroc 1957, IVe centenaire de l'Université de Genève 1960, inspection aux Antilles 1960 (1957-1960)
- **27 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1954
- **28 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1955
- **29 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1956
- **30 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1957
- **31 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1958
- **32 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1959
- **33 Conseil de l'Université**. Compte-rendu des séances 1960 1961
- **34 Université de Bordeaux**. Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux. Textes officiels, affaires diverses 1918-1952 ; dossiers de réception 1922-1940 (1918-1952)

*À noter : réception de Miss Mildred Karine POPE, professeur de philologie romane à l'Université de Manchester ; séance du 9 février 1938 du Conseil de l'Université de Bordeaux ; cérémonie à la Faculté des Lettres le 27 mars à 17 h dans le grand amphithéâtre, présidée par M. FERRADOU, doyen du droit, vice-président du Conseil de l'Académie. "C'est la première dans l'histoire de l'Université de France que l'on confère cet honneur à une femme et l'initiative en revient heureusement à une université française de fondation anglaise, celle de Bordeaux, datant de 1441... Grande, svelte, élégamment drapée dans l'austère robe noire d'Oxford, au col rabattu, bordé d'un mince galon framboise, coiffée du bonnet carré, large et plat, familier aux portraits de Rabelais... maître ès arts de l'Université d'Oxford, élève et disciple des grands romanistes français Gaston Paris*

*et Paul Meyer... ouvrages sur le Frère Anger, écrivain anglo-normand du XIe siècle, le Prince Noir..."*

extrait d'un article de presse avec photographie

- **35 Université de Bordeaux.** Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux.  
Dossiers de réception 1948-1950

- **36 Université de Bordeaux.** Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux.  
Dossiers de réception 1952

- **37 Université de Bordeaux.** Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux.  
Dossiers de réception 1954-57

- **38 Université de Bordeaux.** Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux.  
Dossiers de réception 1960-63

*À noter : réception de sa majesté Hassan II, roi du Maroc le 25 juin 1963*

- **39 Université de Bordeaux.** Docteurs "Honoris Causa" de l'Université de Bordeaux.  
Dossiers de réception 1964 ; propositions des universités 1973-1948-1950 (1964-1984)

- **40 Conseil de l'Université.** Invitations à des congrès 1949-1951

- **41 Conseil de l'Université.** Invitations à des congrès 1965-1967

- **42 Conseil de l'Université.** Invitations à des congrès 1968-1969

- **43 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Registre des séances 25 mars 1924 (1ère année) au 4 mai 1960 1924-1960

- **44 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Registre nominatif des prêts avec liste alphabétique en fin de registre 1924-1936

- **45 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Dossiers des procès-verbaux de séances 1941, 1941-1949

- **46 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Dossiers des procès-verbaux de séances 1950-1957

- **47 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Dossiers des procès-verbaux de séances 1963-1967

- **48 Université de Bordeaux.** Comité local des prêts d'honneur aux étudiants. Dossiers des procès-verbaux de séances 1968-1970

- **51 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1962-1963

- **52 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1964-1965

- **53 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1966

- **67 Université de Bordeaux.** Mandats des doyens, des directeurs des écoles : instructions 1906-1968, dossiers par facultés 1952-1968 ; Mandats des assesseurs : instructions, nominations 1932-1969 (1906-1969)

- **174 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances mai à décembre 1949

- **175 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1950

- **176 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1951

- **177 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1952

- **178 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1953

- **179 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1967
- **180 Conseil de l'Université.** Compte-rendu des séances 1968-1970
- **181 Université de Bordeaux.** Installations sportives universitaires 1933 1972
- **204 Université Bordeaux.** Personnel. Observatoire de Bordeaux 1941-1953 ; Facultés de Médecine, Pharmacie, Droit, Sciences, Lettres 1943-1947 ; Personnel "retraitable" 1940-1955 (1941-1955)
- **206 Université de Bordeaux. Faculté des Lettres.** Personnel (1961-1964)
- **207 Université de Bordeaux. Faculté des Lettres.** Personnel (1961-1964)
- **333 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Faculté des lettres de Bordeaux. Collège littéraire universitaire de Pau 1956-1968 (ancien Institut des lettres de Pau ouvert en 1958 transformé le 1er octobre 1961) : personnel, études et disciplines, inauguration de l'Institut le 19 décembre 1958 par M. Delage recteur, acquisition de la villa "Formose" 1956-1960 ; Dossier Antilles : convention pédagogique avec le CUAG (Centre Universitaire Antilles Guyane) et l'université de Bordeaux 1972-1974 ; implantation d'UER médicale en Guyane 1972-1973 ; correspondance 1964-1975. 1956-1975
  - **370 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Cité universitaire, rue de Budos. Administration, personnel, courrier, Intendance...1944-1953
 

À noter : 18 mai 1945 : Etat des dommages de guerre subis par la Cité universitaire (ancien Feldkommandantur pendant 4 ans, parti le 25 août 1944) ; 19 septembre 1944 : Historique des évènements qui se sont déroulés à la Cité universitaire depuis le 22 août 1944, signé par le sous-économiste M. Chavanie ; Construction d'une nouvelle cité ; 1953 : additif à la convention de 1937 entre la Cité universitaire et l'Office Public d'Habitation à Bon Marché de la ville de Bordeaux
  - **410 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Loi d'orientation de l'enseignement supérieur, mise en œuvre de la loi 1968 1969
  - **415 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Université de Bordeaux. Rentrée solennelle 1967 1968
 

À noter : présence de Léopold Sedar Senghor, reçu docteur Honoris causa
  - **416 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Université de Pau : rentrée solennelle 1967-1968, XXe anniversaire de l'Institut d'études juridiques Poplanski. Université de Bordeaux : rentrée solennelle 1968-1969 (plan du grand théâtre). Jumelage entre l'université de Bordeaux et celle de Gênes mai 1966 ; bourses d'été et annuelles 1966-1971 ; échanges de professeurs et de conférenciers 1962-1969 (1966-1969)
  - **421 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Conseil académique de Bordeaux. Dossiers des sessions de 1894, 1898, 1899
  - **422 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Conseil académique de Bordeaux. Dossiers des sessions de 1900, 1901
  - **430 Chancellerie des Universités de Bordeaux.** Bibliothèque universitaire, 20 cours Pasteur, Bordeaux. Procès verbaux de récolement 1935-1962 ; Personnel : formation, nominations,

emplois, notation, élections, état nominatif du personnel, tableau de classement du personnel scientifique des bibliothèques 1946-1963 (1935-1963)

- **431 Chancellerie des Universités de Bordeaux**. Bibliothèques universitaires : fonctionnement, rapports annuels, statistiques, heures d'ouverture, organisation, enquêtes (1942-1963)

✓ **Archives nationales Site Pierrefitte sur Seine**

**F - Versements des ministères et des administrations qui en dépendent**

**F 17 Instruction publique**

F17 4589 à 4591. Facultés des sciences et des lettres : rapports trimestriels des doyens sur le travail des étudiants. 1890-1895

F17 4592 à 4600. Bourses d'enseignement supérieur. 1890-1906.

F17 4606 à 48412. Scolarité : affaires concernant les colonies. 1878-1917.

F17 46121 à 5. Échange des brevets coloniaux contre des diplômes universitaires. 1870-1920

F17 4615 à 4662. Collation des grades dans les Facultés des sciences et des lettres : affaires générales, statistique.

1854-1918.

4615 à 4653. Baccalauréat.

4654 et 4655. Licence.

4656 à 4662. Doctorat.

F17 13362 à 13367. Enseignement supérieur (Seconde Guerre mondiale)

F17 13659 et 13660. Affaires contentieuses et disciplinaires, dossiers des appelants. 1918-1943.

F17 13698. Rapports sur la situation des universités (1913-1918).

F17 13699 et 13700. Affaires des facultés. 1802-1928.

13699. *Généralités* : écoles de pharmacie, établissements scientifiques et littéraires, séances de rentrée, enseignement du dessin, questions écrites (1840-1928). Facultés d'Aix : Théologie et Sciences (1835-1876); *Bordeaux* (1920)

F17 13701 à 13703. Affaires diverses.

- 13701. Années 1943-1946.

- 13702 - 1948-1949.

- 13703 - 1950-1951.

F17 137042. Affaires diverses du personnel. 1888-1933.

Travaux et promotions, congrès, missions, syndicats et associations (1891-1930); traitements, indemnités, congés, retraites (1903-1933).

F17 13713 à 13728. Décrets, arrêtés ministériels et arrêtés rectoraux portant nominations et promotions du personnel des facultés; état des prévisions de dépenses (par années et par académies, sauf Paris).

- 13713. Année 1943.
- 13714 - 1944.
- 13715 et 13716- 1945.
- 13717 et 13718 - 1946.
- 13719 et 13720 - 1947.
- 13721 et 13722 - 1948.
- 13723 et 13724. - 1949.
- 13725 et 13726 - 1950.
- 13727 et 13728 - 1951.

F17 13738 et 13739. Bourses d'enseignement supérieur : candidatures, arrêtés d'attribution (1).

- 13738. Années 1894-1901.
- 13739 - 1902-1906.

F17 13740 et 13741. Bourses de licence : candidatures, arrêtés d'attribution.

- 13740. Années 1893-1898.
- 13741 - 1899-1905.

F17 13778. Textes et règlements relatifs à la scolarité dans les établissements de l'enseignement supérieur (1880- 1932). Réponses aux questions écrites posées par les parlementaires (1946-1950). Correspondance parlementaire et notes au Cabinet : recommandations au ministre de l'Éducation nationale (1945-1949).

F17 13782. Facultés des Lettres : programmes de licence. 1951-1953.

F17 13789. Service des thèses (1868-1918). Extension du service des échanges universitaires (1890-1906).

F17 13790. Brevet de capacité colonial (1928-1939).

F17 13795 à 13925. Budgets et comptes d'administration des universités et facultés. 1849-1928.

- 13812 à 13819. Bordeaux.

F17 14478 et 14479. Généralités.

- 14478. Formalités pour l'affectation de terrains; logements concédés; construction de Palais des facultés (1853-1870); état matériel des facultés (1875-1876); confection de l'album des plans. (1827-1901).

- 14479. Attribution de biens ecclésiastiques (1907-1910) ; emprunts, subventions, dépenses ; projets de grands travaux, cahier de charges; enquête sur les cités universitaire (1868-1945).

**F17 14490 à 14493. Université de Bordeaux.**

- 14490. État des bâtiments; transfert des facultés; travaux aux facultés des sciences, de droit et de médecine; affectation de bâtiments culturels. 1845-1910.

- 14491. Aménagements de la Bibliothèque universitaire et de la Faculté de droit; construction de la nouvelle Faculté des sciences; instituts des sciences naturelles et des hautes études ibériques; affaire de l'hôtel de Poissac. 1920-1949.

- 14492. Observatoire de Floirac. 1938-1945.

- 14493. Cité universitaire : Maison des étudiantes ; Stade universitaire; Société scientifique d'Arcachon. 1928 - 1943.

F17 14645 à 14658. Dons et legs aux universités de province, facultés et instituts en dépendant. 1810-1952.

- 14646. Alger, Besançon, Bordeaux.

Les dossiers ci-dessous n'étaient pas accessibles.

*F17\* 2432 à 2438. Statistique des examens.*

*2435. Lettres. 1882-83 à 1905-06.*

*F17\* 2439 à 2449. Relevé par trimestre des étudiants inscrits et des inscriptions prises dans les établissements d'enseignement supérieur.*

- 2444. - 1896-97.

- 2445. - 1897-98 et 1898-99.

- 2446. - 1899-1900 et 1900-01.

- 2447. - 1901-02 et 1902-03.

- 2448. - 1903-04 et 1904-05.

- 2449. - 1906-07 et 1907-1908; les pages réservées à l'année 1905-1906 ont été laissées en blanc

*F17\* 3244. "Catalogue des thèses de doctorat (lettres, sciences et droit) et autres documents par numéros d'ordre". 1863-1905.*

*F17\* 3304 à 3306. Statistique de l'Enseignement supérieur. 1865-1899.*

*F17\* 3310 à 3335. Enseignement supérieur : scolarité. 1904-1939.*

*F17\* 3380 à 3397. Répertoires des diplômes délivrés par les facultés des lettres: baccalauréat, licence, doctorat ès lettres. 1879-1910.*

- 3393. - 1895-1897.

- 3394. - 1898.

- 3395. - 1899-1901

- 3396. - 1902-1905.

- 3397. - 1906-1910.

*F17\* 3398. Id. Licence ès lettres. 1911-1919.*

**AJ/40 Archives allemandes de la seconde guerre mondiale**

**Le commandant militaire allemand en France**

*(Der Militärbefehlshaber in Frankreich. mbf)*

AJ/40/536 à 577. Division administrative (*Verwaltungsabteilung*).

555 à 577. Groupe 4. Enseignement et Culture : organisation du service, contrôle de la législation française, affaires relevant du secrétariat d'État à la Jeunesse, arrestations de professeurs et d'étudiants, censure des livres scolaires, laissez-passer pour des enseignants et des élèves, réforme de l'enseignement, condition des professeurs et étudiants juifs, instituts allemands en France, restitution de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg et de divers objets d'art, affaires diverses classées par académies, enseignement primaire, secondaire et supérieur, grands établissements scientifiques et grandes écoles, bibliothèques, archives, protection artistique.

## Sources imprimées

✓ **Recueil de textes réglementaires**

- *Bulletin administratif (du ministère) de l'instruction publique de 1850 à 1932*
- *Bulletin officiel du ministère de l'Education nationale (B.O.M.E.N)*
- *Le journal officiel de la République Française*
- De BEAUCHAMP A, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur comprenant les décisions de la jurisprudence et les avis des conseils de l'Instruction publique et du conseil d'Etat*, Paris, 1880-1915, 7 volumes

✓ **Les statistiques**

- L'INSEE
- Les publications du Bureau universitaire de statistiques et de documentation scolaire et professionnelle (BUS) qui fonctionne de 1933 à 1970
- Les effectifs d'étudiants dans les universités. Situation actuelle et perspectives* d'après le Bureau universitaire de statistiques dans *Population*, 12<sup>e</sup> année, n°3, 1957, pp. 522-529

✓ **Les périodiques**

- Les périodiques publiés par l'Université de Bordeaux
- Dans les locaux de la présidence de l'Université Michel de Montaigne –Bordeaux 3 et aux Archives départementales :

*Annuaire des facultés de Bordeaux 1888-1896*

*Annuaire de l'Université de Bordeaux 1896-1906*

*Université de Bordeaux : Rapport du conseil de l'université, comptes rendus des travaux des facultés de médecine et de pharmacie, de droit, des sciences et des lettres 1906-1964*

*L'Université de Bordeaux, Livret Guide, 1913*

Divers imprimeries (université, Delmas...)

- *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*

- Les périodiques étudiants

*Bordeaux-Université*

*Bistouri, scalpel ...* d'après A. COCHET, *Histoire du syndicalisme étudiant à Bordeaux et en France (1950-1960)*. TER d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne III, 1997

### ✓ **La presse**

- La presse régionale

*Sud Ouest ...*

*La vie bordelaise* devient la vie de Bordeaux

- La presse de l'enseignement

*L'information universitaire*, hebdomadaire du ministère de l'Éducation nationale, 1940-1944

*L'université libre*, périodique clandestin, 1<sup>er</sup> numéro novembre 1940

*L'Étudiant patriote*, 1944

d'après Vichy, *l'Université, et les juifs* de C. Singer,

- Les journaux de l'AGE

-----

## SOURCES ORALES

BERASSEN Sophie, entretien avec **Alain HUETZ DE LEMPS**  
BOUDEVIN Quentin, entretien avec **Odette EYSSAUTIER**  
BRETAUDEAU Quentin, DENTINGER Vincent, entretien avec **Guy MERGOIL**  
CHAIGNEAU Maxime, entretien avec **Christian HUETZ DE LEMPS**  
CHARRUT Justine, DANDIN Thomas, Entretien avec **Angel PEREZ**  
CLAVEL Elsa, entretien avec **Michel MIMIAGUE**  
CLAVEL Elsa, entretien avec **Lucette BRISSEAU**  
CORRE Adrien, entretien avec **Pierre DEBORD**  
COURCELAS Quentin, MALLET Charles, entretien avec **Patrice CAMBRONNE**  
FANTIN Clément, LABEURIE Marie, entretien avec **Jean-Pierre POUSSOU**  
FONTENAU Eva, PANDELLE Sophie, entretien avec **Jean-Louis LAUGIER**  
GODEAU Sarah, CROISAN-CECINA Timothée, entretien avec **Jean-Claude CHANTRE**  
GROLEAU Camille, entretien avec **Yves PEHAUT**  
HAMZA Bouali, BALAYER Antoine, entretien avec **Philippe ROUDIE**  
HERNANDEZ B., entretien avec **Jean-Pierre LABROILLE**  
KASBAL Somia, DUNEAU Antoine, entretien avec **Régis RITZ**  
LASTERNAS Stéphane, entretien avec **Philippe ROUYER**  
MARROCCO Sophie, WALSH Ellen, entretien avec **Marie-Claire ROUYER-DANEY**  
MILANDOU Marie, Olivier CHAUVE, entretien avec **Pierre GUILLAUME**  
PERARD Alice, entretien avec **Roger NAVARRI**  
RENOU Simon, entretien avec **Jacques MONFERIER**  
ROUQUIE Romain, entretien avec **Claude-Gilbert DUBOIS**  
SAUVANIER Stanislas, entretien avec **Joseph PEREZ**  
SURPLIE-VERGNE GRENOUILLAT Léa, entretien avec **Micheline CASSOU-MOUNAT**  
THILLET Thomas, Entretien avec **Jean DUMAS**

Une courte biographie des enseignants çi-dessus se trouve en Annexe 99.

# INDEX

## A

ABRIBAT Jean Paul, 104, 460, 462, 467, 468  
ALBERTINI Albert, 531  
ALLAIRE Martine, 531  
ALLINE Henri, 54, 199, 201, 210, 250, 251, 365, 370,  
371, 373, 374  
ALTHUSER Louis, 202  
ANDERSON Robert D., 531  
ANDRE Yvonne, 183  
ANTOINE Gérald, 531  
ARAGUAS Philippe, 152  
ARON Raymond, 142, 192, 207, 213, 378, 379  
ATTAL Frédéric, 7, 307, 531  
AUBRUN Charles Vincent, 223  
AUDIAT Jean, 181, 193, 200, 378  
AUDOIN ROUZEAU Stéphane, 367  
AZAM Eugène, 523

## B

BABIN Jean, 60, 61, 101, 470, 496, 498, 512  
BAECHLER Christian, 532  
BALDE Jean, 17, 131, 239, 345, 478, 480, 548  
BARBERA Caroline, 535  
BARCKHAUSEN Henri, 523  
BARRERA Caroline, 11, 527, 542  
BARRERE Pierre, 187, 227, 484  
BARRIERE Jean Paul, 178  
BARRIERE Pierre, 95, 113, 132, 193, 195, 482, 510  
BARTELEMY Pascale, 541  
BARTHELEMY Pascale, 532  
BAUDELLOT Christian, 532  
BAYON-TOLLET Jacqueline, 11, 528  
BEAUPRE Nicolas, 50, 53, 363, 364, 396, 397, 547  
BECKER Jean Jacques, 363, 364  
BERA Matthieu, 140, 141, 142, 212, 248, 351, 412, 523  
BERGER Pierre, 112, 115, 192, 195, 205, 242, 300, 374,  
393  
BERNARD Jacques, 152  
BERNSTEIN Serge, 364  
BERTHIER Patrick, 385, 532

BESSON, 125  
BETTAHAR Yasmina, 295, 532  
BIDOIS Anne, 542  
BINIZET Brigitte, 11, 528  
BIRK Françoise, 295, 532  
BISCHOFF Georges, 11, 528  
BOMPAIRE-EVESQUE Claire Françoise, 532  
BONIN Hubert, 50, 53, 542  
BONNAFOUS Max, 107, 142, 192, 207, 213, 378, 398,  
474  
BOUDON Raymond, 249  
BOUKHOBAN., 179, 181  
BOULANGER André, 194, 199, 250, 495  
BOURCIEZ Edouard, 85, 126, 150, 152, 175, 194, 207,  
212, 230, 252, 253, 267, 416, 417, 480  
BOURDIEU Pierre, 198, 271, 307, 311, 312, 453, 532  
BOURRICAUD François, 142, 192, 195, 477  
BOUSSAGOL Gabriel, 103, 157, 388, 395, 401  
BOUVY Eugène, 44, 204, 242, 243, 487  
BOYANCE Pierre, 182, 199, 210, 252, 398, 401, 402  
BRACHIN Pierre, 127, 195, 209  
BRAURE Maurice, 120, 122, 176, 195, 357, 396, 492,  
513  
BREHIER Emile, 206, 252, 370  
BRISSEAU Lucette, 109, 220, 221, 225, 227, 315, 344,  
349, 457, 521  
BRUNSCHVIG Robert, 161, 192, 195, 206  
BRUTAILS Jean-Auguste, 87, 88, 113, 193, 204, 232,  
234, 480, 488, 508, 515  
BRUTER Annie, 542  
BURGUET Charles, 23, 25, 28, 34  
BURGUIERE Paul, 132, 176, 192, 195, 204, 243, 253  
BURNEY John, 10, 147, 528

## C

CACOUAULT Marlaine, 532, 542  
CADILHON François, 8, 12, 66, 135, 141, 218, 219, 223,  
225, 227, 281, 286, 291, 292, 296, 333, 374, 385, 398,  
400, 407, 408, 434, 437, 450, 455, 456, 457, 460, 463,  
465, 466, 467, 470, 475, 477, 482, 486, 491, 492, 495,  
497, 506, 508, 519, 520, 523

CALLEDE Jean-Paul, 106, 139, 140, 141, 142, 162, 201, 249, 253, 280, 313, 386, 402, 419, 424, 479, 542  
CAMBRONNE Patrice, 201, 464  
CAMENA D'ALMEIDA Pierre, 93, 135, 136, 157, 175, 193, 195, 198, 206, 209, 230, 242, 253, 267, 297, 300, 374, 376, 392, 480, 482, 510, 511, 515, 516  
CARMIGNANI Paul, 11, 528  
CARON Jean Claude, 532  
CARRIVE Charlotte, 181  
CASSOU-MOUNAT Micheline, 70, 137, 183, 185, 186, 187, 188, 201, 228, 236, 237, 277, 458, 464, 468, 507  
CAVAILLES Henri, 115  
CAZAMIAN Louis, 199, 207, 242, 267  
CESTRE Charles, 124, 194, 201, 204, 207, 208, 242, 374, 511  
CHABAN DELMAS Jacques, 14, 60, 61, 62, 63, 67, 338, 484  
CHANTRE Jean Claude, 174, 192, 201, 344, 345  
CHAPOULIE Jean Michel, 542  
CHAPOUTHIER Fernand, 87, 192, 195, 199, 347  
CHARLE Christophe, 7, 10, 13, 72, 106, 166, 178, 180, 181, 195, 198, 209, 304, 305, 413, 415, 417, 418, 512, 528, 530, 532, 533, 542  
CHARMASSON Thérèse, 8, 14, 15, 533  
CHASTENET Patrick, 409, 533  
CHATEAU Jean, 143, 177, 193, 194, 492  
CHATELET Anne-Marie, 542  
CHEREL Albert, 95, 195, 208, 252, 386, 387, 388  
CHERVEL André, 99, 274, 275, 534  
CHEVAL Jean-Jacques, 248, 469, 482  
CHEVALIER Maxime, 127  
CHEVALLIER Pierre, 534  
CHICHOKI Christophe, 543  
CHOLVY Gérard, 528  
CICHOCKI C., 529  
CIROT Georges, 36, 43, 77, 83, 85, 88, 89, 94, 97, 98, 108, 123, 125, 126, 133, 143, 158, 160, 167, 192, 198, 199, 200, 203, 207, 209, 210, 214, 219, 221, 222, 223, 224, 231, 232, 242, 243, 244, 251, 252, 267, 275, 300, 311, 312, 360, 374, 375, 417, 487, 489, 490, 496, 500, 502, 503, 505, 508, 511, 515, 516, 517  
CLAVAL Paul, 134, 137  
CLAVEL Elsa, 11, 177, 181, 184, 185, 190, 221, 225, 227, 457, 522, 525  
CLERC Nicole, 307, 544  
COCHET A., 526

COLLIGNON Maxime, 194, 199, 232, 233, 234, 391, 486, 508  
COLLIN Jean, 528  
COMPERE M-M., 534  
CONDETTE Jean François, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 25, 27, 29, 30, 36, 39, 40, 74, 75, 76, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 98, 99, 104, 108, 109, 117, 118, 119, 123, 126, 129, 144, 147, 148, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 194, 195, 196, 203, 205, 208, 209, 211, 212, 215, 216, 219, 220, 221, 222, 229, 232, 239, 245, 247, 249, 250, 256, 258, 260, 261, 262, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 274, 275, 278, 280, 281, 304, 307, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 323, 324, 338, 343, 344, 360, 361, 363, 364, 375, 382, 389, 390, 392, 418, 425, 428, 477, 480, 494, 512, 528, 534, 543  
CONSTANT Jean Marie, 11, 529  
CORMIER Manon, 429, 432  
COUAT Henri-Auguste, 145, 146, 148, 151, 175, 193, 198, 206, 208, 209, 218, 354, 411, 414, 415, 418, 486, 508, 515  
COULAUD Stéphane, 526  
COULON René, 61  
COUPRY Jacques, 110, 122, 199, 234  
COURTEAULT Paul, 20, 40, 50, 51, 52, 53, 108, 115, 145, 146, 149, 151, 152, 193, 195, 198, 205, 209, 211, 214, 230, 250, 251, 252, 253, 301, 311, 363, 364, 365, 369, 371, 372, 373, 376, 377, 392, 397, 478, 480, 481, 482, 488, 490, 495, 508, 515  
COUSTET Robert, 30, 525, 544  
CRAWFORD Elisabeth, 535  
CROUZET François, 62, 63, 78, 206, 213, 226, 535  
CUIN Charles-Henry, 525  
CUNY Albert, 201, 252, 253, 394, 511

## D

D'WELLES Jacques, 323  
DANEY Alfred, 13, 20, 26, 27, 34, 35, 60, 149, 151, 474  
DARBON André, 43, 48, 132, 167, 192, 195, 201, 212, 219, 221, 222, 223, 230, 243, 253, 352, 378, 379, 406  
DARMOIS Marcel, 547  
DARTIAL Frédéric, 37, 526  
DARTIGUE-PEYROU Charles, 109, 122, 152, 201, 205, 206, 211, 213, 253, 388, 396, 397, 408, 510  
DASTUGUE P., 544  
DAUDIN Henri, 194, 201, 205, 211, 214, 230, 274, 386, 396, 408, 476

DAVAL Roger, 132, 210  
DAVID Serge, 12, 530  
De BOUILLANE DE LACOSTE Henri, 195  
De COEFFARD de MAZEROLLES Louis André, 29  
DE GAULLE Charles, 54, 62, 407, 442, 448, 455, 460,  
462, 465, 518  
DE LA VILLE DE MIRMONT Henri, 47, 128, 156, 175,  
192, 198, 207, 250, 267, 268, 351, 417, 474, 515, 516  
DE LA VILLE DE MIRMONT Jean, 351, 364, 365, 368,  
548  
DE TREVERRET Armand Germain, 124, 166, 175, 417  
DEBORD Pierre, 174, 201, 234, 235, 236, 318, 348, 442,  
453, 454, 463, 464, 465, 470  
DELAGE Emile, 56, 61, 63, 167, 192, 199, 208, 219,  
221, 222, 332, 340, 378, 381, 384, 398, 404, 407, 409,  
476, 512  
DELANÇON Joël, 12, 529  
DELAUNAY Jean Marc, 535  
DELAVault H., 179, 181  
DELORME Franck, 48  
DELPY Gaspard, 195  
DENECHERE Yves, 12, 529  
DENIS Ernest, 125, 144, 147, 156, 193, 204, 206, 230,  
232, 515  
DEPREST Florence, 535  
DESCAS Annick, 523  
DESGRAVES Louis, 486, 523  
DESPOrt Marie, 129, 133, 167, 176, 179, 180, 181,  
184, 185, 209, 395, 517  
DRESCH Joseph, 35, 97, 107, 113, 123, 124, 133, 159,  
167, 194, 198, 208, 219, 221, 222, 242, 243, 288, 365,  
366, 374, 375, 392, 393, 394, 405  
DREYFUS Paul, 529  
DREYFUS-ARMAND Geneviève, 535  
DROUIN Jean Claude, 11, 68, 70, 190, 191, 197, 202,  
242, 299, 349, 443, 446, 459, 467, 469  
DUBOIS Claude Gilbert, 202, 236, 238, 469, 519  
DUCHEIN M., 533  
DUFOURCQ Albert, 198, 199, 200, 203, 209, 213, 250,  
267, 346, 374, 392, 481  
DULCK Jean, 176, 186, 188, 207, 230, 243  
DUMAS François, 44, 77, 159, 323, 358, 430, 431  
DUMAS Jean, 71, 192, 201, 228, 348, 441, 445, 460,  
466, 484, 507, 519  
DUMOULIN O., 180  
DUPEUX Georges, 120, 121, 122, 176, 201, 247, 250,  
253, 348, 349, 486, 492, 519, 523

DUPUY Maurice, 132, 177, 193, 207, 275  
DURAND Pierre Charles, 25, 28, 29, 33, 48  
DURKHEIM Emile, 8, 9, 14, 105, 106, 109, 126, 132,  
139, 140, 141, 150, 162, 175, 198, 200, 201, 208, 210,  
212, 216, 233, 238, 248, 253, 351, 356, 360, 377, 411,  
412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 437, 514, 515, 516  
DUSSOL Dominique, 526

## E

ELLUL Jacques, 388  
EMPTOZ Gérard, 11, 529  
ENJALBERT Henri, 71, 135, 137, 170, 177, 187, 193,  
195, 198, 243, 492, 507, 509  
ERLICH Valérie, 535  
ESCARPIT Robert, 132, 176, 192, 194, 198, 201, 204,  
209, 210, 214, 253, 434, 443, 456, 457, 459, 462, 492,  
517  
ESPAGNE Michel, 124, 125, 126, 221, 232, 374, 387,  
524, 535  
ESPINAS Alfred, 106, 139, 142, 167, 194, 219, 221, 222,  
252, 253  
ESTABLET Roger, 532  
ETIENNE Robert, 54, 103, 120, 122, 176, 192, 195, 198,  
199, 200, 203, 204, 209, 210, 214, 246, 247, 250, 252,  
253, 348, 360, 396, 414, 482, 484, 491, 506, 517

## F

FARMER Albert, 115, 194, 397  
FAURE Edgar, 72, 129, 172, 229, 450, 471, 493, 499,  
518, 519, 520  
FAVE-BONNET Marie Françoise, 307, 544  
FAWTIER Robert, 103, 194, 200, 204, 214, 252, 385,  
396  
FEBVRE Lucien, 547  
FEGHALI Michel, 112, 113, 133, 158, 160, 161, 194,  
201, 203, 251, 253, 397, 499  
FELOUZIS Georges, 535  
FENOULLAT Sylvie, 456, 462, 526  
FERRE Régine, 106, 533  
FERTE Patrick, 535  
FIGEAC Michel, 523  
FIGEAC-MONTHUS Marguerite, 7, 118, 165, 493, 523  
FILHOL Emmanuel, 279, 346, 405, 419, 420, 421, 422,  
423, 424, 515, 525  
FISCHER Didier, 12, 62, 68, 69, 255, 259, 262, 263, 264,  
266, 269, 271, 278, 288, 292, 305, 306, 307, 308, 309,

311, 315, 322, 323, 328, 329, 331, 333, 334, 335, 336,  
337, 338, 382, 383, 386, 401, 428, 434, 436, 439, 440,  
441, 442, 444, 446, 447, 448, 449, 450, 455, 472, 531,  
535, 544  
FLICHE Augustin, 374, 392  
FLORENT M., 20, 21, 23, 24, 25, 233, 549  
FLOTTES Pierre, 107, 110, 132, 194, 211, 250, 252, 344,  
387, 398, 409, 492  
FOUCHET Christian, 79, 81, 100, 104, 174, 453, 454,  
496  
FOURBIER Paul, 232  
FOURNIER Henry, 131  
FOURNIER Paul, 200, 243, 374  
FOX Robert, 535  
FRANK Marie Thérèse, 531  
FRIDENSON Patrick, 178, 542

## G

GALLAND Olivier, 49, 58, 62, 68, 70, 259, 264, 266,  
269, 309, 311, 320, 439, 442, 444, 445, 446, 447, 449,  
456, 535, 536  
GALLAND René, 115, 195, 476, 481, 511  
GARCIA Patrick, 544  
GARCIN Jérôme, 131, 364, 474, 548  
GARRIGUES Jean, 7, 307, 425  
GASPARD Pierre, 541  
GEBELIN Jacques, 134, 230, 417  
GEORGES Mathieu, 529  
GERALD Antoine, 535  
GERBOD Paul, 144, 536, 544  
GERVEREAU Laurent, 535  
GIRAULT Jacques, 529  
GODECHOT Jacques, 544  
GOT Claire, 527  
GOUROU Pierre, 194, 207, 208, 382, 403, 407, 408, 477  
GOUTHIER Henri, 205, 211  
GRANET Pierre, 29  
GRASSET Jean-Paul, 151, 524  
GRESSET Maurice, 529  
GRIMAL Pierre, 110, 192, 198, 199, 208, 225, 252, 512  
GROSPERRIN Bernard, 534  
GRUEL Louis, 49, 58, 62, 68, 70, 259, 264, 266, 269,  
309, 311, 320, 439, 442, 444, 445, 446, 447, 449, 456,  
536  
GUARRIGUES Jean, 531  
GUESLIN André, 382, 390, 536  
GUIGNET Philippe, 178, 181

GUILLAUME Pierre, 29, 142, 202, 228, 458, 459, 460,  
469, 470, 471, 515, 520, 523  
GUILLAUME Sylvie, 415, 475, 476, 477, 524, 547  
GUILLAUMIE Gaston, 95, 115, 150, 152, 193, 194, 201,  
250  
GUILLEMAIN Bernard, 41, 177, 192, 200, 250, 264,  
341  
GUILLEMIN Henri, 122, 250, 385  
GUIMONT Fabienne, 536  
GUIRAL Pierre, 536

## H

H'MIDA O., 527  
HALPHEN Louis, 120, 192, 195, 200, 208, 245, 251,  
252, 300, 385, 393, 511  
HAMELIN Octave, 106, 175, 201, 414, 417  
HATZFELD Jean, 194  
HAURY Auguste, 90, 110, 129, 176, 194, 200, 207, 250,  
253, 448  
HEINTZ André, 528  
HENWOOD Annie, 11, 529  
HERMANN C., 179, 181  
HERVOUET Yves, 128, 176, 204  
HEURDIER Lydie, 536  
HIGOUNET Charles, 14, 68, 110, 120, 122, 177, 193,  
195, 219, 224, 244, 246, 252, 253, 347, 462, 481, 482,  
483, 491, 494, 508, 512, 513, 514, 515, 517, 524  
HIRAUX Françoise, 545  
HOTTIN Christian, 529, 536  
HOUZEL Guillaume, 49, 58, 62, 68, 70, 259, 264, 266,  
269, 309, 311, 320, 439, 442, 444, 445, 446, 447, 449,  
456, 536  
HUETZ DE LEMPS Alain, 135, 136, 138, 169, 170, 201,  
240, 241, 245, 382, 443, 444, 458, 459, 465, 468, 469,  
492, 505, 507, 508, 509, 541  
HUETZ DE LEMPS Christian, 442, 506, 507, 509, 519  
HUGUET Françoise, 529, 536  
HULIN Nicole, 536

## I

IDRIS Hady Roger, 161, 176, 207, 447  
IGERSHEIM François, 532  
IMBART DE LA TOUR Pierre, 119, 150, 175, 198, 199,  
200, 209, 213, 252, 355, 413, 489  
IRSAY Stephen, 536  
ISRAEL Stéphane, 536

## J

JALABERT Laurent, 263, 450, 452, 453, 454  
JARAUSCH KONRAD H., 536  
JEUNE Simon, 132, 167, 176, 207  
JOSEPH Edith, 11, 256, 265, 291, 302, 527  
JOURDAN Jean-Paul, 151, 524  
JULIA Dominique, 537  
JULLIAN Camille, 108, 126, 145, 149, 150, 151, 175,  
198, 199, 200, 203, 208, 217, 230, 243, 244, 245, 246,  
247, 252, 253, 257, 258, 360, 417, 478, 479, 480, 482,  
489, 494, 514, 515, 516  
JULLIARD Jacques, 537

## K

KARADY Victor, 106, 162, 168, 540, 545  
KEINER Edwin, 533  
KERGOMARD Alain, 530  
KLEINSCHMAGER Richard, 11, 528  
KONRAD C., 179  
KOUAME Thierry, 7, 307, 531

## L

LABROILLE Jean Pierre, 450, 451, 453, 454, 457, 459  
LACHAISE Bernard, 8, 12, 37, 54, 66, 135, 141, 177,  
181, 184, 185, 190, 210, 218, 219, 223, 225, 227, 241,  
281, 286, 291, 292, 296, 333, 374, 377, 385, 389, 396,  
398, 400, 407, 408, 415, 434, 437, 450, 454, 455, 456,  
457, 460, 463, 465, 466, 467, 470, 475, 476, 477, 482,  
483, 484, 486, 490, 491, 492, 495, 497, 506, 508, 512,  
518, 519, 520, 523, 524, 526, 547  
LACOUTURE Jean, 350, 380, 382, 386, 388, 401, 402,  
403  
LACROZE René, 132, 194, 230, 252, 253, 381, 407, 510  
LAFFITE Georges, 435  
LAFON René, 114, 153, 176, 192, 195, 198, 213, 252,  
253, 414  
LAGO Danielle, 527  
LAGRANGE Marion, 20, 21, 23, 24, 25, 29, 33, 58, 62,  
64, 65, 66, 233, 549  
LAJUGIE Joseph, 524  
LAPIE Paul, 106, 208, 242, 280, 488  
LAROCHE Claude, 18, 23, 28, 34, 35, 526  
LARROSE Jean Philippe, 389  
LASCOMBE Jean, 524

LASSERRE Guy, 128, 135, 158, 170, 177, 187, 193,  
198, 226, 288, 381, 382, 496, 497, 498, 499, 501, 504,  
506, 507, 509  
LASSUS François, 529  
LATOUILLE Jean Jacques, 11, 530  
LAUGIER Jean Louis, 110, 129, 130, 199, 202, 203, 228,  
443, 447, 448, 460, 467  
LAUMONIER Paul, 40, 95, 131, 201, 209, 230, 250,  
251, 253, 300, 351, 352, 392, 478, 511  
LAVISSE Ernest, 84, 403  
LE CŒUR Marc, 542  
LE GOFF Armelle, 537  
LE GRAS Jules, 194  
LE MAO Caroline, 177, 181, 184, 185, 190, 526  
LEBIGRE Jean Michel, 8, 12, 66, 135, 141, 218, 219,  
223, 225, 227, 281, 286, 291, 292, 296, 333, 374, 385,  
398, 400, 407, 408, 434, 437, 450, 455, 456, 457, 460,  
463, 465, 466, 467, 470, 475, 477, 482, 486, 491, 492,  
495, 497, 506, 508, 519, 520, 523  
LEBRETON André, 131, 175, 195, 209, 230, 250, 417,  
511  
LECUYER Carole, 545  
LEFEVRE Yves, 57, 67, 101, 109, 176, 198, 199, 200,  
228, 230, 323, 358, 494  
LEGOIS Jean Philippe, 537, 545  
LEGRAS Jules, 125  
LEJEUNE Michel, 167, 195, 199, 219, 221, 222, 252,  
378, 394  
LELIEVRE Claude et Françoise, 537  
LELIEVRE Pierre, 32, 46, 545  
LENOBLE-BART Annie, 248, 469, 482, 524  
LERAT Serge, 177, 195, 207, 507  
LEROUX Gabriel, 54, 200, 201, 210, 250, 251, 365, 369,  
370, 374, 392, 490, 504  
LESCURE Jean Claude, 529  
LESOURD Jean Alain, 547  
LIARD Louis, 8, 9, 24, 26, 31, 139, 162, 218, 256, 343,  
349, 391, 474, 486, 502, 508, 515, 520, 537  
LIVET Georges, 530, 547  
LOISEAU Jean, 41, 63, 90, 167, 172, 193, 194, 198, 206,  
219, 220, 221, 222, 230, 378, 379, 482  
LORIN Henri, 53, 102, 156, 175, 193, 195, 199, 200,  
209, 230, 250, 252, 267, 374, 392, 421, 475, 499, 516  
LUC Jean Noël, 7, 11, 13, 16, 17, 521, 537, 541  
LUCHAIRE Achille, 126, 134, 147, 175, 209, 252, 486,  
508  
LUCIANI Georges, 128, 176, 194, 448

LUTZ Raphael, 545  
LYAUTEY Hubert, 289

## M

MAILLET Jean, 534  
MAIRE R., 545  
MALHERBE Marc, 6, 11, 180, 256, 257, 299, 339, 349,  
433, 524, 526  
MANITAKIS Nicolas, 303  
MARANDOUT Arthur Louis Alphonse, 214, 489  
MARCADÉ Jean, 30, 177, 192, 198, 208, 252  
MARCHAND M-L., 533  
MARCHAND Philippe, 537, 546  
MARCOT François, 529, 546  
MARION Marcel, 119, 175, 208, 252, 374, 482  
MARQUET Adrien, 323, 389, 395, 398, 475, 500  
MARQUETTE Jean Bernard, 491  
MARRES Paul, 138, 193, 207, 378, 394  
MARTIN Gaston, 32, 47, 111, 121, 192, 201, 211, 249,  
250, 357, 360, 386, 396, 476  
MASANTE Agnès, 367, 368, 527  
MASQUERAY Paul, 129, 175, 195, 201, 207, 230, 242,  
252, 363, 366, 376, 377, 390, 391  
MATHIEU Pierre, 64  
MATZ Jean Michel, 12, 529  
MAUBOURGUET Jean, 211, 388  
MAURIAC François, 17, 34, 131, 213, 240, 346, 350,  
548  
MAURIN Louis, 243, 244, 246, 479, 482  
MAUSS Marcel, 377  
MAYEUR Françoise, 8, 9, 10, 87, 94, 95, 117, 166, 168,  
203, 533, 537, 546  
MECHINE Stéphanie, 7, 11, 13, 16, 17, 521, 537  
MENDEL Gustave, 199  
MERCIER Charles, 523, 537  
MERGOIL Guy, 70, 71, 137, 138, 173, 192, 193, 197,  
201, 236, 238, 350, 441  
MERLLIE Dominique, 546  
MESNARD Jean, 132, 176, 195, 199, 250  
MESSADOUI Alain, 158, 160  
METAIS Pierre, 161, 177, 195, 213  
MEYNIER André, 138  
MICHAUD-FREJAVILLE Françoise, 11, 529  
MIGNAVAL Pierre, 531  
MIMIAGUE Michel, 79, 104, 249, 281, 337, 345, 349,  
441, 442  
MINOT Jacques, 537

MIRGUET Françoise, 545  
MONCHABLON Alain, 537, 548  
MONDOT Jean, 196, 201  
MONFERIER Jacques, 171, 229, 467, 468  
MORANDO Laurent, 546  
MORDER Robi, 537, 538  
MOREAU Joseph, 132, 177, 252, 513  
MORNET Gaëlle, 54, 55, 103, 378, 379, 380, 381, 383,  
385, 386, 388, 389, 395, 396, 401, 402, 527  
MOROT-SIR Edouard, 195, 253  
MOULINIER Pierre, 290, 293, 295, 537, 546  
MUSSELIN Christine, 538

## N

NAVARRI Roger, 42, 170, 171, 192, 201, 317, 439, 440,  
457, 464, 465, 470  
NOGUES Boris, 546

## O

OLFF-NATHAN Josiane, 535  
OLIVIER-UTARD Françoise, 12, 15, 21, 32, 85, 87, 88,  
89, 91, 95, 109, 116, 124, 126, 153, 154, 157, 270,  
279, 302, 304, 306, 320, 335, 337, 341, 436, 478, 530,  
546  
ORY Pascal, 387, 540, 547  
OUVRE Henri, 25, 26, 27, 28, 47, 74, 108, 165, 414, 474

## P

PAPY Louis, 63, 68, 70, 116, 135, 167, 168, 173, 177,  
185, 186, 187, 193, 201, 207, 209, 210, 214, 219, 221,  
222, 226, 227, 228, 229, 230, 237, 253, 289, 347, 360,  
382, 467, 482, 498, 507, 508, 509, 514, 515, 517  
PARIAS L.H., 538  
PARIS Pierre, 33, 175, 193, 194, 198, 203, 223, 232,  
233, 234, 253, 417, 481, 502, 503, 504  
PARISET François-Georges, 177, 194, 467, 482, 512,  
513  
PASSERON Jean Claude, 307, 311, 453, 531, 532, 535,  
538  
PECHEUR Claire, 530  
PEHAUD Yves, 136, 508  
PEHAUT Yves, 136, 192, 201, 507  
PEREZ Angel, 71, 170, 173, 191, 197, 198, 201, 441,  
444, 471

PEREZ Joseph, 171, 172, 197, 202, 224, 312, 438, 439,  
443, 446, 519  
PERVILLE Guy, 538, 546  
PICARD Emmanuelle, 7, 10, 11, 13, 16, 17, 521, 537,  
541, 549  
PITROU Constant, 214, 242, 347, 386, 387, 400  
PLESSIS Frédéric, 200  
POTTIER Bernard, 195  
POUCET Bruno, 11, 13, 17, 147, 263, 287, 308, 319,  
342, 344, 453, 455, 518, 520, 530, 538  
POURPRIX Marie Thérèse, 538  
POUSSOU Jean Pierre, 201, 219, 229, 245, 481, 482,  
483, 484  
POUX Ludovic, 29, 31, 33, 527  
PREVOT Edmond, 29  
PROST Antoine, 8, 9, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 89, 93, 100,  
164, 169, 174, 218, 240, 255, 258, 259, 260, 263, 264,  
266, 292, 450, 451, 452, 471, 517, 518, 520, 536, 538,  
542

## Q

QUELLIEN Jean, 11, 530

## R

RACINE Nicole, 539  
RACINE Pierre, 532  
RADET Georges, 35, 36, 87, 92, 93, 94, 98, 119, 123,  
167, 195, 198, 199, 200, 207, 209, 214, 219, 221, 222,  
223, 230, 247, 250, 251, 252, 267, 269, 300, 367, 368,  
369, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 391, 392, 393, 405,  
417, 418, 421, 487, 488, 489, 508, 515  
RAGOT Gilles, 57, 58, 59, 61, 64, 68, 524  
RAITHEL Thomas, 363  
RAMBAUD Jacques, 54, 194, 210, 365, 367, 369, 374,  
392  
RATOUIS Olivier, 20, 21, 24, 34, 60, 69, 333, 546  
REDAUD M., 29, 33, 58, 62, 64, 65, 66  
REGARD, 357  
REGE-COLET Nicole, 539  
REGIS Emmanuel, 76, 106  
RENAUDAT Christine, 524  
RENAUDET Auguste dit Augustin, 89, 119, 192, 198,  
199, 208, 232, 242, 510, 511  
RENAUT Alain, 546  
RENNES Juliette, 539

RENOUARD Yves, 41, 103, 110, 153, 167, 192, 198,  
199, 204, 208, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 236,  
243, 244, 253, 295, 331, 347, 360, 378, 381, 396, 482,  
491, 505, 508, 517  
REVEL Jacques, 537  
REVERT Eugène, 195  
RICHARD Gaston, 14, 106, 140, 141, 192, 209, 230,  
232, 258, 267, 280, 292, 313, 392, 516  
RINGER FRITZ K., 539  
RIOUX Jean Pierre, 547  
RITZ Régis, 31, 42, 70, 172, 185, 196, 229, 230, 236,  
238, 452  
ROBERT André, 365, 539  
ROBIC Marie Claude, 547  
RODDAZ Jean Michel, 204, 246, 247, 484  
RODIER Georges, 132, 192, 201, 414, 417  
ROGERS Rebecca, 541  
ROLLAND-DIAMOND Caroline, 538  
ROLLET Laurent, 539  
ROMAINVILLE Marc, 539  
ROQUES Marguerite, 167, 177, 180, 182, 191, 192, 209,  
517  
ROUCHE Max, 176, 207, 230, 512, 513  
ROUCHETTE Jean, 91, 128, 176  
ROUDIE Paul, 482  
ROUDIE Philippe, 201, 347, 348, 442, 443, 461, 462,  
466, 467, 484, 506, 507, 508  
ROUGE Julien, 124, 125, 194, 209, 267, 300  
ROUQUET François, 383, 389, 408, 539  
ROUSSEL Pierre, 194, 199  
ROUX Philippe Jacques, 20  
ROUYER DANÉY Marie Claire, 66, 78, 86, 170, 171,  
182, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 192, 196, 201, 236,  
238, 276, 277, 451, 463, 465, 466  
ROUYER Philippe, 172, 173, 201, 280, 281, 299  
RUEGG Walter, 539  
RUIZ Alain, 120, 124, 294, 524  
RUYSSSEN Théodore, 106, 126, 132, 142, 195, 198, 199,  
243, 250, 252, 279, 313, 346, 360, 405, 411, 418, 419,  
420, 421, 422, 423, 424, 437, 476, 514, 515, 516

## S

SABOT Jean Yves, 540  
SABOYA Marc, 60, 62, 65, 547  
SAGAVE Pierre Paul, 294, 301, 346, 347, 434  
SAGNAC Philippe, 193, 205, 207, 392  
SAINSAULIEU Louis, 59, 60, 62, 64, 66

SALOMON Noël, 127, 176, 194, 443, 448, 506, 517  
 SARRAILH Jean, 85, 89  
 SAURAT Denis, 193, 207, 511  
 SAUVY Alfred, 287, 305, 307, 308, 310, 547  
 SCHMIDT Burghart, 512, 524  
 SCHNEIDER Jean, 547  
 SCHOR Ralph, 295  
 SCHOUKENS Cathy, 540  
 SCHRIEWER Jürgen, 533  
 SCHWEITZER Sylvie, 548  
 SEE Camille, 270  
 SEMBEL Nicolas, 57, 525  
 SESTON William, 103, 199, 202, 378, 396  
 SIGALAS Clément, 376  
 SINGARAVELOU Pierre, 14, 154, 157, 158, 501, 540  
 SINGER Claude, 388, 389, 397, 407, 408, 409, 410, 540  
 SIRINELLI Jean-François, 10, 443, 449, 530, 540, 547,  
 548  
 SORRE Maximilien, 392  
 SOT Michel, 540  
 SOULIE Charles, 530  
 SOURDEL Dominique, 176, 250, 447  
 STAPFER Paul, 155, 167, 175, 192, 207, 210, 217, 219,  
 221, 222, 230, 242, 250, 355, 391, 411, 415, 417, 418,  
 514, 516  
 STOETZEL Jean, 142, 207, 210, 252, 517  
 STOSKOPF Nicolas, 12, 530  
 STROWSKI Fortunat, 126, 131, 209, 239, 242, 250, 252,  
 345, 478, 480, 516  
 STUT Clément, 527  
 SUAUA Bernadette, 226

## T

TELKES Eva, 533  
 THAMIN Raymond, 144, 149, 159, 285, 298, 311, 419,  
 502, 503  
 THOMAS Chantal, 17, 49, 57, 104, 105, 264, 271, 272,  
 315, 329, 337, 338, 345, 348, 353, 439, 440, 549  
 THOMAS François, 77, 181, 230, 231, 354, 355, 378,  
 393  
 THUILLIER Guy, 536  
 TIKHONOV-SIGRIST Natalia, 268, 296, 547  
 TOULORGE Dominique, 12, 530  
 TOURNIER Michèle, 540  
 TREBISCH Michel, 539

TREHEUX Jacques, 547  
 TRIC Estelle, 527  
 TUCOO-CHALA Pierre, 177, 192, 213, 225, 226, 236,  
 250, 493  
 TUDESQ André-Jean, 119, 122, 177, 200, 201, 204, 242,  
 244, 247, 248, 254, 360, 456, 462, 469, 482, 492, 509  
 TUILIER André, 10, 31, 38, 77, 140, 322, 325, 412, 530

## V

VADELORGE Loïc, 529  
 VALENCE David, 17, 518, 538  
 VALLOIS René, 181, 195, 199, 200, 252  
 VANDENBUSSCHE Robert, 531, 548  
 VENTURINI C., 31  
 VERGER Jacques, 9, 10, 72, 87, 118, 215, 304, 305, 533,  
 540  
 VERNEUIL Yves, 75, 84, 85, 87, 93, 94, 98, 100, 276,  
 368, 541  
 VERNIERE Paul, 132, 194, 250  
 VIRY Laurence, 541  
 VITALIS André, 122, 244  
 VITTU Jean-Pierre, 7, 307, 531  
 VIZIOZ Henri, 56, 241, 263, 291, 334, 351, 353, 398,  
 401, 515  
 VOILLIARD Odette, 547  
 VULLIEZ Charles, 11, 529

## W

WAGNER Nicolas, 544  
 WALTZ Adolphe, 128, 175, 194, 207, 209, 217, 230,  
 232, 392, 414, 417  
 WEISZ George, 9, 535, 541, 547  
 WINDOLF Paul, 541  
 WINOCK Michel, 403, 537, 548  
 WOLFF Philippe, 147, 528

## Y

YAGUES Antoine, 547

## Z

ZANCANARI-FOURNEL Michelle, 548  
 ZAY Jean, 328, 332  
 ZIROMSKI Ernest, 414, 417

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	6
PREMIERE PARTIE.....	18
Le « Palais des Facultés » pour répondre aux nouvelles missions de l'enseignement supérieur dans une ville de province .....	18
CHAPITRE 1 .....	19
De « l'écrin » aux insuffisances du « Palais des Facultés ».....	19
A - La construction du « Palais des Facultés » : incarner, en province, les réformes de la Troisième République.....	19
1. Quitter l'aile gauche de l'hôtel de ville de Bordeaux inadaptée aux desseins de l'enseignement supérieur républicain.....	19
2. La réalisation du « Palais des Facultés » .....	23
3. « C'est un monument et non un bâtiment sans caractère que la Ville a voulu pour y installer les sciences et les lettres ».....	28
B - L'utilisation et les insuffisances du « Palais des Facultés » : gérer l'exiguïté progressive des locaux et la cohabitation avec la faculté des sciences .....	35
1. Les aménagements du « Palais des Facultés » jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.....	35
2. L'exiguïté du « Palais des Facultés » .....	38
3. Les autres critiques à l'encontre du « Palais des Facultés » .....	42
C - Des circonstances exceptionnelles : les locaux du « Palais des Facultés » pendant les deux guerres mondiales.....	49
1. Le « Palais des Facultés » pendant la Première Guerre mondiale : de l'accueil du « ministère de la Guerre » à un édifice vidé de ses étudiants. ....	50
2. Le « Palais des Facultés » pendant la Seconde Guerre mondiale : de l'accueil ministériel à l'occupation allemande .....	54
D - Le déménagement obligé vers le « domaine universitaire » de Talence-Pessac-Gradignan.....	56
1. Le « Palais des Facultés » insuffisant pour la faculté des lettres malgré le déménagement de la faculté des sciences .....	58
2. Du centre-ville de Bordeaux au domaine universitaire : un déménagement devenu inévitable pour la faculté des lettres .....	62
3. De nouveaux bâtiments à peine achevés et déjà critiqués .....	67
CHAPITRE 2.....	73
Offrir, dans une faculté de province, un <i>cursus</i> universitaire complet pour une qualification plus approfondie ..	73
A - Répondre aux réformes nationales tout en recherchant à se distinguer des autres facultés : l'évolution des diplômes proposés à la faculté des lettres de Bordeaux .....	73
1. L'évolution de la licence au sein de la faculté des lettres de Bordeaux .....	75
2. Les autres diplômes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux .....	84
B - Se distinguer aussi par la préparation et la réussite aux concours : l'agrégation au cœur des préparations	92
1. L'importance de l'agrégation pour la faculté des lettres de Bordeaux .....	92

2. La préparation et les résultats de l'agrégation à la faculté des lettres de Bordeaux.....	96
C - Fonder une année universitaire pour près d'un siècle.....	100
1. L'année universitaire de novembre à juillet au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.....	100
2. La semaine de cours au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.....	103
3. Les types de cours au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.....	105
CHAPITRE 3.....	117
Offrir des enseignements plus nombreux pour répondre à la création d'un véritable enseignement supérieur ...	117
A - Diversifier les enseignements pour répondre au développement de l'enseignement supérieur .....	118
1. Une « histoire en mouvement ».....	118
2. Les « langues » autre discipline « en mouvement » .....	123
3. La diversification du « français » après la Seconde Guerre mondiale.....	131
4. La diversification des enseignements s'observe dans le choix des étudiants .....	132
B - Innover pour distinguer la faculté des lettres de Bordeaux.....	134
1. La géographie : participer à une innovation nationale.....	134
2. De la « science sociale » à la sociologie : une innovation « bordelaise ».....	139
C - Spécialiser pour créer une identité propre à la faculté des lettres de Bordeaux.....	143
1. Une spécialisation régionale.....	144
2. Une spécialisation coloniale .....	154
DEUXIEME PARTIE.....	164
Au cœur du « Palais des Facultés » des professeurs et des étudiants de plus en plus nombreux .....	164
CHAPITRE 1.....	164
Les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux.....	164
A - Des enseignants de plus en plus nombreux au sein de la faculté des lettres de Bordeaux.....	167
1. Une croissance continue du nombre des enseignants au sein de la faculté des lettres de Bordeaux .....	167
2. Une féminisation très relative au sein de la faculté des lettres de Bordeaux : des assistantes à « Madame la professeure ».....	177
B - Les origines et la formation des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	191
1. Le lieu de naissance des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	191
2. Les origines sociales des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux.....	194
3. Les établissements de formation des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	198
C - La carrière des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	203
1. La période précédant l'entrée à la faculté des lettres de Bordeaux.....	203
2. L'évolution des statuts des enseignants au cours de leur carrière bordelaise .....	206
3. Les causes des départs de la faculté des lettres de Bordeaux .....	208
4. Le lieu d'habitation des professeurs de la faculté des lettres de Bordeaux.....	211
D - Les missions des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	214
1. Les fonctions de représentation et de décision des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux...	216
2. L'enseignement, la participation aux examens et concours. ....	231
3. La recherche et les publications des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	243
4. Les distinctions obtenues par les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	250
CHAPITRE 2.....	255
Les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.....	255
A - Une très forte croissance des effectifs des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	259

1. Une très forte augmentation du nombre des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux en plusieurs phases .....	259
2. L'augmentation du nombre des étudiants de la faculté des lettres au sein de l'Université bordelaise ....	265
3. L'augmentation du nombre des étudiantes au sein de la faculté des lettres de Bordeaux .....	266
B - Les origines géographiques et spatiales des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	281
1. Les étudiants nés en France métropolitaine très majoritaires, les étudiants girondins les plus nombreux .....	282
2. Les étudiants nés dans les possessions françaises, la prépondérance marocaine.....	288
3. Les étudiants étrangers, les Européens majoritaires .....	290
C - Les conditions de vie des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux. ....	304
1. Les origines sociales des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	305
2. Le lieu de résidence des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux.....	319
3. La santé des étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	334
D - Regards réciproques entre étudiants et enseignants « bordelais » .....	342
1. De la distance respectueuse à l'estime .....	343
2. L'évaluation chiffrée et commentée .....	350
3. Les affaires disciplinaires : la faculté des lettres de Bordeaux exemplaire ?.....	356
TROISIEME PARTIE .....	361
Une faculté de province dans son environnement et dans son temps.....	361
CHAPITRE 1 .....	361
L'engagement de la faculté des lettres de Bordeaux dans la vie politique et sociale nationale .....	361
A - La faculté des lettres de Bordeaux et les deux guerres mondiales.....	362
1. La faculté des lettres de Bordeaux « en guerre ».....	362
2. La vie universitaire de la faculté des lettres de Bordeaux pendant la guerre.....	390
3. Des lendemains bien différents .....	404
B - L'implication de la faculté des lettres de Bordeaux dans le mouvement des idées du début du XXe siècle .....	411
1. De « l'affaire Dreyfus » à la faculté des lettres de Bordeaux.....	411
2. ... à « l'affaire Ruysen » au cœur du « Palais des Facultés ».....	419
3. Un entre-deux-guerres tumultueux.....	425
C - L'engagement de la faculté des lettres dans les questions sociales et politiques du second vingtième siècle .....	437
1. La guerre d'Algérie au sein de la faculté des lettres de Bordeaux symbole des changements du milieu étudiant.....	438
2. Mai 1968 point d'orgue pour la faculté des lettres de Bordeaux héritière du XIXe siècle .....	449
CHAPITRE 2 .....	473
Les rapports de la faculté des lettres avec Bordeaux, sa région et le monde.....	473
A - L'engagement politique limité des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	473
1. Rares sont les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui ont appartenu au conseil municipal de Bordeaux.....	473
2. Rares sont les enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux qui furent parlementaires.....	475
B - La place des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux dans la vie intellectuelle de Bordeaux et sa région.....	478

1. L'autorité scientifique des enseignants de la faculté des lettres de Bordeaux .....	479
2. Ecrire l'histoire de Bordeaux.....	483
C - Le rôle des enseignants pour que la faculté des lettres de Bordeaux devienne un pôle dans la recherche à l'échelle régionale.....	485
1. La création de revues et de bulletins par les enseignants de la faculté de Bordeaux .....	485
2. La création de la fédération historique du Sud-Ouest et d'établissements d'étude et de recherche. ....	491
D - Les rapports de la faculté des Lettres de Bordeaux avec le monde .....	494
1. Des colonies à l'indépendance : une tutelle de la faculté des lettres de Bordeaux ? .....	495
2. Une ouverture vers le monde hispanique et tropical .....	501
3. Les échanges de la faculté des lettres de Bordeaux avec le monde .....	510
CONCLUSION.....	515
BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE.....	523
✓ L'éducation et l'enseignement en Aquitaine, l'Université de Bordeaux, Bordeaux. ....	523
✓ Autres universités en France .....	527
✓ L'éducation, l'enseignement, l'enseignement supérieur : .....	531
✓ Autres ouvrages.....	547
✓ Sitographie .....	549
SOURCES.....	551
Les fonds d'archives.....	551
Sources imprimées .....	561
INDEX .....	564
TABLE DES MATIERES .....	572